This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

~~PTr 331.3~~
~~KF 848~~

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.R255
per 2
vol 17

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

NEUVIÈME ANNÉE

2e SÉRIE — TOME DIX-SEPTIÈME

LIIme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE MAZARINE, 9

1860

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~VIII.1~~
~~PTr 331.3~~

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Δ
NID-LC
AP
20
.R255
[Ser. 2
vol 17]
✓

1878, June 29.
Minot fund.

Digitized by Google

GIANNINO BAGLIONI

ROI DE FRANCE

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU XIVe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

Les historiens ont soupçonné depuis longtemps qu'une foule d'événements extraordinaires avaient dû se passer dans le courant du XIVe siècle, sur lesquels des documents encore à trouver jetteraient un grand jour. Le savant Secousse, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, écrivait les lignes suivantes dans une note du tome Ier de ses *Mémoires sur Charles le Mauvais, roi de Navarre*, publié en 1755, un an après sa mort : « Les brigands ravagèrent la France, sur la fin du règne du roi Jean et pendant celui de Charles V. Ce point d'histoire, qui n'est pas encore éclairci, est très curieux et mériterait d'être traité en particulier. » Plus loin, il consacre quelques lignes à un certain Giannino Baglioni, qu'il n'a entrevu que d'après les *Histoires florentines* de Matteo Villani, et dont il fait à tort, comme lui, un tailleur anglais, mêlé aux dévastations des grandes compagnies. Sainte-Palaye, se trouvant à Rome (il y fit deux voyages, le premier en 1739, le second en 1749), envoya en France, à Bréquigny, son collègue à l'Académie, la copie de deux manuscrits trouvés par lui dans les bibliothèques, l'un qui était un assez volumineux fragment d'une *Histoire de Sienne*, écrite en latin par Sigismundo Tizio ; l'autre les *Observations du professeur Gigli, sur l'Histoire du roi Giannino*, écrites en italien, deux ouvrages qui

Digitized by Google

n'ont jamais été publiés. Le premier avait été fait d'après des Mémoires écrits, dit-on, par le roi Giannino lui-même dans sa prison de Naples; le second devait servir d'annotations à une édition de ces Mémoires, que Gigli se proposait de publier. Le hasard m'ayant mis sous la main, il y a quelques années, une partie des manuscrits de Bréquigny, j'y ai trouvé, avec ces deux copies, le commencement d'une *Dissertation sur Giannino, prétendu fils de Louis X.* Une note ainsi conçue se trouvait sur la première page : « Le manuscrit de la vie de Giannino me vient de M. de Sainte-Palaye, qui l'avait fait copier à Rome. J'en avais commencé l'extrait dans le dessein d'en faire usage pour l'Académie des belles-lettres, mais j'en fus détourné par l'abbé de Radonvilliers, qui me fit sentir qu'un pareil travail pourrait déplaire. » En effet, lorsqu'on a lu cette histoire, dont la seule conclusion est le dicton italien : *Se non e vero, bene trovato*, un grave soupçon pèse sur la mémoire du roi de France Philippe le Long, celui d'avoir été complice de la mort de son neveu Jean le Posthume, et l'on comprend qu'une pareille découverte ne pouvait que déplaire à un roi de la branche de Bourbon. Cependant, quelques années après, en 1779, la *Bibliothèque des Romans*, patronée par d'Argenson, publiait l'*Histoire merveilleuse d'un enfant supposé fils de Louis le Hutin, et qui occasionna le premier effet de la loi salique pour la succession à la couronne dans la France occidentale, traduite du latin.* C'était un extrait, ou, pour mieux dire, le travestissement emphatique et déclamatoire d'un passage d'un livre du médecin franc-comtois Chifflet, sujet espagnol, contemporain de Louis XIV, laborieux antiquaire, qui s'est surtout signalé par ses diatribes contre la loi salique. En 1844, une charte latine de Nicolas le Rienzi, relative au même fait, et dont on lira la traduction plus loin, a été découverte dans une vente et a donné lieu à une instructive dissertation de feu M. de Monmerqué, sur Jean le Posthume. M. de Monmerqué n'a pas connu le manuscrit de Bréquigny, autrement il y eût trouvé une copie de cette charte dans les *Observations* de Gigli. Il n'en a pas moins développé dans sa conclusion les opinions probables de l'abbé de Radonvilliers. Il ne peut croire que Giannino Baglioni ait été réellement le fils du roi Louis le Hutin, et la raison qu'il en donne n'est peut-être pas bien péremptoire. Il n'est pas possible, suivant lui, que la lignée directe de Saint-Louis ait été brutalement interrompue par un crime en 1316, et que tous les rois qui se sont succédé sur le trône depuis cette époque, des rois comme Jean le Bon, Charles le Sage, Charles VII, Louis XII le Père du peuple, et François Ier n'aient régné que par le bénéfice de ce crime.

Aujourd'hui que nous n'avons plus à craindre de porter le trouble dans les dynasties par nos indiscrétions, captivé d'ailleurs par l'inté-

Digitized by Google

rêt que nous inspire le personnage de Giannino, nous avons compulsé tous les historiens originaux qui peuvent jeter quelque lumière sur les matériaux que nous avions déjà entre les mains, et nous avons essayé de rétablir pour l'histoire cette physionomie jusqu'alors inconnue. L'auteur mal informé d'une vie de Gigli, dans une moderne encyclopédie biographique, déclare sans hésiter que l'histoire de Giannino est une des nombreuses mystifications de cet écrivain. Nous voudrions en appeler de ce jugement sommaire, et nous espérons bien démontrer qu'après avoir subi la persécution et le martyre de la part de ses contemporains, Giannino Baglioni a du moins le droit de ne pas rester, suprême outrage, un exilé de l'histoire.

I

Au commencement d'octobre 1356, on apprit à Sienne qu'une grande bataille s'était livrée dans les plaines de Maupertuis, et que le roi de France, Jean de Valois, y avait été fait prisonnier par le prince Noir, fils aîné du roi d'Angleterre. Les Italiens d'alors n'aimaient pas la France ; c'était de là que leur étaient venus ces deux Charles qui leur avaient fait tant de mal, Charles d'Anjou, qui avait conquis Naples et la Sicile et envoyé Conradin à l'échafaud ; Charles de Valois, qui s'était emparé de Florence par une odieuse trahison et avait proscrit Dante Alighieri ; et ils se complaisaient à répéter les malédictions lancées par le poète gibelin contre la sinistre famille des Capétiens. On parlait de l'événement sur la place publique de Sienne, lorsqu'on vit s'avancer un frère prêcheur, nommé Bartolomeo, qui jouissait d'une grande réputation de science et de piété ; il se dirigea vers un des groupes, et prenant tout à coup la parole : « On va voir enfin, s'écria-t-il, ce qu'est ce roi prisonnier, et quels sont ses titres à la couronne de saint Louis ; le moment de la justice est arrivé ; les calamités qui s'appesantissent sur la France depuis vingt-cinq ans ne sont que le juste châtiment d'une longue infamie, car Jean de Valois n'est qu'un usurpateur, et n'a aucun droit au trône qu'il occupe ; le véritable, le légitime roi de France, c'est ici même, c'est à Sienne qu'il se trouve ; tout le monde le connaît : on l'appelle Giannino Baglioni ; on le croit fils du Siennois Guccio Baglioni, fils de Mino et cousin des Tolomei, et il est né en France, du roi Louis le Hutin et de la reine Clémence de Hongrie. » Et, comme chacun se montrait étonné de cette révélation inattendue, Fra Bartolomeo déploya une large feuille de parchemin et la lut à haute voix. C'était une lettre commençant par un long fragment de testament, que deux

Digitized by Google

moines augustins de France avaient adressée, deux ans auparavant, au fameux tribun Cola de Rienzi, et dont celui-ci avait délivré à Giannino Baglioni lui-même une double copie revêtue de son attestation forn elle et scellée de son propre sceau. Confesseur et ami de Giannino, Fra Bartolomeo avait eu communication de cette lettre, écrite en latin, et avait obtenu la permission de la copier. Voici ce qu'elle contenait :

« *Au nom du Christ. Amen.*

» Ceci est la teneur et l'énoncé de la déclaration dans laquelle on a rassemblé toutes les circonstances qui ont accompagné la substitution d'un autre enfant à l'enfant du roi Louis et de la reine Clémence, quelque temps après sa naissance.

» Le roi Louis était fils du roi Philippe, surnommé le Bel, qui eut trois fils et une fille ; celle-ci, nommée Isabelle, a épousé le roi d'Angleterre et a donné le jour à ce roi Edouard qui a fait et qui fait encore une si grande guerre à la France ; les trois enfants mâles ont été appelés : le premier Louis, le second Philippe le Long, le troisième Charles. Ils ont été tous les trois successivement rois de France, la couronne ayant passé de l'un à l'autre et aucun d'eux n'ayant laissé d'enfant mâle ; il faut toutefois en excepter le roi Louis, au fils duquel un autre enfant a été substitué, comme vous allez le voir. Après eux, a été couronné roi de France le seigneur Philippe de Valois, vu que l'on croyait mort cet enfant auquel un autre enfant a été substitué.

» Le roi Louis a eu deux femmes : de la première, qui était fille du duc de Bourgogne, il a eu une fille qui a été mariée au roi de Navarre et est devenue mère de trois fils qui ont été appelés, le premier Charles, le second Philippe, le troisième Louis. La seconde femme du roi Louis a été la reine Clémence, fille de feu Charles surnommé Martel, de la famille des rois de Pouille. A la mort du roi Louis, la reine Clémence était enceinte. Il fut alors réglé que le seigneur Philippe le Long tiendrait la couronne à la place du roi de France jusqu'au temps où la reine Clémence accoucherait ; si elle enfantait un fils, il gouvernerait le royaume jusqu'à ce que l'enfant eût atteint l'âge voulu où il saurait et pourrait régir et gouverner ; si c'était une fille, le seigneur Philippe serait légitimement couronné roi de France, parce qu'une femme ne peut succéder à cet héritage. A cette époque, ce seigneur Philippe le Long venait d'épouser la fille de la comtesse d'Artois, qui était alors la plus puissante dame qu'il y eut dans tout le royaume de France.

» A la mort du roi Louis, la reine Clémence était donc restée en-

Digitized by Google

ceinte. Il fut réglé à ce sujet, avec l'agrément du seigneur Philippe le Long, du seigneur Charles et des autres grands du royaume, que deux barons anciens, sages, honnêtes et les plus dévoués qui fussent alors à la couronne de France, seraient placés avec leurs femmes auprès de la reine Clémence, d'abord pour ne la point quitter et pour lui consacrer tous leurs soins ainsi qu'à l'enfant qui devait naître d'elle, et ensuite pour prévenir toute tromperie au sujet de la couronne, afin que nul ne pût dire que l'enfant était féminin s'il était masculin, que c'était un garçon si c'était une fille, qu'on le déclarât mort s'il était vivant, et vivant s'il était mort; en un mot, pour qu'aucune fraude ne pût être commise, et que la couronne appartînt à celui-là à qui elle revenait de droit.

» En ces conjonctures, la reine Clémence, veuve et enceinte, fit vœu à saint Jean-Baptiste, si elle enfantait un fils, de lui donner le nom de Jean en témoignage de sa vénération. Il plut à Dieu qu'elle enfantât un fils; elle lui donna le nom de Jean, et il fut tenu au baptême par la comtesse d'Artois, qui détestait l'enfant et ne désirait que sa mort pour que le seigneur Philippe le Long son gendre fût légitimement couronné roi de France. Le bruit courut donc, à l'instigation de la comtesse, que l'enfant n'était pas né viable et qu'il ne vivrait que quelques jours; elle en agit ainsi parce qu'il était dans ses intentions que l'enfant fût tué secrètement; une fois mort, comme le bruit s'était répandu partout qu'il ne vivrait pas, on n'accuserait personne d'un crime.

» Sur ces entrefaites, les deux barons qui avaient été chargés de la garde de l'enfant et de la reine, firent chercher une nourrice parmi les dames de la noblesse pour allaiter l'enfant. On trouva dans un monastère une jeune femme noble, qu'on appelait Mme Marie, et qui était fille d'un noble chevalier picard, nommé le seigneur de Créci. Elle venait de mettre au jour, vers le même temps que la reine Clémence, un enfant qu'elle avait eu d'un jeune Toscan, âgé d'environ vingt ans, nommé Guccio, fils de Mino, qui tenait un comptoir de banque à Neauffle-le-Vieux, pays non loin de Créci, et qui y prêtait de l'argent pour le compte de son cousin Spinello Tolomei.

» Guccio de Mino s'était lié d'amitié avec deux jeunes gens qui étaient frères par le sang, de père et de mère, de la dame Marie dont nous venons de parler. L'un d'eux se nommait Pierre, et l'autre Jean. Ils allaient souvent ensemble, chassant la bête ou les oiseaux, et étaient devenus si intimes qu'ils ne témoignaient aucune défiance à Guccio et le regardaient comme un frère.

» A force de vivre avec eux dans cette profonde intimité, Guccio s'éprit d'amour pour la demoiselle Marie, leur sœur, et elle pour

Digitized by Google

lui; elle était alors âgée de quinze ans; une servante s'entremit, et Guccio, secrètement, à l'insu de la mère de Marie, Mme Eliabel, à l'insu de ses frères (le père était mort), fit si bien qu'il la prit pour femme et lui donna son anneau. Il arriva que la dame fut enceinte; le temps vint où il ne fut plus possible de dissimuler la grossesse, et la mère et les frères voulurent savoir la vérité sur ce qui s'était passé. La jeune femme, qui les craignait, raconta la chose avec une grande confusion. Ils furent tous indignés contre Guccio, et lui firent dire de ne plus mettre le pied dans le pays; puis, pour cacher la honte de la famille, ils envoyèrent Mme Marie à Paris, dans un monastère de dames nobles, en mandant à l'abbesse, qui était leur parente, de vouloir bien garder secrètement Marie jusqu'à sa délivrance, et en la laissant libre de faire de l'enfant, fils ou fille, ce que bon lui semblerait, pourvu qu'on n'en entendît plus parler. Ils voulaient donner à croire qu'ils avaient marié leur sœur à un noble chevalier de leur pays. La jeune femme étant au monastère, donna le jour à un fils qu'elle nomma Jean. L'enfant venait de naître, lorsque les barons qui étaient chargés de la garde du fils de la reine Clémence décidèrent que, pendant la nuit et en secret, Mme Marie sortirait du couvent avec son fils, serait conduite au palais du roi, dans la chambre de la reine Clémence, et y resterait pour allaiter le fils du roi : nous pouvons dire le roi lui-même, puisqu'il l'était en effet.

» Les barons et les chevaliers français firent une grande fête de la naissance de leur maître. Il fut alors arrêté qu'au bout de dix ou douze jours l'enfant serait montré aux barons, aux chevaliers et aux autres grands du royaume pour que chacun rendît honneur et respect, comme il convenait, à son seigneur le roi. La comtesse d'Artois sollicita, comme une grâce particulière de la reine Clémence, qu'il lui fût permis de présenter elle-même l'enfant de ses propres mains, ce qui lui fut accordé. Mais les barons qui avaient été commis à sa garde, et qui craignaient que la comtesse d'Artois, en le prenant, n'imaginât un moyen de le tuer — ils pressentaient et ne prévoyaient que trop ses mauvaises intentions — décidèrent entre eux que le jour de la présentation, le fils de Guccio et de Mme Marie serait enveloppé dans les langes royaux, qu'on lui mettrait la couronne sur la tête et qu'on le montrerait à la place du roi. Tout ceci se faisait pour que le malheur, si malheur était commis, retombât sur cet enfant, et non sur l'enfant royal. Ainsi fut fait, et il en arriva que le fils de Guccio, présenté aux barons, mourut la nuit qui suivit. Quelques-uns dirent que c'était la comtesse qui en était cause, et qu'elle l'avait trop serré en le présentant au peuple; les autres dirent qu'elle lui avait mis du poison sur la langue; bref, de quelque manière que ce soit, l'enfant mourut.

Digitized by Google

» Les barons avaient attendu avec inquiétude pour voir ce que l'enfant deviendrait; le voyant mort, ils se dirent entre eux : « Nous venons de voir clairement et manifestement la méchante volonté de la comtese d'Artois et du seigneur Philippe; on croit, et l'on est convaincu qu'ils ont tué notre maître; mais, grâce à Dieu, ils n'en ont rien fait; trouvons maintenant un moyen de sauver l'enfant royal. » Ils se rendirent auprès de Mme Marie, lui dirent comment son son fils était mort et lui racontèrent leur stratagème et la cause pour laquelle ils en avaient agi ainsi. La dame se mit à se lamenter et à pleurer de toutes ses forces, en comprenant que c'était son fils qui était mort. Les barons la réconfortèrent tant qu'ils purent, en lui disant : « Vous êtes jeune, madame, et vous pourrez avoir encore bien des enfants; nous voulons que vous disiez que c'est le fils du roi lui-même et non le vôtre qui est mort. Celui qui est notre seigneur et le vôtre est en danger de mourir; il faut qu'il soit sauvé et que vous le nourrissiez à la place de votre fils, le plus secrètement que vous pourrez, jusqu'à ce que nous vous disions qu'il est temps de tout révéler; en récompense, vous pourrez être un jour la première dame du royaume, et placer vos enfants dans un haut rang, ainsi que toute votre famille. S'il en était autrement, cet enfant, qui est notre maître, mourrait tout comme le vôtre; vous auriez perdu à la fois votre fils et notre commun maître, et notre vie à tous serait grandement en danger. » La dame, en entendant ces paroles et en voyant qu'elle ne pouvait faire autre chose, consentit à leur volonté, et attesta par ses pleurs que le fils du roi était mort. Les barons et toute la cour en furent profondément affligés; mais on ne fit pas de grandes recherches sur la cause de cet événement, parce que ceux qui auraient dû les faire étaient ceux qui désiraient cette mort, et qu'ils savaient bien qui avait fait le coup; il s'agit ici du seigneur Philippe et de la comtesse.

» La reine était dans son lit, toujours souffrante de sa couche, et ne pouvait savoir que ce qu'on lui disait; elle croyait que son fils était véritablement mort; et même, bien qu'elle eût vécu dans son haut rang longtemps encore après cet événement, aucune personne, ni elle ni d'autres, n'en apprit rien de Mme Marie ou des barons, parce que ceux qui connaissaient l'affaire eurent toujours peur du roi qui régna après la subs itution, ainsi que de ceux qui lui succédèrent. Finalement le fils de Guccio fut enterré à la place du fils du roi : on l'honora royalement, et, comme à un roi, on lui éleva une statue. Quant à l'enfant qui était vraiment né du roi, il suivit sa nourrice et passa pour son fils; les deux barons qui voulaient son bien et son salut, avaient fait rentrer Mme Marie dans son monastère aussi secrètement qu'ils l'en avaient fait sortir. Elle le quitta plus

Digitized by Google

tard, retourna à Créci avec l'enfant, et y demeura avec ses frères sans jamais prendre d'autre mari, de même que Guccio ne prit jamais d'autre femme. Lorsque l'enfant fut arrivé à l'âge de neuf ou dix ans, Guccio, qui était à Paris et qui le croyait son fils, le fit demander pour le garder avec lui pendant quelques jours. Mme Marie, qui ne pensait pas qu'il allait le faire passer à l'étranger, le lui accorda. Mais Guccio l'envoya dans sa patrie, et Mme Marie ne le revit plus. Cependant elle redoutait toujours ceux qui gouvernaient, et cette grande crainte fit qu'elle garda le silence jusqu'à ses derniers moments. Elle appréhendait continuellement que l'enfant ne mourût ou qu'on ne l'envoyât dans des pays où on ne pourrait plus le retrouver. Enfin, quand ce fut la volonté de Dieu, elle termina sa sainte et honnête vie.

» Au mois de juin 1345, Mme Marie, se voyant sur le point de mourir, m'a fait demander, moi, frère Jourdain, d'Espagne, ermite de Saint-Augustin, religieux dans un couvent de frères dudit ordre, qui est situé dans le voisinage du château de Créci ; elle s'est confessée à moi, et, dans sa confession générale, m'a raconté tous les détails de cette affaire. Mme Marie est morte le même mois et a été enterrée dans notre couvent. Elle m'avait prié auparavant de vouloir bien, lorsqu'elle serait morte, me mettre à la recherche dudit enfant qui, selon elle, devait alors avoir de vingt-six à vingt-huit ans; si je le retrouvais vivant, je devais lui raconter tout pour qu'il apprît qui il était réellement, et qu'il sût, par conséquent, que la couronne royale lui appartenait légitimement.

» Quand cette dame fut morte, je me mis en quête de savoir ce qu'était devenu Guccio : j'espérais, le trouvant, trouver aussi celui qui se disait son fils. Je découvris que Guccio était mort à Celon, en Campanie, en 1340. Mais comme je redoutais le roi Philippe de Valois, qui régnait alors, je restai tranquille pendant plusieurs années, plongé dans une grande mélancolie et songeant toujours au devoir que je m'étais imposé. Ma conscience me reprochait bien de ne rien faire pour trouver cet enfant, mais la crainte que j'avais des souverains m'épouvantait, et je négligeais une chose dont j'aurais tant dû m'occuper. Je craignais fort aussi qu'il n'en arrivât quelque scandale ou quelque mal pour notre ordre ; autrement, s'il ne se fût agi que de moi, je me serais peu soucié de ma personne. car je ne crois pas avoir beaucoup à vivre. Cependant j'y pensais toujours ; enfin j'arrêtai ma volonté dans mon esprit, et je me dis que mieux valait exposer au danger et ma personne et mon ordre que de laisser périr un prince si grand et si juste, et d'abandonner la royale maison de France à une perpétuelle solitude, privée qu'elle était de son naturel et légitime seigneur par la suite d'une fraude. Ceux qui l'ont

Digitized by Google

commise ont agi, il est vrai, à bonne intention; mais il faut laisser tout cela de côté; le prince marche aujourd'hui pauvre et indigent, dépouillé de toute sa noblesse et de tout son éclat extérieur. Pour le royaume de France, depuis qu'on a substitué un autre enfant à son roi, il a toujours été troublé, tantôt par une grande peste, tantôt par des divisions intestines, tantôt par des guerres de paysans. Il est temps que Dieu mette fin à la grande misère de ce pays ainsi qu'à la pauvreté et à l'infortune de ce noble et grand prince qui est son légitime et son véritable roi, et que le monde soit renouvelé et ramené dans la voie de Dieu. Je me suis donc imposé ma tâche et j'ai tout mis en œuvre pour chercher celui que Dieu, j'en suis certain, n'a caché pendant si longtemps que pour le faire reparaître à son heure, et pour le charger de rétablir l'ordre dans l'univers et la paix dans le monde, et de conquérir la Terre-Sainte, qui est au-delà des mers, et Jérusalem; car je crois qu'il en sera ainsi. Mais m'apercevant que je vieillissais de plus en plus et que j'éprouvais de jour en jour une plus grande peine à marcher, je m'en suis remis du destin du royaume de France au frère Antoine, religieux du même ordre que moi, et homme d'une grande sainteté, qui a fait plusieurs fois le voyage de Rome, et je l'ai prié de se mettre en marche et de faire tout ce qui était possible pour découvrir ce roi, et pour lui faire savoir tout ce qui s'est passé. J'ai donné au frère Antoine la copie du testament de Mme Marie, qui se rapporte à ces événements; il l'a reçue avec un grand respect et m'a promis sous serment de s'employer de toutes ses forces à cette affaire. Il est parti de notre couvent de Créci, au mois de juillet 1354. »

« Frère Antoine a marché et a cherché aussi sagement et aussi adroitement qu'il a pu, mais il avait à peine abordé au pays d'Italie, à Porto-Venere, qu'il a plu à Dieu, qu'il tombât gravement malade et peut-être mortellement. Affligé d'une grande douleur en pensant qu'il n'avait pas encore découvert la vérité, ne connaissant aucun homme qu'elle pût assez intéresser pour qu'il consentît à s'en charger, craignant de mourir avant que tout ce qui s'est passé ne fût connu, sachant que le seigneur Nicolas, tribun de Rome, avait repris tout récemment son autorité, sachant en outre que c'était, ainsi qu'on le lui avait appris, un homme d'un grand sens et d'un grand cœur, il a pensé à lui faire tout savoir en lui envoyant par écrit le récit de ces événements; il l'a fait et le lui a envoyé. »

« Et nous, Nicolas, chevalier par la grâce du siége apostolique, sénateur illustre de la cité sainte, juge et capitaine du peuple romain, nous avons reçu cette lettre le 6 septembre 1354; nous avons bien examiné ce que nous écrivait le frère Antoine, nous nous sommes bien rendu compte de ce qui était contenu dans sa lettre et nous y

Digitized by Google

avons d'autant plus ajouté foi, que d'après tout ce que nous avons appris et entendu, c'est en effet par la volonté de Dieu que le royaume de France a été en proie pendant de longues années tant à la guerre qu'à des fléaux de toutes sortes, toutes choses que Dieu a permises, nous le croyons, en expiation de la fraude qui a été commise à l'égard de cet homme, et qui a fait qu'il a été plongé pendant longtemps dans l'abaissement et dans la pauvreté. Nous nous sommes appliqué de toutes nos forces à poursuivre cette œuvre; nous avons fait des recherches aussi secrètes et aussi sûres que possible, et nous avons découvert que cet homme avait été élevé à Sienne, qu'il y était connu sous le nom de Giannino de Guccio, et qu'il se croyait très véritablement le fils de Guccio. Giannino s'est présenté devant nous le jeudi 2 octobre 1354. Avant de lui parler de ce que nous avions à lui dire, nous lui avons demandé ce qu'il était, sa condition, son nom, celui de son père et toutes les choses qui le concernaient. D'après ce qu'il nous a répondu, nous avons trouvé que son langage s'accordait parfaitement avec ce que disait la lettre : ce que voyant, nous lui avons respectueusement révélé tout ce que nous avions appris. Comme nous savions qu'un mouvement se préparait à Rome contre nous, et que nous craignions de périr avant de lui avoir donné quelque appui ou quelque moyen pour recouvrer son royaume, nous avons fait copier toute cette lettre, et la lui avons remise en main propre, le samedi 4 octobre 1354 : nous l'avons scellée de notre sceau de la grande étoile, entourée des huit petites, avec le petit cercle au milieu, ainsi que des armes de la sainte Eglise et du peuple romain, pour que les vérités qu'elle contient en reçussent une garantie plus grande et pour qu'elles fussent connues de tous les fidèles. Puisse notre très pieux et très gracieux seigneur Jésus-Christ nous accorder une vie assez longue pour qu'il nous soit donné de voir triomphante dans le monde une cause aussi juste.

» Amen ! Amen ! »

II

Giannino Baglioni était en effet un notable citoyen de Sienne, et les Tolomei, auxquels il était allié, une des cinq plus illustres familles de la République, des banquiers et des marchands qui luttaient de richesse et de réputation avec les Médicis, les Cerchi et les Bardi, les premières maisons de Florence, orgueilleux au point de faire remonter leurs ancêtres jusqu'aux Ptolémées d'Egypte. Dante Alighieri avait rudement flagellé cette puérile vanité dans la Divine

Digitized by Google

Comédie, lorsque, divisant le neuvième cercle de l'*Enfer*, celui des traîtres, en quatre enceintes, il appelle la première *Caïna*, de Caïn, traître envers son frère ; la seconde *Antenora*, d'Anténor, traître envers sa patrie ; la troisième *Tolomea*, de Ptolémée, traître envers son hôte ; la quatrième *Giudecca*, de Juda, traître envers son Dieu. C'était aussi une fille des Tolomei, cette *Pia* « que Sienne vit naître et que la Maremme vit mourir » victime des soupçons de Nello della Pietra son mari, et qui s'était rappelée dans le *Purgatoire* au souvenir du poète. A ces illustrations un peu sombres, s'en ajoutaient d'autres plus glorieuses, une foule de littérateurs, d'artistes, de savants, de médecins. C'est surtout à titre de commerçants et de banquiers que nous avons à les mentionner ici. En 1309, ils avaient donné leur nom à une société puissante, la société des Tolomei de Sienne, comme nous l'atteste le contrat de fondation conservé au dépôt des archives de la ville. On y voit figurer, dans une liste de dix-neuf associés, cinq membres de cette famille : Andrea, Pietro, Federigo, Arsio et Larino ; quatre Baglioni leurs parents : Giacomo, Francesco, Matteo et Bartolomeo. L'acte, écrit en latin, les qualifie tous de citoyens et marchands siennois ; l'association commençait au 1er mai, devait durer trois ans et se donnait pour objet d'exploiter Sienne, Rome, la Provence, Gênes, Florence, Pise, Lucques, la France et les marchés de la Champagne et de la Brie, la mer et la terre et toutes les parties du monde. En 1315, la société des Tolomei existait encore, mais avec un nouveau contrat où la liste des associés avait subi quelques changements. Leur représentant à Paris était alors Spinello Tolomei, qui ne figure pas sur l'acte de 1309. Il avait fait venir auprès de lui son neveu, Federigo Baglioni, généralement désigné sous le diminutif abréviatif de Guccio, qu'il avait associé à sa maison, quoi qu'il n'eût encore que dix-huit ou vingt ans, et qu'il avait établi à Neauffle-le-Vieux à la tête de ses comptoirs. C'est alors que Guccio se lia avec les jeunes seigneurs de Créci, qui appartenaient à la célèbre maison de Châtillon, et épousa leur sœur. Neuf ans et demi après, en 1326, dans les premiers jours du mois de mai, arriva de France à Sienne chez Mino (Giacomo) Baglioni, un des membres de l'ancienne société des Tolomei, envoyé par son fils Guccio, un jeune garçon qui fut bientôt connu sous le nom de Giannino. Mino, qui pas plus que Guccio ne soupçonnait aucun mystère dans l'existence de cet enfant, le reçut chez lui comme son petit-fils et lui fit donner une instruction simple et pratique qui devait en faire un jour, comme de lui-même, un homme de banque, d'industrie et de commerce. D'ailleurs Mino, après avoir possédé de grandes richesses comme associé des Tolomei de France, s'était trouvé ruiné avec eux lors de leur fameuse faillite de 1316, année même de la naissance de Giannino.

Digitized by Google

De pareils accidents n'étaient pas rares à une époque où les juifs et les Lombards étaient surpris à chaque moment par d'injustes persécutions et où les rois altéraient les monnaies selon leur bon plaisir. Cependant, la faillite des Tolomei avait été si honorable, que le pape lui-même était venu à leur secours en publiant des bulles destinées à les indemniser de leurs crédits. Mais le riche Mino n'en avait pas moins été obligé de vendre ses palais et tous ses biens. Giannino, après avoir appris simplement à lire, à écrire et à calculer, dut d'abord gagner sa vie chez différents maîtres ; lorsqu'il eut acquis une certaine expérience, il tenta la fortune pour son propre compte et s'établit dans l'art de la laine, le dernier des arts majeurs. C'était alors une industrie puissante et prospère, que l'ordre des Humiliés avait importée en Italie deux siècles auparavant, et qui rapportait à cette époque à la république de Sienne, celle qui avait pris l'avance dans l'emploi des laines d'Angleterre et dans le perfectionnement des métiers et qui approvisionnait tout le Levant, un revenu de 600 sequins, 4 livres par pièce de drap exportée. Dans les républiques toscanes, qui n'étaient pas aristocratiques comme les républiques lombardes, l'industrie était le chemin, non-seulement de la richesse, mais encore des dignités et des honneurs. Les nobles étaient exclus à Sienne de la seigneurie des Neuf en punition de leurs anciens excès ; les prieurs ou chefs des arts majeurs y étaient seuls admis. Giannino Baglioni, qui devait être élu plus tard à cette dignité, arriva rapidement, par son adresse et sa probité, à la fortune et à la considération. Le 13 juin 1342, il épousa Giovanna Vivoli, fille d'un marchand siennois, Nicolo Vivoli, qui mourut six ans après, emportée par la peste noire. Resté veuf avec trois fils, Gabriel, Daniel et Camille, il se remaria au mois de janvier de l'année suivante avec Necca (Francesca) Agazzano, fille d'un autre marchand de Sienne nommé Vanno di Ghello Agazzano ou della Gazzaia. En 1350, année du jubilé, il se trouvait camerlingue ou trésorier de l'hôpital de Notre-Dame de la Miséricorde, dont le recteur, Bonaventura Ugolini, lui témoigna toujours la plus grande bienveillance. Un gentilhomme français, nommé Guillaume de Paris, l'y vit en se rendant en pélerinage à Rome, et lui fit part de certains bruits qui couraient sourdement en France au sujet de la disparition mystérieuse du petit roi Jean. Il ne se doutait pas que ces événements auraient une si grande influence sur sa destinée. Il continua pendant plusieurs années à vivre tranquillement à Sienne, heureux et estimé, et s'occupa parfois, dans ses loisirs, à composer d'agréables poésies, qui n'ont malheureusement pas été conservées, mais qui l'ont fait mettre, par Crescimbeni, sur la même ligne que Dante, Pétrarque, Bocace, les trois Villani et Guido de Pise, les créateurs de la langue italienne.

Digitized by Google

Mais voici qu'au mois de septembre de l'année 1354, des inconnus se présentèrent chez lui ; le sénateur de Rome, Nicolas de Rienzi, les avait envoyés à Sienne pour y prendre des informations sur Giannino Baglioni et pour le prier, s'ils le découvraient, de se rendre à Rome, où le célèbre tribun avait d'importantes révélations à lui faire. Giannino, qui ne voyait probablement en Nicolas de Rienzi, comme beaucoup d'Italiens d'alors, qu'un illuminé et un charlatan, craignit une mystification et répondit qu'il n'irait à Rome que sur une invitation formelle écrite de la main même du sénateur. Les messagers repartirent, lui promettant qu'il serait satisfait.

Le passé du tribun ne justifiait que trop les appréhensions de Giannino. L'homme qui avait rétabli à Rome en 1347 la vieille république des temps anciens, le bon état, *il buono stato*, comme il disait, par le prestige de sa puissante et persuasive éloquence et qui avait tenté de reconstituer l'unité de l'Italie, non plus au profit du pape, comme le voulaient les guelfes, ou au profit de l'empereur d'Allemagne, comme le voulaient les gibelins et comme l'avait rêvé Dante, mais au profit des Italiens qu'il avait voulu réunir tous en une puissante confédération, ne jouissait plus alors de sa popularité d'autrefois. Chassé de Rome, traqué dans les Apennins, livré au pape par l'empereur, son hôte, il avait été condamné à mort, puis gracié, et était revenu à Rome avec le titre de sénateur, en compagnie du cardinal Albornoz, qu'il devait aider à ramener de force les Romagnes sous la domination du Saint-Siége. C'est sur ces entrefaites qu'il reçut la lettre des deux frères augustins Jourdain et Antoine. L'histoire merveilleuse qu'elle lui révéla lui suggéra l'idée d'un de ces coups de théâtre qui lui avaient si bien réussi jadis ; il pensa à justifier le titre pompeux qu'il se décernait anciennement, de *vengeur des opprimés*, en restituant le royaume de France à son souverain légitime. Fut-il de bonne foi ? La lettre lui arriva-t-elle véritablement ou la fit-il fabriquer ? Nul ne saurait le dire ; du reste, la singularité de l'événement n'avait rien qui pût l'étonner. On était au temps des naissances mystérieuses ; Cola lui-même, aux jours de sa puissance, avait rougi d'être le fils d'un cabaretier du Rione, et bien qu'il n'eût pu se dispenser de se faire appeler à la manière italienne du moyen âge, Cola di Rienzo (Nicolas, fils de Lorenzo Gabrini), il s'était fait passer pour un fils adultérin de l'empereur d'Allemagne Henri VII. Lorsque les gens qu'il avait envoyés à Sienne lui eurent rapporté la réponse de Giannino, il lui écrivit sur-le-champ la lettre suivante :

Digitized by Google

« *A noble et sage homme Giannino de Guccio de Mino, à Sienne, notre très cher ami.*

» Très cher ami, nous avons envoyé des messagers à votre recherche avec mission de vous prier, s'ils vous rencontraient, de vouloir bien vous rendre à Rome auprès de nous. Ils nous ont rapporté qu'ils vous avaient en effet découvert à Sienne, mais que n'ayant pu vous montrer une lettre de nous, ils n'avaient pu vous déterminer à venir nous voir. Comme il n'était pas certain qu'on vous découvrirait, nous ne vous avions pas écrit; mais maintenant que nous savons où vous êtes, nous vous prions de venir nous trouver en toute diligence et dans le plus grand secret aussitôt que vous aurez reçu notre lettre. Et pour que vous puissiez y ajouter foi, nous l'avons confirmée de notre seing. »

La lettre était datée du Capitole, du jeudi 18 septembre 1354 et signée « Nicolas, chevalier du peuple de Rome, par la grâce du Saint-Siége apostolique, sénateur illustre, capitaine et défenseur de la cité. »

Giannino la reçut à Sienne quatre jours après, le lundi 22 septembre et n'hésita plus à se rendre à Rome; il fit ses préparatifs de voyage en toute hâte et dans le plus grand secret comme le lui avait recommandé Cola, et partit un soir déguisé en soldat et le visage caché sous une longue barbe. Il n'emmenait avec lui qu'un seul compagnon de route, messire Angelo Guidarelli, un notaire de Sienne, en qui il avait la plus grande confiance.

Le jeudi au soir, 2 octobre, les deux voyageurs arrivèrent à Rome et descendirent dans une auberge au champ de Fiore. Lorsque la nuit fut tout à fait venue, l'un d'eux sortit accompagné de l'hôtelier, qui lui servait de cicerone et se dirigea vers le Capitole. C'était le moment du souper. Trois tables somptueuses étaient dressées dans une vaste salle; à l'une d'elles, placée sur une estrade, était assis seul le sénateur Cola de Rienzi; douze à quinze personnes mangeaient à chacune des deux autres. Giannino, introduit, alla droit au sénateur, s'agenouilla devant lui et lui présenta sa lettre. Cola le reconnut aussitôt et le fit conduire sur-le-champ dans une chambre voisine; quelques instants après il se levait de table et se rendait auprès de lui. Lorsqu'ils furent seuls, Giannino, sur l'invitation de Cola, ôta sa fausse barbe et promit sous la foi du serment de répondre en toute sincérité à ses questions.

Cola l'interrogea alors sur sa famille, sur l'époque et le lieu de sa

Digitized by Google

naissance, sur la manière dont il avait passé les premières années de sa vie, sur les circonstances dans lesquelles il avait quitté la France et était revenu à Sienne; puis voyant que ses réponses s'accordaient avec la lettre du frère Antoine, il se leva, se prosterna devant lui et lui baisa le pied droit. Giannino surpris essaya, mais en vain, de se soustraire à ces honneurs inattendus : « Que suis-je donc, s'écria-t-il, pour que vous me traitiez avec un tel respect? — Vous êtes le roi de France, lui répondit Cola, et c'est ainsi que tout le monde doit vous traiter désormais. Vous n'êtes pas l'homme que vous croyez être : je vous le répète, vous êtes le légitime roi de France, le véritable fils du roi Louis X et de la reine Clémence de Hongrie; un autre enfant a été mis à votre place quelques jours après votre naissance. » Et comme Giannino ne paraissait pas convaincu, il se mit à lui lire le testament de Mme Marie de Créci, femme légitime de Guccio Baglioni, que Giannino avait jusqu'alors regardée comme sa mère. Puis, comme le Siennois doutait toujours, Cola appela à son aide ses souvenirs d'antiquaire et d'érudit, et évoqua les nombreux exemples que fournit l'histoire de personnages qui avaient été condamnés à périr dans leur enfance, et qui, arrachés providentiellement à la mort, avaient reparu dans la suite; il lui cita ainsi Moïse et Joas chez les Hébreux, Œdipe chez les Grecs, Pâris chez les Troyens, Romulus chez les Romains, Cyrus chez les Perses; chez les Francs, dans la véritable patrie de Giannino, Clodoald, fils de Clodomir, devenu saint Cloud, et tout récemment, au siècle précédent, à Naples, Conradin, que des messagers de Manfred avaient cru empoisonner chez sa mère, et qu'une miraculeuse prévoyance de celle-ci avait sauvé. Ces exemples étaient là pour attester la vraisemblance et la réalité de ce qui venait d'être révélé à Giannino; deux fidèles barons lui avaient substitué l'enfant de la nourrice pour le soustraire aux embûches de la comtesse d'Artois et de son gendre, et le malheureux enfant était mort. L'occasion de mettre en avant les droits du fils posthume de Louis le Hutin s'était bien présentée à la mort de son oncle Philippe V le Long, décédé sans postérité mâle; mais la jeunesse de l'enfant, qui n'avait alors que six ans, n'avait pas fait juger le moment propice; son autre oncle, Charles IV le Bel, était mort de même sans postérité mâle six ans après; mais l'enfant n'avait encore que douze ans, et sa nourrice et les deux barons n'avaient pas osé parler, voyant qu'ils auraient peu de chance de le faire reconnaître. Philippe VI de Valois était monté sur le trône à son tour; puis il était mort après un règne de vingt-deux ans; on n'avait pas encore parlé du fils posthume de Louis le Hutin, mais parce qu'alors les deux barons n'existaient plus. Cependant, s'ils n'avaient rien osé dire tout haut de leur

Digitized by Google

vivant, ils avaient consigné leur secret dans leurs testaments, et ils avaient chargé l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis, qu'ils en avaient constitués les dépositaires exécuteurs, d'instruire le jeune prince qu'ils avaient sauvé des motifs de leur conduite. Redoutant comme eux le prince qui régnait, l'évêque et l'abbé n'avaient pas non plus osé parler, et avaient, par conséquent, tenu secrets les noms des deux barons. Mais la nourrice, Marie de Créci, femme légitime de Guccio Baglioni, avait tout révélé au frère Jourdain, son confesseur, un vieux moine d'un couvent d'augustins, situé dans le voisinage de Créci, qui avait une grande réputation de sagesse et de sainteté. Séparée par force de son mari, elle était venue achever ses jours au château de Créci auprès de ses frères, Philippe et Jean, deux fidèles serviteurs du roi Philippe de Valois, qui les arma chevaliers sur le champ de bataille après sa défaite en cet endroit. Se voyant sur le point de mourir, elle avait raconté au frère Jourdain la disparition mystérieuse et le départ subit du jeune enfant qui passait pour son fils, et dont elle n'avait plus jamais entendu parler. Elle avait, en outre, prié le moine de se mettre à sa recherche et de lui révéler le secret de sa naissance s'il parvenait à le découvrir ; il devait aussi instruire le pape de tout ce qui s'était passé pour qu'il donnât au fils du roi de France aide et protection, ainsi qu'il le devait à tous les princes dépossédés en sa qualité de chef des chrétiens. A l'appui de ses assertions, elle lui avait confié son testament, daté du mois de juin 1345, puis elle était morte dans le courant du même mois, et avait été enterrée dans le couvent même du frère Jourdain.

Le moine avait été d'abord très embarrassé de sa mission ; il avait attendu la mort du roi Philippe de Valois, et lorsqu'elle était arrivée, le 22 août 1350, il avait encore gardé le silence, mais il avait fait, dès lors, part de son secret à un autre moine de son couvent, nommé Antoine, et en avait ensuite parlé à plusieurs des seigneurs qui se rendaient à Rome pour le jubilé. Ceux-ci, qui ne savaient au juste de quel côté diriger leurs recherches, avaient pris des informations dans toutes les villes qu'ils avaient visitées ; à Lucques, ils avaient interrogé le recteur de l'hôpital ; à Rome, ils s'étaient adressés aux deux sénateurs et à plusieurs personnages de distinction, et ils n'avaient pu se procurer aucun renseignement sur le fils de Guccio Baglioni. Deux ans s'étaient écoulés ainsi sans résultat ; le frère Jourdain, vieux et infirme, s'en était remis alors au frère Antoine du soin de faire à sa place le voyage d'Italie, et lui avait remis la copie du testament de Marie de Créci, où se trouvaient rapportées les circonstances de la substitution. Le frère Antoine était tombé dangereusement malade à Porto-Venere, et, craignant de mourir

Digitized by Google

avant de s'être acquitté de sa mission, il en avait écrit à Cola de Rienzi.

Le sénateur de Rome ajouta qu'il avait reçu la lettre le 17 septembre, et qu'il en avait éprouvé une grande joie en ce qu'il y avait trouvé une occasion de réparer une grande injustice. C'est alors qu'il avait envoyé des messagers à Sienne, en écrivant en même temps au moine qu'il avait commencé ses recherches; du reste, il se rappelait que deux ans auparavant, pendant qu'il était encore à Avignon prisonnier du pape, il avait entendu parler de ces événements mystérieux. Le père Antoine, rétabli de sa maladie, était reparti pour la France.

Giannino dut enfin se rendre et s'en remettre pour la conduite de ses affaires à la prudence de Cola. La conférence dura encore une grande partie de la nuit, et il fut arrêté que Giannino se laisserait conduire au château Saint-Ange, où il serait traité avec les plus grands honneurs, et que Cola inviterait sur-le-champ par lettres le pape, l'empereur et tous les souverains de la chrétienté, à lui envoyer à Rome des ambassadeurs pour y recevoir une communication de la plus haute importance. Lorsqu'ils seraient tous rassemblés, Cola leur montrerait tout à coup Giannino revêtu des ornements royaux, et le leur présenterait comme le véritable roi de France, en leur faisant entendre que c'était un impérieux devoir pour tous les princes de lui faire rendre son héritage. Cola de Rienzi se trompait d'époque; il oubliait qu'il n'était plus au temps de son premier tribunat.

Lorsque le moment de quitter son hôte fut venu, Giannino reprit sa fausse barbe et retourna à son auberge, escorté par des gens de Cola. Il est permis de croire que le sommeil, cette nuit-là, ne visita guère ses paupières. C'était en effet une chose étrange que celle qu'il venait d'apprendre. Pendant trente-huit ans il s'était cru le fils d'un banquier de Sienne et avait vécu heureux, tranquille et considéré, sans ambition et sans orgueil; puis tout d'un coup on lui révélait qu'il était fils de roi et roi dépossédé, et qu'il avait un royaume à revendiquer. On lui en donnait des preuves irrécusables. Le pauvre Giannino eût mieux fait de n'y pas croire; il se serait épargné les cruelles péripéties que devait désormais traverser son existence aventureuse.

Le jour suivant, Giannino sortit seulement pour aller avec Angelo faire ses dévotions à l'église voisine, et attendit jusqu'au soir qu'on vînt le chercher de la part du sénateur. Cette fois Cola le fit asseoir à sa table et le traita avec un respect qui étonna tout le monde. On questionna Angelo sur le soldat étranger, car Giannino était revenu sous son déguisement, mais le notaire répondit qu'il s'était engagé

Digitized by Google

sous serment à ne rien révéler des secrets de son maître. Le souper terminé, Cola et Giannino se retirèrent et eurent encore un assez long entretien. Mais le sénateur était triste et soucieux ; le peuple de Rome murmurait sourdement contre lui et tramait une conspiration qui allait peut-être l'emporter ; déjà même, dans la crainte d'une attaque, il avait rappelé de Palestine le capitaine Riccardo, qu'il avait envoyé contre les Colonna pour les soumettre. Comme il craignait, en cas de malheur, de laisser Giannino dans l'embarras sur la manière d'user des révélations qu'il lui avait faites, il lui donna des lettres de présentation pour le cardinal Albornoz, qui résidait à Montefiascone, et lui promit de lui faire expédier pour le lendemain deux copies authentiques et revêtues de son sceau du testament qui révélait le mystère de sa naissance et de sa disparition, pour qu'il en gardât toujours une avec lui et déposât l'autre en lieu sûr. Le lendemain, Giannino revint au Capitole, prit congé de Cola et, muni de ses papiers, partit pour Montefiascone, toujours accompagné d'Angelo. Ils marchèrent quelque temps sans aventure. Mais Giannino s'étant arrêté quelques instants sur la route, à la porte d'une auberge pour s'y rafraîchir, sans toutefois descendre de cheval, un soldat siennois, qui se trouvait là par hasard avec plusieurs de ses camarades, le reconnut à sa voix. Il prit à part Angelo et lui dit : « Dites à cet homme de ne pas s'arrêter ; on l'a vu plusieurs fois au Capitole avec Cola ; il pourrait lui arriver malheur comme à lui ; le cardinal Giovanni Colonna et son parent Stefano ont résolu de le perdre ; on nous a fait venir plus de deux cents de Toscane à cet effet. » Angelo répondit au soldat qu'il se trompait ; mais celui-ci insista tellement que le notaire n'osa se dispenser d'avertir son maître. Giannino retourna sur-le-champ à Rome, rapporta à Cola les paroles du soldat et le conjura de sortir du Capitole et de se retirer dans un lieu sûr jusqu'à ce qu'il eût reçu les secours qu'il attendait du légat. Cola répondit qu'il n'en ferait rien, et ordonna à Giannino de partir sur-le-champ, pendant qu'il en était temps encore. On était au samedi soir.

Le dimanche 5 octobre, Giannino arriva à Montefiascone à l'heure du dîner. Il trouva Albornoz à table et lui remit les lettres de Cola. Le cardinal donna aussitôt l'ordre à toutes les troupes dont il disposait de se préparer à marcher sur Rome le jour suivant pour porter secours au sénateur. Il se mit lui-même à leur tête, et entra le mardi dans Orvieto, accompagné de Giannino. Le mercredi, on y apprenait que Cola de Rienzi avait été tué à Rome la veille.

Giannino, voyant son protecteur mort et jugeant la partie perdue pour lui, quitta secrètement le légat et reprit le chemin de Sienne après avoir fait promettre à Angelo de garder le silence sur tout ce

Digitized by Google

qui s'était passé. Cependant, quelque temps après, il racontait tout lui-même au frère Bartolomeo son confesseur, lui montrait la copie du fameux testament, et lui faisait part des confidences qu'il avait reçues à l'hôpital de la Miséricorde, l'année du jubilé, du chevalier Geoffroi de Paris. Fra Bartolomeo ne s'en montra pas étonné ; il était venu jadis à Paris pour y faire des études, et il se rappelait que de sourdes rumeurs avaient couru dans le public au moment où les événements s'étaient passés. Ils convinrent tous deux de tenir la chose secrète jusqu'à ce qu'une bonne occasion se présentât, mais le trop expansif Giannino ne put s'empêcher de s'en ouvrir à plusieurs de ses amis, et nous avons vu comment le moine en avait parlé publiquement à la nouvelle de la captivité de Jean de Valois.

Il arriva alors ce qui arrive généralement en pareille occasion : quelqu'un révèle tout haut un fait ignoré, et chacun se rappelle à l'envi mille circonstances qui ont trait à ce fait, et dont l'importance avait autrefois échappé. Plusieurs vieillards, qui avaient voyagé en France au temps de Philippe le Bel et de son fils, rapportèrent qu'en effet ils avaient entendu dire que des événements mystérieux avaient suivi la mort du roi Louis X. Une foule de gens accoururent visiter Giannino et le féliciter de sa haute fortune. Affligé plutôt que flatté de toutes ces démonstrations, il reprocha à Bartolomeo son indiscrétion, et ne parla de ce qui le concernait que pour nier ce que l'on en disait, ou pour supplier chacun de n'en point parler. Mais les négociants siennois étaient trop fiers de compter le légitime roi de France parmi leurs concitoyens ; ils ne voulurent point tenir cet honneur secret et en écrivirent à leurs correspondants de tous les pays. Le frère Antoine et le frère Jourdain, qui n'osaient plus rester en France depuis que l'on y savait qu'ils avaient écrit à Nicolas de Rienzi, et qui s'étaient rendus à Palerme, d'où ils comptaient s'embarquer pour faire le pèlerinage du saint-sépulcre, y apprirent ce qui se passait à Sienne. Ils écrivirent aussitôt à la commune, à la seigneurie des Douze, récemment augmentée de trois membres, et à l'évêque Azzolino Malevolti, tout ce qu'ils savaient au sujet de Giannino, et leur envoyèrent en même temps, pour corroborer leur témoignage, et la copie de la lettre que le frère Jourdain avait adressée à Rienzi, et celle que celui-ci avait adressée au Père Antoine, à Porto-Venere. Ils écrivirent de même à Giannino pour l'exhorter à prendre bon courage, sans toutefois négliger de se recommander à lui pour l'avenir.

Cependant le conseil de la république s'étant mis à délibérer sur ce qu'il avait à faire, décida qu'on reconnaîtrait publiquement Giannino pour roi de France, et qu'on mettrait tout en œuvre pour lui faire recouvrer son royaume ; il fut arrêté en même temps que son

Digitized by Google

nom serait retiré des bourses où il était déposé parmi ceux des Siennois qui pouvaient être appelés dans l'année à la seigneurie des Douze, qu'on lui donnerait pour la garde de sa personne quelques soldats de la garde de la seigneurie, qu'on lui allouerait une pension sur les revenus publics, et qu'on lui formerait un conseil de six des principaux citoyens de la république pour veiller à ses intérêts, et pour se charger d'informer le pape, l'empereur, les rois de Naples, de Hongrie, d'Angleterre, de Navarre, et les trois états, noblesse, clergé et tiers du royaume de France, de l'existence du fils de Louis le Hutin.

Spinello Tolomei, Vanni Malevolti, Brandolisi Piccolomini, Giovanni Salimbeni, Agnolo Forteguerra et Giovanni Mazocci, capitaine du peuple et gonfalonier de justice, furent nommés tout aussitôt pour former le conseil. Giannino, informé officiellement de ces résolutions, voulut s'y soustraire en niant les faits; mais les Siennois insistèrent tellement, qu'il confessa tout, montra ses papiers, raconta ses relations passées avec Rienzi et avec le seigneur de Hautpas, frère du roi de Navarre, et promit de se laisser guider au milieu des circonstances actuelles et d'exécuter ponctuellement ce qu'on lui prescrirait. Fra Bartolomeo, envoyé à Rome, où il connaissait un grand nombre de citoyens influents, se rendit auprès des deux sénateurs Pietro Colonna et Niccolo Aniballi, et auprès du vicaire du pape, Ponzo Perotto, évêque d'Orvieto, les décida à convoquer extraordinairement le grand conseil, et y fit la lecture du testament de Marie de Créci et des autres papiers de Giannino. Les sénateurs, prenant ensuite la parole, déclarèrent que les événements qu'on venait de leur révéler ne leur étaient pas inconnus, qu'ils en avaient été informés avant Cola lui-même, et dès l'année du jubilé, et qu'ils allaient en écrire sur-le-champ à la république de Sienne, pour en certifier la vérité par leur témoignage. La lettre des sénateurs et du vicaire du pape fut reçue à Sienne, le 6 mai, comme l'attestent ses archives. Giannino y était toujours traité avec les plus grands honneurs, ainsi que toute sa famille, gardé et entretenu comme un prince. Mais l'enthousiasme ne tarda pas à se calmer avec la réflexion. Les négociants siennois faisaient un grand commerce avec la France, et beaucoup d'entre eux s'y enrichissaient : ils songèrent que si la république appuyait hautement les prétentions de Giannino, il pourrait en arriver malheur à tous les Siennois établis en France; qu'ils risqueraient pour le moins d'y perdre leurs biens et leur liberté, peut-être même leur vie, et qu'il était plus avantageux pour eux de conserver toutes ces choses, qui étaient bonnes et certaines, que de tenter de restituer un trône à son légitime possesseur, fût-il même leur concitoyen, ce qui était de soi une chose très incertaine, ainsi que les

Digitized by Google

bénéfices qu'ils en pouvaient attendre ; ils firent prévaloir hautement ces considérations, et telle fut l'impression qu'elles produisirent, que les décisions qu'on avait prises furent révoquées ; on n'envoya aux souverains ni députés ni lettres en faveur de Giannino ; on lui retrancha la pension qu'on lui avait en quelque sorte imposée ; on fit le silence et la solitude autour de lui. Mais on l'avait fait sortir malgré lui de son repos ; il ne voulut pas y rentrer. Il trouva que l'affaire avait fait trop de bruit et qu'il ne pouvait, sans mentir à son sang, revenir sur ses pas. Il ne vivait pas à une de ces époques où il est de la plus vulgaire sagesse de baisser la tête devant la prescription du fait accompli, quelque injuste qu'il soit ; on lui avait dit, on lui avait prouvé qu'il était le fils d'un roi de France ; la couronne était un meuble de famille, une propriété que l'on croyait tenir de Dieu ; le fils, légitime héritier de son père, ne pouvait accepter qu'il en eut été dépouillé pour toujours ; et il croyait de son devoir de revendiquer son héritage en entier dans toute circonstance. Les obstacles étaient nombreux, il est vrai ; mais ils ne faisaient qu'exciter le courage de Giannino. Puisque Sienne, sa patrie adoptive, lui retirait son appui, il était résolu à marcher seul, à chercher seul des appuis et des protecteurs et à faire le sacrifice non-seulement de ses biens, mais encore de sa vie ; il pouvait bien espérer qu'il serait plus heureux que Conradin ; mais quelle que fût la destinée qui lui était réservée, il ne serait pas dit que le petit-fils de Philippe le Bel avait abandonné lâchement l'entreprise périlleuse et hardie à laquelle les événements l'avaient appelé.

Il écrivit au pape Innocent VI, ainsi qu'aux rois d'Angleterre, de Navarre et de Hongrie, ses parents, leur exposa ce qui lui était arrivé, leur adressa en même temps une copie des pièces qui établissaient sa naissance et ses droits, réclama leur assistance, pour les faire reconnaître et attendit. Il se confiait dans ce qu'il croyait son droit ; il espérait que tous les princes brûleraient de réparer l'injustice dont il avait été la victime et ne supposait pas que tous, avant de prendre son parti, calculeraient d'abord s'il y avait pour eux quelque avantage personnel à en retirer.

La pape d'Avignon, Innocent VI (Etienne d'Albert), un Limousin qui avait été profes eur de droit civil à Toulouse, était trop occupé à poursuivre le rétablissement de l'autorité pontificale à Rome et dans la Romagne pour examiner si les prétentions de Giannino étaient légitimes ; d'ailleurs le roi Philippe de Valois et le roi Jean lui avaient témoigné trop de déférence dans maintes visites, et il en attendait trop de services contre les routiers qui le menaçaient sans cesse, pour leur susciter des embarras en soutenant contre eux un compétiteur qui pouvait ne pas triompher. Le roi d'Angleterre,

Digitized by Google

Edouard III, faisait, depuis vingt-cinq ans, la guerre à la France, mais c'était pour son propre compte, et il devait être naturellement peu disposé à appuyer un prétendant dont les droits primaient les siens, s'ils étaient reconnus. Pour le roi de Navarre, Charles le Mauvais, il était en prison depuis le 3 avril 1356. Si l'on en croit le chroniqueur siennois Sigismundo Tizio, le roi Jean l'avait fait arrêter sachant qu'il avait l'intention de se déclarer pour Giannino; selon nos historiens, il le retenait captif pour avoir traité avec le roi d'Angleterre et pour avoir fait assassiner le connétable de La Cerda. Un seul prince répondit au prétendant, ce fut le roi Louis de Hongrie, qui le félicita de sa naissance et lui donna dans sa lettre le titre de roi. Mais il était occupé en ce moment à faire la guerre au roi de Bosnie et aux Vénitiens et avait besoin de tous ses soldats. C'était pourtant la première chose qu'il fallait songer à se procurer. Les continuelles attaques dont Sienne avait été l'objet depuis plusieurs années, de la part des condottieri, avaient démontré par expérience où l'on en trouvera t. Deux chefs de bande étaient alors en Toscane, disposant d'un gros corps d'infanterie et de cavalerie. Il se rendit auprès d'eux pour leur faire des ouvertures, mais ils venaient justement de s'engager pour six mois, le premier au service du marquis de Montferrat, Jean II Paléologue, qui faisait depuis deux ans la guerre à l'archevêque seigneur de Milan, Jean Visconti; le second au service de Jean Visconti d'Oleggio, seigneur de Bologne. Il est probable que les offres de Giannino ne leur parurent pas assez avantageuses, car ils ne se fussent pas gênés de rompre leurs premiers engagements, ce dont ils ne se faisaient jamais faute quand ils y trouvaient leur intérêt. Il retourna alors à Sienne, où il se décida bientôt à se rendre en personne auprès du roi de Hongrie, comme on lui en donnait le conseil.

Il partit de Sienne le 2 octobre 1357, emportant avec lui tous ses papiers, 250 écus d'or dans une bourse et 2,600 ducats cousus dans ses vêtements, accompagné d'un gentilhomme distingué, nommé Bando (Alibrando) Albizzeschi, et de quatre écuyers. Après avoir passé par Bologne, où Jean d'Olleggio lui fit grand accueil, il se dirigea sur Venise, où l'attendaient plusieurs de ses amis, et le fameux condottiere allemand Conrad de Lando, qui avait pris le commandement de la grande compagnie après l'exécution de Fra Moriale, et s'était rendu la terreur de l'Italie. C'était un rude allié que Giannino se promettait bien de sonder; mais on lui représenta que Lando était en mauvaise réputation à Venise, qu'on l'y savait dévoué au roi de Hongrie, sous qui il avait servi lors de l'expédition conduite par ce dernier contre Jeanne de Naples; le roi de Hongrie était en ce moment en guerre avec la république et faisait assiéger depuis

Digitized by Google

près d'un an, par le ban de Croatie, la turbulente ville de Zara, révoltée déjà sept fois contre Venise; si Giannino se mettait ostensiblement en relation avec Lando, on le prendrait comme lui pour un agent du roi Louis, venu dans le dessein de tramer quelque intrigue; déjà même le bruit courait qu'il était son parent. Giannino crut plus prudent de ne pas voir le condottiere à Venise.

Un jour qu'il assistait à la messe dans l'église de Saint-Marc, il fut abordé par un homme qui s'annonça à lui sous le nom de Daniello. Fils d'un juif de Bude qui faisait le commerce des pierres précieuses, il avait émigré en Autriche lorsque les juifs avaient été expulsés de Hongrie, et était venu se fixer avec toute sa famille à Naustatt (*citta nuova*), à quarante milles de Vienne. Son père l'avait envoyé plusieurs fois chez les divers peuples de l'Asie pour échanger des bijoux contre des étoffes, et il avait rapporté de ses nombreux voyages, outre une grande habileté dans son commerce, la connaissance du hongrois, de l'allemand, de l'esclavon, du latin, du tartare et de l'arabe. Il s'était ensuite converti pour rencontrer moins d'entraves dans ses opérations, et avait alors quarante-cinq ans. Il pria Giannino de venir avec lui dans un endroit retiré de l'église, lui disant qu'il avait à lui parler en secret. Giannino le suivit, et lorsqu'ils furent seuls, Daniello lui déclara qu'il savait qui il était, qu'il avait déjà beaucoup parlé de lui en Hongrie, en Bosnie, en Asie et surtout en Autriche, où s'étaient réfugiés un grand nombre de juifs hongrois, et qu'il était en mesure de lui faire prêter par eux de grosses sommes d'argent pour son entreprise, s'il voulait s'engager à leur ouvrir plus tard la France et à les y traiter favorablement. Giannino accepta ces offres avec empressement, promit de faire tout ce que sa religion lui permettrait, et dit à Daniello qu'il avait sa parole et pouvait entamer les négociations sur-le-champ. Daniello lui répondit qu'elles étaient déjà commencées; qu'il était venu tout exprès à Venise pour lui en faire part, et que, s'il ne l'y avait pas rencontré, il se serait mis à sa poursuite jusqu'à ce qu'il l'eût découvert. Il lui dit ensuite qu'il y avait dans le même moment à Venise des négociants turcs et tartares, venus comme lui pour y faire le commerce des pierreries, et dont il était l'interprète. Il allait sur-le-champ le mettre en relations avec eux, ce qui ne pourrait que lui être utile; il informerait ces négociants de ses droits et de ses espérances, et ceux-ci, de retour dans leurs pays, pourraient déterminer leurs souverains à traiter avec lui; en cédant les droits que pouvait encore revendiquer la couronne de France sur les dernières possessions des croisés en Asie, il obtiendrait en compensation certaines cessions de pays et de grosses sommes d'argent. Giannino ne voulut pas prendre d'engagement immédiat à ce

Digitized by Google

sujet, se réservant d'y avoir recours si les autres ressources lui faisaient défaut. Cependant, il consentit à avoir une entrevue avec les marchands, leur donna communication de ses papiers, leur permit d'en prendre copie, et laissa à Daniello des pleins pouvoirs en bonne et due forme, et signés de lui, pour traiter partout en son nom, à la condition toutefois que rien ne serait conclu sans qu'il eût été consulté. Au reste, il déclara qu'il aimerait mieux traiter tout d'abord avec les juifs, et Daniello fut mis en demeure de commencer par eux les négociations. Giannino quitta ensuite Venise et se mit en route. Il passa par Padoue, Ferrare, Vérone et Trévise, traversa l'Autriche, où il reçut un gracieux accueil du duc Albert II, et arriva enfin en Hongrie.

Le roi Louis, que les Hongrois ont surnommé le Grand, était un prince d'origine française ; il descendait de Charles d'Anjou, frère de saint Louis et père de Charles II le Boiteux, qui avait épousé Marie de Hongrie, fille du roi Etienne V. Charles Martel, l'aîné des enfants nés de ce mariage, avait commencé en Hongrie la dynastie d'Anjou, quoiqu'il n'y eût jamais régné que de nom, et était mort laissant trois enfants, le roi Charles Robert ou Charobert, père du roi Louis et de ce malheureux André, qui épousa Jeanne de Naples et mourut assassiné ; Clémence de Hongrie, qui épousa le roi de France Louis le Hutin et fut mère du roi Jean le Posthume, et Béatrix de Hongrie, mariée à Jean II, avant-dernier dauphin de Viennois. Le roi Louis se trouvait donc cousin éloigné des rois de France, neveu de la reine Clémence et cousin germain de Jean le Posthume, qui était mort, selon l'histoire, ou qui était devenu Giannino Baglioni, si l'on en croit la charte de Cola de Rienzi. Brave, chevaleresque et inconstant, c'était alors un prince redouté ; il avait mis par deux fois en émoi tout l'occident de l'Europe en conduisant ses armées à la conquête du royaume de Naples pour venger le meurtre de son frère André ; puis il avait déclaré la guerre aux Vénitiens, et il était sur le point de leur enlever la Dalmatie. Il n'avait qu'à reconnaître Giannino pour son parent, et appuyer ses prétentions de ses armes, à une époque où la guerre décidait souvent seule du sort des royaumes, et la France courait grand risque d'échapper aux Valois.

Giannino entra dans Bude, le 3 décembre 1357. Après être resté quelques jours sans se faire connaître pour mieux examiner le terrain, il se découvrit à son hôtelier, qui était un Siennois et qui s'appelait Alexandro Bisdomini. Quelque temps après, il fit la même confidence à un Padouan nommé Saraceno, qui remplissait à Bude un emploi important dans la fabrication des monnaies royales, et sur le conseil que ces deux hommes lui donnèrent, il écrivit une

Digitized by Google

lettre au roi. Le Padouan en écrivit une autre de son côté, et le facteur d'un banquier de Florence se chargea de les porter à Zagebria, à huit journées de Bude, où le prince devait alors se trouver. Mais il était parti depuis plusieurs jours pour Xarta, quand le messager arriva. Giannino alla lui-même à Xarta. Le roi reçut ses lettres et lui fit répondre de l'aller attendre à Bude. Bientôt après on vit arriver dans cette ville le frère de Bando, Tollo ou Bertoldo, qui avait été envoyé en France, en Navarre et en Angleterre, par Giannino, pour y préparer les voies : il venait dire à son maître que le comte Philippe, frère du roi de Navarre, lui avait fait très bon accueil, et avait promis de seconder l'entreprise de tout son pouvoir. Giannino, transporté de joie à ces nouvelles, oublia la prudence; il ne se cacha plus comme il l'avait fait jusque-là, et fit savoir à tout le monde qui il était et quels étaient ses projets. Tout à coup un homme parut en Hongrie, se disant le roi André, frère du roi Louis, et racontant qu'il n'avait pas été assassiné comme chacun l'avait cru, vu que les meurtriers apostés par la reine Jeanne sa femme s'étaient trompés et avaient tué à sa place un de ses écuyers. Du reste, il donnait peu de détails sur ce qu'il avait fait pendant les douze années qui avaient suivi cet événement. Le peuple commençait à ajouter foi aux discours de cet aventurier, lorsque le roi Louis arriva à Bude, le 3 mars, et le fit arrêter. On l'interrogea et l'on découvrit que ce n'était qu'un cordonnier de Bohême qui s'était dit le roi André, comme un autre imposteur du siècle précédent s'était dit le roi de Jérusalem, Baudouin, mort vingt ans auparavant captif des Bulgares; son seul but, paraîtrait-il, avait été d'empêcher le roi Louis, en lui montrant combien étaient faciles les supercheries de ce genre, d'ajouter foi aux allégations de Giannino et de s'engager en sa faveur dans une guerre périlleuse contre la France. Qu'elle fût véridique ou mensongère, cette explication n'en amena pas moins le roi Louis à se tenir sur ses gardes; il refusa de donner audience à Giannino, et se contenta de lui envoyer plusieurs seigneurs de sa cour pour l'interroger. Giannino reçut leur visite le 25 mars, leur montra les lettres que le sénateur de Rome lui avaient données pour le roi de Hongrie, et leur inspira une telle confiance par ses paroles, que ceux-ci revinrent enchantés de lui au palais, et décidèrent le roi à lui accorder une entrevue pour le lendemain. Mais le lendemain, tout avait changé, et le roi, cédant à une nouvelle influence, chargeait le comte du palais, Nicolas, d'examiner l'affaire. Huit jours après, le 1er avril 1358, le palatin et plusieurs magnats vinrent auprès de Giannino, non pour se rendre compte de ses prétentions, mais pour l'inviter à ne pas y donner suite; le roi leur maître était convaincu qu'il y avait eu mystification de la part du père Jourdain et du père Antoine; du reste on savait

Digitized by Google

les moines gens capables de toutes les méchancetés, et leurs assertions ainsi que les promesses du seigneur de Hautpas étaient autant d'impostures qu'avaient pu seuls machiner les ennemis de la France. Giannino fut d'abord surpris de cette démarche, mais ne s'en déconcerta pas ; il protesta de toutes ses forces de l'authenticité des pièces qu'il produisait à l'appui de ses allégations; soutint que huit jours n'avaient pu suffire au roi pour se procurer des preuves qui pussent annuler les siennes et demanda en grâce qu'on se donnât la peine de prendre de nouvelles informations ; si le roi ne voulait pas se charger lui-même de ce soin, il le conjurait d'en écrire au pape ; il s'offrait de porter lui-même la lettre à Avignon ; enfin il déclara formellement qu'il ne quitterait la Hongrie que lorsque le roi se serait convaincu par lui-même de la vérité. Une réponse si ferme fit réfléchir Louis. Il envoya demander à Giannino s'il pouvait produire des lettres des barons de France ; Giannino donna celle que le comte Philippe, frère du roi de Navarre, avait écrite au seigneur de Hautpas; on lui promit de la lui rapporter bientôt avec une réponse. Il attendit quatre mois.

Sur ces entrefaites, le comte Lando arriva en Hongrie; il venait pour traiter avec le roi et en même temps pour voir Giannino. Il l'alla trouver à Bude où il résidait, et lui conseilla de ne pas se rendre directement en France, mais de venir auparavant avec lui en Italie ; il se faisait fort d'y rassembler une armée de dix mille hommes, tant de ses gens à lui que de ceux qui viendraient de leur propre gré se ranger sous ses drapeaux, et de le conduire dans son royaume. Giannino demanda à réfléchir. A quelques jours de là, pendant qu'ils conféraient ensemble, ils entendirent tout à coup dans la rue un grand bruit, et regardant à la fenêtre, ils aperçurent le peuple escortant, au milieu des huées, le faux André à qui on avait coupé le nez et les oreilles, et que l'on conduisait aux galères : « Cet homme a gâté vos affaires, dit Lando ; sans lui le roi n'eût pas hésité à vous reconnaître. » Giannino n'en persista pas moins à rester à Bude pour attendre une réponse, et laissa Lando partir seul en lui promettant de le rejoindre.

Quelque temps après, il rencontra un nouveau protecteur dont l'appui lui fut plus efficace pour le moment ; c'était le Siennois Francesco del Contado, un ancien moine qui, après avoir fait partie de la maison du roi André et de celle du duc de Duras, son cousin, était passé ensuite au service du roi de Hongrie, et était devenu archevêque de Kolocza. Espérant arriver à une fortune encore plus haute auprès de Giannino, si son entreprise réussissait, il l'alla trouver, le fit parler sur sa personne, sur sa famille, sur ses prétentions et sur les titres qui les appuyaient, et jugeant apparemment qu'il y avait

Digitized by Google

quelque chose à faire, lui promit de tout mettre en œuvre pour lui être utile. Il lui donna un conseil qui selon lui était de la plus haute importance, c'était de se faire bien venir des principaux ministres du roi : il l'assurait qu'une foule de gens s'empresseraient sur leurs pas de s'attacher à sa fortune. Giannino pensa qu'un pareil dévouement méritait récompense, et il nomma l'archevêque son conseiller et son chapelain commensal avec des provisions scellées de son sceau. Celui-ci, encouragé par la confiance qu'il avait inspirée, se donna alors un grand mouvement ; il montra à qui voulut les voir les fameux papiers de son nouveau patron, et fit si bien qu'au bout de quelques semaines, cinquante-six seigneurs s'étaient déjà présentés à Giannino, s'engageant à le suivre avec mille cavaliers bien montés et bien armés, et quatre mille archers, et s'offrant de le servir à leurs dépens jusqu'à ce qu'il fût en état de les récompenser. Mais le roi ne s'était pas encore déclaré, et Giannino attendait toujours. Pour faire hâter sa réponse il s'adressa aux trois ministres qui étaient le plus en crédit et les pria en faisant offrir à chacun d'eux, toujours par l'entremise de l'archevêque, une bourse de 500 florins d'or, de le servir auprès du roi : ce léger présent n'était que le prélude de sa future reconnaissance, dont les effets ne feraient qu'augmenter avec sa fortune ; 200 florins avaient rémunéré l'archevêque de sa médiation.

Les ministres acceptèrent le cadeau et promirent de se montrer favorables à Giannino. Au bout de quelques jours, ils lui firent demander ses papiers, pour le roi qui voulait les voir, et six mois après, ils instruisirent l'archevêque de Kolocza que les papiers avaient été examinés, que des agents avaient été envoyés partout pour faire une sérieuse et sincère enquête, et que, devant tous les renseignements qui avaient été recueillis, le roi ne doutait plus que Giannino ne fût le véritable fils du roi Louis le Hutin et de la reine Clémence, et son cousin ; qu'en conséquence il s'était décidé à le soutenir de tout son pouvoir jusqu'à ce qu'il l'eût rétabli sur son trône.

Tout alla bien pendant quelque temps. Au commencement de 1359, Daniello arriva en Hongrie apportant avec lui de bonnes nouvelles. Il était allé en Orient, avait vu les soudans turcs ou tartares qui régnaient à Bagdad et à Babylone, et les avait trouvés disposés à céder à Giannino des possessions considérables dans leurs pays en échange des droits des rois de France sur Jérusalem ; il avait vu ensuite les juifs d'Autriche, qui avaient favorablement accueilli ses ouvertures et l'avaient autorisé à fournir à Giannino 250,000 florins d'or dont 50,000 étaient déjà à sa disposition ; il les apportait avec lui. Giannino ne se montra pas encore décidé à profiter des offres des infidèles, il ne voulait y recourir que le plus tard possible ; mais il ac-

Digitized by Google

cepta avec empressement l'argent des juifs et pria même Daniello de retourner immédiatement auprès d'eux en Autriche pour entretenir leurs bonnes dispositions. Il s'engageait à l'y rejoindre dans un bref délai. Daniello quitta Bude au mois de février.

Quelques semaines après, au commencement du mois d'avril, Giannino reçut une autre visite à laquelle il était loin de s'attendre. C'était un citoyen de Pérouse, nommé Andréa, qui l'avait vu à Rome au temps de Cola de Rienzi ; Pérouse voulait s'affranchir de la domination du pape d'Avignon, et une députation de la noblesse et du peuple, instruits de sa naissance, était venue secrètement à Bude pour lui offrir la seigneurie de leur ville. Sans examiner bien à fond le plus ou moins de vraisemblance d'une pareille proposition, Giannino eut bientôt reçu Andréa dans son intimité.

Mais il arriva vers cette même époque que les affaires extérieures de la Hongrie se compliquèrent. La province tributaire de Bosnie se souleva à l'instigation de sa noblesse, et le roi Louis dut envoyer contre elle le comte palatin Nicolas et le métropolitain de Strygonie, nommé aussi Nicolas, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs, et avec eux un gros corps de cavalerie. La ville de Zrebernique, assiégée par les Hongrois, leur opposa une vigoureuse résistance ; le roi Louis, qui amena en personne des renforts à ses lieutenants, ne fut pas plus heureux qu'eux, et le siége dût être abandonné. Un fait particulier se passa alors, auquel une curieuse coïncidence, que nous allons rapporter, donne un certain intérêt. Pendant que le roi était au camp, dans la tente du métropolitain, les sceaux de la couronne furent volés. Comment avaient-ils disparu ? Les historiens ne le disent pas ; mais ils rapportent qu'ils furent retrouvés quelques années plus tard, détériorés, chez un orfèvre de Bistricia. Le roi Louis s'était hâté d'en faire faire d'autres et de faire sceller à nouveau tous les anciens diplômes et priviléges qui portaient déjà le sceau royal. Les affaires de Bosnie terminées, il avait marché contre Stratimir ou Strascimir, chef des Bulgares, qui avaient attaqué la Hongrie ; il l'avait vaincu et fait prisonnier ; puis, satisfait de lui avoir montré sa puissance, il lui avait rendu ses Etats. Mais tous ces événements avaient refroidi son zèle pour la cause de Giannino. Sa mère, Elisabeth de Pologne, fille du roi Wladislas Loketek, cédant aux sollicitations de l'empereur d'Allemagne Charles IV et du dauphin Charles de Valois, si nous en croyons Sigismundo Tizio, l'historien de Giannino, le conjura de ne pas faire en ce moment la guerre à la France. L'empereur Charles IV lui-même s'interposa à son tour : il avait épousé Blanche de Valois, sœur du roi Philippe de Valois et tante du roi Jean, et avait marié la fille issue de ce mariage, Marguerite de Luxembourg, au roi de Hongrie, après avoir marié au roi Jean sa propre

Digitized by Google

sœur, Bonne de Luxembourg. Il se trouvait donc en même temps l'oncle et le beau-frère du roi de France et le beau-père du roi de Hongrie. Le roi Louis, cédant aux prières de sa famille, déclara à Giannino que les conjonctures présentes l'empêchaient de lui prêter assistance ; puis, prétextant qu'il avait besoin lui-même des services de tous ses sujets, il défendit à tous les Hongrois qui s'étaient engagés à le suivre à leurs propres frais de sortir du royaume. Giannino courut aussitôt chez l'archevêque de Kolocza, et le supplia de lui obtenir au moins des lettres du roi pour le pape et pour tous les princes de la chrétienté attestant la légitimité de sa naissance et de ses droits. L'évêque en parla aux ministres et aux principaux seigneurs de la cour de Hongrie, et fit accorder des lettres scellées du sceau royal. Voici ce que contenait, datée de Bude, du 15 mai 1359, celle que reçut la république de Sienne, et qui a été enregistrée à la date du 22 octobre 1359, à la page 41 des registres de la Cloche, conservés à la Bibliothèque du Collége romain. Elle est reproduite en son texte latin par Sigismundo Tizio, dans sa *Chronique de Sienne*, d'après une copie collationnée sur l'original, le 10 mars 1507, par le notaire siennois Giuseppe Torrenti.

« A tous les rois, prélats, prêtres, ducs, comtes, barons, villes et leurs gouverneurs, nous, Louis, par la grâce de Dieu, roi de Hongrie, salut et sincère amour.

» Puisque nous sommes enfin éclairés par le soleil de la vérité qui avait longtemps été caché sous les nuages, il est juste et raisonnable d'en tirer le parti que nous croyons pouvoir être utile. Nous déclarons donc que le seigneur Giannino di Guccio, élevé dans la ville de Sienne, sorti de la royale famille de nos ancêtres et fils du sérénissime prince Louis, roi de France, et de la reine Clémence d'heureuses mémoires, est venu vers nous et nous a démontré en toute évidence et par un grand nombre d'actes authentiques, que la couronne de France lui appartenait légitimement.

» Nous avons vu clairement dans ces actes que la noble comtesse d'Artois et le seigneur Philippe le Long, son gendre, oncle dudit seigneur Giannino, cherchaient, peu de jours après la naissance de ce dernier, à le faire mourir afin d'assurer la couronne à Philippe, mais que la divine Providence, se servant du secours de la nourrice, a voulu qu'un échange adroit substituât au jeune prince un autre enfant, dont la mort lui sauva la vie. Ainsi, autrefois la Vierge Marie, fuyant en Egypte, sauvait son enfant en laissant croire qu'il ne vivait plus.

» Plusieurs seigneurs et dames de notre royaume qui, après la mort du roi de France Louis, ont passé en France pour visiter la

Digitized by Google

reine Clémence au nom du roi Charles (Charobert), notre frère, dont elle était sœur, nous ont affirmé ces faits (ici se trouvent plusieurs mots qui ne forment aucun sens)..... ajoutant qu'après cet échange ledit seigneur Giannino a été transporté à Sienne. Quand il est venu dans notre royaume, pour mieux nous assurer de la vérité, nous avons envoyé en France des gens sages et habiles qui, à leur retour, sur la foi due à Dieu et à notre couronne, ont rapporté et affirmé que tout s'était passé comme nous venons de le dire et comme ledit seigneur le soutenait. Nous réclamons donc de votre amitié que vous veuilliez bien mettre tout l'empressement possible à le favoriser dans ses entreprises, et soyez sûr que tous les services que vous lui rendrez, nous les réputerons rendus à nous-mêmes et à notre très cher frère. »

Cette lettre était revêtue du sceau royal, que les ministres de Hongrie avaient mis à la disposition de Giannino. Mais en consultant Antoine Bonfinius, auteur des *Décades de l'histoire de Hongrie*, ouvrage écrit en latin et publié à Bâle en 1568, et dans lequel il n'est fait nulle part mention de Giannino, le vol des sceaux du roi correspond exactement, pour la date et pour la conjoncture des événements, avec la condescendance peut-être un peu trop confiante des ministres pour leur protégé.

Muni de ses lettres, loyalement ou frauduleusement scellées du sceau royal de Hongrie, Giannino partit de Bude le lendemain 16 mai 1359, emmenant avec lui Andrea de Pérouse, douze domestiques allemands, un moine du même pays qui lui servait de chapelain et le prêtre Andrea, fils de Niccolo de Rencine, qu'il avait amené de Sienne avec lui; ses domestiques siennois l'avaient quitté lors de la découverte de l'imposture du faux roi André, qui avait un moment compromis leur maître, et étaient sortis de Hongrie dès le 16 mars 1358. Giannino fit d'abord route pendant huit jours en compagnie d'un ambassadeur du seigneur de Milan, Galéas Visconti; puis lorsqu'il fut arrivé non loin de Venise, il se sépara de lui et se dirigea secrètement vers cette ville, où Daniello l'attendait avec l'argent que les juifs lui avaient donné. Il n'y séjourna que le temps de s'y faire faire des habits magnifiques et d'y commander les ornements royaux dont il avait besoin, et se remit en route; il passa avec sa suite à Trévise, à Padoue, à Ferrare, et arriva à Bologne le 3 juin, où il allait être contraint de rester près de trois mois avant de pouvoir rentrer dans sa patrie.

LOUIS BRÉHAUT.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE

MASSACRE DE MONA

POÈME

Or, Mona, du milieu de la mer rude et haute,
Dressait rigidement les granits de sa côte,
Qui, massifs et baignés d'écume et pleins de bruit,
Brisaient l'eau furieuse en gerbes dans la nuit ;
Sombres spectres, vêtus de blanc dans ces ténèbres,
Et vomissant les flots par leurs gueules funèbres.

L'Esprit rauque du vent, au faîte noir des rocs,
Tournoyait et soufflait dans ses cornes d'aurochs ;
Et c'était un fracas si vaste et si sauvage,
Que la mer s'en taisait tout le long du rivage,
Tant le son formidable, en cette immensité,
Par coups de foudre et par rafales emporté,
De cris et de sanglots, et de voix éperdues
Comblait le gouffre épais des mornes étendues.
L'Esprit du vent soufflait dans ses clairons de fer,
En aspergeant le ciel des baves de la mer ;
Il soufflait, hérissant comme une chevelure,
La noire nue éparse autour de l'Ile obscure,
Conviant les Esprits ceints d'algue et de limons,

Digitized by Google

Et ceux dont le vol gronde à la cime des monts,
Et ceux des cavités, de qui la force sourde
Fait, comme un cœur qui bat, bondir la terre lourde,
Et ceux qui, dans les bois, portent la serpe d'or,
Ceux de Kambrie et ceux d'Erinn et ceux d'Armor.

L'Esprit de la tempête, avec ses mille bouches,
Les appelant, soufflait dans ses trompes farouches.
Mieux que taureaux beuglants et loups hurlant de faim,
D'une égale vigueur, d'une haleine sans fin
Il soufflait ! Et voici qu'à travers les nuées,
Par les eaux de la mer hautement refluées,
Tels que des tourbillons pressés, toujours accrus,
Les dieux Kymris, du fond de la nuit accourus,
Abordaient l'Ile sainte, immuable sur l'onde,
Mona la vénérée, autel central du monde.

Ainsi les Maîtres, fils de Math, le très puissant,
Volaient, impétueux essaims, épaississant
L'ombre aveugle, et pareils à ces millions d'ailes
Qu'aux soleils printaniers meuvent les hirondelles.
Les uns tordant leurs bras noueux comme des fouets,
Ceux-ci contre leur sein courbant leurs fronts muets,
Et d'autres exhalant des plaintes étouffées,
Innombrables, les Dieux mâles avec les Fées,
Ils venaient, ils venaient par nuages s'asseoir
Sur les sommets aigus et sur le sable noir;
Et, voyant affluer leurs masses vagabondes,
L'Esprit souffla de joie en ses conques profondes.

—

Sur le rivage bas, enclos de toutes parts
De rochers lourds, moussus, étagés en remparts,
Où le flot séculaire a creusé de longs porches,
Autour d'un bloc cubique on a planté neuf torches,
Et la lueur sinistre ensanglante l'autel
Et la mer et la sombre immensité du ciel,

Digitized by Google

Et parfois se répand, au vent qui la déroule,
Comme une rouge écume au travers de la foule.

Les Bardes sont debout dans leurs sayons rayés,
Aux harpes de granit les deux bras appuyés.
A leurs reins pend la Rhote et luit le large glaive.
La touffe de cheveux qu'une écorce relève,
Flotte, signe héroïque, au crâne large et rond,
Avec la plume d'aigle et celle du héron.
Les Ovates, vêtus de noir, et les Evhages
Portant haches de pierre et durs penn-baz sauvages,
Pieds nus, poignets ornés d'anneaux de cuivre roux
Et le front ombragé d'une tresse de houx,
De leurs bras musculeux pressant leur sein robuste,
Gardent le Chef sacré, le Pur, le Saint, l'Auguste,
Couronné par Gwiddonn du rameau toujours vert;
Celui qui, de sa robe aux longs plis blancs couvert,
Vénérable, aussi fort qu'un vieil arbre, aussi ferme
Qu'une pierre, au milieu du cercle qui l'enferme,
D'un siècle sans ployer porte le lourd fardeau.
Sous d'épais cheveux noirs ruisselant d'un bandeau
De verveine enlacée aux blanches primevères,
Près de lui, le front haut, grande, les yeux sévères,
Voici, dans sa tunique ouverte sur le sein,
La pâle Uheldeda, prophétesse de Seîn.
Agrafée à son flanc de vierge, nue, et telle
Qu'un éclair, resplendit la faucille immortelle ;
Elle tient, de son bras nerveux, au beau contour,
Le vase toujours plein de l'onde Azewladour ;
Et, derrière leur reine et leur sœur, huit prêtresses,
Dans la brume des nuits laissant flotter leurs tresses,
Portent des pins flambants que le vent fouette en vain,
Autour de l'arche d'or où gît le Gui divin.

—

Donc, cette foule étant, avec la multitude
Des Dieux, silencieuse en cette solitude,

Digitized by Google

Tandis que par l'orage et sur les vastes eaux
Montait le dernier cri des nocturnes oiseaux,
Le Chef sacerdotal versa, selon le rite,
La libation d'eau par Hu-ar-braz prescrite
En un feu de bois sec et de vert romarin
Dont l'odeur s'épandit sur le sable marin ;
Et d'une voix semblable au murmure des chênes
Il dit : — Monte, fumée, aux étoiles prochaines !
Le Très Sage, debout sur l'autel de granit,
Aspergea d'un rameau la foule et la bénit ;
Puis, il reprit, montrant la plage solitaire :

— Voici Mona, voici l'enceinte de la terre !
Et, par la nuit sans borne et le ciel haletant,
L'humanité m'écoute et le monde m'entend.
Une Voix a parlé dans les temps; que dit-elle ?
Qu'enseigne à l'homme pur la parole immortelle !
Voici ce qu'elle dit : « J'étais en germe, clos
Dans le creux réservoir où dormaient les neuf flots,
Et Dylan me tenait sur ses genoux énormes,
Quand au soleil d'été je naquis des neuf formes :
De l'argile terrestre et du feu primitif,
Du fruit des fruits, de l'air et des tiges de l'if,
Des joncs du lac tranquille et des fleurs de l'arbuste,
Et de l'ortie aiguë et du chêne robuste.
Le Purificateur m'a brûlé sur l'autel
Et j'ai connu la mort avant d'être immortel,
Et dans l'aube et la nuit j'ai fait les trois voyages,
Marqué du triple sceau par le Sage des Sages.
Or, serpent tacheté, j'ai rampé sur les monts ;
Crabe, j'ai fait mon nid dans les verts goëmons;
Pasteur, j'ai vu mes bœufs paître dans les vallées
Tandis que je lisais aux tentes étoilées ;
J'ai fui vers le couchant; j'ai prié, combattu ;
J'ai gravi d'astre en astre et de vice en vertu,
Emportant le fardeau des angoisses utiles;
J'ai vu cent continents, j'ai dormi dans cent îles,
Et voici que je suis plein d'innombrables jours,
Devant grandir sans cesse et m'élever toujours ! »

Digitized by Google

Que dit encore la Voix à la race du chêne?
Voici ce qu'elle dit : « La flamme au feu s'enchaîne,
Et l'échelle sans fin, sur son double versant,
Voit tout ce qui gravit et tout ce qui descend
Vers la paix lumineuse ou dans la nuit immense,
Et l'un pouvant déchoir quand l'autre recommence.
Erinn, Kambrie, Armor, Mona, terres des Purs,
Entendez-moi : c'est l'heure, et les siècles sont mûrs ! »

D'un sourcil vénérable abritant sa paupière,
Le Très-Sage se tut sur la table de pierre.
Il étendit les bras vers l'orage des cieux,
Puis, il resta debout, droit et silencieux ;
Et sur le front du cercle immobile, une haleine
Faible et triste monta qui murmurait à peine,
Souffle respectueux de la foule. Et voilà
Qu'une vibration soudaine s'exhala,
Et qu'un Barde, ébranlant la harpe qu'il embrasse,
Chanta sous le ciel noir l'histoire de sa race.

—

— Hu-Gadarn ! dont la tempe est ceinte d'un éclair !
Régulateur du ciel, dont l'aile d'or fend l'air !
Et vous, chanteurs anciens, chefs des harpes bardiques,
Qu'au Pays de l'Eté, sur les monts fatidiques,
Les clans qui ne sont plus ont écoutés souvent
Livrer votre harmonie au vol joyeux du vent ;
Versez-moi votre souffle, ô chanteurs que j'honore,
Et parlez à vos fils par ma bouche sonore,
Car voici que l'Esprit m'emporte au temps lointain
Où la race des Purs vit le premier matin.

—

O jeunesse du monde, ô beauté de la terre,
Verdeur des monts sacrés, flamme antique des cieux,
Et toi, lac du soleil, où, comme nos aïeux,
L'âme qui se souvient plonge et se désaltère,

Digitized by Google

Salut! Les siècles morts renaissent sous mes yeux.
Les voici, rayonnants ou sombres, dans la gloire
Ou dans l'orage, pleins de joie ou pleins de bruit.
De ce vivant cortége évoqué de la nuit
Que les premiers sont beaux! Mais que la nue est noire
Sous le déroulement sinistre qui les suit!

Les grandes Eaux luisaient, transparentes et vierges,
Plus haut que l'univers, entre les neuf sommets.
Avec un noble chant qui ne cessait jamais,
Vives, elles sonnaient contre leurs vastes berges,
Et dans ce lit, Gadarn! toi tu les comprimais.
La lumière baignait au loin leurs belles lignes
Où des rosiers géants rougissaient dans l'air bleu;
De tout lotus ouvert sortait un jeune Dieu;
Les brises qui gonflaient l'aile blanche des cygnes
Suspendaient à leurs cous l'onde en colliers de feu.

Sous le magique azur aux profondeurs sublimes,
Couché dans son palais de nacre, et les yeux clos,
Le roi Dylan dormait au bercement des flots;
Et ses fils, émergeant du creux des clairs abîmes:
Venaient rire au soleil dans l'herbe des îlôts.
Et l'homme était heureux sur la face du monde;
La voix de son bonheur berçait la paix du ciel;
Et, d'un essor égal, dans le cercle éternel,
Les âmes, délaissant la ruche trop féconde,
Aux fleurs de l'infini puisaient un nouveau miel.

Ainsi multipliaient les races fortunées.
Et la terre était bonne et douce était la mort,
Car ceux qu'elle appelait la goûtaient sans remord;
Mais quand ce premier jour eut compté mille années,
Une main agita l'urne noire du sort.
Le vieux dragon Avank, travaillé par l'envie,
Aux sept têtes, aux sept becs d'aigle, aux dents de fer,
Aux yeux de braise, au souffle aussi froid que l'hiver,
Sortit de son dolmenn et contempla la vie,
Et, furieux, mordit les digues de la mer.

Digitized by Google

Cent longues nuits durant, la Bête horrible et lâche,
Oubliant le sommeil et désertant son nid,
Rongea les blocs épais, secoua, désunit,
Et fit tant, de la griffe et du bec, sans relâche,
Qu'elle effondra l'immense et solide granit.
L'eau croula du milieu des montagnes trouées
Par nappes et torrents sur le jeune univers
Qui riait et chantait sous les feuillages verts;
Et l'écume du choc rejaillit en nuées,
Et les cieux éclatants depuis en sont couverts.

Le lac des lacs noya les vallons et les plaines;
Il rugit à travers la profondeur des bois
Où les grands animaux tournoyaient aux abois.
L'onde effaça la terre, et les races humaines
Virent le ciel ancien pour la dernière fois.
Les astres qui doraient l'étendue éclatante,
Eux-mêmes, palpitant comme des yeux en pleurs,
Regardèrent plus haut vers des mondes meilleurs :
L'ombre se déploya comme une lourde tente
D'où sortit le sanglot des suprêmes douleurs.

Et le Dragon, du haut d'un roc inébranlable,
Tout joyeux de son œuvre et du crime accompli,
Maudit l'univers mort et l'homme enseveli,
Disant : « Hors moi, l'Avank, qui suis impérissable,
Les heureux sont couchés dans l'éternel oubli! »
Mais voici qu'au-dessus de l'océan sans bornes
Flottait la vaste nef par qui tout est vivant :
Rejetant la vapeur de leurs mufles au vent,
Les deux bœufs de Névèz la traînaient de leurs cornes,
Et les flots mugissaient d'aise en la poursuivant.

Or, quand l'Avank les vit qui nageaient vers son faîte,
Consumé de sa haine impuissante, il souffla
Un ouragan de bave et de flamme, et voilà
Que, se crevant les yeux qui voyaient sa défaite,
Dans le gouffre écumeux et sanglant il roula.
Et le soleil sécha l'humide solitude

Digitized by Google

Où de chaudes vapeurs sortaient en tourbillons
Des cadavres de l'homme et des chairs de lions.
Puis, mille ans; et l'immense et jeune multitude
Envahit de nouveau montagnes et vallons.

Mais la terre était triste, et l'humanité sombre
Se retournait toujours vers les siècles joyeux
Où s'était exhalé l'esprit de ses aïeux :
Le morne souvenir la couvrit de son ombre,
Et la race des Purs désira d'autres cieux.
Une nuit, l'Occident, plein d'appels prophétiques,
S'embrasa tout à coup d'une longue clarté.
Ce fut l'heure! Et, depuis, nos pères t'ont quitté,
Sol où l'homme a germé, berceau des clans antiques,
Demeure des heureux, ô Pays de l'Eté!

Vieillards, bardes, guerriers, enfants, femmes en larmes,
L'innombrable tribu partit, ceignant ses flancs,
Avec tentes et chars et les troupeaux beuglants;
Au passage, entaillant le granit de ses armes,
Rougissant les déserts de mille pieds sanglants.
Elle allait! Au devant de sa course éperdue,
Les peuples refluaient comme des flots humains;
Les montagnes croulaient étreintes par ses mains.
Elle allait! Elle allait à travers l'étendue,
Laissant les os des morts blanchir sur ses chemins.

Une mer apparut, aux hurlements sauvages,
Abîme où nuls sentiers n'avaient été frayés,
Hérissé, s'élançant par bonds multipliés
Comme à l'assaut de l'homme errant sur ses rivages
Et jetant son écume à des cieux foudroyés.
Et cette mer semblait la gardienne des mondes
Défendus aux vivants, d'où nul n'est revenu;
Mais, l'âme par delà l'horizon morne et nu,
De mille et mille troncs couvrant les noires ondes,
La foule des Kymris vogua vers l'Inconnu.

La tempête, sept jours et sept nuits, par l'espace,

Digitized by Google

Poussa la flotte immense au but mystérieux ;
Et Hu-Gadarn volait sur les vents furieux,
Illuminant l'abîme où s'enfonçait sa race
Avec le souvenir, l'espérance et les dieux !
Et les harpes vibraient dans les clameurs farouches
Qui se ruaient du ciel et montaient des flots sourds ;
Et les hymnes sacrés, échos des anciens jours,
Résonnant à la fois sur d'innombrables bouches
Faisaient taire la foudre en éclatant toujours !

Tels nos aïeux nageaient vers vous, saintes contrées,
Rocs de Kambrie, Armor, où croissent les guerriers
Et les chênes ! Erinn, qui, dans tes frais sentiers,
Entrelaces les houx aux bruyères dorées
Et berces l'aigle blanc sur tes verts peupliers !
A travers les marais, les torrents, les bois sombres,
Les aurochs mugissants, les loups, les ours velus,
Et chassant devant eux des peuples chevelus,
Ils s'assirent enfin sous vos divines ombres,
O forêts du repos qu'ils ne quittèrent plus !

Et la race des Purs, forte, puissante et sage,
Chère aux Dieux, fils de Math, par qui tout a germé,
Coula comme un grand fleuve en son lit embaumé,
Qui répand la fraîcheur et la vie au passage,
Et tout droit dans la mer tombe, large et calmé.
O jours heureux ! ô temps sacrés et pacifiques !
Voix mâles qui chantiez sous les chênes mouvants,
Beaux hymnes de la mer, doux murmures des vents !
Salut ! soleils féconds des siècles magnifiques,
Salut ! cieux où les morts conviaient les vivants !

—

Et le Barde se tut. Et sur la hauteur noire
L'Esprit du vent poussa comme un cri de victoire,
Et la foule, agitant les haches, les penn-baz
Et les glaives, ainsi qu'à l'heure des combats,
Ivre du souvenir et toute hérissée,

Digitized by Google

Salua les splendeurs de sa gloire passée.
Et les Dieux se levaient, tordant au fond des cieux
Leurs bras géants, avec des flammes dans les yeux,
Et, tels qu'une forêt aux immenses feuillages,
De leurs cheveux épars, balayant les nuages.
La foudre, d'un soleil sanglant illumina
L'horizon et la mer et la sainte Mona
Qui bondit hors des flots, flamboyante et frappée
Et d'un rugissement terrible enveloppée,
Tandis que le rideau de la nuit se fendait
Du haut en bas sous l'ongle en feu qui le mordait,
Laissant pendre, enlacés de palpitantes flammes,
Des lambeaux convulsifs sur la crête des lames.
Puis, dans l'obscurité tout rentra brusquement ;
La mer, fumante encor, reprit son hurlement
Monotone, le long des rochers et des sables ;
Et tous les fils de Math se rassirent, semblables
A ces amas de blocs athlétiques et lourds,
Immobiles depuis l'origine des jours,
Qui regardent, penchés sur les abîmes vagues,
A l'assaut des grands caps monter les hautes vagues.
Alors, Uheldeda, roidissant ses bras blancs,
Eleva vers le ciel ses yeux étincelants,
Et la foule écouta la Vierge vénérée
Qui tranche le Gui vert sur l'écorce sacrée
Et qui, du haut des rocs battus du flot amer,
Evoque autour du Seîn les démons de la mer.
Uheldeda leur dit au milieu du silence :

— Hommes du chêne, aînés d'une famille immense,
Derniers rameaux poussés sur un tronc ébranlé,
Dormiez-vous dans les bois quand l'Esprit m'a parlé ?
Voguiez-vous, ô marins ! sur la stérile écume,
Quand la voix de Gwiddonn m'a versé l'amertume ?
O Bardes ! chantiez-vous l'histoire des aïeux
Et le déroulement des siècles glorieux,
Quand, assise au sommet de mon île sauvage,
J'ai vu du roi Murdoc'h la gigantesque image
Qui montait de la mer, et qui, la hache en main,

Digitized by Google

Fauchait un chêne d'où coulait le sang humain ?
Oui ! tandis que tombant par ruisseaux dans l'abîme,
La sève jaillissait, rouge, du tronc sublime,
Et que le traître, avec de furieux efforts,
Détachait coup sur coup les rameaux déjà morts,
Gwiddonn m'a dit, du fond de la nue éternelle :
— « Pour le sixième soir de la lune nouvelle !
Debout, Uheldeda ! Les temps sont révolus,
Vierge, et le monde impur ne nous reverra plus,
Après que dans Mona, vénérable aux Dieux mêmes,
Auront monté les cris de mort et les blasphèmes ! »
O roi d'Armor, Gwiddonn, qui me parlais ainsi,
Esprit du chêne, ami des justes, nous voici !
Vienne l'heure fatale et Murdoc'h et le glaive !
Si le Dieu triomphant des jours nouveaux se lève,
Si l'onde Azewladour est près de se tarir,
Si le fer va trancher les bois, s'il faut mourir.....
Nous voici, nous voici, vierges, prêtres et bardes,
Résignés au destin sacré que tu nous gardes,
Et plus fiers de tomber sans tache devant toi
Que de survivre au jour de ta ruine, ô Roi !
Salut, vous tous, ô fils de Math, vertus antiques
Du monde, qui hantiez les forêts prophétiques,
Les îles de la mer et les âpres sommets !
Vivants ou morts, les Purs sont à vous pour jamais !
Vivants ou morts, nos yeux vous reverront, ô maîtres !
Car, qui rompra la chaîne éternelle des êtres ?
Qui tranchera les nœuds du serpent étoilé ?
Qui tarira l'abîme où la vie a coulé,
Quand le générateur aux semences fécondes,
Math fit tourbillonner la poussière des mondes,
Et, réchauffant le germe où dort l'humanité,
Dit : — Monte dans le temps et dans l'illimité ?
Non ! rien ne brisera l'enchaînement des choses !
Toujours, de cieux en cieux, dans la lumière écloses,
Les demeures de l'âme immortelle luiront,
Et nuls dieux ennemis ne les disperseront.
Chantez, Bardes ! voici l'outrage et l'agonie.
Chantez ! La mort contient l'espérance infinie.

Digitized by Google

Voici la route ouverte, et voici les degrés
Par où nous monterons vers nos destins sacrés ! »

Tandis qu'Uheldeda, levant sa pâle tête,
Tendait les bras au ciel où roulait la tempête,
L'Esprit du vent, d'un coup de son aile brisant
Des nocturnes vapeurs le couvercle pesant,
Fit éclater le gouffre immortel, mer de flammes
D'où jaillissent sans cesse, où retournent les âmes,
Où l'amoncellement des univers se joint
A l'amas des soleils ; qui ne commence point,
Qui ne finit jamais ; où tout poursuit sa voie,
Où tout éclot, bouillonne et grandit et tournoie,
S'efface, disparaît, revient et roule encor
Dans les sphères d'azur et les ellipses d'or.

Et la lourde nuée en montagnes de brume
Croula vers l'Occident qu'un morne éclair allume ;
La mer, lasse d'efforts, comme pour s'assoupir,
Changea sa clameur rude en un vaste soupir,
Et, réprimant l'assaut de ses houles plus lentes,
Tomba sans force aux pieds des roches ruisselantes.
L'horizon, déchargé de son épais fardeau,
S'élargit, reculant les longues lignes d'eau ;
L'Ile sainte monta, tranquille, hors des ombres ;
Le croissant de la lune argenta ses pics sombres ;
Et l'innombrable essaim des Dieux s'évanouit
Dans le rayonnement splendide de la nuit.

—

Au revers reluisant des avirons de frêne
L'écume se suspend en frange, et la carène
Coupe l'eau qui frémit tout le long de la nef.
Là, cinquante guerriers sont debout près du chef.
L'ardent désir du meurtre élargit leurs narines
Et gonfle les réseaux d'acier sur leurs poitrines.
Le carquois de cuir brut au dos et l'arc en main,
Portant au ceinturon le court glaive romain,
Tous, quand la nef gravit la houle encore haute,

Digitized by Google

Regardent les lueurs qui flambent à la côte.
Sur la proue, au long col de dragon rouge et noir,
Murdoc'h le Kambrien se dresse pour mieux voir.
Appuyé des deux mains sur la massive épée,
L'épaule des longs plis d'un manteau blanc drapée,
Un étroit cercle d'or sur ses épais cheveux
Et de lourds bracelets à ses poignets nerveux,
Murdoc'h, fléau des fils de Math, traître à sa race,
Dans les bois, sur la mer, la poursuit à la trace,
Et prêche par le fer, en son aveuglement,
La loi du jeune Dieu qui fut doux et clément.
Car le sombre Barbare aux haines violentes
Dans l'Eau vive n'a point lavé ses mains sanglantes;
Son cœur n'a point changé sous la robe de lin,
Mais il n'en bat que plus ardemment, toujours plein
Des mêmes passions qui le brûlaient naguère,
Quand, aux rocs de Kambrie ou sur sa nef de guerre,
Il s'enivrait du cri des glaives, des sanglots
De mort, des hurlements de l'orage et des flots.
Maintenant, l'insensé, dans sa fureur austère,
Croit venger la Victime auguste et volontaire
Qui, jusques au tombeau, priant et bénissant,
Ne versa que ses pleurs et que son propre sang.
Or, la sinistre nef court au sommet des lames
Vers la plage fatale où luisent les neuf flammes.
Le vent et l'aviron, d'un unanime effort,
La poussent sur le sable amoncelé du bord;
Elle échoue, et voici qu'aux lueurs de la lune,
Le chef et les guerriers s'en vont de dune en dune.

—

Les harpes s'emplissaient d'un souffle harmonieux;
Le chœur mâle des voix s'épandait sous les cieux
Avec les mille échos du murmure nocturne;
Et la Vierge, inclinant l'orifice de l'urne,
Baignait dans l'arche d'or le Gui qu'elle a tranché
Sur l'arbre vénérable où Gwiddonn est caché,
Quand, au faîte moussu d'une roche prochaine,

Digitized by Google

Murdoc'h parut, debout dans son manteau de laine.
Et le Persécutenr, un instant, regarda
Cette foule immobile autour d'Uheldeda
Et de ce grand vieillard aux longs cheveux de neige
Assis sur le granit comme un roi sur son siége.
Mais, à ces chants sacrés, à cet auguste aspect,
Son cœur ne ressentit ni trouble ni respect,
Et, dans un rire amer, plein d'insulte et d'outrage,
Il poussa dans la nuit un blasphème sauvage :

— « Silence, adorateurs du Diable ! Par le sang
De Jésus, le vrai fils du Père tout puissant,
Qu'on se taise ! Ou, sinon, Païens maudits, sur l'heure,
Vous grincerez des dents dans l'ombre extérieure.
Je vous le dis, Enfants entêtés de l'Enfer,
Les oiseaux carnassiers mangeront votre chair ;
Le Mauvais brûlera vos âmes dans son gouffre
Sur des lits ruisselants de résine et de soufre ;
Vous vous tordrez, rongés d'un feu toujours accru,
Aux rires des Démons en qui vous aurez cru,
Si vous ne renoncez à votre erreur immonde,
Si vous ne confessez le Rédempteur du monde ! »

C'est ainsi que parla, sur le faîte du roc,
Le Kambrien, vengeur du Christ, le roi Murdoc'h.
Et tous firent silence à cette voix soudaine,
Inexorable cri de fureur et de haine,
Profanant la nuit sainte et les rites des Dieux ;
Et le Très-sage, alors, dit, sans lever les yeux :

— « Pourquoi les Purs sont-ils muets avant le terme ?
Un songe a-t-il troublé leur cœur jadis si ferme,
Que leur harpe et leur chant se taisent tout à coup
Et qu'ils tremblent de peur au hurlement d'un loup ?
Comme un voleur de nuit, lâche et souillé de fange,
Si l'animal féroce a faim et soif, qu'il mange,
Car la pâture est prête, et boive en liberté ;
Mais qu'importe aux enfants de l'immortalité,
Quand le ciel resplendit et s'ouvre ? Que mes frères
Déroulent le flot lent des hymnes funéraires,

Digitized by Google

Et sans prêter l'oreille aux vains bruits d'un moment,
Qu'ils songent à renaître impérissablement. »

D'une voix calme, ayant dit cela, le Très Sage
D'un pan de son manteau se couvrit le visage;
Et ceux qui saisissaient d'une robuste main
Les haches de granit et les glaives d'airain
S'inclinèrent autour du vieillard prophétique
Par qui parlent les Dieux de la patrie antique,
Soumis à son génie et certains qu'à l'instant
Où vient la mort, l'esprit monte au ciel éclatant.

— Hommes du Chêne, dit Uheldeda, la veille
Des neuf nuits un cri sourd a souillé notre oreille;
Mais ce n'est point un loup qui hurle, ce n'est rien
Par les Dieux, fils de Math, que l'aboiement d'un chien!

— Meurs donc! cria Murdoc'h, meurs, selon ton envie;
Mourez tous, ô Païens que le démon convie,
Vous qui du seigneur Christ êtes les meurtriers,
Car la vengeance a faim et soif! A moi, guerriers!

Et les flèches de cuivre à pointe dentelée
Sifflèrent brusquement à travers l'assemblée.
Et les harpes vibraient, sonores, et les voix
Tranquilles, vers le ciel résonnaient à la fois,
Et tous, indifférents aux atteintes mortelles,
Ne cessaient qu'à l'instant où l'âme ouvrait ses ailes.
Les arcs tintaient, les traits s'enfonçaient dans les flancs,
Sans trève, hérissant les dos, les seins sanglants,
Déchirant, furieux, la gorge des prêtresses
Dont la torche fumante incendiait les tresses.
Et tout fut dit. Quand l'aube, en son berceau d'azur,
Dora les flots joyeux d'un regard frais et pur,
L'Ile sainte baignait dans une vapeur douce
Ses hauts rochers vêtus de lichen et de mousse,
Et, mêlant son cri rauque au doux bruit de la mer,
Un long vol de corbeaux tourbillonnait dans l'air.

LECONTE DE LISLE.

Digitized by Google

DE LA RÉFORME

DES

LOIS COMMERCIALES

SOUS LA CONSTITUTION DE 1852

Il y a deux sortes de lois commerciales : les unes font partie de notre droit international, les autres rentrent dans notre droit privé. Les premières attirent sans cesse l'attention des publicistes, parce qu'elles touchent à la vie politique des peuples ; c'est ainsi que le récent traité de commerce avec l'Angleterre a pu distraire un moment les esprits d'autres questions extérieures, qu'il a provoqué de graves discussions au sein de la première assemblée du monde, qu'il a divisé la presse, partagé les économistes et soulevé chez nos voisins de graves questions théoriques sur les rapports internationaux de la France et de la Grande-Bretagne. La *Revue* s'est occupée de ces hauts problèmes ; elle va descendre aujourd'hui dans la sphère du droit commercial privé. C'est assurément un curieux spectacle que d'assister à la rénovation de cette partie de nos lois. La vie du XIXe siècle est dans le progrès immense et continu de l'industrie : or les lois commerciales doivent refléter ce progrès de la vie industrielle. Mais ces lois sont en même temps le résumé d'usages séculaires et comme l'écho du passé ; de là le besoin d'approprier notre Code de commerce aux nécessités sociales du temps présent. L'importance d'une telle œuvre est facile à concevoir. Des restrictions su-

Digitized by Google

rannées peuvent gêner l'essor du commerce et tarir une des sources de la fortune publique. D'autre part, si l'on cherche à supprimer les frontières, à réunir tous les pays par une seule chaîne, à faire de l'Europe une vaste nation commerçante, ne faut-il pas commencer par nous contrôler et nous corriger nous-mêmes dans nos propres institutions? Si la concurrence entre les peuples de l'Europe devient chaque jour plus vive, celui dont le statut commercial sera le plus sage et le plus parfait aura sur les autres ce même avantage qu'aurait sur ses voisins un commerçant dont la maison serait la plus sage et la mieux réglée. C'est ainsi que toutes les réformes se suivent et s'enchaînent.

Il ne s'agit pas ici des réformes qu'on peut encore introduire dans notre Code de commerce, mais des réformes accomplies sous la Constitution de 1852. Cependant, avant d'aborder la loi sur les sociétés en commandite qui fait le principal objet de cette étude, il n'est pas hors de propos d'examiner une question plus générale, à laquelle la presse périodique s'est parfois arrêtée depuis quelques années ; je veux parler de l'organisation des tribunaux de commerce. On a proposé tour à tour de supprimer ces tribunaux et d'en modifier la composition : nous apprécierons rapidement ces projets de réforme.

I

Tandis que certains peuples s'attachent avec idolâtrie à la tradition, d'autres peuples en subissent le joug avec impatience ; les premiers sacrifient volontiers les espérances de l'avenir au respect du passé ; les seconds sacrifient les leçons du passé aux chimères de l'avenir. La Grande-Bretagne tient à plusieurs de ses vieilles coutumes uniquement parce qu'elles existent, et la France se plaint quelquefois de ses meilleures lois, sans avoir d'autres motifs de plainte. Les tribunaux de commerce existent chez nous depuis trois cents ans : la sagesse consommée du chancelier l'Hôpital présida jadis à leur établissement ; le plus grand publiciste du XVIIIe siècle [1] a proclamé l'utilité de leur institution ; dans le remaniement général des lois françaises, le gouvernement de Napoléon Ier les a maintenus ; malgré tant de secousses politiques, nos révolutions les ont respectés. Cependant, quelques voix s'élèvent pour en demander l'abolition, et tout récemment le barreau d'Anvers, que j'appellerai volontiers

[1] *Esprit des Lois*, liv. XX, ch. XVIII.

Digitized by Google

un barreau français, adressait une pétition dans ce sens à la Chambre des représentants de Belgique.

La juridiction ordinaire est débordée par la juridiction consulaire, a-t-on dit. En effet, celle-ci jugeait, en 1857, quatre-vingt mille affaires de plus qu'en 1851. L'importance de plusieurs tribunaux de commerce croît tous les jours. C'est ainsi qu'à Marseille on porte au tribunal de commerce cinq fois plus d'affaires qu'au tribunal civil : mais quelle conséquence en tirer, sinon que ce prodigieux mouvement industriel entraîne chaque jour à sa suite un plus grand nombre d'affaires contentieuses? La multiplicité des intérêts commerciaux amène nécessairement la lutte judiciaire entre ces intérêts. Où donc est l'inconvénient à faire vider ces luttes devant la juridiction consulaire? Cette magistrature spéciale, a-t-on dit, est sans traditions, sans véritable jurisprudence, sans connaissance réelle des lois générales. Elle n'a, sans doute, ni les traditions, ni la science de la magistrature ordinaire; mais elle a l'expérience profonde des affaires commerciales, et c'est le point important : si elle se trompe sur l'application des principes et sur la portée des lois, c'est la juridiction ordinaire qui réforme ses décisions, puisque les appels des tribunaux de commerce sont portés aux Cours impériales. Ainsi tout est concilié : l'interprétation des lois est régularisée par un tribunal supérieur, en même temps que des affaires spéciales sont jugées plus sûrement peut-être, en tout cas d'une façon moins dispendieuse et moins lente. Montesquieu sentait bien ce dernier avantage : « Xénophon, » au livre *des Revenus*, voudrait, dit-il, qu'on donnât des récom- » penses à ceux des préfets du commerce qui expédient le plus vite » les procès. Il sentait le besoin de notre juridiction consulaire. »

Il faut avouer que, dans plusieurs villes importantes, les commerçants n'ont pas semblé toujours apprécier, comme Xénophon l'avait fait d'avance, le bienfait de cette juridiction ; c'est du moins la conséquence qu'on a tirée de leur incroyable nonchalance, quand il s'agissait des élections consulaires. A l'approche du scrutin, les préfets sont parfois obligés de stimuler, par des avertissements réitérés, le zèle des notables : encore ne parviennent-ils pas toujours à décider beaucoup d'électeurs. Ce n'est pas, disons-le bien vite, un résultat du décret de mars 1852 qui abroge la loi du 30 août 1848; cette loi du 30 août 1848, en élargissant la liste des électeurs inscrits, n'avait pas augmenté le nombre des votants, et l'on citait une place de commerce où, sous la législation républicaine, un seul bulletin s'était furtivement glissé dans l'urne au jour du scrutin. Mais nous sommes ainsi faits, que les élections politiques ont seules le privilége de séduire les esprits ; or, la politique, au moins depuis quelques années, n'a guère envahi les élections consulaires. Il y a là, nous le recon-

Digitized by Google

naissons, une indifférence coupable. Mais qu'on demande à ces mêmes notables, si nonchalants quand vient l'élection, s'ils acceptent la suppression des tribunaux consulaires, et nul n'y consentira. La juridiction consulaire n'a pas d'adversaires parmi les commerçants, et cette seule réflexion suffit à la défendre.

La presse périodique a proposé dans ces derniers temps un projet de réforme bien autrement sérieux ; je veux parler de l'établissement du ministère public près les tribunaux de commerce [1].

On avait senti dès longtemps le besoin de cette institution, car le Parlement de Paris avait dû défendre, en 1702, aux juges-consuls d'Amiens, en 1722 aux consuls de Saint-Quentin, « de commettre aucun d'eux pour remplir les fonctions de substitut du procureur général du roi » : d'autre part, un syndic, à Toulouse et à Montpellier, un procureur du roi gradué, à Lyon, remplissaient auprès des tribunaux consulaires les fonctions du ministère public ; enfin un jugement du tribunal de cassation, du 21 thermidor an X, autorisa le tribunal de commerce de Toulouse à garder près de lui un citoyen faisant les fonctions de commissaire du gouvernement. L'article 432 du projet de Code de commerce, sous le premier Empire, établissait un commissaire du gouvernement près chaque tribunal ; mais la Cour de cassation combattit cette partie du projet pour des raisons historiques, et le Conseil d'Etat la rejeta pour des raisons financières. Cependant, si le magistrat du ministère public siége auprès des juges ordinaires pour leur dire : « Les parties ont défendu leurs intérêts ; moi, je viens défendre la justice ; voici la vérité, voici le droit, » il semble assez naturel qu'il siége encore auprès des juges consulaires, moins versés dans la science des lois, moins habitués peut-être à fermer leur âme aux piéges de l'éloquence. Cependant beaucoup de commerçants repoussent cette innovation. Les uns redoutent l'influence puissante qu'une connaissance plus approfondie des lois donnerait à l'organe du ministère public sur les délibérations du tribunal ; d'autres affectent de craindre que la présence du ministère public ne vienne troubler « les allures paternelles » de la juridiction commerciale, comme si l'on était encore au temps de Pussort, qui disait en 1667 : « Les juges-consuls, par leur établissement, sont dispensés de l'observation des règles et des formalités ; ce sont gens simples, mais Dieu bénit leur simplicité. » Mais cette opinion n'est pas universellement adoptée. « Cet auxiliaire, écrivait le 24 mars 1859 le président d'un de nos tribunaux de commerce, serait utile en certaines circonstances. La mauvaise foi, qui aujour-

[1] Voir, sur cette question, une remarquable brochure de M. Paringault, procureur impérial à Beauvais. Paris, Marescq aîné. 1860.

Digitized by Google

d'hui n'a point de répression pénale à redouter, se trouverait par là sous le coup de réserves encore plus fâcheuses pour elle que la perte pure et simple d'un procès trop légèrement risqué. De plus, la parole du ministère public aurait, dans les questions de droit, l'avantage que donne la science complétement désintéressée. Elle serait d'autant mieux écoutée qu'elle interviendrait par forme de conclusions, et non avec la puissance d'une voix délibérative. »

En effet, si le ministère public est spécialement chargé de veiller aux intérêts des mineurs, des interdits, des absents, des femmes mariées, pourquoi refuser à ces mêmes personnes la même protection devant les tribunaux consulaires? Si le ministère public est entendu toutes les fois que la contrainte par corps doit être prononcée par les tribunaux civils, qui la prononcent si rarement, pourquoi, devant les tribunaux consulaires, qui la prononcent si souvent, refuser aux citoyens la même garantie? Nous pourrions multiplier ces questions; mais abordons une matière exclusivement commerciale, la faillite : les parties et la société n'auraient-elles pas souvent intérêt à faire contrôler par le ministère public les opérations et les débats de la faillite? Nos lois punissent la banqueroute simple; or, on peut affirmer que, dans la plupart des cas, la banqueroute simple échappe à la répression correctionnelle, parce que la loi circonscrit l'intervention du ministère public, qui n'assiste ni aux réunions des créanciers, ni aux audiences. Résumons : la loi serait plus sûrement appliquée, la fraude plus sûrement atteinte; mais le projet de réforme se heurte aux obstacles financiers. « Si l'expérience, dit un partisan de cette innovation, démontrait qu'à Paris et dans quelques-unes de nos grandes villes, le nouveau service rend trop pénibles les fonctions du parquet, il serait facile de créer un substitut supplémentaire pour venir en aide au procureur impérial; cette élévation de dépense serait insignifiante. » Non certes; car il faudrait au moins doubler le nombre des substituts à Paris, le tripler à Lyon et à Marseille, et l'augmenter dans plus de trente places de commerce importantes. Il faudrait l'augmenter encore partout où le tribunal de commerce ne siége pas au chef-lieu judiciaire de l'arrondissement, ce qui forcerait les magistrats du ministère public à se transporter tous les jours d'audience au chef-lieu judiciaire commercial. Or, tout le monde sait que le gouvernement poursuit activement une idée contraire, en diminuant le personnel d'un grand nombre de tribunaux civils. On propose, il est vrai, de supprimer quelques tribunaux de commerce qui jugent peu d'affaires, et où le personnel du greffe oblige toujours le trésor à certains frais : on arriverait ainsi peut-être, avec beaucoup de peine, à faire disparaître trente greffiers; il n'y a pas de proportion entre le surcroît de dépense qu'on demande et l'économie

Digitized by Google

qu'on propose. Mais comme il ne s'agit ici que de résoudre une question théorique, la réponse ne nous paraît pas douteuse. Le principe de l'innovation nous semble logique : elle ne pourrait avoir en pratique que de bons résultats.

Nous envisageons moins favorablement une autre proposition, qui consisterait à déférer la présidence des tribunaux de commerce à un membre du tribunal civil. Nous savons qu'il en est ainsi en Portugal, dans les Etats romains, en Grèce et à Hambourg. Mais ce système n'a guère rencontré chez nous qu'un seul défenseur, dans la personne d'un honorable magistrat d'Orange. Au contraire, il a soulevé dans notre commerce les critiques les plus vives : « Ce serait tout simplement la suppression des institutions consulaires, disait le même magistrat consulaire que nous citions tout à l'heure. Il est aisé d'en comprendre la raison : des hommes sérieux ne voudront jamais accepter une responsabilité sans autorité réelle. Qu'un organe du ministère public donne des conclusions sur lesquelles ils auront à se prononcer, ils les écouteront avec déférence. Mais qu'un président soit introduit au milieu d'eux pour emporter la balance en toute question de droit, sa part devient si large, et la leur si nulle, qu'ils ne sauraient accepter un semblable rôle. » Rien de plus logique. Ce serait porter atteinte à la dignité des juges consulaires, et tout ensemble donner au président la mission la plus difficile. C'est mettre les tribunaux de commerce en tutelle ; c'est laisser aux commerçants un rôle de comparses et leur enlever en même temps l'espoir d'arriver à cet honneur modeste qui peut seul les dédommager d'obscurs et pénibles travaux. L'institution du ministère public n'empêche pas le tribunal d'être homogène ; l'institution d'un président inamovible fait du tribunal consulaire un tribunal mixte, et Dieu nous garde des tribunaux mixtes ! L'homogénité d'un tribunal est nécessaire à la promptitude comme à la rectitude de ses délibérations.

Mais alors, se demande un publiciste, comment se fait-il qu'on n'exige des juges consulaires aucune capacité juridique[1] ? Ces juges, poursuit-il, devraient être tenus « de justifier préalablement qu'ils connaissent la législation spéciale qu'ils sont chargés d'appliquer. » C'est donc un examen qu'on voudrait leur imposer. S'agit-il des examens qu'on subit au sortir du collége ? Je ne le pense pas : les jeunes commerçants ne se préoccuperaient pas d'obtenir le diplôme : leur temps est pris, leur vie, surtout au début, est absorbée par leurs affaires. D'ailleurs, on ne se destine pas à être juge consulaire : c'est une fonction temporaire, que les plus expérimentés acceptent

[1] Bravard, *Manuel de Droit commercial*, 5e édit., p. 707.

Digitized by Google

ou subissent : ce n'est pas une profession qu'on aborde après des études préparatoires. Prétendrait-on alors imposer cet examen à de vieux commerçants? Cette prétention serait encore moins sage. Caton le Censeur apprit le grec dans un âge fort avancé; mais il n'est pas vraisemblable qu'il eût voulu passer, à cet âge, un examen sur la langue d'Homère. Cette fois, personne ne se mettrait en quête du diplôme, et l'institution tomberait.

Une réforme plus modeste et plus sensée peut-être consisterait à déterminer d'une manière un peu plus précise et à limiter, sur certains points, les attributions des tribunaux consulaires. Cette tâche serait assurément difficile; on ne pourrait la confier qu'à l'esprit le plus sage et le plus modéré, tout ensemble le plus profondément versé dans la connaissance des usages commerciaux et dans la science des lois. C'est à tort, par exemple, qu'on laisse flotter entre les deux juridictions les problèmes juridiques qui se rattachent à la propriété artistique ou littéraire. Il faut par trop enfler son imagination pour envisager Mozart et Chateaubriand comme des industriels, *Don Juan* et *René*, comme des œuvres commerciales. Les procès que peuvent soulever des ouvrages de cette nature iraient mieux, selon nous, à la juridiction civile pour beaucoup de motifs qu'il serait trop long de développer, mais singulièrement parce qu'ils se compliquent à chaque instant des plus délicates questions du droit civil. Nous n'ignorons pas quel nombre infini d'arguments on peut faire valoir contre cette idée. Les économistes, par exemple, arrivent facilement à transformer tous les hommes en commerçants et tous les actes de la vie en actes de commerce : mais il ne faut pas trop s'abandonne à leurs théories. La jurisprudence est la sœur aînée de l'économie politique; elle ne doit pas marcher à sa remorque, ni la suivre aveuglément dans tous ses écarts.

II

La loi du 17 juillet 1856 est venue modifier la situation des sociétés en commandite. On sait dans quelles circonstances cette loi fut votée. La révolution du 24 février 1848, tout en compromettant les libertés publiques, avait paralysé les efforts de l'industrie et accumulé les désastres commerciaux. Quand les orages politiques furent calmés, les grandes entreprises reprirent leur cours sous la tutelle du nouveau gouvernement; mais le pays ne manqua pas de se jeter à l'aventure dans ces nouvelles entreprises. Jamais la folie de la spéculation

Digitized by Google

n'avait atteint des proportions pareilles. Les conséquences de cette réaction violente attirèrent l'attention du gouvernement, qui ne put assister sans inquiétude à la dépréciation du sol français, à l'avilissement du travail individuel et aux scandales de l'agiotage. L'attention du gouvernement se porta particulièrement sur les manœuvres que la fourberie de certains spéculateurs employait pour attirer les capitaux. Par la loi du 17 juillet 1856, il voulut opposer une première digue à ces excès. Quelque sage que fût cette mesure, elle fut tout d'abord l'objet de critiques assez vives.

Dès qu'il s'agit de toucher aux lois commerciales, on rencontre infailliblement des gens qui s'écrient : « Vous allez ébranler le crédit ! » On ne saurait imaginer quel irrésistible effet cette simple phrase exerce sur les meilleurs esprits. « Vous allez ébranler le crédit ! » argument sans réplique, surtout quand on le présente sous cette forme un peu solennelle. Mais qu'on le produise dans un langage plus simple et plus clair, il peut se traduire en ces termes : « Vous allez faire baisser les valeurs industrielles. » Quoi ! le législateur porterait-il atteinte au crédit en démasquant la ruse et le vol organisés au nom du crédit ? N'est-ce pas rendre un service au crédit que de flétrir et de frapper des associations fictives, où l'on met en action les chimères du hasard et les revenus de l'impossible ? Au contraire, un tel dessein fortifiera les entreprises sérieuses en ruinant les autres, et si l'on veut bien laisser aux mots leur sens et leur portée, ce n'est pas là faire tort au crédit. On invoque alors ces grands principes d'économie politique, que l'Angleterre et les Etats-Unis pratiquent avec constance. De quoi le gouvernement se mêle-t-il ? pourquoi veut-il diriger le commerce, qui ne lui demande rien ? De quel droit va-t-il entraver la liberté de l'industrie ? D'abord il faut bien se résigner à ces traditions séculaires, qu'un jour ne saurait effacer. Le gouvernement, en France, se mêle de beaucoup de choses ; il n'entre pas dans notre plan d'examiner s'il faut le pousser ou le retenir sur cette pente ; mais peut-on lui reprocher ici de substituer son intelligence et son initiative à l'intelligence et à l'initiative de l'individu ? L'Etat n'est-il pas dans son véritable rôle quand il garantit à la production la sécurité du travail, quand il veille énergiquement à la sûreté réciproque de l'acheteur et du vendeur ? Nos lois criminelles punissent de l'emprisonnement ceux qui vendent des marchandises contenant des mixtions nuisibles à la santé : c'est encore là, si l'on veut, une entrave à la liberté de l'industrie ; mais nous ne devrions pas une bien grande reconnaissance au législateur quand il sacrifierait la santé des citoyens aux maximes de l'économie politique. En poussant un peu loin de pareilles maximes, on effacerait les trois quarts de notre Code pénal, et la société a besoin du

Digitized by Google

Code pénal tout entier. Non ; la saine économie politique met plus de mesure dans ses doctrines ; il y a des circonstances où elle doit confesser l'utilité de la protection : c'est une vérité que la loi du 17 juillet 1856 vient encore confirmer.

Le Code de 1807 avait prévu trois sortes de sociétés commerciales : les sociétés en nom collectif, les sociétés anonymes, les sociétés en commandite. La fraude était moins à l'aise dans les deux premières catégories d'associations. En effet, dans les sociétés en nom collectif, les contractants engageaient tous leurs biens présents et à venir ; ils vouaient sans retour leur patrimoine à la prospérité de l'œuvre sociale. De telles entreprises, on le conçoit, n'attiraient qu'un petit nombre d'hommes, ordinairement rompus à la connaissance des affaires. D'autre part, les sociétés anonymes, exclusivement formées, il est vrai, d'une réunion de capitaux, étaient environnées d'une haute garantie : l'acte constitutif de la société devait être approuvé par un décret impérial rendu en conseil d'Etat. Il n'en était pas de même pour les sociétés en commandite : si les gérants étaient sous le coup d'une responsabilité personnelle et indéfinie, les commanditaires n'étaient tenus que jusqu'à concurrence de leur mise.

En 1807, quand le Code de commerce fut promulgué, les souffrances de la Révolution et les maux de la guerre avaient anéanti l'industrie française. Quand le législateur s'occupa des sociétés commerciales, il prit pour type l'ordonnance de mars 1673, et sa pensée n'osa guère aller plus loin : les circonstances expliquaient cette façon d'agir, et l'on ne saurait sans quelque injustice taxer aujourd'hui d'imprévoyance le législateur de 1807. Mais le commerce revint avec la paix ; l'industrie prit un prodigieux essor sous la monarchie de juillet ; le Code de commerce était déjà dépassé. Après la chute de la seconde république, le mouvement industriel n'eut plus de bornes, et cette fois l'insuffisance des prescriptions de ce code frappa tous les esprits. Bien qu'il y fût dit vaguement (article 38) : « Le capital des sociétés en commandite pourra être aussi divisé en actions, » le Code de commerce n'avait réellement pas prévu la forme nouvelle que la commandite allait revêtir. Le législateur laisse dans l'ombre la société en commandite par actions : mais celle-ci grandit tous les jours ; bientôt elle efface la commandite par intérêt, la vraie commandite du Code. Quoi de moins étonnant? Dans celle-ci l'intérêt n'est pas cessible, et partant le capital versé par les bailleurs de fonds est irrévocablement aliéné pour toute la durée de la société ; dans l'autre, l'intérêt est cessible, et le capitaliste peut se dessaisir à sa guise des fonds qu'il engage. Aussi la première est faible, la seconde est forte ; la première est délaissée, la seconde attire à elle une grande masse de capitaux.

Digitized by Google

Mais on profita du silence du Code : d'audacieux spéculateurs exploitèrent sans pudeur ce régime de liberté complète. On mit tout en commandite : grâce à l'immense publicité que donne la presse périodique, la fièvre se glissa jusqu'au dernier rang de la société : toutes les folies de la rue Quincampoix furent dépassées. Pour solliciter toutes les bourses, les actions se découpèrent à l'infini : on imagina les actions de cinq francs à l'usage des artisans et des domestiques; il paraît même qu'on descendit plus bas. De là ces chimériques entreprises, dont la caricature et le vaudeville s'emparèrent pour les livrer à la risée du public. Mais rien ne fatiguait la prompte crédulité des capitalistes, et la loi du 17 juillet 1856 dut intervenir.

Cependant la commandite eût dressé ses tentes sur nos frontières, et de là tendu ses piéges aux capitalistes français; disons-le bien vite : la loi n'est pas un vain mot; elle s'applique aux sociétés étrangères qui viendraient négocier leurs actions sur notre territoire. C'est un point que règle la loi spéciale des 30 mai et 11 juin 1857. En 1854, le roi des Belges s'était engagé à présenter aux chambres, dans le délai d'un an, un projet de loi qui devait permettre aux sociétés autorisées par le gouvernement français d'exercer leurs droits en Belgique, « moyennant la réciprocité de la part de la France. » La Cour de cassation belge ne se contenta pas de la jurisprudence des tribunaux français, qui admettait la réciprocité; elle demanda sur ce point une loi positive. La loi du 30 mai 1857 est ainsi conçue : « Art. 1er. Les sociétés anonymes et les autres associations commerciales, industrielles ou financières (établies en Belgique)..... peuvent exercer leurs droits et ester en justice en France, *en se conformant aux lois de l'empire.* » — « Art. 2. Un décret impérial, rendu en conseil d'Etat, peut appliquer à *tous autres pays* le bénéfice de l'article 1er. » Mais un décret impérial ne pourrait pas aller plus loin, et soustraire *les autres pays* à l'application des lois de l'empire. Ains donc, les sociétés étrangères sont nécessairement soumises à la loi de 1856.

Depuis la promulgation de cette loi, les sociétés en commandite ne peuvent diviser leur capital en actions de moins de cent francs, quand ce capital n'excède pas 200,000 fr., et de moins de 500 fr., quand le capital dépasse 200,000 fr. C'est là, j'en conviens, une disposition rigoureuse, mais que les circonstances expliquent très bien. Sans doute, comme l'a fait remarquer un publiciste, le chiffre de 500 fr. est un peu élevé pour une société dont le capital ne serait que de 200 à 300,000 fr. ; » sans doute « le chiffre de 500 fr., se trouvant au-dessus de la portée des petits capitaux, prive les sociétés en commandite d'un moyen de succès; » mais le législateur a parfaitement prévu ce résultat : il n'a pas voulu décerner un brevet d'encourage-

Digitized by Google

ment à la commandite par actions, et cette première prescription cadre bien avec tout son système. Il en est de même de la suivante, qui recule la constitution définitive de la société jusqu'à la souscription de tout le capital social, et jusqu'au versement par chaque actionnaire du quart au moins du montant des actions par lui souscrites. Rien de plus sage, si l'on réfléchit aux monstrueux abus qu'une plus grande tolérance avait engendrés. Les gérants, après avoir obtenu la signature de quelques affidés et de quelques dupes, après avoir étalé leurs projets mensongers à la quatrième page des grands journaux, déclaraient la société constituée, prélevaient sur le montant des souscriptions d'énormes frais de bureau, et dévoraient tranquillement l'argent des actionnaires. Désormais, il est indispensable qu'une société soit constituée pour qu'on la déclare constituée.

Mais quelle forme allait-on donner aux actions nouvelles? Dans une consultation célèbre, rédigée en 1827, M. Dupin aîné avait professé cette opinion « que les actions des sociétés en commandite ne pouvaient pas être au porteur ; » le poids de cette grande autorité n'avait pas emporté la balance, et l'avis contraire avait prévalu. Jadis, dans la vue d'affermir le crédit et d'encourager la propriété mobilière, on avait permis de convertir les titres de rentes sur l'Etat, d'abord nominatifs, en titres au porteur : cette fois, pour mettre un frein à l'exagération du crédit, et pour calmer l'élan désordonné des capitaux vers la propriété mobilière, on eut la pensée d'imposer sans réserve la forme nominative à ces actions. M. Millet, député au Corps législatif, proposa d'interdire les actions au porteur dans les sociétés en commandite, conformément aux prescriptions des Codes de la Hongrie, de la Russie et du Wurtemberg. Une idée analogue se fit jour au sein du Conseil d'Etat l'année suivante dans une plus vaste discussion, car la loi du budget en porte la trace. Tandis que cette loi soumettait les titres au porteur à une taxe annuelle et obligatoire, elle n'imposait aux autres titres qu'un droit de transmission pur et simple, et pour faciliter la conversion des titres au porteur en titres nominatifs, elle déclarait cette conversion qui, plus tard, devait donner lieu à la perception du droit de transmission, affranchie de tout droit pendant un délai de trois mois. Le législateur, en 1857 comme eu 1856, avait pour principal but d'entraver l'agiotage. Mais le but n'était qu'imparfaitement atteint. Les spéculateurs, qui jouent sur des titres au porteur, devaient jouer aussi facilement sur des titres nominatifs, puisque ces innombrables marchés à terme n'étaient, après tout, que des paris sur la hausse et la baisse des fonds publics. M. de Calonne, en 1785, avait été plus logique, lorsqu'il avait prescrit dans tous les marchés à terme, à peine de nullité, le dépôt réel des effets vendus, et, pour éviter toute antidate, la

Digitized by Google

preuve du dépôt « par acte dûment contrôlé au moment de la signature de l'engagement ; » mais ces prescriptions sont tombées. Qu'importe, encore une fois, la forme du titre à ceux qui n'ont en vue que le payement d'une différence, et qui ne se soucient même pas de l'existence du titre? Pourtant la conversion pouvait arrêter cette autre espèce d'agiotage, que le chancelier d'Aguesseau définit très bien dans un de ses mémoires : « L'agioteur, sans tromper les hommes par de faux bruits, voit que le papier est à un bon prix sur la place, il en achète et en fait acheter par ses émissaires, sur un pied fort, parce qu'il en a une grande quantité, sur laquelle il veut faire un gain considérable ; et lorsqu'il l'a fait remonter par ce moyen au delà de la valeur que le papier devait avoir naturellement, d'acheteur qu'il était, il devient vendeur. » C'est ainsi que certains joueurs sortent d'une valeur pour entrer dans une autre, selon les alternatives de la hausse et de la baisse. La loi du budget, en accumulant les difficultés de transmission, pouvait entraver cette autre espèce d'agiotage. Les dispositions hostiles du législateur contre les titres au porteur, se manifestent déjà dans la loi du 17 juillet ; s'il recule devant l'idée d'imposer définitivement la forme nominative à tous ces titres, il l'impose jusqu'à l'entière libération des actions. C'était une bonne mesure, bien qu'on en présumât trop peut-être en 1856.

Le législateur déterminait ensuite la responsabilité des souscripteurs. Dans les sociétés en commandite, ces souscripteurs pouvaient-ils échapper à la responsabilité du payement intégral, après avoir négocié leurs actions? Avant la loi du 17 juillet, la jurisprudence était divisée sur ce point. La Cour impériale de Paris avait soustrait, avec une haute raison, les souscripteurs à la responsabilité, quand les actions étaient transmissibles par la simple volonté des actionnaires. L'action n'était-elle pas, en effet, seule responsable en face de la société? Si le porteur du titre avait seul droit aux bénéfices, ne devait-il pas subir toutes les charges? Le cessionnaire n'était-il pas absolument subrogé au cédant? Cependant la Cour de cassation, par deux arrêts successifs, sembla contredire cette doctrine, et la Cour de Lyon la combattit énergiquement. Mais si la Cour de Paris avait, à notre avis, sainement interprété l'ancienne loi, le législateur de 1856, pour être logique, devait réformer cette loi, car l'expérience démontrait que, pour arracher la commandite aux orgies de la spéculation, le meilleur remède était d'attacher aux sociétés des commanditaires sérieux. Cette responsabilité prolongée devait, on le conçoit, faire réfléchir les souscripteurs. Puis vient la question de négociabilité, qu'il faut envisager séparément. Les lois du 15 juillet 1845 et du 10 juin 1855 avaient déjà décidé que les actions de chemins de fer étaient seulement négociables après le versement des

Digitized by Google

deux cinquièmes. Le législateur de 1856 étend cette règle aux actions des sociétés en commandite. Mais il ne s'agit ici que de la négociabilité *commerciale*, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire, dans l'espèce, de la transmission par voie de transfert sur les registres de la société. Rien n'empêcherait la transmission *civile*, par exemple, par donation entre vifs ou testamentaire.

Si nous avions entrepris, pour une *revue* spéciale, un commentaire de la loi du 17 juillet, nous nous croirions obligé de descendre dans le détail des dispositions pénales qu'elle édicte; l'infraction aux règles que nous venons d'analyser est punie tantôt d'une forte amende, tantôt de l'amende et de l'emprisonnement. Nous montrerions dans quel équitable esprit de sévérité le législateur inflige les peines de l'escroquerie à ceux qui, par simulation de souscriptions ou de versements qui n'existent pas, ou de tous autres faits faux, ont tenté d'obtenir des souscriptions ou des versements; à ceux qui, pour provoquer des souscriptions ou des versements ont, de mauvaise foi, publié les noms des personnes désignées, contrairement à la vérité, comme étant ou devant être attachées à la société à un titre quelconque; aux gérants qui, en l'absence d'inventaires ou au moyen d'inventaires frauduleux, ont opéré entre les actionnaires la répartition de dividendes non réellement acquis à la société. Déjà ces dispositions, compliquées des plus graves questions de fait et de droit, ont soulevé de vifs débats devant nos tribunaux correctionnels. Mais ces problèmes de législation criminelle ne se rattachent qu'indirectement à notre plan. Nous terminerons cette courte étude en parlant des conseils de surveillance, institution nouvelle, à laquelle le législateur de 1856 paraît attacher l'importance la plus haute.

La société en commandite par actions ne renfermait autrefois dans son sein que deux éléments : les gérants, les commanditaires; la loi nouvelle établit un corps intermédiaire entre les actionnaires et les administrateurs; elle détache de la masse des actionnaires une commission de cinq membres, nommée en assemblée générale avant toute opération : les membres de cette commission, du reste indéfiniment rééligibles, ne peuvent être élus au premier scrutin pour plus d'un an; plus tard, ils peuvent rester cinq ans en fonctions.

La raison logique de cette innovation, c'est le besoin de contrôler la gestion de quelques hommes, souvent placés à la tête de grandes affaires et par là même exposés à de grandes séductions. Les actionnaires sont disséminés dans toute la France, quelquefois même dans les pays voisins; ils ne connaissent ordinairement les affaires sociales que par les dividendes qu'on leur distribue; ils ne peuvent pas venir chacun de leur côté dans la grande ville de commerce où les statuts

Digitized by Google

mettent le siége de la société pour vérifier l'exactitude des opérations et la loyauté des administrateurs. Le contrôle de l'assemblée générale n'est pas beaucoup plus sérieux ; tous les actionnaires ne s'y rendent pas ; les gérants peuvent souvent la composer à leur guise ; d'ailleurs qui ne sait à quel point les comptes rendus peuvent revêtir toutes les couleurs ? Il en est quelquefois du langage des chiffres comme du langage des fleurs, qui dit tout et qui ne dit rien. Mais que cinq hommes spéciaux, initiés aux affaires et surtout à celles de la société, soient là, près du gérant, pour vérifier ses livres, sa caisse et son portefeuille, comme la loi du 17 juillet leur en impose le devoir ; qu'ils soient chargés, tous les ans, de faire le rapport à l'assemblée générale sur les inventaires et sur les propositions de dividendes, comme la loi le veut encore ; qui niera l'efficacité d'une semblable surveillance ? L'institution avait en outre une raison historique. Les conseils de surveillance existaient déjà dans la plupart des sociétés en commandite par actions ; mais quels conseils ? On affichait pompeusement quinze ou vingt noms sur un prospectus, quelquefois des noms d'actionnaires qui s'étonnaient à moitié de leur dignité nouvelle et qui laissaient faire, dans l'espoir qu'on s'engagerait à leur suite, quelquefois des noms d'assez illustres personnages, absolument étrangers aux affaires sociales, et qui se taisaient par complaisance. De là cent conseils de surveillance qui ne surveillaient pas. Le conseil, qui devait contrôler la conduite des gérants, était ordinairement nommé par les gérants. Il est facile de concevoir quel effroyable pouvoir on laissait aux administrateurs, quelle périlleuse confiance on laissait aux administrés. L'institution n'était plus qu'un nouveau moyen d'attirer les dupes vers des entreprises où leur patrimoine allait s'engloutir.

Le législateur, instruit par l'expérience, constitua le conseil de surveillance sur d'autres bases : il en fit la pierre angulaire de son œuvre nouvelle ; il l'asservit à une responsabilité terrible. Désireux de faire exécuter à la lettre les prescriptions nouvelles, il annula toute association qui les enfreindrait[1], et déclara que les membres du conseil de surveillance pourraient être responsables solidairement et par corps avec les gérants de toutes les opérations postérieures à leur nomination. Tout membre du conseil fut en outre responsable avec les gérants solidairement et par corps : 1° lorsque sciemment il aurait laissé commettre dans les inventaires des inexactitudes graves, préjudiciables à la société ou aux tiers ; 2° lorsqu'il aurait, en connaissance de cause, consenti à la distribution de dividendes non justifiés par des inventaires sincères et réguliers. Le législateur prévoyait enfin l'hy-

[1] Article 7 de la loi.

Digitized by Google

pothèse du conflit entre les commanditaires et le conseil, et leur opposait des commissaires *ad litem* nommés en assemblée générale. Tout s'enchaîne ainsi dans la loi. Nul n'acceptera de semblables fonctions, si la société n'offre pas des garanties de succès et de durée. Les obligations étroites du conseil entraveront l'essor des mauvaises entreprises, et par là protégeront efficacement les tiers. De telles sévérités vont-elles donc ébranler le crédit? Ecoutez la réponse de Mirabeau : « La chute de quelques agioteurs est de nulle importance ; ce qui importe à la nation, c'est qu'aucune ruine ne soit opérée en vertu d'un édit souverain qui ordonne la mauvaise foi ; » ajoutons : ou qui la tolère.

Nous ne saurions néanmoins terminer cette analyse sans adresser quelques reproches à la loi nouvelle. Ainsi, par exemple, le législateur exige que le conseil de surveillance soit composé de cinq membres au moins, à peine de nullité. Quoi donc? une société qui se composerait de trois ou quatre commanditaires ne pourra-t-elle pas se constituer? Un jurisconsulte distingué, M. Rivière, le pense ainsi. Mais son opinion ne nous semble pas sérieuse; il faudrait que le législateur eût formellement prononcé la nullité des sociétés qui n'auraient pas cinq actionnaires. S'il n'y a que trois ou quatre commanditaires, ils feront tous partie du conseil; c'est, du moins, notre avis. Mais le législateur eût mieux fait de s'expliquer lui-même. Autre lacune. Qu'arrivera-t-il, si dans des vues d'hostilité contre le gérant, aucun des actionnaires ne veut entrer au conseil de surveillance? Cela pourra bien arriver dans les sociétés où le nombre des commanditaires sera très restreint, et où le gérant, lui-même sérieusement intéressé dans l'entreprise, ne sera pas d'accord sur tous les points avec les autres actionnaires. Le législateur aurait pu, ce semble, conférer au tribunal de commerce le droit d'agir et de procéder lui-même à la nomination. La loi se tait sur un autre point important, qu'elle aurait dû peut-être régler. Permet-elle encore aujourd'hui la création des *actions de prime*, c'est-à-dire des actions accordées gratuitement à ceux qui concourent à la formation de la société, ou qui promettent leurs soins pour la faire réussir? M. Dalloz le croit, et nous pensons qu'il se trompe. Signalons encore, entre plusieurs autres lacunes, une des plus regrettables. D'après la loi nouvelle, les souscripteurs sont responsables du montant total des actions. La société peut, en outre, poursuivre le porteur de ces actions; rien de plus clair. Mais les porteurs intermédiaires? Comment la loi n'a-t-elle pas fixé leur situation après la vieille discussion qui s'était élevée sur ce point? Encore aujourd'hui, parmi les jurisconsultes, les uns proclament la responsabilité, les autres l'irresponsabilité des cessionnaires intermédiaires. Il eût été bon de couper court

Digitized by Google

à une controverse qui laisse la porte ouverte à tant de procès. Enfin il suffit de lire la loi pour reconnaître avec tous les publicistes qu'elle multiplie outre mesure les réunions d'assemblées générales. Pourquoi, par exemple, le conseil de surveillance ne pourrait-il pas être nommé par la même assemblée générale qui a constitué la société en approuvant les apports? On voit que nous jugeons avec une entière liberté la loi du 17 juillet. Nous manquerions à notre rôle de critique si nous ne signalions pas l'imperfection des détails après avoir montré l'excellence du principe.

III

A la même date, le Corps législatif supprimait l'arbitrage forcé en matière de sociétés commerciales et régularisait les concordats par abandon. Nous allons successivement examiner ces deux lois.

Le Code de commerce n'admettait qu'une seule juridiction pour le règlement des contestations entre associés : celle des arbitres. Il ne faut pas se méprendre sur l'ancienneté de cette institution. La juridiction arbitrale que l'Hôpital avait organisée en 1560 ne ressemblait en aucune manière à celle de 1807. Il y avait même, il faut en convenir, une sorte de tyrannie à soustraire ainsi les commerçants à leurs juges naturels pour les renvoyer bon gré mal gré devant ces magistrats improvisés. Aussi, dès l'année 1807, l'institution fut-elle vivement attaquée au conseil d'Etat. D'après Mounier, c'était la *satire* de l'administration judiciaire. Corvetto déclarait qu'elle embarrasserait les affaires au lieu de les simplifier. Joubert y voyait une source de frais infinis. Les cours impériales la traitaient d'erreur surannée. Cambacérès, au contraire, répondait que l'arbitrage était très ancien, partant qu'il était difficile de l'abroger. Cette considération ne parut pas décisive au tribunal de commerce de la Seine, qui demanda formellement, en 1837, la suppression de l'arbitrage forcé. Ce vœu parut sage au gouvernement : il rallia même une commission de la Chambre des députés, et passa dans un rapport de M. Legentil; mais le projet ne fut jamais converti en loi. En 1850, il est vrai, le même tribunal de commerce rédigeait un projet de loi qui supprimait l'arbitrage forcé dans les sociétés par actions et le rendait facultatif dans les autres sociétés. Mais il changea d'avis une seconde fois sous le nouveau régime, revint à sa pensée primitive, et redemanda la suppression pure et simple de l'institution. Cependant la loi du 17 juillet 1856 n'a pas obtenu le suffrage de tous les publicistes.

Digitized by Google

On a dit que l'ancienne loi permettait de faire juger les contestations sociales sans publicité, et de ménager ainsi le crédit des tiers. Les arbitres étaient choisis par les parties, ajoute-t-on ; ils les connaissaient et se trouvaient dès-lors mieux placés que tous autres pour les concilier. Enfin on remarque que les contestations sociales exigent en général le dépouillement d'un grand nombre de livres, l'examen d'un grand nombre de pièces, la lecture d'une correspondance volumineuse, et que les juges ordinaires peuvent difficilement suffire à une pareille tâche. Ces critiques nous paraissent peu fondées.

En premier lieu, dans les cas exceptionnels où la publicité paraîtrait dangereuse, le tribunal de commerce peut défendre le compte rendu des débats. Mais quels si grands périls offre donc la publicité ? Pourquoi s'évertuer à traiter les personnes morales autrement que les individus ? Si l'entreprise est bonne et bien conduite, elle ne redoute pas la lumière ; si l'entreprise est mauvaise et mal conduite, il y a presque un intérêt public à dévoiler l'erreur ou la fraude des fondateurs, la négligence ou la turpitude des administrateurs. La seconde objection n'est pas meilleure ; choisis par les parties, les arbitres sont des avocats plutôt que des juges : de là d'inévitables tiraillements : la justice s'efface pour laisser place à la lutte des intérêts privés ; les parties ou les arbitres, pour accorder deux avis contraires, sont réduits à nommer un tiers-arbitre. Assurément, ce tiers-arbitre n'est pas, comme on l'a dit, obligé d'opter entre ces deux avis extrêmes ; il peut, la jurisprudence l'avait reconnu, concilier les opinions contradictoires par une opinion mixte. Mais alors le principe de la pluralité des juges disparaît en fait : ce magistrat d'une heure est investi d'un immense pouvoir ; il lui faut un esprit bien droit et bien éclairé pour conserver sa pleine liberté d'esprit entre ses deux collègues. D'ailleurs il ne s'agit pas de faire de la justice en famille, il s'agit de faire de la justice. Mais, dit-on, le juge aura trop à faire ; il n'aura pas le temps de se livrer à de si minutieuses vérifications. C'est trop peu présumer de la magistrature consulaire : ce sont de laborieuses fonctions, qu'on accepte en connaissance de cause. Il y a d'autres tâches non moins difficiles à remplir que l'examen des registres d'une société ; croit-on, par exemple, que la fixation des droits des coobligés et des cautions, des créanciers nantis de gage ou privilégiés sur les meubles, des créanciers hypothécaires et privilégiés sur les immeubles, dans les faillites, que la répartition de l'actif entre ces divers créanciers et la liquidation du mobilier n'exigent pas autant de soins et de recherches ? « Les tribunaux, dit un jurisconsulte, seront obligés de renvoyer devant un arbitre rapporteur, dont ils se borneront presque toujours à

Digitized by Google

homologuer le rapport. » C'est une erreur : ils renverront très bien devant un de leurs membres, qu'ils délégueront à cet effet ; ainsi nul élément étranger n'altèrera le cours de la justice.

C'est à nous maintenant d'exposer les vices de l'ancienne loi. Laissons de côté les obstacles pratiques qui venaient entraver la composition du tribunal, bien qu'il fût malaisé de trouver des arbitres à la fois maîtres de leur temps, laborieux, rompus aux affaires, intelligents et probes ; laissons de côté les frais d'une semblable procédure, bien que les arbitres demandassent ordinairement des honoraires exagérés : cette organisation présentait surtout deux graves inconvénients.

S'il est vrai que les affaires commerciales exigent une solution rapide, ce principe s'applique surtout aux contestations entre associés. Il faut que la société commerciale marche sans encombre, prompte dans sa course, légère dans son allure : elle a besoin d'en finir avec les procès, ou les procès la tueront. Eh bien ! la paternelle juridiction des arbitres avait d'incomparables lenteurs : les arbitres s'éternisaient volontiers d'une part ; d'autre part, ils manquaient d'autorité pour mener et terminer l'affaire. Les magistrats ordinaires envisagent les procès de haut : ils savent couper court aux réclamations des parties, parce qu'ils n'écoutent qu'une voix : celle de la justice. Les arbitres sont obligés de contenter la justice et tout le monde ; la tâche est rude, et les procès n'en finissent pas.

Nous n'avons jamais compris ces théoriciens de 1848 qui provoquaient, au mépris de nos habitudes judiciaires, l'intervention des jurés dans les affaires civiles. Nos mœurs et nos lois ont constitué, sur tout le territoire de l'Empire, deux branches de magistrature ; l'une se recrute par le choix du prince ; l'autre, par le suffrage éclairé des électeurs. Il ne faut pas, sans une absolue nécessité, porter atteinte à ces règles de notre organisation judiciaire. On cherche en vain dans la juridiction arbitrale de semblables traditions, de semblables garanties d'intelligence et de probité. Corrigeons donc les faits par les principes, quand les faits contredisent les principes.

Si nous écoutions Horace :

> Et quæ
> Desperat tractata nitescere posse, relinquit,

nous ne parlerions pas à nos lecteurs de la troisième loi promulguée à la date du 17 juillet 1856. Mais la matière des concordats par abandon tient trop de place dans la nouvelle législation des faillites, pour que nous obéissions au précepte d'Horace.

La faillite est une crise qui pouvait avoir trois dénoûments principaux : 1° le concordat ; 2° l'union ; 3° la cession de biens volontaire

Digitized by Google

ou judiciaire. Par le concordat, le failli est remis à la tête de ses affaires sous certaines conditions, et libéré définitivement de toutes les dettes dont le traité lui fait remise. Par l'union, le failli est définitivement dessaisi de l'administration de ses biens et exproprié : il reste soumis à la contrainte par corps, s'il n'est pas déclaré excusable. La voie de la cession de biens volontaire ou judiciaire était plus prompte : si le débiteur était de bonne foi, le contrat ou le jugement donnait aux créanciers la faculté de vendre ses biens : il était libéré jusqu'à concurrence des sommes provenues de ces ventes, et déchargé de la contrainte par corps. La cession de biens des commerçants fut supprimée en 1838. Restaient deux dénoûments extrêmes : le concordat et l'union. Le concordat avait trois inconvénients principaux : 1° il dépossédait les créanciers; 2° il abaissait le taux de leurs créances; 3° il laissait le patrimoine du débiteur exposé aux chances nouvelles qui pouvaient compromettre le payement des dividendes imposés par le traité. Le contrat d'union avait trois inconvénients principaux : 1° il faisait une situation trop dure au failli; 2° il entraînait des frais et des lenteurs; 3° il aboutissait à une vente obligatoire, et partant à une réalisation désavantageuse de l'actif. L'usage introduisit donc un moyen terme, un troisième dénoûment, les concordats par abandon. Le débiteur, dans ces concordats, n'était pas remis à la tête de ses affaires; son patrimoine ne subissait plus les chances qui compromettaient le payement des dividendes : on évitait ainsi deux inconvénients des concordats ordinaires. D'autre part, le failli conservait sa capacité contractuelle et se trouvait libéré sans jugement d'excusabilité; puis, il pouvait garder une partie de son actif avec le consentement des créanciers : on évitait ainsi plusieurs inconvénients du contrat d'union.

L'usage et la jurisprudence avaient reconnu ces concordats; cependant le tribunal de commerce de la Seine ne cessait d'en demander la consécration législative. La seconde assemblée de la république fut saisie d'un projet que le coup d'Etat fit avorter. Le tribunal de commerce renouvela ses demandes. En effet, rien ne déterminait les conditions auxquelles l'actif devait être réalisé, ni la façon de justifier le payement des dividendes, ni la reddition des comptes, ni l'emploi des recouvrements. Enfin, l'absence du juge-commissaire laissait la porte ouverte à la fraude et compromettait à la fois l'intérêt des créanciers et l'intérêt de la société. M. Benoît-Champy, dans le rapport si lucide et si complet qu'il fit au Corps législatif sur le projet de loi, dans la séance du 23 juin 1856, indiqua très bien ce dernier inconvénient : « Les créanciers choisissaient des commissaires, souvent inexpérimentés, le plus souvent négligents, quelquefois même peu scrupuleux. Ils n'étaient astreints à aucune

Digitized by Google

surveillance : libres de toute responsabilité, affranchis de tout contrôle, ils ne rendaient pas de comptes, laissaient la liquidation se prolonger indéfiniment, en un mot, administraient mal, au grand détriment des créanciers et du failli lui-même. Ces abus cesseront, ajoutait-il, grâce au projet de loi qui vous est soumis. Les biens abandonnés aux créanciers seront désormais gérés et administrés comme ils le sont sous le régime de l'union. La liquidation sera faite par des syndics, sous la surveillance d'un juge-commissaire ; ainsi se trouveront protégés les intérêts des créanciers et du failli. »

Cependant, la commission du Corps législatif eût désiré une réforme plus complète. M. Benoît-Champy remarquait dans son rapport qu'il suffisait encore, ou du refus obstiné d'un seul créancier ou de la négligence des petits créanciers pour enlever au débiteur la double majorité du nombre et des trois quarts en somme, nécessaire à la conclusion du concordat. Ainsi donc, l'intérêt du failli pouvait être sacrifié aux exigences déraisonnables ou aux combinaisons intéressées d'une majorité factice, et le concordat par abandon n'était pas exempt de tous les abus du concordat ordinaire. La commission semblait souhaiter qu'on accordât aux tribunaux de commerce le droit d'accorder au failli le bénéfice du concordat, « soit lorsque l'une des deux majorités se serait prononcée dans ce sens, soit même dans le cas où le failli n'aurait obtenu ni l'une ni l'autre de ces majorités. « C'est ainsi d'ailleurs, disait M. Benoît-Champy, que procède la législation anglaise, qui attribue aux magistrats un pouvoir discrétionnaire en matière de faillite. » En un mot, la commission proposait indirectement de revenir à la cession de biens judiciaire. « La cession de biens est-elle la source d'abus graves? demandait M. Tripier à la Chambre des pairs? on ne les a pas signalés. Les magistrats, les jurisconsultes, les commerçants n'ont jamais critiqué cette loi d'humanité ; ils l'ont toujours environnée de faveur, comme le dernier refuge du malheur. » La commission du Corps législatif adoptait ces idées, et, ce semble, avec quelque raison. En effet, si l'on ne confère pas maintenant aux tribunaux « le droit d'accorder aux créanciers le bénéfice du concordat, » que se passera-t-il sous la loi nouvelle, où l'on étend à la liquidation des concordats par abandon les articles qui régissent l'union? Si les créanciers n'abdiquent une partie de leurs droits que pour subir les frais et les lenteurs de l'union, renonceront-ils facilement à ces droits pour embrasser une situation fâcheuse, que le rejet du concordat leur imposerait nécessairement? Il est donc à souhaiter que le vœu de la commission soit entendu.

L'amélioration de nos lois commerciales ne peut que seconder ce grand mouvement de l'industrie française, que le gouverne-

Digitized by Google

ment impérial a favorisé de tout son pouvoir. Les lois et les mœurs doivent toujours être en harmonie. Quand les progrès de l'économie politique et le prodigieux essor du crédit transforment les rapports commerciaux des individus et des peuples, la loi doit elle-même se transformer. Autrement, elle se meut dans le vide, et les conventions humaines, qu'elle devrait toujours régir, échappent à son joug salutaire. Un membre du Tribunat, en 1801, définissait les agents de change des officiers publics que le gouvernement autorise à s'interposer entre des négociations pour faciliter leurs opérations de change. Pour le législateur de 1807, ces officiers ministériels étaient avant tout chargés de la négociation des papiers de commerce et des opérations qui, sous le nom de *change* proprement dit, consistent à faire passer, à l'aide de simples *lettres*, des sommes plus ou moins considérables d'une place à l'autre. Qui ne sait aujourd'hui comment les prévisions de 1807 ont été dépassées et démenties? avec quel dédain le *parquet* traite ces sortes d'affaires, et comment la négociation du papier de commerce est passée dans les mains des *courtiers de change*, agents sans titre et sans mandat légal? La matière est féconde, et nulle autre, dans le Code de commerce, ne fournirait de meilleurs exemples à l'appui de ma thèse. Il est indispensable que la loi commerciale s'adapte aux mœurs commerciales d'un pays. La loi doit être, en effet, maîtresse du mouvement industriel, quelquefois pour le seconder, mais quelquefois pour le contenir, et toujours pour le diriger. La loi doit être toujours jeune et toujours debout, poussant elle-même l'industrie, quand sa course est droite et sûre, mais lui mettant le mors et le frein quand elle se précipite aux abîmes. C'est à quoi ne réussiraient ni les compilations de Tribonien ni les commentaires de Cujas.

ARTHUR DESJARDINS.

Digitized by Google

LA

SOCIÉTÉ CIVILE ET POLITIQUE

EN RUSSIE

SON ÉTAT ACTUEL, LES PROJETS DE RÉFORME

La vérité sur la Russie, par le prince DOLGOROUKOW. — *La Russie et l'avenir*, par M. LODEIA. — *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*, par M. de GERBEZOFF. Paris, Amyot, édit.

I

Lorsque M. de Custine, il y a une trentaine d'années, entra à Saint-Pétersbourg, il fut saisi d'un profond étonnement. Au milieu de cette aristocratie, si fière à l'étranger et si obéissante dans la capitale, le voyageur ne retrouvait plus rien de ce qu'il avait l'habitude de voir autour de lui. Il jeta les yeux de tous côtés, comme pour se reconnaître ; il se sentit désorienté, et commença à croire que la Russie était toute autre chose qu'un empire européen. Ses lettres nous le montrent, à cet instant, inquiet, presque effrayé ; les rapports des nobles avec leurs supérieurs, leurs relations entre eux, l'attitude de la bourgeoisie, des négociants, des serfs, tout, depuis les conversations pour ainsi dire officielles des salons jusqu'au silence profond des rues, des places, des fêtes publiques, tout le frappa. Qu'était-ce donc que cet insaisissable Protée ? et comment définir cette Russie,

Digitized by Google

si multiple dans ses aspects, si changeante, si différente tout d'un coup de ce qu'elle avait semblé la veille ?

Quelques jours auparavant, M. de Custine voguait dans la Baltique, en compagnie de princes et de nobles dames russes ; il avait parlé avec enthousiasme de cet immense empire, qu'il allait visiter et qui lui était apparu si grand, à travers les récits des historiens et le fatal souvenir de nos invasions ; il avait trouvé chez ses compagnons de voyage la politesse la plus exquise, l'abandon le plus complet, une liberté de parole et d'opinions telle, que lui-même, qui venait de Paris, en avait été étonné. Et, à peine a-t-il touché au rivage russe, voici que soudain les confidences cessent, les relations s'interrompent, la réserve la plus froidement diplomatique remplace le laisser-aller de la causerie intime.

Rien n'a changé depuis le voyage de M. de Custine, et tous ceux qui ont vu la Russie en ont rapporté les mêmes impressions. Entourée du prestige de son immensité, de son éloignement, de son luxe massif et de sa puissance pour ainsi dire brutale, la Russie est placée à l'égard de l'Europe dans les conditions où se trouvait, vis-à-vis de la Grèce, le grand empire des Perses. Si les républiques helléniques punissaient souvent de mort ceux de leurs citoyens qui s'étaient alliés au grand roi, l'Europe, à son tour, se défie de la Russie, de cette nation monstrueuse, qui n'apparaît dans l'histoire que pour frapper lourdement; les rois recherchent l'un après l'autre son alliance et ne s'en trouvent que plus mal ; les peuples la détestent. Nous aussi, comme le peuple d'Athènes, nous sourions entre nous de ce voisin qui nous menace ; nous échangeons des railleries et des mots spirituels sur le « colosse aux pieds d'argile », et nous pensons que tout est dit lorsque, à l'instar des Grecs, nous avons appelé nos redoutables voisins des barbares.

Et pourtant, nous aussi, nous avons nos colonies ioniennes, qui se plaignent de notre oubli et de leur trop long esclavage, et qui, de loin en loin, par leurs exilés, par leurs poètes, par les convulsions de leur agonie, appellent à leur délivrance l'Occident qui les délaisse. Mais ce n'est pas tout. Cet empire, que si souvent nous avons vu peser sur nos destinées, que nous et nos pères nous avons combattu, nul d'entre nous ne le connaît ; nous sommes incapables de le définir ; nous le regardons comme nous contemplons, dans des continents lointains, les immenses entassements de temples, de palais et de sanctuaires, en nous demandant à quoi ils servent, quel est le Dieu qu'on y adore, quels sont les hommes qui y sacrifient. Ainsi, inquiets, nous tournons autour de la Russie ; nous la voyons partout sous une forme nouvelle, tantôt asiatique et sauvage, tantôt policée et presque française ; ici libre, là esclave ; la veille encore inerte et heureuse dans la servitude,

Digitized by Google

le lendemain remuante et pleine de conspirations. Nous cherchons un point de vue, afin d'embrasser en entier cette vaste perspective, et nous n'en trouvons pas ; nous demandons un critérium pour juger cette singulière chose, et nous n'en avons pas ; nous voudrions, par quelque point, rattacher tout ce que nous voyons à ce que nous sommes habitués à voir, et nous n'y parvenons point.

Bien des ouvrages ont été publiés sur cet empire ; aucun n'est complet. A cela, il y a une raison fort simple. Le génie moscovite est si différent du génie latin et germanique, la Russie est un ensemble si complexe de parties si distinctes, si distantes l'une de l'autre, que, pour connaître parfaitement son esprit, il faudrait avoir vécu de la vie et des aspirations de ce peuple, il faudrait surtout avoir déposé tout entiers ses souvenirs, ses goûts et ses principes occidentaux.

Ne pouvant juger par nous seuls, il ne nous reste, en ce moment encore, qu'à emprunter leurs opinions à MM. Tourguénief, Herzen, Dolgoroukow. Seuls, ils racontent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont senti, ce qu'ils ont vécu ; seuls aussi, ils sont capables de prononcer sur leur patrie des jugements raisonnés, et qui, s'ils ne sont pas semblables entre eux, ont cependant le mérite de reposer toujours sur des données exactes et sur une connaissance parfaite du sujet. Aujourd'hui surtout, que la Russie est en proie, comme l'Occident, à un douloureux travail d'enfantement et de renaissance, il serait absurde et oiseux de s'en remettre à ses propres appréciations ou à ses seuls souvenirs. La presse occidentale se met partout au service des publicistes russes, pour répéter à l'Europe et à la Russie elle-même les plaintes et les désirs d'un peuple, qui, dit-on, brûle d'impatience de participer enfin au mouvement de la civilisation. Dernièrement, M. le prince Dolgoroukow publiait à Paris un livre, plein d'amères vérités et de prédictions sinistres ; les ouvrages de MM. Gerebzoff et Lodzia ne sont pas encore oubliés ; nous ne parlons pas de MM. Tourguénieff et Herzen, dont les noms, depuis longues années, sont célèbres déjà, et qui, à défaut d'autres écrivains, représenteraient à eux seuls le mouvement des esprits en Russie.

Cette étude, en conséquence, ne sera que l'écho ou l'examen des opinions russes sur la Russie. Si de ces prémisses nous avons tiré quelques conclusions, elles étaient latentes déjà dans ces ouvrages ; nous n'avons fait que les réunir, les grouper, les dépouiller de ce qu'elles pouvaient avoir de trop personnel, peut-être de trop amer ; et elles ne seront toujours que des corollaires, découlant inévitablement des axiomes que nous auront fournis les écrivains russes eux-mêmes.

Digitized by Google

II

On ne saurait se défendre d'une profonde admiration lorsqu'on compare la Russie actuelle à cette autre Russie de 1805. Se ruant avec une haine sans exemple sur les hommes et sur les idées de la révolution, la vieille Russie, pendant près d'un demi-siècle, avait lutté par ses armes, par ses institutions, par son influence, et, poussant à l'extrême le principe de la Sainte-Alliance des souverains, elle avait secondé ses voisins, elle avait pesé sur ses protégés, elle avait défendu partout et contre tous le droit divin et l'absolutisme. Et cependant, petit à petit, ces théories, qui tant lui répugnaient, s'infiltrent dans cet empire, prennent racine dans quelques esprits, se propagent avec une effrayante rapidité dans les classes intelligentes de la société et finissent par envahir le czar lui-même, qui, par ses souvenirs, semblait en être le plus sûrement garanti. C'est alors que les Russes recommencent à se préoccuper de leur question de l'affranchissement des serfs; c'est alors que paraissent en France, en Angleterre, en Allemagne, des pamphlets de la dernière violence, des écrits pleins de pressantes prières, des ouvrages remplis de faits inouïs, d'accusations contre les plus hauts fonctionnaires et de projets de réforme des bases mêmes de l'empire. Quittant les traditions de son père, le czar Alexandre II manifeste hautement le désir de reconstruire le système administratif et de remédier aux abus sans nom sous lesquels gémissait son peuple; il sanctionne, pour ainsi dire, le nouveau mouvement, en y adhérant, en le favorisant. On dirait qu'un vaste tressaillement parcourt l'empire, et c'est merveille à voir alors que ce réveil subit des plus nobles esprits. Les tendances nouvelles du chef de l'Etat semblent autoriser les combinaisons les plus étranges. Ce n'est plus seulement aux questions secondaires que l'on s'attaque: on demande les réformes les plus radicales; on réclame une politique et un gouvernement nouveaux; dans la fureur du changement, on va jusqu'à menacer de la révolution les plus anciens ennemis de la révolution. Il y a bien loin des lettres paisibles de M. de Custine et du tableau officiellement aride de M. Schnitzler aux pages brûlantes d'actualité de MM. Lodzia et Dolgoroukow.

Les uns voient poindre à l'horizon un avenir plein de grandeur pour la Russie, plein de désastres pour l'Europe.

La Russie, procédant d'abord à quelques rares réformes, plutôt administratives que sociales, régularisant ses finances, mettant à profit les richesses restées en friche, se préparant, par la plus large

Digitized by Google

exploitation de son territoire, à une prospérité sans exemple et à une guerre implacable ; — l'armée se recrutant avec méthode, perfectionnant ses armes, ses manœuvres, son esprit surtout, et s'apprêtant à assaillir l'Europe, non plus parce que les chefs le veulent ainsi, mais parce que chaque soldat sera jaloux d'établir sur toutes les nations la supériorité de sa patrie ; — tous les ministères enfin déposant leurs pouvoirs entre les mains de l'empereur, et le czar s'investissant, de par lui, de la dictature la plus absolue que l'on ait jamais imaginée. Puis, lorsque toutes les forces de l'empire auront ainsi été préparées, et que tout aura été concentré dans la main d'un seul, — l'Europe aura vécu son dernier jour. Car, de concert avec les *autres* peuples slaves (et nous laissons à l'auteur la responsabilité de toutes ses théories, tant politiques qu'ethnographiques), la Russie viendra l'assaillir par le nord et par le midi ; on ne parlera plus à l'avenir de race latine ni de race germanique : le *panslavisme* régnera sur la vieille Europe, et établira sa domination depuis Gibraltar jusqu'aux portes de l'Asie. Alors aussi, chose merveilleuse ! mais alors seulement, le czar déposera aux pieds de ses peuples son pouvoir dictatorial, et ce seront les Cosaques qui donneront à l'Europe la liberté, que la France et l'Angleterre n'auront pas su conserver.

Tel est le rêve des uns. Assurément il sort d'un cœur qui n'est pas médiocrement russe, et l'Occident, sans doute, est bien malade pour qu'on le dise si près de sa ruine. Mais s'il est des Moscovites fanatiques de la conquête du monde au point de ne comprendre la grandeur de leur patrie qu'avec l'asservissement de l'Europe, il en est d'autres qui aspirent à un avenir tout différent, à une grandeur d'une nature à la fois plus digne et plus sûre, et qui d'ailleurs regardent l'horizon, non plus avec la superbe assurance des premiers, mais avec une anxiété qu'ils ne dissimulent pas et avec des pressentiments qu'ils tremblent de voir se réaliser.

A leurs yeux, la Russie est à la veille d'une terrible révolution ; ceux qui entourent le trône sont aveugles comme l'était la noblesse sous Louis XVI ; les grands poussent l'empire à sa perte de gaieté de cœur, comme sous le Régent, et nul ne veut écouter la voix du peuple russe, qui se sert de la presse étrangère comme d'une tribune d'où il répand ses plaintes et ses récriminations sur l'Europe entière. Les serfs, s'il faut en croire ces écrivains, commencent à penser qu'ils sont des hommes, qu'ils ont des droits, et ils prétendent les faire valoir et les soutenir par leurs avocats et par leurs bras. Le tiers-état, qui ne fait que de naître, demande l'égalité devant la loi pour tous, l'institution du jury et des débats publics, la justice enfin régénérée, et, au lieu de onze instances dérisoires, une seule, mais

Digitized by Google

qui soit réelle. L'armée à son tour réclame une organisation nouvelle, et, bien que fils de serfs, les soldats ne veulent pas verser éternellement leur sang pour une patrie marâtre et pour un maître qu'ils ne connaissent pas. Toutes les intelligences, disent ces écrivains, s'accordent à demander à l'empereur des garanties pour le peuple, une représentation nationale, des chambres, des ministres responsables, et, avant toutes choses, la liberté de la presse. Mais le czar lui-même, quoique animé des meilleures intentions, reste frappé d'impuissance au milieu d'une camarilla incorrigible, qui maintient à tout prix les anciens systèmes, parce qu'elle y trouve son plus grand profit.

Ainsi, tout en appelant de leurs vœux la renaissance de la Russie, les hommes libéraux semblent en désespérer, et, dans leurs paroles amères, on voit percer la tristesse qui les saisit à la pensée qu'un bouleversement sanglant pourra seul mettre le peuple en possession de ces biens, que le parti rétrograde ne cessera de lui refuser. On est pris de tristesse à la lecture d'écrits tels que la dernière publication de M. Dolgoroukow. Serait-il donc besoin, encore une fois, de l'anarchie et de la terreur, pour donner à plusieurs millions d'hommes ces droits, auxquels chaque enfant en naissant peut prétendre? Et la renaissance d'un peuple ne pourra-t-elle jamais s'opérer qu'avec le secours de la révolution, des barricades et des coups de fusil? Ne verra-t-on jamais le souverain marcher à la tête du mouvement, prendre en main la réforme, en modérer ou en précipiter la marche dans une juste mesure, et conduire ses sujets pacifiquement, sans effusion de sang ni proscriptions, vers un avenir conforme aux vœux de toute la nation? — On en désespérerait presque, à entendre parler tous les écrivains russes, à quelque opinion qu'ils appartiennent et quelle que soit d'ailleurs leur couleur politique. Car tous, M. Lodzia comme M. Dolgoroukow, tous s'accordent à dépeindre l'état actuel de l'empire comme déplorable.

L'administration, le gouvernement, l'empereur lui-même, livrés à la merci de la bureaucratie; — toute réforme se heurtant contre le mauvais vouloir systématique et intéressé de cette caste; — des richesses immenses, enfouies, ignorées, parfois même exploitées au détriment de l'Etat; — des semblants de garanties pour la nation, des codes, des tribunaux, des inspections, mais la vénalité à la base et la corruption au sommet de toutes choses : voilà l'image de cet empire. Ajoutez la grande plaie du servage, les sectes religieuses toujours vivaces dans les provinces méridionales, et la Pologne toujours renaissante à l'Occident; — et osez donc donner un démenti à ces prophètes de malheur, qui prédisent à la Russie des commotions violentes et d'horribles catastrophes dans un proche avenir!

Pourtant, aux yeux d'un grand nombre d'Européens, cet immense

Digitized by Google

empire est solidement assis sur des fondations séculaires. C'est une autocratie sans doute, mais, à leur avis, c'est là la seule forme de gouvernement qui convienne aux Russes. On parle, il est vrai, de vénalité ; mais, disent-ils, ce fut là, de tout temps, le vice prédominant des races orientales. Et du reste, ils ne voient que l'étendue des terrains, les mines d'or des monts Ourals, les gisements de houille de la Crimée, les grands fleuves, les magnifiques débouchés, les blés, les huiles, une armée inépuisable et des flottes sur trois mers. Un pareil empire, ajoutent-ils, est tout puissant, fût-il d'ailleurs criblé d'abus, et son administration fût-elle la pire de toutes. Avouons-le, rien n'est plus facile que de faire le panégyrique de la Russie, pourvu que l'on consente à ne voir les choses que dans la masse. S'il prenait fantaisie à quelqu'un de connaître ce pays et d'interroger, à cet effet, un fonctionnaire ou un membre de la camarilla, n'en doutez pas, il reviendrait plein des idées les plus belles sur le gouvernement et sur les institutions moscovites ; son complaisant cicerone ne lui aura pas précisément dit ce qui n'est pas, mais il lui aura fait une description officielle, le code et les ukases en main ; il lui aura fait connaître une Russie idéale, et peu s'en faudra que l'étranger ne voie là un Etat modèle. Or, voici à peu près ce que dirait ce fonctionnaire : « Tout d'abord, et pour vous prouver que je ne veux nullement vous faire de ma patrie un tableau flatté ou une description mensongère, permettez que je mette hors de cause certains abus, que nous reconnaissons autant que vous les attaquez, et que les Russes déplorent presque autant que les Européens. Je pourrais peut-être, sinon les défendre, du moins les excuser ; mais je vous les abandonne. Nous ne connaissons pas en Russie la liberté de conscience ; — mais existe-t-elle ailleurs qu'en France ? — Nous sommes surveillés par la police politique ; — mais, dans un empire immense, qui comprend dans son sein plusieurs Pologines, n'est-ce point là un mal nécessaire ? — Il y a, dans nos administrations, beaucoup d'employés, dont l'honnêteté n'est pas bien prouvée ; — mais songez-vous que notre civilisation ne date pas de bien loin, et que le nombre des serviteurs du czar est infini ? — Enfin nos serfs ne sont pas émancipés ; mais êtes-vous bien sûr qu'ils profiteraient à l'être ? — Quant à l'économie générale de l'empire, on pense généralement, en Europe, que la Russie est soumise au gouvernement le plus absolu qui ait jamais existé, et que le caprice du czar nous tient lieu de code, de loi et de justice. Notre souverain, il est vrai, dispose d'une autorité fort étendue ; mais nous avons un code, nous avons des lois, nous avons des institutions, qui modèrent l'exercice du pouvoir suprême. Les règnes précédents nous ont légué un recueil d'ordonnances considérable et fort détaillé, que les grands corps de l'Etat

Digitized by Google

revisent et complètent tous les ans, et qui permet au conseil de l'empire d'arrêter le czar lui-même, s'il voulait marcher à l'encontre des lois et de l'intérêt général. Le czar, du reste, plus que tous vos souverains, est à même de connaître son peuple et les vœux de la nation, et, à cet effet, nous avons bien mieux que vos assemblées électives, qui représentent les provinces ou qui ne les représentent pas. Nous allons plus directement au but. Il existe à Saint-Pétersbourg, d'abord la police politique, qui peut rendre des services réels, car la loi lui accorde le droit d'ouvrir les lettres et d'instruire le gouvernement des besoins du pays; — ensuite, ce qui vaut mieux encore, cette compagnie d'hommes haut placés dans l'Etat, que nous nommons la commission des pétitions, et qui est chargée spécialement de recevoir toutes les pétitions adressées à l'empereur, d'en délibérer et de soumettre leurs idées aux ministères compétents. Ces dispositions rendent absolument inutile la liberté de la presse, liberté dangereuse, parce que le droit absolu de la discussion amène des agitations nuisibles.

» Au-dessous de l'empereur se trouvent placés les ministres, le sénat, le conseil de l'empire; et, de degré en degré, s'échelonnent, jusque dans les derniers villages, des fonctionnaires, relevant tous de la couronne, et répandus sur tout le pays, à la fois pour veiller à l'exécution des lois, et pour rendre compte à leurs supérieurs de l'esprit et des besoins du peuple. La hiérarchie de ces fonctionnaires est très simple et toute naturelle : dans chaque province réside un gouverneur, qui concentre dans ses mains les pouvoirs administratif et judiciaire, et qui est l'intermédiaire le plus important, placé par le czar entre la nation et le souverain; et de même que l'empereur occupe le sommet de la grande pyramide administrative de toutes les Russies, le gouverneur règne à son tour sur les diverses administrations de sa province. De cette manière, le gouvernement est mis en contact non interrompu avec toutes les classes de la société; il connaît l'esprit de la nation par les rapports des fonctionnaires, l'esprit des fonctionnaires par les rapports des gouverneurs, l'esprit des gouverneurs par les rapports des ministres. Maintenant remarquez, d'un autre côté, de combien de précautions nous avons entouré le pouvoir suprême, et combien peu il est absolu! En Europe, on voit souvent arriver aux plus hautes fonctions des hommes qui n'ont jamais été mêlés au gouvernement avant ce jour; il en résulte parfois des perturbations déplorables. Rien de semblable ne se fait en Russie, grâce au *tchine*, institution admirable, décriée aujourd'hui par des novateurs imprudents, mais que tout bon Moscovite doit regarder comme un des legs les plus précieux de Pierre le Grand. Par *tchine*, nous entendons surtout cette disposition de nos lois, qui

Digitized by Google

empêche d'arriver à un grade supérieur quiconque n'a point parcouru les degrés inférieurs. Point d'avancements scandaleux, par conséquent point de népotisme, point de nominations usurpées, mais une marche régulière et légale, et une hiérarchie complète et puissante. Il y a mieux encore ! nous ne connaissons pas les fonctions inamovibles, cette plaie de l'Europe; chacun exerce sur ses subordonnés un pouvoir qui peut leur devenir fatal, et l'empereur tient dans ses mains les destinées de ses plus hauts dignitaires.

» Tout est donc stable et tout est mobile en Russie ; nous jouissons d'institutions telles, qu'elles garantissent à la fois nos droits et ceux du pouvoir. Que voulez-vous de plus ? » C'est à peu près ainsi que raisonneront les fonctionnaires russes ; pour couronner leurs théories, ils ajouteront quelques mots sur les richesses agricoles, industrielles et commerciales de leur patrie, sur leur armée, sur leurs flottes, sur leurs forteresses, et puis ils vous permettront de conclure avec eux que tout est pour le mieux dans la meilleure des Russies. Et comment un étranger, instruit par de pareils maîtres, ne serait-il pas émerveillé de l'organisation de cet empire ?

Mais voici que d'illustres Russes, les uns fugitifs, les autres exilés volontaires, tous heureux de respirer l'air européen, élèvent la voix de tous les rivages de l'Occident ; et ce n'est certes pas pour faire le panégyrique de leur patrie !

Chose remarquable ! ils reconnaissent tout d'abord que, vues de loin, les institutions de la Russie paraissent excellentes : en effet, disent-ils, nous avons un code, nous en avons plusieurs, nous avons quinze volumes de codes ! en effet, il existe une commission des pétitions, et chaque sujet a le droit d'adresser à l'empereur ses plaintes et ses vœux ; en effet, les différents pouvoirs s'échelonnent d'une manière admirable entre le czar et le peuple ; en effet, dans ces vastes canaux administratifs, la vie semble pouvoir circuler à larges flots, sans entraves, avec calme et régularité ! Mais, ajoutent-ils aussitôt, il en est de nos institutions comme de nos armées ; les unes et les autres existent dans le recueil des ordonnances, et n'existent que là.

De tous les publicistes russes, le plus violent, le plus désespéré, est M. le prince Dolgoroukow. Son livre est d'ailleurs le plus récent, et ce serait là déjà une raison suffisante pour nous engager à nous en tenir à lui spécialement, et à lui emprunter en partie ses idées, et surtout les précieux renseignements qu'il donne sur sa patrie.

La Russie, dit-il, est un monument asiatique à fronton européen. A l'extérieur, les formes les plus exquises de la civilisation, la recherche de tout ce qui peut flatter les regards, la ressemblance la plus parfaite avec les Etats les plus policés de l'Occident : un empereur et un code, une cour et une étiquette, un réseau de fonction-

Digitized by Google

naires et tout un système de garanties pour la nation. A l'intérieur, l'arbitraire des anciennes monarchies perses, le silence des cours esclaves, la mise à exécution de tous les principes les plus rétrogrades, un autocrate, des satrapes et des serfs, enfin, selon l'énergique expression de l'auteur, sur toute la Russie, une pyramide d'esclaves.

Au sommet de tous les pouvoirs, et les concentrant tous dans sa personne, se trouve le czar. Fort de la puissance absolue que lui confère l'article premier du code, chef suprême et vénéré de la religion, de l'armée et de toutes les administrations, l'empereur semble tenir entre ses mains les destinées de toutes les Russies ; la définition du gouvernement absolu ne dit-elle pas que le chef de l'Etat peut ce qu'il veut ? Qui le croirait ? Il n'en est rien en Russie. Le czar, sans doute, a le droit de promulguer tel décret que bon lui semble, et d'ordonner l'affranchissement des serfs, le prélèvement des impôts, la formation d'une armée ; son caprice seul suffit pour que les codes changent aussitôt ; mais une loi ne s'exécute pas par la raison qu'elle est inscrite sur un registre, et c'est ce que savent fort bien les grands fonctionnaires, placés immédiatement sous le czar et chargés de mettre en vigueur les décisions suprêmes. Que le czar rende un décret qui porte préjudice à un ministère, tous les fronts s'inclinent ; il n'est personne qui fasse une observation ou qui ait la pensée de désobéir ; seulement, chacun trouvera moyen de rendre cet acte illusoire, d'en faire une lettre morte, inscrite toujours sur le code, portée à tous les procès-verbaux, mais inexécutée, et, au dire des parties intéressées, inexécutable. Voilà le grand péril des gouvernements absolus.

Autour du czar se groupe la multitude des fonctionnaires, puissance imposante par le nombre, par la tradition, et surtout par sa solidarité, par son esprit de corps tenace. Sortis tous du *tchine*, vieillis ou vieillissant dans un milieu corrompu, entourés en haut et en bas d'une foule compacte, dont le seul but est de se maintenir, dont le seul mobile est l'intérêt, dont le seul idéal est la conservation du *statu quo*, ces hommes se voient, dès le commencement, dans l'alternative ou de périr, ou de se laisser entraîner par le courant, et d'en précipiter la marche à leur tour. Bien peu résistent ; tout autour d'eux il y a tant de vénalité, les chefs donnent un exemple de corruption si grand, la pression est si forte, que, dans cette atmosphère morbide, le sens moral du nouveau venu est vite émoussé, et que ces principes délétères ont bien vite effacé l'honnêteté, assez faible déjà dans un peuple opprimé et obligé de ruser pour vivre. Ainsi grandit et se développe entre le czar et la nation une puissance formidable, une redoutable association de fonctionnaires, qui, trouvant leur profit dans la constitution actuelle de l'empire, s'en font

Digitized by Google

les gardiens, par un acte spontané de tacite solidarité, qui s'interposent, comme un mur, entre le souverain et la Russie, pour rendre impossible à l'un la connaissance et l'accès de l'autre, et qui se soucient beaucoup moins des destinées d'un peuple, des droits des hommes, et des grandes questions des siècles nouveaux, que de leur avenir propre, d'un grade supérieur et d'une décoration. Cet élément, qui, dans tous les Etats, a pour objet de mettre en relation les deux points extrêmes, le peuple et le chef, cet organe, aussi important dans une société que les nerfs et les muscles le sont dans le corps de l'homme, a, de la sorte, failli à sa mission : au lieu de transmettre jusqu'au czar les mouvements et les aspirations de ses sujets, la bureaucratie les intercepte au passage et en cache l'existence au souverain ; au lieu d'être auprès de la nation l'interprète de la sollicitude impériale, elle ne lui montre, par tous ses actes, qu'un maître capricieux, tyrannique, et plus avide des trésors de la Russie que soucieux de sa prospérité. Comment s'est-il fait que ce peuple n'ait pas encore maudit son souverain, et qu'il attende toujours, patient et silencieux, la fin de ses persécutions? — Circonvenus de toutes parts, trompés et égarés, les empereurs de Russie, de leur côté, ont souvent montré ce que pouvait être, avec un caractère inflexible et un orgueil profond, le maître absolu d'un pareil Etat ; les règnes de Nicolas et de Pierre II ne sortiront pas de sitôt de la mémoire des Russes. Mais aussi que de bien devient impossible, sous un souverain intelligent et ami du progrès comme S. M. Alexandre II, lorsque la bureaucratie paralyse toutes ses volontés et tarit à leur source même ses meilleures intentions! Que de fois l'empereur Alexandre n'a-t-il pas déclaré qu'il voulait affranchir les serfs! que de fois la Pologne n'a-t-elle pas entendu sortir de sa bouche des promesses de régénération et d'existence presque indépendante! — Et qu'en est-il advenu? Les serfs sont plus esclaves que jamais, et hier encore, le gouverneur de la Pologne défendait à ses sujets d'adresser au czar des vœux, qualifiés de révolutionnaires. La bureaucratie règne plus que jamais ; depuis le palais de Tsarskoié-Zélo jusque dans le dernier village de la Sibérie, le fonctionnaire russe pèse sur la nation. Encore s'il ne l'opprimait que moralement! Mais il la pressure, il la dépouille, il boit son sang ; et il n'est que trop vrai de dire que ces maux physiques, matériels, et de tous les jours, affectent bien davantage encore le paysan russe, ignorant, habitué de père en fils au despotisme moral, et qui se sentirait heureux, si on le laissait végéter en repos.

Grâce aux fonctionnaires, tout se vend, tout s'achète en Russie. Leur nombre est grand, leurs appointements minimes ; au milieu du luxe général, et animés eux-mêmes de cet esprit d'ostentation,

Digitized by Google

qui est un des défauts des peuples asiatiques, ils sont exposés, en se tenant dans les limites de la légalité, à vivre péniblement, à renoncer à la société, à désespérer même de tout avancement. Ils voient, au contraire, leurs chefs, leurs collègues, leurs inférieurs, grâce à des manœuvres habiles, honteuses, et qui restent impunies, s'enrichir rapidement, arriver aux honneurs, se couvrir de titres et de décorations. Ils réfléchissent alors que s'isoler c'est faire de l'opposition, et que leurs supérieurs sont leurs maîtres absolus; et ils renoncent bien vite à marcher en sens contraire de la foule : résolution malheureusement inévitable dans un pays constitué comme la Russie, et chez un peuple qui, de l'aveu de ses historiens eux-mêmes, ne voue pas aux principes de l'honneur un culte aussi exclusif que les Européens. Tous ceux qui ont lu Miçkiéwitz et Tourguénieff connaissent cette dépravation des employés russes; le poète l'a flétrie dans des vers dont le souvenir ne s'effacera pas de longtemps de la mémoire des proscrits russes; le romancier y a trouvé une riche moisson de nouvelles piquantes et de contes pleins d'à-propos et de vérité. L'un et l'autre, ils n'ont fait que servir la cause du progrès; leurs satires et leurs épigrammes n'ont pas peu contribué sans doute à appeler l'attention de l'Europe sur cette lèpre du monde officiel de la sainte Russie. Les fonctionnaires russes ont trois grandes sources de bénéfice : le prélèvement des impôts, la conscription, et surtout la justice.

La justice, ce palladium de la société, existe dans les codes russes, elle n'existe pas en Russie. Il y a bien un ministère à Saint-Pétersbourg, des procureurs dans les provinces, des tribunaux dans les districts; mais ce sont là des institutions mortes, qui ne fonctionnent que pour faire entrer des valeurs dans les caisses publiques et privées. L'accusé, l'accusateur, les témoins, tout le monde doit payer. Encore si la vénalité était le seul vice de cette justice! S'il existait au moins une procédure orale et publique, des avocats, un jury, une instance légale et sérieuse! Mais la procédure est secrète, mais l'état d'avocat est chose inconnue en Russie, mais le jury est réputé une institution révolutionnaire. Quant aux tribunaux eux-mêmes, ils jouissent de l'organisation la plus défectueuse qu'il soit possible d'imaginer : pour peu qu'une affaire soit litigieuse, elle passera successivement par le tribunal de district, par le tribunal de province, par une commission de sénateurs, par le sénat réuni en séance plénière, par le cabinet du ministère, et par le ministre de la justice; elle retournera de là au sénat, au sortir duquel elle pourra passer à la commission des pétitions, qui, à son tour, la renverra à une commission de conseillers, puis au conseil de l'empire; et enfin, l'arrêt de cette dernière cour eût-il été rendu à l'unanimité,

Digitized by Google

il reste la décision souveraine du czar, qui rend illusoires et le sénat, et le conseil, et les cours, et la justice elle-même. Dans cette confusion inouïe des pouvoirs, qui se reconnaîtra? Qui décidera dans les conflits de compétence, conflits inévitables, et d'autant plus scandaleux qu'ils sont soulevés par les premiers corps de l'Etat? Et, en réalité, la puissance, le droit, se trouvent-ils quelque part, ou plutôt le caprice n'est-il point partout? Un procureur de province étend sa juridiction sur le gouverneur, mais le gouverneur le destitue; le Sénat doit surveiller les ministères, mais un ministre déchire ses ordres; au sénat encore incombe le droit de veiller au maintien des lois, mais une commission d'employés subalternes annule ses décisions; le conseil de l'empire seul discute les décrets et les promulgue ou les refuse, mais l'empereur casse ses arrêts; à l'empereur enfin surtout il appartiendrait d'obéir aux lois et de mettre en vigueur les codes, mais le czar, par l'effet de son seul caprice, peut annihiler et les lois et les codes. L'administration supérieure tout entière est livrée à l'anarchie la plus complète : chacun règne chez soi, et ailleurs tous règnent sur chacun. Le conseil de l'empire, le sénat, les ministères, tous les grands corps de l'Etat ont leurs attributions spéciales, mais ils n'en tiennent pas compte, ils empiètent sur les droits les uns des autres; les lois elles-mêmes se contredisent, se gênent, se détruisent, et d'ailleurs sous la toute-puissance octroyée au czar, quel autre pouvoir pourrait sérieusement être garanti?

Ainsi, entre l'empereur — homme de cœur et de progrès aujourd'hui — et la nation, patiente encore, mais désireuse, dit-on, de se réformer, s'élève tout un système d'administrations, toute une bureaucratie rapace, jalouse, qui paralyse les efforts du souverain par une inertie calculée; qui, en s'autorisant de l'ignorance du czar, opprime et pille le peuple; qui, périssant et renaissant tous les jours dans ses membres, a pour force unique et pour unique défense sa solidarité, son esprit de corps, son mot d'ordre éternel : le maintien du *statu quo*.

Ceux qui souffrent le plus de cet état des choses, ce ne sont pas, comme on le croit généralement, les serfs, mais les malheureux privilégiés, que l'on appelle les paysans de la couronne; caste libre selon les lois, mais qui, en réalité, est exposée à toutes les vexations des autorités provinciales. Un ministère spécial, celui des domaines de la couronne, a été institué pour sauvegarder les intérêts des paysans qui ne relèvent pas des nobles, et, qui, par conséquent, ne sont pas serfs. La loi a accordé à cette classe d'hommes un semblant de garanties : une administration élective, certaines libertés, comme de se marier, de faire le commerce, etc.; certains droits, comme de n'être condamnés qu'à un nombre limité de coups de verges, etc.

Digitized by Google

Mais où est l'autorité qui contrôlerait l'exécution de la loi? L'administration passe, par la seule pression des fonctionnaires, sous le joug de la bureaucratie : un paysan, élu maire, n'est plus un paysan, mais un employé du ministère ; le gouvernement local a d'ailleurs le droit de le maintenir dans ses fonctions aussi longtemps qu'il le jugera utile ; et, au milieu du pillage général, le nouveau maire préfère se ranger du côté des partageants qu'au nombre des dépouillés. Autre plaie ! les nobles ne réduiront jamais à la misère les serfs qu'ils possèdent ; ils savent trop bien que leur fortune à eux est solidaire du bien-être de leurs paysans, et si ce n'est l'humanité qui les pousse à ménager les serfs, c'est l'intérêt qui les y convie. Dans les domaines de la couronne, au contraire, le fonctionnaire, qui pille les paysans, ne pille que l'Etat ; or, que lui importe l'Etat? Il prévoit d'ailleurs que tôt ou tard il changera de résidence, et il songe tout d'abord à ne point perdre son temps. Quant à invoquer la justice, on ne saurait y songer : en portant plainte au procureur, c'est encore à un fonctionnaire public que le paysan s'adresse, et, en Russie plus que partout ailleurs, le proverbe est vrai qui dit que les loups ne se mangent pas entre eux.

Mais ce n'est pas dans l'administration politique seule que règnent les abus ; ils se sont glissés partout. La police, qui, sous un maître généreux, pourrait rendre des services réels, est abandonnée à un ministère spécial, qui en a fait le plus inique de tous les espionnages et l'inquisition la plus cruelle, moins la religion pour la consacrer. La liberté de la presse est nulle, et le moindre écrit est soumis non-seulement à la censure ordinaire, mais encore au contrôle de tous les ministères, et à la juridiction arbitraire du chef de la police politique. Le budget, discuté et approuvé à huis-clos par le conseil de l'empire, est comme s'il n'existait pas ; non-seulement les impositions pèsent sur les pauvres, comme dans la plupart des Etats ; bien plus, les deux cinquièmes du revenu public sont fournis par l'exploitation la plus odieuse d'un des vices les plus répandus, nous voulons parler du fermage des eaux-de-vie. Le gouvernement russe ne se contente même pas de tirer un profit honteux des vices existants ; sciemment il les augmente, il *ordonne* aux paysans de consommer des spiritueux, il *interdit* les sociétés de tempérance, il pousse des villages entiers, la baïonnette dans les reins, vers les cabarets. Et ce n'est pas le gouvernement seul qui profite de cette exploitation de l'ivrognerie : si le fermage des eaux-de-vie figure au budget pour 140 millions, tout fermier paie 200,000 francs par an aux fonctionnaires de sa province, afin d'avoir le droit de violer la loi tous les jours, et de vendre sa marchandise à 40 p. 0/0 au-dessus du taux légal.

Digitized by Google

Des abus bien moins grands ont souvent suffi en France pour pousser des populations entières à la révolte ; et, s'il endure sans regimber de pareilles vexations, il faut que le peuple russe soit doué d'une admirable patience, ou que, par les malheurs de leurs pères, les fils aient désappris de ressentir la pesanteur du joug.

Nous n'insisterons pas ; notre but n'est point de faire la critique, mais d'esquisser un tableau sommaire de l'état actuel de la Russie. Au demeurant, pour qui veut entreprendre une étude complète de la société russe, il est une question qui prime toutes les autres, parce qu'elle constitue la plaie la plus hideuse et l'abus le plus invétéré : le servage. Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir si l'affranchissement est un devoir pour les uns et un droit pour les autres ; ce point depuis longtemps est résolu en Russie comme en Europe. On se demande maintenant de quelle manière cette grande mesure politique et économique s'accomplira, et les administrations ont profité de cette nouvelle phase de la question pour arrêter tous les efforts de l'empereur. Décrétera-t-on l'affranchissement pur et simple, et, du jour au lendemain, le serf sera-t-il libre, mais sans propriété et sans travail ? Adoptera-t-on le principe du travail obligatoire et d'une redevance pécuniaire, payée directement par les paysans à leurs anciens maîtres ? ou bien se décidera-t-on, avec M. Dolgoroukow, et avec tous les amis sages du progrès, à émanciper les serfs, en leur accordant une certaine portion de terrain en propriété, et en indemnisant leurs anciens seigneurs au moyen de mesures financières ? Enfin sera-ce l'affranchissement des serfs qui sortira de tous ces débats, ou bien, comme le proposaient naguère encore les ministères, une simple amélioration de l'état des paysans ? Voilà comment la question est posée aujourd'hui ; et sa solution plus ou moins heureuse influera de la manière la plus directe sur la renaissance de la société et de l'administration russes.

Mais notre plan ne comporte pas une étude détaillée du servage ; la tâche d'ailleurs serait difficile, et nous ne pourrions que répéter ce que naguère encore disait un écrivain, sur les brisées duquel nous ne nous permettrons pas de marcher[1].

III

Si tel est l'état de la Russie, existe-t-il un remède à tant de maux ? quel est-il ? et quel sera l'avenir de cette puissance, forte par

[1] *De l'affranchissement des serfs en Russie*, par M. de Saint-Vincent (*Revue Contemporaine*, livr. du 30 juin 1858).

Digitized by Google

son étendue, par ses armées, par ses richesses cachées, mais minée et menacée dans sa prospérité et dans sa vie même? Tel est le problème que se posent les publicistes russes et qu'ils essayent de résoudre, chacun selon ses ambitions et selon ses préférences. Nous avons esquissé plus haut les principes des deux écoles qui se sont produites et qui sont représentées, l'une par l'auteur de *la Russie et l'Avenir*, l'autre par M. le prince Dolgoroukow.

M. Dolgoroukow, tout prince qu'il est, appelle à grands cris la réforme, la réforme radicale de l'administration, de la politique, du gouvernement; et, bien qu'il n'en parle pas explicitement, son système cependant tend à faire reposer la nouvelle constitution de la Russie sur cet admirable principe de Sieyès : « La confiance d'en bas, le pouvoir d'en haut. »

Avant toutes choses, M. Dolgoroukow (et les amis du progrès ne sauraient que l'applaudir) demande l'égalité devant la loi pour tous, la suppression des châtiments corporels pour tous, la liberté de conscience pour tous. Sur ces trois points, la réforme doit être complète. On ne saurait admettre ni circonstances atténuantes pour cette espèce d'abus, ni compromis entre une régénération absolue et l'état des choses actuel. C'est la déclaration des droits de l'homme, qu'il faut inscrire en tête des nouveaux codes. Quant aux autres réformes, bien que capitales encore, elles admettent des atténuations, en raison du développement intellectuel du peuple auquel elles s'adressent.

Dans ses combinaisons administratives, M. Dolgoroukow emprunte à la France les bases de sa constitution : il établit la distinction bien tranchée de la commune, du district et de la province; il institue le suffrage universel, en faisant toutefois une restriction pour les grandes villes, où, pour être électeur, on devrait justifier de la possession d'un immeuble d'une certaine valeur; or, les serfs devenant tous possesseurs, dans l'idée du législateur, ce seront, de fait, les propriétaires, à peu près seuls, qui formeront la masse des électeurs. Tous les habitants des communes nommeront leurs autorités locales, et un certain nombre de députés, qui, se réunissant aux propriétaires des villes et des campagnes, se constitueront tous les trois ans en assemblée de district (*ouezdnoié sobranié*), et éliront un maréchal de district (sous-préfet), un *ispravnik* (chef de la police), et douze notables, formant le conseil du district, et chargés de contrôler la gestion du maréchal et de l'ispravnik. Il n'est pas inutile, sans doute, de faire remarquer en passant la grande analogie qui existe entre les projets de M. Dolgoroukow et le système qui prévaut dans la Grande-Bretagne, et que les Anglais ont si bien nommé le *self governement*.

Digitized by Google

De même, tous les trois ans, les propriétaires et un tiers des députés de l'assemblée de district se constitueront en assemblée provinciale (*goubernskoié sobranié*), et éliront trente notables, pour former le conseil de la province. Quant aux président et vice-président de ce conseil, ils seront nommés par l'empereur et investis des fonctions de gouverneur et de vice-gouverneur de la province. Ces différentes assemblées statueront directement, et sans en référer à Saint-Pétersbourg, sur toutes les affaires locales. La justice subira une transformation semblable, et n'admettra que trois instances : le tribunal de district, celui de la province, et un département du Sénat; enfin une cour de cassation siégera à Saint-Pétersbourg. La procédure sera publique, et l'empereur décrétera l'institution du jury et du corps des avocats. Le nombre des ministères sera réduit, ainsi que celui des fonctionnaires, le *tchine* aboli, le budget public, la liste civile définitivement arrêtée, la police secrète placée dans le ressort du ministère de l'intérieur, enfin la censure remplacée par une simple législation pénale, qui permettra au gouvernement de proclamer la liberté de la presse et d'en réprimer les excès.

Telles sont à peu près les réformes proposées par M. Dolgoroukow et réclamées par une foule d'esprits éminents en Russie. Encore qu'il ne soit point parfait et que la distinction ne soit peut-être pas assez nettement accusée entre l'organisation des divers pouvoirs exécutifs émanant du czar et celle des corps consultatifs procédant du suffrage universel, ce plan ne laisse pas que d'être remarquable et promettrait à la Russie un avenir plein de prospérités. Mais peut-il bien vraiment être mis à exécution? et la grandeur des projets de M. Dolgoroukow n'est-elle pas disproportionnée avec le degré d'intelligence et de maturité politique du peuple moscovite? — A vue de pays, il nous semble que la réforme devrait porter d'abord sur d'autres abus que sur les abus purement administratifs. Avant que de reconstruire une maison ne doit-on pas en approprier les fondations au nouveau bâtiment que l'on veut élever? Les fondations d'un empire, ce n'est ni l'administration, ni le gouvernement, ni même le code; c'est cet ensemble immense d'éléments de toute nature que l'on appelle la société, c'est l'esprit de la nation, l'esprit de la famille, l'esprit de l'individu, c'est l'intelligence ou l'instinct de tout le monde. Il peut se rencontrer au milieu d'un peuple barbare des hommes éminents, qui ont dépassé et devancé d'un siècle leurs compatriotes; mais malheur à cet empire s'il se laisse transformer au gré de ces hardis utopistes! Sur une base fragile s'élèvera un édifice éphémère qui étonnera un instant le monde et qui s'écroulera faute d'appuis solidement assis. Il faut laisser aux idées le temps de germer

Digitized by Google

et de mûrir; la formation d'un peuple exige un long et douloureux enfantement dont il importe de ne point hâter le terme.

La société, en Russie, n'est pas à la hauteur des réformes de M. Dolgoroukow, et si l'empire du czar doit jamais prendre place à côté des Etats de l'Europe, c'est la société d'abord qu'il faut reconstruire par la base. Les serfs — nous l'avons entendu plus d'une fois de nos propres oreilles — les serfs ne demandent pas l'émancipation politique. L'égalité, la liberté, les droits politiques et civils sont choses qui leur importent fort peu, qu'ils ne comprennent guère, et qu'ils laissent volontiers à d'autres. Ce qu'ils demandent, c'est de ne plus être battus par les agents de police, c'est de ne plus travailler trois jours par semaine pour autrui, c'est de mourir tranquillement dans leur misérable cabane, au milieu de leurs enfants, avec un crucifix dans la main. Ce qu'ils réclament, ce n'est pas qu'on leur accorde les mêmes droits qu'aux bourgeois : ils n'en sont pas jaloux, il ne les connaissent pas, et ils voient les négociants bâtonnés comme eux; ce n'est pas non plus de revêtir l'uniforme des employés et de courir le pays avec un titre officiel : ils n'ont point souci d'honneurs qu'ils tiennent en haine; les serfs ne veulent qu'une chose et ils ne voient pas au-delà : qu'on les laisse tranquilles. Le czar, le code, les droits civils, le suffrage universel et la censure sont pour eux des mots vides de sens et que les *boyards*, disent-ils, comprennent peut-être. Quant aux paysans libres, aux négociants et aux bourgeois, ces derniers seuls ont joui d'une éducation réelle; seuls, ils connaissent aussi l'importance des droits civils et politiques, seuls ils pourraient régénérer les classes inférieures, — mais la peur des fonctionnaires les tient à la gorge, et le but de leur vie sera de conquérir un *tchine* pour leur fils. Et une fois que leur fils aura été nommé conseiller de collége et qu'il s'entendra dire : Haute noblesse! son unique soin consistera à se maintenir dans la sacrée compagnie des serviteurs du gouvernement; il se signera lorsqu'on lui parlera de liberté et de droits de la nation; il appellera brutes les serfs de son ministre, il pillera les paysans, — de peur que son supérieur ne le pille lui-même et ne le rejette au milieu de ce vil troupeau de bourgeois d'où il est sorti.

Il n'y a en Russie que deux catégories d'hommes : ceux que l'on pille et ceux qui ont peur de l'être; et voilà pourquoi les réformes de M. Dolgoroukow sont chimériques, prématurées, impossibles. Sans doute l'on a vu des révoltes de paysans, mais c'étaient là des faits isolés qui n'ont point germé et qui n'ont guère laissé de souvenirs. Le grand mouvement de Pougatchew ne fut nullement le combat des serfs pour la conquête de leurs droits, mais bien plutôt la vengeance

Digitized by Google

sanglante que les opprimés tirèrent de leurs seigneurs ; ce féroce Cosaque n'avait pas inscrit sur son drapeau : « Affranchissement ! » mais : « Massacre. » Nous ne parlons même pas des partis politiques et des sectes religieuses, qui prêtèrent leur appui à l'insurrection et qui l'avaient fomentée. La révolte s'étendit sur tout le midi de la Russie, elle s'éteignit avec son chef ; ce n'était donc pas avec les nobles et immortelles passions d'un peuple avide de liberté que Pougatchew avait déclaré la guerre à son souverain, et ce ne fut là que la guerre des paysans et l'affreuse Jacquerie de la Russie. Or, plus de quatre siècles se sont écoulés en France avant que de la Jacquerie pût sortir la grande Révolution ! — Il serait désirable sans doute que l'on introduisît en Russie les réformes de M. Dolgoroukow, mais elles ne sauraient porter de fruits que si on voulait bien les faire précéder d'un remaniement complet et radical de la société et de l'esprit des masses. Le seul moyen, à notre avis, de régénérer le peuple moscovite, est de couvrir la Russie entière, depuis Saint-Pétersbourg jusqu'au dernier village, d'écoles nombreuses dirigées par des instituteurs intelligents, choisis parmi les hommes les plus distingués et placés, de par un ukase impérial, au même niveau que les fonctionnaires les plus élevés de chaque commune. Ce n'est pas par le sommet qu'il faut entreprendre de restaurer une nation, mais par la base, par le peuple lui-même, par l'élément doué de la plus forte vitalité, par cette race robuste qui fournit les soldats, les paysans et les ouvriers. Une nation ne se régénère pas par décret souverain. Les ukases peuvent faire passer le trône à une nouvelle dynastie, ils sont impuissants à donner à une nation entière des idées qu'elle n'a pas, qu'elle ne comprend pas, et qui n'ont point pris naissance en elle-même.

Nous ne nous dissimulons pas, au demeurant, que de pareilles innovations sont plus difficiles encore à réaliser que les beaux plans de M. Dolgoroukow ; elles doivent bien davantage encore répugner à l'entourage du czar, et personne sans doute ne se hasardera à tenir un semblable langage à un souverain aussi noblement intentionné que S. M. Alexandre II ; le danger serait trop grand pour tout le peuple des fonctionnaires. Peut-être le jour viendra-t-il, nous l'espérons pour la Russie, où les idées libérales pourront s'exprimer à Saint-Pétersbourg aussi impunément qu'à Paris. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de Russes applaudissent en ce moment aux efforts de leurs exilés, et cherchent à entrer dignement et sérieusement dans une nouvelle voie. En voyant les nations de l'Europe s'acheminer vers une ère de liberté, ils demandent à grands cris à n'être plus exclus du grand mouvement de l'Occident, et, dans leur anxieuse impatience, ils voient déjà poindre à l'horizon des révolutions, dont ils

Digitized by Google

redoutent les conséquences autant pour le gouvernement que pour la société et pour la cause même de la liberté.

A côté de ces amis d'une renaissance pacifique, il est toutefois une autre école, qui ne saurait avoir les sympathies des Européens, nous voulons parler des partisans, disons mieux, des Cosaques de M. Lodzia. L'idée de poser sur la tête d'un seul homme la couronne de toute l'Europe et de faire chasser les peuples vers la liberté par le despotisme ne manque certainement pas d'une certaine grandeur — un peu asiatique. Mais ce projet est-il d'une réelle utilité? offre-t-il quelque chance de réussite ? Le temps des grands empires n'est plus, et nous croirions bien plus volontiers à une fédération des nations occidentales, dans un avenir lointain, qu'à la naissance d'une monarchie universelle. Ne semble-t-il pas d'ailleurs plus naturel, partant plus utile, que les Français soient régis par des lois françaises, et les Russes par des codes moscovites ? Le même climat ne convient pas à tous les êtres ; nous aurons toujours besoin, pour vivre, d'une somme de liberté plus grande que les habitants de l'Ukraine ou de la Sibérie, et l'uniformité est ce dont l'humanité s'accommode le moins. Quant à la conquête du monde par ce qu'on a appelé le Panslavisme, elle semble difficile. La vieille erreur du Panslavisme est une belle et terrible chimère ; comment admettre qu'un Serbe ou un Polonais consente à abdiquer sa nationalité pour devenir Moscovite ? car, de fait, le Panslavisme ne serait nullement une fédération de peuples de même race, de même origine, mais un anéantissement des Slaves au profit des Moscovites. « L'Europe sera cosaque, parce qu'elle n'aura pas su être libre, » est d'ailleurs une parole par laquelle M. Lodzia passe lui-même condamnation sur son raisonnement : l'histoire de notre siècle n'est-elle pas la chronique du progrès ? Et certes l'Europe marche vers la liberté, aux yeux de tous ceux, du moins, qui veulent bien reconnaître, que, pour être libre, une nation n'a besoin de s'appeler ni république, ni démocratie, ni oligarchie, mais que la liberté est compatible avec toutes les formes de gouvernement, et qu'elle réside bien plutôt dans le cœur d'un peuple que sur son écusson.

CH. SÉGENAS.

Digitized by Google

SCÈNES ET PAYSAGES

DANS LES ANDES[1]

LA PREMIÈRE ASCENSION DE L'URUSAYHUA

PREMIÈRE PARTIE

Par une belle après-midi du mois de décembre, je quittai le village de Huancaro, où j'avais passé la saison des bains, et, monté sur une mule de louage, je me dirigeai vers les rampes de Picchu en compagnie d'un jeune Indien d'une quinzaine d'années que le propriétaire de l'animal m'avait donné pour porter mon almofrez et me servir de guide. Mon intention, en me rendant à Santa-Ana, la seule vallée du Pérou que je n'eusse pas visitée, était de tenter l'ascension de l'Urusayhua, un de ses hauts sommets, et d'éclaircir en même temps quelques doutes géographiques que je conservais sur la direction véritable de la rivière Huilcamayo-Ucayali, un des principaux affluents de l'Amazone.

Huancaro, qui ne figure sur aucune carte de l'Amérique méridionale, est un groupe de fermes situé au nord-ouest de la ville du Soleil, à un quart de lieue de son faubourg de l'Almudena. Le site, planté de luzerne, de fèves et de pommes de terre, n'a rien qui le recommande à l'attention des paysagistes, mais les archéologues peu-

[1] La *Revue* a publié les premières parties de ces études humoristiques dans les livraisons du 31 août, du 15 septembre 1858, du 31 janvier, du 15 février, du 31 juillet 1859, du 31 mars, du 15 et du 30 avril 1860.

Digitized by Google

vent admirer dans ses environs les murs cyclopéens du palais de la Ñusta Ancahuara, fille naturelle de l'empereur Huayna-Ccapac, et les curieux, le lavoir moderne où les deux sexes de Cuzco, séparés par une cloison, viennent, du 15 octobre au 15 novembre, se laver le visage et les mains, ablutions que l'abaissement de la température leur interdit pendant le reste de l'année.

Après trois quarts d'heure de marche, j'avais atteint l'extrémité d'un défilé formé par le rapprochement des rampes de Picchu et des hauteurs de Sapi. De cet endroit, qui domine la plaine de quelque huit cents mètres, on embrasse un horizon circulaire de trente lieues. La ville de Cuzco, avec ses carrés de maisons ou manzanas, qui rappellent l'*insula* des Romains, les tours et les dômes de ses couvents, les clochers et les coupoles de ses églises, s'étend au bas de la montagne, où elle fait l'effet d'un gigantesque échiquier de pierre. Je venais d'arrêter ma mule, autant pour jouir de ce spectacle que pour saluer d'un regard d'adieu les lieux et les personnes que je quittais pour quelque temps, lorsque mon guide, qui depuis notre départ de Huancaro n'avait pas ouvert la bouche, rompit le silence pour me demander l'autorisation d'aller embrasser les auteurs de ses jours qui habitaient à mi-chemin de la montée, dans le quartier de San-Juan-de-Dios. Son absence, ajouta-t-il, ne durerait qu'une heure; des chemins de traverse qu'il comptait prendre ensuite pour regagner le temps perdu, lui permettraient de me rejoindre en route ou d'arriver presque aussitôt que moi à Mara, où nous devions nous arrêter pour passer la nuit. D'abord j'eus envie de refuser net; puis, en songeant aux quinze ans du mozito, à cette saison des lilas qu'il atteignait à peine, je me dis qu'il y aurait cruauté véritable à le priver des baisers d'une mère. Je le laissai donc suivre l'impulsion de son cœur, et après lui avoir recommandé de ne pas s'enivrer dans quelque chicheria, et de ne rien perdre de mes bagages, je lui tournai le dos et poursuivis ma marche. Arrivé au sommet de la rampe, je passai sous l'arche d'un aqueduc dont la construction, qui remonte au milieu du XIVe siècle, est attribuée à Pachacutec, l'empereur philosophe, et l'aqueduc franchi, je me trouvai à l'entrée de la pampa d'Anta.

Cette puna ou plateau andéen, d'environ vingt lieues de circuit, est bornée à l'ouest par un groupe de montagnes au sommet arrondi et aux pentes douces. Au nord, à l'est, au sud, elle a pour limite les versants de la chaîne neigeuse de Huilcanota, au pied de laquelle coule du sud au nord la rivière Huilcamayo, sortie d'un petit lac aux environs du village d'Aguas-Calientes, dans la province de Tinta.

Déjà une fois, il m'était arrivé de m'égarer en traversant cette plaine, où, surpris par la nuit, je n'avais trouvé d'autre abri que la

Digitized by Google

voûte démantelée d'une chacara. Instruit par l'expérience, je fis halte un moment sur la lisière du désert pour examiner les divers sommets de la chaîne qui se dressaient à l'horizon, et reconnaître, d'après leur position, le chemin que je devais suivre. Quand j'eus relevé, parmi ces géants, les pics du Malaga et de l'Illahuaman, reconnaissables, le premier, à son cône tronqué, le second, à sa forme pyramidale, je fus à peu près sûr de mon affaire, et excitant ma monture de la voix et de l'éperon, je la poussai résolûment à travers l'étendue. Nous arrivâmes à Mara comme le jour allait finir.

Mara est un village que les Annuaires péruviens, avec leur manie de tout anoblir, nomment une cité. Il n'a d'autres ressources que les salines qui l'entourent et que ses habitants exploitent de leur mieux, ce qui ne les empêche pas d'être assez misérables. Les huttes de ces indigènes, au nombre de deux cents, sont construites en terre, coiffées d'un toit de branchages et de boue, et ressemblent de loin à des taupinières. Aucune végétation ne recouvre le sol ; l'eau potable y est inconnue, et des tempêtes effroyables assiégent journellement ce morne pueblo, où le spleen le plus noir semble avoir élu domicile.

Une femme que je trouvai sur le pas de sa porte, et à qui je demandai des nouvelles de mon guide, ne put me renseigner sur son compte. En revanche, elle m'indiqua la demeure de l'alcade, vers laquelle, à défaut d'auberge, je dirigeai mes pas. Ce fonctionnaire, qui devait être instrumentiste et maître d'école, à en juger par une guitare, un abécédaire et un martinet qui décoraient son intérieur, me reçut d'un air rechigné. Le don immédiat de quelques réaux eut le pouvoir de dérider sa physionomie et de communiquer à ses gestes une certaine activité. Il s'empressa de desseller ma mule, et quand je l'eus prié de la conduire à l'écurie et de lui donner à souper, il ne trouva rien à m'objecter, sinon que, n'ayant chez lui ni écurie, ni cour, ni basse-cour, où il pût loger l'animal, il allait le conduire chez un voisin. Après avoir allumé un suif qu'il plaça sur la table, il sortit et je restai seul au logis. Mon premier soin fut de chercher un endroit à ma convenance, et, quand je l'eus trouvé, d'étendre sur le sol mes tapis et ma selle. Ces préparatifs terminés, je tirai de mes sacoches du pain et du fromage, et je satisfis aux exigences de la nature. L'alcade rentra comme j'achevais de m'étendre sur mon grabat. Son absence avait duré deux heures. En voyant sa mine effarée et son pas indécis, je compris que l'argent destiné au souper de ma mule avait été dépensé en eau-de-vie dans quelque bodegon de la localité. Aux interpellations qu'il m'adressa, je ne répondis que par des ronflements sonores. Ennuyé de ne trouver à qui parler, il décrocha du mur la vihuela et se mit à chanter un refrain du pays,

Digitized by Google

où la femme était comparée à un chasseur à la pipée, son amour à une glu perfide, et l'homme, au pauvre oiseau qui s'y prend par les pattes et ne peut plus s'en dépêtrer. Dans la bouche d'un pédagogue chargé d'instruire et de régenter la jeunesse, ce refrain me parut un peu leste; mais comme l'Académie de Cuzco ne m'avait pas délégué pour examiner sa moralité ni m'enquérir de la méthode d'enseignement en usage dans son école, je le laissai râcler son instrument et chanter la femme et l'amour à sa manière. Un sommeil réel et profond, qui ne tarda pas à remplacer mon sommeil factice, m'empêcha d'entendre la fin de sa chanson.

Le lendemain, en me levant, je trouvai ma mule attachée devant la porte. Mon hôte, par une attention délicate, était allé la chercher sans attendre que je l'en priasse. Peut-être ne se souciait-il pas que je visse, en y allant moi-même, l'endroit où elle avait passé la nuit. L'œil de la bête me parut bien éteint et son ventre si flasque, que je demandai si elle n'avait pas déjeuné. Il me fut répondu qu'au contraire, elle avait déjeuné deux fois, mais qu'étant de race *piurana*, et, comme telle, douée d'un estomac plus chaud que celui des mules de la Sierra, elle avalait et digérait en même temps. Je remerciai l'alcade de son explication. Seulement, quand, après m'avoir aidé à me mettre en selle, il ôta son chapeau en se recommandant à ma générosité, au lieu de le gratifier de quelques réaux, je me contentai de l'assurer de ma parfaite estime.

A deux lieues de Mara, la plaine d'Anta, de plus en plus inclinée vers le nord, se termina par une suite d'assises de grès quartzeux, entre lesquelles le chemin, profondément encaissé, serpentait à perte de vue. Bien qu'il fût à peine huit heures, et que le soleil n'éclairât pas encore le fond de cette gorge, il y régnait déjà une chaleur étrange. En outre, le sol, singulièrement montueux, était couvert à la hauteur d'un pied, d'une poussière tamisée que le vent du matin roulait en tourbillons épais. Au bout d'un instant, mes yeux, ma bouche et mes poches en étaient remplis. De son côté, ma mule en paraissait fort incommodée et éternuait à rompre ses sangles. La matinée s'écoula sans que nous eussions atteint l'extrémité de ce défilé; l'ombre s'en était retirée, un soleil de plomb tombait sur nos têtes et l'air semblait chargé d'atomes embrasés. Une soif ardente vint bientôt empirer la situation. Malgré la souffrance de corps et d'esprit que je ressentais, je n'osai maudire mon étoile, ni prendre le ciel à témoin du martyre que j'endurais; j'eusse craint que ma mule, en m'entendant me plaindre, ne prît une voix comme l'ânesse de Balaam pour me répondre : — Et moi suis-je donc sur des roses!

Ce supplice eut enfin un terme. Une imperceptible teinte verte, pareille à une moisissure, recouvrit çà et là les parois du grès.

Digitized by Google

Quelques cierges épineux se montrèrent dans les crevasses; puis, à mesure que le chemin allait s'élargissant, la double muraille qui le bordait s'abaissait et rentrait en terre; bientôt le dernier bloc disparut, recouvert par le sol végétal; et, de la région pétrée ou nous avions failli laisser nos os, nous entrâmes presque sans transition dans la région fertile. A peu de distance, la rivière Huilcamayo, qu'on ne pouvait voir, cachée qu'elle était par un rideau de saules, de chilcas et de peupliers, bruissait et clapotait en se heurtant contre les roches. J'y conduisis ma mule, et, l'ayant débridée, je la laissai étancher sa soif pendant que j'apaisais la mienne. Après avoir bu de copieuses gorgées, je plongeai dans l'eau ma tête et mes mains, et, suffisamment rafraîchi, je pus me remettre en chemin.

Les bords de la rivière que je côtoyai, étaient verts et fleuris comme ceux où Mme Deshoulières mène ses chers moutons. Les saules pyramidaux qui y croissaient en abondance, l'herbe fine et lustrée qui recouvrait le sol et jusqu'aux radiées acaules qui simulaient des pâquerettes, leur donnaient une ressemblance étonnante avec certains sites parisiens arrosés par la Seine ou la Marne. Tantôt je me figurais être à Saint-Maur-la-Varenne, tantôt à Bougival. Pour aider à l'illusion et prolonger autant que possible le rêve de patrie que je faisais tout éveillé, j'avais fermé l'œil droit et n'ouvrais que l'œil gauche. De cette façon je ne pouvais voir sur la rive opposée du Huilcamayo, les maisons roses, jaunes, bleues, d'Urubamba, la cité méritante, et les dentelures de la Sierra, qui eussent fait évanouir ma douce chimère.

A l'extrémité de ce tapis vert que ma monture foulait avec délices, je trouvai une large allée de peupliers dont les troncs séculaires au lieu d'être placés en regard l'un de l'autre, sur une double ligne, formaient des groupes de sept à huit individus, comme dans la chanson d'Aranjuez. Cette magnifique avenue, la seule de ce genre que j'aie trouvée dans le Nouveau-Monde, aboutissait à l'hacienda de Paucar, une des plus riches du département. Ce jour-là on y célébrait je ne sais quelle fête. Une foule bariolée encombrait le chemin et les abords du logis. Des jeux de *monte* ou pharaon, étaient établis sous la feuillée; des marchands de comestibles, accroupis à l'ombre de bannes rayées, et des danseurs se trémoussaient dans tous les coins au son des clairons de fer blanc et des guitares à trois cordes. Une odeur de friture, qui embaumait l'air à vingt pas à la ronde, me rappela que je n'avais pas déjeuné. Comme je me disposais à faire emplette de quelques victuailles, je vis l'industriel sur l'éventaire duquel j'avais les yeux fixés, — muse, viens à mon aide! — cracher dans un plat, l'essuyer avec un pan de sa chemise et y déposer

Digitized by Google

des grillades de porc qu'il retira du feu. Je n'eus que le temps de mettre mon mouchoir sur ma bouche, et je passai outre.

Arrivé devant l'hacienda dont le porche et les murs de façade bordaient le chemin, je me vis enveloppé par la cohue et dans l'impossibilité d'avancer ni de reculer. D'abord je criai *cuidado* ! un mot espagnol qui équivaut au *gare* de nos cochers de fiacre, puis, voyant que personne ne se dérangeait, je saisis mes rênes tressées et frappai devant et derrière, à droite et à gauche, sur les têtes et les épaules qui m'entouraient. Ce moyen fit merveille. La foule s'écarta précipitamment, mais au lieu de m'ouvrir un passage, elle se contenta de décrire un cercle dans lequel elle m'enferma. A la vue de tous ces Quechuas qui me regardaient d'un air ébahi, comme si j'eusse été quelque Dulcamara vendeur d'orviétan, l'impatience me prit, et pour mettre un terme à leur examen, je jouai du lazo et de l'éperon. Mais ma mule, séduite par l'étrangeté de la situation, ne bougea pas plus que le chien de Céphale. Une lutte s'établit entre la bête et moi au grand amusement de la galerie. Cette lutte dura près d'un quart d'heure et durerait probablement encore au moment où j'écris ces lignes, si deux hommes d'un âge mûr, qu'à leur mante flottante, à leur gilet ponceau et à leur canne de tambour-major, je reconnus pour deux alcades de la Sierra en costume de cérémonie, ne me fussent venus en aide. L'un d'eux prit la mule par les oreilles et la tira par devant, pendant que l'autre la poussait par derrière. Grâce à cette manœuvre, je pus sortir du cercle et me dérober aux plaisanteries des badauds.

Au delà de Paucar, le paysage redevint aride et montueux. Des massifs de roseaux, des agaves, des cierges, remplacèrent les saules et les pâquerettes. Au gazon succéda la poussière. Par compensation, la flore locale, caractérisée par des liliacées, m'offrit quelques fleurs à cueillir. Ce fut comme un calmant à l'irritation que me causaient l'absence prolongée de mon guide et l'allure de plus en plus saccadée de ma monture, dont la fatigue se trahissait à chaque pas. En supposant que la faim eût abattu ses forces, je n'avais malheureusement ni trèfle, ni luzerne à lui offrir. Les sites que nous traversions en étaient dépourvus. A leur stérilité naturelle s'ajoutait une solitude complète. On n'y voyait ni chaume, ni maisons. Toute la civilisation de la contrée s'était réfugiée sur la rive droite du Huilcamayo, où elle était représentée par des cottages peints de rose et de bleu, des champs ensemencés et des vergers touffus.

Les latomies d'Ollantaytampu, si bizarrement creusées dans le flanc des montagnes, se montrèrent bientôt au-dessus de la ligne des verdures. Des blocs quadrangulaires, des portiques, des stèles,

Digitized by Google

des pylones, apparurent dans les escarpements. Ces masses étagées par assises, ou formant des groupes isolés, ressemblaient si parfaitement aux débris d'une Memphis américaine, que je compris l'erreur dans laquelle des voyageurs étaient tombés à leur sujet. Les serros qui servaient de supports à ces semblants d'édifices étaient disposés en amphithéâtre et couronnés comme d'un diadème par les dentelures neigeuses de la Sierra. Un torrent, sorti des hauteurs, bondissait d'étage en étage et venait mêler ses eaux troubles à celles du Huilcamayo. De l'endroit où j'étais, le coup d'œil était admirable et le tableau tout composé. Restait à tailler ses crayons et à se mettre à l'œuvre. Mais en ce moment ma paresse était supérieure à mon enthousiasme, et je vis sans regret le charmant décor décroître et s'évanouir dans la perspective.

Une découverte que je fis à peu de distance galvanisa pendant un instant l'engourdissement de corps et d'esprit dans lequel j'étais plongé. Au pied d'une colline entourée d'un de ces carisales ou champs de roseaux, hantés par les couleuvres, j'aperçus un édifice de figure rectangulaire auquel se rattachaient deux tours carrées qui formaient ailes à ses extrémités. Sa longueur, que je mesurai de l'œil, me parut être de quarante mètres, et sa hauteur, à part celle des tours, plus élevées de quelques pieds, d'environ six mètres. Huit meurtrières inégalement espacées, étaient pratiquées dans le corps de l'édifice à douze pieds du sol, et chaque tour en avait deux, une supérieure, l'autre inférieure.

L'emploi de tapias[1] ou briques de terre végétale posées à plat, sans le secours d'aucun ciment, donnaient pour date à cette construction le règne des derniers Incas. Malgré la faiblesse apparente de ces murailles, quatre siècles de vent, de pluie et de soleil, sans compter les tremblements de terre, avaient passé sur elles sans les lézarder. Leur sommet offrait à peine çà et là quelque légère brèche. Seul, le toit de poutrelles et de joncs qui le recouvrait autrefois avait disparu. Du premier coup d'œil j'avais reconnu une de ces pucaras ou forteresses que les aborigènes élevaient sur leur territoire, autant pour en fixer les limites que pour le défendre contre l'empiètement de leurs voisins. Les andanerias ou gradins qui cerclaient la colline au pied de laquelle l'édifice était situé prouvaient suffisamment le fait. Ces gradins, hauts de trois pieds, larges de quatre, formés d'éclats de pierre

[1] Ces tapias sont fabriquées indifféremment avec toute espèce de terre. En général elles ont deux pieds de long, un pied de large et huit pouces de haut. Pour les façonner, l'ouvrier se sert de planchettes mobiles de la grandeur de la tapia, qu'il relie entre elles au moyen d'une lanière de cuir de bœuf. Il remplit ensuite ce moule de terre un peu humide, serre fortement la courroie et la détache presque aussitôt. Puis il enlève les planchettes et met la tapia à découvert. Habituellement on n'attend pas pour l'employer que le soleil l'ait durcie, et des mains du *tapialero* elle passe sur-le-champ aux mains du maçon.

Digitized by Google

superposés et qui servaient à prévenir l'éboulement des terres, servaient aussi en temps de guerre de vigie aux sentinelles et de rempart aux frondeurs et aux archers.

En me trouvant au nord d'Ollantaytampu, dans cette partie du pays jadis occupée par les nations *Ayquis* et *Pirahuas*, je pensai à tort ou à raison que la forteresse que j'avais sous les yeux avait été bâtie par l'une d'elles, peut-être par les deux ensemble. Comme aucun archéologue ne l'avait signalée, qu'aucun voyageur n'en avait parlé, pas même celui qui, en 1842, avait pris les carrières du village d'Ollantay pour les débris d'une ville antique, l'idée me vint d'attirer sur moi l'attention publique en écrivant à ce sujet un long mémoire ethnographique et en l'adressant franc de port à notre Académie des inscriptions et belles-lettres. Malheureusement, ce beau projet était inexécutable. Il eût fallu, pour rédiger le susdit mémoire, des documents qui n'existent pas. Tout ce que je savais sur le passé des *Ayquis* et des *Pirahuas*, dont le nom n'apparaît qu'une seule fois dans l'histoire, c'est qu'en 1463 ils avaient, en qualité d'amis et de voisins, prêté leur appui au cacique Ollantay dans sa révolte contre Tupac Yupanqui, onzième empereur de la dynastie du Soleil. On comprend la difficulté d'écrire un volume avec ce renseignement d'une ligne. Pour me consoler de la perte de mon rêve de gloire, j'emportai une vue au crayon de la forteresse, afin de comparer plus tard cette œuvre *originale* au dessin fantastique que ne pouvait manquer d'en faire quelque voyageur officiel.

La rive gauche du Huilcamayo étant devenue impraticable, je passai sur sa rive droite au moyen d'un de ces ponts de mimbres ou baguettes d'osier tressées dont l'invention est attribuée à l'inca Mayta Ccapac, qui vivait au milieu du XIIIe siècle. Pour plus de sûreté, j'avais mis pied à terre et je tirais ma mule par la bride. Parvenu à l'extrémité du plancher mouvant, une vieille Indienne, qui me parut sortir de dessous terre, allongea vers moi sa main décharnée en réclamant un réal d'argent pour le péage. C'était la première fois qu'une pareille contribution m'était imposée, et comme je manifestais quelque étonnement, la vieille m'apprit que ce côté du pont se trouvant sur les terres du gouverneur d'Ollantaytampu, ce fonctionnaire avait cru devoir, dans l'intérêt de la commune, frapper d'un impôt la bourse des piétons étrangers et des voyageurs à cheval. Les habitants du village en étaient exempts, mais à la condition de fournir chaque année un certain nombre de gaules d'osier neuves et de réparer à leurs frais le pont suspendu. Je ne voulus rien dire de désobligeant à la pauvre ilote, qui ne faisait qu'obéir aux ordres d'un maître, mais si ce dernier eût été présent, je l'eusse infailliblement traité de filou et vu pâlir de peur à la menace d'une destitution.

Digitized by Google

En quittant le pont, j'entrai dans une zone de rochers, de plantes et d'arbustes que la nature s'était plu à disposer en jardin paysager, mais en mettant à cet arrangement tout le sans-façon pittoresque qui la caractérise. Plates-bandes, massifs et corbeilles, affectaient des formes bizarres et inusitées; c'était un mélange d'anglais, de chinois et de sauvage dont on ne saurait donner une idée. Dans ce fouillis, dont l'étrange désordre n'était rien moins qu'un effet de l'art, la pierre pesait sur la plante, la sarmenteuse grimpait sur le rocher, l'arbuste tentait d'étouffer celui-ci dans ses serres noueuses, le *loranthus* et le *tropæolum*, ce gui et ce lierre du Nouveau-Monde, brochaient sur le tout, et venant à se rencontrer, se saisissaient et se mordaient l'un l'autre comme deux aspics en fureur. Partout éclataient une ardeur rageuse, une âpreté d'envahissement, une opiniâtreté de résistance singulières. Chaque chose voulant être parce qu'elle devait être, luttait désespérément pour se procurer l'air et la lumière qui lui étaient nécessaires et remplir l'espace autant que sa puissance d'extension le comportait. Il n'était pas jusqu'au chemin, qui, en s'insurgeant contre la ligne droite, ne témoignât par des détours multipliés de ce besoin de développement que la nécessité inflige à tous les êtres.

Près d'une heure s'était écoulée depuis que j'errais dans ce labyrinthe, et je commençais à désespérer d'en sortir, lorsque la végétation qui m'entourait de toutes parts s'interrompit et me permit de jeter un coup d'œil sur les environs. Le panorama me parut immense, mais le voisinage de quelques chaumières éparpillées dans les verdures m'intéressa plus vivement. Je marchai vers la plus rapprochée, devant laquelle un couple indien prenait le frais. Je priai l'homme d'aller couper une botte d'herbes pour ma monture, et sa femme de me préparer quelques aliments. Tous deux obéirent avec un empressement dont je leur sus gré. Un moment après, l'Indien reparut avec une charge d'alfalfa, qu'il déposa devant la mule, que j'avais dessellée en arrivant. Pendant qu'elle mangeait, l'homme l'examinait et hochait la tête; je lui demandai ce qu'il en pensait. « Elle est *asorochada*, me répondit-il; celui qui te l'a vendue t'a volé ton argent. Regarde ses naseaux et son poitrail; cette bête n'a pas de souffle, et si j'ai un conseil à te donner, c'est de t'en défaire au plus vite. » Je remerciai l'Indien de son avis, et lui appris que la mule n'était pas à moi, que je l'avais louée pour faire le voyage de Santa-Ana, aller et retour, et que ses étouffements ou ses palpitations de cœur ne me regardaient pas. Toutefois, je désirai savoir si l'animal aurait assez de force pour accomplir le trajet projeté, ou si je devais m'attendre à le voir trépasser en route. Après examen et auscultation du sujet, l'homme me dit qu'en le ménageant il pourrait vivre en-

Digitized by Google

core un an. Comme je ne pensais rester qu'un mois en voyage, je fus pleinement rassuré. On me servit une collation, composée de maïs bouilli et de piment moulu, que j'expédiai moitié pleurant, moitié éternuant; puis, quand j'eus soldé ma dépense et pris congé de l'Indien et de sa compagne par le souhait accoutumé : « Allez avec Dieu ! » je me dirigeai vers Habaspampa, où je comptais terminer la journée.

Les sites que je traversai étaient cultivés avec soin. La pomme de terre, la citrouille et le chou cabus recouvraient de vastes espaces et donnaient à la contrée une physionomie des plus agrestes. Cette nature honnête et calme, ces tubercules et ces légumes, espoir du laboureur, pénétraient mon cœur d'une douce joie; à la vue de ces richesses naturelles, de riantes images me venaient en foule à l'esprit, et je me sentais prêt à chanter sur le pipeau rustique la poésie et le bonheur des champs. Bercé par ces idées, j'atteignis sans m'en apercevoir l'endroit où finissait la plaine et où commençait la montagne. Une série non interrompue de croupes, de sommets, d'escarpements, me conduisit au bord d'un plateau qui forme le soubassement de la rampe au tiers de laquelle est situé Habaspampa. Bien que le soleil fût près de disparaître lorsque j'y arrivai, je ne pus me refuser au plaisir de m'arrêter un moment pour regarder la vallée étendue à mes pieds dans une brume dorée, et le Huilcamayo, qui se déroulait au milieu des verdures. Je le voyais à ma gauche, arroser tour à tour les plaines que j'avais traversées dans la journée, depuis Paucar jusqu'à Ollantaytampu, baigner le pied de la montagne qui me servait d'observatoire, et, passant à ma droite, toucher barres à Rumira, côtoyer l'hacienda de Piri et s'avancer jusqu'à Silcay, où je le perdais de vue. J'aurais désiré pouvoir l'accompagner dans sa fuite, afin de juger si le trajet de trente-cinq à quarante lieues qu'il accomplit à travers des punas solitaires avant d'entrer dans la vallée de Santa-Ana, est conforme au tracé des cartes, mais le chemin que je devais prendre était diamétralement opposé à celui qu'il suivait, et nous ne tardâmes pas à nous tourner le dos.

La rampe d'Habaspampa, que je trouvai à l'extrémité du plateau, était un sentier très étroit, presque vertical, et dont j'apercevais si peu la fin, que je le comparai à cette échelle que Jacob vit en rêve, et qui conduisait de la terre au ciel. Quelques arbres tortus et rabougris, à demi effeuillés par le vent des hauteurs, se montraient au bord des talus, auxquels cette route aérienne était adossée. L'élévation de ceux-ci était telle que trois ou quatre flèches de Strasbourg superposées eussent à peine atteint à la moitié de leurs flancs. A l'idée que ma mule pouvait prendre le mors aux dents, s'écarter du chemin, et qu'alors je serais lancé dans l'espace comme Phaëto, Ica-

Digitized by Google

rus et autres infortunés de mythologique mémoire, je sentis l'épouvante me prendre aux entrailles et mes cheveux se dresser sur mon front. Heureusement pour moi, la bête était trop essoufflée pour songer à mal, et, au lieu de s'emporter, comme je l'avais craint, elle marcha d'un pas si lent que la nuit nous surprit en route.

Combien de temps dura cette ascension dans les ténèbres, c'est ce que je ne saurais dire aujourd'hui. Une lumière que je vis briller devant moi m'annonça que mes maux touchaient à leur fin. En effet, un moment après, j'arrivais à Habaspampa. Quatre chaumières, adossées à l'abîme et bordant le chemin qui continuait à monter, composaient le village. Une seule était ouverte et éclairée. Des individus à tournure de muletiers s'y trouvaient réunis et procédaient à leur toilette nocturne. Les bannes, les toisons, les ponchos étendus à terre, annonçaient qu'ils se disposaient à goûter les douceurs du sommeil. Pendant que j'examinais à distance ce tableau d'intérieur, un homme que je n'avais pas entendu venir, se produisit brusquement devant moi, et me demanda d'un ton obséquieux s'il pouvait m'être utile à quelque chose. Je lui répondis qu'il comblerait tous mes vœux en m'indiquant un endroit où je pusse passer la nuit. Il me montra de la main la chambre éclairée. A ce geste, je répliquai que, la trouvant suffisamment pourvue de locataires, j'aimerais autant en avoir une à moi seul. Malheureusement je demandais une chose impossible. Habaspampa n'était pas un village comme je l'avais cru, mais un poste établi pour la perception des droits d'*alcabala*, que payent en traversant la cordillère, la coca, le café, le sucre et le cacao de la vallée de Santa-Ana. Sur quatre chaumières que possédait l'établissement fiscal, une était affectée aux bêtes de somme, deux servaient d'entrepôts provisoires aux marchandises, et la quatrième, de caravansérail, de tampu ou d'auberge, aux muletiers, mozos, courriers, et en général à toute espèce de gens que leurs plaisirs ou leurs affaires conduisaient au delà de la chaîne des Andes. En achevant de me donner ces détails, l'homme me demanda si je comptais passer la nuit avec le simple poncho de cotonnade anglaise que j'avais sur le dos, ou si je désirais qu'il me louât des couvertures, l'air d'Habaspampa étant vif et même un peu froid. Sa proposition me rappela mon guide et le coucher complet dont je l'avais chargé. Naturellement je m'informai du drôle à l'alcabalero ou préposé d'octroi, car telle était la condition de mon interlocuteur; mais il me dit qu'il ne l'avait pas vu passer. Seulement il ajouta pour me consoler, que le guide en question avait pu tromper sa vigilance en traversant de nuit Habaspampa, et qu'en ce cas je le retrouverais dans une des premières fermes de la vallée. Cette assurance était trop vague pour que je m'y arrêtasse; mais pour remercier l'alcaba-

Digitized by Google

lero de la sympathie qu'il me témoignait, je ne vis rien de mieux que d'accepter les couvertures qu'il offrait de me louer à un prix modique. En effet, pour douze réaux, environ huit francs, j'eus trois mantes de Bayeta, un peu courtes, il est vrai, un peu trouées, c'est vrai encore, mais que mon logeur en garni voulut bien disposer lui-même dans un coin de la chambre banale où le groupe des muletiers ronflait déjà à l'unisson. Cela fait, et comme il vit que je n'avais plus besoin de ses services, il me sourit d'un air agréable et sortit en me souhaitant une bonne nuit. Soit que j'éprouvasse un besoin réel de sommeil, soit que son souhait m'eût porté bonheur, je ne me réveillai que le lendemain assez tard. Mes compagnons de chambrée avaient disparu. Je trouvai l'alcabalero assis au soleil et griffonnant sur un livret crasseux qui lui servait de registre. Pendant qu'il harnachait ma monture, je lui demandai pourquoi Habaspampa, situé sur le revers d'une montagne, et n'offrant aucune légumineuse papillonacée, s'appelait « la plaine des fèves. » Parce que c'est son nom, me répondit-il. Je fus si satisfait de l'explication, que je me promis de l'appliquer à beaucoup d'étymologies péruviennes, que rien ne m'avait paru justifier. Au moment de me séparer de l'alcabalero, qui, fidèle à son système de bon marché, ne me prit, soit dit en passant, que 5 francs pour le fourrage et l'eau donnés à ma mule, je le priai de me tracer mon itinéraire pour arriver au *port* de la Cordillère, qui conduit à la vallée de Santa-Ana. Cet itinéraire était des plus simples ; il consistait, me dit l'homme, à prendre le chemin qui passait devant moi et à ne pas le quitter que je n'eusse atteint le but désiré. Quand je lui parlai des neiges, des abîmes, des précipices, qui m'attendaient au delà d'Habaspampa, il se mit à rire en me disant que le port de Santa-Ana, par une faveur spéciale de la Providence, était débarrassé de ces obstacles qui rendent la traversée des Andes sinon dangereuse, du moins extrêmement pénible.

L'alcabalero ne m'avait pas trompé. Parvenu au sommet de la rampe, j'entrai de plain-pied dans une région de collines basses, à travers lesquelles serpentait un chemin si nettement tracé, qu'on eût pu le suivre les yeux fermés. Le sol était couvert, au lieu de neige, d'un gazon court et dru dont la couleur, d'un blond verdâtre, s'harmoniait à merveille avec le bleu foncé du ciel. Une solitude complète, un silence profond, donnaient à cette puna ou plateau andéen de quelques lieues de circuit un caractère grandiose et presque solennel. Après deux heures de marche, son inclinaison au nord, d'abord insensible, puis plus prononcée d'instant en instant, me révéla les approches du passage de la Cordillère, dont les sommets neigeux restaient à ma droite et à ma gauche. La puna s'acheva et le chemin aboutit à une large chaussée, à l'entrée de laquelle se

Digitized by Google

dressait une de ces *apachectas* qu'on trouve fréquemment dans les défilés de la Sierra, entre la Bolivie et le Bas-Pérou.

Le mot *apachecta*, que je ne saurais décomposer, mais que je puis traduire, signifie en quechua — *lieu de repos.* — Les cimetières, que les Espagnols appellent tantôt *panthéon* et tantôt *campo-santo*, portent chez les Indiens le nom d'apachecta. Quant à la chose, elle se compose au principe d'une poignée de cailloux qu'un chasqui, arriero ou conducteur de lamas, qui passe et s'arrête un moment pour reprendre haleine, dépose au bord du chemin, non pour perpétuer le souvenir de la halte qu'il vient de faire, mais comme un tribut de gratitude qu'il paye ostensiblement à Pachacamac, le maître invisible de l'univers. Quelques jours, quelques mois s'écoulent ; un second Indien passe par hasard dans le même endroit, aperçoit les cailloux réunis par son devancier et s'empresse d'en ajouter d'autres au tas. Avec le temps, la poignée de cailloux devient une pyramide de huit à dix pieds de hauteur, que les passants, à mesure qu'elle s'élevait, ont cimentée avec un peu de terre détrempée par un jour de pluie. Quand l'œuvre est achevée, une main inconnue place à son sommet le signe du salut. Une autre main y attache un bouquet de fleurs. Ces fleurs se fanent, se dessèchent et sont renouvelées par d'autres mains pieuses. Le plus ou moins de fraîcheur de l'offrande indique que la route où s'élève l'apachecta est plus ou moins fréquentée par les caravanes.

Ces monuments, qu'un savant d'Europe prendrait volontiers pour des tumulus et un employé du cadastre pour des bornes milliaires, se recommandent moins à l'attention par leur caractère architectural que par le cachet indéfinissable qu'ils doivent aux éclaboussures verdâtres dont ils sont littéralement couverts de la base au faîte. Ces éclaboussures n'ont d'autre cause que le passage successif des Indiens et l'acte religieux que chacun d'eux croit accomplir en retirant de sa bouche la coca qu'il mâchait et en la lançant contre les parois de la pyramide.

En arrivant près de l'apachecta que j'ai décrit comme prototype du genre, j'aperçus un monceau de vêtements et la moitié d'un corps qui dépassait la largeur de sa base. Curieux de savoir à quel sexe appartenait cette fraction d'individu, j'allongeai le cou et reconnus mon guide. Au cri de rage que je poussai, le drôle tourna la tête, me reconnut aussi et accourut au-devant de moi. Comme entrée en matière, j'eus quelque envie de lui cingler le visage d'un coup de bride, mais il souriait d'un air si confiant et semblait si joyeux de me revoir, que je me contentai de l'accabler d'injures dans le doux idiome des enfants du soleil. Quand l'haleine vint à me manquer, le mozito prit la parole pour me représenter que j'avais tort de l'apostropher de la

Digitized by Google

sorte, que le retard apporté à notre réunion n'était pas causé par sa négligence, mais bien par quelque erreur topographique que j'avais commise ; qu'au lieu de prendre à droite comme lui, j'avais dû prendre à gauche, etc. — Bref, le vaurien s'y prit de telle façon, que son innocence et ma culpabilité ressortirent clairement du débat. Dépité d'être descendu du rôle d'accusateur à celui d'accusé, je tournai ma colère contre la mule et celui qui me l'avait louée, et je dis au guide que son maître était un homme sans foi ni loi, qui m'avait donné une bête usée et moribonde au lieu de l'animal jeune et vigoureux qu'il m'avait promis, qu'en conséquence, je ne comptais lui payer que le quart de la somme dont nous étions convenus en partant, dût l'affaire, à mon retour à Cuzco, être portée devant les tribunaux. Cette menace, que j'aurais cru devoir terrifier le mozo, n'éveilla chez lui ni crainte ni surprise ; il me répliqua seulement que sa qualité d'employé du patron lui faisait un devoir de prévenir entre celui-ci et moi toute contestation ultérieure, et que, pour y parvenir, il ne voyait rien de mieux que d'obliger la mule à satisfaire, bon gré mal gré, aux clauses de notre contrat. Sans s'expliquer davantage, il retira de sa casaque une de ces longues aiguilles dont les muletiers se servent pour coudre leurs ballots et l'enfonça, en manière de suppositoire, dans les parties anales de la mule. Au contact du fer, la bête à moitié endormie fit un écart terrible qui faillit me désarçonner, et, sans attendre que je lui rendisse la bride, partit comme une flèche en lançant de folles ruades. Le mozo ramassa mes bagages et courut derrière elle, en me criant d'user de l'éperon pour entretenir son allure. Chatouillée par mes larges molettes et harcelée par l'aiguille du guide, la mule, tout en protestant par ses ruades et ses hennissements contre le traitement indigne qu'on lui faisait subir, joua si bien des jambes, qu'à cinq heures nous arrivions au pied de la Cordillère, qu'un rideau de vapeurs voilait entièrement. Un chemin creux, espèce de rainure pratiquée dans le grès carbonifère de la montagne, nous conduisit au port. Deux pyramides d'ossements d'animaux, bœufs, chevaux, mules, moutons, lamas, morts de faim, de soif ou d'épuisement en atteignant à ces hauteurs, marquaient l'entrée du passage. A peine l'eûmes-nous franchie, que nous nous trouvâmes au milieu d'un épais brouillard. A l'inconvénient de ne rien distinguer à deux pas de soi, s'ajoutaient les difficultés du chemin jonché de grès mouvants, et d'une pente si raide que ma monture, arcboutée sur ses jambes de devant pour se préserver d'une chute, marchait à la façon des écrevisses. Parfois, un pavé qu'elle déplaçait, roulait avec fracas au bas de la montagne et me causait un tressaillement voisin de la peur. Tout ruisselait autour de nous ; mes vêtements, pénétrés par la vapeur glaciale, avaient triplé de poids,

Digitized by Google

et mes cheveux mouillés se collaient à mes joues. Nous passâmes sans le voir près de l'endroit où la rivière du Port prend naissance. Le murmure de quelques gouttes d'eau nous révéla seul sa présence. Cinquante pieds plus bas, la petite source était déjà une cascade, qui, plus bas encore, devenait un torrent.

A mesure que nous approchions de la base de la montagne, sa pente s'adoucissait, et le brouillard, de roux qu'il était, devenait blanchâtre et de plus en plus diaphane. Bientôt il se dissipa complétement, et je pus jeter les yeux autour de moi. Un sol couleur d'ocre jaune, quelques pâles verdures, des arbustes rabougris, de hautes montagnes au sommet pelé, s'élevant à droite et à gauche, m'apparurent comme un spécimen de la vallée. J'avoue que ma première impression fut toute à son désavantage.

A une demi-lieue du port, le mozo me montra à la gauche du chemin que nous suivions une longue et étroite chaumière qu'il appela Panticalla. Je trouvai ce nom euphonique; mais la baraque, isolée au milieu de hautes broussailles, avait un air suspect, et j'allais passer outre, lorsque mon guide me fit observer qu'à moins de pousser jusqu'à Yanamanchi, distant de trois lieues, nous ne trouverions aucun gîte sur notre route. Comme la nuit s'avançait, force me fut, malgré certaine répugnance dont je n'étais pas maître, d'élire domicile à Panticalla. Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé. La chaumière était encombrée d'Indiens des deux sexes, voyageurs comme moi, mais plus sales que moi, lesquels, au moment où j'entrai, faisaient leurs préparatifs pour passer la nuit le plus commodément possible. Un feu de bois vert, allumé au centre de la pièce, voilait discrètement de sa fumée certains détails intimes de ce tableau. J'obtins avec assez de peine une petite place près de la porte, où le guide dressa mon almofrez. Par convenance, je me jetai dessus tout habillé. De très désagréables démangeaisons interrompirent plusieurs fois mon sommeil. Dès que le jour parut, je quittai ce bouge à l'odeur fétide, et j'allai humer l'air pur du dehors. La découverte de quelques insectes parasites, qui se détachaient en gris clair sur le bleu sombre de mon poncho, éleva mon horreur à la dixième puissance. J'appelai le mozo à grands cris, et à l'aide d'une poignée d'herbes que je lui fis cueillir, il me bouchonna sur toutes les coutures. Dix minutes après, je fuyais l'odieuse posada et ses hôtes immondes.

Nous marchâmes au nord-ouest par un chemin uni et spacieux. La vallée, large à peine de deux cents mètres, était bordée dans toute son étendue apparente par un double plan de montagnes dont le ton roux et jaune n'avait rien de bien récréatif. Le rio du Port coulait à notre droite, mais si profondément encaissé entre ses deux

Digitized by Google

rives que nous ne pouvions voir ses eaux. En revanche, nous découvrions, en tournant la tête, le versant de la Sierra, que nous avions descendu la veille, et par quelques déchirures de la montagne, les neiges inférieures du Malaga, lourde masse dont le sommet se dérobait dans les nuages. Pris isolément, chaque détail de ce paysage ne manquait pas d'un certain charme, mais l'ensemble n'avait ni le caractère grandiose, ni le cachet pittoresque que présentent les vallées limitrophes.

De Panticalla à Cedrobamba, où nous arrivâmes vers les onze heures, je relevai six groupes de chaumières affublées de noms ambitieux ou grotesques, tels que l'*Aire du vautour*, la *Culotte noire*, etc. Leurs portes fermées au loquet témoignaient de l'absence des propriétaires. Cette solitude, jointe à la physionomie peu accentuée du paysage, me rendait le voyage extrêmement maussade. Ma seule ressource contre l'ennui était le bâillement et le monologue. A Cedrobamba, nous trouvâmes une Indienne nonagénaire, que les habitants avaient commise à la garde des huit cahutes dont se composait leur hameau. Après bien des pourparlers, elle consentit à me vendre un morceau de mouton étique; mais en voyant qne mon guide se disposait à le faire cuire dans sa demeure, elle le repoussa du geste et lui ferma la porte au nez. Le mozo, en vrai loustic, imagina, pour faire pièce à la vieille, de retirer quelques lattes de sa baraque et d'en allumer, à trois pas du seuil, le feu nécessaire à notre cuisine. Pendant que la vieille femme maugréait, que le mozito riait et que le mouton cuisait sur les braises, j'allai rechercher aux environs quelqu'un de ces faux acajous (*cedrela odorata*), qui avaient valu à l'endroit le nom de Cedrobamba, — la plaine du Cèdre; — mais il en était de ces arbres comme des fèves d'Habaspampa, et en me rappelant à propos la définition de l'alcabalero, je me dis, pour me consoler de ma recherche infructueuse, que Cedrobamba s'appelait ainsi parce que c'était son nom.

Nous déjeunâmes du mouton grillé, convenablement arrosé d'eau pure, et nous reprîmes notre marche. A chaque demi-lieue, nous enregistrions un site quelconque, pourvu de sa chaumière plus ou moins délabrée, mais toujours close: ici, *Tunkimayo;* là, *Pisti;* plus loin, *Ccapacana*, ou bien *Rosasmayo*, tous noms d'une étymologie aussi fantastique que ceux que nous laissions derrière nous. La seule particularité que je notai à Rosasmayo, — la rivière des Roses, — c'est que cette rivière, qui n'était autre que celle du Port, avait un pont de bois, au moyen duquel nous passâmes de la rive droite sur la rive gauche.

Malgré ce changement de rive, rien d'intéressant ou même de passable ne s'offrit à moi dans les différents endroits que nous traver-

Digitized by Google

sâmes. Leurs noms, que je relève à cette heure sur un tracé chorographique de la vallée, provoquent chez moi des bâillements rétrospectifs. Dans le narré descriptif qui accompagne cette carte manuscrite, je trouve les lignes suivantes écrites au crayon, et que, faute de mieux, j'intercale ici comme à leur véritable place : « L'aridité observée jusqu'à présent dans la vallée de Santa-Ana n'a d'autre cause que sa direction naturelle. Au lieu de se séparer brusquement de la Cordillère et de se dérouler à l'est, comme les autres vallées du Pérou, elle se prolonge obstinément à l'ouest-nord-ouest, côtoyant de la sorte les versants orientaux de la chaîne de Vilcanota, dont les profils restent toujours en vue. A vingt lieues dans l'intérieur, où la moyenne de la température est déjà de 16°, la végétation n'est encore représentée que par les liliacées de l'Entre-Sierra, des sarmenteuses et des bambusacées. Cette absence totale de grands arbres peut s'expliquer par le voisinage de l'écorce minérale, à peine recouverte d'un peu d'humus, etc. »

Dans l'après-midi, nous fîmes une courte halte à l'entrée d'une gorge, ou plutôt d'une crevasse de la montagne, d'où s'échappait un filet d'eau courante ; de jolies plantes grimpantes y formaient une voûte d'ombre que le soleil avait peine à percer. La merveille végétale de cette petite oasis était une fougère arborescente du genre *alsophila*, haute de dix à douze pieds. Tout en admirant, comme il convenait, cet échantillon de la cryptogamie antédiluvienne, je me rappelai que beaucoup de voyageurs, et l'illustre Humboldt le premier, qui comparent ce genre de fougère au palmier, pour l'habitus, la grâce et l'élégance, n'ont pas été frappés, comme je le fus alors, du rapport plus immédiat encore qu'il a avec le cycas, cet autre monocotylédone du monde primitif.

Yana-Yacu, où nous arrivâmes au coucher du soleil, me fit l'effet d'un Louvre à côté des chaumières sordides que nous avions côtoyées pendant tout le jour. Ce n'était pourtant qu'une simple hacienda, composée d'un corps de logis et d'un grand hangar ; mais le badigeon blanc qui recouvrait ses murs, les bâts, les harnais, les instruments aratoires amoncelés sous le hangar, lui donnaient un air de splendeur rurale qui me charma si fort, que je ne songeai pas à m'enquérir de la source d'*eau noire* à laquelle Yana-Yacu devait son nom. Un cholo me reçut au milieu d'une cour d'entrée, et en réponse à l'hospitalité d'une nuit que je lui demandai, me pria civilement de le suivre dans la maison. En longeant un étroit corridor, mes nerfs olfactifs furent agréablement chatouillés par une odeur d'ognons frits, qui semblait annoncer les préparatifs d'un souper. La salle où je fus introduit était meublée d'un lit de camp, d'une table et de bancs de bois. Sur un des bancs, dans un angle de la

Digitized by Google

muraille, était assis un homme hâve, pâle, jeune encore, dont la tête rejetée en arrière et les bras pendants indiquaient une grande souffrance physique ou un accablement d'esprit singulier. Près de lui se tenait un cholo, de l'âge, de la tournure et de la mise de mon introducteur, et qui paraissait exercer sur le personnage en question une espèce de surveillance. Après un moment de silence, pendant lequel le premier cholo avait disparu, je me hasardai à demander à son ménechme de quelle douleur était atteint l'inconnu. Il me répondit en souriant qu'il n'était nullement malade, mais seulement un peu ivre, particularité qui allait me permettre de souper à mon aise et de dormir toute la nuit, deux choses que je n'eusse pu faire à l'hacienda de Yana-Yacu, si cet inconnu, qui n'était autre que le propriétaire, avait été à jeun. Je regardai le cholo d'un air qui dut lui prouver que je n'avais rien compris à ses paroles, aussi s'empressa-t-il d'ajouter, mais sans baisser la voix, et comme si celui dont il parlait n'eût pu l'entendre :

« C'est le señor don Pedro Ampuero, frère cadet de Symphorose Ampuero et fils de Ventura Ampuero, ancien préfet de Paucartampu. »

En me rappelant tout à coup certaine histoire de sauvages qui m'avait été racontée dans la vallée de Paucartampu, et où ce nom d'Ampuero figurait d'une façon tragique, je demandai au cholo si la famille dont il parlait n'avait pas possédé autrefois la belle hacienda de Chaupimayo, aujourd'hui propriété du señor José Maria Alacuesta.

« Oui, monsieur, me répondit-il, don Ventura la vendit au señor Alacuesta par suite du chagrin que lui causa la mort de son fils Symphorose et la folie de celui-ci.

— Il est donc fou? fis-je à voix basse en regardant le malheureux, dont l'ivresse avait quelque chose d'extatique.

— Pis que cela, me dit le cholo, il a le diable au corps, et si nous le laissions faire il mettrait tout ici sens dessus dessous ; mais nous avons trouvé un moyen de l'en empêcher ; c'est de le faire boire du matin au soir. Quand il est plein comme une outre, il reste tranquille dans un coin comme vous le voyez, et ne songe pas à nous tourmenter. »

Je crus devoir avertir le cholo que le traitement alcoolique auquel il soumettait le pauvre aliéné était de nature à empirer sa folie plutôt qu'à l'atténuer ; mais il paraît que la chose lui était indifférente ou qu'il avait à cet égard des idées arrêtées à l'avance, car il me répliqua que l'exploitation du domaine accaparant tout son temps et celui de son frère, ils ne pourraient guère s'en occuper s'il leur fallait exercer sur le propriétaire une surveillance continuelle, tan-

Digitized by Google

dis qu'en l'enivrant dès le matin ils avaient la faculté d'aller à leurs affaires et de travailler à la prospérité de la maison.

« Vous êtes donc les régisseurs du señor Ampuero ? lui demandai-je.

— Oui, monsieur, me dit le cholo, et le pauvre homme est bien heureux d'avoir affaire à d'honnêtes gens comme nous. Combien, à notre place, profiteraient de sa folie pour faire leur pelote et s'assurer un avenir ! Mais Jésus et moi, — Jésus, c'est le nom de mon frère, monsieur, moi, je me nomme Climaco,— nous nous couperions les doigts d'une main plutôt que de détourner un centado des revenus de l'hacienda. L'honnêteté, comme le répétait sans cesse feu notre père, est le premier des biens. »

Je ne voulus pas dire au régisseur qu'il me faisait l'effet d'un tartuffe et d'un franc coquin, deux qualifications qui l'eussent désobligé sans doute et m'eussent probablement fait retrancher le vivre et le couvert, dont j'avais le plus grand besoin. En voyage, il faut savoir temporiser avec sa conscience, si on se décide à l'emmener avec soi ; mais le mieux est de la laisser, comme Gusman d'Alfarache, dans son endroit natal. J'accueillis donc l'axiome du cholo sur l'honnêteté par un signe de tête approbatif, et pour couper court au panégyrique qu'il me semblait disposé à faire de lui-même, je le priai de me donner sur l'événement qui avait troublé la raison de son maître des renseignements plus précis que ceux que j'avais recueillis par la voix publique.

Comme il se mettait en devoir de me satisfaire, son frère reparut suivi d'une Indienne qui portait les deux ou trois plats du souper. On rapprocha la table du banc sur lequel j'étais assis, et les deux frères se placèrent à mes côtés. Pendant le repas, auquel le fou ne fut pas invité, je demandai quelle était sa nourriture habituelle ; Climaco me répondit qu'il mangeait de tout indifféremment, mais qu'il avait une prédilection secrète pour les mouches, qu'il prenait avec beaucoup d'adresse.

« Au reste, ajouta le cholo, l'heure de son repas est passée depuis longtemps et celle de son coucher approche. »

Et pour me donner la preuve de ce qu'il avançait, il alla crier dans l'oreille du fou, qui tressaillit comme quelqu'un qu'on réveille en sursaut :

« Pedrito, je crois qu'il est temps d'aller dormir. »

Celui que son valet appelait Pedrito tout court essaya de se tenir debout et retomba lourdement sur le banc.

« Conduis-le donc, dit Climaco à Jésus, tu vois bien qu'il ne peut pas mettre un pied devant l'autre. »

Digitized by Google

Jésus se leva, prit le malheureux Ampuero par dessous les aisselles et l'emmena hors de la salle.

« Il a bu plus que de coutume, me dit Climaco d'un ton confidentiel, et il est un peu étourdi ; mais quand il aura dormi quelques heures, il se réveillera plus ingambe et plus malicieux que jamais. »

Désireux d'abréger ces détails d'intérieur, je rappelai au cholo les renseignements qu'il allait me donner, quand le souper était venu l'interrompre. Il ne prit que le temps d'allumer une cigarette.

« En 1842, me dit-il, don Ventura Ampuero avait cédé à ses deux fils, Symphorose et Pedro, son hacienda de Chaupimayo, et était allé s'établir dans la bourgade de Paucartampu. Il se sentait vieillir, il avait besoin de repos, et comptait sur l'activité des jeunes gens pour le remplacer dans l'exploitation de sa ferme. Mais ceux-ci avaient bien autre chose en tête. Une fois à Chaupimayo, au lieu de cultiver le sucre, le café et le cacao, comme avait fait leur père, ils ne songèrent qu'à passer joyeusement le temps. Un de leurs plaisirs était de chasser dans les grandes forêts qui bordent la rivière Mano. Ces forêts, où le gibier abonde, sont habitées par deux tribus de Chunchos, les Tuyneris et les Huatchipayris, toujours en guerre avec les habitants de la vallée. Nos deux chasseurs se rencontrèrent un beau jour avec ces sauvages. On ne sait ce qui se passa dans cette rencontre, ni quel pacte diabolique fut conclu de part et d'autre, mais, à partir de ce moment, chrétiens et infidèles s'unirent d'une étroite amitié et vécurent ensemble. Tantôt c'étaient les sauvages qui venaient à Chaupimayo, où ils restaient des semaines entières, tantôt c'étaient les fils de don Ventura qui rendaient visite aux sauvages et les accompagnaient dans leurs courses, chassant, pêchant, maraudant avec eux, et cela, le croirez-vous, monsieur ? dans une nudité complète. Je tiens le fait d'un mozito de l'hacienda, qu'ils avaient attaché à leur service. Tous les voisins de Chaupimayo s'indignaient de la vie scandaleuse que menaient les deux frères, mais aucun d'eux n'osait en aviser leur père, dans la crainte de porter au vieillard un coup funeste. Un jour, on sut que don Symphorose avait installé dans sa maison une fille chuncha, avec laquelle il vivait en concubinage. La chose était si monstrueuse, que bien des gens refusèrent d'y croire ; mais lorsqu'on eût vu la diablesse, dont la face était trouée comme une écumoire et ornée d'affiquets de plumes, à la mode de sa tribu, le doute ne fut plus permis. La fille devint grosse et accoucha d'un enfant que don Symphorose fut obligé de baptiser lui-même, aucun prêtre des environs n'ayant voulu se charger de ce soin, à moins que le père ne renonçât à son genre de vie, et celui-ci avait refusé net. Cette pratique chrétienne déplut à la Chuncha. Elle crut que Symphorose, en versant de l'eau sur la tête

Digitized by Google

du nouveau-né et en y traçant le signe de la croix, avait voulu lui jeter quelque sort. Sans rien dire elle quitta l'hacienda et, abandonnant l'enfant et le père, s'en retourna dans sa tribu. Don Symphorose attendit quelques jours. Ne la voyant pas reparaître, il alla la réclamer à ses parents. C'était son droit. Il l'avait achetée et payée comptant, comme on peut faire d'une mule. Les parents, qui ne se souciaient pas de rendre la hache ou les couteaux qu'ils avaient reçus en paiement de leur fille, obligèrent celle-ci à retourner à Chaupimayo ; mais le temps que la diablesse avait passé près d'eux lui avait suffi pour contracter des relations avec un vagabond de son espèce, qui la suivit à l'hacienda. Là, sans que personne en eût soupçon, leurs relations continuèrent. Pendant le jour, le Chuncho se cachait dans les bois et n'en sortait que la nuit pour venir rejoindre sa belle et faire provision de vivres. Don Symphorose ayant surpris les deux amants en tête-à-tête, les fit attacher au même poteau et fouetter d'importance, puis il renvoya le Chuncho chez les siens, en lui enjoignant de ne plus remettre les pieds à l'hacienda, sous peine d'être écorché vif et frotté de vinaigre. Le Chuncho se le tint pour dit et ne reparut plus. Quelques mois se passèrent. Le châtiment infligé par Symphorose aux deux coupables n'avait troublé en rien la bonne harmonie qui régnait entre l'hacienda et la tribu. On continuait à se voir comme par le passé. Sur ces entrefaites, les jeunes gens reçurent un message de l'Atun-Huayri ou chef des païens, par lequel il les invitait à se rendre à Mano pour y pêcher le sabalo dans la grande rivière. Les deux frères partirent, emmenant la Chuncha avec eux pour faire leur cuisine. Le mozito dont je vous ai parlé les suivait, portant leur bagage. En arrivant à Mano, où toute la tribu était réunie, ils furent accueillis, embrassés, fêtés comme d'habitude. Pendant qu'on préparait le barbasco pour enivrer le poisson, l'Atun-Huayri proposa aux jeunes gens de se baigner avec lui dans une petite anse que formait la rivière. Tous les Chunchos voulurent être de la partie. Le mozito, resté seul, se mit à chercher des goyaves dans les halliers. En levant le nez, il aperçut, pendant à l'extrémité d'une branche, un de ces nids de pustis en forme de courge que le vent balançait. L'idée lui vint de s'en emparer, et pour ce faire il monta sur l'arbre. Comme il allait l'atteindre, d'horribles clameurs retentirent du côté de la Poza où les baigneurs étaient réunis. Il regarda, et vit don Symphorose le corps percé de flèches et se débattant dans la rivière, dont le courant l'entraînait déjà. A quelques pas de là, son frère Pedro, debout sur la rive, achevait de se déshabiller pour entrer dans l'eau. Une douzaine de flèches sifflèrent autour de lui. Une d'elles l'atteignit à la cuisse. Le jeune homme poussa un grand cri et tomba à la renverse. Les Chunchos, croyant l'avoir tué, s'en-

Digitized by Google

fuirent précipitamment. Le mozito, qui n'avait perdu aucun détail de cette scène, savait qu'il n'était que blessé. Toutefois, il n'osait abandonner son poste. Les sauvages pouvaient revenir et lui faire un mauvais parti. Au bout d'un moment, ne les voyant pas reparaître, il se hasarda à descendre de l'arbre et courut à son maître pour l'avertir que les Chunchos n'étaient plus là et qu'il fallait fuir au plus vite. Don Pedro ne répondit pas. Il était évanoui. L'enfant lui jeta de l'eau au visage, le fit revenir, et, après avoir lavé et bandé sa blessure, le ramena à Chaupimayo. La fièvre le prit en arrivant. Huit jours après, quand elle le quitta, il n'avait plus sa raison. C'est peu de temps après ces événements que don Ventura vendit au señor Alacuesta son hacienda de Chaupimayo. D'abord il avait emmené son fils Pedro à Paucartampu pour essayer de le guérir de sa folie, puis il l'avait fait voyager pour le distraire; mais rien n'y fit. Don Pedro resta fou, et son père vint mourir de chagrin sur cette hacienda de Yana-Yacu qu'il tenait de sa femme. A cette époque, mon frère et moi nous habitions dans le voisinage. En songeant aux bontés que don Ventura et son épouse avaient eu de tout temps pour notre famille, nous résolûmes de nous dévouer corps et âme à leur pauvre fils. Nous vendîmes ce que nous possédions, et nous vînmes nous établir ici. Ah! monsieur, quel mal il nous donna en commençant! c'était à jeter le manche après la cognée. Vingt fois nous fûmes sur le point de le quitter; mais l'idée que d'autres ne manqueraient pas de faire par intérêt ce que nous faisions par dévouement, nous retint à l'hacienda. A force de patience et de bons procédés, et en le faisant boire comme je vous l'ai dit, nous sommes enfin parvenus à le rendre traitable.»

Ici le cholo s'arrêta pour allumer une seconde cigarette. Je compris que son histoire était finie, et, désirant borner là l'entretien, je le priai de m'indiquer un endroit où je pusse dormir. Il me montra sur le lit de camp mon almofrez, que mon guide avait apporté sans que j'y prisse garde, et se retira en me recommandant à sainte Marie l'Egyptienne, patronne de Yana-Yacu. Je passai une nuit assez agitée. Le récit du cholo, ou peut-être l'étrangeté de la méthode curative employée par lui à l'égard d'Ampuero, m'avait porté sur les nerfs. Mon sommeil fut entrecoupé de songes bizarres où la face blême du fou m'apparut escortée de Chunchos de toutes couleurs.

En me levant, je trouvai les frères Climaco et Jésus, attablés devant une immense jatte de chocolat dans lequel ils trempaient en commun des tartines beurrées. Ils m'offrirent de partager leur déjeuner, mais je n'acceptai pas. Leur maître, dont je demandai des nouvelles, était rétabli de son indisposition de la veille et vaguait déjà dans les champs. Avant de partir, je gratifiai les régisseurs-modèles de quel-

Digitized by Google

ques pièces de monnaie qu'ils empochèrent lestement, bien qu'ils me jurassent la bouche pleine que ce qu'ils en faisaient était uniquement pour ne pas me désobliger. Quelques minutes après, j'avais quitté l'hacienda. En passant près d'une clôture qui bordait le *naranjal*[1] de la propriété, du côté du chemin, je vis rouler devant moi, dans la poussière, deux ou trois fruits d'or détachés de l'arbre des Hespérides. Comme Atalante, je m'arrêtai séduit par leur éclat. Mon guide les ramassa et les mit dans ses poches. Au moment où je me retournais pour voir d'où venaient ces oranges, une d'elles m'atteignit à la tête et fit sauter mon feutre à quatre pas. L'attaque était sérieuse. Pour m'en garantir, je poussai ma mule de l'autre côté du chemin. « El loco ! el loco ! » (le fou), me cria le mozito en me montrant, assis à califourchon sur la grosse branche d'un oranger, le fou Ampuero, qui nous faisait coup sur coup les plus laides grimaces. Tout autre à ma place eût essayé de le vaincre en laideur, mais en me rappelant le procédé qu'emploient les nègres mozambiques pour se procurer des cocos par l'entremise des singes, je songeai à tirer parti de la position que mon macaque humain occupait sur l'arbre. En conséquence, je sautai en bas de ma mule, et, ramassant une pierre, je fis mine de la jeter au fou. Il s'alarma de ce geste agressif, et, pour repousser la force par la force, se mit à cueillir des oranges, choisissant à dessein les plus grosses et me les lançant avec une fureur réelle. A mesure que ces projectiles d'un nouveau genre nous arrivaient, mon guide les recueillait et les mettait dans son quêpé. Quand la provision me parut suffisante, nous abandonnâmes le théâtre de l'engagement, le mozito riant aux éclats de mon moyen de me procurer des oranges, sans bourse délier, moi, songeant gravement aux divers caractères de la folie, ce mal étrange, mystérieux, terrible, qui, d'après les savants, ravale l'homme au niveau de la brute, et, selon les sauvages, idéalise sa nature et le met en rapport direct avec Dieu.

De Yana-Yacu au village de Huiro, que nous atteignîmes vers midi, je ne vis rien qui me parût mériter quelques lignes de prose descriptive. La vallée s'était relativement élargie, mais son aridité était toujours la même. Quelques fermes, quelques cultures, apparaissant de loin en loin, rompaient seules l'uniformité du paysage, dont la teinte locale, d'un jaune roussâtre, fatiguait le regard et attristait l'esprit. Par compensation, il faisait le plus beau temps du monde, et la température était d'une douceur charmante. A Huiro, que j'ap-

[1] Toutes les fermes de la vallée de Santa-Ana, à partir de Yana-Yacu, possèdent un de ces naranjals ou quinconces d'orangers. La moitié de leurs produits est envoyée au marché de Cuzco, l'autre moitié sert à faire une liqueur qu'on mélange avec de l'eau-de-vie et du sucre, et qui, au Pérou comme dans les Antilles, porte le nom de vin d'oranges.

Digitized by Google

pelle un village, faute de savoir comment qualifier le groupe de sept à huit cahutes éparpillées dans un pli du terrain, je saluai pour la première fois un platanal ou champ de bananiers. Les larges feuilles de cette musacée d'un port si noble et d'un vert si satiné, portaient à leurs aisselles des régimes de fruits dorés que leur poids inclinait vers la terre. L'eau m'en vint à la bouche comme à notre mère Eve ; — car la pomme symbolique de la Genèse devient selon les latitudes, figue, orange ou banane. — Malheureusement, je ne vis personne à qui je pusse m'adresser pour acheter une patte[1] de ces fruits à défaut d'un régime, et je regrettai que le fou Ampuero ne fût pas là pour m'en jeter quelques-uns à la tête.

A trois lieues de Huiro, en face d'un hameau du nom de Chahuillay, un pont de bois était placé sur la rivière. Je fis halte un moment, non pour l'amour du pont grossièrement construit et dont le seul mérite était d'établir une communication entre les deux rives, mais pour sourire à la rivière Huilcamayo, que j'avais perdue de vue à Habaspampa, et que je revoyais après deux jours d'absence. A cet endroit, où s'ouvrant un passage entre les serros, elle entre dans la vallée de Santa-Ana et reçoit en passant les trois rivières du Port, d'Alcusama et de Mesacanchi, elle répudie son nom de Huilcamayo pour prendre celui de Santa-Ana, qu'elle conserve pendant un trajet de deux cents lieues à travers le territoire montueux des Indiens Antis[2], ou Campas. Là, la rivière Apurimac, à laquelle elle disputa longtemps l'honneur d'être le véritable tronc de l'Amazone, l'engloutit au passage.

Aux approches du soir, je vis poindre à l'horizon la tour carrée d'un clocher et les murs blanchis à la chaux d'un grand édifice. Mon guide, à qui je les montrai, me dit que l'un était l'église de Maranura, un village de onze feux, et l'autre l'hacienda de Béatrix, jadis une des plus riches de la vallée. Par respect pour le poëte florentin que ce nom rappelait, je me promis de faire halte à Béatrix, et, si la chose était possible, d'y souper de mon mieux et d'y passer la nuit. Comme une distance assez grande nous en séparait encore et que, depuis midi, ma mule insensible aux piqûres de l'éperon ne marchait plus qu'au pas, je priai le mozito de la bâtonner un peu pour activer son allure. Le drôle, jugeant le bâton insuffisant, recourut à sa longue aiguille et larda si bien l'animal, qu'il obtint de lui un trot assez rapide. En vingt minutes nous eûmes atteint et dépassé le clocher de

[1] C'est une des divisions du régime. Chaque patte se compose de trois à six fruits. Elle est au régime ce que le ramuscule est au rameau, le grappillon à la grappe.

[2] Ce territoire est borné au sud et à l'est par la rivière de Santa-Ana jusqu'à sa jonction avec l'Apurimac, au nord par cette dernière rivière, à l'ouest par la région du *Pajonal*.

Digitized by Google

Maranura et nous arrivâmes devant Béatrix. Comme nous longions le mur extérieur de cette hacienda, une cloche fêlée se mit à tinter. Des cris, des guitares et des chocs métalliques, s'unirent aussitôt aux sons de la cloche, de façon à produire un épouvantable charivari. Presque scandalisé par ce vacarme qui contrastait avec l'honnêteté du site et le calme de la soirée, je mis pied à terre, et après avoir traversé une grande cour jonchée d'herbe où je ne trouvai personne, j'arrivai dans une seconde cour cloîtrée, au fond de laquelle, par une porte ouverte à deux battants, j'entrevis un spectacle qui modifia sur-le-champ la mauvaise opinion que j'avais conçue des habitants de ce logis.

Sur une manière d'estrade entourée de cierges, une petite fille morte était étendue, la face livide et convulsée. Un rayon de lumière frappant sur sa bouche entr'ouverte, faisait étinceler l'émail des dents et donnait à la pauvre enfant je ne sais quel sourire lugubre et rechigné. Selon l'usage du pays, on l'avait parée comme pour une fête. Sa jupe à falbalas était de soie bleu tendre, brochée d'argent et son corsage ou *spencer*, en velours rouge brodé d'or et de perles; mais ces vêtements somptueux, taillés sur le patron d'une adulte, et qu'on avait dû louer ou emprunter pour la circonstance, au lieu de se modeler sur son corps, l'entouraient de plis flasques et abondants comme ceux d'un suaire. Un diadème de clinquant, de plumes et de fleurs, échafaudé comme les coiffures du dernier siècle, complétait cette étrange toilette. Deux enfants en haillons, aux jambes crottées et aux cheveux ébouriffés, mais pourvus d'une paire d'ailes qui spiritualisait leur nature, montaient la garde au chevet de la trépassée. A leurs bâillements réitérés, et à la posture de héron qu'ils avaient adoptée en se tenant tantôt sur une jambe et tantôt sur une autre, on devinait sans peine que cette faction mortuaire leur avait été imposée par les grands parents et que la peur du fouet les retenait seule à leur poste. Aux pieds du cadavre, sur une table recouverte d'un linge, étaient placés un crucifix surmonté d'une palme, un pot de grès, une bouteille et une tasse. Le pot contenait de la chicha, la bouteille, de l'eau-de-vie; la tasse servait de verre à boire aux Indiens des deux sexes réunis dans la chambre.

En me voyant paraître, hommes et femmes avaient poussé des cris aigus, et fait le simulacre de s'arracher les cheveux à poignées. — C'est la manière habituelle des Quechuas d'apprendre à l'étranger que la vue d'un cadavre n'instruirait pas suffisamment du fait, que la mort est entrée dans leur maison. — Pour répondre à cet avertissement douloureux, selon l'usage du pays, j'avais ôté mon feutre et mon poncho, fait le signe de la croix, baisé dévotement mon pouce, et, debout au seuil de la chambre, j'avais pris une atti-

Digitized by Google

tude grave et recueillie en rapport avec la circonstance. Bientôt une femme que je n'avais pas vue, accroupie qu'elle était dans l'ombre, se souleva péniblement, et désignant aux spectateurs la morte étendue sur le lit, s'écria : « *Ay de mi, se ha ido !* » — Malheur à moi, elle s'en est allée. — Cela dit, elle jeta un cri et s'affaissa sur elle-même. Cinq minutes après, elle se relevait de nouveau pour répéter la même phrase, qui fut accompagnée du même cri et suivie de la même chute ; seulement au passé indéfini *se ha ido*, elle substitua comme variante le passé défini *se fue.* A ces deux temps de verbe employés tour à tour et surtout à l'expression déchirante qu'elle mettait à les formuler, je reconnus la mère de l'enfant. Chaque fois qu'elle surgissait ainsi de l'ombre pour donner cours à sa douleur, une matrone se levait, prenait la tasse, l'emplissait de chicha ou d'eau-de-vie, selon le temps simple ou composé du verbe employé par la mère, et lui présentait la liqueur, que celle-ci buvait avec ses larmes, suivant l'expression du Psalmiste. La tasse circulait ensuite à la ronde avec accompagnement de lamentations, de guitares et de cymbales en fer-blanc. En qualité d'étranger, la coupe banale me fut présentée par la matrone qui faisait l'office d'échanson et, pour m'honorer, la digne femme y trempa préalablement ses lèvres ; mais je lui fis comprendre que j'avais le cœur trop serré pour avaler quoi que ce fût. Toutefois, pour que mon refus de prendre part à cette thrénodie bachique ne blessât personne, je déposai dans la tasse encore pleine une pièce de 4 réaux que la matrone retira du liquide et remit à la mère éplorée. Celle-ci, pour répondre à la sympathie que je lui témoignais, but à ma santé l'eau-de-vie que j'avais dédaignée, et comme elle accompagnait cette politesse de cris assourdissants, je profitai de l'incident pour aller rejoindre mon guide.

Dans l'impossibilité de passer la nuit sous ce toit funèbre, nous profitâmes des dernières clartés du jour pour pousser jusqu'à Pintobamba, une hacienda renommée pour l'excellence de son cacao, et dont le propriétaire, préfet d'Urubamba, m'était particulièrement connu. Son nom que je tais ici, mais que je déclinai en mettant pied à terre, fut comme le *sésame, ouvre-toi* des contes arabes : la porte du logis me fut ouverte à deux battants par le majordome ; mais là se borna l'accueil de ce salarié. En l'absence du maître, il dînait à quatre heures, et, sa faim apaisée, me dit-il en riant, un passereau n'eût rien trouvé à glaner après lui. Dans la disposition d'esprit où j'étais, le rire et les paroles de cet homme me semblèrent stupides. Par égard pour moi-même, je n'en témoignai rien. A force de frapper aux portes des Indiens du domaine, de m'enquérir de leurs ressources alimentaires et d'offrir un prix fabuleux des vivres qu'ils me procureraient, on réussit à me trouver quelques œufs de pintade.

Digitized by Google

L'idée me vint d'en faire une omelette. Le majordome s'offrit à m'aider dans cette opération culinaire. Je ne lui répondis pas, mais je le laissai faire. Pendant que je battais les œufs, il alluma du feu et dressa sur un bout de table un semblant de couvert. Tout en agitant la queue de la poële, je remarquai que son couvert avait deux verres, deux assiettes et deux chaises. Cette disposition me parut bizarre, mais je ne m'y arrêtai pas; l'omelette était là qui réclamait toute mon attention. Quand elle fut cuite à point, je la roulai sur elle-même, la renversai sur un plat et me la servis chaude. Mon aide de cuisine attendit un instant que je l'invitasse à en prendre sa part, mais me voyant résolu à la manger seul, il sortit brusquement pour ne pas succomber à la tentation de s'inviter lui-même. Lorsqu'il revint, tout était consommé. Je lui demandai une chambre et un lit. Ma demande, à laquelle il s'attendait probablement, amena sur ses lèvres un méchant sourire. Il me répondit en regardant la poële à frire où s'étaient attachés quelques lambeaux de l'omelette, qu'il n'y avait dans la maison d'autre chambre à coucher que la sienne, le patron ayant l'habitude d'emporter les clefs avec lui. A cet aveu, je jetai les hauts cris, j'appelai le propriétaire Olibrius et Caraïbe, je déclarai que la première fois que je rencontrerais la belle doña Julia, archimaîtresse de l'hacienda, je me plaindrais amèrement à elle de la ridicule manie de son époux, etc. En m'entendant parler de la sorte, le majordome, surpris et effrayé, revint adroitement sur la décision qu'il semblait avoir prise de m'envoyer coucher dehors pour me punir d'avoir mangé sans lui une omelette de cinq œufs. Il lui restait bien une chambre, me dit-il, mais si laide, si sale, si démeublée, qu'il n'avait pas eu le courage de me l'offrir. Je demandai d'un ton bref à voir cette chambre. L'homme m'y conduisit après quelques façons. La chambre était non-seulement convenable, mais confortable, avec sa tenture de cuir fauve, ses vieux fauteuils en chêne sculpté, son grand bahut et son grand lit du temps de la conquête. A l'observation que j'en fis assez sèchement, le majordome ne sut trop que répondre; ce que voyant, je lui tournai le dos et me mis à siffler un air du pays. L'aplomb de mes manières acheva de le déconcerter. Il resta planté sur ses jambes, l'oreille basse et la tête inclinée, pendant que je procédais à ma toilette nocturne. Songeait-il à la bévue qu'il avait commise et aux conséquences d'une plainte portée contre lui à son altière et charmante maîtresse. Redoutait-il l'éclair de cet œil noir et la smorfia de cette bouche rose, se voyait-il en idée traité comme un nègre et chassé comme un chien par celle que de nombreux adorateurs avaient surnommée *la Diosa de Pintobamba*. Je ne sais; mais il considérait le plancher d'une façon singulière. Tout à coup, je le vis aller et venir, ouvrir une fenêtre

Digitized by Google

pour renouveler l'air, épousseter les meubles avec sa manche et écraser sous son pied quelques araignées. Evidemment mon homme reconnaissait ses torts et cherchait à les réparer. Toutefois la réparation ne me parut pas suffisante. Mon front ne se dérida pas d'un pli devant ses prévenances. Je le laissai faire sans l'interrompre, et lorsqu'il eut fini, j'oubliai volontairement de le remercier. Il sortit visiblement inquiet du peu de succès de sa manœuvre. Quand il ne fut plus là, je me mis à rire. Après tout, n'était-il pas juste qu'ayant conçu l'idée malsaine de me faire coucher dehors, il passât lui-même une mauvaise nuit, partagé entre le remords de sa pensée coupable et la crainte de perdre son emploi?

Le lendemain, j'avais complétement oublié cet épisode de la veille; mais le majordome s'en souvenait. Dès que je parus, il vint à moi en se frottant les mains d'un air joyeux et me dit qu'il pensait bien que je ne me mettrais pas en route sans lui faire l'honneur de déjeuner avec lui. Je récusai l'honneur, mais j'acceptai l'offre. Je crois même qu'il m'arriva de lui dire à ce sujet quelque chose d'aimable, que je ne me rappelle plus à cette heure, mais qui parut le flatter beaucoup. Nous déjeunâmes dans une galerie à arceaux cintrés, d'où l'on embrassait d'un coup d'œil les cacaoyers du domaine. Ce déjeuner ne se composait que d'un potage aux œufs, assaisonné de rue et de safran; mais le majordome m'en fit les honneurs avec tant de bonhomie, que j'y revins trois fois. Une tasse de chocolat, dont le cacao avait été récolté sur l'hacienda, nous fut servie ensuite, couronnée de son flot d'écume et accompagnée du verre d'eau limpide et du cure-dent végétal de rigueur. Une cigarette de tabac de Bracamoras, fumée en commun, termina la séance. Alors, je n'eus plus qu'à prendre congé de mon homme. Comme j'allais me séparer de lui, il me pria tout bas, puisque je connaissais la señora Julia, sa maîtresse, d'user de mon crédit auprès d'elle pour lui faire obtenir une petite augmentation de gages, qu'il méritait à plus d'un titre, et que, maintes fois, il avait demandée à son maître, mais que celui-ci, soit qu'il ne s'en souciât pas, soit qu'il ne pût rien par lui-même, ajournait sans cesse. Je promis au suppliant de faire droit à sa requête, et comme un témoignage anticipé de sa reconnaissance, il emplit mes sacoches de bananes, de citrons doux et de tronçons de canne à sucre.

En quittant Pintobamba, je convins avec le mozito de brûler le chemin pour arriver n'importe à quelle heure à la mission de Cocabambilla, où j'avais l'intention de m'établir pendant la durée de mon séjour dans la vallée. Cocabambilla, outre son voisinage immédiat de la montagne Urusayhua, que je comptais gravir en dépit des lions sans crinière qui la gardaient depuis des siècles, avait en-

Digitized by Google

core plus d'un attrait pour moi. Fondée autrefois par les jésuites, accaparée plus tard par des moines franciscains, non pas au profit de leur ordre et pour y chanter laudes et matines, mais pour servir de comptoir à leurs spéculations et d'entrepôt aux diverses denrées qu'ils cultivaient, récoltaient, expédiaient à cent lieues à la ronde, Cocabambilla, comme on voit, devait offrir un intérêt réel, non-seulement au touriste et au voyageur désœuvré, ces admirateurs superficiels de la forme, mais à l'économiste, au physiologiste, et même au psychologue, ces graves appréciateurs du fond. Muni de lettres de recommandation qui m'accréditaient près des négociants tonsurés, je m'étais promis de visiter en détail leurs magasins, leurs séchoirs et leurs officines, de prendre force notes sur leurs opérations commerciales, leurs achats à vil prix, leurs ventes au plus haut taux possible, et, chose bien autrement intéressante, d'étudier de près l'âme de ces moines, qui avaient jeté le froc aux orties et abjuré le culte du vrai Dieu pour sacrifier à Plutus et à Mercurius, ces abominables idoles. Malheureusement, je ne pus donner suite à ce beau projet. A deux lieues de Pintobamba, ma mule se mit à boiter des quatre jambes, et sans que l'éperon et la lardoire pussent la contraindre à changer d'allure. Force me fut de la laisser aller clopin-clopant, cahin-caha, et de renoncer à voir ce jour-là le comptoir franciscain que je m'étais flatté d'atteindre.

Vers le soir, une ferme d'assez belle apparence, appelée Empalizada, se dessina devant nous au sommet d'une colline. Le chemin que nous suivions y aboutissait directement, et nous n'eûmes pas à changer notre itinéraire. En arrivant devant la maison, un bruit singulier frappa mon oreille. J'arrêtai ma mule pour écouter. Une voix de basse-taille, tonnante et irritée, dialoguait dans l'intérieur avec une voix aigrelette et pleureuse. Aux épithètes caractéristiques, mais peu parlementaires, que prodiguait la grosse voix, la petite voix répondait par des dénégations véhémentes et des serments sans fin. Pendant que j'écoutais, le bruit cessa. Je crus que la dispute était finie, et je m'en réjouis intérieurement. Mais ce n'était qu'un calme trompeur. Après quelques minutes de silence, les voix reprirent de plus belle. *Alcoruna*, *Supaypa-Huahua*, — femelle de chien, enfant du diable, — cria cette fois la basse-taille, mais avoue donc qu'il a passé la nuit ici ! — Je n'avoue rien, riposta le soprano, je ne l'ai pas vu, j'en atteste le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et la Vierge de Bethléem conçue sans péché ! — Tiens, atteste ceci..... fit la grosse voix. Un tutti de claques et de gourmades, accompagné de cris aigus, m'empêcha d'entendre la fin de la phrase. Je pensai qu'il s'agissait d'une altercation conjugale, et bien qu'il y eût quelque indiscrétion de ma part à intervenir dans une semblable querelle,

Digitized by Google

l'idée d'une lutte inégale où les poings de l'homme devaient indubitablement l'emporter sur les ongles de la femme, imposa silence à mes scrupules. Je poussai vivement ma mule vers la porte d'entrée en criant de toutes mes forces : Arrête, lâche, arrête ! — Mais l'affreuse bête, qui ne comprenait pas l'indignation dont j'étais animé, trébucha, s'abattit et m'envoya tomber par-dessus ses oreilles sur les marches du seuil. Au bruit de ma chute, soufflets et coups de poing cessèrent tout à coup. Je me relevai plus confus que meurtri, et, tout en retirant de la paume de mes mains quelques petits cailloux qui s'y étaient incrustés, je me produisis devant le couple batailleur. La femme, dont le costume était des plus succincts et la chevelure fort mêlée, jeta un cri de frayeur en m'apercevant et disparut par une porte dérobée. L'homme, après m'avoir toisé de la tête aux pieds, me demanda d'un ton bourru qui j'étais et ce que je voulais. La chute que je venais de faire avait un peu refroidi mon ardeur chevaleresque. La lutte, d'ailleurs, était terminée, et mon apostrophe eût manqué d'à-propos. Donc, au lieu de dire à celui qui m'interrogeait qu'il était d'un maroufle et d'un palefrenier d'assommer une femme, l'eût-elle mérité cent fois, ce qui s'était vu, je satisfis à ses questions de manière à me captiver sa bienveillance; j'ajoutai que la journée ayant été pénible, et la nuit s'approchant, il me serait doux, las et affamé comme je l'étais, de trouver sous son toit le vivre et le couvert. A ce discours, que je résume ici en une seule phrase, mais que j'avais développé convenablement en assez beau style et prononcé d'un ton pathétique, l'homme répliqua, sans la moindre précaution oratoire, qu'il n'avait ni pain ni vin à m'offrir, et que pour ce qui était de me laisser coucher chez lui, il n'y consentirait jamais; que si j'étais trop fatigué pour pousser jusqu'à Siete-Vueltas, l'hacienda voisine, je pouvais mettre ma mule dans son corral avec les siennes et passer la nuit sur une barbacoa qui se trouvait devant sa maison. Je ne crus pas devoir remercier pour si peu l'incivil hacendero, et, lui tournant le dos, je rejoignis mon guide, à qui j'ordonnai de desseller ma bête et de la conduire à l'écurie. Tandis qu'il était occupé de ces soins, j'examinai la barbacoa qui devait me servir de chambre et de lit. C'était une façon de niche carrée, pratiquée dans l'épaisseur du mur, avec un cube en maçonnerie sur lequel, à la rigueur, on pouvait s'étendre. La peur des animaux féroces me talonnait bien un peu, car je n'ignorais pas que, sous ces latitudes, le petit ours noir à ventre fauve, le *felis discolor* et le puma, ce roi des jaguars péruviens, si improprement appelé lion d'Amérique, ont l'habitude de rôder la nuit autour des fermes, en quête du miel ou des fruits, du chien ou du porc, de la génisse ou de la mule, dont ils font leur pâture. Mais en y réfléchissant, je trouvai un moyen de me

Digitized by Google

préserver de leurs griffes. D'abord, je dressai mon lit dans la niche, puis, quand le mozito revint, je l'envoyai couper force branchages que je fichai en terre le long de la barbacoa, de manière à en dissimuler l'aspect. Le mozito, qui crut que j'ornais ainsi ma couche de feuillage pour combattre l'ardeur nocturne ou tempérer l'éclat des rayons lunaires, m'objecta que dans la vallée les nuits étaient très froides, et que Quilla, sœur d'Apollon, ne paraîtrait que dans huit jours. Mais je le laissai dire. Quand j'eus achevé mes préparatifs, je me glissai derrière la cloison végétale, et, m'étant enveloppé dans mes couvertures, j'ordonnai au mozito de dérouler ses bannes et de se coucher au pied de la barbacoa. Comme prétexte à ce caprice, j'alléguai que sa vue m'était chère et que j'en pourrais jouir plus longtemps. Il obéit sans répliquer. Quelques minutes après, en le voyant étendu sur le sol et ronflant déjà, je pensai que si nous étions destinés à recevoir pendant la nuit la visite d'un tigre, c'est mon guide qu'il mangerait et non pas moi. Pénétré d'un bien-être égoïste à cette idée, je sentis mes paupières se clore, ma raison m'échapper, et j'allais probablement voyager en esprit dans l'empire des songes, lorsque j'entendis ouvrir la porte du logis. Une voix, que je reconnus pour celle de l'hacendero, demanda : « Dormez-vous, monsieur ? — Pas encore, fis-je. — En ce cas, mangez et buvez ceci. » Je passai la main à travers les branchages et je reçus une tasse de lait où trempait, en guise de pain, une banane chaude. « *Dios pagarasunki* — Que Dieu vous le rende, » dis-je à l'hacendero en me mettant sur mon séant pour expédier ce mets frugal. Il referma sa porte, et ma collation achevée, je fus bientôt endormi.

Aucun incident fâcheux ne troubla mon sommeil. En ouvrant les yeux, la première chose que je vis fut mon guide occupé à ployer ses bannes. Je le félicitai intérieurement d'avoir échappé à la dent des tigres, et d'un coup de main écartant mon rideau de feuillage, je n'eus d'autre toilette à faire qu'à secouer mes vêtemens un peu fripés. En ramenant ma mule du corral, le mozito m'apporta un vase de lait qu'on venait, me dit-il, de traire à mon intention. J'en bus quelques gorgées et lui donnai le reste. Pendant qu'il sellait ma monture, l'hacendero entr'ouvrit sa porte et se montra coiffé d'un serre-tête d'indienne et vêtu d'un caleçon très court. Après m'avoir présenté ses civilités matinales, il me pria, dans cette phraséologie castillane qui fait d'un sou de cuivre un écu d'or, d'excuser la maigre hospitalité qu'il m'avait donnée. Je lui rendis aussitôt la monnaie de sa pièce en déclarant sa modestie exagérée et l'assurant que ses bonnes manières m'avaient gagné le cœur. Comme nous étions en train d'échanger ces gracieusetés, dont probablement nous ne pensions un mot ni 'un ni l'autre, l'*hacendera* en personne, *incessu*

Digitized by Google

patrit dea, se montra derrière son époux, et, avec le geste élégant et mignard d'une chatte, lui passa un de ses bras autour du cou. La pauvre femme, qui n'était ni laide, ni vieille, ni mal faite, avait un œil de la grosseur d'un œuf de poule, verrue éclose sous le poing marital, et où la combinaison du rouge brique et du bleu pers, produisait le violâtre. L'autre œil était noir, coupé en amande, frangé de longs cils, et d'une expression ravissante. Malgré la douleur qui la contraignait de tenir fermé son œil nuancé de couleurs bizarres, elle avait l'air si souriant, si heureux, si complétement satisfait, que je pensai qu'un armistice avait été conclu pendant la nuit entre les parties belligérantes, et que, pour le moment, le baromètre conjugal était fixé au beau.

D'Empalizada à l'hacienda de Siete-Vueltas, ainsi nommée de la spirale de sept anneaux que le chemin décrit autour d'une montagne au bas de laquelle elle est située, je ne vis de remarquable que le soleil levant, qui dépassait un peu le sommet des Serros et dont les rayons, s'allongeant au fond de la vallée, coupaient de hachures lumineuses les plantations de cannes à sucre et de coca. On eût dit une étoffe verte à larges bandes d'or. Ce tableau valait bien un regard sans doute, mais je trouvai que, sans s'appauvrir, la nature eût pu donner mieux. Depuis Panticalla jusqu'à Siete-Vueltas, près de quarante lieues de pays, elle s'était montrée si avare des beaux effets qu'elle prodigue à chaque pas dans les vallées voisines, que, malgré ma vieille affection pour elle et mon besoin réel de l'admirer quand même, je me sentais mal disposé à son endroit et tout près de lui chercher noise. Cependant, au delà de Siete-Vueltas et comme nous venions de passer à gué la petite rivière d'Alcusama, il me sembla remarquer quelque amélioration dans le paysage. Une lieue plus loin, cette amélioration était devenue un progrès sensible. La végétation dépassa bientôt le pied des montagnes, envahit leurs flancs et finit par cacher leur sommet. Des touffes de maguey (agave) donnèrent aux terrains, de plus en plus accidentés, un aspect tropical. De grands arbres, érithrines, cédreles, bignoniées, formèrent çà et là de belles masses; la liane ahuar-cencca (paquet de nez), le *dolichos splendens* des botanistes, entoura leurs troncs et leurs basses branches de guirlandes de fleurs; des taillis d'actinophylles, de rhexias et de mélastomes, couvrirent les endroits incultes; des ipomœas d'une pourpre ardente, des liserons multiflores d'un jaune vif, des convolvulus à la large corolle blanche striée de vert, rampèrent sur le sol ou s'enlacèrent aux rameaux des arbustes; l'*amaryllis fulgida*, pareil à une flamme, brilla dans l'ombre des buissons; bref, la flore locale se mit à déployer un tel luxe de coquetterie, qu'étonné, ravi et un peu intrigué aussi, je me demandai tout bas à quel sylphe de l'air, à

Digitized by Google

quel faune des bois, à quel immortel aquatique tapi dans ses roseaux, la déesse faisait de pareilles avances. Pauvre déesse ! C'était bien à tort que je suspectais sa vertu. Un regard jeté sur ma boussole me donna le mot de l'énigme. La vallée, qui, depuis sa naissance jusqu'au village de Chaco, en deçà de la rivière d'Alcusama, s'était obstinément développée à l'ouest-nord-ouest, côtoyant dans sa marche les versants neigeux de la Cordillère, avait, à partir de cet endroit, changé de direction ; de l'ouest-nord-ouest, elle était passée au nord, puis au nord-est et enfin à l'est-nord-est, qu'elle suivait maintenant. Ainsi, quelques pas, quelques lieues faites à l'est, au devant du soleil — âme et flambeau du monde — comme dit un poète, avaient suffi pour opérer ce changement. Dans le transport subit dont je me sentis animé à cette découverte, peu s'en fallut que je n'apostasiasse, et de catholique apostolique et romain, je ne devinsse Guèbre et sectateur d'Hélios-Churi. Un bruit de cloches apporté par le vent changea la nature de mes idées. Devant nous, au fond de la perspective, une tour carrée s'élevait au-dessus d'un groupe de chaumières. Mon guide, à qui je les montrai, me dit que cette tour était le clocher d'une église et ces chaumières celles d'Echarati, un village voisin de la mission de Cocabambilla. A cet endroit, la vallée avait à peine un quart de lieue de largeur. Le chemin, un vrai chemin d'idylle, plane, sablé, sinueux, bordé d'herbe fraîche et d'alstroëmeres de plusieurs sortes, passait entre deux montagnes de figure conique, couvertes de la base au sommet de ces taillis épais que les habitants du pays nomment *Monte-Real.* Ces deux bornes jumelles, détachées de la chaîne-mère, pouvaient avoir trois mille pieds d'élévation. Leur configuration, l'inclinaison de leurs versants et jusqu'à leur hauteur, étaient tellement identiques, qu'il eût été difficile de décider laquelle des deux sœurs était l'aînée. La seule distinction qu'on pût établir entre elles, c'est que l'une, celle de droite, entièrement couverte de sombres et luxuriantes verdures, semblait brune, et que l'autre, celle de gauche, avec son sommet de grès rouge, un peu dénudé et coupé à pic du côté de la vallée, pouvait passer pour blonde. Du reste, ainsi placées en avant de la chaîne et dominant sa lourde masse de toute leur hauteur, elles faisaient une admirable figure dans le paysage et formaient un repoussoir vigoureux au village d'Echarati et au fond d'azur doux et vague sur lequel il se détachait. Subitement épris de ce beau site, le seul que j'eusse vu depuis Panticalla, mes yeux erraient avec ravissement de la montagne brune à la montagne blonde, et dans l'impossibilité de choisir entre elles, tant je les trouvais charmantes et désirables toutes deux, j'allais me décider à passer outre, emportant, gravé dans mon esprit, leur double profil géologique, lorsque le mozito, en me disant leur nom, mit un terme à mon

Digitized by Google

irrésolution et fixa définitivement mon choix. La brune s'appelait Aputinhia, un nom vulgaire que j'entendais pour la première fois ; la blonde était l'Urusayhua, cette montagne magique et inexplorée à la recherche de laquelle j'étais parti. J'ôtai mon feutre à l'imposante vierge, plus résolu que jamais à tenter sa conquête. La cloche tintait encore quand nous débouchâmes sur la place d'Echarati. Des groupes d'Indiens stationnaient devant l'église, attendant l'heure de la messe, car ce jour était un dimanche, ce dont je ne me doutais pas, mes jours et mes nuits, depuis ma sortie de Cuzco, ayant été de la même couleur, comme ceux du chantre d'Elvire. Un coup d'œil me suffit pour juger de la localité ; n'y voyant rien que de très ordinaire, j'allais enfiler le chemin de Cocabambilla que je voyais s'ouvrir en face de moi à l'extrémité de la place, lorsqu'il prit fantaisie à ma mule de s'arrêter au beau milieu. Comme à Paucar, une lutte dans les règles s'engagea entre moi et la bête, et, comme à Paucar, j'eus le dessous et me vis entouré d'un cercle de curieux. Des paris s'établirent sur l'issue de la lutte. « *Mulata andaracanqui*, — la mule marchera ! — disaient les uns ; — *manandaracanqui*, — elle ne marchera pas ! » disaient les autres. Tout cela était accompagné de tels éclats de rire, qu'Homère, s'il eût passé par là, eût pris Echarati pour un Olympe et tous ces manants pour des dieux. Voisins et voisines attirés par le bruit, se montraient sur leurs portes, et le sonneur de cloches avait interrompu son carillon pour regarder. Inutile d'ajouter que je rageais et suais à grosses gouttes, appelant un secours qui n'arrivait pas. Tout à coup, un individu traversa la place, et, d'un geste brusque écartant les badauds qui m'entouraient, vint me regarder sous le nez. Un cri de surprise lui échappa ainsi qu'à moi-même, puis nos deux visages s'épanouirent en même temps. Nous venions de nous reconnaître pour compatriotes. En nous entendant parler avec volubilité dans un idiome à elle inconnu, la foule s'écarta avec empressement. Le Français prit ma monture par la bride, et, lui ayant tourné la tête au nord, lui administra aussitôt quelques coups de pied ; j'y joignis des coups d'éperon, le mozito des coups d'aiguille, et la bête récalcitrante se vit enfin contrainte de céder. Comme nous tournions le dos au chemin de Cocabambilla, j'en fis la remarque au compatriote, en l'instruisant en même temps des motifs de mon voyage. « Bon, fit-il, nous causerons de tout cela pendant le déjeuner. » Je me laissai conduire. Cinq minutes après, nous entrions dans une longue et large allée, bordée d'un triple rang d'agaves, qui menait à l'hacienda de Bellavista, où mon homme achevait de me dire qu'il était régisseur.

PAUL MARCOY.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA

LITTÉRATURE HONGROISE

PENDANT LES DIX DERNIÈRES ANNÉES

On ne comprime point une idée, une faculté, une force morale. On lui impose silence un moment, mais on ne saurait l'empêcher de se faire jour enfin, peu à peu et en dépit de tous les obstacles. Bientôt même, rompant les chaînes dont on avait cru la lier pour jamais, elle s'élance libre dans l'espace et poursuit sa route avec une irrésistible énergie. Ainsi en arriva-t-il pour la pensée hongroise. Quand, après les désastres de 1849, la Hongrie eut vu disparaître une à une toutes ses espérances, qu'on l'eut ruinée dans son présent et dans son passé, elle se trouva menacée jusqu'en son essence même, jusque dans sa langue nationale : l'étranger « vainqueur » s'y attaqua avec une ingénieuse persévérance, et il prétendit l'étouffer sous l'idiome allemand, comme il avait anéanti les libertés constitutionnelles du royaume millénaire en l'amalgamant avec l'empire « un et indivisible. » Ce coup de grâce eut néanmoins cela d'heureux que toute la nation, le ressentant et en pouvant mesurer toute la portée, se releva soudain de l'apathie où l'avait plongée la douleur, et qu'elle chercha et trouva des forces pour empêcher ses oppresseurs d'accomplir ce suprême attentat au droit individuel des peuples.

Menacée ou plutôt traquée par le gouvernement et par la presse d'Autriche, la nationalité magyare, qui n'avait cependant à opposer à ses puissants ennemis qu'un peuple de huit millions d'âmes, ne se laissa point abattre ; avec une patience, un courage admirables, elle

Digitized by Google

travailla sans relâche à l'œuvre de sa régénération intellectuelle, et, quoi que put entreprendre l'autorité pour s'opposer à la fondation de journaux politiques ou littéraires, les patriotes réussirent à donner une voix à la patrie opprimée. La police saisissait les ouvrages des auteurs les plus populaires ; les écrivains parvinrent à composer des livres inattaquables. Ce fut en vain que le cabinet de Vienne entreprit de paralyser les efforts intellectuels de tout un peuple en soumettant les cris de son cœur, les éclairs de son intelligence à une censure sévère, ombrageuse, tracassière, comme tout ce qui relève de la bureaucratie autrichienne : les représentants de ce peuple, les littérateurs, s'accommodèrent aux exigences de la censure sans abdiquer leur dignité, et même, dans une certaine mesure, leur franc-parler. Oubliant qu'elle se trouvait en présence d'une littérature qu'elle ne pouvait connaître que par des traductions souvent médiocres, en présence d'une société qui lui était presque étrangère, car elle différait essentiellement de la société germanique, une partie de la presse allemande vint assister en quelque sorte et jusqu'à un certain point le gouvernement viennois dans son œuvre de *dénationalisation*. Elle s'attachait à juger avec peu de bienveillance les œuvres produites par la Hongrie, décourageant ainsi, par une critique parfois acerbe et dédaigneuse, les nobles efforts faits pour conserver et fortifier la vie intellectuelle de la nation magyare. Les auteurs hongrois ne se laissèrent point abattre, et malgré le silence calculé ou les attaques imméritées auxquelles ils se voyaient exposés constamment, ils continuèrent leur œuvre de renaissance.

Il y eut alors entre toutes les classes de la société une noble et généreuse émulation à coopérer à cette grande œuvre nationale. Les jeunes gens appartenant à des familles dans l'aisance, ne voulant pas s'enrôler sous les drapeaux de l'Autriche, se souciant peu, d'un autre côté, d'entrer dans une administration étrangère et de se faire les instruments des « réformes » antinationales dont le gouvernement impérial accablait le pays, cherchèrent à se créer une vie indépendante sans cesser de se rendre utiles à la patrie : ils se firent hommes de lettres. Privés de leurs emplois et de leurs occupations, les anciens hommes politiques prirent le même parti, et, mettant à profit leurs loisirs forcés, ils enrichirent la littérature de leur pays des trésors longtemps amassés de leur érudition. Les femmes, les yeux encore gonflés des larmes que leur avaient fait verser les revers de la patrie, et plus souvent encore les victimes héroïques du combat patriotique, voulurent, elles aussi, avoir leur part dans ce travail intellectuel et national : les occupations un peu futiles qui, de tout temps, ont constitué leur apanage, furent un moment abandonnées pour les travaux de la plume, ce petit outil si difficile à

Digitized by Google

manier, mais qui décide parfois des destinées du monde. On vit ainsi — spectacle émouvant et admirable ! — toute la partie intelligente d'une nation se réunir en un faisceau pour lutter de toutes ses forces contre l'oppression étrangère, qui s'appesantissait sur elle, dédaignant les obstacles, les embûches qu'on s'efforçait de lui dresser sans cesse, opposant la persévérance à la force, le silence à l'outrage, le courage noble et calme à la colère passionnée de l'ennemi.

Mais, avant de tenter d'expliquer le mouvement littéraire de la Hongrie durant les douze dernières années, nous ferons remarquer que ce fut au moment même où, sous les armées coalisées de la Russie et de l'Autriche, la vie politique du pays était pour ainsi dire déracinée, que la vie intellectuelle se trouva y briller du plus vif éclat. Pendant que le canon tonnait, la plume de l'écrivain ne s'était point reposée ; la lyre du poète rendait des sons harmonieux et éclatait en hymnes de gloire, en chants de douleur ou de joie. Petœfi, ce jeune poète mort si tôt et si glorieusement sur le champ de bataille, de la voix chantait et du bras défendait l'indépendance de la patrie. Les fleurs les plus belles et les plus parfumées de son génie se produisaient au bruit des armes et sur un sol arrosé par le sang. Tous répétaient ses chansons : et le soldat et l'officier, groupés autour des feux flamboyants des bivouacs, et l'ignorant et le lettré, et les femmes et les jeunes filles qui, le cœur palpitant, attendaient des nouvelles, bonnes ou tristes, des champs de bataille.

I

Pendant la grande lutte soutenue par la Hongrie indépendante contre deux empires, le journalisme devait nécessairement primer toutes les autres formes de la production littéraire. Quel écrivain aurait eu assez de calme alors pour se livrer à un travail patient et laborieux ? Quel lecteur aurait trouvé la tranquillité d'esprit nécessaire pour goûter les fruits sérieux de l'intelligence, à une époque dont chaque moment se signalait par quelque fait important, par quelque action qui devait décider du sort de plusieurs millions d'hommes, de la patrie tout entière ? En ce moment, le journal était donc la forme la plus appropriée aux manifestations de l'intelligence nationale. Depuis, il a maintenu son rôle dans le développement intellectuel de la Hongrie, et il est devenu, là comme ailleurs, l'instrument qui, mieux que tout autre, propage et popularise les idées et les principes.

A Debreczin, où siégeaient, dans les premiers mois de l'année 1849,

Digitized by Google

la diète et le gouvernement provisoire, trois feuilles quotidiennes parurent : le *Kœzlœny* (Organe officiel), le *Tizenœtœdik Marczius* (le Quinze Mars), dirigé par M. Albert Pálfy, journal politique, littéraire et tant soit peu humoristique ; enfin, les *Esti-Lapok* (Feuilles du soir), dirigé par M. Jókay, et dont les tendances étaient beaucoup moins radicales que celles du *Quinze Mars*. Au milieu de la curiosité avide qu'excitaient et qu'entretenaient les graves événements de cette période orageuse, les lecteurs ne pouvaient pas faire défaut à ces trois feuilles, qui paraissaient au centre même du mouvement national. Ailleurs aussi, le journalisme ne chômait pas tout à fait, quoique, à vrai dire, il se bornât à publier des bulletins plus ou moins exacts sur les mouvements, les victoires et les défaites des deux armées en présence. Le parti impérial et étranger possédait lui-même un organe en langue magyare ; il était intitulé *Figyelmezœ* (l'Observateur), et son rédacteur, M. Charles Vida, — le seul journaliste hongrois qui consentit à mettre sa plume au service de l'Autriche, — suivait avec une persévérance digne d'une meilleure cause les pas du général Haynau, proclamant les faits d'armes imaginaires de sa vaillante armée. Mais dès 1850, au moment où la victoire semblait assurée au gouvernement viennois, pour toujours ou pour longtemps, M. Vida fit volte-face et devint un chaleureux partisan de la cause nationale. Les Hongrois, soit dit en passant, se montrèrent peu touchés d'une conversion qui était trop subite et trop radicale pour paraître sincère. Le gouvernement, au contraire, prit la chose au sérieux, et M. Vida fut interné dans la Transylvanie, son pays natal.

A la catastrophe de Világos succéda un temps d'affaissement et d'exécutions sanglantes. Chacun ne pensait qu'à ses souffrances, à celles de ses amis, aux malheurs de la patrie. Durant des mois entiers, la plume ne servit presque plus qu'à enregistrer des emprisonnements, des fusillades, des pendaisons. Aussi, la majeure partie du public prit-elle les journaux en dégoût : les quelques feuilles périodiques qui se publièrent de 1850 à 1852 eurent beaucoup de peine à se soutenir. Peu à peu cependant, les esprits sortirent d'une léthargie dangereuse et antipathique à la nature humaine, et, sous la pression de l'activité presque fiévreuse de l'opinion, les feuilles périodiques reparurent successivement. Toutefois, le nombre des journaux politiques resta relativement faible, très faible même pour un pays où tout le monde avait contracté l'habitude de s'occuper des affaires publiques. Cela s'explique facilement, du reste, par la rigueur du régime auquel la presse était soumise, et auquel elle est condamnée aujourd'hui encore. Peu d'écrivains alors se sentaient le courage, ou plutôt la patience, dont ils se sont armés depuis,

Digitized by Google

d'affronter incessamment les tracasseries et les humiliations dont la police autrichienne ne cessait et n'a cessé de harceler et d'abreuver ceux qui se dévouaient à la besogne rude et si souvent ingrate de diriger ou de rédiger un journal politique. Pas un jour ne se passait où les publicistes ne fussent en butte aux admonitions, même aux réprimandes, parfois assez vertes, des chefs de la police. Cependant, par un singulier enchaînement de circonstances, ce fut le gouvernement lui-même qui vint tirer le journalisme hongrois de la torpeur dans laquelle les événements l'avaient plongé, en fondant, vers la fin de l'année 1849, une feuille politique en langue hongroise, le *Magyar Hirlap* (Gazette hongroise), plus tard, *Buda-Pesti Hirlap* (Gazette de Bude-Pesth), dirigée par M. François Szilágyi. Cette feuille, qui servait d'organe officiel, fut, par cela même, frappée d'impopularité. Personne ne la voulut lire, et elle ne trouva d'abonnés que parmi les employés et les militaires. La glace était rompue, et c'était déjà beaucoup. Peu de temps après, M. François de Császár, avant la révolution membre de la cour d'appel, et qui, depuis longtemps déjà, s'était distingué comme poète et comme publiciste, obtint l'autorisation de fonder un nouveau journal politique sous le nom de *Pesti Napló* (Journal de Pesth). Cette feuille est, de toutes celles qui se publient en langue magyare, la plus accréditée aujourd'hui, et, à coup sûr, la plus souvent citée par la presse étrangère. A son début néanmoins, le *Pesti Napló* était loin d'avoir la popularité qu'il a depuis acquise. Quoique M. de Császár jouît de l'estime générale, autant comme écrivain que comme homme privé, son nom était peu fait pour gagner à son journal la confiance publique. M. de Császár avait occupé un emploi dans l'administration autrichienne et accepté une pension du gouvernement, et les plaies du pays étaient trop vives encore pour qu'il fût possible d'oublier en un jour que le rédacteur du nouveau journal avait servi l'ennemi de la patrie. M. de Császár eut cependant le mérite incontestable de grouper autour de lui des écrivains et des publicistes devenus muets après la révolution, et qui vivaient retirés, quelquefois cachés, dans les différentes parties du pays. Au *Pesti Napló*, ils reprirent leur plume, si longtemps abandonnée; ils s'appliquèrent et ils parvinrent, malgré la censure, à vaincre l'apathie du public, tâche des plus difficiles assurément, puisque, pour intéresser les lecteurs, il fallait aborder les sujets dont l'autorité défendait précisément de parler. Après avoir changé plusieurs fois de propriétaire, le *Pesti Napló* passa entre les mains de M. le baron de Kemény, qui, tout récemment, en a pris ostensiblement la direction politique. Ce journal peut être considéré comme représentant, aussi décidément que cela est possible sous le régime de la conquête, les intérêts na-

Digitized by Google

tionaux. Si en politique il n'a point de programme fermement arrêté, la faute en est aux circonstances qui, en Hongrie, pèsent si lourdement sur tout ce qui mène au développement des idées et des tendances libérales. Quoi qu'il en soit, le *Pesti Napló* fut le premier à réveiller les idées nationales et à faire renaître la critique, qui, depuis des années, n'avait pas donné signe de vie ; il rendit ainsi au public le goût des lectures sérieuses et attira son attention sur les ouvrages politiques et littéraires capables d'entretenir l'espérance. Indépendamment des articles dont M. de Kemény enrichit ce journal, M. Maximilien Falk, écrivain habile et plein de verve, y publie un grand nombre de travaux, justement remarqués, bien qu'ils ne satisfassent pas toujours le lecteur grave. Même dans un premier-Pesth, l'éclat du style n'est pas toujours suffisant, et l'on voudrait quelquefois plus d'idées. Le *Pesti Napló* a fait débuter dans son feuilleton M. Jókay, dont les romans ont acquis depuis tant de popularité. C'est aussi dans ce même feuilleton qu'a été publié un des meilleurs romans du baron Nicolas de Jósika, dont nous aurons à reparler plus loin.

Vers la fin de 1851, un troisième journal hongrois vint se joindre à la *Gazette de Bude-Pesth* et au *Journal de Pesth*. Cette feuille, purement littéraire, fut fondée et dirigée par M. Ignace Nagy ; elle était intitulée *Hœlgy-futár* (le Courrier des dames). M. Nagy devait une certaine popularité à ses compositions satiriques, lesquelles s'accordent assez au goût et aux mœurs nationales. Le *Hœlgy-futár*, publiant surtout les nouvelles du jour et les nouvelles des modes, n'avait point naturellement d'importance politique ; mais il produisait de jeunes talents, et, en même temps, réconciliait le public avec les belles-lettres, négligées depuis la révolution. Après la mort de M. Nagy et jusqu'à présent, ce journal a été rédigé par M. Coloman Tóth. Plusieurs femmes y ont fait leurs débuts littéraires. Nous ne nommerons ici que Clotilde Madarassy, Iduna, Flora, Rosa Kempelin, Atala Kisfaludy et Mme Bulyowsky, l'aimable artiste dramatique, si aimée du public hongrois, et à laquelle les Allemands, quelque partiaux qu'ils se soient montrés à l'égard de la Hongrie, n'ont jamais refusé de reconnaître un talent supérieur.

Aux trois feuilles que nous venons de mentionner, plusieurs autres vinrent se joindre, et entrèrent bientôt en concurrence. Plus on voyait la langue et la littérature hongroises menacées par les tendances *germanisatrices* du gouvernement autrichien, plus on s'attachait à la lecture des œuvres nationales ; l'activité littéraire alla donc en croissant. Après tant de mécomptes, jamais on n'eût osé espérer une renaissance littéraire si prompte et si éclatante. Cela s'explique pourtant, et la compression elle-même a servi cet heureux résultat. La nécessité d'at-

Digitized by Google

ténuer la pensée trop vive, de la présenter sous l'aspect le moins agressif et dans les termes les moins francs, peut conduire à la débilité une langue déjà très raffinée; mais une langue encore tout énergique, comme l'était la langue hongroise, ne pouvait que se développer sous cette contrainte, si d'ailleurs elle se trouvait douée de beaucoup de flexibilité. C'est ce qui ne manqua pas de se produire. Le pays ne fut point ingrat envers ceux qui travaillèrent à cette œuvre patriotique. Malgré la gêne financière, due à la guerre, aux embarras monétaires et à d'autres causes encore, le public soutint de son mieux les journaux et les ouvrages publiés en langue magyare. A la fin de l'année 1849, la capitale de la Hongrie ne possédait que trois journaux hongrois ; au commencement de 1860, elle en comptait près de cinquante.

Après le *Pesti Napló*, les deux feuilles politiques les plus répandues sont le *Magyar Sajtó* (Presse hongroise), dirigé par M. Charles Hajnik, et le *Politikai Ujdonságok* (Nouvelles politiques), dirigé par M. Albert Pákh. Les deux premiers journaux tirent de cinq à huit mille numéros par jour ; le troisième, qui ne paraît qu'une fois par semaine et dont le prix est très modique, compte près de dix mille abonnés. Les autres journaux politiques de la capitale sont : *Magyar Néplap* (Journal du Peuple hongrois), dirigé par M. Louis Szabo ; *Hirmondó* (le Messager), dirigé par M. Charles Hajnik ; *Nép ujsága* (Gazette du peuple), dirigé par M. Michel Magyar ; *Magyar futár* (Courrier hongrois), dirigé par M. Charles Vida ; enfin, *Idœk tanuja* (le Témoin des temps), feuille récemment fondée par M. Lonkay, dans le but de servir les intérêts ultramontains très faiblement représentés en Hongrie. Parmi les publicistes les plus connus et les plus estimés à juste titre, nous citerons MM. Sigismond de Kemény, Joseph de Eœtvœs, Maxim. Falk, Csengery, Maurice de Lukacs, Jean de Tœrœk, George Urhazy et le révérend chanoine Joseph Danielik. La plupart de ces écrivains étant connus par des travaux littéraires plus importants que des articles de journaux, nous reparlerons d'eux plus loin.

On le voit, le nombre des feuilles politiques est déjà très considérable pour un pays de cette étendue. Nous renoncerons à donner la liste complète des journaux judiciaires, économiques, religieux, philosophiques, scientifiques et purement artistiques, qui abondent dans la presse hongroise. Qu'il nous suffise de dire que l'agriculture et l'horticulture, la culture de la vigne et l'éducation du cheval, l'industrie et la science pure, la médecine et le droit, les religions catholique et protestante, enfin, la métaphysique même, possèdent des organes spéciaux. La plupart sont hebdomadaires. Il y a aussi en Hongrie, comme chez les autres nations de l'Europe, des recueils

Digitized by Google

mensuels, bi-mensuels ou trimestriels, que l'on nomme revues. Parmi celles-ci, la plus importante, la *Revue de Bude-Pesth*, est dirigée par M. Csengery. Le *Nouveau musée magyar* est rédigé principalement par M. François Toldy. Ces deux écrivains se trouvent ensemble à la tête du *Moniteur de l'Académie*. C'est à M. Kisfaludy qu'appartient la rédaction du *Journal philosophique hongrois*; à M. Tœrœk, celle de *Notre Patrie*, et M. J. de Erdély fait paraître un recueil périodique sous le titre de *Brochures de Sárospatak*. Chacune de ces revues a des lecteurs particuliers, plus ou moins nombreux, et elles sont, presque sans exception, dirigées avec intelligence et écrites avec talent. La plupart des hommes chargés de leur rédaction possèdent un mérite réel, et quelques-uns, par surcroît, une position honorable. M. Csengery est secrétaire de l'Académie; M. Toldy se livre, depuis nombre d'années, à de sérieuses études littéraires et scientifiques, et l'on doit à sa plume correcte et infatigable plus d'un ouvrage encyclopédique d'un mérite incontesté. M. Paul Hunfalvi se distingue par son érudition étymologique et par la profondeur de ses recherches sur l'origine et le développement successif de la langue magyare. M. Ballagi, directeur du journal hebdomadaire de l'Eglise protestante, est l'auteur d'un dictionnaire hongrois-allemand, qui est peut-être le meilleur de ceux publiés jusqu'à nos jours. MM. Tœrœk et Székacs, rédacteurs du *Trésor de l'âme*, autre feuille protestante, sont très populaires, non-seulement comme écrivains et comme savants, mais encore comme prédicateurs. M. Székacs est pasteur évangélique de Pesth; tous les dimanches, ses paroissiens se réunissent en foule à son prêche, et plus d'un catholique même est attiré au temple par la chaleureuse éloquence de cet orateur éminent.

Ceux qui ont entendu parler de la Hongrie comme d'un pays à demi barbare ne seront pas peu surpris d'apprendre qu'il s'y publie une légion de journaux de modes et de pure fantaisie, dont quelques-uns sont répandus à un grand nombre d'exemplaires dans le pays entier. C'est au moins un des signes d'une certaine civilisation. D'ailleurs, le nombre des recueils de tous genres est très considérable. M. Jockay rédige, avec un esprit rare, *la Comète*, et M. Vahot l'*Aurore*, feuilles satiriques et poétiques. Le grand acteur Gabriel Egressy inspire toutes les feuilles dramatiques hongroises. M. Vas Gereben dirige une *Illustration*. Enfin, parmi les nombreux journaux à l'usage particulier des femmes, il en est un très répandu: c'est *le Monde des Dames*, dont M. Vajda est le rédacteur en chef. De même que la *Gazette du Dimanche*, recueil populaire à très bas prix, que dirige avec beaucoup de talent M. Pákh, *le Monde des Dames*, ainsi que *la Presse hongroise*, appartiennent à un éditeur de

Digitized by Google

Pesth, M. Gustave Heckenast. On retrouve, à tête de la plupart des entreprises utiles au développement général de l'instruction populaire, de la littérature et de la langue magyares, cet intelligent patriote, toujours le premier à servir son pays, fût-ce même au prix d'un sacrifice pécuniaire ou d'un risque à courir. C'est lui qui encourage les talents naissants, qui leur procure du travail, qui publie leurs premiers essais, qui ne sont pas toujours pourtant des coups de maîtres,

Nous n'avons pas parlé des journaux publiés en province; ils sont peu nombreux, le public préférant ceux qui lui viennent de la capitale. Il n'y a guère que Kolosvar (Clausenbourg), chef-lieu de la Transylvanie, qui possède une feuille politique en langue magyare, Le *Kolozsvári Kœzlœny* (Moniteur de Kolosvár) a beaucoup d'abonnés parmi les Hongrois de la principauté. Les *Moniteurs* de Raab, de Baja, de Debreczin et de Nagy-Varad, les *Courriers* d'Arad, de Szegedin, l'*Aimant*, etc., ne s'occupent nullement de matières politiques, se contentant de donner des nouvelles, d'étudier la littérature et de renseigner leurs lectrices sur les modes. Nous ne pousserons pas plus loin ce dénombrement incomplet. Nous en avons dit assez, d'ailleurs, pour prouver avec quelle énergie la presse hongroise, tuée, on le prétendait, en 1849, s'est réveillée depuis.

II

Après le journalisme, le genre qui marque le plus dans la littérature présente de la Hongrie, c'est le roman avec *la nouvelle*, son diminutif. Il y a trente ans, le roman proprement dit était presque ignoré en Hongrie. Un ou deux auteurs de mérite avaient bien essayé d'écrire quelque chose qu'ils se plaisaient d'appeler de ce nom, mais les faibles efforts tentés par des plumes inexpérimentées ressemblaient à tout plutôt qu'à ce que, dans le monde littéraire, on appelle roman. Les premiers essais qui se firent remarquer étaient des descriptions, des esquisses, tracées quelquefois avec une certaine habileté, mais dépourvues et de lien réel et d'une fabulation suivie, logique, complète, par conséquent intéressante; d'ailleurs sans caractères, sans passion, sans drame. On comprend que ces prétendus romans n'obtinrent qu'un succès médiocre et que la foule des lecteurs leur préférait les romans anglais, français et allemands, soit originaux, soit traduits. Mais en 1836, celui que l'on nomme encore aujourd'hui en Hongrie le *père du roman*, le baron Nicolas de Jósika, fit paraître son premier ouvrage, *Abafi*, dont le sujet est tiré de l'his-

Digitized by Google

toire de la Transylvanie. *Abafi* a conservé pendant un quart de siècle la popularité qu'il acquit dès le premier jour de sa publication, et il a obtenu les honneurs d'une cinquième édition, qui ne sera pas la dernière. Ce livre auquel personne ne s'attendait, M. Jósika n'ayant publié jusque-là qu'un petit recueil d'*Esquisses* et d'*Essais* d'un genre tout différent, fut bientôt suivi de deux autres du même auteur, qui réussirent avec non moins d'éclat. Ce succès populaire valut à l'heureux romancier l'honneur d'être élu, en 1837, membre de l'Académie nationale, et en 1838, membre de la société de Kisfaludy, dont il est le président depuis 1841. Son quatrième ouvrage, *Az utolsó Batori*, (le dernier Batori) roman historique en trois volumes, lui valut en 1840 le grand prix d'honneur de l'Académie. Cette distinction était d'autant plus précieuse, que c'était la première fois qu'on la décernait à un ouvrage d'imagination en prose.

Nous tenons de trop près à M. de Jósika pour que nous prétendions réussir à juger ses ouvrages avec impartialité. Nous nous bornerons donc à dire qu'il poursuivit sa carrière littéraire avec autant de zèle que de succès jusqu'au moment de la révolution. De 1836 à 1847, il ne publia pas moins de trente-cinq volumes de romans et de nouvelles. La catastrophe politique qui détruisit tant d'existences heureuses et en troubla tant jusque-là tranquilles, lui fit délaisser ses pacifiques travaux. La patrie étant en danger, il lui consacra tous ses efforts, tout son talent, et lorsqu'enfin le silence de la mort succéda au bruit des armes, il fut du nombre de ces patriotes trop illustres qui durent chercher un refuge sur la terre étrangère. Mais, à peine le calme fut-il un peu rétabli dans son âme, qu'il se remit avec une grande ardeur à ses compositions littéraires. De nouveaux déboires l'attendaient. Il venait d'achever un roman historique en six volumes, *Rákoczy II*, qui devait paraître à Pesth ; le premier volume allait sortir de l'imprimerie quand la police le saisit. Un second roman, *Egy magyar család a fárradalom alatt* (une Famille hongroise pendant la révolution), éprouva le même sort. La première partie de cet ouvrage, en quatre volumes, et publiée à Brunswick, fut prohibée en Autriche aussi bien qu'en Russie. Enfin, après des efforts inouïs, l'éditeur de Pesth, M. Heckenast, obtint la permission de publier les œuvres de M. de Jósika, mais à la condition qu'il ne ferait figurer sur le titre ni le nom de l'auteur ni un pseudonyme quelconque qui pût le laisser deviner au public. Forcé, par suite de cette sévérité, de se créer un second nom, une nouvelle réputation littéraire, M. de Jósika ne céda pas, néanmoins, au découragement. Il fit paraître, en 1853, le roman historique intitulé *Esther*, et, bien que le public ignorât la provenance de ces deux volumes, ils n'en obtinrent pas moins un grand succès. Nombre de ses

Digitized by Google

romans ont été traduits en allemand, quelques-uns en langue serbe, et plusieurs de ses nouvelles ont été publiées en français. Le nom de M. de Jósika est à peine moins connu hors de sa patrie, surtout en Allemagne, qu'en Hongrie.

Pendant que le baron de Jósika enrichissait la littérature hongroise, la langue même, — car il a inventé, pour remplacer les mots étrangers abusivement introduits dans le langage commun, une quantité de néologismes nationaux que ses compatriotes n'ont pas manqué d'accepter, — d'autres écrivains suivaient peu à peu son exemple. Bientôt la littérature magyare eut toute une pléïade d'excellents romanciers. Le premier et en même temps le plus éminent de ceux qui marchaient naguère sur les traces de Jósika est le baron Joseph Eœtvœs, qui débuta, en 1839, par le roman *a Kàrthausi* (le Chartreux). Cet ouvrage reçut un accueil comparable à celui que, trois ans auparavant, *Abafi* avait obtenu, et il est, à cette heure, aussi populaire que le lendemain de sa publication. Avant de faire paraître ce roman, M. Eœtvœs était déjà connu dans le monde littéraire par quelques œuvres dramatiques, par un ouvrage sur l'état des prisons en Hongrie, par divers travaux sérieux imprimés dans les journaux et recueils périodiques; enfin, par de petites poésies charmantes, remplies de pensées douces et de sentiments délicats. Le public avait comparé M. de Jósika à Walter Scott; en lisant M. Eœtvœs, il se souvient volontiers des auteurs français, et notamment de George Sand. Quelques années plus tard, M. Eœtvœs écrivit un roman de mœurs, *a Falú jeggyzœje* (le Notaire de village), peut-être supérieur au *Chartreux*. Les événements politiques qui éclatèrent peu de temps après sa publication en entravèrent le succès. Nous disons que cet ouvrage est peut-être supérieur au *Chartreux;* cependant il est rarement mentionné, et les amis politiques de l'auteur regrettent que le *Notaire* ait été traduit en plusieurs langues étrangères. Le *Notaire* fut suivi d'un roman historique, *Magyarország 1514 ben* (la Hongrie en 1514), œuvre en tous points digne de la réputation de son auteur. Enfin, il y a deux ans, parut *A Nœvérek* (les Sœurs), dont le sujet est tiré de la vie intime. Quoique l'auteur eût, à force de chercher le sentiment, commis certaines fautes d'ensemble et certaines exagérations de détails que la critique fut peut-être en droit de lui reprocher, ce roman réussit. On a encore de M. de Eœtvœs plusieurs nouvelles, tirées de la vie du peuple, et qu'on peut comparer à *François le Champi*, de George Sand, à l'*Innocent*, de Conscience, ou aux nouvelles populaires de l'Allemand Auerbach. Nous devons dire que, selon nous, les nouvelles du baron de Eœtvœs surpassent de beaucoup celles de M. Auerbach, et que ces opuscules sont loin d'être les perles les moins brillantes de sa couronne litté-

Digitized by Google

raire. Les sujets modestes et simples sont traités par lui de main de maître, et nous regrettons sincèrement qu'il paraisse avoir abandonné depuis quelque temps ce genre de composition qui convenait si bien à son talent. Elu, depuis longtemps déjà, membre de l'Académie, il en est le vice-président depuis environ deux ans. — Il se dévoue avec autant d'énergie que d'intelligence aux travaux et aux fatigues que lui impose cette dignité. Dans un pays tel que la Hongrie d'aujourd'hui, où la politique ne se sépare guère de la littérature, et où toutes deux occupent si fort les esprits, ce poste est infiniment délicat.

Si la mémoire ne nous fait pas défaut, c'est en 1846 que parut le premier grand roman en deux volumes de M. Maurice Jokai, *Hétkœz napok* (les Jours de la semaine), roman dont le succès modeste ne faisait guère prévoir la vogue énorme que les ouvrages de ce jeune homme devaient obtenir plus tard. M. Jokai ne s'était guère acquis que l'estime des lettrés par de jolies nouvelles et par un drame, *Azsidó fiú* (l'Enfant juif), qui lui avait valu une mention honorable de la part de l'Académie lorsque, à l'époque de la révolution, son nom acquit un grand retentissement. Son talent de publiciste se fit alors remarquer : rédacteur en chef des *Feuilles du soir* (Esti Lapok), M. Jokai attira l'attention de M. Paul Nyary, membre du comité de défense et de la diète de Debreczin, et, grâce à l'influence de cet homme d'Etat, le jeune écrivain fut nommé rédacteur du *Kœzlæny* (Moniteur officiel), pour y représenter les opinions et les vues de son protecteur, opinions qui, malheureusement, différaient trop souvent de celles des autres membres du gouvernement. Après la catastrophe de Vilagos, M. Jokai vint se fixer à Pesth. Il avait épousé une des premières artistes dramatiques de la Hongrie, Mlle Rose Láborfalvi, Depuis lors, il est devenu l'un des auteurs les plus féconds de son pays. Son nom figure très fréquemment dans la plupart des journaux publiés en langue magyare, et la librairie multiplie les éditions de ses ouvrages avec une rapidité vraiment étonnante. Avec beaucoup d'imagination et d'originalité, M. Jokai possède un style facile et cependant énergique, qui compense par une couleur tout à fait nationale, ce qui lui manque de justesse et de délicatesse dans l'expression. On a souvent appelé cet auteur fertile le *Dumas* hongrois, et à coup sûr ses trop nombreuses productions méritent la majeure partie des éloges et des critiques adressés au romancier français. *Erdely aranykora* (les Beaux jours de Transylvanie), *a Magyar Nábab* (le Nabab hongrois), et *a Régi tablabirók* (les Anciens magistrats), sont, entre les romans de M. Jokai, ceux qui ont obtenu le plus de succès. Le même auteur écrit des improvisations satiriques et des critiques

Digitized by Google

théâtrales qui sont lues avec avidité ; elles font vivre plus d'un journal qui, sans ce collaborateur aimé, compterait peut-être beaucoup moins de lecteurs. Les boutades politiques, signées du pseudonyme *Kakas Marton* (Martin Coq), dans lesquelles il entremêle quelquefois le hongrois et le latin de la manière la plus burlesque, feraient rire aux éclats la mélancolie en personne. Enfin, M. Jokai jouit d'une popularité immense, et, à bien des égards, justement méritée, car nul ne connaît mieux les mœurs, les goûts et le langage de la classe dans laquelle il a pris naissance, la classe moyenne. C'est presque toujours à la bourgeoisie qu'il prête le beau rôle dans ses compositions. L'aristocratie y est réduite à représenter les roués, les intrigants et les séducteurs de profession. Néanmoins, elle le lui pardonne de bon cœur en faveur des jouissances que lui procure un esprit si original. Naturellement, les classes moyennes savent un gré infini à leur cher auteur de la manière dont il sait les flatter. Il est regrettable pourtant que M. Jokai ne puisse ou ne veuille pas consacrer plus de temps à ses compositions ; plus et mieux travaillées, elles atteindraient cette indispensable perfection de la forme et de l'ensemble qui constitue les œuvres durables. Mais la popularité immense que le nouvelliste a acquise le force, en quelque sorte, à éparpiller son talent, à écrire sans cesse et sur tout. Depuis peu, M. Jokai fait partie de l'Académie nationale.

Presque en même temps que M. Jokai, le baron Sigismond de Kemény, que nous avons déjà mentionné comme publiciste, donna son premier roman, *Gyulay Pál* (Paul Gyulay), dont le sujet est tiré de l'histoire de la Transylvanie. Cet ouvrage, écrit avec un grand soin, mais renfermant peut-être un luxe de détails excessif, fut accueilli du public, sinon avec enthousiasme, du moins avec faveur. Après un intervalle de près de six années, M. de Kemény fit paraître : *Ferjes Nœ* (Mari et Femme), roman de famille, bientôt suivi d'un roman historique : *Az œszvegy leánya* (la Fille de la Veuve). Enfin, deux autres ouvrages du même auteur ont paru dans la revue *Buda-Pesti Szemle.*

M. de Kemény est un écrivain instruit et un travailleur patient. Son style est plus correct que brillant ; son langage est juste, mais quelquefois dépourvu de délicatesse ; sa phrase est un peu raide, pénible, souvent embarrassée. Tout porte à croire que M. Kemény compose avec difficulté. Son imagination paraît peu animée, et il manque de ces élans vifs, de ces morceaux étincelants qui font le charme principal des œuvres vraiment poétiques. En outre, il gâte parfois l'effet des scènes qu'il retrace en les obscurcissant sous une certaine teinte savante et doctorale qui ne convient point au roman. Il lui arrive souvent de sacrifier la simplicité d'une situation bien

Digitized by Google

inventée au désir de faire entrevoir au lecteur la profondeur et l'étendue de son érudition. En revanche, ses ouvrages sont achevés, sous quelques rapports, avec un soin peu commun, et l'éplucheur de mots le plus difficile ne saurait lui reprocher la moindre inexactitude de style ou de grammaire. Aussi est-il l'enfant gâté des critiques, qui, en Hongrie, sont trop souvent portés à estimer la qualité du fruit non pas à sa saveur, mais plutôt à sa coloration ou à son poli.

Les quatre écrivains que nous venons de nommer, et qui ont été les premiers à consacrer leur plume au roman, sont restés jusqu'ici les plus éminents des romanciers hongrois. Nombre d'autres les ont suivis dans la même voie, mais sans les atteindre. Les romans historiques de M. Daniel Doka respirent une sentimentalité trop doucereuse; il sont en retour écrits avec une rare élégance. M. Albert Pálfy s'est fait ou plutôt se fait un nom estimé, et M. Charles Szathmáry est un jeune homme duquel on peut beaucoup attendre. Les études de la vie intime que compose le baron Frédéric de Podmaniczky ne manquent point d'intérêt. M. Louis Degré, qui n'écrit pas assez, a vu le succès couronner la publication de son roman *Két év egy ügyvéd életébœt* (Deux ans de la vie d'un avocat). Cet auteur paraît s'être inspiré surtout des romanciers français, principalement d'Alexandre Dumas, dont il est le disciple et l'admirateur fervent. Enfin, M. Vas Gereben s'est fait connaître depuis dix ans par plusieurs séries d'esquisses populaires auxquelles la dénomination de roman ne convient guère, mais qui n'en ont pas moins été lues avec avidité par tous ceux auxquels ne répugnent point la crudité et même la brutalité du style, et qui aiment le genre satirique et mordant. M. Vas Gereben compose avec facilité; il saisit les nuances locales et les rend avec une fidélité parfaite. Il est malheureux que ces qualités, qui chez lui sont éminentes, servent à présenter des situations choquantes et hasardées. Son *réalisme* est de la mauvaise espèce, car il le pousse jusqu'au mépris absolu de la vérité poétique. Il est à craindre que M. Vas Gereben, malgré des dons précieux, ne devienne jamais un bon romancier; il lui reste à parcourir toute la distance qui sépare le dessinateur de charges du peintre de mœurs ou d'histoire.

Plusieurs dames se sont essayées au roman, entre autres Mmes Vahot, Beniczky, Csernatoni, Emilia et Gal, mais aucune de leurs productions n'a eu de retentissement dans le monde littéraire. C'est dans la nouvelle que les femmes ont le mieux réussi. Parmi celles qui y ont obtenu des succès, nous citerons surtout Mme Hakenass, la femme de l'éditeur, Mme Riza Kempelen et Mme Bulyowsky, la célèbre artiste dramatique.

Un des meilleurs nouvellistes hongrois, et le plus fécond, M. L. de

Digitized by Google

Beœthy, mort en 1858 à l'âge de vingt-cinq ans, a publié plus de *deux cents* nouvelles. Il y faut joindre quelques romans, parmi lesquels on distingue surtout : *Comœdia et Tragœdia, Goldbain et Cie*, *A puszták fia* (l'Enfant des steppes). M. de Beœthy était un esprit plein d'originalité et d'une imagination très riche. Sa mort est une perte réelle pour la littérature hongroise. Il n'eût pas manqué de réaliser les grandes espérances que son talent avait fait naître.

Si nous voulions nommer tous les jeunes auteurs des deux sexes qui ont écrit des nouvelles, nous pourrions remplir toute une page de ces noms. Combien d'entre eux pourtant qui brilleront peut-être un jour parmi les astres de la littérature hongroise? Beaucoup aussi disparaîtront comme des étoiles filantes, mais leur rapide passage à travers la littérature en des temps si difficiles aura du moins prouvé que la langue proscrite de la patrie vaincue a trouvé de nombreux fidèles, et sur tous rejaillira la gloire de quelques-uns, la gloire d'avoir sauvé la Hongrie de la *germanisation* autrichienne.

III

Dans le mouvement littéraire de la Hongrie contemporaine, la poésie, dont nous n'avons encore rien dit, n'a certes pas joué un rôle moins important que la prose. Avant et durant la révolution, deux hommes de génie occupèrent le faîte du Parnasse hongrois : Michel Vœrœsmarty et Alexandre Petœfy. L'un d'eux, le plus jeune, est mort avant la ruine des espérances nationales, et l'autre ne leur a guère survécu. L'un et l'autre, on peut le dire, ils avaient vécu de la vie de la patrie, et ils sont morts de sa mort. Vœrœsmarty, talent du premier ordre, également éminent dans l'épopée et dans l'ode, date, par ses débuts, d'une époque antérieure à celle dont nous nous occupons particulièrement. Cependant l'effort suprême de son génie, son chant du cygne, le cri de douleur de ce poète, dont la main défaillante parcourt encore une fois les cordes vibrantes de la lyre prête à lui échapper pour toujours, appartient aux dix dernières années de ce temps. Il nous est donc impossible de passer Vœrœsmarty sous silence.

Né en 1800, de parents sans fortune et dont la position sociale, en outre, était des plus modestes, Vœrœsmarty triompha vite des obstacles que devaient rencontrer ses premiers pas dans la vie; dès 1821, il publiait un drame, *Salomon király* (le Roi Salomon). Quatre ans plus tard, il fit paraître un grand poème épique, *Zalán futása*

Digitized by Google

(la Fuite de Zalán), qui lui assura tout de suite un rang éminent parmi les poètes hongrois. Mais où brillait surtout Vœrœsmarty, c'était dans de petits poèmes lyriques, dont l'entrain, la couleur nationale et le patriotisme enthousiaste lui valurent, non pas seulement l'admiration, mais l'amour de ses compatriotes. En 1848 et 1849, il subit les conséquences de sa gloire. Elu membre de la diète de Pesth, nommé membre de la cour de cassation de Debreczin, il prit part à la révolution. Il se ressentit de toutes ses vicissitudes. Après la catastrophe de Világos, il se retira à la campagne, et dès-lors, loin des villes souillées de vengeances, au sein de sa famille, il pleura les revers de sa malheureuse patrie. La douleur morale et un malaise physique semblaient avoir à jamais éteint en lui la flamme poétique, lorsque tout à coup il fit paraître un petit poème, *a Vén czigany* (le Vieux Bohémien). Il n'en avait pas composé d'autre depuis la désastreuse année de 1849. Cette nouvelle et charmante œuvre parcourut en peu de temps la Hongrie tout entière. Elle fut répétée par toutes les bouches, et avec une indicible émotion. Chacun avait compris que c'était la dernière étincelle d'un feu qui bientôt allait s'éteindre, et pour ne plus se rallumer.

Alexandre Petœfy est un poète essentiellement lyrique. Il est mort trop jeune pour que son remarquable talent ait pu atteindre sa maturité complète et porter les fruits dont il contenait les germes. Petœfy est né en 1823. Ses parents, comme ceux de Vœrœsmarty, étaient pauvres. D'une nature nerveuse, inquiète, indomptable, son éducation demeura imparfaite : ses études se trouvèrent interrompues à chaque instant, soit par les vicissitudes du sort, soit par les extravagances d'un tempérament rebelle à la vie simple, régulière et laborieuse. En dépit de tant d'obstacles, son talent se développa avec une rapidité prodigieuse, et dès 1844, un premier recueil de ses vers fut livré au public, qui les accueillit avec grande faveur. Un second volume, publié l'année suivante, eut un succès plus complet encore. Bientôt Petœfy se trouva le poète favori du jour. Tous les journaux se disputèrent ses œuvres, et comme sa facilité égalait son talent, il put satisfaire à toutes les exigences d'un public qu'il avait rendu insatiable. Mais, dès le début de la révolution de 1848, il échangea la plume contre l'épée. Bientôt, il fut nommé aide de camp de Bem, général en chef de l'armée de Transylvanie. Malgré le caractère trop personnel et un peu sauvage que montrait Petœfy, Bem aimait beaucoup cette nature héroïque et ardente. Le 31 juillet 1849, après la bataille de Segesvar, Petœfy manqua à l'appel, et depuis ce jour il a disparu. Son corps n'ayant pas été retrouvé, on le crut, pendant longtemps, prisonnier ou blessé, ou peut-être caché dans quelque cabane de paysan. Espérance vaine ! Peu à peu il fallut bien

Digitized by Google

croire à sa mort : sa jeune épouse consentit à se remarier. Malgré tout, pour le peuple, Petœfy est encore vivant. Les masses ne seraient nullement étonnées de le voir reparaître un jour ; et cela, d'autant moins, que pendant plusieurs des années qui suivirent sa mort présumée, les journaux ne cessèrent de publier des poèmes inédits signés de son nom. Ces morceaux s'étaient trouvés dans le portefeuille des amis du poète.

Ce qui caractérise surtout Petœfy, c'est une verve et un entrain irrésistibles, et nul parmi ses compatriotes ne l'a égalé par la rudesse et l'originalité des idées. A ces rares et fortes qualités, il faut ajouter une vigueur de sentiments, une couleur locale, une chaleur patriotique qui ont séduit tous les Hongrois et ont conquis tous les cœurs au poète. Il est vrai que, sous le rapport de la forme, ses vers sont parfois imparfaits, et une critique sévère y trouve à relever plus d'une faute. Mais que l'on n'oublie pas combien était jeune ce poète, et combien sa vie fut agitée, ballottée, troublée. Il avait à peine vingt-cinq ans lorsqu'il fut mystérieusement enlevé par le sort, à un avenir qui s'ouvrait si glorieux.

Le caractère de Petœfy n'était pas moins fantasque que son génie n'était original et fougueux. Les traits bizarres, extravagants, abondent dans sa courte vie. Nous ne saurions ici les rapporter tous.

A Debreczin, où, avant son départ pour l'armée de Transylvanie, l'appelaient souvent ses devoirs militaires il se livrait chaque jour, aux excentricités les plus incroyables, et ses infractions à la discipline et aux règles de la tenue étaient extrêmement fréquentes. Lorsqu'elles lui attiraient des réprimandes de la part du ministre de la guerre, le général Mészáros, Petœfy, loin de se rendre à leur justesse, y répondait par des lettres cavalières, et tandis que le ministre, plein de bienveillance, les lui pardonnait, mettant généreusement ces extravagances sur le compte de la poésie, Petœfy ne pardonnait pas toujours les rappels à la discipline qu'il méritait pour tant si bien, et s'en vengeait en lançant dans les journaux des vers satiriques contre son *persécuteur*. Mais, pour un persécuteur, celui-ci était assez débonnaire ; il chérissait l'irascible poète, et au lieu de se fâcher et de punir l'officier irrévérencieux, le bon Mészáros riait aux larmes en lisant lui-même à ses collègues et à ses amis les vers pleins de courroux et d'amertume dont il était l'objet. Du reste, on pouvait, on devait pardonner beaucoup à Petœfy, car il méritait beaucoup. Il méritait d'abord par son propre courage dans les batailles ; il méritait surtout par le courage que communiquaient à ses compagnons d'armes ses chants patriotiques et enthousiastes. Le poète plébéien, le Tyrtée hongrois, a rencontré de

Digitized by Google

nombreux admirateurs à l'étranger. Les Allemands, les Anglais et les Français ont traduit beaucoup de ses poésies [1].

Mais revenons aux vivants. Leurs poétiques éclairs de génie illuminent aujourd'hui encore le ciel assombri de la littérature hongroise. Au premier rang parmi eux, apparaît M. Jean Arany, dont les poèmes, qui jouissent d'ailleurs d'une grande popularité, accusent un talent supérieur. Il débuta presqu'en même temps que Petœfy par une épopée, *Toldy*, qu'il présenta à la société de Kisfaludy [2], et qui lui valut le prix que cette société décerne annuellement au meilleur poème épique. L'année suivante, ce fut encore Arany qui remporta le prix accordé au meilleur poème comique et populaire, sous la forme épique; il était intitulé, *As elveszelt Alkotmány* (la Constitution perdue). En 1849, il publia la seconde partie de *Toldy*, et depuis, *Murány Ostroma* (le Siége de Murany), et *A Nagy-idai cziganyok* (les Bohémiens de Nagyida). Ces deux œuvres, des épopées encore, sont, l'une très littéraire, élevée et sérieuse, l'autre comique et populaire. M. Arany a publié en outre deux volumes de poésies diverses. Par son talent à retracer les mœurs du peuple et à exprimer ses aspirations, par la justesse de l'expression, par l'énergie du langage, par le souffle enfin, Jean Arany est le plus grand poète hongrois vivant.

M. Tompa mérite d'être placé assez près d'Arany, et non loin de Petœfy lui-même, dont il se trouva le rival lors de leurs débuts communs. Sa première épopée et son recueil de contes populaires furent salués de vifs applaudissements, et la société de Kisfaludy lui décerna un prix exceptionnel, le prix d'honneur, pour son poème. Plus récemment, il a fait paraître un volume intitulé *Regek és beszélyek* (Ballades et Nouvelles); puis, quelque temps après, le second volume de ses vers, un grand nombre de pièces, déjà publiées par les journaux, ayant été réunies par lui en un recueil spécial.

Après ces grands noms, il ne faut pas oublier de mentionner, pour être juste, Charles Szász, Coloman Totti, André Totti, Jean Vajda, Coloman Thali, Czuczor, Alexandre Vecsey, Daniel Dozsa, qui traitent tous les genres, depuis la chanson jusqu'à l'ode, et depuis la satire jusqu'à l'épopée, non certes sans mérite ni succès. M. Jokai, dont nous avons déjà parlé comme romancier, se distingue aussi comme poète. Sa muse est gaie, parfois même folâtre, toujours caustique et quelquefois mordante, ce qui ne la rend que plus populaire.

[1] La *Revue Contemporaine*, la première en France, a fait connaître les poésies de Petœfy (Voir la livraison du 15 octobre 1850).

[2] Société littéraire portant le nom des frères poètes Kisfaludy.

Digitized by Google

Les femmes poètes sont très nombreuses en Hongrie; nous n'aurons certes pas épuisé la liste de celles qui mériteraient plus qu'une simple mention quand nous aurons désigné Mlle de Kisfaludy, Mme Szász, Mme de Bulyowsky, Mme Totti, Mlle Cornélie Czobor, Mlle Thérèse Ferenczy, Mlle la comtesse O. de Voss, Mlle Jeannette Wohl, Mlle Esther Vœrœs. La poésie, sous toutes ses formes, compte en Hongrie de dignes représentants, et plusieurs d'entre eux peuvent être comparés aux plus illustres poètes des littératures étrangères contemporaines. On pourrait même dire qu'en ce temps de *positivisme*, où l'inspiration paraît diminuer ou s'éteindre chez les peuples les plus civilisés, la nation hongroise est une de celles chez lesquelles le feu sacré se trouve entretenu avec le plus de constance et le plus de piété. Cependant, il est un genre qui, dans la littérature hongroise, a jusqu'à présent été moins cultivé que les autres : nous voulons parler du genre dramatique. Quelle est la cause de ce délaissement? Vient-elle de ce que les ouvrages français, allemands et anglais, dont un si grand nombre sont des chefs-d'œuvre inimitables, occupent, traduits, la scène nationale, ou de ce que le talent manquerait pour les égaler? Néanmoins, MM. Szigeti, Jokai, Dozsa et Kœvér sont des auteurs de mérite dont les drames ou les comédies sont accueillis avec faveur. Mais le plus heureux et le plus fécond des dramaturges hongrois est, sans contredit, M. Szigligeti. Acteur, il est initié à tous les détails de la mise en scène, que ses rivaux connaissent peu, et qui sont si nécessaires au poète dramatique; il sait aussi mieux que personne ce qui flatte le public et ce qui le froisse. Auteur, il a composé un si grand nombre de pièces en tout genre, drames, comédies, scènes populaires, vaudevilles, que nous ne saurions pas même les compter. Plusieurs ont obtenu de longs succès. Grâce à M. Szigligeti principalement, le théâtre hongrois est sorti de son enfance, et nous ne doutons guère qu'il ne parvînt vite à son entier développement sous un gouvernement moins ombrageux et plus ami de la littérature nationale que ne l'est le gouvernement actuel. Car s'il est un genre littéraire qui a besoin de liberté pour prospérer, c'est surtout le genre dramatique. Or, en Hongrie, la scène est encore moins libre, s'il est possible, que la presse.

IV

La catastrophe de 1849 condamna au repos forcé presque tous les hommes qui avaient joué un rôle plus ou moins important dans

Digitized by Google

la révolution et dans l'agitation libérale qui l'avait précédée. Les avocats sans cause, les juges sans tribunaux, les professeurs sans chaires, les administrateurs sans emploi durent naturellement chercher à vivre en utilisant les connaissances spéciales qu'ils possédaient. Beaucoup trouvèrent dans la culture des sciences et la consolation de leurs mécomptes et les moyens matériels de se créer des positions libres, à la place de celles que les événements leur avaient fait perdre. A ce point de vue, l'on peut dire que les infortunes politiques de la Hongrie n'ont pas été inutiles à son développement intellectuel. Un grand nombre de *déclassés*, illustres déjà ou encore obscurs, appliquèrent leurs talents divers soit à la littérature proprement dite, soit à la philosophie, à la philologie, à la linguistique, à l'histoire, soit enfin aux sciences exactes. Le mouvement des études sérieuses, entretenu par la formation d'un grand nombre de sociétés savantes, se centralisa dans l'*Académie nationale des Sciences*, institution non gouvernementale, toute privée, et dont l'importance cependant va toujours croissant. Une société particulière, celle de Saint-Etienne, a entrepris, sous la direction de M. de Torok, une œuvre vraiment colossale, une *Encyclopédie hongroise* qui doit former cinquante volumes. Chaque tome revenant à 15,000 florins, l'œuvre entière coûtera près de deux millions. Combien de pays pourraient s'enorgueillir d'entreprises de ce genre, conduites uniquement par des particuliers?

Les philosophes, avec plus d'ardeur aujourd'hui qu'avant 1848, s'adonnent à la métaphysique. Ils se subdivisent en trois écoles : les philosophes critiques; les panthéistes, disciples de Schelling et de Hegel, et qui reconnaissent pour chef M. Cyrille Horvath; enfin les philosophes *harmonistiques*, dont les premiers maîtres ont été le poète Berzsenyi et le savant Hetenyi, et dont M. Szontagh est l'apôtre principal. Cette dernière école, qui correspond plus particulièrement que les autres aux tendances et au caractère de l'esprit national, mérite de préférence le nom de *philosophie hongroise*.

Dans la philologie, MM. Czuczor, Toldy, Hunfalvy, Reguly et Podhorszky se sont signalés par des travaux éminents. M. Czuczor, chargé par l'académie de rédiger le grand dictionnaire national, a accompli cette tâche difficile et laborieuse avec un succès incontesté. MM. Toldy, Hunfalvi et Podhorszky ont enrichi la science d'un grand nombre de publications très importantes. Si ces savants ne sont pas toujours d'accord entre eux, si l'un cherche l'origine de l'idiome magyar dans la langue *tartare*, tandis que l'autre va la prendre dans la langue des Finnois, et qu'un troisième la découvre ailleurs, leurs discussions et leurs publications n'en offrent pas moins d'intérêt, car elles contribuent toutes à éclairer un passé enveloppé dans

Digitized by Google

les ténèbres des siècles. M. Ipolyi a publié un grand ouvrage sur la mythologie nationale, qui renferme des faits non-seulement curieux, mais sérieux. M. Toldy s'occupe beaucoup de l'histoire littéraire de la Hongrie. Tout ce qu'il a publié sur ce sujet est d'un mérite rare, et ses esquisses biographiques, ses monographies esthétiques et critiques, ses chrestomathies, enfin ses éditions des œuvres choisies des prosateurs et des poètes anciens et modernes de la Hongrie pour la littérature nationale, sont autant d'œuvres d'une immense utilité. M. Kerekgyartó travaille à une histoire de la civilisation en Hongrie, et M. Bortal s'occupe d'une histoire du droit hongrois. Le comte Miko, le baron Kemény, MM. Szalay, Kazincy, Szabo, Toldy et plusieurs autres ont mis au jour une foule d'anciens manuscrits et de documents très précieux pour l'histoire nationale. La section historique de l'académie publie deux ouvrages très importants, le *Magasin historique*, dont six volumes ont déjà paru, et les *Recueils de chartes et des œuvres des anciens écrivains*. Parmi les autres ouvrages historiques publiés depuis 1849, il faut mentionner l'*Histoire de l'époque des Hunyady*, par le comte Joseph Teleki, ancien gouverneur de Transylvanie, ouvrage d'une grande valeur; l'*Histoire générale de la Hongrie*, par M. Ladislas Szalay, dont six volumes sont déjà imprimés; les monographies de MM. Hatvani (Michel Horvath), Szilágyi, Szabó, Kœvany et du comte Miko; un grand ouvrage généalogique par M. Ivan Nagy, dont six volumes sont achevés, et qui renferme des dates d'un véritable intérêt. D'ailleurs, concurremment avec ces travaux originaux, la plupart des ouvrages importants publiés en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, sur l'histoire universelle ont été traduits en hongrois. Grand est le nombre des récits de voyages édités en Hongrie depuis dix ans. Nous citerons seulement le *Voyage en Orient*, de M. Jerney; *le Voyage de M. Hantus dans l'Amérique du nord et en Californie; le Voyage du comte Emmanuel Andrássy dans les Indes; le Voyage du comte Ivan Forray en Egypte*, et surtout *les Voyages de M. Ladislas Magyar dans l'Afrique du sud*. M. Magyar, établi depuis dix ans environ à Bihé (royaume de Congo), a épousé la fille du roi ou chef indigène. Il connaît parfaitement la langue et les coutumes de ce pays qu'il explore dans tous les sens. Ses rapports à l'académie hongroise ainsi que son grand voyage, publié en trois volumes, sont d'un puissant intérêt. On y puise une connaissance parfaite des pays de l'Afrique centrale, que peu de voyageurs ont encore pu visiter, et ils méritent d'être cités à côté des relations de Barth et de Livingstone. Les publications dites illustrées ne sont pas, elles non plus, étrangères à la librairie hongroise. Depuis 1849, il en a paru un grand nombre, et quelques-unes font beaucoup d'honneur aux ar-

Digitized by Google

tistes comme aux écrivains nationaux. Tels sont le *Voyage du comte Emmanuel Andrássy dans les Indes Orientales*, orné de gravures magnifiques, d'après les dessins de l'auteur ; *la Hongrie et la Transylvanie illustrées*, œuvre de MM. Rohbœk et J. Hunfalvy ; *les Galeries de Portraits historiques*, éditées par M. François Császár ; *les Vues de la Hongrie et de la Transylvanie*, dessinées par MM. N. Nagy et Ch. Gyulay ; *les Chasses en Hongrie*, dont les innombrables gravures, de dimensions différentes, ont été exécutées en grande partie d'après les dessins du comte Emmanuel Andrassy et du baron Andor Orczi, et dont le texte est écrit par les gentlemen du sport ; enfin *le Journal du Voyage du comte Ivan Forray*, œuvre posthume, imprimée et ornée avec un luxe peu commun. Toutes ces publications sont naturellement d'un prix élevé, et ne sont point destinées à la foule. Mais il en est d'autres qui, sans avoir autant de mérite artistique, ont une utilité plus immédiate, plus générale, en ce qu'elles aident à la propagation de la littérature nationale jusque dans les classes populaires.

L'éditeur Heckenasi a entrepris, depuis 1854, un grand nombre de publications illustrées, dont les prix excessivement modiques permettent, même au plus pauvre, de se former une petite bibliothèque et de charmer ainsi ses rares instants de loisir. Il convient de signaler surtout, parmi ces publications, les *Veillées du Village*, paraissant en petites livraisons détachées, qui s'impriment à quarante mille exemplaires, et la *Bibliothèque du Dimanche*, dont deux cent quarante mille exemplaires ont été déjà mis en vente. Cette bibliothèque se compose des œuvres principales des meilleurs auteurs hongrois, et leur prix les met à la portée de toutes les fortunes.

En dehors du domaine de la littérature *originale*, la librairie hongroise s'est enrichie des traductions d'une foule d'ouvrages étrangers. Pour caractériser un peuple ou pour connaître son degré de culture, il n'est peut-être pas moins important de connaître ce qu'il lit que ce qu'il produit. A ceux qui ont prétendu que la nation hongroise était encore intellectuellement très arriérée, on peut répondre que non-seulement cette nation trop méconnue sait créer, mais encore que rien de ce qu'ont créé, de ce que créent des nations plus favorisées ne lui reste étranger.

Durant les dix dernières années, les Hongrois ont traduit avec assez de bonheur et lu avec avidité les meilleurs ouvrages de Dickens, de Disraeli, de Thackeray, de Freytag, de Manzoni et de cent autres, parmi lesquels beaucoup d'auteurs français. De ceux-ci, il faut le dire, on n'a pas toujours pris la fleur du panier : Alexandre Dumas, Eugène Sue et Paul Féval, souvent traduits et beaucoup lus, en témoignent. La vogue de ces auteurs dans leur propre pays excuse un

Digitized by Google

peu les traducteurs hongrois, qui, d'ailleurs, ont souvent emprunté à la France des produits plus délicats et plus littéraires.

Quoique la poésie soit infiniment plus difficile à faire passer d'un idiome dans un autre que ne l'est la prose du roman, la Hongrie possède en sa langue tout ce que le monde entier a produit d'œuvres sublimes, depuis Homère et Virgile jusqu'à Victor Hugo et Longfellow. Autant par la souplesse de son génie que par la brièveté et la variété de ses mots et de ses tours, la langue magyare se prête admirablement aux traductions ; la fidélité en pourrait être poussée presque jusqu'à celle de la photographie. Un fait très significatif, c'est que l'amour des occupations littéraires est tellement répandu en Hongrie, qu'on rencontre souvent des talents du premier ordre là même où on s'y attendait le moins. Il y a quelques mois à peine, une traduction du *Faust* de Gœthe a été présentée au président de l'Académie par un ancien sous-officier de hussards, Etienne Nagy, homme tout à fait obscur, et, en un sens, de peu d'instruction. Cette traduction, au grand étonnement des académiciens, s'est trouvée tellement parfaite, elle rend avec une telle fidélité l'original, que l'on serait tenté de croire que le grand poète allemand a réécrit son poème en langue magyare.

Nous en avons dit assez dans ces pages pour montrer que la vie intellectuelle se manifeste en Hongrie par des travaux importants et par des œuvres éclatantes. Ce que la science et la littérature hongroises produisent serait-il indifférent à la civilisation générale ? Sans doute, les heureux résultats de ses efforts seraient peu de chose pour un pays placé, comme la France, par exemple, au centre même du monde civilisé, jouissant d'une unité nationale complète, et rayonnant au dehors de telle sorte, que ce qu'elle écrit en sa langue l'univers entier le comprend ; mais ce qui serait presque insignifiant pour une telle nation, est beaucoup pour un peuple dont l'idiome n'est compris que de ceux-là seuls qui l'ont appris dès leur enfance et le parlent tous les jours ; pour un peuple qui existe sur un sol qu'il partage avec d'autres peuples ; qui, enfin, sous le coup incessant d'une *dénationalisation* forcée, et vivant en quelque sorte isolé, ne peut guère se promettre d'autre effet de ses travaux, que de dégager sa nationalité d'un despotisme absorbant.

C'est là ce que nous avons voulu faire apercevoir. Dans un simple résumé tel que celui-ci, on ne pouvait se proposer davantage ; mais l'examen des œuvres dont nous n'avons fait qu'une mention prouverait ce que nous avons affirmé. Pour un peuple sous le joug de l'étranger, il reste un moyen de conserver la vie nationale : c'est de s'adonner avec ardeur aux travaux de l'intelligence, et surtout à la littérature qui, élevant l'âme, excite les nobles passions et exalte le patriotisme.

Baronne JULIE DE JÓSIKA.

Digitized by Google

LE

MOUVEMENT ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1859

I

Les ruines de Carthage. — Une toilette de reine. — Munificences d'un préfet romain. — Vestiges celtiques. — Alesia. — Quelques dieux retrouvés. — Apparitions inattendues. — Le musée de Jeanne d'Arc. — Chartes et manuscrits. — PUBLICATIONS : La numismatique des Arabes et des Ibères. — La question d'Alesia. — Le tombeau de Childéric. — Saint-Emilion et Vésone. — Les Revues d'archéologie. — Monographies sur quelques sujets d'art chrétien. — Les Sociétés provinciales : Annales et bulletins. — Antiquaires de Picardie et de Morinie. — Une émotion celtique dans le Poitou. — Les troubadours de Béziers. — Le dieu Léherenn.

Pendant que la société s'agite dans le cercle des intérêts contemporains, pendant que les événements politiques préoccupent les gouvernements et passionnent les peuples, et que les rêves de gloire, de grandeur, de prospérité matérielle captivent les plus hautes intelligences, au milieu de l'indifférence du monde moderne absorbé par le présent, la science du passé continue ses laborieuses investigations, et chaque jour la pioche du chercheur ou du campagnard, en écartant une motte de terre végétale, en creusant un puits, en démolissant une muraille, nous révèle les vestiges de civilisations éteintes. L'archéologie, il faut en convenir, n'est pas une science fort gaie, et les mélancoliques spectacles qu'elle nous présente ne sont pas faits pour donner un excès de courage et d'ardeur aux générations agissantes ni pour inspirer une confiance illimitée dans la théorie du progrès. Des ruines, des tombeaux, des palais réduits en poudre, des objets de meurtre ou de frivolité à six pieds sous terre, des traces de constructions

Digitized by Google

élégantes, de centres de population pleins de mouvement et de vie en des lieux aujourd'hui déserts, d'imposantes et solides chaussées jadis battues par des milliers de légionnaires et transformées en sentiers boueux, où s'embourbent les charrettes de nos paysans, des bûchers, des champs de bataille, des preuves de dévastation et d'incendie, tel est à peu près le tableau uniforme et monotone que les bouleversements du sol rendent à la lumière après l'oubli des siècles. Le bon sens bourgeois est en général assez injuste pour les archéologues. Sans doute, l'amour exagéré des vases étrusques et des tombes gallo-romaines peut devenir une folle passion, bien calme et bien innocente après tout, et, d'un autre côté, j'avoue que les méprises de certaines éruditions de clocher ont plus d'une fois jeté une teinte légère de ridicule sur le type des antiquaires. Néanmoins, leurs efforts, réunis et dirigés par la critique de plus en plus défiante de notre époque, feront beaucoup avancer la science. Grâce à leurs recherches, à leur sollicitude conservatrice, l'histoire s'enrichira de faits nouveaux, de renseignements introuvables par tout autre moyen, et l'existence des populations qui nous ont précédés se révèlera devant nos yeux en traits toujours plus précis et plus certains. Malheureusement, notre génération est venue un peu tard pour cette moisson de débris : la diffusion des goûts archéologiques ne date que d'hier ; bien des trésors se sont dispersés avant que la vigilance des savants fût mise en éveil ; bien des trésors se dispersent encore, par l'ignorance ou la cupidité de ceux qui les trouvent. On m'a montré naguère, dans le midi de la France, en un site ravissant, l'emplacement d'une ancienne ville celtique, où se donnaient rendez-vous Phéniciens, Ibères, Grecs et Gaulois : ce n'est aujourd'hui qu'une humble bourgade presque imperceptible au sommet d'un côteau, d'où la grande chaîne des Pyrénées apparaît dans toute l'étincelante majesté de ses neiges. Pendant fort longtemps, les sillons des champs voisins furent une mine féconde de monnaies ibériennes, romaines et celtiques : les paysans s'estimaient si heureux de découvrir chaque jour leur salaire dans le sol, en belles pièces d'argent, qu'ils s'offraient à venir travailler pour rien, et les propriétaires, extrêmement satisfaits de posséder un domaine qui payait lui-même son exploitation, autorisaient le manége des villageois. C'est ainsi que les orfèvres et les ouvriers de la monnaie ont mis à fondre sans aucun remords des merveilles d'antiquité. Maintenant, ces malheurs deviennent plus rares, grâce aux développements des sociétés archéologiques, à leurs ramifications dans les diverses provinces, au zèle de leurs nombreux correspondants. Mais tant de siècles de barbarie et d'indifférence ont succédé chez nous aux antiques dominations que la France ne peut prétendre à l'honneur d'être une de ces terres privilégiées où il suffit de frapper du pied pour en faire sortir des légions de souvenirs. Aussi, nos érudits vont-ils chercher sur des rivages plus heureux les récoltes que leur refuse le sol natal.

Dans les premiers mois de cette année, un savant français dont la fortune archéologique a été rapide, M. Beulé, a pris le chemin des ruines de Carthage. Ce n'était pas, on s'en doute, pour y renouveler les méditations de Marius.

L'acropole d'Athènes n'a point, comme le Capitole, l'inévitable roche

Digitized by Google

tarpéienne à ses côtés, et l'heureux inventeur de l'escalier de Minerve ne pourrait faire, que je sache, aucune belle comparaison classique entre sa destinée et la désolation de ces lieux. Seulement, les succès font naître les ambitions. Vainqueur dans la ville de Périclès, M. Beulé s'est demandé pourquoi il ne le serait pas dans celle d'Annibal, et si les soldats de l'Africain, chargés de tranquilliser Rome et de réaliser le vœu de Caton, avaient assez consciencieusement exécuté leurs ordres pour ne pas laisser échapper le moindre débris. La conjecture était audacieuse et devait flatter l'imagination. Ressusciter l'antique ennemie de Rome, voir reparaître cette vieille citadelle de Byrsa, dont on avait pris la mesure avec la peau d'un bœuf, quelle magnifique et mystérieuse évocation! Depuis trois ans, l'Angleterre faisait faire des fouilles dans le pays, et ne trouvait que des mosaïques romaines et byzantines, vestiges contemporains de saint Augustin mais non des Barcas. Ce n'était pas encourageant. M. Beulé, qui paraît avoir l'intuition des ruines comme d'autres ont celle des sources, ne s'en est pas effrayé. Le consul général de France, M. Léon Roches, voulut bien s'intéresser à l'entreprise, et l'on a commencé de bouleverser le sol sur le territoire que l'ancien bey de Tunis avait concédé à la France lors de la construction de la chapelle de Saint-Louis. Bientôt se sont révélés d'immenses débris : au-dessous même de la chapelle, des salles profondes s'ouvraient devant les travailleurs, des voûtes se courbaient, des coupoles s'arrondissaient sur leurs têtes, laissant entrevoir, à la faveur d'une clarté douteuse, les compartiments de stuc dont elles sont ornées; plus loin, et sur l'autre versant de la colline, ce sont des bases de tours, des bâtisses épaisses et massives, des blocs circulaires, enfouis dans les charbons et les cendres; enfin, tous les témoignages de ce grand crime politique de la dureté romaine, que l'on admire en latin dans Tite-Live, mais qu'il est permis de maudire en français. D'après M. Beulé, ce serait là cette forteresse punique dont la menaçante silhouette avait si longtemps épouvanté les trirèmes latines qui traversaient la mer intérieure; ce serait la colonie phénicienne, sortant de terre à son tour comme Ninive, comme Thèbes, comme toutes les grandes ensevelies, et découvrant à nos études toutes les richesses qui ont échappé à la barbarie des légions. L'avenir nous apprendra si toutes ces belles espérances doivent se réaliser, et si le sol de Carthage est plein de merveilles comme les hypogées de l'Égypte. Beaucoup en doutent, même parmi ceux qui viennent de faire à M. Beulé la courtoisie de l'appeler au sein de l'Institut.

L'Égypte! le pays des sphynx, des pyramides et des momies! le pays des éblouissements et des énigmes, le rêve des antiquaires et des artistes, la terre privilégiée des ruines, de l'architecture durable et massive, des formes grandioses, le pays où toutes choses semblent éternelles, même la mort! Là, les richesses ne tarissent point; les trésor paraissent monter d'eux-mêmes à fleur de sol et s'offrir aux regards des érudits. M. Mariette continue ses découvertes dans les environs d'Abydos, dans le pays de Thèbes, et ses patientes investigations ne demeurent pas infructueuses. Le Musée égyptien s'enrichit incessamment par les fouilles du vice-roi. Mais il faut avouer que les savants sont bien impitoyables. Il y avait dans la ville aux

Digitized by Google

cent portes une pauvre reine qui vécut et qui mourut : c'est à peu près tout ce que l'on sait sur son compte. On dit bien encore qu'elle s'appelait *Aahhotep*, du moins il en est ainsi jusqu'à nouvel ordre ; mais les hiéroglyphes étant sujets à certains caprices, je ne voudrais pas l'affirmer trop haut, de peur que le nom ait déjà changé. Quoi qu'il en soit, la reine mourut. Ceux qui faisaient la toilette suprême ouvrirent son flanc avec la pierre tranchante, pour y répandre les parfums préservateurs; sa famille, ses esclaves apportèrent les bijoux qu'elle avait aimés, afin qu'elle parût en reine devant le juge des âmes ; on mit à son cou des chaînes où pendaient de grandes abeilles d'or et le scarabée sacré dont le corps de lapis resplendissait dans sa monture dorée; on tordit ses cheveux, encore imprégnés de senteur, et l'on y fixa un diadème d'or, mêlé de torsades massives et d'élégantes mosaïques, avec deux sphynx qui se regardaient en face, tenant un cartouche royal au-dessus du front; puis on mit aux bras de la reine des bracelets de perles fines, des plaques d'or et d'azur émaillées de scènes mythologiques; à ses jambes, on plaça dix cercles d'or; à côté d'elle, un miroir de métal, afin qu'elle pût voir si elle était belle au moment du périlleux passage, un poignard à lame d'or incrusté de bronze, et une hache, précieuse pour la défendre contre les esprits du mal; puis ce furent des objets de fantaisie, peut-être les ornements de son boudoir, toujours en or; un roi debout dans une barque, où deux oiseaux voltigent sur sa tête, entre deux divinités; une embarcation complète, avec des rameurs d'argent et un pilote d'or, sans oublier le chanteur qui marquait la cadence des rames. Quand on eut fini ces préparatifs, on enferma la reine dans un grand coffre de sycomore lourd et solide, dont la cuve était peinte en bleu, et dont l'extérieur semblait enveloppé de larges plumes dorées. Et l'on crut avoir assuré son repos : on la déposa solennellement, avec toutes les cérémonies du rite, dans un hypogée bien sombre, bien silencieux, bien impénétrable, où l'attendaient les momies ses parentes. Elle y a dormi fort longtemps sans trouble, heureuse d'échapper à l'avidité des Arabes. Mais, en 1859, M. Mariette est venu, et la reine, avec toute sa brillante toilette, a dû déjà prendre place dans une vitrine du Musée historique, avec une notice en guise d'épitaphe, où l'on enseignera aux passants qu'elle appartenait à la onzième dynastie et qu'elle possédait les plus splendides bijoux égyptiens connus jusqu'à ce jour dans l'Orient et dans l'Occident.

Nous ne parlerons pas de la Vénus marine trouvée à Rome dans les jardins de César, et que le Musée de Saint-Pétersbourg a conquise : notre patriotisme s'en est consolé en la jugeant moins parfaite que la Vénus de Milo. Puisque nous étions en Afrique avec MM. Beulé et Mariette, restons-y quelques instants, pour nous assurer si de nouveaux débris ont enrichi l'histoire de notre conquête algérienne.

L'année est loin d'avoir été fertile, et l'on ne peut guère signaler que deux inscriptions découvertes à Constantine, mais, en pareille matière, les coïncidences sont toujours curieuses. N'est-il pas intéressant, par exemple, dans la ville de Jugurtha, dans la vieille cité africaine, perchée sur son rocher séculaire, autour duquel gronde le Rummel, de trouver, en

Digitized by Google

faisant les fondations d'une sacristie catholique, un monument élevé par souscription en l'honneur d'un fonctionnaire romain? Ailleurs, c'est une grande pierre épigraphique où un certain préfet Natalis, de l'époque d'Antonin, rappelle toutes les largesses par lesquelles il avait fêté ses diverses nominations. Il paraît que ce préfet Natalis, représentant l'autorité impériale dans les colonies de Cirta, Mila, Chollo et Rusicade, était un homme généreux et payait noblement ses dignités. Pour l'édilité, le triumvirat et quelques autres honneurs, il commença par verser soixante mille sesterces au trésor, puis il consacra une statue d'airain à la Sécurité du siècle, et bâtit un édicule à quatre colonnes, surmontant une deuxième statue, l'Indulgence d'Antonin, et, par ses ordres, une troisième statue, la Vertu de l'Empereur, s'éleva sur un arc de triomphe : voilà pour les fondations durables ; mais il n'oublia pas des distributions à la multitude, et sept jours de jeux scéniques dans les quatre colonies. Quel ami des arts que ce préfet Natalis, et quel peuple de statues nous verrions éclore si la reconnaissance avait aujourd'hui de pareilles expressions ! Mais, à notre époque, les installations de grands fonctionnaires sont beaucoup moins onéreuses. Nous ne doutons pas, du reste, que, de notre temps comme alors, la population numide ne fût très sensible à sept jours de fantasia. Espérons que l'on finira par découvrir les allégories de bronze dues à la munificence du préfet Natalis ; et, comme aucune surprise archéologique bien remarquable ne nous retient plus au rivage du Maure, traversons la Méditerranée et passons en France, où la moisson de 1859, si elle ne paraît pas extrêmement brillante, n'est pourtant pas à dédaigner.

Le hasard doit être le dieu favori des archéologues ; c'est lui qui leur ménage de temps en temps des allégresses inattendues ; car notre époque, peu éprise des reliques romaines et gauloises, ne songe guère à gratter le sol pour en retirer des ossements, des armes et des médailles oxidées. Il nous semble même, à le dire vrai, qu'on néglige trop ces sortes d'acquisitions scientifiques. Depuis déjà quelques années, les monuments historiques sont préservés par une vigilance louable des dévastations, et surtout des réparations qui les ont tant de fois déshonorés. Pourquoi cette protection intelligente, admise en fait d'immeubles, ne s'étendrait-elle pas aussi sur tous les meubles archéologiques, s'il est permis d'employer une pareille expression, et pourquoi une disposition administrative uniforme et régulière, exécutable par les divers agents de l'autorité dans les campagnes, ne sauverait-elle pas de la dispersion et de l'anéantissement les débris des âges qui ne sont plus ?

Que de fois les paysans, déconcertés de ne pas découvrir le trésor rêvé, et peu sensibles aux charmes d'une amphore vide, n'en ont-ils pas enfoui les fragments avec colère? Et que de fois aussi des morceaux d'un haut intérêt pour éclaircir des points d'histoire locale ne se sont-ils pas égarés dans des mains inhabiles? Comment remédier à ces désastres? Ce serait peut-être plus facile qu'on ne le pense. En attendant l'heureuse époque, âge d'or des antiquaires, où la plaque du garde-champêtre inspirera le respect des fibules et des fioles lacrymatoires comme celui des jeunes couvées, de braves agriculteurs dont la conscience est d'ailleurs tranquille, et qui ont

Digitized by Google

la bonne foi de se croire d'honnêtes gens, cassent à coups de pioche les vénérables restes qu'il plaît au dieu des antiquaires de manifester. Virgile supposait aux laboureurs une vertu qu'ils n'ont pas, comme bien d'autres, en leur prêtant un étonnement respectueux devant les nobles dépouilles des guerriers. On n'admire pas ces grands ossements, on les met en pièces. Ainsi est-il advenu tout récemment dans la Gironde, près de Bergerac, d'un Celte fort paisible depuis des siècles, et dont on a fendu le crâne sans aucun respect, malgré sa hachette et son glaive de bronze placés encore à la portée de sa main. Mais si ces vieilles armes rouillées, mêlées à des fragments de poterie et à de grossières spirales de fils jaunes, lui ont servi d'ornement et non pas de défense, elles ont du moins permis à M. le vicomte de Gourgues d'avancer une opinion assez importante en ce qu'elle contredit les idées généralement reçues des archéologues. D'après cette opinion, l'art de fondre et de tailler les métaux remonterait chez les Celtes à des temps beaucoup plus reculés qu'on ne l'admettait jusqu'ici ; les haches de bronze seraient contemporaines des haches de silex, et il faudrait refaire toutes nos théories sur la question. Reste à savoir si une découverte isolée et faite sans constatation historique bien sérieuse peut autoriser à modifier aussi complétement un système fondé sur de nombreuses investigations antérieures. Les généralisations audacieuses sont fécondes, mais toujours à craindre.

Ces vestiges des civilisations primitives de nos contrées ne sauraient manquer de frapper vivement l'esprit. Ils évoquent le souvenir d'époques si différentes de la nôtre ; ils représentent à notre imagination des tableaux si étranges et si nouveaux à force d'ancienneté ! Nous retrouvons dans ces traces fugitives tous les caractères des peuples enfants que nos voyageurs observent au delà des mers dans les plus sauvages écueils de la Polynésie, le goût des verroteries, des parures, la simplicité des armes, la conformité complète des usages de la vie. Dernièrement, dans les âpres et pittoresques vallons du Jura, les eaux basses d'une petite rivière, la Loue, ont mis à découvert, à Chissey, une véritable pirogue, un canot creusé d'une seule pièce dans un tronc d'arbre, et depuis longtemps enterré sous de profondes couches marneuses. On fait encore aujourd'hui de ces barques-là quelque part ; mais je crois que les chantiers ne s'en trouvent guère qu'en Océanie ou dans l'Amérique. Au premier bruit de l'événement, des archéologues de Dijon, dont la vigilance n'était pas en défaut, sont accourus en toute hâte, et ont emporté leur précieuse trouvaille dans la cité des ducs de Bourgogne.

A Béligny, dans les environs de Villefranche, au lieu d'une pirogue, c'est toute une ville dont l'existence a paru se révéler. Depuis quelques années déjà, on y mettait quelquefois la main sur des poteries, des monnaies, des fragments de plomb fondu ; mais aujourd'hui la chose est devenue grave : une vingtaine de tombeaux, formés de grandes pierres de taille et de nombreux vestiges carbonisés, sembleraient faire pressentir un de ces grands cataclysmes humains dont les siècles barbares furent témoins ; malheureusement, l'absence de toute inscription ne permet point d'éclaircir encore l'obscurité qui plane sur ces ruines.

Digitized by Google

Les travaux qui s'exécutent en ce moment sur plusieurs points de la France, relativement à la géographie de la Gaule romaine, ont remis en honneur la question d'Alesia. Personne n'ignore que cette fameuse ville gauloise, après avoir été le dernier centre de la résistance nationale contre César, est devenue le champ de bataille des archéologues, comme si une fatalité de guerre était attachée à son nom. Avoir dans son arrondissement la place d'une ville où deux cent quarante-huit mille Gaulois, au milieu de l'intimidation générale, combattirent en désespérés pour la liberté de la Gaule, où César osa enfermer dans une triple enceinte l'armée entière de Vercingétorix, et vit l'audacieux Arverne déposer les armes au pied de son tribunal, ce n'est pas un honneur vulgaire : aussi les savants des deux provinces rivales luttent-ils depuis fort longtemps avec une opiniâtreté digne des héros dont ils croient descendre. On a pu penser un moment que les fouilles récentes dirigées par MM. Quicherat, Delacroix et M. Just Vuilleret, directeur du Musée de Besançon, assureraient une victoire définitive à la Franche-Comté. Alaise aurait été l'antique Alesia après laquelle on soupire depuis tant d'années. Les preuves qui servaient de base à cette opinion consistaient surtout dans le rapprochement aujourd'hui constaté de débris celtiques et de débris romains. Les sépultures gauloises, voisines de traces évidentes et nombreuses de crémation, seraient le témoignage des mêlées gigantesques où la Gaule s'affaissa dans des convulsions suprêmes, et les plateaux d'Amencey auraient vu ces fougueuses charges de cavalerie que les soldats de Vercingétorix n'entreprenaient pas sans avoir juré de traverser au moins deux fois les lignes épaisses des légionnaires ; déjà l'année dernière, dans le même lieu, près de Chassagne, on avait appelé l'attention des érudits sur de vastes tombeaux gaulois ; en bouleversant un tumulus de soixante mètres de circonférence, on a découvert des charbons, des cendres, des ossements humains soigneusement amoncelés, et sur une étendue considérable le sol paraissait semé de pareils vestiges. Quelles douces espérances ne devaient pas concevoir les partisans de l'Alesia franc-comtoise en révélant tant de merveilles ! Mais si les tombeaux sont des preuves, ils ont fini par trop prouver. On annonce que le nombre des sépultures s'élève à vingt mille. Ce nombre, et la régularité de tous les ensevelissements écartent la pensée d'une bataille livrée en cet endroit, et comme l'opinion des militaires continue à se prononcer contre la possibilité d'une action générale dans les champs d'Alaise, la commission de la carte géographique, éclairée d'ailleurs par l'étude des textes et l'examen attentif des terrains, prend définitivement parti pour Alise.

Le spectacle de cette impitoyable dureté romaine, si acharnée à détruire, fait trouver quelque justice dans les représailles des barbares à l'époque des invasions. La loi du talion fut rigoureusement appliquée, et ceux qui avaient mis en cendres les bourgades gauloises, qui les avaient transposées, défigurées, refaites, en y laissant l'empreinte d'une puissante civilisation, virent disparaître à leur tour leurs temples, leurs prétoires, leurs villas, dont les statues et les mosaïques surgissent chaque jour à la lumière par des circonstances inespérées. Le christianisme, cette religion d'affranchis-

Digitized by Google

sement et de liberté, avait déjà commencé l'œuvre en détruisant les simulacres de pierre et d'airain, symboles de conquête et de tyrannie.

Peut-être est-ce dans une de ces ardeurs de néophytes que fut précipité dans le Rhône le Jupiter de bronze dont s'est enrichi tout récemment le Musée historique de Lyon. Un de ces bateaux dragueurs qui déchirent incessamment le lit de nos fleuves faisait consciencieusement son service par une matinée de mars, lorsque le crochet rencontra de la résistance. On s'attendait à quelqu'un de ces objets sans nom que nous dérobe le mystère du thalweg, quand fut ramenée une belle tête verdie par l'oxyde. La découverte était encourageante, et l'on put espérer dès lors obtenir le dieu tout entier ; le dieu vint en effet, mais d'assez mauvaise grâce : on dut chercher longuement, dans l'après-midi, pour avoir le corps ; quelques jours après, on a reconquis le bras droit, et c'est seulement à la suite d'une nouvelle attente prolongée que le bras gauche et le pied droit tenant encore au piédestal se sont décidés à compléter la statue. Le pauvre dieu avait été si rudement jeté dans l'eau qu'un de ses bras d'airain s'était comme écrasé dans la chute : en le retirant, la drague lui a fait une égratignure ; mais, en dépit de ces désagréments, il est dans un bon état de conservation.

Le gouvernement a cédé à la ville de Lyon ce précieux monument de la domination romaine. Dans une note publiée à ce sujet, M. Martin Daussigny, directeur du Musée archéologique, a cru pouvoir assigner le deuxième siècle comme date probable au Jupiter de Lyon, dont il a vanté le modelé correct et les formes juvéniles.

Au reste, l'antique Lugdunum présente toujours des traces nombreuses de sa période romaine. Quelques mois après l'apparition de son Jupiter sauvé des eaux, l'une des pièces capitales de son musée, le même établissement s'enrichissait d'une inscription lapidaire du VIe siècle, et à la fin de l'année, à la Quarantaine, on mettait au jour, à plus de onze mètres de profondeur, des médailles, des briques, une ligne d'urnes d'une grande capacité et deux amphores d'une dimension très rare, qui n'ont malheureusement pu être conservées intactes.

On a toujours célébré les caprices de la Fortune ; aussi ne sera-t-on pas étonné d'apprendre qu'une image de la changeante déesse a jailli, l'on ne sait comment, sous le pic des ouvriers, dans les fouilles de l'ancien monastère de Saint-Etienne à Strasbourg. C'est une délicieuse statuette de bronze, à l'allure gracieuse, aux draperies élégantes, le diadème en tête, la corne d'abondance dans la main gauche, et la main droite posée sur un gouvernail où se dessinent un serpent et un dauphin. La divinité était si légère qu'elle avait laissé échapper le globe sur lequel s'appuyait son pied fugace ; mais la petite boule métallique n'avait pas décrit un orbite bien vaste : on l'a retrouvée tout auprès, au milieu d'une poussière de charbon. Dans un rapport adressé à la société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, M. le colonel Morlet a fait ressortir l'importance de la découverte. Il croit la statuette contemporaine de Trajan et rappelle à ce sujet que la *Fortuna videns*, dont elle est l'emblème et qui se retrouve sur plusieurs médailles, est une déesse toute romaine et n'a jamais été admise aux

Digitized by Google

honneurs d'un culte chez les Gaulois. Il faut ajouter que le monastère de Saint-Etienne était bâti sur l'emplacement même de l'ancien Argentoratum.

Le seul débris de quelque importance appartenant à l'art romain, et dont il soit permis de parler après le Jupiter et la Fortune, c'est une belle tête en bronze, de grandeur naturelle, sortie de terre par suite de travaux agricoles dans un humble village des environs de Vienne. On a prétendu lire distinctement le nom de Faustine sur le diadème, et d'ailleurs, ajoutait-on, le type ferait aisément reconnaître cette femme de Marc-Aurèle, dont la numismatique a tant de fois reproduit les traits. Des renseignements plus récents et plus précis contredisent ces affirmations. Quelle est la déesse ou la femme dont l'image s'est perdue dans les guérets de la Villette-Serpaize? Nous n'entreprendrons pas de l'éclaircir. L'archéologie a ses énigmes, qu'il ne faut pas expliquer trop tôt, et la confiance expose souvent à de singulières méprises.

Quant aux inscriptions, aux poteries, aux fioles lacrymatoires, aux médailles, aux mosaïques, on en découvre tous les jours et sur les points les plus opposés de la France. A Domfessel, dans l'Alsace, non loin de l'ancienne voie romaine qui porte le nom significatif d'*Heerstrasse*, route d'armée, ce sont les dalles d'un bassin, des colonnes de grès grisâtre, des fragments de marbre blanc rayé de veines rouges, des monnaies et des vases en plusieurs pièces. En Franche-Comté, près d'une église de la Vierge, c'est un vase de bronze, consacré à la Mère des Dieux, *Matri Deûm*. Dans les régions même les plus éloignées du principal rayonnement de la civilisation romaine, le règne des conquérants a laissé des traces. Des vases, des fibules grossières, des urnes cinéraires, en grand nombre, ont émergé du sol en Normandie, et l'on a trouvé une effigie de Néron près de Pont-de-l'Arche ; puis, ce sont des casques d'acier à large visière, des sabres trois fois repliés sur eux-mêmes, et si rouillés, qu'on ne peut les retirer de leur fourreau ; à Brionne, dans l'Aisne, voici des vases funèbres, urnes de pauvres, dit M. Masselin-Metayer, car elles avaient servi à l'usage des vivants avant d'enfermer leurs cendres, des médailles de Commode et de Faustine, et des plats de terre, où l'on distingue l'estampille d'un certain potier déjà signalé par M. l'abbé Cochet dans un autre lieu. A Châlons, des ouvriers nettoient des canaux souterrains, et, dans l'ermitage d'un rat familier, ils rencontrent de merveilleuses pièces de Probus, de Domitien, de Gallien et de Tétricus, sans parvenir à comprendre ce que ces pauvres empereurs étaient venus faire en si triste lieu.

Terminons cette énumération déjà trop longue des vestiges antiques, en mentionnant quelques mosaïques gallo-romaines assez importantes, révélées, l'une par les travaux de la compagnie des Ardennes sur la ligne de Reims à Soissons, l'autre par des recherches dans le cimetière de Dieulefit, et la troisième dans les fouilles de la rue Sainte-Croix d'Aix. La première, bien conservée, est d'une coloration brillante et d'un dessin tourmenté ; dans la seconde, bordée de quatre rigoles et formée de cubes de marbre oblongs, M. l'abbé Jouve croit reconnaître un revêtement d'hypocauste ;

Digitized by Google

enfin, la dernière, d'une grande dimension, mais d'un travail fort simple, composée de calcaire blanc avec double bordure noire parallèle, paraît avoir appartenu à quelque dépendance de l'ancien palais des préteurs.

Les bouleversements de l'invasion barbare, en détruisant les villes et les palais, en dérobant les mosaïques et les statues sous des monceaux de terre et de cendre, ont vraiment rendu un signalé service aux antiquaires, et, il faut bien le dire, l'archéologie, poussée trop loin, finirait par inspirer des souhaits féroces. C'est une si belle chose, par exemple, que des villes entières mises sous cloche par un volcan, ensevelies sous les cendres de l'incendie ou sous le sable de la mer ! A part ces cas exceptionnels de mort subite, qui surprennent tout un peuple, le nombre des monuments capables d'échapper à l'action du temps et des hommes, est toujours fort restreint. Là où la vie n'est pas suspendue par une catastrophe soudaine, les objets matériels, comme les esprits, subissent des phénomènes continus de transformation, vieillissent, s'altèrent, se réparent, se modifient complétement ; et c'est grâce à cette sorte de rajeunissement perpétuel que les grandes villes, dont la population n'a pas cessé d'être agissante et nombreuse, offrent peu d'intérêt, tandis que des places déchues de leur importance par des guerres, des pestes ou toute autre cause, présentent encore de beaux restes. Fort heureusement pour notre pays, les fourneaux volcaniques y sont éteints depuis des siècles, et nous ne courons pas le risque de nous voir moulés par un flot de lave au profit des archéologues à venir. Aussi, depuis l'ère des barbares, nous avons peu conservé, et les débris du moyen âge sont rares ; ajoutons, pour être juste, que les civilisations morcelées de cette époque transitoire n'imprimaient pas à toute chose ce cachet de durée et de grandeur si remarquable dans les souvenirs d'âge romain. Cette année, quelques guerriers barbares on revu le jour. L'un, dont le squelette était intact, s'est révélé à Meuilley, dans la Côte-d'Or ; c'était un brave chef burgonde, tombé au champ de bataille, et portant sur le crâne la trace de ses blessures ; son poignard, son couteau damasquiné, sa plaque de ceinturon couverte encore d'une dorure douteuse, quelques pièces de monnaies dans un vase, formaient tout le bagage du soldat. Qui sait de quelle région lointaine, de quelle place inconnue était venu cet homme, obscur instrument d'une volonté providentielle, achevant son rôle, sans même en avoir conscience, sous le fer d'une tribu ennemie ? D'autres dépouilles semblables, mêlées à des os de bœuf et de cheval, ont été découvertes à Châlonnes, en démolissant un mur de l'église de Notre-Dame ; il y avait au milieu de ces tristes restes, un couteau de chasse, un vase orné de quelques ciselures, une branche de laurier et une tablette en bois chargée d'entrelacs et de rinceaux, parmi lesquels se détachait une croix ; les sépultures des premiers siècles du christianisme sont toujours, du reste, assez fréquentes, et l'on déterre souvent ces larges pierres décorées de frondaisons capricieuses et de pieux monogrammes. Un sarcophage de ce genre, d'une bonne conservation, a été retiré de terre, à Toulouse, dans le courant de l'année, et les cryptes de Saint-Maximin, dans le Var, où l'on exécutait des travaux de dallage, ont donné quelques autres de ces monuments.

Digitized by Google

Dans les provinces reculées et peu connues, certains objets, d'une véritable valeur historique, dérobés au regard par des réparations inintelligentes, se révèlent de temps en temps par d'heureux coups de fortune. Rien n'est aussi terrible que l'amour du neuf vulgaire, et rien n'est aussi commun ! Quel archéologue, errant par les campagnes, n'a pas subi dans de petites églises de village où il signalait peut-être avec intérêt quelque moulure délicate ou quelque fine sculpture du XIIIe siècle, cette mélancolique réponse : « La paroisse n'est pas riche, sans cela tout serait plus propre. » Encore est-ce un grand bonheur quand la rage d'embellir s'arrête au badigeon. Au plus profond de la Normandie, à Daubeuf-sur-Seine, en détruisant un autel sans caractère et de construction relativement récente, on a été fort surpris de voir paraître un beau chevalier, couché sur sa tombe, la tête reposant sur un coussin, les mains jointes, le corps vêtu d'une cotte de mailles, l'épée à la ceinture, et le bouclier sur les genoux. Ce preux inconnu, qui portait d'or à trois croissants de gueules, sommeillait depuis plusieurs siècles, caché sans doute comme trop barbare par un ami de l'architecture.

Au pied de cette pittoresque abbaye du Mont-Saint-Michel, perdue à deux lieues en mer et si souvent reproduite par la gravure, on a signalé, en faisant des fouilles près de la Merveille, une tranchée profonde occupée par un ossuaire. Le lieu, d'accord avec la tradition, permet de croire qu'on a retrouvé là les restes des quatre-vingt-dix-neuf soldats de Montgommery, tués au XVe siècle, dans une attaque aventureuse que don Huynes a racontée. On sait qu'au temps de la domination anglaise, la poignée de braves qui soutint l'étendard fleurdelisé sur ce roc battu des vagues ne se découragea point, et garda inébranlable la fidélité des ancêtres.

Le même point de vue patriotique ajoute une valeur de plus à deux reliques extrêmement précieuses qui viennent d'être données au musée historique d'Orléans. Cet établissement, fondé depuis trois années à peine et dirigé par M. Mantellier, prend chaque jour un accroissement plus rapide. Le souvenir de Jeanne d'Arc y domine, comme c'est justice dans une ville témoin de sa vaillance. La tapisserie, donnée par M. le marquis d'Azeglio, mérite une mention spéciale. C'est une œuvre du XVe siècle, de forme allemande, de couleur vive, représentant l'arrivée de la Pucelle à Chinon. Des prairies où court le cerf, des arbres, des fossés où l'on voit les poissons s'ébattre à travers la transparence de l'eau, forment le fond de la scène ; sur un pont-levis, Charles VII s'avance à la rencontre de l'héroïne, la couronne en tête, les officiers et les gardes auprès de lui. La vierge de Vaucouleurs est à cheval et tout armée, avec chaperon vermeil et chapeline de fer : elle tient le fameux étendard magique, dont on voulut faire une preuve pour la convaincre de sorcellerie, et auprès d'elle chevauchent deux gentilshommes, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, qui l'avaient accompagnée depuis Vaucouleurs.

Une autre image de Jeanne d'Arc, peinture sur bois de la même époque, mais d'un tout autre caractère, est venue aussi prendre place dans la galerie du Musée. L'artiste inconnu, que l'on suppose être un maître de l'école

Digitized by Google

de Colmar, a voulu idéaliser la guerrière ; elle est armée de toutes pièces, mais nu-tête comme une sainte, et les lignes pures et calmes de son visage se détachent sur un nimbe d'or. Son beau cheval blanc, harnaché de rouge et couronné de panaches aux couleurs du blason d'Orléans, bondit sur des ossements humains et des lances brisées, et découpe son éclatante silhouette dans un fond d'arbres et de côteaux ; au-dessus, un ange aux ailes glacées d'azur et d'écarlate, porte le casque de l'inspirée et vole avec elle vers le but que Dieu lui marque. Ce tableau, d'une physionomie frappante, était fort connu en Allemagne, où il a fait partie de plusieurs collections célèbres, notamment celles du comte de Bruhl et du conseiller d'Etat Martinengo de Vurtzbourg. Schiller fit un voyage à Nuremberg pour l'y consulter, et en tira quelques détails de costume pour la représentation de son drame. Si l'authenticité de l'attribution et l'origine de ce tableau ne sont pas des illusions généreuses, c'est là un véritable trésor pour le musée d'Orléans, et nous ne saurions applaudir trop vivement au zèle pieux qui rassemble et coordonne tant d'héroïques souvenirs.

Nous ne terminerons pas cet aperçu des principales découvertes archéologiques de l'année sans jeter un coup d'œil rapide sur quelques chartes et autres documents écrits rendus à la lumière dans cette même période. Malgré de généreux efforts encore impuissants, bien des bibliothèques poudreuses, bien des archives négligées, sont de vrais labyrinthes, des mines impénétrables qui attendent un explorateur. Il y a des bourgades, aujourd'hui déshéritées de toute importance, négligées par les savants, inconnues des paléographes, et où cependant les siècles ont entassé des pièces historiques de grande valeur. Qui pourrait dire combien de notions précieuses nous échappent, ensevelies dans ces nécropoles? La main de quelques rares travailleurs qui viennent fouiller dans cette poussière exhume par intervalles des documents inattendus et de curieux détails sur les mœurs, l'administration, les lois et les vicissitudes des générations disparues.

Ainsi, à Montigny-les-Tilleuls, dans l'Oise, on a découvert un manuscrit traitant des guerres de César et des Bellovaques. Il semble que les anciens Belges avaient un pressentiment de l'artillerie. Ils voituraient avec eux des fourneaux portatifs, pour y faire rougir un boulet de terre houillère qu'ils lançaient, avec un gant de métal, au visage de l'ennemi. Ce n'est pas tout-à-fait le canon rayé ; mais, enfin, c'était un premier progrès de l'esprit humain dans l'art intéressant de la destruction.

En Normandie, les surprises ont été nombreuses. M. Masselin Métayer, en furetant parmi des paperasses inutiles, abandonnées dans les archives du tribunal civil de Bernay, est parvenu à rassembler près de deux mille titres anciens de l'abbaye de Bernay et de maintes localités normandes. On a parlé particulièrement d'une charte de donation du prieuré de Saint-Michel de Bolbec, rédigée à Lillebonne, en présence de Guillaume le Conquérant, le lundi de la Pentecôte de l'an 1061, et portant le sceau de l'illustre vainqueur d'Hastings.

M. de Beaurepaire a signalé à Rouen, entre autres papiers intéressants, une lettre assez piquante, émanant d'un roi dont la légende populaire

Digitized by Google

s'est emparée. Nous voulons parler du souverain d'Yvetot, Baucher. L'auguste monarque, obligé de faire un grand voyage à Dinan, écrivait à sa femme et lui donnait les recommandations les plus touchantes pour le gouvernement de ses Etats et pour la santé de sa royale personne.

Comme découverte plus sérieuse et plus instructive, nous mentionnerons le Formulaire de Benoît XII, exhumé dans la Bibliothèque de Tours, et d'une haute importance pour l'étude du droit-canon, ainsi que les documents relatifs à l'histoire de France, découverts à Madrid par M. Alexandre de Lamothe. On sait que le docte chercheur a retrouvé parmi les papiers espagnols nombre de manuscrits inconnus : des lettres de Charles-Quint, de François Ier, du connétable de Bourbon ; une autre de Philippe II à Charles IX, pour lui faire ses compliments au sujet de la Saint-Barthélemy, félicitation digne du sombre monarque ; une troisième épître, de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, contenant plusieurs détails curieux sur le même événement ; une relation de la bataille de Pavie, et une missive écrite par un jésuite de France à un jésuite d'Espagne, pour lui annoncer la mort d'Henri IV.

Tels sont, à quelques omissions près, les éléments nouveaux acquis à la science archéologique pendant l'année qui vient de finir. La récolte est humble, sans doute, et ne donne pas d'éblouissements ; mais, quelque modestes que soient les résultats obtenus, ils ne sont pourtant pas à mépriser. Tous ces petits détails disséminés sont comme les fragments d'un vaste ensemble. L'histoire du passé est semblable à ces mosaïques formées de mille pièces, où il ne se trouve pas un cube de marbre ou d'émail qui n'ait sa place nécessaire dans le dessin.

II

Nous n'avons pas la prétention d'énumérer ici et d'apprécier en détail toutes les publications archéologiques de l'année dernière. Cette tâche serait fort longue, fort pénible et, à coup sûr, aussi fatigante pour nos lecteurs que pour nous ; mais comme l'étude et le goût des choses du passé, après avoir été le privilége de quelques antiquaires, se sont répandus dans tous les rangs de la société et forment, pour ainsi dire, le complément de ce que l'on appelait autrefois les éducations libérales, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de suivre, à un point de vue très général et très large, la marche des esprits dans cette direction. Des comptes rendus autorisés ont déjà éclairé le public sur la science officielle : nous n'y reviendrons pas, et, nous abstenant de résumer les rapports de l'Institut qui n'ont pas besoin d'interprète, nous nous bornerons à rappeler les efforts partiels les plus remarquables et les moins connus sur divers points de la France.

Nous vivons dans une époque où l'on aime l'ordre : peut-être est-ce une raison de la faveur dont jouissent aujourd'hui les recherches archéolo-

Digitized by Google

giques. Elles ont pris un développement considérable à mesure que s'abaissait le niveau d'autres études plus dangereuses peut-être et certainement moins positives. Tandis que le silence s'est fait autour des questions de philosophie, de morale, de religion et de politique dont se préoccupaient les hommes d'un autre âge, la contemplation des ruines, la solution des problèmes historiques, la confrontation des textes écrits avec les preuves matérielles échappées à l'action du temps, sont devenues le refuge de bien des intelligences. Œuvre ingrate, minutieuse, presque puérile si la critique en est absente, mais, grande et féconde, quand une idée supérieure plane au milieu de ces débris, et que l'on poursuit, à travers une poussière si laborieusement remuée, le rêve constant de tous les esprits droits et honnêtes, la connaissance du vrai.

La vie solitaire et muette de la province est particulièrement favorable à ce genre d'études. Aussi, est-ce dans la régularité un peu terne de cette existence que s'élaborent les plus nombreux travaux ; au centre de l'activité littéraire et scientifique triomphent les généralités superficielles et brillantes ; partout ailleurs, malgré le défaut de vie propre qui résulte de l'organisation administrative moderne, se produisent lentement, péniblement, parmi des difficultés sans nombre, les études de détail, quelquefois maladroites dans la forme, mais riches au fond et toujours consciencieuses.

Les travaux archéologiques, souvent commencés dans l'obscurité avec une patience et une énergie des plus louables, n'ont que trois manières de se manifester au grand jour : le livre, les revues et les mémoires des sociétés savantes. Quant aux journaux, il ne faut guère y songer. Le plus triste feuilleton peut se promettre d'y trouver place, le public montrant une fidélité touchante aux héroïnes de la littérature d'imagination, et se plaisant à dénouer, avec une rare candeur, le fil d'intrigues toujours nouvelles; mais les compositions sérieuses l'épouvantent et le mettent en fuite. Parce que certains savants ont eu le privilége d'être lourds, privilége commun du reste à bien d'autres qu'aux antiquaires, il semble que la lourdeur soit une grâce d'état, et comme l'archéologie n'annonce guère d'émotions vives ou de situations hasardeuses, on a grand soin de ne pas toucher aux rares colonnes qu'elle remplit.

La publication personnelle, le livre, serait sans doute la révélation la plus commode et la plus indépendante. Ici l'auteur, qui n'est gêné par aucune de ces petites conventions inévitables dans toutes les associations d'intelligences, peut donner au résultat de ses études tous les développements nécessaires et laisser à sa pensée toute liberté d'expression et d'allure. Malheureusement, là aussi existe un obstacle. Les publications archéologiques , avec leur cortége à peu près indispensable d'illustrations, sont en général fort coûteuses, et les sacrifices qu'elles imposent ne peuvent être compensés par des succès de librairie. On a dit que la lecture est la paresse de l'esprit. C'est une demi-vérité. La lecture légère est seule une forme commode et facile de la nonchalance humaine ; la lecture instructive et sérieuse est un travail. Aussi, combien de gens la délaissent ! Une belle histoire d'aventures impossibles, une fantasmagorie d'êtres in-

Digitized by Google

vraisemblables, une peinture infidèle et brutale des plus vulgaires spectacles de la vie, à la bonne heure! cela distrait, cela fait oublier le temps : mais rechercher une fatigue, une contention d'esprit, quelle aberration étrange! Ne suffit-il pas des affaires? Un petit nombre d'intelligences d'élite, un cercle d'hommes voués aux choses de l'art peut faire le triomphe d'un livre, au point de vue de l'honneur et du nom; il n'en fait point le succès matériel, et ne présente à l'auteur aucun dédommagement positif. Nous lisions tout à l'heure, dans un travail fort intéressant, sur lequel nous aurons d'ailleurs occasion de revenir, la naïve prière d'un voyageur des Alpes, suppliant le dieu Pen de lui pardonner la médiocrité de son offrande, comme ayant le cœur mieux garni que la bourse. *Majorem saculo animum.* Hélas! combien d'archéologues ne pourraient-ils faire le même aveu, du moins dans une intimité confidentielle, s'ils ne le gravent pas sur la pierre pour la plus grande satisfaction des Orelli de l'avenir! Combien de travaux sérieux, approfondis, immortels peut-être, se flétrissent privés d'air et de lumière dans les tiroirs de travailleurs inconnus! et cependant des ouvrages sans valeur réelle, manquant de fond et de forme, mais flattant les instincts de la foule, et déguisant le vide de la pensée par l'abondance des mots, se multiplient sous les presses populaires, et se vendent bien. Quelquefois, par une heureuse exception, de grandes fortunes mettent une libéralité princière à la disposition des entreprises scientifiques. Ainsi, l'on n'oubliera pas, en France, les services que M. le duc de Luynes a rendus à l'art en accordant un si généreux patronage à des publications de haute importance. Ces exemples sont rares, et, comme la richesse et l'archéologie ne sont pas toujours en parfait accord, bien des chercheurs succombent sans avoir pu réaliser le rêve de leur existence, et bien des éléments rassemblés pour une grande œuvre se dispersent et s'anéantissent à jamais. Il faut donc signaler, autant que possible, encourager par tous les moyens de la publicité les travaux de ce genre parvenus à la lumière. Indépendamment de son mérite particulier, par le temps qui court, un livre d'archéologie est déjà un acte de courage. Dans les époques d'affaissement, le courage est une exception trop belle pour qu'on ne l'honore pas de son mieux.

Parmi les travaux qui ont paru sous cette forme, nous mentionnerons particulièrement la numismatique des Arabes, avant l'islamisme, par M. Victor Langlois. Cet ouvrage se recommande par une singularité, assez rare parmi nos savants : il est formé d'emprunts forcés prélevés, la plume à la main, sur une foule de publications françaises et étrangères. Tout le chapitre relatif aux rois d'Edesse est pris dans l'ouvrage spécial de Bayer et de Visconti; le chapitre des rois de Palmyre procède d'un Mémoire de feu M. Lenormant, publié dans la *Revue de Numismatique;* celui des rois nabactéens est une reproduction affaiblie d'un Mémoire de M. le duc de Luynes, également publié dans la *Revue de Numismatique;* le chapitre sur les rois de la Characène, puise toute sa valeur dans l'ouvrage spécial de l'orientaliste Saint-Martin; le chapitre qui traite des rois d'Abyssinie est une sorte de traduction d'un article du docteur Ruppel; enfin, les réflexions de l'auteur sur le monothéisme sont fortement inspi-

Digitized by Google

rées de M. E. Renan. L'auteur, comme on le voit, a pris largement son bien partout où il l'a trouvé, et il y a ajouté, pour lui donner une saveur originale, quelques bonnes erreurs, enrichies d'un oubli complet des découvertes faites depuis la publication des travaux de ses devanciers.

Pour ceux qui se contentent des connaissances vulgaires, sorte de monnaie courante scientifique, les Arabes ont commencé avec Mahomet; on est frappé, et le spectacle est vraiment digne de cette émotion, de voir bouillonner, pour ainsi dire, et déborder, sous la pression d'un seul homme, cette nation ardente, impétueuse, conquérante, qui se répand sur tous les rivages et semble menacer d'un asservissement nouveau le monde à peine détaché de l'unité romaine. La grandeur et l'éclat de ce moment suffisent d'ordinaire à captiver l'attention et ne permettent pas de voir au delà. Pourtant, cette merveilleuse efflorescence de la nationalité arabe n'était pas un fait brusque et sans précédents. Rien ne sort de rien, et le fondateur de l'islamisme n'a pas tiré du néant les éléments du monde nouveau qu'il nous paraît avoir créé ; avant lui, des tribus nombreuses, des civilisations diverses avaient régné dans les plaines où sa voix éveilla plus tard de si formidables échos, et c'est une pensée utile et féconde que d'en étudier les populations primitives. MM. Quatremère et Caussin de Perceval ont déjà traité une partie de la question pour les savants. Les travaux de numismatique que nous avons cités plus haut ont élargi leur œuvre. Mais qui ne sait combien toutes choses sont liées dans la science, et quelles lumières inattendues la critique fait jaillir sur les matières en apparence les plus arides? Pour remédier à l'insuffisance et à l'absence même des documents écrits, la numismatique est devenue, aujourd'hui plus que jamais, un précieux auxiliaire de l'historien, et la science élevée, la grande science, rencontre, plus d'une fois, des secours inespérés dans ces petits monuments authentiques et inflexibles, dont le témoignage a toute la précision des faits. Ainsi animée par l'intelligence, qui sait donner la vie à toute chose, l'étude des médailles n'est plus une description stérile de coins et d'empreintes ; c'est une sorte d'initiation à l'existence des peuples, une révélation de leurs changements politiques et moraux, de leur religion et de leurs tendances, révélation sincère, parce qu'elle n'est pas dénaturée comme les récits des historiens le sont trop souvent par des passions ou des intérêts particuliers ; c'est le passé que nous prenons sur le fait, sans que l'on ait songé à le parer de couleurs menteuses. M. Langlois, à l'aide, comme nous l'avons dit, de ses savants devanciers, étudie tour à tour les royaumes de Nabatherne et d'Edesse et celui de Palmyre, si rayonnant d'une lumière soudaine au milieu de l'obscurité du vieil Orient; il suit l'histoire du pays arabe, sous le régime de ces colonies romaines que l'on retrouve partout, et nous rappelle les souvenirs métalliques de la souveraineté d'Axum et du nome égyptien d'Arabie. En un mot, c'est tout un côté de l'histoire ancienne qu'il tente de mettre en lumière, et ne perdant pas de vue, dans sa compilation, l'étude morale de la civilisation, il fait ressortir, du milieu de ces documents irréfutables, deux principes, déjà révélés par d'autres, et dont il expose les preuves avec moins de talent que M. Renan : le rôle élevé de la femme

Digitized by Google

dans les sociétés antiques de l'Orient, et les croyances monothéistes des Arabes ; principes nobles et féconds, dont le dernier devait se perpétuer dans le Coran, après avoir été longtemps défiguré par des superstitions étrangères. Ce n'est pas le lieu de discuter certaines attributions de médailles qui ont pu sembler contestables et des lectures de légendes dont l'authenticité n'est peut-être pas suffisamment démontrée ; nous aurions mauvaise grâce à vouloir pénétrer ici dans ces arcanes de la science, surtout après le jugement qu'a porté sur ce livre M. le duc de Luynes au sein de l'Académie des Inscriptions.

A ce même titre, nous devons aussi une attention spéciale à un ouvrage de pareille nature, qui a porté la lumière sur des points importants et longtemps controversés ; nous voulons parler de la numismatique ibérienne de M. Boudard. Voilà une de ces œuvres que l'on voit éclore avec surprise dans la sérénité incolore des études provinciales. C'est dans une petite ville de l'extrême midi, à Béziers, pays de troubadours plutôt que d'archéologues, que l'auteur a combiné les éléments de ce beau travail. Les médailles ibériennes, comme on le sait, sont fort nombreuses dans les régions méridionales de la France. Tous les anciens centres de commerce, la plupart déserts aujourd'hui, en ont révélé une foule, surtout dans le voisinage des Pyrénées. Les populations du versant hispanique passaient fréquemment les montagnes pour trafiquer dans les foires, les *emporia*, avec les marchands grecs et phéniciens et les indigènes de la celtique ; aussi, le cheval libre des Ibères apparaît-il fort souvent dans les monnaies extraites des fouilles à côté du Mercure massaliote, des haches gauloises et des barbares divinités de Phénicie. Mais l'étude de ces monuments présente une grande obscurité. Si l'on est parvenu à reconnaître généralement l'identité de l'ancienne langue des Ibères avec l'idiome basque actuel, on est loin de s'entendre aussi bien sur la lecture des caractères et l'attribution des médailles. M. Boudard s'est imposé la tâche d'éclaircir cette difficile question. On lira avec intérêt, nous n'en doutons pas, les beaux chapitres où il expose, avec une admirable rigueur de logique, son nouveau système d'alphabet. Il a réuni, en outre, cent cinquante légendes, tout ce que l'on possède, en fait, de numismatique ibérienne, et il en poursuit l'interprétation avec une constance louable. Il faut bien avouer, toutefois, que cette partie de l'œuvre est la moins solide. Sera-t-il jamais possible d'obtenir une exactitude parfaite en de semblables attributions ? La chose nous paraît au moins douteuse. Les Romains ont tellement défiguré, dans leurs récits, les noms indigènes, qu'il nous semble difficile d'arriver à la certitude pour l'origine de toutes les médailles conservées. Des tentatives de ce genre peuvent avoir quelques rapports avec celle des étymologistes, presque sûrs de trouver toujours ce qu'ils cherchent et même encore de le prouver. Au demeurant, bien que certaines lectures puissent être contestées par les érudits, l'ouvrage de M. Boudard n'en fait pas moins faire un grand pas à la science, dans l'étude, beaucoup moins négligée que M. Boudard ne le prétend, de la numismatique ibérienne. Les monnaies frappées dans les bourgades commerçantes et guerrières de la péninsule ibérique n'offrent pas sans doute dans leurs empreintes les beaux caractères de l'art

Digitized by Google

grec et de l'art romain, et, néanmoins, elles en trahissent l'influence, et leurs cavaliers, dont le manteau triangulaire flotte au gré du vent et dont la main porte une palme, reproduisent à nos yeux l'image sensible et fidèle de ces peuplades belliqueuses, tour à tour en relations de négoce et d'hostilité avec les Phéniciens, les Grecs, les Gaulois et les Romains. Des travaux pareils à celui qui nous occupe préparent de précieux documents à l'historien futur de ces populations antiques, à peine signalées dans quelques récits d'expéditions militaires, et négligées par les écrivains de Rome avec un orgueil de conquérants. Ajoutons que M. Boudard s'est puissamment aidé, mais avec plus de discrétion que M. Victor Langlois, des travaux de ses devanciers, MM. Lenormant, Delgado, Gaillard, de Saulcy, de Longperrier. *Suum cuique.*

Nous rappelions plus haut les luttes vives et persistantes qui divisaient le monde savant au sujet de la fameuse catastrophe où s'ensevelit l'indépendance gauloise. Sous le titre d'*Alesia*, *étude sur la septième campagne de César en Gaule*, un livre venu de l'exil, et dont l'anonyme a été facilement deviné, a produit une sensation particulière entre les nombreuses publications écloses autour du point en litige. L'auteur n'envisage pas la difficulté au point de vue archéologique, se déclarant avec une parfaite bonne grâce incompétent sur une pareille matière; mais il l'apprécie d'après les règles de la guerre, qu'il a aimées et suivies lui-même au milieu de peuplades peu dissemblables encore aujourd'hui de ce qu'étaient nos ancêtres à l'époque de César. Ces études de stratégie et de tactique, sur quelques pages des *Commentaires*, sont d'un intérêt très vif, et nous avons compris, en les lisant, qu'elles aient passionné celui qui les écrivait. Nous serions porté à croire qu'en définitive, la solution du problème depuis si longtemps débattu est affaire de raison autant que d'archéologie, et celle-ci est venue d'ailleurs confirmer de tous points l'opinion du jeune militaire. Discussion lucide et courtoise, l'*Etude sur la septième campagne de César* révèle un esprit attentif et réfléchi; les *Commentaires* sont étudiés et suivis avec respect, mais avec l'indépendance du bon sens. Le bon sens est, après tout, le criterium suprême, en fait de science comme en toute autre chose, et plus d'une discussion hérissée d'arguments philologiques, archéologiques ou étymologiques pourrait être achevée promptement par une remarque sensée. Comme le dit fort bien l'auteur, il y a un certain nombre de vérités qu'il faut se répéter suffisamment lorsqu'on apprécie les campagnes des anciens. Il faut se dire d'abord que les forces et les facultés humaines n'ont pas sensiblement changé, et qu'une impossibilité physique au XIXe siècle n'a pu être une possibilité dix-huit siècles plus tôt; d'un autre côté, il faut avoir toujours devant les yeux que les mêmes difficultés matérielles ont existé à toutes les époques, mais que l'invention de la poudre et des terribles engins d'artillerie ayant complètement renouvelé le système de la guerre, nous devons oublier toutes nos idées actuelles sur la force des positions, sur la nature et les circonstances des attaques; opération d'esprit qui paraît extrêmement simple, et qui ne l'est point, rien n'agissant impérieusement sur l'intelligence comme l'habitude de certaines manières de raisonner. Une

Digitized by Google

autre vérité non moins importante à se rappeler sans cesse, c'est qu'à propos de guerre, le récit du vainqueur ne suffit pas à la juste appréciation des événements. La candeur de Turenne est une vertu exceptionnelle, et les généraux les plus modestes ont toujours, volontairement ou non, tourné la vérité d'une façon avantageuse à leur gloire. Aussi n'existe-t-il peut-être pas d'exemple d'un dénombrement d'ennemis affranchi d'exagération. C'est une petite faiblesse de vanité que les plus grands n'évitent guère, et dont l'historien doit tenir compte pour être équitable envers les vaincus. Moins que personne, César, occupé à préparer militairement en Gaule sa fortune politique, n'a pu se défendre de ces vertiges; aussi, tout en accordant une foi complète aux détails techniques sobrement et nettement dessinés dans les *Commentaires*, il ne faut pas croire que tout y soit exact, et admettre sans hésitation le chiffre de l'ennemi. Ces réserves faites, en étudiant avec le compas sur la carte de l'état-major, si précise et si complète, toutes les lignes d'opération décrites par César; en suivant les contours du fossé de contrevallation et de circonvallation entre lesquels s'enferma l'armée romaine; en appréciant la pente des terrains, les diverses conditions d'accès et de défense, et la portée des armes antiques, l'auteur d'*Alesia* est amené à reconnaître, malgré les objections survenues depuis la première apparition de son Mémoire, que l'immortelle bourgade Mandubienne occupait la cîme du Mont-Auxois, et que les vallées environnantes ont vu les prodigieux travaux des légions. On remarquera dans ce livre, à côté d'une admiration réelle pour le génie du conquérant romain, une sincère et profonde sympathie envers le défenseur de la nationalité gauloise : c'est un souffle généreux qui, en passant sur la poussière du passé, y réveille de nobles ombres. Bien que l'ouvrage soit sans prétentions archéologiques, il occupera une place honorable parmi les publications de ce genre, car il offre à la fois une appréciation éclairée de l'art militaire chez les Romains et un tableau émouvant et raisonné d'un des plus mémorables drames de notre histoire. Ce sont là de belles occupations pour une âme que la destinée a faite inactive.

Un siècle plus récent, mais non moins barbare, a fourni le sujet d'un livre intéressant à M. l'abbé Cochet, archéologue bien connu par de longues et sérieuses études. On sait l'histoire de cette découverte fameuse qui, le 27 mai 1653, mit en émoi la ville de Tournai, l'ancienne capitale d'un des royaumes francs démembrés de l'empire de Clovis. On avait retrouvé dans sa tombe le roi Childéric Ier, au milieu de tous les bijoux, de toutes les armes dont le luxe naïf de l'époque entourait les morts illustres; on venait de rendre à la lumière la lance, la hache et l'épée, les boucles du ceinturon, le bracelet, les bagues, et ces nombreuses abeilles d'or que l'on devait semer, plus tard, par une réminiscence inattendue, sur le manteau impérial d'un nouveau César. En 1653, les goûts archéologiques n'étaient pas communs. Cependant, à cause sans doute de la majesté royale qui paraissait planer encore sur ces débris, on les conserva sans trop de négligence, bien que plusieurs objets se soient dispersés depuis. Grâce à de récentes découvertes en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et même en Angleterre, grâce, principalement, à une longue expérience archéologique,

Digitized by Google

M. l'abbé Cochet est parvenu à restituer complétement le tombeau de Childéric. Armes et parures, meubles et monnaies, il passe tout en revue, depuis la fibule et le fermoir de la bourse, jusqu'à la boule de cristal et au vase d'agate, et, d'après cet examen attentif et minutieux des moindres détails, il réussit à composer un tableau exact de l'art et des coutumes du Ve siècle. C'est, comme on l'a dit avant nous, sous prétexte d'une monographie, un excellent traité d'archéologie sur les époques barbares. M. l'abbé Cochet est un des hommes dont l'activité éclairée et constante ajoute le plus d'éléments nouveaux à l'histoire encore incomplète de nos antiquités nationales.

C'est aussi un fort intrépide révélateur que M. Léo Drouyn. Je ne me chargerais pas d'énumérer tous les monuments qu'il a fait connaître, soit par de curieuses notices, soit par ses dessins, car il joint aux connaissances de l'archéologue une habileté de crayon bien précieuse. Cette dernière qualité, si importante en ces matières, est d'autant plus remarquable, qu'on la rencontre assez rarement en province, où les illustrations des ouvrages scientifiques sont, en général, d'une déplorable faiblesse. Sous le titre modeste de *Guide du voyageur à Saint-Emilion*, M. Léo Drouyn dans son nouveau livre nous conduit en artiste et en savant dans cette vieille église à demi souterraine dont l'architecture primitive et les bas-reliefs ont toujours offert tant d'intérêt au touriste. Nous ne doutons pas qu'érudits et profanes soient disposés à le suivre dans cette charmante pérégrination, et nous croyons pouvoir lui promettre, sans crainte d'erreur, le même cortége fidèle pour toutes ses futures visites à de vénérables débris du passé.

Signalons encore un ouvrage d'épigraphie de M. l'abbé Audierne sur l'antique Vésone, capitale des Pétrocoriens. A propos de ce livre, d'une certaine importance locale, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le vœu que l'érudition s'attaque avec un peu plus d'ensemble et d'énergie aux nombreux monuments épigraphiques semés dans notre vieille France. Il ne faut pas se dissimuler que l'histoire de la Gaule romaine, traitée par les historiens latins avec une dédaigneuse indifférence, est encore pleine d'obscurités et de lacunes. A défaut de monuments écrits, nous devons nécessairement recourir aux seuls documents qui nous restent, documents de pierre et de marbre, autels votifs, inscriptions commémoratives, épitaphes, débris de tout genre, qui, Dieu merci, malgré bien des actes de vandalisme et d'indifférence coupable, ne font pas défaut sur notre sol. C'est là qu'est l'histoire, c'est là qu'est l'administration, la vie des peuples, les croyances religieuses, les superstitions. Rien de ces vestiges, si humbles et si modestes qu'ils paraissent quelquefois, ne devrait être négligé, et pourtant bien des villes florissantes à l'époque romaine, bien des *civitates*, mentionnées souvent par les écrivains, ne possèdent pas de recueil épigraphique. Les pierres inscrites sont amassées un peu au hasard dans un jardin de musée, quand il y en a, souvent disposées sans ordre, cachées les unes derrière les autres, et se refusant presque aux investigations des chercheurs.

Il est regrettable que M. Audierne, peu versé lui-même dans la science épigraphique, ait reproduit la fable de Wlgrin de Taillefer sur la famille

Digitized by Google

de Pompée. Wlgrin de Taillefer ignorait que les affranchis et les clients gaulois avaient coutume de prendre les noms des familles romaines, et il considérait naïvement comme des fils de Pompée tous les habitants de Périgueux qui s'étaient rattachés par le nom à la *gens Pompeïa*. Si lui ou l'abbé Audierne avaient vu d'autres inscriptions que celles de Vésone, ils auraient découvert avec surprise que Pompée avait eu assez de fils pour composer une légion. On le voit, les études épigraphiques, utiles et importantes, offrent quelques dangers pour ceux qui n'y sont pas familiers.

Une importance non moins réelle recommande les publications des chartes du moyen âge. Ces actes féodaux, ces donations, ces testaments, ces engagements de fidélité ou de patronage que les vers disputent à la poussière dans les fonds d'archives de nos vieilles abbayes, contiennent tout le tableau de la société et des institutions disparues, l'histoire des familles et des villes, les preuves chronologiques les plus solides, la vie intime et secrète des seigneurs, des bourgeois, des corporations et des serfs.

On ne tient pas assez de compte à ceux qui osent cette pénible entreprise de leur courage et de leur persévérance. Et pourtant, quels signalés services ne rendent-ils pas aux travailleurs de l'avenir? La recherche d'un document authentique, la nécessité de déplacements fréquents, la difficulté de la lecture, voilà autant d'obstacles que nous épargnent ces patients collectionneurs. Dernièrement, M. Mahul rassemblait toutes les chartes de la cité de Carcassonne, vicomté qui a joué un grand rôle dans la dramatique histoire de la guerre des Albigeois, et dont les tours et les murailles, encore intactes, brûlées depuis tant de siècles par le soleil du midi, rappellent encore au voyageur, par leur imposante silhouette, l'époque de Trencavel et d'Amaury de Montfort. Pendant l'année qui vient de finir, MM. Moutié et Merlet ont publié une collection du même mérite, le *Cartulaire de l'abbaye de Vaux-Cernay*. Ces grands travaux, rappelant l'ère glorieuse des bénédictins, ne sauraient être accueillis en France avec trop de sympathie. Ils sont une protestation puissante et courageuse contre les tristes déviations de l'esprit moderne, que le monde matériel absorbe, et qui ne cherche guère en toutes choses que le profit.

Nous ne devons pas non plus passer sous silence la belle publication de M. Jules Gailhabaud sur l'architecture du Ve au XVIIe siècle. Les plus remarquables édifices de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Europe entière s'y dessinent tour à tour en fines et précieuses chromolithographies. C'est, sans contredit, du luxe archéologique, et de pareils ouvrages sont malheureusement inacessibles à la plupart des savants; mais ils ont leur sérieuse importance, et mériteraient encore l'attention, quand même ils laisseraient quelque chose à désirer.

Les études d'archéologie se produisent, en France, comme nous l'avons dit plus haut, dans un certain nombre de revues spéciales, qui sont dans les mains de tous. La *Revue archéologique*, dont le niveau semblait un peu abaissé dans l'estime des savants, paraît devoir, sous une direction nouvelle, reprendre son importance des anciens jours. Bien des monographies curieuses, bien des recherches de détail, longuement approfondies, trou-

Digitized by Google

vent leur place dans ces publications particulières, et il serait difficile d'énumérer toutes les précieuses parcelles qui se dispersent ainsi en divers recueils. Un travail anglais, fort intéressant et dont la traduction française a été donnée par M. Chabas, est celui de M. Birch, conservateur du musée britannique, sur un manuscrit égyptien. Grâce à la patiente investigation des érudits, on finira par découvrir dans les papyrus, que se partagent les grandes collections de l'Europe, une foule de notions précises sur l'administration civile et religieuse du peuple énigmatique qui a fertilisé les rives du Nil. Le manuscrit hiératique dont M. Birch a déchiffré les figures contient une information judiciaire sur des vols commis dans des sépultures de rois. Dans l'antique Egypte, la majesté sombre des hypogées, la profondeur des pyramides, et les regards fixes des sphinx n'effrayaient donc pas l'audace des sacriléges? Au reste, la richesse ordinaire des momies royales devait tenter naturellement la cupidité : en lisant l'enquête égyptienne, on fait comme une sorte de promenade fantastique dans ces tristes lieux, et l'on pénètre le mystère des tombes. Il est regrettable que l'on ne traduise pas en français un plus grand nombre de publications scientifiques de l'étranger. Le domaine de la science est si vaste, qu'il ne faudrait rien négliger pour en rendre l'accès plus facile. A côté des hautes spéculations des érudits, un rôle moins élevé peut-être, mais non moins utile, est celui de répandre et de vulgariser les notions acquises.

A ce titre, la *Revue de l'art chrétien*, dirigée par M. Corblet, mérite de grands éloges. L'étude de l'archéologie chrétienne, malgré les travaux de M. de Caumont, de M. Batissier, de M. Viollet le Duc et de beaucoup d'autres, est encore loin d'être complète. Par les recherches de détail, on signale chaque jour des omissions, des lacunes ou des erreurs. Constater les progrès, recueillir les faits, et en même temps en rendre la diffusion plus facile par la modicité des prix, tel est le double but de cette intéressante publication. Elle peut rendre et elle rend sans doute de grands services à l'archéologie, en se répandant au milieu des campagnes, parmi les hommes de prière et d'étude qui veillent à la conservation de nos édifices religieux. Evidemment, si elle rencontre chez les desservants des petites paroisses rurales l'accueil favorable qu'elle mérite, elle y pourra faire germer dans la solitude et le silence des champs bien des vocations inespérées; elle empêchera surtout de nombreux désastres artistiques, en éclairant le goût, en dissipant les erreurs, en inspirant le respect des vieilles et saintes choses. Trop souvent, les curés eux-mêmes, dans une intention louable mais peu éclairée, ont dispersé ou détruit les trésors artistiques du moyen âge. L'amour des nouveautés banales, les spéculations des brocanteurs ont fait peut-être autant de mal à nos monuments d'archéologie chrétienne que le vandalisme de certaines heures néfastes. Prêcher pour les saines traditions de l'art chrétien, redresser les déviations de jugement, donner un ensemble de connaissances suffisantes pour la juste appréciation des types et des époques, c'est donc une belle tâche, et M. l'abbé Corblet la poursuit avec courage.

Des généralisations élevées, d'importantes questions liturgiques alternent, dans ce recueil, avec les monographies. Nous avons remarqué un long

Digitized by Google

travail de M. l'abbé Ricard, sur le symbolisme architectural, cette partie si curieuse, si obscure et toujours si neuve de l'archéologie sacrée, des considérations de M. Edmond le Blant sur les graveurs d'inscriptions chez les Romains, industriels fort nombreux et observant des règles à peu près uniformes, si l'on en croit la multitude des fragments inscrits qui nous restent, et une étude de M. Grimouard de Saint-Laurent, sur le nu dans l'art chrétien, question délicate et difficile, qui touche à la morale, à la psychologie, à la religion elle-même, pleine de distinctions presque subtiles et néanmoins réelles, et d'une grande importance pour la direction des artistes et l'ornementation des églises. N'oublions pas de mentionner surtout les consciencieuses et savantes monographies que M. l'abbé Corblet a publiées dans sa revue. Les deux plus récentes sont consacrées aux ciboires et aux chandeliers d'église. Ces petits ouvrages sont pleins de faits, de noms et de dates, et c'est presque une chose effrayante que de voir combien de lectures s'y trouvent condensées. Le dernier sujet surtout était particulièrement inexploré. On ne saurait trop féliciter M. Corblet de combler aussi heureusement les lacunes de l'érudition, et de recueillir, avec tant de patience et de succès, dans les Pères de l'Eglise, dans les liturgistes, dans les historiens, tous les textes dont il émaille ses dissertations ingénieuses.

Les publications des académies de province, annales, mémoires ou bulletins, sont fort nombreuses depuis quelque temps dans notre pays. Toute ville qui se respecte ne tarde pas à se donner une société scientifique; quelquefois ces réunions se consacrent exclusivement à l'archéologie, mais c'est rare, et celles-là ne sont pas toujours les plus fécondes; le plus souvent elles ont des attributions multiples comme leurs titres: agriculture, sciences, arts et commerce; le drainage et l'épigraphie, la numismatique et le libre échange s'y disputent le temps et l'attention des académiciens. Du reste, au milieu de ces travaux d'allure et de nature fort variées, il se fait de fortes et solides études. On a comparé avec beaucoup de justesse le rôle actuel des sociétés scientifiques de province à celui des anciennes corporations religieuses, qui nous ont laissé de si admirables monuments d'érudition. Malgré l'exactitude du rapprochement, il y a peut-être quelque exagération. Mais si les résultats obtenus dans ces associations de travailleurs libres n'atteignent guère l'importance des œuvres de bénédictins, ce sont des efforts partiels dont on ne saurait contester la valeur. La *Revue des Sociétés savantes*, qui donne des comptes rendus officiels de ces différents travaux, essaye sans succès de relier ensemble ces faisceaux éparpillés dans tous nos départements. Peut-être arriverait-on à quelque bien en régularisant et en activant autant que possible les rapports des sociétés entre elles, en les fécondant par une sorte de commerce intellectuel qui ferait de tous les savants de France les membres d'un seul grand corps, et augmenterait la portée et le rayonnement des intelligences sans leur ôter les deux conditions essentielles, la liberté et la spontanéité du travail. Ces mesures ne devraient commencer que pour les œuvres faites, sans imposer de sujet ou de direction d'idée, l'indépendance dans le choix des matières étant une des plus sûres garanties de l'activité et de la conscience qu'on

Digitized by Google

doit mettre à les étudier : il ne s'agirait point d'organiser des légions d'érudits travaillant avec patience d'après un mot d'ordre. Si la centralisation est quelque part fatale, c'est dans l'étude; elle fait des employés et non pas des savants. Il faudrait aussi comprendre que l'intervention de l'Etat en matières scientifiques stérilise les efforts au lieu de les féconder. Que le gouvernement encourage les sociétés par des subventions, rien de mieux ; mais là son rôle doit s'arrêter, sous peine de compromettre ce qu'il veut développer.

Il règne une grande diversité dans ces publications d'académies, dont quelques-unes sont très volumineuses et quelques autres fort irrégulières, ne paraissant que tous les deux ou trois ans ou laissant même écouler de longues périodes sans voir le jour. Certaines de ces sociétés, ou du moins certains de leurs membres se laissent trop souvent entraîner à d'assez fâcheuses déviations. Evidemment, une seule voie est féconde pour les associations scientifiques en province, et particulièrement pour les sociétés archéologiques, les seules dont nous ayons à nous occuper ici; c'est l'étude de la région dans laquelle elles se trouvent placées, la recherche attentive et minutieuse des détails forcément inconnus partout ailleurs. Les généralités vagues devraient leur sembler naturellement interdites; c'est ce qu'on oublie trop souvent. On cède au plaisir facile des amplifications de rhétorique sur des sujets larges et peu connus plutôt que d'approfondir les questions douteuses, de déterrer les documents inédits, d'accomplir en un mot cette espèce de travail souterrain où l'on jette pour ainsi dire les bases de la science. Heureusement, à côté de ces regrettables écarts d'esprit, qui sont surtout des pertes de temps, on rencontre des recherches sérieuses, des études longuement et patiemment poursuivies, et il sera désormais impossible de traiter un sujet d'érudition sans tenir compte des œuvres éparses dans les recueils scientifiques de la province.

Le Nord, où sont les volontés les plus fermes et les ardeurs les mieux soutenues, se distingue d'une façon très marquée. Il y a plusieurs groupes de courageux pionniers, toujours sur la brèche, et dont la vaillance ne se ralentit pas. La *Société des antiquaires de Picardie* témoigne un zèle fort vif pour la conservation des monuments historiques. M. l'abbé Corblet s'y plaignait naguère que les membres des sociétés d'archéologie étaient toujours les derniers à recevoir avis des découvertes. C'est un fait malheureusement trop réel et auquel il faudrait apporter remède, si l'on veut assurer quelque succès aux efforts des archéologues.

Dans le Bulletin de la même société, nous avons lu une longue lettre de M. Boucher de Perthes qui nous a très vivement intéressé. C'est toujours la question de l'existence de l'homme antédiluvien, problème des plus curieux et dont la solution semble devenir plus probable de jour en jour. Ceci est de l'archéologie tellement reculée qu'elle en devient géologique : aussi les géologues sont-ils les plus ardents à prendre parti dans la querelle. La lettre de M. Boucher de Perthes est une réponse à des critiques émanées des assises archéologiques de Laon. L'énergique champion de l'homme antédiluvien accumule ses preuves, auxquelles de plus récentes découvertes paraissent assurer une pleine confirmation. Il y a quelques

Digitized by Google

mois à peine, fort loin de la Picardie, et dans les ensablements d'un ruisseau voisin de l'Ariége, on retrouvait, parmi des ossements fossiles appartenant à des espèces d'animaux perdus, non pas des débris humains, mais des preuves évidentes du travail de l'homme, ce qui n'est guère moins décisif. La presse annonçait dernièrement la découverte faite en Allemagne d'un squelette humain fossile sur lequel on nous promet d'amples et intéressants détails.

Les antiquaires de la Morinie forment encore une active phalange, et se distinguent par la régularité de leurs publications, pages un peu mêlées, du reste, comme tous les ouvrages de ce genre. On y a révélé récemment une lettre inédite de Napoléon Ier, datée de l'année 1785, et seulement curieuse par l'authenticité de la signature. On a voulu retrouver dans cette missive d'un jeune homme de seize ans à un supérieur de séminaire quelques traits qui faisaient pressentir déjà la grandeur future de son caractère et de sa destinée. Ce sont manières de prophétie qu'il est facile de faire après coup, et qui attestent une louable subtilité ; mais nous avouons qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne nous a pas été possible de distinguer dans ces recommandations insignifiantes à l'abbé Amielh, les moindres symptômes d'une vocation impériale. C'est ce qui, du reste, a été reconnu dans le sein même de la société. Comme on le voit, l'archéologie atteindra, si l'on n'y prend garde, des proportions vraiment menaçantes. En Picardie, elle commence au déluge; en Morinie, elle touche presque à nos contemporains. A propos de documents inédits publiés par le même corps savant, nous devons signaler toute une correspondance des généraux de Charles-Quint avec les mayeurs et échevins de la ville de Saint-Omer à l'occasion du siége, de la prise et de la destruction de Thérouanne en 1553. Ces pièces, qui jettent des lumières nouvelles sur un point intéressant et dramatique d'histoire locale, ont été extraites, par M. Albert Legrand, des archives de Saint-Omer; elles contiennent des lettres d'Adrien de Croy, comte de Rœulx, commandant de l'armée de l'empereur, en Artois, et de Pontce de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, qui fut chargé de la direction des troupes après la mort d'Adrien de Croy. Il n'y aura pas de bonne histoire générale, tant que les milliers de matériaux éparpillés dans nos diverses bibliothèques ne seront pas mis aux jour. Citons encore une histoire du prieuré de Saint-George-lez-Hesdin, sans nom d'auteur, recueillie par M. Jules le Glay, dans les archives d'Aveline.

La *Société des Antiquaires de l'Ouest* s'est beaucoup préocupée des Celtes. M. de Longuemar y a donné une note et une carte sur les monuments celtiques des bords du Clain et de la Charente, et a pris part à une longue correspondance avec M. Pictet, au sujet d'une prétendue inscription celtique. Les caractères étranges que porte une lame d'argent, récemment trouvée à Poitiers, ont donné lieu à de nombreuses suppositions. Après avoir présenté diverses lectures de ces lignes énigmatiques, on s'est accordé à les attribuer à l'idiôme celtique, et, après tous les tâtonnements excusables en pareille matière, on se décide à y voir une formule de médecine populaire.

Un travail très étendu et plein de recherches a rempli à peu près exclu-

Digitized by Google

sivement le bulletin de la *Société archéologique de Béziers*. C'est une étude de M. Gabriel Azaïs sur les troubadours provençaux nés dans la vieille ville des vicomtes. Il en révèle un assez grand nombre, ayant vécu dans la seconde moitié du XIIIe siècle, et raconte avec détail leur vie aventureuse et brillante. C'est Raymond Gaucelm, qui rima plusieurs compositions pieuses sur la mort de saint Louis; Bernard d'Auriac, qu'on surnomma maître de Béziers; Jean Estève, le moine Guillaume, Maffre Ermengaud, et une femme poète, Azalaïs de Porcaraignes; poétiques et curieuses traditions que le temps efface, que la torpeur du Midi néglige, et qu'un trop petit bataillon de chercheurs essaye encore d'arracher à l'oubli.

Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, on a remarqué surtout de curieuses études d'archéologie pyrénéennes. Ces belles montagnes dont les sites agrestes appellent chaque année un si grand nombre de touristes, n'ont pas seulement d'admirables paysages et des panoramas splendides. Les plis de ces vallées verdoyantes, que le voyageur traverse en courant, renferment une véritable mine de monuments épigraphiques, encore inexplorés pour la plupart ou publiés avec mille inexactitudes. Ces vestiges remontent à l'époque de la domination romaine et aux premiers siècles de notre ère. Ils contiennent de curieux détails sur la vie de ces populations rurales, sur leurs cultes particuliers. Des autels, des inscriptions recueillis dans différents musées méridionaux ou encore abandonnés à leur place, révèlent l'existence de plusieurs dieux topiques dont les sanctuaires paraissent avoir joui d'une grande popularité. M. Edward Barry a consacré une monographie savante et consciencieuse à l'une de ces divinités locales, *le dieu Leherenn*, sorte de Mars des Pyrénées, dont le culte ne s'est pas étendu hors de l'enceinte d'une petite bourgade enfouie dans des massifs d'arbres au fond de la vallée de Valentine.

Le dieu Leherenn avait été déjà signalé par le Père Sirmond, et l'on connaissait quelques inscriptions relatives à son culte, découvertes à des époques successives; mais jusqu'ici les idées étaient fort confuses. La démolition partielle de la petite église d'Ardiége, qui semble construite sur l'emplacement même de l'ancien temple payen, ayant fait connaître beaucoup de textes et de fragments inédits, M. Barry a pu fixer avec bonheur l'état de la science sur la question. Il a publié, en tête de son mémoire, avec une scrupuleuse fidélité, toutes les pierres inscrites découvertes jusqu'à ce jour, en redressant les erreurs qu'on avait laissé échapper; et d'après ces formules, malheureusement trop brèves et presque toujours identiques, il a restitué, avec toute la probabilité désirable et possible, l'histoire du dieu topique d'Ardiége. L'élévation des vues générales, l'habileté quelquefois subtile, mais toujours fondée, des inductions de l'auteur, font de son œuvre une étude extrêmement remarquable et un bon modèle à suivre. On trouvera dans ce petit livre un tableau intéressant, et sans cesse confirmé par des preuves matérielles, de ces humbles religions particulières qui florissaient dans les recoins les plus ignorés de l'empire, indulgemment couvertes et interprétées par le polythéisme officiel du monde romain; religions simples et primitives, abandonnées aux petites gens, aux cultivateurs de la population autochtone, dédaignées des riches possesseurs de villas,

Digitized by Google

qui élevaient de beaux autels aux dieux légaux de l'Olympe, et surtout à la maison divine du maître. Il serait à désirer que de pareilles études s'accomplissent avec autant de persévérance et de succès sur les autres cultes pyrénéens. Les sujets pas plus que les monuments ne font défaut, et la révélation de tous ces mystères jetterait quelque lumière sur l'histoire de la Gaule romaine, si curieuse à tant de titres, et cependant si obscure.

Nous bornerons ici cette appréciation un peu rapide, et certainement incomplète du mouvement archéologique en France pendant l'année dernière. Nous n'avons eu d'autre ambition que de présenter une sorte de vue d'ensemble des efforts qui se sont produits, sur plusieurs points du pays et dans les directions les plus diverses. Ces notes montreront du moins que l'activité intellectuelle ne s'éteint pas, comme on est trop facilement porté à le croire, au milieu du progrès toujours incessant de la science appliquée à l'industrie. Quelle que soit la fougue de la génération actuelle pour tout ce qui est matériellement utile, il existe encore, du nord au midi, dans les plus modestes bourgades comme dans les grands centres de population, des hommes désintéressés, qui se consacrent aux savantes recherches et aux investigations laborieuses.

ERNEST ROCHA.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE. — Gymnase : *La Folle du logis.* — Odéon : *Les Mariages d'amour.* — Porte-Saint-Martin : *Le Pied de mouton.* — ROMANS : *Les Séductions, Madame Rose, Edith de Falsen, la Madone de l'art, un Ladre, les Deux filles de M. Dubreuil, Perdue et Retrouvée, Jeunesse, Rose André, etc.* — MM. Amédée Achard, Legouvé, Delestre-Poirson, Léon de Wailly, Ernest Serret, Jules La Beaume, Emile Renaut, etc.

Le théâtre n'a pas chômé cette quinzaine. On voit bien que l'hiver approche ; liquidons vite cet arriéré, afin de payer la dette d'honneur que nous avons contractée envers le roman.

M. Isidore Latour Saint-Ybars, qui vient de donner au Gymnase une comédie en prose intitulée la *Folle du logis*, est un écrivain auquel manque une seule qualité, la chance. On a rarement vu un auteur aussi constamment malheureux : c'est le Marmont du théâtre. Avec beaucoup d'esprit, d'habileté, de bon vouloir, de prudence surtout, il n'a jamais réussi complétement que dans *Virginie*. Sa folle du logis est une de ces petites pensionnaires sottes, turbulentes, capricieuses, insupportables, qui se figurent que le monde a été créé uniquement pour satisfaire leurs fantaisies, pour contenter leur impertinente imagination. Elles éprouvent le besoin de tourmenter un honnête homme, comme des écoliers malfaisants torturent une mouche ou un oiseau. On prétend qu'elles inspirent des passions ; elles ne devraient inspirer qu'un désir, celui de leur donner quatre soufflets, ou même mieux. M. Isidore Latour Saint-Ybars a appelé celle-ci Marceline, un nom de vieille qui n'a jamais été donné qu'aux filles baptisées tard. Marceline juge, commande, règne au logis, règne et gouverne, comme un souverain absolu ; ses caprices sont des ordres, ses fantaisies ont force de loi. Se met-elle en tête d'épouser M. de Cerny ? Va pour M. de Cerny. Si elle change d'idée tout à coup, et préfère M. de Puymonbrun, va pour Puymonbrun ; la terrible enfant ferait battre des montagnes. MM. de Puymonbrun et de Cerny, qui n'en sont pas, se rencontrent au bois de Vincennes pour les beaux yeux de Mlle Marceline, ou peut-être pour les beaux yeux de sa dot. Le fait est que Puymonbrun a plus de créanciers qu'il n'est

Digitized by Google

permis à un amoureux d'en avoir. Ces messieurs, jaloux de conserver leur créance, mettent les recors à ses trousses, et notre homme est arrêté justement sur le terrain. Il irait tout droit de Vincennes à Clichy si son adversaire ne s'offrait généreusement à payer ses dettes. Il les paye et dégaîne; mais comment se battre avec un rival si courtois? Puymonbrun n'y consentirait pour rien au monde, et il aurait bien tort d'y consentir, puisqu'il n'y a plus le moindre intérêt. Préféré par Marceline, libéré par Cerny, il ne lui restait plus qu'à voir partir son rival pour l'Afrique. Et Cerny a en effet la bonté d'aller faire un tour dans ce pays des Kabyles et des lions. Heureusement, Marceline change d'avis une dernière fois et s'aperçoit pendant son absence qu'elle ne saurait être heureuse qu'avec lui. Il revient donc, il épouse, et voilà, je vous le jure, une union qui promet. M. Latour Saint-Ybars, quand il y prêtait les mains, ne pensait sans doute par qu'il aurait sitôt à s'en repentir; mais le public, qui a très mauvaise langue, lui a bien fait voir que ce n'était pas un mariage à son goût.

A la bonne heure les *Mariages d'amour*, avec lesquels M. Ernest Dubreuil vient de débuter à l'Odéon. M. Ernest Dubreuil est, dit-on, un jeune homme, et le titre de la pièce le fait espérer, autant que l'exécution le laisse croire. C'est en effet une comédie de jeune homme, écrite avec beaucoup de verve et peu d'expérience, une idylle en prose, où la fraîcheur de quelques détails rachète la faiblesse de l'action. Il s'agit de deux jeunes gens, deux frères, Georges et Henri Regnard, l'un peintre et l'autre médecin. Le premier s'éprend d'une enfant trouvée qui vient poser chez lui, Mlle Rose Chantelilas. Ces deux noms printaniers invitent à l'amour, et en effet Rose et Georges s'aiment et s'épousent à la grâce de Dieu. Que faut-il pour amener l'aisance dans ce ménage imprudent? Un bon tableau, et Georges le fait, et il l'expose, et il le vend. La critique approuve, les camarades prônent, le public s'engoue, les amateurs viennent, et la fortune tombe tout à coup dans le lit nuptial de ces chers enfants : ce n'est pas plus difficile que cela.

Pour Henri cependant l'affaire va moins vite, et il est plus long à trouver une bonne maladie que son frère un bon tableau. Les épidémies ne donnent pas, et voyez un peu la fatalité, le pauvre garçon choisit justement une année si peu favorable à la mortalité, pour tomber amoureux d'une certaine demoiselle Vannier, qui n'a pas de dot. La mère, à vrai dire, en promet une, et le notaire l'enregistre; mais où la prendre, si elle n'a jamais existé que sur le papier? Marguerite Vannier avertit son amant qu'on le trompe; que lui importe? Il épouse quand même, et voilà un second mariage d'amour. Il ne tournerait pas fort bien, comme vous pensez, et la misère ne tarderait pas à envahir ce nid conjugal bâti à la hâte par deux pigeons étourdis, si M. Moniquet ne venait à leur secours. Qu'est-ce que M. Moniquet? Un marchand de bonnets à poil. Mais encore? M. Moniquet est le père de la petite Chantelilas, l'enfant trouvée. Il commence, depuis qu'elle est mariée, à se sentir des entrailles pour elle, et prétend se servir de M. Henri Regnard, le beau-frère *de la petite*, pour faire valoir auprès d'elle cette naissante paternité. Henri gagne quelques milliers de francs grâce à ce Moniquet; la gêne cesse, l'aisance revient,

Digitized by Google

et les deux mariages d'amour aboutissent également au bonheur. Qui s'en plaindrait pour une fois !

La pièce d'ailleurs est gracieuse, quoique lente, et on en salue avec plaisir la conclusion, *encore qu'un peu tardive*. Mais, pour l'amour de Dieu, défiez-vous. C'est une aventure que M. Dubreuil vous a racontée, c'est une anecdote ; le hasard y joue le grand rôle ; n'allez pas en tirer des conséquences, et surtout gardez-vous d'en faire une loi. Heureux deux mariages d'amour ! fortunées deux liaisons du cœur ! O le décevant M. Dubreuil, ô l'enchanteur, ô l'agréable escamoteur d'illusions et d'espérances ! mais, par tous les dieux de la terre et du ciel, ne payez qu'après l'épreuve ce charlatan de l'amour, ce fabricant d'élixirs, ce Dulcamara. Que si vous ne m'en croyez, et si la comédie de M. Ernest Dubreuil fait sur vous une impression trop vive, prenez tout de suite un calmant, deux calmants : c'est Balzac qui vous les offre. Il a tout dit, tout vu, ce Balzac ; je le citais naguère à M. Charles Edmond, je le citerais aujourd'hui volontiers à M. Ernest Dubreuil. Qu'il relise la *Vendetta*, qu'il relise la *Maison du Chat-qui-Pelote*. Cela commence par l'amour, cela finit par la misère, par la mort ! Allez applaudir à l'Odéon MM. Henri et Georges Regnard ; mais songez, en vous endormant, à Théodore de Sommervieux. Il fait aussi un mariage d'amour, ce peintre séduisant ; au début, il s'en va gaillardement recevoir la pluie sous les fenêtres d'une petite mercière ; au dénoûment, il la tue bel et bien de chagrin : ces beaux amoureux n'en font jamais d'autres. Est-ce leur faute ? Ils s'imaginent d'abord que l'amour supplée à tout, remplace tout, suffit à tout. L'amour passe et la pauvreté reste. On s'embrassait, on se querelle ; on s'adorait, on se gourme ; les enfants, ces doux instruments d'union et de concorde, deviennent des fléaux, des cilices, des chaînes de douleur. Et jamais forçats dans leurs bagnes n'ont été si étroitement enchaînés par la chiourme qu'on ne l'est par ces petites mains-là. Les mariages d'amour, oh ! le désastre ! oh ! la peste ! On les compte, Dieu merci ! Les mariages de raison, de position, de convenance, à la bonne heure ; c'est là qu'on est heureux, fier ; c'est là qu'on s'aime à perpétuité ; on se le dit moins qu'ailleurs, mais on se le prouve davantage ; on ne se mange pas de caresses, il est vrai, mais on s'assassine rarement ; la misère est vaincue d'avance ; on n'a d'enfants que ce qu'on en peut nourrir. Les espérances auxquelles on s'abandonne sont sonnantes et ne trompent jamais. On n'a rien de commun, ni l'âge, ni les idées, ni les goûts ; mais les époux se font des sacrifices réciproques ; et d'ailleurs on s'habitue à tout. Il y a bien quelques scandales par ci par là ; mais ce n'est point la règle. Les mariages de raison ! mais c'est un traité avec l'avenir, un contrat avec le bonheur. On s'en aperçoit bien.

Le *Parasite*, joué aussi pour la réouverture de l'Odéon, est un petit acte en vers, plus inoffensif que les *Mariages d'amour*. M. Pailleron, qui en est l'auteur, a puisé son inspiration aux sources grecques, et s'est placé sous le patronage de la muse athénienne, qui se montra si propice aux débuts de M. Emile Augier, la muse de la *Ciguë* et du *Joueur de flûte*. Ce choix lui a porté bonheur, et l'on a beaucoup applaudi le *Parasite* de M. Pailleron. Un jeune garçon, nommé Phèdre, aime sa cousine Myrrhine

Digitized by Google

et en est aimé. Il y a un obstacle : Myrrhine est mariée; mais elle a du bonheur : son mari est parti le jour même des noces, et on ne l'a jamais revu. Lampito, servante de Myrrhine, fait beaucoup plus d'efforts que sa maîtresse pour le retrouver; car elle aime Phèdre, elle aussi; elle est jalouse, et quelle bonne petite vengeance si elle pouvait rendre à sa rivale le mari que celle-ci voudrait bien qu'on ne lui rendît pas! Comment faire? Lampito est bien embarrassée, lorsque l'idée lui vient de ressusciter le mari perdu dans la personne d'un parasite qui lui est tout dévoué. Elle présente donc à Myrrhine un certain Eaque, qui se dit Philon et son mari. Myrrhine se souvient de Pénélope et demande des preuves. L'autre, à qui on a fait la leçon, raconte comment il la quitta.

..... Je vous dis : Une affaire
D'importance me force à partir aussitôt,
Myrrhine, attendez-moi, je reviendrai bientôt,
N'est-ce pas?
— A peu près.

Myrrhine n'est pas loin de reconnaître son mari dans le parasite; ce qui rend la scène fort piquante. Heureusement, un navire débarque, apportant la nouvelle que Philon est mort, et qu'il a laissé tous ses biens à sa femme. Le parasite reste confondu; mais la mort de Philon ne lui fait pas tout perdre, car Phèdre, heureux d'apprendre exactement jusqu'à quel point Myrrhine a été mariée, emmène dîner chez lui l'homme qui vient de lui fournir d'aussi agréables renseignements. La pièce est vive, spirituelle, et jouée de verve, ce qui en augmente encore la valeur.

Que dire maintenant de la fameuse reprise du *Pied de mouton* à la Porte-Saint-Martin? Voici tantôt un mois qu'elle était annoncée. On se disait : Sera-ce pour aujourd'hui? pour demain? Viendra-t-elle ou ne viendra-t-elle pas? Enfin, elle est venue; et jamais succès n'a plus complétement répondu aux efforts qu'on a faits pour l'obtenir. Voulez-vous de la comédie? voilà des ballets; cherchez-vous de l'esprit? voici des danseuses; il faut applaudir quand même, et admirer argent comptant. Ce ne sont que brillants costumes et magnifiques décors; des enchantements, des merveilles, enfin, la plus splendide des féeries. Les *Mille et une nuits* n'ont rien de comparable au tableau final; l'Opéra même est vaincu. Et puis il y a Nigaudinos, c'est-à-dire tout ce qui a survécu du fameux Martainville; ses articles ont péri, mais son niais est éternel. Croyez-moi, allez voir le *Pied de mouton*, cette relique de 1806; vous rirez tout un soir à cette pièce, qui date de la campagne de Prusse, et vous ne dormirez pas de deux nuits.

J'ai réglé, je crois, tous mes vieux comptes avec le théâtre. Je reviendrai plus tard sur quelques débuts remarquables qui ont signalé ces derniers mois; mais aujourd'hui je veux être tout aux romans. Les romans sont à peu près toute la littérature contemporaine; je serai forcé d'abréger, d'oublier; encore une chronique ne suffira-t-elle pas aux monceaux qui m'entourent; il en faudra deux, peut-être trois. Chacun aura sa ligne; mais, comme je prends à même, il y aura sans doute un peu de hasard

Digitized by Google

dans le classement, et de bizarreries dans quelques voisinages. Je n'en sortirais pas s'il me fallait inventer, justifier des catégories factices. Non, tout compté, j'aime mieux faire l'école buissonnière, et parler des romans comme on les écrit, à l'aventure, et sans trop savoir où l'on ira.

M. Amédée Achard est un de nos romanciers les plus féconds; il fait deux ou trois volumes par an : ce qu'il a de facilité est incroyable. Quelquefois il en a abusé et s'est compromis, pour aller plus vite. Mais les derniers livres de lui que je rencontre dans la *Bibliothèque des Chemins de fer*, surtout les *Séductions* et *Madame Rose* me paraissent fort soignés. *Clémentine Aubernin* comptera parmi ses meilleurs ouvrages. C'est un de ces petits romans de mœurs bourgeoises auxquels nous prenons aujourd'hui tant de goût; le récit d'une aventure galante dont l'héroïne est nécessairement une femme mariée. M. Amédée Achard en a surveillé le ton et le style, et nous retrouvons là cette facture un peu effacée, mais délicate et fine, que commandait à l'auteur le *Journal des Débats*, où fut publiée *Clémentine Aubernin*. Les épisodes sont bien choisis, bien amenés, chose rare, sauf l'épisode du chien enragé; Mme E. de Girardin a déjà fait une louve enragée, et ces rages-là ne font pas bien dans les romans. Dans celui-ci, j'admire surtout quelques analyses de sentiments, quelques portraits dans le détail desquels M. Amédée Achard s'est surpassé; je n'ai pas besoin de les indiquer, l'auteur et le public les connaissent déjà. Une observation pourtant : M. Amédée Achard a fait jaloux son mari trompé, rien de mieux, la vérité ne s'y oppose pas; il l'a fait noble, distingué, charmant, un homme accompli, passe encore : ce sont ces gens-là que l'on trompe; il l'a fait magistrat, cela nous est égal. Mais il l'a fait éloquent, et voilà ce qui choque. Dans l'expression de sa jalousie, M. de Blangey montre tant d'ardeur, de fougue, de sincère et véritable amour, qu'on ne comprend pas comment Clémentine hésite encore à se jeter, repentante, aux pieds de ce lion qui rugit et caresse tout à la fois. Elle cherchait un homme, le voici, elle l'a trouvé; que tarde-t-elle à reconnaître en lui son roi, son maître, son souverain?

Madame Rose nous offre au contraire le portrait d'une femme qui respecte l'honneur d'un mari qu'elle a cessé d'aimer. C'est une peinture fraîche, un peu rose peut-être, et de convention. M. Amédée Achard, comme M. Jules Sandeau, Mme Charles Reybaud, Mme d'Aunet, appartient à cette génération de romanciers qui sont sortis de la manche de George Sand et qui ont un peu vécu sur le fond maternel. M. Amédée Achard a imité ailleurs; mais dans ses romans de mœurs, il s'en tient à l'ancien procédé, qui est le bon; il idéalise, et le public ne s'en plaint pas.

Je n'insisterai guère sur l'*Edith de Falsen*, de M. Legouvé. Le héros en est insupportable; les épisodes y traînent parfois en longueur, le style y semble pénible, mais Edith est charmante. Voilà une héroïne, voilà une création. Un peu molle, j'en conviens; tendre à l'excès et sentimentale à outrance; mais c'est ainsi que nous les aimons. Elles ont passé le Rhin pour venir jusqu'à nous, et l'Allemagne nous en tient toujours en réserve. Quant à la *Madone de l'art*, c'est encore un enfant de George Sand, et qui rappelle *Consuelo*. M. Legouvé a essayé

Digitized by Google

de créer un type de femme artiste, une muse ; il a cherché le point d'intersection mystérieux où se rencontrent la beauté, la vertu et le génie. L'a-t-il trouvé ? Il a du moins montré par là une âme éprise du beau, passionnée pour tout ce qui mérite qu'on le recherche et qu'on l'aime.

A ce point de vue, la *Madone de l'art* est un livre instructif et qui a de la portée ; il me conduit naturellement à parler de deux romans, où se cachent, sous une fable habile, quelques sages conseils pour l'éducation des jeunes gens. Ces deux livres donnent l'idée et l'échantillon d'un genre trop peu cultivé chez nous, et qui consisterait à remplacer la forme didactique, toujours effrayante, par l'apparence légère et le costume gracieux de la fantaisie. Les *Deux Filles de M. Dubreuil*, par M. Léon de Wailly, et *un Ladre, récit d'un vieux professeur émérite*, par Delestre-Poirson, ne sont point, à proprement parler, des romans, car on y démêle trop d'intentions morales, et la morale n'est point le fait du roman ; mais l'imagination néanmoins s'y donne carrière, et le précepte y est toujours enclavé dans une action ingénieuse et ingénieusement développée.

Rien de plus joli, de plus fin, de plus spirituel que le premier volume des *Deux filles de M. Dubreuil*. L'auteur y poursuit avec une certaine préoccupation le trait comique ; mais il l'atteint toujours. La situation d'ailleurs y prête. L'éducation anglaise et l'éducation française sont en présence dans la personne de deux jeunes filles, miss Louisa et Mlle Adélaïde, dont l'une est la pupille et l'autre la fille de M. Dubreuil. Miss Louisa représente la liberté britannique, et Adélaïde la contrainte française. La première a été élevée comme une femme ; la seconde comme une pensionnaire. M. Dubreuil, inquiet de l'indépendance de sa pupille, et plein d'appréhensions sur le résultat, s'applaudit chaque jour de la timidité candide de sa fille. Mais voici bien autre chose. Miss Louisa, cette enfant terrible, cette nature indomptable, se marie tout simplement et fait sans peine le bonheur de l'homme qu'elle a elle-même choisi. Au contraire, la tremblante Adélaïde se laisse marier par son père, puis, une fois libre au moyen de ce mariage, prend ses coudées, bouleverse tout, se compromet et compromet avec elle l'honneur de deux familles, force son beau-père à se tuer, ne reste honnête qu'à son corps défendant ; si bien que tout serait perdu sans l'obligeante intervention de cette Louisa, *qui a été si mal élevée*.

D'autres jugeront la question d'éducation que M. Léon de Wailly tranche en faveur de l'Angleterre, et, par conséquent, de la liberté, suivant en cela l'exemple de Térence et de Molière. Quoi qu'on pense à ce sujet, les *Deux filles de M. Dubreuil*, sans avoir la portée des *Adelphes* ou de l'*Ecole des femmes*, et toutes proportions gardées, demeurent un fort joli roman, très intéressant à lire, très bon à méditer. La seconde partie en est peut-être un peu trop dramatique, et je préfère de beaucoup le ton doucement satirique de la première. Mais quel est l'écrivain qui, touchant à ce sujet délicat de l'éducation, et voulant montrer des exemples, ne sera fatalement entraîné de la comédie dans le drame, et n'ira pas du rire aux pleurs ?

Dans *un Ladre*, M. Delestre-Poirson a essayé de résister à ce courant, et

Digitized by Google

de se tenir dans un milieu d'émotions douces ; mais la leçon perd ainsi de son autorité. Quel charmant livre, pourtant ! On y cause de tout : éducation, science, lettres, musique, etc.; et que la conclusion en est sage ! Il faut élever les enfants dans la pauvreté, pour les préparer à la vie, pour en faire des hommes ; et ce qu'on aura ainsi économisé deviendra la part des malheureux. Une discipline sévère aboutissant au bonheur d'un côté, et à la charité de l'autre ; peut-on mieux prêcher, mieux conclure ? Quelques affirmations un peu dogmatiques et tranchantes sur la littérature et les arts n'ôtent rien à ce livre de son agrément et de sa portée. J'y pourrais signaler quelques détails invraisemblables. Par exemple, un des héros de M. Poirson se tue pour une cantatrice de Chambéry (seule tristesse du roman, et encore elle est entre parenthèses). Mais c'est déjà bien assez de se tuer pour une cantatrice, sans se tuer pour une cantatrice de Chambéry. A quoi bon insister ? Ce suicide malencontreux ne gâte rien au plaisir que nous procure *un Ladre*, et nous souhaitons qu'il y ait beaucoup de ladres comme celui-là.

Vous le voyez, je vous ai promené aujourd'hui à travers la plus jolie bibliothèque ; il est vrai que c'est la *Bibliothèque des Chemins de fer.* Nous n'irons pas toujours de ce côté ; mais je veux encore vous citer, pour finir, trois de ces petits volumes gris que vous aimez tant : *Jeunesse*, par M. Jules La Beaume ; *Perdue et Retrouvée*, par M. Ernest Serret, et *Rose André*, par M. Emile Renaut. Dans l'un il y a beaucoup d'esprit, dans l'autre beaucoup de sentiment, dans le dernier beaucoup de fraîcheur et de grâce. Vous voyez que chacun a ses qualités, et que ce ne sont pas tous petits pains cuits au même four banal. Chacun a aussi ses défauts ; M. La Beaume, trop de recherche ; M. Serret, trop de larmes ; quant à M. Renaut, il manque un peu d'accent. Leur ressemblance est donc surtout dans cette couverture grise qui trahit partout la *Bibliothèque des Chemins de fer.* Elle est ailleurs aussi, dans la manière, dans les procédés, dans une certaine façon d'entendre et d'écrire le roman. Mais ceci est un grand point de critique, et j'y reviendrai à loisir, quand j'aurai épuisé tant de livres méritoires dont je n'ai encore rien dit.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 septembre 1860.

C'est une curieuse époque que la nôtre, et pour qui ne craindrait pas d'être jamais obligé de passer du rôle de spectateur à celui d'acteur, pour qui n'aurait ni famille, ni patrie, ni attachements, ni croyances, ni intérêts, rien ne serait plus agréable que d'observer de son modeste foyer, comme d'une stalle commode, le décor changeant des événements. Rien ne manque au spectacle qui se déroule sous nos yeux : ni l'attrait d'une mise en scène soigneusement préparée dans des coulisses à peine dissimulées, ni ce mélange du tragique et du plaisant qui, selon les règles de l'école moderne, forme le charme principal de l'art dramatique, ni même l'accompagnement obligé d'une claque assourdissante. Tout s'y enchaîne comme dans une intrigue bien conduite ou dans un divertissement bien réglé ; et les journaux convenablement renseignés ont pu nous donner d'avance le programme complet et détaillé des scènes que nous étions appelés à voir se jouer devant nous. L'un d'eux a cru pouvoir fixer jusqu'au jour et à l'heure d'un dénoûment prévu ; et ses indications ne se sont trouvées que de bien peu démenties par l'événement. Le 8 septembre, avait dit la *Perseveranza*, Garibaldi arrivera à Naples. Le 7, à midi, le dictateur des Deux-Siciles faisait son entrée triomphale dans la capitale du royaume qu'il vient de conquérir. Le même jour, il prenait en main le gouvernement, prononçait la dissolution d'un comité formé sans son autorisation, et nommait un ministère.

On ne peut pas dire que la conquête du royaume de Naples ait été bien difficile pour Garibaldi, ni qu'il ait eu l'occasion d'y déployer les talents militaires dont il avait pu faire preuve à Côme et à Varèse. Son voyage à travers les provinces de la terre ferme a ressemblé plutôt au retour d'un souverain légitime qui vient, après un court exil, reprendre le gouvernement de son peuple un instant égaré, qu'à la marche d'un envahisseur qui s'avance pour renverser une dynastie depuis longtemps établie. Le peuple, l'armée, les autorités, le roi François II lui-même, semblaient s'être peu à peu habitués à cette idée que la lutte qu'ils soutenaient n'avait lieu que pour la forme, et que le dénoûment en était aussi certain que celui de ces batailles fictives qu'on livre sur les champs de manœuvres et dont toutes les péripéties sont réglées d'avance. Les correspondances venues de Naples depuis quelques jours sont remplies de détails dont la moitié

Digitized by Google

seulement, si elle est vraie, suffit pour montrer que telle était en effet la manière dont on envisageait des deux côtés la guerre qu'on se faisait, et pour nous faire comprendre dès lors qu'on devait juger inutile de tenter trop d'efforts ou de répandre trop de sang pour presser ou retarder des événements dont le résultat n'avait rien de douteux. Ici, c'est un colonel qui, en se mettant à la tête de l'insurrection dans sa province, annonce que, le lendemain, il s'emparera de la ville voisine et y établira un gouvernement provisoire : les portes de la ville s'ouvrent, comme tombèrent autrefois les murs de Jéricho, à la date fixée, et le gouvernement est installé. Là, ce sont les officiers d'un corps d'armée napolitain qui auraient décidé qu'il fallait se battre pendant une heure par respect pour le serment militaire et pour l'honneur du drapeau ; une heure de combat, et l'honneur sera sauf ; à dix minutes de moins, il eût été perdu ; il paraît qu'il y a des règles en ces matières comme dans les affaires de cœur, et qu'une armée qui se respecte est tenue à un *minimum* de résistance déterminé. Ailleurs, c'est un autre corps napolitain qui, obligé de traverser les provinces insurgées, obtient de Garibaldi un laisser-passer amicalement demandé et obligeamment accordé. A Naples, ce sont les fonctionnaires qui, prévoyant un inévitable changement de gouvernement, s'efforcent de rendre la transition facile pour tout le monde et profitable pour eux-mêmes, en donnant une main à ce pouvoir qui s'en va et en tendant l'autre au pouvoir qui arrive.

Il faut rendre au spectacle dont nous jouissons la justice de reconnaître qu'il n'est pas moins instructif que curieux, et que, conformément aux lois du genre, il éclaire l'esprit en occupant les yeux, et unit à l'intérêt d'une action saisissante les enseignements d'une haute moralité. En pourrait-on souhaiter un plus frappant que celui qui vient de nous être donné dans les Deux-Siciles? Rien ne manquait au gouvernement napolitain de tous les prétextes par lesquels les pouvoirs qui lui ressemblent justifient leur confiance et perpétuent leur aveuglement. Il avait une bonne armée, si on la comparait à celle de ses voisins les plus rapprochés, une marine la première de l'Italie, une administration savante, une police déplorablement perfectionnée. Il a eu même cette popularité que la multitude accorde ou retire si aisément ; et il a pu se fier aux acclamations par lesquelles les lazzaroni ont accueilli jadis la restauration du pouvoir absolu. Rien ne lui a manqué, disons-nous, que l'assentiment de cette classe peu nombreuse, mais éclairée, qui ne se donne qu'à un pouvoir intelligent et libéral, et dont l'adhésion, si elle est plus difficile à obtenir, est aussi plus utile et plus durable. Ce seul appui lui faisant défaut a entraîné tous les autres. L'hostilité des classes intelligentes s'est répandue peu à peu dans le pays et l'a travaillé tout entier. La foule a changé d'idole, et les mêmes voix qui faisaient retentir autrefois le nom de Ferdinand II se sont habituées sans peine à prononcer celui de Garibaldi. L'armée, sortie du peuple, en a pris comme toujours les passions, et a vu d'ailleurs dans un nouveau régime de nouvelles séductions et de nouvelles espérances. On a pu juger alors, mais trop tard, combien sont insuffisants et faibles ces alliés qui ne sont pas maîtres d'eux-mêmes, et combien c'est une entreprise insensée que de vouloir conserver la

Digitized by Google

force sans satisfaire l'intelligence, dominer un pays sans gagner ses chefs. Le roi de Naples a succombé, en apparence, devant la désertion de son armée et l'indifférence de son peuple ; son armée ne l'aurait point trahi, son peuple ne l'aurait point abandonné, si l'un et l'autre n'avaient été entraînés ou enchaînés par l'opposition de la classe éclairée, qu'avait excitée depuis longtemps un système de gouvernement contraire aux idées de notre époque et aux besoins de progrès dont elle est travaillée.

Il n'est plus permis aujourd'hui à aucun gouvernement de se soustraire impunément à la loi dont la violation ou l'oubli a causé la chute des Bourbons de Naples. Il faut de toute nécessité compter avec l'intelligence et accorder à ceux qui la possèdent la part qui leur est due dans la direction des affaires publiques. La leur refuser c'est se donner des ennemis aussi insaisissables que dangereux, contre lesquels la force des armes ne peut rien et dont l'influence finit par triompher même de l'enthousiasme de la foule. Tous les pouvoirs ont eu leurs jours de popularité. Le gouvernement de la Restauration les a eus, malgré les pénibles circonstances qui avaient entouré son avénement. Tout n'était pas factice dans les démonstrations de joie qui accueillirent à plusieurs reprises les princes de la branche aînée. Pendant les premières années de la Restauration, ces démonstrations furent fréquentes. En 1828 encore, Charles X fit un voyage dans l'est de la France et fut à la fois étonné et touché de l'accueil qui lui fut fait. Il parcourut l'Alsace, et s'émerveilla de voir la population d'une province qui envoyait constamment des députés à l'opposition, se signaler par la fervente expression de son dévouement à la personne du souverain. « Dès cette époque, disait plus tard M. de Martignac, le roi fut perdu. » A toutes les objections que lui soumettaient ses ministres il répondait qu'ils se trompaient et connaissaient moins bien que lui l'opinion de la France ; qu'il lui suffirait de frapper la terre du pied pour en faire sortir des royalistes. On sait où cette persuasion a conduit le gouvernement de la Restauration.

Nous n'avons garde toutefois de vouloir établir entre la chute de ce gouvernement et celle du roi de Naples une trop grande similitude. Ce serait une grossière injustice. La Restauration a donné à la France quelques années de liberté sans anarchie et de paix honorable ; elle a relevé son influence en Europe et pris Alger. Le roi Charles X a eu du moins des ministres qui, comme M. de Martignac, l'ont averti des dangers qu'il courait lorsqu'il était encore temps de les éviter, et ne l'ont point abandonné lorsqu'il y eut succombé. Ceux de ses conseillers qui s'étaient montrés moins clairvoyants ont honoré du moins leur erreur par leur fidélité, et n'ont point hésité à suivre le malheureux souverain dans l'abîme qu'ils l'avaient aidé à creuser. Telle fut la conduite d'un homme qui s'est éteint récemment au milieu de l'estime de tous les partis, et dont nous avons sous les yeux l'éloge funèbre, prononcé par une voix éloquente et émue [1]. M. de Chantelauze accepta les sceaux dans le dernier ministère de Charles X avec plus de dévouement que de confiance, et se considéra dès lors comme une vic-

[1] *Eloge de M. de Chantelauze*, prononcé par M. Sauzet devant l'Académie de Lyon. 1860.

Digitized by Google

time sacrifiée. « Je regarde cette nomination, écrivait-il à son frère, comme l'événement le plus malheureux de ma vie, et il n'est rien que je n'aie fait pour y échapper. » Il soutint néanmoins avec courage la lutte dans laquelle il devait succomber. Les passions qui mirent un moment sa tête en danger sont aujourd'hui bien loin de nous, et nous pouvons honorer l'homme de bien, l'avocat intègre et estimé, sans approuver les théories exposées par l'homme d'Etat dans le rapport célèbre qui servit de préambule aux ordonnances de Juillet. Sept ans de captivité ont d'ailleurs plus que puni un dévouement poussé jusqu'à l'erreur. Il appartenait à M. Sauzet mieux qu'à tout autre de raconter les malheurs et de louer les vertus de M. de Chantelauze. Plus d'un sentiment leur était commun et plus d'un événement les avait rapprochés. A son début au barreau, M. Sauzet avait trouvé dans M. de Chantelauze, qui siégeait alors au parquet, un juste appréciateur de son jeune talent; bientôt il fut appelé à le défendre devant la Chambre des Pairs, et tout le monde connaît l'éloquent discours qu'il prononça dans cette occasion. Un dernier lien devait les unir. Comme M. de Chantelauze, M. Sauzet vit tomber à son tour le pouvoir qu'il avait aimé et servi; comme lui il termina sa carrière politique lorsque son souverain partit pour l'exil, et refusa de changer de parti en même temps que la fortune.

Les serviteurs du roi de Naples auraient pu demander des leçons de fidélité et de dignité aux derniers conseillers de la Restauration et de la monarchie de juillet. La conduite de la plupart d'entre eux a réussi à étonner une génération qui croyait n'avoir plus à s'étonner de rien. Quelques-unes des lettres et des proclamations publiées depuis quelques jours méritent de ne point être oubliées. Elles prendront rang avec honneur à côté de la renonciation du comte de Montemolin au trône d'Espagne, et de quelques autres documents non moins curieux auxquels cette mémorable année a donné le jour. Elles donneront une idée peu favorable des caractères qui se forment à l'ombre et à l'école du despotisme. On assure que quelques-uns des plus illustres fugitifs de Naples ont été assez froidement accueillis à Turin. Nous le croyons sans peine. Il n'est pas bien prouvé qu'une première défection soit une garantie d'éternelle fidélité à un nouveau maître, et que les transfuges deviennent les meilleurs soldats. Quand Victor-Emmanuel sera roi d'Italie, il y a à Naples deux hommes qu'il fera bien de s'attacher, s'il le peut : l'un est le général Bosco, qui a livré le dernier engagement en faveur de la royauté napolitaine ; l'autre est M. de Martino, qui a contresigné la dernière protestation de François II. C'est après avoir livré ce document à la publicité que le malheureux roi est parti pour Gaëte. Il trouvait là une bonne position, des munitions considérables et les débris d'une armée ; il aurait pu encore prolonger longtemps la résistance si la guerre actuelle avait obéi aux lois habituelles de l'art militaire. Mais la défection avait jusqu'ici fait plus de ravages dans l'armée napolitaine que les batailles et les siéges, et prévoyant le moment prochain où il n'aurait plus auprès de lui un soldat, François II a renoncé à soutenir une lutte désespérée, et s'est embarqué dans la journée du 12, sur un bâtiment espagnol.

Digitized by Google

Le succès n'est pas le meilleur des conseillers. Après Novare, il ne se put rien voir de plus habile et de plus ferme, de plus honnête et de plus digne en même temps, que la conduite par laquelle le gouvernement sarde préserva du même coup l'indépendance nationale et la liberté politique menacées par l'Autriche, renoua avec les grandes puissances de l'Europe des relations rompues ou profondément altérées par les événements de 1848 ou 1849, rétablit sa popularité en Italie, sa bonne renommée en Europe, et rendit ainsi l'avenir à une cause qui paraissait perdue. Depuis quelques mois le Piémont dépense avec une étonnante rapidité, au milieu des joies du triomphe, le capital d'estime et de sympathies qu'il avait si péniblement amassé pendant dix années d'épreuves. Le rôle qu'il vient de jouer dans les affaires des Deux-Siciles ne contribuera pas à lui rendre cet appui de l'opinion publique qui a fait jadis sa force, et sans lequel il est bien difficile aujourd'hui d'obtenir de longs succès. Personne ne s'était laissé tromper par les prétendus efforts faits pour s'opposer à l'embarquement des volontaires de Garibaldi; toutefois il paraît que le cabinet de Turin avait donné sur ce point des explications auxquelles on pouvait par politesse avoir l'air d'ajouter foi, et puisque le roi François II s'en trouvait assez satisfait pour négocier amicalement avec Victor-Emmanuel, on n'avait pas le droit de se montrer plus exigeant que lui. Mais les derniers événements qui ont accompagné et préparé la chute du trône des Bourbons de Naples n'ont pas permis aux moins clairvoyants ou aux plus bienveillants de continuer à fermer les yeux. Négocier sur le pied de l'égalité avec le comité garibaldien, donner et retirer en peu de jours l'ordre de s'opposer aux embarquements, fournir à un corps expéditionnaire dirigé contre les Etats-Romains les ressources nécessaires pour s'organiser et suspendre tout à coup son départ, c'est là une conduite dont l'explication et la justification resteront toujours difficiles. Il ne sera pas non plus très aisé de faire admettre la légitimité du petit subterfuge par lequel on a provoqué des rixes entre les soldats napolitains et les bersaglieri piémontais, afin de donner prétexte à des réclamations diplomatiques, ni d'établir en vertu de quel droit l'amiral Persano a pu, comme on l'assure, menacer de faire feu sur les vaisseaux napolitains qui suivraient leur roi à Gaëte, et recevoir de Garibaldi le commandement de la flotte des Deux-Siciles. Une franche et audacieuse déclaration de guerre eût mieux valu que cette lutte sourde, poursuivie pendant que les ambassadeurs napolitains étaient encore à Turin et négociaient tous les jours avec M. de Cavour. L'emploi de moyens semblables compromettrait les meilleures causes, et ceux mêmes qui s'intéressent au sort de l'Italie et qui ne nient pas les difficultés dans lesquelles l'avait enfermée la paix de Zurich, auraient aimé à l'en voir sortir par une voie plus droite et plus honnête.

Le gouvernement piémontais, du reste, semble décidé à faire succéder l'audace à la temporisation, et les plus récentes dépêches nous ont appris que les troupes sardes étaient entrées sur le territoire des Etats-Romains. Malheureusement, il serait difficile d'imaginer un prétexte plus puéril que celui qui a été mis en avant pour justifier cette nouvelle invasion. Quelque opinion que l'on ait sur le général de Lamoricière et sur la tâche qu'il est

Digitized by Google

allé remplir dans les Etats-Romains, personne ne croira que la petite armée de vingt-cinq mille hommes qu'il y a organisée, non sans peine, pût jamais devenir une menace pour une puissance aujourd'hui établie aux deux extrémités de l'Italie, et disposant de près de deux cent mille soldats. Personne n'admettra surtout que le cabinet de Turin eût lieu de considérer comme une intervention étrangère la présence de quelques Autrichiens et de quelques Irlandais dans les rangs de l'armée pontificale. La conscription n'existe point dans les Etats-Romains ; on a pu conseiller jadis au Souverain-Pontife de l'établir ; mais ce serait une étrange tyrannie que de la lui imposer, ou, ce qui reviendrait au même, de l'empêcher d'avoir recours au recrutement volontaire. Les nations qui jouissent de la conscription ne s'interdisent pas, ce semble, d'user de volontaires nationaux ou étrangers. Il y en a dans l'armée française ; il y en a dans toutes les armées de l'Europe ; et nous n'avons pas ouï dire que tous les soldats qui ont suivi Garibaldi à la conquête du royaume des Deux-Siciles fussent des Italiens. On peut juger de manières diverses le gouvernement des cardinaux ; sur ce point, les opinions sont libres, et nous savons bien des catholiques et bien des partisans du pouvoir temporel de la papauté qui sont loin d'être d'accord ; on peut trouver que le Sacré-Collége n'est ni un assez bon financier, ni un administrateur assez régulier et assez libéral ; mais on ne peut pas dire que, depuis un an, il ait fourni le moindre prétexte d'agression au gouvernement piémontais, contre lequel il n'a même pas défendu les Romagnes. L'état d'agitation dans lequel se trouve l'Italie tout entière et les dangers qui menacent le siége même de la catholicité justifient suffisamment l'augmentation des forces pontificales, et il y a, que les Italiens nous permettent de le dire, une sorte de cruelle ironie à faire parvenir à un gouvernement aussi peu puissant que celui du pape un ultimatum analogue à celui que l'Autriche adressa l'année dernière au Piémont, et que M. de Cavour repoussa avec une si juste fierté. Peut-être un jour, si l'unité de l'Italie se trouve réalisée et sa grandeur relevée, l'histoire, qui se laisse aisément séduire par les grands résultats, oubliera-t-elle à quel prix auront été obtenues cette unité et cette grandeur ; mais les contemporains ont droit de se montrer plus difficiles sur le choix des moyens. On prétend que les nations, comme êtres collectifs, n'encourent point de responsabilité morale ; il n'en est pas de même, à coup sûr, de ceux qui les dirigent. Ils ne sauraient se soustraire au jugement mérité par les actes auxquels ils prêtent leur concours. En vain alléguerait-ils, pour se justifier, qu'ils n'étaient plus les maîtres du mouvement auxquels ils avaient donné la première impulsion, et qu'ils ont suivi le courant pour ne point y être engloutis. L'excuse, si elle était vraie, serait humiliante, et ferait mal augurer de l'avenir du nouveau royaume italien.

La victoire, jusqu'à ce jour, reste aux gros bataillons. L'un des deux corps qui composent l'armée sarde a occupé Urbino et Pesaro, et a fait dans cette dernière ville un millier de prisonniers ; l'autre s'est avancé sans rencontrer d'obstacles par Citta-di-Castello. L'insurrection qui, depuis quelques jours, avait éclaté comme à point nommé dans plusieurs villes des Etats-Romains, seconde puissamment les progrès de l'invasion piémon-

Digitized by Google

taise. Chacune des péripéties de la révolution italienne a d'ailleurs été annoncée avec tant d'exactitude par les journaux italiens depuis tantôt deux ans, qu'il n'y a aucune raison de ne pas croire encore une fois à la justesse de leurs prévisions lorsqu'ils assurent que Victor-Emmanuel ne trouvera nulle part de sérieuse résistance. Si l'événement leur donne raison, il faudra bien avouer que l'accroissement des forces pontificales n'avait rien de fort dangereux, et qu'une armée insuffisante même pour la défense des Etats-Romains, n'était guère en état de prendre un rôle offensif. Ce n'est pas que l'énergie ou le talent manquent plus qu'autrefois au général de Lamoricière ; sous quelque drapeau que ses convictions l'aient appelé à combattre, personne ne croira qu'il ait perdu ces qualités brillantes dont le souvenir vit encore parmi tous ses anciens compagnons d'Afrique. Mais il est douteux que la valeur, l'activité, le génie même d'un chef militaire fussent suffisants pour lutter contre une écrasante supériorité numérique ; et l'on assure que le Souverain-Pontife, pour éviter une inutile effusion de sang, aurait ordonné à ses troupes de ne faire de résistance que celle qui serait nécessaire pour convaincre l'Europe de la contrainte qui lui est faite. Nous verrions alors se renouveler dans les Etats-Romains la promenade militaire qui vient de se faire dans les Deux-Siciles, et l'armée piémontaise ne s'arrêterait que devant les provinces de Rome, de Civita-Vecchia et de Viterbe, gardées par des troupes françaises, contre lesquelles il y a lieu de supposer que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, malgré les entraînements du succès et les conseils de la révolution, ne voudra commettre aucun acte d'hostilité.

Il est impossible dès lors de ne pas se reporter à certaines brochures que, lors de leur apparition, l'on avait refusé de prendre au sérieux, et de ne pas convenir que M. Edmond About est un homme d'Etat plus clairvoyant et plus considérable qu'on ne l'avait voulu croire. Personne n'a oublié la merveilleuse justesse avec laquelle il avait d'avance tracé le rôle réservé au gouvernement napolitain et annoncé les circonstances de sa chute. « Le despotisme, disait-il au roi François II, a cela d'admirable qu'il permet à un homme de bonne volonté de faire beaucoup de bien en peu de temps. Changez la constitution de votre pays, ou, pour mieux dire, octroyez-lui une constitution. *Si peu que vous fassiez pour le peuple des Deux-Siciles, il sera pénétré de reconnaissance*, car vos devanciers ne l'ont jamais gâté. Corrigez quelques abus, démolissez quelques prisons, économisez quelques bastonnades, congédiez cinq à six mille agents de police : il en restera toujours assez. *A ce prix, vous avez l'espoir de régner encore cinq ou six mois, ce qui est bien joli pour un Bourbon.* Voilà l'Italie constituée ; elle sera Piémontaise avant le 1er janvier de l'année prochaine.....[1] » Dans un autre ouvrage non moins connu, M. Edmond About avait fait le partage des Etats Romains avec une rare netteté. Il avait désigné à l'est des Apennins les provinces qui devaient entrer dans le nouveau royaume italien, pour y jouir des progrès de la civilisation, et à l'ouest celles qui, moins heureuses, resteraient sacrifiées à la nécessité de maintenir dans une ré-

[1] *La Nouvelle carte d'Europe*, p. 17 et 18.

Digitized by Google

sidence à peu près convenable le chef spirituel de cent quarante millions de catholiques. L'expédition qui s'accomplit en ce moment semble destinée à réaliser de point en point le plan de M. About, et ce serait à se demander si le roi Victor-Emmanuel, avant de se mettre en campagne, n'a pas appelé dans ses conseils le spirituel auteur de *Tolla* et du *Roi des Montagnes*. Il est juste de dire que le partage proposé dans *la Question romaine* semble n'être que provisoire, et que dans la *Nouvelle carte d'Europe* le palais du Vatican est remplacé par une chaumière à Jérusalem. Si l'on accorde à M. Edmond About le don de seconde vue, qu'il paraît maintenant bien difficile de lui contester, nous ne devons pas nous hâter de dessiner la carte de l'Italie, et il faut attendre les dernières corrections qu'on ne pourra tarder à y apporter.

Il y a une puissance à laquelle ces prophéties doivent singulièrement déplaire. L'Autriche n'est pas bien traitée dans les plans de M. About. Elle y est expropriée pour cause d'utilité publique de la Vénétie, de la Hongrie et de la Gallicie, moyennant une modeste indemnité pécuniaire. Il est naturel de se demander si elle attendra qu'on vienne lui proposer ce marché qui ne peut que lui paraître médiocrement avantageux. Elle n'a pas cru devoir, malgré les bruits qui ont couru à ce sujet, prendre fait et cause pour le roi de Naples. Laissera-t-elle, comme on l'assure, la souveraineté temporelle du pape s'écrouler dans les Marches, et la révolution italienne s'avancer jusqu'à ses frontières? Veut-elle, solidement établie dans son quadrilatère, amener ses adversaires à mettre de leur côté tout à la fois les torts et les dangers d'une agression? Quels que soient ses desseins, une nouvelle lutte entre la monarchie des Habsbourg et celle des princes de Savoie peut être retardée, mais ne semble pas de nature à être évitée. Le moment seul peut en être douteux ; et soit qu'elle s'engage avant la chute du pouvoir temporel du pape sur les bords de l'Adriatique, soit qu'elle suive ce grand événement, elle renferme pour l'Italie des dangers que les amis sincères et sensés de ce pays ne peuvent voir sans inquiétude. Depuis plusieurs mois les avertissements n'ont pas manqué aux Italiens. En France, en Angleterre, toutes les voix les plus honnêtes, les plus dévouées à leur cause leur ont montré l'écueil vers lequel ils couraient, et devant lequel, entraînés par une impulsion chaque jour plus rapide, il leur serait bien difficile de s'arrêter. Que sert de flatter les peuples pour les égarer? Mieux vaut leur faire entendre d'utiles et désagréables vérités que de séduisants mensonges. Le courage, le patriotisme, l'enthousiasme ne suppléent que bien imparfaitement à la discipline et à la science militaires ; le gouvernement autrichien a placé en Vénétie ses meilleurs soldats, ses plus vieilles troupes, et une nouvelle bataille de Novare serait pour l'Italie à peine reconstituée le signal d'incalculables malheurs.

Les Italiens les plus éclairés, il faut le reconnaître, ne se font pas à ce sujet beaucoup plus d'illusions que nous. Aussi comptent-ils moins sur la valeur encore un peu inexpérimentée de leurs jeunes recrues que sur le puissant secours qui leur a déjà été si utile en 1859. Il nous siérait mal de reprocher à nos voisins la confiance peut-être un peu excessive qu'ils placent dans notre appui. Nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes si

Digitized by Google

nous passons partout pour les défenseurs-nés de la faiblesse et du malheur, et ce rôle chevaleresque, s'il a ses ennuis, a aussi ses séductions. L'année dernière cependant la situation du Piémont n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel n'avait rien fait sans notre aveu, et, attaqué par l'Autriche, il revendiquait à juste titre le secours que nous lui avions promis. Aurait-il le même droit, s'il lui advenait malheur, d'invoquer maintenant notre intervention? Les Italiens font tout pour nous persuader, et peut-être pour se persuader à eux-mêmes, qu'ils n'agissent qu'avec l'aveu du gouvernement français. L'expédition qui s'accomplit en ce moment contre les Etats-Romains a été décidée à la suite du voyage fait à Chambéry par M. Farini et le général Cialdini pour complimenter l'Empereur, et cette coïncidence n'a pu manquer d'être remarquée. Mais tout se réunit pour montrer qu'elle est purement fortuite, à moins qu'elle ne soit par hasard une de ces habiletés par lesquelles les chefs du mouvement italien s'efforcent, comme pour les annexions de l'Italie centrale, d'engager la France malgré elle, en faisant croire à son approbation. L'annexion de la Toscane et des Romagnes, on le rappelait il y a quelques jours, a été si peu approuvée par le gouvernement de l'Empereur, qu'il a cru devoir demander l'annexion de Nice et de la Savoie comme compensation de l'agrandissement subit obtenu par le Piémont, et comme garantie contre les dangers éventuels que cet agrandissement pouvait faire courir à nos frontières du sud-est. L'expédition dans les Etats-Romains se fait malgré les protestations de la France, aussi bien que de la plupart des grandes puissances, et l'on annonce que M. de Talleyrand a dû quitter Turin dès que l'entrée des troupes piémontaises sur le territoire pontifical a été annoncée. Il serait bien difficile d'admettre qu'elle consentît quelque jour à couvrir de sa protection et de sa garantie une conquête contre laquelle elle s'est prononcée d'une manière si éclatante.

Il est vrai de dire qu'elle peut être amenée à défendre le gouvernement piémontais contre certaines attaques, sans approuver toutes ses ambitions et sans patronner toutes ses conquêtes. C'est sans doute sur un appui de ce genre que comptent les habiles du mouvement italien. Il ne leur est pas absolument nécessaire que le gouvernement impérial approuve, soit l'invasion des Marches et de l'Ombrie, soit celle de la Vénétie. Il leur suffit qu'il soit engagé par ses propres intérêts et par le soin de son honneur à écarter la conséquence la plus dangereuse de cette double invasion, c'est-à-dire la conquête de la Péninsule par les armées de l'empereur François-Joseph. Nous sommes intervenus l'année dernière en Italie pour détruire la prépondérance autrichienne. Si cette prépondérance renaît, les Italiens sont convaincus que nous ne pourrons nous empêcher de la combattre encore une fois; si une armée allemande fait subir à une armée piémontaise un grand désastre, les Italiens croient que nous n'aurons plus à examiner la cause de la guerre, mais l'imminence du danger, et que nous viendrons les dégager. Y a-t-il quelque fondement à ces espérances, et si elles se réalisaient, la France n'acquerrait-elle pas le droit d'imposer cette fois des conseils trop peu écoutés, et de prévenir, par une organisation de l'Italie qui serait plus acceptable pour l'Europe, la possibilité de

Digitized by Google

nouvelles attaques et la nécessité d'une nouvelle intervention? Telles sont les questions qu'il est naturel de se poser, et auxquelles les journaux italiens, qui ont été jusqu'à ce jour si bien renseignés sur la marche des événements futurs, feraient charitablement de donner une réponse.

Les Italiens puisent encore d'autres motifs de confiance dans la mauvaise situation des finances de l'Autriche, qui mettrait de grands obstacles à une guerre de quelque importance et de quelque durée, et dans les divisions intérieures qui menacent l'existence même de ce grand empire. L'argent est impitoyable; il a plus que personne ce respect du succès et cette dureté pour l'infortune qui forme le fond des opinions dans notre époque médiocrement désintéressée; et, depuis quelques années, il a difficilement accordé son appui à certaines puissances, qui comme l'Autriche, la Turquie ou même la Russie, lui paraissaient se trouver dans une situation passablement embarrassée. Le mécontentement d'une grande partie des sujets de l'empereur François-Joseph est à la fois un danger par lui-même et la cause principale des dépenses militaires dont le poids excessif, en s'aggravant constamment, a fait fléchir les finances impériales. Aussi le nœud de la question autrichienne se trouve-t-il dans les séances de ce conseil de l'empire auquel est dévolue un peu tardivement la tâche ardue de préparer la réorganisation politique de la monarchie des Habsbourg. Si les réformes depuis longtemps réclamées par les voix les plus sages avaient été réalisées en temps opportun, bien des causes de division et de faiblesse pour l'Autriche se seraient évanouies, et l'empereur François-Joseph régnerait peut-être encore à Milan. Il est bien tard sans doute pour prendre des mesures dont les bons effets n'eussent pas été douteux à l'avénement du jeune empereur ou encore après la guerre d'Orient. Mais un nouveau retard n'aggraverait-il pas encore les dangers nés des retards précédents, et doit-on attendre, comme a fait le roi de Naples, qu'une insurrection fomentée et appuyée peut-être par quelque ennemi du dehors, vienne arracher des concessions qui seraient alors sans dignité comme sans utilité? Le conseil de l'empire et les principaux membres du cabinet viennois ne se dissimulent pas, dit-on, la gravité de la situation présente. Il est remarquable qu'une assemblée choisie tout entière par le souverain soit unanimement d'accord pour reconnaître la nécessité de promptes réformes et ne diffère d'avis que sur la portée qu'il convient de leur donner. Le ministère a pris soin de déclarer qu'il était bien loin de repousser les vœux émis par l'assemblée. Deux projets, on le sait, sont en présence. L'un, appuyé par la majorité, fait une plus grande part aux libertés provinciales; l'autre fait plus de réserves en faveur de l'unité de l'empire. Mais chacun des deux, s'il était sincèrement adopté et sérieusement appliqué, constituerait un progrès véritable sur l'ancien état de choses. Il reste à se demander si l'on saura prendre résolûment un parti, avant de se trouver dépassé ou emporté par l'opinion publique dont les exigences, comme il arrive en pareilles circonstances, ne peuvent manquer de s'accroître chaque jour.

Cette œuvre de réorganisation intérieure est, selon nous, beaucoup plus importante pour l'Autriche que les tentatives de coalition auxquelles on

Digitized by Google

assure qu'elle prête en ce moment la main. Ce n'est pas que ce mot de coalition excite en nous de puériles colères ou des alarmes irréfléchies. Nous ne croyons pas que la France ait à redouter une coalition offensive : nous sommes persuadé que notre gouvernement ne donnera aucun prétexte à une coalition défensive. La force de la France, qui lui permettrait de résister à une injuste attaque, sa modération, qui lui défendra de provoquer de justes représailles, doivent nous rassurer. Le gouvernement autrichien peut avoir à redouter d'autres ennemis que la France, et il ne saurait lui être défendu de chercher contre eux des alliés. Il n'y a rien d'invraisemblable à ce que la gravité actuelle des complications européennes ait amené les trois souverains des Etats qu'on appelait autrefois les puissances du Nord, à se réunir à Varsovie pour délibérer sur leurs intérêts communs ; et il n'est pas étonnant que le gouvernement autrichien compte obtenir dans cette entrevue quelques témoignages de sympathie et quelques espérances éventuelles de secours. Mais aucun appui ne lui sera ni suffisant ni sûr, tant qu'il trouvera ses plus dangereux ennemis sur le territoire même qu'il est appelé à gouverner. La meilleure de toutes les alliances serait encore celle qu'il ferait avec ses sujets, si elle pouvait être sincère et durable. L'état présent de l'Europe rend presque toutes les alliances internationales bien difficiles et bien peu solides. Les questions diverses qui ont été soulevées en même temps se compliquent de telle façon, que chacune d'elles met en opposition les Etats dont quelque autre question devrait faire des alliés. Ainsi, la Russie et l'Autriche, rapprochées par les progrès menaçants de la révolution italienne et par les conséquences qu'elle peut avoir en Pologne, se séparent sur la question d'Orient. L'Angleterre, alliée de l'Autriche en Orient, se trouve amenée à la combattre plus ou moins ouvertement dans la question italienne. La Prusse libérale, qui semblerait devoir accepter sans déplaisir l'émancipation de l'Italie, craint d'en voir sortir des dangers pour l'intégrité de l'Allemagne et d'être obligée de défendre le Rhin sur les bords du Mincio. La France et l'Angleterre, que le principe de non-intervention met d'accord dans la question italienne, et que tant d'intérêts communs doivent unir, n'ont pas les mêmes vues sur la situation de la Turquie et sur les meilleurs moyens de la réorganiser. Au milieu de cette confusion de tous les intérêts, de ce pêle-mêle de toutes les amitiés, la meilleure sécurité pour un grand Etat ne peut se trouver que dans l'intime union du souverain avec son peuple.

E. BERVÉ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce rue, Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

MADAME CLAUDE

PREMIÈRE PARTIE

I

Quoique l'on ne fût encore que vers la fin de février, la journée était presque aussi belle qu'une belle journée de printemps. Midi venait de sonner. Le marguillier du village remuait lentement sa cloche pour dire la mort de quelque pauvre paysan, que l'on devait mettre en terre le lendemain. Cependant on ne prenait nulle garde à ces funèbres tintements ; cependant on ne se demandait pas les uns aux autres, comme de coutume en pareil cas : Qui donc a défunté ? pour qui sonne-t-on les glas ?.... Je gagerais même, Dieu me pardonne, que la grande Jeanneton et la petite Sophie (les deux plus sèches et plus étirées bigotes du pays) n'avaient pas entendu les neuf coups de l'*Angelus*, et que, partant, elles avaient oublié d'en prendre prétexte pour se mettre subitement à genoux devant tout le monde, se signer et remuer les lèvres en tournant les yeux.

Ah ! c'est qu'un grand événement attirait à lui seul tout l'intérêt de la foule, qui se portait bruyante, caqueteuse, vers l'endroit où l'un des grands chemins ruraux qui aboutissent au village en devient la rue principale. Là, en travers de la route, une longue table était dressée. Il y avait sur la nappe de cette table une rangée de bouteilles, — toutes bien essuyées, quoiqu'elles continssent d'excellents vins ; — deux ou trois douzaines de verres, des assiettes de dragées et de biscuits ; enfin, planté sur une carafe vide, un petit bouquet de fleurs artificielles nouées d'un ruban blanc. Autour de la table, allaient, venaient, jasaient, criaient les jeunes, les vieux : hommes, femmes, enfants. Nul pourtant ne touchait aux vins ni aux frian-

Digitized by Google

dises; car ces choses avaient été préparées, non pour ceux qui étaient là, mais pour des personnes attendues, qui ne pouvaient tarder à venir.

Tout cet appareil, ce bruit, cet entrain signifiaient qu'un des riches du pays s'en était allé prendre femme dans une paroisse voisine, et que, guettant le retour des mariés, l'on s'apprêtait à *barrer la noce.* Barrer la noce : pour traduire cette expression, il suffirait de montrer la table qui obstrue le passage; mais ce ne serait là qu'une explication toute matérielle. — Pourquoi ce *barrage?* quelle est la pensée de cet acte? — Dans nos campagnes, où la vertu simple et vraie a encore son prix, où la virginité de l'âme et celle du corps ne sont pas des biens dont on trafique, on dirait qu'il y a deuil et regret quand une place devient vide parmi les créatures pudiques qui marchent par files blanches aux fêtes du Seigneur; il semble que l'époux n'acquière ses droits qu'en lésant une cause sainte, sacrée, qui serait la cause de tous, et l'on se croit autorisé à lui demander compte d'une félicité consentie, mais déplorée. C'est pourquoi l'on établit sur sa route un *barrage* ou plutôt un péage (les deux mots sont synonymes dans la vieille langue fiscale). Il doit un tribut : on le lui réclame, non point par l'autorité des armes, comme faisaient nos bons doux châtelains du bon doux temps jadis, mais en vertu de cet argument irrésistible qui s'appelle le verre à la main, et qui veut toujours, quand même, être obéi.

Lorsque la noce arrive près du barrage, le meilleur diseur fait à la mariée un petit compliment et lui offre les fleurs, qu'elle met à sa ceinture. Puis elle est invitée, ainsi que celui dont elle va devenir la femme, à prendre un des verres qu'on a remplis. L'on trinque aux prospérités du ménage; et, pour avoir le droit de demander que le passage soit rendu libre, le marié pose sur la table une poignée d'argent, — largesse qui donne la mesure de sa fortune ou de sa libéralité.

L'on ne barre ni la noce d'une veuve, ni celle d'une fille *dont on a parlé.* Cette glorification, peut-être non raisonnée mais éclatante, de la pudeur, de la pureté, est un vieux reste poétique de l'ancien beau monde chrétien.

Aussitôt que le cortége s'est éloigné, l'on commence à dépenser en rasades et bombances, assaisonnées de joyeusetés et de chansons folles, la somme reçue, tant et si bien que, le soir venu, bien des cerveaux sont troublés, bien des jambes vacillent, bien des voix sont enrouées. Mais bah! c'est, en contrepartie de la noce privée, la noce presque publique; ainsi la fête, qui n'aurait été que pour quelques-uns, est pour tous; ainsi la joie d'une maison devient la joie du village.

Digitized by Google

Foin des austères et des hypocondres! Dieu qui a créé les gentes filles pour qu'on ait liesse à les épouser, a fait aussi le bon vin pour le boire, et si l'on boit c'est pour chanter, sinon à quoi servirait de boire? Si Dieu se fâchait en ces jours-là, Dieu aurait tort; mais Dieu ne se fâche pas, au contraire, et la preuve, c'est que chaque année bien des filles se marient, et que chaque année mûrit la vendange. — Dieu sait les bonnes et belles choses qu'il nous faut; Dieu nous les donne: — Dieu soit béni!

Or, la noce qu'on attendait ainsi venir était celle de M. Claude Fargeot, un des principaux propriétaires du pays, lequel M. Claude, quoique dépassant la soixantaine, quoique déjà deux fois veuf et presque arrière grand-père par le premier lit, épousait bel et bien une jolie fille de dix-neuf ans à peine.

M. Claude était membre du collége électoral (l'histoire se passe sous la monarchie de juillet), conseiller à la mairie, fabricien à la paroisse; après 1830, il avait été capitaine élu de la garde civique. M. Claude avait son banc à pupitre dans le chœur de l'église, portait une hampe du dais aux processions, recevait les aubades du tambour au premier de l'an, et celles des musiciens le jour de la fête patronale. M. Claude enfin était un notable, et l'on faisait avec lui comme avec ceux de son rang.

On était venu en foule au *barrage*, et, en attendant l'arrivée de la noce, les commérages allaient leur train. « Mariage et mort font que tout se dit, » assure le proverbe; certes, le proverbe avait raison ce jour-là.

Les caquets avaient leur centre principal dans un groupe de femmes, vieilles la plupart, qui, pour mieux jouir du coup d'œil, s'étaient installées sur les degrés de pierre précédant le seuil en contre-haut d'une maison. Les unes demeuraient debout, faisant mine d'arracher quelques longueurs de fil à la poignée d'étoupe d'une quenouille qui flambergeait à leur côté. D'autres, qui semblaient bien hâtées de mener à fin quelques gros bas, tricotaient moins de mailles que de paroles, et ne diminuaient guère la pelote de laine qui gonflait la poche de leur tablier. Enfin, celles qui n'étaient venues là que pour voir, entendre, et surtout dire, étaient assises ou plutôt accroupies, les bras enfouis jusqu'aux coudes sous leurs tabliers à bavette, et la poitrine appuyée sur leurs mains cachées.

« Ah! disait celle-ci, chère petite, je la plains! la richesse ne fait point le bonheur. »

Une autre:

« Son sort n'est pas enviable, quoi qu'on dise. »

Une troisième:

Digitized by Google

« Mon Dieu ! vous savez bien que la pauvre fille se soumet au vouloir de ses parents.

— Je sais bien, je sais bien ; mais M. Claude est avaricieux, rechigné, diseur de dures paroles ; il n'a point au pied ce qu'il a dans son bonnet. D'ailleurs, l'exemple de la Catherine, sa seconde, qui n'est morte que depuis cinq ans, est là pour montrer à quoi la nouvelle épouse se doit attendre. Pauvre, pauvre petite !

— Ajoutez que le fils, la belle-fille, et même les enfants du fils la vont regarder de mauvais œil ; car ce n'est point leur affaire que M. Claude ait reconnu à la fillette une apportance dont elle n'a pas le premier sou.

— Çà, est-ce qu'on croit vraiment que le vieux ait pris goût d'amour pour cette jeunesse ?

— Mon Dieu oui ! puisqu'il l'épouse.

— Oh ! tous les mariages ne sont point d'amour !

— Vous ne savez donc pas comment s'est faite la chose ?

— Non, j'étais à la ville, chez mon garçon, qui y est établi ; j'en arrive ce matin, après être restée deux mois absente.

— Donc, vous ne connaissez rien de toute cette histoire ?

— Rien du tout.

— Il vous la faut alors conter de point en point. M. Claude, comme vous ne l'ignorez pas, a deux valets.

— Oui, François et Simon.

— Eh bien ! Simon, le plus jeune des deux, qui est grand, beau garçon, et que le sort de la milice a épargné au printemps dernier, s'était dit qu'il pourrait bien songer à s'établir, à se faire une famille. Il n'a personne au monde depuis la mort de sa mère, arrivée il y a une huitaine d'ans. C'est alors qu'il entra au service de M. Claude. N'ayant pas grande chance d'enrichissement chez son maître, il avait pensé à se mettre en ménage, et pour ça il s'était souvenu d'une jeune fille rencontrée et courtisée par lui à une fête du courant de l'été, — cette jeune fille lui avenant pour la beauté et les manières. Peut-être au lieu que ce soit l'ambition qui l'ait fait ressouvenir de la fillette, était-ce la souvenance de son accortise qui lui mettait des projets d'établissement en tête : — on ne sait point au juste. Toujours est-il que Simon avait fait ses réflexions. « J'ai de tout temps été fidèle et bon serviteur à M. Claude : on me connaît pour un honnête garçon, pensait-il. — J'ai à peu près quatre-vingts écus d'amassés chez mon maître. Si l'on me donne la petite, on lui fera bien, avec son trousseau, un ou deux cents francs. Joignant à ça l'aide que M. Claude me voudra peut-être prêter, en se portant ma garantie, je prendrai une maisonnette et quelques terres en louage..... et puis ma foi ! à la garde du bon Dieu ! C'est ainsi que M. Claude a

Digitized by Google

commencé, à ce qu'il dit du moins. — Pourquoi ne ferais-je point comme M. Claude?.... »

Donc, Simon ayant bien retourné ce projet en sa tête, s'en ouvrit à François, l'autre valet qui est en condition avec lui, et qu'on appelle l'*Africain*, parce qu'il a été soldat de l'armée de Constantine. François lui déconseilla la chose, lui faisant entendre qu'il était trop jeune encore pour se vouloir passer au cou la corde du ménage ; qu'il ferait bien mieux d'employer son bon temps de garçon à se tenir en joie et en amusements, au lieu de s'embarrasser d'une femme et de marmots, qui ne donnent qu'ennui et cassement d'esprit. Il faut dire que François — ça n'est pas secret d'ailleurs — est un mâtin déluré qui est revenu du régiment avec une conduite assez mal en règle, et qui ne se fait pas faute de la continuer. Il disait ce qu'il pensait.

Simon, comprenant bien qu'il avait mal adressé son aveu, eut l'idée d'en toucher quelques mots à son maître, certain jour où ils allaient ensemble à une foire. Quand Simon eut fini de parler :

« Tu as raison, petit, fit le vieux; — tu es d'âge et de taille à prendre femme. Tu n'as pas grand bien, c'est vrai, mais j'ai commencé de même, moi. Avec du courage et des économies, on arrive : donc tu arriveras.

— Voyez-vous, maître, dit Simon, c'est qu'il faudrait pour cette chose me prêter, s'il vous plaît, un peu assistance.

— Et comment?

— Vous savez que je n'ai ni père, ni oncle. Je voudrais donc vous prier de faire la demande. Autant que je peux savoir, je crois que je ne déplairais point trop à la fille. J'ai compris ça quand nous avons dansé toute une vêprée ensemble, et que je lui ai dit que je la trouvais gentille. Je l'ai revue une autre fois, elle m'a encore fait bon accueil. Seulement, avant d'aller la fréquenter définitivement, je voudrais bien savoir, sans la prévenir de rien, si les parents me tiendraient à leur convenance.

— Je ferai donc à ton gré, repartit M. Claude. — Dimanche prochain j'irai voir le père : tu peux y compter. »

Simon remercia son maître, et l'on parla d'autres choses.

Le dimanche étant venu, M. Claude partit en effet dans l'après-dînée, disant à Simon qu'il l'attendît vers les huit ou neuf heures pour avoir des nouvelles de la démarche. M. Claude ne revint qu'à minuit.

« Eh ben? fit le jeune homme quand il vit rentrer son maître.

— Eh ben! eh ben! répliqua le vieux, nous jaserons de tout ça demain, vu qu'à présent il est bien tard, et qu'il se faut lever de

Digitized by Google

bonne heure. Va-t'en au lit, va, petit; demain soir nous nous trouverons seuls, et je te dirai ce qui en est. »

Simon, tout contrit, s'alla coucher; mais non pour dormir, car il avait trop de pénibles pensées en l'esprit. La réponse de M. Claude n'était point naturelle. Le pauvre garçon aurait-il été refusé pour son manque de richesse? Mon Dieu! ça se pouvait; et alors il n'y avait rien là de déshonnête, et son maître le lui devait dire tout simplement. Il saurait bien s'en consoler, vu que vraiment c'était plutôt ses yeux que son cœur qu'il avait tournés vers la petite. Ce n'était point encore une affection dont il ne pût se défaire. Et même, ce qui le prouvait bien, c'est qu'il avait voulu connaître les opinions de la famille avant d'écouter ce penchant dont il pensait bien qu'il aurait peine à se guérir s'il devenait trop fort. Il supposait aussi qu'on pouvait avoir inventé de vilaines choses sur son compte. — Le monde est si méchant! — Dieu sait enfin ce que le pauvre Simon s'imaginait. A ce point que, le lendemain, il était tout honteux, comme s'il se fût senti chargé de quelque gros péché affreux.

Le lundi soir, espérant apprendre ce qu'il n'avait pu savoir la veille, grande fut sa surprise d'entendre son maître lui dire :

« Ce n'est point encore aujourd'hui que je me peux expliquer; prends patience cette semaine; ça sera pour dimanche, le soir, ou pour lundi. » Et il lui tourna les talons sans plus rien ajouter.

Cette semaine dura pour le malheureux garçon autant que mille ans d'enfer, car il allait de plus en plus ne sachant que croire et penser.

Le dimanche d'après, M. Claude, ayant mis ses plus beaux habits, s'en alla derechef du village, même d'assez bonne heure. Simon ne douta point que son maître retournât voir la famille, et il trouva la chose toute simple, toute pleine de raison. Il eut même alors comme un regret de s'être tant tourmenté; car, pensa-t-il, les parents ont dû demander une huitaine pour réfléchir, et c'est aujourd'hui seulement qu'ils vont donner une réponse. Et Simon, encore impatient, mais tranquillisé, attendit bravement le retour de M. Claude, qui ne reparut encore que trop tard pour pouvoir deviser; mais enfin, le lendemain, ayant gardé Simon après que tout le monde fut couché :

« Çà! dit-il brusquement au jeune garçon, dont le cœur battait bien fort, est-ce que vraiment tu as profond en toi l'amour pour cette petite Madeleine? hein? dis?

— Moi? répliqua Simon, qui faisait déjà le deuil de son projet; moi, non; je vous l'ai dit, maître, cet amour n'aurait point eu de peine à me tout à fait venir; mais il n'était pas encore venu beaucoup, et, s'il m'y faut renoncer, ça se pourra faire sans que j'en sois malade ni même désolé.

Digitized by Google

— Eh ben ! à la bonne heure, mon garçon, voilà comme il faut être; et après tes paroles, il m'est bien plus aisé de te faire tout savoir. Imagine-toi donc que la première fois que je me rendis chez le père, faisant mine d'avoir à lui parler de quelque marché — c'était dimanche — la Madeleine était là, mais pimpante, mais proprette, mais jolie, et, par ma foi ! on aurait dit d'elle un beau bijou tout frais sortant d'une boîte de coton. Tout en parlant — pour parler — avec le père, parce que je ne pouvais rien avancer tant qu'elle serait présente, je la regardais autant qu'elle mérite de l'être. Enfin, voyant qu'elle persistait à demeurer, j'offris au père d'aller vider une pinte au cabaret. Chemin faisant, pour nous rendre en cet endroit, il me vint la pensée qu'il serait dommage de voir une fille aussi belle et bien tournée, ayant, si je jugeais bien, un bon caractère, se mettre en ménage pour se débattre toute sa vie durant contre la misère. Un homme, que j'avais rencontré en route, m'avait certifié que le père ne pourrait pas donner un rouge liard. Toi, n'en ayant guère, il allait de soi que vous vous mettiez ensemble dans la peine jusqu'aux oreilles. C'est pourquoi, lorsque nous nous trouvâmes le verre à la main, je dis au père :

« Voyons, mon bonhomme, est-ce que vous ne marieriez pas votre petite ? » Il répondit que ça dépendrait beaucoup de l'honnêteté du demandeur, et tant soit peu aussi de ses moyens de fortune. « Alors, fis-je, les choses se devront peut-être arranger ; car je viens vous proposer pour elle un homme qui se peut flatter d'un bon renom, et qui lui fournira, en travaillant bien entendu, de quoi vivre à l'aise ; et, pour n'y pas aller par quatre chemins, cet homme, c'est moi, Claude Fargeot. »

— Vous ? notre maître ! s'écria Simon tout ébaubi.

— Oui, moi, répliqua Claude Fargeot. Ça étonna bien un peu le père ; mais il en revint bientôt, car je lui fis entrevoir tout ce qu'il en serait de sa fille se mariant dans l'infortune. A la suite de cet entretien, le vieux me demanda huit jours pour réfléchir ; et il a si bien réfléchi, qu'à te parler franchement, hier, quand je suis retourné là-bas, je n'ai eu qu'à tendre la main pour prendre celle de la petite Madeleine, que, par ainsi, je vas épouser. »

Simon marchait de surprise en étonnement.

Est-ce bien possible ? fit-il.

— Oui, dit M. Claude. Crois-tu qu'elle fasse un mauvais coup en se mariant avec moi ?

— Oh ! je ne dis point ça, répondit Simon ; mais seulement je crois qu'alors il me faudra en aller de chez vous, et trouver une autre condition.

— Et pourquoi ?

Digitized by Google

— Parce que je ne serais guère bien venu à rester ici, ayant été l'amoureux de votre femme.

— Allons, tu veux rire, petit. Tu n'as été son amoureux tant seulement qu'en projet, et sans presque lui en rien faire savoir. Tu es trop honnête garçon pour songer encore à elle du moment où je l'aurai épousée. D'ailleurs, tout grison que je suis, j'ai encore bon pied, bon œil et bonne dent. Et parguienne ! ce n'est point vous autres menus freluquets qui me feriez peur quant à une jeunesse sur qui j'aurai rang de mari. Va, garçon, ne te méfie pas plus de toi que je m'en méfie moi-même ; et ne te figure pas que tu doives quitter la maison pour si peu de chose. Ça ferait jaser encore plus sur ton compte que sur le mien. Demeure. J'ai pris des informations : la Madeleine est une brave petite qui n'a jamais fait dire un mot à son sujet. Elle est du reste la fille de sa mère, qui est bien renommée, et le père pareillement. Je n'ai donc point de frayeur. »

Et voilà comment le vieil amoureux arrangea les affaires, — si bien que Simon est demeuré pour devenir le valet de celle qui devait être sa femme.

— C'est vraiment une drôle d'histoire. Dieu sait comment tout ça finira.

— Oh ! pardienne ! chacun s'en doute un peu. Il arrivera par là, certain jour, une petite créature qui sera, tout craché, le portrait du Simon ; et le vieux mettra le Simon à la porte, mais ce ne sera point assez tôt s'y être pris.

— On dit que c'est une fille honnête vraiment.

— Oui, mais c'est si jeune !

— Le Simon n'est pas non plus un mauvais sujet.

— Non, mais il n'est ni de bois, ni de roche, et quand les cerises de l'arbre pendent si proche que ça du chemin, il faudrait n'avoir pas du tout faim pour n'en pas prendre. L'appétit qui lui était venu à première vue, n'ira, certes, pas en diminuant par la vue de tous les jours.

— Et alors, gare les cerises !

— Du vieux bonhomme Claude.

— Ah ! ah ! il mettra un épouvantail sur le cerisier.

— En ce cas, il lui suffira de s'en tenir voisin.

— Sûrement ! »

Et patati, et patata !.... Ainsi trottaient les langues des fileuses, des tricoteuses et des inactives, qui en étaient là de leur damné chapelet, lorsqu'on entendit au loin plusieurs détonations d'armes à feu : c'était un signal convenu que devaient donner des jeunes gens apostés sur la route, pour annoncer l'arrivée de la noce, aussitôt qu'on l'apercevrait dans la campagne.

Digitized by Google

« Les voilà ! les voilà ! » cria-t-on de toutes parts. Un grand mouvement se fit dans la foule. Chacun, pour être à même de bien voir, se rangea.

II

Quelques minutes après, le bruit d'un crin-crin écorchant, avec accompagnement de fifre, un vieux *laderidera* de l'empire, fit savoir que les arrivants allaient tourner le coude de la route. Un silence de curiosité s'établit. Tous les regards se portèrent du même côté.

Bientôt apparut la tête du cortége, puis le cortége en entier. C'était d'abord, ouvrant la marche, toute la bruyante marmaille du village ; c'est-à-dire une centaine d'enfants assez mal débarbouillés, fort déguenillés, la plupart nu-tête, tous en sabots. Electrisés par la *musique*, ils essayaient d'en utiliser la cadence à mesurer leurs petits pas tumultueux et précipités. Après cette bambinerie, et la dominant de toute la gravité de leur ministère, venaient les deux musiciens, personnages qui valent bien la peine d'être examinés un peu.

Celui-ci, qui, à chaque pas, faisait un grand et musculeux geste de bras, comme s'il eût voulu scier en deux le violon qu'il battait de sa joue couperosée, s'appelait le père Mentel. Précieux échantillon d'une race à peu près perdue aujourd'hui, le père Mentel était le type du violoneux. — Je dis était, car le pauvre râcleur de chanterelle a quitté, pour cause de décès, le village où sa charge est, je crois, encore vacante.

Le père Mentel, d'origine et de mise citadine, était petit, assez gros, un peu voûté ; sa face rougeaude, son nez verruceux, d'un magnifique violet, et ses ternes yeux gris disaient à qui voulait le comprendre, que Noé devait être pour lui le plus vénérable des patriarches. Des pieds à la tête, le père Mentel, comme le page de Marlborough, était éternellement tout de noir habillé : pantalon, gilet, cravate, redingote, chapeau, tout était — ou avait été — noir ; la chemise seule faisait exception ; encore ne faudrait-il pas entendre trop rigoureusement les choses.

A sa spécialité d'artiste en flon-flon, le cher homme en joignait une autre non moins recommandable : ancien maître d'hôtel ruiné, il maniait aussi bien que l'archet la queue d'une casserole, et les ragoûts qu'il fricotait jouissaient dans la contrée d'une certaine considération. Aussi, en regardant passer la noce de M. Claude, pouvait-on voir d'une des poches du ménétrier s'échapper, et la mèche

Digitized by Google

d'un bonnet de coton, et le pied de chevreuil ferré d'argent, emmanchant un couteau de cuisine fourré, dans sa gaîne de parchemin.

Arrivé au logis des mariés, le père Mentel allait poser délicatement sur un lit son instrument, son chapeau, sa redingote, pour ceindre le tablier blanc, se coiffer du traditionnel bonnet, affiler sa fine lame, et diriger magistralement la confection et le service du repas. Puis, l'heure de la danse venue, reprenant son premier costume, il grimpait sur le tonneau surmonté d'une chaise, qu'on avait préparé, s'asseyait sur la chaise au-dessous de laquelle on entretenait une bouteille pleine, coiffée d'un verre renversé, — et le violon grinçait. Mais à chaque contredanse, le père Mentel passait la main sous la chaise, trouvait la bouteille et le verre, emplissait l'un avec le contenu de l'autre, avalait d'un trait, s'essuyait les lèvres du revers de sa manche, et criait de sa voix éraillée : « En place ! la chaîne anglaise !.... » Or, quand il avait crié cela un certain nombre de fois, il arrivait qu'en se penchant pour décoiffer la bouteille, le père Mentel perdait l'équilibre, et dégringolait de l'estrade où il était impossible de le rétablir avec chance de solidité. — Et cet événement, toujours prévu, mais jamais évité, prononçait la clôture du bal.

Voilà ce qu'était l'un des deux musiciens ; voyons l'autre, que d'ailleurs nous retrouverons activement mêlé à cette histoire, et que, pour cela même, je demande à faire connaître.

III

C'était un gaillard de cinq pieds huit pouces au moins, vigoureusement constitué, largement bâti, qui eût aisément pu se donner pour le plus bel homme de la contrée, si une légère claudication n'eût dérangé sa puissante allure, et surtout s'il eût prêté quelques soins à l'aspect de son individu. Mais jugez : les mèches flottantes de ses cheveux bruns tombaient presque jusqu'à son nez ; le bas de son visage se hérissait d'une barbe roussâtre fort longue, et tout à fait inculte. Il avait sur la tête une espèce de bonnet fabriqué par lui-même avec des lisières de gros drap cousues en spirale. Son buste, haut et carré, se cachait sous plusieurs restes de gilets ou de casaques superposées, que des ficelles agrafaient, que des épines d'arbrisseaux épinglaient. Avait-il une chemise? — Par-dessus ses sabots plats, camards, fourrés de foin, l'on voyait ses jambes nues s'échapper d'un antique pantalon de militaire, trop court, décoloré, matelassé de pièces diverses aux fonds et aux genoux, serré

Digitized by Google

aux flancs par une courroie. Enfin, retenue par un sarment de vierne, qui lui croisait en sautoir la poitrine, à son dos pendait une vieille houppelande de laine grise, à raies brunes, que l'usure avait dentelée, lézardée, trouée. Il allait tirant son pied, hochant énergiquement la tête, et bouffant ses joues pour souffler le bruit que modulaient ses doigts osseux.

Derrière cet homme, sur ses talons, marchait le plus affreux animal que l'abâtardissement de la race canine eût jamais produit. Cet être au poil rèche et crotté, aux oreilles écartées, au museau épaté, moustachu, barbu; aux yeux latéraux, à la queue longue, rase et pendante, aux jambes torses et assez courtes, tenait à la fois du dogue, du basset, du limier, du griffon, et faisait cependant profession d'être chien de berger, car il appartenait à l'homme dont il flairait fidèlement les mollets, — lequel ne figurait ici que parce qu'il s'agissait d'illustrer la noce de son maître d'un orchestre aussi nombreux que possible.

On appelait le chien Bricot — je ne sais trop pourquoi — et l'homme Biganche, par un dérivé du verbe patois *bigancher*, qui signifie cloper, boiter, — en ajoutant toutefois à cette valeur première du mot l'idée d'un ridicule jeté sur l'infirme.

Ces deux individus, dont l'existence semblait unique, étaient arrivés, l'un suivant l'autre, un soir d'automne, au village, venant, disait l'homme, d'un pays des montagnes voisines, et poussés par le simple désir de voyager. Ils demandèrent à passer la nuit dans une grange : on le leur permit, après les avoir fait souper de quelque bouillie. Le lendemain, comme l'endroit leur plaisait, ils résolurent de s'y fixer, et cherchèrent un emploi, qu'ils trouvèrent chez M. Claude. Ils s'engagèrent en qualité de pastours, moyennant un salaire annuel de trois petits écus, le logement à l'étable, quatre paires de sabots, et leur *vie* au pain et aux pommes de terre. Cette condition, dont ils paraissaient fort bien s'accommoder, durait pour eux depuis six années environ, — et ils ne manifestaient point l'intention de continuer leur voyage.

Malgré la venue toute mystérieuse et l'origine problématique des deux amis, l'on n'avait jamais pu reprocher la moindre action blâmable à ce couple singulier. Biganche et Bricot prenaient à l'aube les moutons, les poussaient vers les côtes désertes de la Loire, et les ramenaient toujours bien comptés, bien repus le soir, pour dormir paternellement auprès d'eux.

La besace où Biganche portait les vivres de la journée pouvait être fouillée à toute heure sans qu'on y découvrît rien qui provînt d'une source inavouable. En plus des aliments qui lui étaient légalement accordés, l'on n'y eût trouvé que le couteau du berger, un chapelet,

Digitized by Google

un fifre, une pipe taillée dans quelque racine de bruyère, et un jeu de cartes, d'un gris onctueux, enveloppé dans une mauvaise feuille de papier toute crasseuse, toute froissée. La présence de quelques-uns de ces objets dans la besace a besoin d'être expliquée.

IV

Biganche était une de ces créatures comme il dut y en avoir beaucoup à l'origine des peuplades errantes. C'était le pasteur des temps antiques. Nature toute instinctive, toute oisive, toute pleine d'incurie; mangeant les fruits de l'arbre sans comprendre qu'on le plante et cultive; buvant l'eau du ruisseau sans s'inquiéter d'en savoir la source; cherchant l'ombre l'été, le soleil l'hiver; se vêtissant par besoin et non par orgueil; ne comprenant pas les causes, mais observant les effets, et tirant de ces tranquilles observations le plus possible de bien-être immédiat et rudimentaire.

Biganche avait une quarantaine d'années. Sans doute enfant perdu de quelque hospice, il ne connaissait trop ni sa famille, ni son pays. Depuis la première époque de son existence, il n'avait sans cesse réclamé du monde qu'une modique assistance pour n'avoir à fournir que fort peu de labeur et de tracas. On pourrait dire qu'il s'était assoupi pour vivre, afin de ne ressentir de l'être que la béatitude du rêve et du rien faire. Cependant Biganche n'avait pu s'isoler assez de la société pour n'y pas contracter quelqu'une de ces faiblesses qui, constituant les besoins, obligent l'homme à l'industrie — quand ce n'est pas à la supercherie — et lui font connaître l'intérêt.

Lorsqu'il avait un peu plus de quinze ans, Biganche fréquenta d'autres bergers qui lui mirent une pipe à la bouche; et la pipe devint tout à coup la passion vive, puissante, irrésistible, unique de Biganche. Or, cette herbe hachée que le fumeur brûle pour en aspirer l'âcre et chaude senteur, coûte cher, fort cher. Les salaires habituels du berger eussent été loin de pouvoir suffire à la dépense que ce nouveau besoin lui imposait. Il se trouva donc en cette embarrassante alternative ou de renoncer à une haute félicité, ou de se livrer à une occupation plus lucrative, qui — cela va sans dire — exigerait de lui une somme plus grande d'efforts physiques ou intellectuels. Le cas était grave, bien grave. Aussi Biganche examina-t-il la difficulté par toutes ses faces pour trouver le moyen de la tourner. D'abord lui vint l'idée de substituer au tabac certaines plantes indigènes, les unes, que des apprentis fumeurs lui signalèrent, les autres qu'il essaya au hasard. Successivement il chargea sa pipe avec les feuilles

Digitized by Google

desséchées de l'arnica des montagnes, avec celles de la grande bardane, du noyer, avec les fleurs du tussilage, que sais-je encore? — Mais il fut bientôt obligé de reconnaître qu'il n'arriverait point à la jouissance désirée sans se soumettre aux exigences fiscales qui la tarifent.

Hélas! de pasteur indolent, contemplatif, insoucieux, faudrait-il se faire laboureur ou artisan? Faudrait-il quitter l'ombre douce, fraîche des futaies, les lentes flâneries des bruyères pour le sillon brûlant, pour la rude tâche des champs découverts et cultivés? Faudrait-il échanger le léger bâton, sceptre du troupeau, pour le hoyau lourd, ou l'outil industriel? Faudrait-il aussi travailler dans toute la redoutable acception du mot? Non! — Car à un métier quelconque, Biganche eût réalisé un gain dix fois trop grand. Pourquoi outrepasser, et dans de telles limites, le but proposé? C'eût été rater une existence belle, aimée, savourée. Biganche donc trouva un terme moyen qui, ses principes fondamentaux admis, ne laissait pas que de révéler en lui la vraie sagesse.

Parfois, pour mettre un peu de bruit en la solitude silencieuse des pacages, le berger soufflait dans un flageolet qu'il avait fabriqué sans art, sans méthode, et dont les notes sortaient au hasard des doigts posés sur les trous; pas de cadence, pas de justesse : des sons aigus ou graves se heurtant, s'injuriant les uns les autres, rien de plus. Cependant Biganche avait entendu jouer des airs; sa voix même redisait ceux des danses du pays. Or, il acheta dans une foire un instrument plus régulier, dans lequel il s'époumona tant et si bien qu'en quelques jours il en eut trouvé le doigté, et que lentement, lentement, note à note, phrase à phrase, il en fit sortir tous les motifs dont sa mémoire était dépositaire. Et voilà comment Biganche devint capable de faire sauter *les jeunesses*, c'est-à-dire d'exiger, pour sa science et son travail, quelques gros sous dont la régie avait bientôt vu le dernier. C'est l'origine du fifre dans la besace.

Mais nous y trouvons aussi un jeu de cartes. C'est qu'en de certains moments la musique était peu courue, et que, pour parer aux éventualités, Biganche avait dû se créer d'autres ressources. D'un pauvre escamoteur ambulant, qu'il paya en lui portant son léger bagage d'un village à l'autre, il tenait la clef de quelques tours de cartes et de mouchoirs très simples, très primitifs; et jamais il ne déployait gratis son talent de prestidigitateur.

Enfin, Biganche, comme dernier moyen de mettre quelques deniers dans sa poche, s'était fait conteur. On le sait, il en est aux champs comme à la ville : les beaux et bons diseurs y sont fort appréciés, fort recherchés. Biganche avait donc retenu d'ici, de là, tout ce qu'il avait trouvé d'intéressant dans les récits faits devant lui.

Digitized by Google

Puis avec ces matériaux, en ses longues heures de rêverie, il avait forgé des touts; c'est-à-dire de vraies nouvelles, de vraies féeries, qui étaient comme écrites dans sa mémoire, et que, au moment de s'en servir, il semblait relire correctement, car il les redisait toujours avec les mêmes expressions. Chez lui ce procédé résultait encore de sa théorie première : arriver avec le moins de travail possible. C'est pourquoi, dès l'origine, il avait appris ses contes par cœur, période à période, mot à mot, afin de n'avoir pas à chercher chaque fois les détails de son élocution.

Il avait lui-même classé par catégories les quinze ou vingt histoires qu'il narrait; et, pour l'entendre, il fallait acquitter un droit plus ou moins élevé, selon la longueur, l'originalité, l'intérêt.

Telles étaient les trois petites industries que Biganche exerçait tour à tour sans trop de fatigue; et surtout sans aucune espèce de désintéressement. Car c'était un grand et sérieux égoïste que Biganche. Ayant conçu la vie d'une certaine façon, il s'arrangeait de manière à ce que tout concourût pour la lui faire telle.

Bricot, le fidèle Bricot, l'inséparable Bricot lui-même, était-il autre chose qu'un moyen par lequel Biganche arrivait à son but? N'était-ce pas lui qui, sur un geste de son maître, plongé dans sa délicieuse apathie, allait *tourner* les brebis vagabondes? N'était-ce pas lui qui les amenait de l'étable et les y reconduisait le soir? N'était-ce pas lui enfin le vrai berger, la partie active, agissante de cette dualité dont il ne semblait être pourtant que le complément?

Rien des sentiments, des penchants, des passions qui naissent successivement chez les autres hommes ne semblait s'être éveillé chez Biganche. L'amitié, l'amour, la haine, l'orgueil, l'ambition, enfin tout ce qui personnifie l'être social, était demeuré mort en cet être qui avait pris l'isolement pour sphère. Une seule note de la gamme humaine s'échappait de son cœur : la reconnaissance. Oui, l'égoïste Biganche possédait au plus haut degré cette puissante faculté. Je dis faculté; car ce n'était pas à l'état de vertu que la reconnaissance était en Biganche.

Remercier celui qui donne, c'est se rendre digne d'un nouveau bienfait. — Voilà ce que s'était dit et prouvé notre berger. Et Biganche caressait Bricot, en avait soin, reconnaissait l'attachement de la veille pour obtenir celui du lendemain; — et Biganche était honnête et serviable à son maître, parce que ce maître était pour lui le *Deus hæc otia fecit* de sa paisible pastorale; — et Biganche était plein de prévenance pour la brune Annette, petite fille de M. Claude, parce que cette bonne et douce enfant semblait éprouver un plaisir grand à glisser fort souvent quelques gros sous dans la main avide du berger; — et Biganche roulait chaque soir, chaque matin, dans

Digitized by Google

ses doigts les perles de bois d'un chapelet, parce qu'on lui avait parlé d'un Dieu, dispensateur de tous biens, à qui la prière est agréable et inspire les bénédictions.

Avez-vous bien compris Biganche? — Pas encore peut-être. Vous pensez que s'il était demeuré en une telle torpeur c'est que la nature l'avait créé psychologiquement inerte. — Erreur : s'il eût consenti à entrer dans la vie ordinaire, Biganche y eût tenu, tant bien que mal, une place. Son intelligence — il l'avait prouvé — voyait, entendait, concevait les choses de l'existence sociale ; mais par instinct il s'éloignait de ces choses. Parfois même, quand il regardait s'agiter ce monde actif, passionné, malade, souffrant de l'esprit, de l'âme et du corps, sur sa face tranquille passait un dédaigneux sourire, et dans ses regards lents perlait une étincelle d'orgueil. Car il ne méconnaissait pas qu'il se trouvât personnellement dans une situation anormale, et que le bien-être dont il savait jouir fût une espèce de conquête tentée et réussie par lui sur cette foule, qui le jugeait inférieur à elle.

Tel était Biganche, spectateur solitaire du drame social ; philosophe rêveur, cherchant et trouvant l'idéal sur les nuages bleus qu'envoyaient au ciel ses lèvres brûlées ; pouvant toujours évoquer le bonheur avec une racine d'arbrisseau, vrai trésor, vrai talisman de sa besace.

V

Oh ! comme loin nous sommes des mariés, qui cheminaient à deux pas de Biganche, et par conséquent à un pas de Bricot !

Voilà M. Claude. C'était un homme de taille moyenne, d'une nature sèche, nerveuse, encore vert et ingambe malgré ses soixante ans accomplis. Arrivé près du *barrage*, il porta une main osseuse et carrée au large bord de son feutre velu, et se découvrit par convenance. L'on put voir alors l'ensemble de sa tête caractéristique. Un front assez haut, mais étroit, des yeux petits et profonds, des joues creusées par l'absence des molaires, un nez mince et pointu, des lèvres fines, un menton saillant, à fossette ; enfin des oreilles grandes, écartées et rabattues presque à angle droit par la pression continuelle du chapeau, dont la forme traçait un sillon circulaire sur les cheveux gris, plats et retombants du vieillard.

Un sourire d'ostentation indiqua plus profondément les rides nombreuses et convergentes de son visage quand il dégagea de son bras

Digitized by Google

celui de Madeleine pour qu'elle pût recevoir le bouquet qu'on lui offrait.

Madeleine émue, intimidée, baissait pudiquement son humide regard bleu qu'on ne pouvait rencontrer, mais elle laissait voir un profil aux lignes calmes et régulières; une abondante chevelure, d'un beau, d'un vrai blond, chargeait sa tête penchée; des narines légèrement entr'ouvertes, une bouche aux lèvres franches et bonnes. Presque grande, svelte et forte, elle avait le col gracieux, le buste bien posé sur la hanche arrondie, les bras dégagés, la main assez longue avec des doigts un peu effilés. Son pas — ainsi que tous ses gestes d'ailleurs — était aisé, mais comme retenu, comme réglé par un instinct puissant de modération, d'observation d'elle-même. Sa carnation disait la santé jeune et véritable.

Le mariage de cette jeune fille avec M. Claude s'était réellement effectué dans les circonstances que nous avons entendu raconter. François, le compagnon de domesticité de Simon, — à qui le pauvre amoureux supplanté avait confié ces choses, — s'était empressé d'aller à tout venant les redire. L'histoire valait la peine d'être connue, aussi fit-elle promptement le tour du village. Du reste, M. Claude lui-même l'avait fort peu tenue secrète; car la vanité était la nuance dominante de son caractère, — et, certes, on le comprend, la vanité avait fait plus que l'amour en cette occurrence.

Sans doute, l'aspect charmant de Madeleine avait pu remuer un instant les sens encore éveillés du vieillard; sans doute un désir de possession avait pu sourire à son imagination passagèrement enfiévrée; mais à l'ardeur de ce premier mouvement était venue bientôt succéder la froide réflexion de l'âge, avec le cortége obligé des considérations qui devaient peser l'acte inconsidéré de M. Claude.

L'infidèle messager de Simon s'était dit : « Voilà une belle et honnête enfant à qui l'on ne peut constituer aucune dot, et qui par conséquent n'a d'autres chances, malgré ses vertus et sa beauté, que d'épouser un garçon très pauvre — comme mon valet. Il sera facile de faire comprendre aux parents ce qu'a d'effrayant cette perspective. Je suis vieux d'âge, c'est vrai, mais encore jeune d'esprit et de corps. Je suis riche (ou cru riche, car la fortune de M. Claude, évidente pour tous, était plus que problématique pour lui-même). Je demanderai la main de cette jeune fille. Ce sera faire briller à ses yeux le bonheur matériel tant apprécié. Si son cœur n'est encore occupé d'aucune inclination vive, il ira de soi qu'à mon offre elle répondra sinon par un consentement empressé, au moins par une facile obéissance aux conseils de sa famille — dont l'agrément m'est assuré. Et je deviendrai l'époux de cette femme que j'aurai sauvée de la misère. Elle sera pour moi reconnaissante, pleine de prévenance, de soumis-

Digitized by Google

sion. J'obtiendrai d'elle l'affection servile et raisonnée dont je bénéficierai, moi, vieux. — Enfin, M. Claude, personnage important du pays, verra prévaloir jusqu'au bout sa priorité. Chargé d'ans, il pourra promener à son bras cette perle de jeunesse, en disant du regard : « C'est ma femme, cette belle enfant-là, qui est quasi aussi jeune que mes petits-enfants. Elle est à moi. *J'ai* ses charmes, *j'ai* sa beauté, *j'ai* censé même son amour. Regardez-moi passer, je suis M. Claude, l'homme qui possède, l'être qui *a*. »

L'être qui *a* : portrait sommaire du paysan vain et cauteleux que venait d'épouser Madeleine. Avoir ou sembler avoir, tel avait toujours été le but laborieux de cet homme. Dévoré par l'immense désir de passer pour riche et d'arriver ainsi à la considération que la possession impose, Claude Fargeot avait fait de sa vie une lutte incessante de *l'être* avec le *paraître*. Artisan de sa première aisance, sans l'impatiente ambition qui s'était emparée de lui pour ne le plus lâcher, il aurait pu asseoir lentement les bases solides d'une fortune vraie; mais il avait toujours voulu que l'apparence devançât la réalité, et cette fâcheuse disproportion avait nécessité de sa part de constants efforts, de continuelles perplexités. Sans cesse il avait dû recourir aux expédients, aux combinaisons, aux économies sordides.

Pendant qu'on lui décernait le titre de « monsieur » en vertu de son important domaine, de son bétail nombreux et de la grosse montre d'or qu'il faisait tinter en la tirant orgueilleusement de son gousset, dans son cerveau fourmillaient les nombreuses échéances d'intérêts des sommes dont il avait *accepté* le placement et dont les obligations étaient par lui souscrites, couvertes, renouvelées avec la plus minutieuse stratégie.

Pendant que ses libéralités envers la fabrique paroissiale lui valaient presque les honneurs de la mention au prône, il marchandait à un tiers d'écu les gages d'un domestique, — gages dont il avait le soin, à la fin de l'année, de se constituer dépositaire, dans le but tout à fait *désintéressé* d'être utile au pauvre diable.

Pendant que chaque semaine, à un jour fixé, l'on distribuait devant sa porte une corbeille de tranches de pain à une séquelle de mendiants, il mangeait aux heures des repas, le coude appuyé sur l'épais tourteau de seigle où chacun venait tailler sa part, sous l'inspection muette, mais fort significative, du maître. Tous dans sa maison étaient abreuvés d'une très aqueuse et très maussade piquette, que l'eau pure remplaçait à l'arrière-saison ; lui seul — et encore était-ce plus par ostentation que par amour du confortable — lui seul prenait un demi-verre de vin à une bouteille qui revenait huit ou dix fois sur la table.

Pour les besoins du ménage, en outre des provisions récoltées,

Digitized by Google

M. Claude ne fournissait guère que le prix du sel. C'était à la vieille Lison, servante chez lui depuis vingt années, à s'ingénier pour subvenir aux maintes petites dépenses de détail. Ce chapitre embarrassant du budget devait se balancer par le produit d'une vache laitière et de quelques poules pondeuses. Et si M. Claude abandonnait à la discrétion de sa ménagère le maniement de ces maigres deniers, ce n'était pas sans se targuer sérieusement d'une semblable largesse.

En somme, M. Claude Fargeot était d'autant plus avare et méticuleux dans la vie intérieure qu'il se montrait plus généreux et plus libéral dans la vie publique. Chacun de ses actes d'ostentation représentait une privation imposée à ses gens et à lui-même. Affichant l'aisance, il vivait dans la gêne. Donnant aux pauvres, il ne pouvait se faire personnellement la moindre aumône. Ajoutez que les tourments d'imaginative auxquels il était en proie, que le besoin d'être aveuglément obéi pour maintenir le difficile et menteur équilibre de sa fortune, le rendaient dur, impérieux, bref, tyrannique, emporté; et vous comprendrez à quel bonheur l'union vouait la douce et bonne Madeleine.

Car douce et bonne était Madeleine. Fille de gens très pauvres, qui se rangeaient humblement sous la rude loi du travail perpétuel, elle n'avait jamais connu de la vie que le côté aride et matériel. La dure nécessité de gagner péniblement le pain de chaque jour avait toujours, en elle, absorbé les forces physiques en même temps que les loisirs où l'âme — cette grande chercheuse — va quêtant les rêves et les illusions. A peine avait-elle eu le temps de croire à la possibilité d'une condition meilleure. L'âge nubile était venu sans lui apporter ses doux bercements si pleins de joie et d'espoir. Elle avait songé au mariage; mais pour elle, sans fortune, ce ne devait être qu'un état plus difficile encore que le premier. Et d'ailleurs les raisonnements de ses parents étaient là pour la persuader d'une vérité que leur sort attestait.

Sans doute lorsque après vêpres, le dimanche, simplement, mais fraîchement parée, elle se joignait à l'essaim de ses compagnes, et que la volée babillarde prenait son échappée dans les champs, où bientôt la troupe des jeunes filles rencontrait celle des jeunes garçons,— sans doute elle n'était pas trouvée la moins belle; sans doute on ne laissait pas que de l'embrasser souvent dans les rondes; sans doute un bras s'offrait au sien pour revenir au village par les sentiers ombreux, pleins de chuchotteries et d'éclats de rire. Mais si vous saviez combien ils sont positifs et *compteurs* les garçons de la campagne! Des filles comme Madeleine, on leur parle, on rit avec elles, on leur vole de gros baisers; mais d'amour, pas un mot; car *amour*, dans la langue morale du pays, cela veut exclusive-

Digitized by Google

ment dire *mariage;* et il se trouve bien peu de marieurs pour les jeunes filles sans dot. Or, Madeleine était dans ce cas; or, les *rechercheurs* n'avaient pas abondé. Simon seul, un jour de fête, parut prendre au sérieux la beauté de la pauvre paysanne. Bien certainement, le soir de ce jour-là, quelques bonnes appréhensions étaient venues au cœur de la déshéritée; mais Simon ne fit que passer devant elle. On se revit une autre fois; quelques instants seulement. — Ce fut tout.

Il eût fallu que Madeleine fût bien aveugle pour fonder sur ces indices un espoir quelconque. Il eût fallu que son cœur fût bien prompt à s'enflammer pour que l'amour se crût autorisé à y naître. Mais non. Elle en était demeurée à ces premières émotions qui, si elles annoncent l'amour, ne sont pas l'amour lui-même.

Simon et Madeleine auraient pu s'aimer; ils s'étaient même bégayé du regard les sympathies élémentaires; mais presque aussitôt ils avaient gardé le silence, — silence auquel la loi humaine et celle de Dieu venaient de les condamner à jamais.

Comme M. Claude l'avait pensé, il lui avait été facile de faire entendre raison aux parents de Madeleine. D'autre part, la jeune fille s'était montrée confiante et soumise. Aussi, la voyons-nous assister calme et résolue à cette fête où son cœur n'a pas été convié. Elle est confuse, non peinée; car n'ayant conçu aucune espérance, elle n'éprouve aucune déception.

M. Claude augure très bien de sa nouvellle ménagère, et la plus orgueilleuse satisfaction rayonne sur son front découvert.

VI

« Vive monsieur Claude! vive madame Claude! » crièrent les *barreurs*, lorsqu'après avoir vidé son verre, le marié jeta, l'une après l'autre, sur une assiette quatre belles pièces d'or, qui tournoyèrent en brillant, et en chantant leur petit refrain métallique.

Quelques coups de pistolet, qui eurent la prétention de détonner avec ensemble, mêlèrent leur pif-paf! discordant aux voix de la foule. Le père Mentel et Biganche firent de nouveau bruire le violon et le fifre. M. Claude reprit le bras de Madeleine, et la noce défila couple par couple.

Après les mariés venait Jean Fargeot, le fils de M. Claude, conduisant la mère de Madeleine, puis la femme de celui-ci avec le nouveau beau-père; puis c'était Pierre Fargeot, le fils du fils, jeune garçon de dix-neuf ans, avec une parente de l'épousée; puis, An-

Digitized by Google

nette, sœur cadette de Pierre, jolie, alerte, rieuse, au bras de Simon, qui s'efforçait de sauver, par un maintien digne, la difficulté de son personnage; puis venait François, l'Africain, conduisant je ne sais plus quelle fille; puis d'autres, et d'autres encore..... Enfin, clopant derrière tout ce monde, une femme marchait seule, — petite, vieillotte, maigre, chichement vêtue, suivant cette gaieté comme on suivrait une tristesse. Elle portait pendue à l'un de ses bras la plus disjointe des boîtes à violons, et sous l'autre, un gros et lourd parapluie de coton rouge. C'était la mère Mentel, épouse fidèle du ménétrier. Elle savait, la pauvre Baucis, les conséquences invariables de ces journées où le musicien succédait au cuisinier, et le Silène au musicien. Sa corvée était marquée d'avance. Aussi, pendant que son illustre époux formait allégrement la tête du cortége, cheminait-elle funèbrement derrière, comme si les flon-flon joyeux de l'artiste se fussent traduits pour elle en ce refrain navrant, s'échappant d'une voix enrouée :

« Pauvre femme ! ah ! pauvre femme ! comment feras-tu pour me remmener au logis ce soir ! »

VII

Long, bruyant, animé, joyeux fut le repas dont le père Mentel avait été l'organisateur. L'on y dépeça force volailles, vida force pots, et chanta force chansons du jeune et du vieux temps. Le plus sémillant des convives était, sans contredit, M. Claude, qui, le regard brillant, la joue teintée, la parole nombreuse, traduisait hautement la satisfaction de son vieux cœur jactancieux.

« Eh ! eh ! mes petits, s'écriait-il, on vous fera voir qu'on n'est pas encore aussi décrépit qu'on peut le sembler. »

Puis, portant une de ses mains rudes à la taille de Madeleine, — qui baissait les yeux, gardait le silence, rougissait, — il ajoutait : « Sois tranquille, fillette, sois tranquille : je ne dis que ça ! »

Et il faisait suivre ces malicieux propos d'un rire fin et peu bruyant.

Une autre fois : « Oui, vraiment, monsieur Simon, disait-il, il aurait fallu pour vos belles dents de vingt ans ce délicat morceau. Ça se comprend, mon petit, ça se comprend ; mais on ne vous l'a point laissé, et on le saura croquer avec autant de plaisir que vous. »

Et revenant toujours à Madeleine : « N'est-ce pas, ma mignonne, n'est-ce pas ? »

Digitized by Google

Mais Madeleine ne répliquait toujours point, sinon par son profond embarras.

Simon, lui, faisait de son mieux pour mettre sur son visage le plus grand calme possible, et pour s'empêcher de rougir. Il s'occupait assidûment de sa belle et gracieuse voisine, la petite Annette. Cette charmante enfant se montrait d'ailleurs bien sensible à ces attentions. Elle avait pour lui des mines si pleines de douces expressions, qu'il aurait pu facilement y trouver toutes les compensations, toutes les consolations dont il devait éprouver le besoin. Mais les paroles imprudentes du vieillard, en paraissant glisser sur Simon, n'en allaient pas moins tisonner en son cœur une flamme à peine allumée, qu'il s'efforçait déjà si difficilement d'éteindre. Aux attaques de l'heureux époux, il répliquait par des sourires insignifiants; et les conviés, qui comprenaient bien sa délicatesse, semblaient instinctivement laisser tomber à chaque fois ces inconvenantes sorties.

Mais le vieillard s'était fait un système à suivre, et il le suivait. Il avait compris la singulière situation par lui créée à Simon et à Madeleine, et il espérait parer à toutes les éventualités de l'avenir, en profanant, pour ainsi dire, les sentiments probables de ces deux êtres légalement voués à la séparation. La réserve de Simon, le laisser-dire des convives lui paraissaient garder la question en litige. Il croyait perdues les paroles qui tombaient sans écho, et il poursuivait obstinément sa tâche.

Enfin à une agression trop vive, trop directe, Simon osa riposter. « Maître, dit-il, je ne crois point qu'il y ait pour vous grand honneur à faire, de cette manière, une foule de propos au sujet de Mme Madeleine et de moi. Ce serait lui vouloir supposer à elle des sentiments qu'elle n'a pas; vu que pour être votre femme elle s'est dû promettre de rester à toujours honnête et sage. Pour ce qui est de moi, je pense bien que vous n'avez nulle doutance en mon endroit, car, si ça était, vous auriez été très mal avisé de ne m'avoir pas mis à la porte avant d'amener ici cette brave personne, qui fera votre bonheur, comme elle aurait pu indifféremment faire celui de tout autre homme qui l'aurait épousée. »

Simon avait prononcé ces paroles avec une lente et grave fermeté, les yeux fixés fièrement sur le vieillard, et au milieu de la plus grande attention des assistants. Comme il achevait de parler et que son regard s'abaissait lentement, le regard timide de Madeleine erra instinctivement du côté du sien. — Et Madeleine, de sa profonde prunelle bleue, sembla parler à Simon et lui dire : « Merci, brave cœur, merci! » puis ajouter à cette muette exclamation une de ces longues confidences qui n'ont de traduction possible en aucune

Digitized by Google

langue, parce qu'il faudrait un million de mots pour rendre ce que l'œil porte cependant sur un seul de ses éclairs.

Et Simon répondit à Madeleine, avec ce même langage qu'elle venait de lui enseigner. Jamais ils n'avaient si abondamment, si intimement conversé ensemble ; et pour cela le plus court des instants avait suffi.

La réplique du jeune homme avait été droite, précise, concluante. Chacun attendait avec une espèce d'anxiété celle de M. Claude.

Le vieillard avait écouté tranquillement, sans sourciller. Il se leva par un mouvement brusque. Tous s'en étonnèrent et plusieurs crurent à quelque fâcheux incident. Mais ayant quitté sa place, et marché un pas du côté de son valet, qui se leva aussi :

« Simon, dit-il avec une voix qui était émue ou feignait de l'être, c'est bien parlé, ça mon garçon ; mais ce ne sont point de braves sujets comme toi qu'on met à la porte, au contraire ; on est fier de les garder, et, pour cette chose faire, on tâche de vouer avec eux amitié durable. C'est pourquoi, si tu veux, donne-moi ta main, et me viens embrasser. »

Claude Fargeot tendit une main que prit le jeune homme ; de l'autre il enleva son chapeau pour attendre que la tête brune de Simon s'inclinât vers sa tête blanchie.

Et pendant l'étreinte de ces deux hommes les convives applaudirent bruyamment : car il leur parut impossible qu'après cette accolade, aucune mauvaise pensée pût demeurer au cœur du maître ni du valet.

Ce coup de théâtre, amené avec une certaine adresse par le vieux paysan, était bien destiné à produire l'effet obtenu ; et Simon, qui avait donné en plein dans cette espèce de piége moral, venait d'y puiser un nouvel élément de force pour l'accomplissement de son devoir. Mais les regards échangés avec Madeleine avaient subitement vieilli son cœur de tout un âge. Quelques instants plus tôt il ne voyait en la femme de son maître qu'un objet agréable, une personne à remarquer ; tandis qu'à cette heure, Madeleine était pour lui la femme aimée, celle dont le cœur battait à l'unisson du sien. Jusque-là il lui aurait suffi de distraire d'elle son attention, et il arrivait presque à le pouvoir. Désormais c'était l'amour qu'il fallait détourner, l'amour grand, puissant, terrible — l'amour qui fait souffrir, l'amour qui tue — et Simon se disait : — Le pourrai-je ?

M. Claude n'aborda plus la délicate question sur laquelle il revenait tout d'abord avec tant d'acharnement.

Mais Simon qui, au commencement du repas, tenait haut son front, buvait, mangeait gaillardement, parlait à l'aise avec Annette, la gentille parleuse, Simon fut, dès ce moment, embarrassé, inquiet, son-

Digitized by Google

geur, rougissant, presque muet, sans appétit, sans soif. Et Annette, qui en éprouvait de l'étonnement — je devrais dire du déplaisir, car elle avait bien remarqué ce changement subit — Annette lui disait tout bas :

« Allons, soyez donc gai, rieur et bon vivant. Voyez bien que mon grand-père n'a plus rien contre vous, rien du tout.

— Oh ! sûrement, faisait machinalement Simon.

— Eh bien ! alors pourquoi être comme ça ?

— Mais, demoiselle Annette, je suis, je crois, à présent comme j'étais tout à l'heure. Est-ce que je ne ris pas, bois pas, mange pas ? Est-ce que je ne réponds pas quand on me parle ? »

Et il s'efforçait de dominer son trouble et sa préoccupation, mais sans y réussir. Et cela ne faisait point le compte d'Annette ; car Annette y perdait toutes les galanteries qu'elle eût bien voulu recevoir, pour en faire le bénéfice de son jeune et simple cœur.

VIII

Après le repas, vint le bal plus bruyant, plus étourdissant encore, Il fut convenu — afin de ménager les forces de l'orchestre — que le père Mentel et Biganche alterneraient dans l'exercice de leurs fonctions musicales. Au premier, l'honneur de jouer les contredanses et les deux ou trois valses que probablement on essayerait ; à l'autre, d'exécuter les motifs énergiques des bourrées ou rigaudons.

M. Claude prit la main de Madeleine, fit signe à Simon de prendre celle d'Annette, et, les deux couples s'étant placés, ce fut le principe du premier quadrille, que d'autres danseurs eurent bientôt complété.

« Y sommes-nous ? demanda le père Mentel, juché sur l'un des deux tonneaux (je dis *deux*, car Biganche, avec Bricot bien entendu, était grimpé sur un autre), y sommes-nous ? hein ?

— Oui ! oui !

— Eh bien ! en avant ; la chaîne anglaise ! »

« Laderidera ! laderiderette ! » fit l'instrument, et toute la joyeuse cohue s'ébranla.

Les couples partirent, se croisèrent, allèrent, revinrent.

« Balancez ! » cria le ménétrier, qui détaillait scrupuleusement les figures. Et l'on balança, c'est-à-dire que les dames prirent modestement, gravement, entre le pouce et l'index de chaque main, un pli de leur tablier, et pivotèrent à petits pas, pendant que les cavaliers, le buste cambré, les bras en télégraphe, exécutaient autour

Digitized by Google

d'elles les plus indisciplinés tricotements de jambes qu'on ait vus jamais.

« Chaîne des dames ! »

Les mains de Madeleine et d'Annette se touchèrent, puis celle de Simon prit celle de Madeleine. Et tout à coup Madeleine sentit la main de Simon, que la fièvre de l'émotion avait rendue brûlante, devenir froide et se contracter. Le visage du jeune homme était pâle, d'une pâleur livide.

Elle allait parler sans doute à Simon ; mais Annette revenait folle, sautillante, pressée par la mesure, que Madeleine n'observait plus.

« Allons ! allons ! criait la jeune fille ; vous tardez ! vite ! vite ! »

Elle attira Madeleine, la poussa vers M. Claude demeuré seul, et s'élança dans les bras de Simon, qu'elle entraîna avec toute la puissance de sa gaîté, en répétant de sa voix fraîche, après la voix rauque du violoneux : « La queue du chat ! la queue du chat ! »

Puis vinrent les *en avant deux*, le *pas d'été*, la *pastourelle*, les *chassez*, les *en huit*, et tout l'antique formulaire, qu'ordonnait, pour ainsi dire pas à pas, le rigoureux conservateur des classiques traditions chorégraphiques.

Comme tout cela paraissait long, ennuyeux, pénible, torturant au pauvre Simon, qui aurait voulu s'enfuir en quelque lieu bien sombre, bien secret, bien silencieux, pour y cacher son trouble, son angoisse ! Il allait, venait, marchait, sautait, conduit, poussé par Annette, la vive et coquetteuse Annette, qui perdait avec lui ses plus beaux frais d'amabilité. Ce bruit, ce mouvement, c'était comme un enfer dans lequel on l'aurait jeté. Il résolut d'en sortir.

« Merci, demoiselle Annette, fit-il, quand le père Mentel, qui venait de sabrer une dernière note, se baissa pour décoiffer la bouteille, merci du plaisir que vous m'avez fait en dansant avec moi.

— Oh ! il n'y a point de quoi, le plaisir a été bien partagé, répliqua la jeune fille, qui, les mains à demi cachées dans les pochettes de son tablier de soie changeante, fit une très gentille révérence.

Comme Simon la laissait, Biganche, qui entrait en fonctions, criait de toute sa voix :

« Ohé ! vous autres, à la bourrée !

— Biganche ! dit un garçon qui entraînait une danseuse, joue la bourrée de la *Grive*.

— Oui ! oui, la bourrée de la Grive, » reprirent plusieurs autres, qui se plaçaient, en fredonnant sur l'air demandé :

On dit que la grive
Aime le raisin ;
Moi, qui ne suis pas grive,
J'aime mieux le vin.

Digitized by Google

« Eh ben ! va pour celle-là, » répondit Biganche.

Et il préluda.

La plupart des couples qui avaient figuré au quadrille étaient demeurés formés..... Annette, presque seule, perdait son danseur, et celui de tous qui le mieux lui convenait. Elle s'en trouvait fort mécontente.

« Çà donc, dit-elle en touchant le bras de Simon, qui déjà s'éloignait, ne sommes-nous pas aussi de la bourrée ?

— Oh ! demoiselle, répliqua-t-il tout déconcerté, pardon, mais, pour cette fois, non, si ça ne vous déplaît point trop. Je me sens une lourdeur en la tête. Je ne sais trop d'où ça me vient, je voudrais aller un peu au grand air du dehors.

— Ah ! ça n'est point joli de, comme ça, me laisser. Vous irez bien à l'air du dehors après, » fit la rieuse enfant avec une mine si piteuse qu'elle donnait peine à voir.

Simon, arrêté devant elle, hésitait. Mais Annette trouva pour auxiliaire la voix puissante de l'Africain, qui, lui, se démenait pour qu'on fît place à la bourrée, et criait, en s'adressant à son malheureux camarade :

« Allons ! Simon, il ne manque plus que toi avec la demoiselle ; viendras-tu ? » Puis se tournant vers Biganche : « Eh hop ! toi là-haut, pas accéléré ! *harche !* vivement, et du souffle ! Nous y voilà tous. »

Tous, oui, tous : ils y étaient tous ; car Annette n'avait pas davantage attendu pour rendre à son beau visage tout le clair épanouissement de sa belle joie, pour prendre étourdiment Simon par les deux mains et l'entraîner en place vis-à-vis de Madeleine.

Les notes perçantes partirent sous les doigts de Biganche, — de Biganche assis, frappant la mesure avec son talon de bois sur le fond sonore de l'estrade, de Biganche entre les jambes de qui apparaissait la grosse tête morne de Bricot. Le fidèle compagnon du berger dormait, le museau appuyé sur ses deux pattes torses et boueuses, qui, nonchalamment coudées, retombaient gravement sur les cercles de la futaille.

Et, sur l'air de la *Grive*, continua le martyre du pauvre amoureux dépossédé.

IX

Elle fut éternelle, cette danse. D'abord parce que dans nos pays l'exécution d'une bourrée est une espèce de défi posé entre l'haleine

Digitized by Google

des danseurs et celle du musicien (je devrais dire du chanteur, car la bourrée est plus souvent chantée que jouée); celui-ci doit fatiguer ceux-là, ou ceux-là celui-ci.

On le sait, la nature humaine est faite de sorte que, même dans les circonstances les plus frivoles, la raison n'a plus rien à faire là où le point d'honneur est mis en jeu. J'ai donc vu maintes fois, plutôt que s'avouer vaincu, tel ou tel des champions de cette lutte très fatigante, pour ne pas dire dangereuse, succomber presque à la tâche : les uns s'affaisser haletants sur eux-mêmes, les autres perdre le souffle, et ne cesser d'ouvrir la bouche pour en faire sortir la voix, que lorsque vraiment ils ne pouvaient plus produire le moindre son.

Singulières mœurs, dira-t-on, et qui portent avec elles l'empreinte irrécusable d'une barbarie qui, sous la plume de messieurs les poètes et faiseurs de pastorales, prend le nom charmant d'âge d'or. Eh! oui, mes bons lecteurs tant civilisés, ce sont là les coutumes gardées de l'antique. Oui, c'est ainsi que ces villageois vont au plaisir comme d'ailleurs ils vont à la peine, au labeur, c'est-à-dire à pleine ardeur, à plein courage, à pleine joie, à plein appétit, — en êtres forts et énergiques toujours.

Eternelle, je le répète, fut la bourrée, parce que Biganche ne se lassait point, et parce que les autres sautaient comme de vrais dératés; et encore parce que Simon n'avait que la fatigue sans avoir le plaisir. Danser! — il était bien en disposition de danser! lui dont la pauvre âme ne demandait qu'un peu de calme et de solitude pour se chercher elle-même dans l'abîme où elle était perdue.

Aussi, quand Biganche eut jeté sa note finale et poussé le traditionnel : *Embrassez vos dames!* comme Simon s'exécuta bien vite en frôlant le visage brûlant de sa danseuse essoufflée, et comme, sans lui rien dire, il gagna la porte avec l'intention de disparaître au moins quelques instants!

Il passa le seuil. Déjà il s'élançait dans la nuit, qu'il avait joie à voir épaisse, lorsqu'il se sentit fortement arrêté par un bras passé sous le sien.

Cette fois, ce n'était pas Annette, mais François, le *mâtin déluré*, comme avait dit la vieille, l'ex-militaire « qui n'avait pas rapporté d'Afrique une conduite bien en règle. »

« Eh! dis donc toi, où diable t'ensauves-tu comme ça? Sais-tu bien que si tu n'as pas meilleure contenance pendant le reste de la fête, on te va vraiment croire enfoncé jusqu'à la première capucine en l'amour porté à Mme Madeleine. Vingt-cinq noms d'une giberne! Je te le dis, tu te fais du tort, mon garçon, tu te fais du tort! »

Simon, qui ne s'attendait guère à ces remarques, demeurait sans répondre.

Digitized by Google

« Çà, tu ne dis mot, reprit l'autre, te voilà interloqué comme un Bédouin qu'on extermine. N'entends-tu point mon langage? Te faut-il parler africain?

— Je t'entends bien, mais je ne te comprends guère.

— Cré tonnerre! c'est pourtant assez clair; je te redis qu'on remarque ta mine confuse et tes airs malades.

— C'est que je suis malade vraiment.

— Je ne soutiens pas le contraire. Malade, oui, mais malade d'esprit, mon petit, et je t'assure que tout le monde y prend garde. Si tu ne fais contre mauvaise fortune bon semblant, on parlera mal, et ça te nuira ainsi qu'à Madeleine. »

Il avait appuyé sur ces derniers mots.

« A Madeleine! répéta Simon, à qui ces propos venaient de donner comme un suprême avertissement. A Madeleine, penses-tu? On parlerait mal d'elle..... on croirait.....

— Eh diable! es-tu donc enfantin à ce point de ne pas avoir deviné ça tout de suite? Sors-tu donc de dessous le chou où ta mère t'a trouvé?

— Tu as raison, François. Je te remercie de m'avoir averti. Ça n'est point, mon Dieu! que je sois amoureux de Mme Claude. Non, bien au contraire, tu le peux croire. Mais on le pourrait supposer et ça lui porterait préjudice, ce qui me causerait une vraie contrition. Il faut comme ça qu'il me vienne tout juste en ce moment une douleur de tête; ça sera que j'aurai trop bu.

— Oh! oh! — dit François, qui comprenait bien tout le soin que Simon voulait mettre à déguiser la vérité, — ce n'est pas à moi, mon cœur, qu'on défile de ces chapelets. Je sais ce que je sais, et je vois ce que je vois. Ça n'est pas une leçon que je te fais, c'est un conseil que je te donne. Que tu sois amoureux de Madeleine, cré tonnerre! il n'y a pas de mal à ça. Tu serais, ma foi, bien conscrit de ne pas vouloir arriver à tes fins. Tu l'as distinguée, elle t'a distingué, vous vous êtes distingués; le vieux n'a rien à y voir. Allez, mes petits, allez! Ce que je t'ai dit, c'est pour ton intérêt. Cache tes intentions au monde, et ne les laisse apercevoir qu'à la petite. Elle n'a pas d'ailleurs les yeux dans sa poche. En une parole, mon Simon, soigne ta contenance. Tu l'aimes et elle t'aime,— c'est sûr; — mais ne donnez rien à comprendre de ce que vous pensez, ou il en arrivera du vilain pour elle et pour toi. »

Si cet entretien n'eût pas eu lieu dans l'ombre, François aurait pu voir le visage de Simon traduire toute l'indignation d'une âme droite; mais au fond de ces outrageantes insinuations se cachait un avis très sage. Simon appela à lui tout le courage dont il allait avoir besoin, et attendit que François achevât de parler.

Digitized by Google

« Si tu m'en crois donc, continua l'Africain, au lieu de fuyasser comme tu fais, et d'être ainsi tout embarrassé, prends-moi un air gaillard et résolu. Allons donc, vingt-cinq carabines ! de l'aplomb.

— Tu as raison, François.

— Sûrement, j'ai raison. Reviens donc en la maison, et pour bien faire les preuves de ton sang-froid, demande à danser avec Madeleine.

— La faire danser ! s'écria Simon avec un mouvement d'effroi dont il ne fut pas maître.

— Pardieu, oui ! Il y faut aller franchement, afin d'enlever tout reste de méfiance au vieux. Si tu n'oses pas approcher d'elle, viens-y ensemble, je vas te conduire.

— Oh ! j'irai bien seul ! repartit le pauvre garçon, qui se rendait tout à fait aux avis de son conseiller.

— A la bonne heure, voilà que tu commences à comprendre ! »

Simon rentra résolûment. Il alla droit vers Madeleine, assise à côté de M. Claude, qui paraissait trôner. François, resté sur le seuil, observait cette démarche. Le père Mentel criait : « En place ! »

« Madame notre maîtresse, dit Simon en retirant son chapeau, avec l'agrément de monsieur notre maître, me voudrez-vous faire l'avantage d'être avec moi en la contredanse ? »

Madeleine se tourna timidement vers son mari, qui dit, le verbe haut : « Certainement, certainement, mon fillot, que j'y donne mon vouloir ! Allez, Madeleine, allez ! faites à ce brave Simon les honneurs qui sont dus à son droit cœur, dont il rend bien témoignage. Allez danser ; voilà qu'on se range. Et moi, pour vous prouver que j'ai confiance en vous, et que je ne vous veux point jalousement appincher, je vas faire un petit tour de rue. Il fait si chaud ici ! »

S'étant levé, il mit la main de sa femme sur celle de son valet, et il sortit d'un air plein de suffisance.

Simon avait conduit Madeleine au quadrille sans lui rien dire, sans la regarder, et pour s'étourdir, pour feindre cet aplomb conseillé par son camarade : « Père Mentel ! Eh ! père Mentel ! criait-il, à quoi diable vous amusez-vous donc ? Allons ! vite !

— Voilà ! voilà ! » répliquait le ménétrier, qui frottait de résine les crins luisants de son archet.

Mais tout à coup, François, qui avait vu M. Claude s'éloigner, se jeta au milieu des danseurs prêts à s'élancer. Une main levée, l'autre sur sa bouche, il demandait le silence.

« Chut ! fit-il, voilà le grand coup ! Attention au commandement ! »

Tous le regardèrent étonnés. Il continua :

Digitized by Google

« C'est l'heure, c'est le moment. L'épouseur est parti ; faut *voler* l'épousée ! »

Et s'inclinant devant Madeleine, qui venait de faire un mouvement : « Ne vous en déplaise, notre petite maîtresse, ça se fait, ça se doit faire. C'est la mode. Allez-y donc de bonne grâce. — Qu'en pensez-vous, eh ! vous autres ?....

— Oui ! oui ! répliquèrent vingt voix à l'unisson. Qu'on la *vole !* qu'on la *vole !*

— Simon, murmura Madeleine, qui se serrait instinctivement contre son danseur, dont elle avait pris le bras ; je ne voudrais point ça.

— N'ayez nulle frayeur, repartit Simon, qui savait que la chose résolue devait absolument être exécutée ; c'est pour rire ce qu'on en fait.

— Allons, hop ! cria François ; il n'y a point de temps à perdre ; en route. Pas accéléré, par le flanc gauche, *harche !* »

Puis, écartant ses bras, il poussa devant lui le jeune homme et la jeune femme vers une porte qui était opposée à celle par où était sorti M. Claude, et qui menait dans la campagne. Il disparut bientôt avec eux, suivi de deux ou trois hommes.

Et la contredanse commença au milieu des rires universels.

X

Voler l'épousée : vieille et singulière coutume qui fut jadis à peu près générale, et subsiste encore en beaucoup de pays. C'est l'un des grands épisodes intéressants d'une noce.

On distrait l'attention du mari par un moyen quelconque ; — toujours ce moyen se trouve. Puis, la jeune femme est emmenée, cachée, — et l'épouseur la cherche quelquefois très loin pendant qu'elle est très proche. Et l'on rit de ses allées et venues infructueuses, de son impatience, de sa colère, — car il arrive qu'il se fâche. Il est vrai que, l'ayant retrouvée, il a le droit de disparaître avec elle, et alors tous les empêchements qu'on pourrait apporter doivent cesser. S'étant exécuté de bonne grâce au *barrage*, ayant déjoué les *voleurs*, il a comme gagné la consécration laïque de mari. « Bonne nuit, lui dit-on, en lui rendant sa femme ; mais à revoir ! » Oui, à revoir ; car si l'on a épuisé les tracasseries à l'adresse des amants, les époux ont encore à subir la présentation de la *rôtie au sucre*, qu'ils doivent recevoir sur le séant de la couche nuptiale, par un feu roulant de quolibets fort inconvenants. Autre bizarre tradi-

Digitized by Google

tion, qui profane le plus saint des mystères humains ; lumière impudique faite dans les ombres de la pudeur. Elle est vivante, cette tradition mauvaise, et on l'accepte, et on la suit avec bien d'autres, qui ne sont pas meilleures, mais qui imposent le respect par leur vieillesse, — comme si la vieillesse devait être crue toujours, même quand elle déraisonne.

« Mon Dieu ! mon Dieu ! disait Madeleine pendant qu'on faisait dans l'ombre les premiers pas de cette singulière évasion, — où donc me menez-vous ?

— Cré tonnerre ! nous ne le savons point, répliqua l'Africain. Halte, Simon ! pour qu'on en avise.

— Eh ! venez chez moi, — dit le voisin Guillaume, un des hommes qui assistaient à l'enlèvement.

— Eh, oui ! c'est ça, allons chez Guillaume, dit François.

— Descendez donc par le pré ; je vas ouvrir la porte, puis allumer la lampe. » Et le voisin Guillaume prit l'avance.

Il y avait à cheminer pendant deux minutes environ. La petite troupe silencieuse marchait au travers du pré dont l'herbe givrée craquait en se froissant sous les pieds qui la foulaient. Simon sentait le bras de Madeleine étroitement attaché au sien, et son cœur où était revenue l'émotion, un moment dominée, avait de lourds battements, sa tête était pleine de bruits étranges ; il ne savait s'il marchait ou s'il était arrêté.

Une terreur profonde s'était emparée de Madeleine, à l'idée de cette fuite en compagnie de Simon. Qu'allait-il, que pouvait-il advenir ?.....

On passa bientôt sur le chemin où la porte de la maison venait de projeter subitement son carré lumineux.

« Nous y voilà, dit François ; puis s'adressant à Guillaume : Çà, vous, retournez là-haut pour que M. Claude ne soupçonne rien de votre part. Toi, Pierre, toi, Jeannot aussi, dit-il aux autres. Vous, notre maîtresse, entrez en la maison, et tenez-vous-y.

— Seule ! demanda Madeleine timorée.

— A moins que vous ne vouliez ma société ?

— Non ! répliqua subitement la jeune femme.

— Celle de Simon, alors ? »

Madeleine tourna son regard sur Simon comme pour lui demander un appui moral. Mais il semblait ne rien entendre, ne rien voir.

« Allons, allons ! reprit François ; vite ! vous savez que de là-haut l'on a vue sur cet endroit. Voilà que j'entends des bruits. Allègre ! par le flanc gauche — *harche !* »

Et, tout en parlant, il prit, chacun par un bras, Simon inerte et Madeleine effrayée, les poussa vivement dans la maison, recula d'un

Digitized by Google

pas, tira la porte à lui, tourna la clef qui grinça, et se mit à courir dans la nuit, en s'écriant avec un long rire étouffé :

« Cré tonnerre ! voilà, que je pense, le vieux un peu volé ! »

XI

Madeleine tomba assise sur un banc et cacha sa tête dans ses mains.

Simon, tout à coup rappelé à lui, parut inspecter le lieu où il se trouvait, puis ayant agité le loquet de la porte qui restait fermée : « Malheur de mes jours ! » fit-il d'une voix puissante ; et, comme grandi par la colère, il s'avança vers la fenêtre qu'il voulait briser..... Mais en ce moment la serrure cria de nouveau. La porte s'entr'ouvrit, et Madeleine, qui se leva subitement, vit apparaître la jolie tête espiègle d'Annette, et elle entendit la douce voix de l'enfant qui disait :

« C'est moi ! c'est moi ! je vous ai suivis, me voilà ! »

La jeune fille entra, puis se dressant fière entre l'épouse de son aïeul, et Simon, qu'elle regardait avec une espèce de jaloux défi : « Et ça sera moi, ajouta-t-elle, qui vous ferai compagnie ici. »

Madeleine ouvrit ses bras, où elle prit Annette avec la joie fervente du croyant qui étreint le sacré symbole de salut.

Simon tourna sur les deux femmes son visage bouleversé, et, de cette voix qui persuade parce qu'elle est l'écho des belles pensées parlant au fond d'un cœur :

« Demoiselle, dit-il, c'est bon et brave à vous d'avoir fait ce que vous venez de faire. Merci, demoiselle. »

Puis il marcha vers la porte en inclinant sa tête comme pour traduire un profond sentiment de respect.

Au travers des baisers dont l'inondait Madeleine, Annette triomphante le regardait s'en aller.

Il sortit.

XII

Simon traversa le pré à si grandes enjambées qu'il reparut dans la salle où l'on dansait presque aussitôt que François.

« Cré tonnerre d'imbécile, va ! » fit, en levant les épaules, l'ex-militaire quand il aperçut son captif évadé.

Digitized by Google

Simon entendit ces paroles. S'il eût cédé au premier mouvement de son indignation, François eût payé cher et le mauvais tour joué par lui et le jugement qu'il venait de porter. Car Simon était de force à le broyer entre ses mains comme un enfant ferait d'un oiseau. Mais l'heure eût été mal choisie pour ce scandaleux acte de justice, dont on aurait demandé, cherché et connu la cause. C'eût été atteindre un but opposé à celui que se proposait Simon; c'eût été mettre le bruit à la place du silence, porter la lumière où il fallait l'ombre. C'eût été se perdre, et surtout perdre Madeleine, — Madeleine pour qui maintenant il eût donné sa vie, si elle la lui avait demandée en sauvegarde de son honneur. Il eut donc l'air de n'avoir rien remarqué.

D'ailleurs, pendant que Simon rentrait d'un côté, M. Claude revenait de l'autre. Déjà même le vieillard avait constaté l'absence de sa femme, et, qui plus est, celle de son valet. « On me l'a volée, » avait-il pensé tout d'abord, et il avait commencé de sourire; car il était bien décidé à subir patiemment son orgueilleux rôle d'épouseur. Mais tout à coup il se rappela qu'il avait laissé Madeleine à Simon, et il ne retrouvait pas plus Simon que Madeleine. Son front se plissa, ses mains se crispèrent, son petit œil profond lança un éclair étrange. Déjà sa colère, muette, mais mal dissimulée, avait été comprise de quelques-uns, lorsqu'au milieu d'un groupe d'hommes riant sournoisement, il découvrit Simon, qu'il n'avait pas vu entrer, et qui réussissait à paraître calme.

L'horrible angoisse du vieillard cessa aussitôt. Ses soupçons s'évanouirent plus vite encore qu'ils n'avaient été conçus, et la douce satisfaction qu'il éprouva fit épanouir de nouveau son visage

Passant, non sans être bousculé, au milieu des danseurs qui affectaient d'aller leur train comme si rien ne s'était passé, et qui cependant l'observaient avec de malicieuses intentions, M. Claude s'approcha de Simon, l'appréhenda vigoureusement par le collet de sa veste, et le secouant :

« Ça, mon gaillard, cria-t-il, je te l'avais confiée, et voilà que tu ne l'as plus. Il se faut expliquer. Où est-elle? Hein! Qu'en as tu fait? »

Simon ne put s'empêcher de frémir au contact de ces deux mains brusquement posées sur lui. Non qu'il crût véritable la colère de son maître; mais il songea que la situation réellement plaisante en laquelle il se trouvait aurait pu avoir un tout autre caractère, et que cette scène comiquement jouée n'avait pas de beaucoup esquivé la tragique réalité. Entrant franchement dans son rôle :

« Qu'est-ce que vous me demandez? répliqua-t-il en feignant un étonnement que son sourire démentait.

Digitized by Google

— Ah ! *voleur* ! fit M. Claude, qui riait aussi, et qui en soulignant ce mot, acceptait la situation. »

La musique s'était arrêtée; la danse interrompue, un cercle bruyant se forma autour des deux hommes.

Simon reprit avec un ironique sang-froid qui n'était vraiment pas dans son âme, mais que son noble vouloir lui donnait la force de feindre :

« Ah ! ça sera peut-être Mme Madeleine que vous cherchez, notre maître. Eh ben ! ma foi, je ne sais point où elle est. C'est vrai qu'elle était là tout à l'heure à mon côté, et que même j'ai fait une figure de danse avec elle. Mais il a passé des gens qui lui ont dit comme ça : Venez-vous-en, ma mignonne, en un endroit plus caché qu'ici. Et elle m'a laissé malhonnêtement pour s'en aller avec eux, je ne sais où. Ça m'a causé de la peine vraiment de la voir partir ; attendu que j'avais là une accorte et belle danseuse. Mais les femmes, c'est comme les oiseaux : joli mais volage. Faudrait avoir des ailes pour les rattraper quand elles s'ensauvent. En avez-vous des ailes, vous, notre maître. Non ! Eh ben ! tant pis ! Ça n'est donc pas encore que vous la tenez. »

De grands éclats de rire, des battements de mains et des trépignements accueillirent ces paroles, que Simon avait débitées lentement, de l'air le plus innocent du monde, et que le vieillard avait très bravement écoutées.

Le plus grand nombre des assistants, y compris Simon, s'étant pris par les mains, formèrent une espèce de farandole tournante, en chantant sur un motif dont leurs pas bruyants scandaient l'énergique mesure :

J'avais une femme,
On me l'a volée.
Monsieur veut madame,
La peut pas trouver !
Bon, bon, bon, la lira dondaine !
Bon, bon, bon, la lira dondé !

Biganche, descendu de son tonneau, faisait avec son fifre le soprano de ce chœur singulier.

« C'est bien ! c'est bien ! dit Claude Fargeot, nous allons voir. »

Puis il parut réfléchir, pour orienter ses recherches ; et il sortit, le visage souriant, l'œil tout éclairé de la joie que lui causait l'importance donnée à son personnage.

La farandole tumultueuse sortit avec lui, avec elle Biganche, et avec Biganche, Bricot, de qui l'on foulait les pattes en sautant, et qui mêlait ses plaintes aiguës au tapage universel.

Digitized by Google

Ainsi M. Claude partait escorté à la découverte de Madeleine. Bientôt il fut sur les traces. Il savait que Guillaume et les siens étaient à la noce, et la lueur de la fenêtre, qu'on apercevait depuis le haut du pré, le guida vers son but. Il allait : le branle joyeux s'agitait à ses trousses. Des enfants qui avaient allumé des poignées de paille, couraient autour de l'étourdissante caravane, étoilant leur route de flammèches qui crépitaient en s'éteignant sur l'herbe mouillée.

Quand Claude Fargeot ouvrit la porte, Madeleine et Annette se tenaient debout, près de l'âtre, où des branchages flambaient. Deux chaises rapprochées attestaient qu'elles s'était assises côte à côte.

Le vieillard entra précipitamment, et d'une voix bonne, tout en écartant Annette, qui semblait vouloir cacher Madeleine : « Tiens, tiens, petite matoise, voilà que c'est toi qui te mêles de ces affaires-là. Veux-tu bien te déranger ! »

Il frappa un léger coup sur la joue d'Annette, et prit Madeleine par le bras en lui disant tout bas : « Venez-vous-en, ma belle, venez-vous-en ! »

La bande tapageuse envahissait la chambre ; mais Claude Fargeot, qui connaissait les aîtres de cette demeure, entraîna son épouse vers une porte du fond, et disparut avec elle, au grand ébahissement de la foule.

XIII

Le sentiment qui avait poussé Annette à épier et à suivre l'espèce d'enlèvement de Madeleine était un sentiment de jalousie, mais de jalousie plus instinctive que raisonnée. Elle aimait Simon — on a pu le voir déjà — mais d'un amour d'enfant ; sensation que le cœur vierge éprouve sans trop savoir s'en expliquer la douceur ; énigme dont le mot lui échappe, mais dont le sens, qu'il entrevoit, lui semble charmant ; bonheur non goûté, encore distant, dont la radieuse aperçue l'étonne, le ravit. Elle l'aimait comme on aime à son âge, lorsque l'amour n'a encore rien dit, ou que du moins s'il a bégayé pour traduire de vagues émotions, à ce langage indécis aucune voix n'a encore répondu.

Annette, qui habitait chez son grand-père depuis plus de dix années, avait pour ainsi dire passé toute son enfance sous le même toit que Simon ; et s'était naturellement accoutumée à lui de longue date. Simon avait toujours eu pour elle toutes les bontés, tous les égards auxquels elle avait droit par son doux caractère, ses manières

Digitized by Google

aimables et le titre de *demoiselle* qu'on lui donnait par ordre de M. Claude, de qui elle était la gâtée. Demeurée petite, maigrelette, et souffreteuse, jusque vers la quinzième année, elle avait tout à coup passé de cet état de chétiveté à la plus belle et franche santé. Or — le fait est normal — la transformation physique avait amené la transformation morale.

Le grand-père qui suivait avec une vive satisfaction cet heureux progrès, avait en conséquence exhorté la petite :

« Te voilà grande et jolie, ma mignonne, sois donc maintenue et attentionnée comme une grande et jolie personne que tu es. »

Puis il avait donné à sa chérie les parures, les costumes de son âge et de sa condition. Et, la coquetterie aidant, Annette était bientôt devenue telle qu'il la désirait ; car que ne peut la coquetterie, même sur le plus ingénu des cœurs féminins ?

Aussi, depuis quelques mois, plus de familiarité enfantine et confiante avec Simon. L'hiver dernier, on galopait encore sur ses genoux, on marchait à côté de lui en le tenant par la main, on le tutoyait et il tutoyait aussi. Plus rien de tout cela : grand-père et les convenances l'avaient interdit. En revanche, le petit cœur s'était mis à penser, à rêver, à se trouver des émotions, à vouloir aimer, enfin. — Pour cela, point n'avait été besoin des conseils du grand-père. C'est un âge, ce bel âge des amours naïves, qui éclot de soi, et qui d'ailleurs doit à cette spontanéité même une grande partie de son charme indescriptible.

Annette avait gardé pour le bon et brave garçon les sentiments d'affection puérile qu'elle ne devait plus manifester, mais, de jour en jour, d'heure en heure, sans aucune secousse, ces sentiments avaient subi une métamorphose analogue à celle de l'être qui les éprouvait. L'enfant était devenue femme : l'amitié s'était changée en amour ! Toutefois, ce changement avait été si lentement, si graduellement opéré, que déjà Simon était beaucoup aimé d'Annette, sans qu'elle eût seulement songé à s'expliquer la nature de cette inclination. Il avait fallu, pour en instruire un peu Annette, la fréquentation des camarades que son nouvel âge lui avait amenée. La plupart de ces jeunes filles avouaient un amoureux, ou coquetaient pour en captiver un.

« Quel donc préfères-tu ? demandaient les curieuses.

— Moi ? aucun, répondait Annette.

— Tu n'aimes donc personne encore ?

— Non, pas encore. »

Et Annette disait cet *encore* avec un accent embarrassé qui laissait bien voir qu'elle mentait ; et on l'accusait de cachotterie, de *mystérieuseté*, ce qui est un grand crime entre jeunes filles, toutes prises

Digitized by Google

de ce ravissant mal qu'on nomme amour ; seul mal dont il soit bien triste, bien navrant de guérir.

Annette avait des raisons pour se taire : Simon ne s'était jamais déclaré amoureux. L'amour était si inexpliqué pour elle, les théories, les lois, lui en étaient tellement étrangères, que la réserve et le silence de Simon la contrariaient sans l'effrayer. Dans son cœur, où vivait un espoir mal formulé, la voix de l'amour paraissait dire : « J'ai pris l'avance, moi ; mais, sois patiente : bientôt naîtra l'amour de Simon. »

Et Annette comptait sur cette naissance providentielle, qui devait lui donner la joie mystérieuse dont les pressentiments la plongeaient déjà dans une vague ivresse.

Un instant cependant sa tranquille attente fut troublée : ce fut lorsqu'elle apprit les circonstances du mariage de son grand-père. Mais, avec cette pénétration innée qui ne fait jamais défaut à la femme, Annette sut interroger Simon, le confesser pour ainsi dire à son insu. Elle trouva — la chose était vraie — qu'en voulant épouser Madeleine, il avait pris conseil plus encore de la convenance que de l'inclination. Elle fut rassurée.

Restait à l'observer cependant le jour de la noce ; c'est-à-dire en face de Madeleine. On sait qu'elle n'y manqua point.

Mais elle était si neuve en ce pays d'amour, l'expérience l'y guidait si peu, qu'elle interpréta presque toujours en sens inverse les indices aperçus. D'abord, elle trouva que le trouble du jeune homme devait résulter des paroles de M. Claude ; puis, elle accepta comme partant d'un cœur sans émotion la réplique faite par Simon ; enfin, elle ne conservait plus aucun sujet d'ombrage lorsqu'elle le vit prendre Madeleine pour danser. Alors seulement, tant elle était naïve, une crainte lui vint.

Un sentiment encore inconnu pour elle fouetta sa petite imagination troublée : la jalousie ! — jalousie aussi mal définie que son amour ; dépit aussi incompris que pouvaient en être les causes.

Quand on *vola* la mariée, ce fut comme instinctivement qu'elle suivit à distance les traces des fuyards ; qu'elle rouvrit la porte que venait de fermer François, et qu'elle se précipita entre Madeleine et Simon.

Elle était sous l'empire d'une alarme réelle ; mais Simon lui parla, la remercia avec l'accent d'une sincère reconnaissance ; alors, ses soupçons tombèrent, sa colère se dissipa. La douce quiétude et la patiente foi revinrent à son cœur.

Digitized by Google

XIV

En embrassant Annette, Madeleine pleurait. « Pourquoi vous faire ainsi du chagrin ! dit la jeune fille de sa voix la plus caressante ; ce François est un mauvais sujet, qui ne cherche que de la peine à causer ; mais j'ai tout empêché en venant ici. Ne pleurez donc plus : c'est fini. »

Madeleine la regardait en silence. Pourtant que de choses exprimées par ce simple regard dont le sens échappait à la naïve enfant !

Mais si Annette ne percevait point les pensées de Madeleine, de même cette dernière ne soupçonnait rien du sentiment qu'éprouvait la jeune fille.

« Allons ! je vas allumer du feu, reprit Annette, qui, s'étant échappée aux étreintes de Madeleine, couchait dans l'âtre une bourrée de branchages. Il fait froid, venez vous mettre là sur cette chaise ; nous nous chaufferons, et nous parlerons ensemble. Tenez, voilà déjà une belle flamme. Oh ! comme on est bien à la sentir, à la regarder. Venez, mais venez donc ! »

Madeleine s'assit sur le siége qu'Annette, installée, lui désignait ; mit affectueusement un bras sur le cou de la jeune fille, et d'un accent ému :

« Me voilà près de vous, dit-elle, ma chère enfant. Parlez-moi, et je vous écouterai, et je vous répondrai de mon mieux.

— Ah ! d'abord, *petite grand'mère*, repartit Annette, qui accentuait significativement ces mots, est-ce qu'il vous fâche que je vous appelle ainsi ?

— Non, au contraire.

— Tant mieux ! C'est que, voyez-vous, c'est un nom que j'ai trouvé pour vous le donner.

— Mais il est très joli ce nom-là, il me va bien : vous m'en pouvez appeler toujours ; j'en aurai plaisir.

— Oui ! Eh ben ! petite grand'mère, je ne vous en croirai que si vous me dites ça autrement.

— Comment donc ?

— Eh ! mais..... les grand'mères, elles n'appellent pas *vous* leurs petites-filles, fit Annette, qui regardait curieusement pour deviner l'effet de sa hardiesse. »

Madeleine, dont le cœur était capable d'apprécier la délicatesse de cette requête affectueuse, Madeleine répliqua :

« C'est vrai, ma belle chérie, *tu* as bien raison, mais ne sais-*tu*

Digitized by Google

point qu'il y a beaucoup de petites-filles qui n'appellent pas *vous* leurs grand'mères. »

Avec un mouvement de joie folle, avec cet abandon d'enfant qu'elle possédait encore, Annette jeta ses bras autour du cou de Madeleine, la baisa longuement sur les deux joues, et comme si cette sanction donnée au doux pacte en eût rendu la conclusion très ancienne, très antérieure :

« Ecoute-moi donc avec attention, petite grand'mère, dit-elle du ton le plus intime, le plus familier, car j'ai bien des choses à t'apprendre. Ah ! ce n'est point que je te veuille faire des leçons ; je suis trop jeunette pour ça. Et puis, quand bien même j'en aurais l'intention, tu n'aurais pas colère à en prendre. Quoique tu sois ma grand'mère, à peine es-tu de trois ans mon aînée : tu n'as donc guère sur moi avantage de vieillesse..... Ça te fait rire tout doucement de m'entendre te parler ainsi, et ton rire signifie que tu n'es pas fâchée d'avoir, étant toute jeune, une enfant grande comme moi. Tu fais bien, va. Je t'aime autant belle et fraîche comme tu es, que jaune et ridée, et il me semble que tu m'en devras mieux aimer, vu que tu trouveras en moi toute l'obéissance et le respect d'une bonne fille, avec la franche amitié d'une sœur, qui serait tant seulement ta cadette. — N'est-ce pas que je dis bien ?

— Oui ! » répondit Madeleine, en rendant à sa petite-fille les deux gros baisers qu'elle avait reçus.

Annette continua :

« Tu ne sais pas, petite grand'mère, ce qu'il sera de toi, maintenant que tu vas demeurer chez mon grand-père. Je ne prédis point les choses qui viennent comme les devins, moi, mais je comprends celles que je vois, ou que j'ai vues. Si je n'ai pas souvenance de ma grand'mère Marion, la première femme de mon grand-père, je me rappelle bien la seconde, ma grand'mère Catherine, qui est morte il y a seulement cinq ans. C'était une très bonne femme, mais combien de chagrins n'a-t-elle pas eus ! d'abord un peu par le fait de mon grand-père qui n'était pas toujours commode pour elle, ensuite par ceux de chez nous, mon père, ma mère, mon frère qui la détestaient. Il me souvient qu'à l'époque de son mariage — j'avais sept ans — on nous commanda, à mon frère et à moi, de ne pas lui faire bonne grâce, et de nous sauver de ses caresses s'il arrivait qu'elle nous en voulût adresser, vu que ce serait, nous disait-on, pour nous tromper, nous prendre notre bien..... — propos que je ne compris pas, mais que mon frère comprit bien, à ce qu'il paraît, car la première fois que ma grand'mère Catherine essaya de l'embrasser, il lui égratigna la figure. Pour moi, je n'en usai point de même, malgré les leçons qu'on m'avait faites ; au contraire, il me sembla doux qu'une brave,

Digitized by Google

bonne femme — qui était ma grand'mère après tout — me prît gentiment sur ses genoux et me caressât, choses qu'il n'arrivait jamais de m'être faites chez nous. C'était désobéir; mais l'amitié, c'est comme le pain, l'un et l'autre sont bons et font besoin; si donc on veut que les enfants n'en aillent pas quémander au dehors, il leur en faut donner à la maison.

» J'aimai donc ma grand'mère. On me battit. Mon grand-père le sut, et, un jour, étant venu me prendre chez nous, il décida de me garder toujours. Depuis, je ne suis plus sortie de chez lui, et je compte bien y demeurer encore, quand même tu y seras.

— Oh! sûrement, dit la jeune aïeule.

— Oui. Voilà que tu viens, toi, petite grand'mère Madeleine, remplacer la défunte. Il faut donc t'attendre à être comme elle, détestée de ceux qui la détestaient, c'est-à-dire de mon père, de ma mère, en y joignant aussi mon frère, qui se fera bien sûr une fierté de te regarder de travers pour se faire bien valoir chez nous. Il y a peut-être encore la vieille Lison, la servante, qui était une amie à ma grand'mère et qui est, après elle, restée gouvernante de la maison. Elle se chagrinera sans doute un peu de sentir que tu la commandes; mais nous en aurons aisément raison, vu qu'elle m'aime beaucoup et que, te voyant m'aimer, elle t'aimera naturellement. C'est d'ailleurs une femme qui a du bon cœur et de la religion franche. Tu seras vite d'accord avec elle si tu veux faire comme je te dirai. Enfin, reste mon grand-père, qu'il faut savoir prendre comme il est. On le croit méchant, il ne l'est point; mais c'est la manière de faire avec lui qui est tout. J'en ai, moi, tout ce que je veux, les autres, rien, — je te dirai comment. Oh! vois-tu, petite grand'mère, j'ai bien pensé à tout ça, et je te le conte comme je le crois vrai. T'y fais-tu consentante?

— Oui, oui! répondit Madeleine, qui s'étonnait sans doute un peu d'entendre cette enfant politiquer ainsi, mais qui comprenait toute la portée de ses discours, et se rangeait sans peine à l'idée de conclure la ligue affectueuse.

— Et tu as raison, reprit Annette, parce que, sais-tu, si tu voulais le contraire, il t'arriverait de te trouver seule. Tu aurais d'un côté ceux de chez nous, de l'autre la Lison et moi, toutes gens qui te mettraient mal en l'esprit de mon grand-père. — Juge si tu serais heureuse!

— Aimons-nous, aimons-nous bien! » s'écria la petite grand'mère en embrassant Annette, comme pour l'empêcher de s'appesantir davantage sur les conséquences de l'espèce d'ultimatum qu'elle venait de poser.

Malgré toute la noblesse de son cœur, malgré toute la spontanéité

Digitized by Google

de l'affection que lui inspirait cette femme belle, à l'air doux, Annette avait voulu lui faire sentir qu'au fond de l'élan sympathique se trouvait un principe purement rationnel. Il fallait, pensait-elle, que Madeleine appréciât comme ils méritaient de l'être tous les avantages que la paix proposée avait sur l'état hostile.

Madeleine, de son côté, n'hésita pas pour préférer l'union à la discorde.

En somme d'ailleurs, la position de la nouvelle mariée était parfaitement comprise par la jeune fille. L'avenir qui s'ouvrait devant elle pouvait être gros de ces chagrins, de ces tracasseries de famille au milieu desquels l'isolement de l'un des adversaires est comme un brevet de martyr.

Avec un cœur mauvais et quelques sentiments cupides, Annette eût sans doute accepté *à priori* la sentence d'ostracisme portée contre Madeleine, et se serait posée, au logis de M. Claude, en antagoniste de la nouvelle arrivée. Chérie de son grand-père, sur qui sa volonté faisait doucement la loi, elle aurait pu oser cette belligérance avec un certain espoir de succès. Mais d'un naturel pacifique, elle était de plus à ce bel âge du désintéressement vrai. Il faut ajouter que l'idée de faire cause commune avec ses parents ne lui souriait que fort peu.

Jean Fargeot était un de ces êtres froids par tempérament, durs par principes, réservés par intérêt, silencieux par suffisance, et suffisants par bêtise, qui semblent avoir pris à tâche de se peindre une personnalité avec toutes les nuances anti-sociales de la gamme humaine. Orgueilleux d'un patrimoine qu'il ne possédait encore qu'en expectative, il se rengorgeait stupide, se croyant le reflet vivant d'un père dont il n'avait en somme que la vanité. Sa femme, qu'il avait épousée exclusivement pour cause de dot, n'aurait pu cependant être mieux choisie par les convenances morales. C'était une créature longue, lymphatique, indolente, incapable du moindre sentiment vif, qui trouvait continuellement bonnes les volontés et les décisions de son mari. Intéressée parce que son mari l'était, elle haïssait ses belles-mères parce que son mari lui prouvait qu'il fallait les haïr ; pour qu'elle manifestât de l'affection à ses enfants, il eût été besoin que son mari lui montrât l'exemple ; mais Jean Fargeot aurait cru déroger par une telle familiarité, et la mère d'Annette était par conséquent sinon dure, au moins indifférente pour sa fille et pour son fils. Quant à ce fils, c'était un assez mesquin individu, parfaitement tel qu'avait dû le façonner la plus aride des éducations appliquée à un naturel entièrement neutre.

Vers ces gens antipathiques, desquels d'ailleurs elle vivait séparée depuis longtemps, rien n'attirait la vive et sensible Annette.

Digitized by Google

Meilleur lui avait semblé de pactiser avec Madeleine, si Madeleine y consentait. L'on vient de voir comment celle-ci en agréa la proposition.

La petite grand'mère et la grande petite-fille se tinrent un instant embrassées. Ces natures tendres, affectueuses, s'étaient comprises. Deux faiblesses venaient de composer une force.

« Oui, nous nous aimerons bien, dit Annette, et il ne dépendra pas de moi que tu ne sois heureuse avec mon grand-père. »

Madeleine allait répondre, mais le bruit de la farandole, qui approchait, interrompit l'entretien de ces deux femmes tout à l'heure étrangères l'une à l'autre et maintenant si étroitement unies.

Elles se levèrent. M. Claude entra ; et..... j'ai déjà dit le reste.

XV

L'issue par laquelle s'étaient échappés les mariés conduisait dans un cellier ouvrant sur la campagne. Bientôt donc, ils furent libres d'aller où bon leur sembla.

Il est établi, je dois le dire, que du moment où le mari a retrouvé sa femme, un intervertissement *légal* a lieu dans les rôles. Le *volé* se fait *voleur* à son tour. L'épouse est un trésor que l'époux emporte, pour ainsi dire, et qu'il s'ingénie de cacher en quelque asile ignoré de tous. Le cache-cache dont il était le *chercheur* a dès lors pour intrigués tous les gens de la noce ; car il s'agit de clore cette série de folies traditionnelles par la présentation de la *rôtie au sucre.*

Il faut pour cela découvrir la retraite nuptiale. Le marié va quelquefois demander bien loin cette solennelle hospitalité. En tous cas, et où qu'il soit, il a le soin de barricader son refuge de la plus solide manière, afin qu'il y ait un véritable siége à faire pour arriver jusqu'à lui.

Quelques jeunes gens, en tête desquels marchait l'Africain, prirent incontinent la résolution de trouver la piste des fugitifs. S'en reposant sur eux de ce soin difficile, la masse des invités revint chez M. Claude pour continuer le bal.

Simon pensait pouvoir échapper à ce milieu vertigineux où il avait dû subir tant d'émotions, accomplir tant d'efforts, qu'il était à bout de courage, et presque de volonté. Mais comme il allait sortir, savourant déjà l'espoir du repos désiré, le bras d'Annette se posa sur le sien :

« Sans rancune, n'est-ce pas Simon ? » dit la jeune fille en levant sur lui le plus doux regard de ses yeux.

Digitized by Google

« Rancune? » répéta interrogativement le garçon, qui n'était pas assez mal appris pour trop laisser voir un mouvement d'humeur, mais qui eût donné beaucoup pour n'être pas ainsi arrêté. « Rancune?.... à cause de quoi, demoiselle?

— Oh! de rien, de rien du tout, » répliqua la gracieuse enfant avec un joli geste de tête, qui sembla jeter loin tout souvenir des choses auxquelles elle venait de faire allusion; puis elle cria, en entraînant Simon au rang des couples qui, à travers le pré, reprenaient le chemin de la maison : « Allons, allons vite! »

Et Simon, doucement tyrannisé par Annette, dut se résigner à être son danseur inséparable. Il fallut qu'il écoutât, sans trop d'indifférence, babiller cette charmante bergeronnette; qu'il sourît à son caquet plein de sourires, sans quoi elle lui disait :

« Vous êtes triste, et j'en veux savoir la cause.

— Oh! non, répliquait Simon, vous vous trompez, demoiselle.

— Eh ben! soyez donc à prendre du plaisir. »

Alors il s'efforçait d'être « à prendre du plaisir, » car Annette, plus et mieux que tout autre, pouvait faire des réflexions sur lui à propos de Madeleine, et il voulait lui en interdire tous les prétextes.

L'on avait dansé assez de quadrilles pour que la dégringolade du père Mentel, dont les yeux s'étaient vitrifiés, fût imminente, et assez de rigaudons pour que le paresseux Biganche déclarât manquer de souffle, lorsque reparurent François et l'expédition dirigée par lui.

« Ohé! vous autres, cria l'Africain en se précipitant dans la salle; nous savons le nid? En avant, *harche!* la *rôtie au sucre!* »

Le bal fut interrompu, et l'on se mit en devoir de confectionner ce mets fameux, composé de tranches de pain blanc, jetées dans du vin chaud que l'on sucre beaucoup, et que l'on épice encore davantage.

Pendant que se tripotait ce brouet singulier, dont chacun voulait être un peu l'artisan, Simon, délivré d'Annette, s'apprêtait à s'esquiver, lorsqu'une voix cria :

« Ah ça! qui est-ce qui va être le porteur de la rôtie?

— Parbleu! la chose revient comme devoir à Simon, le plus jeune valet de M. Claude, dit François, qui trouvait un secret plaisir à énoncer ce prétendu texte coutumier.

— Moi! fit Simon, en s'arrêtant sur le seuil qu'il allait franchir.

— Eh oui! toi! Eh oui! vous! » lui répliqua-t-on de divers côtés.

Chacune de ces voix était comme des coups de couteau frappant son cœur déjà si cruellement navré. Il regarda tous ces regards, qui, tournés sur lui, paraissaient lui infliger irrésistiblement ce der-

Digitized by Google

nier tourment. S'il refusait, qu'allait-on penser? — Il ne pouvait pas refuser. S'il acceptait cependant, aurait-il la force d'accomplir la tâche surhumaine qu'on lui imposait? Oh! oui, une tâche surhumaine! car pour lui, amant dépossédé, raillé, et qui voulait cacher son dépit, sa douleur, il s'agissait d'aller, le visage riant, la parole hardie, se présenter devant la femme aimée, la femme ravie, la femme à lui sacrée, assise dans la couche nuptiale, auprès d'un vieillard orgueilleux, — légitime possesseur de cette femme.

Simon n'avait jusque-là connu et compris que l'amour, amour immense et sans espoir qui lui infligeait le plus pénible et le plus difficile des devoirs : le silence; mais c'était la jalousie qui tout à coup venait de lui apparaître; la jalousie avec toutes ses angoisses, avec toutes ses tortures les plus ardentes; la jalousie avec toutes ses rages, ses fureurs sourdes, et, de plus, avec toute son illégalité, c'est-à-dire son impuissance. Effrayé, craignant de manquer du courage nécessaire pour sortir de cette épreuve terrible, il allait refuser. Déjà ce refus était sur ses lèvres; mais il en prévit les suites et les conséquences. Quel droit avait-il d'être jaloux? Pourquoi n'opposerait-il pas, au contraire, à un amour qu'il voulait, qu'il devait éteindre, ce remède énergique dont l'effet pouvait être suprême? Ame forte, il avait foi dans les forts combats.

« Eh bien! oui, dit-il, ce sera moi qui porterai la rôtie. »

On trouva toute simple et naturelle cette sublime acceptation.

Pour attendre qu'on eût achevé les préparatifs de sa nouvelle souffrance, il alla s'asseoir près d'une table où des hommes buvaient, et sur laquelle il s'accouda.

« Prends un verre et trinque avec nous, lui dit un des buveurs.

— Non, merci; je n'ai point soif, » répondit-il, absorbé par ses affreuses appréhensions. Mais, quelques instants après, il releva subitement la tête, et d'une voix décidée :

« Tiens! mais si! dit-il, en frappant du poing sur la table, j'ai soif, grandement soif même. Donnez-moi donc à boire, vous autres. »

On lui versa. Il but.

« Encore, » dit-il; et il vida de nouveau son verre qu'on avait rempli.

« Encore!

— Diable! dit celui qui tenait le broc, comme tu y vas!

— C'est que je suis altéré, pardieu! N'allez-vous pas me mesurer la boisson, vous?

— Oh! non. »

Et, l'homme ayant versé, Simon but une troisième fois. Puis il se leva et sembla vouloir sortir.

Digitized by Google

« Ça, ne t'en va pas, Simon, voilà que la rôtie est prête.

— Oh ! je vas seulement un peu sur la porte. »

Et, pendant un moment, il se tint sur le seuil, comme aspirant l'air pur de la campagne. Puis, il revint auprès de la table ; mais alors son pas était chancelant, il faisait avec les bras des gestes inutiles.

« Oh ! oh ! qu'as-tu donc, Simon ?

— Moi, rien ! répliqua-t-il en décrivant une reculade oblique.

— Oh ! non, tu es pris ; et bien pris, mon garçon ; voilà ce que tu as.

— Voulez-vous bien vous taire ! pris, moi ? Allonc donc ! je vous dis que je ne suis pas plus pris que vous, et, pour preuve, je vas vous verser à boire de ce vin sans en laisser tomber une goutte.

— Ah ! nous allons bien voir ça ! »

Simon saisit le broc et le coucha ; mais il répandit le vin par côté, et heurta le verre qui, roulant de la table, se brisa sur le carreau. Les hommes rirent aux éclats.

« Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a donc ? demanda François.

— Il y a que Simon est enfoncé, pardienne ! Voyez plutôt ! il ne se tient plus droit. C'est l'air frais qui l'a tapé, après les trois ou quatre verres qu'il vient de boire coup sur coup.

— J'avais soif, j'ai bu ! fit Simon d'une voix sourde.

— Eh ben, mais alors qui portera la rôtie ? dit une vieille femme qui venait de verser le vin bouillant dans une terrine de faïence.

— Je vous ai dit que ça serait moi ; et ça sera moi, répliqua Simon avec un accent étrange, en s'avançant pour prendre le breuvage. Mais en faisant ces deux ou trois pas, il battait du corps l'un et l'autre des assistants.

— Ah ! par ma foi, dit la vieille, elle irait loin, la rôtie, avec un porteur comme celui-là.

— Donnez, donnez donc ! cria Simon en tendant ses bras.

— Mais non, mais non, dit François qui intervint et força Simon à s'asseoir sur un banc.

— Vous ne voulez pas que je la porte. Eh ben ? allez-vous-en à tous les diables de l'enfer qui vous prennent ! »

Il laissa tomber ensuite ses deux mains sur ses genoux, baissa la tête, et demeura dans l'attitude morne d'un hébété.

« Bah ! murmura François en le montrant, laissons-le ; il est soûl. »

Et prenant la terrine, il marcha en tête du cortége formé à la rôtie par tous les gens de la noce, qui sortirent après lui.

« Il est *soûl* » avait dit François ; et l'on avait laissé là Simon. Non, il n'était pas *soûl* ; non, sa raison n'était pas égarée ; mais il

Digitized by Google

avait craint de tomber sur son calvaire ; il avait eu peur que lui manquât la force, et c'était pour échapper à la plus cruelle phase de son martyre qu'il avait feint l'ivresse.

La foule s'était pressée sur les pas de François. Simon était demeuré presque seul, car il n'y avait plus dans la salle que la vieille Lison et Annette, qui disait tout bas, en désignant le jeune homme :

« Faisons-lui quelque infusion ; ça le remettra, ce pauvre garçon.

— Non, je ne veux point ! je ne veux point ! laissez-moi tranquille ! » cria Simon qui entendit ces paroles, et qui s'élança, en courant par la porte restée ouverte.

Et gagnant, sans tituber alors, la chambre haute qui était la sienne, il se jeta tout vêtu sur son lit, se roula convulsivement dans les couvertures ; et là, sans témoins, dans l'ombre, dans le silence, il put enfin se laisser déchirer par toutes les douleurs de son âme, en pleurant toutes les larmes de ses yeux.

EUGÈNE MULLER.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

GIANNINO BAGLIONI

ROI DE FRANCE

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU XIVe SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE[1]

Pendant le long séjour que Giannino avait fait en Hongrie, Sienne avait été occupée par une grande guerre contre Pérouse. Battue d'abord par le général ennemi, Smoduccio San Severino, elle avait offert de grosses sommes d'argent à la grande compagnie, dont Lando avait repris le commandement à son retour de Hongrie, pour ravager pendant un mois le territoire de sa rivale. Le condottiere s'était si consciencieusement acquitté de sa tâche que les montagnards des Apennins, irrités de ses brigandages, lui avaient dressé une embuscade aux gorges de la Scalella, l'avaient fait prisonnier et lui avaient tué beaucoup de monde. Rendu à la liberté après avoir payé rançon, Lando avait réuni une nouvelle armée et avait été ravager les Romagnes en attendant l'occasion de se venger de Florence, qui avait secouru les montagnards. Le cardinal Albornoz avait acheté la paix pour le pape en payant au condottiere 50,000 florins, mais Florence avait refusé de traiter et avait invité tous les souverains de l'Italie à lui envoyer des troupes pour écraser l'ennemi commun. Pendant que Bernabo Visconti, de Milan, François Carrare, seigneur de Padoue, et le marquis d'Este répondaient à l'appel, Lando

[1] Voir 2e série t. XVII, p. 5 (livr. du 15 septembre 1860).

Digitized by Google

grossissait son armée de tous les mercenaires licenciés qui se trouvaient en Italie et se préparait à recommencer la lutte.

C'est sur ces entrefaites que Giannino arriva à Bologne, chez Jean Visconti d'Oleggio, un grand ami de Lando, et qui lui avait donné asile après son échec de la Scalella. Il chercha aussitôt à se mettre en relation avec le condottiere. Mais des lettres venues de Hongrie avaient annoncé son arrivée à Albornoz; le légat avait également appris que tous les Hongrois qui se trouvaient en Italie avaient reçu l'ordre de le servir; que son projet était de rejoindre les troupes de Lando sur le territoire de Pérouse et que déjà trois cents cavaliers allemands, qui se trouvaient en ce moment à Bologne, avaient été enrôlés. Il y avait un grand danger pour lui à laisser opérer la jonction de Giannino et de Lando; Giannino, doux, poli, affable et généreux, était populaire en Italie; Lando commandait une armée redoutable; à eux deux, ils pouvaient faire la loi partout et anéantir ainsi le fruit de cinq années de machinations et de ruses. L'astucieux légat fit servir à ses projets le seigneur même de Bologne qu'il se proposait de dépouiller à son tour aussitôt que les autres villes de la Romagne seraient soumises. Il lui fit entendre qu'il eût à retenir Giannino chez lui aussi longtemps qu'il le pourrait, sous les apparences les plus courtoises, et n'eut pas de peine à s'en faire obéir. Giannino et ses trois cents Allemands ne purent sortir du Bolonais sous aucun prétexte.

Cependant Lando, voyant les préparatifs que Florence faisait contre lui, hésitait à commencer la guerre. Il fit proposer à la république d'acheter la paix, mais elle refusa; elle n'avait que du fer à donner à ces étrangers qui dévastaient la péninsule depuis treize ans et se faisaient un jeu de trahir toutes les causes qu'ils servaient. De nouveaux renforts arrivèrent bientôt de divers endroits aux Florentins; le roi de Naples lui-même, que son éloignement semblait devoir préserver momentanément de tout danger, mais qui se souvenait des brigandages exercés chez lui par Fra Moriale et Lando, envoya trois cents gens d'armes sous le commandement du comte de Nola, de la famille Orsini; douze chevaliers napolitains amenèrent également une compagnie de cinquante hommes d'armes levés à leurs frais.

Le 29 juin, les drapeaux furent distribués en grande pompe à l'armée confédérée. Pandolfo Malatesta, seigneur de Rimini, à qui on en avait confié le commandement, prit l'étendard de Florence des mains du gonfalonier de justice, et, après l'avoir remis au Siennois Nicolas Tolomei, se mit en campagne. Il était investi de pleins pouvoirs et emmenait avec lui quatre mille cavaliers et quatre mille fantassins bien équipés. La grande compagnie, réorganisée, ne fit d'abord que des marches et des contre-marches sur les territoires de Sienne, de

Digitized by Google

Pise et de Pérouse, avec qui elle avait traité, et s'abstint de mettre le pied sur les frontières florentines. Elle vint ensuite camper dans le voisinage de Malatesta, à deux milles de distance environ, et resta pendant cinq jours dans l'expectative. Le 12 juillet, des trompettes de Lando arrivèrent au camp ennemi portant une branche d'épine sur laquelle était un gant déchiré et ensanglanté, et invitèrent celui qui aurait le courage de se mesurer avec leur chef à le ramasser. Malatesta se mit à rire, releva le gant au nom de l'armée, fit boire les trompettes, leur donna de l'argent, et les fit reconduire chez eux au bruit des fanfares. Lando attendit encore quatorze jours sans faire aucun mouvement. Le 26 juillet enfin, il leva son camp et fit mine de se disposer à attaquer; mais ayant aperçu Malatesta qui s'avançait à sa rencontre, il s'arrêta au champ des Mouches (*campo alle Mosche*), sur un plateau entouré de torrents aux bords escarpés et s'y entoura de fossés et de palissades. Les Florentins s'approchèrent à un mille de lui et envoyèrent en avant quelques troupes légères pour commencer les escarmouches. Mais le condottiere, qui redoutait l'arrivée d'un corps d'infanterie qu'on avait envoyé dans les montagnes pour lui couper la retraite, n'osa accepter le combat. Il brûla son camp pendant la nuit et se retira en toute hâte sur la colline des Dames (*colle alle Donne*), sur le territoire de Lucques, laissant à Florence l'honneur de la campagne. La compagnie, honteuse, se dispersa, et ses chefs, Lando et Baumgarten, passèrent au service du marquis de Montferrat, qui faisait alors la guerre au seigneur de Milan. Quelque temps après, Lando trahissait ce nouveau maître, pour se ranger, avec quinze cents hommes d'armes dont il disposait, sous les drapeaux de son ennemi, décidait Baumgarten à faire défection comme lui, précédait Giannino en France, et faisait trembler le pape dans Avignon avec ses bandes, pendant qu'Albornoz achevait en Italie, par la prise de Forli, la conquête de la Romagne.

Giannino était toujours retenu malgré lui à Bologne; l'argent lui manquait; ses soldats allemands, qu'il ne payait plus que de promesses, avaient été obligés, pour vivre, de vendre leurs chevaux; lui-même en était réduit aux expédients et aux emprunts. Il résolut alors de mettre un terme à cette situation critique; il se fit envoyer de l'argent par sa famille, paya ses dettes, amusa encore par de bonnes paroles ses Allemands, s'échappa en secret de Bologne, et arriva à Sienne le 6 août 1359, après seize mois d'absence, accompagné seulement d'Andréa de Pérouse et de deux écuyers allemands. Il y resta quelque temps tranquille, attendant les événements. Une occasion ne tarda pas à se présenter, qui attira de nouveau sur lui l'attention publique. On procédait, le 28 octobre, aux élections à la seigneurie; le nom de Giannino di Guccio Baglioni sortit des bour-

Digitized by Google

ses le troisième. Quand on en vint à examiner la validité de l'élection, le conseil déclara que le citoyen qui était connu à Sienne sous ce nom n'était autre que le fils du roi de France Louis X, qu'une adroite substitution avait arraché à la mort quelques jours après sa naissance ; le capitaine du peuple lut publiquement la fameuse lettre dans laquelle le roi de Hongrie le reconnaissait pour son cousin et comme le légitime héritier de la couronne de France, et le recommandait à la sollicitude de tous les Etats italiens, et il fut décidé que ces considérations, empêchant Giannino de siéger à la seigneurie, le billet qui portait son nom devait être déchiré. Que l'on consulte les registres du conseil général de la Cloche, et l'on y lira tout au long le procès-verbal authentique de cette curieuse séance.

Au mois de décembre suivant, le grand sénéchal de Naples, Nicolas Acciaioli, comte de Melfi, passa par Sienne en se rendant à Avignon. Giannino alla le trouver, lui montra les divers papiers qu'il possédait, et surtout la lettre du roi de Hongrie, et lui parla du projet qu'il avait conçu de faire un voyage à la cour de Naples pour solliciter en personne l'appui du roi et de la reine. Le sénéchal l'en dissuada en lui représentant qu'il lui serait plus avantageux de se rendre auprès du pape ; sans aucun doute, si celui-ci le reconnaissait comme le fils des rois de France, tous les souverains imiteraient son exemple. Giannino lui promit de suivre son conseil, et en effet, quelque temps après, au commencement de l'année 1360, il quittait Sienne, après avoir fait ses adieux à sa femme et à ses enfants, et s'embarquait avec Andréa de Pérouse et le Siennois Neri Andréa Beccharini, son parent.

Arrivé à Nice, après une courte traversée, il se dirigea vers Avignon par la route de terre, qui lui paraissait la plus sûre, et y fit son entrée dans la journée du 21 avril, déguisé en pèlerin. Il se rendit tout d'abord chez le procureur général des frères mineurs, Thomas de Mentella, personnage influent et rompu aux allures de la cour pontificale, qu'on lui avait recommandé de visiter. Celui-ci le reçut avec bonté et lui conseilla d'aller voir le cardinal de Florence, qui remplissait alors les fonctions de grand pénitencier, et qui jouissait d'un grand crédit auprès du pape Innocent; le cardinal était un homme à qui l'on pouvait se confier en toute sécurité ; mais comme il demeurait à Villeneuve, sur la terre française, il était nécessaire de prendre les plus grandes précautions pour se rendre auprès de lui.

Le 28 avril, toujours accompagné d'Andréa et de Neri, vêtus comme lui en pèlerins, Giannino sortit à pied d'Avignon, traversa le pont du Rhône, et se dirigea vers la Bastille, où résidait le cardinal de Florence. Lorsqu'il y fut arrivé, il se fit annoncer comme un voyageur qui se rendait en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle,

Digitized by Google

et qui avait à faire une grave communication au grand pénitencier. Introduit devant le cardinal, il lui raconta son histoire, lui demanda des conseils, disant que c'était dans ce dessein qu'il était venu le visiter, et lui promettant de les suivre, et le supplia d'exhorter le pape à examiner son affaire; il ne doutait pas que Sa Sainteté ne trouvât ses droits fondés, et il espérait qu'elle daignerait employer ses bons offices pour lui faire rendre justice par la nation française, sans qu'il fût besoin d'avoir recours à la force; si cependant, contre son attente, ses prétentions étaient déclarées inadmissibles, il s'engageait à y renoncer, car il n'avait jamais eu l'intention de réclamer un bien qui ne lui appartenait pas. Le cardinal, que les tribulations de Giannino avaient vivement intéressé, lui témoigna une grande sympathie : il s'étonna qu'il eût été assez hardi pour passer le Rhône et mettre le pied sur la terre de France, où sa vie courait grand danger si on venait à le découvrir, lui recommanda, comme le procureur des frères mineurs, de n'agir qu'avec la plus grande circonspection et de choisir des asiles sûrs, et lui promit de s'employer pour lui. Giannino n'avait qu'à remettre ses papiers entre les mains d'un de ses secrétaires chapelains, le Siennois Girolamo Piccolomini, qui était peut-être un de ses parents, et à lui donner tous les renseignements qu'il jugerait nécessaires; le chapelain lui en ferait un compte rendu exact, et il en parlerait au pape. Giannino s'empressa d'obéir et le cardinal lui tint parole. Mais lorsque le pape s'aperçut qu'il était encore question de ce marchand de Sienne au sujet duquel il avait déjà reçu plusieurs lettres de Cola de Rienzi, de la seigneurie de Sienne et du roi Louis de Hongrie, il répondit qu'il avait besoin de consulter les cardinaux avant de prendre une résolution. L'affaire fut examinée en conseil; mais soit que l'on jugeât mal fondées les prétentions de Giannino, soit que l'on trouvât plus avantageux de laisser la couronne de France entre les mains du souverain qui la possédait, et dont on avait toujours reçu de bons offices, que de soutenir à l'aventure un prétendant dont rien ne garantissait le succès, il fut répondu, au bout de huit jours, que le pape ne pouvait se mêler de rien, vu que ce n'était pas à lui de proclamer la légitimité des réclamations de Giannino et de décider du sort de la couronne de France, et on renvoya les papiers. Andréa, qui s'était montré jusque-là le plus fidèle des serviteurs, augurant mal par ce début du succès de l'entreprise, et voulant s'assurer à tout événement une récompense certaine, les intercepta et se fit compter, pour les rendre, trente florins d'or. Il quitta ensuite Avignon, et ne fit plus parler de lui.

Giannino ne se rebuta pas : il se rendit auprès du Milanais Guillaume de Perella, patriarche latin de Constantinople, qui lui conseilla

Digitized by Google

de ne pas désespérer, et lui promit de le servir de tout son pouvoir. Il s'employa en effet pour lui auprès des cardinaux et des principaux prélats de la cour pontificale, écrivit en sa faveur à plusieurs seigneurs français avec qui il était en relations d'amitié et lui fournit de l'argent. Mais toutes ses démarches, ainsi que celles de Giannino, qui dans une foule de lettres datées de Gênes, pour dissimuler son séjour à Avignon, suppliait cardinaux, évêques, seigneurs et bourgeois, de lui obtenir une audience du pape, échouèrent devant l'opiniâtreté d'Innocent VI. On n'en encouragea pas moins secrètement Giannino à poursuivre son entreprise ; on lui fit espérer que le temps et les circonstances pourraient modifier les dispositions du saint-père, et on l'exhorta à déployer la plus grande activité. Il écrivit de nouveau de tous les côtés ; et comme les tristes événements qui avaient signalé la régence du dauphin Charles pendant la captivité du roi Jean son père, avaient profondément ulcéré les populations du Midi, un grand nombre de seigneurs et de villes lui promirent leur appui au premier succès qu'il remporterait. Le comte de Foix lui fit dire qu'il n'attendait que ce moment pour se déclarer.

Le concours que les uns et les autres lui promettaient ranimait les espérances de Giannino ; mais il lui fallait des soldats pour ouvrir la campagne. Le malheur des temps lui en fournit. Impatient de recouvrer la liberté à tout prix, le roi de France avait fait conclure, le 8 mai 1360, ce funeste traité de Brétigni, par lequel il abandonnait au roi d'Angleterre tout le midi de la Loire, à l'exception du Languedoc et d'une faible partie de la Guyenne, avec la suzeraineté sur tous les grands vassaux du midi, sacrifice égoïste et impolitique qui mécontenta à la fois les seigneurs et les peuples. Un autre résultat du traité avait été le licenciement d'une foule de soldats mercenaires, qui trouvèrent commode de piller les provinces pour vivre et de louer leurs services au chef le plus brave ou au seigneur le plus généreux.

Dans cette foule d'aventuriers, que la paix de Brétigni jeta sur la route, se trouvaient un certain nombre d'Italiens qui avaient pris jadis une grande part aux troubles de la France. Secousse, au tome II (p. 149) de ses *Mémoires sur Charles le Mauvais, roi de Navarre*, cite un curieux fragment de lettres de rémission accordées à Antoine Boucassel, Nicolas Pot, Opisel Pot, d'Alexandrie, et Bertramon d'Anissonne, soldats *ultramontains*, qui, se trouvant au service du régent et de la ville de Paris, avaient traîtreusement conspiré avec les Anglais et les autres ennemis du royaume pour leur livrer les forteresses où ils étaient en garnison et massacrer leurs chefs : François Pantan, de Lucques, Nicolas Baudenel, de Florence, François de Lucques, François del Sisque, et Augustin Filuche, de Lucques. Ces Italiens, ne sachant plus que faire, avaient fait pro-

Digitized by Google

poser au pape d'aller combattre, pour le compte de l'Eglise, les seigneurs de Milan; mais celui-ci avait refusé leurs services. Giannino en ayant été informé, alla trouver le Florentin Agnolo Banchi, son ami, et le pria de le mettre en relation avec un de leurs chefs, nommé Nicolas Baglietti, qui était également de Florence. Baglietti, qui connaissait les aventures de Giannino, et qui en entendit de nouveau le récit de la bouche de Banchi, jugea que l'entreprise pouvait avoir des chances de succès, et consentit à une entrevue. Giannino s'y rendit avec empressement; il montra ses papiers, exposa ses plans, promit de récompenser généreusement ceux qui l'aideraient à recouvrer son trône, et persuada si bien le condottiere, que celui-ci se déclara prêt à le servir et se fit fort d'amener les autres chefs de bandes, ses camarades, à imiter son exemple, pourvu, toutefois, qu'on se fût assuré auparavant des bonnes dispositions des seigneurs français, dont le concours était indispensable au succès de l'entreprise. Quelques jours après, le 24 août 1360, Baglietti se faisait remettre une copie des papiers de Giannino, et emmenait Neri avec lui en France pour y former son armée. Les négociations avec les routiers furent faciles. Neri parla des droits et des projets de son maître; Baglietti, des splendides promesses qui lui avaient été faites, et tous, sans hésiter, s'engagèrent à servir la cause. Chaque chef rassembla ses soldats dispersés; les aventuriers de tous les pays, du dedans comme du dehors, furent convoqués à la conquête de la France, comme ils l'avaient été, trois siècles auparavant, à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, et des messagers furent envoyés à Lyon, au Pont-Saint-Esprit, à Toulouse, à Nîmes, à Béziers, à Montpellier, à Carcassonne, à Rodez, à Paris même, où l'on pouvait compter sur les partisans du roi de Navarre et sur les anciens complices de Marcel; en un mot, à toutes les villes du royaume où les routiers avaient des intelligences, pour préparer les voies.

Une puissante armée fut bientôt rassemblée; les Anglais surtout y arrivèrent en grand nombre, et firent donner le commandement à un des leurs, André de Beaumont, beau-frère du duc de Lancastre, jeune homme de vingt ans, à qui sa naissance valut seule cet honneur, et qui dut laisser le commandement réel de l'expédition à son lieutenant, Jean de Vernai. La plupart des historiens qui ont parlé de ce dernier, en ont fait un gentilhomme anglais, s'autorisant, pour lui attribuer cette qualification, d'une lettre d'Innocent VI, que nous citerons plus tard, et ne songeant pas qu'à cette époque, tous les routiers de France sont indistinctement désignés par les contemporains sous le nom d'Anglais, probablement parce que ceux-ci en formaient la majorité. Jean de Vernai était un brave gentilhomme pro-

Digitized by Google

vençal, âgé alors de quarante ans, qui, d'abord simple jurisconsulte à Vence, avait jadis, à la tête de deux mille hommes, chassé de la Provence Arnaud de Cervoles, l'*archiprêtre*, et avait été nommé en récompense par le roi de Naples, Louis de Tarente, président de la chambre rigoureuse ; depuis, il s'était fait routier. Homme énergique et déterminé, il prit sur-le-champ lui-même le titre de lieutenant général du roi Jean, nomma les officiers de son armée et poussa vers le Rhône pour s'approcher de Lyon, dont il voulait s'emparer. Cependant, ne voulant rien entreprendre avant de s'être concerté avec Giannino, il laissa pour quelques jours André de Beaumont à la tête des troupes, et se rendit, le 21 novembre 1360, avec Baglietti et Neri à Avignon. Il y vit en effet Giannino, se fit donner par lui des provisions régulières de lieutenant général, le détermina à adresser une espèce de manifeste aux principaux seigneurs français et aux rois d'Angleterre et de Navarre, et visita le cardinal de Florence, le cardinal de Préneste, Pierre de Prato, évêque de Palestrine, plusieurs autres prélats et divers barons, pour s'assurer de leurs dispositions. Tous l'encouragèrent à pousser vivement la guerre, et lui promirent à peu près formellement des appuis de toutes sortes. Le 27 novembre, il était de retour avec Baglietti et Neri auprès des routiers.

Giannino, qui ne résidait qu'avec méfiance et en secret à Avignon, juge alors nécessaire d'aller sonder le terrain en Provence, où il compte d'ailleurs ne pas être inquiété. Il va passer quinze jours à Orange, gardant l'incognito de son mieux, et se donnant pour un de ses propres écuyers, et y enrôle deux nouveaux partisans, Lucchetto de Pistoie et le Siennois Bartolomeo de Pagno, deux de ces routiers qui désolent la Provence depuis si longtemps. Le second, à titre de compatriote, est presque aussitôt chargé d'une mission de confiance pour le comte de Foix. Celui-ci s'est informé de la situation des affaires, et Bartolomeo va lui rendre compte de ce qui se passe. Giannino se rend ensuite dans la petite ville de Saint-Remi ; l'archidiacre de Saint-Paul l'y reçoit à bras ouverts, parle chaleureusement de sa personne et de ses projets à tous ceux qu'il connaît, et gagne à la cause le cardinal d'Albi, grand ami de Gaston Phébus, sur les terres duquel il est né, et le capitaine de la forteresse de Maure [1], qui promet de se déclarer et de livrer sa forteresse aussitôt qu'on se présentera. Giannino retourne à Avignon et y voit bientôt arriver Daniello, qu'il n'a pas revu depuis son voyage de Hongrie, et à qui il a écrit de venir le retrouver avec son argent, ses pierres précieuses, ses perles et ses bijoux.

Jugeant prudent de surveiller la probité du renégat, il lui avait

[1] Elle était située sur la rive droite du Rhône et appartenait au cardinal de Périgord.

Digitized by Google

enjoint, en le quittant à Bude, de venir le retrouver à Venise aussitôt qu'il aurait appris que Lando avait commencé la guerre. Les événements avaient tout dérangé. Giannino, retenu de force à Bologne, n'avait pu rejoindre Lando ni passer par Venise, et Daniello, qui s'y était rendu après avoir terminé son voyage, avait dû y attendre de nouvelles instructions. Mais la lettre qui lui enjoignait de se transporter à Avignon ne lui avait donné aucune indication sur la demeure de Giannino; aussi, à son arrivée dans cette ville s'était-il trouvé embarrassé et avait-il dû se mettre prudemment à sa recherche. Il était allé dans plusieurs maisons religieuses, où il supposait que son maître pouvait s'être caché, et n'en avait tiré aucun renseignement; il avait parcouru également tout le bourg de la Fustière, et n'avait pas été plus heureux, car Giannino demeurait à l'extrémité opposée de la ville, au bourg de la Savonnerie, chez l'aubergiste siennois Benvenuto, à l'enseigne du *Sarrasin*. Le hasard avait enfin opéré leur rencontre.

Giannino le renvoie de nouveau à Venise et à Milan pour lui acheter des drapeaux, des bannières, un écu, un bouclier et tous les ornements d'apparat qui conviennent à un roi. Daniello s'acquitte avec diligence de sa commission et revient promptement à Avignon rapportant avec lui de superbes armures, un baudrier de grand prix, une riche épée garnie de pierres précieuses et de perles, une couronne de lis supérieurement travaillée, une valeur de 10,000 florins d'or de perles et de pierreries destinées à la décorer, quatre rubis de 1,000 florins chacun, 4,000 florins de balais, 4,000 florins d'émeraudes, 4,000 florins de diamants, 4,000 florins de saphirs, cent grosses perles à 10 florins et deux cents petites à 50, de riches vêtements, plusieurs pièces de soie, des ornements de toutes sortes, des cuirasses, deux casques magnifiquement ciselés pesant chacun dix livres, des harnais et des housses de grand prix pour les chevaux, et une foule d'autres objets. Giannino lui dit alors qu'il aura à le suivre en Provence, où il veut faire monter sa couronne en sa présence pour qu'on ne substitue pas à ses bijoux des bijoux faux; il partira ensuite pour Sienne, pressera sa femme de terminer les ornements dont il a encore besoin, et la lui amènera en France avec ses enfants lorsqu'il en sera temps.

Cependant Nicolas Baglietti n'était pas encore revenu à Avignon, et le pape refusait toujours de donner audience à Giannino et d'accorder ouvertement à son entreprise le patronage du Saint-Siége. Giannino en revint alors au projet qu'il avait formé depuis longtemps d'aller trouver à Naples le roi Louis et la reine Jeanne, de se faire reconnaître par eux comme leur parent et de les supplier de négocier avec les seigneurs français la pacifique restitution de son

Digitized by Google

royaume. Sur le point de partir, il fit venir Daniello, lui remit une commission scellée de son sceau dans laquelle il lui faisait ses dernières recommandations. Prévoyant le cas où il lui arriverait malheur dans son voyage, il lui conférait de pleins pouvoirs, écrits de sa main, pour vendre ses droits aux sultans sarrasins d'Asie ; il le chargeait de veiller aux intérêts de ses enfants et de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'ils ne fussent pas dépouillés de ce qui leur revenait : à tout événement, qu'il fût mis à mort ou emprisonné, Daniello devait laisser s'écouler quatorze mois avant de rien faire.

Nicolas Baglietti arriva sur ses entrefaites, et dissuada Giannino de son voyage. Vers le même temps, de nouveaux partisans lui arrivèrent, et parmi eux l'abbé de Vallombreuse, Federigo Ubaldo, qui appartenait à la famille des Bardecca de Florence, par sa mère, et qui devint presque aussitôt son chapelain et le plus intime de ses secrétaires, *son fidèle Achate*, comme l'appelle le chroniqueur Tizio. Cependant Giannino se crut bientôt dans la nécessité de quitter Avignon. Parmi les gens qui lui avaient fait les plus chaudes protestations de dévouement, se trouvait un Italien, nommé Pérone de Cornova, qui avait fait quelques années auparavant, à Paris, d'une manière assez brillante, le commerce des tissus précieux, et qui s'y était signalé au moment des troubles comme un des partisans les plus dévoués du roi de Navarre et du prévôt des marchands. A la suite de l'assassinat de Marcel par Jean Maillard, il avait été banni de Paris et du royaume, et était venu chercher un secret refuge à Avignon.

Ayant assisté un jour par hasard à un entretien où l'on parlait de Giannino et de ses projets, il avait pensé à se mêler aux événements qui se préparaient dans la secrète espérance d'y relever sa fortune. Il était alors venu trouver Giannino, s'était mis à genoux devant lui, lui avait promis par serment de ne jamais l'abandonner, et de partager jusqu'au bout sa vie et sa mort, et avait gagné promptement sa facile confiance. Celui-ci n'avait pas hésité à le charger d'un grand nombre de missions secrètes pour les seigneurs et les principaux bourgeois des provinces et des villes, particulièrement pour ceux de Paris, et Pérone était allé en effet partout, parlant à tous de son nouveau maître, de sa naissance, de ses droits, de sa vie, de ses qualités, de sa piété sincère et solide. Puis voyant que les choses ne s'annonçaient pas aussi avantageusement qu'il le désirait, il s'était demandé si une trahison ne lui serait pas plus profitable que de loyaux services, et il était parti prétextant d'importantes affaires qui exigeaient, à son grand regret, son éloignement. Deux frères de sa femme se trouvaient au service du cardinal de Périgord ; il se

Digitized by Google

rendit auprès d'eux et leur révéla tous les plans de son maître ainsi que les noms des villes et des personnes qui devaient se prononcer pour lui en cas de succès. Conduit devant le cardinal, il réitéra ses déclarations, et facilement séduit par la promesse que lui fit celui-ci de faire révoquer sa sentence de bannissement et plus encore par une grosse somme d'argent qu'il en reçut, il consentit à se prêter à toutes les embûches que l'on dresserait à Giannino pour s'en emparer à tout prix, vivant ou mort. Le cardinal voulait surtout le prendre vivant pour le livrer au sénéchal de Beaucaire; Pérone lui affirma que rien ne lui était plus facile; Giannino avait la plus grande confiance en lui et ne suspecterait jamais sa fidélité. Mais quand on en vint à délibérer sur les moyens qu'il y aurait à employer pour opérer la capture, la chose fut trouvée moins aisée à faire qu'on ne s'y était attendu. On résolut alors d'avoir recours au poison, et Pérone revint à Avignon. Mais Giannino s'était inquiété de son départ précipité, et divers rapports qu'on lui avait faits étaient venus le confirmer dans ses appréhensions; il s'en ouvrit à Federigo et à Neri, leur parla de la crainte ou il était que Pérone eût déjà gagné des gens de sa suite, et leur annonça qu'il avait pris la résolution de s'éloigner secrètement; ils resteraient tous deux à Avignon avec Bartolomeo de Pagno et ses autres amis dévoués, auxquels il les conjurait de ne rien dire, et continueraient de correspondre en son nom avec le patriarche de Constantinople et les autres prélats favorables à la cause, afin de prendre toutes les mesures qui paraîtraient nécessaires. Il partit ensuite accompagné d'un seul serviteur, le Florentin Joannino Bardi, traversa le Rhône, passa par Saint-Remi et Orgon, et se dirigea vers le château de Salon, qui appartenait alors à Raimond de Montauban et était habité par une Siennoise appelée Vittoria, désignée plus généralement sous son nom abréviatif de Thora. C'était une ancienne dame de la cour de la reine de Naples; elle avait cinquante ans, n'avait jamais été mariée, jouissait, dans toute la noblesse de Provence, d'une grande réputation de sagesse et de vertu, et tenait par le sang aux Baglioni de Sienne. En même temps qu'il se préservait des embûches de Pérone, et s'affranchissait de toutes les obsessions qui le tracassaient à Avignon, Giannino avait encore l'avantage en se rendant auprès de cette femme de se rapprocher des Provençaux, dont ses protecteurs d'Avignon lui avaient vivement recommandé de se concilier l'amitié. Il comptait toujours sur les Allemands qu'il avait laissés à Bologne, et qui s'étaient dispersés après son départ en criant à la trahison, ainsi que sur d'autres compagnies dont on lui avait promis le concours: il pensait qu'il allait falloir demander aux Provençaux la permission de les laisser passer dans leur pays, et il se flattait que la vue d'une armée impo-

Digitized by Google

sante les amènerait à se déclarer ouvertement et promptement pour lui. Ils avaient d'ailleurs à se venger de l'infâme conduite du dauphin. Celui-ci était venu en Provence sur l'invitation des seigneurs de Baux, alors que ceux-ci s'étaient révoltés contre le roi de Naples, avait fait semblant d'accepter la couronne d'Arles qui lui était offerte, et pendant deux ans de séjour avait rempli la Provence de deuil et de désolation en laissant ses soldats brûler à leur gré les villes, piller les campagnes, déshonorer les femmes et les filles : les Provençaux ne pouvaient manquer l'occasion qui se présentait d'exercer de justes représailles en soutenant les droits d'un prétendant. Giannino resta huit jours à Salon, envoyant messagers sur messagers au souverain pontife, à l'empereur et à tous les princes de la chrétienté. Au bout de ce temps il partit avec Thora pour le château de Saint-Etienne de Janson, situé dans le voisinage de celui de Saint-Baumin de la Madeleine, qui appartenait à Raimond de Baux, et y resta vingt-cinq jours à dresser par lui-même l'état des villes et des seigneurs de la Provence à qui il pourrait s'adresser quand le moment serait venu. Il arriva à Aix au mois de décembre. Presque au même moment, la guerre commençait.

Le 25 décembre 1360, jour de la fête des Innocents, quatre mille cavaliers, anglais pour la plupart, et les autres *faux français*, comme dit un vieux chroniqueur, parurent en plein jour devant la ville de Pont-Saint-Esprit et tentèrent de s'en emparer par surprise. C'était le premier coup que frappait le lieutenant de Giannino, Jean de Vernai, pour faire déclarer ses alliés. Le Pont-Saint-Esprit n'était qu'une petite ville, mais sa situation sur le Rhône, à vingt lieues au dessous de Lyon, à sept lieues au dessus d'Avignon, lui donnait une grande importance. On la regardait comme le dépôt commun de toutes les richesses des pays d'alentour, et le bruit était généralement répandu qu'un grand trésor était gardé dans la forteresse. C'en était assez pour y attirer les routiers au début de la campagne. Plusieurs chefs redoutés servaient sous Jean de Vernai, parmi lesquels il faut citer surtout Geoffroi de Penne, un ancien serviteur du roi Jean de Valois, fait prisonnier avec lui à Maupertuis, et devenu plus tard, après sa délivrance, connétable dans la compagnie anglaise de Jean Dalain, et le fameux Séguin de Badefols, seigneur de Castelnau et de Berbiguières au diocèse de Sarlat, en Périgord, ce *roi des compagnies* qui se proclamait *l'ami de Dieu et l'ennemi de tout le monde.* D'autres routiers devaient venir les rejoindre. Les assiégés étaient défendus par le sénéchal de Beaucaire en personne ; c'était alors Jean Silvain, Souvain ou Souverain, qui remplissait avec Pierre de Montaigu, prieur de Saint-Martin-des-Champs, les fonctions de lieutenant du roi dans la province de Languedoc, aux appointements

Digitized by Google

de 12 florins d'or par jour, depuis le départ du comte de Poitiers. Le sénéchal, qui ne disposait que de quelques troupes, n'en opposa pas moins aux routiers une énergique résistance. Mais le lendemain, au point du jour, Batillier, Guiot du Pin, Perrot de Savoie, plus connu sous le nom de *petit Meschin*, qui avaient quitté Lyon la veille et avaient fait quinze lieues dans la nuit, amenèrent des renforts aux compagnies. Le sénéchal continua à soutenir la lutte avec courage, mais le malheur voulut qu'au plus fort de l'action il tombât d'un échafaud et se cassât la cuisse. On le fit prisonnier. Personne n'osa diriger la défense à sa place, et Pont-Saint-Esprit, tombé au pouvoir des compagnies, eut à subir toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut : les hommes furent massacrés, les femmes et les filles violées, et les maisons pillées. Les vainqueurs se firent des *pourvoyances assez grandes pour vivre un an*, nous dit Froissart.

Encouragés par ce premier succès, et se voyant libres « de courir tout à leur aise et sans danger une heure sur le royaume de France, et une heure sur l'empire, » les routiers se partagèrent en plusieurs corps et prirent diverses directions. Une partie traversa le Rhône; les uns, conduits par Séguin de Badefols et Geoffroi de Penne, remontèrent la rive gauche du fleuve et se portèrent sur Lyon, qu'ils voulaient enlever par un coup de main ; les autres descendirent vers le midi, s'emparèrent du fort de Codolet et poussèrent leurs courses jusqu'aux environs d'Avignon, dont ils interceptèrent les communications, se promettant d'aller bientôt rançonner le pape et les cardinaux. Les routiers restés au Pont-Saint-Esprit, sur la rive droite du Rhône, avec Jean de Vernai, se divisèrent encore ; plusieurs compagnies ravagèrent le plat pays d'alentour; d'autres allèrent infester les montagnes de la sénéchaussée de Beaucaire; les plus hardis remontèrent dans le Velai, prirent la ville et le monastère de Saint-Chaffre et s'avancèrent jusque dans le Gévaudan, où ils emportèrent le château de Salgues, sur les frontières du Velai et de l'Auvergne. Partout, sur les deux rives du Rhône, se renouvelèrent les atrocités du Pont-Saint-Esprit.

La cause qui employait de pareils soldats était perdue d'avance. Aucun des seigneurs dont Giannino comptait obtenir l'appui ne pouvait consentir à marcher avec ces aventuriers, qui soulevaient partout sur leur passage tous les désespoirs et toutes les colères. Le duc de Berri, fils du roi Jean, qui avait obtenu du roi d'Angleterre la permission de faire un voyage dans son ancienne province du Languedoc pour y régler quelques affaires, et surtout pour y fixer la part qu'elle s'imposerait pour le paiement de la rançon de son père, venait d'arriver à Nîmes. A la nouvelle de l'attaque des routiers, il prend ses mesures pour garantir le pays. Le 29 décembre, il renou-

Digitized by Google

velle une ordonnance qu'il a déjà rendue, pour enjoindre aux habitants de Saint-Gilles et des autres villes de la sénéchaussée de Beaucaire qui n'étaient pas en état de défense de transporter leurs effets et leurs denrées dans des places fortifiées pour soustraire à l'ennemi un utile butin. Le 2 janvier 1361, il donne ordre à Jacomard de Baldio, damoiseau, d'aller reconnaître l'état de la ville de Montredon, près de Sommières, d'y faire les réparations et les fortifications nécessaires dans le cas où la place en vaudrait la peine, ou de la détruire dans le cas contraire, pour empêcher les routiers de s'en emparer, et d'obliger les habitants à se retirer à Sommières. Quelques jours après, il retourne en Angleterre, et le connétable de France, Robert de Fienne, dit Moreau, que le roi vient de nommer son lieutenant en Languedoc, reçoit l'ordre de se rendre en toute hâte dans son gouvernement.

La terreur était au comble dans Avignon ; les routiers avaient déjà désolé plusieurs places du Comtat-Venaissin, et le pape Innocent VI, qui se souvenait d'Arnaud de Cervoles, appréhendait chaque jour une nouvelle attaque. Craignant que les secours qu'il attendait lui arrivassent trop tard, ce qui redoublait ses embarras et ses incertitudes, il écrivit à tous les princes chrétiens, les conjurant instamment de se hâter, et leur représentant que s'ils laissaient prendre Avignon, la France entière, ainsi que les pays voisins, étaient en danger; il s'adressa en même temps au prince d'Orange, Raimond IV de Baux, au sénéchal de Beaucaire, dont il ignorait encore la captivité, au sénéchal de Provence, Mathias de Jésualdo, qui avait remplacé Fouquet d'Agout, et surtout au cardinal Rinaldo Orsini, un de ses plus dévoués, auquel il recommandait particulièrement de mettre en œuvre toutes les ruses pour s'emparer de la personne de Giannino et de le tenir au secret ; le chef une fois pris et disparu, les compagnies, qui ignoreraient ce qu'il était devenu, ne pourraient plus agir qu'avec confusion et incertitude.

Avec un conspirateur aussi inexpérimenté que Giannino, qui découvrait imprudemment ses projets à tout le monde sans paraître soupçonner que personne pût le trahir, l'affaire n'était pas difficile à mener. Il était arrivé à Aix et y attendait des secours qui n'arrivaient pas et qu'il espérait hâter en écrivant lettres sur lettres. Le 6 janvier, un lieutenant du sénéchal de Provence, le viguier Jean de Caraman, vient le trouver et gagne promptement sa confiance par quelques démonstrations de dévouement. Il lui conseille dans son intérêt de ne pas se livrer aux gens trop aveuglément ; il lui expose, tout en parlant, que les seigneurs sur lesquels il compte ne pourront pas, pour la plupart, tenir leurs promesses, et que ses affaires ne prendront pas une bonne tournure s'il continue la guerre et s'il ac-

Digitized by Google

cueille toujours sans défiance ces pourfendeurs vantards qui viennent chaque jour lui offrir leurs services; enfin qu'il est bon qu'il se tienne dans une certaine retraite. Giannino répond que si les hommes qui viennent à lui sont loyaux et honnêtes il n'a pas besoin de se cacher d'eux, et il ajoute, non sans une certaine tristesse, que si l'on ne permet pas aux gens de condition infime de l'approcher parce qu'il faut qu'il se méfie et ne se fasse tromper par personne, il est inutile de discourir plus longtemps. Jean de Caraman lui affirme alors que les gens dont il parle ne sont pas honnêtes; que, bien plus, ils sont les premiers à travestir sa conduite et ses projets, et il finit par lui persuader de se cacher. Il le quitte sur cette résolution, et le soir Giannino se laisse conduire dans la tour d'Aix pour ne pas rester exposé aux visites de tout le monde. Deux Italiens qui avaient fait une brillante fortune en Provence et qui lui étaient tout dévoués, le grand juge Jean Bisdomini d'Arezzo et le grand trésorier Alamanno de Florence, lui écrivent à ce moment qu'il ait à se tenir sur ses gardes parce qu'il est entouré de traîtres qui lui dressent des embûches; plusieurs Provençaux influents lui renouvellent le même avis et lui conseillent de ne pas trop se faire connaître dans la crainte qu'il ne se laisse faire prisonnier et emmener en France.

Le 12 janvier, quarante notables citoyens d'Aix, et parmi eux le capitaine préfet de la ville, les syndics, les maîtres des comptes et plusieurs riches marchands qui remplissaient pour la plupart des fonctions publiques, se rendirent auprès de lui : « On a rapporté aux citoyens de notre ville, lui dit l'orateur de la députation, que tu étais le fils du roi Louis et de la reine Jeanne, et que, pour cette raison, la couronne de France t'appartenait. Tu sauras que les gens que tu vois devant toi sont les représentants, non-seulement de la ville d'Aix, mais encore de toute la Provence, et qu'ils sont envoyés par les Provençaux pour s'assurer par eux-mêmes si tu es bien celui dont il est question et pour te demander de vouloir bien le leur prouver. Nous ne voulons pas qu'on s'empare de ta personne pour t'emmener captif; nous voulons au contraire que tu sois revêtu des honneurs dont tu es digne et de la royauté qui te réclame. Ta mère nous a beaucoup aimés autrefois; elle aimait beaucoup la Provence et par dessus tout la ville d'Aix. Dis-nous donc la vérité, nous t'en supplions. » Giannino leur raconta son histoire en peu de mots, et telle fut l'impression que leur causa son langage éloquent et persuasif, qu'ils se proclamèrent aussitôt les plus dévoués de ses partisans, lui promirent de l'assister de leur personne et de leurs biens, et l'exhortèrent énergiquement à revendiquer ses droits et à poursuivre son entreprise. Ils allèrent ensuite trouver le sénéchal et le sommèrent de faire sortir Giannino de la tour. Le sénéchal répondit qu'il était

Digitized by Google

obligé auparavant d'informer le roi Louis et la reine Jeanne de ce qui se passait, et déclara qu'il ne ferait que ce qui lui serait ordonné par eux. Les députés demandèrent alors que Giannino fût confié à leur garde jusqu'à ce que la réponse royale fût arrivée, déclarant qu'ils voulaient le traiter avec tous les honneurs dus à son rang; mais le sénéchal leur répondit encore par un refus; ne pouvant rien de plus, ils lui demandèrent en dernier lieu qu'il voulût bien le traiter lui-même honorablement et avec tous les égards auxquels il avait droit : le sénéchal s'y engagea.

La Siennoise Thora apprit bientôt que Giannino était prisonnier. A cette nouvelle, elle rassembla tous les papiers qu'elle avait en dépôt chez elle et les envoya à Aix pour que ses amis en fissent une lecture publique. On réchauffa ainsi le zèle des anciens partisans de Giannino, et on parvint même à lui en gagner de nouveaux. Des citoyens d'Aix se rendirent une seconde fois en députation auprès du sénéchal pour réclamer la liberté du prisonnier, mais il leur fut répondu comme précédemment qu'il fallait attendre les ordres du roi. Ils furent accueillis du reste avec la plus grande courtoisie, et nul ne put trouver un prétexte pour manifester son mécontentement. On conseilla alors à Giannino de faire mettre ses papiers sous les yeux du sénéchal lui-même; celui-ci ne pouvait faire autrement que de lui rendre la liberté aussitôt qu'il les aurait vus; d'ailleurs il en avait lui-même témoigné publiquement le désir. C'était un piége; Giannino y tomba. Le sénéchal, une fois maître des papiers, refusa de les rendre; puis, ayant été obligé de partir d'Aix le 16 janvier pour conduire des renforts au pape à Avignon, il recommanda formellement à ses gens de traiter le prisonnier avec la plus grande rigueur. Aussitôt, on jeta Giannino dans un cachot et on lui enferma les jambes dans des anneaux de fer rivés à des chaînes épaisses, qu'on ne lui attacha plus que la nuit, à partir du 23 janvier, et on le dépouilla de tout ce qu'il possédait. Un serviteur du sénéchal, nommé Marluccio, qui lui servait de geôlier, mit la main sur son manteau, sa cotte de mailles, son épée, son poignard, ses éperons, ses bagues d'or, sa cuirasse, son casque et sa veste dans laquelle étaient cachées ses pierres précieuses, ses pierreries et 5,000 florins d'or. Un autre serviteur du sénéchal, le tabellion Marin, trouva encore moyen de lui en voler 500. La spoliation totale se montait à plus de 15,000 florins.

Pendant que ces événements se passaient à Aix et que le sénéchal de Provence, en incarcérant Giannino, privait les compagnies de leur chef et ruinait l'entreprise, le pape faisait de son côté tous ses efforts pour dissoudre les routiers par l'autorité de sa parole. Il les somma d'abord de se séparer et de sortir du Pont-Saint-Esprit, les

Digitized by Google

menaçant, en cas de désobéissance, de toutes les peines temporelles et spirituelles. Ils refusèrent; il commença ses procédures. Les routiers, *obstinés dans leur malice*, suivant la naïve expression du *Thalamus*, chronique romane de la ville de Montpellier, lui firent dire qu'il eût à les faire cesser sur-le-champ, sinon ils mettraient toute la chrétienté en combustion. Puis, pour montrer qu'ils étaient prêts à tenir parole, ils se mirent à dévaster les environs d'Avignon. Le pape employa alors les grands moyens : il chargea le chevalier Guiraud d'Ami, seigneur de Rochefort, de fortifier la tour du pont d'Avignon qu'il commandait, et proclama la croisade en accordant à tous ceux qui combattraient pendant six mois les mêmes indulgences que celles qui avaient été accordées aux croisés de la Terre-Sainte. Dès le 8 janvier, l'archevêque de Narbonne et ses suffragants, les évêques de Saint-Pons de Thomières, d'Alet, de Béziers, d'Agde, de Nîmes, d'Alais, de Montpellier, de Carcassonne, de Lodève, d'Uzès et du Vigan furent invités par une lettre pontificale à prêcher également la croisade, et les cardinaux, réunis en conseil pour en nommer le capitaine-général, firent tomber leurs suffrages sur le cardinal-évêque d'Ostie, Pierre du Colombier, dit Bertrand ou Bertrandi, ancien évêque d'Arras, que Froissart appelle à tort Pierre du Monestier. Le *Thesaurus anecdotorum*, de dom Martène, et la *Vie des papes d'Avignon*, de Baluze, attestent, en reproduisant la volumineuse correspondance du pape Innocent VI, la grande activité qu'il déploya en cette circonstance. Il s'adresse en même temps à tout le monde, aux évêques, aux souverains et aux villes; il écrit au roi et à la reine d'Aragon, qui font sur-le-champ partir des troupes; il écrit au roi de France qui, dès le 13 janvier, charge le sénéchal de Carcassonne, Pierre de Villaines, surnommé le Bègue, de remplacer le sénéchal de Beaucaire, Jean Silvain, prisonnier des routiers, et de mettre les deux sénéchaussées en état de défense en fortifiant ce qui pouvait résister et en rasant ce qu'on ne pouvait sauver.

Il écrit, le 9 janvier (V idus jan.), au châtelain d'Imposte, Jean d'Aredia ou d'Heredia, de venir se mettre à sa disposition; le 10, il invite le duc de Bourgogne, avec promesses d'indulgences, à repousser vigoureusement de son territoire les affreux ennemis de l'Eglise; il adresse la même prière au gouverneur du Dauphiné, Guillaume de Verzai, seigneur de Mirebeau, et au comte de Savoie, Amédée le Vert. Le 11, il envoie son chapelain, Simon de Torme, à la reine d'Aragon Eléonore, pour qu'elle presse son mari de le secourir. Le 17 (le seizième jour avant les calendes de février), nouvelle lettre au roi de France, pour qu'il réprime par tout son royaume les désordres des routiers. Du même jour, lettre-circulaire aux habitants de toutes les grandes villes du midi et de l'est, Embrun, Digne, Nice, Grasse,

Digitized by Google

Glandèves, Senez, Besançon, Bâle, Lausanne, Belley, Vaison, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Montauban, Saint-Lizier de Conserans, Toulouse, Rieux, Pamiers, Comminges, Narbonne, Carcassonne, Tarbes, Bazas, Bayonne, Lescar, Aire, Lombez, Vaure, Tarentaise, Sion-en-Valais, Aoste, Vienne, Valence, Viviers, Lyon, Autun, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Langres, Lectoure, Auch, Aix, Marseille, Montpellier, Maurienne, Genève, Grenoble, Vence, Arles, Toulon, Carpentras, Cavaillon, Orange, Cahors, Limoges, Tulle, Mende, Alby, Castres, le Puy, Vabres, Rodez, Saint-Flour, Clermont, Bourges, Bordeaux, Poitiers, Saintes, Angoulême, Périgueux, Aix, Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron, pour les exhorter à prendre les armes contre les grandes compagnies. Du même jour, 17 janvier, lettres au dauphin Charles, duc de Normandie, à Jean d'Armagnac, à Gaston de Foix, à Hugues de Vienne, seigneur de Sainte-Foix, à Henri, comte de Montbéliard, à Jacques de Savoie, au seigneur de Camera, vicomte de Maurienne, au seigneur d'Entremonts, au comte d'Alençon, à Jean d'Artois, au comte d'Eu, au comte de Saint-Pol, au comte d'Etampes, au connétable de Fienne (qui est appelé Moreau de Fienne), maréchal de France, à Louis, comte de Flandre, aux comtes d'Auxerre, de Sancerre, de Tancarville, du Ventadour, de Blangi, au seigneur de Craon et de Beaumont, à Amédée, comte de Genève. Le même jour encore, il prie Jean, fils du comte d'Armagnac, d'amener son père à faire la paix avec le comte de Foix. Le 18, il prie l'évêque du Puy de s'interposer entre les deux comtes, ce qui n'arrête pas la lutte. Il se recommande aussi au duc d'Autriche Rodolphe II, au doge de Gênes, Jean Boccanegra, et à l'empereur d'Allemagne Charles IV.

Cependant les routiers l'inquiètent de plus en plus ; ils se sont emparés de la personne d'Arnaud de Roquefeuil, archidiacre de Valence, l'ont dépouillé de tout ce qu'il possédait et l'ont gardé prisonnier, et Innocent VI, aux abois, est obligé d'écrire au comte de Savoie, Amédée VI, le Vert, de venir le délivrer. Le fut-il par la force ou par la médiation, c'est ce qu'on ne sait. Toujours est-il qu'on le retrouve, le 1er mars, institué par le Bègue de Villaines, et sur la demande des consuls de Montpellier, capitaine de Montpellier. Le pape envoie ensuite aux Marseillais le chevalier Guillaume de Montolieu et le chevalier Guillaume de Saint-Gilles, pour se bien assurer de leur fidélité, et écrit le même jour (26 janvier), au connétable de Fienne de se hâter. Les secours commencent à arriver : le duc d'Autriche a envoyé un corps de troupes, ce dont le pape l'a fait remercier par Conrad d'Heilgenstadt, chanoine de Fribourg ; le connétable de Fienne, arrivé dans la sénéchaussée de Beaucaire, a convoqué les Communes et s'est fait accorder une aide pour l'entretien d'un corps de gens d'armes et d'archers, pendant les mois de jan-

Digitized by Google

vier et de février, et le roi d'Aragon a envoyé 600 hommes d'armes et 1,000 hommes de pied. Pendant ce temps, les fortifications d'Avignon se poursuivent avec une grande activité. Pierre Sicard, chanoine de Narbonne, lève de l'argent sur les provinciaux avec l'autorisation du pape, pour mieux pousser les travaux. Malheureusement, le roi de Naples est obligé, sur ces entrefaites, de rappeler d'Avignon le comte de Melfi, Nicolas Acciaioli, avec tous ses hommes, pour les opposer aux nouvelles bandes de condottieri qui ravageaient la Sicile. Quelques jours après, 1er février, le pape écrit à Adhémar, comte de Valentinois, et à Louis, élu de Valence, de réunir leurs forces pour chasser les routiers du Saint-Esprit, et presse le comte de Savoie, l'archevêque de Lyon, celui de Vienne et l'évêque de Viviers, de lui envoyer les secours qu'ils lui ont promis. En même temps, il aplanit toutes les difficultés devant ceux qui lui arrivent : le 2 février, il envoie un sauf-conduit pour les troupes que lui envoie Charles de Blois, duc de Bretagne, et qu'amène Hugues de Ketaireret, son lieutenant en Limousin ; le 3, il écrit au sénéchal de Beaucaire, Jean Silvain, qui a recouvré sa liberté et est toujours souffrant de ses blessures, de faire bon accueil et de faciliter la route aux 1,600 Espagnols, qui lui arrivent par le Languedoc.

Mais tous ces préparatifs n'arrêtent pas les courses des compagnies ; elles inquiètent sans cesse Montpellier, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, et surtout le diocèse de Nîmes, où une poignée de routiers s'emparent de Massillargues, qu'ils occupent pendant trois ou quatre jours, et où ils n'épargnent que l'église, dont ils n'ont pu s'emparer. Mais le maréchal d'Audeneham, qui est à Montpellier, a été prévenu ; il part sur-le-champ avec le chevalier Bertrand d'Espagne, rassemble des troupes à la hâte, traverse Lunel et arrive devant Massillargues. Les routiers avaient déjà décampé.

Jean de Vernai était toujours au Pont-Saint-Esprit, où il avait appris la captivité de Giannino et les artifices de toutes sortes auxquels le pape avait recours pour le faire éloigner d'Aix ; il se préparait à l'arracher des mains de ses ennemis, lorsqu'il tomba lui-même dans un piége que le pape lui dressa. On est surpris aujourd'hui de la naïveté de ces ruses de guerre et du succès ordinaire qui les couronnait. Quelques soldats sortirent un jour d'Avignon et se présentèrent devant le Pont-Saint-Esprit, disant que le pontife les avait traités avec cruauté, les avait chassés de son service et bannis solennellement d'Avignon par la voix d'un héraut, et qu'ils venaient solliciter un asile. Les routiers les accueillirent avec empressement ; mais, quelque temps après, un jour que Jean de Vernai faisait le tour de la ville à l'extérieur, pour examiner les parties de murs ou de fossés qui pouvaient avoir besoin de réparation, il se

Digitized by Google

trouva subitement assailli au passage d'un bois par ces mêmes soldats qui s'y étaient embusqués, fut blessé et fait prisonnier après une défense vigoureuse, emmené à Avignon, et, de là, conduit à Nîmes, pour y être livré aux gens du roi de France et jugé. Quelques jours après, il disparaissait empoisonné, et le pape, après avoir fait donner 10,000 florins aux braves satellites qui l'avaient débarrassé d'un si redoutable ennemi, écrivait aux souverains de Naples la lettre qui suit :

« *A nos très chers enfants en Jésus-Christ, les illustres Louis, roi, et Jeanne, reine de Sicile, salut et bénédiction apostolique.*

» Insatiable de maux, l'ennemi du genre humain, ennemi de la tranquillité et du repos des hommes, et surtout persécuteur infatigable des fidèles du Christ, ne cesse de chercher chaque jour les voies et les moyens de susciter des scandales au sein des nations et de s'opposer au bonheur des peuples. Il doit être sans doute venu à votre connaissance depuis déjà longtemps qu'une idée insensée, une folie d'un genre extraordinaire s'est emparée de l'esprit d'un certain Jean Guga[1], citoyen de Sienne, et cela à un tel point, qu'inventant des impostures inouïes et plus que ridicules, il a osé et ose encore se dire le roi de France et prétendre que le royaume de France lui appartient. Effronté dans ses paroles et fou dans son audace, quoiqu'une imagination si nouvelle, suggestion de l'esprit malin, soit tenue par nous sans aucun doute comme une invention, et qu'elle se présente à tous les hommes doués d'un jugement sain comme ridicule, il a trouvé cependant quelques hommes qui se sont faits les complices, les soutiens et les partisans de sa téméraire fantaisie, et parmi eux un chevalier anglais nommé Jean de Vernai, exilé et banni d'Angleterre, à ce que nous avons appris, pour plusieurs crimes énormes, et qui, ne rougissant pas de se proclamer, sous le manteau de cette folie, lieutenant du roi de France pour ce Jean Guga, s'est adjoint une troupe d'hommes armés, et a exercé le pillage, la rapine, le meurtre et l'incendie dans le royaume de France comme un scélérat. Pour comble d'audace, sous cette fausse qualité qu'il s'est arrogée, il s'est emparé par des efforts odieux d'un fort nommé Codolet, situé près de la ville d'Avignon ; mais il est arrivé que dans une rencontre ce même homme a été pris par les gens de notre très cher fils en Jésus-Christ Jean, l'illustre roi de France, et il est actuellement retenu captif.

[1] Jean de Guccio. Le P. Daniel et D. Vaissete, qui n'ont connu Giannino que par ce document, l'appellent Jean Gouge.

Digitized by Google

D'un autre côté, Jean Guga a été pris par les gens de notre fils bien-aimé noble homme Mathias de Gisald, chevalier, sénéchal de votre province, et il est également détenu aujourd'hui par ce même sénéchal. Comme il convient à Votre Excellence de défendre l'honneur et l'état de ce roi auquel vous attache un lien de parenté qui n'est pas médiocre et de témoigner à son royaume de France le zèle et l'entier dévouement d'une amitié fraternelle ; comme il est digne de vous de vous rendre à ses prières, et, en tant que Dieu le permet, de satisfaire à ses justes et sages demandes, nous adressons vivement nos supplications et nos exhortations à votre sérénité pour que vous veuilliez bien accueillir, autant que l'honnêteté vous le conseillera, les sollicitations qu'il aura jugé à propos de vous adresser, vous priant de vouloir bien donner à votre sénéchal, au sujet de Jean Guga, tous les ordres que vous suggérera une honnêteté dévouée, pour que votre libéralité envers nous en soit hautement manifestée et pour que le roi de France ait tout lieu d'être content.

» Donné à Avignon le 16e jour d'avant les calendes de mars, la neuvième année de notre pontificat (12 février 1361). »

Cependant ce jour même ou peut-être la veille, les chefs des routiers, désespérés de la tournure que prenaient les événements, députaient vers le pape, à Avignon, Eumène Begamon, de l'ordre des frères prêcheurs et Etienne de Tegle (de Tegula), de l'ordre des frères mineurs, bachelier en théologie et pénitencier d'Innocent XI, pour lui porter une lettre respectueuse dans laquelle ils l'assuraient de leur obéissance et de leur désir de lui complaire : ce n'était nullement contre la cour romaine, ni contre le roi de Naples qu'ils dirigeaient leur entreprise : ils n'entendaient en aucune manière incommoder le Saint-Siége : ils ne voulaient que soutenir les droits du roi Giannino, qui les avait pris à sa solde, et rétablir le prince légitime sur le trône de France ; c'était pour lui qu'ils occupaient le Pont-Saint-Esprit, et comme du reste ils étaient déterminés à continuer l'expédition pour son compte, ils priaient le Saint-Père de ne rien faire contre eux et de vouloir bien rendre à la liberté ceux qu'il retenait prisonniers. Le chevalier Gauthier, qui s'intitulait le capitaine de la grande compagnie, Jean Scakaik, son maréchal, et Richard Mussat, son connétable, accompagnaient les deux religieux pour confirmer de vive voix les protestations contenues dans la lettre. Le pape, fier d'être imploré après avoir tremblé, exigea des routiers la reddition du Pont-Saint-Esprit ; les envoyés répondirent qu'ils n'avaient pas mission de traiter sur ce sujet, mais que si le pape voulait tenter la négociation, il n'avait qu'à envoyer quelqu'un qui le représentât auprès des routiers. Le lendemain même, Jean d'Heredia, fils de Fer-

Digitized by Google

dinand, châtelain d'Imposte, grand prieur de Saint-Gilles, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont il devait être grand-maître en 1376, muni d'une lettre de présentation et accompagné des députés des routiers, qui avaient reçu un sauf-conduit, se rendit au Pont-Saint-Esprit.

En même temps qu'ils avaient entamé ces pourparlers avec le pape, les chefs des compagnies avaient écrit au sénéchal de Provence qu'il eût à relâcher Giannino et à lui faire restituer tout ce qu'on lui avait volé, lui signifiant qu'en cas de refus ils mettraient toute la sénéchaussée à feu et à sang. Cette menace produisit un effet contraire à celui qu'ils en attendaient. Le messager des routiers fut jeté en prison ; une députation des principaux citoyens d'Aix et de tous les notables de la Provence, qui vint de nouveau réclamer au nom de tous leurs compatriotes la liberté du captif, fut évincée comme les précédentes avec un refus formel du sénéchal, et Giannino, traité plus rigoureusement qu'il ne l'avait encore été, fut isolé de tous ses partisans et privé de toute communication avec le dehors ; on fit arrêter à Orgon son fidèle Bartolomeo de Pagno ; on arrêta également tous les gens qui vinrent à Aix et qui s'y informèrent de lui, on intercepta sur les routes toutes les lettres qui lui furent adressées, et on prit également des mesures de précaution contre lui dans tous les ports de la Provence.

Les routiers, informés de ces événements, firent grand bruit de leur colère ; les principaux chefs se réunirent au Pont-Saint-Esprit et ne parlèrent de rien moins que de conquérir par les armes le royaume de France, en commençant par marcher à l'armée des croisés, qui s'assemblait à la voix du pape et qui était encore peu nombreuse. Pendant ce temps, si l'on en croit l'historien de Giannino, le roi Jean de Valois ne bougeait point de sa capitale et défendait à ses fils de s'en éloigner. La terreur et l'indécision étaient partout ; la disparition de Giannino et la mort de son lieutenant purent seules sauver les Valois ; personne n'osa s'exposer à leur vengeance pour suivre dans leur fortune des aventuriers privés de chef.

Sur ces entrefaites, le connétable de Fienne étant arrivé à Avignon avec quatre cents cavaliers, le pape donna le signal de la croisade et indiqua Bagnols, petit village à quatre lieues d'Uzès et à six lieues du Pont-Saint-Esprit, pour rendez-vous général. On se mit aussitôt en marche de tous côtés, et en peu de temps un grand nombre de croisés se trouva rassemblé. Les routiers, qui se dispersaient continuellement pour leurs courses, ne se trouvant plus en état de résister à des forces plus puissantes que les leurs, se hâtèrent de conclure la reddition du Pont-Saint-Esprit. Le pape leur donna l'absolution de

Digitized by Google

leurs péchés, leur compta 60,000 florins d'or[1], et par une lettre datée du 24 mars, et non du 24 mai, comme l'indique, probablement par erreur, dom Martène, annonça au roi Jean leur départ. On n'en avait pas cependant fini avec eux. Une nouvelle troupe, qui s'était assemblée du côté de Lyon pour venir rejoindre celle du Pont-Saint-Esprit, continuait à se diriger sur cette dernière ville. Innocent VI mande sur-le-champ aux archevêques de Lyon et de Vienne, à l'évêque de Viviers, au comte de Valentinois, et à tous les seigneurs riverains du Rhône, de s'opposer à leur passage, et le roi Jean, qui a été prévenu, écrit en même temps au connétable de Bourbon, qui était alors à Montpellier, de rassembler le plus de troupes qu'il pourra et de les combattre. Le connétable part sur-le-champ pour Avignon, et invite par lettres ou par messages toute la noblesse, chevaliers et écuyers, au nom du roi de France, à se porter sur Lyon. Chacun s'empresse de répondre à l'appel de ce chef aimé, et des soldats arrivent de toutes parts, de l'Auvergne, du Limousin, de la Provence, de la Savoie et du Dauphiné de Viennois ; le jeune duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, fils du roi Jean, le chef de la seconde maison capétienne, lui envoie également des chevaliers et des écuyers des deux Bourgognes, duché et comté. Le connétable arrive dans le Forez, où il est accueilli avec de grandes démonstrations d'amitié par la comtesse sa sœur, récemment restée veuve avec deux enfants, et par messire Renault de Forez, père du feu comte et tuteur de ses deux enfants. Le connétable les emmène avec lui. Le fameux archiprêtre Arnaud de Cervoles s'est joint également à l'expédition.

Les compagnies se trouvaient alors à Chalon-sur-Saône et aux environs de Tournus, dans le bon pays de Mâcon. Lorsqu'elles eurent appris que les Français se rassemblaient pour les combattre, les capitaines tinrent conseil pour délibérer. Ils se comptèrent d'abord, et, se voyant à la tête de seize mille hommes, ils décidèrent de marcher vigoureusement à l'ennemi, qu'ils espéraient bien battre et dépouiller. Ils commencèrent par lever leur camp, franchirent les montagnes du Forez et arrivèrent à Charlieu, une bonne ville située dans le bailliage de Mâcon. Ils voulurent s'en emparer par surprise ; mais n'ayant pu y réussir, ils livrèrent l'assaut. Vigoureusement repoussés par les gentilshommes du pays qui s'y étaient retirés, ils poussèrent sur les terres voisines, qui appartenaient au seigneur de Beaujeu, les ravagèrent, et entrèrent dans l'archevêché de Lyon, où ils emportèrent et occupèrent les forts qu'ils rencontrèrent, et désolèrent tout sur leur passage. Ils arrivèrent enfin au château de Brignais, qui est situé à trois lieues du Rhône, firent prisonnier le sei-

[1] Sigismundo Tizio dit 40,000 ; d'autres historiens 33,000.

Digitized by Google

gneur et sa dame, y logèrent et y attendirent les Français qui approchaient.

Les coureurs du connétable précédèrent l'armée pour reconnaître le pays et l'ennemi. Campés sur le revers d'une colline qui cachait la plus grande partie de leur armée. et la mieux équipée[1], les routiers les laissèrent approcher sans leur donner la chasse, et les laissèrent également retourner sur leurs pas sans les inquiéter. Comme ils l'avaient prévu, les coureurs, qui n'avaient pas vu le gros de leurs forces, rapportèrent au connétable, qui se trouvait en compagnie du comte d'Uzès, de messire Renaut de Forez et des autres seigneurs, qu'ils avaient vu les compagnies rangées sur un tertre, n'ayant pas plus de cinq à six mille hommes, et encore mal armés. « Archiprêtre, dit alors Jacques de Bourbon à Arnaud de Cervoles, vous m'aviez dit qu'ils étaient bien quinze mille combattants, et vous entendez tout le contraire. — Sire, je croyais qu'ils n'étaient pas moins, répondit l'archiprêtre, et s'ils sont si peu, avec l'aide de Dieu nous en aurons bon marché. Voyez ce que vous en voulez faire. — Au nom de Dieu, répondit Jacques de Bourbon, nous irons les combattre au nom de Dieu et de saint Georges. » Puis il fit planter partout les bannières et les pennons, prit ses dispositions pour la bataille, et arma chevaliers Pierre de Bourbon, son fils aîné, le jeune comte de Forez, son neveu, le seigneur de Villars et de Roussillon, le sire de Tournon, le sire de Montélimart et le sire de Groslée en Dauphiné. Les autres nobles qui étaient présents, et parmi eux Robert et Louis de Beaujeu, Louis de Châlons, Hugues de Vienne, le comte d'Uzès, sollicitèrent l'honneur de se mesurer les premiers avec les routiers. Le commandement de l'avant-garde n'en fut pas moins donné par le connétable lui-même à Arnaud de Cervoles. L'archiprêtre, à la tête de quinze cents hommes, gravit d'abord la colline sans rencontrer d'obstacle et sans apercevoir l'ennemi, qui, de sa position, examinait tout à loisir l'ordonnance des Français; puis tout à coup, lorsqu'il fut arrivé au milieu de la montée, il fut assailli par les routiers, qui firent pleuvoir sur les soldats une grêle de pierres et de cailloux, qui brisèrent les casques et les armures, et tuèrent ou blessèrent grièvement un grand nombre de ses soldats. Jacques de Bourbon, son fils, son neveu et une foule de bons gentilshommes, accoururent au secours de l'archiprêtre. En vain celui-ci conseilla de ne pas prolonger la lutte dans une position aussi désavantageuse, et représenta qu'il fallait avant tout amener les compagnies à quitter leur colline; on ne voulut pas tenir compte de son

[1] Denis Sauvage, qui a visité cet endroit le 27 juillet 1558, pour sa révision des *Chroniques de Froissart*, en a fait une longue et curieuse description..

Digitized by Google

avis. Les routiers continuèrent à lancer une grêle de pierres — ils en avaient fait, dit Froissart, une provision de plus de mille charretées, — puis, voyant les Français fatigués et épuisés, ils firent sortir de derrière la colline des troupes fraîches qui n'avaient pas encore combattu et achevèrent leur victoire. L'archiprêtre, après avoir vaillamment soutenu tout l'effort de la bataille, fut blessé et fait prisonnier avec plusieurs de ses chevaliers et écuyers; le jeune comte de Forez, Renaud de Forez son oncle, le comte d'Uzès, Robert de Beaujeu, Louis de Châlons et plus de cent braves chevaliers furent tués; le connétable de Bourbon et son fils Pierre, rapportés à Lyon grièvement blessés, y moururent tous deux au bout de quelques jours, regrettés de tous; *les dames et les damoiselles de la ville, dont ils étaient bien aimés*, étaient venues les *moult doucement visiter*, nous dit Froissart. Comme nous l'apprend l'épitaphe gravée sur leur tombeau, qui se trouve dans l'église des Dominicains de Confort, à la droite du grand autel, la bataille de Brignais s'était livrée le mercredi d'avant le dimanche des Rameaux, 6 avril 1361.

La désolation fut universelle dans le Midi lorsqu'on y apprit que la journée avait été pour les compagnies. Les routiers, qui, selon Froissart, auraient pris derechef le Pont-Saint-Esprit, se répandirent dans tout le Forez et y pillèrent tout, à l'exception des forteresses. Ils se divisèrent bientôt en deux troupes. Séguin de Badefols, à la tête de la plus petite, qui s'élevait encore à trois mille hommes, vint s'établir à Ause, petite ville située à environ quatre lieues de Lyon, dans un riche pays, et se mit à courir et à rançonner tout le pays en deçà de la Saône, le comté de Mâcon, l'archevêché de Lyon, la terre de Beaujeu et tout le pays jusqu'à Marcilli-les-Nonnains et au comté de Nevers. L'autre troupe, dans laquelle se trouvaient Naudon de Bagerent, Espiote, Carsuelle, Robert Briquet, Hortingo et Bernard de La Salle, Lamit, Camus le bâtard, le bâtard de Breteuil, le bâtard de Lesparre et plusieurs autres, descendit sur Avignon pour aller visiter le pape et les cardinaux, leur arracher de l'argent et attendre chez eux les rançons de leurs prisonniers. Toute la cour pontificale trembla. Le marquis de Montferrat, Jean Paléologue XVI, mandé à Avignon, au témoignage de Froissart, ne trouva d'autre moyen, pour mettre fin à la terreur, que de promettre aux routiers, de la part du pape, 60,000 florins avec l'absolution de leurs péchés, et de leur proposer pour son compte un engagement pour aller faire la guerre aux Visconti de Milan. Les compagnies acceptèrent, pillèrent traîtreusement la Provence, qui avait consenti à leur livrer passage, et entrèrent le 2 mai en Piémont. Froissart, à qui nous avons emprunté le récit des derniers événements, nous dit qu'*elles firent si bien leur besogne*, qu'en quelques mois elles eurent mis le marquis *tout au*

Digitized by Google

dessus de la guerre et forcé Galéas et Barnabo de souscrire un traité. Mais l'expédition était à peine terminée qu'une grande partie des routiers repassait les monts et rentrait en France pour y recommencer ses déportements.

Une peste terrible, qui désolait à cette époque les provinces du midi, porta le coup de grâce aux espérances de Giannino, en lui enlevant ses partisans les plus dévoués. Le fléau dura cette fois sept mois, et exerça particulièrement ses ravages sur les gens de condition dans les villes, et sur les gens peu aisés dans les montagnes. Parmi les dix-sept mille personnes qui périrent en quatre mois à Avignon, du 29 mars au 25 juillet, se trouvèrent neuf cardinaux, dont le cardinal de Florence, Guillaume de Todi, et le cardinal d'Espagne, Guillaume Farinier, général de l'ordre des frères mineurs, deux zélés protecteurs de Giannino; près de cent évêques, le patriarche de Constantinople, Guillaume de Pérella, le premier qui le patrona à Avignon; trois Siennois de ses parents, Lucas Tolomei, Hieronymo Piccolomini et Neri Beccharini, ainsi que le grand trésorier Alamanno; un grand nombre de ses amis d'Aix moururent également, et, parmi eux, Jean Bisdomini et son fils, et un aubergiste florentin, nommé François de Monte Fichallio. Depuis que Giannino était à Aix, c'était lui qui s'était chargé d'entretenir ses relations avec Avignon, le Pont-Saint-Esprit, la Lombardie, la Toscane et Naples, n'épargnant ni son temps ni ses soins; homme actif et remuant, il avait écrit lui-même au roi Louis, de Tarente, et à la reine Jeanne, et avait déterminé Jean Bisdomini et les principaux habitants d'Aix à leur écrire également. Giannino se voyant retenu prisonnier lui avait fait remettre secrètement par Jannuccio, son fidèle serviteur, pour les soustraire à la rapacité de ses geôliers, son sceau d'argent, le sceau de la grande étoile en orichalque que lui avait donné Cola de Rienzi, le petit sceau qu'il avait fait faire secrètement en Hongrie sur celui du roi Louis, et quatre anneaux d'or valant chacun cent pièces d'or, dont lui avaient fait présent plusieurs seigneurs d'Avignon. La rigueur qu'avait déployée le sénéchal de Provence pour forcer au silence tous les partisans de Giannino, ne l'avait pas intimidé; il avait continué à s'occuper de ses affaires, malgré la défense formelle qui lui en avait été faite, et il avait bravé les menaces et les vexations continuelles auxquelles l'avait exposé son dévouement opiniâtre. Le sénéchal l'avait poursuivi jusque dans sa famille, et avait privé un de ses frères, nommé Jacques, d'un emploi qu'il occupait à Aix. Malheureusement, lorsqu'il eut succombé, Jacques n'eut rien de plus pressé, probablement pour rentrer en grâce, que d'aller porter tous les objets dont son frère était dépositaire au viguier de Marseille, Jean de Caraman. Ils étaient perdus à jamais pour Giannino.

Digitized by Google

La peste apporta quelque changement dans la condition du prisonnier, sans cependant l'améliorer. Le sénéchal, fuyant le fléau dont il s'était trouvé atteint, se rendit avec toute sa famille à Marseille d'où il comptait passer à Naples, et emmena secrètement avec lui son captif, sous son nom siennois de Giannino di Guccio Baglioni. Arrivé à Marseille, il le remit entre les mains du viguier Jean de Caraman. Celui-ci le fit aussitôt enfermer dans une chambre de l'hôtel de ville, et lui donna pour geôlier un Napolitain nommé Antonio. Quelques semaines après, on apprit que les bandes espagnoles, envoyées par le roi d'Aragon au secours du pape, s'étant trouvées inutiles, s'étaient jetées sur la Provence et avaient assiégé Aix. Le comte de Melfi, qui administrait alors la province, en l'absence du sénéchal Mathias de Jésualdo, qui avait dû se rendre à Avignon auprès du pape, était alors malade et ne pouvait quitter le lit ; force fut au sénéchal de revenir à Aix. Giannino apprend bientôt d'Antonio qu'il est prorogé dans ses fonctions pour deux ans et qu'il doit le faire transférer à Aigues-Mortes, dans la sénéchaussée de Beaucaire, pour le livrer au lieutenant du roi de France. Effrayé à cette nouvelle, et redoutant le sort qui l'attendait, il promet 500 florins à son gardien, s'il veut l'aider à s'évader et l'accompagner dans sa fuite. Antonio, séduit par l'appât de l'or, donne sa parole, et le 13 septembre, au milieu de la nuit, Giannino se fait une échelle d'une couverture et d'une robe de toile qui lui ont été données, et glisse sans obstacle jusqu'au bas de sa prison. Il arrive à terre, Antonio n'y est pas. Comptant qu'il va venir, comme il l'a promis, il l'attend jusqu'à la dernière heure de la nuit, mais en vain. Il court en toute hâte vers le rivage pour y trouver un bateau et prendre la mer; aucun batelier n'ose le recevoir : on leur a défendu de transporter personne hors du port sans une permission spéciale. Il s'éloigne, erre à l'aventure sur le rivage, choisissant de préférence les endroits incultes et non frayés, et arrive enfin à l'église de Saint-Laurent. Le recteur François était un Lombard. Il reçoit Giannino avec empressement, et lui donne asile pour le reste de la nuit, non pas chez lui, mais dans l'église même. Le jour venu, Giannino se dirige de nouveau vers la mer, en prenant un chemin de traverse : mais les bateliers lui demandent encore la permission du magistrat et refusent de nouveau de le recevoir. Il revient sur ses pas et entre dans une chétive auberge, où une bonne femme l'accueille avec un visage souriant. Il lui déclare qui il est, lui promet de grandes récompenses si elle parvient à le soustraire à ses ennemis, et la détermine à lui donner asile. Les fatigues de la nuit l'ont épuisé ; il se couche et prend quelque repos; mais l'inquiétude l'empêche de dormir. Pendant ce temps, le bruit se répandait dans Marseille que le

Digitized by Google

prisonnier s'était enfui, et Jean de Caraman, pour indisposer contre lui les habitants, le signalait comme un scélérat qui s'était rendu coupable du crime de lèse-majesté, en excitant les soldats espagnols et castillans à ravager la Provence, et qui était détenu à Marseille depuis deux mois pour ce motif; le misérable s'était évadé au moment où il allait être envoyé à Naples. Les Marseillais sont exaspérés. Jean de Caraman, qui a compté sur cette irritation, fait lire publiquement par un héraut une proclamation dans laquelle il somme ceux qui cachent chez eux Giannino de Guccio de le lui livrer sous peine d'exil, et promet 50 florins à celui qui le dénoncera. Ni l'or ni la menace n'ébranlent la fidélité de la pauvre hôtelière; elle redouble de précautions pour mieux soustraire son protégé à toutes les recherches, et le cache dans un souterrain. Mais un habitué de l'auberge, un cordonnier, aperçoit le fugitif dans sa retraite. Pour gagner la récompense promise, il va le dénoncer, et Giannino est ramené à sa prison au milieu des huées de la multitude furieuse. Jean de Caraman, qui avait craint un moment de voir échapper son prisonnier, se porte alors sur lui, en présence de tous, aux excès de la brutalité la plus révoltante. Il saisit le malheureux par la barbe, la lui arrache avec une telle violence qu'il la déracine tout entière, le frappe à plusieurs reprises avec son épée, le torture avec une exaspération toujours croissante, et lui meurtrit à coups de poing la tête et le visage. Les Marseillais, témoins de cette scène atroce, en sont indignés; ils murmurent contre le viguier qui abuse lâchement de son pouvoir, et lui représentent que le prisonnier ne doit mourir, s'il l'a mérité, que sur la sentence des juges et de la main du bourreau. Il s'en trouve même qui osent dire que c'est déjà contre toute espèce de droit qu'on l'a retenu en prison, sans le juger, pendant si longtemps. Bientôt après, le conseil s'assemble et agite la question de destituer le viguier. Jean de Caraman redouble alors de cruauté; il relègue Giannino dans un cachot privé de lumière, lui fait mettre deux cents livres de fer à chaque pied et des chaînes à chaque main, et le laisse plus de trois mois dans cette affreuse situation, qui paralyse presque entièrement l'usage de ses membres. Puis, comme si un pareil supplice eût encore été trop doux, le geôlier ne lui avait plus apporté qu'une nourriture infecte et dégoûtante, et, par trois fois, lui avait présenté des mets empoisonnés, auxquels sa forte constitution avait pu seule résister; enfin, on l'avait privé de linge depuis son emprisonnement, et la vermine lui rongeait le corps, qui n'était plus qu'une large plaie. Cependant, il fallait justifier de semblables traitements, qui n'étaient pas restés ignorés. Jean de Caraman se fit adresser une lettre d'Avignon dans laquelle il était dit que Giannino s'était fait autrefois le honteux

Digitized by Google

complaisant de plusieurs cardinaux, et ses affidés coururent par la ville, répandant ce bruit, et le grossissant encore par les plus odieux propos. Un cri général d'indignation et de dégoût s'éleva; tout le monde, Marseillais et Provençaux, demanda la mort de l'infâme. Caraman, prorogé dans ses fonctions de viguier, crut pouvoir charger impunément Giannino d'un nouveau crime, et le signala à la vindicte publique comme faux monnayeur. De fausses pièces, qu'il fit circuler parmi le peuple comme ayant été fabriquées par lui pendant son séjour à Avignon, vinrent à l'appui de cette calomnie. Une seconde lettre, qu'il se fit également adresser de la même ville, et les dépositions mensongères de plusieurs matelots ivrognes, qu'il avait gorgés de vin et d'argent, attestèrent la vérité de l'accusation. Les Marseillais demandèrent de nouveau la mort de Giannino; il fallait l'attacher au pilori, en spectacle à l'abomination publique, le faire lapider par les enfants, le marquer au front avec un fer chaud, et le brûler sur un bûcher. Des chansons ignominieuses, qu'on chanta par toute la ville, et dans lesquelles le malheureux était traité de femme et de courtisane, sous le nom de Jeanne, reine de France, entretinrent et augmentèrent la fureur publique, et permirent au viguier de redoubler impunément de cruauté à l'égard de sa victime. Giannino supportait toutes ces tortures avec la patience d'un martyr, rendant grâces à Dieu, dans sa profonde piété, de toutes ces épreuves, se résignant d'avance à toutes celles qu'il lui plairait de lui envoyer encore, et le suppliant d'accepter toutes ces tribulations comme l'expiation de ses péchés pour le salut de son âme. Cependant, les tourments et les calomnies ne prouvaient pas d'une manière péremptoire la culpabilité du prisonnier. Jean de Caraman, prévoyant qu'un moment viendrait où les Marseillais lui demanderaient compte de sa conduite, résolut de forcer Giannino à avouer lui-même tous les forfaits dont il l'avait accusé. Il se rendit à son cachot, au milieu de la nuit, accompagné de deux soldats, l'épée nue, pour l'effrayer, et le somma de se reconnaître coupable de tous les crimes qui lui étaient imputés, de confesser que les sceaux dont il s'était servi étaient faux et avaient été fabriqués par lui-même, et de déclarer que les aveux auxquels il se soumettait étaient volontaires, et qu'aucune violence ne l'avait contraint à les faire. Ses gens allaient lui couper sur-le-champ les pieds et les mains et le jeter à la mer, s'il refusait d'obéir. Giannino répondit qu'il ne pouvait pas confesser des choses qui n'étaient pas vraies; que les aveux qu'exigeait Jean de Caraman étaient tout à fait inutiles, parce que personne n'y croirait, et que, dans le cas où il lui faudrait les faire publiquement, ils seraient démentis sur-le-champ; il existait encore des gens qui l'avaient vu chez le sénateur de

Digitized by Google

Rome, et qui affirmeraient que c'était Cola de Rienzi qui l'avait de lui-même appelé auprès de lui, et qui lui avait remis entre les mains les papiers qui attestaient ses droits; ceux-là mêmes qui avaient écrit ces papiers vivaient encore, ainsi que les Siennois qui lui avaient été donnés comme conseil, alors qu'on l'avait reconnu à Sienne pour le fils des rois de France. Caraman, irrité, lui ferma la bouche avec le poing, et lui déclara de nouveau qu'il allait le tuer s'il n'obéissait pas. Giannino, cédant à la crainte, n'opposa plus aucune résistance, et le lendemain, le viguier lut aux Marseillais rassemblés en conseil une déclaration écrite par lui-même, dans laquelle il était dit que Giannino avait confessé tous ses crimes, de son plein gré, et sans y être forcé, pour le soulagement de sa conscience. Tout le monde prononçait déjà la sentence de mort, lorsque le prisonnier, qui entendait tout de son cachot, s'écria tout haut que les paroles de Caraman étaient autant de mensonges, et que c'était la violence seule qui lui avait fait avouer des choses qui n'étaient pas vraies. Caraman, furieux, ordonne qu'on le prive de nourriture pendant toute la journée et qu'on redouble de rigueur envers lui. Mais le conseil comptait parmi ses membres plusieurs honnêtes marchands d'origine siennoise, établis depuis longtemps à Marseille, et qui connaissaient parfaitement Giannino; ils se révoltent devant une pareille infamie, et déclarent que le prisonnier était un homme digne d'estime, qu'on n'a jamais parlé à Sienne de sa conduite et de ses mœurs qu'avec éloge, qu'il n'a commis aucune des infamies dont il est accusé, et que, s'il a conspiré contre le roi et contre la France, c'est qu'il y a été poussé par des suggestions étrangères; il n'a fait, au reste, que revendiquer des droits qu'il a ignorés longtemps, et qu'il a tenus ensuite longtemps secrets, jusqu'à ce qu'il se fût bien convaincu par lui-même qu'ils étaient légitimes. Ce témoignage inattendu change la disposition des esprits; on ne songe plus à prononcer contre lui la sentence de mort, on ordonne de cesser tous les mauvais traitements dont il était l'objet, et on décide qu'il sera prochainement transféré à Naples pour y être jugé par le roi Louis. Le viguier, qui avait compté se faire un mérite de sa conduite auprès du pape et du roi de France, demeure consterné.

Quelques jours après, le lundi 16 janvier 1361, une galère de la ville de Toro quittait le port, emmenant à Naples Mathias de Jesualdo et Giannino. Mais les Marseillais, suspectant à bon droit la loyauté du sénéchal, avaient recommandé le prisonnier à la sollicitude du patron, qui était un provençal nommé Jean Bourguignon. Giannino, débarrassé de ses fers, n'en fut pas moins jeté ignominieusement dans la sentine et nourri de pain moisi et de grossier fromage de Sardaigne, avec de mauvais vinaigre pour boisson. Nul n'osait appro-

Digitized by Google

cher ce fantôme d'homme à la face verdâtre et cadavérique, privé de linge, vêtu de haillons puants et déchirés, et dévoré d'une vermine qui eut bientôt infecté toute la galère. Après une traversée de trois jours on arriva à Naples, et dès le soir du 19 février, qui était un samedi, Giannino comparaissait devant le roi. Louis de Tarente, ému de pitié à son aspect, lui demanda avec douceur quel motif l'avait poussé à envahir la France, à la tête d'une troupe armée, pour y fomenter une révolution et y usurper le trône. Giannino conta son histoire. Le roi parut l'écouter avec intérêt, mais, ne jugeant pas à propos d'en examiner la véracité, il se borna à lui promettre qu'il serait traité plus humainement à l'avenir, et le remit aux mains d'Emmanuel de Gènes, vice-préfet de la citadelle de Naples, qui lui fit donner sur-le-champ des habits de lin, des bandages, un manteau, des bottines de laine et un bonnet. Trois jours après, le mardi 22 février, il était amené devant le grand justicier du royaume, qui était un Français nommé Pierre de Ciatli, puis envoyé au viguier Guillaume, qui le fit conduire dans la prison de la viguerie où se trouvait le comte Louis de Duras, cousin du roi Louis, qui devait mourir empoisonné cette même année au château de l'Œuf. Le soir même, par précaution, on lui mit les fers aux jambes, en lui laissant libres toutefois les mains et la bouche, et ce ne fut qu'au bout de huit jours que le roi, songeant au dénûment où il devait se trouver dans sa nouvelle prison, lui fit donner un manteau, deux chemises, deux paires de bottines et trois paires de souliers. Un lit lui fut dressé dans sa chambre; ses gardiens reçurent l'ordre formel de lui servir désormais une nourriture convenable, et durent permettre à tout le monde de le visiter, pour lui adoucir les ennuis d'une captivité jugée nécessaire. Beaucoup de grands et de nobles vinrent le voir, attirés par la curiosité et surtout par le désir d'entendre de sa propre bouche le récit de ses aventures. La douceur de Giannino et son langage exempt de toute forfanterie et de toute colère, lui concilièrent les sympathies; chacun éprouva de la compassion pour sa personne; on blama le sénéchal de l'avoir arrêté dans son entreprise et de l'avoir amené prisonnier à Naples; on alla même jusqu'à dire que le roi aurait bien plus gagné à lui rendre la liberté et à le traiter avec honneur qu'à le retenir en prison. Une mésaventure, qui arriva sur les entrefaites au sénéchal, fut généralement regardée comme une punition de la Providence. Mathias de Jesualdo avait quitté Naples et était reparti pour la Provence. Il était en route et avait déjà fait quatre vingts milles en mer, lorsque le sénéchal qui lui avait succédé et qui était un comte milanais, le cita, sur la demande des Provençaux, à comparaître devant lui à Aix, pour rendre compte de sa conduite pendant l'exercice de sa charge et pour le sommer de restituer des

Digitized by Google

sommes considérables qu'il avait extorquées injustement aux citoyens, au mépris de leurs priviléges et à la honte de son souverain. Lorsque les bandes espagnoles envoyées par le roi d'Aragon au secours du pape s'étaient mises à ravager la Provence, le sénéchal avait reçu des citoyens 100,000 florins d'or pour payer des soldats et fortifier le pays. Mais Mathias, nouveau Verrès, avait gardé les florins en oubliant de lever des troupes, et avait laissé les Espagnols continuer impunément leurs dévastations. Or, de par la loi Julia — le droit romain était alors en vigueur dans le midi — il était tenu de restituer l'argent qu'il avait reçu, et de réparer les dommages qu'il avait causés par sa criminelle négligence. Il refusa d'obéir à la sommation qui lui était faite et ne voulut même débarquer dans aucun port de Provence. Pendant qu'il était encore en mer, les matelots aperçurent à quelque distance des galères de pirates espagnols, et se dirigèrent vers le port de Toulon pour s'y mettre à l'abri jusqu'à ce qu'elles eussent disparu. Mais le sénéchal, qui aimait mieux tomber entre les mains des étrangers qu'au pouvoir des Provençaux, fit changer la manœuvre, échappa aux uns et aux autres, et revint à Naples. Il était à peine débarqué que les pirates qui le poursuivaient paraissaient en vue du port, et sous les yeux du roi Louis, qui les regardait de son château, pillaient la galère royale qu'on désignait sous le nom de *la galère rouge* (27 février). Un magistrat provençal, nommé Pierre, moins heureux que l'ancien sénéchal, avait été pris par les Espagnols et n'était revenu à Naples que dépouillé de tous ses biens.

Cependant beaucoup de gens venaient visiter Giannino dans sa prison. Plusieurs Siennois se signalèrent surtout par leur dévouement à soulager les souffrances du captif; l'un d'eux, un pauvre soldat nommé Bartolomeo Baglioni, neveu de Guccio, et, par conséquent, peut-être cousin de Giannino, lui apportait chaque jour soit des aliments plus sains que ceux de la prison, soit des vêtements plus chauds que ceux qu'il avait, s'excusant sur son indigence de la médiocrité de ses dons. Devant cette douceur ou plutôt cette tolérance qu'on avait pour lui, Giannino se reprit à espérer; il lui sembla qu'il ne lui serait peut-être pas impossible de recouvrer sa liberté, et il adressa directement plusieurs lettres au roi pour le conjurer de la lui rendre; il lui exposait que ni lui, ni ses parents, ni ses amis, n'avaient jamais rien fait contre Sa Majesté, et n'avaient jamais causé le moindre préjudice aux Provençaux, et le suppliait ardemment d'avoir compassion de son dénûment, et de lui faire rendre par le sénéchal ses pierreries, son argent, ses papiers et tout ce qui lui avait été enlevé. Il écrivit en même temps à tous les hauts personnages de la cour qui pouvaient avoir quelque influence sur les décisions du prince : à la reine Jeanne, aux deux frères du roi, Philippe II, prince de Tarente, et Robert, em-

Digitized by Google

pereur titulaire de Constantinople, à sa sœur Marguerite, veuve du roi d'Ecosse Edouard Bailleul, et remariée à François de Baux, duc d'Andria et comte d'Avellino, ainsi qu'à l'archevêque de Naples; toutes ces lettres portent la date du 27 mars 1362. Mais tout était perdu pour Giannino. En même temps qu'il sollicitait une restitution devenue impossible, il apprenait qu'il ne devait plus compter sur Daniello. Le juif, qui était resté à Avignon lors du départ secret de son maître, et qui avait vu toutes ses espérances ruinées en apprenant sa captivité et la mort de Jean de Vernai, avait jugé prudent de faire transporter secrètement sur un bateau toutes les richesses que Giannino lui avait confiées, pour aller chercher par la mer un asile sûr à Venise. La précaution n'était pas superflue. Avant même que Jean de Vernai eût été fait prisonnier au Pont-Saint-Esprit, les gens du cardinal d'Ostie, apostés sur sa route, l'avaient un jour dépouillé de 4,000 florins d'or, de quatre magnifiques chevaux et de plusieurs objets de grand prix que Giannino destinait à ses parents. Daniello descendait le Rhône et était déjà arrivé heureusement, à force d'habileté et d'adresse, jusqu'à quatre milles d'Arles, lorsqu'il avait été attaqué tout à coup par le maréchal du pape, qui s'était mis à sa poursuite. Il s'était défendu courageusement, et avait tué de sa main deux soldats; mais, blessé lui-même mortellement, il avait été emmené captif à Avignon et enfermé dans la prison du maréchal, où il était mort au bout de quelques jours. Toutes ses richesses, ainsi que celles de Giannino, ses papiers, ses instructions relatives aux négociations à entamer avec les Sarrasins, tout avait été pris.

Giannino ne lui survécut que quelques mois, et mourut obscurément dans le courant de cette même année 1362. On ne connaît rien des derniers moments de sa vie, sinon qu'il avait été transféré au château de l'Œuf, et qu'il y écrivit ses *Mémoires*. Le manuscrit original n'en a pas été conservé, mais on en a retrouvé plusieurs copies. L'avocat Bartolomeo de Novara, qui a fait la première, déclare formellement qu'il a eu l'original entre les mains; que Giannino a conduit ses Mémoires jusqu'au moment de son arrivée à Naples, et que c'est son parent, Salomon Piccolomini et un parent de sa femme, Thomas Agazzano, qui les ont terminés. Le fameux professeur italien Gigli devait en donner une édition au siècle dernier; et déjà même, il avait composé à cet effet les *Osservazioni*, dont nous avons parlé à notre première page, lorsqu'il a été arrêté par la mort. C'est également d'après ces Mémoires, que l'historien Sigismundo Tizio a écrit le long passage de son histoire de Sienne, dans lequel il s'occupe de Giannino.

Telle a été la vie de cet homme singulier, à qui il n'a probablement manqué, pour réussir, que de se trouver à la hauteur du rôle

Digitized by Google

que les circonstances l'appelaient à jouer. Que le paisible et débonnaire bourgeois de Sienne se fût montré un hardi aventurier, comme quelques-uns de ceux qui se rangèrent un moment sous ses drapeaux, et c'en était peut-être fait de la royauté des Valois. Mais il ne devait pas en être ainsi, et l'histoire n'a plus à nous montrer, dans de rares et brefs documents, que la postérité de cet homme s'éteignant obscure et misérable. Giannino avait laissé six fils : trois de sa première femme, Giovanna Vivoli : Gabriele, Daniele et Camillo, et trois de la seconde, Necca della Gazzaia : Luigi, Ludovico et Cesare. Girolamo Gigli nous raconte, dans ses *Ephémérides de Sienne* (*Diario Sanese*), qu'il a découvert dans l'obituaire du couvent de Saint-Dominique de Sienne la mention, à la date du 6 janvier 1427, de l'enterrement de Gabriele Baglioni, l'aîné des fils de Giannino, issu, en toute certitude, de la lignée royale de France, et sur l'épaule droite duquel plusieurs personnes ont pu voir une croix blanche qu'on eût dit faite de deux fils d'argent. L'obituaire le désigne comme un homme estimé et aimé de tous, et indique qu'il a été enseveli entre les deux portes du couvent. Un fait assez singulier, que Gigli nous rapporte comme une sorte de tradition populaire, se serait passé à cette occasion. Le convoi était en marche vers le couvent : arrivés devant Saint-Vincent, les hommes qui portaient la bière la déposèrent à terre pour se reposer. Lorsqu'ils voulurent la soulever pour reprendre leur course, elle était devenue si lourde, qu'il leur fut impossible de la remuer, et qu'ils durent se faire aider par des cavaliers qui passaient, pour la transporter jusqu'au couvent.

Le fils de ce Gabriele, Daniele Baglioni, fut assassiné au château de Belfort, en 1466, par un de ses serviteurs qui lui vola tout ce qu'il possédait; Sienne lui éleva un cénotaphe. Il laissait un fils, appelé Gabriele comme son grand-père.

L'historien siennois, Sigismundo Tizio, dont nous avons plusieurs fois cité le nom, nous parle, dans son histoire de Sienne, de ce Gabriele Baglioni, qu'il appelle son grand ami, homme de capacité médiocre, pacifique, aimant la solitude, d'une humeur sévère et en même temps très timide, qu'il a connu septuagénaire, pauvre, ne pouvant plus travailler, et cherchant à établir sa famille. Le vieillard s'entretenait souvent avec lui de la malheureuse destinée de Giannino, et déplorait le fatal concours de circonstances qui l'avait conduit à terminer sa vie d'une manière aussi déplorable, et à léguer à ses fils, au lieu d'une existence aisée et considérée, l'obscurité et la misère. Tizio nous dit qu'il l'exhortait de son mieux à la patience. Il nous rapporte aussi que le souvenir des Baglioni s'était toujours conservé en France, et que lors de l'expédition du roi Charles VIII en Italie, le notaire siennois, Pierre de Oca, ayant été député auprès

Digitized by Google

de ce prince par la république, sous la tyrannie de Pandolfo, plusieurs seigneurs le prirent à part pour lui demander tout bas à l'oreille ce qu'était devenue la postérité de Giannino Baglioni. On ne pourrait affirmer que Gabriele fut instruit de ce fait; pourtant, lorsque Charles VIII passa par Sienne, à son retour de Naples, il conçut l'idée d'aller se présenter à lui et de se recommander à sa générosité; mais il en fut vivement dissuadé par son cousin, le cardinal de Sienne, Francesco Piccolomini, le futur pape Pie III. « Nous lui demandions souvent, nous dit encore Tizio, de nous montrer son épaule, pour nous faire voir si en effet la croix s'y trouvait, mais il s'y refusait toujours en alléguant pour prétexte de grandes douleurs. » Il laissa trois fils qui lui survécurent : Daniele, jeune homme modeste et grave, ouvrier en laine, dont Tizio parle souvent aussi comme de son grand ami, et qui trouva toujours un prétexte, comme son père, pour ne pas lui montrer son épaule ; Camillo et Benedetto, qu'il appelle un garçon distingué, et trois filles : Battista, qu'il a connue veuve et mère d'une fille déjà nubile ; Lucrezia, sur laquelle il ne donne aucun détail, et Antonia, qui se fit religieuse de Sainte-Claire.

Les historiens postérieurs à Tizio ne parlent plus des descendants de Giannino. Quant à la croix blanche marquée sur leur épaule, voici ce qu'en écrivait, au XVIIIe siècle, le sceptique Gigli dans ses *Ephémérides de Sienne*, à la date du 15 novembre :

« On trouve plusieurs fois la mention, dans le livre noir de la sacristie du couvent de Saint-Dominique, qu'à chaque fois que l'on ensevelissait quelqu'un de cette famille, on voyait sur son épaule droite une croix blanche indiquant qu'il était de la droite lignée de saint Louis. Cependant je pense que ce signe dont les auteurs français n'ont point parlé, ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire s'il avait véritablement existé, n'est qu'une pure fiction ; si cette marque s'est jamais vue, elle aura été faite à dessein pour donner à croire au vulgaire que les princes du sang de France, et particulièrement les princes issus du saint roi qui se croisa deux fois pour la guerre d'Orient, apportaient cette marque en naissant. »

LOUIS BRÉHAUT.

Digitized by Google

LES

RÉCENTS TRAVAUX

SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET MORALE

DES OUVRIERS

1° *Les Ouvriers européens*, par M. F. Le Play. — 2° *Les Ouvriers des deux mondes*, publiés par la Société internationale des études pratiques d'économie sociale. — 3° *Les Populations ouvrières*, par M. A. Audiganne. — 4° *Le Salaire et le Travail des Femmes*, par M. Jules Simon. — 5° *Histoire des classes laborieuses en France*, par M. F. Du Cellier. — 6° *Marguerite de Flandre*, par M. Marcel Canat.

A chaque époque de notre histoire on voit s'élèver au-dessus du mouvement général des idées certaines questions où les préoccupations, les tendances et les besoins de la société se révèlent d'une façon saisissante. De nos jours, les efforts tentés pour améliorer le sort des classes laborieuses, l'importance et le nombre des travaux consacrés à cette cause, tout semble indiquer que là se trouve bien en réalité l'aspiration de notre temps. Cet entraînement des esprits demandait une direction : aussi, devenue nécessaire, une science nouvelle est-elle sortie comme par enchantement des intelligences. Sans engagements avec le passé, sans liaisons avec les partis, l'économie sociale a constitué un terrain sur lequel peuvent admirablement s'accorder toutes les opinions.

Depuis que ce large champ d'investigation a été ouvert aux idées, c'est-à-dire depuis cinq ou six ans, il s'est produit plus d'études spéciales sur la situation des classes ouvrières qu'il n'y en avait eu du-

Digitized by Google

rant le cours des vingt années précédentes. Dans toutes, la nécessité d'améliorer cette situation est vivement sentie et surabondamment démontrée; mais l'accord cesse quand il s'agit de déterminer les meilleurs moyens de parvenir à un tel résultat. Les uns, comme M. Audiganne, dans son ouvrage sur *les Populations ouvrières*, paraissent placer leur espoir dans le développement des institutions d'assistance mutuelle ou de prévoyance et dans l'extension de ce système à toutes les chances d'infortune ou d'abandon qui menacent l'ouvrier. D'autres sans rejeter le concours d'institutions de ce genre, portent leurs regards plus loin et plus haut : M. Jules Simon veut que la société emploie tous ses efforts, mette *tout son cœur* à élever l'ouvrier à la vie et aux vertus de la famille. Puisant dans un amour sincère pour le bien et pour ses semblables le courage de dire toute la vérité, l'éminent moraliste, s'il indique fermement à la société ses devoirs rigoureux, sait aussi montrer aux ouvriers que la cause du malaise dont ils souffrent est moins dans l'abaissement des salaires et dans les chômages que dans la débauche, « ce minotaure qui tue les mauvais ouvriers et les poursuit jusqu'à la dernière génération. » Les publications de la *Société internationale des études pratiques d'économie sociale* viennent confirmer les tristes révélations et les salutaires enseignements contenus dans les écrits de M. Jules Simon. Les deux volumes de monographies sur les ouvriers des deux mondes, publiés en 1858 et 1859 par cette Société, nous offrent, sous une forme qui a son éloquence, celle d'un simple exposé de faits et de chiffres, de nombreux exemples à l'appui de cette opinion trop bien fondée, que les souffrances des ouvriers ont pour principale cause leur affaissement moral. Quant aux doctrines exposées par M. Jules Simon sur les heureux effets de la vie de famille, doctrines qui, dans leur application à l'amélioration du sort des classes ouvrières, ont pu paraître au moins paradoxales aux observateurs superficiels, la monographie du manœuvre agriculteur de la Champagne (*Ouvriers des deux mondes*, tome Ier, n° 2) fournit à leur appui un témoignage aussi frappant que peu concerté.

On remarque une analogie singulière entre les inductions de M. Jules Simon et les faits exposés, soit dans les monographies publiées par la Société internationale, soit, antérieurement à sa fondation, dans l'ouvrage de M. Le Play, les *Ouvriers européens*. Faut-il croire que des auteurs placés évidemment à des points de vue très divers se sont rencontrés dans leurs opinions par le simple effet du hasard? ou ne serait-ce pas que de part et d'autre on aurait réellement vu tout ce qu'on a dit, et dit tout ce qu'on a vu?

La *Société internationale* apporte naturellement à l'économie sociale la plus forte part dans les travaux que nous avons mainte-

Digitized by Google

nant sous les yeux. Etablie seulement vers la fin de 1856, elle a déjà fait paraître deux volumes de son enquête sur les ouvriers des deux mondes. Le troisième volume est en ce moment sous presse. Nous croyons qu'il n'y a ni indiscrétion ni témérité à dire qu'il apportera quelques lumières nouvelles sur la condition de plusieurs corps d'état de l'industrie parisienne et sur l'importante question de l'alliance du travail industriel au travail agricole. Une curieuse étude, écrite au milieu d'un *placer* du comté de Mariposa, peindra l'existence journalière, intime, d'un *chercheur d'or* de la Californie : ce sera le contingent du Nouveau-Monde.

Tandis que, grâce aux travaux de la Société internationale, des monographies, dont les éléments ont été recueillis sur les points les plus divers du globe, nous font connaître la situation actuelle des ouvriers des deux mondes, un historien a entrepris de mettre en lumière les conditions principales par lesquelles les ouvriers de la vieille Europe ont passé depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. Saisir les traits des classes laborieuses, leur existence propre au milieu de ce chaos de peuples d'origines diverses, de coutumes dissemblables, dont les Gaules nous offrent le spectacle pendant les premiers siècles de notre ère, c'était un problème qu'on eût pu croire insoluble, et que M. du Cellier a résolu avec bonheur dans son *Histoire des classes laborieuses en France.* L'auteur met sous nos yeux, avec une rare clarté, la marche continue de ces classes depuis la conquête de la Gaule jusqu'à notre époque, et passe en revue toutes les circonstances qui ont transformé le travail depuis l'avénement du christianisme, qui l'a affranchi et glorifié, jusqu'aux institutions établies du XIIIe au XIXe siècle, qui l'ont successivement réglementé. Cet ouvrage important a comblé de nombreuses lacunes dans la tradition des faits sociaux, et il permet de renouer au passé les recherches du présent.

Les historiens, les économistes ou les moralistes, n'ont pas été les seuls à ressentir la grande préoccupation du moment. Des paléographes distingués, qui peut-être, en d'autres temps, ne se seraient point attachés à des faits de cette nature, cherchent aussi, dans les souvenirs que nous a légués le passé, quelle était autrefois la condition des populations ouvrières.

Dans un livre récemment publié par M. Marcel Canat, *Marguerite de Flandre*, nous trouvons un rapprochement, digne d'être médité, entre la situation matérielle des ouvriers du XIVe siècle et celle des ouvriers du XIXe. Vers 1385, un manœuvre gagnait par jour l'équivalent de 2 fr. 50 c. à 2 fr. 75 c. La rémunération des femmes ne paraît pas avoir été, à cette époque, de beaucoup inférieure à celle des hommes, car une femme employée à puiser l'eau recevait, comme

Digitized by Google

le manœuvre, de 2 à 2 fr. 50 c. pour ses journées. Le salaire d'un maçon était de 5 fr. à 5 fr. 50 c. Un surveillant commis à la garde d'un grenier était payé 4 fr. 55 c., et un guide, jusqu'à 9 fr. 60 c. par jour. Pour plus de sûreté, l'auteur contrôle cette évaluation, fondée sur la valeur relative des monnaies, par un autre calcul dont la valeur relative du blé fournit les éléments. Il en résulte une moyenne inférieure, mais encore toute à l'avantage de la situation de l'ouvrier du XIVe siècle, surtout si l'on tient compte du bas prix auquel se vendaient alors les objets de consommation, notamment la viande.

Que conclure de ces nouvelles perspectives ouvertes à l'histoire de la société française, si ce n'est que nous connaissons encore bien peu la vérité, et que peut-être nos annales, telles qu'on les rédige depuis nombre d'années, renferment moins de faits réels que de passions et de préjugés? Que d'influence les opinions préconçues ou intéressées n'exercent-elles pas autour de nous, sur les esprits même les plus éclairés et sur les cœurs les plus droits? N'empêchent-elles pas de voir même les faits actuels et présents sur lesquels le doute n'est pas possible? Nous n'avons pas le droit de prononcer sur les faits contemporains, dit-on : l'avenir jugera. Mais les faits ne seront plus sous les yeux de l'avenir, qui n'aura pour s'instruire que les récits infidèles de ceux qui ne seront plus.

Les sciences physiques se sont mises à l'abri de ces éternelles causes de doute et d'incertitude en n'accordant aucune valeur à toute observation qui ne résulte pas de la vue directe des faits, de leur analyse méthodique et des inductions légitimes qui peuvent s'en tirer. Pourquoi n'agirait-on pas de même en économie sociale et ne s'attacherait-on pas, avant tout, à choisir une méthode générale d'observation qui puisse servir de pierre de touche aux recherches effectuées et donner à cette nouvelle science les garanties et l'autorité que les méthodes scientifiques ont procurées aux autres branches des connaissances humaines, fondées, comme celle-ci, sur l'observation directe des faits?

On a prétendu qu'une semblable méthode était usitée depuis longtemps déjà dans l'observation des faits sociaux. Cette opinion, énoncée dernièrement par un publiciste distingué, est fort sujette à contestation. Sans doute, il n'est venu jamais à la pensée d'un écrivain de donner son avis sur des faits économiques sans s'être assuré préalablement, de près ou de loin, de l'existence ou de la probabilité des particularités qu'il soumettait à l'attention du public; mais parce qu'un travail comporte nécessairement une observation quelconque, qui peut être plus ou moins superficielle, a-t-on le droit de dire que toute étude sur les questions sociales procède d'une mé-

Digitized by Google

thode d'observation? Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent assurément les recherches directes des faits sociaux. Des ouvrages éminents, peu nombreux toutefois, écrits sous l'impression de ces recherches, y ont puisé des observations éclatantes de vérité; conçus, exécutés avec quelque méthode, ils n'offrent pas cependant l'exemple d'une méthode déterminée et choisie de propos délibéré. Les méthodes scientifiques se distinguent par des principes nettement définis, par un ordre rigoureux dans le classement des faits, enfin, par des règles uniformes et tracées d'avance. Aucune méthode de ce genre, jusqu'à ces dernières années, et dans les circonstances dont nous allons bientôt parler, n'avait encore été appliquée aux études d'économie sociale. Il faut même attribuer à l'absence d'une véritable méthode l'état incertain où se trouve cette science. Si de la méthode on descendait aux procédés, il serait facile de démontrer qu'il en existe autant que d'écrivains. Il n'y a ici, de notre part, ni blâme, ni critique. Nous constatons simplement un fait dont on peut aisément vérifier l'exactitude.

Tous les procédés sont bons lorsqu'ils ne dissimulent pas le défaut d'études positives sous le facile emploi des généralités; lorsqu'ils donnent la preuve à côté de l'affirmation, et offrent enfin au public d'irrécusables garanties. Ces garanties, inhérentes aux travaux des hommes dont l'autorité repose sur une longue expérience et une notoriété légitime, sont offertes rarement par les écrivains qui abordent les questions d'économie sociale. Il faut reconnaître combien, sous ce rapport seul, l'emploi général d'une méthode aurait d'avantages dans une science où les faits, s'ils méritaient créance, pourraient exercer sur l'opinion un empire salutaire; on en comprend mieux encore la nécessité en songeant au désaccord profond qui règne en France dans les esprits sur les principes les plus élémentaires de l'ordre social.

Il est rare qu'une vérité ne se découvre pas et ne se traduise pas en fait lorsque son heure est venue. Au moment où la condition de nos ouvriers éveillait l'attention des hommes d'étude, l'un d'eux interrogeait, à ce point de vue, l'organisation des sociétés européennes, en apportant dans ses observations cette exactitude rigoureuse dont on contracte l'habitude par un long usage des sciences naturelles. Le résultat de cette enquête particulière a paru depuis, en 1855, sous le titre : *les Ouvriers européens*. Le retentissement de ce travail fut grand dès l'époque de son apparition. Si les questions qu'il a soulevées ont eu le droit d'émouvoir profondément l'opinion, la méthode qui lui servait de cadre n'a pas eu moins d'influence auprès des savants et des économistes. La déclaration de l'Académie des sciences, que cette méthode était un exemple et

Digitized by Google

un modèle à suivre, fut entendue, et une société particulière entreprit de suivre l'exemple et de pratiquer la méthode qu'une autorité aussi haute recommandait à l'attention publique.

On ne peut approfondir la méthode mise au jour par M. Le Play, et pratiquée après lui par la *Société internationale*, sans recourir aux ouvrages où elle est appliquée, c'est-à-dire au volume des *Ouvriers européens* et aux deux volumes des *Ouvriers des deux mondes*. Nous compléterons l'esquisse que nous en avons faite au mois de mai dernier, dans la *Revue*, par quelques indications empruntées aux documents de la Société internationale, où se concentrent aujourd'hui l'usage et les résultats de la méthode. Le but immédiat vers lequel se dirigent les efforts de la Société est l'exécution de monographies, dont tous les éléments sont observés par les auteurs eux-mêmes, au milieu des familles qu'elles concernent. Chaque œuvre embrasse *la description d'une famille judicieusement choisie, offrant les caractères les plus généraux de la catégorie d'ouvriers* dont cette famille fait partie. Cette description, dans le cadre actuel des monographies, est rattachée tout entière à l'établissement d'un double *budget* annuel de recettes et de dépenses. Le budget des recettes présente toutes les particularités relatives aux *travaux* et aux industries de la famille, aux ressources tirées des *propriétés* qu'elle possède, et enfin aux subventions que le patron lui accorde, ou qui lui sont fournies à divers titres, par les communautés, les corporations, l'Etat, la commune, la bienfaisance publique ou privée, etc. Le budget des dépenses évalue en nature et en argent toutes les consommations auxquelles donnent lieu la *nourriture*, l'*habitation*, les *vêtements*, les *récréations*, le *service de santé*, le *culte*, l'*instruction des enfants*, les *industries*, etc. Ces deux tableaux, où les faits se résument en chiffres qui se contrôlent réciproquement, signalent tout d'abord l'existence ou l'absence d'une *épargne* annuelle, c'est-à-dire le trait le plus saillant des tendances de la famille; ils donnent d'ailleurs, à beaucoup d'égards, la définition la plus nette qu'on puisse désirer, de l'ensemble de ses habitudes morales ou matérielles. Ces deux tableaux sont précédés d'observations préliminaires offrant, dans un texte précis, la description de la famille, du lieu où elle est établie, et de l'organisation qui la régit; les traits intéressants de ses mœurs, ses moyens essentiels d'existence, et les phases principales de son histoire. A la suite de ces mêmes tableaux viennent successivement les *comptes annexés aux budgets* et les *notes* comprenant les faits importants d'organisation sociale, les particularités remarquables, enfin les *appréciations générales* et les *conclusions* que l'auteur déduit de l'ensemble de ses études.

Digitized by Google

Le succès même dont cette méthode avait été couronnée devait lui attirer de nombreuses critiques. Les accusations les plus violentes et les plus opposées ne lui ont pas manqué. Tandis que d'un côté on lui reprochait d'être impraticable, de l'autre on déclarait qu'elle était depuis longtemps tombée dans le domaine public. Des attaques semblables prouvent qu'on a bien incomplétement étudié la méthode de M. Le Play et de la Société internationale, malgré les honorables témoignages qu'elle a reçus.

Les objections qu'elle avait rencontrées dès son apparition viennent d'être reproduites dans la seconde édition de l'ouvrage *les Populations ouvrières*. L'auteur lui consacre un chapitre spécial, où il semble se proposer de l'examiner dans ses rapports avec les divers procédés également appliqués à l'observation des classes laborieuses, et notamment avec son propre système d'études. Mais s'il se fût agi réellement d'un examen critique des deux systèmes mis ainsi en présence, l'auteur serait entré sans doute dans l'exposition raisonnée de leurs principes, dans la comparaison exacte et suivie de leurs résultats, des routes qu'ils ouvraient respectivement aux observateurs, des garanties dont ils entouraient les observations. C'étaient là les éléments d'appréciation que l'auteur aurait mis probablement sous les yeux du public, juge souverain et en dernier ressort de toute opinion, s'il eût voulu traiter la question de la méthode. Il ne la considère à vrai dire qu'au point de vue d'une application dont il restreint l'étendue, nous ne savons pourquoi, à l'ouvrage de M. Le Play; *les Ouvriers européens*, passant sous silence les publications et tous les travaux de la Société internationale. Au moins, tient-il sérieusement compte des trente-six monographies contenues dans le livre de M. Le Play? Il en prend dix seulement, celles qui concernent les ouvriers industriels de la France et de l'Angleterre, et demande alors, avec assez d'apparence de raison, ce que signifient ces unités imperceptibles? quelles données un peu sûres pourrait y puiser la pratique? quelle base un peu solide y pourrait trouver la science sociale pour ses inductions? S'éloignant encore davantage de l'exposé de la méthode, l'auteur des *Populations ouvrières* s'attache ensuite aux conclusions du livre et entre dans un ordre d'idées tout à fait étranger à l'objet qui nous occupe. En réalité, ce n'est point un système qu'il s'efforce de juger, c'est un livre, c'est un auteur, ce sont des opinions personnelles. On ne comprendrait point, sans cette explication, qu'il n'eût pas consulté les publications de la Société d'économie sociale, où la méthode apparaît avec de notables perfectionnements et présente de nouveaux et importants résultats, et qu'il n'eût pas tenu compte de la sanction que lui a donnée une œuvre collective fondée par MM. Villermé,

Digitized by Google

Ch. Dupin, Michel Chevalier, le vicomte de Melun, A. Cochin, etc.?

D'ailleurs, en se tenant dans les limites où s'est placé l'auteur des *Populations ouvrières*, on découvre quelque confusion dans ses vues. Il juge évidemment l'application de la méthode de M. Le Play, de la Société internationale actuellement, d'après les résultats qu'il veut atteindre lui-même. Les résultats auxquels vise cette Société ne sont pas analogues à ceux que se propose M. Audiganne. Une méthode fondée sur des études spéciales, sur des monographies, en un mot, n'atteindrait nullement le but que poursuit l'auteur des *Populations ouvrières ;* nous le reconnaissons volontiers. Son propre procédé ne présente-t-il pas le même inconvénient? C'est ce que nous nous proposons d'examiner tout à l'heure, avec un esprit dégagé de toute prévention.

Nous avons donné plus haut le plan du système d'observation adopté et suivi par la Société internationale. On en critique quelques applications ; on tourne contre lui les opinions et les conclusions de ceux qui l'emploient ; on l'accuse d'être trop minutieux, de descendre à des détails trop infimes, de réclamer enfin trop de temps, trop de soins. Mais le temps et les soins *ne font rien à l'affaire*, et l'essentiel c'est que, jusqu'ici, les faits recueillis dans son cadre n'ont pas été contestés. Et, cependant, combien n'ont-ils pas été pesés, examinés, vérifiés en tous sens ! Il est donc bien acquis que, pour la constatation et le classement des faits, le système des monographies répond à toutes les exigences de la science économique.

Arrivons à l'*application* de la méthode : c'est le point le plus attaqué parce qu'il était peut-être, en raison de sa simplicité, le plus accessible. L'application repose sur ce principe, que les phénomènes de l'ordre social ont cela de commun avec les faits appartenant aux sciences naturelles, qu'un nombre limité d'observations conduit assez promptement à des conclusions invariables. L'observation, comme nous l'avons indiqué dans l'exposé de la méthode, a pour objet une famille, un de ces groupes naturels qui sont les véritables unités sociales. L'étude d'un certain nombre de familles, si le principe est vrai, conduirait donc promptement à des conclusions invariables sur les lois générales et particulières qui régissent la famille, le travail et la propriété dans les localités où sont faites les études. Mais le principe est-il vrai ? Entre les familles humaines existe-t-il, même dans le cadre étroit d'une ville, d'un village, d'une industrie, des mœurs, des habitudes, un mode d'existence assez semblable pour qu'on puisse découvrir, en étudiant scrupuleusement un petit nombre de ces unités sociales, la condition générale de toutes les familles de la même classe, de la même localité, de la même profession ? Un homme dont on peut s'honorer de suivre l'avis, et dont les paroles

Digitized by Google

n'ont pas de peine à obtenir le respect, même de ceux qui ne partagent pas toutes ses opinions, s'est posé la question et l'a résolue affirmativement. Elevant plus haut encore sa pensée, il examinait, dans un de ses écrits [1], si les familles arrivées dans chaque société à la condition supérieure et à cette faculté enviable de pouvoir varier ses actions au gré de sa liberté et de ses ressources, échappaient complétement aux lois de l'analogie humaine. « Le caprice orgueilleux de notre liberté, concluait-il, n'affecte que par des nuances le fonds essentiellement semblable de notre nature; le philosophe, après avoir étudié deux ou trois hommes, peut se flatter de connaître les vices et les vertus, les forces et les penchants de l'humanité tout entière; et l'économiste, s'il a bien choisi deux ou trois familles, peut affirmer qu'il connaît la vie et les habitudes des familles de la même classe et du même pays. »

Cette appréciation acquiert un degré d'évidence irrésistible, si l'on considère que la méthode de la Société internationale ne s'est jamais appliquée en Europe et ne s'y appliquera sans doute jamais qu'aux familles, d'ouvriers dont l'existence modeste, uniforme, soumise à des devoirs et à des besoins limités, donne encore plus de certitude aux comparaisons établies entre elles par les observateurs. Par familles d'ouvriers, remarquons-le, la société n'entend pas parler seulement des ouvriers attachés à l'industrie, à ce terrain ingrat sur lequel la famille dépérit, où prospère la vie nomade, et où se propagent les maux les plus inquiétants du présent et de l'avenir; les familles vouées au travaux de l'agriculture occupent dans les monographies le rang et l'importance que leur assignent leur nombre et leur caractère éminemment national. L'auteur des *Populations ouvrières* ne pensait donc qu'au cadre exclusivement industriel de son travail, lorsque, pour juger la méthode des *Ouvriers européens*, il mettait à l'écart toutes les monographies des paysans et des ouvriers agriculteurs que M. Le Play avait étudiés avec tant de soin, et qui offrent peut-être les observations les plus essentielles de son livre. Mais en ne considérant, même exclusivement, que les faits relatifs aux populations vouées aux travaux de l'industrie, d'où viennent ces populations? Est-ce que les familles de nos paysans ne fournissent pas autant d'ouvriers aux villes et aux manufactures que de soldats à nos armées? et si l'influence de la famille, de l'éducation première se fait sentir dans le cours de toute une vie, la description des mœurs et des habitudes de la campagne ne serait-elle pas nécessaire dans un examen profond de la condition physique et morale des ouvriers industriels? Laisser en dehors des populations ouvrières l'ouvrier

[1] *Résumé de la Méthode et des Observations de M. Le Play*, par Augustin Cochin.

Digitized by Google

agriculteur, n'est-ce point négliger les fondations dans l'étude d'un édifice ?

Au point de vue des intérêts sociaux dont s'inspirent les travaux des monographies, la condition des agriculteurs, comme nous l'avons fait déjà pressentir, paraît encore plus utile à étudier que celle des ouvriers de l'industrie. On n'est point unanime sur le bien produit par le développement du travail industriel. Beaucoup de bons esprits sont effrayés de l'activité fiévreuse et de l'accroissement que prend, aux dépens de l'agriculture, le travail industriel, où l'homme apparaît comme un des rouages les plus accessoires de la machine. La chaire même s'en est émue. Nous ne discutons pas les opinions émises à ce sujet; nous nous contentons de citer les faits. Il y a tout au moins une complète unanimité pour déplorer l'état actuel de nos campagnes, leur dépeuplement au profit des centres manufacturiers et l'influence désastreuse qu'exerce l'industrie sur la moralité des populations rurales à mesure qu'elle s'en approche. Ce sont des symptômes, des sujets d'observation et de publicité sur lesquels la Société internationale porte la plus vive attention.

Mais ses investigations s'étendent encore plus loin. Les frontières des nations continentales, les mers qui séparent les mondes ne modifient pas la nature humaine. Partout où il y a des hommes, il existe des croyances, des mœurs, des habitudes, des mobiles d'activité dont la science sociale doit tirer parti; elle peut trouver chez les peuples les moins avancés des traditions, des lumières, en un mot, pour discerner, au milieu du doute et des incertitudes de la vieille Europe, les règles, les principes même du progrès. La Société internationale, fidèle à son titre, recherche donc avec soin les monographies empruntées aux civilisations étrangères, aux nations les plus éloignées, à celles surtout où l'on signale de grandes améliorations, quelques-uns de ces principaux phénomènes de l'ordre social dont sa méthode permet de suivre en tous lieux l'observation. Dans toutes les branches de la science économique on a toujours et partout agi de même et cherché des enseignements dans les pays étrangers. Que d'exemples, de faits, de contrastes l'économie politique a puisés en Angleterre, aux Etats-Unis, plaçant la science avec raison au-dessus des préjugés ou des antipathies populaires. Les principes vrais sont d'ailleurs invariables et se vérifient en tous temps, en tous pays.

L'auteur des *Populations ouvrières* a méconnu, croyons-nous, le côté le plus philosophique, le plus scientifique, celui peut-être qui révélait le mieux l'esprit et les avantages de la méthode qu'il se proposait d'étudier, en passant complétement sous silence les paysans, les forgerons, les charpentiers, les fondeurs, les charbonniers, les

Digitized by Google

mineurs, les tisserands, les horlogers, les ouvriers agriculteurs de la Russie, de la Suède, de la Norwége, de la Turquie, de la Hongrie, de l'Autriche, du Hanovre, de la Prusse, de la Suisse, de l'Espagne, c'est-à-dire vingt et une monographies, où les types les plus curieux sont décrits avec une merveilleuse exactitude par M. Le Play dans les *Ouvriers européens*. Puisqu'on délaissait l'examen de la méthode pour s'occuper exclusivement des opinions de M. Le Play, l'appréciation de cette partie importante de son travail aurait agrandi la discussion et laissé en entier devant le public les bases sur lesquelles reposent évidemment la plupart des conclusions dont on conteste la justesse.

Autre chose est de bien juger une méthode ou de donner son avis sur les conclusions des ouvrages où elle est appliquée. Il suffit de parcourir des considérations générales pour sentir immédiatement par où elles blessent nos idées favorites et nos opinions depuis longtemps arrêtées. Plus longue et plus laborieuse est l'étude d'une méthode scientifique dont les diverses parties se tiennent et se suivent comme les anneaux d'une chaîne, dont les plus petits détails ont leur raison et leur utilité, où les chiffres s'unissent aux observations et leur servent de contrôle.

Nous n'osons supputer tout le tort qu'ont fait à la méthode dont nous parlons, aux yeux de bien des gens, ces chiffres et ces budgets qui transmettront cependant aux futurs historiens, sur les dépenses, la façon de vivre, les mœurs mêmes des familles d'ouvriers à notre époque, des renseignements que nous voudrions bien posséder pour les siècles écoulés.

Est-il besoin de le dire? la méthode adoptée par la Société internationale n'est en aucune façon solidaire des opinions ni des conclusions de ceux qui l'emploient. Elle sépare soigneusement les opinions des faits observés. Comme on l'a vu dans l'exposé que nous en avons donné, c'est en dehors des faits, en dehors de la monographie proprement dite, et sous forme de notes annexées qu'elle ouvre aux auteurs le champ des inductions. Cette partie de l'étude est essentielle sans doute ; elle réunit la discussion à l'observation des faits et permet à l'auteur d'indiquer l'importance et le caractère des groupes dont la famille qu'il décrit reproduit la condition sociale, mais elle ne saurait être confondue avec la méthode. Nous n'insistons pas davantage sur ce point.

Nous venons de présenter pour ainsi dire l'*épreuve positive* du système des monographies; nous allons mettre en regard son *épreuve négative*, c'est-à-dire les moyens d'action et les résultats du procédé que lui oppose l'auteur des *Populations ouvrières*, et dont son livre nous offre le modèle.

Digitized by Google

Il est des circonstances pour lesquelles l'étude simultanée d'une ou plusieurs agrégations sociales peut avoir son utilité : lorsqu'il s'agit, par exemple, de l'examen rapide d'un état de choses passager qu'on doit saisir au vol, d'études officielles ou semi-officielles sur la marche de quelque institution d'intérêt public ; d'appréciations sur une situation générale des ouvriers et des travaux industriels ; documents intéressants, et qui ont leur place légitime dans la science économique. Mais ce procédé est-il applicable à la recherche des faits qui doivent servir de base à la solution des questions sociales? Retient-il suffisamment sur la pente dangereuse des théories faciles? fait-il obstacle aux idées préconçues? Nous ne pouvons mieux faire que de le demander à un livre où le labeur et le savoir s'unissent aux meilleures intentions. Grâce à cette heureuse union, l'ouvrage sur les *Populations ouvrières* permet d'apprécier avec exactitude la valeur du procédé d'après lequel il a été rédigé. Le remaniement complet qui vient de motiver une seconde édition ne permet aucun doute sur les soins apportés pour mettre l'œuvre et la méthode à leur point de perfection. Nous ouvrons sans parti-pris et sans partialité cet ouvrage que nous avons déjà bien souvent parcouru.

Le procédé de l'auteur, selon sa propre définition, *poursuit l'examen des groupes dépendant de chaque variété du travail industriel, de manière à ne laisser en dehors de l'observation aucun élément différentiel.* Inspiré sans doute par le système déjà souvent appliqué à divers travaux de statistique officielle, le procédé consiste à répartir les populations ouvrières en sept régions géographiques : régions du nord, nord-est, est, etc. Chaque région se subdivise en autant de groupes qu'elle renferme de centres industriels. Quelques grandes usines isolées forment des groupes séparés et sont distinguées par certaines dénominations particulières, entre autres celles de *Clans*, dont il nous est difficile de saisir la justesse. Rien ne rappelle moins un clan, la vie oisive, les déprédations, la hiérarchie féodale de ces anciennes tribus, que l'organisation, l'activité dévorante et le travail honnête introduits dans leurs usines par les *Chieftain* des grands établissements du Zornoff, de Munster, de Guebwiller et de Wesserling, désigné sous le titre de *Clans industriels de l'Alsace.*

Les populations ouvrières défilent donc sous nos yeux, dans l'ordre que nous venons d'indiquer, portant l'étendard et l'uniforme d'une seule industrie, lorsque, dans le groupe, une seule industrie existe ou prédomine ; agitant les drapeaux les plus variés, portant les uniformes les plus disparates, marchant un peu au hasard et en confusion lorsque les fractions de groupes renferment elles-mêmes plusieurs branches importantes du travail industriel.

Prenons le groupe de Paris (région du centre); il y existe, comme

Digitized by Google

on le sait, des usines importantes ; la construction des machines y occupe des milliers de bras ; on y rencontre des industries particulières qu'on ne trouve point dans les provinces : la fabrication des pianos, par exemple, qui, dans les vastes ateliers d'Erard, n'emploie pas moins de cinq cents ouvriers, la plupart originaires de l'Allemagne. Beaucoup d'autres fabriques présentent également, avec des phénomènes curieux, un groupe considérable d'ouvriers. Comment l'auteur a-t-il pu donner, à l'aide de sa méthode, des détails exacts, spéciaux sur les mœurs, les habitudes, l'existence de ces ouvriers éparpillés dans les ateliers innombrables de la grande ville ? Il nous dit bien que le *Parisien se montre léger, moqueur, boute-en-train, fécond en ruses et en malices ;* mais il est bien difficile d'appliquer indifféremment ce portrait aux Auvergnats qui peuplent les petits ateliers où se confectionnent les parapluies, les ombrelles, la chaudronnerie, etc., aux Allemands dont s'alimentent les travaux de la carrosserie, de la cordonnerie, de l'ébénisterie, etc., à tous ces émigrés *accourus de tous les points de l'horizon, qu'un flux pareil à celui qui les avait apportés reporte en leur pays et dont une faible partie seulement s'acclimate sur les bords de la Seine*, comme l'auteur le dit lui-même. Heureusement, l'enquête faite par la Chambre de commerce de Paris vient au secours du procédé des groupes, et, nouveau fil d'Ariane, permet à l'auteur de parcourir ce dédale et d'en sortir avec honneur. Les statistiques ont leur bon côté.

Sans doute, la Société d'économie sociale et M. Le Play n'avaient point la prétention de présenter un tableau complet des ouvriers parisiens, en donnant la monographie du blanchisseur, du chiffonnier, du charpentier, du tisseur en châles, du carrier, du tailleur d'habits, du porteur d'eau, du débardeur, du menuisier, du carrossier dans *les Ouvriers européens* et *les Ouvriers des deux mondes ;* mais ces études fournissent, sur dix industries dont quelques-unes sont importantes, des faits et des considérations où l'on voit vivre, avec leurs vraies physionomies, au milieu de la foule des autres ouvriers, tous ceux qu'elles décrivent. Les industries elles-mêmes s'y révèlent sous leur jour spécial, découvrent leur organisation, et l'on aperçoit nettement les rapports entre les ouvriers et les patrons, point le plus intéressant de toute étude sociale.

On croira peut-être que nous avons choisi à dessein la région où le procédé des groupes rencontre le plus d'obstacles. Examinons, dans la région du sud-est, le groupe de Saint-Etienne. La ville de Saint-Etienne, de médiocre étendue, est à peu près isolée, à l'abri, par conséquent, de ces fluctuations humaines, de ces invasions incessantes d'étrangers qui portent dans une localité les types, les mœurs, les façons de vivre les plus dissemblables. L'influence locale, seule raison

Digitized by Google

plausible du groupement géographique, peut donc s'y exercer sans contrainte et donner comme un air de famille aux populations ouvrières de cette ville. Dans la réalité, en est-il ainsi? Nullement. Chaque corps d'Etat est représenté avec une physionomie, des mœurs et des goûts différents. La méthode de l'auteur permet-elle au moins d'arrêter les contours de ces physionomies, de décrire exactement ces mœurs et ces goûts, de faire, en un mot, par la reproduction exacte de tous leurs traits, le portrait vivant des ouvriers qu'il a sous les yeux? Qu'on en soit juge; voici comment sont caractérisés les ouvriers répartis dans les ateliers de Saint-Etienne : *L'ouvrier en fer est bruyant dans son existence extérieure, comme s'il voulait imiter le retentissement du marteau sur l'enclume. — Les rubaniers se distinguent par un goût prononcé pour tout ce qui brille; on dirait qu'ils sont jaloux de se donner à eux-mêmes l'éclat de leurs tissus.*

Il suffirait de comparer cette peinture ingénieuse, mais dont la science sociale ferait peu de profits, aux descriptions rigoureuses, complètes et méthodiques des monographies de la Société internationale, pour être aisément fixé sur le mérite des deux systèmes que nous examinons. Cependant, hâtons-nous de le dire, le livre des *Populations ouvrières* offre fréquemment d'autres descriptions où l'évidence des faits résulte de détails observés avec soin et sur la nature même. L'auteur abandonne alors son système de généralisations par groupes, pour se rapprocher de la méthode analytique des monographies. La force même des choses, lorsqu'il veut dépeindre avec précision, l'amène à étudier spécialement une seule famille, sauf à étendre au groupe dont elle fait partie les particularités qu'il y a observées.

Chargé par le gouvernement, en 1853, de constater dans la fabrique rémoise les effets douloureux d'une de ces transformations industrielles qui viennent trop souvent bouleverser l'existence des ouvriers des manufactures, que fait-il? Se contente-t-il de chiffrer *en masse* les bras inoccupés, d'indiquer *en général* la situation des familles que le perfectionnement d'une machine laisse sans ouvrage ou condamne à un travail à peine rémunéré? Se borne-t-il à consulter les autorités, les patrons, les économistes du lieu? Prend-il en gros les impressions de ceux qui souffrent de ce nouvel état de choses? Non, il se rend chez un de ces pauvres ouvriers, un peigneur de laines; il l'interroge sur ses besoins, sur ses ressources; il prend note de la composition de la famille, du nombre des enfants, de ce que gagnent les uns et les autres, des subventions accordées par le bureau de bienfaisance pour équilibrer au moins le compte du pain quotidien. Il a bien soin de spécifier, parmi ces subventions, l'apprentissage gratuit accordé au plus jeune des enfants, à une petite fille.

Digitized by Google

Puis il met en regard les recettes et les dépenses de la famille, tant pour le logement, tant pour la nourriture. Les salaires sont détaillés ; nous avons ceux des parents, ceux des enfants. Ce n'est que l'ébauche d'un budget d'ouvriers, sans doute, ce ne sont que quelques traits d'une monographie ; mais ces traits épars et cette ébauche inachevée donnent plus de faits, éclairent plus vivement, répondent mieux aux exigences de la science économique, de la science sociale surtout, que les généralités auxquelles le premier procédé conduit uniquement.

Pourquoi l'auteur entre-t-il dans ces détails? Il nous le dit lui-même. C'est afin de faire apprécier, par un *exemple*, une industrie *dans ses rapports avec ceux qui l'exercent*. L'auteur ajoute qu'il a tenu à *voir les ouvriers rémois chez eux* et à examiner *leur état* au milieu d'une crise dont ils souffraient et dont il était précisément chargé *d'étudier les faits économiques*. Il faut donc *des exemples* pour faire apprécier les rapports de l'industrie avec ceux qui l'exercent ; il est donc nécessaire de voir les ouvriers chez eux, dans leur famille, pour étudier les faits économiques. La société d'économie sociale ne dit pas autre chose et ne saurait mieux dire ; la méthode consiste dans l'application constante et uniforme des excellents principes auxquels M. Audiganne, involontairement entraîné par la justesse de son esprit et par la force des choses, s'est exceptionnellement rallié.

Sous ce titre, *les Lapidaires de Septmoncel*, nous trouvons dans une autre partie du livre une étude minutieuse qui présente également le caractère d'une monographie. L'auteur, nous en sommes convaincu, en trouverait aisément le complément dans ses notes et dans ses souvenirs. Chose singulière, parmi cette multitude d'ouvriers que l'auteur fait passer devant nous, les deux groupes auxquels, seuls, il accorde un chapitre séparé et une dénomination distinctive, sont le *peigneur de laines* et le *lapidaire de Septmoncel ;* leur influence, leur rôle dans l'industrie et dans l'ordre social n'ont aucune importance cependant. Comment expliquer cette sorte de préférence sur les ouvriers de Lyon, de Paris, de Mulhouse, etc. ? ne viendrait-elle pas du temps et des soins particuliers consacrés à les examiner et à les observer ? Les enfants dont l'éducation et la conservation ont coûté le plus de peine sont souvent ceux qui obtiennent de leurs parents la plus vive tendresse.

Toutefois si nous avons signalé quelques lacunes dans l'ouvrage *les Populations ouvrières*, ce n'est qu'en comparant les résultats qu'il offre à ceux que l'on peut obtenir par la méthode des monographies ; car, dailleurs, peu de livres donnent sur la condition des ouvriers autant de détails justes et précis, que l'ouvrage de

Digitized by Google

M. Audiganne. Nous reconnaissons également que grâce à sa connaissance profonde des questions qu'il traite et à l'autorité personnelle que ses nombreux écrits lui ont justement attirée, l'auteur a pu suppléer en grande partie à la direction superficielle comme au défaut de garanties du système d'observations dont il fait usage et qu'il préconise. La supériorité du système des monographies, c'est que n'admettant dans son cadre méthodique aucun fait qui ne soit accompagné d'un certificat d'origine, pour ainsi dire, et du cachet de l'évidence, il porte avec lui son autorité et permet à tout observateur qui l'emploie de compter sur l'attention des hommes d'étude. C'est ainsi qu'en s'astreignant aux règles uniformes prescrites par les sciences naturelles, des hommes qui n'avaient ni des connaissances spéciales ni un grand génie ont pu contribuer à des découvertes précieuses.

Si, malgré l'exemple donné par M. Le Play et le succès de l'ouvrage qu'il a conçu et exécuté d'après cette méthode, il semblait difficile qu'elle entrât dans le plan d'une œuvre individuelle, il faudrait rendre grâce doublement à l'œuvre collective qui, à l'aide de nombreux observateurs, familiers avec le travail des monographies, poursuit depuis cinq ans une vaste enquête dont le troisième volume est sous presse en ce moment. Cette institution fondée par des efforts privés et en dehors de tout concours administratif, a apporté et apportera encore plus d'une pierre à l'édifice de la science sociale. Les économistes peuvent trouver déjà dans ses études, des matériaux précieux. Tous les écrivains, tous les hommes éclairés qui s'occupent des questions sociales, ont intérêt à consulter ses travaux. Dictée par des besoins dont chacun a conscience, l'enquête de la société internationale n'a cessé de marcher et de présenter chaque année au public de nouveaux et importants résultats.

Ce réveil de l'initiative individuelle sur le terrain de l'économie sociale est un témoignage de plus de l'importance que les bons esprits accordent aux problèmes soulevés par l'état actuel de la société française. Il indique, avec l'avénement de la science sociale et la publication des nombreux écrits consacrés à l'étude de la condition des classes laborieuses, cette préoccupation instinctive que nous signalions au début de cet article comme caractéristique de notre époque. Que l'on reconnaisse ou non dans ces divers symptômes un indice de profond malaise pour notre société, on ne saurait ne point se féliciter de ce mouvement général qui pousse les hommes de bien vers l'amélioration pratique de la condition physique et morale du plus grand nombre.

A. Roguès.

Digitized by Google

SCÈNES ET PAYSAGES

DANS LES ANDES[1]

LA PREMIÈRE ASCENSION DE L'URUSAYHUA

DEUXIÈME PARTIE[1]

Ici, je me vois forcé d'ouvrir une parenthèse pour apprendre à ceux qui l'ignorent ce qu'était ce Français que la Providence venait de m'envoyer à propos, puis en quel lieu et de quelle façon j'avais fait sa connaissance.

D'abord, il s'appelait Gaspard et touchait à la cinquantaine ; ensuite il était né à Paris, dans cette partie du faubourg Saint-Marceau renommée pour ses tanneries. Des malheurs qu'il avait *évus*, disait-il, mais sur lesquels il gardait le silence, l'avaient conduit en Amérique. Il avait été tonnelier à Montevideo, pédicure au Chili, maître d'armes en Bolivie et jardinier-fleuriste au Pérou. C'est tout ce que je savais de lui. Quand un compatriote me l'amena à Cuzco, il venait de se faire naturaliste et cherchait à rassembler quelques échantillons zoologiques dans le but d'en tirer parti. Seulement, comme il n'avait jamais manié un scalpel de sa vie et ne savait qu'écorcher une anguille à la façon des dames de la Halle et des mariniers de Bercy, il se trouvait assez embarrassé. La personne qui me le présentait,

[1] La *Revue* a publié les premières parties de ces études humoristiques dans les livraisons du 31 août, du 15 septembre 1858, du 31 janvier, du 15 février, du 31 juillet 1859, du 31 mars, du 15 et du 30 avril, du 15 septembre 1860.

Digitized by Google

et à laquelle il avait confié son embarras, touchée de sa candeur et de son ignorance, m'avait prié lui de donner les premières leçons. J'avais donc ouvert à l'usage de mons Gaspard un cours d'histoire naturelle, appliquée à l'embaumement, et, joignant l'exemple au précepte, la pratique à la théorie, dépouillé, préparé, empaillé, monté sous ses yeux des chiens et des chats que me procurait un des quatre assommeurs-jurés de la police[1], sans compter les poules, les canards et autres volatiles que je faisais acheter au marché. Après quinze jours de leçons expérimentales, j'avais reconnu l'inaptitude de mon élève à manœuvrer le bistouri, la spatule et les pincettes. Il n'avait pas non plus le sentiment des carcasses d'étoupe, qu'il modelait au rebours du bon sens, et toujours trop grandes ou trop petites pour le sujet auquel elles devaient servir. En professeur consciencieux, j'avais cru devoir l'avertir qu'il perdait son temps et ne serait jamais en état d'empailler une huître. Il paraît que mon opinion à cet égard était de tous points conforme à la sienne, car au lieu de se fâcher de mon appréciation, comme il en avait bien le droit, il s'était contenté d'en rire, et nous nous étions quittés bons amis. Le mois suivant, il était parti pour les vallées chaudes, et je n'en avais plus entendu parler. Si son intelligence et ses progrès, comme disciple, m'avaient laissé peu de souvenirs agréables, en revanche, ses qualités comme homme, qu'il m'avait été donné d'apprécier, sa franchise, sa loyauté, je ne sais quoi de tendre et d'affectueux, caché sous son enveloppe un peu rude, m'avaient intéressé vivement. Bien des fois, depuis notre séparation, il m'était arrivé de songer à ce brave cœur, que je supposais errant de rivage en rivage; et dans l'impossibilité d'améliorer son sort, je m'étais plu à lui souhaiter, à l'exemple des Natchez de Chateaubriand, un ciel bleu, un manteau de castor et l'espérance. On comprend ma satisfaction en le retrouvant dans une position qui pouvait n'être pas brillante, mais dont il paraissait satisfait. L'allée que nous suivions aboutissait à une cour d'un arpent carré, coupée en deux par un ruisseau d'eau vive. Des graminées de toute espèce y croissaient librement et formaient un tapis moelleux. Cette cour, où nous débouchâmes comme

[1] Pour prévenir la trop grande multiplication de l'espèce canine dont les représentants, à Cuzco comme à Valparaiso, errent dans la ville par troupes nombreuses, la police, l'édilité ou la voirie, je ne sais trop laquelle, entretient sur pied quatre assommeurs, lesquels, le lundi de chaque semaine, parcourent de bonne heure les rues de la cité. Deux d'entre eux tiennent les deux bouts d'une corde et vont rasant les murailles de chaque côté de la rue. Leurs compagnons les suivent, armés de porras ou gourdins à grosse tête. Tout chien qui traverse la rue en ce moment fatal est impitoyablement lancé en l'air au moyen de la corde et assommé à l'aide de porras. Entre onze heures et midi, ces victimes, de tailles et de pelage variés, sont placées côte à côte sur les dalles du cabildo, où un vérificateur nommé à cet effet vient examiner leurs cadavres, ou plutôt en vérifier le chiffre.

Digitized by Google

sur une pelouse, était bornée, au nord, par une suite de hangars et de granges; au sud, par la cuisine, la rummerie, la maison de Gaspard, humble cage treillissée, et les chaumières des péons; à l'est, par un jardin sans bornes; à l'ouest, par des taillis sans fin. De grands et beaux arbres arrondissaient leurs masses sombres à travers tout cela. Par un effet d'optique singulier, l'Urusayhua, qui fermait l'horizon dans la partie du nord, à un quart de lieue de distance, semblait si rapproché de nous, qu'on eût dit que l'ombre du colosse se projetait sur le domaine. Tandis que je l'examinais en détail, Gaspard aidait le mozito à desseller ma mule. A une exclamation qu'ils poussèrent, je me retournai; la bête, qu'on venait de débarrasser de sa sangle, avait aux flancs deux plaies sanieuses, produites par mes coups d'éperon, et où les vers pullulaient déjà. A cette vue, je rougis presque de moi-même; je m'accusai de barbarie, je me donnai des noms odieux, je me traitai avec d'autant moins de ménagement, que Gaspard assurait, d'un air sentencieux, que ces blessures, envenimées par la chaleur et les insectes, entraîneraient la mort de l'animal, et partant, le remboursement de sa valeur au propriétaire. Mon guide, qui voyait les choses d'un autre œil, démentit cette sinistre prophétie. Après avoir lavé à renfort d'eau les plaies de la mule et les avoir débarrassées de leurs hôtes immondes, il y appliqua un emplâtre d'hydrocotile multiflore et de tabac, assujettit le tout au moyen d'une bande, et m'assura qu'avant huit jours, il n'y paraîtrait rien. Je lui promis deux piastres de bonne main s'il réussissait dans sa cure.

Une fois ma mule installée à l'écurie, et mon guide établi chez un des péons, Gaspard me conduisit, non pas dans sa demeure treillagée, il la déclarait indigne de moi, mais dans le propre logement de son patron, un señor Bujanda, ex-préfet de Cotabamba, résidant à Cuzco, rue des Saintes-Pucelles-d'Andamarca. Ce logement, situé dans le jardin, était si bien caché par un rideau de bananiers, qu'à moins d'être averti de son existence, on eût pu passer vingt fois auprès sans le découvrir. Gaspard l'avait construit lui-même, me dit-il, et y avait fait une incroyable dépense de temps et d'imagination. Aussi, du village de Chaco à la mission de Cocabambilla, — douce récompense de ses labeurs, — n'appelait-on cette œuvre de ses mains que, — *el palacito de Bellavista*, — le petit palais de Bellevue. Ce « palais » se composait d'une seule pièce de dix pieds carrés, surmontée d'un toit de zinc en poivrière, terminé par une chicorée. La hauteur totale de l'édifice, y compris le pompon terminal, pouvait être de quinze pieds. Ses murailles blanchies au lait de chaux, vernies à la glu de cactus, étaient percées, aux quatre points cardinaux, de portes-fenêtres peintes en vert gai. Un terre-

Digitized by Google

plein, entouré d'une balustrade et palissadé extérieurement de daturas et de jasmins d'Espagne, servait de piédouche au palais joujou, auquel il ne manquait qu'un globe de verre. Huit barils verts, cerclés de noir, qui figuraient des vases médicis, étaient alignés devant sa façade principale, tournée à l'ouest, et reconnaissable à deux rosiers banksias, qui essayaient de se rejoindre au-dessus de la porte. Ces barils, d'un galbe très pur, façonnés par Gaspard, qui y avait prodigué toutes les finesses de son talent de tonnelier, renfermaient quelques fleurs d'Europe, œillets, réséda, coréopsis, pieds-d'alouette, tout étiolées par l'élévation constante de la température, qui ne leur accordait ni repos, ni trève, et les forçait à végéter quand même. Gaspard les cultivait par amour et par amour-propre : par amour, en ce que leur vue et leur parfum lui rappelaient le faubourg Saint-Marceau, où ses yeux s'étaient ouverts à la lumière; par amour-propre, en ce que les amateurs du voisinage, le patron Bujanda, ses amis et ses connaissances, considéraient ces fleurs de l'Europe lointaine avec l'étonnement admiratif que peuvent nous causer des pandanus ou des zamias du Nouveau-Monde.

Comme il ne me restait plus rien à voir au dehors, mon introducteur tourna le bouton de la porte, et d'une enjambée nous nous trouvâmes au centre du palais. Il me parut digne d'une..... poupée. Son ameublement se composait d'un divan et de quatre chaises en bois de palissandre violet ou jacaranda recouvert d'un tissu de crin blanc et bleu. Le plancher disparaissait sous une natte de Chine, un lustre gros comme le poing pendait au plafond, et des rideaux de gaze blanche et bleue étaient drapés devant les fenêtres. Pendant que Gaspard me faisait remarquer ces magnificences, achetées à Cuzco et transportés à l'hacienda à dos de mule, mes regards, attirés par le papier qui couvrait les murailles et qui représentait des sujets de mœurs brésiliennes, ne pouvaient plus s'en détacher. Je venais de reconnaître le crayon souple et facile de Rugendas, ce juif errant de de la palette, qui, depuis tantôt quinze ans, marchait à travers l'Amérique sans jamais s'arrêter. Les scènes que j'avais sous les yeux me rappelaient les beaux dessins de cet artiste, les heures charmantes que nous avions passées ensemble et jusqu'à sa manie tudesque d'acquitter les dettes qu'il contractait par le don de son portrait, fait en quatre coups d'allumette à défaut de crayon Cacheux. Tandis que je songeais à Rugendas et au passé, Gaspard, tout entier au présent, poursuivait sa dissertation mobiliaire; lorsqu'il l'eut terminée, il me demanda par manière de résumé ce que je pensais de son « palacito. » A tout autre qu'à lui, j'eusse répondu que je le trouvais ridicule; mais par égard pour nos relations d'autrefois autant que par

Digitized by Google

respect pour la sainte hospitalité qu'il m'avait donnée, je proclamai l'édifice en question merveilleux au dehors et splendide au dedans. Seulement, pour ne pas passer pour un vil flatteur, j'ajoutai aussitôt, comme correctif à ce double éloge, qu'il manquait au mobilier du palais une table pour écrire et un lit pour dormir.

« C'est vrai, me dit Gaspard, mais le señor Bujanda s'en est passé jusqu'à présent. Quand il vient ici il couche à terre sur un matelas et écrit ses lettres sous le hangar. Vous pourrez faire comme lui. »

Je ne répondis rien au compatriote, mais il dut prendre mon silence pour un acquiescement à sa motion, en vertu de l'adage : « Qui ne dit mot consent. »

En attendant le déjeuner, il me proposa d'aller prendre un bain ; sa proposition m'agréait assez pour que je n'élevasse aucune objection. Toutefois, avant de le suivre, je m'enquis prudemment de l'endroit où nous nous baignerions, prêt à refuser, s'il s'agissait de la rivière. Mais il me rassura à cet égard en m'apprenant qu'il avait fait construire au milieu d'un terrain en friche, situé à l'ouest de la propriété, une baignoire qu'on pouvait remplir à volonté et qui se vidait d'elle-même par voie d'infiltration. L'eau, exposée au soleil, acquérait en peu d'instants une tiédeur voluptueuse. Je pris mon album pour faire un croquis de cette baignoire exotique, et quand Gaspard eut réuni quelques serviettes, nous nous engageâmes à la suite l'un de l'autre dans un étroit sentier qui serpentait à travers les taillis. Après une demi-heure de marche sous un soleil brûlant, n'ayant encore rien vu qui ressemblât à une baignoire, je commençai à trouver la route un peu longue ; je le dis même au compatriote, qui me répondit qu'il avait fait choix à dessein d'un site éloigné, pour qu'au plaisir du bain s'ajoutât celui de la promenade. L'idée, quoique neuve, me parut absurde. Il est vrai que j'étais en nage, que la soif m'aiguillonnait autant que la faim et qu'en ce moment j'eusse volontiers remplacé le bain au soleil par un déjeuner fait à l'ombre. Cependant je n'osai me plaindre, et nous continuâmes d'avancer. Après une série de minutes que je ne songeai pas à calculer, Gaspard, qui marchait en avant, s'arrêta. Je m'arrêtai aussi.

« Nous sommes arrivés, me dit-il en me montrant au milieu des broussailles une fosse carrée pleine jusqu'aux bords d'une eau jaune et stagnante. Si le contenant et le contenu me répugnèrent tout d'abord, la vue de deux crapauds — et quels crapauds ! — éleva mon dégoût à la dixième puissance ; les deux batraciens, assis sur leur train de derrière, c'est-à-dire à la crapaudine, prenaient le frais devant le trou. Gaspard eut beau dépêcher vers les sombres bords ces deux modèles de l'amour conjugal selon

Digitized by Google

Buffon, et m'assurer, après s'être lavé le visage et les mains, que l'eau de la baignoire était presque chaude, l'effet était produit, le coup porté, et mon horreur du bain poussée jusqu'à l'hydrophobie. Le compatriote dut se résoudre à se baigner seul. Quand je vis qu'il se disposait à ôter ses inexpressibles, j'allai par décence cueillir des fleurs aux environs.

Nous prîmes pour rentrer à l'hacienda un chemin beaucoup plus long que le premier, Gaspard ayant tenu à me montrer quelques plants de vanille qu'il essayait d'acclimater dans le pays. Le couvert était mis sous un hangar. On servit immédiatement. Le déjeuner se composait de grillades de chèvre, flanquées de tomates sauvages; des racines bouillies tenaient lieu de pain, et le jus de la treille était remplacé par un mélange d'eau de source et de tafia; la frugalité de cet ordinaire me prouva que le compatriote avait des goûts simples et mangeait seulement pour vivre, au lieu de vivre pour manger. Pendant le repas, je revins sur mon projet de visiter Cocabambilla et de passer quelques jours près des moines ou soi-disant tels, avant d'entreprendre l'ascension de l'Urusayhua. Il trouva mon projet absurde, et pour m'en détourner, il me dit que les négociants franciscains, tout en m'accueillant avec la déférence qu'ils devaient à ceux de leurs commettants de Cuzco qui me recommandaient à eux, se garderaient bien de me laisser visiter leur comptoir et leurs entrepôts et fourrer le nez dans leurs livres. En arrivant à la mission, je serais confiné dans une chambre où on me servirait mes repas; je ne pourrais communiquer avec personne, et s'il me prenait fantaisie de parcourir les alentours de la mission, des espions invisibles suivraient partout mes pas. Ce tableau me parut si sombre, que soupçonnant Gaspard d'en avoir chargé les couleurs, je lui demandai en riant s'il avait eu maille à partir avec ses voisins; il me jura qu'il ne les avait jamais vus, mais qu'il avait entendu parler d'eux de façon à lui ôter toute envie de faire leur connaissance. Un tel langage n'était rien moins que rassurant. Je commençai à réfléchir, et à mesure que je réfléchissais je sentais se refroidir de plus en plus mon envie d'aller m'établir chez les moines. L'idée du régime pénitentiaire auquel ils devaient me soumettre me révoltait surtout. Manger avec eux des racines crues, boire de l'eau pure, laisser croître mes ongles et dormir sur la dure, tout cela ne m'eût semblé qu'un jeu d'enfant, mais être tenu en chartre-privée, ou, si j'allais courir les champs, me voir suivi par une autre ombre que la mienne, me paraissait une violation monstrueuse du droit des gens et un outrage fait à l'hospitalité sainte. Tout en donnant carrière à mon indignation, je ne savais trop quelle décision prendre ni à quel parti m'arrêter. Le compatriote vint à mon aide :

Digitized by Google

« Expliquons-nous, me dit-il carrément. Quel était votre but en venant à Santa-Ana? Etait-ce d'avoir des renseignements sur la mission de Cocabambilla et le tripotage commercial de ses moines? Je puis vous en donner de très exacts sans sortir d'ici. Etait-ce par curiosité de connaître notre vallée? En ce cas, restez où vous êtes; vous pourrez courir le jour et la nuit et faire ce que bon vous semblera sans que personne y trouve à redire. Quant à votre envie de monter sur l'Urusayhua, je ne vous cacherai pas qu'elle me semble un peu baroque; mais, après tout, chacun a ses idées, et si vous craignez de vous ennuyer en faisant ce voyage seul, vous n'avez qu'un mot à dire, nous le ferons ensemble. »

Dans le ravissement que me causèrent ces paroles, je ne trouvai rien à y répondre; mais le silence a parfois bien de l'éloquence, et le mien, en ce moment, dut parler d'or, car Gaspard ajouta vivement, comme si sa modestie se fût effarouchée de ce débordement muet de ma reconnaissance : « Cessez, de grâce, ou vous allez me faire rougir! »

Un café du crû, qui nous fut servi par la cuisinière, donna un autre tour à la conservation. Comme nous étions en train de le déguster, un jeune métis, chevelu et barbu, sans bas ni souliers, mais habillé d'une chemise rose, d'un pantalon blanc et d'une redingote d'alépine noire, que le soleil de la vallée avait bronzée de chauds reflets, se produisit timidement dans la pénombre du hangar, et vint nous offrir ses civilités. Gaspard l'appela Hilario tout court, et me le présenta comme le majordome de l'hacienda. Le jeune homme revenait de la messe et en rapportait un grand appétit. En me voyant à table, il ne sut trop s'il devait y prendre sa place accoutumée, ce que je compris à son air indécis et aux regards qu'il promenait autour de lui. Je mis fin à son incertitude en priant Gaspard, dans notre langue, que ce jeune majordome ne pouvait comprendre, de le faire asseoir et de lui passer le plat aux grillades. A la façon dont il en usa, je le crus à jeun depuis quarante heures. Tout en dévorant, il nous rapporta les derniers cancans du pueblo. Le curé avait apostrophé l'alcade en pleine église, à propos d'un morceau de pain bénit de deux livres pesant, que ce fonctionnaire avait dérobé dans la sacristie. Le muletier *Fulano*[1] était arrivé de Putucusi avec un chargement de salsepareille, et le vieux *Sutano* avait surpris sa femme dans un champ de maïs, en tête à tête avec le jeune *Mengano*. En terminant, le majordome apprit à *don Gaspardo* (*aliud* Gaspard), que doña Berna et doña Pascua viendraient le voir après leur dîner. Je demandai au

[1] *Un tel*, mais avec indications de proximité et d'éloignement comme dans les pronoms démonstratifs et indéfinis : *celui-ci, celui-là, cet autre*.

Digitized by Google

compatriote qui étaient ces dames. Il me répondit que c'étaient deux dignes personnes, la mère et la fille, qui vivaient à Echarati du produit d'une ferme qu'elles possédaient aux environs. Il ajouta qu'il les avait connues à Bellavista où, pendant le dernier séjour du señor Bujanda, ces dames, qui étaient de ses amies, venaient le voir et dîner avec lui. Depuis son départ pour Cuzco, qui remontait déjà à six mois, elles avaient continué leurs visites à l'hacienda, où le patron leur adressait ses lettres, et n'avaient cessé de lui témoigner, à lui Gaspard, soit par des envois de fruits et de sucreries, enjolivés de faveurs roses et imbibés d'eau de Cologne, selon l'usage du pays, soit par des services réels, l'amitié la plus franche et la plus dévouée. Le compatriote une fois lancé, me parla de ces dames avec tant d'enthousiasme et vanta si fort leurs qualités de cœur et d'esprit, que j'éprouvai un désir très vif de voir des personnes aussi parfaites. Craignant qu'elles ne vinssent à l'hacienda pendant mon absence, je remis au lendemain la promenade que je comptais faire après le déjeuner, et après m'être installé sous le hangar, j'attendis leur venue en fumant force cigarettes. Vers trois heures elles arrivèrent. Leur type, du plus loin que je les aperçus, me rappela celui des chacareras ou fermières de l'entre-Sierra. C'étaient même port de tête et même tournure; même robe à volants, laissant voir le mollet, même châle, ample et bariolé, drapé en manière de peplum avec un bout rejeté sur l'épaule; seulement, au chapeau tromblon que les cultivatrices portent coquettement sur l'oreille, et dont la nuance amadou s'harmonie si bien avec la couleur de leur teint, ces dames avaient substitué un chapeau de bergère, garni de rubans tricolores. Je fus frappé du *meneho* de la plus jeune, superbe mouvement de hanches qu'elle devait à la nature, et qui, à chaque pas qu'elle faisait vers nous, lançait de droite à gauche *et vice versâ*, les falbalas empesés de sa jupe. Cette démarche avait je ne sais quoi de fier, de voluptueux et d'irrésistible qui sentait sa déesse. Après les compliments d'usage, je crus m'apercevoir, malgré l'aisance enjouée qu'affectaient ces dames, que ma présence, à laquelle elles ne s'étaient pas attendues, les gênait un peu. Elles avaient apporté à Gaspard quelque pâtisserie locale, enveloppée dans un papier rose artistement découpé, qu'elles lui remirent presque en cachette et sans accompagner leur don des douces paroles qui sont comme la seconde couche de sucre de ces sortes de friandises. Néanmoins leur gêne ne dura pas longtemps; la timidité n'est ni la vertu ni le défaut du sexe péruvien, il faut le dire à sa louange, et ces dames finirent par se mettre à l'aise avec moi. Le majordome Hilario posa sur la table quelques oranges, Gaspard y ajouta une bouteille de tafia; nous mangeâmes, nous bûmes, et à mesure que

Digitized by Google

nous buvions, le calorique rayonnant de nos corps faisait fondre la glace de nos esprits ; des courants magnétiques s'établissaient entre nous ; nos atomes crochus s'appréhendaient l'un l'autre ; bref, une heure ne s'était pas écoulée, que nous trinquions ensemble comme de vieux amis. Au moment où je commençais à m'apercevoir que dona Berna était une bonne pâte de mère, et que sa fille Pascua avait la peau très blanche, des yeux admirables quoiqu'un peu cernés, et des cheveux superbes, Gaspard, qui nous servait à boire à la ronde, me demanda sans préambule si je ne jouais d'aucun instrument. Craignant qu'on ne m'accrochât une guitare aux mains, et j'avoue ici mon antipathie pour cet instrument, je répondis qu'il m'était arrivé quelquefois de tapoter un piano. Je croyais, par cette réponse, me mettre à l'abri d'une persécution musicale ; mais il en arriva tout autrement. Au mot de piano, doña Berna battit des mains et doña Pascua jeta un cri de joie. « Hilario, dit-elle au major-dome, courez chez nous et rapportez-en le *salterio !* » Hilario partit à toutes jambes, et revint un moment après, portant une caisse en bois blanc, de la grandeur d'une malle ordinaire. Il la déposa sur la table en face de moi ; doña Pascua vint soulever le couvercle de cette chose et mit à nu le clavier d'une épinette, confectionnée par quelque amateur du pays. Sur l'invitation de la belle fille, je posai mes mains sur les touches de l'instrument, et je fis un soubresaut comme une grenouille morte qu'on galvanise. C'était, quant à la qualité du son, quelque chose de comparable au crin-crin de laiton qui, dans certains jouets d'enfants, fait sortir d'une guérite et y rentrer à chaque tour de manivelle, un soldat prussien ou hongrois. En entendant vagir et piauler cette caisse à chandelles de trois octaves, Erard et Pleyel fussent tombés en syncope. Un demi-verre d'eau-de-vie que me présenta le compatriote, et que j'avalai en fermant les yeux, me donna un peu de courage. Je pus jouer, sans trop grincer des dents, la valse de *Rosita*, qui, à cette époque, faisait fureur dans les salons péruviens. La galerie applaudit à tout rompre. C'était la première fois de ma vie que je m'entendais applaudir ; je ne sais si ces applaudissements me surexcitèrent, ou si l'eau-de-vie que je venais de boire me porta au cerveau, mais une fois que j'eus commencé, je ne m'arrêtai plus. Je jouai tout ce qui me vint à l'idée ; je combinai, j'amalgamai des airs du répertoire italien avec des airs nationaux du Pérou ; je fis tant et si bien et cognai si fort l'épinette, que doña Pascua, électrisée, ne put rester plus longtemps en place, et pria Gaspard de danser un pas avec elle. Le compatriote déploya son mouchoir ; j'attaquai l'air en *ré mineur* de la *Limonade* et les deux danseurs partirent du pied gauche. Au moment du *Jaleo*, que les spectateurs accompagnaient, selon l'usage, de cris, de trépigne-

Digitized by Google

ments et de battements de mains cadencés, doña Pascua, haletante, éperdue, la tête penchée en arrière et frétillant comme une anguille devant son cavalier, ainsi que l'exige cette figure chorégraphique, se sentit gênée par son châle et voulut s'en débarasser; déjà sa main impatiente avait écarté le tissu, et mis à nu de blanches épaules, quand doña Berna s'élança vers elle et rétablit les plis du châle dans leur symétrie primitive. Ce mouvement brusque avait étonné tout le monde. La mère tenta de l'expliquer en alléguant que l'imprudente Pascua était en nage et pouvait prendre froid. Le prétexte était bon en soi; malheureusement il venait trop tard. J'avais eu le temps de voir ce que la mère et la fille avaient intérêt à tenir caché, et ma surprise ou plutôt ma stupéfaction fut telle, que je sautai deux mesures du finale de la *Limonade;* néanmoins, je parvins à recouvrer mon sang-froid, et j'achevai l'air du ballet national à la satisfaction générale. Quand sonna *l'oracion*, ces dames parlèrent de se retirer. Doña Pascua prit le bras du compatriote et j'offris le mien à doña Berna. Hilario nous suivit, portant le *salterio*, que, dans mon ivresse lyrique, j'avais quelque peu disloqué. A l'entrée du village, nous prîmes congé de la mère et de la fille qui nous souhaitèrent les plus doux rêves. Seul, le majordome, chargé du transport de la caisse, les accompagna jusqu'à leur domicile.

Je profitai du tête à tête avec Gaspard, pour lui demander si la fille de doña Berna était amante, épouse ou veuve. D'abord ma question lui parut incompréhensible, puis, quand je lui eus rappelé l'épisode du châle et révélé ce que j'avais surpris, il la considéra comme une insulte faite à sa voisine et se fâcha tout rouge. Suivant lui, doña Pascua était un vase d'élection, une rose mystique, digne d'être encadrée dans une légende ou de figurer dans une litanie. Un Français de ma trempe, un homme perverti par le contact de cent peuples divers, et ne croyant ni à Dieu ni au diable, pouvait seul chercher à ternir ce diamant sans tache, à calomnier cette blanche vertu. Comme le compatriote me disait ces gentillesses d'un ton assez aigre, je jugeai prudent de n'y rien répondre. Il eût été peu convenable qu'après nous être accolés le matin, nous nous prissions aux cheveux le soir; et puis je n'avais aucun intérêt à ce que dans cette discussion mon opinion prévalût sur la sienne. Que m'importait à moi, que la Pascua eût donné son cœur à quelqu'un! C'était son droit, elle en usait, et loin de le lui contester, j'en eusse au besoin proclamé toute l'étendue. Quelle femme d'ailleurs, jeune, jolie et surtout Péruvienne, n'eût préféré comme elle le doux culte d'Eros à celui de Vesta! je trouvais donc très naturel et très logique que la belle fille semât de fleurs l'aride chemin de la vie, et même qu'à l'occasion sa mère lui arrangeât son châle. La seule chose qui me paraissait sin-

Digitized by Google

gulière, c'est l'ombrageuse susceptibilité du compatriote à l'endroit de doña Pascua. Etait-ce son bien ou le bien d'autrui qu'il défendait en elle? — Si Gaspard avait eu trente ans et un peu d'embonpoint à défaut d'argent, j'aurais compris sa jalousie; mais le brave homme touchait, je l'ai dit, à la cinquantaine; il était maigre, un peu voûté et n'avait d'autre fortune que ses appointements de régisseur. Or, il était peu présumable que doña Pascua, une fille à tournure d'Imperia, digne d'attirer les regards d'un président de la république ou d'épouser un chacharero, se fût laissé convaincre par d'aussi faibles arguments. Si donc, comme tout me le faisait croire, aucun tendre lien n'existait entre elle et Gaspard, quelle cause assigner aux fureurs du compatriote? à quoi rimait sa jalousie? — était-elle la fumée d'un volcan qui brûlait au dedans de lui; l'indice d'une passion secrète, d'un amour profond et sans bornes, mais aussi sans espoir? — Son âge et sa maigreur l'eussent fait supposer. L'histoire, d'ailleurs, fourmille de pareils exemples; mais alors à qui s'adresser pour avoir le mot de l'énigme que doña Pascua, nouveau sphinx, proposait aux passants, tout en la cachant sous son châle? — jamais charade en action ne m'avait semblé plus difficile à deviner.

Le compatriote, après avoir épanché sa bile, s'était renfermé dans un silence digne : je compris qu'il me boudait et je lui fis quelques avances; il les accueillit froidement, ce que voyant, je me mis à le bouder aussi. Nous rentrâmes à l'hacienda fredonnant chacun notre chansonnette, et évitant autant que possible de nous regarder. En arrivant, il se dirigea vers le *palacito*, où je le suivis, alluma une bougie et m'ayant montré un matelas couvert, il me salua par un — bonne nuit, monsieur, — des plus secs, et s'en alla chez lui. Resté seul, j'eus quelque envie de passer en revue les jolis sujets brésiliens qui tapissaient les murs de ma chambre, mais dans la disposition d'esprit où je me trouvais par suite de la bouderie du compatriote, j'aurais pu glisser sur leurs qualités, et m'appesantir au contraire sur leurs défauts, et j'aimai mieux prendre possession de mon matelas, où je m'endormis sur ce vers de Jean Lafontaine :

Deux coqs vivaien en paix, une poule survint.....

Le lendemain en me levant, je pris au hasard le premier sentier qui s'offrit à moi, et je commençai mon exploration du domaine. Il me parut immense, mais peu cultivé. Pour un carré bêché, grand comme la main, je trouvai quatre arpents en friche. Toutefois cet abandon singulier ne m'étonna pas. Je savais qu'il en est de même dans toute la partie orientale du Pérou, où les bras manquent à la terre et où les hacenderos, pour s'en procurer, sont obligés de re-

Digitized by Google

courir à toutes sortes de moyens. Parmi ces moyens, le plus usité consiste, de la part du propriétaire, à s'aboucher avec le gouverneur ou le curé d'un village de la sierra, qui, moyennant une prime dont le chiffre est tenu secret, lui expédie à travers les Andes le nombre d'indigènes dont il a besoin pour façonner ses terres ou faire des récoltes. Les femmes de ces travailleurs partent avec eux. Le salaire des premiers est de 4 réaux (50 sous) par jour, celui des secondes de 2 réaux. Tous sont nourris par le propriétaire, mais de quelle façon ! — Heureusement pour eux, ces indigènes, s'ils ont la faculté de dilater leur estomac comme le boa, ont aussi le privilége de le rétrécir comme le chameau, et, tel qui déjeune ou qui dîne à l'occasion, d'un mouton entier, se contentera pendant des mois d'une ration quotidienne de douze fèves.

La durée de leur exil dans les vallées chaudes est toujours de trois mois au moins et de six mois au plus. Si je dis exil, c'est que ces naturels considèrent la chose comme telle. Nés au milieu des neiges, accoutumés à un hiver perpétuel, ils redoutent à l'égal d'un fléau le climat humide et chaud des vallées, et s'imaginent qu'en traversant les Andes, ils marchent à la mort. De là leur tristesse et leurs pleurs au moment du départ. Leur temps fini, ces travailleurs rentrent dans leurs foyers, mais aussi pauvres qu'ils en étaient sortis. Cela tient à l'usage où sont les hacenderos d'ouvrir boutique et de vendre, à 75 ou 80 pour 0/0 au-dessus du cours, à leurs péons, des liqueurs fortes, du tabac et de la coca ; à leurs péonnes, les mêmes articles, moins le tabac, plus les rassades et les bijoux de cuivre, les étoffes de laine et de coton, dont elles se parent ou s'habillent. Par suite de cette spéculation, fondée d'un côté sur l'ivrognerie, de l'autre sur la vanité, et qui rapporte à l'hacendero d'assez beaux bénéfices, ces malheureux, leur temps fini et leur compte réglé, touchent à peine un faible solde. Nombre d'entre eux ne touchent rien. Parmi ceux-ci se placent naturellement ceux qui meurent dans la vallée, et la moyenne en est de 3 sur 9. Mais la mort d'un de ces péons est chose sans importance ; on creuse un trou, puis on le comble et tout est dit.

On imagine facilement l'état de la propriété rurale dans un pays où la culture est soumise à de pareilles éventualités. Souvent, au moment des récoltes, les péons qu'on attendait font défaut ou n'arrivent qu'en nombre insuffisant. Tantôt c'est la fièvre qui les surprend au milieu du travail, qu'elle les force d'interrompre, ou bien encore la petite vérole qui les décime. Le propriétaire en est réduit alors, pour se procurer des péons valides, à payer à son correspondant ecclésiastique ou séculier une nouvelle prime.

Ceux des hacenderos de ces vallées qui sont préfets ou sous-

Digitized by Google

préfets d'une province de la sierra[1] n'ont pas à redouter de pareils contre-temps. Il leur suffit d'user de leur pouvoir discrétionnaire pour se procurer les bras nécessaires à l'exploitation de leurs fermes ; s'ils allouent à ces travailleurs un salaire journalier, ou si, les considérant comme tributaires, ils les surmènent et ne les paient pas, c'est ce que je voudrais dire ici, mais ce que je n'ai jamais pu savoir, malgré le soin que j'ai eu de m'en informer.

Je prie le lecteur de passer sans la lire cette digression qui m'est échappée d'un « *flux de caquet*, » comme dit Montaigne, et je reprends à travers le domaine de Bellavista ma promenade un instant interrompue,

Le sentier que j'avais pris serpentait au milieu de terrains incultes, où se montrait de loin en loin, encadré par de hautes broussailles et des ingas à longues gousses, un champ de cannes à sucre, de coca ou de manioc. Cette conquête de l'homme sur la nature avait je ne sais quoi de chétif, de mesquin, d'étriqué à côté de la végétation puissante et indisciplinée qui l'assiégeait de toutes parts et menaçait de l'étouffer dans ses étreintes. Tout occupé de cette antithèse, je marchais comme Esope, un peu devant moi et sans remarquer que le sentier s'enfonçait de plus en plus dans des fourrés où il finissait par se perdre. Quand je m'en aperçus, il n'était plus temps ; j'étais perdu moi-même et hors d'état de reconnaître par où j'étais entré et par où je pourrais sortir. Longtemps j'errai à tâtons dans ce labyrinthe, puis le terrain s'étant mis à descendre, je suivis sa pente et j'arrivai au bout d'un talus revêtu d'un fouillis d'arbustes et de plantes grimpantes. La rivière coulait à cent pas de là. Sans tenir compte d'une hauteur de vingt pieds environ qui me séparait de sa plage, j'écartai des pieds et des mains le rideau de feuillages, et, confiant dans mon étoile, je sautai en bas. La chute fut plus rude que je ne l'aurais cru. Dans le trajet, je fis un accroc à ma veste, et en touchant le sol je m'écorchai le genou. Mais la vue du site me consola de ce double échec. A ma gauche et à ma droite, du sud-ouest au nord-est, j'avais la rivière, large, verte, profonde, qui passait avec une rapidité vertigineuse, bordant d'un liseré d'écume les têtes de deux ou trois gros rochers, dressés à fleur d'eau. La plage dont je venais de prendre possession d'une façon si brusque était encombrée de pierres et de sable, et se trouvait au niveau du lit de la rivière, qui, à la moindre crue, devait la recouvrir entièrement. Sa voisine, formée par les assises inférieures de l'Urusayhua, était coupée à pic et pouvait défier les inondations.

[1] Sur sept grandes fermes qu'on trouve dans la vallée de Santa-Ana, cinq propriétaires sont dans ce cas.

Digitized by Google

La vieille montagne, que je voyais enfin de près, avait un aspect formidable. Non-seulement elle dominait tous les environs, mais elle donnait aux objets voisins des proportions lilliputiennes. Près d'elle les blocs énormes échoués sur la plage n'étaient plus que des cailloux ordinaires, et les arbres de cent pieds de hauteur semblaient de frêles graminées. Le soleil, encore peu élevé sur l'horizon, n'éclairait qu'une moitié du colosse ; l'autre moitié, celle d'en bas, flottait dans une pénombre bleuâtre, ravivée par des glacis lilas et argent, d'une suavité incomparable. L'absence momentanée d'oiseaux et d'insectes, l'immobilité des feuillages, qu'aucun vent n'agitait, donnaient au paysage, encore endormi dans les vapeurs du matin, un caractère de beauté juvénile, de splendeur voilée et de calme sérénité.

Quand j'eus suffisamment joui des harmonies de ce site, je songeai à continuer ma promenade. Le cours de la rivière m'indiquait mon chemin. Comme elle se dirigeait à l'est, je pris à l'ouest et remontai la plage. A deux cents pas de l'endroit où je m'étais arrêté, je découvris, à ma gauche, l'entrée d'un ravin qui coupait le plan du talus. Une végétation luxuriante, qui l'enveloppait d'ombre et de mystère, lui prêtait en même temps un faux air de tanière de bête fauve. J'y pénétrai résolûment. Quand mes yeux se furent accoutumés, par degrés, à l'obscurité verdâtre qui y régnait, je relevai des détails charmants. D'abord, un filet d'eau cristalline et glacée, dont je bus quelques gorgées, puis des roches splendidement caparaçonnées de ce velours que le vulgaire flétrit dédaigneusement du nom de *moisissure*. Dans la glaise du talus, toujours humide, croissaient des mousses, des capillaires, des hépatiques, des scolopendres rubanées, d'une grâce exquise et de ce vert sombre et lustré propre aux végétations que le soleil n'a jamais effleurées. Ce joli ravin ou ce frais sentier, — je ne sais lequel, — montait, et en montant s'élargissait de plus en plus, et sa décoration changeait de nature et d'aspect. Les arums, les canacorus, les strélitzias remplaçaient les mousses et les adianthées, les balisiers succédaient aux fougères, et l'étroit conduit d'en bas finissait par devenir en haut une ravissante clairière, que les belles feuilles des musacées, en s'entrecroisant, recouvraient d'un dôme mobile.

De cette miniature de forêt vierge, j'entrai sans transition dans le *cacahual* de la propriété, plantation magnifique avec ses arbres disposés en quinconce, et ses allées nivelées et sablées comme un jardin anglais. Les cacaoyers, âgés d'une vingtaine d'années, à ce qu'il me sembla, avaient atteint toute leur croissance. Leurs troncs lisses, diaprés de fleurs rougeâtres, offraient en même temps de lourds cocons d'un beau jaune orangé, que l'opposition d'un feuillage sombre faisait paraître d'or. Un habitaco ou planteur des Antilles se fût

Digitized by Google

émerveillé de la bonne tenue de ce cacahual, peigné, lissé, lustré comme la chevelure d'une jolie femme, et, tout en s'extasiant, n'eût pas manqué de supputer à l'avance les produits de sa récolte, qui promettait d'être abondante. J'avoue que cette idée ne me vint pas; mais j'en eus une autre, sinon aussi utile, du moins plus agréable : C'est que l'endroit, possédant deux choses très appréciables dans un pays chaud, l'ombre et la fraîcheur, on n'aurait qu'à suspendre un hamac à deux arbres et à se coucher dedans, pour faire de midi à quatre heures une sieste excellente.

En atteignant la lisière du cacahual, au delà duquel, à droite, à gauche et aussi loin que la vue pouvait s'étendre, se déroulaient de nouvelles plantations et de nouveaux taillis, j'aperçus, derrière une haie de jasmins d'Espagne en pleine floraison, mon boudeur de la veille, le compatriote Gaspard. Il était en train d'arroser de jeunes arbustes, abrités du soleil par un toit de paille, et dont, à cette distance, je ne pouvais reconnaître l'essence. J'allai vers lui. En entendant marcher, il se retourna, me vit et parut assez désagréablement surpris. Néanmoins, quand je l'abordai, il s'enquit de la façon dont j'avais passé la nuit, mais avec une réserve telle et un air si gourmé, que cet accueil, qui continuait son apostrophe et sa bouderie de la veille, me fit perdre patience.

« Gaspard, lui dis-je, je ne sais quelle mouche vous a piqué depuis hier soir; mais si votre figure doit rester longtemps tournée au nord-ouest, entre froid et pluie, il faut me le dire, mon ami, et j'irai chercher un gîte ailleurs que chez vous.

— Quoi, monsieur, me répliqua-t-il vivement, vous pourriez me faire un pareil affront?

— Eh! pourquoi pas! fis-je avec humeur.

— Parce que je ne l'ai pas mérité, me répondit-il; si l'un de nous a commis une faute, — permettez-moi cette franchise, — c'est vous, monsieur. Pourquoi parler de doña Pascua comme vous l'avez fait? pourquoi traiter comme la dernière des dernières cette honnête demoiselle que vous n'avez vue qu'un moment? Attendez au moins pour la juger. Quand vous aurez eu le temps d'apprécier comme moi les vertus et les qualités dont le ciel l'a dotée, non-seulement vous lui rendrez justice, mais vous regretterez amèrement de vous être montré si injuste à son égard. »

Si le compatriote paraissait certain de son fait, de mon côté je croyais être sûr du mien, et comme la discussion, placée entre ces deux certitudes, eût pu se prolonger indéfiniment, je jugeai à propos d'y mettre un terme; je conclus donc par cet épiphonème : « Il faut que vous soyez terriblement épris de doña Pascua!

— Je l'aime, en effet, me répondit Gaspard, mais non comme vous

Digitized by Google

l'entendez sans doute ; j'aime doña Pascua comme j'aime sa mère, pour l'amitié qu'elle me témoigne, pour le sourire qu'elle m'adresse, pour les bonnes paroles qu'elle a toujours à me dire ; tenez, monsieur, je ne sais si vous êtes de mon avis, mais je trouve que le seul bonheur en ce monde, c'est d'aimer quelqu'un, et de songer que ce quelqu'un vous aime aussi. »

Je restai pensif. Ainsi, ce sentiment que le compatriote éprouvait pour la Pascua, sentiment dont je m'étais senti disposé à rire, était chez lui, non-seulement de la reconnaissance pour une affection vraie ou feinte qu'on lui témoignait, mais l'expression de ce besoin d'amour qui est comme la nature même de certains êtres ; amour qui résiste à toutes les épreuves, survit à toutes les désillusions, traverse, sans s'affaiblir, les glaces de la vieillesse, et ne s'éteint qu'au seuil de l'autre vie. Gaspard avait grandi subitement dans mon esprit. Quoi qu'il en pût coûter à mon amour-propre, je me résolus à revenir sur ce que j'avais dit et à rendre à l'objet de son culte l'auréole dont j'avais tenté de le dépouiller. Détruire une illusion qui l'aidait à vivre, et cela quand je ne lui donnais rien en échange, me semblait à cette heure une cruauté véritable.

« Mon cher Gaspard, lui dis-je en réponse à sa réflexion, je pense comme vous que l'amour est une douce chose ; seulement, il est fâcheux qu'un vil organe ait le pas sur lui, et que l'homme en ce monde ne puisse aimer qu'à la condition de faire au moins un repas par jour. Quant au jugement que j'ai porté sur la fille de doña Berna, ajoutai-je, veuillez le considérer comme non avenu ; le tafia que vous ne m'épargnâtes pas hier m'avait troublé la vue, et je crois qu'en regardant doña Pascua, je voyais double.....

— Ah ! fit-il avec un air de jubilation profonde, vous en convenez donc ?

— J'en conviens, dis-je gravement.

— Et moi, monsieur, je vous en remercie, car vous me faites un bien réel. Maintenant trouvez bon que nous passions l'éponge sur tout cela, et qu'il n'en soit plus question entre nous.

— Comme il vous plaira, » dis-je.

La physionomie du compatriote s'éclaircit et rayonna, comme si le sombre nuage qui la voilait depuis la veille se fût dissipé sous un souffle inconnu. Pour réparer le temps perdu, il fut d'une loquacité charmante, après m'avoir montré sa pépinière d'arbustes, — des *morus multicaulis*, destinés à fournir plus tard une pâture aux vers à soie ; — il me dit que le gouvernement péruvien, désirant donner un rapide essor à l'industrie séricicole, avait offert une prime de 500,000 francs au fondateur d'une magnanerie dans la vallée de Santa-Ana. Le sieur Bujanda, son patron, alléché par la rondeur de

Digitized by Google

ce denier, l'avait chargé de cultiver force mûriers, en attendant l'arrivée d'une collection de bombyx qu'il faisait venir du Céleste-Empire. Un tel projet souriait d'autant plus au compatriote, m'avoua-t-il ingénument, que le patron, en cas de réussite, devait se contenter du montant de la prime et laisser à son régisseur tout l'honneur de la chose.

Nous revînmes à l'hacienda en causant de ses espérances futures à cet égard. La cuisinière, qui cumulait plusieurs emplois, était occupée, quand nous entrâmes, à laver des chemises. Elle surprit le regard d'effroi que je jetai du côté de son officine, et devinant quelle pensée m'agitait, elle laissa là sa besogne pour mettre le couvert. Un instant après, Gaspard, Hilario et moi, nous étions attablés devant un plat de grillades fumantes au coulis de tomates crues. La tomate crue, il faut bien le dire, — et je n'eus que trop le temps d'en juger, — était le péché mignon de cette cuisinière. Elle l'eût commis vingt fois dans la même journée si la chose avait été possible, mais nous ne mangions que deux fois par jour. Quand je la connus mieux, j'essayai, de concert avec le compatriote, de la corriger de cette manie. Représentations, prières, menaces, nous mîmes tout en œuvre, mais tout fut inutile. L'habitude du lycopersicum était devenue chez cette malheureuse une seconde nature, elle en usait et en abusait, comme d'autres artistes de sa trempe, de l'ail, du sel ou des épices. Exaspérée par les reproches dont nous l'accablions à l'envi, elle finit par nous déclarer qu'elle aimait mieux mourir que de renoncer à aciduler ses viandes de tomates. Nous prîmes le parti de la laisser tranquille.

La vie que je menai pendant un grand mois à l'hacienda de Bellavista fut celle d'un écolier en vacances. De là le souvenir puissant et doux que j'en ai conservé jusqu'à cette heure. De longues courses entreprises sans but à travers le domaine, d'adorables fleurs cueillies en passant, flairées un moment, et jetées au coin d'un buisson, des fruits verts mangés au fond des halliers, des piéges tendus aux *tangaras episcopus*, de grandes cages de roseaux construites pour ceux de ces volatiles assez niais pour se laisser prendre, tels étaient mes passe-temps habituels. Le soir, en me couchant, quand il m'arrivait de m'interroger, comme Titus, sur l'emploi de ma journée, j'avais bien quelque remords de cette folle vie, mais le sommeil me prenait si vite que le remords n'avait pas le temps de m'aiguillonner. Ce qui m'encourageait un peu dans ces équipées, c'est l'indulgente bonté que chacun me témoignait. Parmi les commensaux de l'hacienda, c'était à qui me suggérerait l'idée la plus drôlatique, et Dieu sait si je la mettais à profit! Gaspard lui-même, malgré son âge et la gravité de ses fonctions, essayait quelquefois de redevenir jeune pour s'associer à

Digitized by Google

mes plaisirs ; mais Hilario, le majordome, les partageait réellement et abandonnait volontiers la conduite des péons et la direction du travail pour vagabonder à ma suite. Les beaux oiseaux et les beaux insectes que nous avons chassés de compagnie ! Souvent il arrivait que Gaspard, en faisant sa ronde, trouvait les péons endormis et les péonnes se reposant à l'ombre ; la houe et la bêche, échappées à leurs mains, se reposaient aussi. La colère du régisseur se traduisait alors par les jurons français les plus sonores, et force claques distribuées sans distinction de sexe. A son retour, Hilario recevait une verte semonce ; mais un prétexte ne lui manquait jamais pour colorer sa longue absence : tantôt c'était le cheval ou la mule d'un voisin qui s'était introduit dans le cacahual, et qu'il avait escorté à coups de pierres jusqu'aux limites du domaine, ou des traces de pécaris qu'il avait découvertes dans un carré d'ananas, et suivies pendant plus d'une heure sans pouvoir découvrir la bauge de ces animaux. Que sais-je encore ? — Le jeune homme donnait à ces histoires une telle couleur locale, et les débitait avec tant d'assurance, que Gaspard en était dupe et finissait toujours par approuver ce qu'avait fait son majordome. La même chose se répétait exactement le lendemain.

Malgré la chevelure prodigieuse de cet Hilario et la direction anormale qu'il imprimait à ses moustaches, j'avais fini par éprouver pour lui un sentiment voisin de l'amitié. Ses étonnements admiratifs et ses instincts musards me plaisaient assez et m'intéressaient comme étude physiologique. Ce que j'aimais surtout en lui, c'est un enthousiasme patriotique que dix ans de courses, de servitude et de misère dans diverses localités du Pérou, n'avaient pu refroidir. Il était né à Occobamba, une vallée située à cinq lieues de Santa-Ana, dans le sud, et n'en parlait jamais qu'avec des yeux humides. Seulement il en parlait à tout propos et à propos de tout. Pour lui, rien n'était beau qu'Occobamba, Occobamba seule était aimable ; les descriptions qu'il en faisait avaient l'attrait d'un long poëme. Etait-il question devant lui de danse, de musique, de femme, de tafia, rien n'était comparable en ce genre à ce qu'offrait Occobamba. Un soir qu'assis sous le hangar, le compatriote me faisait remarquer la douceur de la nuit, qu'embellissait encore un clair de lune magnifique : « Ah ! señor don Gaspardo, s'écria le brave jeune homme avec un soupir de regret, demandez à monsieur, qui connaît mon pays, si les clairs de lune d'Occobamba ne sont pas plus beaux que ceux de Santa-Ana ? — C'est vrai, dis-je à Gaspard, qui me regarda d'un air ébahi, et si nous étions seulement à trois lieues plus au sud, nous pourrions comparer les deux lunes et juger de la différence. » La nature de l'homme est essentiellement ingrate ; pour me récompenser de

Digitized by Google

mon empressement à confirmer son dire, Hilario me bouda toute la soirée.

Deux ou trois fois par semaine, doña Berna et sa fille venaient passer l'après-midi à l'hacienda. Habituellement, on pelait quelques oranges, on buvait quelques verres de tafia et on médisait des voisins. Parfois, quand ces dames étaient d'humeur joyeuse, elles envoyaient quérir le salterio, et malgré ma répugnance à jouer de cet instrument, il me fallait, bon gré mal gré, exécuter un air de danse. Si cet air était un quadrille, Hilario prenait la main de doña Berna et faisait vis-à-vis. Depuis ma discussion avec Gaspard au sujet de doña Pascua, j'évitai soigneusement de lui parler d'elle ; mais je ne pouvais m'empêcher de remarquer que les manières de la belle fille à l'égard du compatriote prenaient de jour en jour un caractère plus expansif. Les envois de fleurs et de sucreries se succédaient aussi à des intervalles plus rapprochés, et je finis par croire que la mère et la fille passaient la majeure partie de leur temps à confectionner, enrubaner et parfumer ces douces choses, qu'une indienne fort bien stylée apportait de leur part, quand elles ne pouvaient venir elles-mêmes.

Je n'avais pas été longtemps à m'apercevoir que ma présence à l'hacienda leur était importune, mais je ne devinais pas le motif qui les portait à souhaiter mon éloignement. Une fois il était arrivé à doña Berna de me demander de sa plus douce voix comment je trouvais la vallée de Santa-Ana, et si je comptais y faire un long séjour ; et je lui avais répondu, de ma voix la plus douce aussi, que je n'en savais rien. Ma réponse, si gracieusement que je l'eusse faite, avait amené sur les lèvres de la bonne dame un sourire crispé ; elle avait échangé un regard avec sa fille, et celle-ci, prise d'une migraine subite, s'était montrée d'humeur fantasque pendant tout le reste de la soirée. A la sollicitude inquiète de Gaspard pour cette indisposition de commande, à ses offres successives d'eau sucrée, d'infusion de coca et de vulnéraire, j'avais jugé qu'il prenait la chose au sérieux. Au reste, son égalité d'humeur, sa quiétude parfaite, et surtout l'amitié qu'il ne cessait de me témoigner, me prouvaient que, non-seulement il ne partageait pas les préventions injustes de ces dames à mon égard, mais même qu'il les ignorait complétement.

Cependant l'époque de la récolte du cacao était venue, les cocons ventrus du théobrome avaient pris une couleur minium des plus foncées, et pour commencer la cueillette on n'attendait plus que l'arrivée de quelques péons que le sieur Bujanda, préfet d'une province de la sierra, devait envoyer à Bellavista à titre de « renfort. » Ces péons arrivèrent un beau soir avec femmes, enfants, roquets et bagages. Ce fut une fête pour leurs camarades de l'hacienda,

Digitized by Google

qui, non contents de les embrasser tendrement et de les loger sous leur toit, les firent danser toute la nuit au son d'une flûte et les grisèrent abominablement. Le lendemain de l'arrivée de ces péons, le bruit courut à Bellavista que le sieur Hermenegildo Bujanda, maître de céans, était à la veille de se marier à Cuzco. D'où venait la nouvelle? qui l'avait apportée, colportée, ébruitée? C'est ce qu'il fut impossible de découvrir. Hilario, qui nous la transmit au moment de déjeuner, l'avait recueillie dans le cacahual, de la bouche d'un certain Juan, lequel, interpellé à ce sujet, déclara la tenir de Pedro, qui, à son tour, l'avait sue par José, ainsi de suite. Autant eût valu chercher une aiguille dans un pailler. Comme, après tout, la nouvelle n'avait rien que d'heureux, Gaspard, en qualité de régisseur fidèle, s'en réjouit par rapport au sieur Bujanda. Dans l'après-midi, dona Berna et sa fille vinrent à l'hacienda. Elles avaient appris l'arrivée des péons, et demandèrent à Gaspard s'ils n'avaient pas apporté quelque lettre pour elles du sieur Bujanda.

« Non, dit Gaspard, pas même une lettre de faire-part; pourtant c'était bien le moins qu'il écrivît à d'anciennes amies comme vous, pour leur annoncer son mariage.....

— Son mariage, répéta lentement doña Pascua d'un air singulier; ah ça, de qui parlez-vous donc, *mi Gaspardito?* je ne vous comprends pas.

— C'est bien clair, pourtant; votre ami, le sieur Bujanda, va se marier, si ce n'est déjà fait.

— *Mentira!* cria la belle fille, qui cette fois parut avoir compris; Bujanda ne se marie pas, ce n'est pas vrai, ce n'est même pas possible! c'est quelque méchant bruit qu'on fait courir ici. Qui vous a dit cela? je veux le savoir!.... »

Devant cette impétueuse sortie, à laquelle il était loin de s'attendre, Gaspard était resté aussi penaud qu'un chat coiffé d'une calebasse; il regardait doña Pascua sans lui répondre; l'irritation de celle-ci allait croissant.

« Mais parlez donc! fit-elle avec emportement; je veux savoir qui a tenu ce propos. Si c'est un homme, je lui dirai en face qu'il est un menteur et un lâche; si c'est une femme, je la déchirerai avec mes ongles et je la foulerai aux pieds! »

Et joignant le geste à la parole, la belle fille se mit à trépigner avec fureur. Sa mère la prit par la main, lui dit quelques mots en quechua, que je n'entendis pas, et la força de se rasseoir. L'étonnement avait changé Gaspard en statue.

« On a tort de faire courir des bruits pareils! » hasardai-je en manière d'apophthegme.

Doña Pascua me regarda, essaya de répondre, mais ne le put. Une

Digitized by Google

de ces réactions auxquelles les natures nerveuses sont sujettes s'opérait en elle. Elle jeta un faible cri, se renversa en arrière, et son exaltation fit place à un déluge de larmes qu'elle n'essaya pas de cacher. L'orage se résolvait en pluie.

« C'est une crise nerveuse, dis-je tout bas au compatriote; n'auriez-vous pas chez vous quelque calmant? de l'éther, de l'eau de fleur d'oranger? » Gaspard ne fit qu'un saut jusqu'à sa demeure. Je restai seul avec ces dames.

« *Aï mamachay, mamachay!* (petite mère!) dit la belle fille en appuyant sa tête sur l'épaule de sa mère et en pleurant à sanglots, il m'a trompée!.... il ne reviendra plus..... il en épouse une autre! »

Pour que la pauvre fille se lamentât ainsi à haute voix, il fallait qu'elle crût fermement que je ne comprenais pas un mot de l'idiome local dont elle se servait, et, dans ce cas, l'honneur, la loyauté, me faisaient un devoir de la détromper ou de mettre immédiatement entre nos deux personnes une distance de quelques pas géométriques. Mais la curiosité l'emporta chez moi sur l'honneur, et j'avoue à ma très grande honte que non-seulement je me tus, mais même que je retins mon souffle et que j'ouvris les deux oreilles.

« Quel *bribon!* fit la mère en se servant de l'idiome employé par sa fille. Aussi, pourquoi l'écoutais-tu? J'avais toujours dans l'idée que le *pillo* te jouerait ce vilain tour; je te l'ai dit même bien des fois! mais tu ne m'as pas écoutée; tu as voulu faire à ta tête; vois où cela t'a menée?

— *Aï mamaysonccollachay!* (chère mère de mon cœur!) balbutia la pauvre fille en redoublant ses pleurs.

— Va, console-toi, *Pascualitachay* (chère petite Pascua), dit la matrone. D'ailleurs tu pleurerais toutes les larmes de ton corps, qu'il n'en serait ni plus ni moins. Ce qui est fait est fait. Essuie tes yeux, fillette. Je te tirerai de ce mauvais pas. Mais il faudrait que ce petit étranger s'en allât d'ici. Il est éveillé comme une *ardillacha* (écureuil). Je crains qu'il ne finisse par s'apercevoir de quelque chose et qu'il n'en avertisse l'autre..... Lui parti, nous arrangerons ton affaire le mieux du monde..... Le vieux est bon homme, et..... »

Doña Berna cessa de parler. Gaspard arrivait en courant. Dans son trouble, il avait mis le coffre à médicaments sens dessus dessous, sans pouvoir trouver le calmant nécessaire. A sa place, il apportait de l'alcool camphré, avec lequel il voulut que doña Pascua se frictionnât le visage et les mains. A une observation que je lui fis sur la nature de l'antidote, il me répondit que l'alcool camphré guérissait tous les maux. En effet, soit que ce liquide fût doué de propriétés nervines, fortifiantes et anti-spasmodiques, ou que les exhortations de doña Berna eussent produit sur sa fille un salutaire effet, celle-ci

Digitized by Google

ne tarda pas à se rasséréner. Pendant qu'elle grignotait un morceau de sucre imbibé de tafia qu'elle avait demandé et qui acheva de dissiper son malaise, doña Berna nous dit, en mettant sa voix au diapason de la confidence, qu'il ne fallait pas nous préoccuper de l'incident qui venait d'avoir lieu ; que *Pascualita* était sujette à ces crises nerveuses, durant lesquelles elle parlait à tort et à travers, et sans avoir conscience de ce qu'elle disait. La bonne mère crut devoir ajouter, mais en baissant encore la voix d'un demi-ton, que ces crises avaient pour cause la complexion robuste de son enfant, dont le sang riche et généreux se révoltait contre le célibat auquel elle était momentanément condamnée. « Pauvre *chiquilla !* fit-elle en soupirant et en souriant à Gaspard, qui ne put s'empêcher de sourire aussi ; il n'y a que le sacrement de mariage qui puisse la guérir ! »

Pendant le reste de la soirée, le compatriote eut un air rêveur que je ne lui avais jamais vu et que j'attribuai aux révélations délicates que doña Berna avait jugé devoir nous faire. Les regards qu'il jetait à la dérobée sur doña Pascua, je ne sais quoi de tendre et de compatissant dans sa voix, quand il lui adressait la parole, prouvaient que l'intérêt affectueux qu'il lui portait s'était encore accru par l'assurance qu'on lui avait donnée qu'à sa couronne de vierge la belle fille joignait la palme du martyre. De mon côté, je rêvais aussi et j'observais du coin de l'œil les acteurs en scène, et, tout en rêvant et en observant, je réfléchissais ; mais mes réflexions n'avaient rien de commun avec celles de Gaspard. Je réfléchissais au secret dont le hasard m'avait rendu dépositaire et au moyen de conjurer l'orage que j'entrevoyais à l'horizon du régisseur. Pour tout dire aussi, j'avais sur le cœur le sans-façon avec lequel doña Berna s'était exprimée sur mon compte ; sa qualification de — petit Français — m'avait paru leste, et je me sentais blessé de la comparaison qu'elle avait faite de ma personne avec un écureuil. Par charité chrétienne, j'eusse pardonné néanmoins à la bonne dame ses expressions vulgaires et même son souhait de me voir à cent lieues de là ; mais ses desseins sur le compatriote et l'avenir qu'elle lui préparait, me gendarmaient contre elle et éloignaient de mon esprit toute idée de clémence. Restait à avertir Gaspard de ce qui se passait, et à l'engager à se tenir sur ses gardes ; mais comment prendrait-il la chose ? Fort mal assurément, si j'en jugeais par la façon dont il avait accueilli ma remarque physiologique sur doña Pascua. Si, pour un seul mot que j'avais hasardé, il avait crié à la calomnie et au blasphème et boudé vingt heures, que ferait-il pour plusieurs phrases que je me voyais forcé d'employer pour lui expliquer nettement la situation ? Rien que d'y songer, j'en avais le frisson. Après tout, comme il n'y avait pas péril en la demeure, que l'affaire pouvait, sans préjudice grave, être remise à hui-

Digitized by Google

taine, je résolus d'attendre encore. Pendant ce délai que je me donnais à moi-même, une occasion s'offrirait peut-être d'arriver, par quelque détour, au but que je n'osais trop regarder en face.

La vie douce et calme que nous avions menée jusqu'alors à l'hacienda recommença sur nouveaux frais. Ces dames furent quelques jours sans venir. Leur absence, qu'auparavant j'eusse à peine remarquée, me donna beaucoup à penser. Dans l'état des choses, j'y vis comme le temps d'arrêt par lequel les individus de la caste féline préludent à leurs bonds gigantesques ; mais, tout en cessant momentanément leurs visites, elles ne discontinuèrent pas leurs envois. Gaspard reçut, comme par le passé, des bouquets symboliques et des friandises enrubannées, qui, cette fois, étaient accompagnés de petits billets que le compatriote lisait en cachette et qu'il déchirait en menus morceaux après les avoir lus. Je ne sais s'il y répondait, mais son mépris naïf à l'endroit de la syntaxe espagnole me fit toujours pencher pour la négative.

Au milieu des distractions que me causait cette intrigue locale, je n'avais garde d'oublier mon ascension de l'Urusayhua. La vieille montagne, toujours en vue, aurait d'ailleurs suffi à me la rappeler, si ma mémoire à cet égard avait pu être infidèle ; mais il n'en était rien. Des circonstances majeures et indépendantes de ma volonté avaient seules retardé jusqu'à cette heure l'exécution de mon projet. Après la récolte du cacao, était venue la cueillette de la coca, puis la fabrication du vin d'oranges, et Gaspard, ayant à diriger ces divers travaux, n'avait pas eu un moment de loisir. Dès que je le vis à peu près libre de son temps, je lui rappelai la promesse qu'il m'avait faite de m'accompagner dans mon excursion, promesse qu'il ratifia joyeusement. Pendant le déjeuner, nous causâmes de ce voyage, ou mieux de cette promenade, et nous convînmes de l'entreprendre le lendemain. Restait à régler quelques détails intimes, ce qui fut bientot fait. Nos bagages devaient se composer d'un drap de lit, destiné à servir de tente, dans le cas où nous aurions à passer une nuit dehors, de couvertures pour nous envelopper et de bâtons pour assurer nos pas. Quant à nos provisions de route, une jarre d'eau, quelques ananas, du maïs grillé et du chocolat, nous paraissaient plus que suffisants pour un trajet de quelques heures. Le majordome Hilario, qui nous aida dans nos préparatifs, se faisait une fête d'être de la partie, mais Gaspard souffla sur sa joie et l'éteignit brusquement, en lui déclarant qu'il fallait que quelqu'un restât à l'hacienda, et que le choix de ce — quelqu'un — quand le régisseur s'absentait, tombait naturellement sur le majordome. Hilario, vivement affecté de ce contretemps, alla épancher sa douleur dans le sein de doña Berna. En un moment, tout le village fut instruit de notre projet. Vers le

Digitized by Google

soir, la mère et la fille accoururent, et j'eus à subir de leur part, force représentations véhémentes. Elles commencèrent par trouver mon projet absurde, et finirent par reconnaître que si j'étais libre de le mettre à exécution, je n'avais aucun droit d'exposer les jours précieux de leur ami Gaspard. Les histoires lugubres ne leur manquèrent pas pour étayer leur dire. Elles me répétèrent sur la montagne Urusayhua les lieux communs qu'on m'avait déjà débités, et m'apprirent en outre certaines particularités que j'ignorais, par exemple, que la montagne était *donzella*, et appelait au secours de sa vénérable virginité tous les prestiges infernaux et les feux de Bengale de la diablerie. Ces dames parlèrent sur ce ton pendant une heure, cherchant à dissuader Gaspard de cette excursion que doña Berna qualifiait de — *insensatez* — et doña Pascua de — *empreza temeraria.* — Tiraillé entre ces deux puissances, comme Polichinelle entre le diable et le confesseur, le compatriote sortit victorieux de la lutte, ce que je n'aurais jamais osé espérer de lui. Quand ces dames virent que leurs efforts n'avaient abouti à rien, elles changèrent brusquement de tactique. Doña Pascua, feignant d'essuyer une larme, promit à Gaspard de dire le rosaire à son intention, et doña Berna lui jura que, jusqu'à son retour, elle ferait allumer chaque soir un grand feu sur la place du village, afin que, du haut de son observatoire, leur doux ami pût se convaincre que des cœurs dévoués songeaient toujours à lui. Non-seulement il ne fut pas question de moi dans tout ceci, mais même ces dames, en se retirant, affectèrent de regarder ailleurs quand je les saluai. Je laissai le compatriote les accompagner seul pour que ma présence ne pût gêner les tendres adieux qu'on pouvait avoir à se faire de part et d'autre. Au bout d'un quart d'heure, je le vis revenir tout attendri et presque larmoyant. On avait dû recourir aux moyens extrêmes pour frapper vivement le cœur et l'esprit du pauvre homme. En me quittant pour rentrer chez lui, il ne put s'empêcher de me dire d'une voix émue : — Je ne sais comment j'ai eu la force de résister à leurs prières. — Je ne répondis point ; mais je commençai à craindre que le compatriote ne fût devenu tout à fait aveugle, et à penser qu'une occasion de lui rendre la vue, sur laquelle j'avais compté, ne se présenterait jamais.

Le lendemain, le soleil se leva dans un ciel sans nuages. Nos préparatifs, commencés depuis la veille, furent achevés en un clin d'œil. Quatre péons choisis par Gaspard devaient nous accompagner et porter nos bagages, auxquels, par précaution, nous ajoutâmes quelques pieux et un rouleau de cordes. Il était sept heures quand nous quittâmes l'hacienda pour suivre la grande allée du cacahual. Gaspard marchait en tête, son fusil sur l'épaule ; les péons venaient à sa suite, et je formais l'arrière-garde avec Hilario, qui, pour se

Digitized by Google

dédommager de n'être pas du voyage, avait tenu à faire avec nous un bout de chemin. Parvenus à l'extrémité du cacahual, nous prîmes, pour descendre sur la plage, le sentier ombreux qu'ailleurs j'ai décrit, et que, dans mon enthousiasme reconnaissant, j'avais surnommé — la gorge aux cryptogames. — Une fois en bas, nous nous arrêtâmes pour examiner la vieille montagne, majestueusement dressée au bord de la rivière, et reconnaître l'endroit par lequel nous pourrions tenter notre ascension. A première vue, ses deux versants semblaient absolument pareils et également inaccessibles; mais, en y regardant avec plus d'attention, on découvrait que la coupe du versant de droite, à part quelques molles ondulations à sa base, n'offrait qu'un plan à peu près vertical, tandis que le versant de gauche laissait entrevoir parmi ses verdures certaines lignes rougeâtres et flexueuses qui ressemblaient assez aux marches d'un escalier. Telle fut du moins l'opinion du compatriote à l'égard de la chose. Quant à moi, je trouvai que ce qu'il appelait un escalier avait, vu d'en bas, c'est-à-dire dans un raccourci plafonnant de trois à quatre mille pieds d'élévation, je ne sais quoi de vague, d'indescriptible et de fort peu rassurant. Néanmoins, comme après avoir cherché nous ne voyions rien de mieux, il fut décidé, séance tenante, que nous tenterions l'escalade de ce côté. Cette décision prise, nous remontâmes la plage, jusqu'à ce que nous fussions arrivés par le travers de la cabane d'un passeur qui s'élevait sur l'autre rive. Nous hélâmes cet homme, qui tarda un peu à nous répondre, et finit par montrer sa tête au-dessus des buissons. Quand il sut ce que nous désirions de lui, il saisit à deux mains une liane tendue en amarre d'une rive à l'autre, et faisant glisser sur les ondes son bac, simple tronc d'arbre dépouillé de ses branches, il nous eut bientôt rejoints. Hilario nous fit ses adieux et reprit tout pensif le chemin de l'hacienda, pendant que nous effectuions notre traversée. Parvenus sur l'autre bord, nous commençâmes à gravir les premières rampes de la montagne à travers d'épaisses graminées, jaunies par la sécheresse. A mesure que le soleil montait, la chaleur devenait accablante. L'eau que nous avions apportée nous fut d'un utile secours. Vers midi, ayant fait rencontre d'un grand rocher de grès rouge, îlôt de pierre perdu au milieu de cet océan d'herbes sèches, nous nous assîmes à son ombre. Pendant cette halte, l'idée me vint de mettre le feu aux graminées. Nos compagnons, à qui je la communiquai, cherchèrent un refuge au sommet du rocher et me laissèrent tranquillement accomplir mon œuvre. En un clin d'œil, la flamme s'élança, rapide et sifflante, touchant et consumant aussitôt que touché tout ce qu'elle trouvait sur son passage. Quand elle n'eut plus de chaume à dévorer, elle s'éteignit. De l'opulente moisson, fertilisée par la pluie de l'hivernage,

Digitized by Google

mûrie et dorée par le soleil de la canicule, et où des milliers de sylvains trouvaient chaque soir bon souper, bon gîte et le *reste*, il ne resta plus qu'une nappe grise et fumante.

Nous ne tardâmes pas à reconnaître, aux dépens de nos jambes, tout ce que les plans inférieurs de l'Urusayhua, si mollement ondulés à distance, avaient d'abrupte et de terrible; pour nous élever de quelques mètres, nous étions obligés de décrire une multitude d'angles, des plus longs et des plus aigus, opération géométrique aussi monotone que fatigante, et qui nous prit toute la journée. A cinq heures, quand nous passâmes de la région des graminées à la zone des forêts, on eût facilement retrouvé nos traces, comme celles du petit Poucet à ses cailloux, aux flots de sueur dont nous avions arrosé le chemin.

Avant d'entrer sous le couvert de ces forêts sombres, mystérieuses, inextricables, nous nous arrêtâmes pour reprendre haleine et essuyer nos fronts ruisselants. A part la rivière que nous ne pouvions voir, cachée qu'elle était par la base de la montagne, nous embrassions d'un regard tous les environs. Le tableau était à la fois grandiose et charmant. Les maisons d'Echarati ressemblaient à des jouets d'enfants, et l'allée d'agaves qui conduisait à l'hacienda à des lignes vertes tracées au pinceau. Les bâtiments et les cultures de Bellavista, plus rapprochés, avaient l'aspect d'un damier multicolore où chacun de nous cherchait à reconnaître ce qui l'intéressait le plus : les péons, la hutte où était restée leur épouse; Gaspard, sa pépinière de mûriers; moi, mon palacito. Quand notre étonnement admiratif se fut un peu calmé, je priai le compatriote de décharger son arme. La détonation, grossie par l'écho, roula comme un tonnerre dans toutes les anfractuosités de la montagne, et attira dans la cour de l'hacienda une chose noire, laquelle traînait après elle une chose blanche. Dans la chose noire, nous reconnûmes Hilario. La chose blanche nous parut être une serviette qu'il agitait en notre honneur. Pour lui faire comprendre que nous l'avions aperçu, Gaspard tira un second coup de fusil, puis, ces signaux échangés de part et d'autre, nous entrâmes dans la forêt où, profitant des dernières clartés du jour, nous dressâmes notre campement. Le drap de lit fut attaché aux arbres, nous allumâmes du feu, et tout en soupant frugalement d'un ananas et de grains de maïs grillé, nous nous entretînmes du chemin que nous avions fait et de celui qui nous restait à faire. Vers huit heures, de longs nuages blancs, sortis de je ne sais où, traversèrent la forêt en rasant le sol, et se dirigèrent au nord-est. La chose en soi n'avait rien d'extraordinaire, mais les Indiens, à qui leurs camarades avaient meublé la tête de contes plus ou moins absurdes, virent dans ces nuages intempestifs le prélude de quelque

Digitized by Google

diablerie et commencèrent à chuchoter entre eux. Heureusement leur fatigue était grande et le sommeil ne tarda pas à l'emporter sur leurs terreurs. A leur exemple, nous nous endormîmes aussi, les yeux tournés vers le drap de lit qui tenait lieu de céleste voûte. Notre engourdissement à tous fut si profond, que nous atteignîmes le milieu de la nuit sans avoir entendu le tonnerre, qui annonçait la tempête, et la pluie torrentielle qui lui succéda. Il ne fallut rien moins pour interrompre ce sommeil léthargique, que la rupture des cordes qui retenaient notre tente, laquelle surchargée d'un volume d'eau qu'elle ne pouvait plus porter, s'affaissa brusquemement en nous inondant des pieds à la tête. D'abord nous poussâmes d'effroyables cris en sentant que nous nous en allions en dérive, puis, le premier étonnement calmé et après nous être repêchés mutuellement, nous nous adossâmes chacun contre un arbre, et nous attendîmes en grelottantde froid que les ténèbres eussent fait place au jour.

Ce jour tant désiré parut enfin, mais il fut semblable à la nuit. Les grains de pluie se succédaient à de si courts intervalles, et les arbres, secoués par un vent furieux, ruisselaient si fort sur nos têtes, qu'en me rappelant que, depuis mon entrée dans la vallée, il n'était pas tombé du ciel une goutte d'eau, je commençai à craindre que la vieille montagne ne fût véritablement enchantée et n'eût appelé la tempête à son aide pour repousser nos pas profanes. Néanmoins, mes idées à cet égard ne tardèrent pas à se modifier en voyant, vers dix heures, la pluie se ralentir, les nuages se dissiper, et le soleil dorer enfin la cime des grands arbres. Nous reprîmes notre marche anguleuse de la veille, nous aidant cette fois des lianes, des arbustes épars autour de nous, et cherchant, par tous les moyens, à nous élever de plus en plus vers les régions supérieures. Cependant, la journée s'écoula sans que notre voyage parût approcher de son terme. L'insuffisance de nos ressources alimentaires donnait à la chose un tour infiniment sérieux. Des vivres, dont nous nous étions munis en partant, il ne restait plus qu'un peu de chocolat et quelques poignées de maïs grillé, et l'exercice violent auquel nous nous livrions, en ouvrant jusque dans leurs derniers cœcums les cavernes profondes de l'estomac, nous faisait sentir plus vivement encore le manque d'une nourriture solide. Gaspard et moi nous en prenions notre parti, mais les Indiens avaient moins de philosophie. Leur humeur, déjà assombrie par un voyage qui, pareil à la toile de Pénélope, se poursuivait sans s'achever, tournait au lugubre, à l'idée qu'ils étaient condamnés à mourir de faim.

Un jour éclatant régnait encore au dehors, que l'obscurité avait déjà envahi le couvert sous lequel nous cheminions. Nous campâmes comme la veille, et si nous soupâmes moins bien que la veille, en

Digitized by Google

revanche, nous dormîmes mieux et plus longtemps. Aussi le lendemain nous réveillâmes-nous d'humeur assez allègre. Jusqu'à midi, nous continuâmes notre ascension. A cette heure, la soif étant devenue générale, et notre provision d'eau se trouvant épuisée, il fut convenu que Gaspard et moi nous ferions halte pendant que les péons, emportant la cruche avec eux, iraient à la recherche d'eau potable. L'humidité singulière qui régnait dans ces bois, d'invisibles rigoles qui suintaient à travers le détritus du sol, nous faisaient croire que nos gens n'auraient pas à chercher longtemps pour trouver une source. Quand ils furent partis, nous nous assîmes sous des arbres. Gaspard essaya de tromper la longueur du temps en faisant un somme ; comme je ne me sentais aucune envie de dormir, je m'amusai à dresser de mémoire une échelle thermique de la flore et de la faune de l'Urusayhua, jusqu'à l'endroit que nous venions d'atteindre.

La base de la montagne était couverte, — on le sait, — d'épaisses graminées, chloris, poas, ichnanthus, agrostis, etc., que j'avais incendiées sans pitié pour leur élégante sveltesse. Dans ces graminées vivaient en paix une foule de sylvains, depuis le friquet huppé et le verdier à cachet noir jusqu'au tangara cœruleus, que l'incendie avait dépossédés de leur domaine. A ces graminées avait succédé une large zone de grands arbres, erythrines, bombax, quercus de plusieurs sortes, pseudo-juglans, cedreles, cerdanas, dans le feuillage desquels j'avais entrevu en passant des singes gris, des écureuils noirs et des perruches naines. Ces arbres corpulents avaient disparu un à un, et avaient été remplacés plus haut par un fouillis d'arbustes, laurus, myrtus, melastoma, habité seulement par deux genres d'oiseaux, un merle brun à bec et à pattes noirs et un picucule. L'endroit que nous avions atteint réunissait à la fois de grands arbres et de petits arbustes ; mais le cachet distinctif de sa flore consistait dans d'énormes touffes de cyperus aux feuilles bilobées, trilobées, quadrilobées, à l'ombre desquelles, humbles comme l'hysope au pied du cèdre, croissaient des cryptogames naines du plus charmant effet. Le sol qui nourrissait ces végétations était jonché de troncs d'arbres pourris, criblé de trous profonds, encombré de souches énormes et de longues racines, le tout habilement dissimulé sous un tapis de mousse si lustrée, si verte, si appétissante, que, chaque fois qu'il m'était arrivé de trébucher contre un de ces obstacles et de disparaître jusqu'à mi-corps dans une crevasse, au lieu de jurer et de tempêter, comme c'était le cas, je m'étais couché à plat sur le sol, j'avais rafraîchi mon visage au contact frais et velouté de cette mousse, et des velléités m'étaient venues de la brouter un peu comme feu Nabuchodonosor, de biblique mémoire. Dans

Digitized by Google

cette dernière région, le seul être vivant que j'eusse aperçu était un grand papillon noir et gris, frangé de saumon, du genre morpho et de l'espèce polyphemus.

Pendant que je m'entretenais ainsi avec mes propres pensées, taillant des cure-dents, écoutant le vent bruire et Gaspard ronfler, les cris des péons retentirent dans la montagne. Je réveillai le compatriote, et le sachant doué, malgré sa faiblesse apparente, de poumons robustes et d'une voix de stentor, je le priai de dialoguer avec nos hommes. A force de crier de part et d'autre, on finit par s'entendre et par se rejoindre. Les péons apportaient une eau froide et exquise dont nous bûmes quelques gorgées, après quoi nous recommençâmes à grimper.

Vers trois heures, les arbustes avaient disparu pour faire place à de simples buissons, le ciel et le soleil brillaient de nouveau sur nos têtes. Nous touchions à cet endroit de l'Urusayhua que maintes fois j'avais examiné d'en bas, et où le minéral apparaissait à nu; mais ce que d'en bas je n'avais pu voir, et ce qui me paraissait, à cette heure, un obstacle impossible à vaincre, c'est le renflement du sommet de la montagne, lequel, cinquante pieds plus haut, figurait vaguement le chapeau d'un champignon. Ce n'était plus à un mur vertical que nous avions affaire, mais à un mur qui se projetait dans l'espace, et sur lequel une mouche seule eût pu cheminer. Cette découverte nous atterra. Notre vaisseau allait-il sombrer en entrant au port?

En examinant attentivement la pierre, je remarquai quelques entailles frustes qui la rayaient diagonalement. Ces entailles, qui offraient tout juste assez de largeur pour poser le pied, s'interrompaient ça et là; mais à l'aide d'une enjambée on pouvait combler l'intervalle qui les séparait et passer ainsi de l'une à l'autre. Evidemment, un pareil sentier — en admettant toutefois que c'en fût un, — n'avait été tracé par la nature que pour des condors ou des vigognes, mais comme il coupait à peu près horizontalement et fort à propos la partie inférieure du sommet de l'Urusayhua, on avait l'avantage, en le suivant, de tourner la difficulté qu'on n'avait pu vaincre et de surprendre par derrière la vieille montagne, qu'il était matériellement impossible d'aborder en face. Seulement, comme dans ce trajet d'une trentaine de pas, la pierre était dégarnie de buissons ou de lianes, auxquels on pût se retenir, tout portait à croire que la moindre déviation, le plus léger faux pas, serait immédiatement suivi d'une chute. Or, cette chute dont vous pouviez prévoir la violence en calculant la hauteur de la montagne, la pesanteur d'un corps humain, et multipliant ces deux nombres par le carré de la vitesse, cette chute devait vous déposer dans la vallée juste à

Digitized by Google

l'endroit où les courants de la rivière Huilcamayo filaient dix nœuds à l'heure sur un fond de trois brasses. La chose méritait qu'on y réfléchît.

A cette époque, heureusement ou malheureusement pour moi, je réfléchissais peu. La possibilité d'arriver au sommet de l'Urusayhua par ce chemin scabreux ne m'eut pas plutôt été démontrée, que, sans autre délai entre l'idée et l'exécution que le temps d'ôter ma chaussure et de me munir d'une corde dont je remis un bout à Gaspard, je posai le pied gauche sur la première saillie du rocher, puis le pied droit sur la seconde et traînant la corde après moi, je parvins à toucher la troisième saillie. Un espace de dix pieds me séparait déjà de nos compagnons. Pour atteindre l'extrémité de la muraille, il m'en restait à faire à peu près le double. Si à ce moment les curieux d'Echarati avaient braqué sur l'Urusayhua une longue vue, ils auraient pu me voir, suspendu sur l'abîme auquel je tournais le dos, le nez et les mains collés contre la pierre dans l'attitude d'un gecko, ce qui n'eût pas laissé que de les étonner un peu. Jusque-là tout avait été pour le mieux ; le soin avec lequel j'évitais de regarder en bas me laissait la présence d'esprit et le sang-froid nécessaires, et dans la crainte de me distraire ou de m'intimider, nos gens étaient muets comme des poissons.

En tâtant du pied pour atteindre la quatrième saillie, la corde que je traînais s'accrocha quelque part. Je tournai la tête pour voir ce qui la retenait, et dans ce mouvement mes regards plongèrent dans le vide. Ce fut comme un éclair. J'entrevis un moutonnement confus de verdures au milieu desquelles le Huilcamayo, pareil à une trainée de vif argent, scintillait au soleil. Je fermai les yeux pour fuir l'horrible vision, mais la vision restait en moi et je continuai de voir. Alors les oreilles me tintèrent, une bouffée de chaleur insupportable monta de mes entrailles à mon cerveau, puis je sentis trembler mes jambes et faiblir mes poignets comme sous les décharges d'une pile électrique ; une force inconnue, supérieure à ma volonté, entr'ouvrait mes paupières et m'obligeait de regarder en bas cette rivière d'argent liquide qui semblait frétiller au soleil. Le vertige, démon des abîmes, m'avait saisi de sa main crochue et m'attirait à lui. A ce moment suprême où des milliers d'atomes rouges tourbillonnaient devant ma vue, où je sentais tout sentiment se disperser en moi, je pus ouvrir la bouche et crier : Gaspard, à moi !....

Le brave homme avait surpris le regard involontaire que j'avais jeté dans le vide, et se doutant de ce qui allait arriver, s'était, imprudemment pour lui, mais très heureusement pour moi, hasardé à ma suite. Comme mes doigts crispés allaient lâcher prise, sa large main se posa sur ma nuque. *A pas peur, je suis là !* me dit-il avec

Digitized by Google

une énergie contenue. Au son de cette voix ou mieux au contact secourable de ce poignet, je revins à moi et tout tremblant encore, je pus regagner l'endroit d'où j'étais parti. En sentant le sol sous mes pieds et me voyant entouré de visages de connaissance, au lieu de me réjouir comme c'était le cas, je m'évanouis le plus stupidement du monde.

Cet épisode, qui avait failli avoir pour moi des suites tragiques, avait un peu refroidi mon ardeur. Au lieu de précéder nos gens comme je l'avais fait jusqu'alors, je me contentai de les suivre, tout en émettant les avis divers que me suggérait l'aspect des lieux. — Dans l'impossibilité de tenter l'escalade de la montagne du côté d'Echarati, nous avions pris à gauche et fait un détour pour savoir à quoi nous en tenir sur la configuration véritable de son sommet. Après dix minutes de marche dans cette direction, nous nous aperçûmes que l'occiput de la géante se rattachait, par ses vertèbres cervicales, à d'autres croupes aussi puissantes qu'elle, mais moins élevées. Cette découverte inattendue nous fit pousser des cris de joie. Nous marchâmes en toute hâte vers ces talus, inclinés au nord-ouest, mais, en arrivant, nous reconnûmes, avec un certain serrement de cœur, que leur élévation au-dessus du sol était d'une quinzaine de pieds, et que la pierre, d'une coupe à peu près verticale, n'offrait ni trous, ni crevasses, dont on pût s'aider pour monter. Pendant un moment nous restâmes le nez en l'air et la bouche entr'ouverte, cherchant un moyen de combler cette lacune et ne le trouvant pas. Tout à coup Gaspard se frappa le front : « Sublime ! » fit-il. Sans s'expliquer davantage, il prit un péon par sa veste, le colla brusquement contre le talus, et avant que l'homme fût revenu de son étonnement, un de ses camarades était debout sur ses épaules. Je n'attendis pas qu'un troisième individu eût pris la place qui me revenait de droit : d'un bond de chat je sautai sur l'échine du premier, puis je me suspendis aux guenilles du second, et du sommet de cette pyramide humaine je parvins, après quelques efforts, à atteindre le couronnement du talus, où une corde, lancée par Gaspard, m'avait devancé. Cette corde, sur laquelle je pesai, servit au compatriote de tire-veille pour gravir le dos des Indiens et arriver jusqu'à moi. Nos gens et nos paquets furent hissés à tour de rôle sur la plate-forme. Quand nous fûmes tous réunis, j'entonnai le cantique de Siméon : — *Nunc dimittis*, etc., — pendant que Gaspard vidait, en guise d'eau lustrale, sur la tête de la païenne Urusayhua, le contenu de notre cruche.

Notre premier soin, après avoir pris possession des lieux, fut de les examiner en détail. De bananiers aux fruits d'or et de lions sans crinière, nous n'en vîmes pas l'ombre ; mais nous constatâmes que

Digitized by Google

le sommet de la montagne, d'une superficie d'environ 300 mètres carrés, était légèrement renflé vers ses bords, creusé dans son pourtour, et paraissait avoir servi de réservoir aux eaux d'un lac. A quelle époque ce lac s'était-il formé? quelles causes avaient déterminé sa formation? quand et comment avait-il disparu? — C'est ce qu'il aurait été difficile de décider. La seule attestation qu'il eût laissé de son existence passée était une tourbière formée de branchages et de racines entrelacés recouverts d'une couche d'humus, tapissés de mousse; d'énormes troncs d'arbres, dépouillés de leur écorce, et n'ayant conservé que les grosses branches, gisaient çà et là, les uns sur le sol, les autres à demi engloutis dans la tourbière, dont leurs extrémités perçaient la croûte verdoyante. On eût dit des squelettes fossiles de mammouths ou de mastodontes exhumés par un cataclysme; de charmantes plantes croissaient sur ces débris d'une végétation disparue. Cinq d'entre elles étaient en fleurs : deux *ericas* du genre *vaccinium*, l'une d'un jaune orangé, l'autre d'un blanc verdâtre; une andromède rose pâle, une gentiane d'un beau bleu, et un *berberis* pourpre. Cette flore se complétait d'un *actinophyllum*, de *lysipomias*, d'une variété d'*oxalis* et de joncs ténus, rigides et noirâtres.

Autour de ce sommet alpestre, où régnait un silence morne, et d'où la vie animale semblait bannie, apparaissait, aussi loin que le regard pouvait s'étendre, un enchevêtrement confus de montagnes à croupes rondes, de rivières et de forêts bornées dans trois aires de vent par les neiges de la chaîne de Vilcanota. Quelques villages avec leurs tours carrées ou leurs clochers pointus, force culture et force chaumes, çà et là de rousses fumées lentement poussées par le vent, et qui indiquaient, soit un défrichement, soit un feu de pâtre ou de charbonnier, se faisaient remarquer dans cet ensemble. A mesure que le soleil baissait, montagnes et forêts, villages et cultures s'entouraient d'une atmosphère de plus en plus dense et bleuâtre. Des bandes de nuages flottaient au-dessus des rivières et s'abattaient sur elles comme des vols de cygne ; les lointains s'estompaient dans des brumes violettes, et le ton des verdures se refroidissait par degrés; la nature, sur laquelle l'ombre et le sommeil étendaient déjà leurs voiles, semblait sourire, et prier et bénir, avant de s'endormir, comme l'oiseau, la tête sous son aile.

Longtemps nous considérâmes ce vaste horizon plein d'un charme mélancolique et d'une paix profonde; puis, comme le jour finissait, nous songeâmes à dresser notre campement. Gaspard attacha la tente aux branches d'un arbre du côté opposé au vent, disposa ensuite nos couvertures et le billot de bois flotté destiné à nous servir d'oreiller, pendant que je faisais, du reste de nos vivres, six parts égales. Chaque part se composa d'une tranche d'ananas et de onze

Digitized by Google

grains de maïs grillé. Nous soupâmes d'une bouchée. Le souper achevé, Gaspard se rappela qu'il avait des devoirs à remplir et fit empiler des troncs d'arbres au bord de l'esplanade, en regard du village d'Echarati. Quand la nuit fut tout à fait venue, on y mit le feu. Un phare éclatant, couronné d'un dais de rouge fumée, apprit bientôt aux naturels de Santa-Ana que leur montagne Urusayhua, jusqu'alors inexpugnable, venait d'être conquise. Un moment après, en regardant au fond de la vallée, dans la direction du pueblo, nous vîmes poindre et trembloter, se montrer et disparaître tour à tour, une étoile au reflet verdâtre. Nous pensâmes que quelque mauvais plaisant — il s'en trouve partout — avait aperçu notre phare, et, le prenant pour un signal, y répondait en agitant sa chandelle. Cette chandelle, nous le sûmes plus tard, était un feu de vingt fagots que doña Berna, fidèle à sa promesse, avait fait allumer chaque soir sur la place du village.

Nous regagnâmes notre tente ouverte à l'air de trois côtés; là, quelque envie que j'eusse de contempler la beauté de la nuit et la splendeur du ciel, où le nom de Dieu était écrit en toutes lettres, la matière vainquit l'esprit, et je ne tardai pas à m'endormir profondément. Au plus fort de mon sommeil, une exclamation de Gaspard me réveilla. Il faisait grand jour. Ma montre, que je consultai, marquait deux heures. Je la crus arrêtée et l'approchai de mon oreille; son mouvement me rassura. Cependant le compatriote était sorti et m'invitait au nom de notre commune vertu à venir voir lever l'aurore. D'abord je l'envoyai au diable, puis, comme il insistait, je me drapai dans ma couverture et j'allai le rejoindre. Il soufflait une bise aiguë, le tapis de mousse sur lequel je marchais pieds nus était baigné d'une blanche rosée dont la température devait être de six degrés au-dessous de zéro, si j'en juge par les picotements douloureux que je ressentis aussitôt dans la partie soumise à son contact; mais ni la gelée qui me paralysait les pieds, ni l'âpre bise qui me gerçait les lèvres, n'étaient de force à lutter contre l'étonnement admiratif que me causa le spectacle auquel Gaspard me conviait.

Un jour pur et brillant éclairait déjà le plateau que nous occupions et le vaste horizon qui nous environnait. Seule, la vallée de Santa-Ana, étendue à nos pieds et cachée par d'épais nuages, était encore plongée dans une obscurité profonde. A cette heure, où notre enthousiasme montait vers Dieu comme un encens matinal, les habitants d'Echarati, la tête ceinte du *chulio*, ce bonnet de coton local importé jadis du pays d'Anahuac par le divin Mancco, achevaient à peine leur premier somme. Le soleil, levé comme nous, mais qu'on ne voyait pas, teignait d'un rose vif les sommets neigeux de la Cordillère. Cette jolie teinte, en descendant vers les plans inférieurs,

Digitized by Google

passait au ton de chair, puis au lilas pâle, et se perdait enfin dans un gris d'argent glacé de bleu. Rien de plus charmant et de plus doux à l'œil que cette gamme de tons purs, qui, du sud à l'ouest et de l'ouest au nord, embrassait, des confins de Carabaya aux hauteurs de Huanta et d'Ayacucho, cent cinquante lieues d'horizon.

Au dessous de la Cordillère, les chaînes secondaires se mêlaient et s'entrelaçaient dans une confusion étrange. Eclairées d'un jour uniforme, sans opposition d'ombre et de lumière qui détachât les uns des autres leurs sommets et leurs flancs divers, elles ne présentaient à l'œil qu'une masse homogène et compacte d'une localité roussâtre. Au nord, la région stérile du *Pajonal*, dont on découvrait comme des taches d'ocre jaune les premières assises; de l'est au sud, la ligne sombre des forêts, formaient un cadre à ce tableau et terminaient la perspective.

Au-dessus de nos têtes, dans l'éther d'un bleu pâle et froid, brillaient des myriades d'étoiles; pas un diamant ne manquait à l'écrin. Vu ainsi à la pure clarté d'une aube tropicale, ce double aspect de la terre et du ciel était magnifique.

Le froid nous ramena sous notre tente, où, enveloppés jusqu'aux yeux dans nos couvertures, nous nous rendormîmes sur nouveaux frais. Quand nous nous réveillâmes, le paysage était inondé de soleil, toutes les fraîches nuances du matin avaient disparu dans l'embrasement général. N'ayant aucun intérêt majeur qui nous retînt sur l'Urusayhua et sentant déjà la faim et la soif frapper à notre porte, nous nous empressâmes de faire nos paquets. Mais avant de quitter le piédestal sublime d'où nous avions vu, comme M. de Saussure sur le sommet des Alpes, — les étoiles en plein midi, — nous voulûmes, pour l'édification des curieux à venir, laisser en ces lieux une attestation de notre passage. Seulement, ne possédant ni encre ni papier pour écrire nos noms, ni bouteille où mettre l'écrit, et par contrecoup ni bouchon ni mastic pour lûter la bouteille, je ne voyais pas trop ce que nous pourrions laisser; Gaspard, pour la seconde fois, eut une idée. Il prit notre tente, devenue inutile, l'attacha par deux bouts à la fourche d'un arbre, et fit traîner cet arbre au bord de l'esplanade, où les péons lui creusèrent un trou. Le drap de lit vulgaire devint un drapeau glorieux. Je laissai ce signe de notre conquête se dérouler au souffle du zéphir, pour aller cueillir un bouquet des plantes de l'Urusayhua, doux souvenir que je désirais garder de sa flore.

Nous saluâmes d'un dernier hourrah la vieille montagne que nous ne devions plus revoir, et ayant jeté nos paquets en bas de la plateforme, nous nous mîmes en devoir d'aller les rejoindre. Gaspard et les péons s'aidèrent, pour ce faire, d'une corde que je leur tins, et moi je me laissai tomber tout naturellement. Cinq minutes après, nous

Digitized by Google

roulions comme des futailles le long des versants de l'Urusayhua. Partis à dix heures du matin, à six heures du soir nous frappions à la porte du passeur, lequel nous déposait en un clin d'œil sur l'autre rive; un quart d'heure après, nous entrions à Bellavista, rompus, brisés, affamés et joyeux. Huit heures nous avaient suffi pour descendre la montagne que nous avions mis trois jours à gravir; mais nos muscles fémoraux, chargés d'enrayer sur sa pente, en eurent pour quinze jours à se remettre.

Doña Berna et sa fille avaient chargé Hilario de les faire prévenir immédiatement de notre arrivée, ce que le jeune majordome n'eut garde d'oublier. Comme nous venions de nous mettre à table, ces dames accoururent, les bras ouverts et le sourire aux lèvres, et firent éclater à la vue de Gaspard les transports les plus vifs. Bien qu'elles n'eussent à peine adressé la parole, je ne me montrai ni blessé de cet accueil, ni jaloux des marques d'amitié qu'elles prodiguaient au compatriote. Quand, pour fêter son heureux retour, elles parlèrent d'accompagner leurs libations de musique et de danse et eurent envoyé cherché le salterio, au lieu de leur fausser compagnie, comme ma lassitude m'en donnait le droit, je poussai la magnanimité jusqu'à leur jouer une *sambacueca*, dont doña Berna chanta les paroles. Hilario, autorisé par son supérieur, que la fatigue avait courbatu, ouvrit le bal avec doña Pascua. Ce fut ensuite le tour de doña Berna qui, malgré son âge, avait encore les reins souples et l'humeur folâtre, et ne le cédait en rien à sa fille pour les passes et les frétillements du jaleo. Ces danses locales furent entremêlées de quartiers d'oranges et de petits verres de tafia. La soirée se termina par un quadrille à trois, dans l'exécution duquel Hilario sut conquérir tous les suffrages. Entre onze heures et minuit, ces dames retournèrent à Echarati, soutenues par le régisseur et son majordome, car les émotions de la soirée, jointes à la fatigue du plaisir, semblaient avoir brisé leurs forces.

Rien désormais ne me retenait à Bellavista. J'avais vu de la vallée de Santa-Ana tout ce qu'elle a de remarquable, et constaté, en outre, que notre drapeau flottait toujours au sommet de l'Urusayhua, où, chaque matin, à sept heures, quand le soleil le frappait en face, on le découvrait pareil à un atome blanc perdu dans l'espace. Je me décidai donc à faire mes adieux à Gaspard. Ma mule valétudinaire avait repris des forces, et même un peu de graisse, et mon jeune guide, que deux mois d'oisiveté avait engraissé aussi, assurait qu'elle galoperait sans s'arrêter jusqu'à Cuzco. Un beau matin, j'invitai le mozito à seller la bête et à se préparer lui-même au départ. Pendant qu'il la harnachait, j'allai rejoindre Gaspard, qu'un détail de surveillance avait appelé dans le cacahual. Au moment de

Digitized by Google

le quitter, pour toujours peut-être, j'éprouvais comme un besoin de l'entretenir de ses affaires personnelles qui, de jour en jour, me semblaient prendre une plus fâcheuse tournure. Vingt fois, depuis la veille, j'avais été sur le point d'entamer ce chapitre délicat, et autant de fois l'idée de chagriner l'excellent homme, et aussi la crainte d'être malmené par lui, m'avaient fermé la bouche. Cependant l'heure était venue de se décider; j'allais partir, et, moi parti, l'ennemi restait maître de la place, et Gaspard était amené à capituler. Devais-je permettre qu'il en fût ainsi? n'était-il pas de mon devoir d'avertir un compatriote, dont j'étais l'hôte, du péril qui le menaçait? de lui montrer le piége qu'on tendait à sa bonne foi? la glu perfide à laquelle on comptait le prendre? — En traversant la cour pour me rendre au cacahual, ma conscience me criait qu'en cette occasion le silence ne serait pas seulement de la lâcheté, mais de l'ingratitude; qu'il fallait parler, supplier, et mettre tout en œuvre pour empêcher qu'un honnête homme, un Français, avec qui j'avais partagé si longtemps le pain et le sel, ne fût traîné à la mairie d'Echarati et traîtreusement égorgé devant l'autel du Minotaure.

Au moment où j'entrais dans le cacahual, Gaspard en sortait. En le voyant, je ne pus me défendre d'une certaine émotion, et la parole hésita sur mes lèvres. Nous revînmes, marchant côte à côte, et sans parler, dans la cour de l'hacienda. Là, je pris le bras du compatriote, et je le regardai lui-même d'un air attendri. Comme il me regardait de la même façon, cela m'enhardit. « Gaspard, lui dis-je, j'ai à vous parler de vous-même; on en veut à votre bonheur, mon ami; ouvrez l'œil au bossoir, ne vous endormez pas; ces deux femmes qui vous flattent, vous caressent et ont l'air de vous adorer.....

— Quelles femmes? fit le compatriote d'un ton si brusque et si sec à la fois, que je me troublai et perdis le fil de ma phrase. Gaspard ne me donna pas le temps de le chercher.

— Monsieur, me dit-il en se dégageant de mon étreinte et en reculant d'un pas, je ne sais ce que vous ont fait les personnes que vous appelez — ces femmes, — mais depuis le jour de votre arrivée jusqu'à l'heure de votre départ, vous n'avez cessé de chercher à leur nuire dans mon estime. Qui blesse et maltraite ceux que j'aime, me blesse et me maltraite aussi. A partir d'aujourd'hui, tout est fini entre nous. Adieu, monsieur, et que Dieu vous conduise! »

Là-dessus Gaspard me tourna le dos et rentra dans son logis, dont il ferma la porte derrière lui. Resté seul et tout déconcerté, je regardai le ciel, appui des malheureux, comme pour le prendre à témoin de la droiture de mes intentions et de l'injuste rigueur du compatriote; puis, après un soupir de commisération donné à son aveuglement, j'enfourchai ma monture et je m'éloignai au grand trot de

Digitized by Google

l'hacienda de Bellavista. Après trois jours de marche et trois nuits passées dans les gîtes que le lecteur connaît déjà, j'atteignis Habaspampa, où je m'arrêtai quelques heures pour laisser reposer ma mule, que ses anciennes défaillances avait reprise. Le cinquième jour de mon départ de Santa-Ana, je revoyais les tours et les coupoles de la cité chère au soleil, où mon entrée fut saluée par une pluie battante.

Deux ans environ après les événements qui précèdent, je me promenais dans les rues de Callao, lesquelles, par parenthèse, sont assez clair-semées, attendant que le bateau à vapeur qui fait chaque quinzaine le trajet de Lima à Valparaiso eût fini de chauffer sa machine pour me rendre à bord. J'allais à Islay, un port du Pérou distant de cent quarante-cinq lieues, où le capitaine du trois-mâts barque *Vicar of Bray*, un digne Ecossais natif de Glasgow, m'avait invité à déjeuner pour la fin du mois avec quelques convives d'humeur joyeuse. A la fin de ce déjeuner, entre la goyave et le Chester, nous devions convenir de la valeur du pari que cet insulaire et moi nous avions fait à propos d'une traversée du Pérou au Para, traversée que chacun de nous entreprenait à sa manière et prétendait achever avant l'autre. Le capitaine longeait le Chili, la Patagonie, les provinces du sud et la côte du Brésil, jusqu'à l'embouchure de l'Amazone, terme de ce voyage et lieu du rendez-vous; moi je prenais tout simplement à travers terres, et je coupais le continent américain du sud-ouest au nord-est. Le délai que nous avions fixé à cette traversée était de trois mois. Inutile d'ajouter que le dernier arrivé perdait son pari. J'attendais donc le moment de partir pour Islay en flânant au soleil et en regardant les boutiques.

Comme je passais devant une de ces *fondas* qui soutiennent dignement à l'étranger la réputation de nos gargotes parisiennes, je m'entendis appeler par mon nom. Je me retournai vivement, et dans un homme tout de blanc habillé et coiffé de ce toquet de calicot dont nos Vatels modernes recouvrent volontiers leur chef, je reconnus Gaspard, le régisseur de l'hacienda de Bellavista. Ma surprise fut telle que j'ouvris la bouche et laissai choir le cigare de Guayaquil que j'étais en train de fumer. «Eh! quoi, c'est vous, Gaspard? vous qu'ici je retrouve? lui dis-je, en alignant, sans y songer, les douze syllabes d'un alexandrin.

— Oui, monsieur, c'est moi, prêt à vous servir, me répondit-il. Ah! que de choses se sont passées depuis votre séjour à Bellavista et notre fameuse expédition de l'Urusayhua! Mais entrez donc chez moi; vous serez mieux assis sur mon divan que debout sur ce pavé qui brûle les pieds. »

Digitized by Google

En achevant, Gaspard me fit traverser la salle à manger banale de son restaurant, divisée, selon l'usage du pays, en petites cabines séparées entre elles par des rideaux de perse, et m'introduisit dans une pièce qui lui servait d'office, de cave et de chambre à coucher. Par une porte entr'ouverte, le regard plongeait dans la cuisine, où un vieux nègre et un jeune sambo, fantastiquement éclairés par le reflet des fourneaux, agitaient vivement les queues d'une douzaine de casseroles.

« Cher monsieur et compatriote, me dit Gaspard, après que nous fûmes assis et qu'il eut débouché une bouteille de bière, je vous dois des excuses pour la façon brusque et incivile dont j'ai répondu aux bons avis que vous me donniez à Bellavista. Que vous aviez raison quand vous m'engagiez à avoir l'œil au bossoir ! »

J'avais si bien oublié les incidents auxquels l'ex-régisseur faisait allusion, que je le priai de me remettre sur la voie, ce qu'il fit en ces termes :

« Vous vous rappelez doña Berna et sa fille et les amitiés dont elles me comblaient. A les entendre, j'étais le seul être qu'elles aimassent sur cette terre : plusieurs fois elles m'avaient proposé de venir vivre avec elles ou de les laisser s'établir près de moi, proposition qui m'avait souri, mais que, par égard pour les convenances, je n'avais pas cru devoir accepter. Eh bien ! monsieur, tout cela n'était qu'une comédie que jouaient ces deux femmes. Je pus m'en convaincre, quand après votre départ, doña Berna m'ayant pris un soir en particulier, me dit sans préambule qu'elle trouvait que je tardais bien à me décider ; qu'il fallait songer pourtant à prendre un parti ; que mes assiduités près de sa fille et l'amour que j'avais su lui inspirer n'étaient ignorés de personne ; qu'on en jasait dans le village ; que la pauvre Pascua était compromise par excès d'affection pour moi, et qu'enfin je devais couper court aux méchants propos qu'on tenait sur son compte, en la conduisant à l'autel. Vous imaginez ma surprise. Elle fut telle, que je regardai doña Berna d'un air hébété sans pouvoir lui répondre. Il me semblait qu'elle m'avait parlé hébreu. Elle dut prendre mon silence pour un acquiescement à ses paroles, car elle s'en retourna satisfaite. Le lendemain, il n'était bruit dans le pays que de mon prochain mariage avec la Pascua. Je reçus, à cette occasion, une lettre anonyme qu'on déposa la nuit devant ma porte, laquelle contenait des détails si précis sur les antécédents de cette jeune fille en même temps que des allusions si mortifiantes sur mon propre compte, que je me promis d'examiner les choses de près. A la première visite que me firent la mère et la fille, je regardai celle-ci d'une certaine façon, et je reconnus, comme vous l'aviez reconnu déjà, qu'il était temps qu'elle songeât à s'établir ;

Digitized by Google

non-seulement l'estime et l'amitié que j'avais pour ces femmes s'évanouirent à l'instant, mais, à l'idée du piége où elles avaient compté me prendre, je sentis la colère me monter à la tête, et peu s'en fallut que je ne les misse à la porte. La peur de faire une esclandre m'en empêcha. Je dissimulai. La mère et la fille se retirèrent sans se douter de mon mépris pour elles. A partir de ce moment, j'inventai des prétextes pour éviter autant que possible leur compagnie. Elles n'en furent que plus acharnées après moi. Sur ces entrefaites, je reçus une lettre du señor Bujanda, qui m'appelait à Cuzco. Je laissai la conduite de l'hacienda au majordome, ce petit Hilario que vous avez connu, et je me rendis aux ordres du patron. Il me reçut d'un air affable et souriant. Après quelques questions sur le travail de l'hacienda et les récoltes de l'année, il me demanda s'il était vrai, comme on le lui avait écrit, que je songeasse au mariage. Je lui répondis que rien n'était plus loin de mon idée ; il continua ses questions, et de paroles en paroles, je finis par lui raconter ce qui s'était passé à Echarati depuis près de huit mois qu'il en était absent. Je terminai par la mauvaise plaisanterie qu'avaient voulu me faire mes voisines. Au lieu d'en rire comme je l'aurais cru, car, en général, on est porté à rire de ces sortes de choses, quand elles ne nous concernent pas, il prit un air sérieux pour me dire que mon histoire ne s'accordait guère avec ce qu'il avait appris ; qu'au lieu d'avoir été trompé par la Pascua, on prétendait que c'était moi qui l'avais trompée, et que, s'il en était ainsi, je devais, comme Français et galant homme, réparer mes torts envers elle en l'épousant. A ces paroles, il ajouta que, pour subvenir aux premiers frais de mon établissement et me donner un témoignage particulier de son estime, dans le cas où je me conduirais en *caballero*, il avait l'intention de doubler mes appointements et de m'intéresser pour un dixième dans la vente des produits de Bellavista. Je répondis sans ambages au señor Bujanda, que, n'ayant jamais ravi l'honneur à personne, je n'avais aucune restitution de ce genre à opérer ; que la Pascua, à laquelle il paraissait s'intéresser, était ce que dans mon faubourg on appelait une « *farceuse*, » et que j'aimais mieux rester pauvre toute ma vie que d'accepter les faveurs du patron au prix qu'il y mettait. Nous nous quittâmes assez mécontents l'un de l'autre. Je revins à Bellavista, où mon premier soin en arrivant, fut de faire prier doña Berna et sa fille de ne plus remettre les pieds à l'hacienda. Hilario, que je chargeai de ce message, m'apprit à son retour que les deux femmes avaient pâli de rage et juré par leur sainte patronne que je payerais cher l'affront que je leur faisais. Ah ! monsieur, je ne sais si ces deux vipères tinrent parole, mais à partir de cette heure, tout tourna à mal contre moi. Mes chiens de garde furent empoisonnés. Les péons

Digitized by Google

de l'hacienda désertèrent au moment de la récolte du manioc, je ne pus m'en procurer d'autres; les pluies survinrent et la récolte fut perdue. Le señor Bujanda, mécontent de la perte qu'il avait à subir, me pria de chercher une autre hacienda que la sienne. Avant de quitter le pays, j'eus le crève-cœur de voir ce petit Hilario, un drôle que j'aurais dû nourrir avec mes chiens au lieu de lui faire l'honneur de l'admettre à ma table, investi de mes fonctions de régisseur avec des appointements doubles de ceux qui m'étaient alloués.....

— Eh! qu'avait-il donc fait pour cela? demandai-je.

— Ce que j'avais refusé de faire, me répondit Gaspard en haussant les épaules; il avait épousé la Pascua les yeux fermés. Qu'on dise après cela que l'honnêteté, en pays étranger, sert à quelque chose! vous avez en moi l'exemple du contraire. Mon honnêteté m'a fait mettre à la porte comme un intrus. Heureusement j'avais quelques économies. Dégoûté pour jamais des femmes du Pérou et de ses vallées chaudes, je suis venu m'établir à Callao où j'ai fondé cet établissement. Si Dieu bénit mon entreprise, si je parviens à amasser une petite fortune, je reviendrai en jouir dans notre patrie, cette France adorée, comme dit Béranger..... »

La cloche du pyroscaphe, qui sonnait à toute volée, me força d'interrompre Gaspard. Près de le quitter, je hasardai timidement que nous n'étions plus à Bellavista, mais à Callao; que la bouteille de bière de Strasbourg, que le compatriote avait débouchée à mon intention, valait cinq francs en ce moment, par suite du manque d'arrivage de navires, et que je le priais de me permettre de lui en rembourser le prix; mais le brave homme ne voulut accepter de moi qu'une poignée de main que je lui donnai de grand cœur, en y joignant force souhaits de santé, de bonheur et de réussite.

Nous avions mis en mer, depuis un quart d'heure, que le compatriote, debout sur la coque d'un canot renversé, continuait de me saluer en agitant son toquet blanc, coiffure que je ne puis voir aujourd'hui, sans me rappeler aussitôt l'excellent Gaspard et notre ascension de l'Urusayhua.

PAUL MARCOY.

Digitized by Google

L'ANCIENNE HISTOIRE

DE L'ORIENT

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES CONTEMPORAINES

I. — L'ÉGYPTE

BUNSEN, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, geschichtliche Untersuchung in fünf Büchern, 5 vol. in-8o. Hamburg, 1844-1856. — Vte de ROUGÉ, *Examen de l'ouvrage de M. le chevalier de Bunsen*, quatre articles publiés dans les *Annales de Philosophie chrétienne*. 1846-1847. — R. LEPSIUS, *Die Chronologie der Ægypter*, Einleitung, in-4o. Berlin, 1849. — H. BRUGSCH, *Histoire de l'Egypte dès les premiers temps jusqu'à nos jours*. Première partie : *l'Egypte sous les rois indigènes*, in-4o. Leipzig, 1859. — H. BRUGSCH, *Geographische Inschriften Altægyptischer Denkmæler*. 2te Th. *Die Geographie der Nachbarlænder Ægyptens*, in-4o. Leipzig, 1858.

Depuis vingt ans l'histoire de l'ancien Orient a changé de face. Des découvertes dont, au commencement du siècle actuel, on ne soupçonnait pas la possibilité : dans l'Inde, la connaissance de la langue des Brahmanes et de leur ancienne littérature ; en Egypte, la lecture des hiéroglyphes ; en Assyrie et en Babylonie, le déchiffrement des cunéiformes, ont ouvert tout à coup des voies nouvelles à l'érudition européenne. D'obscurs problèmes se sont éclairés d'une lumière inattendue ; des monuments, des cités entières exhumés du sol, nous ont rendu, ranimées en quelque sorte et revivant dans leurs œuvres, des civilisations éteintes depuis des siècles. D'immenses lacunes de l'histoire écrite ont été comblées. Les grandes nations de l'Orient ne nous étaient connues que par les témoignages accidentels

Digitized by Google

des livres hébreux et des écrivains grecs; nous avons maintenant sous les yeux les fastes de ces nations elles-mêmes inscrits sur leurs monuments. Des souvenirs confus et à demi légendaires sortent des nuages de la tradition, et nous reviennent sous la forme simple et grave du fait historique. Pour la première fois, la chronologie des plus anciens temps s'est étayée de témoignages directs et de données positives; et l'on a pu, s'appuyant de siècle en siècle sur des monuments contemporains, marquer avec certitude, dans la profondeur des âges, la limite extrême où commencent les plus vieux souvenirs de la race humaine. Sans doute ces antiques foyers, rallumés par la science sur les bords du Nil, du Gange et de l'Euphrate, ne rayonnent pas d'une lumière toujours égale; mais si faibles qu'ils nous apparaissent à travers les siècles, ils n'en jettent pas moins des lueurs précieuses sur les temps primitifs. En même temps que les origines de la race brahmanique, le sanscrit nous a rendu nos propres origines. De l'étude du sanscrit est sortie une science tout entière, la philologie comparée, qui, née d'hier, a déjà changé la face des études historiques. Par la philologie comparée, on est remonté jusqu'au berceau de la grande famille européenne, on a suivi la filiation de chacun des peuples qui en font partie, et on a pu en établir sur d'irrécusables preuves la fraternité native. En faisant ainsi rentrer dans un même cercle d'études les trois grandes branches qui forment la partie la plus noble de la population terrestre, les Japétides de l'Iran, les Sémites de l'Euphrate et les Hamites du Nil, la science a renoué en quelque sorte à son insu la chaîne de la tradition religieuse qui proclama autrefois, par la bouche de Moïse, la commune origine de Sem, de Ham et de Japhet.

Quelque rapides qu'aient été les progrès simultanés de ces trois branches récentes des études orientales — les études indiennes, les études cunéiformes et les études égyptiennes — elles sont loin encore sans doute d'avoir donné tout ce qu'elles renferment. Mais les grandes difficultés sont franchies, les premières assises solidement posées, et les diverses parties du triple édifice s'élèvent et se dessinent maintenant dans leurs majestueuses proportions. S'il reste, en quelques points, à en compléter les détails, on peut dès à présent embrasser l'ensemble, on peut apprécier les grands résultats.

Ce sont ces résultats que nous voudrions exposer et définir. Nous voudrions montrer en peu de mots ce que ces grandes études, laborieusement poursuivies depuis la fin du dernier siècle par trois générations de fortes intelligences, ont déjà fait pour le progrès général de la connaissance de l'antiquité. Nous voudrions rechercher ce qu'elles y ont ajouté de notions nettes, précises, absolument certaines ou suffisamment justifiées. Nous voudrions faire ressortir enfin l'im-

Digitized by Google

pulsion générale qu'elles ont donnée aux investigations historiques, le nouveau caractère qu'elles leur ont imprimé ; en un mot, et ce n'est pas trop dire, l'ère nouvelle qu'elles leur ont ouverte.

Une pareille tâche dépasserait de beaucoup nos forces s'il nous fallait, sur chaque question, entrer dans les détails ; même en nous maintenant, comme nous devons le faire, à un point de vue assez élevé pour n'en saisir que les grands aspects et les faits généraux, nous rencontrerons encore bien des points d'une appréciation délicate. Sans vouloir nous donner pour un juge infaillible dans toutes les questions, nous nous efforcerons d'en être toujours le rapporteur consciencieux et exact.

I

C'est l'Egypte qui nous occupera d'abord.

Le peuple égyptien est le premier né de l'histoire. Les prêtres de Memphis et de Thèbes, au rapport des anciens auteurs grecs, disaient que leur nation était la plus vieille du monde, et que l'Egypte avait été le berceau du genre humain ; cette antériorité dont ils se glorifiaient, les monuments la confirment. Ils la confirment en ce sens que l'Egypte est la première nation connue qui ait formé dans le monde un corps politique régulier, avec des institutions civiles et religieuses et une tradition continue. Les contrées de l'Euphrate inférieur, la vallée du Tigre, les plaines de la Bactriane, ont pu voir s'élever aussi, à des époques contemporaines ou même antérieures, des Etats plus ou moins étendus, plus ou moins puissants ; mais l'histoire ni la tradition n'en ont conservé aucun souvenir certain. Les traditions qui se peuvent rapporter à ces antiques monarchies de l'Asie moyenne, sont obscures, confuses, sans caractère historique, et il est difficile de les faire remonter jusqu'aux époques réellement primitives. La Chine, que l'on a présentée quelquefois comme le plus ancien empire du monde, n'a de chronologie certaine qu'à partir du VIIIe siècle avant notre ère, et ses plus vieilles traditions, consignées dans le Chou-King de Confucius, ne vont pas au delà du XXIIe siècle. Nous ne parlons pas de l'Inde, dont le XVIIIe siècle, dans des vues tout autres que celles de la science, avait aussi reporté l'antiquité bien au-dessus des temps bibliques : nous verrons en son lieu dans quelles limites réelles cette antiquité se renferme.

Si la civilisation égyptienne, comme on n'en peut plus douter aujourd'hui, a eu son origine et son développement dans la vallée même du Nil, entre la dernière cataracte et le Delta, nul pour cela

Digitized by Google

ne sera tenté de regarder le peuple comme autochthone des bords du fleuve. Que les Egyptiens primitifs aient été par leur conformation une race purement asiatique, c'est un fait depuis longtemps acquis à la science; les innombrables représentations figurées de leurs monuments, et, mieux encore, l'examen que l'on a fait d'un grand nombre de leurs momies, en portent également un témoignage irréfragable. Les preuves en ont été bien développées dans un très bon travail du médecin américain George Morton; et M. Charles Lenormant, de regrettable mémoire, les a parfaitement résumées dans une note imprimée en 1846. Celles qui se tirent de la langue, sans avoir reçu jusqu'à présent une sanction aussi décisive, paraissent tendre à la même conclusion. C'est un fait bien reconnu depuis Champollion, que l'ancien égyptien s'est perpétué dans le copte (lequel n'existe plus comme langue parlée, mais s'est conservé comme langue liturgique), ou du moins, que les changements qu'a subis dans le cours des siècles l'idiome pharaonique, n'ont affecté d'une manière essentielle ni ses formes ni son vocabulaire. Or, la plupart des savants qui, de notre temps, se sont livrés à l'étude comparative du copte, M. Charles Lenormant, M. Lepsius, M. Bunsen, M. Benfey, M. Schwartze, M. Meier, M. de Rougé et d'autres encore, sont arrivés à ces conclusions à peu près identiques, qu'entre la langue égyptienne et les langues sémitiques, il existe un grand nombre de racines ou de mots communs, en même temps que de frappantes analogies dans les formes grammaticales, tout en reconnaissant, néanmoins, qu'à côté de ces analogies il y a des dissemblances nombreuses, profondes, parfois radicales, qui accusent au moins une séparation extrêmement ancienne et un développement complétement isolé de l'égyptien et des idiomes sémitiques. M. Bunsen, par exemple, verrait volontiers dans l'idiome antique des Egyptiens le plus ancien rameau du sémitisme, où s'était conservé, mieux que dans aucune des autres branches de la famille, la trace du contact primordial des groupes sémitique et japétique. Il est vrai qu'un certain nombre de critiques, plus frappés des différences que des analogies, ont élevé des objections contre la vue qui reconnaît au copte une parenté sémitique, et que parmi ces critiques il faut compter M. Renan, dont l'opinion en ces matières est si considérable. Nous n'avons pas la présomption de nous porter juge dans une question de cette nature; cependant, il nous sera permis de faire remarquer que les objections sont plutôt des difficultés qu'une négation absolue; que des raisons négatives, si fortes qu'elles soient, ne sauraient infirmer la portée d'une démonstration affirmative, et enfin que les indices qui se tirent de la langue pour déterminer l'affinité originaire du rameau égyptien se fortifient de bien d'autres considérations con-

Digitized by Google

cordantes, la ressemblance physique, notamment, et la contiguïté géographique.

Une raison que l'on a invoquée contre la consanguinité des Egyptiens et des Sémites se tire du chapitre X de la Genèse. Cet argument serait, à nos yeux, le plus puissant de tous, ou plutôt il suffirait seul à trancher le débat, s'il avait, en effet, la signification qu'on lui a donnée; mais, loin de repousser l'assimilation, il la suppose, au contraire, et en devient une confirmation directe. Dans la précieuse nomenclature qui nous est donnée, au dixième chapitre de la Genèse, des peuples et des pays qui composaient tout à la fois la mappemonde de Moïse et la mappemonde égyptienne, la terre (selon le langage de l'Ecriture) est partagée en trois zones : celle du Nord, depuis le sud de la mer Caspienne jusqu'à la mer Egée, attribuée à Japhet, « la race aux nombreux rejetons » selon l'hébreu[1]; celle du Sud, depuis le golfe Persique jusqu'au delà du Nil et au fond de la Méditerranée, à Ham; celle du Centre, dans les plaines de l'Euphrate et du nord de l'Arabie, à Sem. Cette triple division est en partie ethnographique, en partie géographique. Elle est essentiellement ethnographique pour la division du Nord, celle des Japétides, dont tous les noms, à commencer par Gomer et Madaï (les Kimris ou Cimmériens et les Mèdes) appartiennent à cette grande classe de peuples, profondément distincts des Sémites, que la philologie moderne a réunie sous la commune appellation d'Indo-Européens ou Indo-Celtiques; elle est principalement géographique pour les deux autres divisions, celles du Centre et du Midi. Elle est ici principalement géographique en ce sens, qu'elle détermine non la séparation de deux groupes ou de deux races de langues différentes, comme les Sémites et les Japétides, mais seulement l'habitation différente de deux divisions d'une même race, dont les idiomes n'étaient que des langues d'une même souche ou les dialectes d'une langue commune.

Quels sont, en effet, les peuples que Moïse range dans cette famille? « Les fils de Ham, dit la Genèse, furent Kousch, Misraïm, Phouth et Khénaân. » La localisation géographique de ces noms ne présente plus de difficultés sérieuses, après les recherches des récents exégètes, qui ont repris, sur cette partie du texte sacré, les études de Bochart et de Michaelis. Kousch et les tribus qui forment sa descendance se retrouvent dans l'intérieur de l'Arabie, vers l'orient et le sud; ce sont des Himyarites, c'est-à-dire la branche la plus ancienne du tronc arabe. Les récentes études dont l'himyarite a été l'objet ont révélé de nombreux points de contact entre cet arabe primitif et le copte. Plus tard, dans les livres des Prophètes,

[1] Gen., IX, 27.

Digitized by Google

le nom de Kousch s'est aussi étendu aux pays du Nil au-dessus de l'Egypte, en quoi ils s'accordent avec les inscriptions des monuments pharaoniques, où le nom de Kousch se trouve fréquemment employé dans cette acception. D'un autre côté, l'identité des Cananéens avec le peuple phénicien est un fait historiquement reconnu de toute antiquité, et l'on sait aussi que la langue phénicienne différait très peu de l'hébreu.

Sur quatre peuples composant le groupe hamitique, en voilà donc deux, les Arabes-Kouschites ou Himyarites et les Cananéens, dont la langue avait indubitablement avec l'hébreu des tribus sémites une affinité radicale; l'analogie, à défaut de raisons plus directes, ne conduirait-elle pas déjà à supposer un rapport de même nature entre les langues sémitiques et l'égyptien? Et n'avons-nous pas été fondé à dire que la table ethnographique du chapitre X de la Genèse appuyait, loin de la contredire, l'affinité primordiale qui se laisse encore reconnaître entre la langue antique de l'Egypte et les idiomes sémitiques?

Nous n'avons pas à nous occuper de la troisième branche des populations de Ham, celle de Phouth; il nous suffit de dire qu'elle comprend les populations berbères qui couvrent le nord de l'Afrique, à l'ouest du Nil. Quant à Misraïm, il est bien connu que ce mot, dans la Genèse, représente l'Egypte, quoique la dénomination nationale, la seule qui se trouve sur les monuments, fût Kèm. Misraïm était le nom répandu parmi les nations limitrophes; aujourd'hui encore, l'Egypte n'a d'autre nom dans toute l'Asie occidentale, et en particulier chez les Arabes, que celui de Misr. Pour ceux qui aiment à connaître la raison des noms et des choses, nous ajouterons que Ham ou Kham (en appuyant sur l'aspiration initiale) se rattache à une racine des idiomes sémitiques qui emporte l'idée de chaleur, et, par extension, de noir; c'était, bien évidemment, une épithète que les Sémites de la zone tempérée avaient appliquée à leurs frères du midi, répandus dans les plaines brûlantes de l'Arabie et dans la région du Nil, où la chaleur du climat donne au teint des habitants une nuance souvent très foncée. Le Kèm des Egyptiens avait également chez eux la signification de *noir* (que l'on rapportait à la couleur du sol), ainsi que nous l'apprend expressément Plutarque.

L'anthropologie et la philologie, ces deux fils conducteurs des recherches anté-historiques, s'accordent donc à nous montrer dans le peuple égyptien une race d'origine asiatique, sortie de la même souche que les Hébreux, les Cananéens et les Arabes, mais séparée du berceau commun à une époque dont l'antiquité se perd dans l'obscurité des temps primitifs. Etablie dans la basse vallée du Nil, la tribu égyptienne y développa ses institutions et sa civilisation en

Digitized by Google

dehors de tout contact avec les populations dont elle s'était séparée; elle y devint une grande et populeuse nation. La nature même de la vallée, que des inondations annuelles envahissent à des époques régulières et couvrent d'un limon fécondant, repousse les habitudes pastorales et appelle la vie agricole, mère de la civilisation. L'aspect imposant de ce grand fleuve aux sources inconnues, apportant la vie au sein du désert; ce cercle immuable de phénomènes toujours renouvelés sous un ciel éternellement pur; ce frappant contraste entre l'oasis et le désert, entre la vie et la mort, qui présente ici l'image d'une lutte immédiate et perpétuelle, tout était fait pour élever l'âme, agrandir la pensée, développer les facultés perfectibles de l'intelligence, et tout à la fois leur imprimer ces formes graves et ce caractère de rigidité religieuse qui est le cachet de la civilisation égyptienne.

Ni les annales, ni les monuments de l'Egypte ne présentent le moindre vestige de ces premiers âges. Ce silence n'a rien qui nous doive étonner; quelle nation pourrait-on citer qui ait gardé le souvenir de son berceau? C'est déjà quelque chose d'assez merveilleux, si on le compare aux époques où remontent les traditions écrites des autres peuples de la terre, que l'antiquité prodigieuse à laquelle nous portent les fastes de la monarchie égyptienne et les témoignages de sa civilisation, tels qu'on les lit aujourd'hui ou qu'on les voit figurer sur ses premiers monuments.

II

Avant de dérouler la longue série de l'histoire des Pharaons, qui, durant une période de 3 à 4,000 ans, ont laissé sur les monuments dont ils couvrirent l'Egypte le souvenir de leur passage ou le récit de leurs exploits, il convient de jeter un coup d'œil sur le développement et l'état actuel des études égyptiennes, qui sont arrivées enfin, par le déchiffrement des hiéroglyphes, à dévoiler le mystère si longtemps impénétrable de ces innombrables inscriptions.

L'histoire de l'ancienne Egypte est restée couverte d'une obscurité profonde, elle n'a été pour les savants qu'un champ de stériles controverses, tant qu'on ne l'a connue que par les maigres notions qu'en purent recueillir les historiens grecs. Le grand-prêtre égyptien Manéthon, à la demande du second prince de la dynastie lagide, Ptolémée Philadelphe, avait écrit, d'après les archives sacrées, une histoire de la monarchie pharaonique; mais nous n'avons de ce précieux ouvrage, sauf trois passages qu'en a cités Flavius Joseph dans

Digitized by Google

son livre contre Appion, que les extraits des chronographes chrétiens, et ces extraits se bornent presque entièrement à des listes de règnes dont l'arrangement même et la succession étaient une source de doutes. En retrouvant la clef si longtemps cherchée des hiéroglyphes, Champollion a enfin apporté la clarté au milieu de ces ténèbres. On a pu déchiffrer les inscriptions des monuments, et l'on y a trouvé, en même temps que la confirmation générale des listes de Manéthon, un guide sûr pour en ressaisir la véritable signification, pour les compléter en beaucoup de points, les rectifier sur une foule de détails, et remonter avec elles jusqu'à l'origine de la monarchie. Les travaux des savants européens qui, depuis Champollion, ont consacré leurs veilles à l'archéologie égyptienne, MM. Wilkinson et Birch, en Angleterre ; Lepsius et Brugsch, en Allemagne ; Charles Lenormant, Mariette et de Rougé, en France (pour ne mentionner que les plus illustres), ont élargi et fécondé ce nouveau champ d'études. M. de Rougé surtout, promu récemment à la chaire d'archéologie égyptienne du Collége de France, a puissamment contribué à l'avancement et à la bonne direction de la science hiéroglyphique, autant par la netteté de son esprit et la rectitude rigoureuse de son jugement que par le nombre et la profondeur de ses travaux de déchiffrement et d'élaboration historique. Héritier de Champollion, il a dignement continué l'œuvre de l'illustre maître.

Depuis la mort de Champollion, des ouvrages importants sur l'ensemble de l'histoire pharaonique et sur beaucoup de points de détail ont été publiés. Le plus considérable, et aussi le plus célèbre, est celui de M. Bunsen, dont la publication, commencée en 1844, n'a été achevée qu'en 1856. L'auteur lui a donné pour titre : *la Place de l'Egypte dans l'histoire du monde.* M. Bunsen ne se renferme pas exclusivement dans l'histoire, qui est son sujet principal ; il embrasse le cercle tout entier de la science égyptienne. Une large place est faite à l'archéologie, au culte religieux, à l'historique du déchiffrement des hiéroglyphes. La discussion des sources peut être regardée comme un modèle d'érudition et de méthode. Ce grand travail n'est pas resté cependant à l'abri de toute critique ; M. Raoul Rochette, dans le *Journal des Savants* (années 1846 et 1848), et M. de Rougé dans un recueil spécialement consacré à l'accord de la religion et de la science[1], ont fait des trois premières parties, qui furent publiées de 1844 à 1845, et qui conduisent l'histoire de la monarchie pharaonique jusqu'à son anéantissement par la conquête de Cambyse, l'objet d'observations étendues où se produisent de graves objections. L'examen de M. de Rougé surtout fit dans le monde savant une vive im-

[1] *Annales de Philosophie chrétienne*, 3e série, t. XIII à XVI, 1846-47.

Digitized by Google

pression. C'est en effet un morceau extrêmement remarquable, remarquable à ce point qu'on peut dire avec vérité qu'un des plus grands services que l'œuvre du savant prussien ait rendus à la science égyptienne, est d'avoir provoqué l'examen critique de l'égyptologue français. M. de Rougé ne se borne pas, en effet, à des remarques isolées sur l'ouvrage de M. Bunsen; il en contrôle la méthode jusqu'en ses moindres détails, il le suit pas à pas dans sa marche tout entière, il entre avec lui dans l'étude des monuments, il signale et fait ressortir tous les doutes, il va au fond de toutes les difficultés et souvent en propose d'heureuses solutions. Profondément maître du sujet, le savant critique y apporte en quelques pages un ordre lumineux. Dans cette longue suite de siècles qu'embrasse la monarchie des Pharaons, — période immense qui égale près de trois fois la durée de la monarchie française depuis Clovis, — M. de Rougé distingue nettement trois périodes. Ce sont d'abord, en partant des époques les plus rapprochées, les temps dont nous avons une notion positive et tout à fait certaine au moyen des synchronismes; puis ceux dont la chronologie garde encore une certitude relative, avec des chances d'erreur médiocres; puis enfin une période initiale, la plus ancienne conséquemment, dont les linéaments *historiques* sont connus par des traditions écrites et confirmés par une suite ininterrompue de monuments contemporains, mais dont l'arrangement et la limite *chronologiques* sont soumis à des chances d'erreur dont la somme totale peut affecter d'une variation très considérable le point de départ de toute la série. La première de ces trois périodes, celle qu'on peut regarder comme tout à fait certaine, nous conduit jusqu'à l'an 1000 à peu près avant l'ère chrétienne; la seconde remonte jusqu'aux environs du XVIIIe siècle, là où commencent les temps dont la détermination est encore incertaine[1]. Tels étaient dans toute leur vérité les degrés de certitude chronologique de l'histoire égyptienne; et depuis treize ans que le cadre en fut ainsi tracé, il ne s'y est pas fait de changement essentiel. De nombreux travaux, parmi lesquels ceux de M. de Rougé lui-même ne sont pas les moins importants, ont éclairci ou fortifié bien des points de détail; les fouilles et les recherches locales, poursuivies avec ardeur, ont amené des découvertes précieuses; la somme des notions acquises sur toutes les parties de l'archéologie égyptienne s'est en un mot considérablement augmentée : mais les données chronologiques déduites des monuments ne se sont pas sensible-

[1] M. Boeckh, qui additionne bout à bout les sommes partielles de toutes les dynasties, assigne, pour le commencement du règne de Ménès, l'année 5702; M. Brugsch, 4455; M. Lepsius, 3893; M. Bunsen, 3643. Nous verrons tout à l'heure que le chiffre de M. Lepsius paraît devoir être le seul acceptable.

Digitized by Google

blement étendues. Toutefois, il faut le répéter, cette indétermination qui plane encore sur les époques les plus anciennes de la monarchie pharaonique, n'en infirme pas la certitude générale. Les doutes portent seulement sur la place absolue qu'un certain nombre de dynasties doit occuper dans l'échelle des temps, non sur l'authenticité des dynasties elles-mêmes, constatée fréquemment par des inscriptions contemporaines où se retrouvent les noms des listes de Manéthon. Encore verrons-nous tout à l'heure que cette incertitude sur la date véritable du commencement de l'histoire égyptienne n'est pas aussi grande que l'ont faite ou les combinaisons arbitraires de quelques savants, ou, par un défaut contraire, l'extrême réserve de la critique. Même en s'en tenant aux chiffres les plus restreints, l'âge auquel nous font nécessairement remonter les origines de la monarchie pharaonique dépasse encore énormément toutes les autres époques connues de l'histoire de l'humanité.

Il faut cependant montrer qu'au milieu de ces divergences on n'est pas absolument dépourvu de tout moyen d'asseoir une opinion motivée. Si la critique, pour démêler les problèmes singulièrement compliqués de la chronologie du vieil empire, s'en tenait uniquement aux listes des dynasties telles qu'elles nous ont été transmises par les copistes de Manéthon, elle pourrait tourner longtemps dans un cercle sans issue. Les chiffres qui, dans ces listes, indiquent, soit la durée des règnes, soit celle des dynasties, sont, dans une foule de cas, manifestement altérés, puisque rarement ils s'accordent chez les différents copistes. Pour retrouver les vraies leçons au milieu de cette confusion, il faudrait pouvoir s'appuyer constamment sur les inscriptions des monuments, et jusqu'à présent les monuments n'ont pas fourni d'indications numériques au-dessus de la dix-huitième dynastie, dont le commencement se place aux environs du XVIIIe siècle avant notre ère. De ce côté donc, on reste livré, pour les temps antérieurs, au hasard des hypothèses et à l'arbitraire des combinaisons, la durée de la monarchie pouvant ainsi s'étendre ou se resserrer, selon le système que l'on adopte. Il est clair que, dans ces conditions, les résultats auxquels peut arriver la critique ne présenteront jamais, quels qu'ils soient, un caractère de certitude. Ce qu'il faudrait avant tout, pour donner au moins une base solide à cette étude chronologique des plus anciens temps de la monarchie, ce serait que Manéthon lui-même en eût posé les limites d'une manière positive. Eh bien, cette condition fondamentale est remplie.

Il existe un texte, trop négligé quoique bien connu, un texte simple, précis, parfaitement authentique, qui nous fait connaître l'opinion de l'historien des Pharaons, ou plutôt l'indication même des annales sacrées dont il ne fut que l'interprète, sur la durée to-

Digitized by Google

tale de la monarchie égyptienne. Un ancien extrait vulgairement connu sous la dénomination de *Vieille Chronique*, que George le Syncelle a reproduit dans sa *Chronique universelle*, écrite à la fin du VIIIe siècle, renferme ce passage : « La durée des cent treize générations, réparties en trente dynasties, que Manéthon a comprises dans ses trois volumes, lui donne un total de trois mille cinq cent cinquante-cinq ans[1]. »

Cette indication est, sous tous les rapports, d'une extrême importance. M. Bunsen, qui en a bien senti la portée, — et qui cependant, dominé par certaines vues théoriques où nous n'avons pas à le suivre, en a retranché deux cent cinquante ans dans la date qu'il assigne au règne de Ménès, — M. Bunsen, disons-nous, a montré, par d'excellentes raisons, que le chiffre rapporté par le Syncelle n'avait pu être ni inventé ni altéré par les chronographes chrétiens; car, d'une part, il est contraire à leurs propres systèmes sur l'âge du monde et la date du déluge; et, d'une autre part, les raisonnements que le Syncelle y ajoute constatent l'intégrité des chiffres. Ajoutons qu'il porte en lui-même sa propre garantie. Cette durée de trois mille cinq cent cinquante-cinq ans, au rapport de Manéthon, était remplie par cent treize générations, qu'il faut bien se garder de prendre pour cent treize règnes. Le terme grec *geneai* ne comporte pas d'équivoque. Il est reconnu que trois générations équivalent, à peu de chose près, à la durée d'un siècle : cette valeur moyenne de trente-trois ans pour une génération a été vérifiée sur un grand nombre de généalogies[2]. Or, les trois mille cinq cent cinquante-cinq ans, divisés par cent treize, donnent ici, pour chaque génération, trente et un ans et demi environ. Les deux nombres se contrôlent donc réciproquement, et prennent par là un caractère parfaitement historique. La distinction que fait l'historien égyptien entre les générations et les règnes est d'autant plus évidente, que si l'on additionne le nombre des princes énumérés dans les trente dynasties, on arrive à un total de trois cent quarante. Nous ferons remarquer, à ce sujet, qu'Hérodote, d'après les prêtres de Memphis, dit que trois cent trente rois avaient régné sur l'Egypte depuis Ménès. Hérodote visitait l'Egypte vers 448, dans le temps où l'empire des Pharaons, quoique soumis aux rois de Perse, qui s'y faisaient représenter par des vice-rois, avait encore, dans un coin du Delta, une famille du sang royal, qui figure dans la liste de Manéthon comme formant la vingt-huitième dynastie. Si l'on retranche

[1] Syncellus, *Chronogr.*, p. 52, in-fo. Parisiis, 1652.

[2] On peut voir notamment le Mémoire de Fréret, *sur la durée des générations dans les familles royales*, au t. XIV, p. 15, des anciens *Mémoires de l'Académie des inscriptions* 1748.

Digitized by Google

de la liste manéthonienne les neuf règnes qui remplissent l'espace compris entre le temps d'Hérodote et la destruction définitive de la monarchie des Pharaons en l'année 340, il reste, précisément comme dans Hérodote, trois cent trente et un règnes à partir de Ménès. Il est impossible de ne pas être frappé d'un pareil accord, qui atteste l'exactitude générale des listes telles que les abréviateurs nous les ont transmises. Les altérations qui les défigurent, et qui proviennent des copistes, portent seulement sur les noms et sur les chiffres.

Il reste donc établi, quoi qu'en aient dit quelques savants, qu'à partir de l'année 340, la dernière de l'empire des Pharaons, les annales des temples comptaient 3,555 ans, en remontant jusqu'à l'avénement de Ménès, qui se place ainsi sous l'année 3895 avant Jésus-Christ — ou plutôt en 3893, si, par un dernier scrupule d'exactitude, on convertit l'année égyptienne de 365 jours en notre année julienne de 365 jours et 1/4. Si c'était ici le lieu de s'étendre en plus longs développements, on pourrait montrer que la même date est implicitement comprise dans un passage de Diodore (liv. 1, ch. 63), lequel, comme Hérodote avant lui, recueillit de la bouche des prêtres de curieux renseignements sur les anciens temps de leur histoire nationale.

3893, voilà donc l'ère initiale de la chronologie historique des Egyptiens; et nous osons dire que dans toute l'histoire ancienne il n'y a pas une seule date, parmi les mieux consacrées, qui repose sur une base plus solide. C'est à partir de cette limite que doivent s'échelonner les listes royales, soit successives, soit contemporaines, dont l'agencement, en accord avec les monuments, suffira longtemps encore à exercer la sagacité des égyptologues.

On pourrait s'étonner à juste titre qu'en présence d'un élément si simple, si évident, si aisément vérifiable, les savants qui ont fait de l'ancienne chronologie égyptienne l'objet de leurs études se soient laissé entraîner à tant de systèmes différents. Cette anomalie tient à deux causes, toutes deux également fatales à la sincérité des recherches historiques : d'abord à la pensée, qui a longtemps pesé sur la science, que toutes les dates de l'histoire devaient se subordonner à celle que le texte hébreu de la Bible assigne au déluge, et qui répond à l'an 2348 avant Jésus-Christ; en second lieu, chez plusieurs savants modernes, à certaines préoccupations systématiques qui refusent à une partie au moins de la chronologie égyptienne une base purement historique, pour y substituer un point de départ astronomique reposant sur des calculs rétrospectifs. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que, tout en reconnaissant la parfaite authenticité du chiffre 3555 emprunté à l'ouvrage perdu de Manéthon, l'illustre auteur de *la Place de l'Egypte dans l'histoire*

Digitized by Google

du monde est conduit à en adopter une autre, qui, pour l'époque de Ménès, diffère de deux siècles et demi de la seule date qu'on puisse véritablement nommer l'ère égyptienne.

M. Lepsius, le savant égyptologue de Berlin, s'est seul montré en ce point parfaitement conséquent. Non-seulement il a reconnu, comme M. Bunsen, la valeur du chiffre signalé par le Syncelle, mais il en a fait la pierre angulaire de ses recherches chronologiques sur l'empire égyptien. Sous ce rapport comme sous bien d'autres, le travail de M. Lepsius a pris date dans la science.

Nous regrettons vivement que le Dr Brugsch, dans sa récente histoire de l'Egypte, ait cru pouvoir partir d'une autre base. Pour lui, la date initiale, c'est-à-dire le commencement du règne de Ménès, se place en 4455 — cinq cent soixante-deux ans avant l'ère de Manéthon. M. Brugsch pose cette date sans la discuter. Un des reproches les plus graves que l'on ait faits à M. Bunsen, c'est une disposition un peu aventureuse (qui se révèle surtout dans les dernières parties de son grand ouvrage), jointe à une certaine complaisance de critique qui se laisse aller parfois à plier les faits à l'idée plutôt que l'idée aux faits; le reproche que l'on peut se permettre d'adresser à l'œuvre historique de M. Brugsch, ou plutôt le regret que l'on peut exprimer, est d'une autre nature : c'est que le savant auteur se soit trop aisément affranchi des discussions que comportait sa tâche. Nous n'entendons pas dire assurément que M. Brugsch se soit dispensé, par devers lui, de discuter sévèrement les questions délicates sur lesquelles il avait à se prononcer. Nul mieux que lui n'en connaît tous les éléments et n'en apprécie toutes les difficultés; mais il fait trop rarement connaître au lecteur les motifs qui ont déterminé son choix. On peut se demander, par exemple, pourquoi il a adopté cette date initiale de 4455, qui n'est ni celle de M. Bœckh, ni celle de M. Bunsen, encore moins celle de Manéthon lui-même, adoptée par M. Lepsius? L'histoire de l'ancienne Egypte, qui est en voie d'élaboration, où chaque pas éveille une question ou soulève une difficulté, n'est pas encore de celles qui, dans une œuvre sérieuse, peuvent se réduire à une simple narration, à la manière antique. M. Brugsch l'a bientôt éprouvé, car son travail ne tarde pas à tourner à la discussion; mais alors même on peut dire qu'il s'arrête plutôt aux points secondaires qu'aux questions fondamentales. Pourquoi, d'autre part, cette abstention systématique de toute citation? Il ne faut abuser de rien, même de la sobriété. Il est des cas, et ici ils sont nombreux, où ne pas désigner nettement ses autorités c'est enlever de leur force à ses propres raisons.

Ces réserves faites, et le savant auteur nous les pardonnera, dans l'intérêt de la science, nous n'avons plus qu'à louer sincèrement la

Digitized by Google

pensée et la marche de son livre. Il a voulu grouper, dans un cadre d'une médiocre étendue, l'ensemble des faits acquis jusqu'à présent à la science de l'ancienne Egypte. Après avoir pris une part active et fructueuse aux investigations qui se poursuivent sur le sol même de la terre des Pharaons, il s'est proposé d'en résumer les résultats, en ce qu'ils ont d'important pour l'histoire, sous une forme accessible à tous. Il n'a pas entendu s'appuyer seulement sur ses recherches personnelles, mais bien sur celles de tous les archéologues contemporains. Et il nous sera permis de faire remarquer, comme un fait éminemment honorable pour l'école française, que c'est surtout à la France que l'auteur a dû ses plus puissants auxiliaires. Une bonne partie des documents, parmi les plus précieux, qui sont entrés dans la composition du nouvel ouvrage de M. Brugsch, lui ont été fournis par les travaux de M. de Rougé, notre éminent égyptologue. Il est même vrai de dire que dans son ensemble le livre du savant berlinois n'est que le développement de la grande et belle esquisse renfermée dans l'*Examen de l'ouvrage de M. le chevalier de Bunsen.* C'est là un honorable exemple dans la carrière ardue de l'érudition, où l'isolement, qui tourne si aisément à l'antagonisme, est une disposition trop habituelle. Si court que soit le temps écoulé depuis l'apparition des trois premières parties de l'ouvrage de M. Bunsen, les fouilles et les études marchent aujourd'hui si rapidement, que des découvertes nombreuses et d'une haute importance ont dans cet intervalle ajouté notablement aux faits qu'avait pu connaître l'auteur de *la Place de l'Egypte dans l'histoire du Monde.* Ces découvertes récentes sont toutes entrées dans le travail de M. Brugsch. Sauf la réserve que nous avons dû faire sur la question chronologique, ce travail est le dernier mot de la science jusqu'à l'heure actuelle.

III

Il est temps de sortir de cet exposé critique que nous prescrivait notre sujet, et d'arriver à l'histoire même de l'ancienne Egypte, telle qu'on la connaît aujourd'hui par les textes et par les monuments.

Ménès est le plus vieux souvenir de l'Egypte. Avant Ménès, les Egyptiens ne savaient rien de leur histoire ni de leurs origines. Ce n'était cependant pas la plus ancienne époque de la race ; car sans parler de la migration inconnue qui conduisit les Misraïtes, (les Fils du Soleil, selon le sens probable du mot) du cœur de l'Asie dans la vallée du Nil, il y avait eu avant Ménès un premier développement de

Digitized by Google

civilisation, qui suppose un laps de siècles plus ou moins long. Le chef dont les annales des temples inscrivirent le nom en tête de la monarchie fut le premier, sans doute, qui réunit le peuple sous un même sceptre, qui constitua la nation par la loi politique. En désignant la première dynastie sous la qualification de Thinite, la tradition paraît avoir regardé Ménès comme originaire de This, place ruinée dès le temps des Romains, mais qui avait laissé son nom à une des provinces de l'Egypte moyenne, à une journée au-dessous de Thèbes. Il ne paraît pas que cette dernière ville, qui devait-être plus tard si célèbre, existât encore ; il n'est question que de Memphis, dont la fondation est attribuée à Ménès, et qui prend dès lors le rang de capitale. Après Ménès, près de huit siècles s'écoulent sous trois dynasties (en les supposant successives), sans que ces premiers âges aient laissé de traces historiques. On cite des lois qui s'établissent, des villes qui se fondent ; on entrevoit dans ce lointain obscur un grand Etat qui se développe et s'organise.

La quatrième dynastie a laissé au monde un souvenir éternel dans les pyramides. Cinq mille ans se sont maintenant écoulés depuis la fondation de ces monuments gigantesques, dont l'indestructible masse atteste la puissance matérielle des princes qui se firent élever de pareils tombeaux. Le peuple qui les construisit y a aussi inscrit les témoignages irrécusables de sa civilisation. Les inscriptions qu'on y a trouvées attestent dès cette époque l'existence de l'écriture hiéroglyphique. Non-seulement l'extraction, le transport et la mise en œuvre des blocs énormes qui en forment les assises, mais surtout le travail intérieur des chambres et des galeries, la taille des pierres et leur assemblage, indiquent un état très avancé des arts manuels. Tout se tient dans la vie extérieure des peuples, comme dans leur vie intellectuelle ; un progrès accompli en suppose beaucoup d'autres. M. Mariette, en poursuivant ses fouilles dans un petit sanctuaire qui existait au pied de l'une des trois grandes pyramides, y a découvert tout récemment plusieurs statues d'un caractère antique, portant inscrit le nom même de l'un des princes auxquels les pyramides sont attribuées, et dont le travail ne le cède en rien aux modèles que l'on possède des plus belles époques de la statuaire égyptienne. Il existe enfin au pourtour des pyramides un très grand nombre de tombes excavées dans le sol, et que M. Lepsius, le premier, a fouillées et explorées au début de sa grande expédition archéologique de 1842. Ces tombes sont contemporaines de la construction même des pyramides. Elles appartiennent à des personnages éminents de la cour de ces antiques Pharaons, et quelques-unes à des princes ou à des princesses du sang royal, ainsi que l'attestent leurs inscriptions. Toutes sont intérieurement décorées de peintures relatives aux fonc-

Digitized by Google

tions de chaque personnage ou au rang qu'il occupait ; on y voit retracée, avec une admirable vérité, la vie tout entière de cette haute classe de la société égyptienne, en même temps qu'une foule de détails empruntés aux habitudes du peuple, aux arts manuels, aux usages domestiques et aux procédés agricoles. Si l'on compare ces peintures à celles que l'on a trouvées dans les tombeaux et sur les monuments de la dix-huitième dynastie, ou même d'époques plus récentes, on est frappé de la ressemblance qu'à quinze cents ans et plus d'intervalle ces monuments offrent entre eux. Ce sont les mêmes costumes, les mêmes habitudes, les mêmes usages civils et religieux. Le culte et l'ordre politique, la vie extérieure et la vie intime, l'art lui-même dans ses formes caractéristiques, tout, chez ce singulier peuple, semble être arrivé dès les premiers temps à sa forme définitive, et s'être jeté dès lors dans un moule dont il a gardé l'ineffaçable empreinte.

Ce que rapporte Hérodote de la construction des pyramides montre combien étaient exactes sur ce point les informations qu'il avait reçues des hiérogrammates de Memphis. L'historien donne au roi qui fit élever la première des trois pyramides le nom de Khéops ; il nomme les constructeurs des deux autres Képhrèn et Mykérinos. Les noms de ces trois princes, inscrits dans l'intérieur même des pyramides, sont en effet Choufou, Safra et Mènkara. Tous trois se retrouvent dans la quatrième dynastie de Manéthon, sous les formes grécisées de Souphis Ier, Souphis II et Menkhérès. On peut juger par cet exemple de la nature des concordances qui s'établissent entre les listes manéthoniennes, le texte des historiens (Hérodote et Diodore principalement) et les inscriptions relevées sur les monuments.

Une obscure période de près de neuf siècles (en additionnant les chiffres de Manéthon) nous amène brusquement de la quatrième à la douzième dynastie. Il est à peu près certain que plusieurs de ces dynasties régnèrent sur différentes parties de l'Egypte, soit par suite de partages, soit par usurpation, parallèlement avec la dynastie principale qui siégeait à Memphis, et que la durée totale de la période se diminue d'autant ; mais jusqu'à présent les monuments n'ont pas fourni les données nécessaires pour reconstruire cet arrangement avec toute certitude. Une liste de cartouches royaux des dix-neuf premières dynasties, récemment trouvée par M. Mariette dans ses fouilles de la plaine de Memphis, jettera peut-être quelque lumière au milieu de ces ténèbres.

La douzième dynastie marque une grande époque dans les annales de l'Egypte. C'est aussi une de celles dont les monuments ont permis de reconstituer la série de la manière la plus complète, bien que sa vraie place chronologique soit encore l'objet d'un certain doute.

Digitized by Google

Elle est qualifiée de Diospolite dans les listes manéthoniennes, et semble, d'après cette désignation, aussi bien que d'après d'autres indices, avoir dû siéger à Thèbes[1]. La table de M. Brugsch lui assigne pour limites les années 2812 à 2599 ; il ne faut accepter ces chiffres que comme une approximation. Les abréviateurs de Manéthon ne nous ont transmis sur cette glorieuse dynastie que de très faibles renseignements ; c'est par les monuments qu'elle a repris pour nous la place qui lui appartient dans l'histoire du vieil empire. Sur les huit princes dont elle se compose, elle compte un législateur, deux conquérants, et l'auteur d'un des plus beaux travaux qui aient autrefois contribué à la gloire monumentale de l'Egypte. Elle compte un législateur, disons-nous ; car il nous paraît pour le moins très probable, quoique M. Brugsch ni M. Bunsen n'en aient fait le rapprochement, que le sage Sasykhès de Diodore, qui est certainement le même que l'Asykhis d'Hérodote, n'est autre que le deuxième roi de la dynastie, nommé Sésonkhis par Manéthon. Ce prince porte sur les monuments le nom d'Ousertésèn. Il éleva des constructions en diverses parties de l'Egypte, et entreprit une expédition militaire dans les contrées du sud. Sur une stèle ou colonne qu'il fit dresser près des grandes cataractes (nos cataractes de Ouâdi-Halfa), et qui est aujourd'hui dans le musée de Naples, huit peuples captifs, à la physionomie nègre, sont amenés devant le roi victorieux. De cette époque reculée date la suprématie que les maîtres de l'Egypte ont longtemps exercée sur les hautes contrées du Nil.

Le deuxième prince après Sésonkhis est inscrit dans la liste manéthonienne sous le nom de Sésostris. Ici nous nous trouvons en face d'un des noms les plus fameux de l'histoire des temps antiques. Manéthon lui attribue « la conquête de toute l'Asie, et de l'Europe jusqu'à la Thrace, » et il ajoute que les Egyptiens le révéraient presque à l'égal d'Osiris. Cette tradition, que le poète Alexandrin Apollonius de Rhodes a répétée dans ses *Argonautiques*, et qui rappelle évidemment celle qu'Hérodote a recueillie avec plus de détails, n'est vraie qu'en partie ; l'investigation des monuments a mis en évidence la confusion qui s'est ici glissée dans l'histoire de Manéthon. Cette confusion, M. Bunsen et M. de Rougé l'avaient entrevue ; elle constitue aujourd'hui un des faits les plus clairement établis de l'histoire de l'Egypte. Le véritable Sésostris, le grand conquérant d'une partie de l'Asie, le Sésostris d'Hérodote, enfin, n'est pas celui de la douzième dynastie : c'est un prince qui vécut onze ou

[1] Thèbes fut communément désignée, depuis le temps des Lagides, sous le nom grec de *Diospolis*, la ville de Jupiter. Jupiter ici représente le grand dieu égyptien Ammon ou Amoûn, qui était en effet la divinité protectrice de Thèbes.

Digitized by Google

douze cents ans plus tard, et qui appartient, comme nous le verrons tout à l'heure, à la race illustre des Ramessides formant la dix-neuvième et la vingtième dynastie de Manéthon. Comme Sésonkhis, le Sésostris de notre douzième dynastie porte sur les monuments le nom d'Ousertésèn, et c'est encore un Ousertésèn qui lui succède. Il semble que ces trois princes homonymes se soient confondus dans le Sésostris de Manéthon ; car le troisième, qui renouvela les expéditions militaires dans les contrées du sud, et les poussa plus loin que son prédécesseur, fut élevé au rang des dieux, et on lui dressa des autels.

Le successeur du troisième Ousertésèn mit le comble à la gloire de sa dynastie par les grands travaux d'utilité publique que lui dut l'Egypte. Son nom monumental est Aménemha ; mais ses cartouches portent aussi l'épithète honorifique de Ma èn Ra, « Soleil de Justice, » qui, dans les listes de Manéthon, prend la forme Amérès, et qui devint pour les Grecs le roi Mœris. C'est ainsi que s'altèrent les noms de la langue sacerdotale en passant par la bouche du peuple. C'est au roi Mœris qu'une vieille tradition, déjà recueillie par Hérodote et que confirment les monuments, attribuait les travaux d'un immense réservoir qui avait les dimensions d'un grand lac, et auquel était resté le nom de Mœris. Il faut toutefois remarquer qu'en égyptien le mot *méri* désignait un lac; d'où l'on peut inférer avec toute vraisemblance, ainsi que l'a fait M. Lepsius, que ce fut une sorte d'assonance qui amena la corruption populaire du nom du roi et en fit un Mœris. Le lac Mœris avait été creusé, à quelques heures de marche à l'ouest du Nil, au milieu d'un canton aride qui forme aujourd'hui la province de Faïoum; un canal y amenait les eaux du fleuve à l'époque des crues, et d'autres canaux les reportaient au pays environnant quand l'inondation avait été insuffisante. La régularité des récoltes était ainsi assurée dans toute la moyenne Egypte : inappréciable bienfait pour une nation dont la vie est attachée aux débordements du fleuve.

Après cette douzième dynastie, qui avait tant fait pour la gloire et la prospérité de l'Egypte, une nouvelle période d'obscurité, bientôt suivie d'une période de désastres, envahit encore une fois l'histoire de l'antique monarchie. Deux dynasties, sur lesquelles les abréviateurs de Manéthon sont muets, occupent cependant un espace de plus de six siècles et demi dans les listes de l'historien sébennyte; puis on voit apparaître, comme une nuée de sauterelles affamées, des essaims de barbares d'origine inconnue qui se répandent sur l'Egypte, portant avec eux le ravage et la destruction. Ce sont les Hyksos. Ce nom, au rapport de Manéthon, signifiait les « rois pasteurs, » signification que confirme la langue copte; il aurait ainsi désigné les

Digitized by Google

chefs des tribus plutôt que le peuple même. Celui-ci, dans les inscriptions hiéroglyphiques, est seulement appelé Sasou : probablement « les Pasteurs. » L'histoire nous laisse ignorer quel était précisément ce peuple et son véritable nom ; un seul point est hors de doute, c'est qu'il faut y voir une race nomade, qui avait abandonné les plateaux de l'Idumée pour se jeter sur les gras pâturages de la basse Egypte. On ne sait rien absolument ni des circonstances ni des progrès de la conquête. On voit seulement les Pasteurs s'emparer rapidement du Delta tout entier, d'où ils se répandent dans la moyenne Egypte, se rendre maîtres de Memphis, et refouler les rois indigènes dans l'Egypte supérieure. Enfin, s'érigeant en souverains du pays, leurs chefs prennent le titre et les insignes des Pharaons. L'incertitude qui plane encore, ainsi que nous l'avons dit, sur les éléments de la chronologie égyptienne au-dessus de la dix-huitième dynastie, laisse flotter l'époque de l'invasion des Hyksos dans une période qu'il est difficile de fixer avec précision, mais qui paraît devoir se placer entre le XXe et le XXIIIe siècle avant l'ère chrétienne. La durée totale de leur domination, d'après un passage du livre de Manéthon transcrit par Flavius Joseph, fut de cinq cent onze ans, et se prolongea sous deux familles de rois. S'il est seulement très probable que le voyage d'Abraham en Egypte doit se placer vers la fin de la première famille des rois pasteurs, il ne faut que lire avec quelque attention l'histoire du séjour de Joseph à la cour du Pharaon [1] pour regarder comme tout à fait certain que l'arrivée des fils de Jacob et leur établissement dans la terre de Gessen, sont postérieurs à l'expulsion des Hyksos.

IV

A partir de ce grand événement, l'Egypte voit commencer l'époque la plus brillante de ses annales. Dans les temps antérieurs, sauf les conquêtes éthiopiennes de la douzième dynastie, l'Egypte n'a vécu que d'une vie tout intérieure ; maintenant sa force d'expansion, longtemps comprimée, éclate au dehors. Le joug qu'elle a subi, elle va l'imposer à son tour aux peuples étrangers. Pour la première fois elle va franchir sa frontière du nord, et elle révélera aux

[1] Pour ne citer qu'un passage caractéristique, ce n'est sûrement pas sous un roi de la race des Hyksos que Joseph aurait dit à ses frères (Gen., XLVI, 34) : « Vous parlerez ainsi au Pharaon pour pouvoir demeurer dans la terre de Gessen, *parce que les Egyptiens ont en abomination tous les pasteurs de brebis.* » Nous ne saurions donc accepter la combinaison de M. Brugsch, ui rapporte au dernier roi pasteur ce que l'Ecriture dit de Joseph.

Digitized by Google

nations de l'Asie sa puissance en même temps que son nom. Toutes ses forces viriles semblent prendre en même temps leur essor : la culture des esprits, le développement des arts, marchent du même pas que les conquêtes. Les quatre siècles qui suivent la reconstitution de l'empire, et que remplissent la dix-huitième et la dix-neuvième dynastie, furent l'âge d'or de la nation aussi bien que de la monarchie. C'est alors qu'à travers les entraves que la religion lui a faites, et sous les formes qu'elle a consacrées, l'art égyptien se déploie dans sa grandeur tel que nous le montrent les monuments; alors aussi apparaît une littérature dont les tombeaux nous ont rendu de curieux débris. C'est surtout à cette époque que remonte la réputation de savoir dont l'Egypte remplit l'ancien monde, et qui la faisait regarder, même au temps de Solon, d'Hérodote et de Platon, comme l'école de la sagesse humaine.

Alors que les Hyksos étaient maîtres du Delta et de la moyenne Egypte, l'Egypte supérieure avait préservé son indépendance. Si les conquérants étrangers poussèrent leurs attaques jusqu'à ces parties hautes de la vallée, il est certain qu'ils ne s'y établirent jamais, au moins d'une manière permanente. Quand Memphis était devenue la capitale des rois pasteurs, Thèbes resta le siége d'une royauté nationale, à laquelle Manéthon assigne une durée de quatre cent quarante ans, sous deux dynasties successives (la quinzième et la seizième). Quels rapports, pendant cette longue période, s'établirent entre les deux fractions démembrées de l'empire? Quelles luttes en signalèrent la durée? C'est ce dont l'histoire n'a gardé nul souvenir. Tout indique que les Pasteurs, malgré leur domination prolongée, ne prirent jamais racine d'une manière bien profonde sur le sol égyptien, et que les derniers temps de leur possession furent pour eux un temps d'affaiblissement dont la dynastie thébaine sut profiter pour regagner pied à pied ses provinces perdues. La fin de la seizième dynastie thébaine et le commencement de la dix-huitième[1] nous montrent l'Egypte tout entière rentrée sous le sceptre des Pharaons, et les Hyksos réduits aux plaines orientales du Delta, sur les confins de l'isthme. Là s'élevait la ville fortifiée d'Avaris, qui avait été leur premier retranchement et qui fut leur dernier refuge. Cette place elle-même leur fut enlevée par Aahmès, ou Amosis, le premier prince de la dix-huitième dynastie, dans la sixième année de son avénement, ainsi que l'établit un document contemporain publié par M. de Rougé[2], et les tribus fugitives furent poursuivies jusqu'à l'en-

[1] La dynastie intermédiaire, la dix-septième, est formée par les rois pasteurs dans la suite des dynasties manéthoniennes.

[2] *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Aahmès, chef des nautonniers*, in-4°. Paris, 1851. *Journal Asiat.*, t. XII, p. 267. 1858.

Digitized by Google

trée du pays de Canaan. Il se peut cependant qu'une portion des Pasteurs soit encore restée, ou soit rentrée plus tard dans les cantons extrêmes de la frontière égyptienne du côté de la Syrie, d'où ils n'auraient été définitivement expulsés que par Touthmosis III, près d'un siècle après la prise d'Avaris; on concilierait par là quelques difficultés de textes et de chiffres. Il en reste encore de très grandes sur la date de la prise d'Avaris. Ce point bien fixé sera d'une extrême importance dans la chronologie égyptienne, car à cette date se rattachent à la fois et la période des Pasteurs, et l'époque initiale de la dix-huitième dynastie, et toute la série des dynasties postérieures jusqu'à la vingt-deuxième, où le synchronisme du règne de Sasank et de la prise de Jérusalem, sous Roboam, roi de Juda, fournit une attache certaine aux parties bien connues de la chronologie juive. Malheureusement l'altération des chiffres chez les copistes de Manéthon, et la difficulté de combiner les données actuelles de manière à satisfaire aux exigences opposées des textes, laissent place encore à de sérieuses incertitudes, que pourront seules lever de nouvelles indications fournies par la découverte de quelque monument. La date de 1773 chez M. de Rougé, et celle de 1633 ou 1634 chez M. Bunsen et M. Lepsius, marquent les termes extrêmes de la divergence actuelle des chronologistes. Chez M. Brugsch, la date tombe à l'année 1701.

Les expéditions asiatiques des Pharaons commencent avec le troisième prince de la dix-huitième dynastie, Touthmès ou Thoutmosis Ier, trente-quatre ans environ après la prise d'Avaris (1667 avant J.-C., selon les tables de M. Brugsch). Les chiffres que nous avons cités tout à l'heure montrent dans quelles limites d'erreur possible il faut accepter les dates de cette période; il serait inutile d'y insister davantage. Quel motif appela les armes de Touthmès en Syrie et sur l'Euphrate? C'est ce que ne disent pas les inscriptions où ces campagnes sont mentionnées. Il paraît assez vraisemblable que les pasteurs expulsés inquiétaient la frontière du royaume ou suscitaient des ennemis à l'Egypte parmi les tribus de leur race répandues depuis l'isthme jusqu'à la Babylonie. Touthmès III, fils et second successeur du premier Touthmès (entre 1625-1577), renouvela les expéditions de son père et les étendit dans un plus large cercle. On a trouvé dans le grand temple de Karnak, la plus vaste et la plus magnifique ruine de Thèbes et de toute l'Egypte, une immense inscription murale dont M. Mariette vient d'achever le déblayement, et qui raconte, dans le style lapidaire des Pharaons, la longue série des expéditions de ce prince en Mésopotamie, en Phénicie, dans le sud de l'Arabie et dans les hauts pays du Nil. Une partie de son règne de près de cinquante ans ne fut qu'une suite ininterrompue de guerres extérieures. « Sa Sainteté le roi Touthmès a ordonné d'inscrire, dans le temple qu'il a

Digitized by Google

fait élever à son père divin, le dieu Ammon de Thèbes, les victoires qu'il a remportées par la protection du dieu Ra[1], et la liste des tributs que lui ont payés les pays et les peuples vaincus. L'an 22 de son règne, Sa Sainteté partit de la ville de Zalou pour sa première expédition, ayant reçu de son père le dieu Ammon la promesse de la victoire et d'un agrandissement des frontières de l'Egypte par les armes. La durée de cette campagne fut de deux ans..... » Et l'inscription continue ainsi jusqu'à la quarante-deuxième année du règne de Touthmès, racontant les principaux événements de chaque campagne, disant les batailles gagnées, les villes prises, les peuples soumis, le nombre des ennemis tués ou emmenés captifs, les tributs apportés aux pieds du vainqueur. Touthmès III est un des grands noms guerriers des annales de l'Egypte.

Parmi les Pharaons qui après lui ambitionnèrent la gloire des armes, il faut encore citer le roi Séti, second prince de la dix-neuvième dynastie (1458-1407 selon M. Brugsch); mais le successeur de Séti, Ramessès-Meïamoun (1407-1341), éclipsa la gloire de son père et de tous ses prédécesseurs. Ce prince est le grand Sésostris des historiens grecs; l'accord des circonstances caractéristiques consignées dans les inscriptions avec celles que les Grecs, et en particulier Hérodote, rapportent de Sésostris sur la foi des prêtres d'Egypte, ne laisse plus de doute à cet égard. Aucun Pharaon avant lui, s'il en fallait croire les traditions recueillies par les auteurs grecs, n'aurait porté aussi loin ses armes victorieuses; et telle fut la renommée dont son nom fut entouré, que l'histoire et les légendes lui attribuèrent, en y ajoutant leurs exagérations, des faits qui appartenaient à d'autres rois conquérants, à son père Séti, à Touthmès III, au Ousertésèn de la douzième dynastie. Ramessès parcourut l'Ethiopie tout entière jusqu'au détroit où la mer Rouge se resserre entre l'Afrique et la pointe d'Arabie; en Asie, il fit surtout la guerre aux Khéta de la Syrie (les Hétïm de la Bible), bien que les légendes le conduisent en Assyrie, en Bactriane, en Arménie, et jusqu'aux extrémités occidentales de l'Asie-Mineure. La vérité est que ces expéditions lointaines de la haute Asie et du Taurus ne sont pas confirmées par les monuments; mais plusieurs d'entre elles, ainsi que nous l'avons dit, appartiennent en effet à ses prédécesseurs, notamment à Séti et à Touthmès III. Ce qui dut puissamment contribuer à grandir la gloire de Sésostris et le prestige de son nom, ce furent les nombreux et magnifiques monuments dont il se plut à décorer l'Egypte. A Memphis, à Thèbes, jusqu'au fond de l'Ethiopie, il fit élever des constructions splendides dont les restes font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs. Les Pas-

[1] Ammon, le grand dieu solaire.

Digitized by Google

teurs, sous l'inspiration sans doute d'une animosité religieuse où se laisse entrevoir une disposition sémitique, avaient ruiné et renversé tous les temples de l'Egypte sur lesquels ils avaient pu porter la main ; les souverains de la dix-huitième dynastie, et après eux ceux de la dix-neuvième, mirent leur gloire à réparer ces ruines. De nouveaux édifices consacrés au culte des dieux s'élevèrent en grand nombre, plus vastes et infiniment plus beaux que ceux que les barbares avaient abattus. Il ne paraît pas en effet que les temples antiques du vieil empire eussent à beaucoup près égalé la splendeur architecturale des édifices qui s'élevèrent sous la nouvelle monarchie. Sésostris se distingua par le zèle qu'il déploya à cet égard ; ses constructions surpassèrent par leur nombre aussi bien que par leur magnificence celles de tous les autres Pharaons. Sans parler des monuments de Memphis et de Thèbes, le temple souterrain qu'il fit excaver dans les flancs de la montagne d'Abou-Simbel, au voisinage des grandes cataractes de Ouâdi Halfa, est un des plus magnifiques ouvrages de la vallée du Nil. Ce zèle religieux a porté ses fruits : les ministres des dieux, auteurs et gardiens des annales sacrées, ont entouré sa mémoire d'une gloire impérissable.

Sésostris avait terminé son expédition d'Ethiopie, dont les scènes principales sont représentées dans le temple d'Abou-Simbel, lorsqu'une grande confédération des peuples de l'Asie occidentale se forma contre la domination égyptienne. En tête de cette ligue des peuples tributaires se trouvait le roi des Khéta, nom qui revient fréquemment dans les guerres de l'Egypte en Asie, et qui a dû représenter l'ensemble des populations cananéennes. Ramsès se met à la tête de son armée et court au-devant de l'ennemi. Il rencontre les Khéta et leurs alliés près d'une ville nommée Kédès dans les inscriptions, sur une rivière Aranta qui rappelle l'Oronte. Un faux rapport jette Sésostris au milieu d'une embuscade ; séparé des siens et presque seul, il se trouve environné d'ennemis nombreux. Dans ce péril pressant, le héros ne prend conseil que de son courage. Il lance son char au fort de l'ennemi en invoquant son père Ammon, frappe à coups redoublés, et s'ouvre une route à travers des monceaux de cadavres. Un chant égyptien célébra cet exploit du grand Ramsès ; ce poème a été trouvé dans une tombe, écrit sur un rouleau de papyrus. Nous en transcrivons quelques versets pour donner une idée de cette antique poésie, qui a précédé de cinq siècles au moins les chants d'Homère.

« Le roi, lançant son char, entra dans l'armée du misérable Khéta ; il était seul, aucun autre avec lui. Cette charge, Sa Majesté la fit à la vue de toute sa suite. Il se trouva environné par deux mille cinq cents chars, et

Digitized by Google

sur son passage se précipitèrent les guerriers les plus rapides du misérable Khéta, et des peuples nombreux qui l'accompagnaient : Aradus, Masou, Pasasa, Kaschkasch, Oelon, Gazouatan, Khirabe, Aktar, Atesch et Raka. Chacun de leurs chars portait trois hommes, et le roi n'avait avec lui ni ses princes, ni ses généraux, ni les capitaines des archers ou des chars.

» Mes archers et mes cavaliers m'ont abandonné ! Pas un d'entre eux n'est là pour combattre avec moi ! Voici ce que dit Sa Majesté à la vie saine et forte. Quel est donc le dessein de mon père Ammon ? Est-ce un père qui renierait son fils ? Me suis-je fié sur mes propres pensées ? N'ai-je pas marché sur ta parole ? Ta bouche n'a-t-elle pas guidé mes expéditions, et tes conseils ne m'ont-ils pas dirigé ?

» J'ai enrichi ton domaine, je t'ai immolé trente mille bœufs avec toutes les herbes odoriférantes et les meilleurs parfums. Je t'ai construit des temples avec des blocs de pierre, et j'ai dressé pour toi des arbres éternels. J'ai amené des obélisques d'Eléphantine, et c'est moi qui ai fait apporter des pierres éternelles. Les grands vaisseaux voguent pour toi sur la mer, ils transportent vers toi les tributs des nations.

» Je t'invoque, ô mon père ! Je suis au milieu d'une foule de peuples inconnus, et je suis seul devant toi. Personne n'est avec moi. Mes archers et mes cavaliers m'ont abandonné, quand je criais vers eux ; aucun d'eux ne m'a écouté quand je les appelais à mon secours. Mais je préfère le secours d'Ammon à des milliards d'archers, à des millions de cavaliers, à des myriades de héros. Ammon l'emportera sur les ruses des hommes. O Soleil ! n'ai-je pas suivi l'ordre de ta bouche ? Tes conseils ne m'ont-ils pas guidé ? N'ai-je pas exalté ta gloire jusqu'aux extrémités du monde ?

» Les paroles ont retenti dans Hermonthis ; Phra vient à celui qui l'invoque. Il te prête sa main. Réjouis-toi ; il vole à toi, il vole à toi, Ramsès-Meïamoun ! Je suis près de toi, je suis ton père, le Soleil ; ma main est avec toi, et je vaux mieux pour toi que des millions d'hommes réunis ensemble. C'est moi qui suis le seigneur des forces, aimant le courage ; j'ai trouvé ton cœur ferme, et mon cœur s'est réjoui. Ma volonté s'accomplira semblable à Month ; à gauche je lancerai mes traits, à droite je saisirai tes ennemis. Je serai sur eux, comme Baal dans sa fureur. Les deux mille cinq cents chars, quand je serai au milieu d'eux ils seront brisés devant tes cavales.

» Le vil chef des Khéta, au milieu de son armée, voyait combattre Sa Majesté à la vie saine et forte. Le roi était seul de sa personne ; point d'archers avec lui et pas de cavaliers. Deux fois il recula, terrifié par Sa Majesté. Il fit venir plusieurs princes, suivis de leurs cavaliers, bien pourvus de tous les instruments du combat : les princes d'Aradus et de Masa, les princes d'Oelon et de Raka, les princes de Tinténi et de Kaschkasch, les princes de Karkamisch et de Khirab. Ces guerriers, l'élite des Khéta, tous réunis ensemble, formaient deux mille cinq cents chars.

» Le roi pénétra au milieu d'eux. Je me dirigeai vers eux, semblable au dieu Month ; dans l'espace d'un instant, ma main les a goûtés. Je massacrais parmi eux, j'égorgeais au milieu d'eux, et j'étais seul à crier. Il n'y avait

Digitized by Google

pas une seconde parole, aucun d'eux n'a élevé la voix. Soutech, le dieu belliqueux, Baal était dans tous mes membres.

» Chacun de mes ennemis sentait sa main sans force contre mes membres; ils ne savaient plus tenir l'arc ni le javelot. Le roi les poursuivait comme le griffon, et les immolait sans qu'un seul pût échapper..... »

A travers cette traduction, due à la science de M. de Rougé, on sent encore le mouvement et la chaleur du barde égyptien. On y respire comme une émanation de toutes les poésies primitives. C'est la simplicité nerveuse d'un chant biblique; c'est Achille invoquant Jupiter; c'est un guerrier des temps védiques adjurant Indra, au nom des sacrifices dont il a chargé ses autels; c'est un poète du cycle carlovingien célébrant Roland à la vaillante épée. Nous retrouvons là un côté de l'esprit égyptien, qui nous était resté jusqu'à présent inconnu.

Les expéditions des rois de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynasties sont bien loin encore d'avoir pris dans la science la place qu'elles y doivent occuper. Quand on songe qu'elles nous font remonter à des temps antérieurs de mille à douze cents ans aux plus anciennes relations de la Grèce; que, sauf de rares et lointaines échappées, les traditions effacées des nations âriennes et sémitiques, en dehors des inscriptions encore incomplétement connues de Babylone et de Ninive, ne nous apprennent rien sur l'état de l'Asie à ces époques reculées; que les livres hébreux eux-mêmes, ce précieux dépôt des traditions et des souvenirs historiques du peuple de Moïse, se renferment presque entièrement dans l'étroit horizon de la vie des patriarches ou de l'histoire des tribus, entre la mer Morte et le Liban; quand on songe, disons-nous, à cette absence à peu près complète de documents sur l'Asie occidentale pour les temps où nous font remonter les conquêtes des Pharaons, on ne saurait qu'attacher un prix extrême aux notions politiques et géographiques qu'elles nous peuvent fournir. Malheureusement, ces notions sont jusqu'à présent bien incomplètes. Outre les doutes qui existent encore sur la lecture exacte de quelques-uns au moins des noms propres dans les inscriptions hiéroglyphiques, l'absence ou la rareté des éléments de comparaison rend l'application de ces noms fort difficile. Un premier travail est d'ailleurs à faire, et les égyptologues, si nous ne nous trompons, ne l'ont pas encore entrepris, au moins dans son ensemble. Il consisterait à dépouiller tous les monuments connus pour en tirer la totalité des noms de pays et de peuples étrangers, à soumettre ces noms à un travail critique pour en bien fixer la prononciation, à rapprocher tous les noms identiques ou analogues pour en relever et en fixer les variantes, à classer enfin

Digitized by Google

ces noms, autant qu'il serait possible, par régions et par pays, en y joignant les indications qui peuvent servir à les caractériser. Ce premier classement fait, on pourrait aborder l'étude difficile et très délicate de l'application locale et des identifications. Le travail, d'ailleurs très estimable et très utile à plusieurs égards, publié par le docteur Brugsch, en 1858, sur la géographie extérieure des Egyptiens, n'est, il faut le reconnaître, qu'une imparfaite ébauche, un premier et bien incomplet essai. Sous plusieurs rapports, d'ailleurs, il était prématuré. Un élément de comparaison d'une haute importance manquait encore : c'est celui que fourniront les inscriptions cunéiformes, quand elles auront été fixées et suffisamment éclaircies. Cet élément de comparaison sera d'autant plus précieux, que, pour les temps antiques, il est le seul auquel on puisse recourir, et qu'il n'est pas impossible qu'on y trouve, en certains cas, la mention parallèle des mêmes faits. Tant que cet instrument n'entrera pas dans le domaine de la critique historique, en concurrence avec les inscriptions égyptiennes, on ne peut songer à reconstruire sérieusement la carte de l'Asie antérieure dans les temps pharaoniques.

Dans l'état actuel de l'exégèse hiéroglyphique, en ce qui touche aux contrées étrangères, on ne peut espérer de déterminer avec précision quelles furent les limites des expéditions égyptiennes en Asie. Quelques identifications tout à fait certaines, et l'ensemble même des rapports qui s'y rattachent, permettent cependant de s'en former une idée générale, qui ne saurait s'éloigner beaucoup de la réalité. On peut regarder comme certain qu'à l'orient, les armes des Pharaons ne dépassèrent pas, si elles l'atteignirent, la vallée du Tigre, et au nord, les montagnes de l'Arménie. Il est moins aisé de dire jusqu'où elles pénétrèrent du côté du nord-ouest. S'il en fallait croire les traditions recueillies par Hérodote, et reproduites par l'auteur des *Argonautiques*, Sésostris se serait avancé jusqu'en Thrace, et aurait laissé sur les plages de la mer Ionienne des statues avec des inscriptions, en souvenir de son passage. Mais ces traditions auraient besoin d'être confirmées par les monuments; et les curieuses sculptures de Nimfi, auxquelles Hérodote fait évidemment allusion, sont d'un caractère plutôt assyrien qu'égyptien. Vers le midi, les armées égyptiennes parcoururent, à plusieurs reprises, les vastes contrées que les Grecs ont désignées sous le nom d'Ethiopie, et l'on ne peut douter qu'elles n'aient pénétré de ce côté dans le sud de l'Arabie, de même qu'à l'ouest du Nil elles ont certainement soumis une partie plus ou moins étendue de la Libye maritime. Voilà ce qu'il est possible d'assurer, dès à présent, quant aux limites générales des expéditions que la tradition rattacha au nom de Sésostris, bien qu'en réalité elles appartinssent en grande partie à

Digitized by Google

plusieurs Pharaons antérieurs. Telle est aussi l'étendue de ce qu'on peut nommer le monde égyptien, comme plus tard on a désigné sous le nom d'*Orbis romanus* la partie de l'ancien monde que la guerre ou le commerce firent connaître aux Romains. Or on peut remarquer que ce périple de la carte égyptienne répond précisément à l'étendue du monde sémitique, en prenant ce mot, non dans son acception strictement biblique, mais dans le sens plus général que la philologie y attache aujourd'hui. Tout au plus le déborde-t-il quelque peu au nord et à l'est, en empiétant sur les territoires arméniens et sur la Médie, dont la capitale, Ecbatane, nous paraît devoir répondre à la ville de Pakhtan d'un curieux monument de la vingtième dynastie, traduit et commenté par M. de Rougé[1]. C'est un nouvel exemple de cette grande loi qui renferme l'activité principale des peuples et leur action la plus durable dans le cercle auquel les rattachent de secrètes affinités d'origine. Un autre rapport qui nous frappe également, c'est la parfaite coïncidence que présentent, dans leurs circonscriptions, la carte du monde égyptien et la carte du monde de Moïse, telle qu'elle est indiquée dans ses grands linéaments au chapitre X de la Genèse. Ce sont précisément les mêmes limites, si ce ne sont pas les mêmes divisions. Sans doute, on ne saurait méconnaître l'origine essentiellement sémitique de ce document, si précieux dans sa brièveté, où Moïse a tracé, sous la forme généalogique, la nomenclature des peuples connus, en les rapportant à trois grandes souches. Le détail de la famille de Sem, et même celui de la grande famille de Kousch, n'ont pu provenir que des Sémites de la Khaldée; mais il n'est pas impossible que le séjour des Hébreux en Egypte ait fourni à Moïse, « élevé dans la sagesse des Egyptiens, » selon la parole de l'Apôtre, quelques éléments au moins pour la famille hamitique de Misraïm, et peut-être aussi pour la division des peuples japétiques, avec lesquels les expéditions de plusieurs Pharaons avaient mis les Egyptiens en contact. Il est bien difficile aujourd'hui, sinon impossible, de dire quelle part, dans cette notion sur les Japétides, a pu provenir des Assyriens, quelle part des Egyptiens; il faut cependant remarquer que, même dans l'état encore si incomplet de la géographie pharaonique, on y reconnaît plusieurs noms importants des Japétides de Moïse.

Il y a de fortes raisons de croire que la fuite des Hébreux sous la conduite de Moïse eut lieu sous le successeur même de Ramsès-Méïamoun ou Sésostris. D'un autre côté, comme on compte habituellement quatre cent quatre-vingts ans d'intervalle entre la consécration du temple de Salomon (vers 1006), et l'Exode, ce dernier événement,

[1] *Journal asiat.*, 1858, t. XII, p. 224, etc. — Brugsch, *Hist. d'Eg.*, p. 207.

Digitized by Google

qui forme une ère si considérable dans l'histoire juive, dut avoir lieu, d'après cette supputation, aux environs de l'année 1486. Ces dates ne sont pas sans difficultés dans le détail ; il faut nous en tenir aux grands aperçus.

La fin de la dix-huitième dynastie, inaugurée si brillamment par deux rois guerriers, fut troublée par des révoltes et des compétitions. Cependant un descendant de Ramsès-Méïamoun ressaisit vigoureusement le pouvoir, et, sous le nom de Ramsès III, commença une dynastie nouvelle dont tous les princes, au nombre de douze, portent également le nom de Ramsès. C'est la dix-neuvième de Manéthon. Les agitations des derniers temps avaient compromis la suprématie de l'Egypte sur les peuples du dehors ; Ramsès III eut à combattre de nouveau les ennemis tant de fois vaincus depuis trois siècles et demi par ses prédécesseurs. Un temple qu'il fit élever dans la partie de Thèbes aujourd'hui connue sous le nom de Médinet-Abou, est couvert de riches sculptures où sont représentées ses victoires sur les peuples voisins des frontières du nord, en Libye et en Canaan. Il devait y avoir alors quarante ans à peine que les Hébreux étaient sortis de la terre de Gessen, et sans doute ils erraient encore ou dans le désert, ou dans les contrées amorrhéennes à l'orient du Jourdain ; s'ils eussent été dès lors en possession de la Terre promise, on s'expliquerait avec peine le silence de leurs chroniques sur cette guerre, qui aurait touché à leur frontière et dans laquelle il semble même difficile qu'ils n'eussent pas été enveloppés. C'est en effet la Syrie qui paraît avoir été le théâtre principal des guerres asiatiques de Ramsès III, comme avant lui de Ramsès-Méïamoun. C'est aussi à cette grande contrée, en montant au nord jusqu'à l'Euphrate, que se borna, selon toute probabilité, la domination effective et permanente que les Pharaons exercèrent dans l'Asie occidentale depuis Touthmès III. Nous croyons qu'en nous reportant au temps peu éloigné où Méhémet-Ali, le moderne régénérateur de l'Egypte, étendait son autorité souveraine depuis le mont Taurus jusqu'aux parties intérieures de la Nubie, et, dans un autre sens, depuis le territoire des tribus de Siwah et de la Cyrénaïque jusqu'à une partie des provinces de l'Arabie, on aurait une idée assez exacte de ce que fut, au temps de sa grandeur, l'empire des Pharaons de la dix-huitième dynastie jusqu'au commencement de la vingtième. On voit, par les bas-reliefs de Ramsès III, que les Egyptiens avaient alors une marine militaire qui combattit contre différents peuples de la mer de Syrie, parmi lesquels sont nommés les Poulost, très probablement les Philistins.

Digitized by Google

V

La grandeur militaire de l'Egypte touchait cependant à son déclin. Des causes qui se laissent entrevoir, non dans les extraits décharnés des abréviateurs de Manéthon, mais dans les indications des monuments, minaient sourdement la puissance intérieure des Ramessides et préparaient la chute de leur prépondérance extérieure. Après la vingtième dynastie (dont la fin se place vers l'année 1110 avant l'ère chrétienne), toute trace de la domination égyptienne sur l'Asie disparaît. Il se fait au dehors une réaction contre l'Egypte; désormais les souverains de Memphis se tiendront sur la défensive plutôt qu'ils ne songeront à devenir agresseurs.

Deux noms seulement se détachent parmi les noms obscurs des quatre dynasties suivantes : l'un est celui de Sésak, qui doit sa renommée à sa rapide apparition dans l'histoire des Juifs; l'autre, Bokkhoris, appartient à un des rois législateurs de l'empire. La véritable forme du nom de Sésak sur les monuments est Cheschenk; Manéthon écrit Sésonkhis. Ce roi était contemporain de Salomon. On sait quels mécontentements avait soulevés au sein des tribus les changements que le successeur de David avait introduits dans la constitution nationale, et plus encore les charges inaccoutumées qu'il avait imposées aux provinces; dès son vivant, des symptômes de la scission qui s'accomplit après sa mort s'étaient fait jour dans la tribu d'Ephraïm, et un homme puissant de cette tribu, Jeroboam, que la parole prophétique des voyants désignait déjà à la foule, dut se réfugier en Egypte pour échapper à la vengeance royale. Il y trouva un asile près de Sésak. A la mort de Salomon, il revint en toute hâte à Sichem, où il fut acclamé roi d'Israël par les dix tribus dissidentes, tandis que Juda et Benjamin, restées seules fidèles à la race de Salomon, saluèrent son fils Roboam roi de Juda, dans Jérusalem. Ce fut cinq ans après cette division du royaume que Sésak, comme s'il y eût eu un accord entre lui et Jéroboam, marcha contre le roi de Juda (en 970), prit Jérusalem, et dépouilla le Temple des richesses énormes que Salomon y avait accumulées. Sésak, dit le livre des Chroniques, avait avec lui douze cents chars de guerre, soixante mille hommes de cavalerie et une multitude sans nombre de Loubïm, de Soukhïm et de Kouschïm, c'est-à-dire de Libyens, de Troglodytes[1] et d'Ethiopiens. Cette course armée, qui semble n'avoir d'autre but

[1] Nos Bicharyèh de la Nubie maritime.

Digitized by Google

que le pillage, ne ressemble guère aux grandes expéditions à demi légendaires de Touthmès et de Sésostris.

L'histoire de l'Egypte n'est plus maintenant que le triste tableau de sa décadence et de sa chute. Il nous manque un historien qui nous en raconte les causes et la gradation ; mais un chapitre d'Isaïe, auquel n'a pas pensé M. Brugsch, jette une grande lumière sur toute cette période.

« Je ferai, dit le Seigneur par la bouche du prophète, je ferai que les Egyptiens s'élèveront contre les Egyptiens, que le frère combattra contre le frère, l'ami contre l'ami, la ville contre la ville, le royaume contre le royaume.

» Je livrerai l'Egypte entre les mains d'un maître cruel, et un roi violent les dominera.

» La mer se trouvera sans eaux, et le fleuve deviendra sec et aride.

» Les rivières tariront, les ruisseaux de l'Egypte se sécheront, les roseaux et les joncs se faneront.....

» Les princes de Tanis ont perdu le sens ; ces sages conseillers de Pharaon ont donné un conseil plein de folie. Comment dites-vous à Pharaon : Je suis le fils des sages, je suis le fils des anciens rois ?

» Où sont maintenant vos sages ?

» Les princes de Tanis sont devenus insensés ; les princes de Memphis ont perdu courage.

» Dieu a répandu au milieu de l'Egypte un esprit de vertige. Les Egyptiens deviendront comme des femmes ; ils s'étonneront, ils trembleront, au milieu du trouble et de l'épouvante que la main du Dieu des armées répandra sur eux..... » (Is. ch. XIX).

Les divisions intestines, la guerre civile, la tyrannie, le manque de sagesse dans le conseil et d'énergie dans l'action, et enfin, pour achever le malheur du peuple, la famine causée par l'insuffisance des crues du fleuve, le plus terrible et le plus redouté des fléaux qu'appréhende l'Egypte, voilà le tableau que nous retrace cette page du prophète. Elle dut être écrite vers le milieu du VIIIe siècle, au temps de la vingt-troisième dynastie, qui, dans les listes, est qualifiée de Tanite. On sait qu'Isaïe prophétisa entre 760 et 700.

L'Egypte est descendue à ce point, quatre siècles après la glorieuse dynastie des Ramessides, qu'elle devient la proie non pas même du puissant monarque d'Assyrie, mais d'un Ethiopien, d'un roi du pays de Kousch. Cette famille éthiopienne (la vingt-cinquième dynastie de Manéthon) compta trois princes en un demi-siècle, dont les noms Sabaka, Sabataka et Taharka ou Tahraka, sont donnés par les monuments ; Hérodote, et Diodore après lui, les ont confondus en un seul règne. Tahraka fut un roi guerrier. Sa destinée semble avoir été

Digitized by Google

singulière. Après avoir porté ses armes très loin dans le nord de l'Afrique, parmi les tribus libyennes qui répondent à nos Berbers, il renonça volontairement au sceptre égyptien et revint à son royaume d'Ethiopie, dont il se plut à embellir la capitale Napata de monuments religieux élevés sur le modèle des temples d'Egypte. Le site longtemps oublié de cette ville antique a été retrouvé de nos jours ; elle précéda de plusieurs siècles la fondation de Méroé, qui fut la seconde capitale de ce royaume éthiopien auquel l'histoire a fait plus tard une si grande renommée.

Psammétik et ses successeurs, dans la dynastie suivante (la vingt-sixième, 686-527), rendirent à l'Egypte quelques jours encore de repos et de prospérité intérieure ; ce furent les dernières lueurs de son existence nationale. Mais ses jours étaient comptés. Les armes persanes, imprudemment provoquées, lui portèrent un coup dont elle ne devait plus se relever. L'année 527 avant Jésus-Christ, qui est celle de la conquête de Cambyse, marque la dernière heure de son indépendance et le terme de son existence nationale. De ce jour, l'Egypte est destinée à servir d'enjeu aux luttes et aux rivalités étrangères ; elle changera de maîtres selon le hasard des événements, mais jamais plus elle ne s'appartiendra à elle-même. Dans cette carrière d'esclavage, elle tombe de degrés en degrés. Après la domination des Ptolémées, qui du moins, s'ils effacèrent la nationalité égyptienne sous l'éclat même de la civilisation hellénique dont Alexandrie devint le foyer, importèrent dans le pays une prospérité matérielle et intellectuelle dont il était déshérité depuis longtemps, l'empire de Sésostris descend sous les Romains à la condition commune d'une province de l'empire des Césars. Puis vient l'administration étroite et formaliste des Byzantins, qui n'apporte à l'Egypte que ses controverses religieuses ; puis la conquête arabe, qui implante le fatalisme musulman sur les ruines confondues de la tradition pharaonique, de l'hellénisme et du christianisme ; puis la période des Mamelouks, qui est la domination du sabre ; puis enfin, pour dernier abaissement, les Turcs et leur joug abrutissant. Dans ce long asservissement du sol et des âmes, toute trace de la vie nationale s'est promptement effacée, tout souvenir de la gloire antique s'est graduellement éteint. Des monuments élevés par les anciens rois, tout a été détruit de ce que le temps et la main des barbares ont pu détruire ; la race indigène elle-même, que la domination grecque et romaine avait laissée à peu près intacte, courbée, affaissée sous la pression des soldats d'Omar, s'est faite en grande partie Arabe par la langue et musulmane par le culte, pour échapper à la destruction. Le voyageur qui parcourt aujourd'hui les rives du Nil, autrefois si riches et si vivantes, maintenant si mornes et si désolées, hésite à reconnaître les descen-

Digitized by Google

dants du peuple indigène dans ces misérables fellâh, abrutis par la misère et le despotisme, qui cultivent péniblement un sol appauvri, ou dans ces restes avilis de la population urbaine, qui n'ont gardé de leur origine que le titre d'Egyptien déguisé sous le nom de Copte. Ce sont pourtant là les derniers restes du peuple des Pharaons.

L'expédition française de 1798 laissa dans le pays des germes rénovateurs, qu'un homme de génie a développés. On sait ce qui a été fait pour le présent et l'avenir de l'Egypte sous le gouvernement de Méhémet-Ali, dont le vice-roi actuel se montre l'intelligent continuateur. Il ne faudrait pourtant pas s'exagérer le résultat de ces réformes ; jusqu'à présent, elles n'ont guère pénétré au-dessous de la surface. C'est une civilisation extérieure, la civilisation européenne, implantée sur le sol et superposée à la barbarie native, plutôt qu'un changement réel et déjà appréciable dans l'état intellectuel du peuple égyptien. Ce n'est pas du reste en un jour que de telles révolutions s'opèrent ; la voie où l'on est entré est bonne, et les efforts, s'ils se poursuivent, porteront leurs fruits pour les générations à venir. Sous un autre rapport, on en aura toujours retiré d'immenses résultats. L'intérêt a été ramené sur une nation oubliée. Les études égyptiennes ont été favorisées et poursuivies avec ardeur. Les monuments sont préservés de la destruction à laquelle les condamnaient l'ignorance et l'apathie ; et déjà les heureux successeurs de Champollion ont pu déchirer en grande partie le voile sous lequel se dérobait depuis tant de siècles le passé d'un peuple dont l'histoire remonte aux premiers âges de l'humanité.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les OEuvres d'Horace, traduction nouvelle par M. Jules JANIN. Paris, Hachette. 1860.

Parler d'Horace, pour un critique, c'est comme aller à Rome pour un fidèle : une joie, une fête, une consolation ; c'est un de ces plaisirs enfin qu'on fait vœu de se donner une fois dans sa vie. Et si l'occasion s'en présente on manque, pour la saisir, à ses engagements, on élude ses promesses. J'avais juré d'être tout au roman, déjà même j'étais en train de lui payer ma dette ; d'un autre côté, le théâtre m'appelle, et *M. Perrichon* me réclame. Horace survient ; voilà le roman ajourné et M. Perrichon compromis. Tant d'écrivains ainsi négligés, et M. Labiche entre autres, me pardonneront d'avoir fait passer Horace avant eux, et je les estime assez pour croire qu'en pareil cas, ils en eussent fait autant pour moi. Horace est, en effet, un de ces poètes qui s'imposent quand on les rencontre, et auxquels il faut, bon gré mal gré, présenter son hommage tout de suite. C'est le plus connu, le plus populaire, le plus universel des poètes. D'autres le surpassent peut-être en puissance, en grandeur, en variété ; aucun n'a plus de séduction et de charme. On vit avec lui, son nom vient sans cesse à la bouche, et sitôt qu'on le prononce, on éprouve le besoin d'ajouter quelque chose sur l'homme qui l'a porté. Qui dit Horace, dit le conseiller, le confident, l'ami de toutes les heures, le poète *ad manum*, l'écrivain à tous présents et à venir. C'est à la fois le plus commode et le plus délicat des beaux esprits, ni long, ni volumineux, ni prétentieux, ni banal ; on le porte avec soi dans sa poche, on est sans gêne auprès de lui, on n'a pas besoin de façons pour le lire, ni d'efforts pour le comprendre ; il se laisse facilement approcher, pénétrer, et vous allez à lui sans préparation ni toilette. C'est un *vade mecum*, un bréviaire profane et pour tout dire en un mot, le plus indispensable des poètes.

Cette rare fortune d'être goûté par tout le monde et de n'être contesté par personne est le résultat et la récompense d'un ensemble de qualités qu'il est bien difficile de fondre en une seule et de réunir sous un même nom. Poète, philosophe, moraliste, homme du monde, homme de cour,

Digitized by Google

artiste, artiste surtout, Horace ne peut guère être simplifié sans y perdre. Il a une physionomie ondoyante et multiple dont on fausse le caractère quand on essaye de la réduire à une expression unique et particulière. Pourtant, quelque fuyant que soit Horace et sous quelque jour qu'on le regarde, il nous apparaît décoré, armé d'une vertu capitale, d'un mérite persistant et exceptionnel, que ne dépouillent jamais en lui ni l'homme, ni le philosophe, ni l'écrivain. Cette qualité rare et unique, ce don de nature par lequel on se concilie d'abord l'estime, puis la sympathie, et enfin l'admiration des hommes, c'est la modération, la modération avec tous les noms qu'elle peut prendre et sous toutes les formes qu'elle peut revêtir. Nul n'en a eu tant qu'Horace, et c'est ce qui lui donne un pied partout. Le commun de la race humaine, en effet, est moralement de taille moyenne, ni trop élevée, ni trop basse : rien d'extrême en elle, rien d'excessif, et le génie d'Horace est à sa mesure. Le bon sens, dit Descartes, est la chose du monde la plus répandue, et c'est par là qu'Horace brille ; homme avant tout, il s'attache à ne point sortir des proportions de l'humanité ; il n'est parfois sublime et parfois trivial que pour revenir bien vite à un juste milieu d'esprit et de naturel. Sa vie, sa morale et son art obéissent à la formule qu'il s'est imposée : rien de trop. Que ce soit chez lui calcul ou préférence, il réclame et cultive en toutes choses sa médiocrité dorée. Aussi possède-t-il le *moi* le plus aimable qui se soit jamais imposé à un peuple élégant. Sa vie est à la portée de tout le monde et la nature même y a pourvu. Rien ne choque en lui, rien ne fait dissonance, tout demeure conforme à l'idéal de modestie qu'il a chanté. Il n'a ni beauté, ni naissance, ni prétentions poétiques, ni morgue de parvenu. Son corps est à l'avenant de son esprit, un peu courtaud et rondelet, mais bien pris et de franche allure. Fils d'un affranchi, d'un huissier de province, il rappelle à tout propos la condition, les vertus et l'état de son père. Qui dira que cela ne fasse pas plaisir aux gens ? On aime à voir que celui qui d'ailleurs nous dépasse est un homme comme nous, qu'il est parti de plus bas peut-être, et surtout qu'il s'en souvient. On est moins porté alors à contester ses mérites, à nier son génie.

Et comme tout se tient dans Horace ! Quelle est sa philosophie ? Celle d'Epicure, c'est-à-dire la plus modérée qui fut jamais : une philosophie si bien appropriée à son talent qu'on dirait que c'est sa muse elle-même qui l'a choisie. Là, tout est laissé aux penchants, aux instincts, à l'inspiration de la nature. Jamais l'humanité n'a eu si beau jeu, jamais les dieux n'ont été si galamment supprimés à son avantage ; ce sont nos passions qui deviennent nos divinités, et nous ne sommes que trop portés à sanctifier leur culte. Un épicurien, cela ne révolte guère, nous sommes tous épicuriens par quelque côté. Quelle admirable doctrine pour être d'abord accessible à toutes les intelligences : ceux mêmes qui ne l'ont jamais entendu prêcher l'inventent de temps en temps pour leur usage, et chacun en a été l'apôtre au moins une fois dans sa vie. Les stoïciens nous effrayent ; les chrétiens nous désespèrent ; combien plus aimable Epicure qui nous remet doucement des bras du plaisir dans les bras de la mort et qui nous conduit au néant par des chemins de fleurs !

Digitized by Google

Horace y croyait-il, à cette philosophie couronnée de roses? L'important n'était pas d'y croire, mais de la pratiquer; or, il la pratiquait : sa morale va du Massique au Falerne et de Glycère à Lalagé. Comme on est à l'aise avec un pareil homme! Il ne nous humilie jamais et ne nous attriste guère. Nous le voyons semblable à nous, qui nous approuve, nous prêche d'exemple, nous avertissant à peine de temps à autre que la vie a son hiver, pour nous exhorter à jouir de son printemps. On a voulu tout justifier dans Horace, et on a réhabilité en sa faveur cette doctrine d'Epicure que Lucrèce a si admirablement poétisée; pour mon compte, je cherche moins à justifier ses goûts qu'à expliquer son influence; il l'a due surtout, pourquoi ne pas le dire, aux côtés médiocres de cette facile morale épicurienne. Lucrèce, qui en vit les grands côtés, se tua de désespoir; Horace vécut dans les plaisirs, et fut plus homme en cela : c'est pourquoi il nous est si cher. Sceptique à l'endroit même de la doctrine qu'il recommande et des dieux qu'il célèbre, il ne conserve de religion et de philosophie qu'autant qu'il en faut pour ressembler aux autres hommes et obtenir leur indulgence; rien de trop, suivant son habitude, mais assez pour tenir son talent en haleine et se faire pardonner quelques petits péchés de jeunesse. Supposez Horace complétement incrédule, faites-en un athée; aussitôt il nous apparaît comme un homme sans cœur, qui jette lâchement son bouclier à Philippes, comme un intrigant qui devient le flatteur et le complaisant du crime couronné. Au contraire Horace épicurien et légèrement sceptique reste pour nous un homme de sens, qui se plie sagement à la fortune et passe avec elle, non pas du côté des vainqueurs, mais du côté des dieux.

Ainsi fit Horace, et l'on approuve naturellement un exemple que l'on peut avoir l'occasion de suivre. La conversion du jeune républicain aux idées monarchiques, son ralliement à Auguste nous paraît un trait de prudence, et presque un trait de courage : nous savons que nous sommes exposés à l'imiter un jour où l'autre. Il était pauvre, il aimait le plaisir, il aspirait aux délicates jouissances que procurent les belles-lettres et la bonne compagnie : rester républicain n'était pas le moyen d'arriver à la possession de son vœu. Faut-il s'étonner qu'il ait préféré à l'austère souvenir de la liberté la table de Mécène, l'amitié d'Auguste, un domaine dans la Sabine et une maison à Tibur? On ne s'en étonne pas, à vrai dire, on l'envierait plutôt.

Sur ce point délicat, Horace a encore pour lui toute la postérité. Il n'y a guère d'écrivain disposé à dire quelque mal d'Auguste, qui ne se soit arrêté par considération pour Horace, et pour ne pas lui ôter le principal argument de sa défense. La plupart ont dit et répété que le parti républicain, après la mort de César, n'était plus composé que de gens capables, mais déshonnêtes, et de gens honnêtes, mais incapables. Auguste, par qui disparurent les uns et les autres, était l'homme nécessaire, l'homme du moment. La justification du poète a entraîné la nécessité de l'empereur. Sans aller aussi loin que ces fanatiques, avouons qu'Auguste avait en lui de quoi excuser Horace, et laisser croire à la sincérité de sa conversion. Il rendait l'unité à l'empire, il apportait la paix au monde, il offrait le repos

Digitized by Google

et la sécurité après des fatigues et des terreurs inouïes. On céda, nous aurions tous cédé ; Horace fit comme les autres, et nous l'en aimons ; nous le retrouvons toujours au même niveau, au nôtre ; nous lui savons gré de ne pas s'élever au-dessus de l'humanité ; il nous réconcilie avec nous-mêmes ; et la vie heureuse qu'il osa encore espérer, qu'il sut se faire, nous guérit un peu de la peur que nous avait faite le suicide de Caton.

Horace avait la guerre en horreur, surtout la guerre civile ; il se donna, par un pur penchant de sa nature, à l'homme qui représentait la paix. Il fut donc sincère ; mais aussi qu'il fut habile ! Sa modération, qui le ralliait au parti vainqueur, lui laissait tout son attachement pour le parti vaincu. Ennemi des coups d'éclat, il n'afficha pas plus le zèle du converti, qu'il n'avait affiché la fidélité du sectaire. Il eut l'adresse de renoncer à la république sans l'insulter. Que dis-je ? Il ose même se la rappeler avec des tressaillements patriotiques ; il loue Brutus, il égale Caton aux dieux. C'est ainsi qu'il ne nous choque jamais ; nous aurions eu sa prudence, mais nous aurions eu son courage ; nous n'aurions pas plus que lui repoussé le présent, mais nous aurions donné un souvenir au passé ; c'est ainsi que l'on plie au temps sans obstination, et que l'on parvient à concilier ce qu'on regrette et ce qu'on a. Horace est un poète à notre image : il sut tirer son épingle du jeu des révolutions ; il fit passer en première ligne le soin de sa fortune et de son bonheur : c'est ce qu'Epicure n'a jamais défendu.

Ceux qui se montrent le plus sévères à son égard ne lui reprochent guère qu'un peu d'égoïsme ; mais l'égoïsme est le côté faible de la doctrine, ou plutôt c'est la doctrine même. Horace y mit du moins tant de bon goût, que là encore on passe aisément condamnation. L'égoïsme est chez lui modération et réserve. Il refuse de devenir le secrétaire d'Auguste ; eh bien ! c'est qu'il n'était pas ambitieux. Pour quelques doux reproches d'amitié que lui adresse Mécène, il lui renvoie une longue épître où l'esprit déguise mal l'amertume, lui disant à peu près ceci : « Si ton affection pour moi doit porter atteinte, si peu que ce soit, à mon indépendance, reprends-moi plutôt ce que tu m'as donné. » Voilà de la fierté, se dit-on, et n'est-ce pas sur ce ton qu'un homme qui se respecte doit parler aux grands ? Horace, on le voit, a raison quand même, il a toujours raison. Il y a un point cependant qu'on n'aborde pas volontiers ; un côté de son personnage sur lequel on se prononce moins hardiment : ce sont les mœurs. J'avoue que, pour ma part, si je voulais faire une critique de la vie d'Horace, je chercherais ailleurs. Son caractère fut quelquefois au-dessous de l'époque où il vécut ; ses mœurs furent plutôt au-dessus. Il en racheta du moins la licence par tant d'élégance et de bon goût, il en décora l'ignominie d'un si brillant vernis de politesse, qu'il y aurait peut-être plus de justice à louer la forme dont il eut encore l'art de couvrir ses mœurs que d'en attaquer le fond. Quand on songe à ce qui vint après, et aux petits pamphlets de Petrone contre Néron, on est moins tenté de regarder ce qui existait auparavant, et de comparer les mœurs du siècle d'Auguste avec celles des premiers temps de la république. D'ailleurs, l'amour des belles filles n'a jamais déshonoré un homme, surtout quand il a mis autant d'art à les

Digitized by Google

chanter que de passion à les aimer. Avec Horace, nous sommes, il ne faut pas l'oublier, dans une société païenne, où l'empereur lui-même, cherchant un bon petit mot de camaraderie pour désigner son poète, ne trouve rien de mieux qu'un symbole d'obcénité. Ce qu'il y a de certain, c'est que les mœurs d'Horace, si corrompues qu'elles aient été, ne lui ôtent rien de la grâce aimable qui l'environne ; qu'elles font pour ainsi dire partie de sa brillante personnalité, et qu'en France on s'est toujours montré indulgent pour de pareilles faiblesses. Plus puritain, Horace nous humilierait davantage.

La vérité est qu'Horace n'est désespérant que comme artiste ; encore qu'il tâche de se faire pardonner sa supériorité par une rare modestie. Il s'excuse sans cesse d'aborder les grands sujets, lui chétif, *tenuis grandia*. Il va jusqu'à se défendre du nom de poète, je cite la traduction de M. Jules Janin : « Pour commencer, je reconnais moi-même que je ne suis pas ce qu'on appelle un poète ; on n'est pas poète à si bon compte et pour avoir (ceci est mon lot) prosaïquement tourné quelques vers dans l'allure et l'accent de la conversation terre à terre et de tous les jours. Ce grand titre, honorable entre tous, il le faut seulement accorder au génie, à l'inspiration, à la bouche ouverte aux grandes choses. Même il y a de bons esprits qui refusent de considérer la comédie comme un poème..... Pour être un poète, il ne suffit pas d'écrire en vers bien faits des choses telles qu'en brisant le rhythme, un homme irrité véritablement les pourrait employer au profit de sa colère. Otez à la satire ancienne de Lucilius, ôtez à ma propre satire le rhythme et le mètre, ou tout simplement renversez l'ordre des mots, il serait impossible de retrouver dans ces transpositions une seule trace de poésie [1]. » Horace a peut-être raison dans sa modestie feinte ou sincère, et, pour mon compte, je ne serais pas éloigné de penser comme lui. Quiconque aime beaucoup l'esprit d'Horace, sa grâce enjouée, sa raillerie fine ou violente ; quiconque surtout fait cas de sa philosophie, peut trouver moins de saveur aux odes qu'aux épîtres et aux satires. C'est, je crois, l'opinion reçue, et, en effet, si l'on cherche l'homme, l'épicurien, on le rencontrera surtout dans les satires et dans les épîtres ; on jugera que cette muse qui va à pied est sa muse, que cette poésie terre à terre est sa vraie poésie.

Mais, selon moi, l'homme et l'épicurien ne sont pas ce qu'il y a de plus original dans Horace ; ils ne sont qu'un reflet, qu'une conséquence, si l'on veut, de l'Horace réel, de celui qui me frappe avant tout sous le masque railleur et philosophique dont il se couvre, de l'artiste en un mot. Horace, à mon sens, n'est qu'un artiste, le premier artiste du monde latin ; moins grand poète que Virgile, mais plus artiste que lui. Or, cet Horace-là, qui est le mien, et d'où dépendent, selon moi, tous les autres, cet Horace, qui n'adopta la philosophie épicurienne que comme le complément naturel de sa poésie artistique, ce graveur persévérant, ce ciseleur intrépide, il est là, tout entier, dans les *Odes*, et point ailleurs. Il est là, avec tout son ingénieux mécanisme de mots et de phrases, avec cette vive imagination

[1] Satire, I, 5.

Digitized by Google

qui colore instantanément sous sa plume tout ce que son œil aperçoit. Voilà bien le poète avec ses vertus, ses dieux, son patriotisme d'imagination. Faculté puissante, en effet, qui ressuscitait soudain pour lui tant de choses auxquelles il avait cessé de croire, tant de choses qu'il raille dans ses satires et qu'il respecte dans ses odes. Qu'on ne s'y trompe pas, et qu'on ne fasse pas Horace plus grand ni plus petit qu'il n'est. Son art est tout; ce n'est pas la passion qui le pousse à écrire : c'est en écrivant, et par le cours naturel de son génie, qu'il arrive à se passionner. Par le cœur, ou plutôt par l'absence de cœur, il reste bien loin des vrais poètes, des trois grands inspirés de la muse latine, Lucrèce, Virgile et Juvénal. Il cultive la poésie pour le plaisir; il est dans l'antiquité un des apôtres de l'art pour l'art. Ses odes sont autant de camées d'une perfection merveilleuse. Le beau portrait de Régulus : camée; la figure magnifique de Caton : camée; les divins profils d'Auguste et de Mécène : camées. Il n'y a pas jusqu'à ses chansons officielles, comme par exemple le chant séculaire, qui n'ait un faux air de bas-relief ou de gravure antique. Montaigne, ce juge admirable des œuvres de l'esprit, ce prince des critiques, ne s'y est pas trompé. Qu'on me permette de citer son opinion sur Horace : « Horace ne se contente pas d'une superficielle expression, elle le trahirait; il voit plus clair et plus outre dans les choses; son esprit crochette et furette tout le magasin des mots et des figures pour se représenter; et les lui faut outre l'ordinaire, comme sa conception est outre l'ordinaire. Plutarque dit qu'il vit le langage latin par les choses : ici de même, ce sens éclaire et produit les paroles, non plus de vent, mais de chair et d'os; elles signifient plus qu'elles ne disent. »

« Outre l'ordinaire » : c'est, en effet, le mérite particulier d'Horace; il est toujours lui-même, toujours original dans l'expression. Il en a grand besoin, car il traite presque toujours des lieux communs. Quoi de plus commun qu'une salière? Et Benvenuto Cellini en faisait une merveille. Horace me paraît être le Cellini de la poésie latine. Il ne sait jamais, quand il prend son stylet, si le poème sera Dieu, table ou cuvette; mais ce sera un chef-d'œuvre. N'y touchez pas, n'en retranchez pas une syllabe; il est parfait ainsi, avec ces tournures grecques, avec cette fraîcheur de mythologie, avec ces heureuses audaces de mots, ce tour inimitable, ce mouvement si juste, si vrai, si fragile. Voilà une apostrophe; ici, un vocatif, une épithète en tête, un petit substantif enclavé; voici une locution détournée de son sens, une alliance qui paraît jurer au premier coup d'œil. Par Apollon! ne touchez à rien, un souffle renverse le miracle. Horace est plein de ces recherches savantes, de ces constructions elliptiques, saisissantes, originales; il fait tout à dessein, tout à propos; ici, il rajeunit un tour; là, il envieillit une expression; c'est l'art même dans ce qu'il a de plus complet, de plus divin. Je sais bien que je vais scandaliser nombre de personnes qui, rangeant Horace avec raison parmi les poètes classiques, veulent à toute force lui reconnaître le premier mérite de toute poésie classique : la simplicité. Nul n'est moins simple qu'Horace; il est pétri de curiosité et de raffinements. Au XVIIe siècle, La Bruyère aussi est un classique; il n'a écrit, comme Horace, qu'un livre, un chef-d'œuvre

Digitized by Google

immortel; et, s'il vous plaît, y a-t-il beaucoup de simplicité dans les *Caractères?*

J'y reviens donc : Horace est un artiste, et rien que cela; ajoutez, si vous le voulez, un artiste épicurien, et vous aurez le type complet. Le philosophe, le politique et l'homme même disparaissent en lui sous le poète; et, avouons-le, doivent au poète leur absolution. Il a fallu l'art infini d'Horace pour faire accepter, louer même quelques faiblesses de sa nature, quelque insuffisance de son caractère. Et son art même y eût été impuissant, si l'époque où il vécut ne l'eût aidé. Il en eut les vices; mais il en représente, à un degré souverain, l'esprit, l'élégance et la grâce. Sceptique par l'esprit, comme il était naturel de l'être au déclin de cette misérable société païenne, il demeure sincère et religieux par l'imagination. Il se montre, d'ailleurs, aimable, indulgent, et il a droit, par là, à l'indulgence d'autrui. Parmi les modernes, on a comparé beaucoup d'écrivains à Horace; mais un second Horace est impossible avec la religion chrétienne. Entre ces rivaux et lui, il y a la distance du paganisme. Un monde entier les sépare : ni La Bruyère, ni La Fontaine, ni J.-B. Rousseau, ni de nos jours, Béranger, ne donnent une idée de l'Horace latin. Béranger, qui lui ressemble le plus, reste bien loin de sa grâce, de sa finesse, de son laisser-aller. La poésie d'Horace, c'est la volupté qui s'est faite art, et qui garde ainsi quelque chose de divin. La volupté est toute autre chose aujourd'hui. C'est pourquoi Horace est un type mort, et, comme il est impossible de le ressusciter, on se contente de le traduire.

M. Jules Janin vient de l'essayer, lui centième, et, je n'hésite pas à le dire, sa traduction est, sous un certain rapport, la meilleure de toutes celles que j'ai lues. Les partisans de la fidélité, les amateurs de l'exactitude n'y trouveront pas leur compte, et, malgré cela, je n'en connais pas une qui donne une plus juste idée d'Horace. On ne saurait être à la fois plus inexact et plus ressemblant. En un mot, ce n'est pas le visage du poète, mais c'est bien sa physionomie. Cette façon de traduire a quelques inconvénients et beaucoup d'avantages! On dira que M. Jules Janin a poussé la liberté jusqu'à la licence, qu'il n'a pas respecté son auteur; mais c'est le respecter bien moins que de le défigurer, de le rendre illisible, sous prétexte de le copier textuellement. En dépit des dernières opinions reçues, je pense que le premier mérite d'une traduction est de se faire lire : on lit celle de M. Jules Janin d'un bout à l'autre, sans avoir besoin d'ouvrir l'original, et incontinent une chose vous frappe, c'est que ce n'est pas la traduction du premier venu.

Voici, je le sais bien, des équivalents un peu risqués, des tours hardis qui ne correspondent guère au latin, des locutions toutes françaises, des tournures vives, piquantes, familières, qui appartiennent à notre meilleure langue, mais qui ne sont point de la langue d'Horace.

Invidus, iracundus, iners, vinosus, amator,

M. Jules Janin traduit : « Si par hasard tu n'étais qu'envieux, colère, amdu vin, de la paresse *et des jupons courts.....* » Comme ces *jupons courts*

Digitized by Google

vont faire crier! Eh bien, la traduction de M. Jules Janin est pleine de jupons aussi courts que ceux-là. C'est ce que j'aime, et voilà bien la traduction la plus galamment troussée qu'on ait jamais vue. Quelquefois M. Janin oublie ce ton et revient à la chaste périphrase du bon temps. Il vous dira que plus d'un *beau visage*, avant Hélène, avait causé de longues guerres. *Beau visage!* ce n'est pas ce qu'il y a dans le texte, pourquoi pas *jupon court?* ou *joli cotillon?*

A part ces quelques négligences, la traduction de M. Jules Janin est une petite merveille de tour, de mouvement, de grâce piquante et d'infidélité. On n'est jamais resté aussi original en traduisant autrui. On pourra faire une copie plus exacte, on ne fera jamais une œuvre aussi personnelle et sentie. Jules Janin survit sous son Horace, il survit par le style, par le ton, par la verve, par un élan surtout qui ne laisse jamais soupçonner l'embarras du traducteur. M. Jules Janin paraît à l'aise dans Horace, comme dans son feuilleton : c'est une petite critique et un grand éloge. J'en dirai autant de la préface, pleine de vivacité, de bon sens et d'agrément, que M. Jules Janin a traduite, nous dit-il, de l'édition d'Horace donnée à Amsterdam par Daniel Elzevir. C'est sans doute une préface d'Heinsius, mais c'est toujours du Jules Janin. A vrai dire, j'ai entre les mains cette édition d'Elzevir (1676), et je n'y ai pas vu la moindre préface. Préface ou non, la traduction de M. Jules Janin est, au point de vue typographique, digne de l'original.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 septembre 1860.

Le caractère qu'affecte la révolution italienne, le but qu'elle poursuit, les procédés qu'elle met en usage et par lesquels elle se distingue profondément de toutes les révolutions antérieures, ne sont pas un des moindres enseignements de cette époque, si riche en leçons de toute sorte. Pendant longtemps, les hommes qu'on appelait libéraux quand ils exprimaient leurs vœux par des moyens légaux, et révolutionnaires quand ils essayaient de les faire prévaloir par les armes, ne demandaient aux gouvernements ou n'essayaient de leur imposer que des réformes intérieures. Quand le parti réformateur s'agitait à Naples ou à Turin, pendant la première moitié de ce siècle, il ne se proposait pas de fondre le Piémont et les Deux-Siciles dans l'unité d'un vaste royaume d'Italie : il voulait seulement obtenir, en Piémont comme dans les Deux-Siciles, ces libertés politiques, civiles, religieuses, dont il croyait, à tort ou à raison, que les sociétés contemporaines ne peuvent se passer. Un grand nombre de souverains ont pensé autrement : ils se sont donné le facile et dangereux plaisir de comprimer par la force les vœux de la partie la plus éclairée de leurs sujets. La dernière de ces victoires du pouvoir absolu sur l'esprit de liberté n'est pas assez éloignée de nous pour que personne ait oublié quelle joie et quelle confiance elle inspira à plus d'un gouvernement. On peut apprécier aujourd'hui la solidité de ces triomphes et la valeur de ces calculs. On avait compté, non sans apparence de raison, que le parti libéral, condamné à ne point recourir aux armes, ou à invoquer le secours discrédité de l'émeute, ne pourrait jamais lutter contre les forces régulièrement organisées dont disposent les gouvernements : ce parti a trouvé des alliés inattendus dans des souverains qui, mieux avisés ou mieux conseillés, avaient consenti à ces réformes refusées par les autres. On avait pensé, non sans fondement, que la liberté politique, idée trop complexe et trop délicate pour séduire toutes les intelligences, ne rallierait jamais, dans chaque pays, qu'une minorité éclairée : la liberté a appelé à son secours une idée plus accessible à tous et revêtue d'un de ces noms sonores qui frappent les foules et les entraînent. C'est ainsi qu'elle a trouvé des appuis dans les passions qui semblaient lui être le plus opposées, dans l'ambition

Digitized by Google

de certaines familles souveraines et dans ce goût qu'a toujours eu la multitude pour les conquêtes militaires et pour les grands empires, c'est ainsi qu'elle a associé à des projets de réformes intérieures des plans de remaniements territoriaux. Il n'est pas prouvé qu'elle n'ait rien perdu dans ces alliances nouvelles et dans ces plans aventureux. Mais si elle a dû faire quelques sacrifices à ses nouveaux amis, elle a fait à coup sûr beaucoup de mal à ses anciens adversaires; et ceux-ci en sont peut-être aujourd'hui à regretter de n'avoir pas prévenu, par d'adroites concessions, le danger qu'ils courent aujourd'hui, et sauvé leur pouvoir en le limitant.

Pour ne prendre que l'exemple qui est en ce moment devant nos yeux, qui peut douter que des réformes intérieures, réalisées à propos dans les différents Etats de la Péninsule italienne, n'eussent constitué la meilleure solution des difficultés d'où est sortie à la fin la crise qui se poursuit depuis deux ans? L'esprit libéral, satisfait, n'aurait fait appel ni à l'ambition piémontaise, dont il a été partout l'allié et l'instrument, ni à cette idée d'unité nationale, qu'il a lui seul éveillée et entretenue. Par là auraient été évités la plupart des dangers que la question italienne offre aujourd'hui à l'Europe : la constitution d'un grand Etat dont la présence peut apporter un trouble profond dans les rapports des diverses puissances entre elles, la suppression du pouvoir temporel de la papauté, et enfin l'application du vote populaire aux questions dynastiques. Quand a commencé la guerre d'Italie, il y avait longtemps qu'il était trop tard pour recourir à cette solution, la seule qui fût pleinement satisfaisante pour les esprits à la fois libéraux et modérés, la seule qui pût concilier les droits héréditaires des souverains et les vœux légitimes des populations. Dès lors tous les compromis successivement proposés n'ont été que des palliatifs impuissants à un mal sans remède. Pendant quelques mois, l'idée de réunir les divers Etats de l'Italie par un lien fédératif a séduit un grand nombre d'esprits. Cette idée, inscrite dans les préliminaires de Villafranca, a été, peu de temps après, tacitement abandonnée à Zurich. Alors est venue l'annexion des duchés et des Romagnes; on a pu croire un instant au maintien de deux royaumes, l'un au nord, l'autre au midi de la Péninsule, égaux en force ou à peu près, et séparés par le petit Etat neutre et respecté qui restait au Souverain-Pontife. Garibaldi s'est embarqué pour la Sicile; et l'on a pu annoncer avec certitude que le mouvement italien, engagé dans une de ces routes où il n'est pas possible de s'arrêter, irait jusqu'à Rome ou reculerait jusqu'à Turin. La première hypothèse s'est vérifiée; et malgré les efforts plus ou moins énergiques faits pour arrêter la révolution, tantôt aux rivages du détroit de Messine, et tantôt aux frontières du royaume de Naples, le patrimoine de Saint-Pierre est entamé. Ainsi, d'étape en étape et de conséquence en conséquence, nous sommes arrivés à ce moment critique que tous les hommes sensés prévoyaient et redoutaient depuis longtemps.

L'invasion des Etats pontificaux a enlevé la dernière lueur d'espoir à ceux qui souhaitaient, plus qu'ils n'y comptaient, que l'Italie pût se reconstituer sans renverser la papauté, et que la religion ne se trouvât pas encore une fois en lutte avec la liberté. Nous avons depuis assez longtemps exposé par avance les dangers de cette agression, nous avons assez sévèrement jugé le

Digitized by Google

frivole prétexte par lequel le gouvernement piémontais essaye de la justifier, pour nous croire dispensés d'insister sur ce pénible sujet. Il ne nous reste plus qu'à suivre, spectateurs découragés, les incidents d'une lutte dont le dénoûment, quel qu'il soit, ne saurait nous réjouir. Le gouvernement piémontais s'est sans doute cru placé dans une de ces situations où les politiques de toutes les époques ont trop souvent sacrifié la justice au succès. Il s'est résigné probablement à encourir plus d'un reproche et à chercher dans l'accomplissement d'un grand dessein cette sorte de justification dont l'histoire, moins sévère que la morale, se contente quelquefois.

La supériorité des troupes piémontaises sur la petite armée pontificale ne laissait guère de doute sur le succès, du moins sur le succès immédiat. On peut discuter et rectifier quelques détails du combat de Castelfidardo : le résultat n'en sera pas modifié. On peut surtout contester l'exactitude et la convenance des appréciations par lesquelles le général Cialdini s'est cru autorisé à incriminer la conduite personnelle du commandant en chef des troupes pontificales sur le champ de bataille : de toutes les qualités militaires, le courage est celle qu'on a toujours le moins refusée au général de Lamoricière. Il est possible que quelques prisonniers mécontents fassent retomber leur mauvaise humeur sur le chef dont ils ne connaissent pas les projets; mais il est étrange qu'un général de quelque expérience prête l'oreille à des rapports aussi suspects. Ce n'est pas, du reste, par la modération et par la justice que brillent la plupart des appréciations auxquelles donnent lieu les événements actuels, et le général Cialdini n'est pas mieux traité par certains juges que le général de Lamoricière par d'autres. Il suffit de lire, en ce moment, un certain nombre de journaux français et piémontais pour avoir une juste idée des erreurs de goût que les passions politiques peuvent faire commettre. Nous n'avons nul dessein de prendre parti dans cette guerre d'injures, à laquelle le dictionnaire de l'Académie ne pourra bientôt plus fournir des armes suffisantes. Nous savons ce que valent ces gros mots que les partis se jettent réciproquement. Il a déjà fallu en rabattre des ordres d'extermination dont on avait fait honneur au général de Lamoricière et à Mgr de Mérode. Les trop énergiques accusations prodiguées depuis quelques jours au gouvernement piémontais et à ses malheureux soldats ne font pas meilleur effet. La vérité suffisait; on ne pouvait que trop justement imputer au cabinet de Turin une violation flagrante de la paix publique; tout ce qu'on ajoute à ce légitime grief l'affaiblit au lieu de le fortifier. Somme toute, la guerre entreprise par la Sardaigne, si elle est aussi injustifiable en droit que beaucoup de celles que nous nous glorifions de lire dans notre propre histoire, est infiniment moins cruelle; le gouvernement qui renvoie ses prisonniers dans leur pays et qui fait le service de la poste aux lettres pour le compte de ses ennemis, ne saurait passer pour impitoyable; et c'est abuser de notre bonne volonté que de comparer les ministres du roi Victor-Emmanuel à des chefs de Peaux-Rouges. Nous sommes convaincus que le général de Lamoricière, qui sait ce que c'est que la guerre, ne s'étonne pas le moins du monde que l'on tire sur la citadelle d'Ancône pour la forcer à se rendre. Il en ferait sans doute autant s'il attaquait une

Digitized by Google

ville piémontaise. Malheureusement pour lui, la lutte était trop inégale. On prétend que le général était persuadé qu'il n'aurait affaire qu'aux volontaires de Garibaldi. L'aggression inattendue des Piémontais a dû lui enlever l'espoir de succès qu'il avait pu conserver jusque-là. S'il a soutenu la lutte dans de telles conditions, c'était pour l'honneur plutôt que pour le salut de la cause qu'il défendait. On ne peut pas dire que sa résistance ait été sans éclat. Le combat de Castelfidardo a été acharné ; il a réussi en ce sens qu'il a ouvert au général de Lamoricière la route d'Ancône. Mais ce résultat n'a été obtenu qu'au prix des plus cruels sacrifices. La petite armée pontificale, que le général français avait eu tant de peine à former, n'existe plus ; Ancône elle-même, assiégée par terre et par mer, ne saurait tarder à succomber, si aucun secours ne vient la dégager, et peut-être, à l'heure qu'il est, a-t-elle déjà été forcée de capituler.

La révolution italienne triomphe donc ; et il ne faudrait plus douter de son avenir, si les succès les plus rapides étaient les plus durables. Mais les embarras naissent pour elle de ses victoires mêmes : les premiers de tous, il faut bien le reconnaître, ou du moins ceux qui sautent aux yeux tout d'abord, ont leur origine dans l'expédition du général Garibaldi contre les Deux-Siciles ; et tout ce qui se passe aujourd'hui montre combien les amis les plus sages de l'Italie avaient raison de redouter pour elle les suites de cette entreprise, dont la réussite ou l'insuccès offraient des périls presque égaux. Si Garibaldi avait été vaincu, le Piémont n'aurait pu décliner la responsabilité d'une expédition qu'il n'avait pas su ou pas voulu empêcher. Garibaldi est vainqueur, et sa victoire se trouve plus gênante qu'utile. Ceux qui connaissaient bien l'Italie méridionale avaient toujours douté que son annexion fût de nature à apporter une grande force à la monarchie piémontaise. La manière dont s'est accomplie cette conquête a plutôt fortifié qu'ébranlé leur conviction. La population napolitaine ne s'est pas donnée à Garibaldi : elle s'est laissée prendre. Cette résignation n'est pas de bon augure pour l'avenir, et il est à craindre qu'un peuple qui a changé si aisément de maîtres ne soit tout préparé à subir avec la même facilité de nouveaux changements. Déjà des mouvements réactionnaires ont éclaté dans plusieurs provinces, et l'on assure qu'à Naples même il existe aujourd'hui un parti favorable aux Bourbons. Ce parti a sans doute attendu l'entrée de Garibaldi pour se former, car il était impossible d'en trouver aucune trace il y a quelques jours, quand il s'agissait de défendre François II et de l'aider à former un gouvernement constitutionnel. Le jeune roi, du reste, n'a point perdu tout espoir, et surtout n'a pas quitté ses Etats, comme la télégraphie s'était trop hâtée de l'annoncer. Il occupe encore Gaëte et Capoue, à la tête des troupes qui lui sont restées fidèles, tandis que la citadelle de Messine, commandée par le vieux général Fergola, refuse de capituler et prétend tenir bon jusqu'à ce que les vivres lui fassent défaut. Ces dernières tentatives de résistance n'auraient rien de fort grave, si la situation intérieure des Deux-Siciles ne venait les seconder. La mobilité traditionnelle des Napolitains et la préférence marquée qu'ils accordent aux jouissances de la paix sur les travaux de la guerre, ne permettent pas à Garibaldi d'espérer qu'il trouvera chez eux des partisans

Digitized by Google

bien persévérants ni des soldats bien dévoués. L'appui du Piémont lui serait indispensable pour consolider et régulariser sa conquête. Malheureusement, ce merveilleux accord, qui avait fait, pendant l'année dernière, la force des Italiens et l'étonnement de tout le monde, n'existe plus. Les dissentiments qui se sont élevés entre le cabinet de Turin et le dictateur des Deux-Siciles ne sont un mystère pour personne. Peut-être ne faut-il pas faire remonter ces dissentiments jusqu'à l'époque de la cession de Nice à la France. Garibaldi a critiqué amèrement cet acte de condescendance du Piémont envers son puissant allié; toutefois, il a paru oublier ses griefs ou n'en pas tenir compte quand il a entrepris l'expédition des Deux-Siciles au nom du roi Victor-Emmanuel et pour le compte du Piémont. Plus tard, de nouveaux motifs de querelle se sont produits : les efforts faits en Sicile par les partisans du Piémont pour provoquer l'annexion immédiate, l'expulsion de M. La Farina, enfin, l'opposition mise par le cabinet de Turin à certains départs de volontaires, et notamment à ceux qui avaient pour but une expédition contre les Etats-Romains. C'est ce dernier point sans doute qui a tout remis en question. Rome est aux yeux de Garibaldi et de ceux qui l'entourent la capitale indispensable de l'Italie unitaire; du jour que le cabinet de Turin a voulu leur en interdire la conquête ou la retarder, une rupture devenait inévitable.

On ne peut que bien difficilement déterminer jusqu'où a été cette rupture. Garibaldi n'a point renié les protestations d'amour et de fidélité qu'il a prodiguées à Victor-Emmanuel; il continue d'imposer aux fonctionnaires des Deux-Siciles l'obligation de prêter serment au roi de Sardaigne. Cependant il refuse d'obtempérer aux désirs de ce même roi, et il lui a demandé, assure-t-on, le renvoi des ministres honorés de sa confiance et de celle de la nation. Garibaldi s'entoure d'hommes qui ont notoirement appartenu au parti de M. Mazzini et dont quelques-uns ne se sont jamais ralliés au principe monarchique. Cependant, quand il apprend que M. Mazzini lui-même arrive à Naples, il ne lui laisse pas ignorer qu'il est décidé à ne souffrir aucune intrigue de sa part, et à le traiter, s'il en est besoin, comme M. La Farina. Il faut renoncer à expliquer cette politique d'une manière complétement satisfaisante. Au milieu de ces apparentes contradictions, exagérées peut-être par les rumeurs auxquelles elles donnent lieu, Garibaldi paraît dominé par l'idée fixe de réaliser l'unité de l'Italie immédiatement et à tout prix. C'est pour servir cette idée qu'il s'est rallié à Victor-Emmanuel; c'est pour servir cette même idée, qu'il accueille aujourd'hui les mazziniens, c'est pour elle qu'il a combattu l'année dernière à côté des Français, et qu'il irait aujourd'hui les attaquer à Rome. Ce dernier projet avait ses périls. Il n'a pas dû être étranger à la brusque résolution prise par les Piémontais d'envahir les Etats de l'Eglise. A ce point de vue, on ne peut nier que leur blâmable agression n'ait été un acte assez habile. Une fois Garibaldi aux prises avec les Français, la révolution italienne était fort compromise. Aujourd'hui, si Garibaldi veut s'avancer jusqu'à Rome, il ne trouvera pas sur son chemin les Français, mais les Piémontais, et il sera piquant de voir s'il pousse son zèle pour les intérêts du roi Victor-Emmanuel jusqu'à lui faire la guerre. En occupant

Digitized by Google

les Etats pontificaux, le gouvernement piémontais atteint du même coup un double but; il accapare l'honneur de la conquête de l'Italie centrale, et en diminue les périls; il rétablit son prestige aux yeux des Italiens, et affaiblit un allié dangereux. Par une singulière coïncidence, l'étoile de Garibaldi pâlit au moment même où l'astre de M. de Cavour, un instant éclipsé, reparaît à l'horizon. Le 21 de ce mois, le corps du général Türr a éprouvé devant Capoue un échec assez important. Le ralentissement forcé des opérations de Garibaldi laisse aux généraux piémontais le temps d'achever leur tâche dans les Etats Romains. S'ils la mènent à bonne fin, et si Garibaldi de son côté parvient à réduire les places fortes qui lui résistent encore, nous verrons enfin en présence les deux gouvernements qui se partagent la direction du mouvement italien. D'aucuns prédisent que leur querelle se terminera par une réconciliation à l'amiable. Les Napolitains et les Siciliens à coup sûr doivent souhaiter un pareil dénoûment. Nous ne sommes pas étonnés d'entendre dire que la bourgeoisie de ce pays est annexioniste. Elle le deviendrait par intérêt si elle ne l'était par conviction. Il paraît bien démontré que le dictateur des Deux-Siciles a plus d'aptitude pour la guerre que pour l'administration. On n'a jamais mis plus de zèle à désorganiser un pays que n'en montrent les agents auxquels Garibaldi accorde sa confiance. Les Napolitains se demandent s'ils ont beaucoup gagné à remplacer le pouvoir absolu d'un roi par le pouvoir absolu d'un dictateur. Dans cette situation, il est facile de comprendre que l'arrivée de commisaires piémontais soit souhaitée par eux comme un bienfait.

Le dissentiment s'effacerait entre les chefs du mouvement italien, et la Péninsule entière, excepté Rome et Venise, s'unirait sous un gouvernement régulier, que tout ne serait pas dit. Un tel état de choses, aux yeux de tout le monde, ne serait que provisoire. Ce serait trop peu pour les Italiens, trop pour la plupart des cabinets européens. Si Garibaldi, avec son impitoyable logique, veut aller trop vite, il a raison de penser qu'au point où en est la question, elle devra se poser tôt ou tard d'une manière plus radicale, et que le mouvement italien devra s'étendre jusqu'à Rome et jusqu'à Venise. Parlons d'abord de Rome. C'est le grand malheur de la révolution italienne que d'avoir été amenée à entrer en lutte avec la papauté. De là sont nées ces défiances et ces alarmes qui ont retenti dans tous les pays catholiques, et dont M. le comte de Falloux vient de se faire l'écho dans quelques pages dont le retentissement a été grand. Les catholiques cependant sont peut-être ceux qui doivent le moins redouter la chute du pouvoir temporel de la papauté, puisqu'ils n'ont point de doute sur la durée de sa puissance spirituelle et sur l'avenir que Dieu réserve à cette grande institution. Mais ceux qui ne l'examinent qu'au point de vue purement humain ont droit d'être plus inquiets. Ils ne peuvent songer sans effroi au trouble que sa destruction apporterait dans une partie des nations européennes, et à la difficulté de la maintenir sans lui conserver cette souveraineté temporelle qui est depuis plusieurs siècles la garantie de son indépendance spirituelle. Les Italiens, séduits par leurs idées d'unité nationale, peuvent s'aveugler sur la gravité de cette question. Mais on se ferait de

Digitized by Google

grandes illusions si l'on croyait, comme quelques-uns d'entre eux, que la papauté, humiliée et vaincue, se résignera à vivre côte à côte dans Rome avec la royauté italienne, bénie et consacrée par elle. Une telle situation, après tout ce qui vient de se passer, serait trop humiliante, pour qu'on ait le droit de supposer qu'un Souverain Pontife voulût l'accepter. Jusqu'à présent, le Piémont veut bien ne point toucher aux points occupés par la France, c'est-à-dire à Rome et à Civita-Vecchia. Qu'on se figure un souverain qui régnerait sur le département de la Seine, et qui rencontrerait les avant-postes ennemis s'il allait se promener jusqu'à Saint-Cloud : telle serait la situation du pape quand l'annexion des provinces aujourd'hui attaquées par les Piémontais serait consommée. Il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'il ait débattu avec ses conseillers la question de savoir s'il devait rester dans cette étroite enceinte, qui ressemble plus à une prison qu'à une souveraineté. Il y avait lieu d'hésiter. En restant, on embarrasse les Italiens, on entretient le dissentiment entre les partisans de l'unité immédiate et ceux de l'unité progressive. En s'éloignant, on sacrifie tout, non sans l'espoir de tout regagner ; et « ces vieux papes, » comme dit le comte de Maistre, sont revenus si souvent de l'exil, qu'un tel espoir peut paraître fondé. Est-il vrai que le dernier des deux partis ait été adopté, et que notre premier secrétaire d'ambassade à Rome soit venu annoncer au gouvernemeni français que le Saint-Père et les cardinaux quitteraient Rome dans un délai assez court, si les troupes piémontaises ne repassaient pas la Cattolica ? Quelle qu'ait été la résolution adoptée par le gouvernement pontifical, il n'est pas douteux qu'il n'ait dû en faire part à l'Empereur, et il est possible qu'il lui ait demandé ses secours. C'est ici le lieu de parler du rôle de la France dans les affaires italiennes et des devoirs complexes entre lesquels elle se trouve appelée à choisir.

C'est une curieuse situation que celle dans laquelle se trouvent réciproquement placés la France et l'Italie. Elles ont été alliées dans la dernière guerre, elles peuvent encore être appelées à se trouver côte à côte sur les mêmes champs de bataille. Il serait cependant inexact d'affirmer qu'il existe entre elles une entente sympathique et cordiale. Nous ne parlons pas des gouvernements : nous parlons des deux nations. La guerre d'Italie est née d'un concours de circonstances contre lequel il n'y avait rien à faire ; et quand l'Autriche, par une agression au moins aussi imprudente que blâmable, nous a provoqués en même temps qu'elle attaquait nos alliés, la nécessité d'une lutte armée n'a plus fait doute pour personne. Mais si, par hasard, avant que la question fût engagée et que l'honneur national fût atteint, on avait pu poser par oui et par non, à nos élus du suffrage universel, à nos députés du Corps législatif, la question de savoir si nous devions entreprendre une guerre qui aurait pour résultat l'indépendance et l'unité de l'Italie, il n'est pas téméraire d'affirmer qu'une majorité considérable aurait décliné pour notre pays les honneurs et les charges de cette embarrassante intervention. Depuis cette époque, la marche de la guerre, les embarras qui en ont été la suite, le parti-pris évident, et fort naturel du reste, chez les Italiens, de nous engager bon gré malgré dans leurs projets, n'ont fait qu'accroître la froideur d'une bonne partie de la

Digitized by Google

population française pour leur cause. Les amis de l'Italie se comptent : ils deviennent plus rares de jour en jour. On peut dire au sujet de l'alliance italienne ce que nous disions de l'alliance anglaise. Le pouvoir lui est beaucoup plus favorable que l'opinion, et si, dans un moment de mauvaise humeur causée par l'ambition piémontaise, on défaisait en Italie tout ce qu'on a fait l'année dernière, ou si on le laissait détruire par d'autres, ce qui reviendrait au même, il ne manquerait pas de gens pour applaudir à ce coup de tête, quelque fâcheux qu'il pût être pour la bonne renommée de notre politique.

Les Italiens ont pu longtemps espérer que si la France les abandonnait dans une circonstance critique, l'appui de l'Angleterre du moins ne leur ferait jamais défaut. Un document récemment livré à la publicité par les journaux allemands permet d'apprécier jusqu'à quel point le cabinet de Londres patronne celui de Turin. La politique de l'Angleterre dans cette question italienne, et la complaisance avec laquelle elle a vu les progrès du Piémont, ont été critiquées à des points de vue fort divers. Tandis que les uns lui ont reproché de sacrifier en cette occasion ses principes conservateurs à ses intérêts commerciaux; d'autres l'ont accusée tout au contraire de sacrifier ses vrais et sérieux intérêts à ses sympathies libérales. Si M. de Ficquelmont vivait, il admettrait probablement la seconde opinion, lui qui soutenait dans un livre célèbre [1] que tous les intérêts de l'Angleterre la rapprochent des trois puissances du Nord, tandis que ses rêves de libéralisme peuvent seuls lui faire épouser temporairement, en même temps que l'alliance française, la cause de l'Italie, de la Pologne ou de quelque autre nation opprimée. En effet, on ne voit pas bien jusqu'à ce jour l'intérêt que trouve l'Angleterre à la création d'un grand royaume italien, à moins qu'elle ne désire voir s'élever une nouvelle puissance maritime qui, unie à la France, pourrait un jour contrebalancer sa prépondérance jusqu'ici exclusive sur les mers. Aussi lord John Russell, dans sa dépêche du 31 août, détourne-t-il vivement M. de Cavour d'une attaque sur la Vénétie, qui, si elle était couronnée de succès, livrerait au roi d'Italie toute la mer Adriatique. Le cabinet de Londres d'ailleurs a sans doute de bonnes raisons de croire que cette nouvelle tentative du Piémont rencontrerait de plus sérieux obstacles que ceux qui ont pu être opposés à l'expédition de Garibaldi dans les Deux-Siciles, ou à l'invasion des Marches et de l'Ombrie.

Il est probable, en effet, que l'éventualité d'une invasion de la Vénétie sera un des sujets dont on s'entretiendra dans cette fameuse conférence de Varsovie, maintenant remise au 20 octobre. Bien des gens persistent à douter qu'un accord durable puisse s'établir entre les augustes visiteurs. D'un autre côté, l'Autriche paraît persuadée qu'elle n'a besoin d'aucun allié pour infliger un échec au Piémont, si celui-ci entreprenait seul la conquête de la Vénétie; elle paraît croire aussi que si le Piémont, à quelque condition que ce fût, obtenait l'appui d'une puissance étrangère pour l'exécution d'un pareil projet, d'autres puissances interviendraient pour

[1] *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent.*

Digitized by Google

s'y opposer, et que la guerre serait générale. Lord John Russell, à en juger par un remarquable passage de sa dépêche du 31 août, a l'air de partager la même opinion. Il est toutefois une force dont le cabinet de Vienne persiste à ne point tenir un compte suffisant; il est au nombre des gouvernements qui se sont le plus réjouis de la réaction accomplie il y a quelques années en faveur du pouvoir absolu contre l'esprit libéral. Il en profita à cette époque pour supprimer une sorte de représentation nationale qui le gênait; si cette représentation avait subsisté, elle lui aurait peut-être épargné quelques-unes des fautes qu'il a commises. Il régnerait peut-être encore sur la Lombardie et surtout il ne se trouverait pas en présence de la situation financière qu'a fait naître son coûteux despotisme. Qu'on lise une toute petite brochure de M. Horn sur *les Finances de l'Autriche*. On y verra que le déficit de l'année 1860, au dire du ministre des finances, M. de Plener, dont les évaluations ne sauraient passer pour exagérées, est de 96 millions, et que, malgré toutes les ressources extraordinaires dont l'Autriche a fait usage depuis dix ans, la dette publique atteint près de 3 milliards et demi de florins, plus de 8 milliards de notre monnaie. Un changement radical de système pourrait seul combler ce gouffre toujours ouvert. Est-il encore temps d'y recourir? Le cabinet de Vienne le veut-il sérieusement? On le dit; on l'a dit si souvent qu'on finit par n'y plus croire. La session du Conseil de l'empire vient de s'achever. Les membres de cette assemblée, dans les discussions, ont fait preuve d'une indépendance qui est digne d'éloges dans des conseillers nommés par le souverain lui-même. Mais ils ont bien rarement abordé les questions pratiques et se sont souvent égarés dans de longues discussions sur les droits historiques et les droits octroyés. D'ailleurs ils n'ont qu'un rôle purement consultatif. Leur opinion s'est fait entendre. C'est à l'empereur maintenant qu'il appartient de prendre une résolution.

On le voit, de quelque côté que nous nous tournions, nous rencontrons toujours la même question qui, sous vingt formes et à travers vingt incidents divers, agite les nations modernes. Tant que la liberté politique sera repoussée par certains gouvernements, elle deviendra une arme entre les mains de leurs ennemis du dedans et du dehors. Son établissement régulier peut seul rendre à l'Europe cet équilibre qu'elle cherche en vain à retrouver depuis cinquante ans, et, en supprimant la cause la plus fréquente des guerres contemporaines, ne plus laisser de place entre les Etats qu'à ces luttes d'influence politique qu'il est toujours plus facile d'arrêter ou de circonscrire. Il n'est donc pas étonnant que l'étude des conditions auxquelles la liberté politique est possible reste un des sujets préférés par les philosophes, les écrivains politiques et le public. C'est une partie de ce vaste sujet que M. Dupont-White vient d'approfondir dans son livre sur la *Centralisation*. Deux écoles partagent ceux qui s'efforcent de fixer les principes d'un bon gouvernement. Les uns veulent concentrer fortement tout le pouvoir au centre du pays; les autres souhaiteraient qu'il fût fait une place plus large aux pouvoirs locaux. Ordinairement, quand on adopte le premier système, on se propose de réduire outre mesure la part de la liberté. Tel n'est pas le dessein de M. Dupont-White, di-

Digitized by Google

sons-le à son honneur. En face d'un pouvoir fortement concentré, il place une liberté non moins puissamment organisée. On peut se demander si un tel système n'est pas de nature à faire naître de périlleux conflits, dans lesquels le pouvoir et la liberté risquent tour à tour de succomber. La question posée par M. Dupont-White, du reste, ne paraît pas susceptible d'une solution absolue. Le caractère de chaque peuple, son organisation sociale, sa situation politique doivent exercer une grande influence sur le choix de l'un des deux systèmes. Dans l'empire autrichien, par exemple, dont nous parlions tout à l'heure, au milieu de populations divisées et presque hostiles, la décentralisation peut sembler un acheminement vers le fédéralisme. En France, elle n'offre pas les mêmes dangers ; l'unité qui est un des besoins de notre esprit national et un des résultats les mieux affermis de toutes nos révolutions, n'aurait pas beaucoup à craindre si nos provinces reprenaient un peu de l'importance qu'elles ont perdue. Un des hommes les plus éminents que le second Empire ait appelés dans ses conseils louait fort sagement, dans une récente occasion, ce point d'honneur des localités qui entretient « l'amour du foyer, l'attachement au sol, le culte des souvenirs et l'émulation dans le bien [1]. » L'un des meilleurs moyens de favoriser et d'entretenir ces sentiments dont l'heureuse influence ne saurait être niée, c'est d'augmenter les libertés locales. En donnant un peu de vie aux provinces, elles diminueront cette pléthore dont la capitale est affectée, elles contrebalanceront cette toute-puissance que Paris a mise tour à tour au service du despotisme ou de l'anarchie; elles seront ainsi une garantie de sécurité pour le gouvernement, et lui permettront de développer plus tard sans danger cette liberté générale dont il a fait le dernier mot de son programme.

E. HERVÉ.

L'ÉMIGRATION ALLEMANDE ET L'ALGÉRIE

Algerien und die Auswanderung dahin, von Max-Maria Freiherrn von Weber. — *Der Auswanderer*, von H.-F. Muloet. — *Neue Briefe aus Algerien*, von Economie-Commissionsrath Schramm. — *Ein Ausflug nach dem französischen Nordafrika*, von Max-Maria Freiherrn von Weber. — *Ein Ausflug nach Algier*, von Karl von Haller, etc.

L'Algérie n'a pas plus de 200,000 habitants européens. Les colonies qui devinrent le plus prospères, les Etats-Unis, par exemple, n'en comptaient pas autant après trente années de colonisation. Mais l'Algérie est située dans des conditions exceptionnellement favorables, et l'on a le droit de s'étonner que son peuplement n'ait pas été plus rapide. Si nous recherchons la cause de ce fait, on nous répondra immédiatement que nous ne

[1] M. le président Troplong. Discours prononcé à Evreux.

Digitized by Google

sommes pas colonisateurs. Soit! Nous eûmes jadis les plus belles colonies du monde, mais il se peut que nous ayons perdu les qualités qui nous avaient servi à les fonder. Nous avions le goût des aventures, nous aimions à aller chercher au loin les chances souvent périlleuses d'un prompt enrichissement. Il est possible que nos goûts aient changé ou que du moins nous ayons trouvé de plus simples moyens de les satisfaire. A quoi bon aller tenter la fortune au loin quand on peut la trouver chez soi. La Bourse enrichit encore plus promptement que ne faisaient les Grandes-Indes. Les chercheurs d'aventures ne courent plus le monde, ils spéculent, et, dans cette vie d'enrichissements subits et de brusques revers, trouvent plus d'émotions que n'en ressentaient les pionniers d'autrefois à travers les richesses et les périls d'un monde inexploré : nous tenons tout cela pour prouvé ; nous sommes tout prêt à reconnaître que la France fournit peu d'émigrants et même à nous en réjouir, car nous ne voyons là qu'un infaillible symptôme de prospérité intérieure; mais n'y a-t-il donc pour peupler l'Algérie que l'élément français?

L'Angleterre et l'Allemagne sont les deux pays qui fournissent le plus de colons aux établissements d'outre-mer. Ne parlons pas des Anglais; ils restent Anglais toujours et partout. Mais les Allemands, pourquoi ne pas les attirer à nous? Rien ne semblerait plus naturel et plus facile.

Les Allemands sont cultivateurs, et l'Algérie, grâce à son sol merveilleusement fécond, doit être surtout une colonie agricole. Les Allemands sont réputés pour leur amour du travail, leur sobriété, leur patience, et ce sont précisément là les vertus auxquelles est attaché le succès du colon algérien. Si l'Allemand convient à notre colonie, celle-ci ne lui convient pas moins.

Nous n'entrerons pas dans l'inutile détail des cultures algériennes; l'inventaire a été fait bien des fois, et le lecteur connaît les chiffres éloquents que nous pourrions aligner ici. Mais l'Algérie a d'autres avantages sur lesquels nous voulons brièvement rappeler l'attention.

Rien ne paraît plus simple que d'aller à Naples, et rien plus grave que d'aller en Afrique. Quand on a vu le Vésuve, on n'est qu'un touriste, mais on est un voyageur quand on a vu l'Atlas. Et pourtant la traversée de Naples est de douze heures plus longue que celle d'Alger. Alger est à 750 kilom. de Marseille. Il faut pour y aller vingt fois moins de temps que pour aller à New-York, vingt-huit fois moins que pour aller à la Nouvelle-Orléans, trente fois moins que pour aller au Brésil, et trente-six fois moins que pour aller à Buenos-Ayres. Il est si facile de passer en Algérie, si facile d'en revenir, que s'y établir n'est pas s'expatrier. On peut dire que les deux continents se touchent, puisqu'un télégraphe les relie et qu'en quelques heures le colon peut recevoir des nouvelles de son pays. Le voyage est peu coûteux; de Strasbourg à Alger il revient à 87 fr. 45 cent. Avec ce que coûte aux émigrants du Nouveau-Monde leur longue traversée l'émigrant d'Algérie peut pourvoir aux besoins de son installation. D'ailleurs le ministère accorde, on le sait, assez facilement le passage gratuit à tous ceux dont la sérieuse intention de s'établir est prouvée.

L'étranger qui arrive en Amérique est isolé, perdu, sans maîtres appa-

Digitized by Google

rents il est vrai, mais sans protecteurs et sans amis. Il est soumis à une législation spéciale et paye un impôt dont sont exempts les citoyens du pays. Sur plusieurs points même, il ne peut prétendre à aucune succession immobilière. Celui qui débarque en Algérie pourrait croire qu'il est encore en France. Partout il trouve l'église et le curé, presque partout le maire et son conseil. Il peut envoyer ses enfants à la salle d'asile d'abord, puis à l'école. Des médecins de colonisation nommés par l'Etat le visitent gratis s'il est indigent, sinon pour un prix fort modique. Quand il a des démêlés avec ses voisins, il trouve des juges de paix, des tribunaux civils et le Code Napoléon pour les régler; s'il a des économies, il peut les porter à la caisse d'épargne; s'il a des terres en valeur, il peut emprunter à la société du Crédit foncier; il peut faire partie des sociétés de secours mutuels, partout organisées; enfin, s'il meurt et qu'il laisse des enfants sans soutien, ils seront recueillis par des orphelinats.

Les Allemands, puisque c'est d'eux qu'il s'agit ici, ne sont guère plus dépaysés en arrivant en Algérie que ne sont les Français. Dans beaucoup de villages, ils entendront la langue de leur pays natal; et s'ils sont protestants, ils trouveront dans les principaux centres les temples et les ministres de leur religion, et les sociétés de bienfaisance que ces derniers ont établies.

Cependant, l'émigration allemande ne se dirige pas jusqu'à ce jour vers l'Algérie! Plus de 200,000 habitants de la Prusse, du Wurtemberg, de la Bavière, du grand-duché de Bade, du duché de Nassau, quittent, chaque année, leur pays pour aller chercher fortune au loin. Dans toute l'Allemagne, la question de l'émigration semble une des plus importantes. Des sociétés y sont fondées pour la diriger, des journaux pour la traiter à l'exclusion de toute autre [1]. Les bureaux d'émigration y sont presque aussi nombreux qu'en Italie les bureaux de loterie. Mais de ce courant, qui coule sans cesse de la vallée du Rhin vers le Nouveau-Monde, notre colonie n'a pu presque rien détourner encore. Les Allemands qui s'y trouvent y sont venus individuellement ou y ont été conduits par le hasard. C'est ainsi que les villages de la Stidia [2] et de Sainte-Léonie furent peuplés par un convoi de Prussiens qui étaient partis pour le Brésil, et que leurs conducteurs avaient abandonnés en route. Mais jamais convoi ne fut spécialement dirigé sur l'Algérie, et jamais journal d'émigration ne conseilla de le faire.

D'où vient cette indifférence? Quels motifs la peuvent expliquer? L'insalubrité du climat africain? Mais les émigrants vont en Amérique. Le climat de l'Algérie ne diffère pas de celui de la Sicile. La chaleur est souvent vive en Algérie, mais jamais accablante comme nos chaleurs de France. Dans le sud, elle est parfois très pénible; si nos soldats peuvent en souffrir, les colons qui ne vont point de ce côté n'ont pas à s'en préoccuper. Sans doute, on a pu prendre, aux débuts de notre établisse-

[1] Le *Journal des émigrants de Brême;* la *Gazette universelle de l'émigration de Rudolstadt.*

[2] La Stidia, à 17 kilomètres de Mostoganem (province d'Oran).

Digitized by Google

ment, une fâcheuse idée de la salubrité de l'Algérie, et la mort a fait des vides dans les rangs des premiers occupants. Quelle est la colonie nouvelle qui n'ait à enregistrer un pareil martyrologe? C'est la loi, la dure loi de toute création. Mais qu'on consulte les tableaux de statistique, et l'on verra qu'à mesure que nous apprenions les lois de l'hygiène et de la thérapeutique algérienne et que se faisaient les travaux d'assainissement, le chiffre de la mortalité baissait dans une proportion régulière et rapide[1]. Il varie aujourd'hui, comme dans les contrées de l'Europe les plus favorisées, de 3 à 4 p. 100.

L'opinion publique serait-elle hostile à l'Algérie? chercherait-elle à en éloigner l'émigration? On le croit, et l'on se trompe étrangement, nous espérons le prouver. Par toute l'Allemagne au contraire, les gens sérieux, hommes d'études, économistes, savants, apprécient hautement les ressources de l'Algérie et conseillent à leurs concitoyens d'en profiter. Nous avons sous les yeux presque tous les livres allemands, fort récents pour la plupart, qui s'occupent de l'Algérie. Le Français le plus patriote n'en parlerait pas plus favorablement.

M. Schramm, économiste et botaniste distingué, passait surtout la mer pour étudier la flore d'Afrique. Mais il prend en passant quelques notes sur la colonisation, qu'il consigne dans ses intéressantes *Lettres algériennes*. Il remarque avant tout combien le climat est doux, combien la vie est facile et peu coûteuse. Il admire la situation prospère de l'église évangélique d'Algérie, « qui a établi des temples, dit-il, jusqu'aux portes du désert, » et termine ainsi son étude : « L'Algérie est un beau pays, fertile, plein de ressources, un pays d'avenir, qui sera pour la France d'une grande importance ; mais elle a besoin de bras et de capitaux. Le taux de l'intérêt est de 12 p. 100[2]. Pour se faire colon en Algérie, il faut avoir de l'argent et du courage, car les cultures offrent souvent de grandes difficultés, qui ont besoin d'être surmontées à des prix élevés. » Les plus chauds amis de l'Algérie ne parlent pas mieux d'elle.

M. le baron de Weber a publié deux ouvrages sur l'Algérie dans l'intervalle d'une année, pour détruire, comme le dit sa préface, les préjugés que nourrit le peuple allemand contre les possessions françaises de ce pays, « qui, par sa beauté, sa fertilité et la constance de son climat, rivalise avec les jardins de l'Europe méridionale, et dans lequel règnent presque exclusivement *l'ordre civil*, les lois et la sécurité. » L'auteur a écrit ses ouvrages pour attirer en Afrique « non seulement les touristes allemands, mais surtout les émigrants, qui trouveront là, à une très petite distance, tous les avantages matériels qu'ils vont chercher dans des régions éloignées. Il prévoit l'objection de la salubrité et la réfute : « La mortalité n'est pas plus élevée en Algérie qu'en France ou en Allemagne. » Et il

[1] C'est ainsi qu'on a vu l'un des points les plus insalubres, Bouffarick, devenir l'un des plus sains, et la mortalité tomber du chiffre de 20 p. 100 à celui de 2 1/2. — L'histoire de Staouéli présenterait à peu près les mêmes chiffres.

[2] Depuis le temps où M. Schramm écrivait ces lignes, le Crédit foncier a été installé en Algérie, où il prêtera à 8 p. 0/0.

Digitized by Google

termine en s'écriant : « Quel climat enchanteur ! Quel pays pour les émigrants ! L'homme laborieux ne peut manquer de s'enrichir ici. »

Nous bornerons ici nos citations ; nous ne nous arrêterons pas aux livres de MM. de Haller et Mullœt. Nous ne ferions que nous répéter. Nous y retrouverions la même admiration du pays, « le plus beau, le plus fertile, du monde, » les mêmes assurances sur sa sécurité, sa salubrité, la douceur de son climat, et, pour conclusion, le même appel à l'émigration allemande.

Les essais d'établissements déjà faits par les colons allemands seraient-ils propres à décourager leurs compatriotes et donneraient-ils un démenti aux appréciations que nous venons de rapporter ? Ils leur donnent au contraire une éclatante confirmation. Les villages de la Stidia et de Sainte-Léonie, que nous avons déjà cités, sont dans la situation la plus prospère, et Bouffarick, l'orgueil de la colonisation algérienne, doit à ses cultivateurs allemands la plus grande part de ses succès. Les colons allemands d'ailleurs prennent eux-mêmes la parole pour célébrer l'Algérie. On peut lire dans les ouvrages dont nous parlions plus haut des lettres adressées par quelques-uns d'entre eux à leur famille. Nous voulons en citer une :

« Je me trouve, Dieu merci ! fort bien, car j'ai toujours été bien portant et je me suis trouvé en fonds jusqu'à présent. Je gagne journellement 4 à 5 fr. Nous habitons la même maison, mon beau-père, Jean Trompffeller et moi. Ils ont obtenu chacun un terrain de vingt-cinq à trente arpens, et nous avons suffisamment d'aliments, même de sucre et de café. Je n'ai jamais bu tant de café qu'ici. Rien ne nous manque, nous avons chaque jour de la viande, du riz et du pain. Depuis que je suis à Guelma, je bois plus de vin rouge que je n'ai bu d'eau chez vous, et je mange plus de bœuf que chez vous je ne mangeais de pommes de terre. *Tout est bon marché ici.*

» D'impôts, il n'en est pas question comme en Allemagne. Je vous prie donc, mes chers parents de venir nous rejoindre, et si votre âge rend ce voyage trop fatigant, que mon frère et Nicolas Renkel viennent auprès de nous, ils ne s'en repentiront pas. Nous n'avons pas encore ensemencé tout notre champ, attendu que nous sommes arrivés trop tard. On nous fournit pour l'ensemencement des bœufs, des instruments et des graines. Le pays est excellent, l'engrais ne manque pas. On peut faire deux récoltes de pommes de terre ; les autres légumes ne cessent pas de pousser. Nous avons ici tous les fruits de l'Allemagne. La chaleur seulement est un peu plus forte. Ici, les semailles se font en décembre et la moisson commence en juin, et la fenaison au mois de mai. Car tout ici pousse plus vite en hiver qu'en été. Il pleut rarement en été, et la chaleur est grande..... »

Comment, après de pareils témoignages, la cause de l'Algérie ne serait-elle pas gagnée en Allemagne ? Il ne faut pas se faire illusion cependant : si elle a de chauds défenseurs, elle a des ennemis plus ardents encore, car ils sont intéressés. Nous voulons parler des propriétaires de navires, des armateurs, de cette classe d'industriels qui vit de l'émigration. « Pour eux, l'émigrant est un colis à transporter, et rien de plus, » a dit M. Lavolée dans une remarquable étude sur cette matière. Tous les procédés leur sont bons s'ils sont lucratifs. Ils ont des journaux à leurs ordres ; tous les murs sont couverts

Digitized by Google

de leurs affiches attrayantes ; des prospectus, des manuels écrits par eux sont répandus par milliers dans les villages. Leurs agents parcourent même la campagne comme les recruteurs d'autrefois, et s'ils ne mènent plus leurs pauvres dupes au cabaret, ils ne les enivrent pas moins par leurs mensongères promesses. Que l'émigrant trouve sur les plages où ils le conduisent la fortune ou la misère, ils s'en soucient peu, pourvu qu'il parte. Que plus tard il se plaigne, qu'il maudisse ceux qui l'ont trompé : l'Amérique est loin et ses cris ne passeront pas la mer. Sans doute quelques-unes de ces victimes de la spéculation quittent parfois ce pays qu'on leur avait peint sous de trompeuses couleurs pour revenir chez eux, et l'on en vit, dit-on, six mille s'embarquer en quelques mois dans le seul port de New-York [1]. Mais ceux qui reviennent ainsi ne sont point précisément les plus misérables, puisqu'ils ont pu payer le voyage. D'ailleurs, pour combattre le témoignage de ces malheureux, les compagnies soudoient la complaisance de quelques pauvres diables, qui, de temps en temps, adressent dans leur pays des lettres enthousiastes. « Elles font mieux, assure M. de Baudicourt dans l'ouvrage que nous citons plus haut, elles choisissent parmi les infortunés colons les meilleurs théoriciens, les mettent à leur solde, et les font retourner dans leur pays pour vanter à leurs compatriotes les avantages de la colonisation américaine, pour devenir une preuve vivante de ce qu'on peut s'y procurer. Elles parviennent ainsi à vaincre toutes les hésitations et à triompher des plus incrédules. On voit alors de malheureux pères de famille vendre tout ce qui leur reste pour réunir la somme nécessaire à leur passage dans l'autre monde, pour payer la barque à Caron qui doit les mener aux rivages du bonheur. Les compagnies n'en demandent pas davantage, elles se soucient fort peu de savoir si leurs nouveaux hôtes ont réglé tous leurs comptes, si leurs papiers sont en règle, s'ils ont de quoi acheter leur pain sur la terre promise. Elles les entassent à fond de cale dans leurs navires avec moins de précautions encore que les négriers n'en apportent pour leurs esclaves. Ils ne répondent pas de leurs marchandises : elles ne leur ont rien coûté ; ils auraient même tout avantage à s'en débarrasser chemin faisant. Quand les malheureux colons peuvent arriver sains et saufs, ils ne sont souvent qu'au commencement d'une carrière beaucoup plus difficile à fournir que celle qu'ils ont quittée. Ils pouvaient au moins, dans leur patrie, trouver encouragement et assistance : à leur arrivée en Amérique, ils sont abandonnés à eux-mêmes sur la plage, sans qu'aucune main charitable les aide à faire le premier pas, sans que la moindre parole de consolation vienne adoucir les accents de leur premier désespoir. »

On comprend maintenant pourquoi les journaux d'émigration ne parlent pas volontiers de l'Algérie et pourquoi tant de contes ridicules, tant d'absurdes préjugés sont encore accrédités sur elle dans les rangs du bas peuple allemand. Jadis c'étaient les vivres et les Arabes que mettaient en avant ces ennemis de l'Algérie. Aujourd'hui, l'argument commence à s'émousser, et ils en invoquent un autre : le régime du sabre. A les croire, tout est mené

[1] De Baudicourt, *la Colonisation de l'Algérie, ses éléments.*

Digitized by Google

en Algérie tambour battant ; le conseil de guerre est la juridiction ordinaire et le mot célèbre de *Bâtissez maison ! Plantez arbre !* le code de colonisation en vigueur. L'argument est bien choisi du reste, et on comprend qu'il fasse son effet. Car ceux auxquels il s'adresse ne songent pas seulement à quitter leur pays pour fuir la misère, mais aussi, mais surtout, pour se soustraire à une législation tyrannique, intolérante, tracassière. Un rapport officiel publié en Allemagne[1] affirmait que sur cent individus qui émigraient, quatre-vingts y étaient poussés par des motifs politiques.

Sans admettre une aussi forte proportion, nous pouvons dire que ce que les émigrants allemands veulent avant tout trouver loin de chez eux, c'est l'égalité et la liberté. La crainte d'une autorité arbitraire, méprisant tout ce qui ne porte pas comme elle l'uniforme, devait surtout les éloigner, et c'est cette crainte, habilement entretenue par les compagnies d'émigration, qui a neutralisé jusqu'ici les conseils des hommes de la science et les encouragements des colons établis en Afrique.

Mais tous ces bruits tomberont d'eux-mêmes. La vérité se fera connaître, n'en doutons pas, soit qu'il s'établisse des bureaux de renseignements à la frontière d'Allemagne, avec des succursales en Algérie destinées à recevoir les arrivants, à les diriger dans leurs recherches, et à leur indiquer sur quels points on a besoin de bras, soit qu'on laisse le temps agir seul. Les Allemands sauront bientôt qu'on est plus libre en Algérie que chez eux ; que les dernières entraves qui y gênaient l'initiative individuelle viennent d'être renversées par le décret sur l'aliénation des terres domaniales ; que la colonisation officielle n'est plus qu'un mot, le régime du sabre un fantôme ; que l'autorité militaire ne règne plus que là où elle est nécessaire, chez les Arabes ; que de grands travaux se font et que d'autres se préparent ; que bientôt enfin l'Algérie, absolument soumise aux mêmes lois que la France, traversée par un chemin de fer et par de bonnes routes pourvue de vastes ports, pourra librement, facilement exploiter les merveilleuses ressources que le ciel lui a départies, et qu'avaient paralysées jusqu'à ces derniers temps les inévitables embarras de tout établissement nouveau. Pour nous comme pour le peuple allemand, nous souhaitons que ces vérités fassent vite leur chemin. L'Algérie fait parler d'elle en ce moment ; espérons qu'un écho de ses succès, de ses joies, de ses fêtes passera le Rhin, et ira détruire dans les classes émigrantes de la Confédération les derniers préjugés que la spéculation avait répandus chez elle.

FERNAND GIRAUDEAU.

[1] *Annales de la colonisation*, t. IX, p. 216.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cᵉ rue, Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DES

IMPOTS DE CONSOMMATION

SEPTIÈME PARTIE[1]

L'IMPÔT SUR LE SUCRE

Le sel, les céréales, les viandes sont le fondement de l'alimentation la plus générale de l'homme. Mais, dans l'ordre de la taxation, une substance plus rare, du moins jusqu'à ce jour, paraît destinée à les dépasser en importance. Nous voulons parler du sucre, ce fruit de l'industrie des Sarrasins, qui importèrent de l'Orient la canne précieuse dont il a été d'abord extrait, et qui l'introduisirent dans les îles de la Méditerranée et dans le midi de l'Espagne, d'où elle fut portée plus tard dans le Nouveau-Monde. Le sucre, suivant un recueil chronologique anglais, a été cultivé en Sicile en 1148, à Madère en 1419, dans les Canaries en 1503, dans les Indes orientales en 1516, à la Barbade en 1641. Il a été taxé en Angleterre dès 1685, et il y était atteint par le mécanisme de l'excise[2].

M. Michel Chevalier a fait, d'après le docteur Stollé, l'histoire de la production du sucre, et il estimait, il y a quelques années, la totalité de cette production à 2,342,722 tonnes, savoir :

Sucre de canne.....	2,057,653 tonnes.
Sucre de palmier.....	100,000
Sucre de betterave.....	164,822
Sucre d'érable	20,247
Total.....	2,342,722

[1] Voir 2e série, t. IX, p. 600 (livr. du 30 juin 1859); t. X, p. 502 (livr. du 31 août); t. XII, p. 25 (livr. du 15 novembre); p. 193 (livr. du 30 novembre); t. XIII, p. 229 (livr. du 31 janvier 1860); t. XVI, p. 193 (livr. du 31 juillet).

[2] *Tablets of Memory, etc.* London, 1809, p. 98.—Coxe, *Mémoires de Walpole*, t. II, p. 186.

Digitized by Google

Deux circonstances semblent assurer l'extension de la consommation de cette denrée. C'est d'une part la variété des climats qui permettent de la produire, depuis les zones chaudes qui nourrissent la canne et le palmier, jusqu'aux zones tempérées qui favorisent la betterave, et aux pays froids que l'érable à sucre approvisionne, du moins dans le Nouveau-Monde. Cultivé sur les bords du Saint-Laurent, arbre favori des Canadiens, placé par eux avec le castor dans leurs armoiries nationales, qui sait si ce végétal saccharifère ne viendra pas enrichir un jour le nord de notre Europe? L'extrême diversité des formes sous lesquelles le sucre se consomme, condiment solide par lui-même, mais qui se mêle et s'associe à un très grand nombre de liquides, pour accroître à la fois leur consommation et la sienne, est une seconde cause, favorable à l'augmentation du commerce de cette denrée et au rendement de l'impôt qui la grève.

Cette substance alimentaire, qui entretient le fret de tant de navires, est devenue, depuis quelques années surtout, une matière fiscale des plus importantes. Elle a même été quelque temps en Prusse l'objet d'un monopole, ainsi que le rapporte M. Rau dans son ouvrage sur la science des finances. L'idée d'établir en France un monopole analogue a été discutée par l'Assemblée législative de 1849, mais elle n'y a point été accueillie.

L'histoire de la taxation du sucre en France se trouve, d'une manière assez détaillée, dans le livre sur les tarifs de douane, publié, il y a peu d'années, par M. Amé. On y voit que le point de départ de la taxation a été d'abord le droit de douane sur les sucres coloniaux, avec une surtaxe sur les sucres étrangers. Tel est le système qui, après la prohibition et les droits prohibitifs de la République et de l'Empire, fut organisé dans les lois du 28 avril 1816, du 7 juin 1820 et du 27 juillet 1822. Aux termes de cette dernière loi, les sucres de nos Antilles étaient reçus à 49 fr. 50 c. les 100 kilog., décime compris, et les similaires étrangers apportés par navires français durent payer 99 fr. ou 104 fr. 50 c., selon leur provenance des Indes ou des autres pays hors d'Europe.

Cependant, à l'abri de diverses circonstances et surtout du système continental pratiqué sous le premier Empire français, la fabrication du sucre de betteraves s'était développée en France, et la loi de 1822 encouragea sa production en restreignant l'entrée du sucre étranger. A la chute de l'Empire, 200 fabriques indigènes produisaient 3,400,000 kilog. de sucre. En 1827, 101 fabriques produisaient 4,835,000 kilog. En 1833, les betteraviers produisirent 12 millions de kilog. L'analogie et la concurrence industrielle prêtèrent alors de justes arguments aux législateurs financiers pour soumettre aussi à l'impôt les sucres produits par la fabrication indigène. A la

Digitized by Google

suite de diverses propositions infructueuses, la loi du 18 juillet 1837 décida que les sucres indigènes seraient taxés à 10 fr. par 100 kilog., plus le décime, à partir du 1er juillet 1838, avec accroissement de 5 fr., à dater du 1er juillet 1839.

L'impôt des sucres mérite, depuis lors surtout, d'être étudié en France sous les divers aspects de la balance des provenances, de la quotité de l'impôt dans ses rapports avec la consommation, enfin, de l'assiette sur tel ou tel moment de la fabrication, et d'après telle ou telle subdivision relativement aux types de différentes richesses saccharines.

La loi de 1837, qui avait établi l'impôt de 15 fr. par la voie de l'exercice sur les sucreries indigènes, outre un droit de licence de 50 fr. par chaque établissement de fabrication, détermina la fermeture de 170 fabriques. Mais, en compensation, les établissements mieux installés forcèrent leur production et livrèrent 35 millions de kilog. Le gouvernement abaissa alors de 12 fr. le droit sur les sucres coloniaux français, et réduisit de 40 à 27 fr. la surtaxe établie sur les sucres étrangers. Ces dispositions furent l'objet de l'ordonnance du 21 août 1839, suivie de près par la loi du 3 juillet 1840, qui mettait en présence du droit de 45 fr., pour le sucre brut autre que blanc des Antilles françaises, des droits échelonnés de 25 fr. à 36 fr. 10 c. sur le sucre indigène, et abaissait à 20 fr. la surtaxe des sucres étrangers. Mais la fabrication indigène soutint énergiquement la lutte, et sa production ne descendit, en 1840 et 1841, à 27 ou 28 millions de kilog., que pour remonter, en 1842, à 35 millions. Dans cette même année, l'apport des colonies sur notre marché, qui avait été de 34 millions en 1819, de 78 millions en 1828, s'éleva à 89 millions. Quant au sucre étranger, il était arrivé dans notre consommation, en 1819, pour 5 millions de kilog.; écarté par la législation de 1822 et de 1826, il était revenu sur le marché à l'aide des abaissements de surtaxe ultérieurs, et, en 1841, il avait livré à la consommation plus de 12 millions de kilog.

Au milieu de cette pléthore et de la baisse qui s'ensuivait, le gouvernement songea à supprimer la sucrerie indigène. Mais de nombreux intérêts repoussaient une pareille pensée ; la sucrerie indigène était une source de richesse industrielle et agricole, et la loi du 2 juillet 1843 établit beaucoup plus sagement le principe de l'égalité des droits entre le sucre de nos Antilles et le sucre indigène. Alors, la production betteravière recula un instant et descendit, en 1844, à 30 millions de kilog. Mais elle se releva trois ou quatre ans après jusqu'à 60 millions de kilog. En même temps, la production coloniale fut frappée par l'émancipation des noirs, et rétrograda de 102

Digitized by Google

millions, chiffre qu'elle avait atteint en 1845, jusqu'à 57 millions en 1849, et 40 millions en 1850.

Le gouvernement pensa alors à exciter la consommation par l'abaissement graduel du droit à 25 fr. pour les deux sucres rivaux, avec une surtaxe de 15 fr. seulement pour les sucres étrangers, en prenant pour base de la tarification des sucres leur rendement au raffinage au lieu de la nuance ou du mode de fabrication. Le projet de M. Dumas, conçu dans ce sens, fut appuyé par un rapport favorable de M. Beugnot, membre de l'assemblée législative. Mais à la suite d'un changement de ministère, la mesure fut repoussée par l'assemblée législative.

La loi du 26 juin 1851, changeant le mode d'assiette de l'impôt et l'établissant à raison de la quantité de sucre pur et du rendement au raffinage, décida, dans son article 7, que les droits sur le sucre pur indigène seraient de 50 fr. par 100 kilog., le sucre colonial devant pendant quatre ans acquitter 6 fr. par 100 kilog. de moins que le sucre indigène. La surtaxe des sucres étrangers était réduite à 11 fr. La loi n'était exécutoire qu'à partir du 1er janvier 1852; le délai fut reporté en décembre 51 au mois de juin suivant. Mais le 27 mars 1852 un décret législatif fixa le tarif des sucres, pour le sucre indigène, à 45 fr. les 100 kilog., et pour le sucre colonial à 7 fr. de moins pendant quatre ans. Le sucre étranger fut taxé à 57 fr. Les anciens types furent de nouveau pris pour base de la taxe. La disposition du décret qui promettait l'égalité des droits entre les sucres des colonies et de la métropole, au bout de quatre ans, a été réalisée par la loi du 28 juin 1856, qui a établi cette égalité pour les sucres des Antilles en ménageant une détaxe de 3 fr. en faveur des sucres produits au delà du cap de Bonne-Espérance. Toutefois, la même loi décide que cette assimilation des sucres indigènes et des sucres des Antilles n'aura pas lieu immédiatement, et que les droits de 42 et de 45 fr. pour les sucres des colonies françaises seront temporairement réduits de 7 fr. par 100 kilog. du 27 mars 1856 au 30 juin 1858, de 5 fr. par 100 kilog. du 1er juillet 1858 au 30 juin 1859, et de 3 fr. par 100 kilog. du 1er juillet 1859 au 30 juin 1861.

L'année 1860 a vu rattacher en France, à la réforme générale du système douanier dans ses rapports avec l'Angleterre, des mesures qui ont quelque analogie avec les projets de 1850. Le gouvernement de l'Empereur a voulu tout à la fois abaisser le prix de certaines denrées coloniales et réformer cette législation des sucres tant de fois remaniée depuis 1816. Il serait fort long et inutile d'entrer dans le détail des nombreux amendements subis par le projet du gouvernement quant aux détails relatifs à l'assiette de l'impôt, sa pensée

Digitized by Google

fondamentale, quant à la réduction de la quotité de l'impôt, n'ayant reçu aucune atteinte.

Nous nous bornerons à faire remarquer qu'à côté de ce principe important de la législation nouvelle, les dispositions les plus remarquables de la législation récente sont : 1° une sorte d'*abonnement* ou pour mieux dire une modification facultative de l'assiette de l'impôt, qui peut désormais s'établir sur le jus de la betterave aussi bien que sur le sucre réellement fabriqué ; 2° l'introduction d'un type unique de sucre non raffiné établi dans le but de favoriser la fabrication des sucres de qualité supérieure.

Le système de la nouvelle loi, votée par le Corps législatif le 19 mai 1860 après une discussion prolongée pendant les séances des 15, 16, 18 et 19 mai et à laquelle ont notamment pris part MM. Gouin, Kœnigswarter, Lequien, Kolb-Bernard, le comte de la Tour, le baron David, Plichon, Granier de Cassagnac, du Miral, Ancel, *rapporteur*, Devinck, Roques Salvaza, parmi les députés, et MM. le président Baroche et Forcade de la Roquette, parmi les membres du Conseil d'Etat, est résumé dans les articles suivants relatifs aux sucres.

« Art. 1er. A partir du 24 mai prochain, les droits sur le sucre seront établis ainsi qu'il suit :

Sucre non raffiné et non assimilé au raffiné.

Indigène, 25 fr. les 100 kilog.
Par navires français. — Des colonies françaises, 25 fr. *idem.*
— D'ailleurs, hors d'Europe, 28 fr. *idem.*
— Des entrepôts, 34 fr. *idem.*
Par navires étrangers, 39 fr. *idem.*

Sucre raffiné dans les fabriques de sucre indigène non abonnées et dans les colonies.

Mêmes droits que ci-dessus augmentés de 2 fr. 50 c. par 100 kilog.
Mélasses des colonies françaises, 7 fr. les 100 kilog.

» Art. 3. Toutefois, les sucres des colonies françaises jouiront de la détaxe de 3 francs par 100 kilogrammes, établie à leur profit par la loi du 28 juin 1856, jusqu'au 30 juin 1866. La taxe différentielle de provenance établie par l'article 9 de la loi du 13 juin 1851, à l'égard des sucres importés des colonies françaises au delà du cap de Bonne-Espérance, continuera à subsister jusqu'au 30 juin 1864. A partir de cette époque, cette taxe différentielle sera réduite à 1 fr. 50 c. jusqu'au 30 juin 1865, époque à laquelle elle sera supprimée.

Digitized by Google

» Art. 4. Tout fabricant de sucre pourra contracter avec l'administration des douanes et des contributions indirectes un abonnement par lequel il s'obligera à acquitter le montant des droits sur la prise en charge à la défécation. Cette prise en charge sera établie au chiffre minimum de 1,425 grammes par hectolitre de jus et par degré du densimètre. Les sucres, sirops et mélasses provenant de toute fabrique abonnée seront assimilés au sucre libéré d'impôt. Les fabriques-raffineries abonnées pour leur fabrication seront assimilées, pour les opérations du raffinage, aux raffineries non exercées. Un règlement d'administration publique déterminera les conditions auxquelles les abonnements prévus par le premier paragraphe du présent article pourront être contractés.

» Art. 7. Le premier type actuel est maintenu en ce qui concerne les sucres destinés à l'exportation après raffinage. Les droits payés à l'importation des sucres de nuance égale ou inférieure à ce type seront restitués, à l'exportation des sucres raffinés, dans les proportions suivantes, lorsqu'on justifiera, par des quittances n'ayant pas plus de quatre mois de date, que lesdits droits ont été acquittés pour des sucres importés directement par navires français des pays hors d'Europe :

ESPÈCES DE SUCRES		QUANTITÉS à EXPORTER.	MONTANT de LA PRIME.
DÉNOMMÉS dans LES QUITTANCES.	EXPORTÉS.		
Sucre de nuance égale ou inférieure au premier type.	Sucre mélis ou quatre cassons entièrement épuré et blanchi.....	76 kilog.	Le droit, décime compris, payé pour 100 kilog. de sucre de nuance égale ou inférieure au type suivant la quittance représentée.
	Sucre candi sec et transparent.....		
	Sucre lumps, sucre tapé de nuance blanche.....	80 kilog.	

» Art. 8. Le droit ne sera pas dû sur le sucre brut indigène qui sera exporté à l'étranger.

» *Dispositions transitoires.* — Art. 9. La restitution des droits à l'exportation des sucres raffinés dont le payement sera justifié par des quittances antérieures à la promulgation de la présente loi et n'ayant pas plus de quatre mois de date, se fera sur les bases de l'ancien tarif d'après le rendement fixé par la loi du 30 juin 1856 et aura lieu, savoir : Pour le sucre colonial, pendant les trente jours qui suivront la promulgation de la présente loi, et pour le sucre

Digitized by Google

étranger, pendant les soixante-dix jours qui suivront cette promulgation. »

L'avenir dira jusqu'à quel point la diminution des droits sur le sucre, appuyée par des réductions analogues sur le café, le thé et le cacao, doit élever la consommation des sucres. L'exemple de la réduction de l'impôt du sel peut faire penser que l'accroissement sera lent et que les habitudes alimentaires ne subiront que des modifications graduelles.

En France, le sucre est taxé tout à la fois par la voie des douanes et par celle de l'impôt sur la fabrication intérieure. On doit ajouter que, dans un petit nombre de villes françaises, une contribution d'octroi a été autorisée d'une manière presque exceptionnelle sur les sucres, ainsi que sur quelques denrées coloniales.

En Angleterre, la taxe sur le sucre est presque exclusivement douanière. La fabrication du sucre indigène est à peu près nulle, et ne donne lieu qu'à une perception absolument insignifiante. Avant 1844, le droit normal était de 62 fr. par 100 kilog. et de 163 fr. pour le sucre étranger, d'après M. Ancel, dans son rapport du 11 mai 1860. (Macculloch donne les chiffres de 25 sch. 2 1/2 d. et 66 sch. 2 d. par quintaux anglais.) Cette différence entre les sucres d'origine diverse équivalait à une sorte de prohibition sur le sucre étranger. Une telle situation avait été sans inconvénient tant que les produits des possessions anglaises suffisaient aux besoins du marché. Mais il en fut autrement, ainsi que le rapporte M. Macculloch dans son ouvrage sur l'impôt (p. 214 et suiv.), lorsque l'émancipation des esclaves eut rendu la production coloniale insuffisante, et eut dès lors élevé considérablement le prix du sucre de cette origine. L'acte de 1844 réduisit la différence de 41 sch. par quintal anglais entre les deux sortes de sucres à 10 sch. seulement par quintal, mais en accordant seulement cette réduction de droits aux produits réalisés sans le concours du travail esclave.

Cette distinction parut plus tard, suivant l'expression de Macculloch, un peu *don-quichottique*. L'Angleterre reconnut qu'elle n'avait aucun intérêt sérieux à traiter les sucres provenant de Java ou de Manille mieux que le sucre du Brésil, de la Louisiane ou de Cuba, et en 1846, tous les sucres étrangers furent placés sur le même pied. On posa à la même époque le principe de l'égalisation ultérieure des sucres de toute provenance, au taux de 10 sch. par quintal de sucre *muscovado*. Mais plus tard, sous l'influence des besoins de trésorerie résultant de la guerre d'Orient, les droits ont été relevés, ainsi que le rapporte M. Ancel, à 34 fr. et 43 fr. les 100 kilog. Ce dernier droit a été établi en 1855 pour une période de cinq ans.

Digitized by Google

L'abaissement du droit sur les sucres étrangers, et la réduction ultérieure des droits sur les sucres de toute origine, réduction opérée en 1850, ont successivement élevé de beaucoup la consommation de l'Angleterre. En 1840, cette consommation était de 210 millions de kilog. En 1847, elle s'était élevée à 294 millions. Plus tard, par l'assimilation des sucres étrangers aux sucres coloniaux, elle franchit (en 1854) le chiffre de 400 millions, et, malgré une réduction, à la suite des votes de 1854 et de 1855, elle a atteint en 1859 le chiffre de 451 millions de kilog., et le montant de la perception s'est élevé à 148 millions de francs. Au reste, avant ce dernier résultat si satisfaisant financièrement, les conséquences des réductions consécutives étaient acceptées avec faveur. « Le revenu du sucre, disait M. Macculloch, a atteint en 1844 son produit maximum de 5,203,270 liv., et malgré les réductions considérables d'impôts opérées dans l'intervalle, il fut, en 1850, de 3,844,441 liv. Il est probable que cette diminution est plus apparente que réelle et qu'elle est, en partie du moins, compensée par une augmentation de consommation du thé, du café et du chocolat pour lesquels le sucre est, dans une certaine mesure, indispensable. Le bon marché de cette denrée est par conséquent très avantageux aux classes moyenne et inférieure, dont les jouissances sont mises à meilleur compte. A l'exception du blé et de la viande de boucherie, il n'est point d'article dont l'abondance à bas prix soit plus souhaitable, et plus importante pour le bien-être du peuple et le commerce de l'empire que ne l'est l'abondance à bon marché du sucre. »

L'impôt sur le sucre, qualifié d'*accise*, est en Hollande, aux termes d'une loi de 1846, de 13 fl. 50 cent. par quintal de sucre brut. Son produit en 1849 a été de 401,503 florins, chiffre confirmé par ceux des années antérieures, mais qui ne nous paraît pas en rapport avec la population du pays. Eugels donne divers détails sur la législation hollandaise de la matière, p. 314 à 317.

En Espagne le droit de douane sur le sucre produisait il y a quelques années, d'après les renseignements déposés dans le livre de M. Conte, de 12 à 16,000 réaux, composant 10 à 12 p. 0/0, du revenu total des douanes.

La Belgique perçoit à la fois, d'après M. Rau, un droit de 39 fr. par 100 kilog. de sucre de betterave, et un droit de 45 fr. par 100 kilog. sur le sucre de canne. Lorsque les deux taxes donnent un produit inférieur à 4 millions et demi, le drawback sur le sucre raffiné est proportionnellement réduit.

Le Zollverein allemand n'a pas seulement pour objet la perception collective des droits de douane de certains Etats. L'impôt sur les betteraves (*Rübensteuer*) est encore perçu en commun par les

Digitized by Google

Etats de cette confédération économique, et son produit en 1857, au moins d'après un compte provisoire analysé dans le *Journal de Francfort* du 10 avril 1858, a été de 5,869,916 th. ou environ 20 millions de francs. Des 5,869,916 th. qu'a produits l'impôt sur le sucre de betterave, la Prusse a perçu 5,062,115 th. ; le grand duché de Bade, 257,452 th. ; le Brunswick, 252,030 th. ; le Wurtemberg, 186,171 th. ; la Bavière, 65,500 th. ; la Thuringe, 38,234 th. ; la Saxe, 23,582 th. ; la Hesse électorale, 3,042 th. ; le Hanovre, 1,784 th. De ce total, il reste, déduction faite des frais de perception, 5,665,417 th. à répartir entre les Etats intéressés. Certains de ces Etats fournissent beaucoup plus au fonds commun par leur production sucrière qu'ils ne retirent de leur quote part ; ainsi Bade, il y a quelques années, fournissait près du triple de ce qu'il retirait (*Amtliche Beitræge zur Statistik des Grossherzogthums Badens*, *p.* 161).

Depuis la convention du 4 avril 1853, l'impôt est de 7 silbergros 1/2 ou 56 centimes 1/4 par quintal (zentner de 50 kilog.) de betteraves, ce qui revient selon les meilleurs calculs, à environ 9 fr. 37 c. par 100 kilog. de sucre fabriqué. Le sucre étranger paie à son entrée dans le zollverein un droit double de 5 th. ou 18 fr. 75 c. Il a rendu en 1857, d'après M. Rau, 1,714,636 th., dont 466,196 ont été restitués à l'exportation.

Le *Moniteur* du 17 janvier 1859, donne un tableau curieux des progrès dans le nombre des fabriques et les quantités de betteraves employées dans le territoire du Zollverein.

	Fabriques.	Quint. mét.
1853-54	227	18,470,000
1854-55	222	19,188,000
1855-56	216	21,840,000
1856-57	233	27,551,000
1857-58	249	28,915,000
1858-59	257	36,669,000

Ainsi, en cinq ans, l'emploi des betteraves a doublé, à très peu près.

« La Prusse seule comptait, en 1858-59, dans le nombre des usine à sucre, pour 221 (sur 257), et dans la consommation des betteraves, pour 31,600,000 quintaux métriques (contre 36,669,000). Le Brunswick avait 14 fabriques ; la Bavière, 7 ; le Wurtemberg, 6 ; la Saxe, 3 ; leHanovre et la Thuringe, 2 chacun ; Bade et la Hesse électorale, 1 chacun. »

Le sucre indigène est taxé dans toute l'étendue de l'empire d'Autriche. La taxe est assise d'après le poids des betteraves employées ou d'après la capacité des instruments de fabrication qui servent souvent de base à des abonnements consentis avec les fabricants. On peut

Digitized by Google

consulter, dans le *Moniteur* français du 30 janvier 1860, un arrêté du ministre des finances d'Autriche réglant la restitution des droits de douane et de consommation sur les sucres exportés.

Le produit de l'impôt, qui était, en 1851, de 368,340 fl., et en 1854 de 821,549 fl., s'était élevé en 1856 à 1,576,879[1]. La plus grande partie de ce revenu a toujours été fournie par la Bohême et la Moravie, qui produisaient à elles seules, en 1856, 1,103,019 fl. En 1857, l'impôt, qui était auparavant de 12 kr. par quintal de betteraves, a été porté à 18 kr.

En Russie, d'après le *Dictionnaire d'Economie politique*, les droits sur le sucre exotique sont énormes (90 fr. par 100 kilog.). Le sucre de betterave payerait seulement, depuis 1848, environ 15 fr. par 100 kilog. La perception serait faite, d'après l'exposé de M. H. Say, en prenant pour base les appareils extracteurs du jus.

Diverses questions peuvent se poser au sujet de l'impôt des sucres, et notamment celle qui concerne la quotité de consommation dans ses rapports avec le prix de la denrée. Cette question est, à nos yeux, plus complexe peut-être pour le sucre que pour beaucoup d'autres denrées et pour le sel par exemple. Le sucre est en effet l'accessoire de certaines autres consommations comme le thé, le café, le cacao, les fruits, et il est difficile de mesurer sa consommation indépendamment de ces diverses autres denrées.

En France cependant plusieurs financiers ont regardé la consommation comme très sérieusement comprimée par l'élévation de l'impôt jusqu'à la législation bienveillante de 1860. « Notre consommation, écrivait, il y a quelques années, M. Dupuynode dans son ouvrage sur *la Monnaie, le crédit et l'impôt*, n'est que de 2 à 3 kilog. par personne, tandis qu'on trouve une consommation de 10 à 12 kilog. par personne en Angleterre, et dans la pauvre Savoie de 5 à 6 kilog. .....Il y aurait, ajoute-t-il, dans une réforme importante et véritable de notre législation sur les sucres, de nouveaux débouchés à ouvrir à notre commerce, de nouvelles cargaisons à assurer à notre marine et une réparation à offrir à nos colonies pour la situation déplorable qu'on leur a faite. »

Cette manière de considérer la question de l'impôt du sucre peut donner lieu à des considérations très élevées et très approfondies. Mais les opinions du même écrivain sont fort contestables lorsqu'il assimile le sucre au sel comme objet de première nécessité. Cette assimilation nous paraît démentie par l'expérience de la vie humaine et par l'histoire des nombreuses générations de nos ancêtres, auxquelles l'usage du sucre a été presque inconnu.

[1] *Tafeln zur Statistik des Steuerwesens, etc.*, p. 294 et 304

Digitized by Google

Les personnes qui voudront étudier la question d'extension de la fabrication des sucres liront avec intérêt le rapport fait à l'assemblée nationale législative par M. Beugnot le 25 janvier 1851, ainsi que la récente discussion de 1860. L'opinion de M. Beugnot était favorable à une grande extension de la consommation par l'abaissement du tarif. Il rappelait, outre divers faits que nous avons cités sur la consommation de l'Angleterre et de la Savoie, la quotité de consommation de la Belgique, qui est de 6 kil. par tête, celle des Pays-Bas qui est de 9 kil., et il s'expliquait le chiffre de 3 kil. 21 gr. pour la consommation française d'alors par la supposition que les deux tiers de notre population ne faisaient presque aucun usage de sucre. M. Beugnot espérait par un abaissement de prix élever la consommation de la France à 5 kil. 33 gr.

Les idées professées par M. Dumas et M. Beugnot en 1850 ont été réalisées dix ans plus tard par l'ascendant de la volonté impériale. C'est à un prochain avenir, avons-nous dit, qu'il appartient d'établir les résultats réels de l'abaissement du prix sur l'extension de la consommation. Les habitudes d'un pays tiennent à des causes très complexes, et le climat comme la nature de l'ensemble des consommations peut opérer des réactions difficiles à mesurer sur telle ou telle consommation spéciale.

Ce qui est certain, c'est que la réforme nouvelle des droits sur les sucres et cafés a répondu à des préoccupations assez nombreuses. Dans l'intervalle de 1850 à 1860 diverses autorités, autres que celles dont nous avons déjà cité les vœux, avaient réclamé l'abaissement de la taxe française sur le sucre. « La nouvelle législation anglaise sur les sucres réduit le droit qui, autrefois, était bien plus élevé que chez nous, a dit M. Michel Chevalier dans l'*Annuaire de l'économie politique de* 1854, à la moitié de ce qu'il est resté en France (à 24 fr. 85 c. par 100 kilog.). » L'auteur souhaitait l'abaissement du droit qui, selon lui, s'élevait à 80 p. 100 de la valeur du sucre brut et indigène, l'abaissement des droits sur le café dans une proportion d'environ 100 p. 100, comme pouvant concourir utilement à l'extension de la consommation du sucre, surtout en présence des progrès remarquables produits en Angleterre par l'abaissement des droits sur cette denrée. M. Amé, dans ses *Etudes économiques sur les tarifs de douanes*, s'était aussi demandé *« s'il était de bonne administration de frapper un produit aussi utile que le sucre, déjà cher par lui-même, d'une taxe de* 80 *p.* 100. »

Le seul motif qui eût pu, au point de vue exclusivement financier, empêcher le gouvernement d'opérer, en 1860, la réduction si souvent proposée, eût été tiré du progrès naturel qui ressortait des relevés de la consommation. C'est surtout, en effet, lorsque

Digitized by Google

la consommation d'un objet est stationnaire, qu'il peut être utile d'imprimer un effort nouveau aux habitudes des populations, en abaissant le prix d'une denrée trop négligée. Lorsqu'au contraire la consommation progresse assez rapidement, on peut supposer que le poids de l'impôt est légèrement ressenti, et qu'il est utile d'associer le Trésor aux développements d'une consommation qui n'a pas besoin de stimulants.

Les droits sur le sucre indigène se sont élevés, d'après les comptes définitifs des recettes en France :

En 1848,	à 23,804,292	f. 74	c.	
1849,	— 24,671,296	58		
1850,	— 31,360,709	02		
1851,	— 33,508,308	34		
1852,	— 32,500,923	»»		
1853,	— 33,483,311	73		
1854,	— 32,027,943	95		
1855,	— 30,111,931	42		
1856,	— 48,084,174	20		(Avec le double décime).
1857,	— 44,170,979	50		(*Idem*).

Les quantités se sont élevées de 49,632,518 kilog. en 1848 à 92,405,869 kilog. en 1857.

Si l'on ajoute aux quantités taxées dans ces deux années par l'administration des contributions indirectes les quantités frappées du droit de douane, on a, pour 1848, le total de 107,543,271 kilog., et pour 1857, celui de 228,645,686 kilog.

La consommation intérieure est toutefois inférieure à ce chiffre, parce qu'il y a lieu de tenir compte, pour calculer la consommation intérieure, des exportations de raffinés, qui entraînent l'obligation pour le Trésor d'acquitter des drawbacks qui constituent même une légère prime pour l'industrie du raffinage. Ces drawbacks se sont élevés, dans les dernières années, de 30 à 40 millions.

Quelques lecteurs consulteront peut-être avec intérêt le tableau suivant, dont je dois la communication à une personne adonnée à d'intelligentes investigations financières, et dont l'exactitude *générale et approximative* m'a paru prouvée par les divers rapprochements auxquels j'ai pu me livrer. Ce genre d'exactitude est le seul qui ait de l'importance, et le seul d'ailleurs qu'il soit possible d'atteindre en statistique, une foule de circonstances introduisant de petites variations dans les chiffres recueillis pour les mêmes années. Nous reproduisons donc ce tableau, sans être arrêté par quelques différences légères qu'il présente avec les chiffres que nous avons recherchés nous-même.

Digitized by Google

ANNÉES.	SUCRES EXOTIQUES importés de l'étranger.	SUCRES EXOTIQUES importés des colonies.	SUCRES indigènes soumis aux droits.	TOTAL.	SUCRES raffinés exportés représentant en sucres bruts.	RESTANT pour la consommation intérieure.	CONSOMMATION intérieure en nombres ronds.
	Quint. m.	Quint. m.	Quint. m.	Quint. m.	Quint. m. (1)	Quint. m.	Kilogr.
1827	9,444	593.733	»	603,177	60,860	542,317	
1828	6,799	709,230	26,000	742,029	68.159	673,870	
1829	5,291	740,101	44,000	789,392	95,365	694,027	
1830	7,769	688,849	55,000	751.618	120,283	631,335	
1831	4,458	812,896	70,000	887,254	138,272	749,082	
1832	4,465	822,177	90,000	915,942	221,116	694,826	
1833	15,000	699,187	120,000	835,069	150,072	684,997	
1834	43,638	664,754	200,000	908.422	39,231	869,191	
1835	32,925	693,395	300,000	1,026,320	59,998	966,322	
1836	10,128	661,890	400,000	1,072,018	106,051	965,967	
Moyenne décennale..	13,983	708,651	130,500	853,134	105,941	747,193	75,009,000
1837	33,430	664,897	489.688	1,188,015	59,016	1,128,999	
1838	33.095	681.467	492,361	1,206,923	79,824	1,127,099	
1839	6,553	716,131	350,159	1,072,843	98,722	974,121	
1840	66,664	784.451	281,023	1,132,136	52,417	1,079,721	
1841	120,416	745,145	271,625	1,137,186	115,806	1,021,380	
1842	82,096	774,430	350.704	1,207,230	80.714	1,126,516	
1843	96,053	794,552	291,546	1,182,151	96,310	1,085,841	
1844	102.688	873.819	320,742	1.297,249	96 221	1,201,028	
1845	115,120	909,581	351,328	1,376,329	203.374	1,172,955	
1846	151,849	786,316	468,457	1,406,622	125,982	1,280,640	
Moyenne décennale...	80,826	773,079	366,763	1,220,668	100,838	1,119,830	112,000,000
1847	96,261	878,261	523,703	1,498,225	184,006	1,314,219	
1848	95,400	483,708	481,027	1,060,135	82,581	77,554	
1849	188,779	654,661	500,734	1,344,174	129.854	1,214,320	
1850	238,584	511,715	597,589	1,347,888	205,632	1,142,256	
1851	233,891	484,504	640,807	1,359,202	203.698	1,155 304	
1852	297,685	640,181	611,285	1,579,151	218,708	1,360,443	
1853	308,780	656,821	738,145	1,703,746	258,220	1,445,526	
1854	380 676	822,114	674,437	1,877,227	355,773	1,521,454	
1855	596,549	907,473	565,293	2,069.315	460.789	1,608,526	
1856	328,994	935,310	885,220	2,149,524	497,725	1,651,799	
Moyenne décennale...	276,560	697,475	624,824	1,598,859	259,719	1,339,140	134,000,000
Comparaison de la moyenne de 1847 à 1856 avec celles de : 1837 à 1846 — En plus..	242 p. 100	» p. 100	70 p. 100	31 p. 100	158 p. 100	20 p. 100	
1837 à 1846 — En moins	» »	10 »	» »	» »	» »	» »	
1827 à 1836 — En plus..	1,878 »	» »	379 »	87 »	145 »	79 »	
1827 à 1836 — En moins	» »	» »	» »	» »	» »	» »	
1857	522,790	849,620	792,080	2,164,490	484,725	1,679,765	
1858	395,261	1,162,452	1,196,640	2,754,353	799,461	1,954,892	181,500,000

(1) Chiffres calculés sur un rendement moyen de 70 p. 100 de sucre raffiné par 100 kilog. de sucre brut.

Digitized by Google

Quant au mode d'assiette de l'impôt sur les sucres, il peut reposer sur la matière solide soumise aux opérations de la fabrication, ou sur les jus dont le sucre est extrait, ou sur le sucre fabriqué lui-même.

La voie de l'exercice sur le produit fabriqué a été consacrée itérativement en France par les lois du 19 juillet 1837 et du 31 mai 1846, et préférée à l'assiette de la taxe sur les betteraves usitée en Prusse. On peut objecter au système prussien, vu cependant avec faveur par M. M. Chevalier comme favorable aux progrès de l'extraction, que le même poids de betteraves renferme, suivant le sol de production et suivant l'année, des quantités de sucre très différentes, et en outre lorsque l'on veut équilibrer l'impôt sur le sucre colonial et l'impôt sur le sucre indigène, il paraît naturel de considérer le produit fabriqué plutôt que de comparer des matières premières très différentes.

Aux termes de la dernière loi française que nous venons de citer, nul ne peut fabriquer de sucre, préparer ou concentrer des jus ou sirops cristallisables qu'après avoir fait au bureau de la régie des contributions indirectes une déclaration présentant la description de la fabrique, et indiquant le nombre et la capacité des vaisseaux de toute espèce destinés à contenir des jus, sucres, sirops, mélasses, et autres matières saccharines. Tout fabricant est tenu de se munir d'une licence de 50 fr. Les principales opérations de la fabrique doivent être consignées sur des registres tenus par le fabricant, qui est soumis aux visites et vérifications des employés de la régie des contributions indirectes, et à divers inventaires. Il ne peut être introduit de sucres indigènes ou exotiques, de sucres imparfaits, sirops ou mélasses dans les fabriques. Les sucres indigènes ou exotiques, libérés ou non libérés d'impôt, les jus, les sirops et les mélasses, doivent être accompagnés, à la circulation, d'un acquit à caution dans l'arrondissement où il existe une fabrique de sucre, et dans les cantons limitrophes de cet arrondissement. Toutefois la circulation des sucres raffinés en pains ou candis, libérés d'impôt, enlevés de tout autre lieu que d'une fabrique ou d'un magasin appartenant à un fabricant, peut avoir lieu sans acquit à caution.

Les fabricants de glucoses sont soumis à la plupart des obligations imposées aux fabricants de sucres de betterave. Les fabricants de sucres et de glucoses payent chaque mois les droits dus, sous déduction de 2 0/0 du poids net pour bonification. Les sommes dues peuvent être payées en obligations dûment cautionnées, à quatre mois du terme du jour où le droit est exigible, pourvu que chaque obligation soit au moins de 300 fr.

La disposition qualifiée d'abonnement dans la loi française de 1860 est, en réalité, la faculté alternative pour les fabricants de sucre indigène de payer l'impôt sur le produit achevé ou sur le jus

Digitized by Google

soumis à leur élaboration. Un règlement d'administration publique a dû régler l'exercice de cette faculté.

Au milieu des remaniements fréquents dont la législation fiscale des sucres est l'objet, on doit constater que l'impôt sur cette matière est une des plus productives conquêtes, ajoutées par les financiers des derniers temps, et surtout du XIXe siècle, au domaine des taxes sur les consommations, de même que le produit qui y donne lieu rappelle un des plus grands bienfaits dus aux progrès simultanés du commerce, de la navigation, de l'agriculture et de la chimie modernes. Il est difficile, malgré les réductions dont le sucre a été l'objet en divers pays, quant à l'impôt qui le grève, de ne pas considérer cette matière comme éminemment imposable, par le motif qu'elle n'est l'objet ni d'une consommation de luxe restreint, ni d'une consommation indispensable et nécessaire.

IMPOTS SUR LES COMESTIBLES DIVERS.

Les taxes sur les comestibles n'ont guère d'autres limites que le domaine des objets utiles à la nourriture de l'homme. L'ancienne Hollande, qui imposait tout, a eu des taxes sur les fruits rapportant de 40,000 à 50,000 fl., dans le XVIIIe siècle, et des taxes sur le beurre, dont le produit a varié pendant le même temps de 144,611 à 256,571 fl. Nous voyons dans les tarifs d'octroi des villes de France figurer les objets les plus variés, surtout parmi les comestibles de luxe. Les objets servant aux plus simples besoins du ménage, comme le lait, les légumes, les céréales et les fruits de table, sont seuls ordinairement protégés.

L'étude des produits donnés par la *Verzehrungsteuer* autrichienne, dans les vingt-sept villes fermées de l'empire, montre la même variété de résultats, et nous trouvons même dans ces comptes le produit de taxes sur des objets dignes de ménagement dans l'intérêt de la classe peu aisée, comme les œufs, le beurre, les fruits, les légumes, qui ne sont taxés en France et rarement même, que pour les besoins communaux. Les œufs ont produit, en 1856, à Vienne, 47,000 fl.; à Linz, 265 fl.; à Prague, 6,573 fl.; à Lemberg, 3,266 fl.; à Gratz, 2,990 fl.; le miel a donné à l'entrée de Vienne 1,597 fl. en 1856. Une réflexion du même genre est inspirée par l'examen des tarifs de l'impôt de consommation dans les villes murées de l'Emilie, tarifs annexés au rapport de M. Joachim Pepoli, publié récemment à Turin, sur le budget de cette contrée. Les articles de luxe y sont plus souvent omis que ceux de première nécessité.

La glace est un objet taxé, dans divers pays du midi notamment. Elle est comprise dans les droits de *consumos* en Espagne, et est l'objet d'un monopole à Rome et à Naples.

Digitized by Google

Le poisson semble avoir dû être dans quelques pays une matière très utilement imposable. Aussi le trouvons-nous imposé dans la Hollande et dans le Milanais. Le même objet (*pescado*) constitue l'une des catégories des matières soumises à l'impôt des *puertas* espagnoles.

Les fromages fabriqués, on le sait, sur une grande échelle, dans des conditions agricoles déterminées, ont dû fixer aussi l'attention du fisc, et nous savons qu'ils ont été, en effet, taxés autrefois dans les Etats soumis à la maison de Savoie.

Mentionnons encore le safran imposé à Naples, d'après l'histoire des finances de cet Etat, par M. Bianchini, et le monopole de la manne, substance à la fois alimentaire et médicinale recueillie dans le royaume de Naples. Un auteur du dernier siècle, Broggia, nous rapporte que ce dernier monopole, que nous ne croyons plus exister aujourd'hui, donnait lieu à des fraudes sans nombre, de telle sorte que la manne valait ordinairement à Venise et à Livourne la moitié ou le tiers de ce qu'elle valait à Naples, sur le lieu de la production. « L'affitto, dit M. Broggia, transfère aux étrangers l'avantage d'un produit dont la nature avait enrichi l'Etat par un bienfait spécial. »

C'est dans cette même extrémité de l'Italie, féconde dans le passé en hardiesses fiscales, qu'un impôt sur les figues, décrété en 1647, produisit, dit-on, une révolution. Aujourd'hui encore, Naples et sa banlieue sont soumis à une sorte d'octroi qui atteint au profit de l'Etat le pain, le vin, la viande, le poisson, et même d'autres consommations comme la chaux. Le produit de ce *dazio* aurait été, d'après M. Dias, de 2 millions de ducats en 1834.

Un impôt *général* sur les comestibles a été conçu et appliqué par quelques législateurs financiers. Une proposition de ce genre occasionna indirectement, au XVIIe siècle, une révolution en Danemark, suivant ce que rapporte Sinclair.

Jusqu'au commencement de ce siècle, c'est-à-dire jusqu'en 1810, tous les comestibles, sans distinction, étaient frappés en Prusse d'une accise, au profit de l'Etat, à la porte des villes ; on n'en exceptait ni les fraises, ni les champignons, ni même, au rapport de M. Hoffmann, ce fruit modeste des pays froids (*heidelbeeren*), laissé ordinairement à la soif des chasseurs et des bergers ou cédé à vil prix dans les marchés de quelques-unes de nos villes, sous le nom de *bleuets* ou *myrtiles*, servant aussi à faire en Espagne une sorte de vin, d'après un voyageur du dernier siècle, G. Bowles, et qui nous rappelle les *vaccinia nigra* de Virgile. C'est par lui que nous pouvons finir sans regret notre énumération des comestibles imposables, rangés dans l'ordre descendant de leur utilité et de leur valeur.

E. DE PARIEU,
de l'Institut.

Digitized by Google

UN

VOYAGE AU POLE NORD

LE CAPITAINE MAC-CLINTOCK

The Voyage of the Fox in the Artic Seas, a narrative of the Discovery of the fate of Sir John Franklin and his companions, by capitain M'CLINTOCK. London, John Murray. — *Lettres écrites des régions polaires*, par lord DUFFERIN, traduites de l'anglais. Paris, Hachette et Ce.

Tout le monde se souvient des efforts qui, dans ces derniers temps, furent tentés pour découvrir les traces de l'expédition du commandant Franklin, perdues dans les régions inexplorées de l'Océan arctique. Pendant huit années consécutives, l'Angleterre ne recula devant aucun sacrifice pour accomplir cette tâche, qu'elle considérait comme un devoir sacré. Le gouvernement des Etats-Unis suivit ce noble exemple. Tant d'efforts, on le sait, demeurèrent cependant bien longtemps stériles. Ce ne fut qu'au mois d'août 1850 que les capitaines Penny et Ommanney découvrirent trois tombes solitaires sur les bords escarpés de l'île Beechy. Une simple inscription donnait le nom des victimes qui dormaient dans ces cercueils de glace. Elles avaient appartenu aux navires de Franklin; et c'était bien là en effet que l'expédition avait passé, en 1845, son premier hivernage dans les régions polaires. Mais quel était le point de l'horizon vers lequel s'étaient ensuite dirigés l'*Erèbe* et le *Terror?* Nul ne pouvait le dire. Aucun document, aucun indice n'avaient été trouvés; les tombes de l'île Beechy étaient restées muettes. — Les années s'écoulèrent

Digitized by Google

ainsi, et les vagues détails que l'on put obtenir sur le dénoûment de cette mystérieuse et lamentable histoire se réduisirent aux seuls renseignements recueillis, en 1854, par le Dr Raë, parmi les Esquimaux de la Boothia. Quarante blancs, environ, avaient été rencontrés sur la côte occidentale de l'île du Roi-Guillaume. Ils se dirigeaient vers le continent, et, d'après l'évaluation approximative que les indigènes pouvaient faire du temps, ils auraient tous succombé, en 1850, sur un îlot placé à l'embouchure du grand fleuve qui porte sur les cartes le nom de rivière de Back, ou rivière du Grand-Poisson.

Au retour du docteur Raë, on essaya à plusieurs reprises, mais toujours sans succès, de descendre jusqu'à la mer ce grand cours d'eau semé d'écueils et de rapides. Si on ne parvint point en canot jusqu'à l'extrémité du fleuve, on put toutefois acquérir des preuves trop réelles de l'exactitude du récit fait par les Esquimaux. « Des blancs venant du nord avaient atteint en ce point la côte d'Amérique; tous y avaient péri de misère et de faim. »

Toute illusion désormais devenait impossible. Le gouvernement de la reine comprit que, dès ce jour, il ne pouvait persévérer dans la voie des recherches. C'était s'exposer à de nouveaux désastres; et quelque douloureuse que fût cette pensée, il fallait renoncer à courir sur les traces des navires perdus. Seule, en présence de l'abattement général qui, dans l'ordre des choses de ce monde, succède à toute période d'excitation fiévreuse, seule lady Franklin conservait dans son cœur un invincible espoir. Elle pensait, sans doute, qu'il fallait renoncer à sauver l'*Erèbe* et le *Terror;* mais pourquoi ne pas profiter des derniers documents recueillis par Raë pour remonter l'île du Roi-Guillaume et pénétrer ainsi jusqu'au lieu du sinistre? On ne pouvait manquer d'y trouver des débris importants, peut-être quelques fragments de lettre, quelques lambeaux écrits. C'était assez pour révéler au monde l'étendue des travaux accomplis par ces intrépides explorateurs. A ce point de vue, c'était plus qu'un service à rendre à la science, c'était un tribut à payer à la mémoire de ces martyrs de la science et de l'humanité. Et d'ailleurs, en arrivant à l'endroit du naufrage, qui pouvait affirmer qu'on ne rencontrerait pas encore quelques débris vivants? Sans doute, une partie des hommes de Franklin avait péri sur l'île Mont-Réal; mais où étaient les autres? N'avaient-ils pas réussi, par hasard, à se frayer un chemin par de là la zone des glaces éternelles? N'avaient-ils pas pu donner à pleines voiles dans l'océan Polaire, dans cette vaste et mystérieuse *mer libre* aperçue tour à tour par les capitaines Parry, Belcher et Inglefield, et découverte enfin par Kane à l'extrémité nord de la mer de Baffin.

De telles raisons, nous l'avouons, n'étaient pas de nature à modifier les décisions des lords de l'Amirauté. Mais, à défaut de preuves,

Digitized by Google

ces pressentiments de femme touchaient au merveilleux, et, à ce titre, ils devaient encore séduire l'imagination et émouvoir le cœur de la noble lady Franklin.

Dès le commencement de 1857, ne pouvant obtenir du gouvernement britannique l'armement du bâtiment de guerre qu'elle a sollicité, elle ne diffère plus un instant. Sans hésiter, elle engage généreusement tout ce qu'il lui reste d'une immense fortune pour acheter et équiper à ses frais le navire le *Fox*, joli yacht de plaisance, muni d'une machine et remplissant les conditions nautiques les plus favorables au but qu'elle s'est proposé. Les lambris d'acajou, les tentures de soie et de velours font place promptement à des aménagements plus sévères. Le *Fox* jauge à peine cent cinquante tonneaux ; mais quelque faibles qu'elles paraissent être, ces dimensions sont encore les meilleures pour affronter les mille accidents imprévus de la navigation polaire. Avec de grands navires et de forts équipages il est plus dangereux de se laisser prendre par la banquise et de se frayer ensuite un chemin au milieu d'un dédale flottant de montagnes de glaces. Cette opinion semble fondée sur l'expérience acquise par les hommes de mer les plus compétents : Kane, Kennedy, lord Dufferin remontèrent, sur de solides mais petites goëlettes, jusqu'aux latitudes extrêmes. A l'exemple de ces hardis explorateurs, un équipage composé d'une vingtaine d'hommes parut suffisant à l'intrépide et expérimenté capitaine auquel lady Franklin offrit l'honneur d'accomplir cette périlleuse mission. Elle était sûre de trouver un sympathique accueil en s'adressant aux officiers qui s'étaient déjà illustrés dans les expéditions arctiques. Mais, dans le nombre, elle dut faire un choix ; et, à tous les titres, ce choix fut des mieux inspirés : le passé du capitaine Mac-Clintock était pour l'avenir un gage de succès.

A ses débuts dans la carrière des explorations polaires, il avait suivi l'illustre capitaine James Ross dans la campagne que firent, en 1848, les deux navires l'*Entreprise* et l'*Investigator*, envoyés pour la première fois à la recherche de sir John Franklin. Après un hivernage passé dans les glaces du port Léopold, le jeune lieutenant, à la tête de quelques marins dévoués, visita, malgré des difficultés inouïes, la côte occidentale du North Sommerset, et sur une étendue de près de deux degrés, releva et acquit à la géographie une terre encore inconnue.

Deux ans après, nous le trouvons avec la division du commandant Austin, mouillée à l'entrée du détroit Wellington, à l'extrémité sud de l'île Cornouailles. C'est de ce point central que partirent, dès les premiers jours du printemps, quatre détachements rayonnant dans des directions opposées et lancés à la recherche des navires per-

Digitized by Google

dus. Le jour de la séparation fut solennel. On vit se réunir sur la glace quatorze traîneaux, conduits par cent quatre hommes, portant des approvisionnements pour une absence de quarante-deux jours. « Ce premier moment, nous dit le rapport officiel de l'expédition, fut consacré au repos et au recueillement; puis, après avoir joint tous ensemble nos prières pour obtenir la protection du ciel, le signal fut donné : les traîneaux s'ébranlèrent, et, pleins d'enthousiasme, les détachements s'éloignèrent en divergeant sur la surface glacée de l'abîme. »

Chaque chef avait arboré sa devise; celle du lieutenant Mac-Clintock était : *Foi et Espérance.* Nous verrons comment il sut tenir jusqu'au bout cette noble promesse. Marchant droit à l'ouest, il atteint l'île la plus occidentale, visitée par Parry en 1820. Il reconnaît le port où hivernèrent l'*Hécla* et le *Griper;* mais, depuis cette époque, personne avant lui n'a foulé cette terre. Pas un débris, pas un vestige humain ne peut montrer la trace des vaisseaux égarés. Du haut d'une falaise, il interroge en vain l'horizon. Il n'aperçoit au loin qu'une côte dont le point culminant se dessine vaguement à l'ouest. C'est la terre des Banks. De lourds glaçons amoncelés en défendent l'approche; peut-être, en descendant du nord, l'infortuné Franklin a-t-il pu cependant y trouver un refuge? Tel est l'espoir que conserve encore Mac-Clintock; mais l'état de ses vivres ne lui permet pas de pousser plus loin ses recherches. Singulier caprice du sort! cruelles vicissitudes de ces explorations hasardeuses! A cette heure, en effet, ce n'est pas Franklin perdu et expirant qui, de ce point de l'horizon, tend ses bras vers des libérateurs venus de l'Orient; ce sont d'autres victimes, c'est un autre héros, captifs depuis longtemps dans leur prison de glace. Au pied même de la falaise que les regards de Mac-Clintock interrogent de loin avec tant d'anxiété, le jeune capitaine Mac-Clure, arrivé du détroit de Behring sur l'*Investigator*, est enfermé depuis deux longs hivers dans une baie bloquée par la banquise. De quel côté, pour lui, viendra la délivrance? Il doit voir encore plus d'un an s'écouler, avant de pouvoir accomplir par l'ouest son glorieux passage! Parvenu en ce moment en effet au terme de sa course, Mac-Clintock est impérieusement condamné à opérer sa retraite vers les vaisseaux du commandant Austin. Son absence avait duré deux mois; il avait visité les sinuosités d'une terre encore vaguement explorée, et avait parcouru, en étendue, deux fois autant d'espace que les détachements partis en même temps que lui du détroit de Wellington.

Toujours fidèle à sa devise, infatigable dans l'accomplissement de la rude tâche qu'il s'est imposée, nous le retrouvons, en 1854, pour la troisième fois à l'œuvre, sous les ordres du commandant Kellet.

Digitized by Google

C'est au nord de l'archipel Parry qu'il veut cette fois diriger ses recherches. Guidé par les observations qu'il a faites sur la douceur relative du climat de l'île Melville, il espère rencontrer promptement dans cette direction la limite des glaces. Il arrive en traîneau au delà de l'île de Patrick, dépasse en latitude les découvertes de ses prédécesseurs, et si ses efforts demeurent encore sans succès pour le salut de l'expédition de Franklin, au moins réussit-il chaque fois à rapporter d'abondants trésors d'observations pour le progrès des sciences physiques et surtout pour l'étude de la géographie, dont il a agrandi considérablement le cadre.

Tel fut l'homme éprouvé, pendant le cours de trois expéditions, aux fatigues, aux privations, aux dangers des explorations dans les régions polaires, tel fut le chef que lady Franklin choisit pour commander le dernier des navires envoyés à la recherche de son illustre et malheureux mari.

I

Mac-Clintock partit d'Aberdeen sur le *Fox*, dans les premiers jours de juillet. Il ne s'arrêta sur la côte du Groënland que pour renouveler ses approvisionnements et pour se procurer, auprès des naturels du pays, les attelages de chiens, nécessaires à ses projets de voyage en traîneau. Le temps était pour lui d'une inestimable valeur. La saison déjà fort avancée lui laissait peu d'espoir de franchir cette année la banquise centrale de la mer de Baffin. C'était pourtant de l'heureux résultat de ce premier passage que dépendait en partie le succès de son expédition.

Pendant l'hiver, toutes les eaux qui s'étendent au nord du détroit de Davis ne se présentent plus que sous l'aspect d'une masse solide, d'un champ pétrifié. Ce n'est que sous l'action lente mais continue du soleil du printemps, que les premiers symptômes de débâcle commencent. C'est le long de la côte qu'ils se manifestent d'abord, et qu'ils se continuent contrairement à ce que l'on observe dans les grands cours d'eau douce. Aux sourds craquements, succèdent les crevasses ; l'eau s'infiltre, remonte, active la fusion, et finit par s'étendre en longues bandes bleues tout autour du rivage. C'est ainsi que se trouve isolée, en vaste champ flottant, la banquise centrale que les Anglais appellent *middle-ice*, et qui, du nord au sud, occupe toute l'étendue de la mer de Baffin. Malgré des proportions hors de toute mesure, cette masse compacte se meut et se déplace suivant la direction de l'axe de la baie. Comme un gigantesque radeau aban-

Digitized by Google

donné à l'action des courants, elle descend jusqu'à l'entrée du détroit de Davis, tout en se rapprochant davantage des côtes de Cockburn et de Northumberland, qu'elle encombre continuellement de débris échoués. Cette légère inclinaison à l'ouest n'est que la conséquence de l'éternelle loi démontrée par M. Foucault : « Dans l'hémisphère nord, tout corps en mouvement tend nécessairement à tourner vers la droite, en vertu de l'action du mouvement diurne. »

Cette cause, bien que très secondaire, contribue cependant à rendre plus facile l'accès des établissements danois de la côte groënlandaise. C'est effectivement en suivant de très près ce rivage que les navires réussissent à s'élever au nord. Mais quand il faut ensuite faire route à l'ouest pour gagner le détroit de Barrow ou les grands lieux de pêche de Pondsbay et de Lancastre-Sound, la banquise centrale s'élève devant eux comme une barrière longue de près de deux cent lieues, qui leur défend l'approche des côtes d'Amérique.

Ce n'est que par l'une ou par l'autre de ses extrémités, que l'on peut attaquer ou plutôt que l'on peut contourner ce formidable obstacle. Le sud présente quelquefois des chances de succès ; mais, chose singulière ! c'est le passage nord qui est le moins à craindre. Il est seul fréquenté par tous les baleiniers dont l'expérience fait loi en pareille matière. Dès le milieu de mai, la rupture des glaces laisse un espace libre autour du cap York, au débouché des détroits de Smith, de Lancastre et de Jones. Cette ouverture généralement praticable pendant trois mois d'été, est connue sous le nom de Passage du Nord.

La présence de ce passage au nord du *middle-ice*, nous fournit un nouvel argument en faveur de l'existence d'une mer libre, au sein de l'océan Polaire. Pendant tout l'hiver, en effet, ce *middle-ice* ou banquise centrale ne cesse de descendre à travers le détroit de Smith et la mer de Baffin. Pendant ce même temps, comme le dit Maury, il doit donc exister une zone d'eaux libres à son point de départ, entre la glace qui se déplace et la glace qui demeure en repos. La première, c'est-à-dire la glace qui se meut, donne naissance au *middle-ice*, dont l'extrémité sud, formée en premier lieu, doit, de décembre en mai, augmenter de volume pendant tout le temps que dure sa dérive ; l'autre extrémité, au contraire, n'est formée qu'à la fin de l'hiver seulement ; elle est donc d'une épaisseur bien moindre. Aussi, à peine arrive-t-elle à l'origine de la mer de Baffin qu'elle subit déjà l'influence de la température : elle cède et se fond, et laisse entièrement ouvert le passage que les baleiniers vont chercher autour du cap York. Il est vrai que ce n'est pas sans lutte, sans périls, qu'on parvient à l'atteindre. Il faut pour cela traverser une région sinistre et justement célèbre par les nombreux désastres dont

Digitized by Google

elle est le théâtre : c'est la baie de Melville, c'est la grande échancrure, régulière et profonde, qui se dessine au nord-est de la mer de Baffin, et dont la pointe ouest s'avance à l'ouverture du détroit de Lancastre.

Tout autour sur ses bords, la terre disparaît sous un glacier sans fin. Quelques roches noirâtres élèvent çà et là leur tête basaltique; mais les sommets de glace se détachent au loin, et fuient à l'horizon en lignes nuageuses. Quelle est l'élévation de ces masses profondes? quelle en est l'étendue? Nul ne pourra le dire. Ce que l'on sait pourtant, c'est que cette glacière de la baie de Melville est un actif foyer où s'élabore en grande quantité un des plus curieux et des plus formidables produits de l'océan Polaire : nous voulons dire, l'*iceberg*, la montagne de glace que l'on voit dériver à la merci des flots, côtoyer la banquise, descendre vers le sud et venir, large encore de près d'un kilomètre, haute de sept à huit cents pieds, s'échouer et se perdre aux confins du Golfstream, à la limite des bas-fonds des bancs de Terre-Neuve.

Il est curieux d'observer les moyens que la nature emploie pour mettre en mouvement et lancer à la mer ces gigantesques masses. La partie du glacier qui donne sur la baie tend toujours à s'accroître. C'est un fait dont la cause peut être attribuée au relief de la côte, à la pression qui agit du dedans au dehors, enfin à l'alimentation, puissante et continue, fournie, comme dans la chaîne des Alpes, par une mer de glace placée à un niveau d'une grande hauteur. Quelle qu'en puisse être la cause dominante, l'accroissement rapide et progressif des faces latérales est un fait hors de doute. Il est observé chaque année dans le Fiord d'Ommenack, par les Danois et par les Esquimaux. Le glacier progresse et s'avance; il envahit la mer, la domine, la couvre de falaises à pic et de caps menaçants. Autour de ces faces abruptes, hautes de mille pieds, la profondeur des eaux est très considérable; leur température y reste stationnaire au-dessus du degré de la congélation. Dès lors on devine l'action corrosive des flots sur ces remparts de glace : la mer ronge et dissout leur base trop fragile; elle creuse, festonne et suspend sur l'abîme ces blocs cyclopéens, dont les larges assises se trouvent étagées en formes trapéennes; leur saillie est souvent de plus de cinq cents mètres. La moindre commotion détache l'avalanche.

Alors, avec un bruit que les marins comparent à l'explosion subite d'une artillerie formidable, la masse ébranlée tombe; elle roule, s'abîme, fait jaillir jusqu'au ciel un tourbillon d'écume : un nouvel iceberg, un nouveau mont de glace flotte sur l'Océan; si grand est son volume qu'il oscille longtemps avant de rencontrer sa ligne d'équilibre. On dirait qu'il chancelle en prenant possession de son

Digitized by Google

nouveau domaine. Longtemps il se balance au sein des vagues soulevées qui s'étendent au loin en ondes circulaires.

Ainsi passent et se succèdent dans la mer de Baffin ces gigantesques hôtes de l'océan Polaire. La baie de Melville en est littéralement encombrée. Abandonnées au gré des courants qui remontent, ils errent, s'entrecroisent, se heurtent fréquemment. Malheur aux bâtiments surpris par leur rencontre! La banquise elle-même est parfois refoulée vers le nord, quand les vents du midi soufflent avec violence; elle vient resserrer l'espace laissé libre entre ces monts flottants; c'est un nouvel obstacle ajouté à tous ceux qui font de cette baie un rude lieu d'épreuve dans lequel le marin reçoit sous de sombres présages l'initiation des périls, des mystères qui doivent l'entourer dans sa navigation polaire. « Dans ces mers, nous dit Scoresby, on ne peut pas prévoir, encore moins éviter l'arrivée des glaçons qui vous broient d'un seul coup. Dans le cours d'un été, plus de trente navires ont péri à l'extrémité nord de la baie de Baffin. J'en ai vu un écrasé entre deux murs de glace, qui en se rapprochant le firent disparaître dans leur embrassement. La pointe du grand mât, resta seule plantée, comme un signal funèbre au-dessus de ce tombeau flottant. Un autre, comme un cheval cabré, se dressa sur sa poupe. Deux autres beaux trois-mâts ont été, sous mes yeux, percés de part en part par des glaçons aigus de cent pieds de longueur. » Depuis Scoresby, la statistique constate plus de deux cents navires baleiniers perdus dans le parcours de la baie de Melville.

Ce fut un mois après son départ d'Angleterre que le *Fox* atteignit ces sinistres parages. Son voyage au début avait été heureux; mais à peine arrivé au nord d'Uppernivick, il fallut côtoyer de très près la banquise et passer à travers un dédale de montagnes de glace. Néanmoins, il parvint à franchir sans encombre la plus grande partie de la baie de Melville. Encore une journée, et il pouvait atteindre les eaux libres du nord. Par malheur, les vents régnants du sud lui devinrent funestes; ils avaient refoulé la glace devant eux et soudé la banquise aux glaces du rivage. Mac-Clintock ne perdit pas confiance; il pensa qu'un changement dans la direction de la brise pourrait briser l'obstacle qui lui barrait la route. En attendant, il se mit à l'abri, derrière un mont de glace échoué par sa base, à plus de cent brasses de fond. Il vit ainsi s'écouler, un à un, les derniers beaux jours de l'arrière-saison. A partir du mois d'août, les baleiniers ne s'aventurent plus dans la baie de Melville. On ne compte que deux navigateurs qui aient réussi à atteindre aussi tard le passage du nord, c'est Parry, dans son second voyage au pôle boréal, et Kennedy, avec le *Prince-Albert*, dans son expédition à la recherche des bâtiments de Franklin.

Digitized by Google

Le *Fox* sera-t-il destiné à partager cette heureuse fortune? Déjà les vents du nord s'élèvent avec force ; la banquise craque de toutes parts; elle s'ébranle peu à peu, s'écarte du rivage. Les eaux libres s'étendent en larges nappes bleues autour du cap York. C'est le fameux passage qui conduit à l'ouest, au détroit de Lancastre, au canal Wellington. Ainsi semble se rapprocher le champ d'exploration où Mac-Clintock va pouvoir accomplir sa glorieuse tâche. Vain espoir! De longues et cruelles épreuves le séparent encore du but de sa mission. Avec les vents du nord se manifeste un brusque changement dans la température : le thermomètre baisse, et la partie des eaux comprise entre les monts flottants, la banquise et la terre, se couvre promptement d'une pellicule de glace. Ce n'est en commençant qu'une croûte légère ; mais elle s'affermit, se divise en plaques plus épaisses. Ces fragments à leur tour, ballottés par la lame, se roulent, se façonnent en petites sphéroïdes, et, cédant à la loi *des plus fortes pressions*, se rencontrent, se soudent en grossiers pentagones. Tels sont les éléments qui forment les glaçons dont l'agglomération compose *un champ de glace* (*ice-field*).

Ces champs, comme on le voit, ne sont pas la banquise; ils sont comparables plutôt à des îlots flottants, dont la superficie varie suivant le lieu où ils ont pris naissance. Uniquement soumis à l'impulsion du vent et à l'action des courants de surface, ils dérivent souvent à l'encontre des montagnes de glace, dont la base profonde obéit au contraire à l'action des courants sous-marins. Les collisions entre ces corps flottants sont aussi terribles que fréquentes. De toutes parts on entend les craquements lointains de ces lourds abordages; le bruit en est sinistre; on dirait les lugubres échos d'un feu de peloton dans une ville morte. On voit de vastes champs, larges de plusieurs lieues, tomber sur la banquise ou venir s'échouer tout le long du rivage. Si considérable est alors la force d'impulsion de ces masses énormes, que le choc ne semble pas ralentir leur vitesse; ils s'avancent toujours. Toutefois, les bords qui se trouvent aux prises n'ont pas pu résister à un pareil effort; ils cèdent, se relèvent et volent en éclats, puis leurs débris retombent en triples et quadruples assises, superposées comme les larges dalles d'un monument en marbre, effondré sur sa base. Les bords de la banquise sont partout hérissés de ces blocs empilés, de ces traînées de ruines, images du chaos et de la destruction : on les nomme *hummoks*. Si forte est la pression qui les a soulevés, que leur hauteur atteint parfois jusqu'à vingt mètres.

C'est sur un champ flottant, entre des monts de glace, que nous trouvons le *Fox*, immobile et captif dès la fin du mois d'août. Les vents ont beau souffler du côté favorable, ses voiles, son hélice sont

Digitized by Google

réduites à néant. Le malheureux navire est désormais scellé sur un écueil mouvant. Neuf mois s'écouleront avant sa délivrance. Nous n'insisterons pas sur les dangers courus pendant ce long hiver; ce serait vouloir dérouler une à une les scènes d'un long drame dont le dénoûment, à chaque heure, pouvait être funeste. Il est difficile, en effet, de comprendre comment l'homme enfermé dans un si frêle abri peut sortir sain et sauf d'une pareille épreuve. Le *Fox*, pris par les glaces à l'extrémité nord de la baie de Melville, fut d'abord entraîné vers l'ouest, en défilant lentement tout le long de la côte. Il put ainsi passer très près du cap York. Mais arrivé dans l'axe de la mer de Baffin, il se trouva tout à coup emporté vers le sud, suivant la direction du grand courant polaire. La dérive dura deux cent cinquante jours; elle embrasse une étendue de près de cinq cents milles. Même après l'hivernage du lieutenant Haven, c'est le seul exemple d'un emprisonnement aussi long dans la glace mouvante. Et pendant tout ce temps, abandonné au gré des courants et des vents, perdu comme un atome au sein de la banquise, il participe au mouvement d'un continent de glace qui accomplit chaque année son évolution régulière, en vertu d'une loi qui semble aussi précise que celle de la gravitation.

C'est en effet sur cette question des vents et des courants dans l'océan Polaire qu'il nous sera peut-être permis de jeter quelque jour, grâce aux observations recueillies par le *Fox* dans sa longue dérive. Nous savons déjà que le puissant courant qui s'échappe à travers le détroit de Davis vient jusqu'aux confins du Golfstream, à la hauteur des bancs de Terre-Neuve, déverser les eaux qu'il a reçues de la baie d'Hudson et des détroits de Smith, de Jones et de Lancastre. On sait également qu'il n'existe point d'autre issue par où puisse s'opérer le mouvement d'équilibre et de compensation. En d'autres termes, et conformément aux conclusions du commandant Maury, un courant sous-marin doit, par la même voie, faire remonter vers le nord les eaux tièdes de l'Atlantique et les répandre jusqu'au milieu de l'océan Polaire. Cette idée, que quelques savants considèrent encore comme purement théorique, a du moins l'avantage, par son extrême simplicité, de porter avec elle le véritable caractère des grandes lois de la nature. Elle est en outre confirmée par l'observation d'un fait bien digne de remarque, signalé par Kane, par Scoresby et par un grand nombre d'autres navigateurs : nous voulons parler de l'impulsion rapide communiquée aux montagnes de glace que l'on voit flotter dans un sens opposé à celui du courant, et dont la base, profondément plongée dans les couches inférieures, y subit nécessairement l'action d'un mouvement contraire.

Quoi qu'il en soit, et malgré ces preuves presque matérielles, les

Digitized by Google

personnes qui rejettent systématiquement l'existence des courants sous-marins, préfèrent confier à un simple contre-courant de surface la tâche d'aller renouveler, dans le bassin polaire, l'immense volume d'eau qui se déverse dans l'Atlantique. Pour notre part, nous ne saurions considérer comme aussi important le rôle attribué à ce contre-courant qui revient vers le nord, en longeant les sinuosités de la côte groënlandaise. Il est impossible d'abord d'en suivre la formation à l'entrée du détroit de Davis, et, plus tard, on en perd rapidement la trace quand il est parvenu à l'extrémité de la baie de Melville. Dans tout son parcours, il ne nous apparaît que comme un courant latéral, analogue à tous les contre-courants de retour que l'on observe habituellement sur les bords des grands fleuves. Nous dirons plus, on serait plutôt tenté de le considérer comme une manifestation partielle et locale du grand courant sous-marin, qui revient à la surface dès qu'il rencontre les aspérités du rivage. On arriverait peut-être ainsi à expliquer la douceur relative dont jouit, sur une certaine étendue, la côte du Groënland située au-dessus du soixante-quatrième parallèle. Les ports de Holstein-Borg et de Disco deviennent en effet accessibles aux navires dès les premiers jours du printemps, tandis que vers le sud, jusqu'au cap Farewell, les ports de Julianshab et Baalsriver restent longtemps encore hermétiquement fermés par d'énormes amas de glace. Ces glaces ne descendent pas de la mer de Baffin, comme il serait naturel de le croire. Elles arrivent du nord du Spitzberg, entraînées par le courant polaire qui remonte dans le détroit, après avoir baigné ou plutôt après avoir étreint la côte orientale du Groënland.

Cette côte n'offre aux navigateurs, depuis le milieu du quinzième siècle, qu'une barrière infranchissable qu'ont vainement cherché à explorer les capitaines Graah et Scoresby, et sur laquelle périt, avec le brick la *Lilloise*, notre jeune et intrépide compatriote Jules de Blosseville. Il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant toute la longue période comprise entre le dixième et le quinzième siècle, cette terre, conquise par les Scandinaves d'Islande, demeura riche et florissante sous la domination des fils du vaillant Erik. C'est de là que partirent les aventureux navigateurs qui pénétrèrent au midi jusqu'à la Floride, au nord jusqu'au détroit de Lancastre, et qui devancèrent, s'ils ne les préparèrent, les grandes découvertes de Christophe Colomb. Les chants des Scaldes, les livres de Sagas, les légendes du temps, sont d'accord pour attester l'état prospère de cette colonie. Le seul évêché de Gardar comptait cinquante Eglises, de riches monastères et des villes nombreuses répandues tout le long du rivage.

Vers le quinzième siècle, une catastrophe subite vint surprendre cette contrée en pleine période de civilisation. Elle l'ensevelit sous un

Digitized by Google

manteau de glace, comme Herculanum sous son linceul de cendres. Aujourd'hui, la race conquérante a disparu. Les fils d'Odin et du géant Ymel ont fait place à quelques pêcheurs esquimaux, qui dressent leurs huttes de peaux de phoque à côté de ruines dont l'aspect est encore imposant. L'herbe elle-même a de la peine à croître sur cette terre frappée de stérilité; quelques arbustes nains rampent épars sur le sol, qui porte partout les traces des antiques forêts dont il fut jadis recouvert.

Quand on cherche à deviner les causes de cette catastrophe atmosphérique, on se retrouve en présence de la remarquable théorie de M. Adhémar, sur le refroidissement alternatif et périodique de chacun des pôles de la terre. Ce refroidissement est produit par une notable différence de durée dans la longueur des hivers des deux hémisphères, différence qui n'est elle-même d'ailleurs que la conséquence du principe astronomique de la précision équinoxiale. Mais ici il nous reste à expliquer, en outre, l'instantanéité du cataclysme dont le Groënland a été la victime.

Parmi les causes probables de ce phénomène, pour ainsi dire contemporain, nous avons à tenir compte des variations qui ont pu survenir dans la distribution des eaux polaires, comparée au mouvement des eaux équatoriales, dont les dernières effluves entrainées, comme on le sait, vers le nord et vers l'orient, vont se perdre entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble. C'est la dernière étape du Golfstream, ce « grand chemin du monde, » ainsi que l'appelle Ritter. Des branches secondaires se détachent du tronc de cette artère immense. Elles se répandent au nord, s'infléchissent même un peu vers l'ouest, et viennent ainsi presser normalement, contre la côte orientale du Groënland, le grand courant polaire qui charrie les glaces du nord du Spitzberg. Parmi ces branches dérivées du Golfstream, on peut citer celle qui réchauffe la partie ouest de l'Islande, et qui vient jusque dans la baie de Redjawick échouer les grands sapins déracinés sur les bords des fleuves d'Amérique.

Or, de la juxtaposition de ces deux courants d'origine contraire, et de la lutte constante qui s'établit entre eux dans le voisinage du Groënland, il a pu résulter des alternatives de prépondérance, par suite des diminutions dans la quantité de calorique apportée par les eaux tièdes de l'Atlantique. Il suffit pour cela qu'un soulèvement du fond de la mer se soit effectué dans ces régions, de la même manière qu'il s'est manifesté en Suède, en Finlande et sur toutes les côtes de l'Europe septentrionale. D'un pareil soulèvement résulte une double cause de refroidissement : d'une part, diminution du volume des eaux équatoriales, par conséquent diminution de la somme de chaleur apportée par elles; et, de l'autre, accumulation des mon-

Digitized by Google

tagnes de glace entraînées par le courant polaire et échouées sur ces nouveaux bas-fonds. Telle peut être l'origine de la grande banquise, qui forme aujourd'hui une impénétrable ceinture autour des côtes orientales du Groënland. Sa direction correspond à celle du flot arctique, qui s'échappe du nord du Spitzberg. Mais banquise et courant descendent ensuite au sud et à l'ouest, doublent le cap Farewell, l'assiégent de glaçons, puis, sous l'action compressive des branches dérivées du Golfstream, s'infléchissent et remontent dans le détroit jusqu'à la hauteur du soixante-quatrième parallèle. Là s'opère leur rencontre et leur fusion avec les eaux chargées de glace de l'autre grand courant hyperboréen, qui, du fond de la mer de Baffin, se dirige vers Terre-Neuve, en longeant les bords glacés du Labrador.

L'apparition de la banquise autour de la partie méridionale du Groënland peut être considérée comme un fait historique d'une date postérieure à l'arrivée des Scandinaves sur cette terre. C'est en effet au sud de l'île, c'est à Julianshab, que débarquèrent les aventuriers islandais, dans le dixième siècle; c'est là que s'élevait l'évêché de Gardar et les principaux établissements de cette colonie; c'est là enfin que l'on a pu recueillir les plus importantes inscriptions runiques que possède aujourd'hui la société des archéologues du nord.

Le voyage du prince Napoléon dans ces contrées a eu le mérite de réveiller l'intérêt que ces questions peuvent offrir aux méditations de l'antiquaire, du physicien et du naturaliste. La *Reine-Hortense* suivit la limite des glaces, effleurant la banquise depuis le cap Farewell jusqu'à trente lieues de Jean-de-Mayen. C'était une route difficile à tenir avec un bâtiment en fer, dont la coque légère pouvait s'ouvrir au moindre choc contre un glaçon flottant. Une habile direction conduisit pourtant à bonne fin une entreprise dans laquelle avait succombé la *Lilloise*, et échoué vingt ans auparavant les efforts de la corvette la *Recherche*. Dans cette courte mais audacieuse exploration au milieu des glaces du Groënland, la commission qui entourait son Altesse Impériale a pu recueillir pour la science une abondante collection d'observations et de documents précieux.

On sait qu'une toute petite goëlette anglaise servit d'escorte au prince pendant ce périlleux défilé le long de la banquise. C'était le yacht l'*Ecume*, un vrai yacht de plaisance, jaugeant trente tonneaux et bravement conduit dans les régions arctiques par un des plus nobles représentants de l'aristocratie britannique. Le jeune lord Dufferin ne se sépara de la *Reine-Hortense* que pour continuer au nord sa route aventureuse. Il atteignit derrière un banc de glace et au milieu d'un brouillard éternel l'îlot Jean-de-Mayen, de sinistre mémoire. Plein de confiance ensuite dans des déductions purement théoriques, il suivit hardiment le cours assigné par Maury aux dernières

Digitized by Google

ramifications du Golfstream. A l'égal de la foi, la science souvent enfante des prodiges. L'*Ecume*, l'imperceptible *Ecume*, trouva sa voie ouverte au milieu d'un dédale de glaces dont les bords menaçants dépassaient en hauteur la flèche de ses mats. Elle contourna la banquise au sud du Spitzberg, puis, revenant légèrement au nord, aborda par l'ouest cette terre, inaccessible comme le Groënland sur ses trois autres faces. C'est du fond de ces contrées hyperboréennes que lord Dufferin a écrit ses lettres que tout le monde a lues, et qui se recommandent par leur verve, par leur humour, et mieux encore par quelques aperçus synthétiques d'une incontestable valeur.

C'est ainsi qu'à l'appui de ses considérations sur le cours du Golfstream il observe la nature exotique des bois charriés par les flots jusqu'au pied des falaises glacées de la baie des Anglais. La route que suivent ces épaves est évidemment celle des courants qui arrivent du sud. On les retrouve au Spitzberg, en Islande, et même au Groënland, mais toujours à l'ouest, tandis qu'à l'est de ces mêmes contrées l'accumulation des glaces indique au contraire la présence des courants froids qui descendent du pôle. De là les étonnants contrastes que présentent dans leur température les côtes orientales et les côtes occidentales de nos îles et de nos continents. Ces différences semblent résulter en partie de la déviation constante des courants vers la droite, déviation qui n'est, comme on le sait, que la conséquence de la loi démontrée par Foucault sur les effets produits par la rotation de la terre autour de son axe polaire. C'est ainsi que l'intervention du mouvement diurne nous conduit à la démonstration, la plus générale que l'on puisse souhaiter, du fameux principe climatologique énoncé par Forster, soutenu par Humboldt, et dont l'étude des courants de la mer nous a permis de vérifier la justesse jusqu'aux derniers confins des régions hyperboréennes.

II

Nous avons déjà vu que la rencontre des deux courants arctiques qui embrassent le Groënland avait lieu dans le détroit de Davis, à la hauteur du soixante-quatrième parallèle. Cette limite est en effet celle qu'atteignit le navire du capitaine Mac-Clintock dans sa longue dérive vers le sud. Arrivé sur cette latitude dans la dernière semaine d'avril, il fut rejeté dans le nord et dans l'est avec la banquise, au milieu de laquelle il était enfermé. Il subissait ainsi en ce point l'influence des contre-courants qui semblent s'y former pour remonter ensuite tout le long du rivage.

Digitized by Google

A cette époque Mac-Clintock sentit les premières secousses de la mer agitée autour de sa prison de glace. Une forte houle du sud arrivait jusqu'à lui. C'était depuis huit mois un premier symptôme de mouvement, de vie ; c'était le signe précurseur d'une délivrance prochaine. Mais comment le *Fox* allait-il résister à la crise terrible qui devait le rendre à la liberté? Les montagnes qui, jusqu'alors, lui avaient servi de rempart, commencèrent à s'ébranler. Dans leurs oscillations, elles firent voler en éclat l'épaisse couche de glace sur laquelle le malheureux navire avait été retenu si longtemps immobile. La banquise entière cédait à l'ébranlement général. Elle se disloquait, craquait de toutes parts, se réduisait en pièces, et roulait ses débris en suivant l'impulsion de la houle, dont les ondulations s'élevaient à dix pieds de hauteur. Pendant deux jours Mac-Clintock manœuvra à l'aide des amarres. Il fallait à tout prix ne pas se laisser prendre entre deux blocs flottants. Quand il jugea ensuite que les menus glaçons qui recouvraient les flots étaient assez broyés pour lui livrer passage, il s'élança, avec voile et vapeur, à travers les étroites issues dans lesquelles il pouvait engager son navire. Si fréquents et si rudes étaient alors les chocs reçus par son étrave en fer, qu'à chaque instant la mâture vibrait, les cordages fouettaient et la cloche, agitée, rendait des sons lugubres. La machine elle-même s'arrêtait tout à coup dans ces moments d'angoisse. Elle ne pouvait plus dépasser la ligne des points morts. Et pourtant avec quelle justesse ne fallait-il pas gouverner pour venir effleurer les arêtes tranchantes de ces écueils roulants! Ce n'est que grâce à l'étonnant sang-froid du capitaine anglais que le *Fox* put sortir de l'abîme de glace dans lequel il semblait à jamais englouti.

La banquise abandonnait sa proie. Mais depuis plus d'un mois on pouvait suivre les effets de l'action dynamique qui avait préparé sa rupture et son état complet de désagrégation. Cette action était principalement due au retour des marées du printemps. La force d'expansion produite par le soulèvement des eaux se trahissait par de sourds craquements. Pendant la nuit, ces détonations de la glace, comme les appelle Mac-Clintock, étaient plus formidables. Cette différence dans les effets produits laisse supposer la même différence dans la cause qui leur donne naissance. En d'autres termes, d'après les variations observées dans les craquements de la glace, pendant vingt-quatre heures, on est naturellement porté à admettre qu'il existe une différence notable dans le volume des eaux déplacées par les marées du jour et par celles de la nuit. Cette remarque, faite par le capitaine du *Fox* dans le milieu du détroit de Davis, est corroborée par les observations analogues de Kane, dans le détroit de Smith.

Digitized by Google

Mac-Clintock suivit avec une égale attention l'état de l'atmosphère et la direction de la brise pendant toute la durée de son long hivernage. Les vents qui régnèrent le plus souvent soufflaient du nord et de l'ouest. C'est à leur influence plus qu'à celle des courants de la mer qu'il attribue la dérive des glaces dans toute l'étendue de la mer de Baffin. Ces observations du capitaine anglais sur la direction principale des vents dans les régions polaires présentent, nous devons l'avouer, un désaccord assez notable avec les idées énoncées par Maury dans sa théorie générale des grands courants de l'atmosphère. D'après le savant officier de l'Union américaine, c'est de l'Equateur vers le pôle que doivent converger les vents de ces latitudes élevées. Mais au-delà du soixante-quatrième parallèle, les observations jusqu'ici n'ont pu être nombreuses. En outre, les navigateurs dont la parole a le plus d'autorité en pareille matière, arrivent eux-mêmes à des conclusions opposées. C'est ainsi que Ross et Mac-Clintock rencontrent les vents du nord dans la mer de Baffin, tandis qu'au Spitzberg, Parry, conformément aux inductions du commandant Maury, conclut au contraire à la prédominance des vents du sud. C'est également dans cette direction, c'est-à-dire de l'équateur au pôle, que soufflent en majeure partie les vents observés sur les côtes de la Laponie par la commission des savants qui y fut envoyée. En résumé, il n'y a pas lieu d'être surpris de rencontrer de pareilles anomalies dans des régions où il existe une si grande disproportion entre la surface des terres et celle de la mer. Le voisinage du pôle magnétique et celui du froid maximum présentent de nouvelles causes de perturbation qui ne nous paraissent pas de nature à infirmer la justesse des principes sur lesquels repose la théorie du commandant Maury. La confirmation de ces principes se retrouve au contraire en maints passages dans la suite du récit du voyage du *Fox*.

C'est ainsi qu'à propos du sens des tourbillons polaires et de la direction des ouragans tournants, Mac-Clintock eut l'occasion, en décembre et en mars, et à chaque extrémité de la mer de Baffin, d'observer deux violentes tempêtes dont le mouvement giratoire s'accomplissait bien effectivement de la droite à la gauche. Le vent s'était déchaîné au nord-est, et avait peu à peu obliqué à l'ouest, au sud, en passant par le nord. Une autre observation, non moins intéressante, est relative au changement subit que les vents du sud-est apportent dans l'état moyen de la température. Dès qu'ils commencent à souffler de cette direction, le thermomètre monte de près de vingt degrés non-seulement dans la mer de Baffin, mais encore dans le détroit de Smith et la baie de Melville. Ce phénomène est des plus singuliers. Les vents du sud-est en effet, pour parvenir jusque dans ces parages, ont à franchir les immenses glaciers du Groënland, la banquise qui

Digitized by Google

borde la côte orientale et le courant glacé qui descend du nord du Spitzberg. C'est plus qu'il n'en faut pour les dépouiller, jusqu'au dernier atome, de tout le calorique qu'ils ont pu recueillir entre les deux tropiques. C'est donc évidemment alors dans les hautes régions de l'atmosphère qu'ils se sont maintenus, jusqu'au moment où, par une cause quelconque, ils se précipitent vers les couches inférieures, et se répandent à la surface de la terre avec tous les approvisionnements de chaleur qu'ils ont ainsi pu conserver. Telle est l'explication donnée par Kane et Mac-Clintock. Elle est, comme on le voit, entièrement conforme à l'hypothèse de la superposition des courants aériens; hypothèse féconde, dont Maury a su tirer de si curieuses conséquences dans son exposition générale de la circulation atmosphérique. A l'appui de cet ingénieux système, nous trouvons encore dans le journal du *Fox* l'observation d'un autre phénomène dont l'explication se relie assez directement au même ordre d'idées. Nous voulons parler des neiges roses ou *rochers de Carmin*[1]. Tel est le nom que John Ross a donné à l'ensemble de quelques bandes rouges, dont les vives couleurs offrent de loin à l'œil un saisissant contraste avec la blanche et mate ceinture des glaciers sur lesquels elles sont répandues. C'est près du cap York et sur quelques points du canal Wellington qu'on les trouve disséminées. Vues de près, on ne tarde pas à se rendre compte de leur composition. Ce sont de véritables amas de neige, dont la teinte foncée est due à l'agglomération des longs filaments d'une mousse rougeâtre. Ce n'est évidemment que par l'action des vents que l'on peut expliquer la présence en ces lieux de ces corps colorants. Ils sont, pour la plupart, d'origine organique, mais unis cependant à quelques parcelles très divisées de roches feldspathiques. Or, qui peut affirmer que, parmi ces débris, l'analyse ne découvrira pas un jour la trace de la poussière rouge qui, des hautes régions de l'atmosphère, vient s'abattre en épaisses nuées sur les rivages des îles du cap Vert? C'est cette poussière infusoriale, ce sont ces polythalamées d'Ehremberg qui nous ont déjà servi une fois de guide dans l'étude des courants aériens. Qui sait si les roches du cap York ne sont pas la dernière étape de ces microscopiques voyageurs, que les vents emportent des plaines de l'Orénoque, à travers l'Atlantique, jusqu'au centre de notre continent européen?

Ce fut le 3 juillet, un an après son départ d'Angleterre, que le *Fox* visita les roches de Carmin. Il n'avait pas perdu un seul jour depuis sa délivrance. A peine hors du Pack, il avait bravement repris sa route vers le nord, disputé pied à pied le terrain aux gla-

[1] Crimson Cliff.

Digitized by Google

çons en dérive ; et, après quelques haltes forcées derrière un iceberg, il avait remonté tout le long de la terre, en profitant du moindre espace libre qui s'ouvrait devant lui. Pendant ce long trajet, il avait rencontré les baleiniers qui, généralement, réussissent à atteindre Disco au mois de mars, Upernavik en mai, et arrivent en juin dans les eaux libres qui forment le passage au nord de la banquise. Mac-Clintock se trouvait ainsi contrarié dès le début de sa deuxième année. La saison s'annonçait sous de fâcheux auspices. Toutefois, malgré la brume épaisse, et surtout malgré une persistance inusitée dans l'agglomération des glaces, il finit par doubler la dernière pointe du Groënland, gouverna à l'ouest, et atteignit enfin la côte d'Amérique, à la hauteur du détroit de Lancastre.

De là il descendit pendant plusieurs journées vers les parages qui sont devenus les rendez-vous de pêche pour tous les baleiniers; il visita Pondsbay, entra en communication avec les Esquimaux ; ses premières recherches furent sans résultat. Aucun vestige, aucune indication ne pouvaient laisser soupçonner en ce point les traces de l'expédition de Franklin. La côte était d'ailleurs d'un accès difficile. Des glaçons entassés en défendaient l'approche, à plusieurs lieues au large. Pourtant, c'était le long de cette même terre que, deux siècles auparavant, William Baffin naviguait sans obstacle, cinglant à pleines voiles jusqu'au delà de l'entrée du détroit de Lancastre. Aujourd'hui cette entrée se présentait au *Fox* sous un aspect sinistre. Les vents soufflaient de l'est avec grande violence ; ils chassaient devant eux le malheureux navire, qui fuyait malgré lui entre les sombres bords de ce passage étroit. La brume en dérobait les contours à la vue. A chaque pas, le *Fox* pouvait voir devant lui se dresser la banquise ; il fallait à tout prix ralentir de vitesse, résister à la fureur du vent et venir en travers, pour attendre, à la cape, la fin de la tempête. Dans un lieu resserré, hérissé de récifs, une telle manœuvre est des plus dangereuses. Les jours ainsi passés furent pour Mac-Clintock des jours de vive angoisse.

Au retour du beau temps, l'horizon était libre : le *Fox* put faire route et mouiller, le 11 août, à l'île Beechy. C'est un îlot qui commande l'entrée du canal Wellington, à peu près à égale distance du point où le détroit de Barrow rencontre à angle droit ceux de Peel et du Prince-Régent. Sa position en a fait un lieu de rendez-vous naturellement assigné à tous les navires envoyés en exploration dans les régions polaires. En une seule année, huit bâtiments anglais et deux américains s'y trouvèrent réunis. Ommannay, le premier, découvrit, en 1850, les tombes solitaires où reposaient les marins du *Terror* et de l'*Erebus*. La neige en avait à moitié nivelé les tertres arrondis; mais l'inscription, gravée sur une large dalle, était restée intacte.

Digitized by Google

Franklin avait passé sur cet étroit rocher son premier hivernage. Plus tard, le commandant Belcher laissa sur ce terrain glacé de nouvelles victimes. Toutes ces tombes, au passage du *Fox*, se trouvaient alignées au fond d'une petite crique, qu'une haute falaise abritait des ouragans d'ouest. Au sommet de ces rochers abruptes, au point culminant de l'îlot, une modeste pierre portait le nom du lieutenant Bellot. Mac-Clintock ne pouvait rencontrer un lieu plus favorable pour y placer la plaque dont il était chargé. Ces noirs rochers, taillés à pic sur leur socle de glace, formaient une digne stylobate au monument funèbre sur lequel fut scellée la pierre qui portait l'inscription suivante :

« A la mémoire de Franklin, de Crozier, de Fitzjames et de tous leurs braves *frères officiers* et fidèles compagnons qui ont souffert et ont péri pour la cause de la science et le service de leur pays.

» Ce marbre est élevé près du point où ils passèrent leur premier hiver arctique et d'où ils s'élancèrent pour vaincre les obstacles ou pour mourir.

» Il rappelle la douleur de leurs compatriotes et amis, et les angoisses, adoucies par la foi, de celle qui a perdu, dans l'héroïque chef de l'expédition, le plus dévoué et le plus affectionné des époux. »

A son départ de Beechy, le *Fox* fit route vers le sud, cherchant à pénétrer dans le détroit de Peel, qui sépare du North-Somerset la terre du prince de Galles. C'est un canal presque toujours obstrué par les glaces, dont les bords n'avaient été explorés qu'en partie par James Ross, par Kennedy, par Mac-Clintock lui-même. On avait supposé jusqu'ici qu'il devait se prolonger le long de la Boothia et venir aboutir près de l'île du Roi-Guillaume, dans les parages où vraisemblablement avaient péri les vaisseaux de Franklin. Mais à peine le *Fox* y fut-il engagé, que les glaces épaisses qui couvraient les deux rives, finirent par se rejoindre au centre, en lui barrant la route. Sans hésiter, et avec cette promptitude de détermination que l'on doit rencontrer chez tout homme d'action, Mac-Clintock retourna brusquement sur ses pas. Il ne fallait point perdre, en tâtonnements et en fausses manœuvres, les rapides instants que lui laissaient les derniers beaux jours de la saison d'été. Il revint dans le nord, près de l'île Beechy, trouva dans l'est du Somerset les eaux libres de glace, et remonta, sans rencontrer d'obstacles, une partie du détroit du Régent, si connu par les relations de la plupart des navigateurs dans les régions arctiques. Ses bords sont en effet jalonnés de stations nombreuses, dont les noms sont aussi populaires dans les annales des sciences physiques que dans le recueil des légendes polaires.

Digitized by Google

A droite et en entrant, c'est le port Léopold, où restèrent enfermés l'*Entreprise* et l'*Investigator* dès les premières tentatives de recherches faites pour retrouver la trace de Franklin. A gauche, le port Bowen avait abrité, vingt ans auparavant, l'*Hécla* et le *Fury*. Parry y avait poursuivi sans relâche ses importants travaux sur les observations horaires de l'aiguille aimantée, observations qui ne tardèrent pas à conduire James Ross à la découverte du pôle magnétique. En face est la pointe avancée où furent déposés avec le plus grand soin, et où se trouvent encore en partie aujourd'hui les approvisionnements du *Fury*, échoué et abandonné sur un banc de roches et de glaces. Ces débris d'un naufrage ont plusieurs fois servi au salut d'un navire en détresse. Ross, après quatre années de lutte et de misères, y conduisit enfin ses marins affamés. Il avait laissé la corvette le *Victory* enfermée dans les glaces de Félix-Harbour, au fond du golfe de la Boothia. A quelques lieues plus loin, la petite baie de Battye fut le port de refuge où la goëlette le *Prince-Albert* vint chercher un abri. C'est de là que Kennedy et Bellot entreprirent en traîneaux leur aventureuse excursion autour du Somerset; ils découvrirent l'étroit canal qui sépare et isole cette terre de la grande presqu'île de la Boothia. C'est donc à eux que l'on doit la connaissance exacte de l'extrémité nord des côtes d'Amérique. Cette coupure porte le nom de détroit de Bellot; elle mesure à peine un mille de largeur et court de l'est à l'ouest sur une étendue de sept lieues environ.

Mac-Clintock, dans son dernier voyage, a fait ressortir non-seulement l'importance géographique de ce canal, mais encore les avantages qu'il peut offrir aux navigateurs qui désormais voudront tenter avec leurs bâtiments la seule voie reconnue praticable à l'accomplissement, par mer, du fameux passage nord-ouest autour de l'Amérique.

La récente exploration du détroit de Bellot complète les connaissances que nous possédions déjà sur la physionomie générale des bords de la mer glaciale, depuis le Kamtschatka jusqu'à la baie d'Hudson. Sur une étendue de plus de quatre-vingts degrés, la côte court en longitude, tout en formant un golfe large mais peu profond, dont les deux pointes extrêmes se terminent l'une à la presqu'île de Melville et l'autre au cap des Glaces. Sur le profil de cette immense sinuosité, se dessinent d'autres grandes baies secondaires, telles que celles de Boothia, de Franklin et du Couronnement. Les pointes en saillie qui leur donnent naissance, en s'avançant au nord, viennent presque toutes se terminer à la même hauteur. C'est sur le soixante-dixième parallèle que se projettent en effet le cap des Glaces et le cap Turnagain, les pointes de Griffin, de Bathurst, et le détroit de

Digitized by Google

l'Hécla et de la Fury. Il est, sur notre sphère, certaines lignes géométriques qui semblent plus particulièrement porter l'empreinte du doigt de Dieu. Tel est ce soixante-dixième cercle de latitude nord, sur lequel se trouve le pôle magnétique, et qui, après avoir, pour ainsi dire, servi de limite aux grands caps d'Amérique, se prolonge dans l'est à travers la coupure centrale du Groënland, rencontre Jean de Mayen et vient effleurer, au cap Nord, la pointe la plus septentrionale de l'Europe. Chose étrange! c'est sur ce même parallèle que nous allons retrouver bientôt les dernières traces des vaisseaux de Franklin.

En face du pourtour sinueux, mais presque régulier des côtes d'Amérique, se trouvent jetés, sur la mer glaciale, les nombreux groupes d'îles découverts depuis trente ans à peine, et au milieu desquels on a si souvent essayé de s'ouvrir un passage vers le grand Océan. On se rappelle le résultat des héroïques et suprêmes efforts du capitaine de l'*Investigator*, franchissant sur la glace les vingt lieues qui séparent la baie de la Mercy de l'île de Melville. Ces résultats ont eu pour conséquence d'établir en principe, qu'à l'ouest de l'archipel Parry, tout navire engagé dans la glace est nécessairement un navire perdu. Mais depuis le célèbre voyage de Mac-Clure, de nouvelles explorations sur les bords de la mer Glaciale nous ont fait connaître non-seulement la continuité, mais encore l'état probable de navigabilité de l'étroit canal qui serpente entre le continent et les îles qui l'avoisinent. Ce n'est donc qu'en suivant la côte d'Amérique que l'on peut raisonnablement espérer arriver un jour par le nord au détroit de Behring.

C'est à l'illustre sir John Franklin lui-même que nous devons la connaissance de tout le littoral qui s'étend depuis le cap des Glaces jusqu'au cap Turnagain. Dease et Simpson, reprenant plus tard ces recherches, les prolongèrent depuis ce dernier point jusqu'au détroit qui sépare le continent de la terre Victoria. Dernièrement enfin, Raë, venant de l'est, les avait complétées en les reliant aux importantes découvertes qu'il avait faites lui-même des deux côtés de l'isthme de la Boothia. Il avait déterminé en outre le petit bras de mer qui isole entièrement l'île du Roi-Guillaume et qui s'étend en face du golfe, déjà en partie exploré par Back, et dans lequel se jette la rivière du Grand-Poisson.

Toutes ces découvertes, on le voit, n'avaient pu être opérées que par terre. Il restait à reconnaître si, du côté de la mer Glaciale, il existait une voie de communication pouvant, pendant l'été, relier les côtes occidentales du continent aux eaux libres du détroit de Barrow. Telle était la pensée qui guidait Mac-Clintock vers l'entrée du détroit de Bellot. Cette pensée était entièrement conforme au but de sa

Digitized by Google

mission. S'il réussissait en effet à gagner, par cet étroit passage, la vaste étendue d'eau qu'il savait exister à l'ouest de la Boothia, il pouvait, dans la même saison, visiter l'îlot de Montréal, l'île du Roi-Guillaume et venir hiverner dans la baie de Cambridge, sur la terre Victoria, à l'ouverture du grand canal courant à l'occident. Comme il le dit lui-même, il sentait à cette heure qu'il touchait au moment décisif du voyage.

Mais, hélas! son illusion fut de courte durée. A peine engagé entre les hautes terres qui forment les deux rives du détroit de Bellot, il dut renoncer à l'espoir de forcer la barrière qui en fermait l'issue du côté de l'ouest. Les vents et les courants s'engouffrent constamment entre ses bords abruptes; ils s'échappent ensuite avec grande violence, en entraînant vers l'est des débris de glaçons qu'ils font tourbillonner tout le long du rivage. Mac-Clintock ne put lutter longtemps contre de tels obstacles; il se contenta de pénétrer en canot dans l'intérieur du détroit. Son aspect est celui des *fiords* du Groënland. Les bords taillés à pic sont partout composés de roches primitives d'un aspect menaçant. Ces masses granitiques atteignent quelquefois une grande hauteur. C'est d'un de ces pitons, du sommet du cap Bird, haut de quinze cents pieds au-dessus du rivage, que Mac-Clintock put se faire une idée de l'état de la glace qui fermait à l'ouest le détroit de Bellot. C'était une ceinture, large de quelques milles, qui semblait régner tout le long de la côte. Un seul coup de vent d'est eût peut-être suffi pour briser cet obstacle. Au delà, en effet, une zone d'eaux bleues, libres et navigables, s'étendait vers le sud et venait confirmer la justesse du plan qui conduisait le *Fox* dans cette direction.

Quelqu'amère que fût sa déception, Mac-Clintock fut forcé de chercher un abri dans une des anfractuosités que présentait la côte. Vers le 15 septembre, il mouilla son navire à l'entrée du détroit, dans le port Kennedy, et se prépara à passer dans cette position son second hivernage. Il profita des quelques rares beaux jours de l'automne pour envoyer dans le sud des détachements chargés d'échelonner des dépôts de vivres sur la côte qu'il se proposait de parcourir lui-même. Quand il eut pris ensuite toutes les précautions nécessaires pour défendre le *Fox* contre les rigueurs excessives du froid, quand il eut couvert ses écoutilles et isolé son pont sous un épais manteau de neige bien battue, il ne lui resta plus qu'à consacrer ses heures de repos et de longues ténèbres à l'étude, si importante dans ces contrées, des variations de l'aiguille aimantée et à l'observation des principaux phénomènes de la météorologie.

En décembre, le thermomètre atteignit 36° cent. au-dessous de zéro. Janvier le vit tomber d'un degré environ. En février et en mars,

Digitized by Google

l'état moyen de la température resta plus bas encore. Cette concordance entre l'intensité croissante du froid et l'augmentation dans la durée du jour est un fait digne de remarque. Il n'a été signalé, à notre connaissance du moins, que par le docteur Kane et par quelques voyageurs russes dans le nord de la Sibérie.

Quelque considérables que fussent les écarts de la température qui accompagnèrent ainsi le retour du soleil au commencement de l'année 1859, Mac-Clintock ne put résister plus longtemps à son impatiente ardeur. Vers le milieu de février, par 40° au-dessous de zéro, il tenta en traîneau sa première excursion sur la côte occidentale de la presqu'île de la Boothia. A l'exception de Bellot et de Kennedy, qui se rendirent en janvier de Furybeach à la baie de Battye, aucun détachement ne s'était encore aventuré sur la glace à une pareille époque de l'année. Aussi, dès le lendemain, Mac-Clintock et ses trois compagnons se virent-ils bloqués pendant vingt-quatre heures dans leur hutte de neige, par un ouragan qui fit descendre le thermomètre de 4° au-dessous du point où se congelait le mercure de l'horizon artificiel qu'ils portaient avec eux. Ils trouvèrent pourtant la route moins ardue dès qu'ils purent s'éloigner davantage de l'entrée du détroit de Bellot. Les vents d'ouest, qui s'y engouffrent avec tant de violence, cessèrent peu à peu. La côte elle-même devient moins sinueuse et moins accidentée ; un terrain calcaire et crétacé remplace les roches granitiques qui composent tout le nord de la Boothia. Le premier mars enfin, après un parcours de plus de cent vingt milles, Mac-Clintock arriva au pôle magnétique. James Ross l'avait atteint trente ans auparavant. Aucun cairn [1], aucun morne, aucun accident de terrain ne marquait ce lieu célèbre où viennent converger les forces les plus mystérieuses et les plus vitales qui sillonnent la surface de notre globe. Çà et là, des pierres éparses indiquaient la place d'un récent campement de quelques tribus d'Esquimaux.

Mac-Clintock, en effet, ne fut pas obligé de pousser plus avant ses premières recherches. Un heureux hasard le mit, dès ce moment, en communication avec les naturels d'un campement voisin. Moyennant quelques aiguilles et divers objets d'échange dont il était pourvu, il racheta six couverts en argent, une médaille, une chaîne et d'autres nombreuses reliques de l'expédition de Franklin. Mais les renseignements qu'il put se procurer furent plus précieux encore : « Un navire à trois mats, entraîné par les glaces, était venu se briser et se perdre sur la côte occidentale de l'île du Roi-Guillaume. Le lieu du nau-

[1] Tas de pierres amoncelés que l'on élève, comme point de reconnaissance, dans les terres arctiques.

Digitized by Google

frage était droit à l'ouest, à une distance de huit journées de marche. Tout l'équipage s'était sauvé à terre. » Aucun des naturels auxquels s'adressait Mac-Clintock, n'avait été un témoin oculaire; un seul avait vu de ses yeux, à l'île Montréal, les ossements blanchis des malheureux qui y avaient péri. De ces renseignements il résultait qu'aucun blanc n'avait débarqué sur les côtes de la Boothia. C'était donc dans ce sens que devait être modifié le plan de ses explorations. Encouragé par le premier succès et plein d'espoir en l'avenir, Mac-Clintock reprit la route du détroit de Bellot. Il rejoignit le *Fox* vers le milieu de mars.

Quelques jours lui suffirent pour compléter les préparatifs de son second voyage. Il divisa ses hommes en trois détachements, à chacun desquels fut donné un traîneau avec un excellent attelage de chiens. Il devait lui-même, avec une de ces petites troupes, se diriger vers l'embouchure du Grand-Poisson, visiter Montréal, et revenir ensuite, en contournant l'île du Roi-Guillaume, dont l'exploration était en outre confiée au lieutenant Hobson. Le jeune capitaine Young commandait le troisième détachement. Il était chargé de remonter en partie le détroit de Peel et de parcourir, à l'est et à l'ouest de l'île du Prince-de-Galles, l'immense étendue de côtes comprises entre les deux points extrêmes que Mac-Clure et Osborne avaient atteints quelques années auparavant. Comme on le voit, c'était embrasser, dans un seul plan de recherches, toute la partie encore inexplorée de l'Amérique arctique.

Le départ eut lieu le 2 avril. Le défilé des traîneaux se fit avec solennité. Au moment de la séparation, on échangea les trois hurrahs classiques des vieux Anglo-Saxons. Le *Fox* y répondit en hissant en tête de ses mâts les couleurs britanniques. Trois hommes seulement restaient chargés de garder le navire. Mac-Clintock et Hobson suivirent en partant la même direction, jusqu'à la hauteur du cap Victoria, dans les environs du Pôle-Magnétique. Arrivés à ce point, leurs routes divergèrent. Tous les deux franchirent le détroit qui s'étend à l'ouest, mais l'un prit par le nord l'île du Roi-Guillaume, l'autre suivit la côte qui descend vers le sud et qui passe tout près des îlots de Matty. C'est près de la dernière de ces petites îles, que Mac-Clintock rencontra une douzaine de huttes habitées. Tout autour, des pieux, des épaves, des crocs attestaient un naufrage. Les naturels ne manifestèrent ni crainte ni surprise. Comme ceux de la Boothia, ils cédèrent, en échange de quelques aiguilles seulement, six pièces d'argenterie portant les couronnes ou les initiales de Franklin, de Crozier et de Mac-Donald. D'après les documents que l'on put recueillir, les bâtiments perdus n'étaient qu'à cinq journées de marche. Celui des deux navires qui avait été jeté

Digitized by Google

à terre par les glaces y était arrivé en août ou en septembre. Une vieille femme d'ailleurs était encore allée sur le lieu du naufrage, pendant l'hiver précédent[1]. On peut comprendre avec quelle minutieuse attention elle fut questionnée par l'interprète Petersen, dont Mac-Clintock était accompagné. « Elle répondit que les blancs tombaient çà et là sur la route, à mesure qu'ils marchaient vers la Grande-Rivière ; que les premiers avaient pu être enterrés, mais que les autres restaient sans sépulture. Elle-même d'ailleurs n'avait point vu ce défilé funèbre. Elle avait seulement rencontré les cadavres gisant sur le rivage. » Quant au nombre des victimes et au temps écoulé depuis l'événement, il fut impossible d'obtenir une donnée même approximative.

Mac-Clintock continua à marcher vers le sud, en suivant toujours la côte orientale de l'île du Roi-Guillaume. C'était la route la plus directe pour arriver à l'îlot Montréal. De loin en loin, il rencontra quelques huttes de neige ; la plupart étaient abandonnées. Plus d'un mois s'était ainsi écoulé depuis son départ du détroit de Bellot, et cependant le froid sévissait encore contre lui avec une extrême rigueur. Plus d'une fois, de violentes tourmentes l'avaient condamné à rester enseveli, pendant plusieurs journées, sous sa hutte de neige. Le plus souvent pourtant, l'éclat éblouissant des rayons du soleil ajoutait des supplices nouveaux à toutes ses souffrances. C'étaient des inflammations de paupières, des douleurs cuisantes dans le globe de l'œil, des ophthalmies enfin, qui ne permettaient plus que des marches nocturnes. Aussi, ce ne fut qu'à petites journées qu'il traversa le détroit de Simpson, atteignit le point Ogle et campa sur la glace, vers le milieu de mai, à l'embouchure même de la Grande-Rivière. Le lendemain, il arrivait à l'île Montréal.

Le sol de cet îlot est assez tourmenté ; il est formé de roches primitives, de gneiss gris, tout zébré de grandes lignes blanches, qui, du nord jusqu'au sud, semblent le sillonner dans toute sa longueur. Les parties élevées sont battues par les vents et entièrement nues ; mais une neige épaisse recouvrait le rivage. Les explorations faites dans plusieurs directions ne conduisirent à aucun résultat. Quelques morceaux de cuivre, quelques fragments de boîtes de conserve, trois pierres superposées et un croc de poulie, tels furent les seuls débris épars que l'on put recueillir. On ne vit aucun cairn, aucune tombe, et, chose plus fâcheuse, aucune trace de huttes habitées. Des ronds de pierre marquaient les campements d'été des pêcheurs esquimaux. Après cinq jours perdus en stériles recherches, Mac-Clintock commença vers le nord sa marche rétrograde. Suivant le plan qu'il s'était

[1] 1857-1858.

Digitized by Google

proposé, il contourna cette fois par l'ouest l'île du Roi-Guillaume. Dès les premiers pas qu'il fit sur cette côte, il put se convaincre qu'elle avait été réellement suivie par les détachements des vaisseaux naufragés. Sur une plage unie, à vingt pas du rivage, un squelette gisait à moitié enfoui dans la neige glacée. C'était celui d'un homme jeune encore, d'une stature svelte, mais au-dessus pourtant de la taille moyenne. Ses vêtements ne portaient point d'insignes. Visités avec soin, ils ne contenaient aucun papier écrit; ils furent reconnus pour ceux d'un domestique ou d'un maître d'hôtel. Ce malheureux s'était traîné sur la partie la moins encombrée du rivage; mais, probablement épuisé de fatigue et de faim, il était tombé la face contre terre.

Ah! trop cruellement exactes parurent être alors les paroles de la vieille femme que Petersen avait interrogée. « Les blancs étaient tombés un à un sur la côte, quand ils cherchèrent à fuir vers la grande rivière. » Mac-Clintock continua sa route en explorant avec soin la moindre des sinuosités du rivage. Il ne tarda pas à atteindre une des pointes les plus remarquables de l'île, dominée par un promontoire de deux cents pieds de haut. C'était le cap Herschell, reconnu par Simpson vingt ans auparavant. Le cairn construit par lui, à son point culminant, était encore debout. Toutefois, le sommet et la partie centrale avaient été fouillés. Les Esquimaux avaient passé par là; ils avaient dispersé les plus précieux restes, les suprêmes adieux que les compagnons de Franklin avaient infailliblement déposés en ce point remarquable, précisément à l'heure où ils voyaient leurs dernières ressources disparaître et leurs forces s'épuiser.

Telle fut du moins la douloureuse et décevante impression dont ne put se défendre Mac-Clintock, quand il eut démoli pierre à pierre le cairn du cap Herschell. Heureusement, un fait plus important devait bientôt ranimer son courage. A quelques lieues de là, il retrouva la trace du lieutenant Hobson, qui avait pour mission, on doit s'en souvenir, d'explorer par le nord la côte occidentale. Arrivé dans cette direction au terme de sa course, cet officier l'indiqua par un monceau de pierres dans lequel il laissa un résumé rapide de son expédition. Il n'avait point vu les vaisseaux naufragés, mais il avait trouvé au nord-ouest de l'île, sur le cap Victory, un rapport important d'un des officiers de l'expédition de Franklin. Hobson avait laissé une copie de ce précieux document sous le monticule de pierres, destiné à fixer l'attention de Mac-Clintock à son retour de l'île Montréal.

« 28 mai 1847.

» *Erebus* et *Terror*, hivernant dans les glaces par 70° de latitude et 98° de longitude ouest.

Digitized by Google

» Passé l'hiver 1845-46 à l'île Beechy, après avoir remonté le détroit Wellington jusqu'au soixante-dix-septième parallèle, et descendu par la côte ouest de l'île Cornouaille. — John Franklin commande l'expédition. — *All well !* — tout va bien.

» *Signé :* GRAHAM GORE, lieutenant; DESVŒUX, mate. »

Ainsi, une partie du voile était enfin tombée. La route suivie par Franklin dans le dédale de l'archipel Arctique n'était plus un mystère. Dès le premier été, il avait exploré les deux côtés du détroit Wellington et remonté plus avant vers le pôle que ne purent le faire, après plusieurs années d'efforts, les expéditions envoyées plus tard sur ses traces. De là, il était revenu à son point de départ, en passant par le canal, jusqu'alors inconnu, qui sépare Bathurst de l'île Cornouaille. L'année suivante, il avait repris le cours de ses explorations, mais dans la direction, cette fois, du sud et de l'ouest. Il s'engagea sans doute dans le détroit de Peel, qu'il eut le bonheur étonnant de franchir jusqu'au bout. Après plus de cent lieues parcourues sans obstacles, il rencontra les glaces amoncelées au nord et à l'ouest de l'île du Roi-Guillaume. C'est là qu'il dut se résigner à passer son second hivernage. Dans sa position, cependant, l'avenir n'avait rien d'inquiétant : quatre-vingts milles à peine le séparaient du détroit de Simpson. Ces côtes d'Amérique avaient été plusieurs fois explorées par lui-même ; il savait qu'elles étaient libres et navigables jusqu'au grand Océan. Encore un pas, et il pénétrait avec ses deux navires dans ce fameux passage *nord-ouest*, le but de tous ses rêves.

Aussi le rapport ou plutôt la note que nous avons citée et dont la date remonte à la fin du second hivernage, se termine-t-elle par ces mots encore pleins d'espérance : « Franklin commande l'expédition. *All well !* » Tout va bien. Elle avait été écrite par le lieutenant Gore, sur un de ces bulletins imprimés en six langues diverses, que les navires qui vont en découverte répandent ordinairement sur leur route. Ils portent la date et la position du lieu où ils sont jetés à la mer. Ils sont en général destinés à faire connaître la direction des courants par rapport au point où le hasard peut les faire rencontrer. Celui qui nous occupe avait été déposé sous un cairn près du cap Victory. *All well ! all well !*

Hélas ! sur la marge même de ce bulletin de Gore, une main défaillante avait tracé les lignes qu'on va lire. Nous les transcrivons en entier. Elles sont éloquentes.

« Le 25 avril 1848.

« Les navires *Terror* et *Erebus*, assiégés dans les glaces depuis le 12 septembre 1846, ont été abandonnés dans le nord-nord-ouest de ce point.

Digitized by Google

Les officiers et les équipages au nombre de cent cinq hommes ont débarqué ici, sous le commandement du capitaine Crozier. John Franklin est mort le 11 juin 1847. Les pertes totales de l'expédition se réduisent jusqu'à présent à quinze hommes et neuf officiers. Nous partons demain pour la rivière du Grand-Poisson.

« *Signé :* CROZIER, capitaine et le plus ancien officier. — James FITZJAMES, capitaine de l'*Erebus.* »

Jamais plus lamentable histoire n'a été écrite en aussi peu de mots. En la lisant, on croit y retrouver je ne sais quelle froide émanation des choses d'outre-tombe. C'est là l'expression de la mâle et simple résignation des hommes qui sauront jusqu'au bout accomplir leur devoir. A cette date, en effet, les vivres commençaient à toucher à leur terme. Il fallait franchir à pied une distance immense pour atteindre, par la rivière du Poisson, les établissements de la baie de l'Hudson. Personne ne pouvait se faire illusion sur l'état presque désespéré de la situation. N'importe ! L'ordre et la discipline ne cessent de régner. Comme au jour du départ d'Angleterre, c'est le plus ancien officier qui commande, c'est le second qui l'assiste dans cette lourde charge.

Ainsi, le même lambeau de papier, découvert par Hobson sous le cairn du cap Victory, a révélé au monde, après onze années de mystères, la destinée de l'expédition de Franklin jusqu'au moment où elle abandonna l'*Erèbe* et le *Terror.* A partir de ce point, le dénoûment du drame nous est déjà connu. Des cent cinq malheureux qui touchèrent la terre pour fuir vers l'Amérique, un petit nombre seulement n'atteignit l'île de Montréal que pour venir y périr de froid, de fatigue et de faim. Les autres n'arrivèrent même pas jusqu'à cette première station : ils jonchèrent de leurs dépouilles la route que Mac-Clintock suivait en ce moment. — En remontant vers le lieu de leur débarquement, cet officier ne tarda pas à rencontrer un nouveau monument funèbre de leurs souffrances et de leur agonie.

C'était un canot monté sur un traîneau de lourde construction. Il était encombré de sacs, de vêtements, d'objets de toutes sortes. Les forces avaient évidemment manqué aux malheureux chargés de le conduire. Dans le fond, deux cadavres gisaient enveloppés sous d'épaisses fourrures. Leurs vêtements portaient encore quelques-unes des marques distinctives des officiers anglais. Deux fusils chargés et tout armés veillaient à leur portée. L'un de ces deux cadavres était sans aucun doute celui de Gore lui-même. Il tenait entre ses mains crispées un livre de prières, un recueil des passages choisis des Saintes Ecritures. Ses yeux s'étaient fermés sur ce livre de vie, dont la première page portait en dédicace cette ligne écrite à la main : *George Back à Graham Gore. Mai* 1845. C'était bien en effet

Digitized by Google

le dernier et pieux souvenir que l'intrépide explorateur de la *grande Rivière*, l'émule de John Franklin, avait donné à Gore au moment de son départ pour les glaces polaires. Le vieux Back a mouillé de ses larmes ce livre précieux que, grâce à Mac-Clintock, il possède aujourd'hui.

D'autres ouvrages furent également trouvés dans le fond du canot. Presque tous étaient des livres de prières. A quelle autre source pouvait se retremper l'âme de ces hommes voués à une mort certaine? Un volume du *Vicaire de Wakefield* fut pourtant retrouvé sous cet amas d'objets abandonnés. Pauvre miss Olivia! Pauvre Sophie! Avez-vous souvent apparu à ces infortunés pendant les longues heures d'angoisse et de détresse de leurs nuits glaciales? Etes-vous venues souvent les consoler comme une douce et pâle évocation de la patrie absente? Combien de fois ont-ils pu voir encore passer dans leurs songes vos blondes silhouettes, vos frais et beaux visages se dessinant au milieu des berceaux de lierre et d'aubépine qui encadraient votre cottage des bords de la Tyne et du Northumberland?

Mac-Clintock a recueilli un grand nombre de ces précieuses reliques.

Dès ce moment, le but de sa mission était atteint. Le temps pressait d'ailleurs; la neige commençait à fondre et plus de cent lieues le séparaient du *Fox*. Il dépassa le cap Victory et visita le cairn où le rapport de Gore avait été trouvé. Il y rencontra une nouvelle note d'Hobson. Cet officier, malade, épuisé de fatigue, couché sur son traîneau, le précédait de six jours dans son mouvement de retraite vers le détroit Bellot.

Dans toute cette partie de l'île, la côte est assez élevée. Elle est composée de gneiss noir et bordée d'une ceinture de récifs et d'îlots qui ont dû évidemment empêcher l'*Erèbe* et le *Terror* de venir s'échouer jusqu'à terre. Aussi n'est-il point étonnant qu'aucun débris n'ait été rencontré sur le point du rivage le plus rapproché de l'endroit où les navires furent abandonnés. Ce lieu, désormais mémorable dans l'histoire des voyages célèbres, se trouve justement situé entre deux caps que James Ross découvrit en 1850 et auxquels, par un singulier effet de prédestination, il donna dès cette époque le nom de Franklin et de Jane Franklin.

Mac-Clintock arriva à bord du *Fox* vers le milieu de juin. Il avait parcouru avec le lieutenant Hobson, et sur des côtes inexplorées, une étendue de quatre cent dix milles. Le fait le plus saillant de ses observations c'est le contraste que les deux côtés de l'île du Roi-Guillaume présentent dans les conditions météorologiques de la mer et de l'atmosphère. A l'est, en effet, depuis le pôle magnétique jusqu'à l'île de Montréal et jusqu'au détroit de Simpson, la glace est partout de for-

Digitized by Google

mation récente : le passage doit y être évidemment libre pendant l'été. Mais à l'ouest, au contraire, la côte est encombrée de hummocks et de lourds icebergs. Elle est exposée à toute la violence des courants qui, du nord de la mer glaciale, du centre du bassin de Parry, s'échappent à travers le large canal qui sépare l'île du Prince-de-Galles de la terre Victoria. Ce canal, ou plutôt ce torrent de glaces, cet *icestream*, comme l'appelle Young, a été exploré par le troisième détachement du *Fox*. Il porte aujourd'hui le nom de détroit Mac-Clintock.

Combien différentes eussent été les destinées du *Terror* et de l'*Erebus* si Frankin, au moment de s'engager dans ce terrible amas de glaces, eût connu l'existence du passage libre qui existe tout autour de l'île du Roi-Guillaume ! Qui peut mettre en doute que de la position où il se trouvait alors, après avoir franchi le détroit de Peel et pénétré jusqu'à la hauteur du pôle magnétique, il n'eût atteint sans peine les côtes d'Amérique et terminé heureusement, avec ses deux navires, le glorieux voyage à l'accomplissement duquel il avait voué toute son existence?

FÉLIX JULIEN.

Digitized by Google

MADAME CLAUDE

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Simon, quand le calme de la solitude eut un peu diminué la fièvre qui secouait son esprit, put examiner la situation dans laquelle il se trouvait. Il n'avait plus à se dissimuler qu'il éprouvait un violent amour pour Madeleine. S'il eût voulu douter de la réalité de cet amour, il eût suffi, pour le contredire, du trouble qui revenait à son cœur, quand un mouvement de sa pensée avait pour but l'épouse de M. Claude, quand ses yeux fermés la revoyaient, quand ses oreilles, que ne frappait aucun son, croyaient l'entendre parler, quand sa main, vide et seule, frémissait au contact supposé d'une main absente.

Mais, nature ardente et fière en son ardeur, Simon avait en même temps senti naître et la passion, et le courage qui devait la combattre. Il s'était vu, s'était compris ; et, par un de ces élans simples que les âmes vulgaires trouvent sublimes, mais qui sont familiers aux âmes belles, il avait accepté la lutte inévitable. Non pas cependant qu'il la cherchât par fanfaronnade et pour faire devant lui-même étalage d'héroïsme ; ces bravades sont propres aux êtres froids, qui se font gloire d'éteindre des volcans imaginaires.

Sans doute, avant que d'armer son cœur pour ce combat suprême, il avait cherché à s'y soustraire. Il pouvait éviter ce danger en abandonnant le service de M. Claude, en quittant le village. Mais, s'il fuyait

[1] Voir 2e serie, t. XVII, p. 193 (livr. du 30 septembre 1860).

Digitized by Google

ainsi, ne serait-il pas la fable de l'opinion publique — qui joue toujours un rôle bien influent dans la vie des hommes, même les plus indifférents ? — Au lieu d'attribuer cette détermination à la prudence du jeune homme, ne dirait-on pas que son maître l'avait chassé ? s'en tiendrait-on même aux suppositions innocentes, et n'arriverait-on pas, par degrés, à faire d'une sage résolution la plus déshonorante des humiliations ? Et il s'indignait à cette pensée ; car la vertu, si humble qu'elle soit, veut se parer d'elle-même. Un moraliste a dit : « La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie. » Or, Simon avait écarté résolûment le projet mauvais d'une fuite pusillanime pour se préparer aux efforts qui lui devaient assurer le triomphe. D'ailleurs, pensait-il, l'amour est-il donc une fatalité qu'on ne puisse vaincre ? Quoi ! cette passion qui naît d'un regard, d'une parole, ne saurait être tuée par la volonté énergique et la lutte obstinée ? Quoi ! ce sentiment qui vient germer au cœur de l'homme comme une graine légère que le vent porte aux fentes du rocher, s'y implanterait, y grandirait sans qu'on pût l'en arracher ! Terreurs futiles ! Opinions fausses et coupables ! Qui veut peut : Simon voulut, persuadé qu'il était de pouvoir. Ayant donc mesuré bravement son courage à la tâche qu'il devrait remplir, et reconnu possible cette tâche, il se trouva aussi calme qu'il avait d'abord été agité ; ses douleurs poignantes s'apaisèrent ; la quiétude vint succéder à ses angoisses, et, comme les premières lueurs du jour frangeaient de pourpre la silhouette noire des collines, il s'endormit d'un sommeil tranquille, ainsi que font les vaillants soldats, qui, la veille des grandes batailles, se couchent sur leurs armes, avec la certitude des succès du lendemain.

II

Simon oubliait les heures de la journée dans un profond et salutaire repos, lorsqu'il en fut tiré par la voix de l'Africain, qui retentissait à son oreille :

« Holà ! hé ! criait François, est-ce que tu vas comme ça ronfler jusqu'à la *vitam æternam*. Cré tonnerre ! il fait grand soleil de midi, et tu es là sur ton grabat, aussi aplati et peu grouillant qu'un goujon sur une pierre. Mille casernes ! en voilà bien assez ; tu as eu tout le temps de cuver ta vendange de la nuit. Je sais bien que tu l'avais faite bonne, la vendange ; et la preuve, c'est que tu t'es couché tout habillé..... mais n'importe ! par le flanc gauche ! haut la tête, et pas accéléré..... harche ! Les garçons de la noce, qui sont là-bas, se pro-

Digitized by Google

posent d'aller faire un tour à la fête dansante du bourg, qui se tient aujourd'hui ; et nous n'y pouvons aller sans toi. »

Simon se frottait les yeux. L'autre le saisit par les mains et le tira hors de la couche. Le pauvre garçon, que cette brusque manière de le réveiller avait rejeté dans la pénible réalité de la veille, suivit François sans répondre autrement que par un branlement de tête.

Ils descendirent, trouvèrent les jeunes gens qui attendaient ; et la petite troupe se dirigea vers le village voisin.

François marchait avec Simon, qu'il tenait par le bras, à quelque distance des autres garçons. Tout en cheminant, il parlait beaucoup ; et, comme par une maligne intention, ses propos avaient tous pour thème les événements de la nuit. Simon souffrait de l'acharnement que François mettait à lui rappeler des souvenirs si émouvants. Plus d'une fois, il tourna sur son camarade des regards pleins d'une suppliante fierté ; mais l'Africain n'en tint aucun compte.....

Il est par le monde, éparpillée dans tous les rangs sociaux, une certaine classe d'individus dont l'esprit semble s'être mal levé au matin de la vie, et qui, pendant toute la durée de ce voyage dont la mort est le terme, paraissent éprouver une vive satisfaction à voir souffrir les autres pèlerins trouvés sur la route. Comment expliquer la déplorable manie de ces gens-là ? L'apportent-ils en naissant, ou l'acquièrent-ils par les vicissitudes de l'existence ? Est-ce chez eux besoin normal de plaisir cruel, ou manifestation d'une douleur jalouse qui croit être soulagée par l'aspect des douleurs analogues ? N'ont-ils jamais compris les douces aspirations du cœur ?... Voilà ce que j'ignore, ce que je n'ose point savoir. Il y a ainsi au fond de la science psychologique quelques principes à la découverte desquels il est bon, je crois, de ne point s'adonner ; car l'erreur qui console est souvent préférable à la vérité qui désespère. — Je constate donc simplement que François était un de ces individus.

Lorsque tombé au sort il partit du village pour rejoindre le régiment, c'était un paysan pataud, gauche de corps et d'esprit, qui avait une de ces faces mornes dont les muscles semblent immobilisés, et dont le regard lent, court, indique le sommeil de l'intelligence. Il revint au bout de six années, après avoir fait quelques campagnes en Afrique et frôlé plus d'une fois le bataillon disciplinaire. Les camps l'avaient déniaisé, dégourdi au point de le rendre tout à fait méconnaissable. Autant eût valu cependant que cette métamorphose ne se fût point opérée ; car sa langue ne s'était déliée que pour articuler les jurons et les locutions toutes faites de la caserne ; le principe de ses gestes était cette crânerie, qui se traduit par le balancement du buste sur les hanches, l'inclinaison outrée du chapeau sur l'oreille, et des tours de bras au bout desquels on pense voir sans cesse

Digitized by Google

pirouetter la canne du tambour-maître. S'il fumait, c'était pour laisser pendre sa pipe renversée à ses lèvres grimaçantes, et pour crachoter avec importance en faisant jaillir la salive de ses dents serrées.

Son intelligence s'était quelque peu ouverte; mais, comme un terrain où le bon grain meurt étouffé par l'ivraie envahissante, elle n'avait gardé que les impressions mauvaises. Les plus froides théories du libertinage, par exemple, lui étaient familières, et l'ex-soldat d'Afrique, qui certes ne séduisait personne dans le village, affichait continuellement la joie triomphale de l'homme à bonnes fortunes, tout en jalousant — cela va sans dire — les moindres succès de ses camarades. C'était un ouvrier médiocre, un travailleur peu ardent, continuellement menacé d'être renvoyé par son maître; un de ces hommes très inférieurs enfin, de qui le caractère est un dépit complexe, et qui, ne pouvant se résoudre à rester inaperçus, comme ils le devraient, s'efforcent d'attirer sur eux l'attention, surtout par des moyens blâmables.

Nous devons remarquer aussi — et la disposition normale de François en paraîtra bien servie — qu'il n'était pas sans avoir remarqué avec un certain déplaisir qu'Annette accordait l'honneur de ses attentions à Simon. Gonflé d'orgueil, et croyant mériter incontestablement les bonnes grâces de toutes les femmes, il paradait, faisait la roue devant la riche petite héritière. Mutine, espiègle, Annette payait cette sotte prétention par des sourires de pitié et des marques non équivoques de la plus sincère aversion. Le contraire avait lieu envers Simon, qui, trop modeste en tous cas pour oser lever les yeux jusqu'à la jeune fille, s'attirait son amour par des prévenances simples, naturelles, et par une respectueuse indifférence.

Il ne faut donc point s'étonner si, même sans se l'expliquer bien, François éprouvait le besoin de voir, de rendre Simon ridicule ou coupable.

Tel était le confident que Simon avait primitivement choisi. Simon, l'homme au cœur loyal, et partant expansif, croyant trouver un ami dans son compagnon de domesticité, était venu d'instinct lui dire ses projets et ses émotions. Lorsqu'il eut à prendre son parti de la malencontreuse décision de M. Claude, il laissa voir à François toute l'humeur, toute la peine que lui causait cette déconvenue, — et François, en publiant les secrets dont il était dépositaire, sembla dès lors se délecter à observer les phases diverses de cette inclination qui devait bientôt se transformer en amour ardent. Bien renseigné sur le point de départ, il lui était facile plus qu'à aucun autre de suivre cette piste, et c'était d'ailleurs ce qu'il faisait avec un soin minutieux, avec une attention incessante. Sa pénétration cependant sui-

Digitized by Google

vait en principe une fausse route ; car il attribuait aux plus grossiers instincts matériels les mouvements du cœur qu'il ne lui était pas donné de comprendre. Aussi était-ce toujours aux sens de Simon qu'il s'efforçait de parler.

« C'est parbleu ! une fraîche et mignonne gaillarde que cette petite Madeleine, dit-il une fois ; ça vous a une peau fine et blanche, une poitrine dodue..... Ça baisse les yeux assez souvent; mais quand ça les lève et qu'on cherche dedans, il n'est pas difficile d'y trouver qu'elle ne serait point fâchée de changer son vieux coquillard pour un autre galant. Tu n'es pas venu à la *rôtie*, toi, tu étais soûl, c'est bien fâcheux, cré tonnerre ! si tu l'avais vue au lit, cette Madeleine : une vraie belle fille, quoi !.... C'était à se grignoter les ongles de colère en pensant que ce fin morceau était servi pour un édenté qui aurait peine à le manger. Oh ! mille cartouches ! On avait des envies de prendre le vieux par la manche, et de le flanquer dehors bien poliment en lui disant : Allons, hop ! pas accéléré, harche !.... ôte-toi de là que je m'y mette !....

— Tais-toi, s'écria Simon, à qui ces propos mettaient l'esprit en feu, et qui saisit convulsivement le bras de l'ex-militaire.

— Qu'as-tu donc, demanda tranquillement celui-ci, en s'applaudissant de son adresse à porter les coups.

— Ce que j'ai ?.... rien, répartit Simon, à qui ce premier mouvement venait d'échapper, mais qui tout à coup était redevenu maître de lui-même ; — seulement je crois que ces choses ne me regardent point, et nous parlerons d'autres si ça te plaît.

Oui, parlons d'autres choses. »

Et François sembla faire dévier la conversation, qui, bientôt cependant, fut ramenée au même point.

Ainsi fit-il à plusieurs reprises pendant la route. C'était les préliminaires d'un plan d'attaque qu'il se proposait de suivre à l'égard de Simon, et qu'avait nettement arrêté son imaginative mauvaise. Avant que d'agir sur l'esprit ou les sens de Simon, il en voulait connaître les dispositions. Arrivé à la fête, il ne gardait plus aucun doute sur ce point important.

III

Simon sut pendant toute la soirée paraître gai, rieur, insoucieux. L'on n'eût pas supposé à quelles profondes préoccupations il échappait par un effort extrême. Il dansa beaucoup, fut très empressé diseur de galants propos aux belles filles, qu'il semblait sérieusement

Digitized by Google

courtiser. Aux tables où l'on buvait et où l'on chantait après boire, il tint aussi merveilleusement sa place. Il fallait les yeux prévenus de François et l'intérêt malin qu'il prenait à le constater pour comprendre que ces apparences ne traduisaient pas fidèlement l'état intérieur de l'homme qui les affichait.

La nuit vint, et les heures qui attardent. L'Africain sut garder Simon de manière à ce qu'ils dussent retourner ensemble au village. De même que l'ombre est comme l'élément nécessaire des tête-à-tête amoureux, de même elle semble propice aux conseils qui font rougir le visage ou hésiter le cœur de celui qui les donne.

Quand les deux jeunes hommes eurent marché pendant quelques minutes et se trouvèrent en pleine campagne :

« Çà, dit François, voyons, franchement, mon petit Simon, tu en tiens pour Mme Claude. Tu ne veux quasiment pas te l'avouer à toi-même ; à plus forte raison tu t'en caches aux autres. Mais ça se voit comme un clocher au milieu d'une paroisse, et si tu ne déguises pas mieux ton jeu, je t'avertis que l'on t'empêchera d'arriver à tes fins.

— A mes fins ! Qu'est-ce donc que tu entends par là ? répliqua vivement Simon.

— Eh ben mais ! ce qu'on entend d'habitude à propos de deux jeunesses qui se veulent, qui se cherchent, et qui se trouvent, comme j'espère bien que ça vous arrivera, à toi et Madeleine.

— Entre moi et Mme Madeleine il n'arrivera jamais rien !

— Alors tu ne l'auras point voulu, car s'il ne fallait que son consentement à elle, tu ne serais pas obligé de l'attendre longtemps.

— Qu'est-ce que tu dis ?

— Je dis ce qui est. De même qu'on voit aisément combien tu es entiché d'elle, de même on n'a pas grand'peine à deviner qu'elle est entichée de toi. Oh ! oui, vraiment, car à moins de te le raconter avec la langue, elle ne pouvait mieux te le dire hier avec les yeux. »

François croyait simplement appuyer une supposition sur une donnée probable, et il affirmait une réalité. Aussi le pauvre Simon donna-t-il dans le piége. En dépit même des regards vraiment très significatifs échangés la veille avec Madeleine, il n'avait encore envisagé que l'amour éprouvé par lui, sans trop oser le croire partagé. Ce fut donc à ce moment comme une lueur subite, comme une révélation qui ouvrait tout un horizon nouveau devant lui. Son premier sentiment, instinctif, inconsidéré, irrésistible, fut de joie, d'ivresse :

« Quoi ! elle m'aimerait, tu l'aurais compris !

— Ah ! cré tonnerre ! si elle t'aime ! » repartit l'Africain, fier de constater l'heureux succès de ses insinuations.

Mais il n'avait pas achevé d'articuler ces paroles, que déjà Simon,

Digitized by Google

rappelé à lui, reprenait son rôle d'indifférent et ajoutait, avec une intention bien marquée de réparer l'imprudence commise :

« Oh ! qu'est-ce donc que je dis là?.... Quelle m'aime ou ne m'aime point, peu m'importe ! Encore une fois, l'Africain, laissons ces dires.

— Et pourquoi les laisser? Si elle t'aime ainsi que tu l'aimes, il s'en faut occuper au contraire, vu que tu serais bien nigaud de perdre l'occasion d'avoir du plaisir avec une belle femme. Elle te veut, tu la veux, arrangez-vous donc. C'est aisé. Si j'étais de toi, vois-tu, mon garçon, la première fois qu'il m'arriverait d'être seul avec elle, je l'accosterais bravement en lui disant : « Point n'est besoin de nous faire des cachoteries, dame Madeleine, nous allions nous épouser, parce que nous nous convenions ; nous aurions été heureux ensemble ; mais voilà qu'un vieux s'est venu mettre à la traverse et qu'il vous a prise au lieu que ce soit moi qui vous prenne. J'ai laissé faire, mais je n'en ai pas moins gardé un grand amour pour vous ; si vous en aviez un commencement pour moi, il n'a pas dû être éteint par votre vieil épouseur. Disons-nous donc franchement les choses. Vous me convenez et je vous conviens peut-être. Eh ben ! alors ça suffit, nous sommes d'accord. Il ne s'agit plus que de bien savoir cacher nos jeux. Hein ! qu'en pensez-vous ? » Si tu lui parlais ainsi, je suis sûr qu'elle te répondrait : « Vous avez raison, Simon, j'ai joie à voir que vous m'avez su comprendre. Oui, j'ai pour vous de l'amour, et j'en veux faire profiter l'amour que vous sentez pour moi. » Et alors, mon petit, tu n'aurais plus qu'à vouloir..... tout ce qu'on peut vouloir. »

Simon, qui avait écouté patiemment, et peut-être même avec quelque plaisir bien involontaire, bien secret, la première partie de cette tirade, ne put sans révolte en subir l'outrageante conclusion. S'arrêtant subitement, il chercha dans l'ombre les épaules de François, sur chacune desquelles il posa lourdement l'une de ses mains, et le retenant ainsi cloué en face de lui :

« Ecoute, dit-il, voilà déjà plusieurs fois que je t'invite à ne plus me parler de Mme Claude, et toujours tu y reviens. Je ne sais point quelle intention tu as en le faisant, mais je te répète que ça me déplaît. D'abord parce que tu sembles me prêter des idées que je n'ai point, et ensuite parce que Mme Madeleine est une honnête femme dont jamais l'on ne saurait rien dire de mal qui se trouvât véritable.

— Qui est-ce qui dit le contraire? ça n'est point moi, hasarda l'Africain en fléchissant sous le poids des étaux vivants cramponnés à sa personne ; puis il fit entendre une espèce de petit ricanement

Digitized by Google

par lequel il espérait rompre la situation, qui lui semblait devenir un peu trop grave.

— Oh! ne ris point, François, reprit Simon; c'est sérieusement que je te parle. Tu parais prendre plaisir à m'entretenir de choses chagrinantes et malhonnêtes. Je ne te demande pas raison de cette conduite; je te dis seulement d'y renoncer, vu que j'ai à en souffrir. Entends-moi donc bien. Si par cas tu te mettais encore en tête de vouloir m'ennuyer, ou s'il m'arrivait quelques désagréments par tes vilains propos, je t'avertis que nous pourrions avoir ensemble un méchant compte à régler. »

Comme pour donner une sorte de garantie matérielle à sa menaçante promesse, Simon, en parlant, avait laissé glisser ses mains afin de saisir par le corps son interlocuteur, qu'il enleva vigoureusement de terre ainsi qu'il eût pu faire d'un enfant.

« Tu m'as compris? ajouta-t-il en le tenant suspendu.

— Eh oui! eh oui! répliqua l'Africain, dont les pieds cherchaient vainement le sol.

— Alors, c'est bon, dit Simon en le laissant retomber; tout ce qui est passé je l'oublie, mais ne recommence point. Maintenant, je reste pour toi, si tu veux, un ami tout prêt à te rendre service; touchons-nous la main et ne nous occupons plus de ces affaires.

— Oui, c'est ça, » dit encore François, de qui Simon serrait franchement la main, et qui, dans cette loyale, mais vigoureuse étreinte, voyait la continuation d'une menace terrible.

Ils achevèrent la route n'échangeant plus qu'un petit nombre de paroles insignifiantes. Mais, s'ils ne parlaient pas, chacun d'eux s'absorbait dans une pensée unique.

Simon, pour qui l'idée de l'amour partagé avait fait surgir toute une série nouvelle d'obstacles à vaincre, Simon songeait aux moyens de conjurer la puissante attraction de ce danger.

François, au contraire, sentait son esprit tracassier aiguillonné par l'espèce de mutisme et d'inanité qui venait de lui être imposée. Il brûlait d'enfreindre la défense; et cherchait le biais à prendre, pour jeter hypocritement dans l'abîme le noble cœur qui s'en éloignait avec tant de soin.

Et, lorsque les deux jeunes hommes rentrèrent au village, la ligne que l'Africain devait suivre était déjà toute tracée, tandis que le pauvre amoureux se trouvait de plus en plus embarrassé par le choix de la route à prendre, en la passe difficile où il était engagé.

Digitized by Google

IV

Madeleine était à peine installée depuis trois semaines dans sa nouvelle position, qu'elle y paraissait de longue date accoutumée, tant son âme était douce, flexible, résignée ; tant aussi Annette avait mis de soins à diminuer les difficultés de l'existence dévolue à sa petite grand'mère.

De Lison, la vieille servante, on avait eu vite raison. C'était en réalité une excellente femme, mais qui fût néanmoins passée dans le camp ennemi, si l'on eût heurté son caractère méthodique et les habitudes de gouvernement qu'elle avait prises. Madeleine, avec son cœur pacifique et droit, jugea d'emblée la conduite à tenir envers ce vieux et intègre serviteur. Rien ne fut changé ; Lison garda la charge et les honneurs de son ministère, bien que Madeleine usât fort activement de son droit de tout voir et connaître.

Nous l'avons dit, la vie intérieure que l'on menait chez M. Claude demandait de la part de ceux qui devaient la subir une espèce de soumission toute particulière. Un seul être privilégié échappait par divers points à la loi commune, c'était Annette, que le vieillard aimait réellement, et qui savait, dans une mesure très avouable d'ailleurs, exploiter l'empire moral dont elle disposait.

Il ne faut pas se dissimuler que, dans l'affection vive de M. Claude pour sa petite-fille, n'entrât une forte dose du sentiment vaniteux qui semblait être l'élément vital de cet homme. Il était fier, à juste titre il est vrai, de sa charmante enfant ; cependant la part doit être faite à la voix du sang qu'écoutent si complaisamment toujours les aïeuls.

Ainsi était aimée Annette ; mais ainsi ne pouvait l'être Madeleine. Car Madeleine n'était, en somme, qu'une belle étrangère retenue captive au logis d'un homme à qui le droit civil en avait constitué la toute et absolue propriété ; car Madeleine, épousée par ostentation et par calcul égoïste, ne devait nullement s'attendre à ce que le cœur éteint de M. Claude lui donnât quelques-unes de ces joies que l'amour inspire, si elles ne sont pas l'amour même.

Annette et Madeleine étaient pour le vieillard ce que seraient pour une femme deux bijoux pareils de son écrin, mais dont l'un acheté de ses deniers ne joindrait pas à la valeur marchande le haut prix moral de l'autre, présent d'une personne chère. Entre ces objets, conformes d'aspect et destinés au même usage, une différence bien grande serait établie par la femme, comme elle l'était par M. Claude entre les deux parures vivantes de son orgueilleuse vieillesse. Cette

Digitized by Google

différence, Annette ne savait pas l'apercevoir, et partant du faux principe qui l'égarait, elle employait tout son pouvoir à rendre semblable à la sienne la situation de Madeleine, car son affection était profonde à ce point de dominer en elle tout sentiment de jalousie. Elle conseillait Madeleine, lui dictait, lui révélait les petites ruses à mettre en œuvre; parfois même, joignant l'exemple au prétexte, lui montrait (pour employer une heureuse expression vulgaire) la manière de s'en servir.

Elle câlinait, prêchait le vieillard au bénéfice de la nouvelle venue.

« Elle est jolie, ma petite grand'mère, elle est bonne, elle est travailleuse ; n'est-ce pas, grand-père ?

— Oui, répliquait M. Claude.

— Et puis elle vous aime bien, allez, grand-père.

— Vrai ? faisait le vieux en souriant.

— Oui, elle me le dit toujours ; mais aussi il la faut bien aimer, vous, parce que, voyez-vous, je *veux* que vous l'aimiez bien. »

Et cette belle raison était appuyée d'un de ces riches baisers d'enfant, qui mettent tant de rayonnement au front des grands parents.

« Ah ! tu le veux ?

— Oui.

— Et pourquoi ?

— Parce que.....

— Parce que..... quoi ?

— Parce que j'aurais grand'peine si vous ne l'aimiez pas beaucoup, beaucoup.

— Tu crois donc que je ne l'aime pas beaucoup ?

— Si je le croyais, je ne vous aimerais plus, moi.

— Diable ! tu l'as donc en bien vive amitié ?

— Eh quoi ! n'est-elle pas ma grand'mère, et ne faut-il point que je l'aime ainsi ?

— Certainement si ! »

Puis le vieillard causant à part avec Madeleine :

« Dites-moi, femme, ce que vous avez pu promettre à notre petite Annette pour qu'elle vous soit si affectueuse.

— Moi, répliquait Madeleine, rien de plus que toute mon affection. Elle est si bonne, si aimante, et puis elle vous chérit tant. C'est assez que je sois votre femme pour qu'elle m'aime.

— Allons, allons ! murmurait M. Claude, je vois que vous ferez tranquille et sincère ménage ensemble, et j'en ai joie. »

Il disait vrai. Bon lui semblait que la paix régnât sous son toit. Il fallait cette compensation aux froissements infligés à son amour-propre par Jean Fargeot et les siens, lesquels affectaient pour Ma-

Digitized by Google

deleine ces semblants d'égards étudiés, qui sont comme des voiles transparents jetés sur la haine afin de la faire remarquer mieux. L'expectative flagrante dans laquelle ils se retranchaient était trop pleine de réserve et de feinte courtoisie, pour qu'on pût leur en demander raison ; mais on comprenait qu'au premier prétexte elle se changerait tout à coup en la plus implacable des agressions.

Voulant remonter au principe des choses, nous pourrions trouver à l'amitié sincère d'Annette pour Madeleine une origine plus normale, moins conventionnelle que celle du besoin d'aimer qu'éprouvait la jeune fille.

Annette aimait en secret, en grand secret. Mais le propre de l'amour est d'éprouver un penchant irrésistible à se trahir, à se confier. C'est la nymphe de l'églogue se cachant pour être vue. S'il n'aime pas, celui qui prône à tout venant son amour, il n'aime pas non plus celui qui peut réussir à toujours le dissimuler.

Il allait de soi que la jeune amoureuse vît venir l'époque où elle aurait besoin de trouver un cœur dans lequel verser les douces confidences du bonheur attendu. Madeleine s'offrait tout naturellement dans les plus favorables conditions : revêtue de ce beau titre de mère qui appelle la confiance, elle avait, pour tempérer la rigueur de l'avis demandé, son âge proche voisin de celui d'Annette, et devait, par conséquent, puiser la tolérance dans la conformité des émotions.

De plus, en pressentant l'amour, la jeune fille pressentait aussi les obstacles, les empêchements qui en sont comme le stimulant quand ils n'en sont pas le principe. Et, toujours par instinct, il lui semblait indispensable d'avoir un intime auxiliaire pour ces luttes dont lui venaient déjà d'incertaines appréhensions. Madeleine fut donc l'élue de cette âme solitaire quêtant une compagne. Toutefois, et bien qu'un étroit commerce d'amitié liât les deux femmes depuis plusieurs semaines, Annette n'avait rien confié de son cher secret à Madeleine, — et Madeleine n'en avait rien surpris.

Moins que jamais d'ailleurs un aveu eût été justifié. Tout entier à la préoccupation d'éteindre son amour, Simon déroutait les pudiques agaceries d'Annette par la plus froide insensibilité ; et la jolie enfant croyait simplement traverser une de ces périodes de temps perdu qu'elle était habituée à supporter avec patience, car s'il lui en revenait un léger dépit, elle n'en concevait aucune alarme.

D'autre part, Madeleine se trouvait peu en état de s'adonner à la pénétration de ce mystère ; si le calme régnait dans la maison de M. Claude, si quelque apparence de bonne intelligence existait entre le ménage du père et celui du fils Fargeot, l'âme de la jeune femme était loin de jouir d'une pleine quiétude. De même que le vieillard,

Digitized by Google

par la maladroite scène jouée au repas des noces, avait éveillé chez Simon la passion qu'il espérait éteindre, de même il avait excité en Madeleine la manifestation d'un sentiment qui n'était pas moins qu'un vif et profond amour.

Et, depuis ce jour, Simon et Madeleine avaient tenté de courageux mais stériles efforts pour échapper au puissant entraînement de cette inclination mutuelle. Ils s'appliquaient à observer respectivement une entière réserve, à se tenir dans un complet éloignement l'un de l'autre, à simuler enfin d'un commun accord la plus rigoureuse indifférence, — tactique mal avisée qui ne faisait qu'augmenter la violence du sentiment éprouvé, en rendant plus évidente l'ardeur avec laquelle il était partagé.

On sait le dessein formé par François, qui aurait eu plaisir à voir dégénérer en intrigue coupable un amour pur et noble dans son essence. On a vu la première entreprise tentée sur l'esprit de Simon, et le dépit causé au méchant donneur d'avis par le mépris qu'on avait fait de ses insinuations. Trop lâche pour continuer à agir dans le même sens, après la menaçante défense qui lui avait été signifiée, l'Africain résolut de tourner ses menées du côté de Madeleine. Assez de coups d'ailleurs étaient portés au cœur de Simon pour qu'il ne fût plus possible de craindre son retour au calme.

Il était avéré que le premier événement amènerait une éclatante défaite. Cet événement pouvait se réduire à quelque simple imprudence commise par Madeleine. Il s'agissait donc de la lui faire commettre. C'est à quoi l'Africain consacra des soins vraiment minutieux. En public, il ne manquait aucune occasion de faire adroitement l'éloge de Simon, et de mettre en relief ses bonnes qualités, ainsi que ses avantages physiques; seul avec Madeleine, il hasardait la confidence de prétendues confidences reçues par lui.

Les premières attaques de François trouvèrent Madeleine presque indifférente; mais à les repousser, et tout en gardant de moins en moins l'avantage, elle comprit qu'elle perdait sa force, et que le jour viendrait où le mauvais génie pourrait triompher. Une fois donc, avec une espèce d'élan désespéré qui fut comme l'aveu de sa faiblesse, elle menaça François de lui faire intimer le silence par M. Claude lui-même.

« Oh! mon Dieu, notre maîtresse, ne vous fâchez point, répliqua le madré; — ce que j'en disais n'était pas pour vous conseiller des choses mauvaises, au contraire. Si je soutenais que Simon est digne de l'attention d'une belle femme comme vous, j'avais l'intention de remarquer que vous êtes pleine de mérite en ne l'aimant pas. Voilà!... Du moment où vous prenez en mal mes discours, je vous promets

Digitized by Google

dorénavant de me taire. Ayez-en ma parole! Cré tonnerre! un Africain qui n'est pas un Bédouin, ça n'en a qu'une!.... »

Et, dès ce jour, François n'entretint pas plus Madeleine de Simon que Simon de Madeleine. A quoi bon? Dès qu'il avait su conduire ces deux cœurs au plus haut degré de trouble et de vertige que puisse produire l'excitation de la passion empêchée, son rôle avoué cessait.

V

Le *Brunot*, pacifique cheval de labour, haut d'épaules, puissant d'encolure, large de croupe, était attaché par sa bride, qu'il secouait en la mâchant, à l'un des barreaux de la fenêtre. Simon l'avait sellé d'une espèce de grand bât où deux personnes pouvaient aisément trouver place. De temps en temps la brave bête battait de son lourd sabot le pavé sonore de la cour. Sur le seuil de la maison, Annette, attifée le plus coquettement du monde, parée de tous ses *ors*, répétait en se trémoussant d'impatience :

« Allons donc, grand-père, allons donc! Voilà que le soleil est haut déjà ; nous n'arriverons à la foire que bien tard.

— Bah! — répliquait M. Claude, qui, devant s'absenter pendant toute la journée, prodiguait en conséquence les ordres et les recommandations, — pour ce que je vas faire à la foire, ce sera toujours assez tôt y être. Tu t'es mis en tête d'y aller, toi ; il a fallu te passer cette volonté, sans quoi tu nous aurais boudé, et tu n'es point belle quand tu prends ta moue, sais-tu bien, ma fillette? Toutefois, puisque je t'ai promis, il n'y a pas à se démentir ; nous partons. Attends que j'aille là-bas au cellier dire un mot à François, et ensuite nous détalerons. »

Lorsqu'il fut sorti :

« Crois-tu donc, — dit tout bas Annette à Madeleine, qui tournait autour de la jeune fille pour jeter une dernière inspection sur sa toilette, et qui épinglait une pointe de fichu, abattait un pli ou rentrait sous la ruche du bonnet quelques mèches de cheveux dépareillées, — crois-tu donc que je tienne pour sérieux ce que dit à cette heure mon grand-père? Je sais pardieu bien! qu'il a pour aller à la foire d'autres raisons plus fortes que la seule intention de me faire amuser un peu.

— Il me semble cependant qu'il t'aime assez pour ça, observa Madeleine.

— Je ne dis point non, mais je sais ce que je sais. Ainsi, l'autre soir, comme j'étais là, seule à tricoter, je l'entendis venir, causant

Digitized by Google

dans la rue avec un gros fermier de la montagne, et lui dire, en le quittant pour rentrer : « C'est entendu, père Frossard, trouvez-vous jeudi avec votre garçon à la foire de Saint-Genest, et nous parlerons longuement de cette affaire. — Bon ! répliqua l'autre, nous y serons, et je pense que nous mènerons à fin la chose ; en tous cas, monsieur Claude, songez-y, et il vous deviendra prouvé que ça ne vous serait point une mauvaise acquisition. » Voilà ce que j'ai entendu. Que mon grand-père ne me soutienne donc pas que c'est mon caprice qui le mène, qnand il n'agit que par sa propre volonté..... et que..... »

Annette s'interrompit en voyant rentrer M. Claude.

Le vieillard enfila son bras dans la bricole d'une cravache, appliqua un gros baiser sur le front de Madeleine, et, se dirigeant vers le Brunot :

« Y sommes-nous, hé, gamine ? demanda-t-il.

— Ah ! je crois bien ! répartit Annette qui vint en sautant.

— Alors, à cheval ! »

Et, se hissant d'un pied sur le bord de la fenêtre, il enfourcha sa monture avec une agilité peu commune à un homme de son âge.

Quand il fut installé, Annette, à qui Simon présenta son épaule pour appui et sa main pour étrier, s'élança d'un bond à côté de son grand-père, — sans oublier de gratifier le jeune homme d'un *merci !* bien doux, bien significatif.

Puis Simon détacha la bête, qu'il tint en main jusques dans la rue, et qui bientôt prit son trot, excitée par les coups de talons multipliés dont le vieillard lui houspillait les flancs.

Et jusqu'à ce que le couple chevauchant eut tourné le coude du chemin, Annette, qui se dandinait joyeuse à l'amble du Brunot, envoya de gracieux sourires et d'affectueux signes de mains à Madeleine et à Simon, qui la suivaient des yeux.

VI

En moins d'une heure et demie, l'allure courte mais soutenue du Brunot eut porté le grand-père et la petite fille à neuf ou dix kilomètres du pays, — c'est-à-dire au village où se tenait la foire.

Ils mirent pied à terre aux abords de la place, encombrée déjà d'une foule compacte.

Comme M. Claude avisait une auberge où il pût déjeuner et retirer la bête, du seuil d'un porche s'avança vers lui un homme d'une cinquantaine d'années qui, tendant une main et portant l'autre à son chapeau :

Digitized by Google

« A vous, monsieur Fargeot, et à votre demoiselle, que j'ai bien l'honneur de saluer ; la santé comment va-t-elle ?

— Dieu béni ! du mieux possible, père Frossard ; je vous en remercie, » répondit le vieillard en échangeant avec son interlocuteur une vigoureuse poignée de main ; puis désignant un jeune homme qui se tenait quelque peu en arrière : « C'est là votre garçon ? ajouta-t-il.

— Oui, monsieur Fargeot, Vincent Frossard, mon cadet et mon dernier, qui aura ses vingt-trois ans aux semailles prochaines.

— Il a pardieu bien employé son temps, observa Claude Fargeot en toisant le jeune homme du regard, car le voilà grand de taille, bien pris de corps, d'air honnête et d'allure travailleuse.

— En quoi il n'a rien fait qu'imiter votre avenante demoiselle, que je vois belle, fraîche et dégagée comme il n'en est guère, riposta le père Frossard, tellement qu'entre elle et lui, sans nous flatter, ils ne feraient fichtre pas un vilain couple ! Qu'en pensez-vous, hein ?

— J'en pense, j'en pense..... je vous le dirai plus tard, ce que j'en pense. »

Le jeune Vincent Frossard semblait fort décontenancé par les propos des deux hommes. Annette n'y prenait nulle garde, occupée qu'elle était à promener ses regards sur la foule agitée et bruyante, que les tentes des marchands ambulants et les baraques des saltimbanques dominaient de leur pittoresque physionomie.

Le père Frossard reprit :

« Venez d'abord mettre à l'étable votre cheval, puis nous choquerons le verre en mangeant quelque poulet [1] que nous nous serons fait apporter ; après quoi nous laisserons, si ça vous agrée, ces jeunesses faire ensemble un tour de foire pendant que nous parlerons de *nos affaires*.

— C'est bien dit, et j'y consens ; allons. »

On se dirigea vers l'auberge, dans la cour de laquelle les Frossard avaient remisé leur char-à-banc, et l'on fut bientôt installé devant une table, sinon délicatement, au moins copieusement servie.

Si l'on a suivi avec quelque attention le précédent dialogue, on a dû comprendre de quelle nature pouvaient être les *affaires* dont Frossard et Fargeot avaient à causer ensemble. Il s'agissait de poser les préliminaires d'une union entre les deux jeunes gens. C'est presque toujours au cabaret que s'engagent ces sortes de négociations, et, le plus souvent, à l'insu de la fille dont on recherche la main. Toutefois, comme M. Claude, à qui la demande des Frossard

[1] Manger un poulet est pour nos campagnards l'idéal de la jouissance et de la recherche gastronomiques.

Digitized by Google

agréait pleinement, tenait à ne pas trop agir contre l'inclination d'Annette, il avait trouvé assez naturel de lui ménager une entrevue avec l'épouseur proposé. C'est pourquoi, l'ayant conduite à cette foire, il consentait à ce qu'elle se promenât en la compagnie du jeune homme. Vincent Frossard, pensait-il, ferait assez les frais de sa personne pour qu'Annette se formât de lui une idée quelconque, et pût être consultée au retour.

Le repas fut trouvé bien long par la jeune fille, qui n'était pas venue avec l'intention de s'enfermer dans une chambre d'auberge, et de boire plus ou mieux que de coutume. Aux regards indifférents qu'elle jetait autour d'elle, au silence qu'elle gardait et à l'évidente attention qu'elle prêtait aux bruits du dehors, le père Frossard comprit son impatience, et s'adressant à M. Claude :

« Ne croyez-vous pas qu'à cette heure ces enfants peuvent aller un peu voir les amusements de la foire?

— Si fait! répondit le grand-père.

— Eh bien! partez, mes petits. A toi, Vincent, je n'ai pas besoin de te recommander la demoiselle ; à vous, demoiselle, il ne faut pas vous dire que Vincent est un honnête garçon en qui vous pouvez avoir fiance. A vous revoir, jeunesse! On se rejoindra ici en tous cas. Mais nous savons bien qu'en vous cherchant du côté de la danse nous ne devrons pas manquer de vous trouver. Attendez-nous-y donc. »

Annette se leva. Vincent lui offrit, non pas son bras, mais, selon les mœurs dites de la montagne, le petit doigt de sa main droite, auquel il attendit que la jeune fille enlaçât celui de sa main gauche.

Elle hésita quelque peu. Ce n'était point que cette coutume, étrangère au village, l'étonnât par sa singularité; mais, au contraire, parce qu'elle la connaissait assez bien pour savoir que dans la localité où elle est traditionnelle, l'on ne voit user de cette symbolique familiarité que les jeunes gens *promis* l'un à l'autre.

Il faut remarquer qu'Annette n'avait encore rien soupçonné du but de la réunion dont elle était pourtant la cause première. Quand son grand-père, qu'elle consulta du regard pour savoir si elle devait accepter, lui fit un signe affirmatif, elle crut simplement qu'il agissait par condescendance pour le père Frossard, avec lequel il devait avoir quelque marché important à conclure. Enfin, il lui vint à l'idée qu'elle était mal renseignée sur un usage qui pouvait être général au lieu d'avoir, comme elle le supposait d'abord, une portée toute particulière. S'y étant donc conformée de la meilleure grâce du monde, elle sortit avec Vincent, laissant les deux compères entamer une bouteille de vieux vin et s'engager obliquement à qui mieux

Digitized by Google

mieux dans les méandres où les campagnards traînent toujours les protocoles matrimoniaux.

Vincent Frossard était un grand garçon de visage assez doux, timide, peu osé en paroles et assez embarrassé de sa personne. Quoiqu'il ne fût nullement niais, l'esprit qu'il avait ne pouvait suffire à dominer l'espèce de trouble que lui causait la présence d'Annette à son côté. Aussi chemina-t-il avec elle dans la cohue de la foire pendant plusieurs minutes sans lui rien dire. Comme ils passaient ensemble devant un étalage de bimbelotterie, la jeune fille avisa un joli petit coffret qu'elle marchanda. Quand le prix fut accordé, Vincent porta la main à son gousset pour payer.

« Non, merci ! dit Annette ; cette chose n'est point pour moi, mais pour ma petite grand'mère.

— Alors, hasarda le jeune homme, vous lui en ferez cadeau de ma part.

— Oh ! vous êtes bien bon, mais il faut que ce soit moi qui le lui donne, pour qu'elle ait du plaisir à le prendre et que j'en aie, moi, à le lui porter.

— Ah ! » fit le galant, qui n'eut pas à s'applaudir du succès de sa tentative, et qui retomba dans son silence.

Si Vincent éprouvait de l'embarras en sa position, ce n'était pas non plus sans ennui que, de son côté, Annette subissait une compagnie aussi peu intéressante. Elle eût sans doute préféré le bras de son grand-père à la liberté d'aller seule *à la main* du jeune homme. La promenade promettait d'être fort monotone. Toutefois, après quelques allées et venues, ils arrivèrent auprès d'une grande tente à l'intérieur de laquelle bruissait un crin-crin, et d'où s'échappait un brouhaha fort animé.

« C'est ici qu'on tient le bal, dit Vincent, y voulez-vous entrer, demoiselle ?

— Oh ! je veux bien ! » répliqua vivement la folâtre enfant pour qui la danse était le premier des plaisirs.

Ils entrèrent.

« Tiens ! dit Annette, c'est le père Mentel qui est sur le tonneau. Tant mieux ! je serai au moins sûre de connaître les danses jouées. »

Le père Mentel *travaillait* là pour le compte d'un cabaretier du pays, qui l'avait engagé à forfait, et qui rentrait dans ses déboursés par le profit réalisé sur la consommation et par un droit sur chaque danse.

Installés au quadrille, les jeunes gens furent pendant tout l'après-dîner les plus obstinés des danseurs. Encouragés par la gaieté d'Annette, Vincent quitta un peu sa timidité, mais l'audace qu'il acquit

Digitized by Google

n'alla pas au-delà de quelques propos fort insignifiants dans la bouche d'un futur.

Comme la nuit tombait, M. Claude et le père Frossard, qui étaient jusqu'alors demeurés à parlementer, songèrent à rejoindre leurs enfants. Ils les trouvèrent sautant à pleine joie et semblant les meilleurs amis du monde. Ils en conclurent que nulle opposition ne serait mise par les parties contractantes à l'union dont ils venaient d'édifier les bases.

Vers neuf heures seulement il fut question de se séparer. L'on revint à l'auberge, où l'on trinqua de nouveau. Les Frossard attelèrent. Le Brunot fut harnaché, mais Annette seule se mit en selle, car la nuit était noire, et M. Claude devait aller à pied pour guider la monture. L'on partit, suivant le même chemin jusqu'à une certaine distance. Enfin, à une bifurcation, les uns prirent au levant, les autres au nord ; et bientôt chacun des deux compères put interroger son enfant sur ses impressions de la journée.

Vincent n'attendit pas les questions pour déclarer qu'Annette lui semblait pleine de belles qualités, et qu'il serait heureux d'épouser une aussi charmante personne.

Les Frossard rentrèrent donc chez eux fort satisfaits de leur voyage.

De l'autre côté, ce fut M. Claude qui entama la conversation.

« Eh ben ! fillette, nous sommes-nous bien divertie ?

— Oh ! oui, assez, grand-père..... mais je ne vous ai point fait voir la jolie chose que j'ai achetée pour ma petite grand'mère. Elle sera sûrement bien contente.

— Oh ! sûrement, sûrement..... Mais que penses-tu du garçon Frossard ?

— Mon Dieu ! je n'en pense point de mal.

— Ni de bien ?

— Ah ! ma foi, guère plus.

— A-t-il donc été malhonnête ?

— Non point. D'ailleurs je ne lui en ai pas donné le sujet.

— N'est-ce pas à ton avis un beau garçon ?

— Je l'ai à peine regardé.

— Ne t'a-t-il pas plu par ses manières ?

— Ni plu, ni déplu, je ne m'y suis point attachée.

— A vous voir pourtant si bons amis à la danse, j'aurais parié que tu en tenais pour lui en ton petit cœur.

— Vous auriez perdu en pariant, grand-père : mon petit cœur était content de s'amuser, de sauter, voilà tout ; j'aurais été avec un autre garçon telle qu'avec le Frossard.

Digitized by Google

— Il ne faudrait pas craindre de m'avouer la chose, sais-tu bien : je n'y verrais point de mal, au contraire.

— Oh ! pardi ! si la chose était, je vous la dirais tout aussi bien que je ne vous la dis pas, la chose n'étant pas.

— Ah ça, voyons, là, vraiment, petite finaude, dit le grand-père, qui prit cette fois la route directe, est-ce que tu n'as pas compris de quoi il retournait pour toi aujourd'hui ?

— Hein ! fit Annette très étonnée, et de quoi retournait-il donc ?

— Tu fais la sotte.

— Non, je vous jure, grand-père

— Eh ben, mais..... puisqu'il faut te le dire, il retournait pour toi de fiançailles, de noces.

— Comment ! de fiançailles ? de noces ? s'écria la jeune fille qui s'ébahissait.

— Oui. Le père Frossard m'ayant dit : Voulez-vous que nous accordions un bel et bon mariage entre votre petite-fille et mon garçon ? je lui ai répondu, moi : Je veux bien, pourvu que la fillette et son père y consentent.

— Mais je n'y consens point ! je n'y consens point ! entendez-vous, grand-père ? s'écria, pleine de terreur et avec une extrême volubilité, Annette, qui, pour la première fois, se trouvait en face d'un grand danger.

— Tu n'y consens point, comme ça tout d'abord, je le comprends, mais en y réfléchissant un peu.....

— Oh ! c'est tout réfléchi. Je n'en veux point de votre Frossard.

— La raison ?

— La raison..... la raison..... je ne la sais pas ; mais je ne me veux pas marier, et, si vous m'y deviez forcer, j'entrerais plutôt au couvent.

— Allons ! allons ! voilà les grands mots avant les petits..... et pourtant.....

— Ah ! tenez, dit la jeune fille, qui craignait d'être vaincue sur le terrain difficile des considérations, parlez tant que bon vous semblera, je me bouche les oreilles pour ne vous pas entendre, et ce sera comme si vous patrociniez un arbre.

— Mon Dieu ! ma mignonne, je ne te veux pas violenter, reprit M. Claude qui savait fort bien être entendu, je tiens seulement à te démontrer que Vincent serait pour toi un bon parti.

— Je n'écoute pas, fit Annette qui ne perdait pas une parole.

— Tant pis ! je parle tout de même. »

Et le vieillard continua :

« D'abord, ce Vincent est un garçon grand, beau, bien fait, fort.

Digitized by Google

— Et Simon, n'est-il donc pas tout cela? répliqua en elle-même la jeune fille.

— J'ai su qu'il est courageux et adroit travailleur.

— Moins que Simon, qui n'a pas son égal, pensa encore Annette.

— Il est d'un caractère brave, honnête, tranquille.

— Oh! pour le caractère, je défie bien qu'il l'ait meilleur que Simon, poursuivit l'apologiste obstinée du jeune valet, toute fière de conclure sans cesse à l'avantage de son bien-aimé.

— On n'a jamais rien pu dire sur sa conduite.

— Ni, non plus, sur celle de Simon, fit Annette, fière et joyeuse de ce triomphe continu.

— Enfin, Frossard le père n'a que deux enfants, et il est le plus riche paysan de sa paroisse.

— Tandis que Simon n'a rien, songea tristement alors la jeune amoureuse, à qui la victoire commençait d'échapper. Mais, bah! ajouta-t-elle, les bonnes qualités valent la richesse, et Simon fera valoir celles qu'il a. »

Et le premier échec lui sembla réparé par cette réflexion; mais le vieillard reprit :

« Et tu comprends bien, ma belle, que si j'ai travaillé toute ma vie pour amasser du bien, c'est avec l'intention de ne donner ta main qu'à un jeune homme riche. J'aimerais mieux ne te marier jamais que te voir épouser un garçon pauvre. »

Cette fois, Annette ne trouva aucun argument pour rétorquer cette déclaration terrible, si terrible qu'elle osa en suspecter la véracité, et que, dans l'espoir de l'entendre démentir, elle demanda à son grand-père s'il venait bien réellement de parler selon sa pensée.

« Certainement, répliqua M. Claude, et bien fin qui m'en fera démordre!

— Alors!.... alors..... fit la pauvrette qui n'en put articuler davantage, et qui se prit à verser d'abondantes larmes.

— Là, là, doucement, dit le grand-père, tu pleures, bien sûr, sans trop savoir pourquoi. C'est bon! ne parlons plus de cette chose avant que tu ne sois disposée mieux. — Et à part lui : Diable! pensa-t-il, est-ce qu'il y aurait déjà sous cape quelqu'amourette dont je ne me serais point méfié? il faudra voir! »

Et pendant le reste du chemin, il ne parla que très peu, intrigué par les pleurs d'Annette. Parmi les moyens qu'il résolut d'employer pour arriver à être renseigné sur ce mystère, il mit en première ligne l'auxiliaire de Madeleine; car il tenait pour certain que si elle ne possédait pas encore le secret de la jeune fille, il lui serait facile de l'obtenir.

De son côté Annette, sérieusement alarmée, mettait tout son espoir

Digitized by Google

en l'affection de sa petite grand'mère, et en l'appui qu'elle pourrait lui demander pour la lutte qu'elle prévoyait. Elle devait, aussitôt qu'il lui serait possible de la prendre à part, lui tout révéler de son inclination. Sans aucun doute, la jeune femme pour l'amour de laquelle M. Claude avait donné l'exemple d'une mésalliance pécuniaire soutiendrait de tous ses efforts une cause analogue à la sienne.

Aussi, comme il tardait à la pauvre enfant d'arriver, d'embrasser plus tendrement encore que de coutume cette petite grand'mère tant aimée, et de lui demander le solennel entretien qu'elles devaient avoir ensemble !

VII

Les Fargeot cheminaient silencieusement, lorsqu'à moitié chemin du village environ, le Brunot fit tout à coup entendre un hennissement auquel un hennissement éloigné sembla répondre.

« C'est particulier, dit M. Claude en posant la main sur la bride du cheval qu'il arrêta comme pour pouvoir distinguer mieux un bruit confus. Ecoute, Annette, on jurerait vraiment les grelots de la *Bichonne*, notre jument. Vois-tu là-bas cette lumière qui marche?

— Oui, grand-père.

— C'est une voiture qui passe sur le grand chemin, tandis que nous avons pris, nous, par la traverse. De là vient ce bruit, mais pardieu ! on jurerait les grelots de la Bichonne, à preuve même, c'est que le Brunot a henni comme s'il les avait reconnus.

— C'est une idée que vous vous faites : il y a tant d'autres grelots, qu'il s'en peut bien trouver qui bruissent pareillement à ceux de la Bichonne, répliqua la jeune fille, qui avait hâte de se replonger dans ses graves préoccupations.

— Possible, après tout ! fit M. Claude. Hue ! Brunot ! »

Et ils continuèrent leur route sans remarquer davantage le bruit, qui peu à peu se perdit au loin derrière eux.

VIII

Un peu après la tombée du jour, et comme les deux valets de M. Claude achevaient de souper côte à côte :

« Ça, avait dit l'Africain à Simon, viens-tu faire un *mistigris*, et boire une chopine avec les amis ?

Digitized by Google

— Non, merci, je vas tiller quelques brins d'étoupe, et je m'irai ensuite coucher, avait répliqué Simon, dont l'autre devait bien prévoir le refus; car Simon, de goûts retirés, de nature économe, n'abordait que le dimanche soir le cabaret, où François dépensait tous ses loisirs et toutes ses économies.

— Alors j'y vas donc seul. »

Et l'Africain était sorti.

Bientôt après, au logis de M. Claude se tenait paisiblement la veillée. Madeleine rapiéçait des nipes à côté de Lison qui filait. Simon tillait sous le vaste manteau de la cheminée. De temps en temps, il jetait dans l'âtre quelques poignées de chènevottes, qu'il venait de dépouiller de leur chanvre, et qui flambaient gaiement. En face de lui, Biganche disait un conte en échange d'un gros sou donné par Madeleine, tout en savourant à chaque période une bouffée de la vapeur délicieuse que lui tenait en réserve sa pipe allumée. Enfin Bricot, le corps allongé, le muffle posé sur ses pattes de devant, dormait d'un sommeil profond, seul membre de cette petite assemblée qui eût l'irrévérence de ne pas suivre avec un vif intérêt le récit pittoresque de son maître.

Des coups ayant été frappés à la porte, Lison se leva et alla ouvrir. Un homme d'une cinquantaine d'années entra ; il tenait un bâton à la main ; ses souliers poudreux attestaient qu'il venait de faire une route.

« C'est ici, demanda-t-il, la maison de M. Claude Fargeot?

— Oui, répondit la Lison, et voici Mme Fargeot. »

Madeleine se leva.

« J'ai, reprit l'homme, une commission à vous faire de la part de votre mari. Je ne la tiens pourtant pas de lui-même, quoique je vienne du pays où il est en ce moment. Il y a une demi-heure à peu près, au carrefour des quatre chemins, j'ai trouvé un paysan qui s'est d'abord informé si je comptais passer par le village, et qui ensuite m'a parlé ainsi :

— Voudriez-vous m'éviter, sans vous déranger, une grande course?

— Volontiers, ai-je dit.

— En ce cas, vous me rendrez un vrai service ; car il me faudrait, pour faire une commission qu'on m'a donnée là-haut à la foire, aller d'ici au village et revenir ensuite à ma maison, qui est là à gauche dans les terres. Voici donc le fait : demandez le logis de M. Claude Fargeot — chacun vous le saura indiquer — dites aux gens qui seront là qu'un tout léger accident, une foulure à la jambe, je crois, est arrivé à la jeune fille que M. Fargeot a conduite avec lui à la foire. M. Fargeot donc, pensant ne pas pouvoir la ramener commodément

Digitized by Google

sur le cheval, fait dire qu'on vienne la chercher avec la charrette. Un des valets mènera la jument, et Mme Fargeot voudra bien venir en même temps, pour les soins à donner, en tous cas, à la petite. M. Fargeot les attend à l'auberge du *Cheval blanc*. Il a bien recommandé qu'on ne se trouble pas trop, et surtout qu'on ne fasse rien savoir aux parents de la demoiselle, qui pourraient se chagriner inutilement, et sans raison, vu qu'il s'agit tout bonnement d'une foulure. Voilà la commission faite.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Madeleine, en prenant les mains de la vieille Lison, qui pleurait, cette pauvre mie que lui sera-t-il arrivé !.... Vite, vite, Simon, la Bichonne à la charrette ! »

Mais le brave garçon n'avait pas attendu que les ordres du maître lui fussent répétés : il allumait déjà un falot pour aller à l'étable harnacher la jument.

« Vous dois-je accompagner, notre maîtresse ? demanda Biganche, qui s'était mis debout, et qui étouffait, comme par respect, le foyer de sa pipe, cachée dans sa main.

— Non, merci, Biganche, mon ami, il suffira de Simon : aide-lui seulement à promptement atteler, et tu iras tâcher de trouver François pour qu'il reste ici en compagnie de la Lison; car nous ne serons peut-être pas de retour avant le matin.

— Bon ! fit Biganche. » Et il sortit derrière Simon, avec Bricot sur les talons.

L'homme était déjà parti.

La Lison jeta une mante sur les épaules de la jeune femme, et lui fit une espèce de capuche avec un mouchoir de mousseline dont les pointes se nouaient sous le menton. Madeleine arracha du grand lit à ciel qui était dans la salle deux couvertures de laine qu'elle roula pour les emporter, afin d'en pouvoir au besoin couvrir la blessée. Elle prit aussi les oreillers à taie d'indienne.

Bientôt Simon fut devant la porte avec la charrette, sur laquelle il avait jeté plusieurs bottes de paille. Le falot était suspendu à l'avant de l'une des claies latérales. D'une main le jeune homme tenait le bout des guides, de l'autre un de ces fouets à torsades dit *perpignan*. Biganche vérifiait la correction de l'attelage.

« Allons, notre maîtresse, en route ! dit Simon.

— Me voilà, » répliqua Madeleine ; et, avant même qu'on l'aidât, elle fut sur la charrette.

Simon, posant ses deux mains à la naissance du brancard, s'enleva d'un élan, et retomba assis, les jambes en dehors de la charrette. Puis il secoua les guides ; et la Bichonne partit au grand pas.

La Lison rentra, s'assit triste devant le feu, et bientôt ses doigts

Digitized by Google

nombrèrent, sur les grains luisants d'un chapelet, les ferventes oraisons qu'elle murmurait à l'intention de sa chère petite Annette.

Biganche et Bricot se mirent en quête de l'Africain.

IX

Biganche, qui savait les mœurs de l'Africain, crut ne pouvoir mieux faire, pour le trouver, que d'aller de cabaret en cabaret. Comme il les avait suivis tous, et qu'en face du dernier — où les lumières étaient éteintes — il faisait un demi-tour sur son pied tors, pour revenir à son point de départ, il entendit quelqu'un passer — qu'il ne reconnut point, et qui, de son côté, ne dut pas l'avoir aperçu. Toutefois, en cheminant, il distinguait le bruit des pas de cette personne, qui marchait à quelque distance devant lui, et que d'ailleurs il ne tenait pas à connaître; mais cette personne ayant ouvert la porte d'une maison où elle entra, la lueur qui venait de l'intérieur dessina une silhouette sur laquelle le berger ne pouvait se méprendre.

« Tiens! se dit-il, c'est l'Africain. C'est donc lui que j'ai rencontré là-haut; d'où diable vient-il à ces heures, par ce chemin? »

Biganche rentra cependant sans rien exprimer de sa remarque. Quelques instants plus tard, il était réinstallé, apathique et silencieux, sous la grande cheminée, chargeant méthodiquement sa pipe, pendant que Lison apprenait à François la triste nouvelle. Celui-ci protestait du regret qu'il avait de ne s'être point trouvé là pour partir avec Mme Madeleine, au lieu de Simon qui, disait-il, avait moins que lui l'habitude de conduire les chevaux. Il déplorait, de concert avec la vieille servante, la funeste idée que M. Claude avait eue d'emmener Annette à cette foire. Enfin, ayant pris la place quittée par Simon, il continua la besogne que celui-ci avait laissée interrompue, et l'on n'entendit plus alors que le bruissement des brindilles qui se rompaient dans ses doigts, le pieux murmure de Lison retournée à ses prières, et le léger claquement des lèvres de Biganche s'entr'ouvrant pour tordre amoureusement un ruban de fumée : ensemble monotone, varié de temps en temps par les rauques soupirs que poussait Bricot du fond de son grave sommeil.

L'exécution de ce taciturne quatuor durait depuis près d'une heure, lorsque, sur les dalles qui formaient une espèce de préau devant la maison, retentit le pas d'un cheval, et qu'une voix cria du dehors :

« Ohé! vous autres, ouvrez! et faites clair!

Digitized by Google

— Oh ! c'est notre maître ! » s'écria la servante qui se leva d'un bond, prit la lampe, et courut vers la porte. François marcha derrière elle ; Biganche vint aussi.

« Oh ! mon Dieu, monsieur Claude, qu'est-ce donc qui est arrivé ? se hâta de demander Lison aussitôt qu'elle crut pouvoir être entendue du vieillard ; où est-elle, cette chère enfant ?

— Hein, quoi ! fit M. Claude.

— Hé bien ! Lison, je suis là, dit Annette, viens me donner la main pour que je descende.

— Oui, ma mignonne, voilà que j'accours. Là, j'y suis : — Tiens la lampe, François. — Doucement, petite, doucement, laisse-toi couler..... »

Et la brave femme entourait des plus grandes précautions la descente d'Annette, qui sauta lestement à terre, et courut dans la maison, pour y chercher Madeleine, qu'elle était impatiente d'embrasser, et qu'elle s'étonna beaucoup de ne point voir. Derrière elle s'empressait Lison ébahie.

M. Claude, qui venait de laisser à François le soin de déharnacher le Brunot, et de le conduire à l'étable, mit le pied dans la salle au moment où la jeune fille disait de l'air le plus désappointé :

« Çà ! où est donc ma petite grand'mère ?

— Ta petite grand'mère ? Eh bien ! mais alors..... comment..... qu'est-ce que ça veut dire ? répliquait Lison qui, tout interdite, regardait Annette, puis regardait M. Claude ; comment se fait-il ?.... Oh ! mais je n'y comprends plus rien !

— Ni moi non plus, dit sèchement le vieillard, dont le visage s'était rembruni tout à coup ; où est madame Madeleine ?

— Eh ben mais !.... eh ben mais ! balbutia encore Lison, elle est partie.

— Partie ?

— Eh oui ! avec Simon.

— Comment, avec Simon ?

— Eh ! sûrement !

— Sûrement, sûrement !.... ce n'est point répondre, fit Claude Fargeot dont les poings se fermaient et dont l'œil s'allumait. Il se faut expliquer mieux que ça : voyons, parle..... mais parle donc ! »

Et posant une main sur l'épaule de Lison, il imprimait de fortes secousses au corps de la pauvre vieille, qui n'avait plus la force d'articuler une syllabe, et qui se laissa tomber lourdement sur un banc en passant la main sur son front perlé de sueur.

« Mais, pour Dieu ! encore une fois, parleras-tu ? » cria le vieillard d'une voix terrible en ébranlant d'un violent coup de poing le couvercle de la huche sonore.

Digitized by Google

Lison bondit sur son séant et poussa un cri, mais n'en fut que moins encore en état de répondre.

Alors Biganche, qui n'assistait pas sans une sorte d'émotion à cette scène énigmatique dont il cherchait à pénétrer le sens, Biganche crut devoir intervenir,

« Ne vous fâchez point, notre maître, dit-il d'un accent un peu moins flegmatique que de coutume; je peux aussi bien que la Lison vous faire savoir les choses que vous demandez, s'il vous plaît de m'écouter parler.

— Eh bien ! va ! dit vivement M. Claude.

— Oui, notre maître. »

Et Biganche relata en quelques mots la venue du messager, la teneur du message et le départ de Madeleine en compagnie de Simon.

Annette, accotée au dressoir, et qu'on eût dit pétrifiée, écoutait, une main pliée sur la joue, l'autre retombante et les yeux tout grands ouverts.

Comme Biganche achevait son rapport, François entra. Se tournant vers ce dernier, et, probablement, sans s'expliquer le but de cette interrogation :

« Tu étais là quand l'homme est venu, n'est-ce pas, l'Africain? demanda M. Claude dont le cerveau bouillait, traversé de mille pénibles conjectures.

— Moi, notre maître, repartit l'ex-militaire avec une certaine hésitation; moi, non, par malheur ! je n'aurais point laissé à Simon cette corvée, qui me revenait par rang d'ancienneté. Mais j'étais à prendre l'air du côté du pont, et ce n'est qu'en rentrant que j'ai appris la chose par la Lison qui pleurait, — comme c'était bien naturel.

— Tiens ! pensa Biganche, pourquoi donc l'Africain prétend-il qu'il prenait l'air du côté du pont tandis que je l'ai bien vu revenir du côté tout opposé? » Mais il n'attacha sur le moment aucune importance à cette remarque, supposant que François avait désigné cet endroit comme il aurait pu en désigner un autre.

« Allons ! » fit le maître, qui jeta son chapeau sur le lit et parut comprimer sous le poids de son orgueil blessé l'orage terrible qui grondait en son cœur. Puis il s'assit près de la table, sur laquelle il s'accouda, et, tourmentant dans ses doigts crispés les mèches blanches de sa chevelure, il ajouta :

« Je vois que le plus court sera d'attendre qu'il leur plaise de revenir pour tâcher de nous expliquer la chose. »

Et il garda le silence.

Lison, qui avait pu reprendre un peu ses facultés, posa devant lui quelques aliments, le broc plein de piquette et un verre.

Digitized by Google

Il repoussa brusquement toute chose en disant :

« Je n'ai point soif..... ni faim ; enlevez ça. Pourtant Annette peut avoir besoin..... qu'elle mange ! »

La servante invita d'un geste la jeune fille, mais celle-ci refusa en branlant tant soit peu la tête. Le regard attaché sur le visage de son grand-père, qu'elle voyait successivement s'empourprer et blémir, elle resta dans sa triste attitude.

« Enfin, s'écria tout à coup le vieillard, personne de vous n'a-t-il connu l'homme qui est venu ? Pourquoi ne lui avoir point demandé qui il était, et le croire ainsi sur sa première parole ?

— Eh ! notre maître, dit François, certainement on ne s'y serait pas fié si l'on avait pu supposer que ce fût une farce.

— Une farce ! Et qui diable peut avoir intérêt à faire une farce de cette façon ?

— Ça ne peut cependant pas être autre chose. Mêmement, nous sommes au mois d'avril qui est le temps des poissons, comme vous savez.

— Oui, je sais ; mais si jamais je tiens le farceur qui a imaginé celui-là, je promets que les arêtes lui en resteront au gosier.

— Bah ! c'est quelque méchanceté étrangère.

— Etrangère ! étrangère ! fit Claude Fargeot trop agité pour demeurer capable d'une attentive dissimulation.

— Oh ! notre maître, se récria le valet d'un accent peiné, penseriez-vous à suspecter quelqu'un d'ici ? Croiriez-vous, par exemple, madame Madeleine ou Simon capables d'avoir machiné cette chose afin d'être seuls ensemble, ainsi qu'à un rendez-vous ? Oh ! non !

— Tais-toi ! je ne dis point ça, répliqua sèchement M. Claude, qui redressa son front fier, comme pour en imposer par sa dignité à des soupçons injurieux qu'il partageait cependant lui-même.

— A la bonne heure, reprit François, vu que tous deux sont trop honnêtes pour.....

— C'est bon ! c'est bon ! interrompit le vieillard ; s'ils sont honnêtes, ils sont ce qu'ils doivent être, et je n'ai jamais songé à les croire autres. Assez babillé — qu'on s'aille coucher, ici. Je resterai, moi, à les attendre. Tout le monde au lit, allons ! »

Le maître avait prononcé ces paroles sur un ton si impérieux que nul ne s'avisa d'y répliquer.

« Bonsoir, grand-père, » dit tristement la jeune fille, qui vint présenter son front à baiser au vieillard, et qui disparut ensuite pour gagner sa chambre.

Puis sortirent aussi : François, visiblement préoccupé ; Lison, qui soupirait ; Biganche, qui jeta un regard de travers sur François ; enfin Bricot, qui suivait son maître plus du flair que de la vue. On

Digitized by Google

eût dit qu'en marchant il continuait son sommeil, tant il portait la tête basse et tant ses larges oreilles pendantes semblaient un gros bonnet de nuit tiré sur ses yeux.

Nous n'avons pas besoin de dire les pensées qui vinrent assaillir l'âme ombrageuse de M. Claude quand il put les ruminer dans la solitude et le silence. Plus d'une fois les rayons de la lampe se brisèrent dans les perles humides qui roulaient sur la joue du vieillard.

Les dernières paroles de François, qui, tout en semblant les démentir, constataient la possibilité des plus affligeantes suppositions, avaient totalement troublé et l'esprit de M. Claude et celui d'Annette.

La pauvrette était allée au lit, mais certes elle ne dormait point. « Quoi ! Madeleine pouvait aimer Simon ! Quoi ! Simon pouvait aimer Madeleine ! Quoi ! ce message n'était qu'une chose combinée entre eux pour sauver les apparences d'une intrigue infâme ! » Ainsi Madeleine était sa rivale et partageait un amour coupable, illégitime ! Ainsi celui pour qui Annette venait de refuser un magnifique parti la méprisait et se montrait indigne d'être aimé ! Ainsi..... elle était bien malheureuse !

Ah ! quelque terribles que fussent les tortures infligées à l'orgueil du grand-père, de combien il s'en fallait qu'elles égalassent les tourments auxquels était soumise la tendresse de la petite fille.

Au moment de monter sur son lit, Annette jeta par terre le coffret qu'elle avait acheté à l'intention de Madeleine, et le broya sous son pied avec une espèce de joie fébrile.

X

L'émotion produite par l'affligeante nouvelle, cause de leur départ précipité, avait, au premier moment, empêché pour ainsi dire Madeleine et Simon de remarquer qu'ils fussent en tête à tête. Mais il devait suffire d'une légère distance parcourue en silence pour leur révéler — surtout au jeune homme, naturellement moins alarmé que sa compagne — la situation singulière où le hasard venait de les jeter.

Un trouble profond s'empara de Simon quand il songea que depuis le jour de la noce (époque pleine de brûlants souvenirs), pour la première fois il se trouvait seul avec Madeleine. Il sonda l'immensité de son amour, toujours attaqué, toujours combattu par les armes de l'honneur, mais de moins en moins dominé, de plus en plus vic-

Digitized by Google

torieux, — comme ces êtres que la lutte fortifie, que l'obstacle grandit.

Seul avec Madeleine ! — c'est-à-dire avec la femme dont le cœur — il n'en pouvait plus douter — lui appartenait : car Madeleine le fuyait comme il la fuyait lui-même ; car s'il ne hasardait à son adresse que les propos les plus indifférents, jamais non plus elle ne poussait la hardiesse jusqu'à s'entretenir directement avec lui.

Seul avec Madeleine ! — qui était pour lui ce qu'il était pour elle ; qui, en se taisant, en l'évitant, en jouant l'insensibilité, semblait lui répéter avec toute la faconde du silence, avec tout le désir de l'éloignement, avec toute l'ardeur de l'indifférence, ce beau, ce doux « je vous aime, » que disaient son silence, à lui, son éloignement, à lui, son indifférence, à lui.

Seul avec Madeleine ! — dont le bras touchait le sien, dont il pouvait contempler le charmant profil, se dessinant, faiblement éclairé, sur l'ombre épaisse qui appelait l'aveu, donnait la solitude, promettait le mystère.....

XI

Les siècles de l'éternité ne doivent pas sembler plus longs au damné qui se tord dans son enfer, que n'étaient à M. Claude les minutes de l'attente. Son sang bouillait. Assis près de la table, il regardait passer et repasser la lentille de cuivre, que la vieille horloge du logis balançait lentement dans sa caisse de bois peint, et qui, à chaque oscillation se montrait derrière la lunette vitrée comme un gros œil morne et curieux. Puis il se levait et marchait à grands pas dans la chambre, puis il remuait les tisons éteints du foyer qu'il paraissait vouloir rallumer, mais qu'il abandonnait pour ouvrir la porte, et regarder dans la nuit, et écouter dans le silence.

En proie à cette affreuse anxiété, il avait entendu sonner minuit, puis une heure, et bientôt même le timbre allait tinter de nouveau, lorsque le vieillard qui venait, pour la dixième fois peut-être, de se mettre en observation sur le seuil, distingua ce bruit qu'il attendait avec tant d'impatience.

« Ah ! fit-il, enfin les voilà ! Nous allons connaître leurs raisons. »

Et dans son esprit tourmenté commença la rapide élaboration de l'interrogatoire qu'il devait faire subir aux jeunes gens. Mais tout à coup, et comme le bruit approchait :

« Voyons, murmura-t-il, en écoutant fort attentivement, qu'est-ce ça?.... N'ai-je point la berlue aux oreilles ? »

L'étonnement du vieux jaloux était on ne peut mieux motivé, car

Digitized by Google

en même temps que bruissaient les grelots secoués par la jument, une violon criard et une voix éraillée disaient à l'unisson, tant bien que mal, le refrain de la *Monaco*. Des éclats de rire comprimés et des paroles confuses complétaient un ensemble singulier. Aux échappades de l'archet sur les cordes, et aux interruptions qui hachaient les phrases du chanteur, on pouvait comprendre que plusieurs personnes s'efforçaient d'empêcher cette rauque mélodie.

Pour M. Claude, la chose prenait toutes les proportions d'une sanglante mystification. N'écoutant d'abord qu'un mouvement de violente mauvaise humeur, il se porta au-devant de la bruyante caravane. Moins emporté, il eût pu entendre ces mots dits par Simon : « Encore une fois, père Mentel, taisez-vous ou je fais des briques avec votre violon ! » Il eût pu entendre aussi que le ménétrier répliquait : « Bah ! petit, les gens qui dorment ont tort. Quand on a de la gaîté, il n'y a jamais crime à la montrer ; donc j'en ai, donc je la montre ! » Mais le vieillard, à qui la colère exagérait les effets et empêchait de considérer les causes, ne perçut rien de ce dialogue.

« A la monaco
L'on chasse et l'on..... »

commençait à répéter le père Mentel, sans pouvoir cette fois râcler le moindre accompagnement, car Simon venait de lui arracher l'instrument des doigts.

« Par le tonnerre du ciel qui vous écrase ! n'allez vous point finir ce charivari ! cria M. Claude d'une grosse voix rendue toute singulière par l'effort qu'il tentait pour en diminuer l'éclat ; croyez-vous qu'il soit besoin d'éveiller tout le village, à seule fin d'avoir des témoins de votre..... » — Je ne sais trop de quelle locution il allait se servir, mais distinguant sur l'attelage beaucoup plus de têtes qu'il ne pensait y en trouver, ce lui fut comme un rappel à la modération ; — « de votre folie » dit-il seulement.

« Eh ! mon Dieu ! ne vous fâchez point, monsieur Fargeot. Voilà que je me tais pour vous obéir et pour être reconnaissant du service que vos gens viennent de me rendre en m'amenant jusqu'ici, repartit le ménétrier, de qui l'accent aviné offrait la plus riche collection de hoquets et d'inflexions nasales, sans rien perdre cependant d'une étonnante volubilité. — Au lieu que j'aie à payer là-haut, à Saint-Genest, un lit pour moi et ma femme, et que je sois obligé de faire demain la route à pied, je les ai trouvés, qui m'ont offert leur charrette, où j'ai dormi comme trente sur de la bonne paille fraîche, et même, je crois, sur de doux oreillers. Pardieu ! la journée avait été rude en besogne, et j'avais les yeux lourds, ainsi que les membres ;

Digitized by Google

mais quand j'ai eu fait un bon somme, je me suis réveillé tout gaillard. C'était juste à l'entrée du pays, j'ai dit : « Il faut fêter le retour. » C'est alors que j'ai joué et chanté. Les autres ont essayé de m'empêcher, je ne sais trop pourquoi, attendu que, moi, je tiens pour bonne cette grande vérité : à savoir que le temps du chagrin vient toujours trop tôt. Si donc la veine est au rire, rions, et puis morbleu !....

— Morbleu ! laissez-nous la paix, maître ivrogne ! dit M. Claude qui ne parvenait qu'après plusieurs tentatives infructueuses à glisser une parole dans ces périodes verbeuses du bachique orateur.

— Bon ! » fit celui-ci.

Et la charrette venant de s'arrêter, il sembla briguer l'honneur d'être le premier à mettre le pied à terre. Mais il tomba plus qu'il ne descendit. Ce ne fut même qu'après de nombreuses oscillations qu'il recouvra l'équilibre, grâce à l'appui de la muraille, auquel succéda celui du bras conjugal.

Je laisse à penser si tout ce bruit pouvait demeurer sans être entendu d'Annette qui ne dormait pas, de Lison qui ne dormait guère, de François peut-être encore mieux éveillé, de Biganche qui couchait dans l'étable à la porte de laquelle la jument remuait ses grelots, et de Bricot qui partageait le lit de son maître.

En peu d'instants tout ce monde-là fut sur pied. Les deux femmes, couvertes à la hâte de quelques vêtements ; l'Africain, tête, pieds, et bras nus, se frottant les yeux et agrafant la patte de sa bretelle ; le berger dans son costume de nuit, qui était le même que celui du jour, moins la houppelande ; le chien, enfin, traduisant par des airs magistralement grognons le profond déplaisir que lui causaient tant de dérangements insolites.

Madeleine, silencieuse et inquiète, cherchant le regard de son mari, le vit passer sur elle ardent, aigu, courroucé : et la pauvre femme eut de terribles appréhensions. Elle accepta, pour descendre de la charrette, la main d'un homme qui était au nombre des arrivants, et que M. Claude regarda avec étonnement, car il ne le connaissait pas.

« Excusez ! et bien des remercîments, dit la mère Mentel, qui prenait officiellement congé afin de pouvoir emmener son Silène.

— C'est bien ! c'est bien ! bonsoir, répliqua Fargeot, qui avait hâte de se débarasser des importuns.

— Oh ! bonsoir ! Il est bon, le vieux ! c'est ma foi bien bonjour, » observa en pouffant le musicien, qui s'éloigna cahin-caha au bras de sa moitié, à l'oreille de laquelle il répétait obstinément la *Monaco*, avec toutes les chromatiques imaginables.

Madeleine, qui vit Annette sur le seuil, s'élança vers elle pour

Digitized by Google

l'embrasser. Mais la jeune fille esquiva froidement cette caresse.

« Qu'as-tu ?

— Rien. »

Et Annette alla s'asseoir sur un escabeau, au fond de la salle.

« Quoi ! pensa Madeleine, qui cherchait à s'expliquer cette conduite affligeante, mon mari a-t-il donc exprimé assez ouvertement des soupçons pour que cette enfant me croie coupable ? »

Et Madeleine ressentit une grande douleur.

François, éclairé par Lison, emmena la bête à l'étable. M. Claude, Simon, l'étranger et Biganche, entrèrent dans la maison, où Madeleine était déjà.

Le maître s'assit, et avec la gravité d'un juge qui va commencer une instruction :

« Maintenant, dit-il, l'important serait de s'expliquer sur tout ce qui vient de se passer. »

L'étranger, qui jusque-là n'avait prononcé aucune parole, et qui était demeuré couvert, ôta son chapeau, s'approcha du vieillard, et, d'un accent empreint de la plus vraie dignité :

« Monsieur Fargeot, dit-il, je n'ai point l'honneur d'être connu de vous ; mais c'est à moi, et non à madame votre femme, ni à votre valet de répondre, vu que c'est moi seul qui peux..... »

Il s'interrompit, parut écouter avec surprise, la main tendue vers une porte ouverte sur la cour, et par laquelle venait la voix de François, qui discourait avec Lison..... puis tout d'un coup :

« Par ma foi ! reprit-il, je ne sais pas qui est l'homme qui parle là-bas, mais je reconnais sa voix : cet homme-là est celui que j'ai trouvé sur la route, et qui m'a envoyé ici vous avertir d'un faux malheur. »

« François ! se dit Simon, oh ! j'aurais dû le deviner ! »

Madeleine fit un mouvement. Annette se leva.

« Mais enfin?..... dit le vieillard, qui n'avait encore en aucune façon le mot de l'énigme.

— Pardon, monsieur Fargeot, continua l'homme, croyez bien que ce n'est point une partie que je joue, d'autant mieux que je n'y peux avoir aucun intérêt. Si vous avez été trompé, vous et les vôtres, je l'ai été, moi le premier, et je tiens à me justifier, puisque s'en offre la possibilité. Tout va s'expliquer pour le mieux..... Appelez, je vous prie, l'homme qui est là-bas, et sans lui faire remarquer ma présence ici, parlez-lui afin qu'il vous réponde, et que j'entende sa voix de près. Quoique certain de ce que j'avance, j'en veux une plus sûre confirmation.

— Va, Biganche, dit M. Claude, envoie François. »

Digitized by Google

L'homme se mit un peu à l'écart. Bientôt l'Africain parut.

« Qu'est-ce, maître? que me voulez-vous? » demanda-t-il, en promenant autour de lui des regards inquiets.

Le maître allait parler à François, selon le vœu de l'étranger; mais, sans plus attendre, celui-ci s'avança, puis ayant d'un geste dispensé le vieillard de prendre la parole :

« Nous voulons, dit-il, monsieur François, puisque François est votre nom, vous demander si ce n'est pas vous qui vous teniez, vers les huit heures, à la croisière des chemins, et qui disiez avoir reçu une commission de M. Fargeot. Hein?

— Moi! moi! fit l'Africain troublé; moi! je ne sais point ce que vous voulez dire. »

Et il accompagna ces mots d'une espèce de ricanement fort mal réussi.

« Eh bien! si vous ne savez point ce que je veux vous dire, vous plaît-il que je vous prouve que vous êtes l'homme en question?

— Je ne vous ai jamais vu! je ne vous connais pas! Sur quoi d'ailleurs supposeriez-vous que ce puisse être moi? — A la voix? — Il y a tant de voix qui se ressemblent.

— C'est vrai; mais il serait drôle que le même individu eût par hasard à la fois la même voix et les mêmes habits qu'un autre.

— Ah! ah! s'écria l'Africain en riant; alors, c'est que j'allais me promenant à la croisière des chemins, ainsi tout bonnement avec ma chemise et ma culotte, sans chapeau, sans gilet, sans veste. Ah! ah! vous déraisonnez vraiment.

— Peut-être est-ce vous qui déraisonnez, monsieur François. Ce que je sais avoir bien remarqué à la lueur de la lune, c'est que vous portez un chapeau gris dont les ailes retombent beaucoup, un gilet qui a des boutons brillants, et enfin une ceinture chamarrée [1].

— Toutes ces choses sont vraies, dit M. Claude.

— Cependant, maître..... balbutia l'Africain, qui paraissait manquer d'arguments.

— Maître, dit Biganche, qui venait d'entrer, demandez-lui un peu pourquoi il a prétendu être à prendre l'air du côté du pont, tandis que je peux, moi, garantir l'avoir vu arriver par la route de Saint-Genest.

— Toi! fit l'Africain, qui ne s'attendait pas à ce surcroît d'accusation.

— Oui, moi! répliqua fièrement le berger.

[1] La ceinture est une bande d'étoffe, souvent imprimée ou tissée de diverses couleurs, qui fait deux ou trois fois le tour des reins.

Digitized by Google

— Oh ! ils me sont tous contre ! s'écria enfin François à bout de démentis et de subtilités. Eh bien ! puisqu'on le veut, oui, c'est moi. Vous êtes contents. Bon ! moi aussi. N'en parlons plus. Ça sera un poisson d'avril que j'aurai voulu donner à Simon, à Mme Madeleine, à tout le monde, quoi ! J'espère que j'y vas de bonne grâce, à seule fin de vous faire plaisir. On ne trouve personne à rendre fautif, c'est sur moi que ça tombe ! Bien, merci, je le prends ; et là-dessus, bonsoir ! »

Il se dirigea vers la porte du fond, en affectant la plus dédaigneuse indifférence.

« Mal joué ! mon garçon, mal joué ! murmura Biganche qui souriait.

— Oh ! toi..... dit l'Africain en se retournant pour montrer son poing serré au berger, toi !.... c'est bon !

— Bah !.... fit Biganche en haussant les épaules.

— Bonsoir ! » répéta insolemment l'Africain ; et il disparut en poussant rudement la porte derrière lui.

Annette s'était rapprochée de Madeleine et lui avait pris la main. Délivrée d'une peine horrible, elle cherchait à racheter par cette marque d'affection l'injuste et blessante réception qu'elle avait faite à la jeune femme.

XII

Un peu après que l'Africain fut sorti :

« Je n'ai plus de doute sur la vérité, dit M. Claude, et demain, pas plus tard que demain, je ferai savoir à ce garnement qu'il ait à chercher une autre place. Seulement, ajouta-t-il en s'adressant à l'étranger, je ne comprends pas comment vous vous trouvez ici.

— Je vais vous le dire, repartit celui-ci : Je fais le commerce des bois. J'étais allé à la foire pour traiter un marché avec un propriétaire de la montagne, avec qui j'ai dîné dans une chambre haute d'auberge, seul à seul, à part, afin d'être bien libres pour faire nos conditions et les écrire. Comme j'avais tiré de mon portefeuille plusieurs papiers, il m'était arrivé, en les ramassant, d'en oublier un très important. Je me suis aperçu de la chose seulement après être sorti d'ici, c'est-à-dire au bureau de péage du pont, où j'ai machinalement regardé à la lumière dans mon portefeuille, en prenant ma bourse pour payer. Alors, j'ai rebroussé chemin pour retourner à l'auberge. Comme je faisais les premiers pas, j'ai vu au loin devant

Digitized by Google

moi briller le falot de la charrette et entendu les grelots du cheval. Je me suis dit : Voilà ces gens qui partent, peut-être voudront-ils me prendre avec eux ; et je me suis mis à courir pour les atteindre. J'ai donc fait la route en leur compagnie ; et j'ai retrouvé mon papier, qui était encore sur la table où nous avions mangé et écrit, qu'on n'avait pas encore songé à desservir. Vous devez tout comprendre maintenant.

— En vérité ! répliqua le vieillard, dont le front s'était complétement dérridé à l'idée que Simon et Madeleine n'avaient passé que quelques minutes seuls ensemble, et qui enfin tenait les preuves formelles de leur non-complicité à cette aventure.

— Et à présent, reprit l'homme, bonsoir à tous ; je continue mon chemin, car j'ai près de trois lieues à faire encore, et ma famille doit être en peine. »

M. Claude tendit la main à l'homme, qui la prit, salua et sortit.

Le vieillard alla ensuite vers Simon, et, lui frappant affectueusement sur l'épaule :

« Mon pauvre garçon, lui dit-il, tu n'auras pas volé le repos. Va au lit, bonsoir, et sois sûr que l'Africain ne te fera plus de pareilles farces. Ce que j'ai dit sera tenu. Demain, je lui donne son va-t'en, et, dans huit jours, il aura vidé la place. C'est d'ailleurs un piètre ouvrier, que je ne gardais que par considération pour son oncle, qui est mon ami. J'ai cette occasion de le renvoyer, j'en profite.

— Maître, dit Simon, vous ferez ce que bon vous semblera touchant l'Africain. Toutefois, je vous conseillerais de le garder. Il a, c'est vrai, l'esprit un peu contrariant, mais ce n'est point au fond un mauvais garçon, et, s'il y en a de plus habiles au travail, il y en a qui le sont moins. On sait qui l'on quitte, on ne sait pas qui l'on prend. Croyez-m'en donc, gardez-le.

— Nous verrons ça demain.

— C'est chose laissée à votre sagesse, notre maître ; mais, puisque nous sommes à parler de ces choses, permettez-moi de vous avertir d'une chose que j'ai décidée en moi.

— Laquelle donc ?

— C'est qu'il vous plaise accepter que je m'en aille de chez vous d'ici à quelques jours. »

La main d'Annette, qui tenait toujours celle de Madeleine, fit un mouvement que la petite grand'mère ne s'expliqua pas.

« Et pourquoi veux-tu me quitter ? demanda M. Claude.

— Pour aucune raison mauvaise de votre part, maître, mais simplement parce que je trouve ailleurs un gage plus fort.

— Plus fort ! et de combien ?

Digitized by Google

— Douze écus, répondit à tout hasard Simon. D'ailleurs, maître, ne pensez point que je parte sans vous avoir donné, pour me remplacer, un bon et brave ouvrier. J'ai un ami qui, je crois, voudra bien venir.

— Diable ! douze écus ! fit le maître, c'est une somme ! Mais n'importe ! si ce n'est que ça, nous arriverons peut-être à nous arranger. Demain, nous en reparlerons ; il faut songer à dormir un peu cette nuit. Va, petit, va ; bonsoir ! Je réfléchirai à la chose ; penses-y de ton côté.

— Oh ! c'est tout pensé. Bonsoir maître, ainsi qu'à la compagnie. »

Et il sortit.

Puis Lison, Biganche et Annette se retirèrent aussi.

Au cœur de la jeune fille, un instant soulagé, était tout à coup revenue la plus cruelle angoisse.

EUGÈNE MULLER.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES HOLLANDAIS

DANS

L'ARCHIPEL INDIEN

Fastes militaires des Indes-Orientales Néerlandaises, par A.-J.-A. GERLACH, capitaine d'artillerie au service de S. M. le roi des Pays-Bas. Zalt-Bommel, Joh. Noman et fils, 1859. Paris, Borrani et Droz.

Les Hollandais reprochent souvent à la France de ne pas les connaître assez, et de négliger l'étude de leur histoire et de leur littérature. Il y a quelque chose de vrai dans leurs accusations, mais ils sont eux-mêmes involontairement complices de cette négligence forcée. Un patriotisme bien naturel les empêche de reconnaître que leur langue âpre et difficile les maintient dans une espèce d'isolement, dont ils ne peuvent nous faire un crime. Au fond, on est plus juste envers les Hollandais qu'ils ne le pensent eux-mêmes; on ne demande pas mieux que d'entendre leur histoire, lorsqu'ils consentent à la raconter dans une langue plus intelligible et plus répandue. Aussi applaudissons-nous sans réserve à la publication, en langue française, du beau livre de M. Gerlach sur l'Inde Néerlandaise. L'élégance et la correction typographiques de cet ouvrage, bien dignes de la patrie des Elzévirs, en sont le moindre mérite. Rédigé en grande partie sur d'anciens mémoires ou des documents administratifs inédits, il contient un grand nombre de faits curieux et peu connus. Nous allons essayer d'en concentrer les éléments principaux dans une rapide analyse, en y joignant quelques considérations indis-

Digitized by Google

pensables pour rectifier certaines exagérations d'amour propre national. Mais, tout en faisant nos réserves contre des entraînements de ce genre, nous sommes loin de les reprocher à l'auteur. C'est le patriotisme « à outrance » qui fait les grandes choses et les grandes nations.

I

L'archipel indien est visiblement le reste d'une vaste étendue de terres submergées qui, sans doute, tenait à l'Asie, et à laquelle se rattachaient les Philippines, la Nouvelle-Guinée et l'Australie. Cet archipel, qui s'étend du détroit de Malacca à la Nouvelle-Guinée, se compose de quatre grandes îles (Sumatra, Java, Bornéo, Célèbes), de plusieurs autres de moindre grandeur, et enfin du groupe nombreux des petites îles Moluques, commercialement plus importantes que les grandes, à la réserve de Java.

La conformation géographique de ces îles et la physionomie très variée de leurs habitants, soulèvent de graves questions de géologie et d'ethnographie, dont la discussion serait déplacée ici. Nous nous bornerons donc à quelques considérations sommaires.

L'aspect général de l'archipel indien trahit au premier abord la grande convulsion terrestre qui a créé la situation actuelle. Antérieurement à cette révolution, une chaîne de montagnes presque continue bordait cette étendue de terres du côté de l'océan Austral. La plupart de ces montagnes ont été des volcans; plusieurs sont encore en pleine activité. Il en est de terribles, dont les éruptions, presque toujours précédées et accompagnées de secousses violentes, font pâlir le soleil ardent des tropiques, et lancent à plusieurs milles à la ronde des masses énormes de cendres et de rocs calcinés. L'île seule de Java renferme encore quarante-cinq volcans. Les uns font partie de la chaîne principale, d'autres s'élèvent isolés au milieu de plaines basses et marécageuses et semblent avoir tout détruit autour d'eux [1].

On peut juger, par ces volcans encore en éruption, du travail continu de destruction qui a dû s'opérer pendant bien des siècles, parmi ces falaises ardentes, alors qu'une immense chaîne de montagnes ignivomes se dressait entre la terre et les eaux. Ces secousses continuelles produisirent d'énormes écroulements, et livrèrent finale-

[1] Suivant l'opinion de plusieurs géologues, la grande chaîne de Java était autrefois beaucoup plus rapprochée de l'océan Austral. La terre, de ce côté, reprend à l'océan une partie de ses conquêtes.

Digitized by Google

ment plus d'un passage aux flots, qui depuis bien des siècles heurtaient en vain cette barrière de flammes. L'invasion du grand océan Austral ne s'accomplit pas sur tous les points avec un égal succès. Dans toute la partie ouest, sur une longueur d'environ six cents lieues, deux fractions considérables de la grande chaîne restèrent unies avec les plateaux qui s'y rattachent. Dans cette partie de la ligne de défense du continent envahi, la mer assaillante ne fit que trois brèches, les détroits de Malacca, de la Sonde et de Bali, et forma ainsi les deux grandes îles de Sumatra et de Java.

A partir de ce point, le navigateur, en louvoyant vers l'est, voit se dérouler devant lui une longue suite de détroits, de passes encombrées d'écueils. La mer multiplie ses triomphes de ce côté, détache et cerne d'autres fragments de l'enceinte continentale, moindres que les premiers, mais encore considérables, Bali, Lombok, Sombawa, Floris, Céran, Timor. Mais depuis cette dernière île jusqu'à la terre d'Orange-Nassau, sentinelle avancée de la Nouvelle-Guinée, la victoire des eaux est complète. Ce ne sont plus des détroits ni des passes, c'est une mer continue parsemée de petites îles, d'écueils, débris de l'ancienne barrière, ici totalement effondrée.

En arrière de cette première ligne, forcée par ce déversement immense de l'océan Austral dans la mer Pacifique, les mêmes phénomènes se reproduisent. Deux grands massifs de montagnes et de plateaux supérieurs, Célèbes et Bornéo, dominent orgueilleusement l'invasion des flots, et à l'est de ces deux grandes réserves terrestres demeurées intactes, émerge l'archipel des Moluques, nombreuses collines qui dominaient jadis les basses terres, présentement englouties. Plusieurs même de ces îles, notamment celle d'Orang-Api, sont formées d'une seule montagne; et comme en vertu d'une loi éternelle, dans l'ordre matériel ainsi que dans l'ordre moral, tout se compense; de même que Dieu accorde aux oiseaux-mouches les parures étincelantes qu'il refuse aux grands oiseaux de proie, il a prodigué à ces débris de terres submergées des trésors interdits aux grands continents. Favorisée par des combinaisons exceptionnelles d'humidité et de chaleur, la végétation s'y développe avec une puissance inconnue au reste du monde habitable. Là, des arbres immenses, des végétaux étranges et splendides parent la base et les flancs des montagnes, et tapissent jusqu'au cratère des volcans éteints. Dans ce seul coin du monde croissent spontanément, comme la bruyère et le genêt dans nos froides contrées, les arbustes à épices, devenus, depuis quelques siècles, l'objet des convoitises du monde civilisé. Ces arbres ne croissent que dans les Moluques, mais la richesse exceptionnelle de végétation dont nous parlions s'étend aux grandes îles et surtout à Java.

Digitized by Google

Tel est l'aspect général de ce vaste assemblage d'îles grandes et petites, inconnues aux civilisations antiques. L'histoire de leurs rapports avec la moderne Europe peut se résumer en quelques lignes.

A la fin du quinzième siècle, au moment où les hardis navigateurs s'élancent à la recherche de voies inexplorées, de mondes inconnus, le monopole des grandes découvertes échoit à deux nations voisines et rivales ; à la conquête de l'Amérique par l'Espagne, le Portugal oppose celle de la route des Indes et de l'archipel indien. Un siècle plus tard, l'Espagne, parvenue à l'apogée de sa puissance, absorbe le Portugal et ses colonies. Mais bientôt la révolte des Provinces-Unies vient porter un coup fatal à la toute puissante monarchie de Charles-Quint et de Philippe II. Les insurgés luttent à la fois pour leur puissance commerciale et pour leur liberté, et, plus heureux sur mer que sur terre, dominent dans ces parages lointains, avant d'avoir pu affranchir en totalité leur propre territoire. Pendant les années suivantes, la domination hollandaise dans l'archipel indien ne fait que s'étendre et se consolider, et balance longtemps l'influence anglaise. Enfin, les colonies hollandaises, associées au sort de la métropole, sont absorbées comme elles par la France dès la fin du dix-huitième siècle. Cette annexion fournit aussitôt un prétexte aux convoitises permanentes de l'Angleterre. Maîtresse de la mer, elle n'a plus, grâce à nos revers, qu'à étendre la main sur cette riche proie, dont elle ne se dessaisit qu'à regret, quand les traités de 1814 reconstituent l'indépendance politique de la Hollande. A partir de cette époque, de brillants faits d'armes, une politique habile, mais parfois peu scrupuleuse dans le choix des moyens d'exécution, consolident, en dépit d'énergiques résistances, la souveraineté immédiate de la nation néerlandaise sur de vastes territoires, sa suzeraineté sur les princes indigènes auxquels elle juge prudent de laisser encore une ombre de pouvoir. La plus grande partie du livre de M. Gerlach appartient à ce dernier ordre de faits, moins connus en France qu'ils ne méritent de l'être.

Le système politique d'assujettissement et de destruction en cas de résistance, suivi depuis le XVIe siècle à l'égard des indigènes du Nouveau-Monde et des Indes, par les puissances conquérantes, offre souvent des détails pénibles, et, sous ce rapport, la Hollande en particulier est loin d'être à l'abri de tout reproche [1]. M. Ger-

[1] Les populations indigènes de l'archipel appartiennent à la race malaise et aux variétés souvent fort dissemblables de la race javanaise, dont l'établissement est évidemment le plus ancien. Les cultes de Brama et de Bouddha ont dominé tour à tour dans les îles de la Sonde. Ce dernier culte, mélangé de quelques pratiques d'un fétichisme évidemment primitif, s'est maintenu dans les massifs encore peu explorés de Célèbes et de Bornéo. A

Digitized by Google

lach, nous devons le dire, malgré son enthousiasme patriotique, a fait de louables efforts pour demeurer impartial en effleurant ce sujet délicat et difficile, et plus d'une fois, dans le détail des opérations militaires, il a rendu un juste hommage à l'héroïsme des derniers défenseurs de ces nationalités qui s'éteignent. Cette impartialité est à la fois généreuse et habile ; rien n'honore autant le vainqueur que l'éloge mérité du vaincu.

II

L'initiative de l'occupation des îles indiennes appartient à ces hardis aventuriers portugais, successeurs de Diaz et de Gama, qui, au XVIe siècle, conquirent sur Venise le commerce du Levant. Grâce à leur heureuse audace, l'humble Portugal brilla pendant près d'un siècle au premier rang parmi les nations européennes. Il n'est pas d'âme généreuse qui ne tressaille au souvenir de ces hardis dompteurs de tempêtes et de sauvages. Les Almeida, les Albuquerque, et les défenseurs de Diù, Silveyra et Mascarenhas, ne font pas seulement honneur à leur pays, mais à l'Europe entière.

L'annexion du Portugal à l'Espagne fit passer sous la domination de Philippe II tous les établissements portugais du Levant. Vers cette époque, la puissance de l'Espagne atteint son point culminant dans l'histoire. Tous les efforts de l'audace et de l'industrie humaine ont tourné à son profit. En cherchant pour elle une autre route des Indes, Colomb et ses successeurs lui ont conquis un nouveau monde, et maintenant elle recueille paisiblement le fruit de l'ancienne et glorieuse rivalité des Portugais. C'est pour elle que travaille le génie industriel des Flandres ; pour elle, que l'esclave caraïbe succombe sous le poids des lingots arrachés aux sables aurifères des Antilles. D'un bout du monde à l'autre, le soleil n'est jamais sans éclairer quelque terre appartenant à l'Espagne ; ses vaisseaux jalonnent toutes les routes de l'Océan ; et ses drapeaux, flottant sur toutes les plages, pourraient servir de points de repère pour dresser la carte du monde.

Philippe II vit l'apogée de cette puissance gigantesque ; il vécut assez pour en voir le déclin. La révolte des Flandres, la destruction de l'Armada, portèrent à l'Espagne deux coups dont elle ne s'est pas encore relevée. En peu d'années, la prépondérance maritime et commerciale des mers du Levant passa à l'Angleterre et aux Provinces-Unies.

partir de la seconde moitié du XVe siècle, le mahométisme devint la religion dominante à Sumatra et à Java.

Digitized by Google

L'accroissement politique et commercial de l'Angleterre est assurément un beau spectacle, bien qu'il offre certains détails affligeants pour nous, puisque la prospérité de cette éternelle rivale de la France est en partie l'œuvre de nos fautes et de nos malheurs. Toutefois, je ne sais si, au point de vue général, le développement si imposant et si rapide de la fortune hollandaise au XVIIe siècle ne présente pas un tableau plus intéressant encore, car ici l'exiguité apparente des ressources contraste, d'une façon vraiment saisissante, avec la promptitude et l'immensité des résultats. Tandis que cette population peu nombreuse, mais forte et patiente, dispute avec opiniâtreté son territoire à des généraux tels que Don Juan d'Autriche, le duc d'Albe et Spinola, elle prend vaillamment l'offensive sur mer dans la guerre commerciale, en s'efforçant d'abord de s'ouvrir un passage, par des voies jusque-là inexplorées, vers ces richesses de l'archipel indien, dont la métropole lui interdit l'approche. Les premières tentatives échouent; c'est en vain que les Heemskerke, les Cornélisz s'acharnent à faire brèche dans les glaces éternelles du Nord. La nature elle-même se fait l'auxiliaire des Espagnols: aux banquises péniblement dépassées succèdent des montagnes fixes, infranchissables. En même temps, derrière ces hardis nautonniers, la mer se referme, et l'hiver, irrité de leur audace, semble leur interdire même l'espoir du retour. Cette mémorable expédition n'aboutit qu'à un hivernage polaire, prodige de patience et de courage, mais prodige inutile, si toutefois il ne résulte pas toujours, des exemples d'énergique volonté donnés par l'homme dans les crises les plus terribles, un salutaire enseignement. Dans les desseins de Dieu, nul héroïsme n'est stérile.

Tandis que les Etats généraux de Hollande, s'opiniâtrant à la recherche de l'impossible, promettaient encore des primes aux navigateurs qui parviendraient à se frayer un passage par le nord, deux explorateurs intelligents et courageux, les frères Houtman, osèrent braver l'édit espagnol de 1584, qui défendait aux Hollandais l'accès des Indes, sous peine de *punition corporelle*. Ils recueillirent et tansmirent dans leur patrie des renseignements exacts sur la situation politique et commerciale des possessions espagnoles, et sur la possibilité de les attaquer de front. Ces documents servirent de base à l'organisation de la Compagnie des *terres lointaines*, premier noyau de la fameuse Compagnie des Indes[1].

Le premier acte des douze armateurs qui s'associèrent sous ce

[1] Cette Compagnie se composa d'abord de douze négociants, dont les noms quelque peu baroques méritent d'être inscrits en lettres d'or, à côté de celui d'Houtman, dans les fastes néerlandais.

Digitized by Google

nom fut de racheter les frères Houtman de la dure captivité qui punissait leur courage, et de donner le commandement d'une flottille à l'un d'eux, qui eut l'honneur d'arborer le premier le pavillon hollandais à Java. Trois ans après, une expédition plus considérable, dont faisaient partie les deux héros de l'hivernage polaire, Heemskerke et Cornélisz, obtint des résultats plus sérieux. Elle établit des relations définitives avec Java et les Moluques, et fonda les factoreries de Ternate, de Banda et de Timor. La tyrannie des Espagnols et des Portugais, exercée sous toutes les formes, exaspérait les indigènes, et les Hollandais furent accueillis partout comme des libérateurs. A cette époque remonte le commencement de cet immense mouvement commercial de la marine hollandaise, qu'on a nommé si justement *le roulage de la mer*.

Cette révolution ne s'accomplit pas sans difficultés : il fallut combattre et l'ennemi et les tempêtes ; mais la ténacité des Hollandais surmonta tous les obstacles. Leurs équipages acquirent bientôt une grande supériorité sur ceux des Espagnols et des Portugais. L'antipathie nationale qui persistait, malgré l'annexion, entre ces deux peuples, favorisait les progrès de l'ennemi commun. Vers la fin de 1599, les Hollandais occupèrent Bantam et plusieurs points du littoral de Sumatra ; ils essayèrent même un premier établissement à Bornéo. Ils sondaient toutes les passes, exploraient tous les rivages, et leur force s'accroissait, pour ainsi dire, d'heure en heure. Quelques engagements heureux contre des forces très supérieures mirent en lumière la décadence de la marine espagnole depuis le désastre de l'Armada, et rehaussèrent singulièrement le prestige du nouveau pavillon. En 1598, un petit bâtiment hollandais, portant seulement cinquante-trois hommes, fut assailli par un pesant navire espagnol, qui n'avait pas moins de trois cents hommes d'équipage, et ce fut ce dernier qui succomba dans sa lutte contre une poignée d'hommes, « qui avaient voulu, dit M. Gerlach, essayer de vaincre avant de mourir. » En 1612, les Espagnols avaient réuni des forces considérables pour détruire tous les établissements rivaux. L'intrépide Harmann, chef d'une flottille hollandaise, dont tous les équipages réunis étaient inférieurs en nombre à celui du seul vaisseau amiral de l'ennemi, prit néanmoins hardiment l'offensive, fit éprouver aux Espagnols des pertes considérables, et les contraignit à se retirer.

Plusieurs années avant ce mémorable combat, une mesure importante, prise par la métropole, avait concentré le commerce des Indes dans les mains d'une seule compagnie, formée par la fusion de toutes les entreprises antérieures. Cette compagnie fut créée le 20 mars 1602, date mémorable dans l'histoire de la civilisation. A partir de cette

Digitized by Google

époque, le développement de cette puissance nouvelle, soumis à l'action d'une autorité régulière et unique, s'opéra dans des conditions de plus grande stabilité.

De 1602 à 1636, les progrès de la Hollande furent rapides et continus. *L'Araignée des mers*, comme l'appelaient les Espagnols, ajoutait chaque année, avec une ténacité patiente, quelques mailles à son immense réseau. Pendant toute cette période, l'archipel indien fut le théâtre de combats nombreux, dont le résultat définitif tourna à l'avantage des Hollandais. On ne saurait dissimuler toutefois un fait général, à peine indiqué par le nouvel historien néerlandais. La politique eut autant et plus de part que les armes au succès de ses compatriotes du XVIIe siècle. Ils opposèrent un système calculé de tolérance absolue au zèle outré des catholiques, faisant sonner bien haut la différence des deux cultes, et affectant une aversion marquée pour tout prosélytisme religieux. Ce système provoqua, contre les Espagnols et les Portugais, une réaction idolâtrique, qui assura à leurs rivaux le concours ou la neutralité de la plupart des populations indigènes. Si la vraie tolérance a droit à tous les éloges, cette indifférence raisonnée et intéressée mérite moins de sympathie. Sans doute, elle atteignit pleinement son but, en favorisant l'extension du commerce de la Hollande et la ruine de ses adversaires. Mais la conscience humaine ne saurait approuver ce matérialisme mercantile, et, malgré l'habile plaidoyer de M. Gerlach, l'histoire reprochera toujours aux Hollandais du XVIIe siècle cet égoïsme qui les entraîna à poursuivre *per fas et nefas* la destruction d'une concurrence dangereuse pour leur commerce. C'est surtout au Japon que cette politique eut de tristes résultats. C'est un tableau profondément affligeant que celui de ces trafiquants *chrétiens* de Nangazaki, installés dans leur factorerie, et faisant tranquillement *des affaires*, tandis que le sang chrétien ruisselle à flots par les rues, et vient jusque dans le port battre les flancs de leurs vaisseaux, insensibles comme eux. Que leur importe qu'il n'y ait plus de chrétiens au Japon, pourvu qu'il n'y ait plus d'Espagnols ni de Portugais !

C'est là une tache ineffaçable dans l'histoire, si honorable à certains égards, de la nation hollandaise. M. Gerlach s'efforce, avec une louable vivacité, de disculper ses compatriotes du reproche si connu d'avoir maintenu leurs relations commerciales avec le Japon au prix d'un sacrilége. Le fait peut être matériellement inexact, mais il est profondément vrai comme symbole. Dans leurs rapports avec les populations des Indes et du Japon, les Hollandais ont constamment sacrifié les intérêts généraux du christianisme à leurs intérêts privés. Ils ont assis sans scrupule leur puissance commerciale sur les débris des croix plantées par leurs rivaux catholiques, et ont bien patiem-

Digitized by Google

ment attendu que l'idolâtrie devînt inutile ou nuisible à l'affermissement de leur pouvoir, pour permettre aux indigènes de l'archipel indien de devenir chrétiens.

III

Le 27 novembre 1609 et le 28 janvier 1611 sont encore deux dates justement célèbres dans les annales néerlandaises. A la première, les Etats des provinces unies décrétèrent la formation du *Collége des Indes*, et la nomination d'un gouverneur général. A la seconde, Both, le premier de ces gouverneurs, traita avec l'un des sultans de Java de la concession d'un terrain pour la construction d'une nouvelle factorerie ; ce fut l'origine de *Batavia*.

La lutte continuait avec l'Espagne, encore redoutable dans sa décadence. Un échec considérable éprouvé par les Hollandais, auprès de Manille, fut largement compensé par des succès partiels, par de nouveaux établissements qui s'étendirent jusque dans la mer Rouge, enfin par un accroissement de plus en plus rapide des ressources de la Compagnie hollandaise. En 1616, elle possédait quarante-cinq vaisseaux ; elle en avait soixante-dix-sept en 1623.

Cet intervalle de sept ans fut marqué par un événement considérable : le premier siége du fort de Batavia. Les grandes destinées vont aux cités vaillantes ; la résistance héroïque de Paris aux Normands a été pour quelque chose assurément dans le sort ultérieur de cette capitale du monde civilisé. Batavia a trouvé aussi le germe de sa grandeur future dans les terribles épreuves qui l'assaillirent dès le berceau. Nous n'entrerons pas dans le détail des émouvantes péripéties de ce premier siége, les lecteurs de la *Revue* les connaissent déjà par le roman historique d'Henri Conscience[1]. Rappelons seulement qu'en 1618 les Anglais, déjà établis sur le continent indien, déjà rivaux de la puissance hollandaise, avaient fomenté dans ces îles un soulèvement général, et que le comptoir fortifié, qui prit dès cette époque le nom de Batavia, fut attaqué en 1619 par toute une armée d'indigènes, qu'excitait et soutenait une flottille anglaise victorieuse dans un combat naval. Cette entreprise, qui aurait pu changer les destinées de tout l'archipel, échoua, grâce à l'héroïsme que déploya Van den Broek, défenseur du fort, dans les combats et dans la captivité, et aux talents militaires du gouverneur général Koen, son libérateur. C'est à partir de cette époque que les gouver-

[1] *Batavia*, 2e s., t. III, p. 542, 784; t. IV, p. 101, 361, 606, 891.

Digitized by Google

neurs transférèrent leur résidence habituelle, de l'île d'Amboine à Batavia.

Koen, que les Hollandais regardent comme l'un de leurs plus grands hommes, était retourné dans sa patrie en 1623. Quatre ans après, il reparut dans les Indes, investi de nouveau des fonctions de gouverneur, et jamais retour ne se fit plus à propos. Un danger nouveau menaçait la capitale naissante des possessions hollandaises. Cette fois, il ne venait pas des Anglais, réconciliés à la suite du premier siége, mais des Espagnols, qui, à leur tour, excitaient contre leurs rivaux l'ambition et l'orgueil des princes indigènes. Ils trouvèrent un formidable auxiliaire dans l'empereur de Mataram, un vrai Sésostris javanais, dont la domination s'étendait non-seulement sur Java, mais sur Bornéo et Sumatra. On peut juger, par les efforts violents et réitérés de ce prince contre le chef-lieu des possessions hollandaises, qu'il ne manquait pas d'une certaine perspicacité politique.

Le second siége de Batavia, plus mémorable encore que le premier, commença en 1628 (24 août). Les défenseurs européens de cette cité n'étaient en tout que sept cent vingt-neuf contre douze mille assaillants, mais il est juste d'ajouter qu'ils furent secondés fidèlement par les cinq ou six mille Chinois établis à Batavia, par les Malais, ennemis jurés des Javanais, et enfin par un certain nombre de Japonais, excellentes troupes que les Hollandais avaient pris à leur solde, avec l'autorisation de *Xogun Sama*. Ils avaient promis à ce persécuteur acharné des chrétiens de respecter les croyances religieuses de ses sujets, et ils tenaient scrupuleusement parole. La présence de ces nombreux auxiliaires explique facilement l'insuccès de la première armée javanaise, qui n'était en réalité qu'une avant-garde. Koen se jugea même assez fort pour prendre l'offensive, et mit l'ennemi en complète déroute. Cette victoire fut due en grande partie, de l'aveu des Hollandais, à l'habileté d'un de leurs officiers d'origine française, le général Jacob Lefèvre.

Malgré ce grave échec, les Javanais ne se découragèrent pas, et l'empereur de Mataram vint bientôt en personne tenter un effort suprême, à la tête d'une armée que les relations hollandaises évaluent complaisamment à cent mille hommes. Mais les assiégés avaient mis le temps à profit; les fortifications avaient été réparées et augmentées, et présentaient une barrière insurmontable à l'inexpérience des assaillants. Une ancienne relation manuscrite, citée par M. Gerlach, nous révèle en outre chez les Javanais un singulier moyen de stratégie, dont les terroristes de 93 ont voulu depuis renouveler l'application : ce moyen consistait tout simplement à faire couper la tête aux chefs qui n'avaient pas réussi dans une attaque.

Digitized by Google

La supériorité du nombre était toutefois si accablante, que Batavia aurait probablement succombé, si l'empereur de Mataram avait eu l'appui d'une flotte espagnole ; mais les Hollandais, maîtres absolus de la mer, en profitèrent pour jeter des partis sur les communications de l'ennemi et intercepter ses convois. En peu de temps, la disette et la désertion firent d'affreux ravages dans les rangs des Javanais. L'illustre Koen ne jouit pas du triomphe qu'il avait habilement préparé : il mourut subitement le jour même où l'artillerie que les Espagnols avaient mise à la disposition des assiégeants, ouvrait tardivement un feu à peu près inoffensif (20 septembre 1629). Cette mort attrista les Hollandais sans les décourager, et le 1er novembre suivant ils eurent la satisfaction d'assister au départ définitif des Javanais.

Le second siége de Batavia fut le dernier retour offensif de la race indigène contre l'occupation hollandaise, et l'on ne peut s'empêcher de penser que cet effort, bien autrement sérieux que le premier, aurait très probablement réussi, si les Javanais avaient eu, cette fois encore, les Anglais pour auxiliaires. Il est vrai que l'indépendance de ces peuples n'aurait guère profité d'un tel succès ; l'archipel indien serait seulement devenu anglais comme l'Inde elle-même. Quoi qu'il en soit, l'effet moral de cet événement fut immense, et donna aux Hollandais un prestige d'invincibilité, qui leur facilita la conquête d'une partie des établissements où la domination hispano-portugaise s'était maintenue jusque-là. La révolution de 1640, qui rendit aux Portugais leur autonomie, n'influa guère sur le sort de leurs possessions d'outre-mer. Ceylan, Malacca tombèrent successivement au pouvoir des Hollandais. Ces beaux faits d'armes appartiennent au gouvernement du célèbre Van Diémen, l'un des hommes les plus heureux et les plus habiles qui aient administré ces colonies. Il fit aussi de grands progrès sur les indigènes, et mit en pratique, avec un bonheur extrême, la fameuse maxime politique, *diviser pour régner*. La soumission complète d'Amboine, les premiers traités avec Célèbes, sont de cette époque. Dans ce moment la Péninsule était en pleine décadence, et la France était entrée dans la voie des discordes civiles, où l'Angleterre devait bientôt la suivre. Avouons-le sans fausse honte : jusqu'à Cromwell, jusqu'à la majorité de Louis XIV, la Hollande marche en tête des nations européennes. On ne peut nier que ce petit peuple, ayant à défendre son territoire, d'un côté, contre les derniers efforts de ses anciens oppresseurs, de l'autre, contre les menaces permanentes de l'Océan, n'ait donné au monde un spectacle grandiose et peut-être unique, par ses conquêtes maritimes, éclatante revanche sur les éléments et sur les hommes. En échange du Zuyderzée, qu'elle lui avait pris naguère, la mer domptée

Digitized by Google

lui livrait les îles de la Sonde et les Moluques; c'est là un des plus puissants efforts qui aient jamais honoré un peuple.

Pendant la plus grande partie du XVIIe siècle, ce progrès de puissance et de gloire va grandissant toujours. En 1646, le même empereur de Mataram, qui, moins de vingt ans auparavant avait osé assiéger Batavia, conclut un traité qui a tous les caractères d'une capitulation. Et remarquons qu'il ne s'agit pas ici d'un de ces entraînements irrésistibles, qui anéantissent en un clin d'œil tous les obstacles. Sur tous les points, la défense des premiers occupants, celle des indigènes, est souvent opiniâtre, héroïque, mais la ténacité de l'attaque finit toujours par en avoir raison. Les restrictions tyranniques apportées par les Hollandais à certaines cultures provoquèrent sur divers points une résistance énergique, encouragée par l'Angleterre, qui trouvait un avantage considérable dans la contrebande des épiceries. M. Gerlach rend noblement hommage à la vaillance que déployèrent dans cette lutte plusieurs guerriers indigènes, et notamment Toeloe-Caperie, chef d'une insurrection formidable, qui faillit arracher tout le groupe des Moluques à la domination hollandaise. Battu et traqué d'île en île, Toeloe trouva un dernier asile dans le fort de Capaha, l'une de ces citadelles inexpugnables que la nature semble avoir formées tout exprès pour servir de refuge aux hommes libres. Du haut de ce rocher à pic, Toeloe et ses fidèles bravèrent, pendant trois années entières, tous les efforts de la puissance hollandaise. Enfin, un blocus rigoureux épuisa les forces des défenseurs de Capaha, endormit leur vigilance, et le capitaine Verheijden parvint à s'emparer du fort par un coup de main qui rappelle celui de Bois-Rozé sur Fécamp, et, dans des temps plus modernes, celui de Lamarque sur Capri. Une nuit, Verheijden, à la tête d'un détachement d'hommes choisis parmi les plus alertes et les plus intrépides, parvint à escalader le roc du côté le plus escarpé. Tel était le péril de cette ascension nocturne, que quand ces hommes arrivèrent au haut du rocher, et qu'ils s'appelèrent et se comptèrent à voix basse avant l'attaque, leur nombre se trouva diminué de moitié. « Sur cent quatre-vingts, quatre-vingt-dix avaient été répondre à l'appel de Dieu [1] ! »

Ce beau fait d'armes se termina par une scène d'extermination sauvage. Quelques indigènes parvinrent à s'échapper à travers les rochers; de ce nombre fut Toeloe, sauvé par le dévouement de sa femme, qui se jeta au-devant du coup tiré sur son mari par Verheijden lui-même. A cette histoire, malheureusement trop au-

[1] On trouve dans le livre de M. Gerlach le récit de plusieurs escalades non moins hardies que celle-là, et nous en citerons bientôt une plus extraordinaire encore.

Digitized by Google

thentique, se rattache une tradition romanesque, qui atteste du moins à quel point cet événement avait surexcité l'imagination habituellement un peu paresseuse des Hollandais. On prétend que Verheijden reconnut dans cette jeune victime de l'amour conjugal sa propre fille, jadis séparée de lui dans un naufrage, enfant que pendant bien des années il avait crue morte, et qu'il ne retrouvait que pour devenir son meurtrier! Ce qui est plus certain, et non moins touchant, c'est que Toeloe fugitif brava pendant plusieurs semaines toutes les poursuites des Hollandais, et que cet homme, qu'aucune fatigue, qu'aucun péril n'avaient pu dompter, succomba à la douleur que lui causait la mort de sa femme. Dégoûté de la vie, il vint se rendre au cruel Demmer, le sous-gouverneur des Moluques, qui n'eut pas la générosité d'épargner un tel ennemi!

IV

Les mauvaises passions croissent dans la prospérité, comme l'ivraie parmi les moissons. En peu d'années, la puissance coloniale des Hollandais avait atteint un tel développement, que les projets les plus gigantesques suffisaient à peine à leur ambition. Ils rêvèrent un moment la conquête de l'Inde continentale, celle même de l'Amérique. L'occupation du Malabar par Van Goes, l'un de leurs plus grands capitaines (1661), semble marquer le point culminant de leur prospérité. A cette époque il se faisait aux Indes des fortunes si énormes et si promptes, que les Etats jugèrent à propos de supprimer les primes d'enrôlements qu'on avait payées jusque-là aux émigrants. Il fallut payer au contraire pour obtenir passage, et cette mesure ne parut exercer aucune influence sur le chiffre toujours croissant des départs. Trente ans après, les choses avaient déjà bien changé; on eut beau offrir de nouveau des primes, il ne se présentait plus personne.

Tout semblait réussir à la Compagnie hollandaise des Indes, à *Jan Compania*, comme l'appelaient les indigènes, qui la révéraient comme un dieu. En 1680, elle possédait *deux cent onze* navires; elle avait ses flottes, ses armées, tout un appareil imposant de force et de richesse, et déjà cependant elle portait en elle-même le germe de sa décadence. Les sociétés, comme les hommes, savent toujours mieux acquérir que conserver. Celle-ci, qui avait montré tant d'habileté dans ses entreprises, se perdit par l'embarras même et la vicieuse répartition de ses richesses. Le monopole commercial, sur lequel elle comptait pour les conserver et les augmenter encore, devint au con-

Digitized by Google

traire la cause de son abaissement et de sa ruine. La pratique de ce système déplorable entraîna en peu d'années la Compagnie aux sacrifices les plus exorbitants, aux excès les plus tyranniques. Dans les situations fausses, les qualités même des nations, comme celles des hommes, tournent à leur détriment. Cette ténacité hollandaise, qui, dirigée vers un but raisonnable et avantageux, avait accompli de si grandes choses, faisait fausse route cette fois, mais avec la même confiance imperturbable dans ses forces et dans l'avenir. On s'enfonçait résolument, lourdement, dans l'arbitraire et dans l'absurde; on avait prétendu dès l'origine accaparer le marché des épiceries, et on ne reculait devant aucune mesure, si onéreuse, si odieuse qu'elle fût, pour maintenir ce privilége exclusif. Tantôt l'on envoyait des troupes saccager l'excédant des récoltes d'épices *sur pied*, dans des embarcations que les cultivateurs indigènes étaient eux-mêmes obligés de fournir[1]; tantôt on brûlait des cargaisons entières, suivant que la quotité des productions excédait celle des commandes, et tout cela avec une confiance et un calme inébranlables. On ne s'en tint pas là. Pour arriver à une évaluation plus facile et plus exacte de la production des diverses natures d'épices, on divisa leurs cultures en cantonnements. Certaines îles furent affectées exclusivement à chaque espèce d'arbuste. Les princes indigènes, forcés de subir successivement le vasselage hollandais, furent assujettis aux mêmes prescriptions. Trop souvent l'exécution de ces mesures tyranniques donna lieu à des rigueurs impitoyables et aussi à de terribles représailles, mais comme la discipline européenne finissait toujours par avoir le dessus, il s'ensuivit cette conséquence effroyable, qu'on *extirpa* les cultivateurs en même temps que les cultures. La dépopulation des Moluques fut si rapide que, dès la seconde moitié du XVIIe siècle, on en était venu à manquer de bras pour la culture, et qu'il fallut recourir à la traite des noirs pour s'en procurer. Après deux siècles, les conséquences de ce fatal système et des guerres d'extermination qu'il engendra se font encore vivement sentir, et le chiffre de la population demeure notablement inférieur à ce qu'il était avant l'établissement du monopole.

Cette tyrannie des cultures eut des suites onéreuses, puis ruineuses pour les finances de la Compagnie. Les bénéfices du commerce furent absorbés et bientôt dépassés par les frais d'exploitation. Il fallut, pour surveiller et réprimer les infractions, couvrir les campagnes, les abords des rivières et de la mer, d'un réseau de barrages et de petits postes fortifiés, imposer aux soldats un service fatiguant et tracassier qui nécessitait des suppléments continuels de rations,

[1] C'était ce qu'on appelait *hongi* ou tournée d'extirpation.

Digitized by Google

et le payement de soldes exorbitantes, etc., etc. Bref, on fit si bien, qu'avant la fin du XVIIe siècle les dépenses en vinrent à excéder les recettes, accidentellement d'abord, puis régulièrement, et d'un chiffre de plus en plus considérable. Et comme en même temps, pour faire bonne contenance, on s'obstinait à continuer de payer aux actionnaires des dividendes considérables, non sur les recettes qui ne comptaient plus, mais sur le fonds social lui-même, et plus tard sur des capitaux empruntés, le gouffre du déficit se creusa chaque jour davantage[1].

On éprouve une véritable souffrance en voyant des hommes tels que Van der Laan, Van Goes, Speelman, et tant d'autres semblables, condamnés à user leur vie au service d'une pareille cause, à maintenir par des luttes incessantes, par des exterminations impitoyables, le crédit d'une Compagnie qui s'était si étrangement fourvoyée, au double point de vue moral et financier. Aussi allons-nous passer légèrement sur le récit d'exploits dont le principal résultat fut de prolonger le maintien d'un tel ordre de choses.

Les deux expéditions dirigées contre Célèbes, en 1660 et 1666, produisirent un grand effet dans les Indes. La dernière surtout, conduite par le célèbre Speelman, eut des résultats importants et décisifs. Cette île était devenue le principal marché de la contrebande, qui, en dépit de la vigilance hollandaise, s'exerçait incessamment au profit des Anglais et des Portugais. Le plus puissant souverain de cette île essaya de résister aux armes néerlandaises ; il fut battu par la première expédition, écrasé par la seconde, et depuis cette époque la prépondérance hollandaise n'a cessé de se faire sentir dans cette grande et belle île, dont une partie est encore à peu près inexplorée.

Quelques années après (1672), la métropole, envahie et presque conquise par Louis XIV, trouva dans le patriotisme de la Compagnie des Indes des ressources précieuses. Les flottes obtinrent contre nous quelques succès sur la côte de Coromandel, et la prise des forts de Trinquemale et de Saint-Thomé consola quelque peu la Hollande des désastres de Steinkerque et de Nerwinde. Pendant les années suivantes, les exigences du monopole suscitèrent encore de vives collisions dans les Moluques, dans les îles de Sourabaya et de Bantam, et même à Java. Promptement et énergiquement comprimées, elles aboutirent comme d'habitude à de nouveaux envahissements. La guerre de 1703, à Java, fut surtout féconde en péripéties et en luttes

[1] Il était de 2 millions de florins dès 1696 ; mais à cette époque le capital social était encore d'à peu près 40 millions de florins. En 1724, il ne restait plus rien de cette immense réserve, et, dès 1733, il y avait au delà de 14 millions de florins de déficit réel. Il était en 1779 de près de 85 millions, et l'on payait encore 12 0/0 de dividende aux actionnaires.

Digitized by Google

acharnées. L'héritier légitime de l'empire de Mataram, exclu arbitrairement du trône de son père par le gouverneur général, qui suspectait son dévouement, se défendit avec un courage digne d'un meilleur sort. Peut-être même eût-il triomphé, si l'adjonction d'une partie des forces indigènes n'eût encore, dans cette circonstance, assuré la victoire des Européens. Après avoir néanmoins et plus d'une fois vaillamment disputé la victoire, le prince javanais finit par se rendre à merci, espérant que la Compagnie lui laisserait au moins une partie des Etats de son père. Il n'obtint d'elle qu'un arrêt d'exil, qui l'envoya mourir à Ceylan.

Un crime atroce allait inaugurer, pour la Compagnie des Indes hollandaises, l'ère suprême de la décadence. Nous voulons parler du massacre des Chinois à Batavia, en 1741. Les écrivains contemporains sont loin de s'accorder sur les circonstances de cet odieux et lugubre événement. L'immigration des Chinois, qu'on a justement nommés les juifs de l'Inde, avait commencé plus d'un demi-siècle avant l'arrivée des Européens. Depuis cette époque, et surtout depuis la fondation de Batavia, ils n'avaient cessé d'affluer à Java, et jamais le gouvernement hollandais n'avait eu à se plaindre de ces hommes, généralement paisibles autant qu'industrieux. Vers 1740 néanmoins, on trouva que cette immigration prenait des proportions inquiétantes, et l'on annonça l'intention de déporter à Ceylan tous les Chinois vagabonds et sans moyens d'existence assurés. Cette mesure provoqua une insurrection qui se propagea rapidement dans les environs de Batavia, mais la meilleure et la plus saine partie de la population chinoise ne prit aucune part à cette révolte et ne quitta pas la ville. Ces malheureux n'en furent pas moins soupçonnés de complicité, à tort, suivant toute apparence. Des détachements nombreux d'insurgés ayant fait une démonstration menaçante et massacré quelques patrouilles isolées, le gouverneur Walkeniers, dont le caractère n'était nullement à la hauteur des circonstances, commit le crime de céder aux exigences d'une populace à la fois épouvantée et avide de butin, et donna verbalement l'ordre *de massacrer tout ce qui était Chinois*[1]. Les conséquences de cet ordre barbare furent l'incendie et le pillage de six ou sept cents maisons, et le massacre de dix mille individus, hommes, femmes et enfants, dont aucun ne fit de résistance, tant était grande leur sécurité, témoignage au moins probable d'innocence. Pendant plusieurs heures on eut du sang jusqu'à la cheville dans les rues. Objet de la juste exécration de tous les gens honnêtes, le misérable Walkeniers donna sa démission et

[1] Déposition du sergent-major Dunwell, citée par M. Gerlach, qui a compulsé les dossiers du procès.

Digitized by Google

partit pour l'Europe; mais, sur des ordres venus de la métropole, il fût arrêté au Cap et ramené prisonnier à Batavia, où il mourut dix ans après, avant que son procès criminel eût reçu une solution.

Par une étrange coïncidence, cet événement abominable sembla marquer le terme des prospérités apparentes de la Compagnie hollandaise des Indes. Nous disons apparentes, car, malgré le prestige des conquêtes et de dividendes qu'on serait en droit de nommer frauduleux, nous avons vu que le principe même de cette décadence remontait beaucoup plus haut. Mais, vers le milieu du XVIIIe siècle, cet élément interne de destruction trouva un redoutable auxiliaire dans l'immense développement de la puissance anglaise. A l'époque où éclata, entre la France et l'Angleterre, la fameuse guerre dans laquelle le génie de Dupleix, si mal secondé par la mère-patrie, balança un moment la fortune de nos adversaires, la Hollande se déclara en notre faveur. Cette alliance qui, un demi-siècle plus tôt, aurait pu changer les destinées de toute cette partie du monde, devenait dérisoire, grâce à l'épuisement des ressources financières et militaires de la Compagnie. Nous avions acquis un allié qui apportait pour unique contingent l'obligation de le protéger. Les derniers défenseurs des possessions hollandaises contre l'Angleterre furent deux illustres marins français, Destaing et Suffren; et cette guerre coûta, en définitive, à la Hollande, plusieurs de ses établissements dans l'Inde continentale, et ceux de Sumatra.

Tandis que l'Angleterre distançait si prodigieusement ses rivaux, tandis que les exploits épiques de lord Clive et de ses successeurs lui assuraient la domination de l'Indoustan, la Compagnie hollandaise avait besoin de toutes ses forces pour châtier l'audace d'une poignée de pirates malais (1784). Ce fut le dernier exploit un peu important qui signala son administration. Elle ne se soutenait plus que par des emprunts faits au gouvernement de la métropole pour payer ses dividendes; aucune illusion n'était plus possible, ni sur le présent, ni sur l'avenir. Une commission, envoyée par le gouvernement pour chercher quelque remède à cette situation désespérée, osa enfin, dans un rapport en date du 4 juillet 1795, blâmer le système trop exclusif du monopole. Il aurait fallu parler ainsi cent ans plus tôt, et agir en conséquence.

Au moment où l'inexorable évidence des faits accomplis arrachait cet aveu tardif aux organes du gouvernement néerlandais, ce gouvernement lui-même n'existait plus. Nulle digue n'était alors assez forte pour arrêter l'élan des armées de la république française. La Hollande, qui, deux siècles auparavant, avait repoussé victorieusement les efforts réitérés de tant de généraux habiles, fut conquise en quelques semaines par Pichegru.

Digitized by Google

L'organisation de la république batave, accomplie sous la pression des conquérants, créait aux chefs militaires des colonies hollandaises une situation difficile, que sut habilement exploiter l'Angleterre. Un ordre obtenu du dernier stathouder les autorisait à remettre leurs postes aux troupes britanniques, qui se chargeaient de les défendre contre la France. L'Angleterre s'appropriait ainsi, sans combat et sans scrupule, la meilleure partie des dépouilles d'un allié vaincu. Cette manœuvre, peu digne d'une grande nation, obtint un succès immérité ; en peu de temps, presque toutes les colonies hollandaises tombèrent au pouvoir de l'Angleterre, qui, assurément, ne se préoccupait guère alors d'aucune éventualité de restitution. Java n'évita le même sort que grâce à l'énergie et au patriotisme éclairé du gouverneur Overstraaten.

Ce fut dans cette tempête que sombra la Compagnie hollandaise. Son privilége, qui expirait en 1797, ne fut pas renouvelé par le nouveau gouvernement de la métropole. Elle disparut du théâtre de ce monde, dit M. Gerlach, dans les dernières années du XVIIIe siècle, siècle témoin de sa décadence et de sa mort, comme il l'avait été de sa gloire et de sa force. Nous en avons dit assez pour faire apprécier les vrais motifs de cette chute si lourde, et, à certains égards, si bien méritée.

V

Placé dans un état de dépendance absolue, le nouveau gouvernement batave ne pouvait rien que pour et par la France. La suprématie maritime de l'Angleterre lui interdisait toute offensive sérieuse; c'était déjà une trop pénible tâche que de conserver les colonies qui avaient échappé à la surprise déloyale de 1795. Le 8 janvier 1806, la garnison hollandaise du Cap, assaillie par des forces supérieures, obtint une capitulation honorable, et cette conquête durable consola l'Angleterre du désastre de ses alliés à Austerlitz.

Cependant le fantôme de république batave avait fait place au gouvernement monarchique de Louis-Napoléon. On sait quelle reconnaissance garde la Hollande à la mémoire de ce prince vertueux et loyal. Il la mériterait, ne fût-ce que pour avoir confié le gouvernement de Java au général Daendels. Cet homme vraiment supérieur a été justement défini « un Napoléon en miniature. » Comparable à ses plus glorieux devanciers, les Koen, les Van Diemen, les Speelman, il réunissait, comme eux, la capacité administrative aux talents militaires. Ses défauts mêmes conspiraient avec ses qualités

Digitized by Google

our le bien public. Dans des circonstances si difficiles, ce n'était pas trop de toute l'impérieuse énergie d'un tel caractère pour rétablir, pour imposer au besoin, l'ordre et la discipline.

Dès son arrivée (1er janvier 1808), Daendels prit résolûment la dictature; ses premiers soins portèrent sur la réorganisation de l'armée. Elle se composait alors d'environ six mille hommes, disséminés à Java et dans les Moluques, « troupe mal organisée, mal payée, et surtout peu respectée. » Deux mois plus tard, cette force était plus que triplée par l'adjonction de milices indigènes, dont le courage et le dévouement, bientôt mis à l'épreuve, justifièrent pleinement la confiance et le tact militaire du gouverneur. Il apporta à la confection et à la réparation des chemins une sollicitude, une activité vraiment *napoléoniennes*; et celui qui traverse aujourd'hui Java d'un bout à l'autre fut sa *route du Simplon*. Il mit énergiquement à la raison les princes indigènes, dont la faiblesse des administrations précédentes avait encouragé le mauvais vouloir, et laissa, pour tout dire d'un mot, Java plus hollandaise qu'elle n'avait jamais été.

Malgré son activité et ses talents, Daendels ne pouvait tout faire, ni être partout. Il n'eut ni le temps ni les moyens de pourvoir à la défense des Moluques, qui tombèrent successivement au pouvoir des Anglais en 1810. Mais quoique les forces destinées à la conquête de l'archipel Indien fussent sous les ordres d'officiers aussi expérimentés qu'intrépides, ils n'osèrent attaquer Java, tant que Daendels fut là pour la défendre. Quand il reçut la nouvelle de l'annexion de la Hollande à l'empire français, il dut courber la tête devant le fait accompli. On lui a fait bien injustement un crime de cette conduite; c'eût été un crime, au contraire, d'agir autrement, même au point de vue d'un rétablissement éventuel de la nationalité hollandaise.

L'Empereur, prévenu injustement contre Daendels, le rappela en 1811; ce fut une faute et un malheur. Son successeur Janssens, homme estimable d'ailleurs, n'avait ni l'énergie ni les talents nécessaires pour ce poste difficile. Attaqué presque aussitôt après le départ de Daendels, il succomba après quelques jours d'une défense opiniâtre, mais mal combinée. Toutes les anciennes colonies hollandaises furent ainsi occupées par les Anglais, qui ne les restituèrent, et encore d'assez mauvaise grâce, qu'à la suite des traités de 1814.

M. Gerlach remarque, avec un certain orgueil, qu'à travers toutes ces péripéties, qui firent flotter tour à tour sur l'archipel Indien les nouvelles couleurs bataves, le drapeau tricolore français et le lion britannique, il y eut un seul point, isolé pendant vingt ans de la mère-patrie, où l'ancien drapeau néerlandais ne s'abaissa devant aucun autre. La Hollande, ressuscitée en 1814, le retrouva à son

Digitized by Google

poste, comme un soldat fidèle oublié pendant toute une longue bataille. Ce drapeau était celui du comptoir de Nangazaki ; et ce fut le chef de ce comptoir, Hendrick Doeff, qui, malgré toutes les démarches des Anglais, donna ce mémorable exemple de patriotisme et de fidélité. Si cet unique débouché commercial du Japon eût été mis à leur disposition, ils l'auraient assurément gardé, comme ils ont gardé le Cap et Ceylan.

La remise définitive des Indes hollandaises par l'Angleterre eut lieu enfin le 19 août 1816, entre les mains du nouveau gouverneur, le baron Van der Capellen. — Les événements de 1815 avaient retardé de près d'un an cette restitution. Le gouverneur anglais Raffles avait même espéré qu'elle n'aurait pas lieu, et que, dans tous les cas, une circonspection excessive dans l'exécution d'une pareille mesure ne lui serait jamais bien sévèrement reprochée.

VI

Les premières années qui suivirent ce rétablissement furent difficiles. Après tant de changements, il y avait beaucoup à faire pour relever aux yeux des indigènes l'ancien prestige du drapeau néerlandais, et cette restauration morale ne pouvait être l'ouvrage d'un jour.

En 1817, un soulèvement terrible éclata dans Honimoa, petite île de l'archipel des Moluques. Ce mouvement était dirigé par un chef nommé Matulésia, doué de quelque aptitude militaire. Une première expédition dirigée contre cette île ayant été entièrement détruite, déjà la rébellion s'étendait aux îles voisines. Il fallut agir avec une grande vigueur pour étouffer ce commencement dangereux d'incendie, et la résistance des insurgés ne finit qu'à la mort de leur féroce et intrépide chef.

Ces troubles n'étaient rien en comparaison de ceux qui éclatèrent deux ans après à Sumatra. L'un des souverains ou sultans de cette île, Bader-Eddin, excité secrètement par les Anglais, attaqua brusquement le fort hollandais de Palembang, et contraignit la garnison à se retirer par mer. Une première expédition dirigée contre ce *rebelle* échoua complétement ; elle ne put surmonter les obstacles sans nombre, batteries, barrages et radeaux incendiaires dont l'ennemi, évidemment dirigé par des ingénieurs habiles, avait couvert les passes de la rivière Soensong. Après un pareil échec, il fallait une revanche éclatante ; elle ne se fit pas attendre. Cette fois (24 juin 1821), l'opiniâtreté de l'attaque surmonta celle de la défense, et Palembang

Digitized by Google

demeura au pouvoir du général de Kock. Cette lutte fut marquée par de beaux faits d'armes ; on admira surtout celui du lieutenant Gey, qui, avec cinquante artilleurs seulement, osa traverser la rivière dans toute sa largeur sur une frêle embarcation, pour aller éteindre la batterie ennemie, dont le feu incommodait le plus les navires hollandais. Les indigènes, auxquels la fumée de leurs propres canons avait dérobé ce mouvement audacieux, se crurent tournés et s'enfuirent devant une poignée d'hommes. La victoire des Hollandais fut complète ; elle anéantit sans retour la puissance de leur ennemi Bader-Eddin, qui se rendit humblement à merci et fut déporté à Ternate, où il finit ses jours. Il fut d'abord remplacé par son frère, auquel on laissa une souveraineté purement nominale. Trois ans après, celui-là fut déporté à son tour, à la suite d'une tentative infructueuse pour ressaisir le pouvoir. Cette fois, les anciens Etats de Palembang furent franchement réunis aux possessions hollandaises. La seconde expédition de Palembang est un fait militaire important, et par le nombre de troupes qui y furent employées (elle se composait de 118 navires de toute grandeur, portant 4,300 soldats ou marins, et 414 canons), et par la persévérance admirable qu'elles montrèrent dans une saison où la chaleur et le choléra, non moins redoutables que le feu de l'ennemi, foudroyaient des hommes dans les rangs. L'intervention meurtrière du climat est d'ailleurs un épisode habituel de ces guerres de l'archipel, maintenant surtout que les Hollandais, visant à une conquête définitive, ont envahi les massifs des grandes îles, refuge des derniers indigènes libres.

« Le soldat européen, dont la vie vaut son pesant d'or dans ces contrées lointaines, dit M. Gerlach, y a beaucoup à souffrir. Son chemin le conduit tantôt à travers des marais immenses ou des rizières dont les sentiers étroits et les digues sinueuses sont à peine accessibles, tantôt au milieu de plages ou de clairières où les rayons du soleil l'aveuglent et le brûlent, sans qu'il puisse trouver une goutte d'eau..... Souvent il est forcé de se frayer une route, la hache à la main, au milieu de forêts impénétrables, de se tailler des sentiers dans le roc, de jeter un pont fragile sur des torrents..... S'il arrive que ni chevaux ni bêtes de somme ne puissent accompagner une colonne à travers les mouvements d'un sol violemment tourmenté ; si le service des coulies porteurs est mal organisé..... il faut que le soldat traîne lui-même son artillerie, qu'il porte lui-même ses munitions et ses vivres. Et après avoir bravement enduré toutes ces fatigues, souvent la fraîcheur de la nuit lui devient plus funeste que la chaleur du jour..... A ces obstacles physiques, ajoutez les surprises, les embûches d'un ennemi souvent insaisissable, mais qui veille toujours, souvent invisible, mais qui nous environne sans cesse.....

» Pour se préserver contre une attaque de nuit, les indigènes ont leur *dj'à gà malam*..... De gros bâtons de bambou de deux à trois pieds, fen-

Digitized by Google

dus à la moitié de la longueur, sont retenus ouverts par un petit bâton d'un demi-pied, auquel est fixée une corde de 40 à 50 pieds de long. Ces bâtons ainsi préparés, la corde bien tendue, sont fixés en terre autour du camp, et recouverts d'herbes..... Dès qu'on touche à ces cordes invisibles, les deux parties de bambou s'entre-choquent avec force, produisent un coup sec qu'on entend à une assez grande distance, et l'éveil est donné. D'autres fois ils tendent au travers des sentiers des cordes de 100 à 200 pieds; cachés à l'un des bouts, les Indiens déchargent leurs fusils dans la direction de la corde, dès que son oscillation révèle le passage de l'ennemi..... Il y a aussi les *pet jah kâki*, brise-jambes; ce sont de jeunes arbres qui, pliés jusqu'à ce que le bout touche la terre, y sont fixés par un crampon auquel est attachée une longue corde qui traverse le chemin. Dès qu'on y touche, le crampon cède, et l'arbre, se redressant avec force, casse quelquefois les reins ou les jambes aux soldats qui passent..... Il est bon de faire accompagner chaque détachement par quelques indigènes porteurs de longs bâtons pointus propres à explorer le terrain. Il faut aussi faire bien attention à tout petit pont jeté à la hâte au-dessus d'un ruisseau ou d'un précipice; coupé d'avance, il cède quand on y met le pied. Malheur alors aux pauvres soldats, qui trouvent la mort dans les abîmes, ou tombent sur les pointes acérées des piques plantées à fleur d'eau, sous le pont.....

» On ne saurait trop se méfier de toute nourriture, de l'eau même qu'on trouve dans les campements ou les maisons abandonnées. Il y a des exemples que des *karban's* (buffles), dont les cadavres avaient été remplis d'arsenic, ont été livrés au courant des rivières pour en empoisonner les eaux sur une grande étendue. A Bantam, un détachement d'Européens a été empoisonné au bivouac, pour avoir consommé du riz et d'autres provisions obligeamment apportées par les indigènes d'un dessa (village) voisin. Il ne faut sous aucun prétexte tolérer les femmes indigènes. »

On ne peut s'empêcher d'admirer la ténacité hollandaise, supérieure à de si nombreux et si terribles obstacles; mais, en même temps, l'on frémit à l'aspect de ce luxe meurtrier de défense et de représailles, témoignage des implacables ressentiments que fait naître l'oppression chez des hommes qui pourtant ne sont pas généralement féroces, au témoignage même de leurs oppresseurs.

VII

Ces détails permettront d'apprécier mieux le mérite des derniers faits d'armes, que nous allons brièvement résumer.

En 1822, on prit des mesures énergiques contre les pirates de Célèbes, dont le nombre et l'audace s'accroissaient journellement.

Digitized by Google

Deux repaires fortifiés, où flottait effrontément leur drapeau rouge, furent attaqués et emportés d'assaut. D'autres coups de main de ce genre, sur différents points de l'archipel, ont été jusqu'à nos jours, les intermèdes des grandes campagnes.

L'année 1824 fut marquée par une transaction importante entre la Hollande et l'Angleterre. Cette dernière puissance avait, depuis longtemps, sur une partie du littoral de Sumatra, non occupée par les Hollandais, un établissement qui les contrariait vivement (Benkoelen). Cette localité était administrée par sir Thomas Raffles, ancien gouverneur de l'archipel pendant l'*intérim* anglais. Inconsolable d'avoir perdu cette haute position, il ne cessait de susciter aux Hollandais des embarras de toute sorte, et avait, disait-on, encouragé le dernier soulèvement de Palembang. Pour prévenir le retour de semblables collisions entre des influences rivales, la Hollande acquit de l'Angleterre, en 1824, l'établissement de Benkoelen, et lui céda en retour Malacca et plusieurs factoreries, situées sur le littoral de l'Inde continentale. Matériellement, elle perdait à cet échange, mais elle y trouvait l'avantage de donner à ses possessions de Sumatra un contigu complet et non interrompu, et de n'avoir plus affaire qu'aux indigènes. L'échange en question fut solennellement accompli le 6 avril 1825.

Cet isolement avait pour la Hollande une importance immédiate d'autant plus grande, que, depuis plus de deux ans, elle se trouvait très sérieusement aux prises avec les *padries*, secte de musulmans fanatiques assez semblables aux Wahabites arabes. Non contents de la prépondérance qu'ils avaient acquise sur les autres indigènes de Sumatra par leur énergie et leur cohésion, les padries avaient pris résolûment l'offensive contre les établissements hollandais, et, dès l'an 1822, la position de ceux-ci était devenue très critique. Il fallut, pour les dégager, des mesures vigoureuses et des luttes acharnées. Cette guerre fut conduite, avec autant d'habileté que de bonheur, par le général Raaf, ancien élève de Saint-Cyr, qui avait honorablement servi dans nos armées en 1812 et 1813. On trouve dans l'ouvrage de M. Gerlach des détails curieux et complétement inédits en France sur les émouvantes péripéties de ces deux campagnes. Souvent les colonnes en marche durent franchir des corniches surplombant des abîmes à donner le vertige, des cols plus escarpés que les plus rudes passages des Alpes. Chaque groupe d'habitations se transformait en une redoute qu'il fallait prendre d'assaut. Telle était la terreur qu'inspiraient les padries, que, soit panique, soit trahison, les autres indigènes qui marchaient avec les Hollandais comme auxiliaires ou comme coulies porteurs, les abandonnaient souvent au fort du péril. Et alors, ce n'était pas trop de la discipline

Digitized by Google

européenne, pas trop de tout le sang-froid hollandais, non pas pour assurer la victoire, mais pour se retirer sans être anéantis. Enfin, après bien des marches et des contre-marches, bien des assauts, repoussés avec perte d'abord, mais réitérés avec une obstination indomptable, la fortune des armes hollandaises l'emporta, et les padries demandèrent et obtinrent grâce (14 février 1824). Trois mois après, Raaf succombait par suite des fatigues de cette rude guerre.

Dans cette même année, Célèbes fut le théâtre d'importants événements militaires. Le 14 août, les Hollandais attaquèrent Soepa, résidence d'un souverain indépendant, qui encourageait la piraterie. Ce premier effort échoua contre l'effort désespéré des défenseurs, quinze ou seize fois plus nombreux, dit-on, que les assaillants. L'impression causée par cet échec sur des populations belliqueuses et hostiles, compromettait le sort des établissements hollandais; on dirigea en toute hâte vers cette île des forces imposantes. Aucune épreuve ne manqua au courage de ces troupes, ni l'ardeur du soleil, ni les maladies, ni la trahison, ni enfin la vaillance de leurs adversaires, secondée par l'art et par la nature. Après une brillante affaire en rase campagne, bonne fortune bien rare dans ces contrées, on emporta d'assaut, avec une peine infinie, les fortifications de Badjoea, que les indigènes regardaient comme imprenables, car elles étaient l'œuvre d'un ancien colonel *français* expatrié, et devenu l'un des princes de Célèbes. Mais là aussi, la victoire fut décidée en grande partie par l'héroïsme d'un ancien soldat de Napoléon. Quoique blessé grièvement à l'épaule dans une affaire d'avant-garde, le brave Gey, commandant de l'artillerie hollandaise, était resté à son poste, dirigeant le feu de ses batteries avec l'impassibilité hollandaise et le coup d'œil français. Que de grandes choses opérées, d'un pôle à l'autre, jusqu'à nos jours, par ces débris vivants du grand Empire! Dispersés par la fortune sur tous les points du globe, ces chevaliers errants de la gloire ont associé longtemps, à toutes les victoires du monde, le nom de la France!

La prise de Badjoea consterna tellement les habitants de l'Etat de Boni, envahi par les Hollandais, qu'ils abandonnèrent leur capitale sans combattre. Leur découragement n'alla toutefois que jusqu'à la fuite, non jusqu'à la soumission, et les Hollandais épuisés durent se retirer sans avoir obtenu ce complément de victoire. Deux mois après, ils prirent leur revanche de l'échec précédemment éprouvé sous les murs de Soepa. Après un premier assaut, le prince de ce pays, voyant les Hollandais maîtres de tous les ouvrages avancés, eut la prudence de négocier à temps, et se résigna à la démolition de ses remparts.

Cependant les padries de Sumatra avaient repris les armes et tenté vainement de surprendre plusieurs postes. D'autres dangers, dont

Digitized by Google

nous parlerons tout à l'heure, réclamaient alors impérieusement l'emploi de toutes les ressources militaires. Dans l'impossibilité de châtier pleinement les padries, on usa forcément de clémence et l'on fit avec eux, vers la fin de 1825, un nouveau traité dont il était facile de prévoir la prochaine violation.

VIII

A partir de cette même année, toutes les orces disponibles furent employées, dans l'île même de Java, à une terrible guerre qui dura cinq ans. Elle eut pour principal théâtre l'état encore presque indépendant de Djokjokarta, et fut excitée par Dipo-Négoro, frère naturel de l'avant-dernier souverain, et désigné par lui pour la tutelle de l'héritier du trône[1]. Dipo-Négoro nourrissait contre les oppresseurs de son pays une inimitié entretenue et même provoquée, de l'aveu des écrivains hollandais, par des procédés hostiles. La régence ayant jugé à propos de lui retirer la tutelle qui lui avait été déférée, il se fit proclamer sultan par les nombreux partisans de l'indépendance et prit hardiment l'offensive.

Ce prince a été l'Abd-el-Kader de Java. Tous les officiers qui l'ont combattu, et dont plusieurs ont écrit sur cette guerre, avouent qu'il y déploya les qualités du plus habile chef de partisans. Souvent battu sans se décourager jamais, il remporta aussi plus d'une victoire, surtout tant qu'il fut secondé par un de ses lieutenants nommé *Sentôt*, dont l'instinct militaire était encore supérieur au sien[2]. Jamais les Hollandais n'avaient rencontré de tels adversaires parmi les chefs indigènes; jamais cette ténacité carastéristique qu'exprime si bien la vieille devise de *Jan compania!* (je maintiendrai,) n'avait été mise à si rude épreuve.

Ils en sortirent vainqueurs, grâce aux talents de leur général, M. de Kock. Le système qu'adopta cet habile officier va encore nous rappeler la France. Ce fut la reproduction de celui dont le général Hoche s'était servi en Vendée. Il consistait dans l'emploi de plusieurs colonnes mobiles qui sillonnaient incessamment le pays, et, en même

[1] Amengoe Boewônô V. On nous saura peut-être gré d'avoir été aussi sobre que possible de ces noms rébarbatifs d'indigènes, et de beaucoup de noms hollandais qui ne sont guère plus agréables. Les deux langages semblent faire assaut de dureté, et continuer, en se heurtant, dans l'histoire, les combats furieux des deux peuples.

[2] Sentôt s'était rendu si redoutable, que le général en chef ordonna aux commandants des colonnes mobiles de ne l'attaquer que quand ils auraient pour eux la supériorité du nombre; prescription unique dans l'histoire militaire des colonies néerlandaises.

Digitized by Google

temps, dans l'édification d'un réseau de *bankings*, ou postes fortifiés, pour servir de points d'appui aux opérations. Dipo-Négoro était trop habile pour ne pas comprendre que ce plan stratégique devait tôt ou tard amener sa perte ; aussi fit-il d'incroyables efforts pour en entraver l'exécution. « Il y eut tel banking, dit M. Gerlach, qui coûta à construire plus de coups de fusil que de coups de cognée. » Plusieurs fois le sultan de Java et l'infatigable Sentôt déconcertèrent les calculs de leurs adversaires par des attaques imprévues et victorieuses. Ils enlevèrent même des canons, chose inouïe dans les annales militaires de ces colonies. D'audacieuses diversions renouvelèrent plus d'une fois la lutte près de finir. Franchissant d'un élan désespéré les barrières qui se resserraient pour l'étreindre, Dipo-Négoro se montrait tout à coup dans une autre contrée, avec son turban noir, sa tunique blanche et son beau cheval arabe, dont la vitesse défiait toute atteinte. Il apparaissait, pontife et soldat, symbole vivant de la liberté javanaise ! Sa présence produisait partout l'effet d'une traînée de poudre, et, parmi les populations les plus dociles en apparence au joug étranger, il se recomposait bien vite une armée.

Cette guerre fut féconde en épisodes saisissants et dramatiques. Parmi les plus remarquables, nous citerons la prise de Plered (1826), le Kremlin de Java, le manoir primitif des souverains de la race de Mataram, dont descendait Dipo-Négoro. Tout ce qui se rapportait à cette famille était pour les Javanais l'objet d'une vénération superstitieuse ; aussi disputèrent-ils cette résidence aux *kafirs* (infidèles) avec toute la rage du fanatisme. Tandis qu'une partie des assiégeants, ayant déjà forcé l'enceinte, poursuivait dans le vaste dédale des cours intérieures les premiers défenseurs, une autre troupe de Javanais, accourant au secours de ceux-là, reprenait possession des palissades, et les soldats de la réserve hollandaise, arrivant à leur tour, durent livrer un nouvel assaut pour dégager leurs frères d'armes pris entre deux feux. Ce fut une étrange et horrible complication de luttes corps à corps, digne du pinceau de Salvator Rosa. Il faut mentionner encore la prise de Geger (17 juillet 1828), escalade non moins téméraire que celle de Capaha, dont nous avons parlé ci-dessus, mais accomplie cette fois en plein jour, sous une grêle de mitraille.

L'énergie de Dipo-Négoro, la profonde impression que produisaient ses moindres succès, même parmi les populations soumises, avaient fini par inquiéter très sérieusement les Hollandais. Dans les derniers temps, ils employèrent contre lui jusqu'à trente mille hommes de toutes armes, dont plus de douze mille Européens. Se méfiant de l'influence qu'exerçait leur ennemi sur les mahométans, ils firent appel au concours des habitants encore idolâtres des îles voisines.

Digitized by Google

Il en vint un assez grand nombre, armés d'arcs et de flèches, comme les dernières réserves russes de 1814. Ces sauvages auxiliaires avaient, dit-on, une dextérité merveilleuse pour faire voler les têtes. « Ils rendirent de bons services, » dit M. Gerlach.

La crise finale arriva enfin (1830). Dipo-Négoro se trouva enveloppé dans le réseau fortifié dont nous avons parlé ; ses plus braves chefs périrent ou firent leur soumission. Sentôt fut du nombre de ces derniers, et reçut l'accueil le plus flatteur du général en chef hollandais, qui se connaissait en talents militaires et en courage. Bientôt il ne resta autour du sultan qu'un petit nombre de fidèles, toujours prêts à mourir pour lui. Mais on eut beau mettre sa tête à prix, lancer à sa recherche les plus hardis éclaireurs, il ne se trouva personne capable ni de le prendre, ni de le trahir. Il était allé chercher un dernier refuge dans la contrée la plus sauvage de l'île, les montagnes du Sendoro, repaires presque inaccessibles des tigres et des rhinocéros. Il y brava pendant plusieurs mois les battues de plusieurs détachements envoyés à sa poursuite, et ce fut librement et de son plein gré qu'il demanda à débattre, dans une conférence avec le général en chef, les conditions auxquelles il consentirait à se soumettre. Cette proposition ayant été acceptée, sa liberté, si dangereuse qu'elle pût redevenir, était désormais sous la sauvegarde de l'honneur hollandais, et pourtant elle ne fut pas respectée ! On lui fit d'abord un accueil respectueux, propre à écarter de lui toute défiance. Tout en lui parlant pompeusement de la loyauté, de la générosité du gouvernement, on ajourna toute explication positive, par le motif *que l'on respectait trop sa religion* pour l'entretenir d'affaires pendant une grande fête qui commençait, et devait durer plusieurs jours. Il aurait fallu du moins attendre qu'il manifestât de lui-même un tel scrupule ; la vérité est qu'on ne cherchait qu'à gagner du temps pour se débarrasser de la foule accourue autour de lui à l'occasion de la fête, et pour trouver un prétexte plausible à la violence qu'on méditait. Enfin, il fut brusquement arrêté, désarmé au milieu d'une conférence amiable, et déporté à Célèbes, où il est mort en 1854. Ces faits, profondément regrettables, n'ont pas besoin de commentaires et ne comportent pas de justification sérieuse.

IX

Débarrassé de ce dangereux ennemi, le gouvernement néerlandais de l'archipel Indien put consacrer tous ses soins aux affaires de Su-

Digitized by Google

matra. En 1833, la guerre qui, depuis sept ans, n'avait jamais été bien interrompue dans cette île, se ranima avec une intensité nouvelle. Plusieurs détachements hollandais furent enveloppés et massacrés ; le plus considérable, celui de Pisang, ne dut son salut qu'au courage et au sang-froid vraiment admirables du colonel commandant en chef, Vermeulen Krieger, qui, dans ce moment, inspectait les postes fortifiés, et se trouva cerné dans celui-là par l'insurrection. La situation semblait désespérée. La position devenait insoutenable faute de vivres, et la retraite était déjà impossible par le chemin le plus direct et le plus praticable ; un pont jeté sur une rivière infranchissable à gué était déjà coupé, et des milliers d'ennemis y attendaient leur proie. Vermeulen n'hésita pas à se jeter dans une direction absolument opposée ; tout son espoir était que les padries n'auraient pas le temps de se réunir en assez grand nombre de ce côté-là pour l'accabler. Le péril n'en était pas moins terrible. Il s'agissait d'une marche continue d'un jour et une nuit. On avait à franchir des rampes à pic, où chaque homme pouvait servir de point de mire, des cols et des défilés profondément encaissés, où à chaque pas l'on pouvait être enveloppé, écrasé par des forces supérieures. Puis il fallait redescendre à travers des marais impraticables, suivre des sentiers à peine frayés à travers des raquettes épineuses, qui déchiraient la chair jusqu'aux os ! Mais Vermeulen Krieger était un chef éprouvé. Les soldats savaient qu'il avait pris part à cette terrible retraite de Russie, où l'on avait supporté de bien autres épreuves; ils se fièrent à lui, et cette confiance en sauva du moins quelques-uns. Harcelés dès leur sortie du fort par des nuées d'ennemis qui faisaient incessamment retentir à leurs oreilles le terrible cri d'extermination, *amok!* ils avancèrent courageusement dans cette direction où chaque broussaille, chaque rocher recélait une embuscade, où toute défaillance était mortelle. Et leur chef infatigable allait sans relâche d'un bout à l'autre de la colonne, tantôt faisant former ses hommes en carré, et refoulant, par des décharges à bout portant, l'attaque des ennemis les plus hardis, tantôt disposant les tirailleurs les plus alertes à l'avant-garde, pour balayer le passage, ou en arrière pour retarder la poursuite, et donner à ceux qui s'abattaient le temps de se relever encore ! Ils étaient partis le 12 janvier au matin, au nombre de cent huit, et le lendemain, à la pointe du jour, Vermeulen atteignit le poste le plus proche avec quatre officiers et *neuf* soldats, tous blessés plus ou moins grièvement. Depuis quelques heures, ils n'étaient plus poursuivis, et les hommes tombés d'épuisement dans cette dernière partie de la route, purent être ramassés vivants. Sur les cent huit, trente-cinq en définitive furent sauvés.

Digitized by Google

La situation de Sumatra devint bientôt d'autant plus grave, que la révolte des padries s'étendit à la population malaise, sur laquelle on avait trop compté. L'immixtion imprudente du nouveau gouverneur, Van den Bosch, dans les opérations militaires, vint encore empirer les choses. Le gouverneur, économiste distingué, auquel Java doit d'importantes améliorations agricoles, eut le grand tort de se mêler de ce qu'il n'entendait pas, et de prescrire, malgré l'opinion du général Riesz [1], une attaque générale qui échoua complétement. Ce ne fut que près de deux ans plus tard qu'on fut en mesure d'agir d'une façon décisive contre le camp retranché de Bondjol, centre de la position des padries. Ceux-ci avaient si bien mis le temps à profit, et se défendaient avec un tel acharnement, qu'il ne fallut pas moins de dix-huit mois pour enlever successivement les approches de cette citadelle, et qu'un assaut général sur le corps de la place, donné le 4 décembre 1836, fut encore repoussé avec perte. Il est juste d'ajouter que les opérations avaient été plusieurs fois interrompues par des tentatives d'arrangement qui n'aboutirent pas. Les travaux du siége, dont la direction avait laissé longtemps beaucoup à désirer, prirent enfin une tournure plus satisfaisante à l'arrivée du lieutenant-général Cochius. Avons-nous besoin de dire de quelle école était sorti cet officier du génie distingué? Il avait fait les campagnes d'Allemagne, de Russie, et suivi fidèlement jusqu'en 1814 la fortune de la France.

La nature elle-même semblait avoir accumulé à plaisir sur le point occupé par le camp ennemi toutes les difficultés imaginables. Après de longs et pénibles travaux pour conduire la tranchée jusqu'au rempart, on se trouva tellement inondé, qu'il fallut renoncer à faire jouer la mine, et en revenir au canon pour essayer d'ouvrir des brèches. On y réussit, non sans peine; mais avant de tenter l'assaut, Cochius, se souvenant du sanglant échec du 4 décembre précédent, préféra attaquer et enlever des retranchements qui dominaient la ville, et dont l'occupation décida l'ennemi à l'évacuer sans combat (16 août 1837). L'examen des fortifications du corps de la place prouva qu'en évitant ainsi l'attaque directe on avait pris le plus sage parti.

L'occupation de cette place, qui, depuis quatre ans, tenait en échec la puissance hollandaise, amena de nombreuses soumissions.

[1] Riesz était un des meilleurs généraux hollandais, et avait pris une part glorieuse à la célèbre expédition de 1821. C'était encore un ancien soldat de l'Empire, blessé deux fois à la bataille de Dresde (1813) et décoré par Napoléon.

Parmi les noms des officiers qui se signalèrent dans cette guerre de Sumatra, nous en trouvons un fort célèbre, mais ailleurs que sur les champs de bataille, celui d'un capitaine *Van Beethoven*, cousin germain de l'illustre compositeur.

Digitized by Google

Tout n'était pas fini pourtant, car nous trouvons, en 1838, une autre expédition dirigée contre une dernière forteresse des padries de Sumatra, qui succomba cette fois sans trop de résistance. Un peu plus tard, de fréquentes et vives collisions ont eu lieu avec les populations d'origine malaise. Nous remarquons surtout, en 1841, la défense héroïque d'une cinquantaine de soldats dans la redoute de Goegoer-Malatang, dans la partie occidentale de Sumatra, mais assez avant dans les terres. Après avoir résisté jusqu'au dernier morceau de pain et jusqu'à la dernière goutte d'eau, les Hollandais s'échappèrent à travers les bois, abandonnant trois pauvres soldats, trop blessés pour partir, mais assez valides encore pour mettre le feu aux poudres, au moment où les assaillants pénètreraient dans la forteresse. Peu de moments après l'évasion, une violente commotion du sol, suivie d'une détonation terrible, apprit aux fugitifs que cette mission d'honneur et de vengeance était accomplie.

Ces infortunés étaient encore au nombre de soixante-quatorze, dont trente militaires, et le reste composé de femmes et d'enfants. Plusieurs furent rejoints et exterminés par l'ennemi avant d'avoir pu gagner les forêts, où d'autres encore périrent sous la dent des tigres. Un lieutenant et quatre soldats eurent la chance de s'enfuir ensemble. Deux fois découverts et poursuivis, ils ne durent leur salut qu'à un ravin profond et obscur, où ils restèrent cachés jusqu'à la nuit tombante, avec quelques fruits gâtés pour toute nourriture. Ils se remirent en route dans les ténèbres, suivant la pente et marchant dans le lit même des torrents qu'ils rencontraient, et dont les cailloux aigus leur déchiraient les pieds. C'était l'unique direction qu'ils pussent prendre à travers ces forêts impénétrables, et leur seule chance de salut, puisqu'ils étaient sûrs de se rapprocher ainsi des établissements de la côte.

Au point du jour, ils durent s'arrêter et chercher de nouveau un asile, car tout autour d'eux retentissaient les rugissements des tigres et ceux d'hommes non moins féroces. Ils repartirent le soir, n'ayant que quelques écorces d'arbres pour apaiser leur faim dévorante. Le jour les retrouva se traînant dans le courant d'une rivière inconnue, à bout de toute force et de tout espoir. Ce fut dans ce moment suprême qu'ils virent soudain briller entre les arbres de la rive les baïonnettes d'une patrouille hollandaise[1].

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, plusieurs expéditions et démonstrations militaires ont eu lieu encore contre les pirates atjihs,

[1] Ces détails saisissants ont été empruntés par M. Gerlach à une relation manuscrite communiquée par l'un des fugitifs.

Digitized by Google

qui occupent le nord de l'île, et contre d'autres populations obstinément indépendantes, ou rebelles si l'on veut. Les Hollandais ont fini par reconnaître que la prétention d'assujettir la totalité de cette vaste contrée est hors de proportion avec leurs forces militaires actuelles, car ils ont abandonné leurs établissements de la côte orientale. Cette concentration leur a permis de consolider leur domination sur la côte ouest et de châtier sévèrement l'insubordination des indigènes des montagnes voisines (1851, 52, 53). Depuis 1854, aucun événement militaire important n'a eu lieu dans ces contrées.

Parmi les expéditions d'une date récente, les plus mémorables sont celles qui ont eu pour objet la soumission au moins nominale de la population de Bali (1846-1849), île de moyenne grandeur, la première que l'on rencontre à l'est de Java. Cette île, très montueuse et très peuplée pour son étendue, est le Monténégro de l'archipel Indien[1]. Nulle population indigène n'est plus brave que celle-là; elle l'a trop bien prouvé dans ces derniers combats. — En 1846, le gouvernement jugea indispensable de détruire le prestige de va leur indomptable et d'indépendance qu'avaient toujours conservé ces belliqueux insulaires, si près du centre de la domination hollandaise. On trouva un prétexte de guerre dans le *kliprecht*, ou droit de bris, cette coutume barbare que l'on a eu tant de peine à abolir sur les côtes de l'Armorique, et que les Balinais exerçaient sans scrupule depuis un temps immémorial sur tous les navires naufragés. Une première expédition, composée de trois mille hommes, tant marins que soldats d'élite, parvint à s'emparer des résidences ou *kampongs* de deux des petits princes de l'île.

Le gouverneur général, qui s'était transporté en personne à Bali, reçut la soumission des vaincus, mit une garnison dans le kampong conquis de Bleling, et eut, paraît-il, le tort d'insérer au traité des clauses exorbitantes concernant le payement des frais de la guerre. C'était trop ou trop peu. On avait effleuré à peine la puissance militaire des Balinais, on avait froissé leur orgueil sans l'abattre. Aussi ne remplirent-ils aucune des conditions du traité, et la garnison de Bleling fut bloquée et insultée. En 1848, une seconde expédition fut jugée nécessaire, mais on eut le tort de l'annoncer trop longtemps d'avance, ce qui permit aux Balinais de concerter à loisir leurs préparatifs de défense. Tous les efforts des Hollandais vinrent se briser cette fois contre les formidables retranchements de Djaga-Raga, et

[1] Le pic de Bali est un des plus élevés de l'archipel. La population de cette île est évaluée à 700,000 âmes, professant les cultes hindous. Tout Balinais est soldat en cas de guerre, et leurs armes blanches, qu'ils fabriquent eux-mêmes, sont d'une trempe bien supérieure à celles des autres insulaires. Ils connaissent aussi les armes à feu, et n'en font que trop bon usage.

Digitized by Google

les assaillants, repoussés avec perte, eurent besoin de tout leur courage pour conserver leurs communications avec la mer et éviter d'être anéantis.

On ne pouvait rester sur un pareil échec. Aussi, dès que le retour de la belle saison eut rendu de nouveau l'île abordable, le corps expéditionnaire le plus formidable qui ait jamais été organisé aux Indes, débarqua à Bali. L'expédition se composait de deux frégates, de six bateaux à vapeur, et de plusieurs corvettes, bricks et bâtiments de transport. L'effectif des troupes de débarquement était de huit mille hommes, dont plus de quinze cents soldats et officiers d'élite européens. La flotte portait en outre plus de deux mille six cents marins, dont les quatre cinquièmes hollandais.

Cette fois, après plusieurs pourparlers, et des offres de soumission rejetées comme insuffisantes, les remparts de Djaga-Raga cédèrent à la valeur hollandaise, après une défense opiniâtre et des péripéties imprévues et saisissantes. La première attaque de front avait été repoussée; le succès, inespéré s'il en fut jamais, fut dû à l'heureuse témérité du major de Brauw [1], détaché pour opérer une diversion. Egaré, dès les premiers pas, dans ce pays montueux et inconnu, cet officier eut la hardiesse de remonter, avec ses neuf cents hommes, dans le lit d'un torrent profondément encaissé, et arriva ainsi, sans avoir été aperçu, sur les derrières de l'ennemi. Dans cette situation étrange, il fallait vaincre ou mourir, car, entièrement isolé du corps principal, il ne pouvait plus ni être secouru à temps, ni faire retraite sans s'exposer à une complète destruction. Il aborda donc résolûment les lignes ennemies, et cette diversion, qui devenait l'attaque principale, fut heureusement secondée par un retour offensif du commandant en chef. On eut encore à surmonter, sur plusieurs points, une résistance désespérée; mais une partie de l'armée ennemie, se voyant prise entre deux feux, se retira sans combattre (15 avril 1849).

Le triomphe des Hollandais, dans cette partie de l'île, fut secondé et complété par une diversion des indigènes de l'île de Lombok, voisins et ennemis des Balinais. Il s'ensuivit une révolution intérieure, où périrent deux rajahs, ennemis jurés des Européens. Ainsi, cette fois comme toujours, les discordes insensées des populations indigènes profitaient à l'ennemi commun.

L'armée hollandaise n'avait encore accompli qu'une partie de sa tâche; il lui restait à vaincre le plus puissant des rajahs de Bali, celui de Klonkong, pontife et souverain, qui exerce sur l'île entière une suzeraineté religieuse assez semblable à celle des *daïris* au

[1] Aujourd'hui aide de camp du roi de Hollande, et l'un de ses meilleurs officiers.

Digitized by Google

Thibet. Le massif intérieur de Bali étant impraticable pour l'artillerie, il fallut rembarquer et porter sur un autre point les troupes déjà bien diminuées, et les soldats de marine durent concourir à cette seconde partie de l'expédition.

Cette dernière lutte fut courte, terrible, et, en définitive, plus désastreuse et moins décisive qu'on ne l'avait espéré. Le temple de Soenla Lawas, sanctuaire de l'île entière, et le kampong de Kasoemba, avaient été emportés d'assaut après une résistance opiniâtre. Mais les ennemis, qu'on croyait découragés, revinrent à la charge, dans la nuit même, avec une audace inouïe. Le kampong, envahi et incendié, devint le théâtre de la plus horrible mêlée à l'arme blanche qui ait jamais ensanglanté l'archipel Indien. Après plusieurs heures de combat, les Hollandais restèrent maîtres du terrain; mais ils avaient perdu plusieurs de leurs plus braves officiers, et notamment le commandant en chef de l'expédition, le brave général Michiels. Déconcertées un moment par cette catastrophe, les troupes expéditionnaires firent le lendemain un mouvement rétrograde qui ranima le courage des Balinais. Après d'inutiles pourparlers, il fallut reconquérir, au prix de nouveaux efforts, le sanctuaire et les ruines embrasées de Kasoemba; et alors seulement, au moment où l'on se préparait à marcher sur Klonkong, la vraie capitale de l'île, des envoyés se présentèrent pour accepter l'ultimatum hollandais.

Les circonstances étaient telles, qu'on fut encore heureux de ce dénoûment. On se contenta d'une simple reconnaissance de suzeraineté, qui fut, il est vrai, renouvelée formellement un mois après par une ambassade solennelle que les Balinais envoyèrent à Java. Il ne fut question ni des frais de la guerre ni d'une occupation, même provisoire; dès le lendemain de la suspension des hostilités, les troupes furent rembarquées. En dernière analyse, malgré l'admirable valeur qu'elles avaient déployée, l'importance du résultat obtenu ici ne semble pas en proportion avec la grandeur des sacrifices. Les Balinais en ont été quittes pour un hommage purement nominal et quelques concessions assez insignifiantes. Ils ont gardé, en fait, la plénitude de leur indépendance; Klonkong, leur principale ville, n'a pas même été attaquée, et il se passera probablement bien du temps avant que les Hollandais songent à inquiéter sérieusement de si rudes vassaux.

X

Nous avons déjà dit un mot des derniers troubles de Sumatra. Ils avaient été provoqués par les vexations des intermédiaires indi-

Digitized by Google

gènes employés pour le recouvrement des impôts. M. de Brauw, le héros de l'expédition de Bali, eut encore la gloire de pacifier Sumatra, où la tranquillité n'a plus été troublée depuis 1854. Vers la même époque, on eut encore à réprimer quelques tentatives de révolte de la part des émigrants malais et chinois qui exploitent les mines d'or de Bornéo. Dans cette circonstance, les Hollandais s'honorèrent en protégeant contre ces étrangers les Dayacks, naturels de Bornéo, qui, de tout temps, ont été l'objet d'une odieuse tyrannie [1].

L'ensemble des événements que nous venons d'analyser peut donner lieu à plus d'une réflexion utile.

Ces événements semblent contraindre la Hollande, non-seulement à l'oubli des anciens griefs, mais à la reconnaissance envers la France impériale. L'instruction supérieure que les généraux hollandais avaient puisée dans nos écoles militaires, l'expérience par eux acquise dans nos grandes guerres, ont profité à leur patrie plus que ne lui avait jamais nui le blocus continental.

Sans déprécier en rien la gloire militaire de la Hollande, nous devons constater que le défaut d'entente des populations indigènes a, de tout temps, contribué beaucoup à leurs défaites. Les Hollandais auraient eu peine à se soutenir dans les îles de la Sonde si l'insurrection des padries avait coïncidé avec celle de Dipo-Négoro.

Enfin, depuis 1815, les Hollandais modernes ont prouvé que la persévérance, la dextérité politique et le courage étaient chez eux des qualités héréditaires. Ils ont développé et complété des conquêtes ébauchées par leurs ancêtres, et obtenu des résultats vraiment prodigieux, eu égard à l'énorme disproportion de l'élément européen. Ils ont cru toutefois atténuer cette infériorité numérique par l'assimilation d'une partie des indigènes sur lesquels ils croient pouvoir compter. Les Anglais aussi se croyaient sûrs de leurs cipayes avant l'insurrection de l'Inde !

Cette assimilation n'est, au surplus, qu'une partie de l'œuvre commencée par les Hollandais au XVIIe siècle, et reprise énergiquement de nos jours. Etendre de proche en proche leur domination, et, comme avant-garde de cette domination, leur influence ; utiliser et faire naître au besoin les occasions de se mettre en rapport avec les chefs encore indépendants ; obtenir d'eux d'abord un hommage de pure forme, puis une vassalité réelle ; arriver ainsi graduellement à ne leur laisser qu'un titre et de vains honneurs, puis enfin souffler sur ces princes passés à l'état de fantômes, et s'approprier leurs do-

[1] Un Malais regarde quelquefois un chien, jamais un Dayack. (Proverbe populaire à Bornéo.)

Digitized by Google

maines ; tel est l'ensemble de cet immense travail, qu'on peut définir : la dénationalisation de l'archipel Indien.

Bien des dangers de plus d'une nature peuvent encore compromettre la constitution définitive d'un empire indo-néerlandais. Mais il en est un plus grave que les autres, ou plutôt qui les contient tous en germe ; c'est celui-là même qui a déjà compromis moralement et finalement ruiné l'ancienne Compagnie des Indes ; c'est cet égoïsme mercantile dont les institutions administratives et financières actuellement en vigueur sont encore trop imprégnées.

Au reste, le gouvernement de la métropole connaît ce mal et s'en préoccupe. Il a ouvertement encouragé, aidé M. Gerlach pour son important ouvrage, et M. Gerlach ne craint pas de proclamer, en finissant, que la *conquête morale de l'archipel Indien est encore à faire*. En autorisant un tel aveu dans un livre honoré de son patronage, et rédigé en français, le gouvernement néerlandais lui a donné presque l'importance d'une communication semi-officielle. C'est lui-même qui semble confesser l'existence d'abus graves, dangereux, et prendre vis-à-vis de l'Europe l'engagement de travailler à les détruire.

Enfin, le seul moyen efficace d'opérer cette conquête morale, qui importe à l'honneur et aux intérêts mieux entendus de la métropole, c'est, toujours suivant M. Gerlach, la propagande plus que négligée jusqu'ici de la foi chrétienne. Nous verrions avec une vive satisfaction la nation hollandaise rompre franchement avec ces traditions d'athéisme commercial, qui sont comme le péché originel de sa puissance. Après tout, l'ancienne Compagnie des Indes a subi la peine de cette politique antichrétienne, que l'on pourrait justement nommer un crime ; l'or, taché du sang des catholiques du Japon, a disparu, depuis plus d'un siècle, dans les gouffres du déficit. Si la prépondérance croissante de la Hollande aux Indes est vraiment conforme aux desseins de la Providence, si la liberté des races indigènes est condamnée à périr, espérons du moins que les maximes du christianisme inspireront la résignation aux sujets, le désintéressement et la douceur aux maîtres.

Baron Ernouf.

Digitized by Google

LES

STATIONS D'UN TOURISTE

X

LA POLITIQUE EN DILIGENCE

I

Quand l'an dernier nous descendions au grand trot les lacets du Saint-Gothard pour nous enfoncer dans cette vaste fissure des Alpes qu'on appelle, non sans raison, le *Val Tremola*, il faisait un clair de lune admirable. Le disque d'argent baignait de ses molles lueurs le sommet des montagnes, dont les âpres contours s'arrondissaient sous un léger voile de brume, et les rochers les plus sinistres prenaient des aspects riants pour nous voir passer. A nos pieds, d'un trou noir et profond, mais plus mystérieux que terrible, montaient des bruits qui nous semblaient de doux murmures ; les bonds mugissants du Tessin nous caressaient les oreilles comme une symphonie. Nous touchions à l'Italie — *Italiam! Italiam!* — et bientôt nous allions voir les pantalons garance de nos soldats, un peu déteints par le soleil, un peu noircis par la poudre, mais bons encore pour servir d'épouvantails à d'autres qu'à des oiseaux. Tout nous paraissait donc charmant, tout nous souriait, et volontiers nous avions laissé, de l'autre côté des Alpes, les bassesses et les trahisons de la veille. Notre cœur, oublieux du mal, ne s'ouvrait plus qu'au souvenir du

Digitized by Google

bien, et, secouant les traits méchants dont un zèle servile avait prétendu l'accabler, il s'épanouissait dans une vie nouvelle et s'élançait au-devant des impressions promises à notre curiosité.

A l'intérieur de la voiture, le spectacle était moins charmant et tentait moins notre attention, à laquelle il faisait souvent violence. Mon compagnon et moi, nous n'avions pu, à Fluelen, trouver une seule place d'*outside* sur les cinq diligences que les postes suisses avaient mises, ce jour-là, à la disposition des voyageurs. On nous avait confinés dans l'intérieur de la troisième voiture, avec quatre autres personnages qui n'étaient pas tous, au même degré, les plus aimables du monde. Celui qui nous parut tout d'abord se tenir avec le plus de soin éloigné du superlatif, était un Piémontais; venait ensuite un jeune Milanais, débile, malade, inoffensif, qui prétendait avoir ouvert campagne au mois de mai avec Garibaldi, et s'en être mal trouvé; l'ordinaire des chasseurs des Alpes avait joué de mauvais tours à son estomac, et il revenait de Spa où il avait pris les eaux sans grand succès. Le Piémontais revenait aussi de Belgique, mais il est douteux qu'il y fût allé pour le même motif et que la pensée de lutiner les naïades lui fût jamais montée au cerveau; sur la route, à chaque relais, il avait salué le gros vin de son pays avec un empressement tout patriotique, et, peu à peu, son enthousiasme croissant en proportion du carré des distances parcourues, son éloquence avait pris des proportions formidables pour ses voisins.

Nous fûmes bientôt au courant de ses affaires. Il était établi, depuis dix ans, dans le Piémont du Nord, et il venait, à son heure, visiter la Belgique du Midi. Sa joie était grande, disait-il, de revoir son pays victorieux, — après la bataille. Ces coquins d'Autrichiens n'avaient pas volé les coups que ses compatriotes leur avaient administrés à Palestro et à San-Martino. A San-Martino surtout on leur avait fait subir une défaite dont ils se souviendraient.

Le Piémontais, qui parlait le plus pur français des faubourgs de Paris, ne disait pas «défaite;» il se servait d'une expression infiniment plus énergique.

« La bataille de San-Martino, disait-il, avait donné au monde la plus haute idée de la valeur piémontaise : soixante mille hommes y avaient battu deux cent mille Autrichiens. San-Martino vengeait Novare, et il fallait remonter à Marengo pour lui trouver un équivalent dans l'histoire. Bref San-Martino avait accompli l'affranchissement de l'Italie, San-Martino resterait gravé en traits ineffaçables dans l'histoire, San-Martino serait le nom le plus glorieux de cette guerre. »

Ce nom de San-Martino, qui revenait sans cesse, m'avait fait dresser l'oreille.

« Qu'est-ce donc, me demandais-je, que ce San-Martino dont je

Digitized by Google

n'ai pas entendu parler jusqu'ici ? Est-ce que depuis notre départ de Paris l'armistice aurait été rompu ? » Le Piémontais reprit :

« Enfin nous avons bien prouvé à San-Martino que nous n'avions besoin d'aide ni de secours pour remporter de grandes victoires. »

Plus de doute, pendant que je mangeais à Lucerne les truites bleues du lac des Quatre-Cantons, il avait surgi de graves événements.

« San-Martino ! m'écriai-je ; que s'est-il donc passé à San-Martino !

— Eh ! dit-il, il s'y est livré une grande bataille que nous avons gagnée.

— Ah ! j'ignorais qu'il eût été livré une grande bataille de ce nom, répliquai-je assez sèchement. — J'avais deviné la mauvaise intention de mon interlocuteur.

— Vous autres, Français, poursuivit-il, vous l'appelez la bataille de Solferino ; mais c'est égal, c'est à San-Martino que la victoire s'est décidée. Sans nous, les Autrichiens étaient vainqueurs ; tout le monde est d'accord là-dessus.

— Tout le monde ! »

Je protestai, en souriant, de mon ignorance, et le priai d'excuser mon erreur, que je dis être assez commune en France. J'eus bientôt lieu de m'apercevoir que cette erreur ne s'est point répandue en Italie ; jamais les Piémontais ne désignent la bataille de Solferino autrement que par le nom de San-Martino, et, quand on parle de Solferino, ils vous reprennent et vous disent :

« C'est de la bataille de San-Martino que vous voulez parler ? »

A voir le bon parti qu'ils ont tiré de l'affaire, je serais tenté de leur donner raison. La victoire fut plus piémontaise encore que française, si on la considère dans ses résultats.

Je croyais, par mon humeur accommodante, avoir satisfait la vanité de mon voisin et imposé silence à son humeur provocante. Mais le gaillard avait toute la faconde du Midi unie à toute la persévérance du Nord ; Piémontais par le sang, Belge par les habitudes, il constituait le type d'un genre à part, également reniable de ses nouveaux concitoyens et de ses anciens compatriotes, genre hybride, heureusement incapable, nous l'espérons du moins, de faire souche et de se reproduire.

« Monsieur, me dit-il, vous qui venez de France, que dit-on de nous dans votre pays ?

— De vous, répondis-je en insistant sur le pronom, on ne dit rien, mais on parle beaucoup de l'Italie.

— Oui, oui, de l'Italie, c'est ce que je veux dire ; je suis Italien ; nous sommes Italiens, n'est-il pas vrai ? » ajouta-t-il en se tournant vers le Milanais.

Digitized by Google

Celui-ci leva légèrement les épaules. Il reprit :

« Eh bien, que dit-on de l'Italie ?

— On dit qu'elle sera libre, si elle sait être modérée.

— Modérée, modérée, c'est facile à dire. Et d'abord qu'est-ce que cela signifie « modérée ? » Nous sommes tous modérés ; moi qui vous parle, je suis un homme modéré ; je ne demande la mort de personne ; il suffit qu'on chasse tous les princes de l'Italie.....

— Excepté le roi de Piémont, je suppose ?

— Oh ! celui-là c'est différent. Et puis il a Cavour.

— Monsieur de Cavour, repris-je avec intention.

— Et derrière Cavour, continua-t-il sans se laisser arrêter, il y a Brofferio, il y a Valerio, il y a Garibaldi, il y a Bertani, il y a nous tous qui le pousserons.

— Il ne faut pas pousser les gens, répliquai-je sentencieusement, on risque de les faire tomber. »

Ici, j'eus lieu de m'apercevoir que le personnage avec lequel j'avais l'honneur de converser s'accrochait plus volontiers aux mots qu'aux idées.

« Tomber ! C'est vous qui l'avez fait tomber ; c'est la paix de Villafranca qui a forcé Cavour à se retirer. Pourquoi avez-vous fait la paix ?

— J'avoue qu'on a eu tort de ne pas vous consulter.

— C'est un malheur, il fallait aller jusqu'à l'Adriatique : c'était dans le programme.

— Que ne demandez-vous plutôt, répliquai-je vertement, pourquoi nous avons fait la guerre ! Vous trouveriez peut-être là réponse à votre question.

— Je vois ce que vous voulez dire : sans vous les Autrichiens nous auraient vaincus. D'abord, ce n'est pas sûr. Mais, puisque nous sommes abandonnés, puisque nous sommes..... »

L'orateur s'arrêta en voyant les yeux de mon compagnon de voyage attachés sur lui, et le mot prêt à lui échapper rentra dans sa gorge.

« Au surplus, reprit-il, nous n'avons plus besoin de personne. L'annexion sera proclamée partout et l'Italie sera libre.

— Qu'est-ce que l'annexion ? demandai-je. — C'était la première fois que j'en entendais parler.

— Parbleu, l'annexion des duchés et des Romagnes.

— Au Piémont ?

— Sans doute, et de Rome, et de Naples, et de la Vénétie également.

— Toute l'Italie annexée au Piémont.

— Pourquoi pas ? »

Digitized by Google

La rougeur monta aux joues morbides du Milanais, qui jeta sur son voisin un regard où perçait plus de mépris que de colère.

« Il n'y a qu'une seule chose qui nous gêne, continua le Piémontais, c'est le pape.

— En effet, le pape doit vous embarrasser dans l'exécution de vos desseins. Vous croyez qu'il vous refusera son consentement?

— On s'en passera.

— D'accord, mais si la France prend parti pour lui?

— Alors, Victor-Emmanuel se fera protestant et nous aurons avec nous l'Angleterre. »

J'ai élagué de cette conversation tous les gros mots à l'adresse des princes et du Souverain-Pontife, j'en ai fait disparaître tous les jurons, toutes les sorties grossières, mais j'en ai conservé scrupuleusement le fond. Voilà ce que disait, ce que pensait au commencement de septembre 1859, un homme qui n'exprimait pas là évidemment un sentiment isolé, mais qui obéissait au mot d'ordre et traduisait une consigne donnée.

Une fois engagée sur ce terrain brûlant, la conversation ne pouvait que tourner à l'aigre. Je laissai mon homme cuver sa haine avec son vin et je m'abstins de lui répondre. Peu à peu, le bercement de la voiture, la fatigue d'une journée étouffante, le bruit monotone des roues sur le gravier opérèrent en moi une heureuse diversion : je m'endormis. Quand je me réveillai, nous entrions à Airolo et la voiture venait de s'arrêter au coin d'une rue.

« Eh! la commère, cria le conducteur dans une langue qui n'était plus de l'allemand, qui n'est pas du français, et qui ne sera jamais de l'italien, est-ce que l'on dort là-haut? »

Le fouet du postillon couronna ce couplet d'une série de *clic clac* en manière de ritournelle. Aussitôt, une fenêtre s'ouvrit au deuxième étage de la maison et une voix de femme répondit. Ce qu'elle répondit je ne saurais le redire, car je ne pus le comprendre. Aussitôt, je vis descendre du côté de la portière un petit panier suspendu par une ficelle. Le conducteur se pencha pour le saisir : vain effort, la voiture était trop loin et la ficelle trop courte. Alors la vieille femme — elle devait être vieille, — imprima à son panier un mouvement d'oscillation, le conducteur allongea le bras, mais sans l'atteindre encore, et le panier retourna en se balançant vers la muraille. Cette opération fut recommencée une dizaine de fois, mais sans plus de succès. Le conducteur s'impatientait, la vieille femme glapissait et les chiens du voisinage commençaient à se mettre de la partie.

Pendant ce temps-là, je m'étais frotté les yeux, et, m'apercevant de quoi il s'agissait, je saisis mon bâton de touriste; à l'aide du crochet dont il était armé, j'attirai le panier jusqu'à la main du conduc-

Digitized by Google

teur. Celui-ci y prit un petit paquet, en substitua un autre, puis le panier remonta paisiblement. Les deux voix échangèrent des paroles pour moi cabalistiques, la fenêtre se referma et la voiture repartit. J'appris à l'auberge où s'arrêtèrent bientôt les cinq diligences que la maison au panier était la poste aux lettres, que le panier lui-même était l'intermédiaire usité de la correspondance et que j'avais rendu sans le savoir un signalé service à l'administration des postes suisses. Sans moi, Airolo courait le risque de recevoir le courrier quelques minutes plus tard.

Cette façon toute bourgeoise de faire voyager les lettres dans un panier, me rappelait mon enfance. Je me souvenais d'avoir vu dans ma ville natale le facteur de la poste porter les lettres à domicile dans un panier, où il mettait également son mouchoir, sa tabatière et les cent objets divers dont la confiance de ses clients le chargeait pour leurs voisins. Souvent les lettres s'égaraient sous les paquets d'épices ou dans les feuillets des livres, des brochures ou des journaux qui faisaient le tour de la ville. Le facteur, en rentrant chez lui, retrouvait la lettre égarée au fond de son panier, ou bien la femme du receveur des contributions la voyait tomber à ses pieds en ouvrant le roman à la mode. Dans le premier cas, la lettre arrivait le lendemain, mais dans le second, elle attendait chez le receveur la prochaine visite du facteur, qui pouvait se faire attendre huit ou dix jours. Il y a des exemples de lettres qui ont fait pendant un mois le tour de la ville ; elles s'étaient glissées dans les derniers feuillets d'un livre, que personne ne lisait jusqu'au bout : elles y étaient restées inaperçues. Un plus courageux lecteur venait, et les lettres sortaient de leur cachette pour aller retrouver enfin leurs destinataires. — La poste a fait bien des progrès depuis lors et la politique également.

II

Nos cinq voitures suisses roulaient sur la route de Milan. Mon compagnon et moi, nous n'allions pas à Milan, mais à Turin. Nous devions donc nous arrêter à Bellinzona, y prendre gîte, et, le lendemain matin, nous faire conduire à Magadino pour traverser le lac Majeur. La nuit était belle, mais la lune s'était couchée ; nous aurions bien voulu en faire autant. Nous passâmes, sans les voir, devant les vieilles tours des rois lombards ; nous franchîmes, sans nous en douter, la gorge du Piottino, la plus belle gorge de la Suisse, disent les amateurs, et nous descendîmes, presque sans nous en apercevoir, de la région des mélèzes dans celle de la vigne. Il y a là, dans cette

Digitized by Google

partie du canton du Tessin qu'on nomme le val Levantine, des sites charmants, des creux de verdure à tenter les plus mondains, des petits lacs alpestres plus doux à l'œil que le lac Majeur, mieux abrités des mauvais vents que le lac de Côme, plus pittoresques que le lac de Garde. Une tournée d'un mois dans ces régions, peu visitées parce qu'elles s'éloignent des routes suivies, m'aurait beaucoup tenté, mais un mois c'est beaucoup, quand on n'a que trente jours pour aller de Gênes à Venise.

Je songeais involontairement à tous les trésors de tourisme que je laissais derrière moi ; je songeais au vieux passé où m'avait reporté le panier postal d'Airolo ; je revoyais le clocher de la ville natale, son curieux beffroi, cantonné de tourelles aux toits aigus, j'entendais son carillon joyeux et les cloches de l'église, et l'angelus du soir, et les symphonies de l'orgue qui charmaient tant mon enfance. Dans l'ombre de mes yeux clos apparaissait l'image de ma mère, image bien-aimée, ravie bien tôt à mes caresses, mais vivante toujours dans mon cœur, et je me disais que la sainte femme, si elle avait vécu, m'aurait épargné bien des douleurs, m'aurait préservé de bien des fautes et sauvé de bien des écueils. Puis, franchissant les premières années du collége, années dures pour moi, où des maîtres inintelligents, ne comprenant rien à ma nature impressionnable, m'enseignaient, par contrainte, ce qu'eux-mêmes ne savaient pas, je me transportais aux champs, dans le manoir paternel, sous les grands tilleuls, au milieu des longues prairies où faneurs et faneuses faisaient retentir de leurs chansons mélancoliques les échos du vallon ; je sentais l'odeur des foins me monter au cerveau, et, dans mon ivresse, je me penchais sur le front des jeunes filles, pour mieux lire dans leurs yeux leurs pensées et leurs désirs.

Il y en avait une surtout : elle était de mon âge. Encore enfants tous deux, nous avions ensemble tressé les guirlandes du printemps, coupé les branches du saule gonflées de séve, et taillé dans leur écorce des flûtes champêtres ; ensemble nous avions cherché le nid des fauvettes et dressé les jeunes moineaux à nous suivre ; ensemble nous avions grandi, ensemble nous nous étions un jour surpris silencieux, le front penché, la main dans la main.

Ce n'était qu'une pauvre villageoise, et pourtant on l'appelait la *demoiselle*, parce que sa mère, pour conserver au visage de sa fille son éclat et sa blancheur, lui faisait porter de grandes coiffes d'indienne qui l'abritaient du soleil. On lui pardonnait ce soin dans le village, car elle était si jolie et si bonne, qu'on la croyait d'une nature privilégiée. Ses compagnes la regardaient comme leur supérieure, et la saluaient toujours d'une grande révérence quand ils la rencontraient, et nul ne s'étonnait de la voir jouer souvent avec « le

Digitized by Google

fils du château. » Le curé lui-même lui parlait chapeau bas, et, la veille des grands jours de fête, il allait lui demander de porter, à la procession, l'image de la Vierge.

Je me rappelle son doux sourire, ses grands yeux bleus tout étonnés, sa voix émue, ses joues empourprées par le bonheur, un jour que, de la ville, je lui avais rapporté de jolies boucles d'oreilles en corail. Elle ne sautait pas, ne battait pas des mains, mais, les deux bras croisés sur son sein virginal, elle semblait retenir les élans de son cœur. Je m'approchai d'elle, et je l'embrassai sans qu'elle eût changé d'attitude. Je sentis pourtant la flamme de son regard embraser tout mon être, mes yeux s'obscurcirent, et je tombai anéanti sur la pelouse, à ses pieds. Je n'avais pas perdu toute connaissance, car je sentais ses mains fraîches sur mon front en sueur, et son doux visage qui effleurait le mien. Quand je rouvris les yeux :

« C'est trop, me dit-elle.

— Oui, c'est trop, lui répondis-je. Angélina, vous avez des regards qui me font mal.

— Eh bien, Max, je ne vous regarderai pas.

— Non, Angélina, ne faites pas cela; j'en éprouverais plus de mal encore, car je croirais que vous ne m'aimez pas.

— Alors, Max, je vous regarderai toujours. »

Je lui saisis les deux mains, et, les yeux fixés sur les siens, par où je plongeais jusqu'au fond de son âme, je lui dis :

« Moi, Angélina, je t'aimerai toute la vie.

— Toute la vie, dit-elle avec un gros soupir, ce n'est guère. Je veux, Max, penser à vous plus longtemps encore ; et quand je serai là-haut.....

— Là-haut! m'écriai-je en lui serrant les mains plus vivement.

— Oui, Max, là-haut; j'irai là-haut, j'en suis sûre. »

L'idée de la mort pénètre difficilement dans un cerveau de dix-sept ans; cependant, je baissai la tête, et me sentis le cœur gros, près de pleurer. Je passai le bras autour du corps onduleux de la jeune fille; celle-ci appuya le sien sur mon épaule, et nous nous en allâmes ainsi le long du pré, jusqu'au bord de la rivière. Là, nous nous assîmes; Angélina cueillit sur la rive une petite fleur bleue qu'elle effleura de ses lèvres, et me la donna. Nous restâmes ainsi longtemps à regarder l'eau couler. J'ai conservé la petite fleur, et j'aime à voir l'eau couler; il me semble y retrouver l'image d'Angélina.

La nuit était descendue dans le vallon quand nous rentrâmes au village, et la brume s'était répandue sur la prairie.

« J'ai froid, dit Angélina en se serrant près de moi. Max, nous sommes restés trop tard; ma mère sera inquiète.

Digitized by Google

— Je te reconduirai jusqu'à ta maison, lui répondis-je en réchauffant dans mes bras son corps frissonnant.

— Non, Max, il faut nous quitter. Ma mère m'a déjà fait des reproches parce que je me promène toujours avec vous. Je crois qu'il y a du mal à ce que nous faisons.

— Quel mal? Ta mère sait bien qu'il n'y en a aucun.

— C'est vrai; mais moi-même j'ai quelquefois des remords, et alors j'ai envie de pleurer; et puis, quand je vous vois, j'oublie tout, mes chagrins s'en vont; je me sens sourire au fond du cœur, je suis heureuse.

— Tu trembles? dis-je en enveloppant autant que je pouvais le faire la jeune fille dans mes légers vêtements.

— Oui, murmura-t-elle en appuyant son beau front contre mes lèvres, mais c'est de bonheur. Et pourtant, bientôt tu vas me quitter.

— Angélina, j'ai fait un projet, c'est de ne plus retourner au collége.

— Ton père, Max, ne le souffrira pas. Il faut lui obéir; il t'en aimera davantage.

— J'en sais assez pour ce que je veux faire.

— Max, les parents savent mieux que nous ce qui nous convient.

— Mais rester dix mois sans te voir!

— A Pâques tu reviendras..... »

Nous nous quittâmes à l'angle du sentier.

Septembre avait fui; octobre arrivait avec son cortége de brumes et de feuilles sèches. Je partis deux jours après ce dernier baiser, et rentrai dans mon collége. Oh! combien ses murailles blanches me parurent sombres! combien la gaieté de mes camarades me parut cruelle! combien les vers des classiques me parurent insipides et froids, la voix des professeurs sèche et insultante! Je n'avais plus qu'un souvenir, celui d'Angélina; qu'une pensée, celle de la revoir. L'hiver fut long, et Pâques, cette année-là, venait tard.

Il vint pourtant, ce jour fortuné où les portes de ma prison s'ouvrirent. Avec quelle joie je montai dans la petite carriole dure et cahotante qui devait m'emporter vers le village! comme je respirais avec bonheur la brise du printemps! Tout me semblait beau, le cheval borgne du véhicule, le nez rouge du conducteur, les tristes masures de la route. Et les banquettes de la voiture, qu'elles étaient douces, et que les soubresauts qu'elles communiquaient à tout mon corps me paraissaient un délicieux exercice! Comme j'aurais voulu en doubler la rapidité et en augmenter la violence pour arriver plus vite! Mais le cheval borgne était boiteux; le conducteur s'arrêtait à tous les cabarets, les masures ne défilaient qu'une à une, et les banquettes n'étaient si dures que parce qu'elles bondissaient sur elles-mêmes

Digitized by Google

sans avancer, avec tout le véhicule, sur le pavé raboteux du grand chemin.

Après sept heures de cahots, j'arrivai enfin au point de la route où je devais quitter la voiture. Il était presque nuit quand je vis se dessiner sur un ciel de pourpre le clocher pointu et les grands arbres du village. Je pris par les sentiers pour diminuer la distance, et en quelques bonds je fus arrivé. Deux chemins s'ouvraient devant moi, celui du manoir paternel et celui de la chaumière d'Angélina. De que côté porterai-je d'abord mes pas? J'aurais voulu embrasser mon père, mais j'avais hâte de revoir Angélina. Comment se fit-il qu'en voulant aller à droite je tournai à gauche? J'étais au seuil de la chaumière avant d'avoir songé à me l'expliquer.

« Ah! monsieur Max, me dit la mère en accourant vers moi, vous venez voir notre fille? »

Je fus frappé de l'accent douloureux dont elle prononça ces paroles, et je m'approchai en tremblant du foyer. Dans le grand fauteuil de l'aïeule Angélina était assise. Bien qu'elle n'eût pas entendu mon nom et que je n'eusse point parlé, Angélina avait deviné ma présence. Elle voulut se lever pour venir à moi, mais, trop faible, elle retomba.

« Angélina! m'écriai-je en lui saisissant la main, qu'avez-vous? Vous êtes malade?

— Depuis six mois, dit-elle, je tousse et m'affaiblis. Mais vous voilà, Max, et les forces vont me revenir. »

Elle avait la blancheur mate de la cire et la voix claire d'une cloche d'argent. Ses yeux bleus, fixes et profonds, me dévoraient comme une flamme, et je sentais sa main froide serrer convulsivement la mienne. Quand je revins le lendemain, il me sembla qu'elle avait repris un peu de ses anciennes couleurs.

« J'ai aussi plus de force, me dit-elle; voyez, je marche seule. »

En effet, elle eut assez de force pour venir, appuyée sur moi, jusque dans la cour, et, quelques jours après, le soleil du printemps nous vit assis dans le verger sur le tronc d'un arbre. Les pommiers, agités par le zéphyr, secouaient sur nos têtes la neige de leurs fleurs, les oiseaux chantaient leurs amours sous le feuillage, et moi je tenais la tête d'Angélina penchée sur mon épaule.

« Tu vas encore me quitter, me disait-elle; mais il le faut. Pendant ce temps-là, j'achèverai de guérir, et quand tu seras revenu, tu me trouveras pleine de santé.

— Et alors, lui dis-je, nous ne nous quitterons plus. »

Je sentis Angélina frissonner, et ma joue s'inclina sur son front.

Pendant huit jours, huit jours de fête pour la nature et pour nos

Digitized by Google

cœurs, ils firent de bien doux rêves les deux enfants mal gardés! De nouveau je partis.

Ici, un soubresaut de la diligence interrompit tout à coup ma pastorale et rejeta dans l'ombre ce souvenir des temps écoulés. La lune avait disparu, mais la nuit était claire, et les hautes vignes, suspendues à de grands troncs de pins, découpaient sur un ciel pur les festons de leurs pampres. La fraîcheur de la nuit nous arrivait des prairies à travers les portières de la voiture, dont les glaces étaient baissées; le Tessin ronflait sur son lit de cailloux, et les cigales nous accompagnaient de leurs notes aiguës. — Vis-à-vis de moi, le Piémontais dormait. La diligence s'arrêta. Nous étions à Bellinzona, l'un des trois chefs-lieux du canton du Tessin. C'était déjà l'Italie.

III

Si jamais vous allez à Bellinzona, je vous recommande l'hôtel de l'Ange. Il n'est pas beau; on a peint sur le mur de sa petite cour une fresque abominable; le parfum de la friture vous y prend à la gorge; mais les gens qui en font les honneurs sont pleins de prévenance; les lits sont propres, presque douillets pour des touristes qui ont hanté les chalets de la haute Engadine, et l'on a pris soin de poser sur les balcons des fenêtres de petits coussins en coton rouge qui vous permettent de vous accouder pour voir passer les filles du pays sans salir vos manches. Un bon sommeil, et un beau rayon de soleil à six heures du matin, nous avaient mis en bonne humeur; une promenade sur les hauteurs nous mit en bon appétit. Je n'ai que des éloges à donner aux truites de l'hôtel de l'Ange, mais je me montrerai plus réservé sur son thé. Le thé, cette panacée du voyageur, qui guérit de la soif et préserve des refroidissements, qui vous rafraîchit si vous avez chaud et vous réchauffe si vous avez froid, le thé qui vous fait digérer la polenta et la friture à l'huile rance, qui prête des charmes aux côtelettes ambiguës, et donnerait aux beefsteacks de Venise eux-mêmes une saveur que le bon Dieu semble avoir réservée aux produits de l'étable anglaise, le thé en Italie n'a pas encore pénétré partout. Pauvre Italie! A Padoue, au fameux café Pedrocchi, un jour que nous avions demandé du thé, on nous servit une infusion stimulante de feuilles de sauge. Des Italiens m'ont affirmé sérieusement que c'était là un des effets déplorables du despotisme autrichien. Je me suis bien gardé de les contredire. Un progrès s'est pourtant manifesté dans ces derniers temps en Italie,

Digitized by Google

auquel les baïonnettes autrichiennes ne sont peut-être pas étrangères : on y trouve dans tout le nord-est une assez bonne bière, ce qui dispense les voyageurs de s'empoisonner avec le plus détestable vin qui soit au monde.

Mon compagnon de voyage et moi nous nous étions résignés d'assez bonne grâce au thé médiocre de l'hôtel de l'Ange, lorsque tout à coup la porte de la salle à manger s'ouvrit, et nous vîmes apparaître nos deux politiques de la veille. Ils vinrent sans nous saluer et sans façon, — suivant l'usage piémontais, — s'asseoir à notre table et reprendre la conversation interrompue; mais à la manière dont nous accueillîmes ces nouvelles ouvertures, le Piémontais vit bien que nous n'étions pas disposés à lui donner la réplique. Il retint sa langue, ce qui parut le tourmenter beaucoup.

A un an de là, — il y a quelques semaines, — je traversais les Apennins avec deux autres amis, en allant de Bologne à Florence par Pistoia. Cette fois, nous avions réussi à nous jucher sur l'impériale, et le conducteur, maroufle de la pire espèce, reprenait la conversation du Saint-Gothard à peu près au point où ses deux compatriotes l'avaient naguère laissée. Nous avions eu, dès le premier abord, le fâcheux avantage de lui plaire. C'était deux jours après la violation du territoire des Etats-Romains par l'armée piémontaise. Ses paroles étaient instructives; elles éclairaient la situation d'un jour nouveau pour nous; elles nous faisaient comprendre ce que nous avions peine à nous figurer jusque-là : la nécessité pour le gouvernement sarde d'obéir jusqu'au bout à l'impulsion révolutionnaire, et les dangers dont il est menacé dans l'avenir; elles complétaient à merveille ce que nous disait un an auparavant notre Piémontais de Belgique.

Nous venions de franchir les arcades de la Certosa, aux portes de Bologne; le jour commençait à poindre.

« Vous voyez bien ces fortifications, nous dit tout à coup le conducteur en se retournant vers nous.

— Ma foi, non, répondis-je.

— C'est égal; on en a fait de pareilles sur toutes les routes du côté de la montagne.

— Et contre qui sont dirigés ces travaux?

— Contre le général Lamoricière. Il faudrait maintenant plus de cent cinquante mille hommes pour prendre Bologne.

— Vraiment! m'écriai-je. Alors, vous n'avez rien à craindre du côté de l'armée pontificale, et l'on aurait pu se dispenser de l'attaquer.

— Nous autres, nous sommes de braves Italiens, nous ne craignons personne; mais il faut que l'unité se fasse; il faut que le pape

Digitized by Google

décampe. Nous tenons déjà monsignor Bella, et nous avons fait huit cents prisonniers ; Fanti occupe Perugia ; Cialdini a coupé Lamoricière, qui ne pourra pas entrer à Ancône, et avant huit jours Ancône sera en notre pouvoir.

— Ainsi, vous allez annexer les Marches et l'Ombrie ?

— Autant vaut dire que c'est déjà fait. Ensuite, ce sera Naples, et puis Rome.

— Comment, Rome ? Et les Français !

— Les Français ! vous le savez bien, dit le conducteur en clignant l'œil d'un air d'intelligence, les Français sont d'accord avec nous.

— Je crois que vous vous trompez, répliquai-je ; les Français défendront le pape et sa capitale, pour le moins.

— *Ma ché !* fit-il en levant les épaules d'un air de pitié, Garibaldi est là ; rien n'empêchera Garibaldi d'entrer à Rome.

— Et si pourtant le gouvernement piémontais y faisait lui-même obstacle ?

— *Ma ché !* Si Cavour ne fait pas ce que nous voulons, nous enverrons Cavour rejoindre monsignor Bella.

— Vous n'aimez donc pas M. de Cavour ? »

Ici le conducteur fit une grimace indescriptible.

« Vous aimez au moins le roi Victor-Emmanuel, vous respectez son pouvoir, et il s'opposera sans doute à ce que Garibaldi tente une si grosse aventure.

— Victor-Emmanuel, *galantuomo !* Il va bien, il fait ce que nous voulons ; il n'empêchera pas Garibaldi d'aller à Rome ; il ne pourra pas l'empêcher ; il faut que l'unité se fasse.

— Cependant si les Français défendent Rome ?

— Qu'est-ce que ça fait, Garibaldi entrera tout de même.

— Malgré nous ?

— Malgré tout le monde. Garibaldi, grand général ; Italiens, des lions au combat ; rien ne peut leur résister.

— Est-ce que vous ne craignez pas qu'à la fin l'Autriche ne s'en mêle, et alors il me semble qu'il deviendrait difficile à l'Italie de se défendre seule.

— Les Autrichiens ! pouah ! ils ne bougeront pas ; ils ont trop peur de nous. Et puis, nous le savons bien, la France ne peut plus nous abandonner ; et si elle nous abandonne, tant pis pour elle ; nous ferons nos affaires sans elle et même contre elle ; nous aurons bientôt cinq cent mille soldats.

— L'Autriche n'en a pas moins.

— Oui, mais un Italien vaut dix Autrichiens. Dans les batailles, l'année dernière, tous les Autrichiens tués avaient reçu des balles dans le dos ; les Italiens étaient tous frappés en pleine poitrine ; les

Digitized by Google

Autrichiens ont toujours été vaincus, les Italiens toujours vainqueurs.

— Avouez que les Français les ont aidés un peu.

— Je ne dis pas qu'ils aient été inutiles; oh ! non; votre empereur nous a bien servis; mais nous pouvions nous en passer. »

Tout cela était dit d'un ton déclamatoire et avec des gestes que nous renonçons à peindre. De temps en temps, le postillon, pris à témoin par le conducteur, intervenait pour confirmer ses dires et leur donner le poids de son approbation. Pour peu que nous eussions été crédules, il n'eût tenu qu'à nous de croire que les Italiens allaient bientôt reconstituer à leur profit l'empire romain et devenir les maîtres de l'univers.

A ce moment nous étions arrivés à Pontecchio, où nous nous étions fait servir à grand'peine une tasse de mauvais café. Le village était en rumeur, et les gens se souciaient peu du bruit que nous faisions avec nos cannes sur les meubles de l'établissement. A la porte stationnait un groupe d'individus d'assez mauvaise mine, qui faisaient cercle autour d'un lecteur. Celui-ci, le clerc du village sans doute, tenait en main un journal, quel journal? je n'ai pu le savoir. Tout ce que je sais, c'est que l'article était d'une grande violence et d'un très ardent italianisme. Celui qui en donnait lecture en faisait ressortir toutes les beautés par une diction animée et pittoresque, insistant du geste sur chaque mot à effet, et tournant la bouche pour communiquer plus d'éclat à sa voix. L'article se terminait par ces paroles magiques : *casa nostra*, notre maison, notre bien, notre Italie, et il s'agissait beaucoup, dans cet écrit patriotique, de pauvres qui doivent être riches et de riches qui doivent être pauvres. Ce devait être la conséquence nécessaire de la prise d'Ancône, de l'annexion de Naples, de l'occupation de Rome, en un mot le couronnement de l'unité italienne. On y donnait les nouvelles du jour, l'envoi à Turin, comme prisonnier de guerre, de monsignor Bella, l'occupation de Pesaro et de Fossombrone par les Piémontais, la prise de position du général Cialdini entre le général Lamoricière et Ancône à Castel-Fidardo. Là s'arrêtait le bulletin; mais les noms de vaillants, de braves, de triomphateurs étaient, par avance, distribués aux soldats sardes, et la gloire coulait — dans l'article — à grands flots sur leur tête; la postérité devait confirmer cette gloire précoce et les sacrer du titre de héros. Nous ne savons pas si la postérité sur ce point aura les mêmes vues que le gazetier italien.

Comme nous n'entendions qu'à demi la voix du lecteur officieux, et que son accent des montagnes rendait le sens du discours assez difficile pour nous à saisir, nous avisâmes dans la foule un officier, un capitaine, qui paraissait avoir prêté à la lecture une attention

Digitized by Google

particulière, et nous lui demandâmes s'il y avait quelques nouveaux événements. C'était un jeune homme au teint fleuri, aux moustaches taillées dans les favoris, suivant la mode introduite par Victor-Emmanuel; il avait le ton dolent et la voix musicale des Toscans; mais ses traits n'en trahissaient ni la finesse ni l'intelligence. Il nous reproduisit posément, et syllabe par syllabe, les phrases du journal italien; puis il couronna le tout de sa haute approbation.

« Ainsi, dit l'un de nous, vous êtes content, vous trouvez que les affaires vont bien.

— *Va bene, va bene*, répondit-il avec empressement.

— Va benêt, va benêt, » dit à son tour un de mes compagnons, homme d'esprit, quoique peintre moderne.

Mais le capitaine n'était pas assez rompu aux nuances de la langue française pour comprendre autre chose que ce qu'il avait dit lui-même, et il mit au compte d'une mauvaise prononciation l'accent particulier que notre ami avait donné aux deux mots *va bene*.

— *Va bene, va bene*, reprit le capitaine en appuyant plus fortement sur les longues; Cialdini sera bientôt à Ancône; ensuite ce sera le tour de Rome. »

Rome, toujours Rome! « Proclamer l'unité de l'Italie au Quirinal, » telle est la pensée qui obsède désormais les cerveaux italiens, et il faudra bien des baïonnettes françaises à Rome pour l'en faire sortir.

Nous laissâmes le capitaine, et Cialdini, et l'unité italienne pour reprendre nos places au sommet de la diligence et nous remettre en chemin. Pendant ce temps, un nouveau groupe s'était formé autour de l'infatigable lecteur qui recommença, pour la cinquième fois peut-être, la lecture de sa gazette. Quand nous fûmes en route, le conducteur se retourna vers nous d'un air de triomphe.

« Vous le voyez, nous dit-il, tout le monde ici est d'accord, et dans toute l'Italie le peuple est unanime là-dessus : dans un mois à Rome, dans six à Venise, et après.....

— Après?

— Après ce sera le tour des pauvres à être riches et à ceux qui ont travaillé jusqu'à présent de ne rien faire.

— Et vos chefs, bourgeois ou nobles, qui sont pour la plupart de riches propriétaires, qu'en ferez-vous?

— Nos chefs! ils conduiront la voiture, et nous, nous serons dedans.

— Gare qu'elle ne verse!

— Bast! s'ils nous versent, ils seront les premières victimes. »

Ces derniers mots étaient à peine prononcés qu'il passa un prêtre.

« *Corpo di ogni santi!* s'écria le conducteur; levez donc la tête,

Digitized by Google

monsieur le curé, et écoutez ce que j'ai à vous dire : Monsignor Bella est pris; nous allons prendre le très saint-père, et, si vous n'êtes pas content, nous vous prendrons aussi. »

De grossiers éclats de rire complétèrent le sens de cette apostrophe, et nous nous regardâmes en nous demandant vers quelles destinées courait un pays où il est permis d'insulter au passage les gens inoffensifs. Il est vrai qu'il s'en passe bien d'autres à Bologne : il n'est pas prudent aujourd'hui, à ce que l'on prétend, de s'y aventurer dans les rues écartées; le moindre risque qu'on y coure est d'y perdre sa bourse. Un Anglais à qui nous racontions avoir bravé le péril à toutes les heures du jour et du soir, nous dit : « C'est fort bien, monsieur, mais vous étiez trois; il eût fallu trente hommes pour vous attaquer. Rarement ces gens-là se mettent moins de dix contre un. »

Nous poursuivions notre chemin vers Pistoia après mainte aventure de roue brisée et de chemins défoncés. Les routes ne sont guère plus sûres que les rues de la ville, aux environs de Bologne. Quelques jours avant notre départ, la diligence de Ravenne avait été dévalisée, et nous pouvions craindre à notre tour quelque mauvaise rencontre sur une ligne qui est maintenant peu fréquentée. Je ne puis pas dire que cette perspective fût tout à fait contraire à nos goûts, et l'apparition subite de quelques bons brigands, comme on en voyait jadis, nous eût peut-être plus réjouis qu'affectés. Chaque fois que nous franchissions une gorge ou que nous nous arrêtions, un de mes compagnons, le peintre, jaloux sans doute des lauriers de Salvator Rosa, s'écriait : « Est-ce ici qu'on attaque? » Le conducteur se retournait, regardait notre ami d'un air inquiet, et murmurait entre ses dents quelques paroles mystérieuses. Je gage que cet homme, qui voulait prendre le pape et peut-être le pendre, avait peur du mauvais œil.

Au point de la route où l'on commence à descendre vers la plaine où dort Pistoia, nous vîmes apparaître cinq ou six hommes barbus, vêtus de chemises de flanelle rouge, coiffés d'un képi rouge brodé d'argent, un fusil en bandoulière sur l'épaule, un grand sabre de cavalerie battant leur flanc. Nous crûmes que l'heure de l'attaque était venue et nous nous apprêtâmes à faire bonne figure. Cependant la voiture avançait toujours, les hommes rouges suivaient lentement le bas côté en chantant. Un voiturin, qui apparut à l'extrémité de la route, gravissait la montagne derrière eux : trois ou quatre hommes tous pareils étaient couchés sur les banquettes.

« Bon! nous dit le peintre, nous nous sommes trompés, ce ne sont pas des brigands, ce sont sans doute des gendarmes toscans. »

Notre conducteur, qui sans savoir lui-même prononcer deux mots de français, entendait à peu près le sens de ce que nous disions, se

Digitized by Google

retourna vers nous, et de cet air malin que nous commencions à connaître, et avec cet accent fanfaron qui suffirait pour faire prendre en grippe la nationalité italienne :

« Non, pas des gendarmes, dit-il, des volontaires.

— Des volontaires de quoi ? demanda mon troisième compagnon.

— Eh ! *per Dio !* des volontaires de Garibaldi.

— Ah ! Et que font-ils ici ?

— Ils vont à Bologne. »

Nous nous tînmes pour satisfaits par cette explication, nous disant que sans doute il y avait à Bologne un dépôt régulier de garibaldiens. Il nous souvint en effet avoir rencontré dans cette ville quelques chemises rouges prenant des glaces ou se faisant promener en voiture. Mais un peu plus loin, au second lacet de la route, nous rejoignîmes un autre *veturino* chargé de la même denrée et suivant la route opposée.

« Qui sont ceux-ci ? demandâmes-nous au conducteur.

— *Ma ché !* fit-il en secouant la tête, encore des volontaires !

— Toujours des volontaires ! Mais où vont-ils, puisque les autres vont à Bologne ?

— Ils vont à Florence.

— C'est donc un changement de garnison ?

— Ils font ce qu'ils veulent, c'est leur affaire.

— Et le gouvernement le trouve bon ?

— Il faudrait voir qu'il le trouvât mauvais ! »

A Pistoia, à Florence, à Pise, dans les villes, dans les campagnes, partout où notre goût et notre curiosité nous conduisirent, nous retrouvâmes ces inévitables chemises rouges qui se promenaient le sabre au flanc, le fusil en bandoulière, le cigare à la bouche. Au restaurant, ils accaparaient les meilleurs morceaux ; au café, on les servait les premiers, partout on s'empressait autour d'eux avec mille démonstrations d'un respect qui n'était peut-être que de la terreur, mais dont je n'ai pas approfondi la sincérité. D'où nous avons été amenés à définir le volontaire « un homme qui fait ses volontés, » et à comparer le rôle qu'il joue aujourd'hui dans la société italienne à celui des *saints* dans la société hindoue : personnage sacré, tout lui est permis, et les lois s'effacent devant lui.

Ce qui ne s'effaçait pas devant nous assez rapidement à notre gré, c'était le long ruban de la route. Le conducteur essayait bien d'en abréger les ennuis en nous racontant comme quoi il avait fait campagne, en 1848 et 1849, avec Garibaldi, à qui il prétendait ressembler beaucoup ; mais nous ne prêtions plus qu'une attention distraite à ses récits. L'un de nous cependant lui demanda si tout ce qu'on di-

Digitized by Google

sait en Italie de Garibaldi était vrai, si c'était en effet un homme bon et généreux.

« Généreux ! s'écria-t-il ; il n'a rien à lui. Bon ! on ne peut pas s'en faire une idée ; c'est un enfant ; ses soldats font de lui tout ce qu'ils veulent et il leur laisse faire tout ce qui leur plaît. Mais, par exemple, avec les ennemis, impitoyable ; tous fusillés ! »

L'éloge du conducteur nous parut empreint d'exagération, et il nous sembla que c'était déjà beaucoup d'en accepter la moitié.

L'entretien finit là, et désormais nous nous laissâmes bercer par le mouvement de la voiture et par la voix du postillon qui chantait, non sans goût, des chansons amoureuses sur de jolis airs populaires. Aujourd'hui que je recueille mes souvenirs, il m'a paru piquant et instructif de rapprocher deux conversations qui eurent lieu à un an de distance avec des gens qui semblent assez bien traduire dans leur langage les aspirations et les vœux secrets d'un peuple travaillé par le socialisme, surexcité par l'esprit révolutionnaire, et selon toute apparence déchaîné pour longtemps. Je ne me pique pas de faire de la politique ; je ne pourrais y apporter que des sentiments, et en politique comme en mariage, les sentiments aujourd'hui sont tenus pour peu de chose ; mais il est permis, je pense, à un observateur de raconter ce qu'il a vu, de dire ce qu'il a entendu, et de penser à part soi ce qui lui convient. J'ai tiré, moi aussi, mes petites conséquences des affaires d'Italie, et je vous jure qu'elles ne sont pas couleur de rose. Pour n'apporter désormais aucune distraction à mes jouissances de touriste, je me suis promis de ne jamais plus parler politique en diligence ; mes compagnons de voyage en ont fait autant, et afin de mieux sceller l'engagement que nous prenions avec nous-mêmes, nous avons commencé par nous chamailler pendant une heure sur le droit des gens. Nous n'avons pu tomber d'accord sur aucun point, sinon sur celui-ci, à savoir que le droit des gens n'existe plus, partant qu'il est inutile d'en parler, et qu'il valait mieux dormir sans débrider jusqu'à Florence. C'est ce que nous fîmes.

IV

Est-ce de droit des gens que rêvèrent mes deux compagnons pendant le reste du chemin ? Ils n'ont jamais pu me le dire. Pour moi, qui ne dormais que d'un œil, je sais fort bien quel fut l'objet de mes songes. Comme l'an dernier à la descente du Saint-Gothard, je reportai ma pensée aux temps du jeune âge, et, sans que j'interrogeasse ma mémoire, les souvenirs en sortaient en foule pour se presser devant

Digitized by Google

moi et me faire cortége. J'en écartai plusieurs qui me déplaisaient, et d'autres parce qu'ils me faisaient de la peine. Mais il y en eut un de ces derniers que j'attirai à moi, loin de le repousser, et sur lequel il me sembla que mes regards et mon cœur s'appuyaient volontiers. Ce souvenir était triste, mais il n'avait rien d'amer. Tout ce qu'il ramenait du passé devant mes yeux était empreint de mélancolie, mais non de douleur. S'il s'y mêlait un vague regret, ce regret lui-même avait un charme inexprimable et singulier : aucune souillure n'en ternissait la pureté, et je sentais au fond de ma conscience une satisfaction douce qui la réchauffait et me donnait bon courage.

Je sais un petit cimetière au penchant d'une colline. La colline est inclinée au sud et le cimetière regarde le soleil. C'est un joli cimetière qui vous donne des envies de dormir un long sommeil. L'humble église est au pied, et son mince clocher, percé à jour dans la pierre tendre, promène du matin au soir son ombre sur l'herbe fleurie du champ des morts. Quand midi sonne à l'horloge, l'extrémité de la flèche atteint une petite croix noire sur laquelle un nom est écrit. Je l'ai souvent observé, car je suis allé souvent m'agenouiller près de cette croix, et si les larmes humaines étaient d'or, la pauvre fille qui repose sous le tertre aurait la plus riche dot de l'univers.

Voilà à quoi je rêvais quand la voiture boiteuse tourna la colonne de Cosme Ier devant la petite église de la Trinité. Il faisait nuit, Florence commençait à sommeiller, et après une journée de jeûne forcé nous avions grand'faim. La fatigue et l'appétit mirent les rêves en fuite : on mangea bien, on dormit mieux, et c'est ainsi que va la vie.

MAX BERTHAUD.

Digitized by Google

LA

SŒUR DE L'AMOUR

Lorsque le monde enfant s'éveillait dans l'ivresse,
Nonchalamment bercé par les brises de l'air,
Que l'hymne solennel d'une libre allégresse
Soupirait dans les bois et flottait sur la mer,

L'Amour naquit, l'Amour qui s'élançait des ondes,
Ivre de sa jeunesse et fier de sa beauté,
Jetant sur les vallons et les plaines fécondes
Le regard calme et doux d'une divinité.

Il allait, voltigeant dans sa grâce enfantine,
Ainsi qu'un frère aîné des lis et des oiseaux;
Il écoutait la voix de la source argentine
Et se laissait charmer par la chanson des eaux :

Et, tandis qu'à ses pieds la nature ravie
Palpitait et lançait les germes bondissants,
Et de ses larges flancs faisait jaillir la vie
En corps épanouis, en arbres frémissants,

Il disait : « Je suis seul, je suis dieu, je suis maître !....
Partout des jeux, partout des danses et des chœurs :
L'homme par le bonheur apprend à me connaître;
Tout chante ma venue, et les nids et les cœurs ! »

Digitized by Google

» O terre, dans ton sein je sens courir des fièvres :
Des frissons inconnus glissent dans les forêts ;
Partout je vois s'unir les fleurs roses des lèvres
Et les premiers amants qui s'offrent à mes traits.

» Quel long frémissement de délire et de joie
Dans les ravins profonds et sous les myrtes verts !
Je nais, et tout fleurit, tout vibre, tout flamboie.
Je suis le jeune roi de ce jeune univers ! »

Et ce dieu nouveau-né que sa puissance enivre
Ainsi qu'une secrète et magique liqueur,
Heureux de commander et plus heureux de vivre,
Sur le monde asservi posait un pied vainqueur,

Quand près de lui soudain une vierge plaintive,
Sombre comme un fantôme en ses noirs vêtements,
Se dressa, consternant la nature craintive,
Et jeta l'épouvante aux gaîtés des amants.

Ombre mystérieuse et sinistrement belle,
Avec un regard plein d'une triste douceur :
« Tu ne seras pas seul, ô cher Amour ! dit-elle ;
Je viens à toi, je suis ta compagne et ta sœur !

» Tu ne me connais pas : moi, je suis la Souffrance !
Les Dieux nous ont unis pour l'immense avenir.
Sans doute tu me crains dans ta jeune ignorance,
Mais ton âme apprendra plus tard à me bénir.

» Dans les cœurs qu'à vingt ans ton soleil illumine
Et vient incendier de ses vives splendeurs,
Moi je prolongerai l'illusion divine
Et les enivrements des premières candeurs.

» Par l'obstacle jaloux et la mortelle attente,
Par les mille combats imposés au désir,
Par tous les freins cruels à l'ardeur haletante,
Je viens purifier l'extase du plaisir.

» Aux tourments implorés je donnerai des charmes :
La fleur de la tendresse au calice embaumé
Répand plus de parfum sous les premières larmes,
Comme après la rosée un lilas ranimé.

Digitized by Google

» Par tous les battements de cœur et les tortures,
Par l'angoisse inquiète et les déchirements,
Je ferai mieux goûter aux nobles créatures
L'ineffable bonheur des longs embrassements !

» Dans l'étreinte sans fin j'unirai leurs poitrines,
Après l'exil, après la séparation.
Quand tu rapprocheras leurs lèvres purpurines,
Je mêlerai leurs cœurs dans l'adoration !

» Mes pleurs auront parfois la douceur du sourire.....
Toujours ils seront chers aux penseurs inspirés ;
Car ils arracheront aux fibres de leur lyre
Les cris, les cris sanglants des chants désespérés.

» C'est moi qui ferai naître aux heures de tristesse
L'espoir aventureux, le hardi dévouement.
Je rendrai l'horizon plus grand pour la jeunesse,
L'amante plus céleste aux regards de l'amant !

» Partout où deux baisers s'appelleront dans l'ombre,
Nous nous rencontrerons dans notre mission,
Toi pour verser aux sens les voluptés sans nombre,
Moi pour verser au cœur la sainte passion ! »

EMMANUEL DES ESSARTS.

Digitized by Google

NOTES CRITIQUES

SUR

LA MARCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

DES SCIENCES

VI

A. PETERMANN, *Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*, Revue mensuelle allemande. — L. FIGUIER, *l'Année scientifique et industrielle* 1860 (4e année). — *Histoire du merveilleux dans les temps modernes*, 1860 — A. MAURY, *la Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, 1860. — C. FORTHOMME, *Traité élémentaire de Physique*, 1860. — F. MALAGUTI, *Leçons de Chimie*, 1860.

Dans les lettres comme dans les sciences, chaque nation paraît avoir sa place assignée d'avance. A la France est réservée l'initiative des vastes théories et des grands projets; à l'Angleterre, le domaine des faits et l'énergie pratique; à l'Italie, la verve poétique et artiste; à l'Allemagne enfin, le don des recherches minutieuses, des rapprochements ingénieux et des savantes déductions. C'est une injustice grossière et superficielle de regarder les Allemands comme les portefaix de la littérature, parce que c'est chez eux que l'on trouve les recueils les plus laborieux, les travaux exigeant le plus de patience : à côté de leur esprit d'ordre, de leur persévérance, qualités aussi précieuses qu'elles sont peu brillantes, et qui résultent de la ténacité de leur caractère, on trouve chez eux des connaissances profondes, une faculté de combinaison très développée, et enfin le sentiment juste de ce qui est utile, de ce qui peut conduire directement à un but désiré.

Digitized by Google

Ce caractère national se révèle surtout dans celles de leurs publications périodiques qui se rapportent à quelque ordre d'études spécial. Dans les mathématiques, le *Journal de Crelle* a peu de rivaux ; les *Nouvelles astronomiques* de Schumacher sont une publication à peu près unique ; enfin, pour tout ce qui touche à la géographie, nous ne connaissons pas de journal plus digne de l'encouragement et de l'attention des savants que la belle revue mensuelle publiée à Gotha par M. Justus Perthes, sous la direction du Dr A. Petermann. Ces *Communications* (Mittheilungen) *sur les nouvelles et importantes recherches faites dans le domaine de la géographie*, se recommandent d'elles-mêmes, aussi bien par l'intérêt des sujets qui s'y trouvent traités que par la netteté de l'impression et par les cartes soigneusement gravées qui accompagnent chaque livraison. Ces cartes sont d'autant plus précieuses qu'elles présentent les détails des régions les moins connues de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique.

Parmi les différents articles qui se rapportent plus spécialement aux voyages de découverte, nous en trouvons aussi d'un intérêt plus général ; entre autres une dissertation renfermant une nouvelle théorie *de la distribution géographique de la pluie sur le globe terrestre*, par M. A. Mühry, savant dejà connu par d'autres travaux de météorologie. Partant de ce fait, que la pluie n'est que la vapeur aqueuse absorbée par l'atmosphère et subitement condensée en partie par sa rencontre avec une couche d'air d'une température plus basse que la sienne, M. Mühry constate que cette rencontre peut s'effectuer de deux manières : soit par l'ascension d'une colonne d'air chargée de vapeur vers les régions supérieures plus froides, soit par le choc horizontal entre deux masses d'air de température différente. Le premier cas se présente le plus souvent sous les tropiques, l'autre dans les régions extra-tropicales. Si notre globe n'offrait aux rayons du soleil qu'une surface homogène aqueuse, les pluies y seraient distribuées symétriquement sur des zones à peu près parallèles ; mais l'interruption causée par les continents apporte nécessairement une perturbation notable dans la régularité du phénomène.

Or on reconnaît par l'observation, d'après l'auteur, que chacun des deux hémisphères, boréal et austral, comprend six zones pluviales, caractérisées par les différentes saisons où la pluie tombe de préférence. Les exceptions qui viennent troubler cette distribution régulière sont dues à des circonstances locales, déterminées soit par les vents plus ou moins chargés de vapeur qui y règnent, soit par les chaînes de montagnes qui arrêtent une partie de ces vents. M. Mühry énumère ces zones pluviales de la manière suivante : Au nord de l'équateur, 1° la zone des calmes, s'étendant de 0° jusqu'à 5° de latitude : il y pleut presque tous les jours dans l'après-midi ; 2° la zone ayant deux saisons pluviales aux époques où le soleil se trouve sur le parallèle du zénith ; elle embrasse l'espace compris entre les 5e et 15e ou 18e degrés de latitude ; 3° la zone où il n'y a qu'une seule saison des pluies : elle s'étend du 15e ou 18e au 25e degré. — Au midi de l'équateur, les mêmes zones se répètent : la première se termine au 3e degré de latitude australe inclusivement ; la deuxième au 15e degré, et la troisième au 25e degré.

Digitized by Google

On voit que ces six zones sont comprises entre les tropiques, dans le domaine des vents alizés. Les six autres (trois de chaque côté de l'équateur) se trouvent en dehors. Du 25e au 40e degré s'étend la zone où il pleut en hiver, au printemps et en automne ; du 40e au 60e, la zone où il pleut à toutes les époques de l'année ; et au delà, jusqu'au pôle, la zone qui n'a point de pluies pendant l'hiver. Du côté nord de l'équateur, les deux zones précédentes peuvent s'étendre respectivement jusqu'aux 50e et 65e degrés. Cette différence entre les deux hémisphères s'explique par le fait que l'hémisphère austral est beaucoup moins entrecoupé de continents que l'hémisphère opposé.

En examinant séparément chacune de ces zones, on reconnaît que la première, la zone des calmes, comprend la région la plus chargée de vapeurs, à cause de la haute température qui y est permanente. Ici il y a une ascension continuelle d'air chaud qui, en se refroidissant dans les couches supérieures, abandonne sa vapeur ; dès lors il se forme des *cumuli*, c'est-à-dire de grandes masses de nuages (trait caractéristique de ces contrées) qui se déchargent journellement en torrents de pluie avec développement d'électricité. Dans l'intérieur des continents, cette zone est plus large et les phénomènes atmosphériques indiqués y arrivent avec moins de régularité, parce que la chaleur de la surface terrestre augmente à mesure que le continent s'étend. Dans la deuxième zone, on distingue deux époques de pluie bien prononcées, séparées par deux époques inégales de sécheresse, parce que le soleil, en parcourant deux fois dans l'année le parallèle du zénith, y détermine chaque fois une ascension de vapeurs plus grande qu'aux autres époques de l'année. Les calmes, les vents alizés et les vents variables y jouent aussi un rôle, soit en abandonnant les nuages à eux-mêmes, soit en les agglomérant ou en les balayant. Dans la troisième zone, il n'y a qu'une seule saison de pluie, pendant l'été, c'est-à-dire, dans l'hémisphère nord, du mois de mai au mois d'octobre ; dans l'hémisphère austral, du mois de septembre au mois d'avril. En Asie, les moussons dérangent la régularité des saisons ; mais en Afrique, dans toute la région du Soudan, la saison unique des pluies se vérifie, ainsi qu'en Amérique, à Vera-Cruz, dans l'île de Cuba, à Puerto-Rico et au Brésil, dans la latitude de Rio-Janeiro.

La quatrième zone, qui se trouve presque sur le bord des tropiques, se distingue de la précédente d'une manière très prononcée, en ce que la pluie n'y tombe qu'en hiver, tandis que dans l'autre c'est l'été qui est la saison pluvieuse. A mesure qu'on avance vers le pôle, les pluies dépassent les limites extrêmes de l'hiver, en envahissant les saisons du printemps et de l'automne. On croyait autrefois à l'existence d'une zone de déserts entièrement dépourvue de pluie, sur les bords des tropiques ; mais il est maintenant démontré que l'absence des pluies ne se vérifie que localement dans le Sahara et au centre de l'Arabie. Au nord de la quatrième zone, on trouve celle où il pleut à toutes les époques de l'année. Elle s'étend en Europe à peu près depuis Milan jusqu'en Suède, et notre auteur la regarde comme la zone nuageuse de notre terre. Si c'est un précieux privilége que de ne pas être restreint à certaines saisons pour jouir de l'avantage de la

Digitized by Google

pluie, l'expérience de l'été que nous venons de traverser nous prouve qu'il n'y a pas de privilége qui ne s'achète.

Enfin, pour terminer cette rapide esquisse d'un remarquable travail, il nous reste à parler de la zone circumpolaire, où il ne pleut pas en hiver, à cause d'une pauvreté absolue de vapeur, conséquence naturelle du froid, puisque au-dessous de 20° centigrades il ne tombe même plus de neige. Les mois d'hiver se caractérisent autour du pôle par une atmosphère limpide et tranquille, s'étendant sur une vaste couche de neige, abstraction faite de quelques points où l'existence de la mer ouverte permet que de temps à autre il se forme quelques brouillards.

Si nous voulions aborder encore d'autres sujets intéressants contenus dans les belles « Communications » de M. Petermann, nous n'aurions que l'embarras du choix; mais d'autres ouvrages, remarquables à plusieurs titres, réclament aujourd'hui notre attention.

M. Louis Figuier est un des écrivains qui ont le plus contribué à populariser les sciences dans notre pays. Pour remplir une pareille tâche, il ne suffit pas de savoir, il faut encore avoir le don de reconnaître du premier coup quelles sont les matières capables d'intéresser le lecteur profane, et quels obstacles s'opposeront chez lui à l'intelligence complète du sujet; ces obstacles enfin, il faut savoir les écarter par des explications à la fois claires et attrayantes, sans le secours de théories élevées ou d'appareils scientifiques. M. Figuier remplit ces difficiles conditions avec une habileté et un talent justement appréciés du public. L'annuaire qu'il fait paraître sous le titre de *l'Année scientifique et industrielle*, est un précieux recueil où se trouvent enregistrées toutes les découvertes et applications utiles qui ont vu le jour dans le courant de l'année, et qui constituent, pour ainsi dire, le solde créditeur du progrès. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à la quatrième année de ce recueil [1] une des merveilles les plus surprenantes dont la science se soit enrichie de nos jours.

Ce que Volta a fait pour l'électricité, Niepce de Saint-Victor et Daguerre l'ont fait pour la lumière ; ils ont révélé au monde un secret de la nature aussi précieux qu'inattendu. Fixer sur des plaques les images qui se peignent d'une manière évanescente sur la rétine, c'était une de ces révolutions étonnantes qui marquent une époque dans l'histoire des sciences, et nous n'oublierons jamais l'enthousiasme qui, il y a vingt ans, accueillit cette belle découverte. Aujourd'hui, l'art a marché, le daguerréotype a été promptement suivi des photographies sur papier, portées à une perfection qu'on était loin d'espérer ; mais, au point de vue théorique, la science était restée presque stationnaire en ce qui touche aux propriétés de la lumière. M. Niepce de Saint-Victor, neveu du précédent, lui a fait faire un pas de plus : il a découvert, dans certains corps, la faculté d'absorber la lumière et de la remettre en liberté après un temps donné. En un mot, il est possible d'*emmagasiner* la lumière. « L'expérience suivante, dit M. Figuier, est propre à mettre ce fait en évidence. On conserve, pendant quelques jours, une gravure dans l'obscurité, puis on

[1] Paris, 1860, chez Hachette.

Digitized by Google

l'expose aux rayons directs du soleil, en abritant une de ses parties par un corps opaque. Cette gravure, placée ensuite dans l'obscurité pendant vingt-quatre heures, en contact avec une feuille de papier imprégnée d'iodure d'argent, y produit une impression photographique ; car on constate sur ce papier la reproduction en noir des blancs de la gravure ; la partie qui avait été masquée n'a produit aucune action, parce qu'elle n'a pas été exposée au soleil. Dans cette expérience, c'est au contact que se produit l'effet extraordinaire dont nous venons de parler. Mais le même résultat peut s'obtenir à distance ; car si l'on met un intervalle de quelques millimètres entre les deux surfaces, la reproduction des noirs de la gravure se produit tout aussi bien. »

C'est là l'expérience capitale ; mais M. Niepce de Saint-Victor l'a variée de plusieurs manières ; et il en résulte la certitude que les rayons du soleil, d'abord absorbés, produisent ensuite leur effet photographique dans l'obscurité. On a donc pu les transporter d'un lieu en un autre, absolument comme on ferait d'un objet solide. Il y a mieux : on peut les garder pendant fort longtemps, indéfiniment peut-être, sans qu'ils perdent leur vertu. M. Niepce a exposé aux rayons solaires un tube ou étui de métal, garni intérieurement de carton ou de papier blanc ; après l'insolation, il l'a fermé hermétiquement et l'a tenu pendant six mois dans l'obscurité. Au bout de ce temps, il en a présenté l'orifice, toujours dans l'obscurité, devant une feuille de papier sensible, et il en a obtenu une impression photographique du rond de l'orifice. Il a fait mieux encore : ayant étendu sur l'ouverture une gravure tirée sur un papier très mince, et derrière celle-ci une feuille sensible, cette dernière a reçu l'impression photographique de la gravure par le seul effet des rayons solaires emprisonnés depuis six mois ! Et, afin qu'on ne puisse pas soupçonner le calorique d'y jouer un rôle, ces expériences ont été répétées ou variées dans une glacière avec le même succès.

En présence de pareils résultats, il est bien permis de se demander ce que devient l'ingénieuse théorie des physiciens relative à ce mystérieux éther qui, selon eux, produirait en nous la sensation de la lumière par le seul effet de ses vibrations, pareilles aux ondes que l'on voit se former dans l'eau lorsqu'on y jette une pierre. Les partisans de l'opinion contraire, c'est-à-dire de celle qui admet la transmission directe des molécules de la lumière lancées par le soleil à travers l'espace, semblent avoir ici beau jeu. L'occasion se présentera peut-être d'entretenir nos lecteurs plus minutieusement de ce curieux procès qui se débat depuis de longues années entre les partisans de l'ondulation et ceux de l'émission ; ajoutons que ces derniers ont trouvé de si vaillants adversaires dans les Fresnel, les Arago, les Humboldt, et la plupart des grands physiciens contemporains, qu'ils semblent aujourd'hui pressés dans leurs derniers retranchements. Toutefois, la question est loin d'être vidée, la photographie seule, sans même parler des dernières expériences de M. Niepce, peut devenir une arme redoutable entre les mains des *émissionnistes*. Il arrive parfois que, dans les théories qu'ils présentent, les physiciens font trop peu de cas du laboratoire du chimiste. Ici, par exemple, on nous présente un éther

Digitized by Google

hypothétique, qui échappe à toutes les analyses; un éther qu'aucun réactif, aucune cornue n'a pu encore saisir. Cette substance, ou, pour mieux dire, cet être moral, est capable, par ses vibrations, de produire sur notre rétine les plus vives sensations; dans cette théorie, l'obscurité n'est que l'absence de toute vibration. Or, depuis la découverte de la photographie, et même, à dire vrai, depuis la découverte du nitrate d'argent ou de toute autre substance capable de s'altérer à la lumière, on peut se demander si les vibrations d'une matière aussi subtile que l'éther seraient capables de produire une altération chimique, altération qu'un frottement même assez rude ne produirait pas. Et, dans le cas spécial des expériences de M. Niepce, on serait encore en droit d'objecter qu'une vibration ne s'emprisonne pas, et qu'on ne la garde pas sous clef pendant six mois. Si l'on répondait que la vibration de l'éther se renouvelle dès qu'on ouvre le tube, on demanderait encore comment un pareil phénomène peut se produire, puisque le tube s'ouvre dans l'obscurité, et que, pour faire vibrer l'éther, il faut qu'il soit excité par la lumière. Au contraire, il n'y aurait rien de choquant à supposer que la lumière, comme corps, puisse entrer en combinaison chimique avec d'autres corps, ou qu'elle puisse être absorbée et ensuite remise en liberté.

Quoi qu'il en soit, avouons que les résultats obtenus par M. Niepce ont toute l'apparence de prodiges surnaturels, et que le savant chimiste aurait couru risque, il y a quelques siècles, d'être brûlé vif comme sorcier. C'est une idée qui se présente tout naturellement lorsque, comme nous, on a devant soi, à côté de l'*Année scientifique*, un autre ouvrage de M. Figuier, *l'Histoire du Merveilleux dans les temps modernes*[1]. Triste histoire, sans doute, que celle de la folie humaine, histoire d'autant plus saisissante, que dans les volumes cités nous voyons réunis en un seul tableau navrant toutes les horreurs commises pendant des siècles au nom de celui qui fut l'incarnation même de la mansuétude et de la clémence divines. En retraçant d'une main vigoureuse et impitoyable le récit de ces tristes aberrations de l'esprit humain, M. Figuier s'est proposé avant tout de donner une explication naturelle et raisonnée de tous ces phénomènes singuliers qui, sous les formes d'incantations, d'invocations, d'extases, etc., frappaient jadis l'imagination, non-seulement du peuple, toujours enclin à la crédulité, mais de ceux-là même qui, accusés de sortiléges, et se sachant innocents, finissaient cependant, devant leurs juges, par avouer tous les crimes impossibles qu'on mettait à leur charge.

L'imagination, comme le dit M. Figuier, devait sans doute jouer un grand rôle dans ces aveux; mais ne pourrions-nous pas en attribuer une partie au moins au vif désir de quitter une vie qu'on n'espérait plus de sauver? La mort, quelque terrible qu'elle fût, ne devait-elle pas sembler aux malheureux accusés la seule porte ouverte à la délivrance de tant de tortures? Celui qui avait eu le malheur d'être seulement emprisonné sous la prévention de sorcellerie, ne pouvait plus espérer d'en sortir que pour monter au bûcher. Ce n'est pas que ses juges ne prissent toutes les pré-

[1] Paris, 1860, chez Hachette.

Digitized by Google

cautions afin de ne pas le condamner injustement : dans le désir de bien s'assurer qu'on avait mis la main sur un véritable sorcier, on ne cessait de le piquer partout avec des aiguilles, pour trouver l'endroit que le diable avait frappé d'insensibilité ; car c'était là un des indices les plus irrécusables de l'influence satanique. Or, mettons-nous à la place du malheureux, soumis presque journellement à de pareilles épreuves, et dont les dénégations étaient toujours démenties par le diable lui-même, forcé de s'exécuter par la puissance des exorcismes ; imaginons-nous ensuite déchirés par les tortures les plus cruelles que l'esprit de l'homme avait su inventer, n'avouerions-nous pas tout ce que nos bourreaux voudraient, et n'inventerions-nous même pas de nouvelles fables, afin de montrer notre sincérité, pour pouvoir enfin, dans notre cachot, invoquer en paix cette mort effroyable, seule amie qui pût nous délivrer ?

On est, selon nous, un peu trop indulgent lorsqu'on met sur le compte de la superstition toutes les horreurs, tous les crimes judiciaires commis sur les prétendus sorciers. A la superstition se joignait une profonde ignorance ou un étrange oubli de toutes les règles de l'équité et de la jurisprudence. Lorsque Florimond de Rémond, conseiller royal à Bordeaux, écrivait ces mots : « La sorcellerie eust-elle jamais tant de vogue qu'en ce malheureux siècle icy ? Les sellettes de nostre Parlement en sont toutes noircies. Il n'y en pas assez pour les ouyr. Nos conciergeries en regorgent..... et le diable est si bon maistre, que nous ne pouvons envoyer si grand nombre au feu que de leurs cendres il n'en renaisse de nouveau d'autres [1] ; » ce brave magistrat oubliait complétement qu'en fait de sorcellerie il fallait admettre, comme dans tout autre procès criminel, les cas de fraude, de faux témoignage, d'esprit de vengeance privée, prévus même par la loi romaine [2]. N'avait-il pas devant les yeux le fait des sorciers d'Arras, raconté par Enguerrand de Monstrelet, dans les termes suivants : « Pour cette folie furent prins et emprisonnez plusieurs notables gens de la ditte ville d'Arras (1459) et aultres moindres gens, femmes folieuses et autres : et furent tellement gehinez et si terriblement tourmentez, que les uns confessèrent le cas leur estre tout ainsi advenu, comme dict est, et outre plus confessèrent avoir vu et cogneu en leur assemblée plusieurs gens notables, prélats, seigneurs, et aultres, gouverneurs de bailliages et de villes, voire tels selon commune renommée *que les examinateurs et les juges leur nommoient, et mettoient en bouche ;* si que par force de peines et de tourments ils les accusoient et disoient que vraiement ils les y avoient vus. Et les aucuns ainsi nommés estoient tantost après prins et emprisonnez, et mis à torture tant et si très longuement, et par tant de fois que confesser le leur convenoit..... Et ne faict icy à taire ce que plusieurs gens de bien cogneurent assez, que cette manière de accusation fut une chose con-

[1] Rémond, *l'Antechrist*, ch. VII, 3.

[2] « *Quod si quisquam ex agitatoribus..... clandestinis suppliciis etiam manifestum eum maleficæ artis oppresserit, ultimum supplicium non evadat, geminæ suspicioni obnoxius, quod aut publicum reum, ne facinoris socios publicaret, severitati legum subtraxerit ;* aut proprium fortassis inimicum sub hujusmodi vindictæ nomine consilio atrociore confecerit. » (*Cod.*, lib. IX, tit. XVIII, 9.)

Digitized by Google

trouvée par aucunes mauvaises personnes, pour grever et destruire ou déshonorer par ardeur de convoitise aucunes notables personnes, que ceux hayayent de vieille haine ; et que malicieusement ils firent prendre meschantes gens tout premièrement, ausquels ils faisoient par force de peines et de tourments nommer aucunes notables gens tels que l'on leur mettoit à bouche [1]. » Il faut convenir qu'avec de pareils exemples devant les yeux, le juge le plus superstitieux devait s'arrêter dans sa carrière cruelle, et chercher à vérifier d'abord la bonne foi de l'accusateur. La démonologie d'ailleurs était une véritable science, présentant d'excellentes ressources pour découvrir la fraude. Lorsque, par le fait d'un sorcier, une personne était possédée d'un démon, l'exorciste pouvait obliger ce mauvais esprit à répondre à toutes les questions qu'il lui adressait. La première demande était sans doute celle-ci : « Par ordre de quelle personne es-tu dans ce corps ? » Et alors le démon nommait le malheureux qu'on voulait perdre. Mais il est clair qu'un interrogatoire suivi, fait avec quelque tact, aurait le plus souvent dérouté le diable, et mis la fraude au grand jour. Du reste, le démon devait tout savoir et connaître toutes les langues ; quoi de plus facile que de le confondre ? On trouvait plus simple de tourmenter d'abord le pauvre prévenu à coups d'aiguilles ; et comme, après un certain nombre d'épreuves, la douleur générale finissait par rendre le corps insensible à une piqûre isolée, on trouvait enfin l'endroit où le diable avait imprimé sa *marque*.

Rien de plus curieux que la jurisprudence démonologique de ces temps-là. Martin Delrio, jésuite qui vivait en 1606, nous en a laissé un traité *ex professo*. Il commence par nous dire que la sorcellerie ne doit pas se juger par les règles de la jurisprudence ordinaire, parce que c'est un crime spécial, difficile à établir, attendu qu'il n'est pas exactement défini par les lois [2]. Il suffit donc ici d'un seul témoin, même incapable de faire témoignage dans toute autre cause, pour commencer l'instruction ; si c'est un témoin irrécusable, c'en est assez pour procéder immédiatement à la torture. La question est également applicable aux personnes que l'accusé a denoncées comme ses complices, pourvu qu'il y ait contre eux quelques autres indices. Il y a indice suffisant si la personne ensorcelée aperçoit dans ses visions le sorcier faisant mine de la menacer ; si un témoin a vu précédemment le sorcier donnant à boire à un cheval qui en serait mort depuis, ou se jetant dans une mare, le dos tourné, etc. La renommée publique, jointe à d'autres indices aussi probants que ceux que nous venons d'énumérer, suffit pour légitimer l'emploi de la torture. La fuite du prévenu constitue un autre indice. Malheur à lui s'il cherche à se soustraire à ses bourreaux ! La menace de tuer ou de blesser est encore un indice de sorcellerie [3].

[1] Monstrelet, *Chron.*, liv. II.

[2] « *Crimen extraordinarium et exceptum, eo sensu, quod in eo quædam obtinent peculiaria, et quod sub generali legis dispositione non continetur.* » (*Disquisit. Magic.*, lib. v, sect. 1.)

[3] « *Si quis expresse vel tacite sive ænigmatice minetur occidere, aut vulnerare* (*verbi gratia : faciam ne doleat tibi caput, extraham tibi pennam de ala*). » (*Disq. Mag.*, lib. v, sect. 3.)

Digitized by Google

Comme presque tous les hérétiques sont des sorciers, on fait preuve de sorcellerie en les protégeant. Si, pendant l'interrogatoire, le prévenu rétracte quelques-unes de ses réponses précédentes, s'il hésite, s'il pâlit, s'il parle d'une voix mal assurée ou tremblante, en voilà assez pour la torture — et la torture, c'est l'aveu. Si, pendant la question, le prévenu ne pleure pas, c'en est fait de lui ; il est sorcier. On sait que des tourments violents peuvent quelquefois arrêter les larmes. Dans ces sortes de procès, on peut entendre comme témoins des personnes incapables ou infâmes, quand on n'en trouve pas d'autres[1]. Le juge ne doit pas, sans doute, chercher à surprendre la vérité en trompant le prévenu par des mensonges ou de fausses promesses, mais, ajoute notre jésuite : « Dire des mensonges est une chose, et cacher la vérité par des phrases à double entente (*æquivocatione*), en est une autre. Donc, *le juge pourra employer des phrases à double entente et des paroles frauduleuses* (verba subdola) *en dehors du mensonge, et des promesses ambiguës de délivrance, afin d'induire le prévenu à avouer.* » Enfin, pour couronner le tout, « *il faut tuer, tuer les sorciers, même s'ils n'ont empoisonné personne, ni fait du mal aux moissons ou aux animaux, ni exercé la nécromancie, par le seul fait qu'ils ont un pacte avec le démon.* » Il reste à se demander comment peut se prouver l'existence d'un pacte avec le démon, si les accusés n'ont commis aucun de ces méfaits. On voit que ce système méconnaissait non-seulement les principes de notre jurisprudence actuelle, mais même ceux de la jurisprudence romaine, très respectés d'ailleurs dans toutes les autres procédures.

Mais revenons à M. Figuier. Après nous avoir fait le récit très circonstancié de l'assassinat juridique d'Urbain Grandier, condamné, il faut le dire, par ordre du grand Richelieu, il quitte pour un temps le cothurne pour la quasi-comédie des convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard. De cette persécution religieuse assez douce à la trop sérieuse tragédie des dragonnades il n'y a qu'un pas. M. Figuier s'acquitte en homme de cœur de la pénible tâche que son sujet lui impose. Les persécutions cruelles que les protestants eurent à subir, même avant la révocation de l'édit de Nantes, la surexcitation mentale qui en résulta chez les malheureux religionnaires, se manifestant sous la forme d'extases et de prophéties, la guerre sanglante des Camisards, toutes ces scènes navrantes sont étalées devant nos yeux avec cette sévère vérité qui est le premier devoir de l'historien. « Et ceci, s'écrie-t-il, se passait sur la terre de France, au mois de novembre 1703, pendant la soixantième année du règne de Louis XIV, dit le *Grand.* » Le sarcasme n'est que trop mérité. Si le titre de *Grand* est ainsi prodigué, quelle épithète restera-t-il pour un prince qui aura assaini des villes et des provinces, ranimé le commerce, au lieu d'en chasser les plus fermes soutiens, gagné des batailles dans une cause légitime, affranchi un grand peuple, et ramené ses propres Etats à leur limite naturelle?

[1] *Testes inhabiles, infames et non integri, tum demum admittendi, quando alii haberi nequeunt, ut in crimine isto ex natura rei et actus, ut plurimum contingit.* » (*Disq. Mag.*, lib. v, sect. 5.)

Digitized by Google

La baguette divinatoire fournit à notre auteur l'occasion de faire revivre la mémoire de la baronne de Beausoleil, femme remarquable, qui, après avoir enrichi la France par la découverte de mines importantes, et s'être appauvrie elle-même par ses recherches, dans lesquelles elle avait jeté toute sa fortune, eut enfin la récompense que méritaient sa science et ses précieux travaux. Richelieu, en 1642, la fit enfermer dans la prison d'Etat de Vincennes, où elle mourut bientôt après d'hydropisie. Son mari, complice du crime d'avoir voulu développer les ressources de la France, mourut à la Bastille en 1645. Peut-on s'étonner, après de pareils faits, qu'une révolution ait emporté l'ancien régime? Sous un système de gouvernement où la religion servait de prétexte aux plus cruelles persécutions, et où le mérite conduisait si aisément en prison, il serait étonnant que l'anarchie ne fût pas enfin arrivée au pouvoir.

Nous arrivons enfin à la haute comédie. Mesmer et les tables tournantes en font les frais. Notre auteur fait remonter l'origine du magnétisme animal jusqu'à Paracelse, et il paraît, en tout cas, disposé à ne regarder Mesmer que comme un plagiaire de Fludd, de Maxwell et des écrivains de son temps. Nous ne saurions entrer ici dans une discussion approfondie à ce sujet; nous nous contenterons donc de dire qu'à nos yeux Mesmer n'était pas un charlatan, en ce sens qu'il avait réellement découvert un fait : l'influence que peut exercer la volonté énergique d'un homme sur le système nerveux d'un autre. Quant à son baquet et aux pratiques dont il masquait sa découverte, quant à sa conduite envers les académies et le gouvernement, quant à ses manœuvres pour attirer à lui des capitaux, tout cela rentre sans doute dans le domaine du charlatanisme. On ne sait pas généralement que le somnambulisme, forme sous laquelle se présente aujourd'hui de préférence le magnétisme, ne fut pas découvert par Mesmer; il produisait chez ses patients des crises nerveuses, mais non point le sommeil. Le magnétisme animal aujourd'hui n'est donc plus le même que celui dont Mesmer faisait usage, et il produit des effets, inexplicables si l'on veut, mais bien réels. M. Figuier est de cet avis, et nous pourrions apporter à l'appui de son opinion des preuves personnelles. Nous admettons qu'une personne peut, moyennant des manipulations qui, par leur monotonie même, appellent le sommeil, produire chez une autre personne un état cataleptique, et nous admettons encore que la personne magnétisée, mise en contact avec le magnétiseur, en reçoit les pensées et peut les traduire en paroles. M. Figuier cite un passage d'un écrit de M. Morin, où celui-ci traite de compérage la relation magnétique qui existait entre une somnambule très connue, Mlle Prudence [1], et son magnétiseur. Nous avons nous-même mis à l'épreuve ces personnes dans de telles conditions, qu'il ne peut pas exister dans notre esprit le moindre doute sur la réalité du phénomène. A une grande distance de la somnambule, déjà endormie, nous avons raconté au magnétiseur, à l'oreille, avec toutes les précautions, un fait arrivé à une personne de notre connaissance. Il s'agissait d'un homme égorgé, caché sous un matelas, dans une auberge.

[1] Tome III, p. 396.

Digitized by Google

Le magnétiseur s'est approché de la somnambule, la face tournée vers nous; il lui a pris la main, se tenant au moins à trois pieds de distance; les deux mains étaient immobiles, les lèvres, les yeux mêmes du magnétiseur l'étaient également; et cependant la somnambule a distinctement annoncé les trois circonstances de l'auberge, du matelas et de l'homme égorgé, trois choses, comme on voit, tout en dehors des circonstances banales qui pourraient se prévoir dans un récit ordinaire. Si l'on admettait là quelque supercherie, il faudrait supposer qu'entre le magnétiseur et la somnambule le dictionnaire de l'Académie tout entier pouvait être traduit en signes conventionnels.

Mais nous connaissons un fait plus concluant encore. Un somnambule assez célèbre vint un jour, il y a environ douze ans, demander à un de nos amis, M. B***, la faveur d'une certaine publicité. M. B*** s'y refusa, en lui disant qu'il ne croyait pas au magnétisme et qu'il ne voulait pas contribuer à tromper le public. — « Eh bien, lui dit le somnambule, je suis prêt, pour vous convaincre, à vous donner une séance à part. Préparez-moi une surprise et je devinerai ce que vous avez fait. » — M. B*** consentit; au jour fixé, il écrivit un mot sur un carré de papier, l'enferma dans son bureau, et s'en fut avec son fils, enfant de douze à quinze ans, chez le magnétiseur. Mis en rapport avec le somnambule endormi, celui-ci prononça les deux lettres *O. B.* — « Non, dit notre ami, ce n'est pas cela. — Ce n'est pas cela, répéta le fils. — Le magnétiseur le regarde. — Est-ce que cet enfant sait ce que c'est? demanda-t-il. — Oui. — Aussitôt il le met en rapport avec le somnambule, qui, sans hésiter, répond tout de suite: *O'Connell.* » — C'était en effet le mot que M. B*** avait écrit. Pour lui, il n'avait pas réussi, parce que, étant incrédule, il lui manquait la volonté de réussir, et que dans le magnétisme la volonté fait tout. Les acteurs de cette scène sont encore vivants et demeurent à Paris.

Quant aux autres merveilles que l'on attribue au magnétisme, telles que la découverte des objets perdus, la révélation des crimes, le don de la prophétie, elles rentrent dans le domaine du charlatanisme: ce sont ces supercheries qui ont jusqu'ici empêché le magnétisme animal de franchir les portes des académies savantes. Nous sommes heureux de nous trouver à ce sujet d'accord avec M. Figuier, qui veut que l'on étudie sérieusement ce curieux état physiologique, afin d'en écarter ce qu'il y a de fabuleux et de n'en garder, pour l'utiliser, que ce qui s'y peut trouver de vrai.

Dans notre article du 31 janvier dernier (p. 338), nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'hypnotisme, en signalant l'étroit rapport qui semble exister entre cet état et celui du somnambulisme magnétique. M. Figuier constate la même ressemblance, en l'étayant de plusieurs arguments très solides que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

Que de diableries réunies dans le quatrième volume! Depuis Cagliostro jusqu'au Docteur noir, toutes les merveilles qui ont tour à tour occupé le public s'y trouvent enregistrées. L'analyser serait impossible; il faut le lire tout entier, et il en vaut la peine. M. Figuier explique les tables tournantes par un état hypnotique qui saisit peu à peu quelques-uns des opérateurs par suite de l'immobilité forcée où ils se trouvent, état pendant lequel ils

Digitized by Google

finissent par faire quelque mouvement involontaire et imperceptible. Nous serions disposé à y ajouter quelque autre élément encore, ou, pour mieux dire, à compléter la pensée de notre auteur. L'immobilité forcée finit par produire un sentiment de vertige, très bien défini en anglais par l'expression *A swimming in the head* (un mouvement de *nager* dans la tête). Dans cet état la vue se trouble, les figures dans un tableau commencent à danser et à sortir du cadre, et les portraits clignent des yeux. Alors le sujet comprend mal ce qu'on lui dit ; il se trouve, en un mot, dans l'état le plus favorable pour se laisser tromper par des illusions d'optique ou d'acoustique. Il peut aussi, étant sorti de cet état, s'amplifier à lui-même, par la pensée, les sensations qu'il a éprouvées et croire de très bonne foi qu'il a vu plus qu'il n'a vu. Dans de semblables dispositions, il n'est pas difficile de concevoir qu'il est à la merci de toute personne astucieuse qui peut avoir intérêt à le tromper.

La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge, de M. Alfred Maury (de l'Institut) [1], est un ouvrage conçu à un tout autre point de vue que le précédent, et ne présente pas moins d'intérêt. Le but de l'auteur est de faire voir que les erreurs et les chimères des sciences occultes sont au fond le point de départ de la science moderne. « On a écrit déjà plusieurs fois, dit-il, l'histoire de la magie. Les uns ont cherché dans l'ensemble de ces croyances chimériques des preuves à l'appui de leur solidité ; les autres n'ont voulu que nous inspirer un profond dédain pour tant de folies et d'absurdités ; nul n'a songé à tirer de la comparaison des faits un enseignement réellement philosophique, et à marquer les différentes phases par lesquelles a passé une science qui, toute chimérique qu'elle est, a été cependant le début nécessaire des grandes découvertes qui devaient en ruiner les fondements. Je tenterai de le faire. » Le travail de M. Maury est en effet un ouvrage d'une haute érudition. Il a puisé à toutes les sources et coordonné les différents renseignements ainsi recueillis, de manière à nous conduire par degrés des pratiques occultes usitées dans la plus haute antiquité jusqu'aux extases et aux miracles de nos jours, car il ne s'arrête pas au moyen âge, et pour cause. La magie et l'astrologie existent encore ; elles ont revêtu d'autres formes, mais le fond est le même, car l'homme n'a pas changé. Il n'y a pas quatre ans, il y eut en Angleterre un procès de sorcellerie. En novembre 1856, un fermier de Hockham fit une demande dans les règles pour faire mettre une sorcière *à l'épreuve*, c'est-à-dire la faire jeter dans une mare et voir si elle irait au fond ou si elle flotterait à la surface, comme doit le faire une sorcière. L'interrogatoire fut très long, dans le but surtout de déraciner cette ridicule croyance, mais il ne manqua pas de témoins pour prouver la sorcellerie, et le demandeur fut bien étonné d'apprendre qu'on ne voulait pas donner suite à sa demande. De pareils faits nous surprennent : nous qui vivons dans les centres où la civilisation s'est le plus développée ; nous qui écrivons, qui lisons, qui puisons dans les bibliothèques, nous avons de la peine à croire à une pareille ignorance. Mais nous oublions qu'il a fallu à chacun de nous vingt

[1] Paris, 1860, chez Didier et Ce.

Digitized by Google

ans d'une éducation sévère pour nous amener au point où nous sommes, et que souvent toutes ces précautions ne suffisent pas pour nous préserver. Quant à l'homme qui manie la pelle et la bêche, les fatigues du jour lui ôtent le désir et la possibilité de cultiver son esprit le soir, comme le voudraient quelques utopistes. Il lui faut une croyance : si on l'abandonne à lui-même, cette croyance dégénère en superstition ; si on veille sur lui, si on le dirige, elle se transforme en religion ; mais il ne faut rien espérer de plus. La croyance est un instinct de l'homme : Hobbes, Spinosa, Voltaire, Rousseau, avec tous leurs écrits, n'ont pas fermé une seule église. Nous avons connu des athées qui se sentaient mal à leur aise lorsqu'on était treize à table, et qui n'auraient pas voulu commencer un ouvrage un *vendredi*. C'est rendre un triste service à ses semblables que de vouloir leur ôter le sentiment religieux, puisqu'il est pour eux une source de consolation. Il est vrai que l'amour du merveilleux se mêle le plus souvent à ce sentiment, et c'est pourquoi la divination, l'illuminisme, le *spiritisme*, subsisteront toujours sous une forme ou sous une autre. MM. Figuier et Maury le constatent avec une égale justesse.

Ces recherches magiques nous ont un peu éloigné de notre sujet habituel. Nous y revenons pour parler de deux ouvrages scientifiques de beaucoup de mérite. Le *Traité élémentaire de Physique* de M. Forthomme[1], rédigé d'une manière claire et facile, sera très utile aux élèves des lycées, des écoles primaires supérieures et des écoles normales primaires. Les *Leçons de Chimie* de M. Malaguti, doyen de la Faculté des sciences de Rennes[2], sont d'une portée plus élevée que leur titre ne semblerait l'indiquer. Nous ne connaissons pas un corps entier de chimie, surtout de chimie industrielle, où la science soit portée si avant dans les connaissances actuelles, ni qui soit rédigé avec autant de clarté et dans un ordre si logique. En matière de chimie, l'ordre est la première des qualités ; on ne saurait s'en étonner dans une science où l'on rencontre des mots comme *phosphotétréthylammonium* et tant d'autres semblables. Il serait à désirer que les chimistes s'occupassent enfin de leur nomenclature organique, maintenant dégénérée en un véritable dictionnaire de mots de plus en plus barbares. Ne serait-il pas possible d'utiliser les symboles chimiques pour raccourcir certains noms d'une longueur épouvantable, à l'aide de ces syncopes si heureusement employées dans les mots *aldéhyde*[3] et *mercaptan*[4], par exemple ? Dans le mot cité plus haut, le *Ph.*, symbole généralement adopté pour le phosphore, ne donnerait lieu à aucune équivoque ; au lieu de *Am.* pour l'ammonium, on pourrait adopter *Ammo.* ; dès lors une simple transposition donnerait *phammotétréthyle*, ou mieux encore : *phammothyle quadruple* ; car nous croyons que deux mots d'une longueur raisonnable valent mieux qu'un seul d'une longueur démesurée. Nous soumettons cette idée à l'appréciation des hommes spéciaux.

HENRY MONTUCCI.

[1] Paris, 1860, chez Baillière et fils.
[2] Paris, 1860, chez Dezobry, E. Magdeleine et Ce.
[3] *Alcohol dehydrogenatus.*
[4] *Corpus mercurium captans.*

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

L'empire de Turquie, par M. Xavier HEUSCHLING, 1 vol. grand in-8°. Bruxelles, 1860.

En livrant son travail sur l'empire turc à la publicité, M. Heuschling, le savant directeur des bureaux de la statistique générale en Belgique, a voulu remplir une lacune qui depuis longtemps s'est fait sentir dans le domaine de la statistique. Le hasard a voulu que cet ouvrage, fruit d'études longues et consciencieuses, vît le jour au moment même où la question d'Orient se présente de nouveau devant l'Europe.

L'auteur est de ceux qui, malgré tout ce qui s'est passé depuis 1856, persistent à nier que la Turquie mérite la qualification « d'homme malade, » devenue en quelque sorte obligatoire lorsqu'on parle de l'empire ottoman. M. Heuschling estime au contraire que « l'homme malade, » au lieu d'être un vieillard épuisé et sans ressources, n'est qu'au début de sa carrière moderne, et que l'expérience, le courage, l'activité soutenue lui feront un jour une place distinguée dans la société civilisée. Comme pour justifier cette opinion, M. Heuschling évoque les souvenirs qui se rattachent au sol de la Turquie. Il nous rappelle que c'est là la terre classique par excellence, le berceau de la race hellénique et du christianisme, d'où est sortie la civilisation ancienne et moderne. « Son territoire, dit-il, correspond aux pays qui, dans l'antiquité, s'appelaient, en Europe : la Thrace, la Macédoine et l'île de Crète ; en Asie : l'Asie-Mineure, péninsule grande comme la France et comprenant une douzaine de provinces qui furent jadis des royaumes, avec l'île de Chypre et les archipels de la Propontide, de la mer Egée, de la mer Icarienne et des Sporades : puis la Syrie, la Phénicie, la Palestine, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Babylonie ou Chaldée et la Susiane ; en Afrique : l'Egypte et la Lybie. » M. Heuschling ajoute à cette énumération de pays la liste des grands hommes qu'ils ont vus naître, depuis Moïse jusqu'à Hérodote et Justinien. Il semble donc se demander pourquoi cette terre classique serait moins capable qu'autrefois de prendre rang parmi les nations privilégiées.

On pourrait répondre à l'auteur par ses propres arguments : ces pays,

Digitized by Google

dont il rappelle la grandeur passée, n'ont été riches, puissants, avancés en civilisation que tant qu'ils n'étaient pas sous la domination mahométane. Le croissant, loin de leur apporter de nouvelles lumières, a effacé peu à peu une culture de trente ou quarante siècles. Si la presqu'île grecque semble renaître à la vie, c'est après avoir subi une transformation radicale dans sa condition politique. Le travail civilisateur y est commencé aujourd'hui par des mains qui ne paraissent pas destinées à en recueillir les fruits, mais qui obéissent à la loi du temps et à la volonté de l'Europe entière. Tout est à créer, à organiser sur ce sol inculte : l'industrie, le commerce, l'agriculture aussi bien que l'instruction, l'administration, la science.

A ce point de vue, l'ouvrage de M. Heuschling est un service rendu à la fois à la statistique et à la Turquie, qui ne connaît point elle-même ses ressources morales et matérielles. Le livre que nous annonçons est parmi les ouvrages publiés dans ces dernières années sur l'empire de Turquie, le premier qui traite son sujet d'une manière aussi complète. L'auteur, tout en tirant parti de publications antérieures qui jouissent d'une autorité méritée, a su recueillir tous les documents nouveaux qui entraient dans son cadre, et dont quelques-uns sont des notes écrites par des voyageurs européens. Nous mentionnons ce détail parce qu'il a sa valeur lorsqu'il s'agit d'un pays où les croyances religieuses rendent difficile et quelquefois dangereux le métier de statisticien. D'après les idées des musulmans, chercher à connaître le nombre précis des habitants de leur pays, c'est presque un sacrilége, puisque c'est contrôler les œuvres de la Providence. Mahmud II, père du sultan actuel, a été le premier qui ait essayé d'opérer un recensement de la population : les résultats de ce travail sont restés un secret pour tout le monde. Un nouveau recensement a eu lieu en 1844, lorsque le gouvernement entreprit la réorganisation de l'armée : il donne les chiffres les plus récents que l'on possède. D'après ces documents, reproduits par M. Heuschling, l'empire turc, y compris ses dépendances en Asie et en Afrique, comptait alors près de 37 millions d'âmes. Pourtant ce chiffre, comme l'auteur le fait très bien observer, ne saurait être considéré comme rigoureusement exact. Il aurait été difficile, sinon impossible, de recenser tous ces Arabes et Nègres qui habitent entre Bagdad et la Mecque et au delà de la Nubie, du Kordofan et du Fezzan, ainsi que les Kurdes nomades qui errent dans les Marches orientales de l'empire et sur le territoire persan. Néanmoins, à défaut de donnée plus exacte, il faudra bien se contenter de celle qui est fournie par les documents de 1844, et qui a servi depuis de base aux différentes opérations administratives.

M. Heuschling compte quatorze races dans la population de l'empire turc, parmi lesquelles les Ottomans figurent pour un tiers, les Arabes et les Slaves chacun pour un sixième ; le dernier tiers se compose de Roumains, Grecs, Arméniens, Albanais, Kurdes et races diverses. Ce qui nous intéresse plus que ces chiffres généraux, c'est la proportion numérique existant entre les races qui se partagent le sol de la Turquie d'Europe. Cette partie de l'empire ottoman compte une population de plus de 16 millions d'habitants ; et là les musulmans ne sont plus la race prédominante.

Digitized by Google

En première ligne figurent les Slaves, composés de Bulgares, Serbes et Bosniaques, et qui représentent un total de près de 8 millions d'âmes, c'est-à-dire presque la moitié de la population de la Turquie d'Europe. Sur l'autre moitié, il faut défalquer d'abord 4 millions représentant le chiffre de la population des principautés moldo-valaques et qu'il nous semble impossible, depuis la promulgation du Statut de 1858, de compter encore parmi les sujets du Sultan. Les 4 millions d'habitants qui restent ainsi en dehors des Slaves et des Roumains, se composent de 2,600,000 Albanais et Ottomans, professant la religion mahométane, de plus d'un million de Grecs et de quelques portions de peuples divers. Donc, en somme, abstraction faite des populations de la Moldo-Valachie et de la Servie, formant un total de 5 millions d'âmes, il se trouve que 3 millions de musulmans sont les maîtres de 9 millions de chrétiens, à qui ils dictent la loi et qu'ils traitent en race conquise.

La même difficulté que le statisticien rencontre dans le dénombrement de la population de la Turquie se présente lorsqu'il s'agit de déterminer la situation agricole de cet empire. Il n'y existe point de cadastre qui permette de classer les propriétés d'après leur valeur, la nature et l'étendue des cultures. Il est vrai qu'à Constantinople est établie une direction générale du cadastre, où chaque propriété est inscrite avec ses limites. Mais les indications ont été fournies par les propriétaires mêmes ; elles ne sauraient donc être admises que sous toute réserve. D'ailleurs, ce travail remonte à près d'un siècle, et il est incomplet pour les provinces d'Asie. Là encore on est réduit à des évaluations approximatives, suffisantes pourtant pour nous donner une idée de la richesse naturelle du sol. Pourquoi la Turquie est-elle néanmoins un pays relativement pauvre ? M. Heuschling répond à cette question : « En usant avec intelligence de ses dons naturels, la Turquie devrait figurer parmi les pays les plus riches et les plus productifs. Mais la science de l'agriculture n'y existe pas, et les productions si variées du sol sont dues uniquement à la routine. Dans beaucoup de provinces, les cultures n'occupent que les deux tiers environ du territoire, tandis que de vastes et fertiles étendues sont abandonnées à la vaine pâture. Grâce à l'extrême fertilité du sol, les produits sont supérieurs à la consommation, quoique la récolte d'une année ordinaire ne puisse être évaluée qu'à un dixième de ce qu'elle donnerait avec une culture plus éclairée. » Cette culture plus éclairée, la colonisation européenne pourrait l'apporter en Turquie. M. Heuschling fonde à ce sujet de grandes espérances dans le statut du 18 février 1856, qui garantit aux Européens le droit de posséder des propriétés immobilières. « Cette possession directe, dit l'auteur, si longtemps contestée aux étrangers, fera affluer les émigrations européennes, avec leur science et leurs capitaux, vers la Turquie, cette terre si propice aux travaux de l'agriculture, si hospitalière aux étrangers qui viennent la visiter ou y fixer leur demeure, sûrs d'y trouver pour eux liberté de conscience, liberté d'enseignement et liberté des échanges. » M. Heuschling veut sans doute parler de l'avenir, nous le craignons, encore éloigné, où le hatt-houmaïoun sera devenu une vérité. Voilà maintenant quatre ans que cette nouvelle charte a été promulguée, et nous ne

Digitized by Google

voyons guère que les colons européens aient largement usé des droits qu'elle confère. Pourtant, l'émigration des divers Etats européens, notamment de l'Allemagne, va toujours en augmentant : elle se porte vers les pays lointains situés au delà de l'Océan, vers l'Amérique et l'Australie, vers l'Algérie et le Cap ; elle va trouver encore les steppes de la Bessarabie et de la Hongrie. Le hasard seul amène quelques rares colons en Turquie. C'est que les libertés octroyées par le hatt-houmaïoun n'existent encore que sur le papier : tout au plus ont-elles passé dans la pratique à Constantinople, sous les yeux du gouvernement central. En province, toute part faite aux exagérations de quelques journaux systématiquement hostiles à la Porte, les décrets du sultan, en tant qu'ils abrogent de vieux abus, ne sont point respectés. La première de toutes les garanties, celle de la sûreté personnelle, fait souvent défaut. Il est très naturel que les émigrés ne se soucient point d'affronter de pareils dangers.

Les mêmes observations peuvent s'appliquer à l'industrie, qui est en pleine décadence dans les Etats du sultan. « Autrefois, dit M. Heuschling, les manufactures indigènes suffisaient non-seulement à la consommation des populations, mais l'Europe et plusieurs contrées de l'Orient tiraient une grande quantité de riches tissus de la Turquie, tandis qu'aujourd'hui c'est l'Occident qui fournit aux habitants de l'empire des tissus de toute espèce, de meilleure qualité et à meilleur marché. » Indépendamment de la législation générale et des principes économiques qui règlent le mouvement industriel, la Turquie devra d'abord améliorer son système de communications, base de toute activité industrielle et commerciale.

Le chapitre relatif au commerce est traité par M. Heuschling avec un soin tout particulier : c'est par ce côté que la Turquie se rapproche le plus des Etats européens. Les rapports commerciaux de la Turquie avec les puissances étrangères sont réglés par des traités ou capitulations qui en déterminent les conditions, ainsi que les droits de douane à l'importation et à l'exportation. Parmi toutes les nations chrétiennes, c'est la France qui a ouvert les premières relations suivies et régulières avec l'empire ottoman. Soliman, le législateur, concéda, en 1535, à François Ier les premières capitulations, qui ont été renouvelées par les successeurs de ce sultan, et dont les dispositions ont passé ensuite dans la plupart des capitulations accordées au fur et à mesure à d'autres nations. Depuis 1838, le régime des traités de commerce a remplacé celui des capitulations. L'Angleterre a conclu le premier traité de ce genre ; ensuite vinrent successivement la France, les Etats-Unis et la plupart des Etats européens. L'Autriche a adhéré à ces traités pour les provinces turques baignées par la mer ; mais elle a maintenu ses anciens traités pour les provinces intérieures et limitrophes de la monarchie autrichienne. Le cabinet de Vienne s'est assuré ainsi le commerce de transit par terre avec le Levant.

L'importance du commerce intérieur de la Turquie, qui se trouve pour la plus grande partie entre les mains de détaillants grecs, arméniens, alépins, juifs et turcs, échappe à toute évaluation. En revanche, le commerce extérieur, auquel les Turcs prennent une faible part, se trouve presque exclusivement entre les mains des étrangers et principalement des Grecs.

Digitized by Google

En l'absence de documents statistiques publiés par l'administration ottomane, l'importance du commerce extérieur de l'empire ne peut-être calculée que d'après les tableaux publiés par les divers Etats qui participent à ce commerce. M. Heuschling a pris le soin d'établir, à l'aide de ces documents, un tableau auquel nous empruntons les chiffres suivants : Le total des importations annuelles, en Turquie s'élève à 454 millions de francs, et celui des exportations à 406 millions, ce qui donne un total général de 860 millions de francs, par an. Dans ce chiffre, la France (1856) entre pour une somme de 223,500,000, dont 92 millions d'importations en Turquie, et 131,500,000 d'exportations. L'Angleterre y participe (1856) pour 221,500,000, dont 141,500,000 d'importations et 80 millions d'exportations. Ensuite viennent, suivant l'importance, l'Autriche avec 133 millions, l'Allemagne avec 82,500,000, la Russie avec 39 millions, la Perse avec 28 millions, l'Egypte avec 23 millions, la Belgique avec 13 millions, etc., etc. Le commerce avec la France avait diminué considérablement par suite des progrès de l'Angleterre, qui s'est emparée de l'importation des tissus de coton et des denrées coloniales, et de celui de l'Autriche qui lui a enlevé en grande partie le commerce des draps. Mais, depuis 1850, la France tend à reprendre l'importance qu'elle avait jadis. Les objets nouveaux importés en Turquie comptent plus particulièrement dans les articles de luxe : la bijouterie fine, les objets d'art, les livres, gravures, musique, etc. En 1850, le commerce général de la France avec la Turquie portait sur un total de près de 86 millions ; en 1856, il s'élevait à 223 milllions. Donc, en tenant compte même de l'augmentation que la guerre d'Orient a pu exercer sur la valeur des échanges, le commerce général a plus que doublé depuis 1850.

Nous voudrions pouvoir suivre M. Heuschling plus loin dans ses intéressants aperçus de la situation de l'empire ottoman. Gouvernement, justice, instruction publique, cultes, armées, finances, lui ont fourni autant de chapitres pleins de renseignements curieux et d'explications instructives. Nous sommes obligé d'abréger. Ajoutons cependant que M. Heuschling a enrichi son livre d'un appendice où se trouvent reproduites les lois organiques les plus importantes rendues de 1830 jusqu'à 1856, par le gouvernement turc. Rien ne manque donc de ce qui peut faire de l'ouvrage de M. Heuschling une publication aussi utile à la statistique qu'importante pour tous ceux qui s'intéressent au problème de la question d'Orient.

J.-E. HORN.

Etudes littéraires et morales sur Homère, scènes tirées de l'Iliade, par M. Auguste WIDAL, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette et C°.

Parmi les gens du monde, il y en a peu qui ne connaissent le nom d'Homère, mais peu aussi qui en connaissent autre chose. Trois ou quatre cents vers épelés au collége dans une langue abhorrée, quelques phrases toutes faites sur les beautés du grand poète se confondent dans la mémoire avec le souvenir de punitions et de leçons fastidieuses, voilà ce qu'on sait d'Homère. Il faut être déjà assez loin du collége pour lui avoir pardonné. Un jour vient cependant où l'on veut faire une connaissance plus intime

Digitized by Google

avec ce grand nom. A l'âge où l'on aime déjà à se remettre sur les bancs pour se rappeler sa jeunesse, on s'en va consulter les doctes ; on demande la connaissance d'Homère aux livres, aux cours publics. Qu'y trouve-t-on? Une discussion critique sur la question de savoir si Homère a oui ou non existé, si l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre du même auteur, une histoire du texte d'Homère depuis la rédaction de Ptolémée jusqu'à nos jours, une liste d'imitations faites d'Homère dans les littératures anciennes et modernes, un fatras de commentaires tendant à prouver qu'Homère a tout su, les arts, les sciences, dans un siècle primitif ; tout connu d'avance, la philosophie, le christianisme, la chevalerie, le monde moderne ; que les types crées par lui s'accommodent à l'idéal de tous les temps ;—en un mot le dogme littéraire d'Homère avec son exégèse, ses dissidents, ses fidèles, ses interprètes. Mais Homère, on ne le trouve point. L'esprit, un instant attiré, se regimbe devant cette vieille autorité toute bardée d'érudition. On se croit encore sous la férule, et l'on va demander des plaisirs artistiques plus libres et moins pénibles aux grands écrivains de notre temps.

Pourtant nous sommes dans un siècle bien fait pour comprendre et sentir Homère. L'horizon de l'esprit humain s'est élargi. Nous avons touché à la littérature orientale. Nous avons vu, là aussi, des Homères bien beaux dans leur simplicité et leur grandeur, quoique leur idéal ait été bien différent du nôtre. Nous n'avons plus besoin de rapporter à nous tout ce que nous lisons. Nous avons obtenu enfin ce large sens critique qui s'acquiert si tard ; nous pouvons goûter le parfum pénétrant de naïveté sauvage qu'exhalent les premiers chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Homère maintenant appartient à l'art et à l'histoire. On peut lire Homère dans un esprit de simplicité, je dirai presque d'ignorance, en s'abandonnant au charme éternel des beaux récits, des grands caractères, des passions fortes, des belles descriptions. C'est un grand plaisir pour l'esprit et une grande paix pour la conscience. On n'a plus besoin de torturer le sens d'Homère pour se prouver à soi-même qu'Achille agit en chevalier courtois et en bon citoyen. On ne se tracasse plus l'esprit à justifier ce qu'on appelait autrefois la bassesse de certaines expressions ; on lit Homère comme il a dû être écouté sous le beau ciel de l'Ionie, en se livrant au plaisir de cette parole abondante, drue comme la neige et douce comme le miel.

Le moment vient (et l'on pourra bien dire que c'est une Renaissance nouvelle) où l'antiquité va être enfin sentie, en paix, sans douleur ni contrainte. Quel rôle doivent avoir les savants éclairés dans ce mouvement? Ce sont eux qui ont le bonheur de connaître la belle langue d'Homère; beaucoup d'entre eux ont contemplé les lieux qui ont été le théâtre de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; ils ont assez étendu leur esprit par la lecture, élargi leur cœur par des sensations différentes, pour goûter ce premier fruit de l'humanité qui ne peut être senti que bien tard, la naïveté. C'est à eux qu'il appartient de conduire, comme par la main, l'enfant d'abord, l'homme du monde ensuite, au milieu de toutes ces belles choses qu'ils connaissent par leur nom. Si j'étais appelé à professer publiquement sur Homère, je voudrais m'effacer complétement, et me borner à l'humble rôle de *guide pour montrer Homère*.

Digitized by Google

C'est ce qu'a bien compris M. Widal dans son livre. M. Widal est professeur de littérature grecque et a rédigé sous forme de volume son cours à la Faculté de Douai. Aucune des parties de l'érudition homérique ne lui est inconnue ; il a compris même qu'il était important d'en donner une idée à son public. Tout ce qui touche à un grand homme mérite d'être connu. Aussi a-t-il résumé en un chapitre les principales questions que la science a soulevées sur Homère en y donnant des solutions claires et pleines de sens. Mais il sentait qu'il n'avait pas le droit de rester plus longtemps en dehors de son vrai sujet. Immédiatement il aborde l'*Iliade*, et poursuit jusqu'à la fin du poème une analyse claire, fidèle, souvent touchante, qui ne laisse rien passer d'intéressant sans le noter et le faire mieux comprendre, rien d'émouvant sans ajouter quelques paroles qui redoublent notre émotion en nous faisant sentir que quelqu'un la partage. Les esprits inquiets qui éprouvent le besoin qu'on s'aperçoive sans cesse de leur présence, ne comprendront pas qu'on s'efface ainsi dans un livre. Pour moi je trouve qu'il y a beaucoup de goût et d'intelligence à savoir livrer la place au génie. Je comptais relire Homère après le livre de M. Widal. Je n'en ai pas eu besoin ; certains passages même m'ont ému davantage, grâce aux rapprochements heureux qu'il a su trouver. On aime à voir la même naïveté sublime dans des choses qu'on admire à divers titres : dans la Bible, dans Shakspeare, dans nos belles œuvres des temps modernes. Il est bien doux de pouvoir sans remords presser dans une même étreinte tout ce qu'on a aimé. M. Widal aurait pu accumuler l'un sur l'autre Eustathe, Villoison, Mme Dacier, Heyne et tant d'autres pour faire un obstacle entre Homère et le public. Il a laissé voir Homère, et il a bien fait.

Je ne lui reprocherai qu'une chose, et le cadre plus large d'un livre lui permettait de placer ce qui eût peut-être été de trop dans un cours. Après ces scènes tirées d'Homère, j'aurais voulu voir le savant auteur reparaître pour nous faire la leçon. J'aurais voulu qu'il nous montrât comment ce poème d'Homère était devenu l'origine de toute une tradition poétique, comment chaque siècle a pu modifier à sa guise les inspirations puisées à cette source, combien ces imitations ont été souvent peu intelligentes, et combien le type convenu d'Homère a varié sous les formes différentes qu'on lui a fait subir, combien ont été injustes la plupart des critiques faites à Homère au nom de qualités qu'on lui avait imposées, combien enfin il a fallu de temps pour arriver à dire cette vérité simple : Homère n'est ni un Grec de tous les temps, ni un Romain, ni un Français, ni un Anglais, ni un Espagnol, c'est un Ionien des premiers temps qui fut un conteur de génie.

PIERRE MERCIER.

Des Sections de Communes, par M. Léon Aucoc, maître des requêtes au conseil d'Etat. Paris, Paul Dupont. 1859.

L'œuvre que M. Aucoc a entreprise était assez ardue ; il s'agissait de faire connaître au public et même aux administrateurs ce que c'est qu'une

Digitized by Google

section de commune, de dire ses droits, ses charges, ses ressources, d'indiquer par qui et comment ses biens peuvent être gérés.

La loi de 1789, qui a créé en France quarante-quatre mille municipalités, dont trente-sept mille subsistent encore aujourd'hui, n'avait pas entendu méconnaître des droits acquis ou violenter la force des choses; aussi avait-elle conservé une existence en quelque sorte distincte à une foule de villages, de hameaux, d'agglomérations d'individus, qui ont formé ce qu'on appelle des sections de communes; mais, comme il était facile de le pressentir, dès le principe même, ces existences spéciales ont eu à lutter fréquemment, d'une part, contre le désir fort légitime de l'Etat, qui tend chaque jour à diminuer le nombre de ces individualités microscopiques; d'autre part, contre les communes elles-mêmes, qui, par une pente fort naturelle, sinon toujours avouable, font sans cesse effort pour grossir leur importance.

La partie de l'ouvrage que M. L. Aucoc consacre à l'origine historique des sections de communes n'en est pas la moins utile, et en est à coup sûr la plus intéressante. Tout le monde se rappelle comment, dès le XIIe siècle, se formèrent les associations communales. Les seigneurs, voulant peupler les solitudes qui les entouraient, firent don de la terre à celui qui voudrait la cultiver, à charge d'une légère prestation, plutôt, comme dit Guy-Coquille, en *recognoissance de supériorité qu'en profict pécuniaire*. Ainsi se multiplièrent, dans le cours des XIIIe et XIVe siècles, les communes rurales, dont les circonscriptions paraissent avoir été celles des paroisses elles-mêmes; mais ces paroisses se fractionnaient intérieurement, et l'on cite dans la Coutume d'Auvergne, par exemple, un assez grand nombre de hameaux, de petits villages, à qui sont reconnus des usages et des droits spéciaux. D'ailleurs, les seigneurs faisaient plus encore, ils concédaient des droits d'usage et de vaine pâture à un groupe distinct d'habitations, quelquefois à un nombre limité d'habitants. L'ordonnance royale d'août 1669 consacre en termes formels cette double existence municipale, quand elle dit : « Les paroisses seront représentées par leurs syndics, et les villages et hameaux par leurs principaux habitants. » La loi de 1793 sur les communes, loi qui n'a pas été abrogée, en parlant des droits des communes et de ceux des sections de commune, n'a donc fait que consacrer un fait déjà fort ancien. Quant au nombre de ces *sections*, il est fort difficile de s'en rendre un compte exact, car il n'existe à ce sujet aucune donnée officielle. Toutefois, on peut remarquer qu'elles sont plus nombreuses dans l'ouest et dans l'est de la France, et qu'elles ne sont pas rares dans les pays de montagnes.

Nous ne suivrons pas le jeune et savant auteur dans les développements qu'il donne sur la représentation des intérêts des sections de communes, sur le mode d'administration de leurs biens, sur les charges et les ressources qui leur sont propres, sur les procès où elles peuvent se trouver engagées; mais nous ne craignons pas de dire qu'il n'est pas un administrateur, si érudit qu'on le suppose, qui puisse se dispenser de recourir au livre de M. Aucoc, lorsqu'il aura à prendre une décision rélativement à une section de commune.

EDOUARD BOINVILLIERS.

Digitized by Google

Le Parlement de Paris et son organisation, avec une notice sur les autres Parlements de France, par Charles DESMAZE. Paris, Michel Lévy frères, libr.-édit. 1859.

M. Desmaze a surtout consacré son temps et ses soins au Parlement de Paris ; les Parlements de province n'ont qu'une très petite place dans son livre, et cette préférence se conçoit aisément. Celui qui voudrait écrire aujourd'hui sur notre organisation judiciaire, et qui s'attacherait de cette manière à la Cour de Paris, pour laisser dans l'ombre le reste de la magistrature, commettrait une grave erreur : la révolution de 1789 a tout égalisé sur le sol français, et les seuls priviléges qu'ait conservés la Cour de Paris sont ceux que lui donne sa résidence et que peut lui donner le talent de ses membres.

Il n'en était pas de même sous l'ancien régime. L'importance judiciaire du Parlement de Paris était tout exceptionnelle ; son ressort s'étendait d'un côté de la France jusqu'au Lyonnais, au Forez et au Beaujolais ; de l'autre, jusqu'à l'Aunis et jusqu'au Poitou ; près de 500 avocats y plaidaient au XVIIIe siècle ; près de 350 procureurs y instrumentaient ; il y siégeait 24 présidents et 182 conseillers ; les pairs de France en étaient membres ; les princes du sang y avaient voix délibérative. Comme il arrive souvent que les fonctions judiciaires touchent aux fonctions politiques, il était impossible qu'une compagnie si puissante et si fortement organisée n'essayât pas de franchir le cercle de ses attributions pour envahir les affaires publiques. La constitution de la France, si vague avant 1789, paraissait elle-même la convier à ces empiétements.

Notre siècle est amoureux des paradoxes. Le comte Joseph de Maistre, le premier, dans la fougue de sa haine contre la révolution française, s'avisa de lancer l'anathème aux constitutions écrites. Cent publicistes ont suivi M. de Maistre sur ce terrain. Bien des gens sont aujourd'hui convaincus que, plus les droits d'un peuple sont fixés d'une façon précise, plus ces droits sont instables, plus ses destins sont fragiles. L'exemple d'un pays voisin vient à l'appui de ce discours ; et quand on a épuisé tous les raisonnements qui doivent établir la prééminence des constitutions sans parchemin, on termine par une phrase qui produit toujours un grand effet en France : « D'ailleurs, il en est ainsi en Angleterre. »

Cependant, à nos yeux, les constitutions écrites ont leur mérite ; un pays qui n'a pas de constitution écrite court parfois le risque de n'en avoir aucune ; et toute l'éloquence de M. de Maistre n'a pu nous persuader qu'il en fût autrement en France avant 1789. C'est ce que démontrent assez bien l'importance du Parlement de Paris, ses prétentions exorbitantes, et ses étonnantes alternatives de faiblesse et de grandeur. Si l'on n'envisage que la tradition judiciaire, il n'y a qu'un seul Parlement de Paris ; mais si l'on s'élève un peu plus haut, on voit apparaître une succession d'assemblées distinctes. N'y a-t-il pas, d'après M. de Châteaubriand, une monarchie des Etats-généraux et une monarchie des Parle-

Digitized by Google

ments? Le rôle de la grande compagnie judiciaire peut-il être le même dans ces deux périodes? Que si l'on rejette toute division factice, l'histoire nous montre, du moins, le Parlement de Paris grandissant jusqu'au règne de François Ier, luttant avec les Etats-généraux ou la royauté durant les guerres de religion, dompté sous Richelieu, révolutionnaire, avide du gouvernement à l'époque de la Fronde, écrasé sous Louis XIV, séditieux, tracassier, turbulent, intolérable au XVIIIe siècle. La monarchie, en droit, est-elle absolue? On l'ignore. Le Parlement peut-il légalement s'immiscer dans l'exercice du pouvoir législatif? Rien n'est positif à cet égard. Jusqu'où va son droit de remontrance? Problème diversement résolu sous chaque règne.

Le pouvoir législatif des Parlements naquit du besoin de contrôle, parce que la monarchie absolue n'a jamais pu être acceptée par la France. Mais quelles que soient l'origine et la légitimité de ce pouvoir, il y a là un fait immense dans l'histoire de notre pays. Nulle compagnie judiciaire n'a joué un semblable rôle; c'est pourquoi le Parlement de Paris attire aujourd'hui l'attention de la postérité plus que toute autre assemblée du même genre; c'est ce qui justifie le plan de M. Desmaze et la place qu'il donne à ce Parlement dans son livre.

On n'avait encore rien écrit d'aussi complet et d'aussi précis sur le Parlement de Paris. Il est aisé d'envisager de haut cette illustre compagnie: les éléments de son histoire politique sont dans l'histoire générale; et qu'on remonte aux mémoires des contemporains ou qu'on se borne aux compilations modernes, on a presque sous la main la préface et l'ouvrage. M. Desmaze s'est imposé une tâche moins éclatante, mais peut-être plus utile: il s'agissait de pénétrer dans la vie intime de ce Parlement, d'assister à ses travaux de chaque jour, et d'aller surprendre le secret de ses délibérations. Voilà bien la grand'chambre avec M. le premier et les neuf présidents à mortier; dans le fond, un Christ d'Albert Durer, au-dessous du Christ un portrait du roi Charles VI dans le costume même des présidents à mortier: la redoutable tournelle où le roulement amène des changements perpétuels, de peur, dit Ferrière, « que l'habitude de condamner et de faire mourir les hommes n'altère la douceur naturelle des juges et ne les rende inhumains; » la chambre de la marée, qui exerce la haute police sur le commerce du poisson dans la ville de Paris; le parquet, c'est-à-dire, dans la salle des séances de la grand'chambre, un espace entouré de boiseries et brodé de fleurs de lis, que les princes du sang et les présidents peuvent seuls traverser pour gagner leur siége. Un lit de justice a lieu dans la grand'chambre: c'est le plus imposant et le plus humiliant des spectacles. Le roi est entouré des princes du sang, des grands officiers de la couronne, du grand chambellan, du grand écuyer, des quatre capitaines des gardes du corps, du commandant des Suisses, et de bien d'autres personnages; les présidents et les conseillers se mettent à genoux jusqu'à ce que le roi leur permette de se relever: le chancelier a prononcé le discours d'usage et le premier président s'apprête à répondre; tous les membres du Parlement se mettent à genoux une seconde fois, et attendent, pour se relever, une nouvelle permission royale; après le premier président, le premier

Digitized by Google

avocat général prend la parole, et les gens du roi se mettent encore à genoux. Tels étaient les préliminaires de l'enregistrement forcé.

Cette parade de la puissance souveraine aigrissait les cours de justice sans assurer l'exécution des volontés royales. Il faut lire, au trente-cinquième chapitre du livre de M. Desmaze, la longue histoire des débats de la cour et du Parlement au XVIIIe siècle. On envoyait des fusiliers à chaque membre, on exilait la compagnie à Pontoise ; on allait jusqu'à créer des parlements au petit pied à Blois et dans d'autres lieux ; on établissait à Paris une chambre royale pour remplacer le Parlement ; vains efforts ! La chambre royale avait peur d'elle-même et n'osait pas tenir ses séances au Palais-de-Justice ; les condamnés interjetaient appel devant cette chambre, et les tribunaux inférieurs, saisis de l'arrêt confirmatif, refusaient d'envoyer les voleurs à la potence, parce que le Parlement seul pouvait confirmer leurs jugements ; le Parlement revenait de Pontoise, peu satisfait de l'exil et peu reconnaissant du rappel, et s'empressait, à la première occasion, de couper les vivres à la royauté. Le gouvernement était dans un embarras véritable, et son embarras semblait fort réjouissant au peuple de Paris, qui savait grand gré à l'illustre compagnie d'une si persévérante opposition. La bonne administration de la justice ne gagnait peut-être pas à ces querelles, mais c'était une question secondaire, qui n'inquiétait pas beaucoup la capitale, et dont le Parlement paraissait se soucier moins encore.

Nulle magistrature ne fut plus indépendante que la vieille magistrature française ; c'est une tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Si la magistrature moderne a répudié l'esprit séditieux des Parlements du dernier siècle, elle a veillé sur l'autel de la justice avec un zèle, une force, une piété incomparables. Tant d'orages ont passé sur nos têtes qu'ils en ont pu courber quelques-unes ; mais ils n'ont fait qu'effleurer, sans l'ébranler, le clergé de la loi. Aujourd'hui la tradition a péri partout, excepté dans la magistrature : nous n'avons pas de traditions politiques, il nous reste des traditions judiciaires. C'est ce qui fait à nos yeux et aux yeux de tous les magistrats le prix du livre de M. Desmaze. Quand nous n'y trouverions pas ce style sérieux et sobre, cette méthode sévère et lucide d'exposition, ce livre aurait pour nous un grand attrait ; il nous parle de nos ancêtres avec une précision scientifique et une religieuse exactitude : les magistrats y retrouveront leurs titres de noblesse et leur blason.

ARTHUR DESJARDINS.

Questions économiques et financières à propos des crises, par Victor BONNET. Paris, Guillaumin. 1859.

Les crises politiques ont d'ordinaire une influence fâcheuse sur la prospérité publique ; mais ce n'est pas de celles-là que M. V. Bonnet s'occupe dans son livre des *Questions économiques et financières ;* il veut parler de ces accidents si fréquents dans nos sociétés modernes qu'ils semblent faire partie de leur existence industrielle et commerciale. Depuis cinquante ans

Digitized by Google

seulement on peut en compter en France jusqu'à sept, aux dates suivantes : 1811, 1819, 1825, 1836, 1846, 1847, 1857. Ne serait-il pas possible, sans éviter absolument ces crises périodiques, de les rendre moins fréquentes et moins douloureuses ? Tel est le problème que s'est posé M. V. Bonnet. Il l'aurait assurément résolu, s'il suffisait pour guérir une maladie d'en avoir consciencieusement étudié tous les symptômes.

D'où vient le mal, se demande l'auteur? Se reportant à la dernière crise que nous venons de traverser, il répond qu'il est dû à l'esprit d'entreprise, à la fièvre de spéculation qui tournaient alors toutes les cervelles, à la disproportion entre l'épargne et les capitaux immobilisés ; en un mot, et pour parler comme la science, à un écart considérable entre le capital fixe et le capital flottant. Un homme, si riche qu'on le suppose, peut se ruiner même en faisant des travaux qui devront plus tard décupler sa fortune, si pendant le temps qu'on les exécute et avant qu'il ait pu en retirer profit, il se trouve privé de toutes ressources. La situation de ce riche malaisé ressemble beaucoup, dit M. Bonnet, à celle où s'est trouvée la France pendant la période 1852-1857. Pendant ces cinq années, le pays a fait la guerre, il a subi la disette et il s'est livré néanmoins à d'immenses travaux d'utilité générale, tels que chemins de fer, canaux, usines, embellissements des grandes villes et particulièrement de la capitale ; puis, quand il a eu entre les mains la note à payer, il a pu constater, c'est au moins M. Bonnet qui l'affirme, qu'elle se montait au chiffre assurément fort respectable de 6,500,000,000 fr.; c'était une dépense annuelle de 1,100,000,000 fr. Or, l'épargne publique s'est-elle accrue dans la même proportion que les dépenses ? Notre auteur ne le pense pas, puisqu'il résulte de ses appréciations que pendant cette période la France n'a pas mis de côté plus de 600 millions par an ; cette différence seule, dit-on, suffit à expliquer la crise de 1857. C'est en vain qu'on penserait trouver un remède dans une production plus considérable, dans un commerce international plus actif : ce qu'il faut, après tout, pour établir une exacte balance, c'est qu'en face de chaque produit se trouve un consommateur. Or il est très certain que si on a beaucoup produit on n'a pas consommé avec le même empressement ; la comparaison des entrepôts aux deux dates de 1851 et de 1857 donne en effet les chiffres suivants : (1851) café, 75,000 quint. mét.; — céréales. 30,000; — coton et laine, 41,000; — fonte brute, 51,000; — laines en masse, 25,000 ; — (1857) café, 210,000; — céréales, 102,000 ; — coton et laine, 156,000; — fonte brute, 132,000 ; — laines en masse, 72,000.

La disproportion est énorme, et comme les mêmes encombrements existaient à la fois sur tous les marchés européens, il n'a pas été possible de reverser sur un voisin le trop plein dont on était soi-même chargé ; dans une pareille situation, que conseillait la prudence? d'arrêter sa production, et d'attendre, les bras croisés, que les consommateurs eussent dégarni les entrepôts. Malheureusement, l'industrie n'écoute que trop tard de pareils conseils ; ne plus produire est un mal qu'on veut à tout prix éviter, et tant que le crédit le permet, on produit sans cesse, et le mal s'aggrave d'autant : émettre du papier de commerce, se servir des dépôts en compte courant, emprunter sur valeurs mobilières, voilà en effet bien des ma-

Digitized by Google

nières d'user de son crédit, c'est-à-dire d'emprunter de l'argent quand on n'en a pas : mais emprunter pour pouvoir continuer une situation déjà fâcheuse, sera toujours une détestable spéculation ; en retardant sa ruine, on ne fait que la rendre plus complète. Voilà la situation que M. Bonnet, a voulu accuser au vif, et il est impossible de ne pas rendre hommage au talent, à la science de l'auteur des *Questions économiques* ; de ne pas lui savoir gré des recherches consciencieuses qu'il a faites, et des résultats intéressants qu'il a obtenus en comparant, à une même époque, la situation économique de la France avec celle de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Il nous permettra, cependant, de lui faire remarquer que l'écart indiqué par lui dès le début de son livre, entre le capital fixe et le capital flottant, n'est peut-être pas aussi considérable qu'il le pense : d'abord, et l'auteur l'avoue lui-même, il est fort difficile d'apprécier avec quelque exactitude l'épargne d'un pays; de là une première chance d'erreur ; ensuite il faudrait ce nous semble faire entrer en ligne de compte cette épargne particulière qui provient de la thésaurisation, qui est tout à fait en dehors de ce qu'on pourrait appeler les profits nets de l'année, et qui a toujours été regardée comme très considérable dans notre pays ; si cette épargne toute spéciale était sortie des cachettes où elle sommeillait depuis bien des années, il ne faudrait pas s'en plaindre, et l'on pourrait s'expliquer comment la crise française a été relativement moins cruelle que celle qui a éclate chez tous nos voisins.

Peut-être pourrait-on relever encore dans les conclusions de l'auteur certaine comparaison entre les nations qui abusent de leur crédit et celles qui abusent de leur liberté. Mais à quoi bon ? et comment en vouloir à un régime politique qui permet à l'auteur de dire de si utiles vérités et au public d'en profiter ?

EDOUARD BOINVILLIERS.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtres. — Gymnase : *Le Voyage de M. Perrichon.* — Vaudeville : *La Tasse de Thé.* — Odéon : *Les Vertueux de Province.* — Mlle Karoly. — **Romans** : Le roman ethnographique. MM. Daniel Stauben et Léopold Kompert. — *Scènes de la vie privée en Alsace.* — *Scènes du Ghetto.* — *Les Juifs de Bohême.* — Les romans de M. Xavier Eyma. — *Trois ans en Judée.* — *Galienne.* M. d'Araquy.

Il est bien tard aujourd'hui pour revenir avec de longs détails sur le *Voyage de M. Perrichon* et sur le succès qu'il a obtenu au Gymnase : c'est un vaudeville d'une gaîté douce et appropriée au théâtre qui l'a accueilli. On y rit suffisamment, mais sans grands éclats. MM. Labiche et Martin ont pris pour une fois le ton du lieu et corrigé quelque peu de leur fantaisie extravagante. Le public les a justifiés, et cette amusante comédie a trouvé plus d'approbateurs que leurs parades ordinaires à grosse caisse et à cymbales. M. Perrichon, à vrai dire, n'est pas un personnage nouveau ; c'est un cousin-germain de M. Prudhomme, et l'excursion qu'il fait en Suisse a manqué à Henri Monnier. Il visite la mer de glace en compagnie de sa femme, de sa fille, et de deux jeunes gens qui prétendent également à la main de cette dernière. M. Perrichon, entre deux gendres, ne sait auquel donner la préférence, et la comédie consiste précisément dans les moyens que ces messieurs emploient pour la mériter. Leur tactique est toute contraire : l'un est toujours d'accord avec M. Perrichon, l'autre le contredit sans cesse ; le premier lui témoigne un dévouement à toute épreuve ; le second s'abstient de tout ce qui pourrait ressembler à un excès de zèle. A la fin, celui-là sauve le bonhomme tombé dans un précipice, tandis que celui-ci se fait sauver par lui. Quel est, à votre avis, le plus adroit ? et lequel pensez-vous que M. Perrichon préfère, son sauveur ou son sauvé ? Le dernier, naturellement, celui qui lui a donné l'occasion de déployer sa bravoure et de faire mettre son nom dans les papiers publics. Il ne veut pas d'autre gendre, et il l'imposerait tyranniquement à sa fille s'il n'était écrit que, dans les vaudevilles, les jeunes personnes épouseront toujours les amants de leur choix. L'adroit prétendu a la maladresse de raconter son stratagème à son rival, et M. Perrichon se trouve avoir là une oreille toute prête pour l'entendre. L'honorable bourgeois, honteux et confus d'avoir été ainsi dupé, se venge par la main de sa fille, c'est-à-dire

Digitized by Google

en accordant cette main au moins rusé des deux, qui promet d'être un excellent mari. Par une singulière coïncidence, cette nouvelle copie de M. Prudhomme réussissait complétement au Gymnase pendant que l'original lui-même tombait tout à plat aux Variétés. *M. Prudhomme, chef de brigands*, représenté par Henri Monnier en personne, s'est brisé devant l'indifférence glaciale d'un public qui fêtait si bruyamment autrefois la grandeur et la décadence de M. Prudhomme simple garde national, et ainsi, le même type, repris en sous-œuvre par des imitateurs, a eu plus de succès que le type essentiel continué et enrichi par l'écrivain même qui l'a créé. Leçon oiseuse et dont l'histoire de la littérature offre de fréquents exemples. Il serait puéril de rappeler, à propos d'un vaudeville de M. Labiche, combien de types généraux, tombés, pour ainsi dire, comme M. Prudhomme dans le domaine public, ont grossi, ont gagné, à devenir ainsi une propriété commune ; mais il serait encore plus injuste d'oublier quel en a été l'inventeur et le premier propriétaire. M. Prudhomme appartient bien légitimement à Henri Monnier, c'est Henri Monnier qui l'a découvert, qui l'a animé, qui l'a incarné, et c'est Henri Monnier qui demeure, comme l'a dit un critique porté aux comparaisons agricoles, « le Parmentier de cette florissante pomme de terre. »

La *Tasse de thé*, vaudeville en un acte de M. Nuitter, a été fort goûtée au Vaudeville. C'est un joli lever de rideau, dont les personnages font agréablement diversion aux *Mères repenties*, de M. Félicien Mallefille. On y rit, on y chante, on y danse, on y applaudit, et vive le couplet, comme disaient nos pères. Mais cela ne se raconte pas, tout au plus cela se prend, une tasse de thé !

L'Odéon, théâtre de bonne volonté, à qui est due la paix sur la terre, vient de donner une comédie en trois actes, en vers, dont le plus grand défaut est de n'être pas comique. M. Galoppe d'Onquaire, qui en est l'auteur, ne nous paraît pas posséder à fond l'art difficile de faire rire les honnêtes gens. Sa pièce, intitulée les *Vertueux de province*, les ferait plutôt pleurer. M. Galoppe d'Onquaire avait une excellente idée de comédie en voulant prouver que les provinciaux sont affectés les premiers des ridicules qu'ils reprochent aux Parisiens ; mais, chez lui, ces ridicules tournent trop aisément aux vices, et du comique à l'odieux il n'y a qu'un pas. Quelques vers élégants et spirituels rachètent, du moins, l'inexpérience de M. Galoppe d'Onquaire, et laissent espérer qu'il deviendra un auteur agréable quand il connaîtra la juste limite qui sépare le drame de la comédie.

Le Théâtre-Français, dont l'activité se borne jusqu'à présent à tourner autour de M. Léon Laya, a repris les *Jeunes Gens* en souvenir du *Duc Job*. De ces deux pièces, la meilleure n'est pas celle qu'on pense ; mais l'une et l'autre ont un grand mérite, c'est de satisfaire au goût du public ; au théâtre, le succès est une affaire de diapason ; or, M. Léon Laya s'en tient à un ton d'esprit, de gaîté, de comédie en un mot, qui ne fait peur à personne ; chacun peut l'y suivre et chanter avec lui : il est à la portée de toutes les voix et de toutes les intelligences. Les *Jeunes Gens* ne sont pas écrits d'une note plus haut ni plus bas que le *Duc Job*. Ce qu'il y a de

Digitized by Google

certain, c'est que les artistes du Théâtre-Français y déploient un talent et un zèle dignes de la plus belle comédie.

Il me resterait, pour en finir avec le théâtre, à parler des bruyants débuts d'une jeune tragédienne, Mlle Karoly, qui vient de s'attaquer successivement à Corneille et à Racine. Mais *Horace* et *Andromaque* ne sont pas si petite affaire qu'on puisse s'en tirer ainsi à main levée. D'ailleurs, Mlle Karoly ayant été plus heureuse au premier essai qu'au second, nous croyons prudent d'attendre une troisième tentative pour lui accorder ou lui refuser définitivement ce beau titre de tragédienne, si difficile à obtenir et à porter depuis la grande Rachel. Nous allons donc reprendre notre promenade un peu aventureuse à travers le roman contemporain, et tâcher de la terminer cette fois, pour n'être plus tenté de faire faux bond aux romanciers qui nous poursuivent.

Il existe un genre spécial de roman, que l'on pourrait appeler le roman ethnographique, fort cultivé de nos jours, et dont Homère nous a laissé un premier et admirable échantillon dans l'*Odyssée*. Je ne sache rien d'aussi curieux, d'aussi intéressant que ces tableaux de mœurs, où une certaine part de vérité historique se mêle toujours aux artifices de l'imagination du conteur, et qui contiennent quelquefois plus de solide enseignement que l'histoire proprement dite. L'histoire, en effet, celle du moins qui s'attache à la vie extérieure et aux destinées des nations, ne varie guère d'un peuple à l'autre. Ce sont toujours des récits de batailles, des coups de politique où le hasard joue le grand rôle, et dont l'heur ou le malheur de l'issue fait trop souvent la moralité. La fortune y tient le haut bout, excusant la ruse, légitimant l'égoïsme, changeant, selon l'événement, le nom de tous les vices et de tous les crimes, et donnant pour loi au monde sa propre mobilité. Combien plus instructive, plus poétique surtout, la légende qui conserve et perpétue l'essence primitive d'un peuple, fixe les traits de son caractère patriarcal, rédige pour ainsi dire le code de ses mœurs, et marque à travers les âges sa vraie personnalité! Défiez-vous des peuples qui n'ont plus de légende, de ces peuples que les prétendus progrès de leur civilisation condamnent à la sécheresse permanente de l'histoire. Défiez-vous des empires, s'il en existe, chez lesquels une lumière trop vive, partie du centre, a rayonné jusque sur les saintes ténèbres de la tradition, et incendié tout ce qui restait de coutumes locales, de mœurs provinciales, d'erreurs et de préjugés de race. Ces empires ont peut-être beaucoup de chemins de fer; mais ils n'ont plus de poésie. La Muse épique, dont l'héroïque naïveté provoquerait maintenant le rire, les a quittés pour jamais.

Mais il est des peuples que la malheureuse bizarrerie de leur destinée oblige à conserver intact le dépôt de leurs traditions et de leurs légendes, précisément parce qu'ils n'ont plus d'histoire. Ceux que la fortune a trahis pour jamais, ceux qui semblent rayés de la liste officielle des nations, et qu'une sorte de fatalité accompagne, ceux qui sont morts comme peuples et survivent comme race, les Bohémiens, par exemple, les Polonais et quelques autres; ceux-là cherchent, dans un étroit attachement à leur passé, un refuge contre l'amertume de leur condition présente; ils n'ont plus de nationalité; mais ils ont des souvenirs où ils se renferment, des

Digitized by Google

traditions qu'ils cultivent, des usages et des mœurs auxquels ils gardent une fidélité inviolable. La lointaine antiquité de leur malheur entretient leur foi en un meilleur avenir, et, fermes dans leurs espérances, ils regardent avec un étonnement naïf le monde vivre et se transformer autour d'eux. Seuls, ils ne changent point ; ils forment une société à part dans la société universelle, et, n'ayant plus rien à perdre, ils échappent à la caducité qui atteint toutes les formes passagères par lesquelles doit passer un Etat avant de périr. Aucun peuple, à ce point de vue, n'offre un plus curieux sujet d'étude que le peuple juif ; un peuple mort qui est immortel. Il n'a plus de part à la vie des nations, mais il y assiste en spectateur, gardant au milieu d'elles sa haute et puissante personnalité. Un jour viendra sans doute où il sera complétement absorbé par elles, et où, alléché par les bienfaits de la civilisation environnante, il consentira à dépouiller complétement son caractère propre. L'envie du bonheur, grande chez les hommes et même chez les Juifs, contribuera à cet anéantissement définitif, dont il est facile déjà de constater les nombreux symptômes. Mais, avant que pareille chose n'arrive, avant que les dernières traditions et les dernières légendes du peuple juif n'aient complétement disparu, peuple, traditions et légendes auront eu du moins leurs historiens, M. Daniel Stauben en France, et M. Léopold Kompert en Allemagne ; le premier, qui a écrit les *Scènes de la Vie juive en Alsace ;* le second, que les *Scènes du Ghetto* et les *Juifs de la Bohême* ont rendu si populaire dans son pays. Grâce à eux, on saura quel était encore le peuple juif au milieu du XIXe siècle ; et l'histoire, si elle daigne parler de cette nation élue et maudite tout à la fois, devra chercher là ses renseignements.

M. Daniel Stauben, non content de donner son propre ouvrage, a traduit en français les deux livres principaux de M. Kompert, et une particularité me frappe d'abord, c'est qu'il serait impossible de deviner lequel des trois romans lui appartient en propre, s'il n'avait eu soin de nous en prévenir. Tout y est si naïf, si exempt d'artifice littéraire, si exactement copié d'après nature, sans préoccupation d'arrangement et d'effet, que l'on ne distingue plus l'auteur du traducteur, et que l'on serait tenté parfois d'en faire un seul et unique personnage. Toutefois, si la simplicité, si la sincérité du style et du récit est égale chez l'un et chez l'autre, si l'intérêt inhérent à leur sujet leur fait négliger également les petites ruses du romancier, M. Kompert se reconnaît à certains traits étranges d'esprit et de caractère, où l'on sent une littérature plus primitive que la nôtre. Il est moins abstrait que M. Stauben, plus animé, plus saisissant ; il donne la vie à ses personnages. Tandis que l'auteur français, plus didactique, ne crée ses héros que pour nous révéler leurs légendes, leurs usages et leurs mœurs, l'auteur allemand, plus dramatique, n'emploie mœurs, usages et légendes, que pour y encadrer ses héros. Aussi, les voit-on palpiter et vivre dans cet entourage où ils tranchent comme autant de figures en relief sur le fond d'un tableau.

Ce don de tout animer, cette faculté presque instinctive de donner la vie à ce qu'on touche, est le premier mérite du romancier. Tout le génie d'Homère est là. Mais ce don, fort commun dans l'enfance des littératures,

Digitized by Google

semble devenir plus rare à mesure quelles vieillissent. Toute littérature adolescente nage dans la poésie ; toute littérature caduque tourne à l'abstraction. Aussi est-ce un chef-d'œuvre, quand, dans nos époques morales et philosophiques, l'art parvient à ressusciter cette faculté merveilleuse d'animer les êtres, de leur donner un corps, encore une fois, de leur souffler la vie. Seuls, parmi les grands romanciers de nos jours, Walter Scott et Balzac y parvinrent ; mais, le dirais-je ? les littératures septentrionales, plus jeunes que les nôtres, résolvent tous les jours, et comme sans y penser, ce problème si ardu. Il y a en Russie, en Allemagne, en Norwége, tel conteur, assez médiocrement estimé dans son pays, qui atteint à plaisir cet idéal de vérité et de naturel. Malheureusement, on lui demande autre chose, des efforts d'imagination, des chimères sociales ou morales, que sais-je, de hautes conceptions philosophiques. Il cède, il tourne à ce vent, et voilà comment l'art du romancier se perd. Plus tard, on essaye vainement de revenir au vrai, à la nature : on se fait réaliste, et le roman français en est là ! Il court péniblement après la naïveté qu'il a perdue ; il se donne des airs de sincérité, comme si ces deux mots ne juraient pas ensemble, et il aboutit enfin à la glaciale et cassante exactitude de la photographie : c'est un cercle vicieux !

Nous voici bien loin, trop loin sans doute des *Scènes de la vie juive en Alsace*, des *Scènes du Ghetto* et des *Juifs de la Bohême* ; mais le moyen de ne pas dire une fois par hasard ce que l'on pense ? On n'attend pas que nous analysions les trois ouvrages juifs de MM. Daniel Stauben et Léopold Kompert ; nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. Pour notre compte, nous aimons à le répéter, rien ne nous semble plus intéressant que cette littérature ethnographique, ce roman des peuples, qui va de pair avec leur histoire, la complète, parfois la corrige, et donne souvent mieux que l'histoire même une idée exacte des générations qui ont passé ici-bas. Je l'avoue à ma honte, je donnerais toute l'histoire de Hume et de Robertson pour les *Puritains* de Walter Scott et les trois premiers chapitres d'*Ivanhoé*. De même je préfère le *Dernier des Mohicans* à l'histoire tout entière des Etats-Unis d'Amérique. Que vont dire les partisans de la prétendue littérature sérieuse ? Le sérieux, le vrai, l'instructif, ce n'est pas l'histoire des peuples, c'est leur roman ; ce n'est pas la vie des Etats, c'est la vie des individus. Tout ce qu'on peut demander à ceux qui la racontent, c'est de le faire avec sincérité, de la montrer telle qu'ils l'ont vue. MM. Daniel Stauben et Léopold Kompert, sous ce rapport, sont inattaquables. Israëlites tous les deux, ils ne dissimulent pas une certaine tristesse à l'idée de voir s'éteindre un jour la race dont ils nous transmettent les dernières mœurs ; mais ils ne la font pius grande ni plus petite qu'elle n'est réellement ; ils n'osent même point préférer sa durée à son bonheur, et sans doute ils jugent qu'elle a assez souffert maintenant pour avoir le droit de disparaître peu à peu, sans que son nom passe avec elle. Que ce jour soit proche ou lointain, il est impossible de ne pas prendre un intérêt très vif à ce peuple imperceptible, d'où est sorti le monde chrétien. Les uns vont visiter les ruines solennelles de sa patrie ; les autres suivent sa destinée vagabonde à travers les âges et l'univers ; tous aiment à parler et à s'occuper de lui.

Digitized by Google

Soit qu'on relise l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, soit qu'on parcoure l'excellent précis géographique publié récemment par M. Gérardy Saintine sous ce titre : *Trois ans en Judée*; soit qu'on s'abandonne au charme des scènes juives racontées par MM. Stauben et Kompert, une idée frappe d'abord et domine toute impression, c'est que jamais si grande destinée n'est échue à si petit peuple, et que tout en lui, sa foi, sa persévérance, son indomptable fidélité, mais surtout sa longue infortune, a un caractère de poésie solennelle et presque divine.

Pendant que nous en sommes au roman ethnographique, c'est le cas ou jamais de parler d'un romancier modeste autant que fécond, dont les livres semblent avoir pour but de rapprocher les deux mondes, en nous familiarisant avec la vie des Etats-Unis, qui paraît toujours si étrange et extraordinaire à des yeux européens. M. Xavier Eyma, historien presque autant que romancier, est un des hommes qui ont le plus contribué à populariser parmi nous les mœurs de l'Amérique du Nord. J'ai entre les mains quatre de ses volumes américains : le *Roi des Tropiques*, le *Trône d'argent*, les *Peaux-Rouges* et les *Femmes du nouveau-monde*. Ce n'est pas tout son œuvre, mais c'est assez pour faire juger de son talent. Historien ou romancier, M. Xavier Eyma se recommande d'abord par le premier de tous les mérites : la sincérité, la conscience. Ce n'est pas à lui qu'on peut jeter ce reproche banal : « Allez voir pour y croire. » Il a vu et l'on comprend tout de suite que ses peintures de mœurs ou de caractères sont d'une extrême exactitude. Tandis qu'en lisant, par exemple, les romans américains de M. Gustave Aymard, on saisit, à travers l'extrême insuffisance du style, une envie d'imposer aux gens, un besoin de hâblerie, pour dire le mot, qui nous prévient et nous met en garde contre l'auteur, on découvre au contraire chez M. Xavier Eyma une peur excessive de paraître vouloir faire des dupes. Aussi faut-il à M. Xavier Eyma, pour réussir, beaucoup plus de talent qu'à son voisin. Sans porter dans le roman maritime l'énergie passionnée d'Eugène Sue ou l'abandon naïf de Cooper, M. Xavier Eyma est, en France, un des écrivains les plus compétents qui aient adopté ce genre. Il sait, il a étudié, il est précis, exact et scrupuleux. C'est le bibliophile Jacob du roman maritime. Même quand il donne carrière à son imagination, il garde un pied dans l'histoire et nul ne possède comme lui à fond l'histoire des Etats-Unis. C'est sa spécialité, et rien n'est si heureux qu'une spécialité pour un écrivain, quand il sait joindre à ce premier fonds une certaine habileté de mise en scène, de l'adresse dans l'exposition des caractères, et une chaleur contenue dans le récit. Quant au style, il est tout américain, fort de choses, et courant au fait. A peine de temps en temps y découvrirait-on quelques traits légers et spirituels qui trahissent le passage de l'esprit français. En revanche, les traits de sentiment y abondent; M. Xavier Eyma a beaucoup de cœur, et, dit Vauvenargues, « quand on a le cœur, on est bien près d'avoir tout. »

Je ne voudrais pourtant point surfaire M. Xavier Eyma, qui est appelé certainement à produire des œuvres supérieures au *Trône d'argent* et aux *Peaux-Rouges*; un ensemble de qualités moyennes appliquées à une étude particulière et concentrées vers un objet spécial, tel est le plus clair

Digitized by Google

de son talent. Otez lui l'Amérique, et peut-être vous le priverez de sa faculté la plus puissante. Mais c'est précisément ce qu'il ne faut pas lui ôter, car il est là sur son véritable terrain. En dehors des fictions romanesques par où il a su nous plaire, il s'est attaché, comme historien, à prouver une chose, à savoir que la licence de la liberté américaine, si étrange qu'elle puisse nous paraître, n'a pas de quoi nous effrayer. Il conclut que l'excès en est moins alarmant que la perte n'en serait regrettable. On aime à le voir aussi hardiment libéral, et sa sécurité console des railleries, d'ailleurs fort spirituelles, que M. Alfred Assollant à prodiguées à la jeune société américaine dans ses *Scènes de la vie des Etats-Unis*. On a dit que le gouvernement des Etats de l'Amérique du nord était une liberté tempérée par le revolver, M. Assollant n'a vu que le revolver, M. Xavier Eyma a vu d'abord la liberté.

Le nom de M. Alfred Assollant me rappelle que je n'ai encore rien dit de ses derniers livres, où il a mis, comme à l'ordinaire, tout son esprit. Je devrais parler aussi de beaucoup d'autres romans fort remarquables, et notamment, des *Faucheurs de Nuit*, par M. Edouard Gourdon, l'auteur de *Louise*; mais le défaut d'espace me force à ajourner pour une autre fois ce qu'il est si agréable de donner et de recevoir tout de suite, des éloges. Je veux finir aujourd'hui par un charmant livre, le plus délicat des romans, dont la première publication dans la *Revue Contemporaine* date déjà de l'année dernière. Je n'ai pas besoin de nommer *Galienne*, par M. T. d'Araquy. *Galienne* c'est tout dire, et voilà vraiment le livre des difficiles. Habileté et aisance de l'intrigue, grâce du récit, maintien des caractères, vive et fine sensibilité, travail raffiné du style, tout est réuni dans ces deux cents pages, à la fois les plus chastes et les plus pénétrantes qu'on ait jamais écrites. Je ne crains pas de trop louer M. d'Araquy, car personne, si je ne me trompe, ne l'a loué dans la juste mesure de son mérite, et mon hyperbole ne rétablirait pas encore la balance. Le sujet de *Galienne* est emprunté à la vie de province; c'est une étude achevée des mœurs de la petite noblesse provinciale. Les lecteurs de la *Revue* s'en souviennent, Mme de Castang à deux filles, Eulalie et Galienne, qui devraient avoir le même père, puisque Mme de Castang n'a jamais eu qu'un mari. La vérité est qu'elles portent le même nom et que M. de Castang croit qu'elles sont toutes les deux ses filles, mais leur mère sait à quoi s'en tenir, et que Galienne est un péché vivant. C'est aussi pour elle un vivant remords, et si cuisant, qu'elle en est quelquefois à se demander si elle aime où si elle hait ce fruit d'un amour mystérieux. Il semble à la fin que ce soit la haine qui l'emporte, et la malheureuse mère, aveugle autant quelle a été coupable, n'imagine rien de mieux que de se persécuter elle-même dans la personne de son enfant, de lui faire expier la faute dont elle est l'innocent résultat, de faire pénitence enfin aux dépens de sa fille. Galienne portera le poids du crime maternel jusqu'à ce qu'elle plie et meurt sous ce faix immérité, et Mme de Castang qui adore au fond cette victime expiatoire, se croira peut-être quitte alors envers son mari et envers Dieu.

Voilà certes un curieux repentir et une bizarrerie de vengeance bien

Digitized by Google

raffinée ; voilà un sujet délicat, scabreux, et où l'auteur semble avoir accumulé à plaisir les difficultés. Eh bien, sous la plume de M. d'Araquy, ce sujet devient le plus simple du monde, l'écrivain touche à ce buisson d'épines d'une main si légère, il joue si allègrement avec ce feu, qu'on dirait qu'il n'a jamais fait autre chose de sa vie. Il a su rendre naturelle cette intrigue, au fond très compliquée, et faire, pour ainsi dire, une ligne droite de tous ces ricochets. Par une merveille d'art, presque insensible à force d'être dissimulée, il est parvenu à faire de Mme de Castang un personnage acceptable, à qui on pardonne sa faute et son monstrueux égoïsme en faveur de ses remords. A côté de Mme de Castang, il a peint avec beaucoup de vérité et de relief d'autres caractères secondaires, entre autres un certain abbé de Loubessac, qui est bien le plus aimable des tuteurs et des abbés ; mais il a surtout concentré l'intérêt autour de la touchante figure de Galienne, à laquelle il a fait une auréole de grâce et de chasteté. L'avouerai-je ? Au premier abord, cette virginale figure, plutôt dessinée que peinte, comme sont les vierges de Raphaël, semblerait un peu dépourvue de relief et d'accent ; la couleur en paraît molle et le contour effacé ; mais on s'aperçoit bien vite qu'elle rayonne, et que la littérature dite réaliste nous a corrompu le goût et gâté le jugement. Nos yeux, habitués à voir en déshabillé toutes les héroïnes de cette littérature, s'irritent au premier coup d'œil, de cette chaste fille long-vêtue et de ses amours décentes avec Paul de Plesme. A vrai dire, il n'y a, tout le long de ces belles amours, qu'un seul baiser, mais quel baiser ! il en valait mille, et le libertinage grossier dont on nous offre aujourd'hui des tableaux si exacts, n'a jamais approché de cette flamme de passion contenue. Qu'il me suffise d'ajouter, en renvoyant au roman, que *Galienne* est un début tout à fait exceptionnel, et que M. d'Araquy, dont le nom n'est pas encore aussi connu qu'il devrait l'être, est arrivé du premier coup à une complète maturité de pensée, de style et d'action. Si c'est trop dire, encore une fois, qu'on me le pardonne ; mais je ne sais pas pourquoi j'aurais la timidité d'atténuer ce que je pense. Or, selon moi, M. d'Araquy occupe une place toute particulière à côté des romanciers délicats. S'il ressemble à quelqu'un d'entre eux, c'est à M. Jules Sandeau ou à Mme Charles Reybaud ; mais peut-être a-t-il plus de verve que l'un et plus de sensibilité que l'autre.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

LA SITUATION DE L'ITALIE

Turin, le 8 octobre 1860.

Je viens de parcourir le nord et le centre de l'Italie ; j'étais à Bologne au plus chaud des derniers événements; j'ai visité Florence et Venise, Parme et Milan, Vérone et Plaisance ; j'ai été témoin des acclamations qui saluaient à leur arrivée dans la gare d'Alexandrie les colonnes mobilisées de la garde nationale ; j'ai causé avec des officiers piémontais et autrichiens, avec des gens du peuple, avec des *italianissimes* et des modérés, avec des unitaires et des fédéralistes, avec des nationaux et des étrangers, et je crois m'être fait une opinion assez exacte de la situation de l'Italie, de ses aspirations présentes, de ses visées d'avenir, des raisons qui dictent au Piémont sa politique, à l'Angleterre son revirement, à la France son attitude, à l'Autriche ses précautions menaçantes. Peut-être même me sera-t-il permis de poser avec quelque précision les différents termes du problème qui préoccupe et agite en ce moment l'Europe. La question d'Italie s'est formulée devant celle-ci à raison des dangers qu'elle faisait courir à la paix du monde : je ne sais pas si, depuis un an, ces dangers ont été diminués ou si au contraire ils ont grandi : je vous laisse le soin de l'apprécier; ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il y a aujourd'hui des dangers pour toutes choses et pour tout le monde, et surtout — permettez-moi de le dire avec un profond sentiment de tristesse et de regret — surtout pour les libertés et l'indépendance de l'Italie. Cette double cause m'est chère, vous le savez ; aussi m'est-il douloureux de voir avec quelle témérité on l'a compromise. N'était-il donc aucun moyen de la servir efficacement sans outrager les lois de l'honneur, sans provoquer l'Europe en des conflits sanglants, sans s'exposer à des représailles contre lesquelles on n'aura plus un bon argument à faire valoir? Le projet de Villafranca me semble répondre victorieusement à cette question. Plaise à Dieu qu'il ne soit pas trop tard pour y revenir! Là seulement, suivant moi, est le salut de l'Italie.

Quand je parle du programme de Villafranca comme pouvant donner

Digitized by Google

aujourd'hui la meilleure solution pratique, ce n'est pas que j'entende lui prêter toutes les qualités et toutes les vertus. Je tiens au contraire pour avéré qu'il contenait en germe les complications dont nous souffrons aujourd'hui. La guerre commencée, il eût mieux valu, c'est là mon opinion personnelle, la mener jusqu'au bout. Après Solferino, la France pouvait prendre Venise, et en la rattachant plus étroitement à la Péninsule, elle se donnait le droit et la force de contenir l'ambition piémontaise, de comprimer d'un geste la révolution, et de fermer en un jour cette plaie béante de la question italienne. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait? Une parole auguste nous l'a dit; mais s'il n'est pas possible de douter que de sérieuses considérations ont dicté au souverain sa conduite, il ne m'est pas défendu de penser que, devant sa modération après sa victoire, l'Europe eût sanctionné un nouvel ordre de choses qui, sans violer les droits de personne, eût satisfait toutes les aspirations légitimes des Italiens. Il faut se demander d'ailleurs si les appréhensions qui nous peuvent venir d'une entente des puissances contre nous sont moins fondées en 1860 qu'en 1859, et si la menace longuement préparée est plus facile à conjurer que le dépit d'un moment de trouble et de surprise, à la vue de notre pavillon flottant sur le Lido. Dans ma conviction, la paix de l'Europe serait mieux assurée aujourd'hui si, au lieu d'en signer les préliminaires à Villafranca, les deux empereurs l'eussent datée du Palais Ducal.

Il se tromperait fort celui qui voudrait aujourd'hui juger l'état de l'Italie d'après l'esprit qui règne dans une partie des hautes classes ou même dans la moyenne bourgeoisie. On rencontre chez elles un sens politique très développé et en général un besoin non équivoque de conservation. Elles ont fomenté et conduit l'insurrection, parce que, se sentant capables d'exercer le pouvoir, elles en étaient presque universellement destituées par le fait ou par les institutions. Elevées dans la tradition des libertés politiques et municipales, elles souffraient de leur amoindrissement, et quand l'ambition d'un petit Etat du Nord prononça le grand mot d'indépendance elles donnèrent dans le piége tendu à leur orgueil et se crurent affranchies en se ruant dans une nouvelle servitude. Déjà les liens de la centralisation leur semblent trop étroits, et bien qu'ils aient conquis le droit de siéger au parlement de Turin si leurs concitoyens les en jugent dignes, ou de concourir à l'élection de candidats plus heureux, on entend chaque jour, dans les provinces annexées, réclamer le maintien de leurs droits autonomiques, et l'on voit le premier ministre du roi de Piémont sans cesse occupé à calmer les craintes à ce sujet et à témoigner du haut de la tribune de son respect pour les institutions locales. A ce prix, les hautes classes prêtent un concours efficace à la cause de l'unité italienne, unité, comme on voit, qui n'est acceptée qu'à la condition d'une infinie variété, unité dans les mots et nullement dans les choses, unité de transition sur laquelle chacun fait ses réserves mentales. Mais derrière ces hautes classes, dont on aurait facilement raison si elles étaient seules, viennent se placer les dernières couches sociales, puissance menaçante qui a pour elle le nombre et l'aveuglement. Parmi elles l'esprit révolutionnaire, dans les Romagnes surtout, a fait depuis un an de terribles progrès. La circu-

Digitized by Google

lation facile des petits écrits mazziniens, la multiplicité et le bas prix des journaux de toute sorte, l'action des meneurs, que n'entrave plus la police désorganisée, les mauvais instincts qui distinguent cette portion farouche et turbulente de la race italienne, tout a concouru pour répandre les idées les plus extrêmes et leur donner une force avec laquelle il faudra bientôt compter. Ces peuples, qui n'ont jamais brillé par une grande moralité et qui n'ont jamais su parfaitement distinguer leur bien de celui du voisin, n'ont eu qu'un pas à faire pour embrasser les théories subversives. Le partage et l'anarchie, tel est aujourd'hui le but vers lequel marchent d'un pas rapide ces populations démoralisées. Quand les meneurs et les ambitieux des classes moyennes ou élevées voudront agiter le pays ou se rendre maîtres du pouvoir, ils trouveront dans ces dispositions du peuple un point d'appui redoutable. Déjà l'opposition lève la tête et les mille mécontentements qui naissent de la diminution des libertés locales, de l'amoindrissement des capitales annexées, de l'accroissement des impôts et des charges, sont autant de leviers puissants qui viennent d'eux-mêmes se placer sous sa main.

Dans l'Italie méridionale, que je n'ai pas visitée moi-même, et sur laquelle je me montrerai par conséquent moins affirmatif, les dangers ne sont pas moins grands, pour être d'une autre espèce. Là, le peuple aime ses anciens rois et conspire pour leur retour. Muni de lois excellentes, il redoute, non sans raison, l'introduction du code piémontais et ne se soucie nullement de l'annexion. Elle sera votée peut-être, par crainte de l'anarchie, mais elle ne sera jamais sincère ni durable. La population éclairée commence à murmurer devant les honneurs publiquement rendus à la tombe d'un assassin, devant le choix fait d'un traître pour administrer la marine, devant ces marchés de chemin de fer passés à la hâte et sans contrôle, devant ces désordres et ces abus de pouvoir qui deviennent l'état normal, et auxquels ne manque même plus l'élément comique, inséparable de tout drame humain. En désespoir de cause, on réclame l'annexion, la trouvant moins exorbitante que le régime du bon plaisir, mais c'est un pis-aller, non un vœu franc et spontané comme on voudrait le faire croire à l'Europe. Enfin, là comme ailleurs, il se trouve un levain révolutionnaire que l'on aura peine à modérer, si l'on ne prend le parti de le comprimer.

De toute part, le flot des passions débordées a commandé dans ces derniers temps la conduite du gouvernement piémontais. Moi qui ai pu mesurer ici la force du torrent et l'inclinaison de la pente fatale, je m'étonne moins que vous ne pouvez le faire vous-même, du mépris où il semble tenir les lois de l'honneur et le droit des nations. Il lui eût été impossible de résister à l'entraînement quand même il en eût eu la meilleure envie, et, sollicité par une envie contraire, à laquelle l'impunité paraissait promise, vous comprendrez qu'il n'ait guère hésité. Je ne veux pas disculper sa conduite, je l'explique. Cette impulsion révolutionnaire à laquelle le gouvernement piémontais obéit après l'avoir provoquée, il a été nécessaire à son salut qu'il en prît la direction pour l'arracher aux mains des républicains et de Mazzini, qui déjà s'en étaient emparés. Mais comme il faut tou-

Digitized by Google

jours, sous peine de disparaître, que ce parti prenne l'avance, le voilà qui montre Rome et Venise comme le but immédiat des armées piémontaises, et c'est lui, c'est l'opinion ardente dont il est l'instigateur et l'organe, qui arrache à M. de Cavour cette déclaration à la fois soumise et menaçante, par laquelle il proteste qu'il n'ira ni à Rome ni à Venise « *pour le moment.* » « Pour le moment, » c'est-à-dire qu'il considère comme dangereux d'y aller aujourd'hui, mais qu'il ira plus tard. Le gouvernement est obligé de respecter la volonté impériale dont il a besoin et dont il compte se servir de nouveau quand viendra l'heure du danger, et il ne se sent pas encore les forces nécessaires pour s'attaquer à l'Autriche. D'une part, ce n'est pas la reconnaissance qui le lie, mais une raison toute politique : la reconnaissance n'a germé dans aucun cœur de ce côté-ci des Alpes, et les Piémontais particulièrement, qui se vantent très haut d'avoir battu les Français à Castel-Fidardo et à Ancône, sont historiquement portés à l'ingratitude. D'autre part, ce n'est pas seulement le conseil unanime des grandes puissances qui le retient, — s'il avait la certitude du succès, le Pô serait déjà franchi, — c'est la certitude acquise à Palestro et à San-Martino, que l'Autriche aurait en un instant raison d'une armée piémontaise, plus nombreuse qu'en 1859, mais moins homogène, et qu'il faut auparavant aguerrir et former. Livré à ses seules forces, que deviendrait le Piémont sous la serre autrichienne? Les observations des grandes puissances ne l'ont pas arrêté quand il s'est agi d'envahir les Etats pontificaux et le royaume de Naples. Ce serait une étrange naïveté de croire que le gouvernement de Victor-Emmanuel, poussé par la révolution, respecterait la Vénétie, si elle n'était défendue que par une poignée de braves, comme les Marches et l'Ombrie, ou par une armée décimée et déjà vaincue comme celle du roi de Naples. Aussi, que va-t-il faire, si l'impatience révolutionnaire le lui permet ? Il va consolider et augmenter son armée, préparer une flotte, et, par-dessus tout, fomenter l'insurrection en Hongrie et chez les Slavons en même temps qu'à Venise. Pour cela, il n'a qu'à laisser faire : la révolution a ses agents, ses finances, ses comités qui fonctionnent partout; dans chaque ville, dans chaque bourgade, il y a des affiliés qui répandent des écrits sans nombre sortis des presses de Milan, de Turin ou de Bologne. L'Autriche le sait et n'y met pas grand obstacle ; elle ne pourrait rien empêcher, et ne se soucie peut-être pas de le faire ; elle sait que l'heure de la lutte viendra tôt ou tard, et, malgré le fâcheux état de ses finances, elle s'y prépare d'une manière formidable. Depuis un an, elle a augmenté ses défenses sur tous les points de la Vénétie, avec la volonté bien évidente d'un établissement définitif. A Venise, une île couverte de canons a surgi à mi-chemin du grand viaduc, des ouvrages nouveaux ont été construits au Lido et à Malghera. Je serais étonné que, sachant l'insuffisance des fortifications de terre contre les moyens de destruction dont se sert aujourd'hui la marine, on n'ait pas songé à employer des défenses mobiles, les seules efficaces, et peut-être la flotte piémontaise apprendra-t-elle trop tard à ses dépens, que les passes sont défendues par des batteries flottantes et blindées. A Vérone, on a trouvé moyen, ce qui semblait impossible, de couvrir encore plus complétement le camp retranché et la ville. Impossible de la tour-

Digitized by Google

ner : toutes les montagnes sont couronnées de forts, toutes les gorges sont commandées par du canon. Dans la plaine, vers Mantoue, vers le lac de Garde, de nouvelles forteresses se sont élevées ou les anciennes ont accru leurs défenses. Ce n'est pas exagérer que de dire que Vérone peut aujourd'hui protéger une armée de cent mille hommes, et que le ravitaillement de la place est toujours assuré du côté des montagnes. Peschiera est devenu en un an un autre Vérone. Il avait une ceinture de forts détachés : il en a deux, et la colline couronnée d'une croix, où l'an dernier Victor-Emmanuel ouvrit la tranchée, est aujourd'hui battue à revers par deux forts que l'on achève. Sur le lac, aux deux extrémités de la zone de défense, deux véritables citadelles ferment par leurs remparts et leurs glacis cette ceinture de pierre et de bronze. Une flottille à vapeur dort amarrée dans le port. Je n'ai revu ni Mantoue, ni Legnago, mais tout porte à croire que les défenses du Pô ne sont pas plus négligées que celles du Mincio. Jamais l'Italie seule ne pourra rompre la chaîne formidable qui lui barre le passage des deux rivières, et c'est cette conviction, espérons-le, qui la rendra prudente.

Supposons cependant que, sans attendre l'agression promise à la révolution, armée à l'égal du Piémont, comme puissance italienne, du droit d'intervention que celui-ci s'arroge, et au nom du principe même de non-intervention aujourd'hui violé, l'Autriche saisisse un des mille prétextes que peuvent lui fournir le langage du chef du cabinet de Turin, l'impatience des uns, l'audace des autres, et pose carrément au Piémont la question du *casus belli*. Le Piémont ne peut pas reculer : la révolution le lui défend. Voilà donc la guerre entamée, et il est aisé d'en prévoir les résultats. L'Autriche n'aurait pas de peine à démontrer qu'elle use du droit de défense et elle trouverait en Europe la majorité des grandes puissances pour appuyer sa politique. « Mais la France, disent les Italiens, est désormais solidaire de nos actes : elle a fait avec nous, en nous donnant la Lombardie, en nous laissant prendre les duchés, les Etats pontificaux et le royaume de Naples, en acceptant de nous Nice et la Savoie, un pacte qu'elle ne peut plus rompre. L'Italie envahie par l'Autriche sera nécessairement défendue par la France. » Je ne crois pas pour mon compte que la France soit si étroitement solidaire des actes du Piémont ; lorsqu'il a convenu au gouvernement français de lui interdire la capitale du monde catholique, le gouvernement piémontais s'est incliné et a parlé de « forces morales » pour dire quelque chose qui eût l'air d'être une raison. Il pourrait donc bien se faire que la France regardât impassible, si l'Autriche montrait une grande modération dans la victoire, s'écrouler tout cet échafaudage d'annexions qui menace aujourd'hui la paix de l'Europe. Si vous saviez à quel point tout ce que j'ai vu dans l'Italie centrale ressemble à du provisoire, vous ne seriez pas étonné de me voir appeler cet édifice un échafaudage ; c'est château de cartes que je devrais dire. Mais admettons qu'elle se porte derechef au secours du Piémont : la France n'ayant pas de motifs bien puissants pour soutenir une cause qui se serait d'elle-même compromise, ferait probablement payer cher son intervention, et il n'y aurait là que justice. Nos millions et

Digitized by Google

le sang de nos soldats surtout, valent bien quelque chose, je pense. Si on allait encore une fois les répandre sur le sol de l'Italie, il ne faudrait pas que ce fût en pure perte. La reconnaissance de l'Italie ne nous suffit pas en échange, et nos officiers qui ont fait campagne l'an dernier, n'ont pas rapporté un si grand amour des Italiens, qu'ils soient très ardents à recommencer. Sans doute en France l'armée ne commande pas, elle obéit; mais le souverain qui l'a conduite à la victoire l'estime à un trop haut prix pour lui imposer une guerre qui ne serait pas populaire dans ses rangs. Le moyen le plus sûr de donner à une pareille guerre quelque popularité, ce serait de faire briller aux yeux de la France, avec la perspective d'une gloire nouvelle, celle d'un agrandissement de territoire, et cette fois il faudrait que Gênes et l'île de Sardaigne fussent l'enjeu de la partie. L'île de Sardaigne, ajoutée à l'île de Corse, nous fait un chemin de terre vers l'Algérie; Gênes complète pour nous la possession d'un golfe qui nous appartient déjà à moitié; toutes deux nous apportent un accroisement de forces maritimes que je croirais indispensable en face d'un royaume d'Italie qui n'aurait pas moins de sept cent cinquante lieues de côtes.

Ici, je le crains, je mets le doigt sur le vif de la plaie. Ce n'est pas qu'il me paraisse impossible, en dépit des déclarations contraires, d'amener le Piémont à de nouvelles concessions de territoire. Il peut d'ailleurs se présenter telle circonstance où il nous offre de lui-même ce que nous trouverions juste qu'on lui demandât. Mais l'Europe, qui a vu déjà d'assez mauvais œil — pourquoi se le dissimuler? — notre agrandissement au pied des Alpes, laisserait-elle s'accomplir sans protester plus vivement ces nouvelles annexions? Elles seraient pourtant une conséquence prévue et légitime. Aussi, je n'hésite pas à le croire, les grandes puissances feront tous leurs efforts pour conjurer un nouveau conflit entre la France et l'Autriche en Italie, et à la tête de ces puissances je n'hésite pas à placer l'Angleterre, bien que son attitude dans les affaires italiennes paraisse la rapprocher de nous.

L'Angleterre, ses journaux l'ont dit souvent, n'a pas l'habitude de faire la guerre pour une idée, mais pour des intérêts. Si jusqu'ici l'Angleterre a paru s'associer aussi chaleureusement que nous à l'indépendance de l'Italie, c'est qu'il était de son intérêt de ne pas nous laisser prendre une influence exclusive dans la péninsule. Si elle a encouragé le Piémont aux annexions de l'Italie centrale et prêté son aide aux expéditions de Garibaldi, c'est qu'elle en retirait un double avantage : en diminuant le pape, elle nous affaiblissait comme puissance catholique; en allant plus loin que nous dans l'appui prêté à la révolution, elle nous destituait du rôle de libérateurs et détournait à son profit les conséquences de Magenta et de Solferino; elle nous engageait derrière elle dans une voie où nous devions nous trouver pris entre cette double extrémité également fâcheuse, de déplaire au parti de l'indépendance italienne pour défendre les Etats pontificaux et conserver les sympathies du monde catholique, ou de nous exposer à perdre la confiance des catholiques en couvrant de notre indulgence les méfaits commis ou non de l'indépendance. Des deux partis opposés nous n'avons satisfait complètement aucun, surtout celui des deux dont

Digitized by Google

nous avons indirectement, et malgré nous sans doute, aidé à consommer la ruine.

On ne peut nier que cette politique de l'Angleterre n'ait été fort habile, puisqu'elle paraît avoir pleinement réussi. Il ne faudrait pas toutefois qu'elle fût poussée trop loin, car elle pourrait maintenant se retourner contre ses promoteurs. Le noble lord qui préside en ce moment du haut de son grand esprit et de son éminente position aux destinées politiques de l'Angleterre n'est pas sans avoir interrogé toutes les éventualités qui pourraient sortir de la formation d'un grand royaume d'Italie sous le sceptre de la maison de Savoie. Ce royaume deviendrait aussitôt en Europe la cinquième puissance continentale et la troisième puissance maritime. Avec un développement de côtes considérable, une population maritime nombreuse et excellente, que lui manquerait-il? un matériel! la France le lui fournirait, ou, pour mieux dire, la France qui a de vastes arsenaux bien munis, qui accumule un matériel flottant auquel manque l'âme, c'est-à-dire le personnel, la France pourrait, à un moment donné, emprunter à l'Italie cinquante mille marins, les jeter successivement sur sa flotte et montrer partout, et particulièrement dans la Méditerranée, un pavillon redoutable et victorieux. L'Angleterre, bloquée à Malte et à Gibraltar, ne serait plus même maîtresse de l'Océan, car la France pourrait y entretenir des forces supérieures aux siennes. C'est ainsi que la question italienne se retournerait contre la nation qui a le plus favorisé ses développements dans ces derniers temps. Lord Palmerston semble bien l'avoir compris, puisque l'on parle aujourd'hui d'un revirement dans sa politique et d'un effort tenté à Vienne pour ménager à la flotte anglaise un nouveau point de relâche et d'observation dans l'Adriatique. On attribue ici à l'Empereur des Français l'idée d'une grande fédération des races latines, dont il serait naturellement le chef[1]. Je ne sais ce qu'il faut croire d'un tel projet, mais il me paraît impossible que son esprit net et pénétrant n'ait pas été frappé des avantages qu'il pourrait tirer d'une population maritime comme celle de l'Italie, s'il pouvait, par une alliance étroite et durable, s'en assurer le concours sans en craindre jamais l'hostilité. C'est ce qui me fait croire, comme je l'ai donné à entendre, que l'Angleterre, en cas d'un nouveau conflit avec l'Autriche, abandonnerait la cause italienne et se rangerait même peut-être contre celle-ci. Faut-il s'en étonner, et pourrait-on lui en vouloir? De son côté, si la France devait se trouver seule engagée avec l'Italie contre l'Europe entière, n'hésiterait-elle pas à prendre parti pour des intérêts que l'on peut satisfaire autrement, et qui, en définitive, ne sont pas les siens? Irait-elle, pour l'amour de l'unité, faite contre son aveu et malgré ses conseils, s'enchaîner à une cause d'avance perdue? Après avoir repoussé toute solidarité avec la récente politique du Piémont, enverrait-elle des soldats pour la défendre, au risque d'attirer encore une fois tout l'effort de l'Europe sur ses frontières? Il est au moins permis d'en douter.

[1] Nous avons eu, il y a environ deux ans, l'occasion de lire un mémoire manuscrit sur un plan de grande fédération des races latines. Ce travail qui n'a pu, pour diverses raisons, trouver place dans la *Revue*, était l'œuvre de M. Simonnet, à qui nous nous faisons un devoir de reconnaître son droit de priorité. (*Note du D.*)

Digitized by Google

Dès lors que se passe-t-il? L'Autriche, provoquée, envahit les provinces annexées, et du fil de son épée coupe les légers liens qui les attachent au Piémont : chacun reprend sa place, et l'histoire de l'indépendance ne fournit même pas l'étoffe d'un volume.

Je veux admettre cependant que l'Angleterre, plus soucieuse de l'unité italienne que de ses propres intérêts, continue d'en favoriser l'élaboration au profit du roi de Sardaigne contre l'empereur François-Joseph, soit qu'elle n'apporte aucune entrave à l'intervention française et l'appuie au besoin, soit qu'elle prenne elle-même l'initiative dans la lutte pour ne pas la laisser à la France, et qu'elle envoie ses vaisseaux à Trieste et à Pola pour dicter des lois à l'Autriche ; croit-on par hasard que son concours actif coûterait moins cher à l'Italie que celui de la France? La Sicile ne serait-elle pas le prix de ce marché onéreux? Et, dès lors, qui peut prévoir les conflits qui surgiraient? Dans ces conflits, notre plus impérieux devoir serait de nous assurer le concours de notre allié le roi d'Italie. Le spectacle que nous donnent en ce moment et les populations italiennes et le gouvernement lui-même du roi Victor-Emmanuel, n'est pas fait pour tenter beaucoup notre confiance ; il y a tout lieu de croire que ceux qui n'ont respecté ni la foi du serment, ni le droit des gens, ni les traités, pourraient, si leurs intérêts les y conviaient, les trahir encore. J'ai dit que Gênes aussi bien que l'île de Sardaigne serait le prix légitime d'une guerre nouvelle pour soutenir l'unité italienne : j'ajoute que la possession de cette ville serait l'instrument nécessaire de notre influence dans la Péninsule, et le seul moyen efficace d'empêcher un jour les forces maritimes que nous aurions contribué à former d'échapper à notre alliance pour en contracter de nouvelles. C'est le genou sur la gorge qu'on peut seulement s'assurer de la fidélité de l'Italie. L'Autriche, qui s'y connaît, le sait bien : nous presserions moins et mieux que l'Autriche, voilà tout. Ce n'est pas, Dieu m'en garde! que je convoite pour mon pays de nouvelles annexions, mais enfin si un grand royaume, si une grande puissance maritime doit émerger du flot révolutionnaire qui couvre l'Italie, je n'aimerais pas qu'elle pût jamais devenir un danger pour mon pays. Telle est toute ma pensée ; elle part d'un sentiment patriotique, mais, on le reconnaîtra, elle n'a rien d'exagéré.

Une autre hypothèse pourtant peut se réaliser, et je ne vois pas qu'elle ouvre à l'Italie des perspectives beaucoup plus riantes que celles de la victoire autrichienne ou des cessions de territoires à la France ou à l'Angleterre. Le Piémont se résoud franchement à ne point aller à Venise : il abandonne la politique d'aventures et de révolution ; il entre en commerce pacifique et loyal avec son redoutable voisin. Tout entier au soin d'organiser ses nouvelles conquêtes, il veut reporter à l'intérieur l'activité de son gouvernement. Mais là, il se trouve bientôt en face de l'esprit révolutionnaire, qu'il a semé, et qui a poussé de fortes racines. L'opposition a pris des forces, elle devient menaçante et se répand sur le pays par la presse et par la tribune : Venise et Rome en sont le *delenda Carthago*. Un effort de plus, et le gouvernement sera entraîné, s'il n'est pas renversé. Le ministre populaire voit son nom conspué ; le roi, partout

Digitized by Google

acclamé aujourd'hui, voit, comme son père et comme Pie IX, son trône attaqué, son pouvoir mis en question : c'est le sort de tous ceux qui donnent de plus belles espérances qu'ils n'en peuvent réaliser. Alors, si le roi de Piémont est un homme d'énergie et d'exécution, comme le bombardement de Gênes semblerait le prouver, il fait son coup d'Etat, supprime ou étrangle la presse et la tribune, et se proclame maître absolu sur les ruines du régime parlementaire. La dictature militaire, tel est le dernier mot de ce qu'on appelle l'indépendance italienne. Croire que M. de Cavour et Victor-Emmanuel ne respectent rien tant que la constitution piémontaise, ce serait se faire une étrange illusion, et les libéraux, qui applaudissent aux empiétements du Piémont parce qu'il est un royaume constitutionnel, se préparent des déceptions cruelles. L'unité de l'Italie n'est pas si petite affaire qu'on la puisse mouler dans des feuilles de papier et dans de beaux discours : il faudra du fer et du bronze pour pétrir cette pâte formée d'éléments plus différents que ne l'étaient entre eux les duchés de Bretagne et de Lorraine, le Languedoc et la Flandre; et avant qu'elle soit définitive, plus d'un cri retentira pour rappeler les vieilles libertés ou pour convier à l'anarchie. La liberté sans l'unité, ou l'unité sans la liberté, ou toutes les deux ravies à la fois, tels sont les trois termes du dilemme que l'Italie semble se poser en ce moment. Puisse-t-elle en revenir aux préliminaires de Villafranca! Un congrès pourrait l'y contraindre; et de toutes les solutions, celle-ci me paraît encore la meilleure.

Il y a pourtant une troisième éventualité : le roi peut être vaincu, l'Autriche arrêtée, l'anarchie et la république triomphantes. Dès lors, l'Italie devient le foyer de toutes les révolutions de l'Europe, et de son sein partent les sicaires et les chefs de bandes qui vont frapper les rois et soulever les peuples. Il faut détourner les yeux de ce spectacle, et le croire impossible.

Je vous ai dit ce que je pensais. Si vous publiez cette lettre, elle va sans doute soulever quelques tempêtes. Cependant, je ne crois pas inutile que la vérité se fasse jour. Je prie au surplus ceux qui voient les choses autrement que moi de ne pas se blesser de mes jugements : il n'en est aucun qui ne soit dicté par la conscience et par un sincère amour de la liberté et de l'indépendance italiennes; mais comme je les voudrais durables, je souhaiterais qu'elles eussent pour bases le droit et la justice.

Pour extrait :

AMÉRO.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 octobre 1860.

L'Evangile, comme la philosophie, nous enseigne que la morale et le succès ne sont pas toujours d'accord en ce monde, et que si leur réconciliation a lieu quelque part, c'est dans une sphère plus élevée que celle où se passe notre misérable existence. Si nous doutions, par hasard, de cette incontestable vérité, il suffirait, pour nous en convaincre, de considérer ce qui vient de se passer en Italie. A coup sûr, la morale peut trouver quelque chose à redire aux procédés par lesquels s'est accomplie la conquête des Marches et de l'Ombrie, ou aux prétextes par lesquels elle a essayé de se justifier. Le succès cependant n'a pas fait défaut un seul instant aux envahisseurs; et, au point de vue politique comme au point de vue militaire, on est forcé de reconnaître que l'agression du Piémont a été aussi heureuse que coupable. Son premier résultat a été de faire cesser le dissentiment qui divisait depuis quelque temps le cabinet de Turin et le gouvernement dictatorial de Naples. Les gens avisés, on s'en souvient peut-être, avaient toujours prédit que cette querelle de famille finirait par s'arranger à l'amiable. L'événement leur donne raison. Tout Italien est doublé d'un diplomate; au delà des Alpes, l'enthousiasme n'étouffe jamais complétement cette finesse native, qui est le premier trait du caractère national de nos voisins; et Garibaldi lui-même n'a pas été si extravagant que les observateurs superficiels le pouvaient croire. Qu'on suive, en effet, sa conduite avec quelque attention. A peine installé dans le royaume des Deux-Siciles, il fait mine de se brouiller avec le Piémont; il renvoie bruyamment ce pauvre M. La Farina, qui racontait l'autre jour au Parlement piémontais sa fâcheuse odyssée; il éconduit plus poliment M. Depretis; il s'entoure de révolutionnaires farouches, du moins connus pour tels; il fait trôner M. Crispi à Palerme, et M. Bertani à Naples; il laisse même reparaître un instant sur la scène M. Mazzini. A ce nom redouté, tout le monde s'effraie; la bourgeoisie napolitaine demande à grands cris un bon commissaire piémontais, qui la délivre du cauchemar de la république rouge, le cabinet de Turin à son tour s'émeut; il ne peut laisser la plus belle partie de l'Italie tomber en de si mauvaises mains; l'Europe,

Digitized by Google

d'ailleurs, ne le voudrait pas ; c'est aller au-devant de ses vœux que d'empêcher un pareil scandale. Les troupes piémontaises passent le Rubicon ; les Etats du pape sont conquis en quinze jours ; ceux du roi François II sont envahis ; Garibaldi est satisfait, et du même coup, Naples et Rome se trouvent sauvées de ces institutions républicaines que nous n'admirons que dans l'histoire. M. Mazzini est mis de côté : il n'avait été montré qu'autant qu'il le fallait pour nécessiter et expliquer le coup d'audace du Piémont. Aussi a-t-on pu dire assez justement que si M. Mazzini n'existait pas, le cabinet sarde n'aurait rien de mieux à faire que de l'inventer. Dans les circonstances présentes, il a été, sans le vouloir probablement, un bien utile allié. Il faut se défier pourtant de semblables secours : ils se retournent souvent contre ceux qui les ont employés. Pendant longtemps, nous nous en souvenons, le mazzinisme a été l'allié de tous les gouvernements absolus dans la Péninsule. Quand on demandait quelque réforme utile, quelque adoucissement au régime de la presse, quelque ombre de représentation nationale : « Je ne peux pas, répondait le gouvernement auquel on s'adressait ; M. Mazzini écrirait dans tous les journaux et soufflerait leurs discours à tous les députés. » Les souverains qui se sont si longtemps payés de ce prétexte ont lieu de regretter aujourd'hui le succès qu'il obtenait jadis. M. Mazzini, à son tour, se lassera peut-être de servir sucessivement d'épouvantail entre les mains des souverains absolus et entre celles des ministres constitutionnels. Ce n'est pas une intelligeuce méprisable, tant s'en faut, que M. Mazzini. Il attend sans doute son jour, et si chaque homme de talent doit avoir le sien, d'après un vers célèbre, on ne voit pas pourquoi cette satisfaction serait refusée au plus ancien et au plus persévérant apôtre de l'unité italienne. En attendant, il peut répéter avec quelque amertume le *Sic vos non vobis* de Virgile ; l'idée qu'il prêcha toute sa vie est appliquée par d'autres ; son nom même devient un utile instrument ; il provoque une invasion piémontaise, réconcilie M. de Cavour avec Garibaldi, et réunit les forces divisées de la révolution italienne.

La résistance imprévue de Capoue et de Gaëte est sans doute aussi pour quelque chose dans ce rapprochement. Les premiers succès de Garibaldi avaient fait illusion sur la facilité de la conquête qu'il avait entreprise. Jusqu'à son entrée dans Naples, le dictateur n'avait pour ainsi dire pas rencontré de résistance ; partout, sauf à Melazzo, il n'avait eu qu'à se montrer, et les troupes royales, travaillées par la révolution, avaient passé sous ses ordres ou s'étaient débandées. Aujourd'hui, François II n'a plus qu'un petit nombre de soldats ; mais il peut compter sur leur fidélité, puisqu'ils ont eu le temps et l'occasion de l'abandonner s'ils l'avaient voulu. Sa présence les a visiblement ranimés ; et les succès qu'il a remportés à la fin du mois dernier montrent combien il aurait pu causer d'embarras à Garibaldi, si, dès le commencement de la guerre, il était monté à cheval et s'était mis de sa personne à la tête de son armée, au lieu de passer son

Digitized by Google

temps à octroyer une constitution qui venait trop tôt ou trop tard, et qui aurait dû être promulguée la veille de l'insurrection ou le lendemain de la victoire. Il faut le féliciter du moins d'avoir puisé dans le malheur et dans l'isolement une résolution que ses conseillers n'avaient pas su lui inspirer ; quel que soit maintenant le résultat de ses efforts désespérés, il aura justifié son triomphe ou honoré sa défaite. Il faut même avouer que bien des chances seraient en sa faveur s'il n'avait en face de lui que les bataillons pour la plupart mal disciplinés que conduit Garibaldi. Une pareille armée a besoin de vaincre toujours ; le moindre échec l'ébranle ; et celui qu'elle avait éprouvé à Cajazzo paraissait lui avoir porté un coup sensible. Point d'artillerie d'ailleurs pour faire un siége en règle ; point d'ingénieurs ; et, par derrière, une ville de cinq cent mille âmes préoccupée surtout du désir d'éviter les maux de la guerre, et disposée, pour les prévenir, à subir docilement la loi de la fortune : telle était la situation que Garibaldi avait sous les yeux, et sur laquelle son enthousiasme pour la cause italienne, il faut lui rendre cette justice, ne paraît point l'avoir aveuglé. L'enthousiasme n'a jamais tenu lieu de bons canons. Les Piémontais, au contraire, qui en avaient d'excellents, remportaient les plus rapides succès. Ils gagnaient la bataille de Castelfidardo ; Ancône, comme on l'avait bien prévu, ne tenait pas plus de quelques jours devant un feu supérieur ; et le général de Lamoricière, après s'être fort bien défendu d'ailleurs, se rendait à l'amiral Persano, dont il avait apprécié la bravoure et dont on assure qu'il a pu apprécier aussi la courtoisie. Tout prospérait à l'heureux Victor-Emmanuel, tandis que la fortune semblait devenir infidèle à son trop aventureux lieutenant. Celui-ci a pris bravement son parti ; il a fermé sa porte, il faut le croire du moins, à ses conseillers les plus intimes, et, de la même main qui avait réclamé un changement de ministère, il a écrit au roi Victor-Emmanuel pour solliciter l'envoi d'un corps de troupes. La seconde demande avait chance d'être mieux accueillie que la première ; et personne n'a été étonné d'apprendre que les soldats piémontais avaient franchi la frontière napolitaine sur trois points. Le général Fanti, celui de tous les ministres piémontais dont Garibaldi souhaitait le plus l'éloignement, aura donc le plaisir de secourir et de sauver son rival. Il était grand temps que les Piémontais fissent leur apparition. Le 1er octobre, le roi François II avait fait une tentative, qui, si elle eût réussi, devait lui ouvrir les portes de Naples. Personne n'ignore aujourd'hui les détails du combat livré sur les bords du Vulturno ; le succès en était fort douteux, si les *bersaglieri* piémontais, amenés fort à propos par leur colonel sur le théâtre de l'action, n'eussent fait pencher la fortune du côté des garibaldiens. A ce moment, l'armée du roi Victor-Emmanuel n'avait pas encore mis le pied sur le territoire napolitain, et il n'est pas probable qu'une déclaration de guerre eût été notifiée au roi François II par le gouvernement piémontais. Mais qui s'inquiète aujourd'hui de si peu, et quand le royaume d'Italie

Digitized by Google

sera fondé, qui viendra reprocher à ce zélé colonel une si légère et si profitable irrégularité ?

La conquête des Marches et de l'Ombrie, la réconciliation de Garibaldi avec le cabinet de Turin, et surtout la convocation des comices électoraux, décrétée en même temps à Palerme et à Naples, font prévoir que nous allons assister à de nouvelles annexions. Le gouvernement piémontais s'y prépare. Le 2 de ce mois, le Parlement de Turin était convoqué pour une session extraordinaire. Le ministère lui a demandé, en même temps qu'un vote de confiance, les pouvoirs nécessaires pour accueillir les vœux des populations qui se donneraient librement à Victor-Emmanuel, et pour fixer par décret les circonscriptions électorales et le nombre des députés du royaume ainsi agrandi. Le résultat du vote n'était pas douteux, surtout depuis que Garibaldi lui-même avait donné à ses amis l'exemple de la conciliation. Toutefois, les discours des principaux orateurs méritent d'être lus avec attention, ne fût-ce que pour nous renseigner sur les dispositions des esprits. La confiance, une confiance suivant nous un peu excessive, prédomine chez la plupart. Personne ne dissimule le désir d'obtenir Rome et l'intention d'attaquer Venise tôt ou tard. M. de Cavour lui-même, qui sait sans doute mieux que personne ce que chacun de ces deux projets recèle de difficultés et de dangers, les ajourne sans les répudier. Faut-il voir là une preuve de cette fâcheuse influence que le succès exerce sur les intelligences les plus lumineuses et les plus sûres ? N'est-ce qu'une concession de pure forme aux passions populaires ? Ou bien encore, M. de Cavour a-t-il, pour le guider et l'affermir dans ses projets sur Rome et sur la Vénétie, des notions qui nous font défaut et qu'il nous est impossible d'apprécier ? Quant à la commission chargée par la Chambre des députés d'examiner le projet de loi présenté par le gouvernement, elle a pris à tâche d'insister sur ce point délicat, que le premier ministre n'avait que trop indiqué ; et l'empereur d'Autriche, comme le Souverain Pontife, sont bien avertis que si le Piémont, pour le moment, consent à ne pas attaquer ce qui reste de leurs possessions italiennes, ce n'est point par respect pour leurs droits, mais par crainte d'un échec. On ne saurait être plus sincère. En attendant les annexions futures, il est bien entendu qu'on ne refuse pas les annexions présentes. M. Bertani lui-même est converti à l'annexion ; la grâce d'en haut l'a éclairé sur la route de Naples à Turin, comme saint Paul sur le chemin de Damas, et il prêche la concorde et l'union dans un langage plein de sagesse. Il eût été fâcheux cependant, pour l'honneur des traditions parlementaires, que l'opposition fût réduite à néant, et que la discussion se réduisît à un perpétuel monologue. M. Ferrari s'est chargé de donner la réplique au parti ministériel. A coup sûr, M. Ferrari n'est pas un homme ordinaire ; son discours seul nous le prouverait, quand même nous n'aurions pas lu ses *Révolutions d'Italie* et son *Histoire de la Raison d'État*. Nous le retrouvons au Parlement de Turin tel que nous l'avons vu

Digitized by Google

dans ses livres, éloquent et bizarre, plein de force et de faiblesse, de logique et de contradictions. M. Ferrari eût fait le bonheur de Kant : il réunit en lui toutes les antinomies. Il est fédéraliste, et cependant se méfie un peu de l'alliance du souverain qui a voulu organiser l'Italie en une confédération ; il est fédéraliste, et cependant il réclame, comme M. Mazzini, la conquête de Rome et de Venise, qui compléterait l'unité. Rien ne prouve mieux que l'ingénieux discours de M. Ferrari combien il est difficile à ceux qui siégent du côté gauche de la Chambre d'entrer en lutte aujourd'hui contre le ministère. Que peuvent-ils lui reprocher ? Il accomplit tous leurs projets, il réalise toutes leurs espérances mieux qu'ils ne l'eussent pu jamais faire. Les conservateurs seuls pourraient se plaindre : il auraient beau jeu pour invoquer la prudence et le respect des traités. Mais ils n'y a plus de conservateurs dans le Parlement de Turin. Le jour viendra sans doute où ils pourront reparaître avec honneur : on aura besoin d'eux lorsqu'il s'agira de terminer et de discipliner la révolution.

Ce jour d'organisation régulière et définitive luira-t-il jamais pour l'Italie ? De bons juges en doutent ; ils craignent que liberté politique et indépendance nationale ne sombrent à la fois dans l'orage qu'affronte le gouvernement piémontais. Telle est la pensée qui domine, dans une lettre remarquable que publie aujourd'hui la *Revue*. L'auteur a bien vu l'Italie ; il l'a vue en ami attentif et sévère ; le spectacle dont il a été le témoin lui inspire les plus sombres prévisions. Il est impossible de ne pas tenir grand compte de son opinion. Il y a toutefois certains côtés du caractère italien, il le reconnaît lui-même, qui sont de nature à faciliter l'organisation d'un grand royaume. Nous parlions tout à l'heure de cet esprit politique si rare en France et qui foisonne au delà des Alpes. On peut tout refuser aux Italiens ; on peut nier leur reconnaissance, on peut discuter la moralité des moyens par lesquels ils revendiquent leur liberté ; on serait mal venu à contester leur esprit fin, pratique et avisé. Ils avaient inventé la politique bien avant que Machiavel en eût exposé la théorie. Le Sacré-Collége et l'aristocratie vénitienne ont été pendant longtemps l'école de la diplomatie européenne. Tout ce qui s'est passé depuis dix-huit mois prouve surabondamment que, dans la haute Italie, les classes élevées n'ont rien perdu de cette aptitude aux affaires publiques qui distinguait leurs ancêtres. A Milan comme à Bologne, à Florence comme à Turin, on trouve une bourgeoisie et un patriciat éclairés, entre les mains de qui les affaires publiques peuvent être placées sans danger. Peut-être n'en est-il pas de même dans le midi de l'Italie, et c'est là un des côtés fâcheux de l'annexion des Deux-Siciles. Dans le Parlement de Turin, il y a peu de grands orateurs, mais il y a, ce qui vaut mieux, beaucoup d'hommes de bon sens, prudents jusque dans leurs hardiesses et réservés jusque dans leurs rivalités. Il est inutile de rappeler avec quelle patiente habileté la classe éclairée a conduit, l'année dernière, dans toute la haute Italie, cette révolution qu'elle y a faite au

Digitized by Google

profit du Piémont. Mais ce qui vient de se passer est peut-être encore plus curieux. Serait-on parvenu aisément en France, au temps du régime parlementaire, à terminer ou à suspendre des différends tels que ceux qui séparaient le général Fanti et Garibaldi, M. de Cavour et M. Rattazzi? On assure, et ce trait fait honneur au sens politique du dernier de ces deux hommes d'Etat, qu'au moment où Garibaldi sollicitait un changement de ministère, M. Rattazzi encouragea le roi, auprès duquel il a un grand crédit, à ne point subir une exigence aussi funeste aux droits monarchiques et aux libertés constitutionnelles. M. Rattazzi avait mille fois raison : l'un des plus grands dangers de l'expédition de Garibaldi était dans le prestige qu'il pouvait prendre et dans l'influence extra-légale qu'il tenterait inévitablement d'exercer sur le gouvernement. La liberté pouvait y succomber. Ce danger a été clairement aperçu par M. Rattazzi; mais il y avait de sa part quelque abnégation à ne point laisser s'ouvrir une succession qu'il eût été inévitablement appelé à recueillir. Ses amis l'ont imité; est-ce le résultat d'une entente? est-ce une instinctive habileté? Ils se sont abstenus d'ébranler, dans la crise actuelle, un cabinet dont le sort est lié pour le moment à la cause de l'Italie. Il y a là un bon sens d'autant plus digne d'éloges qu'il se rencontre dans un parlement tout neuf, nommé par des provinces insurgées d'hier. Si les Italiens continuent à montrer ces qualités politiques, ils peuvent triompher des deux ennemis intérieurs qui menacent tout gouvernement libre : le despotisme et la démagogie. Nous ne doutons pas que le socialisme ne germe çà et là, comme en tout pays, parmi les classes les plus malheureuses et les moins éclairées. Nous ne doutons pas non plus qu'au lendemain de la réorganisation de l'Italie les révolutionnaires congédiés, les conspirateurs en disponibilité, ne vinssent, comme le disait spirituellement M. Chiaves dans le Parlement piémontais, réclamer leur droit au travail. Mais dans quel pays affronterait-on la liberté, si l'on attendait qu'il ne s'y trouvât plus ni révolutionnaires ni socialistes? Le rétablissement du pouvoir absolu est une hypothèse que nous nous refusons à examiner : il ferait peu d'honneur à la loyauté du souverain, il en ferait encore moins à son bon sens. Victor-Emmanuel n'a grandi que par la liberté : il tomberait avec elle s'il l'a sacrifiait. Quant à l'excès de la centralisation administrative, c'est à l'Italie de s'en défendre; elle nommera des députés, et l'on ne fera pas sans doute les lois sans les consulter. Le gouvernement, sur ce point, va lui-même au-devant des vœux des populations. Il promet, avec le maintien des libertés municipales, la formation de vastes circonscriptions territoriales qui conserveront en quelque manière l'individualité et la vie distincte des Etats récemment annexés. A des maux de ce genre il y a toujours des remèdes. Il ne faudrait donc pas trop s'effrayer des difficultés d'organisation intérieure que rencontre l'Italie. Si elle n'en avait pas d'autres à surmonter, la tâche serait relativement aisée.

Digitized by Google

Le plus grand danger pour les Italiens est ailleurs. Il ne suffit pas de bien jouer pour gagner une partie comme celle qu'ils ont engagée ; encore faut-il avoir le jeu en main. Ils l'ont eu jusqu'à ce jour ; l'auront-ils longtemps? Les questions qu'ils ont soulevées sont-elles de celles qui peuvent se résoudre en dehors du concert des nations? L'Europe ne leur en retirera-t-elle pas la solution, pour se la réserver? Souffrira-t-elle que le suffrage populaire décide ainsi du sort des Etats, sans que la guerre ou la diplomatie ait contrôlé ces votes tumultueux? La guerre, l'Autriche s'y prépare depuis Villafranca ; et ce n'est pas seulement en abritant Vérone derrière une seconde ligne de fortifications et en faisant surgir à Venise des îles couvertes de canons. L'Autriche, pourquoi ne pas le dire, a reconquis depuis quelques mois une partie des sympathies que le Piémont a perdues. Les mauvais moyens gâtent les bonnes causes, et tout n'est pas exagéré dans les reproches que les adversaires du cabinet sarde adressent à sa politique. Le malheur des Italiens est peut-être d'avoir fait trop vite leur révolution ; si elle avait duré un peu plus longtemps, elle eût soulevé moins de plaintes. A coup sûr, les fondateurs de l'unité française n'étaient pas des saints, et si Richelieu, Mazarin, Louis XIV avaient professé le plus profond respect pour la foi jurée et pour le droit public, il est probable que nous n'aurions aujourd'hui ni l'Alsace, ni la Franche-Comté, ni Lille, ni Douai. Mais les méfaits sur lesquels s'est fondée notre grandeur sont éparpillés sur une étendue de dix siècles ; l'éloignement et l'isolement les diminuent ; ceux du Piémont, enfermés dans le court espace de douze mois, sautent aux yeux. L'Autriche les a vus et en a profité ; elle aussi a bien des vieux péchés de ce genre à se reprocher ; mais aujourd'hui elle prend à tâche de les éviter ; sa conduite est patiente et réservée ; respectueuse jusqu'au scrupule pour le droit public et pour les traités, elle enregistre silencieusement toutes les causes de nullité qu'elle pourra un jour faire valoir contre l'établissement italien. Il ne lui resterait peut-être qu'un pas à faire pour rentrer de plain-pied dans l'estime et dans les sympathies de cette opinion publique, de cette opinion éclairée de l'Europe pensante, dont les plus grands souverains se reconnaissent aujourd'hui les sujets, et qui, en définitive, termine les guerres et dicte les traités. Mais ce pas décisif, le peut-elle faire, le veut-elle? Il est certain que la franche application d'un régime vraiment libéral dans les Etats autrichiens changerait fort la situation respective des puissances et rétablirait peut-être entre elles cet équilibre si compromis par la décadence de la monarchie des Habsbourg. L'empereur François-Joseph va voir à Varsovie la Russie et la Prusse dans la personne de leurs souverains. Elles pourraient lui donner d'utiles avis à ce sujet. La Russie, il faut lui rendre cette justice, a toujours prodigué à ses amis les bons conseils ; et il n'y a pas de puissance plus libérale dans sa politique extérieure. L'empereur Alexandre Ier, souverain absolu dans ses Etats, était le plus ferme appui du gouvernement constitutionnel auprès

Digitized by Google

du roi Louis XVIII. Si l'empereur Alexandre II jouait le même rôle auprès de l'empereur d'Autriche, il lui rendrait un grand service. Peut-être d'ailleurs, à force de prêcher la liberté, la Russie finira-t-elle par s'appliquer à elle-même ses sages préceptes. La Prusse a encore plus d'autorité pour les donner, puisqu'elle a commencé par les pratiquer, et qu'elle s'en trouve assez bien. Ce n'est pas que nous pensions que tout soit parfait à Berlin, comme on nous en a quelque part accusés. Il y aurait même à redire à cette brusque nomination de vingt-quatre nouveaux membres de la Chambre des seigneurs, faite évidemment dans le but de renforcer le parti libéral, mais qui risque de compromettre un peu les vrais principes de liberté. Sans doute le décret est parfaitement légal; les choix sont excellents, surtout celui de M. de Pourtalès, esprit fin, élevé, conciliant, qui, dans les délicates fonctions diplomatiques qu'il remplit à Paris, a vite conquis l'estime universelle. Il ne faudrait pourtant pas qu'on s'habituât à nommer des pairs par deux douzaines chaque fois qu'on voudra déplacer la majorité. Pour en avoir nommé moitié moins en une occasion, la couronne d'Angleterre autrefois fut justement blâmée. La liberté peut profiter une fois de ces expédients; elle en souffrirait bientôt s'ils se renouvelaient.

Revenons à l'entrevue de Varsovie; nous ne nous faisons pas d'illusion, il est peu probable que les vœux que nous formions tout à l'heure y soient exprimés et que la liberté y gagne quelque chose. L'Autriche, sans doute, va demander à ses amis des secours et non pas des conseils. Et ces secours, contre qui va-t-elle les chercher? Ce n'est pas contre le Piémont: elle se croit sûre, à tort ou à raison, de l'accabler en une campagne, si elle n'avait pas d'autre adversaire à redouter. C'est ailleurs, tout le monde le sait, qu'il faut chercher les motifs de l'inquiétude qui tourmente l'Autriche et l'explication de l'entrevue de Varsovie. Deux puissances ont tour à tour protégé la révolution italienne depuis dix-huit mois, l'une par les armes, l'autre par la politique. Si la France et l'Angleterre avaient en Italie les mêmes vues, les mêmes intérêts, les mêmes principes à défendre, leur commune volonté y ferait la loi comme elle l'a faite il y a cinq ans en Orient. Contre l'Angleterre et la France bien unies, une coalition des trois autres grandes puissances serait une chimère sans portée. Malheureusement cette bonne entente, on l'a dit plus haut que nous, est aujourd'hui fort ébranlée. Des circonstances diverses, au sujet desquelles toute récrimination serait inutile, lui ont porté de rudes atteintes. La question d'Italie elle-même, cette question qu'il s'agirait de résoudre de concert, a été, pourquoi se le dissimuler, une pierre d'achoppement. L'Angleterre protestante, la France catholique, l'Angleterre soucieuse de sa grandeur maritime, la France préoccupée de la sécurité de ses frontières continentales, ne sauraient avoir en Italie les mêmes visées. L'une veille sur Rome; l'autre jette un regard d'inquiète sollicitude sur Venise et Trieste. Celle-ci craint de la part de l'autre des agrandissements terri-

Digitized by Google

toriaux, celle-là des progrès d'influence politique et commerciale. Toutes deux d'ailleurs ont pour l'Italie quelques sympathies. Mais ces sympathies, dont l'origine est fort diverse, se peuvent-elles concilier? Ne sont-elles pas subordonnées à des intérêts difficilement compatibles? L'Italie a donné à la France un agrandissement de territoire que celle-ci se croyait en droit d'exiger. Aussitôt l'Angleterre s'éloigne peu à peu et va chercher des alliés du côté du nord. Sa jalousie contre la France, si heureusement calmée pendant quelques années, se réveille. Soyons justes; n'aurions-nous pas éprouvé un sentiment analogue à l'égard de l'Angleterre si elle avait mis la main sur la Sicile, comme on l'en avait tout d'abord soupçonnée? C'est un des malheurs de cette question italienne que de diviser presque inévitablement la France et l'Angleterre, et de ne pouvoir cependant être bien résolue que par leur concours. De quel côté va maintenant se tourner lord Palmerston? où ira-t-il porter ce regain de jeunesse et de popularité que vient de lui rendre la dernière session parlementaire? Renouera-t-il les liens de la coalition formée en 1840, et brisée depuis par la guerre d'Orient? Bien des raisons l'en empêcheraient peut-être; et d'abord l'opinion du peuple anglais. Quoi qu'il dise, quelque mépris qu'il affiche pour la politique sentimentale, il se laisse séduire comme les autres peuples au mot de liberté. Il faudrait de bien graves circonstances pour le décider à sanctionner une alliance avec l'Autriche absolutiste contre l'Italie insurgée. Ces circonstances viendront peut-être, mais nous n'y sommes pas. Pour le moment, l'Angleterre a bien des raisons de n'être ni l'alliée, ni l'ennemie de l'Autriche; la Prusse en est à peu près au même point; et leur union, dans une commune et puissante neutralité, est peut-être le rêve caressé aujourd'hui, comme l'année dernière, par la diplomatie anglaise.

Les Italiens ne s'abusent pas à cet égard. Ils n'ont jamais demandé à l'Angleterre un secours effectif : sa neutralité leur suffit. Ils attendent davantage de la France. Mais la France n'a-t-elle pas, comme l'Angleterre, des intérêts divers à défendre dans la Péninsule, des devoirs complexes à y remplir? Elle a signé la paix de Villafranca; elle a blâmé les envahissements opérés depuis cette époque par le Piémont; elle a désavoué assez clairement, par le rappel de son ministre à Turin, l'invasion des Etats pontificaux. Rien ne décourage cependant les Italiens : ils sont persuadés que la France devra bon gré mal gré les secourir, sous peine de laisser renaître dans la Péninsule cette prépondérance de l'Autriche qu'elle est allée combattre l'année dernière. C'est un jeu dangereux que de vouloir engager la France, malgré qu'elle en ait, dans une entreprise qu'elle a condamnée. L'Autriche vaincue, d'ailleurs, la question italienne n'est qu'à demi résolue. Le nœud de cette question, pour les Français, n'est pas à Venise, mais à Rome. Nous trompions-nous quand nous annoncions que l'invasion des Etats pontificaux par les troupes piémontaises allait placer la France dans une véritable perplexité? La note publiée par le *Moniteur* à ce sujet révèle

Digitized by Google

un embarras trop naturel pour que nous songions à nous en plaindre ou à nous en étonner. Protéger le Souverain Pontife sans entrer en lutte avec nos alliés de la dernière guerre, concilier les résultats de notre intervention de 1849 et de celle de 1859, faire respecter le drapeau français sans blesser ni humilier personne, tel était le problème assez difficile que le gouvernement avait à résoudre. Les forces du corps d'occupation ont été augmentées; le général de Goyon, dont le dévouement pour la personne du saint-père est bien connu, a été envoyé près de lui. Les effets de ces mesures ont été heureux. Le Souverain Pontife n'a point quitté la capitale du monde chrétien; les Piémontais ont reculé de bonne grâce devant le drapeau français, et la papauté n'étouffe plus tout à fait dans Rome, elle a au moins la banlieue pour respirer. Mais un semblable état de choses peut-il longtemps durer? L'Autriche gardant Venise, la France veillant sur Rome, l'Italie les convoitant toutes deux, les autres puissances inquiètes et en armes, ce n'est pas là une situation dont on doive espérer ni même souhaiter le maintien. Se dénouera-t-elle pacifiquement? Il faut le souhaiter, si l'on a quelque souci de la prospérité des nations, source de celle des particuliers. Si l'homme ne vit pas seulement de pain, encore moins vit-il uniquement d'émotions belliqueuses; et les plus vulgaires intérêts réclameraient la paix, quand même des raisons d'un ordre plus élevé ne la feraient pas aimer.

Nous lisions, il y a quelques jours, de belles paroles prononcées par M. Troplong à un concours agricole, dans cette Normandie où il jouit d'une popularité due plus encore à l'aménité de son caractère et à la distinction de son esprit qu'à ses fonctions politiques. Dans un langage dont la simplicité n'excluait pas la noblesse, il recommandait à ses auditeurs les vertus de leur état, l'ordre, l'honnêteté, l'économie; il leur disait les moyens d'améliorer les instruments de leur travail et d'en accroître le produit. En lisant ces paternels conseils, nous avons oublié un instant que le fer ne sert pas seulement à fabriquer des charrues, et que trois millions de baïonnettes hérissent en ce moment l'Europe. Quand donc viendra le temps, promis par l'école de Manchester, où nous n'aurons à raconter que des solennités de ce genre et à célébrer que les paisibles triomphes de l'agriculture et de l'industrie?

E. HERVÉ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce rue, Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

MADAME CLAUDE

TROISIÈME PARTIE[1]

I

Resté seul avec Madeleine, que nul soupçon ne pouvait atteindre, M. Claude ne se crut cependant obligé envers elle à aucune réparation, car il n'avait rien affirmé dont il dût se dédire. L'oubli pur et simple de ce qui s'était passé lui parut une rétractation suffisante. Il s'entretint donc avec elle du projet qu'il avait de marier Annette, et lui demanda si elle savait qu'une inclination fût au cœur de la jeune fille.

Madeleine dit la vérité en affirmant n'avoir reçu aucune confidence de ce genre; mais, sur la prière du vieillard, qui lui démontra qu'elle agirait dans l'intérêt d'Annette, elle s'engagea à tâcher de surprendre ce secret, — s'il existait.

Cette promesse reçue, M. Claude s'endormit du plus tranquille sommeil. Toutes ses agitations étaient calmées, et il pensait que, Madeleine aidant, la petite ne serait bientôt plus rebelle au projet formé par lui.

Alors seulement, Madeleine eut le loisir d'examiner attentivement toutes les péripéties de la journée: Il fut évident pour elle que le départ de Simon était une mesure de prudence, qu'elle approuvait pleinement, car l'amour était assez fort en elle comme en lui pour qu'ils dussent, l'un et l'autre, se défier de leur courage à le vaincre.

« Oui, se dit-elle, ce sera noble et grand à lui de quitter cette

[1] Voir 2e serie, t. XVII, p. 193 (livr. du 30 septembre 1860); p. 431 (livr. du 15 octobre.)

Digitized by Google

maison où sa présence m'est à la fois si douce et si terrible. Il m'oubliera, je l'oublierai; car l'amour est un mal que l'absence guérit, dit-on. »

En se parlant ainsi, Madeleine ne s'apercevait pas que sa tendresse pour Simon s'augmentait encore de toutes les louanges qu'elle donnait à l'action belle du jeune homme.

En somme de tous les raisonnements, elle trouva que l'éloignement serait pour elle la meilleure sauvegarde; et du plus profond de son cœur, elle bénit Simon, qui lui ouvrait si héroïquement cette voie de salut.

Annette employa la nuit à méditer sur de moins consolantes pensées. Ce départ, qui rassurait Madeleine, lui apportait à elle, au contraire, les plus vives alarmes : « Il s'en ira! je serai sans le voir, sans lui parler, et sans pouvoir espérer qu'il s'accoutume à m'aimer comme je l'aime! Que deviendrai-je, moi, mon Dieu?.... » Et la faible créature, qui doutait de tout par elle-même, mais qui ne doutait de rien par autrui, ne trouvait qu'une réponse à toutes les questions, qu'une solution à tous les problèmes : l'appui de sa petite grand'mère.

La résolution de Simon était formelle, quoiqu'elle eût été prise fort inopinément. A l'aube, il se leva, sortit et revint bientôt avec un jeune homme qu'il présenta, pour lui succéder, à l'agrément de M. Claude.

« C'est bien, dit celui-ci; je sais que ce garçon est un bon travailleur, et je consens à le prendre. Il peut venir dans huit jours, mais à la place de l'Africain, et non pas à la tienne; car il se pourra bien faire que nous nous entendions nous deux d'ici là; tandis qu'avec François, c'est un compte réglé.

— Tenez toujours pour dit que je m'en vas, repartit Simon en se rendant au travail.

— Bon! bon! fit le vieillard en regardant venir son autre valet, à qui il déclara sérieusement l'intention qu'il avait de le voir *déguerpir* de la maison.

— S'il faut déguerpir, on déguerpira! répliqua l'Africain; dans la huitaine, je partirai. Mais, ajouta-t-il entre ses dents, l'autre aussi, et pour des raisons plus graves que les miennes. Ce qui est différé n'est pas perdu. »

Et il s'éloigna en fredonnant :

« Je suis t'un vaillant conscrit
De l'an mil huit cent dix-huit..... »

Deux points embarrassaient les réflexions de M. Claude : devait-il

Digitized by Google

retenir ou laisser aller Simon? Pourquoi, la veille, François avait-il joué ce vilain tour?

Quoiqu'il n'y eût plus à faire planer aucuns soupçons sur la conduite de Simon, il ne s'ensuivait pas que ces soupçons ne dussent jamais être justifiés; et, en tous cas, le plus sage parti à prendre serait d'écarter les causes de danger. Sans doute, le jeune homme offrait belle l'occasion d'accepter son congé..... Mais, le monde; que dirait le monde? Ce n'était pas M. Claude qui renvoyait Simon, mais Simon qui demandait à quitter son maître; et, tout d'un coup, brusquement, à propos d'une aventure qui allait devenir la fable universelle du pays? — Il fallait mûrement peser ces considérations.

II

Le matin, comme Annette cherchait à prendre à part Madeleine pour tâcher d'obtenir cet entretien, qui ne pouvait plus être différé, mais qu'elle ne savait trop comment demander, elle la trouva causant avec M. Claude.

Voyant venir la jeune fille, les époux s'interrompirent, et, après que chacun d'eux lui eût donné un baiser :

« Femme, dit le grand-père, la journée est belle; vous en devriez profiter pour aller, en vous promenant avec la petite, chez le père Blanchard, au domaine des Fonfrèdes. Vous lui demanderiez les deux coupes de sa graine de chénevis qu'il m'a promises l'autre jour, que je veux semer dans la pièce que j'ai fait effondrer — Veux-tu, mignonne?

— Si je veux aller avec ma petite grand'mère, vous le demandez? » répondit Annette, joyeuse, qui pensait devoir à l'unique hasard cet heureux prétexte de se trouver seule avec celle qu'elle considérait comme sa providence.

— Eh bien! allez, » reprit M. Claude, s'applaudissant de voir la jeune fille accepter avec tant d'empressement l'occasion qu'il fournissait à Madeleine de la confesser, — ruse que d'ailleurs les époux venaient de combiner ensemble.

Après le déjeuner, les deux femmes partirent.

Le domaine des Fonfrèdes est à une heure de marche environ. Il faut, pour s'y rendre, gravir d'abord, par un sentier fort rapide, sinuant dans les vignobles, le coteau qui, derrière le village, élève sa pente arquée.

Rêvant l'une et l'autre au tour à donner à la conversation pour

Digitized by Google

l'amener au point favorable, Annette et Madeleine accomplirent fort silencieusement cette première station.

Il faisait la douce chaleur des beaux jours d'avril. La silhouette de l'horizon se découpait légèrement embrumée sur le ciel d'un bleu tendre. Les pinsons chantaient sur les cerisiers fleuris, les merles sifflaient dans les buissons, les hirondelles, depuis peu revenues, chassaient en faisant vibrer leur queue fourchue. Il y avait des violettes et des primevères aux bordures des sentiers, des crocus lilas dans les prés, des sylvies blanches et roses au pied des chênes, et les corymbes de l'aubépine allaient faire éclater leurs calices gonflés. — C'était le printemps, le beau printemps.

Lorsque les deux femmes arrivèrent en haut du côteau :

« Ah ! fit Annette en s'essuyant le front, voilà que je suis tout essouflée pour avoir monté jusqu'ici ; je me sens presque fatiguée, et j'ai soif.

— Poussons alors jusqu'à cet endroit où l'on voit que le chemin est mouillé : il doit y avoir là quelque fontaine aux alentours; tu y boiras et nous nous reposerons un peu, » dit Madeleine.

Elles marchèrent encore une minute à peu près en suivant la route. Puis elles suivirent une trace humide qui les conduisit vers un rocher moussu, au pied duquel le cristal d'une source claire tremblait dans une coupe de sable.

Pendant qu'Annette trempait sa petite main dans la fontaine, Madeleine s'assit sur l'herbe, devant un prunelier tout blanc de fleurs. Quand la jeune fille eut achevé de boire :

« Petite grand'mère, dit-elle en venant prendre place à côté d'elle, mais un peu plus bas pour pouvoir la regarder en face : m'as-tu pardonnée vraiment ?

— Pardonnée ?.... et de quoi, ma chérie ? demanda Madeleine.

— Oh ! des choses d'hier, de cette nuit. Oui, va, je m'accuse bien, moi, d'avoir été méchante envers toi.

— Je ne l'ai pas remarqué.

— Si, tu l'as remarqué. Quand tu es venue pour m'embrasser, je ne l'ai pas voulu.

— C'est vrai, il m'en souvient. Que pensais-tu donc de moi ?

— Oh ! ne me le demande pas, j'étais folle, je ne savais pas ce que je faisais, à ce point que j'ai mis et brisé sous mon pied un coffret que j'avais exprès pour toi acheté.

— Tu as fait cette chose, Annette ? dit tristement Madeleine, qui s'affligeait sans pénétrer le vrai motif d'un tel dépit, j'étais donc coupable selon toi ?

— Oh oui ! pendant un moment, coupable, bien coupable, car, vois-tu, je croyais..... je n'ose pas te le dire.

Digitized by Google

— Dis, je le veux.

— Que tu l'aimais, et que lui t'aimait aussi ; et alors.....

— Alors ?....

— Alors, je ne pouvais plus t'aimer, moi.

— Sans doute, vu que j'aurais été une femme malhonnête, manquant à mon devoir, répliqua Madeleine qui n'avait pas encore compris.

— Oui, et vu aussi que si tu l'aimais, et s'il t'aimait, lui, il n'y aurait plus pour moi aucun espoir d'être aimée jamais. Va, je le sens bien, l'amour n'est pas une chose qui se puisse partager. Est-ce que je fais attention à tous les autres jeunes garçons, moi ? Oh non ! »

Madeleine regardait Annette avec un air d'étonnement mêlé d'effroi. Elle venait enfin de comprendre. Ce qui se passait en elle ne saurait se décrire. Elle sentait à la fois une profonde douleur et une grande joie ; car si l'aveu d'Annette lui apportait la jalousie qui faisait souffrir l'amante de Simon et lui inspirait d'involontaires répulsions pour sa rivale, en même temps cet aveu adressé à la grand'mère, à l'épouse vertueuse, lui ouvrait la voie dans laquelle devait se trouver le triomphe du devoir. Pour arriver à ce triomphe elle n'avait désormais qu'à se rappeler le beau titre de mère dont elle était investie, et à l'exercer avec tout le dévouement que ce titre implique. Madeleine n'hésita pas ; le sublime sacrifice fut bientôt résolu et consommé :

« Pauvre enfant, dit-elle en mettant un long baiser sur le front d'Annette, c'est donc lui que tu aimes, et de toute ton âme !.... »

Elle prononça ces paroles d'une voix sourde, tremblante, car ces paroles, c'était comme le bruit entendu du déchirement de son cœur. En ce moment, Annette, confuse, inquiète, cachait son visage contre le sein de Madeleine : ainsi elle ne remarqua pas la terrible émotion qui dut se peindre sur les traits de la petite grand'mère.

— Oh oui ! de toute mon âme, je l'aime ! dit-elle.

— Alors, ma chérie, puisque tu l'aimes, tu vois donc bien que je ne peux pas l'aimer, moi, reprit Madeleine qui venait de trouver tout à coup un calme et beau sourire maternel à mettre sur ses lèvres ; c'est bon à toi qui es jeune..... et libre, d'avoir un amoureux ; mais non à moi, qui ai un mari, et qui suis vieille.

— Oh ! vieille ! observa l'enfant avec une gracieuse mine d'incrédulité.

— Oui, vieille ! Ne suis-je pas ta grand'mère ? répliqua Madeleine dont le front sembla resplendir d'une dignité à la fois douce et imposante.

— Oui, tu es ma grand'mère, ma bonne petite grand'mère, que j'aime, et à qui je veux toujours dire tous les projets de mon cœur.

Digitized by Google

— Les projets de ton cœur ? ah ! mignonne, prends garde de les trop écouter. Tu sais que ton grand-père veut te marier.

— Oui, avec un Vincent Frossard ; mais je refuse, moi, et tu seras pour me soutenir, toi.

— As-tu bien réfléchi ?

— Vas-tu donc aussi me dire que Vincent est un bon et brave parti ? Est-ce pour ça que je t'ai avoué l'amour que j'ai ?

— Las ! ma belle, cet amour, crois-tu que ton grand-père l'approuve jamais ? As-tu songé à tout l'ennui qui t'en peut revenir ?

— Non, je n'ai pas regardé si loin. J'ai refusé Vincent tout d'abord, et je ne me dédirai point. Ce qui presse maintenant, c'est de faire que mon grand-père n'accepte pas le congé donné par Simon. Il faut que Simon demeure : car, s'il s'en va, ah ! je souffrirai bien !

— Penses-tu que j'aie cette puissance ?

— Tu tâcheras, tu diras à mon grand-père..... tout ce que tu voudras.

— Que tu aimes Simon, par exemple ?

— Oh ! non ; il ne voudrait pas le garder alors.

— Tu comprends donc que tu as tort de l'aimer, ou que, lui pauvre et toi riche, vous ne sauriez jamais être mariés ?

— Qui sait ? — sans reproche — mon grand-père, riche, t'a bien épousée, toi, pauvre.

— Oui, mais Simon t'aime-t-il ?

— Je l'ignore ; il ne me l'a jamais dit, mais il peut se faire qu'il me le dise, s'il vient à comprendre tout l'amour que j'ai pour lui.

— Garde-toi de le lui faire entendre.

— S'il tardait trop à le deviner pourtant ? dit Annette d'un accent timide.

— Plutôt que faire, toi, la moindre avance, répliqua gravement Madeleine, il vaudrait mieux l'en laisser toujours ignorant.

— Mais s'il allait en remarquer une autre, l'aimer, l'épouser !.... toutes choses qui ont bien failli arriver pour toi..... car, sans mon grand-père, tu serais peut-être aujourd'hui, au lieu de madame Claude, madame Simon.

— C'est vrai, fit Madeleine qui ne put maîtriser un soupir.

— Comme tu dis ça en soupirant ! on croirait que tu l'aimais, et que tu as du regret ! reprit vivement Annette, chez qui la méfiance et la jalousie étaient faciles à réveiller.

— Tu es méchante, dit la petite grand'mère en repoussant doucement la main qui était posée sur la sienne.

— Oh ! pardonne-moi ! C'est que, vois-tu, je l'aime tant ! et j'ai tant peur !

Digitized by Google

— Tu as bien raison, ma fille, d'avoir peur. Pour faire réussir tes projets, il faudrait quasi des miracles.

— Tu les feras, petite grand'mère, tu les feras.

— On renverra Simon malgré moi.

— Non ; si tu veux dire à mon grand-père qu'il le garde.

— Bien ! Mais tandis que nous ferons telle ou telle chose en vue de l'amour que tu as pour Simon, il pourra fort bien arriver que Simon s'en aille de son chef, et que nos beaux arrangements tombent dans l'eau ; car, je te le dis encore : Simon t'aime-t-il ?

— Pourquoi ne m'aimerait-il pas? demanda la charmante jeune fille qui, se redressant avec un petit mouvement d'orgueil froissé, semblait dire : Regarde-moi, ne suis-je pas assez jolie, pour être aimée?

— Oui, tu es belle, tu es bonne, ma chérie, dit Madeleine qui avait compris ; toutefois ce n'est point répondre, et où l'amour n'est pas qui le fera venir ? »

Annette rougit, baissa les yeux, et murmura d'une voix doucement insinuante :

« N'y a-t-il pas des choses qu'on ne fait point parce qu'on n'y pense pas, et qu'on ferait si?.... »

Elle s'interrompit confuse : Madeleine acheva pour elle :

« Si quelqu'un y faisait penser, n'est-ce pas? Et ce quelqu'un à qui tu songes, pour prendre ce soin, je le connais, moi..... »

Annette cacha son visage dans ses mains et se prit à pleurer. Car si l'amour était fort en elle, il était encore dominé de toute cette pudeur virginale qui est le trésor d'une jeune âme, et qui coûte toujours à perdre. Madeleine, profondément émue, la pressait dans ses bras, et avait aussi les yeux mouillés.

Il y eut un long moment de silence, pendant lequel au cœur de la jeune femme vint une espèce d'exaltation,

« Ne pleure pas! s'écria-t-elle tout-à-coup en relevant le front d'Annette ; ne pleure pas ! Il n'y a pas crime à aimer quand on est, comme toi, maîtresse de son cœur. Ne pleure pas ! et entends la promesse que je te fais devant le ciel d'être tout entière à t'aider, à te soutenir en tes projets. Tu ne vois que le plaisir, que le bonheur d'aimer et d'être aimée, toi. Eh bien ! reste avec cette seule pensée, je prendrai pour moi les ennuis, les combats. Quoi qu'il puisse m'advenir de ma conduite, il n'aura pas dépendu de moi que tu aies le bonheur. Je suis ta grand'mère, tu es ma fille bien chérie. Celui que tu aimes mérite tout l'amour que tu as pour lui. Aime-le ! aime-le bien ! Il est bon, il est honnête. Il peut te donner la félicité..... Aime-le, et le jour viendra sûrement où il t'aimera aussi. S'il n'y pense pas aujourd'hui, demain peut-être quelqu'un se trouvera pour l'y faire

Digitized by Google

penser. Espère, va! Nous saurons bien écarter ce Vincent..... ce Vincent qui ne peut te convenir..... Tu ne dois pas te marier sans amour, toi..... C'est ce que nous dirons à ton grand-père..... à ton père..... c'est ce que nous ferons valoir, et la raison sera pour nous..... Et d'ailleurs je ne veux pas, moi, qu'on te donne à un autre que celui que tu aimes..... Tu es ma fille, j'ai droit sur toi, et je n'entends pas qu'on te fasse le moindre chagrin. Ma jolie Annette! ma brave Annette, la marier à un homme qui ne saurait point l'aimer, tandis qu'il y a un bel et bon galant tout prêt, tout trouvé, tout aimé! Non, non! Il est pauvre, dira-t-on; c'est vrai, mais il a du fier courage et de bons bras; elle et lui, ils travailleront pardieu! et ils s'aimeront : avec du travail et de l'amour, on a raison de la misère. Ne pleure pas, ma mignonne, ne pleure pas, il ne faut pas pleurer, je ne veux pas que tu pleures!.... »

Ainsi parla Madeleine avec une émotion, avec une volubilité toujours croissante. Elle semblait se prouver à elle-même qu'à servir Annette elle devait trouver des joies bien plus délicieuses qu'en l'entretien d'une passion coupable; elle s'étourdissait dans le vertige du sacrifice; elle était heureuse de dominer tout reste de souffrance.

Annette, qui l'avait écoutée comme elle eût fait d'un oracle favorable, Annette s'écria, les mains jointes devant elle :

« Oh! mon cœur me disait bien de mettre en toi toute ma confiance!

— Je veux la recevoir et la mériter, » repartit Madeleine.....

Puis elles se levèrent, et, se tenant par leurs bras enlacés, elles continuèrent leur route.

Annette, allégée d'un secret si heureusement partagé, n'avait plus aucune crainte de l'avenir; Madeleine, au contraire, était chargée d'orageuses prévisions, mais fière et radieuse d'avoir enfin trouvé, dans la difficile tâche maternelle qu'elle venait de s'imposer, une vraie et puissante sauvegarde.

III

« Eh bien! femme, demanda le soir M. Claude, avez-vous questionné la petite?

— Oui, répondit Madeleine.

— Qu'avez-vous appris?

— Rien.

— Rien du tout?

Digitized by Google

— Rien du tout, répéta la jeune femme, qui n'avait jamais peut-être commis un aussi gros mensonge.

— C'est drôle, j'aurais juré qu'il y avait par là quelque amouracherie. Alors nous pourrons pousser rudement l'affaire avec Frossard.

— Pourquoi rudement? Annette est tant jeune encore!... Attendez. Ne la mettez pas sitôt dans les soucis du ménage.

— Bah! il faut prendre les bons partis quand on les trouve. D'ailleurs, j'en ai parlé à mon fils : il est enchanté de la proposition. Les Frossard sont des richards, entendez-vous. Une pareille occasion peut ne jamais se représenter. La chose est décidée; elle se fera. La petite s'y refusera d'abord, mais nous l'amènerons bien à accepter; elle nous en saura gré plus tard.

— Vraiment, si vous voulez m'en croire..... hasarda Madeleine.

— Quoi? demanda sèchement le vieillard.

— Si je pouvais donner mon avis.....

— On peut vous dispenser de le donner, dit Claude Fargeot, qui, pour la première fois, depuis son mariage, recevait une observation de sa femme et se raidissait contre ce qui constituait, selon lui, un déplorable abus. Il ajouta : J'ai mes raisons que vous ne savez point, que vous ne pouvez point savoir. Il suffit d'ailleurs que ce soit ma volonté pour que personne ne puisse y trouver à redire.

— Pas même votre épouse?

— Non, pas même mon épouse, répliqua Fargeot, qui trouvait la jeune femme bien audacieuse. Pourquoi, et de quel air me demandez-vous cette chose?

— Mon Dieu! ne vous fâchez point, reprit Madeleine de l'accent le plus humble; je la demande tout bonnement pour la savoir, ajouta-t-elle, et avec l'air qu'on a quand on s'étonne de s'entendre fermer la bouche alors qu'on ne dit rien d'insolent ni de mauvais.

— Bon! bon! — murmura M. Claude, qui, tout en regrettant un peu ce mouvement de brusquerie, n'était cependant pas homme à s'amender ouvertement — le mieux sera que nous ne parlions pas de cette affaire, qui est à régler entre les parents de la fille et ceux du jeune homme.

— Il suffit, » dit Madeleine, qui sentit fort bien l'exclusion portée contre elle, et qui eut dès lors la mesure de l'ascendant qu'elle pouvait prendre sur son mari.

Ainsi se termina l'entretien des deux époux.

Il faut avouer que le succès de cette première tentative était peu propre à garantir celui que se promettait Madeleine. Moins dévouée et, pour ainsi dire, moins intéressée au triomphe d'Annette, elle se

Digitized by Google

fût peut-être retirée d'emblée de la lutte, en concluant à l'inanité de l'attaque ou de la résistance. Mais trop de raisons l'empêchaient d'abandonner ainsi cette cause, qui était la sienne, pour qu'elle n'y consacrât pas tout le courage dont elle était capable.

Et Madeleine mit en travail sa timide imaginative. Mais trop honnête, trop droit était le cœur de la jeune femme pour qu'elle pût y puiser les éléments d'une politique tortueuse. Elle attendit, confiante, que les événements lui apportassent l'inspiration.

IV

Mais bientôt Annette accusa Madeleine de lenteur. Le grand-père avait de nouveau parlé du mariage projeté. Il était même convenu que le dimanche suivant les Frossard devaient faire leur demande officielle au père de la jeune fille. On les attendait, disposé à les bien recevoir.

« Petite grand'mère, petite grand'mère, disait Annette, tu vois bien qu'ils me marieront avec ce Frossard que je déteste ; tu ne fais rien, tu ne combines rien.

— Hélas ! répondit Madeleine, ma pauvre mignonne, je cherche ce que je pourrais faire et je ne trouve point. J'ai parlé à ton grand-père, il m'a rebutée. Tu sais aussi que je ne peux rien sur l'esprit de ton père. Patiente donc, et refuse toujours en attendant.

— Et puis, ajoutait Annette, voilà qu'il va s'en aller, lui ; il le répète. Tu n'as rien essayé non plus pour le retenir ! »

A ce propos encore Madeleine se trouvait fort embarrassée. Quelle raison donner à Simon pour qu'il abandonnât son projet ? Toutefois elle avait ou croyait avoir pour auxiliaire M. Claude lui-même, qui semblait peu disposé à accepter le congé du jeune homme. Il l'avait fait savoir à Madeleine d'une manière très précise, afin surtout de connaître ce qu'elle pensait de ce départ. C'était un piége dans lequel Madeleine avait donné naïvement. Son noble sacrifice fait, elle ne voyait plus en Simon que l'homme aimé d'Annette ; et naturellement, avec le calme de sa conscience, il lui paraissait impossible que les soupçons pussent encore venir sur elle. Tout entière consacrée à la cause d'Annette, elle avait soutenu à M. Claude qu'il aurait tort de laisser partir Simon, qui était un honnête et vaillant ouvrier, difficile à remplacer.....

« Je le garderai donc, avait dit le maître en observant l'effet produit sur Madeleine par ces paroles.

— Et ce sera bien fait à vous, » avait-elle répliqué avec un éclair

Digitized by Google

de joie dans les yeux ; mais cette joie, qui était sincèrement pour le compte d'Annette, fut interprétée tout autrement par le vieillard. Il fallait si peu de chose pour éveiller sa jalousie, ou plutôt pour heurter son orgueil — car que viendrait faire la jalousie où l'amour n'est pas? Avec son esprit ombrageux, il commenta longuement l'aveu qu'il croyait avoir surpris, et le jour où s'achevait la huitaine de Simon et celle de l'Africain, il était à peu près résolu de les considérer l'une et l'autre comme dûment acceptées.

Ce jour-là était un dimanche. Vers midi devaient venir les Frossard. Annette se préparait à une journée de supplice. La veille, Madeleine, pour la consoler, avait fait valoir ce qu'elle savait de la décision de M. Claude. Mais le matin de ce jour, le vieillard ayant mis à part deux petites sommes d'argent, les montra à Madeleine, en disant :

« Voilà prêts les gages de nos deux valets, puisqu'enfin ils partent tous les deux.

— Comment! fit Madeleine ; tous les deux?

— Eh bien ! oui ; l'Africain d'un côté, Simon de l'autre.

— Quoi ! Simon aussi? demanda la jeune femme sans songer à dissimuler le trouble que lui causait cette nouvelle imprévue.

— Oui, Simon aussi, repartit le vieillard, qui ne conservait plus aucun doute sur les sentiments qu'il attribuait à Madeleine, et à qui ce dernier témoignage ne permettait plus d'indécision.

— Je croyais que vous le gardiez? reprit Madeleine.

— C'était mon vouloir ; mais il veut, lui, s'en aller, je le laisse faire.

— Ah ! » fit Madeleine, d'un air tout consterné.

M. Claude s'éloigna, profondément blessé dans son amour-propre et sérieusement résolu à s'enlever, par le départ de Simon, tout sujet d'inquiétude.

Madeleine évita la rencontre d'Annette, car elle ne savait comment lui apprendre la terrible vérité.

M. Claude s'en alla trouver François, qui s'endimanchait tranquillement :

« Voilà, lui dit-il, ce qui te revient pour ton mois ; regarde, et dis si c'est bien ton compte. »

L'Africain prit la petite poignée d'argent, la compta des yeux et répliqua :

« C'est ça, merci..... Alors, continua-t-il, ça veut dire que c'est sérieusement que vous m'avez donné ma huitaine?

— Oui, répondit M. Claude.

— Bon ! Il n'y a pas à y revenir?

— Non.

Digitized by Google

— Encore une fois, bon! On s'en va. Ça n'est pas que ça me fâche. Au contraire. Je ne suis point en peine de gagner ma vie, et d'entrer dans une maison aussi bien renommée que la vôtre.

— Qu'est-ce à dire?

— Oh! mon Dieu! rien. D'ailleurs, ça n'est pas de moi que ces choses sortent. Demandez au premier venu du pays, et il vous dira, s'il en a le cœur, les beaux propos qui se tiennent sur le compte de M. Claude Fargeot et de sa famille.

— Quoi? que peut-on dire sur moi, sur ma famille? demanda vivement le vieillard qui rougissait et n'avait pas besoin que l'Africain répondît à sa demande pour pénétrer le sens de ces insinuations.

— Ce qu'on dit? répliqua d'un accent narquois le valet en achevant tranquillement de nouer sa cravate devant un petit miroir de plomb suspendu à la croisée, — ce qu'on dit? ma foi je ne m'en fais pas garant. Il se peut que ça soit des inventions. Je n'ai rien vu, mais j'aurais peut-être pu voir en regardant un peu. Ce qu'on dit? c'est facile à redire. Libre à vous d'en croire ce que vous voudrez. On dit que, tout malin et éveillé que vous êtes, il y a ici des gens qui savent troubler tout de même votre bonhomie et votre sommeil. Ces gens-là, ça n'est ni moi, ni la Lison, ni la demoiselle Annette, ni Biganche, ni Bricot pardieu!.... Il faut donc que ce soit d'autres..... je ne sais point lesquels toutefois.

— Tu n'es qu'un affreux menteur! s'écria Fargeot, que souffletaient les paroles de l'Africain, et dont l'orgueil avait à subir la plus terrible des humiliations.

— Eh mais! je vous répète, continua froidement le jeune homme, que ce n'est point moi qui dis ces choses.

— Qui donc est-ce alors?

— Tout le monde, pardienne!

— Tais-toi!

— Oh! avec plaisir, mais pourquoi me faites-vous des questions?

— Ecoute, l'Africain, reprit M. Claude qui venait de faire appel à tout son sang-froid et n'était parvenu qu'à feindre un peu le calme, écoute : je comprends qu'étant renvoyé de chez moi, tu en éprouves du dépit, et que tu cherches à te venger en voulant me faire croire tout ce que tu viens de dire. Mais fais-y bien attention, l'honneur d'un homme et d'une famille n'est point chose dont on plaisante et s'amuse. Tu es fâché, je le conçois, et je te passe de m'avoir parlé comme tu l'as fait. Mais tu n'y reviendras pas, je pense; car il n'est point vrai que dans le pays il y ait des bruits sur moi, n'est-ce pas?

— Sur vous! je ne dis pas ça. Mais sur des personnes qui vous sont proches; une surtout, l'autre ne vous étant pas plus que moi. »

Le vieillard était à la torture :

Digitized by Google

« Encore une fois tu mens ! Il n'est pas vrai qu'on fasse de mon honneur la risée du pays.

— Je le veux bien. Mais ne vous y fiez pas.

— Non, ça n'est point ! et je défie ceux qui le disent d'en pouvoir apporter le moindre témoignage qui vaille croyance. Ils mentent comme tu mens ! Il n'y a dans ma maison ni le déshonneur, ni même la pensée de le faire venir, entends-tu ? J'ai porté la tête haute jusqu'à présent, et je la porterai encore. Oh ! je sais bien sur qui sont les bruits et les accusations, et je les démens sans crainte d'être confondu. Mme Madeleine est une femme vertueuse autant et plus que toute autre femme du pays. S'il y avait des soupçons à avoir, moi, je les aurais eus le premier, entends-tu bien ? et je ne les eus jamais parce qu'elle n'a jamais seulement songé à m'en donner la raison. Tu peux l'aller redire. Quant à ce garçon, quant à Simon (je peux le nommer tout haut puisqu'on le nomme), c'est un cœur honnête, et qui peut braver tous les dit-on de la méchanceté. Je l'ai élevé, ce garçon, à proprement parler ; il est chez moi depuis huit années, et je réponds de lui, et je veux le garder, comme on fait d'un ami, d'un enfant ; parce qu'il est digne en tous points de mon amitié, de ma confiance. C'est ma manière de répondre aux médisants, aux faiseurs de calomnies. Qu'ils sachent bien, ceux-là, que Claude Fargeot n'est pas bâti de façon à faire bon-marché des convenances et de la moralité, s'il les croyait en quelque manière attaquées. Mais il n'entend pas non plus donner raison aux malignes inventions des langues plates en les croyant sur paroles, et en se tenant pour atteint dans son honneur quand il n'est pas vrai qu'il le soit. Voilà le cas que je fais et que je prétends faire de tous les cancans. Tu peux le répéter partout, et d'ailleurs on verra bien que je les méprise en ne changeant rien touchant la confiance que j'accorde à Mme Madeleine et à Simon. »

Après avoir débité cette longue tirade avec la volubilité du dépit, Claude Fargeot tourna le dos à son valet ; mais en s'éloignant il l'entendit qui disait avec un rire moqueur :

« Bon, bon ! ne t'y fie pas, mon vieux ; et veille au grain si tu ne veux pas être forcé de te baisser pour passer sous les portes. Ah ! ah ! ah !.... »

Encore une fois le sang monta au front du vieillard qui était hors de lui. Il fit un mouvement pour revenir sur ses pas, et peut-être se fût-il jeté comme un lion sur le jeune homme. Mais si les froissements de sa chatouilleuse dignité se manifestaient en lui par d'impétueux entraînements, de même, il tirait de ce sentiment la force de se maîtriser.

Faisant donc comme s'il n'eût pas entendu l'outrageant *à parte*

Digitized by Google

de l'Africain, il continua de marcher. En traversant la cour, il vit Simon qui s'avançait au-devant de lui.

Annette, qui était venue s'asseoir auprès d'une fenêtre pour repriser une guimpe qu'elle devait mettre, se trouva, sans y songer, aux écoutes.

« Maître, dit le jeune homme, vous n'ignorez point qu'aujourd'hui finit ma huitaine. Il faut que j'entre demain dans la place que j'ai trouvée.

— De quoi? de quoi?.... repartit vivement le vieillard, encore faut-il, quand un valet donne sa huitaine, que le maître l'agrée. Or je ne l'ai point agréée; donc je ne veux pas te laisser partir. Tu veux gagner davantage; c'est bien, tu gagneras davantage, mais tu resteras ici. Il y aurait ingratitude à toi de faire autrement. Ce n'est pas quand on a été huit ans dans une maison, qu'on s'en va ainsi en huit jours sans raisons données. Tu te dégageras chez ceux où tu devais aller. Ces choses-là ne me regardent point. Tant pis pour les autres. Lorsque j'ai de bons valets, je les garde autant qu'il me plaît, moi, ne tenant pas à quelques écus de plus ou de moins. Arrange-toi!

— Pourtant, maître..... fit Simon.

— Pourtant! pourtant! il n'y a pas de pourtant qui tienne; c'est mon dernier mot!» répliqua M. Claude; et il laissa là Simon tout ébaubi.

Quand le vieillard fut loin, Simon, qui l'avait regardé d'un air tout étonné, s'écria avec un geste d'humeur :

« C'est ennuyeux, ça! »

Puis il entra dans la maison, s'assit sur un banc, et demeura pensif.

Annette était là; il n'avait pas remarqué sa présence. Elle avait entendu l'entretien des deux hommes, elle avait vu le mouvement de Simon, et c'avait été alternativement pour elle une cause et d'inquiétude et d'assurance. A considérer l'attitude triste du jeune garçon, il devenait cependant avéré qu'il avait pris la ferme résolution de s'éloigner, et que les raisonnements fort évasifs du grand-père ne prévaudraient pas contre l'accomplissement de ce projet. De là, grande alarme chez la pauvre fille.

Troublée par la présence de Simon, elle était peu maîtresse de ses réflexions, et, naturellement, le danger s'exagérait à ses yeux. Elle crut devoir le conjurer sans perdre une minute, et, dans son cœur timide, s'alluma tout à coup l'audace de l'amour. L'audace! quelle audace, Dieu bon! l'on en va juger.

Sans lever les yeux, sans détacher même son regard du tissu que ses mains ne tenaient plus qu'en tremblant :

Digitized by Google

« Simon ! fit-elle, Simon !.... » Elle n'en put dire davantage : la voix, le courage lui manquèrent ; son front s'inclina comme sous la pesée impérieuse de la honte, chargé de rougeur, brûlant ; elle le cacha dans ses mains ; elle pleura. Il lui semblait que le mépris du ciel dût l'écraser.

« Oh ! demoiselle, répliqua Simon tiré de sa rêverie par la voix de la jeune fille, pardonnez-moi ; vous étiez là, et je ne vous avais point vue »

Et, s'étant levé, il alla vers elle.

L'entendant venir, Annette sentait croître de plus en plus son émotion.

« Qu'est-ce ? qu'avez-vous, demoiselle ? lui demanda-t-il quand il vit qu'elle pleurait.

— Ce que j'ai ?.... dit la jeune fille en fixant avidement sur lui ses yeux pleins de larmes, ce que j'ai ?.... »

Elle demeura à le considérer. Le visage de Simon révélait un sentiment de pitié, mais seulement de pitié, tel qu'elle eût pu le trouver chez tous les êtres sensibles ; rien de plus ne parlait dans le regard du jeune homme, pas la moindre intelligence du sujet des larmes répandues. Il lui demandait pourquoi elle pleurait, tout comme il l'eût demandé à un enfant trouvé sur sa route. Elle souffrait par lui, elle était au martyre par lui, et il ne paraissait pas se douter qu'il fût l'auteur de ces maux. C'était pour son amour le signal du désespoir, et pour sa dignité l'outrage le plus accablant.

« Ce que j'ai ?.... » dit-elle encore avec une sorte de regard hébété, hagard, inerte qu'elle jeta sur lui ; mais elle ne trouva toujours que l'indifférence, l'étonnement. Alors son cœur se déchira dans une douleur suprême. Elle s'échappa, s'enfuit, sans trop savoir où elle allait. Mais trouvant ouverte devant elle la porte de la chambre où Madeleine achevait de s'habiller pour se rendre à l'église, elle entra et se jeta dans les bras de la jeune femme en sanglotant, hors d'elle-même, bouleversée, anéantie.

V

Simon avait cherché vainement à s'expliquer ces larmes, ces regards singuliers, cette fuite..... Mais que pouvait lui importer après tout ? Il s'était bientôt replongé dans ses préoccupations intimes, oubliant Annette et le chagrin qu'il avait vu en elle sans en pénétrer la cause :

Digitized by Google

« C'est chose arrêtée, pensa-t-il ; il m'en a coûté assez de prendre cette détermination pour que je n'y renonce pas. »

Il ajoutait, mais comme craignant de trop s'entendre lui-même : « Je comprends tout l'amour de Madeleine, je le vois ; mais, cet amour, je dois l'oublier. » Et la conclusion était : Il faut partir.

Madeleine entra. Elle venait de recevoir la triste confidence d'Annette désolée. Elle était visiblement émue.

A Madeleine, qui s'identifiait aux douleurs de sa chérie, et qui s'oubliait dans les intérêts de ce cœur devenu le sien, à Madeleine aussi il avait semblé qu'un suprême effort dût être tenté sans retard ; et, aussi inconsidérément que la jeune fille, elle venait essayer d'arguments non trouvés, de moyens non définis. Poussées, l'une par l'amour, l'autre par la profonde affection, les deux femmes s'étaient d'instinct élancées sur la même voie pour avoir raison du même obstacle. Ames droites, il résultait pour elles, du premier examen, qu'elles devaient aborder directement cette question délicate. Mais l'une et l'autre, dans ce mouvement fort irréfléchi, avaient compté avec leur seul courage, sans faire la part grande à l'indifférence qu'elles se proposaient d'attaquer.

Les derniers mots que Madeleine avait laissés pour consolation à la jeune fille étaient ceux-ci :

« Il est impossible que Simon te dédaigne quand il saura qu'il peut t'aimer. »

Et ce n'étaient point là des paroles vaines, trouvées en désespoir de cause pour apaiser l'affliction d'Annette. Madeleine disait ce qu'elle pensait. Elle venait donc avec le projet formel de faire savoir à Simon *qu'il pouvait aimer Annette.* Oh ! sans doute, cette démarche paraîtrait singulière, osée, inconvenante, manquant de toute dignité, si l'on ne voulait pas y voir le véritable emportement du cœur. — Elan spontané, rapide, et partant peu durable, qui, d'ailleurs, venait de si mal réussir à la jeune fille.

En voyant entrer Madeleine, Simon se leva avec l'intention de sortir ; car en ce moment, plus encore que jamais, il redoutait le tête-à-tête. Pourtant, comme il ne voulait pas avoir l'air de fuir malhonnêtement devant elle, il alla vers le dressoir, prit un des petits livres d'heures qu'on y pose d'habitude, le tourna dans ses mains, l'ouvrit, le remit en place, puis regarda l'heure à l'horloge..... reprit le livre, et resta machinalement à le feuilleter.

Madeleine allait, venait dans la salle, feignant de chercher un objet qu'elle n'eût pas su désigner, et se torturant pour trouver la première parole à dire au jeune homme. Deux ou trois fois, en une minute, elle crut avoir rencontré la formule bonne de cette difficile apostrophe ; mais toujours elle la rejetait et retombait dans son mutisme embar-

Digitized by Google

rassant. Son dessein pourtant était bien arrêté. Si l'aspect de Simon l'avait d'abord intimidée, elle avait dominé cette émotion et se sentait le courage de la situation. Elle allait enfin parler; il était temps d'ailleurs, car Simon s'approchait du seuil. Mais au moment où la première articulation s'échappait de ses lèvres, son regard rencontra celui du jeune homme, et sa hardiesse fut vaincue. Elle resta interdite.

Simon éprouva de son côté un certain embarras, et pour sauver un peu la difficulté de sa contenance, il chercha en hâte quelque propos à tenir. Tout naturellement il trouva cette question :

« Qu'a-t-elle donc, la demoiselle? Dites, notre maîtresse. Je l'ai vue pleurant tout à l'heure; que lui a-t-on fait? »

Sans contredit l'occasion était belle pour Madeleine. Simon ouvrait à l'entretien la voie la plus favorable, et avec un peu d'adresse elle devait trouver sans peine à placer tous les arguments efficaces, si elle les avait eus en réserve. Mais le premier échec l'avait déconcertée; et pour la rendre totalement incapable de rassembler ses idées, il suffisait qu'elle entendît la voix de Simon.

« Ce qu'on lui a fait! balbutia-t-elle, c'est qu'on parle de la marier.

— Ah! » fit Simon avec une espèce d'étonnement machinal qui trompa Madeleine en la laissant supposer qu'il prenait quelque intérêt à cette nouvelle. Mais Simon s'en tenait, lui, à son semblant de surprise, et ne paraissait pas disposé à continuer ses questions.

Elle ajouta : « Et il arrive que le garçon qu'on lui propose n'est pas à sa convenance.

— Pauvre demoiselle! je la plains bien, répliqua Simon dont la pitié était d'aussi faux aloi que l'étonnement : mais alors, qu'elle le refuse. Elle est assez riche et jolie pour ne pas manquer de bons partis, aussi bons peut-être que celui dont elle s'afflige, — quoique, bien assurément, ce ne soit pas un pauvre gueux qui va s'être avisé de la demander en mariage, oh! mon Dieu, non! »

Simon, comme on dit vulgairement, parlait pour parler, sans attacher à ses paroles d'autre importance que celle de les faire servir à s'esquiver sans trop d'inconvenance; et cependant il faisait de plus en plus favorable la partie à Madeleine. Mais celle-ci se trouvait tout à fait hors d'état de saisir cet avantage, car loin déjà était l'instant de la résolution irréfléchie; et le sentiment de dignité qu'elle possédait au plus haut degré reprenait ses droits à mesure que les réponses de Simon lui rendaient la tâche plus facile. Sa réplique toute dictée devait être celle-ci : « Croyez-vous donc qu'Annette ne puisse aimer qu'un garçon riche? » C'eût été, une première révélation pour Simon. Il eût sans doute répliqué : « Je ne dis pas cela, mais la famille s'ar-

Digitized by Google

rangerait-elle de ce choix ? » Alors Madeleine aurait ajouté avec un ton de mystère fort significatif : « Bah ! la famille ! s'il arrivait qu'Annette se trouvât prise d'amour pour quelqu'un qui ne fût pas indifférent..... et la chose pourrait bien arriver..... on ne sait pas..... » Et Simon, qui n'était pas plus sot qu'un autre, aurait eu de quoi penser beaucoup. Peut-être eût-il deviné.

Ainsi se fussent passées les choses avec une messagère tant soit peu habile et résolue. Mais Madeleine n'était rien moins que rusée et courageuse : la ruse lui faisait originairement défaut ; le courage, elle venait de le perdre. Au lieu de pousser l'entretien sur cette pente toute naturelle et qui devait la conduire au but, émue, intimidée, elle le fit dévier, perdant ainsi tout le terrain gagné.

« C'est donc bien vrai que vous êtes décidé à ne plus demeurer ici ? demanda-t-elle.

— Oui, répondit le jeune homme, qui, cette fois, se débarrassa subitement de son indifférence pour fixer sur Madeleine un regard plein de questions.

— Oui ! » répéta-t-il en voyant qu'elle hésitait à continuer l'entretien ; et il attendit avec une impatience visible, avec une de ces attitudes pressantes comme une torture infligée. Tenue sous ce regard, dominée par ce silence impérieux, Madeleine regretta son imprudente demande ; elle eût voulu fuir, disparaître, mourir même ; car elle comprenait bien la faute qu'elle venait de commettre. Ce n'était plus maintenant l'interprète, la grand'mère d'Annette qui se trouvait en face de Simon, c'était la jeune femme aimée, parlant ou semblant parler pour elle-même ; c'était l'amante osant exprimer une crainte, un regret, une peine. Ce n'était plus Mme Claude devant le valet de son mari, c'était Madeleine devant son amant, devant son fiancé, pour ainsi dire. Elle concevait cela comme l'on conçoit le péril quand tout à coup on se trouve cotoyant un abîme ; mais, comme auprès de l'abîme, elle éprouva le vertige du péril. Sans trop savoir ce qu'elle disait, et par la raison simple qu'elle devait dire quelque chose pour obéir à la volonté irrésistible de son interlocuteur :

« Vous nous quittez, Simon ? reprit-elle. Pourquoi ?

— Pourquoi ? » répéta Simon qui, au comble de l'étonnement, se demandait si c'était bien Madeleine qu'il entendait lui faire une telle question ; car cette question n'était pas faite banalement, avec indifférence : Madeleine, qui l'avait articulée, se tenait devant lui, troublée, rougissante, confuse. Il oublia dès lors et la réserve qu'il s'était promis d'observer et la loi du silence qu'il avait toujours regardée comme inviolable ; il posa une main sur les mains croisées de Madeleine, et, d'un accent qu'il ne lui avait jamais fait entendre :

Digitized by Google

« Vous me demandez pourquoi je veux m'en aller, dit-il. Ah ! Madeleine !.... »

Un geste de Madeleine l'interrompit. Déjà la jeune femme avait frémi quand la main de Simon avait touché les siennes ; elle sembla sortir d'un profond égarement en s'entendant familièrement appeler d'un nom que Simon n'avait pas le droit d'employer comme il venait de le faire. Rendue tout entière à sa dignité par ce châtiment d'un instant de faiblesse qui semblait avoir racheté sa faute, elle releva fièrement le front, repoussa la main du jeune homme, et dit, en tenant fixés sur lui des regards où ne se lisait plus que l'indignation :

« A qui donc croyez-vous parler ?....

— Moi ! moi !.... balbutia Simon aussi déconcerté par la révolte soudaine de Mme Claude qu'affligé par l'idée qu'elle se considérait comme outragée..... Oh ! pardonnez-moi, notre maîtresse ; je suis un fou, un mauvais cœur..... C'est sans penser..... sans vouloir..... que..... croyez bien..... »

Il se perdait dans ses excuses mal formulées quand le loquet de la porte, vivement agité, annonça l'arrivée d'un tiers. Instinctivement, au premier bruit, les deux interlocuteurs ne songèrent qu'à ne rien laisser comprendre de ce qui s'était passé entre eux.

Madeleine, tournant le dos à Simon, marcha vers un escalier qui était au fond de la salle et qui conduisait à l'étage supérieur. Simon feignit de se trouver prêt à sortir au moment où l'on ouvrit la porte, et se rencontra face à face avec M. Claude. Le vieillard n'aurait sans doute ni pris garde à cette rencontre, ni remarqué le visage bouleversé de Simon, si, en même temps, ne se fût montrée à lui l'espèce de fuite, d'ailleurs très évidente, de Madeleine.

Simon passa sans rien dire devant M. Claude.

« Qu'est-ce que cela signifie ? que faisaient-ils là ? » pensa l'époux de Madeleine, dont le visage s'assombrit.

Après un moment d'hésitation, ou plutôt après avoir donné à son esprit farouche le temps d'atteindre à la plus pénible irritation, il se lança, en quelque sorte, à la poursuite de Madeleine.

VI

Annette, restée dans l'une des chambres du premier étage, attendait, pleine d'anxiété, le retour de sa petite grand'mère. Reconnaissant le bruit de son pas, elle alla vers le seuil pour la recevoir. Sans pourtant se douter que M. Claude marchât derrière elle, Madeleine,

Digitized by Google

agitée, éperdue, se hâtait et semblait chercher un refuge où cacher son émotion, sa rougeur.

« Oh ! ma chérie ! ma chérie ! » s'écria-t-elle quand elle aperçut Annette. — Et prenant la jeune fille par la main, elle l'entraîna dans la chambre dont elle poussa la porte après elle. Tremblante, enfiévrée, elle serrait dans ses bras Annette, se pressait contre elle avec des mouvements d'effroi.

Annette, qui ne s'expliquait pas cette agitation, fit asseoir Madeleine et s'assit auprès d'elle. Alors Madeleine lui prit les deux mains, les porta derrière son cou, comme pour s'enserrer d'elle-même dans un cercle protecteur, et répéta, en couvrant de baisers le font de la jeune fille :

« O ma chérie, ma chérie !.... si tu savais ! » — « Si tu savais ! » disait-elle : qu'allait-elle lui révéler ? elle l'ignorait. Aussi quand Annette lui demanda ce qu'elle avait, ce qui était arrivé :

« Oh ! rien, rien !.... » répliqua Madeleine effrayée et du souvenir de la chose passée et de la crainte qu'Annette en fût instruite. Quel motif donnerait-elle donc de cette alarme ? Aucun ; elle n'en avait pas ; il lui était impossible d'en trouver, d'en chercher même. Annette se perdait en suppositions désastreuses.

La porte s'ouvrit : M. Claude parut. Les deux femmes se levèrent interdites. Le vieillard, arrêté au seuil, fixa sur elles ses yeux perçants, affauvis par une terrible inquiétude, et, d'une voix dure :

« Qu'est-ce donc que vous avez, vous autres ? » demanda-t-il.

Madeleine n'eut pas la force de répondre.

« Nous ? fit Annette un peu moins intimidée.

— Oui ! vous.

— Eh bien ! mais, dit la jeune fille, rien : un petit ennui que je contais à ma mère Madeleine.

— Quel ennui ? »

Annette, ignorant ce qui venait de se passer, était mal à même de soutenir l'interrogatoire. Madeleine le comprit, et rassembla tout son courage pour tâcher de répondre :

« Je vas vous l'expliquer franchement, dit-elle, c'est de son mariage qu'il s'agit.

— De son mariage !

— Oui ; vous le savez aussi bien que moi, vos projets l'affligent, la font pleurer. L'épouseur que vous lui destinez ne semble point à son gré. Bonne ou mauvaise, c'est son idée. Elle me la disait ; je la consolais..... »

Madeleine s'embarrassait en voulant tourner la situation, et les explications qu'elle donnait ne satisfaisaient point M. Claude, qui ne pouvait être dupe de cette pauvre subtilité. Avec son emporte-

Digitized by Google

ment habituel, il amena brusquement la question au point où il voulait qu'elle fût placée.

« N'étiez-vous point là-bas avec Simon? demanda-t-il à Madeleine.

— Oui, répliqua la jeune femme, qui ne pouvait mentir, et à qui vinrent des terreurs grandes.

— Vous parliez ensemble?

— Oui, fit-elle encore.

— Et que disiez-vous donc de si triste, pour que je l'aie vu sortir tout affligé, et que je vous voie, vous, toute désolée aussi ? »

Madeleine ne savait trop comment satisfaire à cette menaçante curiosité. Elle se taisait, et son silence ne faisait qu'accroître la colère de M. Claude.

« Ecoutez, grand-père, je vas vous conter la chose, » dit tout à coup Annette, qui vint vers lui, s'attacha doucement à son bras et prit une de ces charmantes mines caressantes toujours si pleines de pouvoir sur le cœur du vieillard. Cette fois cependant, il semblait échapper à la douce influence, et ne prêter nulle attention à la tentative de sa petite-fille. Il dardait sur Madeleine son regard scrutateur, et puisait dans le trouble de la jeune femme tous les éléments de fureur que son âme violente était capable d'accepter.

Mais, par la question que le grand-père venait de faire, Annette croyait avoir compris ce que Madeleine n'avait pu lui expliquer.

Simon était sorti *tout affligé :* donc, Madeleine avait triomphé de son indifférence en lui parlant d'Annette; l'alarme de Madeleine s'expliquait par l'arrivée subite de M. Claude; si maintenant elle hésitait dans ses réponses, c'était qu'elle craignait de compromettre les intérêts d'Annette après les avoir si courageusement défendus; donc, Madeleine venait de se dévouer pour Annette. Annette se dit : A mon tour de la défendre, de la tirer du mauvais pas où elle s'est jetée pour moi. Et Annette insista auprès du vieillard avec la fermeté que lui inspirait l'affection et la reconnaissance.

« Je vous dis, grand-père, répéta-t-elle, que je vas tout vous apprendre, que je sais tout, vu que c'est moi qui en suis cause.

— Toi ! » fit le vieillard en jetant sur sa petite-fille un regard qui semblait dire : Allons donc ! Mais c'était un commencement d'attention gagné. Elle continua :

« Oui ! moi; et pourquoi pas? Ne suis-je donc pas assez grande pour ça? dit-elle en trouvant un frais sourire pour aiguiser son argument. Vous faites fi de mes propos, comme on ferait de ceux d'une morveuse. Ce n'est pas bien, ça, grand-père, pas bien du tout, entendez-vous. Tournez-vous vers moi, et écoutez-moi. Pourquoi avez-vous ces gros yeux et cette figure mauvaise. Hou ! le méchant !.... »

Digitized by Google

M. Claude regarda encore Annette, qui accueillit ce regard par une petite moue si moqueuse, si tristement jolie, si naïvement effrontée qu'elle eût désarmé une légion de colères. La jeune fille avait subitement conçu tant de joie, en supposant le résultat obtenu par Madeleine, que d'amante désolée elle était redevenue l'enfant mutine, enjouée, espiègle, c'est-à-dire l'être à qui il est permis de badiner avec les choses graves, d'aborder sans gêne les questions les plus délicates; enfin, de toucher à tout impunément, en risquant au plus d'encourir une petite gronderie. Tel était l'avantage que la félicité du succès venait de lui donner, et dont elle s'empressait de profiter. Elle avait réussi à distraire un peu M. Claude de sa préoccupation fixe, préoccupation dont elle était bien loin de soupçonner la cause réelle, car, à la seule idée de la vérité, il lui fût venu peut-être autant d'inquiétude qu'à son grand-père. Elle était au contraire si loin d'admettre cette possibilité que, cherchant un moyen extrême pour porter le dernier coup à l'humeur tenace du vieillard, elle ne crut pouvoir trouver rien de mieux comme extravagance, comme ridicule, que de s'écrier avec cet accent de singulière simplicité que prennent les enfants pour traiter une question au-dessus de leur âge :

« On penserait, ma foi, grand-père, que vous avez jalousie au cœur concernant ma petite grand'mère Madeleine.

— Mon Dieu ! de quoi va-t-elle parler ? » pensa Madeleine qui frémit.

Mais Annette ajouta en accompagnant ses paroles d'un large et franc rire, tout plein d'incrédulité, et capable d'effaroucher les plus sombres soupçons :

« Et encore avec Simon pour sujet ! Ah ! ah ! ah ! grand-père, voilà qui est vilain, voilà qui n'est pas séant à vous. »

Puis, allant vers Madeleine et lui entourant la taille d'un de ses bras, et ne riant plus, et regardant son grand-père avec une belle et candide fierté :

« Ah ! grand-père, dit-elle encore, soupçonner de telles choses de ma chère grand'mère Madeleine, qui est sage comme les anges, et de Simon, qui est un garçon brave comme on n'en trouve point. C'est une action que vous ne faites pas. Non, grand-père ; je le sais, je le dis ; ou vous seriez un homme non raisonnable et mal pensant ; car si vous y pensiez, vous n'oseriez pas continuer à garder une pareille idée, quand ça ne serait que pour votre honneur, que vous oublieriez ainsi vous-même..... »

M. Claude écoutait avec grande surprise parler sa petite-fille. Pour la première fois, il l'entendait raisonner sur de semblables sujets; pour la première fois, elle paraissait instruite de l'amour et de la jalousie. L'étonnement qu'il éprouvait de cette espèce de révélation, et

Digitized by Google

l'appel qu'Annette venait de faire à l'honneur l'avait rendu à lui-même. Il sentait encore le besoin d'être éclairé sur les causes du trouble de Simon et de Madeleine, mais il n'osait plus persévérer en ses défiances. Madeleine était hors d'accusation, Annette triomphait.

« Pourtant, dit le vieillard devenu, comme on dit dans le langage politique, plus parlementaire, je voudrais savoir.....

— Vous saurez tout, repartit Annette, qui revint vers lui, et ajouta, en cherchant à l'entraîner, je vas tout vous apprendre; mais venez.

— Où? demanda-t-il.

— Là-bas, avec moi, dit la jeune fille, qui se pencha mystérieusement à l'oreille de son grand-père pour lui dire encore :

— C'est affaire entre nous deux, ça. Ma pauvre mère Madeleine a bien assez de la frayeur que vous lui avez faite, et qu'elle a prise, je ne sais trop pourquoi, vu qu'il n'y avait pas motif..... venez, venez. »

En parlant ainsi, elle l'emmenait vers le seuil ; et, M. Claude se laissant diriger, ils sortirent.

Ainsi Annette délivrait Madeleine de son terrible interrogateur. Toutefois elle était fort embarrassée pour arranger le mensonge qu'il lui faudrait nécessairement conter à son grand-père.

Mais que ne peuvent l'amour et la joie de se croire aimée dans un bon petit malicieux cœur féminin?

VII

En s'éloignant avec son grand-père, Annette espérait éluder l'explication, ou tout au moins gagner du temps pour broder quelque petite histoire. Le vieillard ne renonçait pas à la confidence promise. Il supposait qu'Annette voulait le conduire dans quelque chambre voisine. Point. Elle lui fit longer le corridor, puis descendre l'escalier et ils arrivèrent dans la salle basse en même temps qu'y entrait le père d'Annette, lequel s'adressant à sa fille :

« Laisse-nous, j'ai à parler avec le père.

— Mais..... fit Annette qui, très heureuse de cette rencontre, voulut cependant laisser supposer le contraire.

— Allons va-t'en ! dit brusquement Jean Fargeot avec son importance et sa dureté ordinaires.

— Ce sera donc pour plus tard, grand-père, dit tout bas la jeune fille, qui se disposait à obéir.

— Oui, va, répliqua M. Claude, qui même lui donna sur la joue une petite tape caressante. »

Elle prit un air piteux et contrarié pour gagner la porte sous le

Digitized by Google

regard magnifiquement sot et impérieux de Jean Fargeot, qui semblait dire : « Voilà comme il faut mener les enfants. » Mais, le seuil passé, le rayonnement qui vint tout à coup s'épanouir sur son visage, traduisit l'espèce de joie folle que lui faisait éprouver cette feinte contrariété. Et ravie, empressée, elle rentra dans la maison par l'escalier extérieur. Bientôt elle eut rejoint Madeleine, qu'un moment de solitude avait un peu remise de ses émotions.

« Ah ! petite grand'mère, s'écria-t-elle en joignant les mains et les frappant l'une contre l'autre avec une allégresse tout enfantine, crois-tu que nous nous soyons tirées d'une belle ! C'est arrangé, au moins pour le moment.

— Qu'as-tu dit à ton grand-père ? demanda Madeleine.

— Rien encore : et d'ici à ce qu'il m'en parle de nouveau, j'ai bien le temps de trouver quelque chose. D'ailleurs ce n'est pas là ce qui presse maintenant. Conte-moi vite.....

— Quoi ?....

— Eh bien mais, ce que Simon t'a dit.

— Ce que Simon m'a dit ?

— Oui, fit vivement Annette en proie à la plus vive impatience, et l'œil éclairé d'un doux espoir.

— Hélas ! ma chérie, dit tristement Madeleine en prenant la main d'Annette, Simon est résolu à partir, et rien ne pourrait le retenir.

— Comment ? s'écria la jeune fille, qui crut n'avoir pas bien entendu.

— Oui, il veut s'en aller, il ne s'en dédira pas.

— Mais alors ! mais alors !.... balbutia Annette, qui tombait lourdement du haut de son bonheur imaginaire.

— Il faudra t'y résigner, ma pauvre enfant, en prendre ton parti, reprit Madeleine, qui eût donné bien des jours de sa vie pour ôter l'amour de cet intraitable cœur ; car il lui semblait maintenant impossible que Simon habitât sous le même toit qu'elle, et plus impossible encore de rien tenter par elle-même pour servir l'inclination d'Annette.

— Comment ! m'y résigner ? Comment ! en prendre mon parti ?.... demanda d'un air étonné l'amante dédaignée ; tu renonces donc pour moi, petite grand'mère ?

— Que veux-tu ? je ne saurais vraiment que faire. J'ai parlé à ton grand-père, il m'a rudoyée, tu le sais, et je sens bien qu'il ne consentira jamais à ce mariage. Quant à Simon, je lui ai parlé aussi : il n'a pas compris..... alors..... tu vois..... tu sens bien..... — Elle ne trouvait plus d'expressions.

— Mais songe donc, grand'mère, que s'il s'en va..... Oh ! s'il s'en va !.... » La voix d'Annette se perdit dans les sanglots qui secouaient

Digitized by Google

sa poitrine. L'idée de ce départ était pour elle comme un arrêt de mort.

Madeleine l'embrassait pour tâcher de la consoler. Tout d'un coup, avec une espèce d'emportement et en regardant Madeleine comme un juge fait d'un prévenu qu'il veut intimider, Annette s'écria :

« Mais alors, qu'est-ce donc que signifiait cette désolation où tu étais tout à l'heure ?

— C'est..... c'est..... c'est que j'avais grand'peine pour toi, répliqua, non sans hésiter Madeleine, qui ne s'attendait pas à cette question fort embarrassante, et qui fut obligée de mentir (ce qu'elle fit très gauchement, étant peu coutumière de la chose).

— Ah ! fit Annette, qui continuait son étrange interrogatoire sur un ton de plus en plus impératif, et pourquoi donc n'en montres-tu pas autant à présent ? »

Madeleine mit cette fois plus d'hésitation encore dans sa réponse. Enfin elle répliqua :

« C'est qu'alors ton grand-père était venu tout à coup nous surprendre parlant ensemble.

— Toi et Simon ? dit Annette, qui paraissait tenir à préciser minutieusement les faits, et qui prononça ces trois mots avec une amertume profonde.

— Oui, repartit Madeleine, inquiétée de cette insistance dont le sens lui échappait encore.

— Ah ! toi et Simon, répéta la jeune fille d'un accent qui fit tout comprendre à Madeleine, et qu'est-ce que vous pouviez dire tous deux pour avoir tant frayeur à être surpris par mon grand-père ? »

Alors Madeleine, dont le cœur se serra et qui ne reconnut pas qu'une douleur grande pouvait seule conduire Annette à prendre de tels soupçons et à l'outrager ainsi, Madeleine se retrancha dans la noble fierté que lui donnait son titre de mère.

« Ce que nous disions ? répondit-elle, ce que nous disions n'est pas fait pour être répété à un cœur mauvais et injuste comme le tien. »

Annette sentit le coup et comprit l'odieux de son accusation ; mais elle était trop blessée au vif, trop désespérée par l'indifférence de Simon pour se rendre sans qu'il lui échappât quelque cri de douleur ou de rage.

« Peut-être bien ! fit-elle, la voix sèche, le regard insolent, l'attitude superbe.

— Ce n'est pas *peut-être bien !* c'est *sûrement* qu'il faut dire, » repartit froidement Madeleine.

Et elle sortit. Puis traversant la salle où étaient encore Claude Fargeot et son fils, elle prit un paroissien sur les rayons du dressoir,

Digitized by Google

et se dirigea vers l'église (nous avons dit que ce jour-là était un dimanche ; le dernier coup de la grand'messe venait de sonner).

Annette la regarda sortir d'un œil atone, puis demeurée seule, elle tomba comme anéantie, la face sur le lit qui se trouvait là.

Les dernières paroles de Madeleine ayant mis à néant les outrageantes suspicions dont s'était avisé le cœur déchiré de la jeune fille, elle n'avait plus pour se soutenir en sa douleur cette fièvre que le dépit allume. Elle s'abîma dans les larmes.

Après quelques instants cependant, elle se ressouvint de la manière dont elle avait traité Madeleine, et de se trouver aussi ingrate lui fit horreur. Elle comprit en même temps qu'un désastreux abandon serait le prix d'une rupture. Elle courut donc pour rejoindre Madeleine et lui demander le plus humble pardon.

Madeleine, profondément attristée, suivait lentement une ruelle fort solitaire ; entendant venir des pas derrière elle, elle se retourna : c'était Annette qui, se trouvant en face de sa petite grand'mère, baissa les yeux avec confusion, et s'arrêta.

Madeleine attendait que la jeune fille vînt à elle, mais comprenant que si elle hésitait, c'était crainte et non rancune, elle lui tendit la main en disant :

« Sommes-nous toujours brouillées ?

— Oh ! non..... si tu me pardonnes ! s'écria la jeune fille, qui pleurait.

—Viens, dit Madeleine. » Et, mettant son bras sur celui d'Annette, elle continua de marcher avec elle.

Bientôt elles entrèrent à l'église, allèrent s'asseoir dans le banc marqué de la famille — un des premiers près du chœur — et toutes deux cherchèrent, dans le fervent oubli de la prière, la force d'âme dont elles avaient tant besoin.

VIII

Jean Fargeot, voulant s'entretenir avec son père, avait pour but d'arrêter en commun la marche des négociations qui devaient avoir lieu lorsque les Frossard viendraient demander ouvertement la main d'Annette. D'ailleurs il s'agissait pour lui d'amener le grand-père à constituer la dot ; car il pensait que ce serait toujours autant de pris sur la fortune du *vieux*, laquelle se trouvait, selon lui, fort exposée par la présence de Madeleine. Il arrivait donc avec tout un arsenal d'arguments combinés à tête reposée, qui devaient d'emblée faire prévaloir ce beau projet.

Digitized by Google

Mais la puissance finassière du fils, se mesurant à celle du père, n'avait aucune chance de succès. C'était le nain contre le géant; ce qui n'empêchait pas Jean Fargeot de se croire un grand diplomate et de se présenter à cet entretien avec une satisfaction de lui-même hors de toute mesure. C'était en tout cas peine perdue que les frais d'imagination dans lesquels il s'était jeté.

En supposant que les vues de Claude Fargeot se fussent trouvées opposées à celles de son fils, toutes les finesses et circonlocutions de celui-ci ne l'eussent pas amené à d'autres sentiments; mais il n'en était rien. Le vieillard ne voulait l'avis et la mise en cause du père d'Annette que pour la forme. C'était lui, exclusivement lui, qui se chargeait d'établir la jeune fille. Il accordaît la main, fournissait la dot, faisait le mariage en un mot.

Dès les premiers mots de l'entretien donc, cette grande affaire, soulevée par les appréhensions de Jean Fargeot, se trouva résolue, et comme la chose se conclut d'elle-même, il ne manqua pas d'attribuer cette magnifique et facile victoire à ses hautes capacités diplomatiques. Jean Fargeot, c'était la suffisance incarnée, mais la suffisance entée sur la plus remarquable nullité intellectuelle. Il aurait pu s'en convaincre lorsqu'après le prétendu triomphe dont il s'applaudissait, il voulut tenter une reconnaissance dans le domaine stratégique de son père, d'où il fut éconduit sans le moindre ménagement et sans apparence d'y pouvoir pénétrer jamais.

Claude Fargeot pouvait seul posséder le secret de ses affaires. Nous l'avons dit, nous le répétons, difficile était à maintenir l'équilibre menteur de cette fortune toute de semblant, toute de parade. Il y fallait la cautèle originaire du vieillard, soutenue de l'incommensurable besoin qu'il avait d'afficher l'opulence. Marier bien sa petite-fille, qu'il aimait cependant beaucoup, était plus encore pour lui affaire de vanité que désir de la laisser en cette aisance que les gens de calcul appellent bonheur. Pour constituer une dot dont le chiffre sonnât bien dans les rumeurs publiques, il devait user de toutes ses ressources, et créer de nouvelles complications à son budget déjà si mystérieusement embrouillé. C'était d'ailleurs le dernier grand effort qu'il lui serait donné de tenter pour rester dans la ligne de conduite de toute sa vie. En mariant son fils, il avait suffi qu'il en imposât par l'évidence de sa fortune. « Je ne veux, dit-il alors, me déshabiller qu'à l'heure de me coucher; mon Jean est unique, il aura donc tout après moi, mais non plus tôt. » Et Jean avait, sur ces espérances, trouvé l'alliance d'une femme nantie d'un assez gros apport — qui, du reste, constituait le seul bien dont il jouissait.

Le même cas devait se représenter quand on marierait le fils du fils. Cette fois-là encore, rien à donner. Mais pour celui d'Annette, il

Digitized by Google

fallait s'exécuter, et Claude Fargeot tenait à faire magnifiquement la chose. Car s'il lésinait ou laissait deviner des impossibilités, c'était livrer son secret aux inductions clairvoyantes, qui en eussent tiré de désastreuses conséquences.

Distraire de son avoir factice une somme assez importante représentait pour le vieillard une surcharge énorme de préoccupations. C'était même le coup le plus audacieux qu'il eût jamais hasardé; mais dans sa sphère, il avait foi en son génie ; il espérait, pour peu que Dieu lui prêtât vie, avoir l'adresse, le talent de réparer victorieusement la brèche faite en cette circonstance majeure.

IX

Simon ne mentait pas lorsqu'il disait avoir trouvé une nouvelle place. Sa réputation d'adroit et laborieux ouvrier était trop bien établie pour qu'il manquât de *condition*. Le jour même où il donna son congé à M. Claude, il fut engagé par un fermier dont le domaine se trouvait sur les limites de la commune, un peu dans la montagne. Il devait y entrer après l'achèvement de sa huitaine chez M. Claude. Les singulières raisons données par M. Claude étaient de nature à modifier cette détermination du jeune homme, si l'entretien qu'il venait d'avoir avec Madeleine ne l'eût averti d'y persévérer. Il alla donc chez son futur maître, non pas dégager sa parole, comme le lui avait impérieusement conseillé M. Claude, mais demander un délai de huit autres jours, pendant lesquels il obtiendrait, pensait-il, une acceptation régulière de congé.

Il arriva à la ferme à l'heure du dîner. On l'invita fort amicalement. Après le repas, le maître l'emmena visiter des terres qu'il venait d'accommoder, et sur la culture desquelles ils devisèrent longuement. Là, Simon trouva l'occasion de se faire plus sérieusement encore apprécier par l'homme qu'il devait servir. De retour au logis, on voulut l'avoir encore à souper, si bien qu'il ne put rentrer au village que le soir assez tard.

L'Africain, dûment congédié, se trouva fort en peine de savoir à qui s'offrir avec chance d'être accepté, et la huitaine s'était accomplie sans qu'aucune proposition lui eût été faite. Son caractère peu sympathique, sa conduite irrégulière, son manque d'habileté, qui étaient notoires, ne pouvaient le recommander. Loin d'envier un tel valet, tous les maîtres s'étonnaient, au contraire, que M. Claude l'eût gardé aussi longtemps.

Digitized by Google

En outre du dépit que lui causait l'espèce d'arrêt d'exclusion porté contre lui, Francois ne voyait pas sans une jalousie grande le maître s'obstiner à retenir Simon quand il l'éconduisait, lui, brutalement. Il se promit bien, cela va sans dire, de ne manquer aucune occasion de nuire à l'un ou à l'autre.

En attendant, et pour noyer son humeur, il se mit en œuvre de passer gaiement le dimanche. L'argent qu'il avait reçu de M. Claude favorisait à merveille cette résolution. Le son rendu par son gousset eut bientôt réuni autour de lui quelques individus de sa trempe, ses habituels compagnons de débauche et de jeu. Ce groupe bruyant s'installa vers midi dans la meilleure auberge du pays pour y commencer la bombance qu'ils avaient l'intention de prolonger le plus tard possible.

X

Lorsque les deux femmes revinrent ensemble de l'église, elles étaient de nouveau les meilleures amies du monde, mais incapables de dissimuler leurs affligeantes préoccupations. A l'idée que Madeleine ne pouvait rien pour elle, Annette avait perdu tout espoir. Madeleine déplorait l'inaction à laquelle elle était condamnée. Fronts chargés, regards inquiets, lèvres muettes, on eût dit des victimes dont le supplice est prochain. Au moment où elles rentraient, M. Claude était sur le seuil.

« Ça, fit-il en les toisant, voudrez-vous bien me dire enfin ce qu'il y a entre vous et sur vous, que vous voilà toutes deux faites comme des Marie-Magdeleine ? Hein ! qu'est-ce qu'il y a ? »

Elles s'arrêtèrent. Madeleine, confuse, les yeux baissés, Annette les levant, au contraire, et les tenant audacieusement fixés sur son grand-père, qui s'en étonna et fut un peu déconcerté. C'est qu'Annette, vraiment désespérée, venait de prendre une de ces subites déterminations que le désespoir conseille. La subtilité et les moyens doux ayant échoué, elle voulait essayer de la lutte avouée, de la résistance face à face.

« Ce qu'il y a? répliqua-t-elle. Il y a ce que vous ne voulez pas croire, et qui est vrai cependant ; il y a que vous avez résolu de me marier, et que je n'y consens point. Je n'aime pas ce Vincent, je ne veux pas être Mme Frossard. D'ailleurs, j'ai le temps de me mettre en ménage. Tout ce que vous direz ne fera rien, et j'aimerais mieux être religieuse. Prenez mes paroles pour bien dites ; je veux vous être

Digitized by Google

soumise en tout excepté en cette chose. Voilà, grand-père, ce qu'il y a..... et rien autre..... et..... et voilà !....

— Oh ! ah ! s'écria le vieillard, que jamais peut-être aucun de sa famille n'avait bravé de la sorte, et qui devait de rester calme à la stupéfaction que lui causait la rareté du fait. Pardieu ! voilà qui s'appelle parler, petite effrontée, et je serais bien aise de savoir qui vous peut enseigner une telle conduite. Serait-ce vous ? ajouta-t-il en s'adressant à Madeleine..... Serait-ce vous qui êtes tant amie avec elle ?

— Moi ! fit la jeune femme en portant avec un geste de pénible surprise une main sur sa poitrine.

— Non, grand-père, se hâta de dire Annette. Non, ce n'est point ma petite grand'mère qui me dit de faire résistance. Au contraire, si je l'écoutais, je me laisserais marier comme une muette, comme une aveugle, sans voir que Vincent ne me plaît point et sans vous le dire. Et c'est justement parce que je ne la crois pas en ses conseils qu'elle est peinée. Ce que je fais est de ma propre volonté, de ma propre tête.

— Et une fameuse tête que tu as là, morveuse ! s'écria le grand-père avec un sourire qui n'était pas de gaieté ; une tête que nous saurons laver et mettre à la raison avant qu'il soit longtemps.

— C'est ce que nous verrons bien ! répliqua fièrement la jeune fille.

— Oui, oui ; c'est ce que nous verrons bien, répéta le vieillard, et il s'éloigna en branlant le chef d'une manière fort significative.

— Malheureuse ! qu'as-tu fait là ? s'écria Madeleine.

— Tant pis ! fit Annette ; je ne veux pas être mariée, je ne le serai pas. Je m'ensauverai plutôt d'ici ! qu'on s'arrange ! »

En parlant ainsi, elle entra dans la maison. Madeleine, qui la suivit, remarqua que Lison n'avait rien préparé pour le dîner. Elle en demanda la cause.

« Le maître m'a dit que c'était inutile, vu que toute la famille est attendue chez M. Jean.

— Ah ! oui, dit Annette, parce que les Frossard doivent venir et qu'on entend faire les premières accordailles. C'est bon, nous irons, et..... »

Elle fut interrompue par l'arrivée de son frère, qui venait la chercher, ainsi que Madeleine. On les attendait pour commencer le repas.

« Allons ! dit résolûment Annette, viens petite grand'mère. » Elle prit le bras de Madeleine et elles sortirent ensemble.

Annette était décidée à faire un éclat ; à refuser nettement, hautement, devant la famille assemblée, et devant les Frossard même, toute demande de sa main, dût-elle employer des locutions blessantes pour le prétendant. Elle était arrivée à une véritable surexcitation fébrile.

En cheminant, Madeleine la raisonnait, invoquait tout ce qu'elle

Digitized by Google

pouvait invoquer pour la ramener à des sentiments moins exaltés, et rien ne semblait d'abord avoir prise sur elle.

Peu à peu cependant, Madeleine sut montrer à la petite révoltée le danger qu'il y aurait pour elle à exaspérer son grand-père. Elle lui conseilla la soumission, ne fût-elle qu'apparente, comme moyen de gagner du temps — le temps pouvant amener des événements. Enfin, lorsqu'elles arrivèrent chez Jean Fargeot, Annette, redevenue à peu près calme, s'était engagée, sinon à ne pas s'opposer aux vœux de ses parents, au moins à garder, autant qu'elle pourrait le faire en pareil cas, la neutralité.

XI

Quoique le repas se donnât en l'honneur des Frossard, et comme marque d'adhésion à leur demande, aucun des convives ne prononça un mot ayant sérieusement rapport au projet de mariage. Annette se trouva placée à côté de Vincent : ce fut tout. Le jeune homme, dont nous connaissons le naturel timide, n'osa faire que très peu de frais de galanterie, ce qui rendit très facile la contenance de la jeune fille.

Il eût pu se faire qu'à ce festin, sans pécher contre l'usage établi, l'on dépensât un peu plus de gaieté, et que les quolibets de circonstance y fussent moins rares; mais nul ne se fût avisé d'y traiter la moindre des questions qui cependant causaient la préoccupation des chefs de famille. C'est au cabaret, par et devant les hommes seulement, que les points d'intérêt doivent être agités.

Le repas fini, les hommes s'en allèrent donc prendre ensemble le *vin vieux*, offert par le père Frossard ; et, cela va sans dire, ce fut dans le cabaret le mieux renommé que l'on se rendit — celui qui porte écrit sur son enseigne en *toutes* lettres le titre plus moderne de *caffé*.

Le mot est tracé en caractères tricolores, sur un fond d'ocre jaune bordé d'arabesques bleues empreintes au poncif. Pour flanquer ces majestueuses capitales — en manchettes, comme diraient les typographes — d'un côté, le Rembrandt du pays a peint un cruchon de bière dont le bouchon vient de partir chassé par le liquide qui s'échappe en écumeuse cascade blonde, et que reçoit un verre à facettes ; de l'autre côté, deux queues de billard, soigneusement mouchetées à la pointe, et biseautées au talon, se présentent croisées en sautoir, nouées d'une faveur rose, et surmontées, dans leur angle, des trois billes du jeu : deux blanches, une rouge.

Après avoir gravi quelques degrés de pierre, on entre dans l'éta-

Digitized by Google

blissement par une porte vitrée, chargée d'inscriptions jaunes : « Vins et liqueurs, *Bierre* de mars, jeu de boules, etc..... ; » et l'on se trouve dans une salle assez obscure, dont les murs sont tendus d'un papier qui a la prétention de représenter des batailles de l'Empire. Ces barbouillages criards devaient être en principe d'un effet puissant ; mais la fumée du poêle et des lampes, qu'on allume l'hiver, en a depuis longtemps éteint la splendeur. Les taches de rousseur bien acentuées, dont est criblé le visage des combattants, attestent que les grandes bandes de papier frisottées tendues au plafond, ne servent pas de perchoir exclusif aux nuées de mouches qui l'été hantent ce lieu. Voici l'ameublement : un poêle de fonte, dont le tuyau disparaît dans le plafond, afin de porter un peu de chaleur dans l'appartement supérieur ; six tables de noyer ciré, accotées aux plinthes noires, une trentaine de tabourets du même bois, à plateau percé d'un trou ; entre la porte et la croisée, un coucou de la forêt Noire, dans sa caisse de sapin fiorituré : pendues aux murs, dans le ciel nuageux des batailles, quatre petites lithographies coloriées, à légendes polyglottes, formant série et représentant les aventures de Guillaume Tell, *le libérateur de la Suisse*, mises sous vitre, et entourées d'une petite corniche noire. Puis une statuette, en plâtre bronzé, du grand empereur ; enfin, sur l'appui de la fenêtre, qui est condamnée, une veilleuse brûlant dans un petit verre à côtes, et tout autour de vieilles cartes dépecées pour allumer les pipes des fumeurs : — c'est, je crois, tout.

Faisant pendant à cette salle ou plutôt la continuant, vient ensuite la salle du billard, qui s'ouvre sur la première par une large arcade, en sorte que les buveurs ont la perspective très immédiate des joueurs. Là, c'est l'histoire d'Estelle et Némorin qui s'étale sur les parois. Les mouches et le poêle l'ont un peu moins couverte de leur vernis brun, mais en revanche et malgré l'écriteau qui défend de *piquer les murs* pour se procurer du blanc, il n'est pas un arbre, pas une houlette, pas un nez de berger qui soit respecté ; le plafond même est criblé. Le billard est à pieds tournés, à six blouses immenses, garnies de mains en cuivre qui s'abattent avec fracas aux chutes des billes, et les présentent fort honnêtement. Cet endroit est éclairé le jour par une fenêtre assez étroite, la nuit par deux quinquets, à réflecteurs verticaux, accrochés aux murs de droite et de gauche, et qui ne s'allument cependant que le dimanche. Si, dans la semaine, il s'engage par hasard quelque petite partie, elle s'accomplit à la lueur d'une chandelle posée sur le bord du billard ; les joueurs sont chargés de la moucher, le plus souvent avec les doigts, quand la longueur du lumignon en obscurcit la flamme, et de la changer de place quand elle les gêne. Les queues, au nombre de quatre ou

Digitized by Google

cinq, sont en général moins scrupuleusement mouchetées que celles de l'enseigne ; la bille rouge, plus petite que les autres, est quelque peu écaillée, ce qui fait qu'elle chemine toujours avec des soubresauts fort bruyants, et parfois en décrivant des courbes non prévues par les caramboleurs exaspérés. Le marquoir n'a plus que deux chapelets de vingt-quatre boules. Dans un coin est une petite table destinée à recevoir la bouteille et les verres des joueurs, qui n'ont d'ailleurs d'autres frais à payer que le prix des consommations.

Tel est à peu près l'ensemble du lieu où entrèrent les cinq hommes venus ensemble de chez Jean Fargeot. On se fit des civilités fort longues à la porte. M. Claude dut passer le premier, après lui le père Frossard, ensuite le futur beau-père, qui ne se fit pas prier pour accepter l'honneur à lui décerné par son futur gendre ; enfin le frère d'Annette donnant le bras à Vincent.

L'on s'installa à une table sur laquelle on frappa pour appeler. Le cabaretier, gros homme empressé, farci de sourires obséquieux, vint la casquette à la main.

« Du bouché ! cria le père Frossard qui régalait.

— Tout de suite, messieurs, » repartit le gros homme. Et bientôt il eut posé sur la table, qu'entouraient les arrivants, une bouteille qu'il déboucha devant eux et cinq verres qu'il emplit à moitié. Puis il se retira au seuil de sa cuisine, comme l'araignée dans sa toile.

L'on trinqua, et l'on porta presque pour la forme les verres aux lèvres. Alors le père Frossard, ayant quelque peu incliné son grand chapeau sur une oreille, se prit à dire en mettant ses mains croisées sur la table :

« Ça, compères, parlons de nos affaires.

— Volontiers, répliqua M. Claude en s'accoudant.

— Oui, » fit gravement Jean Fargeot, qui prit l'attitude d'un héros sur la défensive.

Et les négociations commencèrent avec toutes les précautions oratoires imaginables. On se parlait à voix basse, car il y avait un certain nombre de buveurs installés aux tables voisines.

Quoique Vincent fût très intéressé à cette lutte diplomatique, il devait, pour agir selon la coutume, n'y prendre aucune part active. C'est pourquoi, voyant le billard inoccupé, et bien que ce jeu ne lui fût guère familier, il proposa une partie à son futur beau-frère, qui se fit un plaisir d'accepter, car il passait pour l'un des premiers joueurs de l'endroit, et ne pouvait manquer de mettre en évidence cette supériorité.

Dire que Pierre Fargeot était en quelque sorte maître ès-billard, c'est résumer l'opinion qu'on doit se former de lui. De bonne heure, son père lui avait prêché d'exemple la suffisance, et avait voulu qu'il

Digitized by Google

fût un *homme*. Or, être un *homme* pour le paysan orgueilleux, c'est, en dehors des travaux, aller boire *bouteille* au cabaret, en payant scrupuleusement son écot, rien de plus, rien de moins; fumer dans une pipe *à tête*; danser aux fêtes paroissiales gravement, sans avoir l'air de s'amuser, et savoir les plus ennuyeuses chansons nouvelles, que l'on chante avec toute l'emphase, la gaucherie et la prétention possibles. Pierre Fargeot avait fidèlement suivi ce programme. Quoique très jeune encore, il était *homme* dans toute l'acception du mot; et, grâce à la vanité héréditaire, sa petite personnalité s'était assez significativement dessinée, pour qu'il n'eût pas mérité d'autre considération que celle accordée, en dépit de tout, à la richesse.

La partie s'engagea entre les deux jeunes gens pendant que les pères finassaient à qui mieux mieux sur les clauses du contrat. Au bout d'une demi-heure environ, Pierre avait montré ses plus brillantes combinaisons, et battu son pacifique adversaire, qui s'émerveillait sinon en réalité, du moins par courtoisie, et s'avouait indigne de comparaître en face d'un tel athlète. Toutefois, et simplement pour se tenir à l'écart, Vincent, à chaque partie perdue, redemandait avec acharnement une revanche qu'il ne prenait jamais.

Les autres partenaires continuaient, eux aussi, leur partie, en serrant de plus en plus leurs jeux respectifs, et à chacun le succès paraissait magnifiquement obtenu. Tous trois s'applaudissaient en *a parte*, et en somme l'affaire était à peu près négociée à la satisfaction générale. L'apport de la fille était réglé; l'avoir du jeune homme stipulé, les conditions d'établissement convenues. Le père Frossard cédait à son fils l'ammodiation d'une portion du domaine exploité par lui, et sur lequel habiteraient les nouveaux époux. Claude Fargeot constituait une dot pécuniaire, Jean faisait le trousseau, ou plutôt le complétait. On s'entendait à merveille sur tous ces chapitres. Il ne restait plus qu'a déterminer l'époque des fiançailles; on appela Vincent, qui pouvait alors donner son avis.

« Excusez-moi un moment, » dit-il à Pierre, qui venait de ramasser une série de points dans l'angle du billard, et se flattait de couronner sa prouesse par un superbe coup de sept, consistant à caramboler d'abord, et à blouser ensuite les deux billes touchées.

« C'est bien, allez! répliqua le joueur émérite, nous reprendrons la partie où elle en est; j'en ai quinze et vous quatre. Ne dérangeons pas le coup, je le ferai tout à l'heure. Vous verrez.

— C'est ça, dit Vincent. » Et il alla s'asseoir à côté de son père.

Pierre posa les deux queues sur les bandes latérales, comme pour indiquer que le billard était gardé, et se mit à charger lentement une pipe dont le fourneau avait l'orgueil de représenter la tête d'Abd-el-Kader.

Digitized by Google

Comme il se dirigeait vers la première salle, pour prendre du feu à la veilleuse, quatre individus fort amplement avinés y firent irruption en criant, en chantant, en se bousculant, et en jetant à qui mieux mieux de gros éclats de rire. C'était l'Africain et sa société qui, après un copieux repas bien arrosé, venaient au *café* continuer dignement une journée si bien commencée.

Ils s'établirent autour d'une table, cognèrent à coups redoublés pour qu'on leur servît des liqueurs, et en attendant qu'on eût exécuté leurs ordres, entonnèrent un chant bachique fort discordant, dont François donna le signal.

Les gens assis près des autres tables, assourdis par cette rauque harmonie, furent obligés d'interrompre leurs conversations, car il eût été impossible de s'entendre. Le maître du café, revenant avec les liqueurs demandées, comprit la perturbation apportée dans son établissement par les nouveaux venus, et les engagea poliment à chercher un mode de distraction moins gênant pour leurs voisins.

L'Africain s'emporta d'abord contre cette atteinte à la liberté dont chacun devait, selon lui, jouir sans contrôle dans un lieu public, où *l'on est maître pour son argent.* C'eût été même le principe d'une vraie querelle, si l'un des compagnons du révolté, le moins ivre des quatre, ne se fût avisé d'y trouver une diversion.

« Allons, dit-il, tais-toi, François, et puisqu'on ne veut pas que nous chantions en cette cassine, de peur d'incommoder les messieurs qui s'y trouvent, viens t'en faire une partie de billard.

— C'est ça, cré tonnerre ! s'écria le tapageur ; une partie de billard. Allons-y ! »

Et, suivi de ses acolytes, il se dirigea vers la salle du fond pour s'emparer du jeu. Pierre Fargeot s'élança, et posant la main sur l'une des queues au moment où l'Africain allait la saisir :

« Un instant, dit-il, le billard n'est pas libre, ne dérangez rien encore, nous avons une partie à finir.

— Vous?.... qui ça vous?.... demanda François avec arrogance.

— Moi, et ce jeune garçon qui est là-bas, répondit le frère d'Annette en désignant Vincent.

— Celui-là qui parle avec les vieux !.... Ah ben ! s'il nous faut attendre que monsieur ait fini de tailler sa bavette !.... Non, pardieu ! qui va en chasse perd sa place, entends-tu petit ; vous avez quitté le jeu, tant pis pour vous !

— Je vous dis que vous n'aurez pas le billard, tant que nous n'aurons pas fini notre partie ! cria le jeune Fargeot, à qui il en coûtait de perdre l'occasion du beau coup tout placé qu'il devait faire, et qui, en outre, se sentait peu disposé à céder au valet de son grand-père ; ne touchez même pas au coup qui est à jouer, ou sinon !....

Digitized by Google

— Tiens, tiens, tiens ! fit l'Africain en ricanant de pitié, ou sinon quoi ? s'il vous plaît, monsieur ? Et de quel droit venez-vous commander ici ? Allons au large, blanc-bec ! »

En parlant ainsi, il prit Pierre Fargeot par le bras, puis s'élança sur les billes qu'il brouilla sous ses mains, et qui s'éparpillèrent poussées au hasard.

Exaspéré de se voir traité ainsi, le jeune homme ne se contint plus. Ayant saisi par le petit bout une des queues appuyées contre le mur, et la tenant derrière lui, avec ses deux mains réunies sur sa tête, il s'avança contre l'Africain pour le frapper, en poussant un cri de colère.

François eût difficilement évité le coup qui lui était destiné, car le mouvement de Pierre avait été impétueux ; mais heureusement le peu de hauteur de la salle, s'opposa à ce que l'évolution de cette espèce de longue massue pût s'accomplir. L'effort avec lequel Pierre releva son arme fut tel, qu'en heurtant le plafond elle se brisa, et que ses mains, meurtries par un contre-coup terrible, s'ouvrirent en lâchant le dernier fragment dont elles auraient pu se servir encore.

Le plus grand nombre des assistants intervinrent. Pierre Fargeot s'obstinait à vouloir continuer sa partie avec Vincent, mais celui-ci déclara y renoncer de fort bon cœur, si elle devait être un sujet de querelle entre eux et ces jeunes gens pris de vin.

Dans tout autre cas, M. Claude et son fils eussent été parfaitement du même avis que leur enfant, car il y allait pour eux de la dignité froissée, de l'importance méconnue : mais les Frossard demandant la paix comme plus facile à obtenir qu'une victoire insignifiante, le père et le grand-père s'unirent pour intimer à Pierre l'ordre de cesser tout démêlé avec l'Africain. D'ailleurs, M. Claude éprouvait aussi quelque répugnance à se risquer contre son valet ; car le seul souvenir des propos blessants que celui-ci lui avait fait essuyer le matin suffisait pour réveiller en lui toute sa colère, — et peut-être aussi sa crainte.

Pierre s'exécuta, non sans humeur, — humeur qu'il manifesta, du reste, en s'esquivant de la compagnie en laquelle il était venu, — ne pouvant supporter la vue de François et des siens qui, la libre jouissance du billard conquise, commençaient leur partie avec des airs fort jactancieux.

Le maître du café, protestant de la contrariété grande que lui causait cette déplorable affaire, vint respectueusement offrir à M. Claude de mettre à la porte les fauteurs de désordre. Le vieillard déclina l'avantage de cette déférence en affectant, pour sauvegarder son amour-propre, la plus dédaigneuse clémence. Il eût néanmoins donné beaucoup pour échapper à ce difficile voisinage ; mais il avait

Digitized by Google

tout à redouter d'une violence faite à l'Africain, et l'idée de sortir lui-même, en emmenant sa société, était trop incompatible avec sa dignité, pour qu'elle pût seulement lui venir. Il resta donc, espérant bien que ce fâcheux incident n'aurait aucune suite, s'efforçant d'être tout entier aux propos échangés avec les Frossard, mais, en réalité, fort préoccupé, et l'oreille aux écoutes du côté des joueurs, dont l'entretien était certes de nature à captiver toute son attention.

Depuis le matin, le sang du vieillard avait été tenu dans une perpétuelle agitation par des causes successives de dépit et de colère; ce qu'il entendait n'était pas fait pour le calmer.

« As-tu vu ce morveux ? disait l'Africain en poussant sa bille. Ne croyait-il pas être chez lui ici? Mais tout doux! Cré tonnerre! nous payons aussi bien que lui. Hein!

— Sûrement, répliquait l'un des autres; aussi tu lui as rabattu son caquet.

— Ah! pardieu! reprenait François en jetant un regard oblique du côté de M. Claude, et en haussant d'un ton sa voix déjà fort élevée, il y a comme ça, par les champs de la terre, des gens qui se veulent piquer de mépris et de vanité, qui se croient tout permis à l'endroit du pauvre monde, et qui feraient mieux pourtant, avant de mécaniser les malheureux, de regarder ce qui leur crève l'œil, ou de mesurer ce qui leur vient sur la tête. »

Les camarades de l'Africain pouffèrent à l'unisson. Claude Fargeot frissonna; car il n'avait perdu aucune des paroles qui venaient d'être envoyées à son adresse. La rougeur lui monta au visage, son cœur se serra. Toutes les tables du café étaient alors occupées, et, en jetant un coup d'œil furtif sur cette foule, il avait cru comprendre que plus d'une oreille recueillait, avec intelligence du sens caché, ces terribles insinuations. Il eut cependant la satisfaction de voir que les Frossard n'y prenaient nulle garde, affairés qu'ils étaient à lutter de compliments avec Jean Fargeot. De son côté, celui-ci, absorbé par son rôle de beau-père, demeurait étranger à tout ce qui n'était pas lui, et *posait* avec une douce complaisance devant les marques de condescendance qui lui étaient prodiguées. L'âne de la fable ne s'attribuait pas plus bénignement le culte des reliques.

L'Africain ajouta en tirant un carambolage, et en accusant mieux encore, s'il était possible, l'intention de son attaque indirecte :

« Tiens, vois-tu, Jacques, figure-toi que la rouge, qui est là devant, soit le vieux grigou en question; ta bille blanche, à toi, sa femme, — et ça ne peut pas être mieux représenté, vu qu'elle n'est pas mal blanchette, la petite sainte-nitouche; — et figure-toi que ma bille, que je vas pousser, soit le malin galant, qui n'a pas l'air d'y toucher non plus, tant ils s'entendent bien avec la bourgeoise.

Digitized by Google

Donc, le voilà qui part, — pif! — il prend fin sur le vieux, l'écarte adroitement, et s'en va bel et bien dire un mot à l'objet de son cœur, — paf! — Tu vois, ça y est..... Attends, attends! voilà qui est mieux : les deux billes blanches qui reviennent côte à côte, en bonne amitié, et qui doucement, doucement, poussent le vieux jusqu'au moment où il dégringole, sans s'en douter, — patatra!.... Il est dans le trou! — Ça me compte cinq points!.... ah! ah! ah! ramasse-le, Gilibert; mais prends garde, vas-y avec précaution; il pourrait te *corner*, sans le vouloir faire, mon Dieu! Ce n'est pas sa faute, à ce pauvre vieux, s'il est de la sorte coiffé par l'entremise de sa femme et de son valet. Il n'est point méchant, quand bien même il en a l'air. Il fait du bruit pas mal, mais c'est tout comme la rouge quand elle court en ressautant par le fait des *écornures*.

— Oui, oui! c'est ça, c'est bien ça! » dit un des joueurs, et les autres applaudirent.

M. Claude était au supplice; il venait d'apercevoir sur plusieurs visages des sourires fort signicatifs.

« N'est-ce pas que c'est bien la chose? reprit l'Africain. D'ailleurs, voyez-vous, mes petits, ce billard et le ménage du vieux, c'est tout un. C'est la rouge qui est la maîtresse bille, qui compte les points, et qui fait l'importante; mais les autres ne font rien que s'occuper à lui garder des casse-cou dans les coins, — absolument comme pour le vieux. Eh! que diable aussi va-t-il s'aviser d'avoir une jeune poulette pour femme, et de prêter son toit à un jeune coq déluré?.... Pas vrai, Gilibert?

— Tu dis bien, François, » repartit Gilibert, en donnant de nouveau le signal de l'hilarité.

Claude Fargeot ne se possédait plus. Il était évident pour lui que l'Africain, tenant une occasion de vengeance, en profiterait sans pitié. Puis, la galerie prenait ouvertement part à cet engagement, qui offrait un véritable intérêt de scandale. L'on riait, et les regards, qui, tournés sur lui, suivaient les phases de son anxiété, lui disaient assez combien étaient transparentes pour chacun les brutales allusions de l'Africain. Une fois même, Vincent Frossard, se détachant un moment de l'entretien qui captivait les deux compères, s'avisa de demander au grand-père de sa future ce que pouvaient dire les joueurs pour distraire autant la société.

« Je ne sais pas, » balbutia Claude Fargeot, dont le visage empourpré blémit tout à coup.

Alors, Vincent sembla se disposer à écouter pour être instruit par lui-même. Ce fut un rude coup porté au cœur du vieillard.

François poursuivit :

« J'ai voulu avertir le vieux de ce qui se passait. Soit qu'il n'en

Digitized by Google

ait rien osé croire, ou soit qu'il y consente, il m'a dit : Tu n'es qu'un menteur ! va-t'en !.... Alors moi, je n'ai fait ni une ni deux, et je me suis garé de cette bicoque. Je suis parti. Ça va joliment faire le compte du galant et de la galante ; je ne serai plus là pour les guetter, pour les gêner. Ma foi, tant pis pour le vieux ! Je m'en lave les mains, et je lui souhaite de ne pas passer sous des portes trop basses.....

— Tu les as donc vus ensemble ? demanda Gilibert.

— Si je les ai vus ? répliqua l'Africain avec un geste de crânerie. Si je les ai vus ! Vus comme je te vois ; et plus d'une fois même !.... »

Une agression aussi directe, articulée de cette façon, avait fait s'établir tout à coup dans la salle ce silence qui traduit l'attente d'un événement. Jean Fargeot et le père Fressard continuaient seuls à causer. Jamais Claude Fargeot n'avait eu à subir un affront semblable, jamais son orgueil n'avait été souffleté de la sorte, cruellement, publiquement.

Appuyant ses deux poings serrés sur le bord de la table, il se leva d'un bond ; puis, s'élançant vers l'insulteur :

« Tais-toi ! tu en as menti ! » s'écria-t-il d'une voix qui éclata d'abord terrible, mais qui ensuite se changea en une espèce de rauquement étranglé.

Vingt personnes, Vincent le premier, se précipitèrent. Ce fut une véritable confusion.

« Ah ! laissez-moi tranquille ! je ne nomme personne ! » dit l'Africain qu'un groupe entraînait. Il faisait mine de résister, mais, en réalité, ne jugeant pas inopportun de disparaître, il se laissait éconduire.

Claude Fargeot, que plusieurs personnes entouraient, était immobile, l'œil injecté, la lèvre bleuie et vibrante, les narines gonflées, la poitrine haletante. On lui parlait pour essayer de le calmer, mais il paraissait ne rien entendre ; l'on essayait de détendre ses bras raidis, mais il eût fallu les briser.

Tout d'un coup, le corps et les membres du vieillard s'agitèrent violemment avec des efforts si puissants, que cinq ou six hommes cramponnés à lui avaient peine à les maîtriser, et se trouvaient remués ainsi qu'une poignée de pygmées. On supposa d'abord qu'il voulait se dégager pour courir sus à l'Africain, mais l'on fut bientôt détrompé en le voyant retomber inerte dans les bras, qui alors le soutinrent. L'excès de la colère avait déclaré l'apoplexie.....

Il y avait foule dans la rue ; la salle du café était envahie. L'Africain, qu'on avait expulsé et que ses camarades emmenaient, vociférait et articulait à chaque pas des diffamations plus directes encore. Le

Digitized by Google

bruit causé par cet événement se répandait rapide dans tout le village.

On assit le vieillard dans un fauteuil. Les premiers soins lui furent donnés au hasard. Jean Fargeot, un peu tiré de son flegme, pria Vincent d'aller en hâte quérir Madeleine. Celui-ci la trouva qui accourait avec Annette, car la rumeur les avait déjà prévenues. Biganche, qui venait de rentrer du pacage, les devançait malgré sa claudication. Arrivé devant la porte du café, il ouvrit à ses maîtresses un passage à travers la cohue.

Toutes deux poussèrent un cri en apercevant les traits décomposés du vieillard : la face pourpre d'un côté, une des joues tirée, les yeux couverts d'une taie vitreuse, la bouche contractée. Bien qu'elle se fût d'abord assurée que le cœur battait encore, Madeleine comprit qu'il ne s'agissait pas d'un simple évanouissement. Trouvant devant elle Biganche, qui promenait sur ce tableau son regard tranquille :

« Va, lui dit-elle, va au bourg appeler le médecin, va vite !

— Oui, notre maîtresse, » répliqua le pâtre. Et bousculant les curieux pour sortir comme il avait fait pour entrer, il partit de son plus grand pas.

Madeleine demanda que son mari fût emporté chez lui. Trois hommes prirent le fauteuil, et se mirent en marche vers la demeure de M. Claude. Arrivé à la maison, on coucha le vieillard, et Madeleine lui prodigua tous les soins qui lui semblèrent convenables ; mais ce fut en vain, car M. Claude, à l'arrivée du médecin, était encore dans le même état où l'avait jeté la crise.

Le docteur vint au bout d'une heure environ. Il fit une saignée qui sembla rendre un peu de sentiment au malade ; mais le cas était grave. Cet accident devait laisser Claude Fargeot paralysé de toute une moitié du corps. L'homme de l'art le comprit, mais, avant que d'asseoir définitivement un aussi affligeant pronostic, il attendit d'avoir épuisé, pour le modifier, tous les efforts que la science enseigne.

EUGÈNE MULLER.

(La 4e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES

ASILES DE LA MISÈRE

A BERLIN

Die Dunkeln Hœuser Berlins, par le docteur Gustave RASCH. Berlin, Vogel et Ce.

Depuis que l'Europe entière est en armes et que les perspectives de guerre sont, pour ainsi dire, passées à l'état chronique, on voit s'affaiblir une préoccupation qui figurait naguère parmi les plus glorieuses de notre époque, la sympathie pour les classes souffrantes. Nous dissertons savamment sur les frontières naturelles, les remaniements de la carte nous sont devenus très familiers, mais dans les hautes régions où planent nos pensées, il semble que les misères sociales ne comptent plus pour nous et qu'elles sont exclues de nos calculs. Naguère c'étaient des problèmes « palpitants » où s'absorbaient les penseurs, les assemblées, les ministères. On nommait des commissions, on faisait des rapport. Pas d'écrivain, pas d'homme d'Etat qui ne se proposât, plus ou moins sincèrement, des infortunes à soulager, des plaies saignantes à guérir. On différait sans doute sur les moyens ; mais on était unanime dans les intentions, unanime dans les professions de foi, dans les phrases compatissantes. C'était un touchant spectacle ! Aujourd'hui, les théoriciens à la mode annexent des provinces, agrandissent des royaumes, soufflent sur les empires, font surgir des nationalités ; mais l'indigence, mais les infirmités humaines n'ont plus de part à leur sollicitude. Ces détails ont trop infimes pour attirer leurs regards, et se perdent dans la

Digitized by Google

mission grandiose dont ils sont chargés. C'est sur l'univers que s'exerce leur philanthropie ; jamais elle n'embrasse moins que l'Europe. Ils ont l'Italie à constituer, l'Allemagne à contenir ; la Hongrie et la Pologne les réclament. Puis c'est la question d'Orient, ses ramifications et ses accessoires ; c'est la Chine enfin et la Cochinchine. Certes, quand on a tant de grandes choses sur les bras, quand il faut suffire à tant de complications, mener de front la diplomatie et la guerre, on peut bien perdre de vue les douleurs obscures qui s'agitent dans la société. Avant tout, il faut faire tourner la machine ronde. Le soulagement des infortunes privées viendra dans son temps, après la félicité publique.

Il y a cependant une phalange d'écrivains que l'exemple n'a pas entraînés, que l'indifférence publique ne décourage pas, et pour lesquels l'infirmité et l'indigence sont restées des études de prédilection. Il est des esprits que la souffrance attire et passionne, et qui trouveront plus d'intérêt dans un hôpital que dans les délibérations d'un congrès. Il en est que l'inspiration viendra chercher en face d'un aliéné, ou même d'un idiot, et qui seraient incapables de donner un avis sur le mouvement slave ou sur la question des duchés allemands. *Cuique suum.* A l'aigle la gloire d'escalader le ciel et de promener son vol audacieux dans les nuages ; aux rois de la plume la haute politique et la conduite du mouvement humanitaire. Les humbles suivent avec l'ambulance et mettent leur ambition à soulager les maux de quelques malades. Tâche ingrate ! Car les applaudissements, les récompenses, la faveur publique sont pour le hardi lutteur ; mais l'homme qui panse les blessures, l'homme qui se dévoue pour soulager et guérir passe inaperçu. Ses travaux ne font aucune sensation, le public ne se soucie pas de les connaître ; les journaux en parlent à peine. Bref ! le lot éternel de l'homme utile est d'être ignoré ou méconnu de tout le monde, même de ceux dont il sert la cause, et qui bénéficieront de ses veilles.

I

Voulez-vous maintenant connaître un écrivain, qui, pouvant dire son mot en politique avec autant et plus d'autorité que bien d'autres, s'impose une mission de charité, et consacre aux affligés les brillantes qualités de sa plume ? C'est M. le docteur Rasch, de Berlin. Ancien magistrat, ancien homme politique, M. Rasch a subi différentes sortes d'initiation. Il a passé plusieurs années dans la forteresse de Magdebourg, comme prisonnier d'Etat, et raconte assez philosophiquement

Digitized by Google

que le logis n'était pas des plus confortables. Son cachot avait pourtant un mérite pour un homme de lettres, c'était d'avoir été habité par le fameux baron de Trenck, il y a près d'un siècle ; mais un bon système de chauffage serait mieux apprécié par les hôtes actuels que cette valeur historique. Sorti de prison, M. Rasch ne mit pas beaucoup d'ardeur à recouvrer les bonnes grâces du gouvernement. 1849, 1850, les premières années de la réaction furent pour lui, comme il le dit lui-même dans un de ses ouvrages, pleines de difficultés avec la police. M. de Hinkeldey l'honorait d'une surveillance toute particulière ; un beau jour, il invita le remuant docteur à voyager hors du territoire prussien. Voyager, soit : c'est le meilleur moyen de s'instruire, et M. Rasch se rendit à Londres ; puis à Paris ; il promena dans tout l'Occident son humeur frondeuse et son dilettantisme. En dernier lieu, il visita l'Italie. On était alors en 1858. Les Autrichiens étaient encore à Milan. Tout était encore tranquille, mais, dans cette tranquillité menteuse, l'approche d'un ouragan immense et d'une convulsion suprême se faisait sentir. Bien accueilli par les patriotes lombards, à cause de ses opinions, M. Rasch reçut plus d'une confidence, et put noter sur son calepin les symptômes avant-coureurs de la catastrophe. Depuis, c'est-à-dire il y a quelques mois, il a publié ses impressions dans un petit volume intitulé *Frei bis zur Adria. Libre jusqu'à l'Adriatique.* L'Autriche dut être peu flattée de cet opuscule. Le carcere duro, les bastonnades, l'oppression des intelligences, les vexations de la police, tous les justes griefs de l'Italie contre les Hapsbourg s'y trouvaient exposés ; la forme était vive, acérée, la touche vigoureuse. L'Allemagne lut avec étonnement ce plaidoyer pour l'Italie dans sa propre langue, et sans doute bien des yeux s'ouvrirent, bien des préjugés tombèrent devant ces pages convaincues et spirituelles. L'Allemagne est honnête, l'Allemagne veut le règne de la justice, et, quoi qu'on fasse, il est difficile de l'animer longtemps pour une mauvaise cause. Depuis cette époque, on peut remarquer en elle un changement sensible ; chaque jour voit refroidir ses sympathies pour l'Autriche ; les fauteurs de l'Italie ne sont plus des ennemis publics ; on peut être Allemand, patriote, et faire des vœux pour Venise. Sans doute, ce revirement n'est pas l'œuvre exclusive de M. Rasch ; mais il l'a provoqué, et certes, il y avait quelque courage à le faire.

Aujourd'hui, c'est dans Berlin même que notre voyageur a porté ses explorations. Paris, Londres, Milan, ont certainement leur attrait ; mais il est une excursion plus intéressante, plus féconde pour l'observateur, et que tout tout homme peut faire sans dépasser les murs de sa ville natale, c'est un pèlerinage dans la région vouée aux misères humaines. Ce n'est point là peut-être que nous mènerons le touriste

Digitized by Google

élégant et satisfait, friand de jouissances artistiques, amateur de ruines, de monuments et de paysages. Mais êtes-vous las de banalités pittoresques, de musées, de cathédrales? las d'églogues et d'archéologie? voulez-vous sortir de cette vie factice, et vous retremper dans le spectacle de la vie réelle? venez voir les divers aspects de l'humanité aux prises avec la souffrance, et suivez M. Rasch dans « *les maisons obscures de Berlin.* »

Les maisons obscures, c'est-à-dire celles que dissimule avec soin la vanité officielle, et qui font ombre aux tableaux riants du bonheur public, celles dont l'image répugne, et dont on voudrait ignorer même l'existence; sombres demeures en effet, qui répandent une nuit sinistre autour d'elles; sombres, car les yeux et les esprits s'en détournent, car tout le monde semble s'accorder pour en écarter la lumière. Demandez aux voyageurs des renseignements sur Berlin: ils vous diront que c'est une ville de cinq cent mille âmes, percée de rues bien droites, dotée d'édifices somptueux, de jardins splendides; ils vous décriront le château royal, vous feront l'inventaire des curiosités, n'oublieront rien, pas même la statue du grand Frédéric; mais des maisons obscures pas un mot. En est-il un seul cependant qui ne se pique d'avoir voyagé en philosophe, en observateur? Effectivement, leur philosophie, leurs observations ont porté sur tout, hormis sur le monde des souffrances.

Parcourons avec M. Rash quelques-unes de ces demeures vouées aux sombres génies, sorte d'enfer où gémissent l'infortune, le vice, toutes les afflictions physiques et morales, et la dégradation humaine sous les formes les plus repoussantes. Tout d'abord, nous nous trouvons dans une sorte de lieu mixte entre la prison et l'asile. On y dépose tous les jours des vagabonds, des mendiants et des femmes perdues. Le logement, la nourriture et l'habillement y sont fournis à tous les hôtes avec l'égalité la plus impartiale. Une soupe aux choux, voilà pour l'ordinaire. Goûtons-en, ou plutôt, non : fions-nous à l'odeur qui s'en exhale. M. Rasch nous engage à ne pas pousser plus loin la curiosité; nous ferons bien de suivre son conseil. Les couchettes sont fort bien, de même que les dortoirs; il n'y manque que la propreté. Les habits sont de bonne qualité, si l'on en juge par les services qu'ils attestent. Sans doute, ils sont entrés en fonctions avec l'édifice; ils ont même cette ressemblance avec les murailles, que tous les habitants successifs y ont laissé les souvenirs visibles de leur passage. Le visiteur est ébloui de toutes ces magnificences. Aussi l'hospitalité de la maison n'est-elle pas entièrement gratuite. Il faut s'en rendre digne par un travail de quinze heures par jour. Quinze heures, c'est peu! Si la paresse ou l'esprit de révolte s'y refusent, on emploie, pour les soumettre, tous les moyens de per-

Digitized by Google

suasion. Un martinet aux lanières flottantes est suspendu dans chaque salle, et l'administration en fait usage, quand besoin est, pour le plus grand bien des administrés.

M. Rasch s'étonne de voir les châtiments corporels encore usités dans Berlin, « la prétendue capitale du progrès et de l'intelligence. » Il dénonce et flétrit avec une juste indignation ce procédé inhumain. Cette barbarie s'expliquerait encore si les victimes qu'elle frappe avaient encouru la vindicte de la société. Mais la maison dont il s'agit n'a rien de pénitentiaire. Les hôtes n'ont aucun démêlé avec la justice. Leur front est pur de marque infamante, nulle sentence judiciaire ne les voue à l'expiation. La plupart sont des gens sans aveu, sans moyens d'existence dûment constatés, de pauvres diables tombés, par leur faute ou non, au dernier échelon du prolétariat. C'est là pour la police berlinoise une classe incommode, dont elle cherche à se débarrasser. La maison de dépôt est là pour lui servir de déversoir et pour la soulager de ses peines. Plus il y a de gens enfermés, moins il y a d'individus suspects au dehors, moins il y a besoin de surveillance. Bref, la maison de dépôt est le *caput mortuum* de la capitale. On y met tout ce qui n'est pas classé, tout ce qui ne peut se caser ailleurs. Du moins devrait-on se montrer humain envers ces malheureux, et puisqu'on les reçoit à titre d'asile, ne pas les traiter comme des malfaiteurs.

L'établissement a pourtant, comme tant d'autres, la prétention de poursuivre un but éminemment moral, et de l'atteindre. Entrez dans les salles, vous y trouverez des centaines d'individus courbés sur le métier ou sur le fuseau. Le directeur vous dit avec un air d'orgueil : « Voilà des hommes qui se dépravaient dans la mendicité et la fainéantise. Maintenant, admirez le progrès! ils gagnent leur vie, et plus que leur vie. Loin de coûter à l'entrepreneur, ils lui rapportent de gros bénéfices. Voilà des résultats matériels, pratiques, dont personne ne peut contester l'importance. Nous avons régénéré ainsi bien des misérables. » Belle régénération, en effet! ces hommes retournent au dehors, ulcérés par les mauvais traitements, dégoûtés du travail par les labeurs qui les ont exténués. Fussent-ils les meilleurs ouvriers du monde, des soupçons injurieux planent sur leur passé ; sortant d'une maison de force, ils ont plus de peine que d'autres à trouver de l'occupation. A peine libres, ils sont aux prises avec la misère et toutes les tentations affreuses qu'elle apporte. Loin d'être comblé, l'abîme s'est creusé pendant leur détention ; une force plus invincible qu'auparavant les pousse vers le mal. Les meilleurs n'y échappent que pour rentrer dans le triste asile où les attendent le martinet et quinze heures de travail par jour. On voit de ces malheu-

Digitized by Google

reux qui sont là pour la dixième fois. Puis, à force d'y rentrer, ils finissent par y rester tout à fait, et n'en sortent que pour se coucher dans la tombe. Et voilà comment la maison de travail régénère.

Par un amalgame assez étrange, c'est dans le même bâtiment que la police enferme les femmes de mauvaise conduite. Toutefois, ce dernier genre de réclusion n'est pas de date très ancienne. C'est la reine actuelle qui, dans son zèle pour les bonnes mœurs, l'a, dit-on, fait instituer. La vertueuse princesse croyait sans doute réprimer le vice et replacer dans la bonne voie ces malheureuses créatures. Quel a été le résultat de ces bonnes intentions? De donner à la police une autorité arbitraire sur toutes les filles perdues de la capitale, sans aucun profit pour les mœurs publiques. En effet, pour cette sorte de femmes, l'incarcération n'est pas, comme chez nous, restreinte à certains délits. C'est une peine générale, encourue par le fait même de la profession. La police prussienne se trouve ainsi chargée de guérir un mal vieux comme l'humanité, et qui, depuis des siècles, défie la sagesse des législateurs. Mieux valait peut-être, à l'exemple de la Convention, qui mettait les vertus à l'ordre du jour, ordonner la continence à tous les fidèles sujets de Sa Majesté le roi de Prusse. Hâtons-nous de dire que la police berlinoise n'a jamais envisagé son mandat providentiel d'une façon bien sérieuse. Elle en use néanmoins, suivant son bon plaisir, pour incarcérer toute espèce de femmes, sans formalités et sans procédures.

Quel est le sort de ces prisonnières? Quel fruit retirent-elles de la mansuétude royale qui daigne leur ouvrir les portes du repentir? Par quel remède cherche-t-on à tirer ces âmes flétries de leur abjection? Hélas! on occupe leurs mains, on épuise par un travail accablant ces corps énervés, mais on laisse de côté les âmes. Sans doute on les méprise trop pour s'en occuper. Aussi, quel endurcissement chez ces malheureuses! C'est le même regard éhonté qui vous poursuivait dans la rue; c'est le même sourire lascif et provocateur. C'est ce front qui ne sait plus rougir, et cette affreuse gaieté, mille fois plus horrible que le désespoir. Leur bouche ne s'ouvre que pour proférer des paroles cyniques. Sans les verroux et le martinet, rien ne serait changé dans leur existence. Demain, dès qu'elles seront libres, elles reprendront leur vie impudique, et se plongeront avec délices dans la honte, aussi longtemps que la police daignera fermer les yeux sur leur corruption. Loin de sortir purifiées, elles retourneront dans le monde plus viles et plus dégradées. Car cette détention, ce séjour dans une maison infamante, n'a fait que leur imprimer une tache indélébile et les vouer au vice pour le restant de leurs jours. Désormais, leur vie ne peut plus être qu'une alternative de

Digitized by Google

débauche et de réclusion, selon le bon plaisir de l'autorité. Chaque résidence dans ce triste lieu marquera pour elles une nouvelle étape dans l'ignominie.

Est-ce donc à dire qu'il faut prononcer sur ces êtres déchus le mot fatal : plus d'espoir ! et que toute tentative pour les relever est frappée *à priori* d'impuissance ? Non, certes ; mais de toutes les cures spirituelles, il n'en est peut-être pas de plus délicate ; il n'en est pas qui demande plus de soins, de sollicitude et de vigilance. Quelle onction ne faut-il pas pour toucher ces cœurs desséchés et pour y faire fructifier le peu de germes honnêtes qui s'y trouve encore contenu ! Quelle énergie, quelle persévérance pour briser le joug des habitudes honteuses, pour rendre à ces natures amollies un peu de force et de dignité ! Des âmes saintes, des ministres de l'Evangile peuvent sans doute s'élever à la hauteur d'une telle entreprise ; mais en charger la police, vouloir que la conversion ait lieu dans une geôle, c'est une prétention bien irréfléchie, pour ne pas dire dérisoire.

Si tenaces que puissent être les illusions des têtes couronnées, celles de la reine de Prusse ont dû tomber devant l'évidence de son insuccès. Elle a compris sans doute qu'on ne décrète pas les bonnes mœurs par ordonnance, et que le vice, ainsi que la vertu (plus peut-être !) défie la puissance des rois. Désabusée sur la prison, elle a, d'accord avec son auguste belle-sœur, la princesse de Prusse, fondé un établissement d'une autre nature, sous l'invocation significative de Sainte-Madeleine. Là, nulle contrainte, nulle détention de par la police. La maison ne reconnaît qu'une autorité, celle du repentir. La règle en est sévère, la discipline inflexible ; mais comme on les subit librement, elles élèvent, elles calment l'esprit, au lieu de l'exaspérer ; le joug, loin d'en être odieux, verse un véritable baume dans les cœurs. C'est que la liberté seule peut guérir les maux produits par l'abus de la liberté. Hors d'elle, il peut y avoir compression, impuissance des mauvais instincts ; mais il n'y a pas de victoire, pas de bénéfice sérieux et durable pour la conscience. Qu'est-ce que la morale, qu'est-ce que la religion même sans la liberté ? Un enseignement vide de sens. Qu'est-ce que le crucifix près du martinet ? Une dérision, nous voulons dire un blasphème.

L'établissement de Sainte-Madeleine présente un heureux contraste avec l'atmosphère viciée qu'on respire dans la maison de force. Comme le séjour en est libre, on a le droit d'exiger des pensionnaires un effort de tous les instants. On est frappé d'abord de la décence répandue sur tous les visages. Au lieu de servir de texte à des propos cyniques, le visiteur passe inaperçu ; aucun regard ne s'attache sur lui ; le silence et le travail ne sont pas troublés par sa présence. Parcourez la maison : partout règnent l'ordre et la propreté. « On pour-

Digitized by Google

rait se croire dans un pensionnat ou dans une maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres. » On sent que cette maison est vraiment un séjour de paix intérieure, que la conscience doit s'y redresser, l'âme s'y rafraîchir. Quelle différence avec la maison d'arrêt! Et cependant, ce sont deux établissements analogues, par la mission sociale qu'ils représentent. C'est aux mêmes sources que tous deux se recrutent et se renouvellent. Les mêmes filles vont trouver dans l'une l'endurcissement, dans l'autre l'expiation; ici l'enfer, là les joies célestes du repentir.

Par malheur, l'influence du bien est trop circonscrite, par rapport aux ravages du mal. La maison d'arrêt répand son air pestilentiel sur des centaines de créatures, et l'établissement de Sainte-Madeleine comprend à peine trente-deux ou trente-trois personnes. Sans doute les hôtes d'une telle maison sont nécessairement peu nombreux, car l'action morale ne peut pas s'exercer avec suite sur une multitude; mais pourquoi ne compte-t-on dans Berlin, dans une ville de cinq cent mille âmes, qu'une seule institution de ce genre? M. Rasch ne nous ne le dit pas, et nous ne sommes pas en mesure de suppléer à son silence. Toutefois, il n'est pas inutile d'observer que l'institution des filles repenties est, dans son origine, exclusivement due au catholicisme. Si les pays protestants en présentent quelques rares exemples, on peut dire que ce sont des fruits exotiques que les soins et la culture assidue peuvent entretenir, mais qui ne pousseront jamais naturellement sur le sol.

Est-ce à dire que la religion protestante déploie moins de zèle et d'activité que la nôtre à lutter contre la prostitution, cette lèpre de nos sociétés? Ce serait une grave injustice envers ces apôtres qui combattent le vice avec des efforts si persévérants et si méritoires. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié sans doute l'intéressant travail de M. North Peat, notre ami et collaborateur, sur les *Etoiles de Nuit*[1]. Ils ont pu juger du dévouement de ces missionnaires et rendre justice à la croyance qui l'inspire. Mais nous croyons pouvoir dire sans blesser la foi de personne que la religion catholique a plus d'efficacité dans une œuvre de régénération. Les pratiques qu'elle impose ont plus de prise sur les consciences, et soutiennent davantage leurs premiers efforts. Le protestantisme, au contraire, est trop aride, trop abstrait, il fait trop peu de part à l'imagination. Or, chez des âmes malades, chez des femmes, c'est l'imagination surtout qu'il faut satisfaire. Ajoutons que les maisons catholiques ont sur les protestantes l'avantage de la claustration, règle admirable pour relever la pécheresse de son abaissement, et pour faire descendre en elle la paix

[1] Voir la livraison du 15 janvier 1860.

Digitized by Google

intérieure. Les prédications, les paroles onctueuses font beaucoup sans doute ; mais une force supérieure à tous les enseignements, c'est le silence !

Curieux d'avoir une opinion arrêtée sur cette grave matière, je formai récemment le projet de visiter un couvent de filles repenties, fondé, il y a quelques années, à Mayence, par des dames françaises. Je me rendis donc à l'évêché pour obtenir du supérieur ecclésiastique l'autorisation nécessaire. Mgr l'évêque m'accueillit avec bienveillance et voulut bien approuver mon désir. Je vous donne mon consentement, me dit-il ; je ferai plus ; je vous appuierai de ma recommandation ; mais je crains fort que nous n'échouions tous les deux, et que la supérieure ne vous refuse l'entrée. Fort de sa promesse, je me rendis, quelques jours après, à la maison du Bon Pasteur. A l'accueil obligeant qui me fut fait, je reconnus qu'effectivement Mgr l'évêque avait parlé pour moi. Mais toutes mes instances pour pénétrer dans l'intérieur de l'établissement furent inutiles. « Voici bientôt trente ans, me dit la mère directrice, que je me suis vouée à cette tâche et je me suis toujours promis d'épargner à ces pauvres filles la honte d'être regardées par un visiteur. » Que de profondeur dans ce mot ! Je retirai immédiatement ma demande, et je partis pénétré de respect pour cette sainte personne. J'ai pleine confiance dans la maison de Sainte-Madeleine, mais je crois encore plus à celles qu'on ne visite pas.

Ce n'est pas que le gouvernement prussien soit avare de séquestration envers les âmes repentantes. Tout au contraire, il a fait bâtir un immense bâtiment tout exprès pour y loger le repentir. Telle est la destination d'un édifice composé de quatre ailes disposées en forme de croix et dont chacune comprend quatre étages de cellules. Au centre est un grand espace vide, d'où partent seize longs corridors permettant à l'œil d'embrasser d'un seul regard tout l'établissement. Quel silence ! quel lieu favorable aux méditations ! Comme l'âme doit s'y replier en elle-même et revenir de ses égarements ! Comme la solitude doit y briser les passions et dissiper le trouble de la vie extérieure ! Certes, c'est ici ou nulle part que les remords doivent agir sur le coupable et dompter sa résistance. Heureuses les âmes que le gouvernement prussien ramène au bien par cette voie ! Heureux les six cent-vingt-huit cénobites qui goûtent les bienfaits de cette réclusion !

La prison cellulaire dont il est ici question est construite sur le modèle américain. Le système d'isolement s'y trouve appliqué dans toute sa rigueur. Les précautions les plus minutieuses y sont prises pour intercepter toute communication entre les détenus, et pour faire régner dans tout l'édifice un silence de mort. Dans chaque galerie

Digitized by Google

court un fil de fer qui jette une branche dans chaque cellule, et va dans le centre commun, former un faisceau avec les trois autres. Ce fil de fer est le seul lien qui rattache le détenu à l'humanité. Sur une pression de sa main, le fil s'ébranle sur toute sa longueur et va frapper, près des gardiens, un chiffre correspondant au numéro de sa cellule. Un geôlier accourt, échange avec le reclus quelques paroles à voix basse, au travers d'un guichet grillé, puis il s'éloigne. Ni sa voix, ni ses pas n'ont retenti dans le corridor. Pour l'entendre, il faut avoir directement affaire avec lui.

Les prisonniers sortent cependant tous les jours pour faire une promenade, et chaque quinzaine pour prendre un bain. Ainsi le veut la règle de la maison qui, sous le rapport hygiénique, se pique de la plus grande sollicitude. Ils sortent alors par groupes de trente ou de quarante à la fois. Quoi! par groupes? Ils vont donc se voir? se parler peut-être? Tout le système cellulaire est compromis par la base. Oh! non, voyez plutôt cette rangée d'ombres qui s'avancent, ou pour mieux dire qui glissent le long de la balustrade et qui semble une procession de spectres dans le demi-jour. Chaque prisonnier porte sur la tête un bonnet de feutre, dont la partie inférieure, en forme de masque, descend sur sa figure et la couvre entièrement, en laissant pour les yeux deux ouvertures. De cette manière, les détenus marchent invisibles les uns pour les autres; ils peuvent vivre et circuler vingt ans, côte à côte, sans soupçonner le nom, ni la figure de leur voisin immédiat. Enfin, par un raffinement inouï, des chaussons de feutre emprisonnent leurs pieds, pour que les oreilles, sevrées de tout bruit humain, ne puissent même pas se complaire au retentissement des pas sur les dalles. Plutôt que d'imposer à des hommes un pareil supplice, mieux vaudrait, s'écrie M. Rasch, les enterrer tout vivants dans des cercueils de fer.

Le promenoir mérite aussi un coup d'œil. Il se compose d'une vingtaine de cours, dont les murs, comme les ailes de l'édifice, sont disposés en rayons. Au centre est une tour de cinquante pieds, dont la partie supérieure est en verre. Du haut de cet observatoire, le gardien surveille ses vingt *promeneurs*, dont chacun, une fois seul, se débarrasse de son masque, et peut montrer sa figure à la face des cieux.

Tel est ce système, qui concilie l'isolement avec l'exercice, et qui met chaque jour en locomotion six cent vingt-huit paires de jambes. Il y a pourtant des esprits chagrins qui méconnaissent la grandeur de ce résultat, et qui s'indignent de voir circuler une créature humaine comme une bête fauve dans sa loge. Suivant ces critiques, la promenade n'est pas un simple jeu des articulations, un pur exercice musculaire. Il faut qu'elle repose les yeux, qu'elle délasse l'es-

Digitized by Google

prit, qu'en un mot, elle soit une véritable récréation; sinon, au lieu de soulager le patient, elle ne fait que varier le mode du supplice; — mais ce sont là des subtilités qui font sourire le directeur. Nous faisons de l'hygiène, vous dira-t-il, et non de la psychologie. Voyez l'ordre et la discipline qui règnent dans toute la maison; la propreté des cellules, la bonne nourriture, le chauffage et tous les éléments de bien-être dont jouissent nos administrés. Un projet d'éclairage au gaz est en ce moment à l'étude; l'éclairage au gaz, entendez-vous? Dans une prison! L'imagination peut-elle rien rêver au delà? La vérité, c'est que nos détenus jouissent d'une destinée fort enviable, et s'il y a quelque chose à craindre, c'est que la perspective d'une telle condition ne soit plutôt faite pour encourager le crime que pour l'effrayer.

Ces hommes s'estiment donc heureux? — Hélas, non! ils dépérissent, ils appellent la mort; on en voit qui deviennent fous de désespoir. Mais c'est pure injustice de leur part; c'est un signe de la perversité où sont parvenues ces mauvaises natures. L'administration ne s'en préoccupe pas et poursuit sa tâche.

II

Nous connaissons maintenant les maisons de réclusion, abordons un autre genre de misère. Ici, dans une rue écartée, voici la maison des enfants idiots. L'idiotisme! conçoit-on tout ce qu'il y a d'affreux dans ce mot? L'idiotisme, c'est-à-dire des êtres humains dépourvus du caractère distinctif de l'humanité, l'intelligence! Des corps semblables aux nôtres, où le sang et la vie circulent, et que la flamme divine n'anime pas. Rien de triste comme ces yeux sans expression, qui ne peuvent se fixer sur rien, où le jour semble verser inutilement sa lumière. En vain les objets viennent s'y dessiner; en vain les formes et les couleurs sollicitent l'esprit. Tout paraît et disparaît, sans laisser plus de traces que dans un miroir.

Ces malheureux sont au-dessous de la bestialité; ils ne peuvent même pas satisfaire leurs plus grossiers appétits. Ils ne vivent que pour manger, et sont hors d'état de porter leurs mains à leur bouche. Quelques-uns, les intelligents, mangent tout sans distinction, et portent à leur bouche des pierres, de la terre, des feuilles et les objets les plus répugnants. Les autres ne s'élèvent même pas jusqu'à cette hauteur. Leurs bras, pleins de force, pendent inertes. Ils en

Digitized by Google

ignorent les ressources; il faut leur enseigner chaque mouvement comme une science. Il faut les initier à la vie animale, et c'est par des efforts surhumains qu'on les élève au rang de la bête. Qu'on place un idiot dans une chambre, la porte ouverte, à côté d'une pièce d'où s'exhale un fumet de table, il mourra de faim avant de faire deux pas vers la salle à manger. L'idée de mouvoir ses jambes et celle de faire un repas ne peuvent s'associer dans sa pauvre tête. — Qu'est-ce donc que l'âme humaine, si la nature, une maladie, un nerf dérangé peut nous réduire à tant d'abaissement? Il va sans dire que ces malheureux ignorent complétement l'usage de la parole. Ils poussent des sons inarticulés. Les uns imitent les cris de bêtes fauves, les autres pleurent sans motifs ou passent les journées à rire stupidement.

L'instruction qu'ils reçoivent s'adresse presque exclusivement à leurs sens. On cherche d'abord à frapper leur attention par des tableaux, dessins, statuettes et toutes sortes d'objets figurés. Une classe plus élevée porte ce titre ambitieux : *classe d'articulation.* C'est là qu'on se livre à la poursuite des sons, à l'élaboration des syllabes. Quel jeu pour une bouche enfantine sur les genoux d'une mère ou d'une nourrice! Ici, quel enfantement pénible! Quelle série d'efforts douloureux! Chaque son à tirer de ces gosiers, chaque combinaison à provoquer sur ces lèvres récalcitrantes est une lutte violente contre la nature. C'est un minerai brut à détacher de sa gangue, un bloc à façonner : ou plutôt la pierre est moins rebelle, moins inanimée que cette langue idiote; elle s'associe mieux aux efforts du statuaire, et récompense plus volontiers sa persévérance.

On comprend avec quelle reconnaissance l'instituteur doit saluer la première parole de son écolier. Cette parole représente pour lui le terme de ses incertitudes et de ses poignantes déceptions. C'est la lumière succédant à la nuit opaque, c'est la découverte d'un trésor caché; c'est l'avénement d'une ère nouvelle, c'est la victoire. Victoire en effet! L'intelligence s'est montrée; elle vient de percer son épaisse enveloppe et de jeter une lueur. Elle est rendue à sa vocation et va s'ouvrir pour la vérité. Elle reprend conscience d'elle-même et, par suite, son rang dans le monde. En face d'un pareil ouvrage, l'homme peut répéter le mot d'Archimède; mais non; son bonheur doit défier toute comparaison, car à l'orgueil de l'invention se joint pour lui la satisfaction d'une bonne œuvre.

Tirés de l'idiotisme absolu, ces pauvres êtres restent encore bien bas dans l'échelle des intelligences, tant la nature abandonne difficilement sa proie, tant elle a de peine à se laisser vaincre! Quand ils savent nommer quelques objets, répondre à certaines questions,

Digitized by Google

s'acquitter en personne des fonctions animales, observer sur leurs corps certaine propreté, leur esprit épuisé s'arrête et refuse de monter plus haut. La science elle-même a donné son dernier mot, et se reconnaît incapable de pousser plus loin ses triomphes. Quelques-uns cependant apprennent la lecture, l'écriture et le calcul, et deviennent en état d'exercer un métier utile. Mais ce sont des exceptions, et de pareils succès sont bien rares.

Voulez-vous maintenant assister à une séance d'instruction, vous y trouverez plus d'une particularité curieuse :

« Le conseiller (un idiot par accident) se mit à la fenêtre, et raconta à la jeune fille qui assiste le directeur et sa femme son éternelle histoire d'empoisonnement, en y introduisant toutefois cette variante, que c'était moi l'empoisonneur, et que j'avais voulu le tuer au moyen de gaz asphyxiants. Le directeur commença son cours. Il présentait aux enfants l'une après l'autre des images coloriées, représentant des hommes, des animaux, des maisons. Les enfants répondaient à la question : « Qu'est-ce que cela ? » ou bien : « Quelle est cette couleur ? » Généralement leurs réponses étaient justes ; quelquefois néanmoins il y avait des méprises étranges. Un homme était pris pour un chat ou pour un oiseau. Quelques enfants encore au-dessous de la parole répondaient par signes à la question « Où est l'oiseau ? » ou bien : « Quelle chose est rouge, noire, verte, etc. ? » Puis on leur présenta des figures en bois, des mannequins ; puis le directeur lui-même, le médecin de la maison, enfin ma propre personne leur furent présentés. A la présentation du premier, tous répondirent invariablement, avec un véritable élan de tendresse : « Notre oncle. » De même, ils reconnurent tous le médecin. Mais ma figure, qu'ils voyaient pour la première fois, troubla complétement leurs idées. Quelques-uns répondirent simplement : « Un fou ; » d'autres : « Un officier ; » d'autres enfin : « Le prédicateur. » Cependant aucun ne me confondit avec un arbre, ou même avec un animal. Ils étaient donc arrivés à ce point de reconnaître l'espèce de mon individu. Tous ceux qui parlaient pouvaient dire leur nom ; deux, entr'autres, ajoutaient d'une manière assez comique à leur prénom le titre de baron de leur père. Ils ne l'oubliaient jamais. On pouvait les interroger dix fois, ils répondaient toujours imperturbablement : « Le baron Jean, » ou : « Le baron Frédéric de tel et tel. » Leur généalogie nobiliaire était le seul souvenir qu'ils eussent apporté dans la maison des idiots. »

Terminons par une observation statistique. Pour onze mille idiots que contient la Prusse, on ne compte dans ce royaume qu'un seul établissement. Il s'y trouve à peine cinquante pensionnaires.

Mais peut-être les tableaux que nous avons présentés jusqu'à présent paraissent-ils au lecteur d'une dimension trop restreinte. Pour en agrandir le cadre, sortons de Berlin avec M. Rasch, et rendons-nous avec lui dans le faubourg dit de Fréderikstadt. Voyez cette forêt

Digitized by Google

de cheminées en briques, écoutez ce bourdonnement, ce grincement cadencé de fer et de bois. Nous sommes dans le royaume de l'industrie; mais quel est ce groupe de maisons délabrées, qui semblent s'enfoncer sous terre, et dont le premier étage pourrait communiquer par un pont avec la chaussée? C'est le quartier appelé *Voigtland*, hanté de préférence par le personnel des fabriques. On y trouve plusieurs de ces établissements qui porteraient chez nous le nom de cités ouvrières. Toutefois, il ne faudrait pas être dupe de ce titre; rien de moins philanthropique que ces constructions. Cinq maisons de médiocre grandeur y contiennent le chiffre énorme de 500 familles, et près de 2,500 âmes. Chaque famille est parquée dans une seule chambre à deux fenêtres. Souvent même, chose horrible à dire, deux familles habitent une même salle, et séparent leur domaine réciproque par une simple ligne à la craie. Un poêle en fonte sert pour le chauffage et pour la cuisine. Les loyers sont de 25 à 36 thalers (83 fr. 75 c. à 135 fr. 50 c. pour chaque chambre) annuellement. L'ensemble de ces loyers s'élève à 9,000 thalers (31,750 fr.). C'est la rente de plus de 600,000 fr. Or, ces maisons construites de mauvais bois et de terre argileuse, n'ont peut-être pas coûté le quart ou le cinquième de cette somme. D'où suit cette conséquence malheureusement applicable à la plupart des grandes villes, qu'à Berlin, la chétive demeure du pauvre lui revient deux et trois fois plus cher que les appartements les plus confortables à la classe aisée. Les dépenses d'entretien sont nulles pour le propriétaire ; car le malheureux locataire n'est pas exigeant. Les murs tombent en ruines; les portes et les fenêtres sont mal jointes; les escaliers craquent de vétusté; les chassis brisés sont remplacés par des planches ou par du papier ; le vent et le soleil glacent et brûlent alternativement l'intérieur. Il n'importe; c'est un abri : heureuse la famille qui peut s'y maintenir en fournissant exactement son loyer mensuel, et se soustraire au danger d'expulsion que chaque nouvelle lune lui ramène! Le propriétaire a pris ses précautions pour que son capital ne chôme pas. Les loyers sont payés d'avance; tout locataire qui n'est pas en mesure est impitoyablement mis à la porte par le collecteur : le jour même il est remplacé. Les appartements les plus somptueux de Berlin sont moins disputés que ces affreux bouges.

On se figure difficilement l'impression que cette vue jette dans l'esprit. La misère est triste partout. Mais sous un beau ciel, dans un climat favorisé, les souffrances en sont moins aiguës : un air tiède, un soleil bienfaisant en tempèrent la rigueur et versent au malheureux des consolations. A Berlin, la nature est son ennemie acharnée. A toute heure, elle le persécute, et lui fait sentir l'horreur de son dénûment. C'est même peu de sévir sur les corps; on dirait qu'elle

Digitized by Google

se rend lugubre à plaisir, pour assombrir l'esprit, pour lui ôter tout refuge contre l'adversité. Le ciel est gris, presque sans lumière, le soleil avare de ses rayons ; le paysage morne et monotone. La verdure même est absente, car Berlin, on le sait, est situé au milieu des sables du Brandebourg, dans la partie la plus nue, la plus aride de l'Allemagne. Les fleurs y sont dépaysées, et n'y poussent qu'à force d'art et de persévérance. Les arbres sont maigres. Quant aux jardins, c'est un luxe que les classes aisées peuvent seules se permettre. Les pauvres habitants du Voigtland en sont totalement privés. Pas une fleur, pas une feuille ne vient réjouir leurs yeux : « le printemps, l'été et l'automne s'écoulent sans leur accorder la moindre faveur, sans leur adresser le moindre sourire. L'hiver seul, en couvrant le sol de neige, rompt l'uniformité désolante de leur perspective. » Quoi ! pas une fleur ? pas un brin de verdure pendant toute l'année ? Non : de toutes les privations, il n'en est peut-être pas de plus triste.

Les usines sont près de ces habitations. Dès cinq heures du matin, l'ouvrier doit s'y rendre. Il y travaille presque sans interruption, jusqu'à huit heures du soir. Cependant de récentes ordonnances interdisent dans les manufactures cet abus des forces humaines. Malheureusement cette défense est inefficace comme en Angleterre, comme en France peut-être, comme partout. Les lois sont impuissantes contre le besoin. L'enfance même n'est pas protégée, et dès l'âge de six ou sept ans, elle se voit soumise aux plus rudes labeurs. Les parents hors d'état de nourrir plus longtemps leurs enfants les conduisent à la fabrique pour les faire travailler, et tirer un profit de leurs mains débiles. Ainsi, les rôles sont renversés, et l'enfant, loin d'être une charge pour sa famille, allège la misère commune par le contingent précoce qu'il apporte. Triste bénéfice ! triste prélèvement sur l'âge de la liberté et de l'insouciance. L'enfant grandit, pâle et silencieux, auprès d'une machine, machine lui-même, tant ses mouvements sont automatiques, tant ses élans sont refoulés, tant sa vie est artificielle et contre-nature ! Chez lui, point de jeux, point de gaieté, point de cris ! Sa démarche est lente, son visage, son attitude dénotent le sang-froid et la maturité d'un homme fait. Chaque matin, il se rend gravement à l'usine, y tourne une roue, épluche du chanvre, remplit ou vide des paniers, pendant trois et quatre heures de suite, avec une patience, une impassibilité toutes viriles. Il sort ensuite d'un pas tranquille, pour aller prendre un repas frugal, et se reposer l'espace d'une demi-heure, puis reprend sa roue, son chanvre ou ses paniers jusqu'au soir. Ses belles années s'écoulent dans ce martyre inexorable, dans ce jeûne de toute distraction pour l'esprit, de tout exercice pour le corps. Il arrive à l'âge d'homme, épuisé,

Digitized by Google

maladif, vierge de toute instruction et de tout principe comme de tout plaisir. Si le dégoût le prend de cette vie affreuse, quelle carrière lui reste-t-il à parcourir, hormis celle du crime?

Allons plus avant, ayons le courage de pénétrer dans ces demeures, faisons plus ample connaissance avec leurs hôtes. Les figures sont sans dignité, et même sans aucune expression. « Le prolétaire français, dit l'auteur, a dans ses traits une noblesse qui rappelle la fierté des Gaulois, ses ancêtres. Les prolétaires de Berlin ont le nez plat, les pommettes saillantes, et généralement une physionomie qui n'est jamais prise par le peintre ou par le statuaire que pour exprimer un être inférieur ou un esclave. » Quant aux femmes, dès quinze ans, elles portent sur le front le stigmate du déshonneur. Chose plus triste! elles le portent avec insoucianee, elles ont perdu jusqu'au sentiment de leur abjection. La famille existe cependant, mais quelle famille où la femme et les enfants ne sont pour l'époux et pour le père qu'une spéculation, où la multiplicité des enfants est un moyen d'existence! Aussi les jouissances du prolétaire berlinois ne sont-elles pas dans son intérieur. Elles sont dans cette chambre enfumée d'où s'échappe une vapeur fétide et sur la porte de laquelle on lit le mot de *distillation*. La distillation est à Berlin, ce que le *brandy-house* est à Londres, un débit d'affreuses boissons, qui, sous le nom d'eau-de-vie, d'arack ou de gin, remplacent le vin pour les peuples du Nord. On conçoit, que sous un ciel froid et humide, le pauvre ait besoin d'un réactif puissant contre les rigueurs du climat, et qu'il cherche dans une excitation factice les forces qu'une nourriture mauvaise lui refuse. De là cette passion pour les spiritueux que toutes les sociétés de tempérance ne parviendront pas à déraciner.

La police est intervenue ici comme ailleurs; car la police berlinoise étend sur toutes choses son apostolat, et professe la frugalité comme la morale. Qu'a-t-elle fait? Elle a retiré les siéges de toutes les distillations, dans l'espérance qu'un buveur debout se lasserait plus vite qu'un buveur assis. C'est ainsi que Louis XIV faisait briser les bancs dans les églises calvinistes pour ramener les huguenots au catholicisme. Mais ici!... Quelle naïveté! comme les ivrognes ont dû en sourire! Sans doute les moelleux escabeaux de l'établissement avaient leur mérite; mais est-ce que le plancher n'est point là pour les suppléer? Le plancher? c'est à la fois un siége et un lit, cumul bien précieux pour les consommateurs souvent exposés à tomber par terre. Et puis, dût-on boire debout, est-ce donc une extrémité si terrible? Qu'est-ce qu'un peu de fatigue auprès de l'arôme délectable exhalé par un verre d'eau-de-vie, quand les narines se dilatent, quand un nectar caresse le gosier et remplit l'estomac d'une douce

Digitized by Google

chaleur? Si les jambes s'alourdisent et refusent de se sacrifier davantage, eh bien! le consommateur admet leurs réclamations et..... multiplie ses rasades pour accélérer son départ. On boit plus vite, mais on boit autant; c'est l'essentiel. En somme, le commerce se maintient, et le distillateur simplifie son matériel, en rendant grâce à la police de l'économie qu'elle lui procure. Son établissement est un peu nu peut-être; mais si les clients affluent, la question de forme est indifférente.

Que les Lycurgues brandebourgeois nous pardonnent. Nous rendons hommage à leurs intentions; seulement nous ne partageons pas leur confiance dans la station verticale, et nous leur souhaitons des inspirations plus heureuses. Mieux vaudrait peut-être asseoir les ivrognes dans de bons fauteuils que de donner leurs jambes pour base à la tempérance.

III

Quittons maintenant ces tristes asiles et mettons fin à notre excursion dans le domaine des souffrances. Ne semble-t-il pas, en quittant ces lieux, que le soleil est plus brillant, l'air plus doux à respirer, la nature plus riante et plus généreuse envers nous que d'ordinaire? Oui, l'air, la clarté, la chaleur du jour, au sortir *des maisons obscures*, sont pleins de voluptés nouvelles, et reprennent toute la saveur qu'une longue jouissance leur avait ôtée. Et chez nous! quel luxe! Quelle magnificence! Nos appartements sont de véritables palais. N'avons-nous pas plusieurs pièces dont chacune a sa destination différente? Cabinet de travail, chambre de repos, salon, salle à manger, rien n'y manque, sans compter une cuisine où se préparent nos aliments, à distance respectueuse de notre odorat. Est-ce tout? non. Des meubles pour toutes nos occupations et tous nos besoins, des rideaux pour nous adoucir la lumière, des cheminées ou des poêles qui nous chauffent sans nous enfumer, sans répandre autour de nous une vapeur lourde et malsaine; partout la matière au service de notre volonté, assujettie à notre bien-être. Ah! n'envions pas la richesse et ses raffinements. C'est nous qui sommes des fastueux et des sybarites auprès de ces misérables qui soupireront toute leur vie et vainement après des vêtements chauds, une nourriture suffisante, que dis-je! après une chambre, après un lit qui leur appartienne!.... Revenons de notre injustice, c'est le moindre fruit que nous puissions retirer de ces douloureux spectacles. Au sortir des maisons obscures,

Digitized by Google

le plus mince bourgeois doit élever vers le ciel un hymme de reconnaissance.

D'après les tableaux que le docteur Rasch nous présente, nous ne sommes pas tentés d'attribuer au gouvernement prussien une sollicitude bien active ni bien éclairée pour les classes souffrantes. Sans doute l'auteur n'a pas fait entrer dans son cadre toutes les prisons, tous les hospices ni tous les établissements thérapeutiques de la capitale, et nous regrettons, soit dit en passant, qu'il n'ait pas donné à son ouvrage une forme plus approfondie et plus sérieuse. En de pareilles matières, il ne suffit pas d'esquisser ; en abordant la douleur, on perd le droit d'être superficiel. Telle qu'elle est cependant, cette étude nous laisse entrevoir de nombreuses lacunes dans la bienfaisance berlinoise. Dans une ville de cinq cent mille âmes, dans la cité modèle de l'Allemagne, l'auteur ne cite que deux maisons recommandables par la moralité, la bonne discipline, les résultats salutaires. Deux maisons, celle des idiots et celle des filles repenties, ont trouvé grâce à ses yeux : l'une contient trente-trois, et l'autre cinquante personnes. Nous aimons à croire qu'à Paris, et dans nos grandes villes, les yeux de M. Rasch auraient rencontré, sinon moins d'objets pénibles, du moins plus de vues consolantes.

Dans tous les cas, le Voigtland de Berlin est un type auquel Paris ni la France n'offrent heureusement rien d'analogue. A ce théâtre de spéculations honteuses, à ce réceptacle de misère et de corruption, nous pouvons opposer avec orgueil nos cités ouvrières de Rouen, de Mulhouse, de Dornach, ces œuvres d'une philanthropie sincère et intelligente, gages d'alliance et de fraternité entre le riche et le pauvre. Là, point de calculs sordides ; l'ouvrier y trouve autre chose qu'un abri précaire et malsain. Sa demeure n'est pas un lieu banal de promiscuité. Il y vit seul avec sa famille ; ni l'air, ni la lumière, ni l'espace ne lui font défaut. Aussi ne s'en échappe-t-il pas, comme d'une prison, pour aller s'étourdir au dehors, et dissiper son salaire de chaque jour dans l'ivrognerie. L'ordre, la propreté, un bien-être relatif l'attachent à sa demeure, et le portent à l'embellir de ses modestes épargnes. Rendez un homme aux jouissances domestiques, et vous l'aurez conquis sur l'inconduite et sur les mauvaises suggestions qu'elle entraîne. Attachez le pauvre à son intérieur, et l'ordre social n'a plus rien à craindre.

Il se passera du temps, nous le craignons, avant que la Prusse songe à s'approprier de tels avantages. Il faut d'abord qu'elle transforme son artillerie, et qu'elle dote l'Allemagne de cette invention bienfaisante qui porte le nom de canons rayés. Puis elle aura la flotte allemande à fonder, et des ports de guerre à construire, à moins qu'elle ne trouve plus commode de les demander au Danemark. Les

Digitized by Google

places fortes appellent aussi sa sollicitude, et sont, dit-on, à la veille d'une refonte complète. Enfin, le Rhin veut être protégé contre la France, et réclame un camp retranché de soixante mille hommes. Espérons que, quand ces grandes choses seront faites, quand les machines destructives auront absorbé quelques centaines de millions, l'attention et les richesses publiques se porteront aussi sur la bienfaisance. Il y a là des champs de bataille où la civilisation peut être servie, chose merveilleuse! sans effusion de sang et sans engins homicides. Les nations peuvent s'y mesurer sans crainte, car le vainqueur triomphe au profit du vaincu, et les lauriers conquis par l'un excitent la reconnaissance de l'autre.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

MADAME DE CHANTAL

Mémoires de la mère de Chaugy, sur la vie de sainte J.-F. de Chantal, publiés par l'abbé BOULANGÉ. 1853. — *Correspondance de sainte J.-F. de Rabutin-Chantal*. Paris Lecoffre. 1860. — *Procès-verbal de la canonisation de la même*. — *Mémoires divers sur sa vie*. — *Recueil des informations et oppositions sur sa béatification*, et autres documents manuscrits aux archives du couvent de la Visitation d'Annecy.

On conserve au couvent de la Visitation de la rue de Vaugirard, à Paris, un portrait de la sainte mère de Chantal, avant son entrée en religion, qui rappelle cet autre portrait que nous a tracé son amie, la mère de Chaugy : « Elle était riche de taille (c'était au moment de son mariage), d'un port généreux et majestueux : sa face, ornée de grâce et d'une beauté naturelle fort attrayante, sans artifice, sans mollesse ; son humeur était vive et gaie, son esprit clair, prompt et net, son jugement solide ; il n'y avait rien en elle de changeant ni de léger. Bref, elle était telle qu'on la surnomma la dame parfaite. » Et cependant il en est de la sainte fondatrice de la Visitation comme de Mme de Maintenon : on les représente toutes deux peu favorablement, on les montre raides, austères, presque maussades, et on oublie qu'elles ont été jeunes, belles, élégantes, qu'elles ont brillé dans un monde où l'on comprenait l'élégance et la distinction assurément aussi bien que de nos jours.

L'éminent historien des femmes illustres du XVIIe siècle reconnaît qu'au premier rang de cette brillante phalange doit figurer la bienheureuse Mme de Chantal, «digne élève de saint François de Sales, fondatrice de l'ordre charitable de la Visitation, née comme sainte Thérèse pour souffrir et aimer, consoler et soulager. » Mme de Chantal a donné un grand exemple : jeune, riche, entourée d'amis, placée dans une haute position sociale, au sein de toutes les jouissances du cœur et de la fortune, elle se voue courageusement à la réforme des autres en com-

Digitized by Google

mençant par la sienne ; elle se sépare du monde, de ses enfants, de son père qui l'adorait, pour ne songer qu'à Dieu et pour lui consacrer sa vie ; capable des plus grandes choses, elle ne cherche d'autre gloire que celle du renoncement, de l'abnégation, d'autres joies que celle de l'obéissance ; son idéal, c'est la perfection chrétienne ; infatigable pour y atteindre, elle eut cependant à traverser de longues et cruelles angoisses, jusqu'au jour où elle rencontra une âme plus forte et plus puissante encore que la sienne : François de Sales lui montra sa véritable voie, et lui inspira plus tard la pensée de fonder une œuvre qui a traversé les siècles. En vain cherchait-elle à s'effacer, à se fuir en quelque sorte et comme à s'anéantir dans son humilité ; elle se trahit et se retrouve tout entière, noble et sainte figure, dans les fragments de ses entretiens parvenus jusqu'à nous, et à chaque ligne de cette correspondance familière qui nous la montre si admirable de simplicité, de fierté et d'exquise tendresse.

Si l'on connaît à peu près la fondatrice de la Visitation Sainte-Marie, on connaît moins bien peut-être ce que fut sa vie au milieu du monde, vie trop souvent mal comprise et parfois injustement attaquée ; il nous a donc semblé qu'il ne serait pas inutile de raconter en quelques pages l'existence de la femme que saint François de Sales appellait sa fille et que saint Vincent de Paul chérissait comme sa sœur.

I

Jeanne Frémyot — car ce ne fut qu'à la confirmation qu'elle prit le nom de Françoise — naquit à Dijon, le 23 janvier 1572 ; elle était fille de Bénigne Frémyot, seigneur de Tolly, conseiller, puis président au Parlement de Bourgogne, et de Marguerite de Berbisy. La famille Frémyot occupait un rang distingué dans la magistrature de la province depuis le milieu du XVe siècle : Bénigne, arraché aux devoirs pacifiques de sa position par la Ligue et la guerre civile, saisit l'occasion qui lui était offerte de se mêler aux événements politiques de cette époque pour défendre le pouvoir royal en Bourgogne. Il installa à Semur la fraction des membres du Parlement demeurés fidèles à Henri IV, leva des troupes à ses frais et refusa toutes les offres brillantes qui lui furent faites pour prix de ses services. Il avait eu, avant Jeanne, deux autres enfants, André, l'aîné de la famille, plus tard archevêque de Bourges, et Marguerite qui épousa, vers 1590, M. de Neuchèze, baron d'Effran.

Mlles Frémyot, privées de leur mère dès l'enfance, connurent peu

Digitized by Google

les douces joies de la famille, ce bonheur des premières années. Cependant leur père comprit toute l'étendue des devoirs que sa position lui imposait à l'égard de ses enfants, et se mit courageusement à l'œuvre; il plaça près d'eux les meilleurs maîtres, mais en se réservant la haute surveillance de leur éducation; plus tard, donna à celle de ses filles une direction fortement religieuse, les instruisant des erreurs du protestantisme, multipliant pour elles les leçons et les conférences, afin de prémunir profondément leur jeune esprit contre la séduction de la réforme. Jeanne se fit remarquer de bonne heure par son goût pour ces sortes d'études et l'attention soutenue qu'elle y apportait. On raconte qu'un jour, comme son père causait avec un gentilhomme protestant, elle voulut placer elle aussi sa petite réflexion : le gentilhomme, au lieu de lui répondre, lui donna une poignée de dragées : « Monsieur, répliqua-t-elle intrépidement en faisant voler les bonbons dans le feu, voilà comme les hérétiques brûleront en enfer, parce qu'ils ne croient pas à ce que Notre-Seigneur a dit. »

Fidèle aux principes qui furent la règle constante de sa vie, le président Frémyot voulait que ses enfants fussent élevés pour le monde comme pour l'église; loin de refuser à ses filles les distractions de leur âge, il les leur prodiguait au contraire. La danse, le chant, la musique s'entremêlaient habilement aux travaux plus sérieux de l'esprit. Il pensait avec raison que si les enfants viennent à se faire une idée chagrine de la vertu et de la sagesse, les défauts opposés n'auront pas de peine à leur paraître séduisants.

Cependant le moment était venu pour M. Frémyot de voir s'éloigner deux de ses enfants. André alla finir à Paris ses hautes études ecclésiastiques, et sa sœur, devenue baronne d'Effran, partit pour le Poitou. Le président avait espéré du moins conserver sa fille Jeanne près de lui, mais Mme de Neuchèze obtint à son départ de la garder près d'elle pendant quelques semaines. Ce fut pour toutes deux une existence entièrement nouvelle. Rien ne leur rappelait à Effran les mœurs austères de la maison paternelle, remplacées dans cette demeure par des habitudes de plaisir et des idées d'aimable tolérance. C'était chaque jour de nouveaux divertissements, bals, concerts, festins, parties de campagne où accourait une nombreuse et brillante noblesse. Les fêtes succédaient aux fêtes, et Mlle Frémyot était à son insu le principal ornement de toutes ces élégantes réunions; en même temps sa sœur plaçait près d'elle une vieille gouvernante, sorte de messagère complaisante qui a mérité d'être accusée de sorcellerie par un des biographes de la fondatrice de la Visitation. Cette femme ne négligea rien pour inspirer à Mlle Frémyot le dégoût de la retraite, l'éloignement de ses devoirs religieux, et lui peindre le monde sous

Digitized by Google

les couleurs les plus séduisantes. Ces dangereux conseils, accompagnés de coupables manœuvres, émurent profondément Mlle Frémyot, qui nous racontera plus tard les luttes que son âme eut alors à subir. Mais ce fut l'empressement même que l'on mettait à la perdre qui décida de son salut. Elle sentit le vide immense qui s'emparait d'elle quand le tourbillon de ces fêtes venait à lui manquer, et cet avertissement lui suffit; elle pria sa sœur de retirer la malheureuse gouvernante, et reprenant les pieuses habitudes que quelques semaines de fièvre n'avaient pu détruire, elle retrouva bientôt le calme de ses meilleurs jours. Mais un nouveau péril l'attendait. Elle fut remarquée par un des jeunes gentilshommes qui venaient le plus assidûment au château. Riche, agréable, d'une des meilleures familles de la province, il demanda la main de Mlle Frémyot. Le baron d'Effran ne pouvait qu'applaudir, ainsi que sa femme, à un projet dont l'une des premières conséquences serait de fixer leur sœur au milieu d'eux. Aussi n'attachèrent-ils d'abord qu'une médiocre importance à la religion du jeune homme, qui était protestant; ils crurent même pouvoir d'abord le dissimuler. Mlle Frémyot n'éprouvait aucune répugnance à accepter des propositions qui, venant de sa sœur, ne pouvaient lui inspirer qu'une confiance absolue; elle accueillit donc avec faveur le jeune prétendant à sa main, et celui-ci put même concevoir bientôt de légitimes espérances. Mais quand elle connut la religion du jeune homme, elle n'hésita pas à lui déclarer nettement qu'elle ne l'épouserait jamais; elle lui reprocha durement de l'avoir ainsi trompée, s'exprima dans le même sens avec sa sœur, et écrivit secrètement à son père de la rappeler près de lui. Le président ne se fit pas prier, et peu de temps après, Mlle Frémyot rentrait à Dijon, mais non sans avoir voulu effacer jusqu'au moindre nuage entre elle et Mme d'Effran, qu'elle respectait comme une aînée et dont elle ne pouvait méconnaître l'affection.

Les prétendants ne devaient pas être moins nombreux à Dijon, où la haute position du président Frémyot ajoutait encore aux charmes de son aimable fille. Il désirait du reste la marier, et s'étant assuré que le parti qu'il proposerait à sa fille aurait son approbation, il choisit entre tous les aspirants le chef de l'une des plus anciennes familles de la province, l'un des gentilshommes qui avaient le plus fidèlement soutenu la cause royale en Bourgogne, Christophe de Rabutin, baron de Chantal. Mlle Frémyot obéit à la volonté de son père, et tous les contemporains sont d'accord pour reconnaître qu'elle s'y soumit de bonne grâce. Le mariage fut célébré à Dijon, au printemps de l'année 1592, et les jeunes époux partirent peu de temps après pour aller habiter le château de Bourbilly. « Ce fut l'un des plus accomplis mariages qui avaient été vus, écrit la mère de Chaugy, l'un

Digitized by Google

et l'autre partis étant parfaitement doués de corps et d'esprit, des plus aimables qualités, et recommandables en noblesse. »

II

A deux lieues et demie de la petite ville de Semur, l'une des places demeurées fidèles au président Frémyot, non loin du bourg d'Epoisses, au bord de la rivière de Serain, dans un verdoyant vallon aux riches pâturages, et tout enveloppé de côteaux que couronnent d'antiques forêts, s'élève le château de Bourbilly, ancien démembrement de la seigneurie d'Epoisses, et devenu fief principal de la branche aînée de Rabutin, quand le manoir qui portait leur nom eut été détruit dans la guerre du quinzième siècle[1]. Bourbilly était une grosse construction carrée, aux murailles épaisses et flanquées de tourelles ; au centre de la cour intérieure s'élevait le donjon. La chapelle n'avait été terminée que dans le courant du seizième siècle, et avait eu pour fondateur Christophe de Rabutin, aïeul du baron de Chantal. C'est là que les jeunes époux allèrent habiter.

Les premières semaines se passèrent pour le jeune ménage en visites et en fêtes. Mme de Chantal s'y prêta d'abord assez volontiers, mais quand elle s'aperçut que cette agitation menaçait de se prolonger et de lui rappeler le séjour d'Effran, elle se décida à faire connaître ses projets à son mari ; elle lui fit entendre comment elle désirait gouverner sa vie, quelle folie c'était pour eux de gaspiller ainsi temps et fortune ; un grand désordre régnait précisément dans les affaires du baron, qui se rendit à de si justes observations ; mais, se reconnaissant incapable d'opérer ces sages réformes, il pria sa femme de prendre en main la direction de toutes choses, lui promettant de s'en remettre complétement à elle. Mme de Chantal refusa d'abord, mais elle céda à l'insistance de son mari et à la conviction qu'il était de toute nécessité de porter un prompt remède à une situation qui se compliquait chaque jour. Mme de Chantal, une fois à la tête de sa maison, s'appliqua résolûment à en régler tous les détails. Peu de temps lui suffit pour remettre de l'ordre dans la fortune sérieusement compromise de son mari, réformer le personnel beaucoup trop nombreux des domestiques, dont elle voulut cependant assurer l'existence, en choisir quelques autres dont elle se croyait plus sûre, et réviser elle-même les comptes abandonnés jusqu'alors au contrôle des intendants. En même temps, elle s'imposait une

[1] Il était situé à Chaugy, près de Charolles.

Digitized by Google

règle de vie dont elle ne se départit plus que bien rarement. Levée de grand matin, Mme de Chantal présidait à la mise en ordre du château, au départ des ouvriers, qu'elle accompagnait souvent à cheval pour leur partager le travail ; puis elle entendait la messe, et donnait audience à ceux qui avaient affaire à elle ; le reste de la journée appartenait à son mari, bientôt à ses enfants, à ses lectures et aux bonnes œuvres dont elle multipliait sans cesse le nombre. Tous les samedis, la baronne arrêtait elle-même les comptes de la maison, tous les mois ceux des métayers, écrivant chacun de ses ordres pour éviter les malentendus. Le lecteur nous pardonnera ces détails intimes ; ils résument souvent mieux la vie et le caractère que les actions les plus relevées. Sans nous y arrêter davantage, ajoutons que, dès les premiers temps de son mariage, Mme de Chantal se révéla autour d'elle comme un ange de charité et d'abnégation ; secourant les pauvres, soignant les malades et les blessés, enfin la Providence de tous. La voix publique lui attribua de son vivant un miracle dont le souvenir mérite d'être conservé comme une de ces pieuses légendes que nous empruntons si volontiers aux annales du moyen âge. Dans une de ces années de disettes qui affligèrent la fin du XVIe siècle, Mme de Chantal prit ses mesures pour fournir abondamment de soupe et de pain les pauvres qui affluaient à Bourbilly de plusieurs lieues à la ronde ; la provision diminua cependant, et la baronne s'aperçut avec douleur qu'il ne restait presque plus rien dans son grenier : « Un tonneau de farine, dit la mère de Chaugy, et un petit tas de seigle. Elle recourut à Dieu, ajoute cette pieuse biographe, lequel pourvut à son besoin, car la farine de froment et le seigle furent multipliés six mois durant que la famine continua et qu'on persévéra à faire l'aumône. » Symbole charmant de son ingénieuse ardeur à soulager les malheureux ; les bonnes œuvres, comme le blé, se multipliaient sous sa main. On a raconté par quelle aimable supercherie elle adoucissait la prison imposée parfois assez légèrement à ses vassaux. : « Quand c'était pour des sujets qu'elle jugeait trop minces, après que tous ceux du logis étaient retirés, elle faisait sortir le prisonnier et coucher dans un lit, et, le lendemain, de grand matin, elle le remettait dans la prison, et allait donner le bonjour à M. de Chantal, qui lui disait souvent : Si je suis trop prompt, vous êtes trop charitable ! »

Mme de Chantal recherchait dans sa toilette la plus grande simplicité ; de bonne heure, elle ne porta que des robes de camelot ou d'étamine, réservant des habillements plus brillants pour les jours où son mari réunissait à Bourbilly, — et cela lui arrivait assez souvent, — la noblesse des environs, « pour toutes sortes d'honnestes passe-temps, des jeux, des chasses, des promenades, » dans lesquels la baronne faisait toujours bonne figure. Il paraît

Digitized by Google

même que ses habitudes d'austérité ne lui enlevaient aucun de ses charmes, car on cite plus d'un jeune gentilhomme dont elle eut à modérer les assiduités. Mais dès que M. de Chantal quittait Bourbilly pour se rendre à la cour ou à l'armée, comme cela lui arrivait presque tous les ans, nul visiteur ne venait plus troubler le calme de cette paisible demeure. Un ami reprochait-il alors à Mme de Chantal de se négliger comme elle le faisait : « Ne me parlez pas de cela, avait-elle coutume de répondre, les yeux à qui je dois plaire sont à cent lieues d'ici ; ce serait inutilement que je m'agencerais. » Un jour cependant, un jeune et beau cavalier, qui ne sortait pas de Bourbilly quand le baron s'y trouvait, vint hasarder une visite : « Le soir s'approchant, raconte la mère de Chaugy, et voyant qu'il se jetait sur des discours à sa louange, par une sainte finesse, sans lui faire seulement connaître qu'elle connaissait la passion qui le poussait, elle lui dit qu'elle était fâchée que le baron de Chantal ne fût là pour l'entretenir et divertir ; que, pour elle, il fallait qu'elle allât pour quelques affaires chez une demoiselle, sa voisine ; qu'elle laissait au logis des gens pour le servir ce soir-là ; et là-dessus monta à cheval et s'en fut. »

En 1601, blessé des injustices par lesquelles, selon lui, on reconnaissait ses services, M. de Chantal crut devoir s'éloigner définitivement de la cour et se retirer dans son gouvernement de Semur. Il quitta donc Paris, assez gravement malade déjà, et revint à Bourbilly, où son état ne tarda pas à inspirer les plus sérieuses inquiétudes. On vit alors quels trésors de tendresse et de dévouement Mme de Chantal tenait encore en réserve. Après six mois des plus cruelles alternatives, M. de Chantal entra définitivement en convalescence, et il avait repris ses habitudes d'activité quand un double songe vint, à ce que nous apprennent les contemporains, jeter dans l'esprit des deux époux de nouvelles tristesses. M. de Chantal se voyait couvert de vêtements rouges ; la baronne, vêtue d'une robe de deuil. Sur ces entrefaites, arrive au château M. de Chazelles, cousin et intime ami de M. de Chantal ; il le félicite sur son entier rétablissement et le décide à faire une partie de chasse dans les petits bois qui environnaient le château. On n'a jamais bien su de quelle manière eut lieu la catastrophe qui fut la suite de cette partie de plaisir : les uns veulent que les deux chasseurs marchant côte à côte, l'arquebuse de M. de Chazelles soit partie sous la pression de quelques branches ; d'autres prétendent que, ce jour-là, M. de Chantal, ayant eu la malencontreuse idée d'endosser une casaque ventre-de-biche, M. de Chazelles le prit pour une bête fauve, et lui envoya un coup de feu. Voici comment Bussy-Rabutin raconte le fait : « Estant revenu malade chez lui, il (M. de Chantal) guérit

Digitized by Google

avec assez de peine, et, commençant à se bien porter, il allait souvent à la chasse. Un jour qu'il estoit avec d'Anzelles, sieur de Chazelles, son voisin, son parent et son bon amy, chacun une arquebuse sur l'épaule, la détente de celle de Chazelles s'en alla et blessa Christophe au ventre, ce dont il mourut huit jours après avec une fermeté et une résignation dignes du mari d'une sainte. » Toujours est-il que M. de Chantal reçut le coup de feu à bout portant, eut le fémur brisé et les hanches criblées de plomb. Chazelles, à cet affreux spectacle, ne sut que s'abandonner au plus violent désespoir, pendant que le pauvre blessé lui disait douloureusement : « Je suis mort, mon cousin, mon ami, je te pardonne de tout mon cœur, tu as fait un mauvais coup par imprudence. » En même temps, il envoyait quatre de ses serviteurs près des curés voisins pour être sûr de ne pas manquer des secours religieux, et un cinquième à sa femme. Mme de Chantal, à peine relevée de couches, accourut aussitôt à Epoisses, où l'on avait transporté le baron ; elle le ramena à Bourbilly et veilla près de lui pendant neuf jours, se repaissant cruellement du plus douloureux spectacle. La dernière pensée de M. de Chantal fut de mettre son cousin à l'abri de toute recherche ultérieure, et il ajouta à son testament des dispositions par lesquelles il déclarait déshériter celui de ses enfants qui voudrait inquiéter M. de Chazelles.

III

Mme de Chantal se trouvait veuve à vingt-neuf ans. Belle, spirituelle, entourée d'amis, honorée de la considération de tous ceux qui la connaissaient, favorisée enfin des dons de la fortune, elle devait être recherchée et le fut en effet. Des six enfants qu'elle avait eus, quatre seulement lui restaient : un fils et trois filles, et ce fut entre les soins de leur éducation, la prière, les visites aux pauvres et aux malades qu'elle partagea désormais son existence. Elle prit des vêtements de deuil et elle ne devait plus les quitter. Ce fut vainement que le président Frémyot essaya de combattre ces austères résolutions en appelant sa fille auprès de lui à la fin de la première année de son veuvage ; vainement, dans sa tendresse, eut-il recours à tous les moyens de distraction que son cœur lui inspirait, Mme de Chantal, qui s'était d'abord prêtée aux désirs de son père, s'empressa, au bout d'une année, de prendre pour prétexte des affaires qui l'appelaient à Bourbilly, afin de pouvoir y poursuivre sans contrainte sa vie de recueillement et de solitude. Mais la providence lui réservait de nou-

Digitized by Google

velles épreuves. A peine installée dans son château et sa liberté reconquise, Mme de Chantal dut renoncer encore à tous ses chers projets pour se rendre aux exigences de son beau-père : celui-ci, en l'informant de l'ennui qu'il éprouvait dans sa solitude, ajoutait qu'il comptait sur elle pour l'en distraire, et que si sa belle-fille ne venait pas demeurer avec lui, il se remarierait et déshériterait ses petits-enfants.

M. de Chantal avait alors environ soixante-quinze ans; c'était un vieillard maussade, quinteux, entêté, d'un caractère violent et chez lequel nulle qualité ne rachetait ces nombreux défauts. Il habitait Monthelon, à une douzaine de lieues de Bourbilly. Mme de Chantal se résigna à ce nouveau sacrifice et alla s'établir dans ce château avec ses enfants « pour y commencer un purgatoire de sept ans et demi environ. » Aucune épreuve en effet ne lui fut épargnée : elle trouva à Monthelon une de ces servantes maîtresses, à l'esprit jaloux et inquiet, jouissant de la confiance illimitée du baron de Chantal, dame et souveraine absolue du vieux manoir. Mme de Chantal employa vainement tous les moyens imaginables pour se concilier cette femme, s'étudiant à ne heurter aucune de ses exigences, poussant la bonté jusqu'à s'occuper de ses cinq enfants, leur apprenant à lire, les faisant jouer avec ses propres filles. Tout fut inutile, et plusieurs fois même M. de Chantal s'emporta de manière à faire clairement voir à sa belle-fille qu'elle devait garder chez lui un rôle purement passif. Elle obtint cependant la permission de transporter sa chapelle à Monthelon, mais il lui fallut recourir à de pieux subterfuges pour pouvoir aller entendre la messe à Autun. Plusieurs fois Mme de Chantal dut franchir à cheval les trois lieues qui séparaient la ville du château.

En 1604, les membres du conseil de ville de Dijon prièrent François de Sales de venir prêcher le carême dans leur cathédrale : M. Frémyot prit une part active à ces négociations, et dès qu'il fut assuré du succès, il s'empressa d'en informer sa fille, qui se hâta d'accourir. François de Sales ne tarda pas à la remarquer comme la plus attentive et la plus asidue de ses auditeurs. Il venait souvent dîner chez le président Frémyot; Mme de Chantal fit bientôt la connaissance du saint évêque de Genève, l'écoutant toujours avec le même recueillement, cherchant et n'osant pas saisir l'occasion de lui ouvrir son cœur et de lui demander ses conseils, occasion qui se présentait sans cesse, et qu'elle laissait constamment échapper, sans bien se rendre compte des motifs de son indécision. « J'admirois tout ce qu'il faisoit et disoit, a-t-elle écrit dans une de ses lettres, et le regardois comme un ange du Seigneur; mais je m'estois si scrupuleusement attachée à la conduite de mon premier directeur, que

Digitized by Google

je ne communiquois à personne d'aucune chose un peu particulière qu'avec une grande crainte, bien que la sainte débonnaireté du bienheureux m'invitât quelquefois à ce faire, et que d'ailleurs j'en mourois d'envie. » François de Sales suivait avec intérêt les combats qui se livraient dans l'âme de sa pieuse pénitente, et s'efforçait doucement à l'encourager et à faire taire les scrupules qui l'agitaient. « Une fois, raconte la mère de Chaugy, le saint prélat lui demanda si elle avait dessein de se remarier ; elle lui dit que non. « Eh bien ! lui » répliqua-t-il, il faudroit mettre à bas l'enseigne. » Elle entendit bien ce qu'il vouloit dire : c'est qu'elle portoit encore certaines parures ou *gentillesses* permises aux dames de qualité après leur second deuil. Dès le lendemain, elle ôta tout cela, souplesse qui plut extrêmement à notre bienheureux père, lequel en dînant, ayant encore remarqué quelques petites dentelles de soie à son attiffet de crêpe, lui dit : « Madame, si ces dentelles n'étoient pas, laisseriez-vous » d'être propre ? » Ce fut assez : le soir même, elle les décousit. Une autre fois, voyant des glands au cordon de son collet, il lui dit, toujours dans sa sainte suavité : « Madame, votre collet laisseroit-il » d'être bien attaché, si cette invention n'étoit pas au bout du » cordon ? » Au même temps, elle prit des ciseaux et coupa ces glands. »

Le moment approchait qui allait décider de sa vie. Le directeur de Mme de Chantal faisait tous ses efforts pour conserver sa confiance, et il poussa même la précaution, pendant une de ses absences, jusqu'à placer sa sœur auprès d'elle pour la surveiller plus étroitement. Il se passa alors une scène qui serait plaisante si la grandeur de l'action ne lui donnait une touchante solennité. Ces combats, ces luttes, agitaient profondément Mme de Chantal, qui se sentait entraînée aux pieds de François de Sales, et qui, retenue malgré elle par ses premiers engagements, s'épuisait en efforts pour demeurer dans ce qu'elle croyait la droite voie. Pendant l'absence de son directeur, elle éprouva un tel redoublement d'inquiétude, qu'elle s'en ouvrit à son frère, dont les conseils la décidèrent à se confier enfin au saint évêque : l'importune gardienne fut adroitement écartée, et l'archevêque de Bourges se plaça à la porte de la salle qui précédait celle où se trouvait sa sœur, pour que personne ne pût la surprendre. Mme de Chantal sortit plus tranquille de cette première conférence, et elle ne tarda pas à recouvrer toute sa tranquillité quand François de Sales eut consenti à se charger entièrement de la direction de sa conscience.

On s'étonnera peut-être aujourd'hui en lisant le récit de ces luttes, qui occupèrent une si grande place dans la vie de Mme de Chantal. La direction religieuse constituait l'un des côtés les plus sérieux et

Digitized by Google

les plus pratiques de la vie, à cette époque si éloignée de nous, par la transformation de nos habitudes sociales. Les questions religieuses étaient familières à toutes ces femmes, qui furent la gloire et l'ornement du XVIIe siècle, et l'on aimait à s'en entretenir dans ces salons devenus historiques aujourd'hui. Les couvents étaient habités par des filles des premières maisons de la noblesse, qui y entraient par leur propre choix et y attiraient un grand nombre de visiteurs assidus. On pourrait citer une longue liste de ces admirables femmes, qu'on oublie trop souvent à travers ce siècle si diversement grand. Mme de Chantal fut l'une des premières qui réunirent le monde et le cloître dans la société moderne, et elle le fit avec un grand éclat, parce qu'elle avait à la fois une grande piété et une grande ardeur pour la mission qu'elle croyait avoir à remplir. Mais il suffit de lire les lettres de Fénelon, les travaux de Nicole, les lettres de Mme de Maintenon, si je ne veux citer que quelques noms saillants entre tous, pour voir que, durant tout le XVIIe siècle, la direction religieuse était chose de grande importance et prenait place avant la plupart de celles qui de nos jours attirent et absorbent jusqu'aux plus éminents esprits.

François de Sales quitta Dijon à la Quasimodo, et entama avec celle qu'il devait désormais appeler sa fille une correspondance dont nous regretterons toujours la perte. Il lui indiqua un rendez-vous à Saint-Claude pour le mois d'août, et ce fut alors seulement qu'il se décida à lui laisser pressentir les grandes vues qu'il avait sur elle, et à recevoir sa confession générale; il lui remit en même temps un billet qui contenait ces simples mots : « J'accepte au nom de Dieu la charge de votre conduite spirituelle pour m'y employer avec tout le soin et fidélité qui me sera possible, et autant que ma qualité et mes devoirs précédents me le peuvent permettre. » L'année suivante, Mme de Chantal passa une partie du mois de mai à Sales, et revint ensuite avec courage à Monthelon reprendre la vie misérable que lui imposait son beau-père. Déjà l'ordre de ses journées était réglé d'une façon toute monastique, comme pour se mieux rapprocher de cet état, but désormais de ses vœux les plus ardents, et dont François de Sales semblait vouloir l'éloigner, afin d'éprouver plus sûrement sa vocation. Levée à cinq heures du matin, sans recourir à personne pour sa toilette, Mme de Chantal entrait dans son oratoire. Ses enfants, son beau-père, se partageaient son temps après la messe, jusqu'à l'heure du dîner; elle faisait aussi le catéchisme. Les pauvres, les malades, quelques lectures, des méditations pieuses, absorbaient le reste de sa journée. Enfin, avant le souper, Mme de Chantal entrait encore dans son oratoire, puis elle attendait la permission du baron pour se retrouver seule avec elle-même. « Pour mieux concevoir les

Digitized by Google

maximes des Evangiles, sa lecture quotidienne était alors l'exposition des Evangiles par le père Ludolphe, chartreux. Sa plus grande récréation, de chanter des chansons spirituelles; surtout elle aimait les psaumes mis en vers par Philippe Desportes, abbé de Tiron. Elle avait toujours ce livre avec elle, même quand elle allait par les champs, à cheval; elle le faisait pendre dans un petit sac à l'arçon de sa selle, afin de chanter et louer Dieu le long du chemin. »

Mme de Chantal ne voulut plus dès lors que personne s'occupât de son service; elle coupa ses cheveux et les brûla pour se punir, dit-elle, de la vanité qu'elle en avait pu tirer autrefois: « Elle prit une coiffure sans façon, des nages noires, un bandeau de crêpe et une coiffe de taffetas noir, un collet fort petit et de toile épaisse, sans empois, des manchettes basques, larges de deux doigts, une robe d'étamine, si simple qu'elle n'avait même pas de galon, une jupe de sergette noire, et elle ne voulut jamais user de bas de soie. » Que dirons-nous des privations de toute nature et de tous les instants que s'imposait Mme de Chantal pour donner davantage aux pauvres; de ses jeûnes, de ses mortifications multipliées, de son admirable patience envers son beau-père; des prodiges de dévouement, d'abnégation, de charité, qu'elle accomplissait avec un entier sacrifice d'elle-même, ne repoussant jamais aucune infortune, accessible à toutes les souffrances, soignant l'infirme et le malade, touchant pour les guérir aux infirmités les plus repoussantes, aux plaies les plus hideuses? Mais les forces de Mme de Chantal allaient bientôt trahir son courage; elle fut atteinte, dans l'automne de 1606, par une maladie violente, à la suite d'une épidémie qui ravagea les environs de Monthelon. A ses souffrances physiques vinrent se joindre alors de véritables tortures morales, qui firent une assez vive impression sur François de Sales pour que, sans vouloir encore lui découvrir ses projets, il écrivît cependant à sa pieuse pénitente, « qu'il n'avait jamais dit qu'elle n'eût jamais nulle espérance, ni nulle pensée d'entrer en religion, mais qu'elle ne s'y amusât pas, ni ayant rien qui nous empêche tant de nous perfectionner de notre vocation que d'aspirer à une autre. »

Peu de temps après, l'illustre évêque manda Mme de Chantal près de lui, et eut avec elle, le lundi de la Pentecôte de l'année 1607, un entretien décisif. Nous laisserons parler la mère de Chaugy, qui a raconté cet épisode avec la fidélité d'un procès-verbal.

« Hé bien! ma fille, lui dit-il tout d'un coup, je suis résolu à ce que je veux faire de vous! — Et moi, dit-elle, monseigneur et mon père, je suis résolue à obéir. — Oui-dà! Or sus, il faut entrer à Sainte-Claire. — Mon père, je suis toute prête. — Non, reprit-il, vous n'êtes pas assez robuste;

Digitized by Google

il faut être sœur de l'hôpital de Beaune. — Tout ce qu'il vous plaira. — Ce n'est pas encore ce que je veux, il faut être carmélite. — Je suis prête à obéir. — Ensuite il lui proposa diverses autres conditions pour l'éprouver, il trouva que c'était une cire amollie par la chaleur divine et disposée à recevoir toutes les formes d'une vie religieuse telle qu'il lui plairait de lui imposer. Enfin, il lui dit que ce n'était point en toutes ces manières de vie dont il lui avait parlé, que Dieu la voulait, et là-dessus il lui déclara fort amplement le dessein qu'il avait de notre cher institut. A cette proposition, dit notre bienheureuse mère, je sentis soudain une grande correspondance intérieure, une douce satisfaction et lumière que cela était la volonté de Dieu, et que je n'avais point senti aux autres propositions, quoique mon âme y fût entièrement soumise. »

L'institut de la Visitation était désormais fondé, mais Mme de Chantal, ne pouvait songer à réaliser son grand projet avant d'avoir marié ses filles, dont le jeune âge devait encore la retenir assez longtemps dans le monde. De son côté, le président Frémyot avait renoncé à combattre une vocation aussi visible, et il n'en conserva pas moins un profond attachement à François de Sales, comme le témoigne cette lettre qu'il lui adressait de Dijon, le 21 juillet 1607 :

« Monsieur [1], vos vertus et vos mérites m'obligeoient assez à vous admirer et vous consacrer mon très humble service, mais l'affection qu'il vous plaît porter à toute nostre petite famille, et l'estime que vous faites de ma fille de Chantal, m'accablent d'obligations, de sorte que ne m'en pouvant assez dignement acquitter, je seray contraint faire cession non-seulement de ce peu de bien que Dieu m'a donné, mais aussy de moy-même, qui suis et veux demeurer à jamais vostre très humble serviteur. Je vous puis bien promettre, monsieur, le semblable pour M. de Bourges, mon fils, car outre l'inclination naturelle qu'il y a, je vous assure, monsieur, que son plus grand désir et contentement seroit de pouvoir mériter l'honneur de vos bonnes grâces, et encore quelquefois le bien de recueillir les doux et agréables fruits de votre douce et sainte conversation ; mais puisque vostre charge, et de meilleures et plus importantes occasions vous retiennent par delà, je vous supplie, monsieur, luy faire et à moy aussy, souvent part du miel de vos sacrés et divins discours pour nous exciter du sommeil auquel nous nous trouvons presque toujours impliqués par les affaires du monde, et révoquer nos esprits à la contemplation de cette divinité et béatitude éternelle. Les frères de l'église cathédrale de M. de Bourges sont à la vérité fort honnestes et d'agréable conversation, et leur prélat, par celles qu'il m'escrit, s'en loue fort, mais ils ne sont pas tels ny sy remplis des grâces de Dieu que les vostres. Le chef donne cette vigueur aux membres qu'il anime de ses saintes inspirations découlantes d'un cerveau tout divin, comme est le vostre. M. de Bourges n'est pas comme cela, si puis-je dire

[1] Cette lettre existe aux archives du monastère d'Annecy.

Digitized by Google

que de tous les prélats qui sont en deçà, il est le mieux avec ses confrères : si les affaires de ceux de vostre chapître eussent esté en estat, je leur eusse très volontiers montré l'estime que je fais de vostre recommandation, mais quand le procès se jugera, je me ressouviendray bien des bons et honorables témoignages que vous avez, monsieur, rendu de leurs vertus et sainte conversation, chanoines vrayment dignes d'un tel évesque et l'évesque digne de tels chanoines. Je prie Dieu, etc.

« A Dijon, ce 21 juillet 1607. »

Mme de Chantal prolongea son séjour à Annecy, retenue par la maladie et la mort de la plus jeune sœur de François de Sales ; Mme de Boissy[1] profita de cette triste circonstance pour renouveler une proposition à laquelle elle tenait beaucoup, le mariage de son fils aîné, le baron de Thorens, avec la fille aînée de Mme de Chantal, âgée de dix ans seulement. Le président Frémyot y consentit avec empressement, mais il fallut un an pour vaincre l'opposition du baron de Chantal. Voici en quels termes sa belle-fille annonce enfin à Mme de Boissy le succès de sa négociation :

« Madame ma très bonne mère[2], voilà messieurs nos grands-pères qui parlent, lesquels par la grâce de Dieu ont un grand et sentiment et désir de l'honneur de vostre alliance ; hé bien ! ma chère mère, ne voilà-t-il pas en vostre désir et au mien une assurance si asseurée qu'il n'y a plus rien à regarder par la grâce de nostre bon Dieu ; que me reste-t-il à faire pour maintenant, ma très chère mère, sinon prier Dieu qu'il vous rende cette fille tant agréable toute belle et vertueuse et digne d'un si grand honneur que celui d'entrer en votre benite maison ; estre sœur d'un homme si précieux, ô quel bonheur ! Je ne veux point me laisser aller au sentiment de ce contentement. Je supplie ce grand Dieu que cette grande œuvre soit à sa gloire, au salut et repos de nos enfants et à notre consolation et de toutes les vostres, lesquels, après vous, je salue tous du plus entier de mon cœur, duquel je suis et veux être éternellement, madame ma très bonne et chère mère, vostre très humble et très obéissante fille et servante,

« FRÉMYOT.

« De Monthelon, ce 16 avril 1608. »

L'automne suivant, M. de Thorens vint avec son frère en Bourgogne, et les conditions du mariage furent définitivement arrêtées au mois de février 1609. Mme de Chantal passa le carême à Annecy et revint encore à Dijon, où elle eut à subir les dernières épreuves de la vie mondaine. Sa famille fit un suprême effort pour la détourner des projets dans lesquels son âme s'affermissait au contraire

[1] Mère de l'évêque de Genève.

[2] Cette lettre, conservée également au monastère d'Annecy, est la seule que nous ayons encontrée de Mme de Chantal, avant son entrée en religion.

Digitized by Google

chaque jour. Nombre de gentilshommes demandèrent sa main, appuyés par les instances et les sollicitations pressantes du président Frémyot, qui ne désespérait pas de triompher des résolutions de sa fille; mais tout fut inutile, et Mme de Chantal annonça publiquement sa détermination. Ce fut seulement alors qu'elle se décida à faire comprendre à son père que ses enfants lui semblaient parvenus à un âge où ils pouvaient se passer des soins maternels, et que, pour elle, rien ne devait plus l'empêcher désormais « de suivre la divine vocation de Dieu qui l'appeloit, il y a un long temps, à se retirer du monde et à se consacrer entièrement au service divin. » L'émotion du président fut telle à ses paroles, qui faisaient évanouir sa dernière illusion, que sa fille se sentit un moment ébranlée. Il ne la blâma pas cependant, et lui demanda cette simple promesse de ne rien terminer avant qu'il n'eût un dernier entretien avec François de Sales.

Peu de jours après, Mme de Chantal revint à Monthelon; son père, son frère, tous ses parents multiplièrent leurs efforts pour la dissuader de sa résolution; elle fut inébranlable, et elle leur ferma la bouche par ces simples mots : « Je ne puis trahir mon âme, lui faisant accroire que c'est imagination ce que je sens bien venir vraiment de Dieu; je ne puis pas prendre la voix du pasteur pour celle du mercenaire, je ne cherche que Dieu. Quoique je désire ma retraite, si M. de Genève m'ordonne de demeurer au monde, dans ma condition viduale, je le ferai; car je ne cherche ni condition, ni genre de vie, mais l'obéissance à la volonté de Dieu. » Mais ces luttes allaient finir : François de Sales arriva à Monthelon pour bénir, le 13 octobre 1609, l'union de son frère; le lendemain, il eut une longue conférence avec l'archevêque de Bourges, tandis que la sainte veuve, prosternée dans son oratoire, adressait au ciel les prières les plus ardentes pour le succès de ses vœux. Les deux prélats la firent appeler, lui adressèrent toutes les objections que pouvait leur suggérer l'importance de l'acte qu'elle allait accomplir, mais elle les convainquit tous les deux par la sagesse et le ton inspiré de ses réponses, et André Frémyot ne put, en s'inclinant devant cette manifestation évidente de la volonté divine, que répéter ces paroles qu'il avait apprises de son père lui-même : « Cette femme a considéré tous les sentiers de la maison et n'a pas mangé son pain en oisiveté. »

Les plus grands obstacles étaient désormais levés, mais Mme de Chantal voulait, comme dit la mère de Chaugy, « battre le fer pendant qu'il était chaud ». Quand on essaya de la retenir en Bourgogne, elle se décida pour la résidence d'Annecy; à ceux qui cherchaient à éloigner le moment de sa retraite, elle répondit en fixant un délai de deux mois pour faire ses derniers adieux au monde : rien n'avait prise sur cette volonté énergique et inébranlable. L'arrange-

Digitized by Google

ment de ses affaires et la mort de la plus jeune de ses filles, Jeanne-Charlotte, enlevée presque subitement à la fin de janvier 1610, retardèrent cependant la mise à exécution de ses projets plus longtemps qu'elle n'avait pensé. Enfin elle assigna à son départ la date du 29 mars. L'avant-veille, Mme de Chantal avait quitté Monthelon, où son beau-père, vaincu par tant de constance, ne pouvait surmonter sa douleur. A Dijon, tous ses parents se réunirent chez son père : « Cette noble et vénérable assemblée fondait en pleurs. Quoique les douleurs de tous ensemble n'eussent su accroître celle que M. Frémyot ressentoit, il se retira dans son cabinet, dans la crainte que ses larmes, qu'il ne pouvoit retenir, ne donnassent aux autres licence de faire des lamentations immodérées, car tous pleuroient amèrement, hormis cette vraie cause de nos jours, qui les embrassa tous les uns après les autres, avec une constance digne de sa vertu généreuse, sans témoigner aucune mollesse, quoique l'on vît ses yeux nager dans l'eau par le ressentiment de compassion qu'elle avoit de la douleur de tant de bons et chers parents. » Le 29 mars, suivant sa parole, Mme de Chantal monta en voiture avec son gendre, ses deux filles et Mlle de Brechard, qui allait devenir sa première compagne : elle ne fit que traverser Genève incognito et entra dans Annecy le dimanche des Rameaux.

IV

Nous venons de suivre pas à pas Mme de Chantal à travers les diverses phases de sa vie dans le monde ; maintenant qu'elle va devenir la mère de Chantal, il nous faudra abréger les détails de cette seconde existence, qui résume en elle les commencements de l'ordre de la Visitation, et qui nous entraînerait trop loin si nous nous abandonnions au charme de l'y suivre. C'est Mme de Chantal surtout que nous allons nous efforcer de rechercher dans la supérieure de la Visitation d'Annecy, la sainte et la femme dans ses dernières relations avec le monde.

Le 6 juin 1610, eut lieu l'institution solennelle de l'ordre dans une petite maison du faubourg d'Annecy, donnée par une dame de la ville ; trois sœurs assistaient Mme de Chantal : Marie-Jacqueline Favre de Vaugelas, Jeanne-Charlotte de Bréchard et Anne-Jacqueline Coste.

« Enfin, le jour de la très adorable Trinité, après avoir pris la sainte bénédiction de notre bienheureux père, qui nous la donna avec des paroles et des sentiments si célestes qu'il paraissoit sur son visage l'incomparable consolation que son âme recevoit d'offrir à Dieu ces hosties vivantes en

Digitized by Google

odeur de suavité, nous fûmes conduites sur le soir par des personnes de qualité en cette bénite maison avec une entière consolation de nos âmes; nous passâmes parmi une foule de peuple qui s'estoit rassemblée dans le logis de M. le président Favre, d'où nous partîmes jusqu'au nostre, et chacun nous crioit des adieux et des sentiments de bénédictions; nous voyant seules, nous nous embrassâmes tendrement et avec une forte résolution de servir fidèlement celui qui nous avoit miséricordieusement choisies pour une si sainte entreprise; là, nous quittâmes le nom de *madame* et les autres alliances. Les deux chères filles donnèrent le nom de *mère* à celle qui était veuve, et elles s'appelèrent *sœurs*[1].

Un triste événement força la mère de Chantal à reparaître au milieu du monde l'année même qui suivit son entrée en religion; le président Frémyot, que le départ de sa fille avait profondément affecté, s'éteignit au mois d'août 1611. La mère de Chantal dut se rendre aussitôt à Dijon pour surveiller les intérêts de ses enfants, et elle s'y vit reçue avec la plus grande joie. Elle passa quatre mois en Bourgogne, où de nouvelles et infructueuses tentatives furent faites pour ébranler sa vocation. Elle était de retour à Annecy pour les fêtes de Noël. Mme de Chantal eut la douce consolation de voir dès les premiers jours prospérer son cher institut dont il fallut, en 1613, reconstruire le monastère sur un plus vaste emplacement. Vers la fin de la même année, la mort du vieux baron de Chantal rappela de nouveau sa belle-fille en Bourgogne. Mais elle ne s'appartenait plus. Tout entière aux soins de son ordre, elle voulut conduire elle-même la première colonie visitandine, qui fut installée au moins de juin 1615 à Lyon, et elle y demeura jusqu'à l'hiver. Mme de Chantal eut désormais à réunir dans ses mains au gouvernement du monastère d'Annecy la surveillance des diverses fondations qui se multiplièrent rapidement, et qui dépassèrent avant sa mort le chiffre de cent; il lui fallait à la fois correspondre avec les supérieures, les sœurs, les novices et nombre de personnes qui la consultaient sur mille sujets différents; formuler les règles de l'ordre, veiller à la stricte observance des principes originairement établis, stimuler, encourager, éclairer toutes les sœurs qui se groupaient autour d'elle, sans pour cela laisser souffrir les intérêts de sa famille; car jamais la mère de Chantal n'oublia ces devoirs, ainsi qu'a voulu le lui reprocher l'érudit et minutieux biographe de Mme de Sévigné. Ils ne lui furent d'ailleurs que trop douloureusement rappelés par les tristes événements qui vinrent la frapper coup sur coup dans ses plus chères affections.

[1] Nous extrayons ce passage d'une relation des événements qui signalèrent la première année de la Visitation, manuscrit d'une douzaine de pages, rédigé par la mère de Chantal, que nous croyons inédit : il est aux archives du monastère d'Annecy.

Digitized by Google

Son gendre, M. de Thorens, mourut en 1617, comme il conduisait son régiment en Piémont. Mme de Thorens, qui s'était retirée à Annecy, e suivit au bout de cinq mois en donnant le jour à un fils qui ne vécut pas. Dix ans plus tard, en 1627, M. de Chantal fut tué à l'attaque de l'île de Ré, et sa jeune femme s'éteignit au mois d'août 1633, ne précédant que de quelques jours dans la tombe M. de Toulongeon, qui avait épousé la seconde fille de Mme de Chantal et qui mourut subitement. Enfin, Mgr de Bourges fut frappé d'apoplexie au mois de mai 1641. La mère de Chantal supporta ces coups répétés avec un courage de sainte, mais non sans les ressentir cruellement. Il suffit de lire les lettres qu'elle écrivait alors pour se convaincre que sa résignation aux desseins de Dieu était loin de la laisser insensible à toutes ces souffrances du cœur. On en jugera par ce passage d'un mémoire de la mère de Marigny, l'une des compagnes les plus aimées de Mme de Chantal, au sujet de son fils unique[1] :

« Un peu avant la mort de M. de Chantal fils, comme elle estoit sur le dessein de faire un voyage en France pour s'aller démettre de la charge de supérieure d'Orléans, où nos sœurs l'avoient eslue, on lui apporta la nouvelle que MM. de Bouteville et de la Chapelle avoient esté exécutés, je pense, par ordonnance du roy, pour s'estre battus en duel : cette bienheureuse mère, entendant cela, fit dessein de s'en aller avec la résolution d'assister au supplice de son fils qui estoit coutumier de se battre, et de l'ayder à bien mourir si elle en obtenait la permission, nonobstant toute l'infamie qu'elle en pourrait recevoir tant pour sa condition que pour estre sa mère; et lorsque l'on sut et qu'on lui apporta la nouvelle comme il estoit mort et qu'il avoit esté tué, à la teste des enfants perdus, à l'isle de Ré, tous ses ressentiments, qui furent, comme l'on pense, extrêmes, de la perte d'un fils unique, n'esclatèrent que dans les grandes actions de grâces à Dieu de l'avoir plutôt pris de cette façon que d'une plus misérable selon l'âme, car icy elle le voyait aucunement mort en la glorieuse qualité de martyr, à cause que ceste bataille estoit contre les ennemis de la foy. »

Pour montrer combien son cœur sentait vivement, je citerai cet autre passage du récit manuscrit et inédit de la mère de Marigny :

« Je me trouvay dans sa chambre une demi-heure après qu'elle eut

[1] *Mémoire manuscrit sur la mère de Chantal*, inédit, archives d'Annecy.—M. de Chantal causa de nombreux chagrins à sa mère par son humeur batailleuse et ses duels fréquents; il paraît cependant qu'après avoir servi de second à M. de Boutteville, il sentit un peu son ardeur se refroidir. Voici du moins ce que Mgr de Bourges écrivait à sa sœur le 18 juin 1626 : « Votre fils est hors de tout embarrassement; il est auprès du roi assez bien voulu, et depuis que l'édit portant la défense des duels a été publié, il a professé et déclaré en tous lieux qu'il y vouloit obéir, et que si autrefois il avoit esté trop prompt à ce mestier-là, qu'il seroit à l'advenir très retenu et modéré. Je vous dis ce afin que vous viviez en repos de ce costé-là. » (*Lettre inédite*, archives d'Annecy.)

Digitized by Google

reçu la nouvelle de la mort de Mme de Chantal, et elle me dit : « Je ne » croyois pas que la nature eût fait un tel effet en moy, car si je fusse esté » droite quand j'ay vu la lettre de Mgr de Bourges, je crois que je fusse » tombée tant je suis esté saisie : elle est bienheureuse, cette chère fille, » mais sa mort ne laisse pas que de me toucher extrêmement. » Après cecy nous lui parlâmes de Mlle de Chantal, et elle dit : « La sainte Vierge » sera sa mère. »

Mme de Chantal ne pouvait pas, en effet, au milieu d'occupations chaque jour plus nombreuses, prendre avec elle la jeune orpheline qui devait, dans la suite, porter l'un des noms les plus illustres de notre littérature et du siècle : elle en parle cependant souvent dans les lettres qu'elle écrivait à M. de Coulanges, dont Mgr de Bourges lui avait ainsi annoncé la nomination comme tuteur : « Votre petite fille de Chantal se porte bien ; elle est demeurée sous la tutelle de M. de Coulanges, son oncle, et sous la conduite de madame sa tante : nous y avons tous consenti ; il n'y a eu que M. le comte de Bussy qui s'y est opposé, mais j'estime qu'il ne poursuivra pas, et que l'affaire en restera là [1]. » Dans une de ces lettres, Mme de Chantal, parlant de la première communion de la jeune de Rabutin, ajoute : « Vous me consolez bien des nouvelles que vous me dites de cette petite orpheline. Qu'elle sera heureuse, si Dieu vous conserve, et ma pauvre très chère sœur, pour lui conserver votre sage et pieuse conduite. C'est la vérité que j'aime cet enfant comme j'aimois le père et tout pour le ciel (août 1634). » Ce ne sont assurément pas là les sentiments d'un cœur sec et indifférent. Il serait facile de multiplier ces citations, mais on les retrouvera dans la correspondance de la mère de Chantal, et il me semble en avoir assez dit pour montrer qu'elle sut conserver une âme tendre et dévouée pour les siens, malgré son profond détachement des choses et des affections du monde.

Après avoir établi des couvents à Moulins, à Grenoble et à Bourges, la mère de Chantal se rendit à Paris au mois d'avril 1618, pour la fondation du monastère qui existe encore rue d'Enfer, et qui fut provisoirement installé dans une petite maison du faubourg Saint-Michel. Elle resta trois ans à Paris, et se lia avec les plus éminents personnages de son époque attirés vers elle par sa haute réputation de piété. Le cardinal de Bérulle, Mme Acarie, fondatrice des Carmélites, la mère Arnauld, l'abbé de Saint-Cyran, le père Condren, le commandeur de Sillery, dont elle décida la conversion, la duchesse de Montmorency, qui devait devenir religieuse de l'ordre, la comtesse de Saint-Paul et le grand Vincent de Paul, telles étaient les person-

[1] *Lettre inédite*, archives d'Annecy.

Digitized by Google

nages qui s'honorèrent de leurs relations et de leur intimité avec la mère de Chantal.

Elle quitta Paris à l'automne de 1622, visita les maisons d'Orléans, de Nevers, de Bourges et de Moulins, passa quelques jours chez sa fille, Mme de Toulongeon, et établit le couvent de Dijon, où elle fut reçue avec de grands honneurs; enfin, elle rejoignit François de Sales à Lyon; elle eut avec lui une longue conférence : ce devait être la dernière (26 décembre), et c'est à Belley que, le surlendemain, le P. Favre, aumônier de l'ordre, lui apprit la mort subite de l'illustre prélat. Le coup fut terrible pour Mme de Chantal, qui craignit de voir l'avenir de l'institut compromis par la perte de l'homme qui en avait été le fondateur. Elle semblait douter de ses propres forces et ne croyait plus pouvoir diriger l'œuvre sans le secours des conseils de l'illustre saint. Elle repartit immédiatement pour Lyon et voulut présider elle-même aux obsèques de « son bienheureux père, » dont elle ramena le corps à Annecy. Ce devoir de cœur accompli, sa première pensée fut de rassembler tous les matériaux et les documents nécessaires pour le procès de canonisation, qui fut désormais, avec la rédaction du réglement de l'ordre, la principale occupation de sa vie.

En 1626, la mère de Chantal quitta de nouveau Annecy pour venir en Franche-Comté et en Lorraine. Elle ne reculait jamais devant la fatigue d'un voyage, malgré la faiblesse de sa santé, que tant de travaux et de fatigues avaient sérieusement ébranlée. L'année 1633 vit l'érection d'un second monastère à Annecy; puis la mère de Chantal visita les couvents du Languedoc et de la Provence. En 1638 elle vint présider à la fondation de la maison de Turin sur la demande expresse du duc de Savoie. Enfin, elle résolut un nouveau voyage en France. Partie au mois de juillet 1641, elle ne passa que quelques mois à Paris, où on cherchait à la retenir, mais dont elle s'éloigna vers la fin d'octobre malgré son état de souffrance. Elle dut s'arrêter à Saint-Germain, où se trouvait la cour, puis à Nevers, et ne put dépasser Moulins. Elle fut douze jours malade et ne consentit à garder le lit qu'après l'épuisement complet de ses forces. Jusqu'au dernier moment la mère de Chantal conserva toute sa connaissance et sa lucidité d'esprit, s'occupant encore des intérêts de l'ordre et cherchant à relever le courage de ceux qui l'entouraient. Elle rendit sa belle âme à Dieu le 13 décembre, au soir[1].

[1] Je regrette de ne pouvoir reproduire ici le récit manuscrit des derniers moments de la mère de Chantal, en date du 10 janvier 1642, et rédigé par la mère Françoise-Jacqueline de de Muxy, supérieure de Moulins. Jusqu'à présent, on n'en a publié qu'une relation écrite par la mère de Chaugy, sur des indications qu'elle recueillit, tandis que la mère de Muxy ne quitta pas un moment Mme de Chantal jusqu'à son dernier soupir. C'est un document précieux que je m'étonne de voir encore inédit. (Archives d'Annecy.)

Digitized by Google

Telle fut la vie de cette grande servante de Dieu, de celle qui a eu l'honneur de se voir placée au même rang que François de Sales et Vincent de Paul, d'être appelée de son vivant la femme forte, et qui a donné au monde l'un des plus admirables exemples de la puissance du dévouement et de la charité. Nous compléterons cette esquisse de sa vie par un document inédit qui me semble d'une grande valeur : c'est l'attestation autographe rédigée par Vincent de Paul, pour servir de pièce au procès de béatification de la mère de Chantal :

« Nous Vincent de Paul, supérieur général très indigne de la congrégation des prestres de la mission, certifions qu'il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la grâce d'estre connu de la défunte nostre très digne mère de Chantal, fondatrice du saint ordre de la Visitation Sainte-Marie, par des fréquentes communications de paroles et par des escrits, qu'il a plu à Dieu que j'aye eu avec elle, tant au premier voyage qu'elle fit en cette ville, il y a environ vingt ans, qu'à autres qu'elle y a fait depuis, en tous lesquels elle m'a honoré de la confiance de me communiquer son intérieur, qu'il m'a toujours paru qu'elle estoit accomplie de toutes sortes de vertus, et particulièrement qu'elle estoit pleine de foy ; qu'elle avoit une confiance en Dieu non semblable, et un amour souverain de sa divine bonté ; qu'elle avoit l'esprit juste, prudent, tempéré et fort en un dégré très éminent ; que l'humilité, la mortification, l'obéissance, le zèle de la sanctification de son saint ordre et du salut des âmes du pauvre peuple estoit en elle à un souverain degré ; bref que je n'ay remarqué en elle aucune imperfection, mais un exercice continuel de toutes sortes de vertus, et que quoiqu'elle ayt jouy en apparence de la paix et tranquillité d'esprit dont jouissent les âmes qui sont parvenues à un si haut degré de vertu, elle a néanmoins souffert des peines intérieures si grandes qu'elle m'a dit et escrit maintes fois qu'elle avait l'esprit si plein de toutes sortes de tentations et d'abominations, que son exercice continuel estoit de se détourner des regards de son intérieur, ne pouvant se supporter elle-même en la vue de son âme si plein d'horreurs qu'elle luy sembloit l'image de l'enfer, et que, quoiqu'elle souffrît de la santé, elle n'a jamais perdu la sérénité de son visage, ni s'est relâchée de la fidélité que Dieu demandoit d'elle dans l'exercice des vertus chrétiennes et religieuses, ny dans la sollicitude prodigieuse qu'elle avoit de son ordre, et que delà vient que je crois qu'elle estoit une des plus saintes âmes que j'aye jamais connues sur la terre, et qu'elle est maintenant bienheureuse au ciel, et que je ne fais pas de doutes que Dieu ne manifeste un jour sa sainteté. En foy de quoy j'ay signé la présente de ma main et scellé de nostre sceau [1] »

Outre l'intérêt qui s'attache à ce jugement, formulé par l'un des

[1] Archives de la Visitation d'Annecy. — Le corps de la mère de Chantal fut transporté à Annecy et inhumé auprès des restes de saint François de Sales. Les deux corps furent soustraits aux profanations de 1793, et sont actuellement déposés dans l'église de la Visitation de cette ville.

Digitized by Google

hommes les plus illustres de notre pays, il m'a semblé que l'on ne pouvait mieux résumer en quelques lignes l'existence religieuse, les inquiétudes et la haute vertu de Mme de Chantal. Sa vie ne fut en effet qu'une longue lutte; elle eut à combattre, toute jeune fille encore, pour se défendre contre les affectueuses tentatives d'une sœur, et les coupables efforts d'une gouvernante; mariée, elle eut à lutter pour ramener l'ordre dans sa maison; veuve, elle eut à lutter contre ceux qui voulaient la conserver au monde et la détourner de sa vocation; elle eut à lutter contre un directeur même jaloux de la maintenir sous sa main, tandis que son âme aspirait à se confier à celui qui devait lui montrer la voie qu'elle cherchait; religieuse, enfin, elle eut à lutter contre ces inquiétudes, ces scrupules, dont parle Vincent de Paul, et dont on rencontre à chaque instant la trace dans sa correspondance. C'est là qu'il faut la chercher, si, après avoir étudié rapidement les principales phases de son existence, on veut trouver véritablement la mère de Chantal. Elle écrivait beaucoup et j'ai été assez heureux pour recueillir récemment un nombre considérable de ses lettres. Son style a un caractère remarquable d'élévation, bien qu'elle ne pensât certainement pas que les pages qu'elle traçait pussent être destinées un jour à la publicité. Elle savait donner des conseils brefs, simples, nets, comme elle savait aussi trouver des accents de la plus haute piété, quand elle voulait consoler et encourager; elle ne s'épargne jamais d'ailleurs et se montre à chaque page comme exemple; c'est ce qui donne à ces lettres une si grande importance, si l'on veut y rechercher Mme de Chantal sous le voile de la supérieure de la Visitation. On n'a pas de peine non plus à reconnaître une proche parenté morale entre la mère de Chantal et le saint auteur de l'*Introduction à la vie dévote*. Je ne veux pas sans doute établir de parallèle entre les lettres écrites au courant à la plume, sous l'impression du moment ou d'un événement particulier, et l'œuvre admirable composée par François de Sales pour sa pieuse pénitente; mais cependant on sent que la mère de Chantal avait vécu dans l'intimité du saint évêque, et ses lettres nous offrent un nombre de pensées et d'images bien connues de ceux qui ont lu attentivement l'*Introduction* et les lettres de François de Sales.

La postérité a ratifié le jugement de saint Vincent de Paul, et la mère de Chantal, béatifiée d'abord le 13 novembre 1731, a été canonisée le 17 août 1767.

EDOUARD DE BARTHÉLEMY.

Digitized by Google

LA

MORT DE CHANNING

Sur la pente des monts, verdoyante ceinture
Qu'au nord de l'Amérique a jetés la nature,
Les souffles de la nuit, par l'Automne glacés,
Flétrissent les rameaux des hêtres enlacés.
Leur feuillage s'incline, il se bronze, il se dore,
Et lorsqu'aux premiers feux d'une tardive aurore
Le buffle au lac voisin va plonger ses naseaux,
Il recule étonné de s'abreuver aux eaux
Qui reflètent des bois l'immobile incendie.
Comme une nef d'argent à la proue arrondie,
Le cygne, sur la vague, aux brises du matin
Ouvre encor mollement une aile de satin;
Mais parmi les roseaux que son col soyeux ploie
Il ne retrouve plus sa fugitive proie :
L'insecte, loin de lui se creusant un tombeau,
Sous la mousse jaunie attend un jour plus beau.
Tout s'épuise..... et la terre, au travail asservie,
Redemande au sommeil une nouvelle vie.....
Les vapeurs dont se couvre un horizon moins pur,
Ces adieux d'un été s'endormant dans l'azur,
Quelle mystérieuse et consolante image
De la paisible fin d'un héros ou d'un sage!....
Vers ces lieux que mourant il revient contempler

Digitized by Google

Channing dans sa jeunesse aimait à s'isoler.
Le futur pèlerin de la parole austère
Y méditait le ciel en admirant la terre.
L'amitié sous son toit accueille le pasteur.
O pays du Vermont ! dans ton site enchanteur
Il veut sentir encor ces émotions pures
Que de la solitude éveillent les murmures,
Et retremper dans l'air d'aromes imprégné
Son corps à l'impuissance avant lui résigné.
Mais des peines d'autrui l'éternelle pensée
Le ramène sans cesse à l'œuvre commencée :
« Sur le peuple jeter le grave enseignement
Comme en un terrain vierge on sème un pur froment ;
Aux luttes du travail convier l'espérance ;
Ravir le corps au vice et l'âme à l'ignorance ;
Et leur montrant la route et du Bien et du Beau,
De la pensée en eux rallumer le flambeau. »
Ainsi lorsqu'au détour d'une route poudreuse
La roche au voyageur offre une eau savoureuse,
Sous le jet de cristal arrondissant la main,
Il rafraîchit son front, et sa lèvre et son pain.
Mais sourd au bruit du vent qui gronde dans la plaine,
Sans mêler un soupir aux pleurs de la fontaine
Il s'éloigne, et, bravant la tempête et la nuit,
Entre l'onde et sa soif met le but qu'il poursuit.

Si vive que du mal soit la puissante étreinte,
Le pasteur ranimé voit ses progrès sans crainte :
Le temps de son épreuve est ici-bas compté,
Celui de son repos sera l'éternité.
Il n'attend pas qu'au sein de la calme vallée
La force lui revienne à ses brises mêlée,
Car, fidèle au devoir, Channing veut, sans faiblir,
Comme il en fut l'apôtre en être le martyr.
En vain la mort menace, en vain l'amitié tremble,
Il veut parler encor.....

Le peuple se rassemble.
Il le bénit. Son front de bonheur empourpré
D'un nimbe lumineux paraît être entouré.
Ses yeux, où sa belle âme est peinte tout entière,
Accompagnent au ciel l'élan de sa prière,

Digitized by Google

Et sa voix, sur les cœurs planant avec amour,
Commence lentement l'hymne du dernier jour :

« Seigneur ! être immuable et devant qui tout passe,
Si l'homme, qui bientôt te verra face à face,
Revêt aux yeux mortels ta sainte autorité,
Daigne mettre en sa bouche, avec la vérité,
De purs accents de foi, d'amour et d'espérance.....
J'ai consacré ma vie à calmer la souffrance.
J'ai préféré le pauvre et l'esclave aux heureux.
Ai-je semé sans fruit dans un sol généreux?
Non ! la justice, amis, vertu source des autres,
Partout dans ces états a trouvé des apôtres.
On ose enfin des lois réparer un oubli,
Et, leur montrant un fils dans le noir avili,
Dénouer les anneaux de cette chaîne inique,
Péril et déshonneur de la jeune Amérique.
Aux fêtes du progrès je vois admis demain
L'esclave de la veille une coupe à la main.
C'est un frère, approchons. Cette âme aspire à vivre;
Ne lui mesurons pas le vin qui nous enivre :
Qu'elle se rassasie, assise à nos côtés,
Des biens que l'âme libre avant elle a goûtés. »

Aux vœux du saint vieillard répond un cri de joie
Que d'échos en échos le Nord au Sud envoie ;
Puis le calme renaît aux accents vénérés
S'épanchant en conseils par les cieux inspirés :

« A l'égal du savant dont nuit et jour l'œil fouille
Des siècles engloutis la poudreuse dépouille,
Tout homme est parmi nous ou poète ou penseur,
Qui, sous le poids du jour supporté sans murmure,
Etudie en lui-même, épelle en la nature
Le grand livre de vie ouvert à tout lecteur.
Penser ! c'est de chaque être interroger les causes ;
Penser ! c'est pénétrer dans l'essence des choses ;
Du plan qui les créa dévoiler l'unité,
Calculer les rapports, chercher les harmonies,
Et, des splendeurs sans nombre à l'univers unies,
S'élancer plein de foi vers la Divinité.
Tout s'enchaîne en ce monde où règne la pensée,
Depuis l'étoile d'or sur nos fronts balancée

Digitized by Google

Jusqu'à l'atome errant que Lucrèce chanta.
Tout gravite sans fin dans l'immense étendue ;
Et l'œil, sondant l'abîme ou franchissant la nue,
Contre un être isolé jamais ne se heurta.
Ce fruit que de l'Automne a coloré l'haleine,
La fleur dont cet enfant jette au hasard la graine,
Dieu dans le paradis sema leur premier plant ;
Et l'arbre au pied duquel le voyageur s'appuie,
Produit de six mille ans de soleil et de pluie,
Porte sur chaque feuille un long enseignement.
Savoir, toujours savoir, charme l'âme et l'altère.
O Nature ! tu veux sur ta mamelle austère
Sentir l'homme un instant poser sa lèvre en feu.
Mais, pour comprendre bien ta beauté souveraine,
Il faut, dans son essor, que la pensée entraîne
Notre regard en haut et notre cœur à Dieu.
Toi qui, sur cette terre aux fécondes entrailles,
Sans repos ni sommeil incessamment travailles
Homme ! apprends à connaître, homme ! apprends à penser..
Ce n'est point tout de voir en ses comptoirs avides
Les trésors enlevés aux régions torrides,
Dans ses coffres profonds de voir l'or s'entasser :
Si la raison est sourde aux vérités sublimes,
Qu'importe qu'un navire affrontant les abîmes
D'aventureux trafics nous rapporte le prix !
Dès que des passions devenant la complice,
Ta pensée, ô cœur vil ! se prostitue au vice,
De la terre et du Ciel n'attends que le mépris.
Lorsqu'un labeur sans trève abat le corps et 'âme
Du pauvre travailleur qui vainement réclame,
Privé de la pensée il renîra les Cieux.
Restera-t-elle en lui comme une aile fermée ?
Frères ! que notre amour soit la brise embaumée
Qui portera cette âme au doux festin des dieux.
Faisons que du grand Être il se sache l'ouvrage ;
Qu'il soit fier de servir, intelligent rouage,
A l'accomplissement des desseins éternels.
Du travail le Seigneur à tous donne l'exemple ;
Dans l'œuvre des six jours il s'est construit un temple :
C'est au libre travail d'en parer les autels.

. . . . . .

Ah ! quand cette pensée illuminant les masses,
De l'ignorance antique aura brisé les glaces

Digitized by Google

Et réjoui les cœurs d'ombre aujourd'hui couverts,
....
Il n'est humble artisan d'une tâche si rude
Qui ne bénisse alors sa noble servitude,
La seule qui sourie au Dieu de l'univers !
....."

La voix du saint pasteur tombait toujours plus lente,
A chaque effort nouveau de sa lèvre brûlante.
Pour en saisir encor l'accent harmonieux,
Le peuple et le vent même étaient silencieux.
Nul bruit près du vieillard, au Ciel aucun murmure ;
Il avait tant aimé le peuple et la nature,
Que, semblant partager de communes douleurs,
Pour écouter sa voix tous deux taisaient les leurs.
Mais s'inclinant vers ceux qu'attriste sa souffrance :

« J'achève, mes amis, dit-il, et l'espérance
Ainsi qu'aux premiers mots aux derniers s'unira.
J'ai foi dans l'avenir. Une force profonde,
Divine, irrésistible, agite ce vieux monde.
De ses ombres bientôt un éclair jaillira.
Le Seigneur jette au loin une parole ardente
Qui ne peut en son sein revenir impuissante.
Ne comprenez-vous pas que de l'esprit chrétien
Tout annonce et prépare une forme nouvelle ?
L'homme respecte l'homme, et son cœur moins rebelle,
De la fraternité resserre le lien.
Déjà cède le monde à cette auguste force.
Oui ! du vieil arbre humain gonflant la rude écorce,
Une sève divine arrive à ses rameaux.
Bientôt reverdiront les branches appauvries,
Et des fleurs que longtemps l'égoïsme a flétries
Naîtront, ô mes amis ! naîtront des fruits nouveaux.
L'hymne chanté par l'Ange aux pâtres d'Idumée :
Paix à la volonté par la foi ranimée !
Comme une fiction ne retentira plus.
Mon Dieu ! permettez-nous d'étendre sur la terre
L'esprit de liberté, la paix et la lumière.....
Venez, âges promis d'amour et de vertus,
Venez..... » . . . . . .

Mais du vieillard la poitrine épuisée

Digitized by Google

Ne prête à ses accents qu'une haleine brisée.
Sa voix faiblit toujours et, trompant son désir,
Commence une prière et meurt dans un soupir ;
Sa voix s'est consumée aux pensers de son âme,
Comme une huile odorante aux ardeurs de la flamme.

Sous le toit étranger, bien loin du seuil aimé
Dont l'accès au mourant est pour jamais fermé,
Comme auprès du vieux chêne abattu par l'orage
Accourt l'essaim tremblant qu'abrita son feuillage,
Est venu se presser le groupe des amis
Que le fils et l'épouse aux adieux ont admis.

L'aube d'un jour encor que le Seigneur lui compte
Colore son front pâle où d'heure en heure monte
Cet étrange reflet des feux intérieurs . . . . .
Qu'avive le départ pour des mondes meilleurs.
L'horizon de sa vie et grandit et s'éclaire.
Il revoit ses travaux, il revoit sur la terre
La trace de ses pas qui jamais n'ont failli
Sous l'injure et les maux dont il fut assailli.
Ainsi lorsqu'arrivé sur une alpe neigeuse
L'homme embrasse des yeux la plaine nuageuse,
Dès qu'au lever du jour un rapide aquilon
De flottantes vapeurs dégage le vallon,
Il admire à la fois champs, lac, forêt, village,
Que laissaient loin de lui les hasards du voyage,
Et les mille sentiers dont les étroits détours
L'ont conduit au sommet entrevu tous les jours.
Du mourant la famille écoutait, attentive,
La parole plus lente, et faible et fugitive.
Interprète d'un Dieu qu'il salûra bientôt,
Il semble répéter des mots venus d'en haut ;
Et son dernier moment, calme et sans agonie,
Rappelle de ses jours la douceur infinie :

« Du progrès, du bonheur, de toute affection,
Demandez le secret à la religion.....
La route que mes pas, disait-il, ont foulée,
Suivez-la — c'est la vraie. — Où mon âme est allée,
Le Seigneur l'a conduite. Il m'a sur le chemin
Offert en mes douleurs sa paternelle main.
Qu'il vous soutienne aussi. Vivez en sa présence.

Digitized by Google

Aux regards d'un ami s'épure l'existence.

. . . . . .

Du temple où la raison guide et conduit la foi,
Quand des livres sacrés nous expliquons la loi,
Fermez, fermez l'entrée aux vagues théories
De rêves inféconds autour de vous nourries.

. . . . . .

Pourquoi sous un nuage obscurcir l'astre d'or?
La vérité plus pure a repris son essor.
Cherchez à ses rayons dont l'esprit s'illumine
Des cultes étrangers la commune origine.
Indifférents au nom qui les nomme aujourd'hui,
Leur Christ est notre Christ !.... Honorons-les pour lui.
La foi veut être libre. Et toute âme sincère
Voit dans l'homme un égal, et trouve en Dieu son père.

. . . . . »

Des pleurs sur tous les yeux le voile s'étendait,
Leur cachant le vieillard qu'à peine on entendait.
Un sanglot déchirant accueillit son silence.
Il le rompit tout bas : « Mon fils ! et l'espérance !.... »
Il se tut de nouveau. Mais sa lèvre parfois
Semblait répondre aux sons d'une invisible voix.
L'archange de la mort annonçait à son âme
Que son exil s'achève et que Dieu la réclame.
  Déjà l'ombre du soir, envahissant le ciel,
Prêtait à ces adieux un calme solennel,
Lorsqu'on vit de Channing l'indécise paupière
Chercher du jour encor la riante lumière.
Plus près de la fenêtre alors on approcha
Le lit au bord duquel le mourant se pencha.
Le soleil sur les monts s'abaissant magnifique,
De rayons empourprés inondait l'Amérique ;
Comme au dernier sommeil de Socrate en prison,
D'une splendeur égale il teignit l'horizon,
Et la nef de Délos à la poupe dorée
Que balançait la vague à l'abri du Pirée.
Mais ce n'est plus un sage, ah ! c'est peut-être un saint
Dont l'astre attire ici le regard qui s'éteint.
Sur le cœur de son fils il appuya la tête,
Et bénit la nature et la main qui l'a faite.
Puis tout à coup, tourné vers l'occident en feu :

« Amis ! dit-il, amis ! voici l'esprit de Dieu.

Digitized by Google

Il approche, il me parle. A le suivre il m'engage.
.....
Je m'éloigne avec lui. Mais gardez son message. »

Que vous a-t-il appris?

« Que de la charité
Dans le monde avant peu naîtra la liberté.
..... »

Il ne répondit plus à nos soupirs funèbres,
Mais son œil recouvert de subites ténèbres
Se fixait immobile au point obscur des cieux
Où son âme suivait l'Esprit mystérieux.

Le soleil cependant n'éclairait plus la terre;
Elle pleurait un jour, le nouveau monde un père.

ÉPILOGUE

A peine dans Boston Channing est rapporté,
D'un seul cri de douleur retentit la cité.
Le plaisir, le travail, tout s'arrête. Le temple
S'ouvre au peuple. Il y court et, l'œil morne, contemple
Le pasteur dans la mort doucement endormi
Comme l'apôtre aimé sur son divin ami.
On attend un adieu de sa lèvre fermée;
Mais pour jamais, hélas! elle est inanimée.
Le cygne américain, vers le Ciel remontant,
Aux échos du Vermont a dit son dernier chant.
Dans sa pieuse erreur, plus d'une jeune mère
Fait toucher à son fils ces restes qu'on vénère;
Et croyant, à le voir, que Dieu sourit en lui,
Plus d'une humble souffrance invoque son appui.....
Mais déjà le cercueil hors du temple s'avance,
Et le peuple après lui se déroule en silence :
C'est le noir dont Channing a fait tomber les fers,
Tremblant au souvenir des maux qu'il a soufferts;
C'est le rude ouvrier dont il affranchit l'âme;
C'est l'orphelin, la veuve et le pauvre, et la femme

Digitized by Google

Qui lui dut ou l'honneur, ou le pain du foyer ;
Et les chefs de l'Etat..... C'est Boston tout entier.
Emigrants, étrangers, au nom de leur patrie
Viennent grossir la foule à leur vue attendrie ;
Et l'on voit se mêler sur cet homme de bien
Les pleurs du nouveau monde aux pleurs du monde ancien.
Mais qui fait tressaillir la morne multitude ?
Devant elle se dresse en sa simple attitude
Le héros dont le bronze éternise les traits,
Qui fut grand dans la lutte, et plus grand dans la paix :
C'est le Libérateur. Au feu du jour il semble
Que sous cette paupière un œil s'anime et tremble,
Comme pour saluer le sage dont la voix
Par de pures leçons consolida ses lois.
  Quel éclatant hommage ici Dieu lui destine !
O vertu des vrais saints ! tolérance divine,
Du pied de ce cercueil, sous un céleste pleur,
Va s'élancer enfin ton immortelle fleur.
Voilà que dans les airs une funèbre cloche
Des restes de Channing a signalé l'approche,
Et l'Eglise romaine offre aux regards ravis
Ses prêtres assemblés sur le sacré parvis.
Au milieu d'eux, l'évêque, au front blanchi par l'âge,
Pleure, et, silencieux, incline un doux visage
A l'aspect de ce mort qu'il a chéri vivant.
Puis au nom du Dieu bon, Dieu fort, Dieu tolérant,
Les bras levés au Ciel, le prélat catholique
Bénit la foule émue et le saint hérétique.

Le cortége était loin ; mais au sommet des tours,
Comme un divin adieu, l'airain vibrait toujours.

J.-M. Jouffroy.

Digitized by Google

LA

CULTURE DU TABAC

EN ALGÉRIE

I

De toutes les cultures industrielles de l'Algérie, la plus intéressante est assurément la culture du tabac, et par le développement qu'elle a pris durant ces dernières années et surtout par celui qu'elle est appelée à prendre. La consommation augmente tous les jours; au commencement du siècle, elle était à peine en France de 4 millions de kilog., elle y dépasse aujourd'hui 40 millions, et les bénéfices du Trésor sur la vente du tabac de 40,445,803 fr. qu'ils étaient en 1815, se sont élevés en 1858 à 120,800,545 fr. Depuis 1811 jusqu'à la fin de 1858, le tabac a rapporté à l'Etat la somme de 3,044,078,536 fr. Le tabac est donc un des articles les plus importants du budget des recettes. Cette ressource a sur toutes les autres l'avantage de ne pas charger un produit nécessaire à l'alimentation ou une matière première. L'Etat tirait autrefois de la France même la presque totalité de ses approvisionnements. Ainsi, en 1815, sur 4,274,773 kilog. achetés par la régie, 3,810,840 kilog. lui avaient été fournis par les cultivateurs français, et 463,933 kilog. seulement avaient été demandés au commerce. Pour simplifier la surveillance de la régie, on n'avait d'abord autorisé la culture du tabac que dans six départements : ceux du Nord, du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin, de l'Ille-et-Vilaine, du Lot, du Lot-et-Garonne; elle a été autorisée

Digitized by Google

depuis dans les départements du Haut-Rhin, de la Gironde, du Var, des Bouches-du-Rhône, et, tout dernièrement, en 1859, dans les départements de la Dordogne, de la Moselle, de la Meurthe et de la Haute-Saône. La consommation augmentant, la production française devenait de plus en plus insuffisante ; déjà, en 1836, sur 16,339,810 kilog. qu'elle avait achetés, la régie avait été obligée d'en prendre 4,312,874 kilog. à l'étranger, et ces 4 millions lui revenaient presque aussi cher que les 12,026,936 kilog. livrés par les planteurs français : elle n'avait payé à ces derniers que 6,761,617 fr. ; le tabac étranger lui coûtait 6,619,421 fr. Et ce dernier prix n'était pas exorbitant : il fallait souvent payer plus de 200 fr. les 100 kilog. au lieu de 80 fr., prix moyen accordé aux planteurs français. Aujourd'hui, la régie est obligée de tirer de l'étranger la moitié de ses approvisionnements. Sur 40,074,612 kilog. qu'elle a achetés en 1858, elle en a pris seulement 20,065,157 kilog. aux planteurs français, et elle a demandé 20,009,456 kilog. au commerce. Toutefois, l'accroissement de la consommation ne porte pas également sur toutes les sortes : le tabac à mâcher est de moins en moins demandé. La consommation du tabac à priser augmente encore, mais non en proportion de la population ; et, à tout prendre, il y a plutôt sur ce point ralentissement. Les feuilles employées pour ces deux tabacs sont fortes, grasses, d'un ton brun-noirâtre et presque juteuses ; elles doivent, par la fermentation, dégager beaucoup de carbonate et d'ammoniaque, sel excitant, qui constitue la plus grande partie du montant du tabac, et, par sa volatilité, produit une espèce d'excitation cérébrale. Le tabac à fumer exige des qualités toutes différentes : il lui faut des feuilles plus légères, soyeuses et souples, ayant plus de montant et plus d'arôme ; les feuilles épaisses, trop chargées de matières grasses, brûlent difficilement et laissent un résidu ; elles conviennent peu à faire du scaferlati, c'est-à-dire du tabac haché destiné à être bourré dans les pipes ; elles conviennent encore moins à la fabrication des cigares, qui doivent brûler régulièrement et donner une cendre blanchâtre. Pour faire les cigares et surtout pour les recouvrir, pour faire ce qu'en terme technique on appelle les robes, il faut des feuilles de choix. Les tabacs récoltés en France réunissent toutes les qualités nécessaires pour fabriquer de bon tabac à mâcher ou à priser, mais ne conviennent pas aussi bien pour la fabrication du tabac à fumer ; or, tout l'accroissement de la consommation porte sur ce dernier tabac. Un livre de M. Husson sur la consommation de Paris donnait à cet égard de curieux détails. Le produit de la vente du tabac, qui n'était encore à Paris, en 1839, que de 9,647,783 fr., s'y est élevé, en 1854, à 17,765,236 fr. De 1839 à 1854, la quantité de tabac à fumer ordinaire consommée par les Parisiens se doublait à peu près,

Digitized by Google

pendant que le nombre de cigares consommés se quintuplait ; en revanche, la consommation du tabac à priser était, pour cette période, en voie de diminution sensible. Si, pour répartir les quantités de tabacs entre tous les individus qui, à Paris, étaient en état de faire usage de cette substance, on excluait les femmes et les enfants au-dessous de quinze ans, et que l'on prît pour base l'année 1854, l'on trouvait que chaque habitant fumait en moyenne 1 kilog. 973 gram. de tabac, 143 cigares et 4 cigarettes, ce qui faisait un total de plus de 2 kilog. 1/2 par individu. Le compte-rendu de l'exposition universelle de Paris constatait aussi qu'on avait consommé en France 3,060,000 kilog. ou 90,000,000 de cigares de plus en 1855 qu'en 1854. Pour répondre aux besoins de la consommation, il ne suffisait donc pas d'augmenter le nombre des départements français autorisés à cultiver le tabac, et l'on a dû chercher à utiliser les ressources que pouvait offrir l'Algérie. Les tabacs du Levant étaient estimés comme tabacs à fumer. Placée dans une situation et sous un climat analogues, notre colonie africaine devait fournir des qualités au moins égales. La régie n'a pas tardé à reconnaître que les tabacs algériens réunissaient les conditions désirables pour la fabrication du tabac à fumer. Ils furent immédiatement employés avec succès pour le scaferlati ; ils corrigèrent, par leur arôme, l'âcreté des tabacs français. Néanmoins, soit par suite du mauvais choix des plantes cultivées par les colons, soit par suite de la fertilité du sol, qui excitait la végétation, les feuilles étaient souvent chargées de matières grasses et résineuses ; on avait craint un instant qu'elles fussent impropres à la fabrication des cigares. Mais ces craintes furent bientôt dissipées. M. Buisson, inspecteur chargé de la fabrication à la manufacture de Paris, en plongeant ces feuilles dans de l'eau bouillante et en les comprimant ensuite, trouva le moyen de les dégager complétement de toutes les matières grasses qui nuisaient à leur combustion ; on essaya de les utiliser pour la fabrication des cigares à 5 cent. Les tabacs que la régie avait employés jusqu'alors pour ces sortes de cigares étaient très mauvais ; les fumeurs s'en souciaient médiocrement. Aussitôt que les cigares fabriqués avec le tabac algérien furent lancés dans les débits, ils furent si recherchés que la fabrication de Paris fut, en quelques mois, obligée de se décupler. Ces cigares, revêtus seulement d'une robe de Kentucky ou du Bas-Rhin, avaient un arôme auquel la masse des fumeurs n'était pas accoutumée ; ils étaient préférables aux cigares à 15 cent. que la régie fabriquait avec ses meilleurs tabacs français. Bientôt, l'exposition universelle de 1855 vint attirer l'attention sur les tabacs algériens jusque-là ignorés. 43 colons et 3 indigènes avaient envoyé des échantillons de leurs produits ; 39 récompenses, dont 13

Digitized by Google

médailles de première classe, leur furent décernées par le jury international. La culture du tabac en Algérie ne pouvait recevoir un hommage plus encourageant; c'était une révélation pour le commerce, depuis longtemps à la recherche de tabacs analogues à ceux dont le spécimen lui était offert.

Ce n'est pas en France seulement qu'augmente la consommation du tabac : l'usage de fumer se développe dans le monde entier; les pays de production, en Europe, ont beaucoup de peine à subvenir aux besoins locaux, et, sans l'Amérique, les Etats de l'Europe qui ont négligé cette culture se trouveraient très embarrassés. Mais en Amérique même, la consommation augmente déjà dans des proportions plus grandes que la production; s'il faut en croire des statistiques anglaises, tous ceux qui, dans le Nouveau-Monde, font usage du tabac soit pour le fumer, soit pour le priser ou même pour le mâcher, consomment annuellement un poids égal au poids du pain consommé par 10 millions d'Anglais. L'Angleterre ne produit pas de tabac; elle consomme annuellement 15 millions de kilogrammes de tabac américain, sans compter celui que la contrebande introduit dans le pays; depuis 10 ans, la consommation anglaise a augmenté de 1/4; il y a à Londres 125 commissaires priseurs spécialement chargés de la vente des tabacs, 90 fabricants et 1,569 boutiques de détail; les différentes parties de cette fabrication occupent 7,880 ouvriers. Il n'y a pas, dans tout le Royaume-Uni, moins de 252,048 débits de tabacs. Quand la récolte vient à manquer aux Etats-Unis, les fabricants anglais sont aux abois. En 1856, la gelée avait compromis la récolte du Kentucky, du Maryland et de plusieurs autres Etats : au bout de neuf mois, la consommation de la Grande-Bretagne et de l'Irlande avait dépassé l'approvisionnement de 19 millions de livres. Sur certains points du continent, la consommation prend des proportions gigantesques. Hambourg brûle 40,000 cigares par jour, et sa population ne dépasse guère 150,000 habitants; 10,000 personnes sont occupées à cette fabrication, qui produit annuellement 150 millions de cigares. Il y a une fabrique en Suisse qui produit 150,000 cigares par jour. La ville de Brême, l'un des principaux entrepôts du Nord, a eu, en 1858, un mouvement de plus de 100 millions de livres, tant à l'importation qu'à l'exportation. En Danemark, la consommation annuelle arrive à l'énorme proportion de 2 kilog. par tête, sur la population entière. Dans les Pays-Bas, la proportion est encore plus élevée. En Autriche, la fabrication du tabac est, comme en France, le monopole de l'Etat; ce monopole lui rapporte un bénéfice de 60 millions; 27 manufactures, rattachées à la manufacture de Vienne et subordonnées au ministère des finances, sont répandues dans les diverses parties de l'empire, et alimentées

Digitized by Google

par les récoltes des propriétaires de la Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Transylvanie, de la Servie, de la Gallicie orientale, du Tyrol méridional et de la Vénétie. La culture du tabac couvre 40,000 hectares; la totalité du produit doit être livrée à l'Etat, qui le paye, selon la qualité, 9 cent. à 1 fr. 43 c. le kilogramme.

L'Autriche est obligée de recourir à la production étrangère; en 1854, elle a acheté 2,650,000 kilog. de feuilles étrangères européennes et 5,690,000 kilog. de feuilles américaines; elle vend du reste son tabac aux débitants un peu moins cher que la régie de France; elle leur fournit le tabac à priser à 4 fr. et le tabac à fumer à 2 fr. 20 c.

« Malheureusement, disait M. Barral, rapporteur du jury international à l'exposition universelle de 1855, il arrive que, partant du prix de vente au consommateur, le fisc pense que plus il pourra prendre sur ce prix, mieux il aura rempli sa fonction. Les frais de fabrication et les prix d'achat accordés au cultivateur sont en conséquence diminués autant que possible. Comme la réduction des frais de fabrication trouve nécessairement une limite dans les prix courants de la main-d'œuvre payée aux ouvriers des manufactures, c'est sur le planteur de tabac qu'on a fait trop souvent peser la rigueur des exigences fiscales. Cependant la production d'une substance qui rapporte chaque année aux gouvernements des centaines de millions de francs de bénéfice net pourrait être en même temps une source de profits légitimes pour l'agriculture. C'est ce que plusieurs gouvernements ont compris..... Si la culture du tabac, de l'autre côté du Rhin, fait des progrès remarquables, ajoutait M. Barral, c'est que les planteurs de tabac du Palatinat peuvent disposer de leurs cultures de manière à en tirer le meilleur parti; ils exportent en Espagne, en Angleterre et même en Amérique, leurs très belles qualités en tabacs aplatis, et ils en obtiennent 200 à 250 fr. par 100 kilog., prix plus que doubles de ceux qu'on en tire quand on ne prend pas les mêmes soins dans la culture et dans la préparation. De grands efforts sont du reste faits dans le grand-duché de Bade, pour améliorer le tabac indigène, dont la réputation, dans le monde entier, continue à croître. Le jardin grand-ducal et central d'agriculture, fondé à Carlsruhe par M. Metzger, avait exposé un album qui prouvait des études suivies pour importer et acclimater de nouvelles espèces. On y trouvait des feuilles de toutes les variétés qui avaient été essayées dans le Palatinat. Lorsque les essais ont donné de bons résultats, les graines sont distribuées chez de bons cultivateurs, à charge par ceux-ci de faire connaître les résultats obtenus, et de fournir une certaine quantité de semence. Tous les agriculteurs,

Digitized by Google

comprenant leur solidarité à bien faire, sachant que les améliorations ne peuvent que profiter à tous, aucun sentiment de jalousie ou de personnalité mesquine ne les a empêchés de marcher d'accord vers un progrès constant, qui tous les jours augmente. La production annuelle du grand-duché de Bade est de 7,500,000 kilog., rapportant à l'agriculture 5,400,000 fr. (0 fr. 70 le kilog.) »

Les Etats ottomans sont peut-être ceux où la culture du tabac pourrait avoir le plus de succès, mais c'est là le moindre souci du gouvernement; cependant la production totale du tabac dans l'empire de Turquie dépasse 18 millions de kilogrammes. La qualité du produit de la récolte turque est aussi diverse que ses destinations sont différentes : elle varie surtout selon les provinces où croît la plante. Les principaux lieux de production sont la Macédoine, la Thessalie et la partie septentrionale de l'Anatolie. Les environs de Karissa et d'Amyra, en Thessalie, produisent environ 2,500,000 kilog. de tabac. Sur cette quantité, on n'en consomme guère qu'un tiers dans le pays; le reste passe par le port de Valo, se rend en Grèce et dans les autres parties de l'Europe. Le prix varie de 0 fr. 75 c. à 1 fr. 25 c. le kilogramme. La Macédoine produit annuellement 4 millions de kilogrammes de tabac, en expédie environ 400,000 en Russie et en Autriche; mais la plus grande partie de la récolte de cette province de l'empire turc se vend à Constantinople; 800,000 kilog. seulement sont vendus pour la France, autant pour l'Angleterre; le reste se consomme dans les autres contrées de l'empire et en Egypte. Quoi qu'il en soit, les Turcs préférèrent le latakieh de Syrie. On tire de cette dernière contrée 900,000 kilog. de tabac de première qualité et 800,000 kilog. de deuxième.

Voici du reste quelles étaient en 1854 la production et la consommation du tabac dans le monde entier.

(*Suit le tableau.*)

Digitized by Google

	PRODUCTION	CONSOMMATION	CONSOMMATION par tête
	Kilog.	Kilog.	Kil. Gr.
Angleterre	»	15,000,000	0 550
Portugal et Espagne	»	8,000,000	0 500
Autriche	36,000,000	40,000,000	1 070
France	12,000,000	21,000,000	0 590
Russie	11,500,000	13,500,000	0 225
Prusse	11,000,000		
Grand-duché de Bade	8,000,000	50,000,000	1 700
Autres Etats allemands	9,500,000		
Turquie	5,000,000	14,000,000	1 200
Pays-Bas	2,900,000	7,000,000	2 150
Belgique	1,400,000	7,000,000	1 600
Italie	1,300,000	12,000,000	0 600
Grèce	750,000	8,500,000	0 950
Danemark, Suède et Norvége	150,000	4,000,000	0 550
Suisse	150,000	3,000,000	1 400
EUROPE	99,650,000	203,000,000	0 750
Etats-Unis	100,000,000	40,000,000	2 500
Cuba	6,000,000		
Paraguay	5,600,000		
Porto-Rico	1,900,000		
Saint-Domingue	1,000,000		
République de l'Equateur, Venezuela, Brésil, Nouvelle-Zélande	12,000,000	10,000,000	»
AMÉRIQUE	126,500,000		
MANILLE ET JAVA	1,550,000		
ASIE ET AFRIQUE	25,300,000		
TOTAL GÉNÉRAL	253,000,000	253,000,000	0 250

On peut juger d'après ces chiffres de l'avenir réservé à la culture du tabac en Algérie, surtout si les colons s'appliquent à produire les qualités qui manquent le plus à la culture européenne, et, avant toutes, celles qui sont nécessaires à la fabrication des cigares; mais cette fabrication exige les feuilles de choix, et, comme le faisait judicieusement remarquer le rapporteur de l'Exposition universelle de 1855, « les matières de choix sont celles qui se produisent le plus difficilement, qui demandent le plus de soin. On ne fera donc pas immédiatement de bons tabacs à cigares en grande quantité dans un pays nouveau pour cette culture. Il faudra toujours du temps et des efforts, conditions qui ne seront remplies que si l'on consent à payer convenablement le producteur. » Avant de parler des progrès de la culture du tabac en Algérie et de rechercher quels moyens pourrait prendre le gouvernement pour lui donner tout le développement possible, examinons les conditions que lui offre l'Algérie, et les soins

Digitized by Google

dont elle y a besoin pour produire les qualités qu'exige la consommation.

II

Le tabac, plante que les botanistes ont appelée *nicotiana*, parce que Jean Nicot l'introduisit en France, n'en a pas moins conservé dans l'usage le nom que lui donnèrent les Espagnols en débarquant dans l'île de Cuba, en 1492, d'après l'instrument dont les Indiens se servaient pour le fumer. Originaire de l'Orient, cette plante aime la chaleur ; néanmoins, comme sa végétation est assez rapide, elle peut prospérer dans le Nord, mais elle y est beaucoup moins précoce : elle n'y donne qu'une récolte, tandis que dans les pays chauds elle en fournit plusieurs. Le climat ne contribue pas moins à la qualité qu'à la quantité du produit : plus il est chaud, plus les feuilles sont douces et aromatiques. Aussi les tabacs de Flandre et d'Alsace seront-ils toujours moins bons que ceux de la Havane, de Syrie et d'Algérie.

La terre la plus convenable pour le tabac est une terre légère, à base de silice, sablonneuse, recouverte d'humus. Les tabacs légers et jaunes de Cuba, avec lesquels on fabrique les millarès les plus réputés, viennent dans les terres de cette espèce, qui ne contiennent qu'un quart d'humus, provenant des résidus de végétaux ; les tabacs bruns, préférés par les indigènes, sont cultivés dans des terres où l'humus entre pour les deux tiers. Le tabac se trouve bien surtout dans les terres limoneuses ; le sol des anciens marais rendus cultivables par des canaux et des rigoles d'écoulement fournit de magnifiques produits. Dans les terres argilo-sablonneuses, le tabac exige de meilleurs labours, des arrosements plus fréquents ; ses feuilles sont plus grosses et plus fibreuses. Les terres argileuses et humides ne conviennent nullement au tabac ; elles sont trop compactes et trop froides pour que les petites racines de la plante puissent s'y développer, et quand on parviendrait même à les rendre perméables, par des engrais et des préparations particulières, le tabac qu'on y récolterait brûlerait difficilement.

Les terres destinées à la culture du tabac n'ont pas besoin de se reposer, pourvu qu'elles soient bien fumées. Un des moyens d'augmenter notablement la production serait l'emploi du *purin*. Les effets du *purin*, on le sait, sont plus heureux pour les plantes qui ne doivent pas former des produits alimentaires, et qui supportent une riche fumure, comme le tabac. Toutefois, les fumiers chauds ne sont pas les meilleurs pour cette plante ; le fumier de cheval est préféra-

Digitized by Google

ble au fumier de brebis ; les engrais végétaux lui conviennent beaucoup mieux que les autres ; le meilleur fumier serait encore celui où l'on fait entrer les débris de tabac que l'on balaye dans les lieux où on le fait sécher, les côtes de feuilles que jettent les fabricants, et les souches des tabacs arrachés. Dans les pays de l'Amérique où la culture a pris du développement, on attache une si grande importance à bien fumer les terres, que des ouvriers pris à l'année sont spécialement chargés du soin de réunir et de préparer les engrais nécessaires. Du reste, cinq ou six animaux, tant en gros qu'en petit bétail, peuvent donner assez d'engrais pour un hectare. On ne saurait apporter trop de soin à la préparation des terrains destinés à la plantation du tabac. Il y a des pays où l'on donne trois ou quatre labours à la terre et où l'on passe une herse pesante garnie de dents de fer pour bien mêler la terre avec l'engrais et la pulvériser. En tous cas, le sol doit être aéré et ameubli ; il faut le travailler jusqu'à ce qu'il ait été complétement soulevé et soit devenu pour ainsi dire spongieux, sinon la racine de la plante ne se développerait pas.

La semence du tabac est extrêmement petite : le germe qui en sort est donc très délicat. Il a besoin de terrains choisis et de soins particuliers ; aussi a-t-on coutume de faire des semis sur des espaces restreints, d'où l'on tire, pour les repiquer, les jeunes plants, aussitôt qu'ils ont pris un développement suffisant. Le semis est une des opérations les plus importantes de la culture des tabacs ; plus on se hâte de les faire, plus la plante est précoce, et plus on peut obtenir de récoltes. Pour ne point perdre de temps, on a coutume, dans les régions du nord, de faire des semis sur couche. Dans la plupart des pays de l'Amérique où l'on cultive le tabac, on peut faire les semis en pleine terre. Comme les terres nouvellement défrichées renferment beaucoup d'humus, produit de toutes les décompositions végétales, les premiers colons américains avaient coutume de choisir ces sortes de terrains pour leurs semis de tabac ; ils allaient même souvent les faire au milieu des forêts, où ils avaient moins à craindre que des semences étrangères vinssent nuire aux jeunes plantes ; mais alors il leur fallait chaque année éloigner leurs semis, ce qui les rendait moins faciles à soigner : ils finirent donc par les rapprocher de leurs fermes et les mettre sur des couches. Les couches destinées à recevoir les semis doivent être appropriées à la plante et à la nature du terrain où doit se faire la transplantation, sinon la plante nouvelle, repiquée dans une terre toute différente, aurait plus de peine à reprendre. En Algérie, le climat est assez chaud pour que l'on puisse se dispenser de surexciter la pousse d'une manière artificielle, comme on le fait en France.

On peut faire les semis dans de la terre ordinaire, convenable-

Digitized by Google

ment ameublie, et bien abritée au nord par un mur ou une haie. On obtient ainsi des plants plus rustiques, dont la reprise est plus assurée, et qui, n'ayant point eu à souffrir de leur transplantation, conservent une végétation vigoureuse. Mais alors ils doivent être l'objet de soins d'autant plus assidus qu'ils sont plus exposés aux intempéries de la mauvaise saison : il faut non-seulement les abriter des vents froids, mais aussi les couvrir de paillassons pendant la nuit et les préserver des dégâts que pourraient occasionner des pluies torrentielles. La quantité de semence nécessaire pour un grand champ n'est pas lourde ; dans un kilogramme, il entre plus de 8 millions de graines de tabac ; on est même obligé, pour ne point mettre trop de semence et pour la bien diviser, de la mélanger avec neuf parties de sable ou de terre légère. Deux jours après avoir fait le semis, on arrose, et quand il fait sec on continue l'arrosement tous les deux jours, après le coucher du soleil ; il faut ensuite ôter toutes les mauvaises herbes, et au besoin éclaircir les plants. Un semis bien soigné produit ordinairement 1,000 à 1,500 sujets par mètre carré ; 45 mètres superficiels de semis en pleine terre suffisent pour chaque hectare de terre à mettre en culture. Il ne faut pas faire simultanément tous les semis, de manière à pouvoir transplanter pendant un mois et demi et davantage au besoin.

L'époque de la transplantation est subordonnée au climat et à la nature des terres. En Algérie, on peut commencer à repiquer dès la fin de février, mais à cette époque la réussite n'est pas assurée ; dans les terres légères non irriguées et à chaude exposition, on peut hardiment repiquer dans la seconde quinzaine de mars ; dans les terres moins chaudes, plus fortes et plus compactes, on ne doit commencer qu'au mois d'avril ; dans les terres sèches, il ne faut pas différer au delà de ce mois ; on peut planter plus tard dans les terres humides. En général les planteurs doivent subir la loi du pays qu'ils habitent, et s'empresser de repiquer aussitôt que leurs terrains sont prêts : tout le monde est d'accord sur ce point en Algérie ; il n'en est pas de même quant à l'espace à mettre entre les pieds. L'espacement doit être réglé par la fertilité du terrain. Dans tel endroit, 40,000 plants seront à l'aise sur une étendue d'un hectare, tandis qu'en tel autre 20,000 seront étouffés. Sur les terres sèches, les plantations doivent être généralement beaucoup plus serrées que sur les terres irriguées. Les Américains espacent les sillons d'un mètre et mettent les pieds à 33 cent. les uns des autres, ce qui fait 30,000 pieds par hectare ; mais des agronomes distingués du pays prétendent qu'avec une culture plus soignée, moitié moins de pieds pourrait donner de plus beaux produits et un plus fort rendement. En France, les départements où l'on obtient les plus forts rendements sont ceux où

Digitized by Google

l'on espace le moins, mais aussi ce sont ceux où la culture est le plus soignée. Sans doute, à culture égale, les plantes doivent d'autant plus se développer qu'elles ont plus d'espace ; cependant une végétation trop vigoureuse peut nuire à la délicatesse des feuilles et les rendre moins propres à la fabrication du tabac à fumer et surtout des cigares. Or, c'est surtout le tabac le plus convenable pour cette fabrication que l'on doit chercher à produire en Algérie. D'un autre côté, les vents violents qui soufflent souvent dans ces pays y compromettent gravement les récoltes ; plus les plants sont serrés, mieux ils résistent à la violence du vent. Moins que partout ailleurs il faut donc craindre d'y faire des plantations trop serrées, alors surtout qu'on ne peut pas toujours leur donner tous les soins désirables. La plupart des colons algériens ne plantent guère que 25,000 pieds par hectare ; dans d'autres pays, ce chiffre pourrait être plus que suffisant, mais en fait, dans les circonstances où ils se trouvent, nous verrons tout à l'heure qu'il est beaucoup trop faible et que ces colons diminuent ainsi notablement les bénéfices qu'ils pourraient faire de leurs cultures.

On doit arroser le tabac à mesure qu'on le repique ; quand les irrigations ne sont pas praticables, il faut repiquer à mesure que l'on trace les derniers sillons. Cette opération doit se faire le soir, à moins que le temps ne soit couvert. Il doit se trouver au moins un décimètre de bonne terre sous les racines de la plante. Les plants repiqués doivent être garnis de 5 ou 6 feuilles et être enterrés jusqu'à la moitié de la tige, ou jusqu'aux feuilles s'ils sont trop petits. Au bout de trois ou quatre jours, les plants qui étaient restés flétris commencent à se redresser ; vers le cinquième ou le sixième jour, on reconnaît ceux qui n'ont pas repris et qu'il faut remplacer. Dès que le repiquage est fait, il faut visiter journellement les plantations pour détruire les insectes qui les auraient attaquées. Lorsque les feuilles commencent à se développer, il faut sarcler, enlever toutes les mauvaises herbes et bien rehausser les pieds. Cette opération doit se faire le matin : la terre est alors plus fraîche. Il convient de faire un second sarclage quand le bouton est sur le point de se former. D'autres sarclages ne sont nécessaires que lorsqu'une pluie forte ou des arrosages ont rendu la terre trop compacte ; celle-ci doit alors être ameublie pour faciliter l'extension des petites racines.

On écime le tabac à la hauteur d'un mètre au plus et toujours avant que les dernières feuilles qui couvrent le bouton ne soient ouvertes ; en agissant autrement, on perdrait une bonne partie des meilleurs sucs. Il ne faut conserver en moyenne que 10 à 12 feuilles sans compter les feuilles basses ; on en peut laisser quelques-unes de plus aux plantes robustes, mais les plantes débiles en ont assez

Digitized by Google

de 6 ou 8. Dès que le tabac est écimé, de nombreux bourgeons jaillissent à la naissance de toutes les feuilles. Il faut avoir soin de les couper; cette opération doit se faire au moins deux fois. Toutefois, lorsque le terrain est riche en engrais, on peut laisser croître un peu les pousses si l'on ne veut pas que les feuilles deviennent épaisses et âpres. Dans les terrains irrigués, deux ou trois arrosements suffisent ordinairement; la végétation ne serait surexcitée, par des arrosements trop fréquents, qu'aux dépens de la qualité des feuilles : elles n'auraient pas le temps de demander à la terre les sucs qui leur sont nécessaires.

Le tabac doit être coupé lorsqu'il a acquis une légère teinte jaunâtre et que la superficie est granulée. Si la pluie venait à le faire reverdir, il faudrait attendre quatre ou cinq jours, sinon les sucs ne seraient pas également répartis, et les feuilles seraient sans élasticité et de mauvais goût : il vaut mieux s'exposer à perdre quelques feuilles que de les avoir toutes de qualité inférieure. Les feuilles d'une même plante n'ont pas toutes la même qualité et n'arrivent pas simultanément à la maturité. Les premières qui mûrissent sont celles du pied; pour peu que les plants soient serrés, les feuilles supérieures, plus exposées au soleil, jaunissent plus tôt que les autres; il y a donc grand intérêt à ne pas récolter toutes les feuilles à la fois: c'est un soin que prennent les Américains. Les indigènes de l'Algérie font de même; ils détachent les feuilles de la tige à mesure qu'elles mûrissent et les enfilent les unes contre les autres pour les faire sécher. Les colons algériens simplifient la besogne en coupant la tige par le pied. Ces tiges, garnies de leurs feuilles, sont plus faciles à transporter et se suspendent mieux dans les séchoirs. Adhérentes à des tiges encore vertes, les feuilles dont la maturité n'est pas complète achèvent tant bien que mal de mûrir. Néanmoins, le premier système est incomparablement meilleur; il a, de plus, l'avantage de faciliter le triage des feuilles, opération importante pour obtenir des tabacs de qualité supérieure. Aussi verrons-nous tout à l'heure que les Arabes, en prenant la peine de récolter les feuilles les unes après les autres, tirent souvent d'une récolte en apparence médiocre un bien bon parti, tandis que les plus beaux tabacs de nos colons se trouvent dépréciés par les plus déplorables mélanges. En tous cas, il est indispensable de couper les feuilles du pied avant les autres, autrement elles risquent de se pourrir, ou, tout au moins de se dessécher à l'excès.

Aussitôt que la première récolte est faite, il pousse au pied de nombreux rejetons. Quand ils sont élevés d'une trentaine de centimètres, on choisit le mieux venu et l'on ébourgeonne tous les autres; la nouvelle tige se développe avec d'autant plus de rapidité qu'elle

Digitized by Google

est plus profondément enracinée. Toutes les mauvaises herbes ont été étouffées sous les feuilles de la première récolte et la sécheresse empêche les autres de germer. Il n'est pas nécessaire de faire plus de deux sarclages, alors même que la sécheresse est extrême; mais il faut avoir soin de bien rechausser la plante et même de la fumer un peu si la terre n'est pas très fertile ou si l'on craint de l'épuiser. Dans les terrains irrigués, on peut faire ainsi facilement deux récoltes; pour peu que la saison soit favorable, en plantant de bonne heure, il est même possible d'en faire trois. Mais, aussitôt que les pluies ont recommencé, la plante mûrit difficilement, ses feuilles restent vertes, et, quand elles ont pris du développement, toutes celles du bas se couvrent de moisissures. Dans les terres non irriguées, à moins que le sol n'ait un peu d'humidité naturelle, on obtient difficilement une seconde récolte : en tous cas, ce n'est que par une culture très soignée qu'on y arrive. Quand les circonstances empêchent de conduire à bonne fin une nouvelle récolte, il est de beaucoup préférable d'y renoncer immédiatement. Si les frais de culture sont peu considérables, tous les autres soins sont les mêmes et l'on en serait à peine dédommagé par le prix très inférieur des nouveaux produits. Il est infiniment préférable de faire une autre récolte, de planter par exemple du maïs dans les terres irriguées, ne serait-ce que pour faire du fourrage; en agissant ainsi, on épuise beaucoup moins la terre et l'on peut, l'année d'après, retourner avec plus de succès à la culture du tabac.

Revenons aux soins à donner au tabac dès que la récolte est faite. Il faut couper le tabac pendant les grandes chaleurs du jour, de manière à ce que le soleil flétrisse les feuilles, et qu'on puisse les transporter ainsi sans les briser. Il ne faut pas toutefois attendre que le soleil les ait trop fortement échauffées. Le tabac récemment coupé ne doit pas être immédiatement suspendu; on doit le laisser en tas pendant deux ou trois jours, selon la consistance des feuilles et l'état de l'atmosphère; il subit ainsi une première fermentation qui achève de jaunir les feuilles. Aussitôt que la couleur s'est égalisée, il faut, sans perdre de temps, arrêter la fermentation et faire sécher. Pour que la dessiccation s'opère bien, il faut garantir les feuilles du soleil, du serein et surtout de la pluie. On aurait tort de vouloir faire sécher le tabac trop précipitamment; exposées à un trop grand courant d'air, beaucoup de feuilles se rompraient et perdraient leur qualité soyeuse, qu'il est important de conserver. Quand le vent est trop fort, il faut fermer hermétiquement les séchoirs; on doit encore les fermer lorsque l'atmosphère est trop humide : l'excès d'humidité pourrait faire moisir la pointe des feuilles. Les Américains font sécher leurs feuilles sur des poutrelles, qu'ils élèvent à mesure que

Digitized by Google

le tabac sèche, pour le mettre dans les parties du séchoir où l'action de l'air se fait le moins sentir. Les colons algériens se bornent à attacher des ficelles aux toitures des bâtiments ou des hangars qui leur servent de séchoir; au moyen de nœuds coulants, ils y pendent leurs tiges de tabac les unes au-dessous des autres. Quant aux Arabes, ils attachent leurs feuilles, comme des guirlandes, sous les toitures de leurs gourbis, où l'air circule assez librement pour pouvoir les sécher d'une manière convenable.

Quand le tabac est sec, les Américains attendent un temps humide pour l'empiler dans un lieu abrité, où ils l'abandonnent pendant une quarantaine de jours. Lorsque le tabac est empilé dans un état de souplesse convenable, au bout de deux ou trois jours, il se produit au dedans du tas une chaleur de 35 à 40 degrés. Le tabac subit alors une seconde fermentation qui n'est nullement dangereuse, et lui communique la couleur et toutes les bonnes qualités du tabac supérieur; non-seulement cette seconde fermentation égalise la couleur des feuilles, mais elle leur enlève aussi l'excès de gluten ou de résine qu'elles tiennent de la plante; le tabac devient plus doux et plus combustible. Un peu d'humidité est nécessaire pour que cette fermentation s'opère; néanmoins, il faut que la dessiccation soit complète, autrement il s'échaufferait en moisissant et pourrirait. En Amérique, lorsque la seconde fermentation est terminée, on humecte le tabac pour lui donner une apparence bitumeuse. On composait autrefois le bitume de différentes manières; le plus généralement c'était une infusion de tabac et de rouille, d'autres fois un mélange de miel, de tabac et d'eau. Mais souvent on ne réussissait ainsi qu'à donner un mauvais goût au tabac; aussi beaucoup de cultivateurs se bornent-ils maintenant à l'humecter avec de l'eau claire. Toutefois, si, au lieu de prendre des tronçons et des détritus de tabac nouveau pour en faire une décoction, on se sert de débris choisis de la récolte précédente, on parvient à donner aux feuilles un excellent arome; cet arome agit sur le tabac comme la levûre sur le pain. On peut bitumer le tabac, soit par une infusion, soit au moyen d'un éponge ou d'un arrosoir; en tout cas, pour faire cette opération, il faut séparer les feuilles; si elles étaient laissées en paquet, elles ne recevraient pas uniformément la liqueur, et l'on risquerait de voir le tabac se piquer. La meilleure méthode est de placer les feuilles les unes à côté des autres sur un banc ou sur une estrade, et d'y verser l'arome avec une éponge. On secoue l'éponge, sans la presser, pour convertir la liqueur en pluie fine, au lieu de la laisser se répandre en filets et en grosses gouttes. Après avoir aromatisé la première rangée, on la couvre d'une seconde, et l'on continue ainsi l'opération jusqu'à ce qu'on ait fini de la pile. A mesure

Digitized by Google

que les rangées s'élèvent, on les comprime doucement avec la main, et l'on couvre le tas de feuilles de platane vertes. Le jour suivant, le tabac a déjà acquis la souplesse voulue, et les feuilles sont complétement imprégnées d'arome. Les feuilles doivent prendre une apparence soyeuse, sans qu'il y reste trace de liquide; un excès d'humidité provoquerait une trop forte fermentation.

Lorsque les feuilles sont induites de bitume ou, pour mieux dire, suffisamment imprégnées d'arôme, on fait les bottes et les manoques. L'ouvrier réunit pour cela dans sa main gauche les feuilles d'une même qualité, en égalisant bien toutes les têtes, puis il passe sa main droite sur toute la longueur des feuilles, de manière à en effacer tous les plis. Quand la poignée contient le nombre de feuilles convenable, il les attache par la tête avec des feuilles du même tabac. Les bottes contiennent plus ou moins de feuilles, selon la qualité de la plante. On n'en met que vingt-cinq pour la première qualité, mais pour les qualités inférieures, l'anneau formé par l'index et le pouce, qui seule sert de règle, en comprend facilement une cinquantaine. Quatre bottes liées ensemble forment une manoque. Le manoquage s'accomplit ordinairement le soir. On emballe dès le matin, pour ne pas laisser le tabac se dessécher, et pour permettre qu'une légère fermentation s'accomplisse encore dans les balles, ce qui achève de communiquer au tabac toute l'élasticité dont il est susceptible. Les balles, dont le poids varie de 52 à 62 kilog., selon la qualité, contiennent aussi un plus ou moins grand nombre de manoques : il en entre 60 dans les balles de première et de deuxième qualité, 80 dans celles de troisième. Les balles sont emmagasinées deux par deux, l'une sur l'autre; au bout de huit jours, on met dessous celles de dessus, pour que la pression soit égale et la fermentation uniforme.

L'opération la plus importante de la manipulation du tabac est le choix des qualités. Sans parler de l'élévation de prix qu'on obtient en séparant les qualités supérieures des autres, le mélange pourrait tout compromettre. Le traitement du tabac n'est qu'une série de fermentations : les feuilles fermentent dès qu'elles sont entassées après la coupe; elles fermentent dans les piles après avoir été séchées; elles fermentent dans les balles après avoir été emmagasinées. La fermentation augmente en raison des sucs que contient la plante; moins les feuilles sont substantielles, moins active et moins longue est la fermentation. Si donc les feuilles débiles sont en contact immédiat avec les feuilles de qualité supérieure, il en résulte nécessairement que la fermentation prolongée de ces dernières met les autres en putréfaction. Aussi, ce qu'il y a de mieux à faire est d'opérer le triage au moment même de la coupe. Il est alors beaucoup plus

Digitized by Google

facile ; les feuilles d'une même plantation, arrivées au même degré de maturité, doivent être aussi substantielles les unes que les autres, et si l'on a soin de ne pas les confondre tout d'abord, il ne reste ensuite qu'à distraire celles qu'ont pu briser les manipulations successives ; ce n'est plus une appréciation à faire et les yeux d'un enfant peuvent suffire. Malheureusement, ce mode bien simple d'opérer est négligé à Cuba même, et il faut y avoir recours, pour faire le triage, à des experts choisisseurs ou repasseurs, qui tranchent souvent avec autorité, mais qui n'arrivent pas toujours à des résultats exacts ; ces résultats sont d'autant plus difficiles à obtenir que les classifications sont nombreuses, et ne correspondent pas entre elles. Aussi doit-on s'en tenir aux quatre classifications principales : 1° *libro* (livre), tabac dont les feuilles sont grandes, de bonne couleur et de qualité supérieure ; 2° *quebrado* (brisé), celui dont les feuilles ne sont pas intactes, mais n'en sont pas moins saines ; 3° *injuriado* (avarié), celui dont les feuilles grandes et moyennes sont plus ou moins endommagées ; 4° *tripa* (d'entrailles ou d'intérieur), celui dont les petites feuilles, avariées ou non, sont de plus ou moins bonnes qualités. Cette dernière classe, dont les produits ne peuvent servir de cape ou d'enveloppe de cigare, ne contient que les feuilles basses de la plante et celles provenant de nouveaux jets.

Ces manipulations et ces choix, sans lesquels le tabac n'est qu'une marchandise très imparfaite, sont inconnus en Algérie. Aussitôt que la dessiccation est plus ou moins bien opérée, les colons décrochent les tiges de tabac, les humectent un peu si le temps est sec, et quand les feuilles sont assez souples pour pouvoir être maniées sans se briser, il les détachent des tiges, puis les mettent en manoques. Les femmes et les enfants sont employés à ce travail. Les manoqueurs doivent composer leur paquet de feuilles d'égale grandeur et rejeter, pour les lier à part, les feuilles trop endommagées ; mais le hasard décide le plus souvent de la qualité. Les feuilles légères et soyeuses sont confondues avec des feuilles grossières à fortes nervures, et même avec les feuilles vertes séchées avant la maturité complète ; celles d'un jaune clair, que le soleil a desséchées avant la récolte, se trouvent souvent mêlées à des feuilles du jaune le plus foncé, qui accusent une dessiccation opérée dans les meilleures conditions. Quelle que soit la qualité, les feuilles ne sont pas comptées dans les manoques, et les balles sont en général plus ou moins grosses, selon que les feuilles sont plus grandes et plus épaisses. On sait le poids des balles quand on les pèse pour les vendre. Il y entre au moins deux grands quintaux et souvent trois ou quatre.

Les Arabes se contentent de mettre leur tabac en paquets, qu'ils composent d'un nombre égal de feuilles ; ils les chargent pêle-mêle

Digitized by Google

sur leurs bêtes de somme. Ils les comptent pour les vendre, sans s'inquiéter du poids. Ils s'attachent surtout à la qualité des feuilles.

III

Avant l'occupation française, quelques tribus des environs d'Alger, de Bône et de la Calle, se livraient à la culture du tabac et produisaient plus qu'il n'était nécessaire à la consommation du pays. Ce tabac était apprécié du commerce, et il s'en exportait une certaine quantité. Le plus réputé était celui des Ouled-Chebel de la Mitidja, connu sous le nom de *chibli*. Les marchands d'Alger en donnaient un prix très élevé. Les premiers planteurs européens, au lieu de s'en tenir aux espèces du pays ou d'y propager celles du Levant, avaient cru mieux faire en important les variétés de France ou en essayant le Virginie et le Havane.

L'administration comprit bientôt que les colons avaient besoin de conseils et d'encouragements dans une culture nouvelle pour la plupart d'entre eux. Dès l'année 1843, sur la demande du ministre de la guerre, le ministre des finances désigna un agent expérimenté, depuis longtemps chargé de l'inspection des plantations de France. Celui-ci donna aux colons d'utiles enseignements. Les premiers échantillons fournis aux manufactures royales convainquirent que la colonie pouvait offrir de grandes ressources à la régie ; une décision du ministre des finances du 1er octobre 1844 fixa le prix des tabacs que l'administration achèterait en Algérie, à 130 fr. pour la première qualité, 110 fr. pour la seconde, et 90 fr. pour la troisième. Ces prix dépassaient ceux des tabacs provenant des échelles du Levant. Le service de la régie fut bientôt organisé dans la colonie ; plusieurs agents durent parcourir les villages et les fermes pour donner aux colons les conseils qui leur étaient nécessaires ; d'autres furent préposés aux entrepôts où les livraisons devaient se faire. La direction tout entière de la mission fut confiée à M. Duranton, dont le dévouement fut sans bornes et à qui l'on doit faire honneur du merveilleux développement qu'a pris la culture du tabac en Algérie. Il rédigea des instructions qui furent publiées en une petite brochure et distribuées à tous les colons. Les rapports trimestriels qu'il adressait au ministre étaient autant d'encouragements pour les colons et contenaient des avis appropriés aux circonstances, que leur transmettait le journal officiel. Ce n'était pas une petite affaire que d'entreprendre en cette matière l'éducation des colons algériens : la plupart ne savaient pas même distinguer les plantes naissantes des mauvaises herbes ; ils

Digitized by Google

écimaient mal, ne savaient pas apprécier le nombre de feuilles qu'il fallait laisser aux plantes, négligeaient d'ébourgeonner ou d'autres fois se pressaient trop de le faire. Il en était de même pour la récolte ; tantôt ils coupaient la plante encore verte, tantôt ils la laissaient trop longtemps sur pied. Les soins de la dessiccation étaient les plus difficiles ; presque aucun colon n'avait les bâtiments nécessaires pour abriter ses récoltes. Confiants dans la vertu du climat et dans quelques instructions trop rassurantes de l'administration, la plupart se bornaient à suspendre leur tabac sous des arbres. Mais à peine était-il sec qu'il survenait un violent sirocco ; la plupart des feuilles se brisaient, et s'il en restait quelques débris, la pluie, qui suit d'ordinaire l'ouragan, achevait de les perdre. Il fallait faire des écoles ; les bons conseils des agents de l'administration n'étaient pas suffisants.

En 1847, le ministre consacra une somme de 5,600 fr. à des essais de culture de diverses espèces, à des distributions de plants et de graines. L'administration distribua d'abord beaucoup de graines de maryland et de philippin ; cette dernière espèce était cultivée avec succès dans le département du Pas-de-Calais. Le maryland réussit assez bien ; ses feuilles fines et soyeuses prenaient un développement merveilleux ; elles eussent pu fournir de magnifique tabac pour les enveloppes de cigares, mais elles étaient sujettes à se briser par le grand vent. Aussi le philippin finit-il par être adopté le plus généralement par les colons : ses feuilles, un peu moins larges, pouvaient atteindre une longueur de 80 cent. ; beaucoup plus épaisses, elles résistaient mieux à l'action du vent et de la sécheresse, se manipulaient plus facilement, risquaient moins de s'avarier, et avaient enfin pour les colons le précieux avantage de donner plus de poids. Toutefois, plus la végétation avait été vigoureuse, plus leurs nervures étaient fortes et leurs membranes chargées de matières grasses. Les espèces cultivées par les indigènes, malgré leurs petites feuilles, convenaient beaucoup mieux comme tabac à fumer. Le chibli surtout était très propre à cet usage. Il était mielleux, avait des nervures fines, et se rapprochait beaucoup du maryland, quoique ayant peu de montant ; il était parfumé, ses feuilles avaient assez d'ampleur et d'élasticité pour faire des robes de cigares. Du reste, la plante du chibli, appropriée au climat, résistait très bien au vent ; aussitôt que celui-ci soufflait, ses feuilles s'étendaient et s'appliquaient les unes contre les autres, de manière à se protéger par leur masse, et ne se désunissaient qu'après qu'il avait cessé de sévir. L'administration ayant bientôt reconnu tous les avantages de cette espèce indigène, en distribua des graines aux colons et les excita à la cultiver ; mais déjà les habitudes étaient prises et la préférence

Digitized by Google

donnée au philippin. Ce n'était pas une légère différence de prix qui, à titre d'encouragement, pouvait amener les colons à choisir, contrairement à leurs intérêts, des espèces dont le rendement était moitié moindre.

Quoique les cultures allassent toujours en augmentant, les achats de la régie diminuèrent en 1848 et 1849. Déjà, depuis quelques années, les tabacs étrangers avaient été frappés d'un droit d'importation et le commerce commençait à faire concurrence à la régie pour la consommation locale. Aussi, le chef du service des tabacs, qui évaluait à 520,000 kilog. la récolte de 1850, estimait-il que 269,000 kilog. avaient été vendus au commerce local. En 1851, les champs de tabac furent tout à coup envahis par un ver qui, perforant la tige, pénétrait dans la moelle pour la dévorer. La récolte eût été fort compromise si les colons ne se fussent mis à remplacer les plantes atteintes avec une courageuse persévérance. Toutefois, beaucoup de plantations furent complétement perdues sans qu'on pût les renouveler, faute de plants pour combler les vides. Aussi la récolte, qui eût été de moitié plus forte que celle de l'année précédente, ne s'accrut-elle que du tiers. En 1852, les achats de la régie triplèrent. Pour encourager les colons à cultiver les meilleures espèces et à porter plus de soin dans leurs cultures, l'administration des finances modifia un peu ses tarifs : elle autorisa ses agents à acheter 10 fr. plus cher, c'est-à-dire 140 fr. les tabacs de surchoix; d'un autre côté, elle réduisit de 10 fr. les tabacs de troisième qualité, qui ne durent plus être payés que 80 fr ; en outre, les tabacs inférieurs, non marchands, dont les prix variaient de 30 à 70 fr., furent réduits au prix de 20 fr. et de 50 fr. au plus. Cette mesure eut un bon résultat. En 1853, la valeur moyenne des tabacs s'améliora de 4 fr. 50 cent. Dans certains territoires de la province d'Oran, ils furent achetés 114 fr. 33 cent., et sur certains points de la province de Constantine, 113 fr. 43 cent. Dans la province d'Alger, la régie acheta 4,538 kilog. de tabacs à la Khrachena pour 5,989 fr., soit 123 fr. les 100 kilog. Jusqu'alors la régie n'avait pas voulu donner aux indigènes de cette tribu des prix assez élevés, et ils avaient préféré livrer leur récolte au commerce. Déjà, quelques colons avec des graines de chibli avaient obtenu des feuilles qui, au dire des agents de l'administration, égalaient en finesse toutes celles des tribus indigènes, et les surpassaient le plus souvent par la régularité de la couleur et par la perfection du triage.

Pendant que de la régie allait toujours augmentant ses achats, le commerce lui faisait une concurrence de plus en plus active. L'importation des tabacs étrangers, qui, en 1851, s'était élevée à 1,764,220 kilog., s'était abaissée, en 1853, au chiffre de 578,333 kilog. La consommation locale n'ayant pu diminuer, tout au con-

Digitized by Google

traire, ayant dû s'accroître comme la population, la différence entre ces deux chiffres avait dû nécessairement profiter à la colonie. D'un autre côté, les relevés de la douane avaient constaté, pour cette même année, une exportation de 107,787 kilog., auxquels il fallait ajouter 99,835 kilog. achetés par les indigènes pour l'exportation ou le cabotage. En additionnant les achats de la régie avec ceux que le commerce avait faits cette même année, M. Duranton, inspecteur du service des tabacs, évaluait que la culture du tabac avait dû rapporter environ 2 millions de francs. « Une culture qui, dans l'espace d'une seule année, ajoutait-il, verse une pareille somme entre les mains d'une population agricole qui, dans les centres où le tabac a été planté en 1853, ne s'élève pas à plus de 17,000 âmes, y a, sans aucun doute, apporté l'aisance en créant les moyens de donner un plus vaste essor à la production. »

En 1854, les achats de la régie s'élevèrent à 3 millions de kilogrammes; c'était, sur l'année précédente, une augmentation d'environ 13,000 kilog. Mais il n'y avait pas eu progrès dans la qualité comme dans la quantité. Si quelques planteurs, par des soins de culture, avaient amélioré leurs produits; si quelques-uns, par des semis précoces, étaient arrivés à avoir de beaux tabacs dans des terres sèches, d'autres, par des irrigations exagérées, n'avaient obtenu que des produits aqueux, d'une maturité imparfaite, et des feuilles spongieuses, sans saveur et peu combustibles. En 1855, les achats de la régie augmentèrent de 35,135 kilog.; il n'y eut néanmoins qu'une différence de 269,369 fr. en plus pour les prix. Les plantations avaient continué à s'accroître; mais la qualité des tabacs avait été moins bonne. Les colons ne savaient pas proportionner leurs cultures aux soins qui leur étaient nécessaires. L'administration, pour les en convaincre, avait fait dresser deux tableaux des différentes localités qui s'adonnaient à la culture du tabac. Le premier présentait une classification par quantité, l'autre par qualité. Ce furent précisément les centres de population qui obtinrent dans l'un les premiers numéros qui se trouvèrent rangés les derniers dans l'autre. Montenotte, qui avait le premier numéro pour la qualité, n'avait que le centième pour la quantité, tandis que l'Arba, qui avait le troisième pour la quantité, n'avait que le quatre-vingt-treizième pour la qualité.

La récolte de l'année 1856 fut mauvaise; une sécheresse extraordinaire compromit toutes les cultures; mais cette sécheresse, en rendant les produits moins abondants, influa d'une manière heureuse sur leur qualité : les feuilles de tabac y gagnèrent de la finesse et du parfum. A partir de cette époque, les agents de la régie augmentèrent l'emploi du tabac algérien dans les manufactures de

Digitized by Google

l'Etat. Ainsi, la proportion, qui avait été successivement de 2, de 5 et de 15 p. 100 pour le scaferlati seulement, fut, en 1856, élevée à 30 p. 100 pour les cigares. La régie avait reconnu que ce tabac était supérieur à celui des autres années. Cependant, par une inadvertance difficile à expliquer, elle en avait donné un prix un peu inférieur, ce qui était d'autant plus préjudiciable aux colons, qu'ils avaient eu une récolte moins abondante. Pour qu'ils ne se découragessent point, il fallait leur promettre des prix plus élevés. D'un autre côté, le ministre des finances modifia le tarif des douanes en Algérie pour les tabacs étrangers. Ils avaient été frappés d'un droit *ad valorem* de 30 p. 0/0, tant pour l'octroi de mer que pour les recettes du Trésor. Ce droit *ad valorem* nuisait surtout à l'importation des tabacs fins; par décret des 1er et 7 septembre 1856, il fut remplacé par des droits fixes de 30 fr. par 100 kilog. pour les tabacs en feuilles, et de 60 fr. pour les tabacs fabriqués. Ce fut, pour les tabacs inférieurs, une véritable prohibition, qui devait favoriser d'autant la production locale.

Comme on voulait surtout que les colons s'appliquassent à cultiver les espèces fines et améliorer les qualités, il fallait augmenter les tarifs du surchoix. On fit tout le contraire : les prix du tabac de troisième qualité et les tabacs non marchands furent seuls augmentés; les uns furent reportés à 90 fr., les autres à 60 et à 30. Ce qui faisait 10 fr. en plus pour chacun d'eux. Les encouragements du ministre des finances portèrent cependant quelques fruits : il y eut en 1857 une augmentation notable dans la production. Elle se manifesta sur tous les points dans une proportion d'environ 56 p. 100. Toutefois, l'augmentation porta surtout sur les tabacs inférieurs. Sur un total de 4,243,263 kilog., les colons apportèrent 1,400,390 kilog. de tabacs non marchands, c'est-à-dire environ le tiers, proportion sensiblement plus grande que les années précédentes. Les décrets des 1er et 7 septembre 1856 avaient pourtant permis aux planteurs algériens de vendre au commerce local une plus grande quantité de tabac inférieur. D'après les relevés de la douane, l'importation des tabacs en feuilles étrangers, qui, en 1856, avait été encore de 1,275,913 kilog., ne fut plus, en 1857, que de 846,747 kilog., payés en moyenne 150 fr. les 100 kilog. par le commerce. Néanmoins, comme un bon nombre de colons avaient soigné leurs cultures et que la saison avait été favorable, on put encore, cette année, constater des améliorations dans les qualités supérieures.

L'inspecteur spécial du service de la régie, pensant que ces tabacs pourraient être utilisés dans la confection des enveloppes de cigares, en avait envoyé plusieurs balles au chef de son administration. Il reçut de M. le directeur général des douanes et des contributions in-

Digitized by Google

directes la réponse suivante : « Monsieur, les douze balles de tabac en feuilles de la récolte de 1857, qui ont été comprises dans un envoi fait par le magasin d'Alger, à destination du Havre, par le navire *Marie*, et que vous m'avez signalées par votre lettre du 19 avril dernier, ont été, d'après mon ordre, expédiées sur la manufacture de Paris, pour y être l'objet d'un examen spécial et d'essais dans la fabrication des cigares. Il a été constaté, en premier lieu, que, sur les douze balles, une seule provenait des cultures arabes, ensuite que les manoques dont elles se composaient avaient été choisies avec un grand soin, et que ces tabacs, considérés comme un spécimen de la culture algérienne, annonçaient qu'un progrès bien caractérisé était en voie de s'accomplir dans ses produits, progrès, au reste, déjà remarqué et fort sensible sur la récolte de 1856. Les feuilles renfermées dans ces douze balles avaient en largeur et en longueur des dimensions bien supérieures aux dimensions moyennes des feuilles de l'Algérie, et il n'est pas douteux que des tabacs analogues ne soient excellents pour entrer dans la composition intérieure des cigares ordinaires à 5 cent. Mais ces tabacs, en ce qui concerne l'emploi pour couverture, laissent à désirer, surtout sous le rapport de la couleur ; les feuilles, en effet, sont généralement jaunâtres, légèrement blanches près des nervures, et ces caractères constituent une cause absolue d'exclusion. Cependant, on a remarqué dans l'intérieur des balles quelques feuilles d'une teinte brune, ayant l'aspect des bons tabacs de couleur brune et propres au robage des cigares, représentant une proportion de 10 p. 100 environ. En résumé, les employés supérieurs de la manufacture de Paris qui ont été chargés d'examiner les tabacs dont il s'agit terminent le procès-verbal de leurs opérations en déclarant de nouveau que la culture des tabacs en Algérie s'améliore notablement d'une récolte à l'autre, et en émettant l'avis que, dans quelques années, elle pourra procurer à la régie des ressources pour couvertures de cigares. Je porte avec plaisir ces résultats à votre connaissance, et me plais à les attribuer aux efforts persévérants que vous faites pour introduire dans la culture des tabacs toutes les améliorations dont elle est susceptible. »

Si quelques feuilles, dans l'intérieur, avaient une couleur brune, c'est que probablement ces feuilles avaient fermenté. La couleur jaunâtre et légèrement blanche qu'ont généralement les tabacs algériens, provient de ce qu'ils sont soumis à une dessiccation trop rapide et qu'on ne leur fait subir aucune fermentation. Tandis qu'en Amérique on a grand soin de tempérer la dessiccation dans les séchoirs, en plaçant les feuilles à mesure qu'elles sèchent dans les endroits où elles ont le moins à craindre l'action d'un air trop vif, aucuns de ces soins ne sont pris en Algérie. Nous avons vu que les agents de l'ad-

Digitized by Google

ministration avaient primitivement rassuré les colons à cet égard, en considération du climat, qui pouvait opérer une dessiccation naturelle plus parfaite. D'un autre côté, ils leur avaient expressément recommandé de ne faire subir à leurs tabacs aucune fermentation. Il était dit dans les instructions imprimées qui leur étaient distribuées : « Dans quelques pays à culture de France, et particulièrement dans les départements du Nord, il est d'usage de faire subir aux tabacs, après la récolte, une légère fermentation ; mais cette opération, qui exige des soins très attentifs pour éviter les inconvénients que nous venons de signaler, n'a d'autre but que de donner aux tabacs une maturité factice, et d'en assurer la coloration. En Afrique, il est parfaitement inutile de recourir à de pareils expédients : la maturité peut toujours être parfaite, et mieux vaudrait, puisqu'il est facile de l'obtenir, différer la récolte de quelques jours, que de se créer, par une cueillette anticipée, des embarras sans nombre et des dangers sérieux. Nous insistons donc pour que les plantes soient immédiatement suspendues et mises en dessiccation. » Ainsi, les colons étaient détournés de faire subir à leurs tabacs la première fermentation, qui est nécessaire pour donner aux feuilles une couleur uniforme, et que les planteurs des départements du Nord, dont les tabacs servent à la confection des cigares, ne négligeaient pas plus que les planteurs d'Amérique.

Il était dit un peu plus loin, dans les mêmes instructions : « Pour éviter les frais de la main-d'œuvre et les débris ou déchets de manutentions, qu'il n'est pas moins essentiel de prévenir, nous conseillerons aux colons de botteler leurs tabacs immédiatement après le triage, en ayant soin de ne donner aux bottes qu'un faible volume, et de veiller à ce qne leur poids n'excède pas 20 à 25 kilog.; elles seront ainsi assez suffisamment maniables pour qu'on puisse les retourner fréquemment, afin d'empêcher que la fermentation ne s'établisse dans les tas. C'est en effet un danger fort grave, qu'il est de toute nécessité de conjurer. Pour y parvenir, la première des précautions à prendre, c'est de ne jamais botteler des tabacs qui ne soient parfaitement secs, et surtout de bien se garder de les soumettre à une humectation quelconque. Des tabacs mal séchés perdraient inévitablement dans les bottes ou dans les piles leur belle couleur et la finesse de leur arome ; mais il arriverait pis encore si, dans le but d'en augmenter le poids ou de leur donner une souplesse factice, on avait recours à des moyens frauduleux ; la prompte décomposition du feuillage serait la conséquence inévitable d'une manœuvre aussi maladroite, qui n'est malheureusement que trop pratiquée. Nous avons bien souvent usé d'indulgence, en pareil cas, envers des planteurs inexpérimentés que nous avons pu croire de

Digitized by Google

bonne foi ; mais un fait de ce genre est tellement grave, que nous serons forcés à l'avenir de tenir exactement la main pour réprimer cet abus s'il se représente, en refusant d'acheter pour le compte de l'Etat toutes les récoltes qui en auraient été l'objet. »

Il y avait, dans ces instructions, une malheureuse confusion. Sans doute, il fallait éviter avec soin de botteler des feuilles qui ne fussent pas parfaitement sèches : elles pouvaient, en pourrissant, compromettre toute la balle ; mais c'était étrangement abuser les colons que de leur dire de bien se garder de soumettre leurs tabacs à une humectation quelconque, et de leur faire considérer la fermentation qui s'établirait dans les tas comme un danger fort grave, qu'il fallait de toute nécessité conjurer. La trop prompte dessiccation du tabac exposé à tous les courants d'air n'a pas seulement pour effet de nuire à sa couleur ; elle lui fait perdre sa souplesse et son élasticité. Les colons, pour remédier à cet inconvénient et pour pouvoir manoquer leur tabac, sont obligés de répandre de l'eau sur le sol, et quand il n'y a pas moyen de décrocher le tabac sans le briser, ils y font quelques légères aspersions ou le couvrent de draps humides. Ils n'en sont arrivés à ces expédients que contrairement aux instructions des agents de l'administration. Ces derniers ne cessaient de leur recommander de ne pas humecter leurs tabacs de peur d'y provoquer la fermentation. Au lieu donc de les mettre en tas pour les faire fermenter comme cela se pratique en Amérique, ils s'empressaient de les manoquer ; mais que les colons emploient des moyens artificiels pour procurer aux feuilles la souplesse qui leur est nécessaire pour les manoquer, ou qu'ils attendent qu'un temps humide les humecte naturellement, il arrive très souvent qu'une légère fermentation s'opère dans les balles, quand elles sont bien serrées, et c'est même une preuve de la bonne qualité du tabac. Nous avons vu qu'en Amérique on avait soin de disposer les balles de manière à provoquer cette fermentation, qui achève de donner au tabac son meilleur arome. En Algérie, au contraire, elle a été, jusque dans ces derniers temps, une cause de dépréciation pour les tabacs livrés dans les entrepôts de la régie. Assurément, des balles mélangées de mauvais tabac, que la fermentation n'avait servi qu'à détériorer, devaient être impitoyablement rejetées ; mais fallait-il repousser celles qui étaient composées de tabac de choix, dont la fermentation, quoique incomplète, n'avait fait qu'améliorer la qualité? Sous nos yeux, de magnifiques balles de tabac ont été, sinon repoussées dans l'entrepôt d'Alger, du moins acceptées à titre de faveur dans les dernières qualités, par cette seule raison qu'elles avaient fermenté. Les feuilles, naturellement jaunes, avaient acquis dans les balles, par la fermentation, un beau ton d'acajou ; longues de 70 centimètres et d'une grande finesse, elles

Digitized by Google

avaient une souplesse extraordinaire et pouvaient se manier comme la peau d'un gant sans être brisées ; elles exhalaient un délicieux arome et avaient même un certain montant. Le colon qui présentait ces balles faisait remarquer toutes les qualités de son tabac. Pour toute réponse, on l'engagea à mettre la main au milieu de l'une des balles et à se convaincre, par la chaleur du tabac, de la fermentation qui y régnait encore. Ce système était, remarquons-le, plus contraire encore aux intérêts de la régie qu'à ceux des colons. La fermentation occasionne un déchet plus ou moins considérable. Sous le rapport du poids, les colons avaient donc intérêt à livrer les tabacs dans leur état naturel ; ils avaient, d'un autre côté, moins de précautions à prendre pour l'empêcher de fermenter que pour le soumettre aux fermentations successives qu'exigeait son emploi. Un mauvais triage pouvait déprécier leurs tabacs ; mais en évitant la fermentation, il n'avait rien de bien compromettant, et, une fois la livraison faite, ils n'étaient plus responsables des accidents presque inévitables qui pourraient survenir. A moins d'examiner toutes les manoques les unes après les autres, il était difficile qu'il ne se glissât pas dans les balles quelques feuilles défectueuses, susceptibles de tout avarier à la moindre fermentation.

L'administration avait fini par avoir dans la colonie cinq magasins de tabacs, où se faisaient les livraisons, situés à Oran, à Mostaganem, à Philippeville, à Bône, le dernier à Hussein-Dey, à quelques kilomètres d'Alger. Or, les provinces de l'est et de l'ouest ne fournissaient pas les deux dixièmes des quantités achetées par la régie. Il y eut donc bientôt un grand encombrement au magasin d'Alger qui, à lui seul, devait recevoir quatre fois plus de tabac qu'il n'en était apporté dans tous les autres. Les agents de l'administration ne pouvaient plus suffire à leur tâche ; il fallut, dès l'année 1855, réglementer le mode des livraisons. On les fixa à 25,000 kilog. par jour, et l'on dressa le tableau dans l'ordre duquel les colons de chaque commune devaient se présenter. Plus de cinquante communes figuraient au tableau. Les maires auxquels des bulletins d'admission étaient adressés ne pouvaient, pour aucun motif, changer le jour fixé pour le transport du tabac au magasin. Lorsque tous les planteurs des communes désignées au tableau avaient été appelés une première fois à livrer la portion disponible de leur récolte, la liste était reprise dans le même ordre, et chacun d'eux était de nouveau convoqué pour compléter sa livraison. Jusqu'à ce que les listes nominatives eussent été deux fois épuisées dans toutes les communes, les récoltes ou portions de récoltes qui étaient apportées tardivement ou par anticipation, et qui n'étaient pas accompagnées d'un bulletin d'admission et d'un certificat d'origine, n'étaient pas reçues dans les

Digitized by Google

magasins de l'Etat, même à titre provisoire. On conçoit tous les embarras qui devaient résulter pour les colons d'un tel règlement. Il arrivait souvent que les planteurs des communes appelées ne se trouvaient pas prêts au jour fixé pour leurs livraisons. Ils devaient attendre alors que les livraisons de toutes les autres communes fussent faites, et ils se trouvaient privés, par cela même, de sommes sur lesquelles ils avaient compté. Les colons des communes placées les dernières sur le tableau, n'étaient pas plus heureux. Pour concilier tous les intérêts, on changeait chaque année l'ordre des réceptions; on avait même fini par n'admettre à la fois que le tiers des récoltes qui avaient quelque importance. Mais quelles que fussent les combinaisons nouvelles du règlement des livraisons, il n'en était pas moins une très grande gêne pour les colons de la province d'Alger. L'époque qui leur était fixée pouvait être précisément celle où les travaux de leur exploitation réclamaient le plus impérieusement leur présence. La pluie pouvait survenir et causer de grands ravages au tabac qu'on aurait fait voyager. Ceux qui n'avaient pas de moyens de transport suffisants avaient d'autant plus de peine à s'en procurer que le même jour tous leurs voisins en avaient un égal besoin. Ce règlement atténuait considérablement les bénéfices de bien des cultures, et il a été constaté qu'il avait déterminé un ralentissement dans les plantations dès la première année qui suivit son application. Toutefois, en 1857, il y avait un progrès, et même, comme nous l'avons déjà remarqué, il y avait eu amélioration de qualité malgré la grande quantité de tabacs inférieurs qui avait été livrée; la moyenne des prix s'était élevée à 91 fr. Mais les colons, voyant le bon prix qui était donné à ces qualités inférieures, s'appliquèrent moins, en 1858, à obtenir des qualités supérieures, et, sur 4,765,692 kilog. qu'acheta la régie, 2,957,180 fr. furent classés dans la troisième qualité ou comme tabac non marchand. Aussi, quoique ayant fourni 292,498 kil. de plus que l'année précédente, les colons reçurent-ils pour prix une somme moindre. Il ne faut pas croire cependant que les colons fussent complétement sourds aux bons avis que pouvait leur donner l'administration. Ils n'avaient cultivé que 41 hectares de plus, mais en donnant plus de soins à leur culture, ils avaient obtenu un rendement meilleur. Il n'était plus vrai de dire, comme l'administration l'avait constaté dans les premiers tableaux de culture, que la qualité des produits fût en raison inverse de leur quantité. Les moyennes des prix les plus élevés dans la province d'Alger avaient été obtenues précisément par les colons qui avaient produit davantage. Ceux de Blidah avaient livré 689,595 kilog. et ceux de Bouffarick, 1,407,117 kilog. Sur 4,765,692 kilog. qu'avait achetés la régie, le magasin d'Hussein-Dey, le seul où l'on pût entreposer les

Digitized by Google

produits de la province d'Alger, avait reçu 3,932,330 kilog. Or, ce magasin n'avait été construit que pour 2 millions de kilogrammes de tabac ; on était donc obligé d'y entasser le double de ce qu'il devait contenir. Lorsque les tabacs de la récolte de 1858 arrivèrent dans les manufactures de France, des plaintes ne tardèrent pas à s'élever de tous côtés : une grande portion n'avait pu être utilisée. La qualité de ces tabacs était-elle trop inférieure, ou bien avaient-ils été avariés ? L'une et l'autre supposition sont admissibles : il avait été naturellement impossible aux agents de la colonie de donner aux tabacs reçus dans leur état naturel tous les soins qu'ils exigeaient, et ils en exigeaient d'autant plus que le mélange était plus grand. Les colons, en les bottelant par petites quantités, en ne serrant pas leurs balles, pouvaient éviter la fermentation ; mais le pouvaient-ils pour des balles de 200 kilog. pressées avec une machine, telles que celles qui étaient envoyées du magasin d'Alger ? Sans songer aux causes qui pouvaient provenir de son fait, l'administration fit retomber toute la faute sur les colons et s'en prit à eux pour réparer le préjudice.

En raison des besoins toujours croissants de la fabrication, le ministre des finances avait annoncé que la régie prendrait, en 1859, 6 millions de kilogrammes aux colons algériens. Plein de confiance dans les perfectionnements que les colons ne cessaient d'apporter à leurs cultures, M. l'inspecteur spécial du service en Algérie avait évalué en moyenne à 92 fr. le prix des tabacs de la récolte prochaine, et avait calculé, d'après cette base, ses demandes de crédit. Malheureusement les plaintes des manufacturiers vinrent changer ses calculs. Encouragés par l'annonce qu'avait faite la régie, les colons avaient beaucoup développé leurs cultures ; mais le désarroi qui résulta de la dernière réforme administrative, l'interruption de beaucoup de travaux publics, l'incertitude de l'avenir, avaient, pendant l'hiver, privé d'ouvrage un grand nombre d'ouvriers qui n'avaient plus songé qu'à partir ; le courant de l'émigration ne compensait plus les vides, et pendant l'été de 1859, d'après les statistiques officielles, il y avait même eu une diminution de 827 habitants dans la province d'Alger. Ce n'était pas l'armée qui pouvait suppléer à cette insuffisance de main-d'œuvre : la guerre d'Italie avait nécessité le départ de bon nombre de régiments. Les cultures s'en ressentirent, et toutes ne purent être menées à bonne fin. Néanmoins, comme la saison avait été favorable, il ne pouvait y avoir une bien grande différence dans la qualité du produit de la récolte. La production totale dépassait 8 millions de kilogrammes. La régie pouvait faire son choix. Renseignée, comme elle l'était, sur les étendues cultivées, peut-être aurait-elle dû un peu arrêter l'ardeur des

Digitized by Google

colons qui, individuellement, ne pouvaient aussi bien se rendre compte si les qualités demandées ne seraient pas dépassées. Satisfaite de voir ses approvisionnements assurés, l'administration des tabacs se contenta d'annoncer, un peu avant l'ouverture de ses magasins, qu'elle n'achèterait pas, comme à l'ordinaire, des tabacs inférieurs. On ne pouvait trop lui savoir mauvais gré de cette détermination si les colons eussent été avertis à temps, le prix donné à ces tabacs les indemnisant rarement de leur peine. Ils pouvaient supposer qu'au moins ils trouveraient une compensation dans la vente des qualités supérieures; il n'en fut rien. Bien que la récolte fût d'un quart au moins plus importante, le surchoix qui, l'année précédente, avait été de 38,470 kilog., ne fut plus, en 1859, que de 9,692; de 808,122 kilog., les achats de première qualité furent réduits à 354,167; et sur 6,238,477 kilog. reçus, on classa 3,199,386 comme tabacs non marchands, alors que, préalablement, on avait refusé 800 kilog. de tabacs inférieurs, et qu'avertis de ces refus, les colons s'étaient eux-mêmes dispensés d'en apporter une égale quantité. La moyenne des prix, de 91 fr. 02 c. qu'elle était en 1857, de 86 fr. 73 c. qu'elle était encore en 1858, était descendue à 74 fr. 99 c. en 1859; mais si l'on tient compte des qualités refusées, elle n'était plus que de 57 fr.; et ce n'était plus seulement une diminution de 11 fr. 95 c. p. 0/0, mais bien de 28 p. 0/0 sur l'année précédente. On ne s'était pas contenté de rejeter les qualités inférieures, on n'avait donné que des prix de tabacs non marchands à la moitié de ceux qu'on avait admis. Par cela seul, les colons de la province d'Alger, sur 4,599,974 kilog. qu'ils fournirent à l'administration, se trouvèrent bien certainement de plus d'un million de francs au-dessous de leur compte. Ce n'est pas tout. Le magasin d'Hussein-Dey était de plus en plus insuffisant, et son personnel ne pouvait plus faire face aux livraisons, dont le nombre et l'importance avaient renversé toutes les combinaisons précédentes. Les colons arrivèrent aux époques qui leur avaient été fixées; mais l'administration n'étant pas prête à les recevoir, on leur donna des numéros d'ordre. Quelques-uns avaient fait vingt lieues pour venir de leur village à Alger. Ils ne pouvaient abandonner leur tabac et retourner coucher chez eux. Ils ne savaient quand viendrait leur tour; ils en étaient réduits à aller attendre dans les auberges du voisinage. Un bon nombre attendirent ainsi dix et même quinze jours. Si, ne tenant pas compte des avertissements qui avaient été donnés, ou s'abusant sur la qualité de leurs produits, ils avaient apporté du tabac de qualité inférieure, on commençait par le leur refuser, et, à défaut de marchands juifs qui, profitant de leur embarras, leur en offraient 5 ou 6 fr., moins que d'un quintal de foin, ils ne pouvaient s'en dé-

Digitized by Google

barrasser qu'en le jetant à la mer. De leur meilleur tabac, ils recevaient un prix bien différent de celui qu'ils avaient espéré ; c'était tout au plus s'il était suffisant pour payer leurs frais d'auberge ; souvent il leur fallait encore emprunter pour pouvoir retourner chez eux. Ils avaient perdu leur argent et leur temps. La saison des labours n'est pas longue en Afrique, et un retard de quinze ou vingt jours est irréparable pour un cultivateur. Aussi ces pauvres gens s'en allaient-ils découragés et bien décidés à ne plus entreprendre de nouvelles cultures de tabac. Ces mécomptes eurent un contre-coup fâcheux sur le commerce d'Alger. Ils bouleversèrent bien d'autres intérêts. La plupart des petits colons, qui avaient compté sur leur livraison de tabac pour payer les fournitures qui leur avaient été faites dans le courant de l'année et toutes les dettes contractées pour leurs cultures ; les fermiers ou métayers, à qui les propriétaires avaient fait des avances, ne purent remplir leurs engagements. Le découragement général avait même amené une démoralisation dont on n'avait pas encore vu d'exemples parmi les populations agricoles.

Les agents de l'entrepôt d'Alger n'avaient fait que se conformer aux ordres qui leur avaient été donnés. Ils avaient été obligés d'interrompre brusquement les réceptions, après avoir épuisé les crédits du ministre des finances. Cette clôture anticipée des magasins laissait aux cultivateurs d'assez fortes quantités encore susceptibles d'un bon emploi. M. Duranton, chef du service dans la colonie, demanda à son administration qu'un nouveau crédit lui fût alloué. D'un autre côté, M. de Chasseloup-Laubat fit des démarches en ce sens auprès de son collègue le ministre des finances, qui finit par décider qu'une nouvelle somme de 600,000 fr. serait employée à faire de nouvelles acquisitions. Mais le mal était déjà fait. La réouverture du magasin d'Alger profita peu aux cultivateurs de la province, qui déjà avaient vendu à vil prix à des marchands juifs les quantités qui leur restaient, ou bien les avaient abandonnées à leurs créanciers.

Un avis du préfet d'Alger, en date du 26 avril dernier, porte à la connaissance des planteurs une décision de M. le ministre des finances, fixant à 7 millions de kilogrammes le contingent de feuilles de tabac que l'Algérie sera appelée à fournir en 1860 aux manufactures impériales. Dans la supposition que la production dépasse, cette année encore, les quantités nécessaires à la régie, M. le préfet fait comprendre aux planteurs l'intérêt qu'il y a pour eux à se créer des débouchés à l'extérieur. Les recommandations qu'il joint à l'appui sont moins opportunes qu'elles ne l'eussent été l'année précédente. Si nos informations sont exactes, les colons seront loin de pouvoir fournir cette année à la régie la quantité qu'elle demande. Un très grand nombre, découragés des pertes qu'ils ont subies l'année dernière, ne

Digitized by Google

sont pas disposés à encourir de pareilles chances et ont renoncé définitivement à la culture du tabac. Et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce sont précisément ceux dont le concours devait être le plus utile.

La grande difficulté de la culture du tabac en Algérie c'est qu'elle exige plus de main-d'œuvre qu'une autre et que la main-d'œuvre est très coûteuse en ce pays. Il y avait donc grand intérêt à ce que la culture se développât parmi les petits cultivateurs qui restreignent leurs plantations aux étendues dont ils peuvent s'occuper eux-mêmes. Or le mode des réceptions adopté par la régie est pour eux un obstacle insurmontable, et des prix plus élevés ne les dédommageraient pas encore de la perte de temps et des frais qu'il leur faut faire pour livrer de petites quantités. On tenait surtout à développer la culture des espèces fines propres à la fabrication des cigares. Les irrigations, en excitant la végétation, donnent des produits peu combustibles. C'était surtout la culture dans les terres sèches qu'il importait de développer. Après de grands efforts on y était parvenu. Les coteaux du Sahel d'Alger commençaient à se couvrir de magnifiques plantations de tabac ; mais le désastre de l'année dernière devait particulièrement frapper ceux qui avaient le moins reculé devant leur peine. Le vil prix donné à leurs produits a dû leur faire renoncer à tout jamais à l'espoir de pouvoir cultiver le tabac d'une manière avantageuse.

N'est-il pas regrettable qu'après de grands efforts pour encourager la culture du tabac en Algérie, après des succès vraiment merveilleux, comme le prouvent les chiffres que nous venons de donner, il ait suffi d'une année pour tout remettre en question ?

IV

Nous avons dit ce qu'avait fait l'administration pour encourager la culture du tabac en Algérie et la manière dont les colons avaient répondu à son appel ; rendons maintenant un compte exact des profits que ces derniers peuvent en tirer : ce sera le meilleur moyen d'apprécier ce qu'il reste à faire de part et d'autre pour la développer. Un développement qui ne reposerait pas sur des profits certains et assurés ne ferait tôt ou tard qu'entraîner de nouveaux désastres, et les encouragements passagers de l'Etat n'auraient servi qu'à fourvoyer les colons, comme déjà l'histoire de la colonisation nous en offre tant de tristes exemples.

Dans les premiers temps de la culture du tabac, en 1847, voici comment, d'après les documents officiels, s'établissait le compte

Digitized by Google

d'une plantation d'un hectare de tabac faite à Saint-Ferdinand, au milieu des terres du Sahel.

Frais de culture.

Deux labours et préparation de terrain.....	100 fr.
Plantage.....	60
Deux binages.....	80
Ecimage et ébourgeonnage.....	50
Cueillette et séchage.....	160
Mise en manoques et bottelage.....	40
Semis pour obtenir le plant.....	50
Total des frais.....	540 fr.

Produit brut :	
25,000 pieds, à raison de 15 feuilles par pied, donnant 375,000 feuilles, dont 500 font 1 kil., ce qui fournit au total 750 kil., au prix de 1 fr.	750 fr.
A déduire pour frais d'exploitation	540
Produit net.....	210 fr.

L'administration faisait remarquer qu'il n'était pas question dans ce compte de frais d'engrais, ce qui indiquait assez à quels efforts désespérés en étaient réduits les malheureux colons qui luttaient contre des conditions si ingrates. A cette époque, les prix offerts par la régie s'élevaient encore au-dessus de 100 fr.; mais, plus tard, ils ne dépassaient guère la moyenne de 85 fr., et, d'après ces calculs, le produit net ne devait pas atteindre 100 fr. Il en fallait déduire encore l'intérêt du capital engagé, qui se grossissait des constructions qu'exige la moindre exploitation. C'était un bien faible bénéfice en présence des chances nouvelles auxquelles étaient exposés les cultivateurs; le vent ou la sécheresse pouvait tout compromettre, les vers et les sauterelles détruire aussi une bonne partie de leur récolte. Alors il n'y avait plus même espoir de couvrir les frais. Il en était autrement dans les terres irriguées, où la culture du tabac ne tarda pas à se développer; la végétation y étant plus hâtive, les mêmes nombres de pieds et de feuilles pouvaient fournir plus du double de poids, et avec 200 feuilles seulement par kilogramme, on atteignait pour un hectare un rendement de 18 quintaux. Au prix moyen de 85 fr., la récolte d'un hectare pouvait donc facilement rapporter au moins 1,600 fr. Mais les frais de culture étaient bien plus considérables que ceux que nous avons énoncés plus haut. En Amérique, on emploie six ouvriers pendant six mois

Digitized by Google

et deux ouvriers à l'année dans une culture d'un hectare 60 ares, et, suivant l'opinion la plus généralement admise par les planteurs de ce pays, un homme ne peut convenablement soigner que 12,000 pieds de tabac. En Afrique, dans une culture d'un hectare qui ne comprendrait que 25,000 pieds, il faudrait au moins deux ouvriers. Or, au prix de la main-d'œuvre, deux ouvriers reviennent par an à 1,440 fr. Nous ne parlons pas d'une foule de petits frais accessoires. Dans une année ordinaire, un propriétaire vigilant, avec des ouvriers à la journée, pourrait encore espérer de recouvrer ses frais; mais au moindre accident qui compromettrait une partie de sa récolte, il n'aurait que des pertes plus ou moins fortes en perspective. Aussi la plupart des colons, pour les terres qu'ils ne peuvent eux-mêmes cultiver, ont-ils adopté pour la culture du tabac le système suivant. Ils louent à une famille, qu'ils logent sur leur propriété, un ou deux hectares de terre, lui fournissent les avances nécessaires pour se nourrir pendant quelques mois, ainsi que les ouvriers qu'elle voudra s'associer pour son compte. Cette avance ne s'élève guère à plus de 5 ou 600 fr. Au bout de quelques mois, l'ouvrier engagé a pu faire venir sur le terrain qui lui est assigné tous les légumes nécessaires à la nourriture de sa famille. Pour peu que celle-ci soit nombreuse, il est dispensé d'appeler d'autres auxiliaires : sa femme et ses enfants l'aident pour irriguer, pour arracher les mauvaises herbes, pour ébourgeonner, pour manoquer, et font souvent mieux ces petits ouvrages que des ouvriers étrangers, qu'on ne trouverait pas toujours au prix de 2 fr. 50 c. par jour. Quand l'époque des achats est arrivée, le tabac est livré au nom du propriétaire, qui en touche lui-même le prix; il prend d'abord le tiers pour sa part, et, sur les deux tiers qui forment la part du cultivateur, il prélève toutes ses avances et les frais de transport. De la sorte, au bout de quelques mois, il peut doubler le petit capital qu'il a avancé et se procurer un bénéfice de 500 fr. environ par hectare. Son seul soin est de donner quelques bons conseils à son fermier, si celui-ci n'a pas encore toute l'expérience nécessaire. Les propriétaires de la province d'Alger font, la plupart du temps, des marchés avec des Espagnols. Quelquefois ils trouvent des métayers arabes; mais, généralement, les plantations faites par les indigènes sont moins productives; ils cultivent moins bien, négligent d'ébourgeonner les plantes, font moins bien le triage des feuilles, de telle sorte qu'il n'y a guère plus d'avantage à faire travailler les Arabes à la moitié que les Espagnols aux deux tiers. Néanmoins, comme il n'est pas nécessaire de loger les Arabes, et que, du reste, ils n'exigent pas d'aussi fortes avances pour leur nourriture, il est préférable de les employer quand on est loin des centres de population européenne.

Digitized by Google

Un ouvrier actif et intelligent a bien plus d'intérêt à louer à prix d'argent. C'est le parti que prennent ceux qui réussissent à se faire quelques économies, qui n'ont pas besoin d'avances pour leur nourriture et sont même en mesure de payer tout de suite le premier semestre de leur loyer. Autour des villes et des gros centres de population des arrangements de ce genre sont en usage ; les propriétaires de Blidah et de Bouffarik trouvent facilement à louer leurs terres irrigables au prix de 200 fr. l'hectare. Il n'en est pas ainsi dans les fermes et même dans la plupart des villages dont les constructions suffisent à peine aux exploitations qui en dépendent. La plupart des grands propriétaires ne peuvent guère avoir que des métayers, et si quelques-uns leur procurent d'abondantes récoltes, d'autres par leur impéritie n'en obtiennent que de pitoyables, qui les indemnisent à peine de leurs avances. Souvent, ne se contentant pas de celles qui leur sont faites, ils abandonnent leurs cultures pour aller gagner quelques journées, et négligent ensuite de réparer le temps perdu en prenant des auxiliaires. D'un autre côté, si le propriétaire est trop généreux et paye au delà du travail accompli, il court risque que ses gens l'abandonnent au moment des récoltes, lorsque le prix de la main-d'œuvre augmente de toutes parts ; ayant moins à gagner en poursuivant une culture dont le gain servira à peine à couvrir leurs dépenses. Pour peu que la récolte s'annonce mal, le découragement augmente et les défections se multiplient ; bien des propriétaires, dans l'impossibilité de se procurer d'autres ouvriers, perdent alors leurs récoltes à moitié. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, dans la province d'Alger où la culture du tabac a pris un grand développement, on n'arrive la plupart du temps qu'à un rendement de huit quintaux par hectare, tandis que dans les provinces d'Oran et de Constantine où cette culture reste plus concentrée entre les mains des petits colons, on y obtient en moyenne douze et quatorze quintaux. En tous cas, ce n'est pas sans se mettre en frais qu'un propriétaire peut s'attacher de bons ouvriers : il lui faut construire des logements convenables pour leurs familles ; il doit leur fournir des séchoirs suffisants pour abriter les récoltes, et il ne peut exiger de ses fermiers un travail consciencieux que si lui-même prend soin de les placer dans des conditions favorables. Quelques grands propriétaires en sont arrivés là et s'en sont bien trouvés ; mais combien d'autres, séduits par des résultats dont ils s'expliquaient mal toutes les charges, ont été imprudemment en avant et n'ont réussi qu'à entraîner dans leurs déboires une foule d'ouvriers engagés à tort et à travers !

Nous avons vu que, quant à la culture du tabac, ce ne sont pas les bons avis de l'administration qui ont manqué aux colons ; elle avait su faire choix d'agents très expérimentés. En suivant ses con

Digitized by Google

seils, les colons peuvent beaucoup augmenter leurs produits. Il est douteux qu'il existe une autre partie du globe aussi favorisée du ciel que celle qu'ils habitent, et la production possible du tabac n'y a pour ainsi dire pas de limites. Avec la température dont on jouit en Algérie et les eaux dont on dispose, on peut y faire jusqu'à trois récoltes consécutives sur la même souche, et les Arabes, qui sont dans l'usage de cueillir leur tabac feuille à feuille, continuent cette cueillette sur la même tige depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre. Les planteurs du nord et de l'est de la France, beaucoup moins favorisés et à qui la nature n'accorde à peine que quatre mois de température propice, obtiennent néanmoins 2,000 et même 3,000 kilog. par hectare. Si la plupart des planteurs algériens n'ont pas encore un rendement moyen de 1,000 kilog., ce ne peut être qu'à l'imperfection de leur culture qu'on doit attribuer cette infériorité. Même dans les terres irriguées, en fumant un peu, en serrant davantage les plants, en donnant à leur culture tous les soins nécessaires, ils parviendraient facilement à un rendement double, et, quel que soit le prix de la main-d'œuvre, ils pourraient encore s'en tirer, pour peu qu'on leur tînt compte de la qualité supérieure des produits qu'ils ne manqueraient pas d'obtenir. Malheureusement l'administration des tabacs n'a peut-être pas fait à ce dernier égard ce qu'elle aurait pu.

Nous avons dit que la régie était obligée déjà depuis longtemps d'acheter une grande partie de ses approvisionnements à l'étranger. En 1858, elle a ainsi demandé au commerce 20 millions de kilog. Il n'y a pas, pour le moment, moyen de faire autrement, parce que l'accroissement de la consommation porte sur le tabac à fumer et surtout sur les cigares, et que la plupart des tabacs français sont impropres à cet usage. Dans l'espérance que les tabacs algériens répondraient aux nouveaux besoins, la régie n'a pas hésité à encourager la culture du tabac en Algérie, et le ministre des finances a arrêté tout d'abord, pour les acquisitions qu'elle ferait dans notre colonie, un tarif plus élevé que celui adopté pour les tabacs achetés aux planteurs français. Il s'élevait, selon les qualités, depuis 30 fr. jusqu'à 130 fr. Au début, malgré l'imperfection de leurs premiers essais, les colons algériens ont pu livrer leur tabac au prix moyen de 114 fr. en 1844, de 116 en 1845 et de 108 en 1846. Ces prix étaient suffisamment rémunérateurs ; ils avaient été accordés à titre d'encouragement. La régie ne savait pas encore si ces tabacs pourraient répondre aux nouveaux besoins de la consommation ; s'ils étaient préférables aux tabacs français. Mais bientôt il n'y eut plus de doute sur la qualité des tabacs algériens. Le chibli, cultivé par les indigènes, fut reconnu très propre à la fabrication des cigares. Le tabac que les

Digitized by Google

colons obtinrent avec cette graine, fut encore plus apprécié. Les autres espèces furent mélangées avec avantage au tabac à fumer, et lui donnèrent un arome qui lui manquait. Enfin, c'est à partir de l'époque où le tabac algérien a été employé dans la fabrication des cigares, que le débit de ces derniers a augmenté d'une manière extraordinaire. C'était le cas d'encourager la culture des espèces fines, qui eussent pu complétement remplacer les tabacs que l'on était obligé d'acheter à l'étranger. Les différentes mesures qui furent prises eurent au contraire, comme nous l'avons vu, pour résultat, de développer la culture des espèces communes ; les colons, excités à produire beaucoup, durent sacrifier la qualité à la quantité. On essaya bien de leur distribuer des graines de chibli, mais cette mesure ne suffisait pas : si on voulait avoir des espèces supérieures, il fallait les payer à leur valeur, et les agents de la régie se plaignaient eux-mêmes que leurs tarifs ne leur permissent pas d'acheter celles que les Arabes produisaient. Les tabacs fins non-seulement pèsent moins que les autres, mais ils sont sujets à s'avarier, ils résistent moins bien aux influences défavorables de l'atmosphère, et sont d'une manutention plus difficile. Si, exigeant plus de soins, ils étaient d'un rendement bien inférieur, l'espérance d'une prime de 10 fr. suffirait-elle pour les faire cultiver de préférence ? Les tabacs ordinaires d'une maturité parfaite, d'une grandeur convenable, sans avaries, avaient droit d'être rangés, dans la première classe, tarifée à 130 fr. le quintal ou 1 fr. 30 cent. le kilog. Il suffisait de 200 feuilles de tabac pour faire 1 kilog. : 100 feuilles étaient donc payées 65 cent. Les tabacs fins pouvaient atteindre en surchoix le prix de 140 fr. le quint. ou 1 fr. le kilog. ; mais, s'il en entrait 500 feuilles au kilog., une manoque de 100 feuilles n'était donc plus payée que 28 cent. En d'autres termes, 20,000 feuilles ordinaires, fournissant 100 kilog., pouvaient être payées 130 fr., tandis que le même nombre de feuilles supérieures ne fournissant que 60 kilog., bien qu'à 140 fr. les 100 kilog., n'était guère payé que 56 fr. En réalité, le tabac fin, loin d'être payé 10 fr. plus cher, subissait une dépréciation de 74 fr. Ainsi, les tabacs fins que peuvent fournir les planteurs algériens leur sont en fait payés beaucoup moins cher que les autres. Mais la régie peut-elle leur en donner un prix supérieur ? C'est ce qu'il reste à examiner. « Toutes les portions classées en surchoix dans les achats de la régie, disait M. l'inspecteur du service des tabacs dans son rapport du troisième trimestre de 1855, et même plus de la moitié de celles rangées en première qualité possèdent, au dire des agents de l'administration, toutes les qualités requises, et l'on peut évaluer à près de 800,000 kilog. la quantité de feuilles susceptibles d'être employées en enveloppes de cigares. » M. Duranton avait dit, dans son rapport de la fin

Digitized by Google

de l'année précédente : « Il s'en faut que les tabacs étrangers soient aussi bons que nos tabacs d'Afrique. Ainsi, ceux de Java, qui ont une certaine réputation ont la plupart un tissu rugueux et d'une combustion difficile; ceux qui proviennent de cultures soignées et n'ont pas ces défauts ont néanmoins un goût particulier, qui ne convient pas à la consommation française, et l'administration, après avoir fait de nombreux essais avec les tabacs de meilleure espèce, a dû renoncer à les employer. » Ces tabacs de Java, auxquels la régie a été obligée de renoncer, se vendent, à Amsterdam, jusqu'à 760 fr. Ne parlons pas du Havane, toujours aussi recherché en France que dans le reste du monde, et dont le prix atteint quelquefois le chiffre incroyable de 3,000 fr. Mais si les tabacs algériens ne peuvent entrer en comparaison avec le Havane, il est permis de les comparer aux tabacs du Levant, auxquels le ministère des finances n'avait pas craint de les assimiler tout d'abord. Or, le tabac turc se vend, à Odessa et dans la Russie méridionale, 300 fr. en qualité ordinaire, et le double en qualité supérieure. Toutefois la régie prétendait faire un gros sacrifice en prenant les tabacs algériens à un prix un peu plus élevé que les tabacs français; à l'en croire, le commerce pouvait lui en procurer à beaucoup meilleur marché. Malheureusement les comptes officiels de cette administration semblent prouver le contraire. On y trouve qu'en 1853, pendant qu'elle payait en moyenne les tabacs algériens 87 fr. 78 c. les 100 kilog., elle achetait au commerce 4,592,800 kilog., au prix de 9,132,280; c'est-à-dire qu'elle payait les tabacs étrangers, en moyenne, à peu près 200 fr. les 100 kilog. En 1856, elle opérait d'une manière encore plus large à l'étranger; elle achetait 4,737,770 kilog. au prix de 11,961,285 fr., c'est-à-dire environ 250 fr. les 100 kilog. Cette même année, la sécheresse avait diminué la récolte de l'Algérie, la régie avait trouvé une grande amélioration dans la qualité des tabacs, et bien qu'elle élevât ses prix pour les tabacs étrangers, elle les baissait pour ses achats en Algérie, qu'elle faisait au prix moyen de 86 fr. 22 c. les 100 kilog.

La régie, sans compromettre les intérêts du Trésor, aurait donc encore une marge assez grande pour encourager les planteurs algériens, si, comme elle l'avoue et comme du reste les faits le prouvent, leurs tabacs pouvaient remplacer les tabacs étrangers. Sans doute, tous les ans, les tabacs ne sont pas payés aussi cher qu'en 1853 et 1856; sans doute, ces années mêmes, tous les tabacs n'étaient pas payés 200 fr. et 250 fr., puisque ces chiffres ne sont que des moyennes; mais alors, si une partie était payée moins cher, d'autres étaient payées davantage et atteignaient 300 fr., sans compter les qualités exceptionnelles de Havane qui, sur des

Digitized by Google

approvisionnements de 4 à 5 millions de kilog., ne pouvaient figurer que pour de faibles quantités. En tous cas, s'il arrive souvent que les tabacs étrangers soient payés plus de 200 fr., pourquoi le ministère des finances arrêtait-il à 140 fr. le prix maximum du tarif algérien? Il est vrai que ce prix réduit peut, à ses yeux, être une compensation du prix avantageux qu'il donne à des qualités inférieures dont l'administration ne trouve pas l'emploi, ou qu'elle ne peut substituer aux tabacs étrangers. Mais alors le ministère, par cette protection peut-être mal entendue, n'encourage-t-il pas les colons plus jaloux de se reposer sur la fertilité du sol que d'améliorer leurs cultures par un travail intelligent? C'est en vain que les agents de l'administration protesteront contre la paresse des uns, et voudront stimuler par des éloges le courage et la persévérance des autres, si en fait ils facilitent les fâcheux errements contre lesquels ils se récrient et donnent raison à ceux qui méconnaissent leurs conseils. Le meilleur moyen de ne pas développer les cultures des tabacs médiocres, c'est de ne leur donner aucune prime d'encouragement, et de réserver toutes les faveurs pour ceux qui les méritent. Il n'y aurait pas même de faveur à accorder, mais simplement une justice à rendre, si effectivement les produits algériens peuvent remplacer certains produits étrangers. Au lieu de limiter à 140 fr. le tarif des premiers, admettez-les, s'ils en sont dignes, au prix que vous coûtent les autres. Lorsque vous donnez vous-mêmes à des tabacs de choix une valeur triple de celle qu'ils peuvent réellement avoir, les colons comprendront parfaitement, sans qu'il soit besoin de faire de longs raisonnements, qu'ils ont avantage à s'appliquer aux cultures des meilleures qualités, dussent-elles être d'un rendement moitié moindre. On pourrait faire pour le tabac ce que l'on fait pour le coton, dont les qualités longues soies sont payées infiniment plus cher que les autres. Les tabacs qui peuvent remplacer les tabacs fins étrangers formeraient une catégorie spéciale avec différentes classes plus ou moins élevées, comme pour les tabacs marchands ordinaires; la dernière classe des tabacs fins pourrait valoir la première des autres, et les classes supérieures n'auraient d'autres limites que la concurrence étrangère. Les manoques pour les classes supérieures seraient composées, comme en Amérique, d'un nombre égal de feuilles. Au lieu de les peser, on pourrait les compter, selon l'usage arabe : le prix, alors indépendant du poids, se calculerait d'après la beauté et la délicatesse des feuilles. Autrement, pour payer les tabacs fins au poids, il faudrait apprécier le rendement différent des plants qui les produisent et en tenir compte. D'une façon ou d'une autre, le cultivateur ne trouverait plus intérêt à planter les espèces grossières de préférence aux espèces fines; n'ayant plus à s'inquiéter du poids,

Digitized by Google

il ne chercherait qu'à améliorer la qualité des feuilles, n'arroserait pas trop abondamment, n'ébourgeonnerait pas trop souvent, ne fumerait pas outre mesure, enfin, prendrait pour la dessiccation et le manoquage des soins particuliers. Assuré d'être au moins récompensé de ses peines, il aurait l'espérance d'un bénéfice pour ainsi dire illimité, s'il arrivait à produire des qualités exceptionnelles. Nous parlerons tout à l'heure du commerce : remarquons ici que la régie, en s'adressant directement aux colons, peut, sans se faire tort, leur acheter un prix plus avantageux ; elle peut les faire profiter de toute la différence du gain que doit chercher le commerce en se faisant l'intermédiaire entre le planteur et le fabricant. Mais il ne faudrait pas que l'administration, par les entraves mises aux livraisons qui lui sont faites, fît tourner cet avantage en détriment. Nous avons vu les pertes incalculables qu'elle avait fait subir l'année dernière aux colons de la province d'Alger, par suite de l'insuffisance du magasin d'Hussein-Dey.

La mesure par laquelle les tabacs importés se trouvent aujourd'hui frappés d'un droit unique de 30 fr. pour 100 kilog. au lieu du droit de valeur qui les affectait autrefois, a singulièrement favorisé l'emploi des produits indigènes dans la colonie, mais non pas des meilleurs. Les fabricants algériens, trouvant surtout intérêt à débiter des marchandises bon marché, ne prennent guère que des tabacs inférieurs. Dans les provinces d'Oran et de Constantine, où la production est encore restreinte, presque tous les tabacs inférieurs sont absorbés par la consommation. Il en est autrement dans la province d'Alger : c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la proportion beaucoup plus grande de tabacs non marchands qui entrent là dans les achats de la régie. Ces tabacs inférieurs sont tout à fait impropres à la fabrication des cigares. Les fabricants algériens emploient pour cet usage des tabacs du Palatinat ou de l'Amérique. Ce n'est pas, comme nous l'avons vu, que les tabacs algériens ne puissent être employés pour des capes. Mais il faut pour cela faire un triage que ne font pas les colons, et, d'ailleurs, la plupart de ces fabricants ne pourraient pas, dans leurs petits établissements, faire subir aux tabacs vierges des colons les manipulations nécessaires à leur emploi. Ils préfèrent acheter, même à des prix assez élevés, des tabacs étrangers qui leur arrivent tout préparés et dont ils peuvent faire immédiatement l'emploi, et, tandis qu'ils payent aux colons 12 et 14 fr. le quintal des tabacs dont ne voudrait pas la régie, ils payent en moyenne les tabacs étrangers 180 fr.

Si, faute de préparation convenable, les tabacs fabriqués en Agérie sont pour la plupart défectueux, et ne peuvent faire que de mauvais cigares, qui brûlent mal et se charbonnent, l'industrie des cigares,

Digitized by Google

complètement libre, s'est beaucoup développée dans la colonie. Un grand nombre de femmes espagnoles s'y emploient soit chez elles, soit chez les marchands. La matière première n'est pas avantageuse, n'ayant pas assez fermenté, les feuilles sont inégales, ont une verdeur qui ne permet pas de les serrer suffisamment ; néanmoins leur contexture est bonne et a été remarquée à l'exposition universelle de 1855, où les fabricants algériens avaient envoyé de nombreux échantillons. Le prix de revient surtout est excessivement bas ; les femmes espagnoles ont, pour ce travail, une aptitude particulière, et le salaire dont elles se contentent est d'autant plus mince qu'elles peuvent le gagner sans abandonner leurs occupations domestiques. C'est ainsi qu'en France on obtient souvent des ourlages, des broderies, des confections de vêtement à des prix bien inférieurs au travail qu'ils demandent. Comme les fabricants algériens emploient des tabacs étrangers pour leurs meilleurs cigares, les spécimens qu'ils avaient adressés à l'exposition universelle contenaient des cigares fabriqués avec des tabacs de tous les pays. On voyait aussi des Havane purs supérieurs au prix de 100 fr. le mille, des carrés Saint-Domingue, des carnavals Virginie de 80 fr., des américains à la vanille, des Palatinat et Porto-Rico musqués à 40 fr., des entr'actes Palatinat et Havane supérieurs à 32 fr. 50 c., des chinois Kentucky à 30 fr., des Hollande et Palatinat à 27 fr. 50 cent., des queues de rats d'Alsace à 25 fr., des chibli à cape de Palatinat où d'Alsace à 50 fr., 30 fr., et 17 fr. 50 c., selon le choix, des cigarettes de dames de Virginie ou d'Alsace à 10 fr., des cigarettes Maryland à 5 fr. Les négociants étrangers, à l'inspection de cette collection de cigares si bien confectionnés et d'un prix si modique, affirmaient qu'il y aurait avantage à exporter la plupart de ces cigares même en Amérique et en Australie. Cette industrie ne pourrait-elle pas tout d'abord être mise à profit dans l'intérêt des cultures algériennes? On conçoit que pour certaines matières premières qui font complètement défaut à la colonie, comme le bois et le fer, on ait abaissé les droits de douane pour faciliter des constructions coûteuses, mais on ne voit pas quel impérieux intérêt fait entrer les tabacs étrangers en Algérie plutôt qu'en France. Le droit unique de 30 fr. par 100 kilog. a eu, comme nous l'avons vu, pour effet d'arrêter les produits étrangers de qualité inférieure, mais il pèse peu sur les tabacs fins dont le prix dépasse 150 fr. Si les mêmes droits que subissent les tabacs algériens à la douane française du continent étaient appliqués aux tabacs étrangers dans les ports de l'Algérie, les négociants du pays chercheraient davantage à utiliser les bonnes qualités que pourraient leur offrir les colons ; ils ne se contenteraient pas de faire concurrence à la régie pour les qualités inférieures : les prix élevés qu'ils donneraient aux

Digitized by Google

colons les stimuleraient bien davantage que les plus beaux tarifs de la régie. Dans les centres de population les plus éloignés, les moindres colons trouveraient sur les lieux à placer leurs meilleurs produits, les fabricants des îles de la côte n'hésiteraient pas à organiser des établissements où ils donneraient aux tabacs des préparations semblables à celles des manufactures de l'Etat, ces tabacs, ainsi préparés seraient d'une exportation beaucoup plus avantageuse, qu'ils fussent convertis en cigares ou laissés en feuilles.

Une fois la colonie assimilée à la France pour les tabacs étrangers, la régie elle-même pourrait, dans son plus grand intérêt, encourager la fabrication algérienne en lui faisant des commandes de cigares; la consommation toujours croissante de cet article l'oblige à beaucoup développer ses manufactures, les ouvriers qu'elle y emploie lui coûtent certainement beaucoup plus cher que ceux dont pourraient disposer les fabricants algériens. La régie a vingt-huit magasins où elle reçoit les matières premières; elle a de plus quatorze manufactures où ces matières premières reçoivent toutes les manutentions que réclame la fabrication; elle a enfin cinquante-deux entrepôts où elle envoie ses tabacs fabriqués. Pour expertiser et recevoir dans ses magasins les tabacs qu'elle avait achetés tant en France qu'en Afrique; pour donner aux tabacs emmagasinés les soins qu'ils réclament; pour emballer et expédier ces tabacs dans les manufactures, la régie a dépensé, en 1858, tant en traitements d'employés qu'en main-d'œuvre et en loyer, la somme de 1,179,988 fr. 79; elle estime les frais que lui ont occasionnés les tabacs dans ces magasins à 3 fr. 46 par 100 kilog. Les soins et les travaux dans les manufactures, tant en traitement qu'en main d'œuvre et fournitures de toute espèce, se sont élevés dans la même année à 10,127,685 fr. 27, ce qui, en raison des quantités fabriquées, a élevé le taux moyen de la fabrication à 34 fr. 02 par 100 kilog. La régie a de plus dépensé, en 1858, une somme de 2,473,911 fr. 45; le taux moyen de ses transports a été de 5 fr. 05 par 100 kilog. pour les tabacs en feuilles transportés des magasins dans les manufactures, et de 2 fr. 33 pour les tabacs travaillés arrivés dans les entrepôts. En réunissant les frais de magasin, ceux de manufacture et ceux de transport, on trouve une moyenne de 44 fr. 71 par 100 kilog. Tous ces frais ne seraient pas évités si la régie achetait des tabacs fabriqués en Algérie : elle aurait toujours à supporter des frais de transport et d'emmagasinage. Néanmoins, les frais de magasin seraient beaucoup diminués, car les tabacs fabriqués demandent beaucoup moins de soins que ceux qui ne le sont point; d'un autre côté, on éviterait une grande partie des transports qu'il faut faire des magasins aux manufactures et des manufactures aux entrepôts. Il ne resterait plus que les dépenses entre magasins

Digitized by Google

et entrepôts. En réduisant de moitié seulement les dépenses de magasin et d'entrepôt, la régie s'éviterait une dépense d'environ 40 fr. pour chaque 100 kilog. de tabac fabriqué. Il suffirait d'en tenir compte aux fabricants algériens pour leur constituer un bénéfice suffisamment rémunérateur. On conçoit que, tant que les tabacs étrangers ne sont frappés en Algérie que d'un droit insignifiant relativement à leur valeur, on maintienne à la douane française les tarifs étrangers pour les tabacs algériens. Ces tabacs étant confondus avec les autres, il y aurait préjudice pour le Trésor si des tarifs uniformes n'étaient pas maintenus ; il en serait autrement le jour où les tabacs étrangers seraient frappés en Algérie des mêmes droits qu'en France ; il ne resterait plus qu'à calculer, dans l'intérêt du Trésor, le bénéfice que la régie retire de la vente des tabacs algériens, c'est-à-dire la différence entre les frais d'achat et de fabrication et le prix de vente. Nous avons vu que la moyenne des achats de la régie en Algérie était de 86 fr. par 100 kilog., et que la moyenne de ses frais de fabrication était de 44 fr. La régie dépense donc 44 fr. par 100 kilog., ou 1 fr. 40 par kilog. pour les tabacs algériens ; or, elle vend en moyenne 6 fr. 12 son tabac : son bénéfice est donc de 4 fr. 72 par kilog. Assurément, les intérêts du Trésor ne pourraient être lésés, les tabacs algériens étant taxés d'un droit de 5 fr. par kilog. Les fabricants algériens pourraient alors en fournir, ce qui serait un élément de prospérité pour leur industrie, tandis que le droit actuel de 10 fr. par kilog. que subissent les tabacs algériens, équivaut à une véritable prohibition. Il en pourrait être de même pour les cigares, si la régie voulait essayer d'offrir à la consommation des cigares exclusivement fabriqués avec des tabacs algériens ; il lui suffirait de calculer le prix de revient de ces cigares, soit dans ses manufactures, soit avec les marchés qu'elle pourrait faire avec les fabricants du pays et de le déduire du prix de vente qu'elle aurait adopté. Les cigares algériens pourraient alors ne coûter que ce que coûtent les cigares français ; tandis que maintenant on est obligé de les payer plus cher que les cigares étrangers eux-mêmes, puisqu'un cigare de 10 cent. fabriqué en Algérie est frappé d'un droit de 10 cent. à la douane française.

L'Etat emploie dans ses manufactures 50,000 ouvriers, qu'au détriment de l'agriculture il fait ainsi refluer dans les grands centres de population. La fabrication du tabac et des cigares en Afrique aurait au contraire pour effet de retenir dans ce pays beaucoup d'ouvriers qui sont utiles à l'agriculture. Tel ouvrier qui a de la peine à entretenir sa famille au prix déjà élevé de la main d'œuvre, se trouverait à l'abri de bien des misères, si sa femme ou ses enfants venaient ajouter à ce qu'il gagne le léger salaire que pourrait leur offrir une fabrique de tabac. Le gouvernement, qui s'est mis en

Digitized by Google

grands frais pour attirer en Algérie des colons de toute espèce, a sous la main un moyen bien simple d'attacher à la colonie un grand nombre d'ouvriers. Ce n'est pas à dire qu'il lui faille priver d'ouvrage ceux qu'il a jusqu'à présent occupés ; mais il peut s'arrêter dans la voie où son monopole l'a poussé et faire appel à l'industrie privée pour satisfaire aux besoins d'une consommation toujours croissante. Il s'éviterait ainsi les frais des nouveaux établissements qui lui seraient indispensables s'il n'abandonnait pas ses anciens errements, et l'embarras où le met souvent le personnel insuffisant de la régie.

Du reste, le contrôle sévère qu'exerce l'administration des tabacs, pour n'admettre que des marchandises d'un bon débit, contribuerait beaucoup plus efficacement à améliorer les produits de la colonie que les rigueurs qu'elle peut mettre maintenant dans les achats directs qu'elle fait aux colons. Les fabricants du pays, appréciateurs intéressés beaucoup plus encore que ses agents, parviendraient beaucoup plus vite, dans leur indépendance, à déterminer les colons à faire un choix plus judicieux des qualités et à moins négliger les soins nécessaires pour tirer bon parti de leur récolte quand la moindre négligence pourrait apporter la dépréciation. Ayant alors de plus fréquentes occasions de débattre leurs intérêts avec d'autres particuliers, ils seraient moins tentés d'accuser l'arbitraire de l'administration, ils n'en seraient que plus disposés à profiter des sages conseils de ses agents ; du reste, quelle que soit l'expérience de ces derniers, il leur est difficile de faire aux cultivateurs une part aussi juste que des fabricants intéressés à traiter avec eux : si, en raison des circonstances, ces agents se montrent indulgents pour les cultivateurs ; ils se trouvent exposés, comme il est arrivé en 1858, aux reproches des autres agents de l'administration chargés de faire l'emploi des produits achetés par eux, et il leur faut racheter alors par un excès de rigueur un excès de condescendance.

Les qualités si différentes de tabacs algériens ont amené la régie française à les mélanger avec les autres ; ce mélange, quelquefois avantageux, a l'inconvénient de moins faire ressortir aux yeux des consommateurs les qualités des tabacs algériens, et il met obstacle à la préférence que pourraient leur donner beaucoup d'entre eux ; si défectueux qu'ils soient, les cigares fabriqués en Algérie avec des tabacs de médiocre qualité sont encore préférables souvent à ceux de la régie française. Le défaut de fermentation les a privés de couleur et les expose à charbonner ; néanmoins ils sont encore souvent plus faciles à fumer et ont tout au moins un arome que les autres n'ont pas. La régie pourrait se procurer, chez les fabricants algériens, des cigares de pur tabac africain, dont le prix de revient ne serait pas plus considérable que celui des cigares qu'elle fait débiter

Digitized by Google

au prix le plus inférieur, et qui, à un prix double, trouveraient certainement de nombreux acheteurs ; en élevant ses prix pour une qualité supérieure, elle trouverait incontestablement de nombreux amateurs, qui préféreraient bientôt les cigares algériens à beaucoup de ceux qu'elle fabrique actuellement en combinant entre eux des tabacs étrangers qu'il lui faut acheter à tout prix. Indépendamment des prix avantageux qu'elle en pourrait retirer, et de la satisfaction qu'elle procurerait à beaucoup de consommateurs français, elle ne contribuerait pas peu à assurer dans le monde entier la réputation à laquelle peuvent prétendre les tabacs algériens.

Quoi qu'il en soit des diverses modifications qui pourraient être apportées au système de la régie pour la fabrication du tabac et des cigares, personne ne peut douter qu'il ne soit nécessaire de détourner les planteurs algériens de la mauvaise voie dans laquelle ils sont engagés. Ils n'ont jusqu'à présent visé qu'à augmenter la quantité de leurs produits ; il faut que dorénavant ils s'attachent surtout à en obtenir de bons, à fournir à la régie, comme au commerce, les qualités fines nécessaires à la fabrication des cigares. Elles font partout défaut, et l'Algérie, mieux que tout autre pays, peut satisfaire à ce besoin. Mais la première mesure à prendre serait d'offrir aux colons un prix rémunérateur : c'est à la régie de voir ce qu'elle peut faire à cet égard.

Nous avons pleine et entière confiance dans la sagesse et les lumières des administrateurs qui la dirigent, nous savons l'intérêt qu'ils prennent à la culture du tabac en Algérie, et si, après avoir montré le développement qu'ils ont su lui donner, nous avons exposé quelques idées qui nous appartiennent en propre, c'est moins pour les faire valoir que pour attirer la sollicitude de l'administration sur un sujet qui en est digne.

LOUIS DE BAUDICOUR.

Digitized by Google

LA

PEINTURE DÉCORATIVE

EN FRANCE

L'ÉCOLE D'ÉPINAL

1850-1860

LE LOUVRE, LA SALLE DES ÉTATS. — LES ÉGLISES SAINT-EUSTACHE, SAINTE-CLOTILDE, SAINT-SULPICE, SAINT-SÉVERIN.

Epinal est une petite et triste ville de France, chef-lieu du département des Vosges. Son industrie principale, après celle des broderies, consiste dans la fabrication en grand d'images peintes et d'enluminures dont les nombreux échantillons sont répandus sur la surface entière du globe. C'est de là que partent pour faire leur tour du monde les figures célèbres du Juif-Errant et des quatre fils Aymon, la légende *illustrée* de Geneviève de Brabant, Napoléon Ier passant le Saint-Bernard, le fameux Guillaume Tell, libérateur de la Suisse, en un mot mille sujets empruntés à la fable, à l'histoire et aux Écritures, convenablement rehaussés de gomme-gutte, de laque carminée et de bleu de Prusse. Si l'Italie peut se vanter d'avoir eu les écoles de Florence, de Rome, de Parme, de Venise, de Bologne, la France se flatte de posséder aujourd'hui l'école d'Epinal qui a jeté de glorieux rameaux à Metz, à Lyon et surtout à Paris. M. Blondel en fut le Raphaël, M. Hersent, qui vient de mourir, en était le Léonard,

Digitized by Google

M. Maréchal (de Metz) en est le Michel-Ange, M. Ed. Dubuffe le Van Dyck et M. Charles Muller le Véronèse. L'importance et les développements que cette école a pris dans ces derniers temps ont porté M. Henri Delaborde à s'en faire le Vasari. D'une main tenant la plume, de l'autre le pinceau, il a démontré clairement par ses écrits et par ses peintures qu'il était digne de comprendre les beautés nouvelles que cette école a révélées au monde et d'en devenir l'historien. Enfin pour qu'elle pût atteindre au plus haut degré de splendeur, et répandre au loin ses clartés, l'école d'Epinal n'a manqué jamais ni de Jules II, ni de Médicis. Les palais se sont ouverts devant elle, les coupoles se sont arrondies, les murs et les plafonds se sont complaisamment offerts; on a bâti pour elle et suivant ses goûts des colonnades et des galeries, on a rajeuni d'anciennes églises et construit sur de vieux plans des églises nouvelles. Ce n'est pas tout; comme les œuvres des maîtres anciens auraient pu paraître ternes et sombres auprès des ouvrages éclatants de la moderne école, et tomber par suite dans le discrédit, on les a lavées, brossées, poncées et repeintes, si bien qu'aujourd'hui nous possédons des Rubens et des Raphaël qui peuvent lutter sans trop de désavantage avec les plus belles images d'Epinal; les trois Grâces du premier et le Saint-Michel du second ne laissent rien à désirer aux amateurs les plus difficiles; c'est une véritable métamorphose et l'on ne se serait jamais douté que deux génies si différents viendraient un jour à se rencontrer sur le terrain neutre de l'enluminure. C'est un prodige dont il faut complimenter le magicien de notre musée. Des hommes austères prétendent bien il est vrai que la baguette de ce magicien a fait évanouir en cinq ans une valeur de plus de cinq millions de peinture; mais qu'importe le prix pourvu que le but soit atteint! Désormais Raphaël et Rubens peuvent regarder sans pâlir les pendentifs de M. Lehmann et les plafonds de M. Muller. L'école d'Epinal s'est donnée des ancêtres fameux; elle a ses titres de noblesse comme elle avait déjà ses titres de propriété sur toutes les surfaces à peindre. Aux yeux de la postérité ce sera un grand honneur pour notre siècle d'avoir enfanté en si peu de temps de si prodigieux phénomènes. Nous voulons aujourd'hui devancer son jugement et essayer de dire ce qu'elle pensera de nous.

Avant de parler peinture et statues, je devrais peut-être, pour suivre un ordre naturel, m'occuper des logis qu'on leur a donnés et appliquer mon observation au contenant avant de prendre à partie le contenu. Mais l'architecture contemporaine occupe depuis quelque temps une si large place dans nos budgets, elle absorbe de si gros millions et couvre de si grandes surfaces, qu'elle mérite bien un chapitre à part. Elle appelle d'ailleurs une attention toute particu-

Digitized by Google

lière en raison de son caractère durable. La postérité ne luira sans doute jamais pour les œuvres de l'école d'Epinal ; plafonds et statues disparaîtront aussitôt que le goût renaîtra en France ; il ne sera pas aussi facile de raser les fontaines, les églises, les mairies et les Louvres. On y regarde à deux fois avant de détruire des édifices qui ont coûté si cher et dont les toits en définitive abritent certaines destinations. On s'habitue à leurs défauts et ils demeurent pour les âges futurs comme un témoignage de l'impuissance du siècle qui les a enfantés. C'est le seul côté grave de la question qu'il nous convienne d'indiquer en passant.

I

L'école d'Epinal a de nombreux adeptes, de puissants coryphées et de fervents admirateurs. Son influence est grande, ses relations étendues, ses faveurs recherchées. Elle trône à l'Institut, commande aux expositions et distribue des palmes à l'école des Beaux-Arts. Elle se recrute indifféremment à la Villa-Medicis et dans la foule des jeunes peintres à la mode. Elle entretient sa bonne renommée par des articles de journaux et des notes habilement placées entre l'annonce de la meilleure couturière et celle du plus grand magasin de nouveautés ; elle expose ses doctrines dans des études théoriques pleines de bon sens et de modération ; elle est maîtresse de l'enseignement, de la distribution des travaux et des récompenses. Si par hasard il se rencontre en dehors d'elle quelque représentant oublié des vieilles écoles, il faut le traiter de fou et lui demander pourquoi, au lieu de suivre la voie droite et fréquentée qui mène à la fortune, il s'obstine à s'égarer dans des chemins qui ne peuvent le conduire qu'aux satisfactions stériles de la conscience et de l'art. Jamais offre de travaux ne lui sera faite : il faudrait pour cela qu'on sût ce que c'est que l'art aujourd'hui, et, le sachant, il faudrait qu'on osât faire infidélité à l'école, et que l'osant on le voulût, trois conditions si difficiles à réunir qu'il faut désespérer de voir jamais se produire cette bienheureuse conjonction des astres.

Il était donc écrit que l'école d'Epinal, un moment battue en brèche par l'école romantique, puis par l'école réaliste, ne tarderait pas à reprendre le dessus et à s'emparer de tous les siéges vacants et de tous les échafaudages libres. Lorsqu'il s'agit de décorer Saint-Eustache, c'est à elle surtout qu'on fit appel ; quand il fut question de couvrir de couleurs les murs de Sainte-Clotilde, elle se trouva là à point pour entreprendre la besogne ; quand on eut achevé le gros

Digitized by Google

œuvre du Louvre, elle prit immédiatement possession de son bien. Le Louvre, c'était son bien et son bien légitime. Jamais architecture n'a été mieux appropriée à sa décoration, jamais décoration n'a mieux trouvé le cadre qui lui convenait. De ce mariage honnête, moral et raisonnable s'il en fut, naquit la salle des Etats. M. Visconti avait préparé de sa main la légitime union à laquelle nous devons une si brillante progéniture.

La salle des Etats ressemble à un navire retourné la quille en haut : c'est la forme de tous les hangars. Mais ici, pour que la ressemblance fût plus frappante, on a ménagé de chaque côté, à la naissance de la voûte, des trous ronds : les architectes appellent cela des œils-de-bœuf, les constructeurs de navires des hublots. Et pour que la salle des Etats rappelât à la fois les constructions de terre et de mer — le vaisseau de l'Etat et l'édifice des institutions — au dessous de ces hublots on a percé des soupiraux de cave ; et enfin, pour que le renversement des choses fût complet et l'œil convié à tous les renversements, au-dessous de ces soupiraux on a ouvert des fenêtres. Ainsi, au rebours de tout ce qui s'était vu jusqu'à présent, et par une innovation dont il faut reporter la gloire au premier architecte, on a mis la cave au premier étage, et le premier étage à la cave. On ne saurait être plus original.

A Dieu ne plaise que nous rendions M. Lefuel, architecte actuel du Louvre, complice des fautes de M. Visconti. M. Lefuel, en acceptant la tâche ingrate de continuer les travaux commencés par M. Visconti, a fait acte de dévouement bien plus que d'ambition. Son goût pur, développé par une forte éducation, par des études qui ont marqué parmi les envois des pensionnaires de Rome, a dû souvent gémir des tristes nécessités que lui imposaient les plans primitifs. Ici, dans la salle des Etats, pour ne parler que du sujet qui nous occupe, quelles difficultés n'a-t-il pas rencontrées dans ces trois étages de petites baies qui lui auraient commandé trois étages de salles superposées, et entre lesquelles il était obligé d'ouvrir une grande salle à coupole ! Là, comme presque partout ailleurs dans l'achèvement du Louvre, M. Lefuel s'est vu réduit à cette dure alternative, ou de faire démolir ce que son prédécesseur avait bâti, ou de s'approprier ses erreurs et d'en tirer le meilleur parti possible. C'est à ce dernier rôle que le haut prix des dépenses faites a souvent réduit son talent.

Deux grandes portes s'ouvrent, une à chaque extrémité, dans la salle des Etats : je me trompe : une porte s'ouvre, l'autre est postiche, elle ne s'ouvre pas, du moins dans les jours de cérémonie, quand le trône est à sa place. A droite et à gauche de ce premier étage, qui est à la cave, s'aligne une rangée de colonnes courtes, cannelées, dorées sur toutes les coutures comme des laquais, posées avec leur

Digitized by Google

base directement sur le parquet, sans qu'une différence de niveau motive leur présence, uniquement pour porter un balcon qu'on eût essayé naguère de suspendre sur un encorbellement, afin d'éviter des supports trop courts pour les proportions de la salle, trop grands si on les compare à l'exiguité des fenêtres. Ce balcon forme de chaque côté une galerie ou tribune qui se trouve placée ainsi au-dessous des soupiraux de cave, c'est-à-dire au premier étage. Telle est dans son ensemble toute l'architecture. Passons à la peinture. Elle y joue un grand rôle : toutes les parois sont peintes.

Vous avez vu dans Paris et dans sa banlieue ces devantures de boutiques peintes en imitation de marbre de diverses couleurs : c'est le modèle que se sont proposé les décorateurs de la salle des Etats pour les parois verticales. Je ne sais si, comme on me l'a affirmé, ces peintures à l'huile, doivent, dans un temps donné, faire place à des marbres véritables : ce serait plus coûteux, mais ce ne serait pas plus beau. Le placage en marbre pour les intérieurs peut être d'un emploi excellent, mais il faut qu'il fasse alors partie d'un ensemble décoratif logique et motivé, que cette matière qui implique solidité et résistance soit réservée aux parois inférieures et pour les endroits seulement où la peinture et la sculpture ne peuvent atteindre sans compromettre l'harmonie. D'ailleurs le marbre est plutôt une matière de décoration extérieure ou de salle d'entrée, d'antichambre, de vestibule, que de salle d'apparat, dans nos climats surtout. Puis le placage des murs en marbre n'implique-t-il pas le dallage en marbre? N'est-ce pas un contre-sens que de faire poser la pierre sur un parquet de bois? A Venise, dans les beaux intérieurs du Palais-Ducal, dans les belles salles de la confrérie de Saint-Roch, à Bologne, dans l'admirable salle des cours de médecine de l'Université vieille, en France même, dans les parties conservées de l'ancien Louvre et du palais de Fontainebleau, nous ne trouvons jamais sur les murailles que des boiseries, des tapisseries et de la peinture. Le marbre est réservé pour les rez-de-chaussée, les escaliers, les antichambres, et pour certains détails accessoires d'encadrement, comme les cheminées. Là il a sa raison d'être, et le bon sens des artistes anciens n'avait pu s'y tromper.

Au-dessus des soupiraux, le marbre, vrai ou faux, s'arrête, et la peinture d'attributs et de rinceaux commence. L'art va-t-il se manifester? Assurément il n'est pas de pays au monde où l'art du décorateur soit, dans la pratique, porté à un plus haut degré de perfection qu'en France. C'est admirable à voir comme, à l'Opéra, les arbres ont pris de la séve, les monuments un corps, les perspectives de la profondeur, les chaumières un cachet de vérité. Ce n'est pas trop dire qu'en certaines circonstances l'illusion est complète et que la

Digitized by Google

nature n'a jamais paru plus naturelle. D'où vient pourtant, quand il s'est agi de décorer, même pour quelques mois, même pour quelques jours, une salle maîtresse comme celle où le souverain doit convier les grands corps de l'Etat et leur faire entendre sa parole auguste, on n'ait trouvé que des manœuvres? Serait-il vrai que nos artistes s'estiment trop grands pour s'abaisser à ce travail subalterne, ou bien que les prix offerts à leur ambition leur eussent paru trop inférieurs à leur talent? L'administration est pourtant généreuse, puisqu'elle a payé 79,000 fr. la coupole dont nous parlerons tout à l'heure. Ce serait un tort des deux côtés : Raphaël n'a pas cru s'abaisser en dessinant les ornements des loges avec son crayon divin, et Léon X ne songea pas sans doute à lui en disputer la valeur. Il demeure trop évident pour nous que ce n'est pas Raphaël, ni Jean d'Udine, ni Pierino del Vaga, ses collaborateurs, qui ont peint les ornements de la salle des Etats. Nous en soupçonnerions plutôt quelque barbouilleur ignoré des ateliers de M. Godillot, le grand entrepreneur des fêtes publiques et des arcs de triomphe en toile peinte. Il y a entre les décors de la salle des Etats et les produits, bien appropriés d'ailleurs à leur destination, qui sortent des magasins de cet honorable industriel, une si parfaite ressemblance, qu'il faudrait fermer les yeux pour ne pas reconnaître leur étroite parenté. L'école d'Epinal a envoyé là ses maîtres décorateurs. Sans doute ce n'est encore qu'une décoration provisoire, mais rien ne le dit, et les étrangers qui viennent au Louvre constater les dégradations que nous avons fait subir à nos plus belles toiles voient en passant la salle des Etats et vont répandre dans leur pays la nouvelle que les Français ont perdu le sens et le goût. C'est une honte. Que n'inscrit-on sur la porte : « La décoration de cette salle n'est que provisoire. » L'administration doit bien cela à l'honneur de l'art français.

Provisoire aussi est le plafond de M. Charles Muller. Cette considération peut seule rendre indulgent pour cette œuvre. M. Charles Muller a, dit-on, peint ce plafond en six mois ; je le veux bien croire, et si une chose m'étonne, connaissant sa grande habileté et considérant combien le travail a dû lui être facile, c'est qu'il ait pris tant de temps pour l'exécuter. Il y a là une surface courbe de 600 mètres carrés, sans compter le tableau vertical qui couronne la porte du fond. La Gloire du Paradis, de Tintoret, dans la grande salle du Palais-Ducal à Venise, n'en a que 250 ; le plafond de l'église San Pantaleone n'en a pas beaucoup plus. Ni le plafond de San Pantaleone, ni le grand tableau de Tintoret ne furent pourtant exécutés en six mois. Sous le rapport de la dimension et de la rapidité d'exécution, entre l'école vénitienne et l'école d'Epinal, la palme reste donc à cette dernière. Ceci me rappelle un détail curieux des bonnes fêtes

Digitized by Google

patronales du pays de Flandre, les kermesses. Dans ces jours solennels, un concours de musique est ouvert, où l'on convie les *bande* de la garde nationale des villes voisines. Des prix sont offerts à ces corps de musique, les uns pour les meilleurs ensembles, les autres pour les meilleurs soli, d'autres encore pour les meilleures compositions. Enfin, il y a deux prix réservés, l'un pour récompenser la plus belle tenue, l'autre pour payer la bienvenue à ceux qui ont parcouru pour venir la plus grande distance ; aux corps de musique qui n'ont pu triompher ni dans la composition, ni dans l'exécution des soli, ni dans l'exécution des ensembles, on donne, en manière de consolation, les prix de bonne tenue et d'éloignement, et tout le monde est satisfait. Je viens de donner à M. Charles Muller deux prix analogues, le prix de dimension et celui de rapidité, et je gage qu'il n'est pas content. Pourquoi n'est-il pas content ? Aurait-il, par hasard, tourné ses visées du côté de la composition, ou bien du côté de l'ensemble, ou bien du côté des détails, ou des trois côtés à la fois ? Aurait-il mérité des couronnes plus dignes d'envie que celles que la Renommée, notre complice, lui décerne ? Nous voulons bien l'examiner, quoique ce soit un soin superflu ; mais nous répugnons aux jugements sommaires et non motivés.

Un programme a sans doute été donné à M. Muller : la France trônant dans sa gloire, entourée de toutes ses forces et de toutes ses richesses, telle paraît avoir été la pensée mère du travail. Elle a quelque analogie avec celle qui a inspiré le grand plafond de Véronèse au Palais-Ducal, *le Triomphe de Venise.* C'est le seul point de rapprochement que nous prétendions établir. L'emplacement d'ailleurs est des moins favorables. Dans cette salle qui s'élève entre deux murs percés de trois étages d'ouvertures, l'architecte n'a pu ménager ni un encadrement harmonieux, ni une gradation convenable dans les lignes et dans la lumière, ni des proportions satisfaisantes dans les diverses parties de la construction. Une voûte immense, toute unie, sans divisions, sans ressauts, suspendue au-dessus de trois étages de lucarnes et d'une double rangée de petites colonnes trapues, chargées d'or et miroitant aux yeux, la partie basse de la salle plus éclairée que la partie haute, la base plus claire que le sommet, la terre plus lumineuse que le ciel, voilà dans quelles conditions ingrates l'architecte a placé le pinceau de son collaborateur. Et c'est le ciel pourtant qu'on demandait à celui-ci de figurer ! Comment M. Muller a-t-il pu accepter une tâche de cette espèce ? Pourquoi, au nom de l'art méconnu, n'a-t-il pas réclamé contre une pareille ordonnance ! Pourquoi, s'armant du droit que tout peintre doit se réserver quand il entreprend un travail de décoration, n'a-t-il pas coordonné lui-même l'architecture de la voûte et ménagé les plans et les cadres de ses

Digitized by Google

compositions ? C'est ici que se manifeste un des vices de l'éducation des peintres modernes, leur ignorance de l'architecture. Ou bien soyez peintre de genre et de tableaux de chevalet, et alors ne sortez pas de votre sphère; ou bien, si vous voulez peindre des plafonds, des murailles, des voussures, des coupoles, étudiez les lois de la perspective, faites-vous instruire des conditions architectoniques du décor, sachez ce qu'ont su Michel-Ange, Raphael, Jules Romain, Corrège, Véronèse, Tintoret, ce qu'a su chez nous et pratiqué avec honneur Charles Lebrun.

Ce défaut de savoir est trop évident chez M. Charles Muller ; non pas que cet artiste manque d'une certaine habileté, d'un certain talent, et même d'une certaine hardiesse indispensable au peintre décorateur ; mais chez lui ces qualités sont petites, comme il sied à notre époque pour faire son chemin ; il n'a rien de grand dans la conception ni dans l'exécution, et n'est pas assez maître de sa forme pour la plier aux exigences des distributions monumentales. Au lieu de prendre un parti violent devant les parois vides que lui livrait l'architecte, et de veiller lui-même à l'agencement des parties de l'édifice qu'il allait construire, il s'est laissé imposer cette grande surface concave, et s'est cru obligé de faire du tout un immense et unique tableau. Il croyait peut-être ainsi imprimer à son œuvre un caractère plus grandiose. C'est une des erreurs les plus déplorables de ce siècle, de croire que la grandeur matérielle est l'élément par excellence de la grandeur absolue. Rien n'est plus faux que cette croyance, qui nous a coûté si cher. C'est à elle qu'on doit l'Arc-de-l'Etoile, la Madeleine et le nouveau Louvre. Les dimensions excessives peuvent contribuer à la grandeur, elles ne sont pas toute la grandeur ; elles n'en sont pas même la condition principale ; et tel tableau du Poussin, pour prendre un exemple frappant, est infiniment plus grand dans ses petites dimensions que tel plafond, telle muraille, telle toile immense de nos peintres contemporains. La grandeur morale d'une œuvre d'art, si je puis m'exprimer ainsi, voilà la vraie grandeur, celle qui est toujours grandeur, quelles que soient les dimensions du cadre ; l'autre est impuissante seule à faire naître l'idée de grandeur dans l'esprit.

Malheureusement, M. Muller semble n'avoir compris que la grandeur matérielle, et lui avoir tout sacrifié. Sa voûte est un ciel ; ce ciel est immense ; et, pour en remplir les vides, il a fallu accumuler les nuages, et malgré ces nuages, le ciel est vide encore. Au centre, la partie surnaturelle du tableau est éparpillée au lieu d'être groupée. C'est d'abord une sorte d'ange en tunique, à la façon moderne, tenant une torche dans chaque main, le front surmonté d'une croix lumineuse. Cette figure longue, incolore et théâtrale, c'est le génie

Digitized by Google

de la France, probablement, répandant les lumières sur le monde en général et sur les grands corps de l'Etat en particulier : c'est la colombe de cette Pentecôte. Mais pourquoi deux torches, et la croix lumineuse faisant double emploi ? Je ne me pique pas d'expliquer mot à mot ce long rébus, peinture littéraire et énigmatique, comme on se plaît à les faire de nos jours. Cela importe peu d'ailleurs à la démonstration que nous poursuivons. Au-dessous de ce génie qu'accompagnent la Justice et la Force, la France est assise, grosse fille de mine suspecte, d'attitude, de formes et de traits vulgaires, environnée de figures allégoriques, d'anges clairsemés, de génies ailés, et la tête protégée par un immense et vaste parasol : ce parasol, c'est un aigle aux ailes éployées, tenant la couronne impériale dans ses serres. L'idée est peut-être ingénieuse au point de vue littéraire; mais comme ici il s'agit de peinture, nous nous permettrons de la trouver singulière. Sous le siége de la France, que les mauvais plaisants ont dit être en état de siége, voltigent d'autres génies, d'autres figures allégoriques, et, au milieu d'elles, un Bédouin fort contrarié d'être hissé si haut, et se défendant comme un beau diable. Cette introduction d'un personnage réel dans la fiction, autorisée d'ailleurs par les plus beaux exemples, produit ici un effet comique qui n'était pas sans doute dans les intentions de l'auteur. Enfin, comme il fallait conduire cette longue ligne de figures en chapelet jusqu'à une distance convenable du pignon, le peintre a groupé çà et là quelques petits génies qui passent la tête ou les jambes à travers les nuages. Tout cela est vide, décousu, disposé au hasard et noyé dans une brume qui n'a rien de céleste. La stérilité de la pensée s'y montre à côté de l'indigence des combinaisons, et la pauvreté du dessin n'est surpassée que par la monotonie froide et terne de la couleur. Point de plans, point de lien, point de masse, point de contrastes, point de soutiens : une teinte neutre très légère pour les ombres, du blanc et de l'ocre pour les clairs, un ciel sans lumière, un soleil et des flammes sans chaleur, des formes sans contour, une atmosphère sans transparence, en un mot, le plus vaste morceau de papier peint qu'il ait été donné aux hommes de contempler. Voilà le ciel; descendons sur la terre.

A la naissance de la voûte, dans tout le pourtour de la salle, le peintre a distribué les groupes allégoriques destinés à représenter les forces et les richesses de la France. La guerre occupe la place d'honneur, et tient toute la voussure du fond. La voussure opposée représente la paix, l'amour, la vie pastorale, le *deus nobis otia fecit.* C'est une antithèse bien ingénieuse, et dont nous voudrions reporter tout l'honneur à M. Muller; mais il appartient sans réserve à M. Eugène Delacroix qui a peint dans les deux demi-coupoles opposées, à

Digitized by Google

la Bibliothèque du palais Bourbon (Corps législatif), d'un côté Attila, « fléau de Dieu et des hommes, » se ruant sur le monde romain, de l'autre Orphée tirant des accords de sa lyre la paix et la civilisation, contraste admirable qui ce jour-là trouva un admirable interprète. Pourquoi M. Muller n'a-t-il emprunté à M. Delacroix que sa pensée? A droite et à gauche sont peintes l'Agriculture, l'Industrie, les Beaux-Arts, la Poésie, l'Histoire, l'Assistance publique, nom administratif de la Charité, la Religion et le reste. Tous ces groupes font suite sans interruption, sans encadrement, et se détachent en vigueur sur le ciel que nous avons décrit; mais comme ces masses vigoureuses n'ont ni soutien ni rappel au centre du plafond, elles ressemblent à des cartons découpés en noir sur un fond clair. Jamais repoussoir n'a plus complétement manqué son effet. Le coloris de cette partie de la composition n'est pas fait pour détruire l'illusion. On imaginerait difficilement une couleur plus opaque, plus lourde et à la fois plus fausse; les tristes plafonds du musée Charles X, les peintures de MM. Alaux, Meynier, Picot, Mauzaisse, sont des chefs-d'œuvre de coloris auprès de celles du nouveau Louvre, et il est aisé de constater, en allant de l'une à l'autre, que l'école d'Epinal a beaucoup baissé depuis quarante ans. Ils sont plus incontestablement encore des chefs-d'œuvre de dessin. Jamais les héritiers de David et de Gros n'auraient montré au public une figure aussi demesurément longue que celle du laboureur de M. Muller; jamais ils n'auraient donné à leurs personnages des bras aussi disproportionnés, des corps aussi creux, des têtes aussi insignifiantes que celles dont ces voussures sont semées. Ils avaient la roideur, l'emphase, la sécheresse de leur époque, ils apportaient un soin excessif au détail et poursuivaient un idéal de convention qui rappelle trop souvent les images de cire; ils prenaient trop souvent pour modèle l'Italien moderne, rasé de frais, drapé de neuf et bien frisé; mais il y avait chez eux un souci de la forme, une recherche de la correction, une consciencieuse application des lois du dessin que nous regrettons de ne plus trouver au même degré aujourd'hui.

Nous ne dirons qu'un mot du tableau de fond qui encadre et surmonte l'archivolte de la porte. On y retrouve tous les défauts du plafond et un coloris, s'il se peut, encore plus intolérable. Je ne sais par quelle singulière aberration d'esprit — ou de programme, — M. Muller a été conduit à placer au-dessus d'une porte, c'est-à-dire à suspendre dans le vide, une statue équestre, un colosse de bronze. Il semble que ce Charlemagne, qui rappelle de loin le Marc-Aurèle du Capitole, dédaignant d'entrer comme tout le monde par la porte, ait voulu, en passant par-dessus, accomplir un exploit plus difficile que de subjuguer les Saxons. Je vois bien que M. Muller s'est sou-

Digitized by Google

venu de Véronèse, à qui il a emprunté l'idée de la double rampe et des édifices à colonnes, des figures accrochées aux frises ou suspendues aux balcons, mais on ne saurait trop regretter qu'il ait borné là ses emprunts. Que nous sommes loin de ce dessin savant et magistral, de cette couleur nacrée et transparente, de ces contrastes brillants et harmonieux, et surtout de ces admirables demi-teintes, triomphe de la palette vénitienne. Il est juste de le reconnaître, le procédé de peinture en détrempe dont s'est servi M. Muller pour ce décor provisoire est moins facile à manier que la peinture à l'huile, moins propre à donner ces finesses de tons, ces transparences, ces demi-teintes, tout ce cortége aimable et riche de la couleur, et, puisqu'il s'agit de provisoire, je ne veux pas me montrer trop exigeant. Cependant, et les exemples fourmillent pour le prouver, le mérite d'une œuvre d'art ne tient pas essentiellement à la nature du procédé que l'artiste emploie ; tous les procédés sont bons pour un véritable peintre ; s'il en était autrement, il faudrait condamner la fresque, qui est d'un emploi bien plus difficile encore que la détrempe.

Artiste d'un talent souple, facile, plein de verve, peu savant, mais très doué, cherchant d'instinct le coloris sans en bien connaître les lois, esprit délié, brosse habile, M. Muller a complétement échoué dans une entreprise où peu de peintres, même des plus illustres, eussent réussi en acceptant les conditions mauvaises que lui faisait l'architecture. Il ne faut sérieusement le blâmer que d'une chose, c'est-à-dire d'avoir accepté une tâche au-dessus de ses forces. Le talent, quelque subtil qu'il soit, ne suffit pas pour entreprendre certaines œuvres décoratives ; la science est nécessaire, des qualités spéciales et que l'on rencontre rarement, — un sentiment juste de la grandeur surtout, — ne le sont pas moins, et c'est principalement ce sentiment de la grandeur dont on constate l'absence dans la salle des Etats. Tout y est petit, maigre, étriqué, là même où l'artiste a développé outre mesure les proportions de ses personnages. Si M. Muller est jaloux de laisser derrière lui une bonne renommée il accomplira un grand sacrifice et à la fois un bel acte de courage, il effacera complétement son travail et se remettra vaillamment à l'œuvre ; instruit par l'expérience, il se rendra maître de son architecture, et au lieu d'une improvisation de six mois, il demandera six ans pour peindre définitivement un si grand ouvrage.

II

Il y a quelques années, quand on voulut avoir en France une école de peinture monumentale, on songea surtout à tirer parti de la déco-

Digitized by Google

ration des églises, qui présentaient presque toutes de grandes surfaces nues et vides où la brosse pouvait s'exercer à la fois au profit de l'art et au bénéfice du culte. Comme il s'agissait, au début, d'imiter l'Italie, on choisit pour procédé matériel la fresque, malgré ses graves inconvénients, son peu de durée dans nos climats et le défaut d'habitude de nos peintres à s'en servir. Les premiers essais furent tentés dans l'église de Saint-Sulpice, et ils ne répondirent pas à ce qu'on s'en était promis. Les travaux restèrent longtemps interrompus, et il y a peu d'années qu'ils ont été repris et poursuivis. On n'avait pourtant pas abandonné le dessein d'introduire en France la peinture monumentale ; les succès des écoles de Munich et de Berlin faisaient ici des jaloux, mais l'inhabileté dont nos peintres avaient fait preuve à Saint-Sulpice avaient porté à chercher un autre procédé matériel. M. Darcet vint avec son enduit préservatif qui permettait de peindre à l'huile sur les murs ; on trouva le moyen d'éviter l'emploi des vernis et de conserver à la peinture une couleur mate sans embus. Après la coupole de Gros, au Panthéon, l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts, peinte par M. Paul Delaroche, est le morceau le plus important qui ait été exécuté par ce procédé. Toutefois, on s'en servit peu, parce qu'un autre procédé parut offrir des gages plus sûrs de durée et de plus grandes facilités d'application. La peinture à la cire, fort usitée chez les Grecs et chez les Romains, et dont on retrouve des morceaux parfaitement conservés à Pompeï, fut exhumée de ses cendres, étudiée, essayée, et son secret surpris livré à ceux de nos peintres qui s'occupaient de peinture murale. M. Hippolyte Flandrin est celui de tous qui s'en est le plus servi et avec le plus d'honneur et de discernement. Mais c'était un procédé trop commode pour qu'il n'en fût pas bientôt fait abus : ce que nous appellions plus haut l'école d'Epinal doit au procédé de la cire une bonne partie de ses développements. Dès qu'elle se sentit par là maîtresse des monuments pour l'éternité, son ambition ne connut plus de bornes : elle envahit les églises de Saint-Séverin et de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Eustache et de Sainte-Clotilde. Un moment on parla de lui faire décorer les gares de chemins de fer.

Un architecte intelligent, homme de goût et de savoir, M. Victor Baltard, avait mis à nu, dans l'église de Saint-Eustache, des traces précieuses d'anciennes peintures décoratives. Il ne lui en fallut pas davantage pour projeter une restitution complète d'un des édifices les plus intéressants qui soient à Paris. Mais le décor n'était qu'un cadre : il fallait appeler les peintres à le remplir : toute l'école d'Epinal, M. Couture en tête, prit la route de Saint-Eustache. Pendant douze ans elle a interrompu la circulation dans les bas-côtés de cette église. Maintenant que tous ces travaux sont terminés, il nous est

Digitized by Google

possible de nous former une opinion sur l'ensemble en même temps qu'il nous est loisible de nous arrêter devant quelques-uns de ces morceaux qui nous paraîtraient mériter l'attention. Toute l'école d'Epinal n'a pas été conviée à Saint-Eustache ; il s'est glissé parmi ses membres quelques peintres d'un mérite sérieux, comme MM. Signol et Is. Pils, un bon élève de M. Ingres, M. A. Pichon, et çà et là, même parmi les disciples de MM. Drolling, Picot, Delaroche, nous reconnaîtrons avec joie des traces de talent échappées à la discipline du maître.

Les chapelles qui règnent au pourtour de l'église ont seules, jusqu'à présent, été l'objet d'un travail décoratif. Un goût très pur et très ingénieux a présidé à l'ornementation : l'or s'y mêle, sans les dominer, aux couleurs harmonieusement distribuées, et, bien que les tons les plus francs n'aient pas été ménagés, ils ont été combinés de telle sorte que l'œil n'en est jamais offensé. Nous voudrions voir étendre cette ornementation à l'église tout entière. Mais cette harmonie qui résulte, dans l'ornementation, de l'unité de commandement dévolue à l'architecte, on ne pouvait espérer l'obtenir de quinze pinceaux différents. La manière, le dessin, la couleur, sont aussi variés que les sujets eux-mêmes. Aujourd'hui qu'il n'y a plus d'écoles, sauf celle dont nous avons parlé, et que l'éclectisme semble étendre sur tout son niveau, il est assez difficile de réunir pour une œuvre commune et dans une pensée d'ensemble un grand nombre d'artistes, fussent-ils tous grands prix de Rome. Chacun a ses visées et ses façons de faire, et, sans être original, veut être individuel ; s'ils se confondent en un point, c'est dans la médiocrité. Que le curieux qui entre à Saint-Eustache ne se promette pas d'y goûter cette quiétude et ce charme que l'on trouve dans les édifices décorés sous l'empire d'une pensée unique, comme à l'église de *San Maurizio Maggiore*, à Milan, au *Duomo* de Parme ou à Saint-Sébastien de Venise. Ce serait là un petit malheur, après tout, et dont on se consolerait volontiers, si de cette incohérence jaillissait quelque forte personnalité, quelque talent neuf et vigoureux. Rien de pareil : de tous les peintres qui ont concouru à la décoration de Saint-Eustache, le plus original, — après M. Riesener toutefois, — c'est M. Couture, et nous allons voir ce qui constitue son originalité.

La plus grande des chapelles lui a été confiée, celle de l'abside, la chapelle de la Vierge. Là, trois vastes cadres, décrivant par le haut une courbe de plein cintre, s'offraient à son pinceau. Les sujets étaient féconds ; à gauche, la Vierge espoir des marins, *Stella Maris ;* à droite, Marie consolatrice des affligés ; au fond, la Vierge mère trônant au milieu des anges, sujet éternellement traité par l'école florentine, et qui a été la source de tant de chefs-d'œuvre. Dès son

Digitized by Google

premier coup de brosse, M. Couture a prouvé qu'il n'était pas de taille à remplir de si grands espaces dans un monument, et ajoutons des espaces d'une forme si exceptionnelle, si ingrate pour la peinture. Ses cadres sont vides, ses personnages trop petits, mal distribués, mal groupés. A parler net, l'art de grouper, de composer et de faire concourir toutes les figures à un ensemble de lignes, de couleur et de pensée, manque totalement dans ces trois tableaux. Des femmes agenouillées au bord de la mer, des naufragés gisant sur le rivage, des anges portant dans leurs bras des marins arrachés aux flots, auraient pu fournir ample matière à une large composition : ici, hormis quelques figures au centre qui ne se relient ni par les tons ni par les lignes, tout l'espace est rempli par la mer, les nuages et les rochers. Il semble que pressé d'en finir avec un sujet qui ne lui plaisait pas, l'artiste ait réduit sa besogne au moindre effort possible. Il y a plus de volonté dans l'autre cadre (*Consolatrix afflictorum*); mais là encore des groupes, ou plutôt des figures isolées, qui n'ont aucun lien visible entre elles : des jeunes filles priant au pied d'une statue de la Vierge, des malades, des pauvres souffreteux assis ou couchés sur le sol. La couleur livide et verte du tableau de marine qui est à gauche n'est guère tolérable dans le tableau qui est à droite ; ni d'un côté ni de l'autre elle n'était nécessaire. Une bonne figure de jeune fille, en profil perdu, souvenir gracieux d'Andrea del Sarto, ne suffit pas pour assurer à ce morceau l'estime des connaisseurs. L'œil familier aux choses de l'art sera toujours choqué des grands vides et des incohérences de ces compositions, et ne les classera jamais beaucoup au-dessus des ordinaires produits de l'école d'Epinal. Quant au tableau du fond, il vaudrait mieux n'en pas parler. Cette figure de la Vierge tenant loin d'elle à bras tendu le *bambino*, autre souvenir, cette fois très abaissé, d'Andrea del Sarto, est d'une vulgarité extrême; les anges qui l'environnent sont plus vulgaires encore. C'est dans les derniers rangs de la misère et de l'abjection que M. Couture va prendre les modèles de ses figures célestes. Une chose nous frappe en examinant ces peintures, c'est combien leur auteur, qu'on a voulu donner un moment comme un émule de Véronèse, est inhabile à marier les ressources de la palette. Pour lui, l'emploi du rouge ou du vert est l'effet du hasard bien plus que d'une combinaison réfléchie de l'esprit ; il ne paraît pas se douter le moins du monde qu'il y a des tons qui se repoussent, et que l'harmonie ne résulte pas uniquement des demi-teintes sous lesquelles on éteint leur trop vif éclat, mais de l'accord qu'on met entre eux par les intermédiaires. C'est là du reste une science que peu de peintres possèdent aujourd'hui, et qu'il n'a guère été donné qu'à M. Delacroix de pratiquer. Ce défaut capital de la peinture contemporaine, ce défaut qui nous a porté à la caracté-

Digitized by Google

riser ici sous le nom trop mérité « d'école d'Epinal, » n'est pas le partage exclusif de M. Couture ; de tous les peintres qui nous occupent en ce moment, M. Couture est même celui à qui on peut le moins justement l'appliquer ; MM. Barrias, Delorme, Bézard, Lazerges ; M. Signol et M. Pils eux-mêmes ; MM. Larivière et Riesener surtout ; MM. Vauchelet, Magimel, Jobbé-Duval, Delaborde, relèvent tous, de près ou de loin, de cette école d'enluminure où les figures appartiennent toutes au même type, où le dessin semble un décalque, où le coloris reproduit exactement les mêmes fautes.

MM. Pils et Signol échappent pourtant par plus d'un côté aux erreurs de leur éducation première. M. Pils est plus coloriste que la plupart, et M. Signol est un dessinateur plus sérieux. Il y a beaucoup à reprendre dans ses peintures de Saint-Eustache aussi bien que dans celles de Sainte-Clotilde, mais il y a aussi beaucoup à louer. Il a été chargé de décorer à l'intérieur les deux portails latéraux. Saint-Eustache, on le sait, affecte dans le plan de son vaisseau la forme d'une basilique, bien que cette église ait conservé du gothique l'abside à double nef et les chapelles du chevet. En un mot, Saint-Eustache n'a pas de transept ; la croisée est seulement marquée à l'extérieur par de grands portails et à l'intérieur par une retraite de quelques pieds de profondeur ; anomalie curieuse à signaler dans un édifice évidemment construit sous l'inspiration de la pensée gothique. C'est dans ces amorces de transept que M. Signol a été appelé à exercer son talent, ce qui lui a donné deux tableaux de face de chaque côté de la rose, au-dessus de la porte, et deux tableaux latéraux, perpendiculairement à l'axe de l'église. Mais comme ces derniers cadres étaient fort étroits, il y a placé des figures isolées, les quatre évangélistes. En outre, il lui restait un espace libre de chaque côté du portail ; il y a peint, dans des médaillons, deux figures allégoriques assises, se détachant sur fonds d'or qui imitent la mosaïque, et représentant les vertus cardinales. Nous ne dirons rien des évangélistes, qui sont des figures sacrifiées ; mais nous ne pouvons nous dispenser de signaler celles des médaillons comme des meilleures qu'ait peintes M. Signol. Ce n'est pas sans un légitime orgueil qu'il a pu signer en toutes lettres le médaillon à gauche du portail septentrional, où il a représenté, sous la figure d'une femme, la Force, *vis divina.* On voudrait plus de pureté et d'élévation dans le dessin de la tête, mais les autres parties sont traitées en maître, et le raccourci du bras gauche ne serait pas désavoué par M. Ingres. Sans nous exagérer l'importance de ces médaillons, ils nous montrent que, parmi nos artistes, le germe sacré vit encore, et que, sous une impulsion intelligente et généreuse, le grand art pourrait refleurir en France.

Digitized by Google

Moins heureux ou moins persévérant dans l'exécution de ses quatre grands tableaux, M. Signol a peint dans les uns (portail sud) la mise au tombeau et la résurrection, dans les autres (portail nord) le portement de la croix et le calvaire. Ce dernier est une imitation un peu trop servile de Rubens. La Madeleine, assez bien dessinée, a des mains énormes ; le Christ est un athlète et la Vierge a l'épaule droite contournée. Une idée ingénieuse a présidé à la composition du portement de la croix; les saintes femmes sont groupées seules au premier plan, et l'on voit dans le lointain Jésus-Christ gravissant péniblement le calvaire. Mais le tableau est vide, rien ne relie ensemble les deux groupes, et la figure de la Vierge est théâtrale. Dans la chapelle *degli Spagnuoli* de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, un grand peintre que l'on connaît peu chez nous, Taddeo Gaddi, a peint le même sujet sous l'empire de la même inspiration, mais il s'est bien gardé d'isoler complètement les deux groupes, il les a au contraire étroitement unis par une foule de personnages accessoires, et l'effet général de cette belle fresque est des plus grandioses et des plus imposants. Le vide dans la composition est un des défauts qu'on peut justement reprocher à nos peintres contemporains. Il en est bien peu qui sachent remplir une grande surface ou qui aient le courage de le faire. Faut-il en attribuer la cause à la médiocrité des salaires ou bien taxer nos artistes de stérilité et d'impuissance? Alternative pénible et délicate qui ne peut se trancher qu'en portant condamnation soit du caractère, soit de l'intelligence du peintre.

Dans la mise au tombeau et dans la résurrection, le vide est moins sensible, mais d'autres défauts les tiennent à un niveau moins élevé. Le Christ de la résurrection est trop évidemment un vulgaire modèle d'atelier. On peut voir d'autres peintures de M. Signol dans la chapelle du catéchisme. Jésus instruisant ses disciples est, par exception, un cadre bien rempli, et quelques bonnes figures noblement drapées le recommandent aux connaisseurs ; mais, en face, l'artiste sommeille de nouveau en peignant le *sinite parvulos*. La tête du Christ n'existe réellement pas, tant son profil est mince sous la perruque rousse qui la couvre. Nous retrouvons en elle cette déplorable figure du Christ de la *Femme adultère*, dont, je ne sais trop pourquoi, on a fait grand honneur à M. Signol. C'était un pauvre tableau, une médiocre peinture tout au plus bonne à mettre en lithographie pour les oratoires de nos Madeleines en voie de rédemption. Nous estimons plus M. Signol pour le bras de la Force divine que pour la *Femme adultère* et toutes ses autres peintures de Saint-Eustache.

C'est par une certaine liberté d'allure et un véritable instinct de l'agencement que M. Isidore Pils se fait remarquer parmi cette nom-

Digitized by Google

breuse cohorte de peintres décorateurs. Il a mis de l'énergie et du feu dans le martyre de Saint-André, de la grâce et de la verve dans son ravissement au ciel. Les anges de ce dernier cadre sont fort habilement groupés et l'on voit briller parmi eux, ainsi que parmi ceux qui décorent la voûte, quelques bons souvenirs de la coupole de Parme. Toutefois M. Pils n'est pas sans péché, son dessin n'est pas irréprochable. Les bras du saint sur la croix sont bien longs, ainsi que celui de la femme en mi-corps; le torse du cavalier au premier plan n'existe pas sous l'étoffe rouge; mais la tête du cheval est belle, et au moins il règne dans toute la composition un parti pris de lumière et d'ombre; on y remarque même une certaine recherche dans le coloris qui ne suppléera jamais au jet naturel du coloriste, mais qui est préférable à ces applications de teintes neutres coloriées dont abusent beaucoup nos lauréats de l'école au retour de Rome. Cette recherche, on la retrouve, mais cette fois à un degré excessif, dans deux tableaux que M. Pils a peints sur l'un des murs de la chapelle de Saint-Remi, à l'église Sainte-Clotilde. Là, visant trop à l'effet, il n'a atteint que la dureté, et les tons crus de la palette, dont il a fait cette fois un usage immodéré, n'ont pas rencontré ce point juste de l'accord hors duquel il n'y a pas d'harmonie.

Ces reproches, qui constatent l'effort tenté par M. Pils, ne sauraient jamais atteindre la plupart de ses collaborateurs, anciens lauréats comme lui, comme lui anciens hôtes de la villa Médicis, MM. Barrias, Bouguereau, Lenepveu, Brisset, ni même quelques autres qui n'ont de romain que les traditions de cette école française dont le siége est à Paris et le souffle inspirateur dans le département des Vosges. Quand j'ai examiné tout un jour à Saint-Eustache, à Sainte-Clotilde, à Saint-Sulpice, les peintures de MM. Bézard, Jobbé-Duval, Delorme, Lazerges et des lauréats que je viens de nommer, j'en suis toujours à me demander de quelle utilité peut être, pour le plaisir des yeux, pour les facultés de l'esprit, pour les satisfactions du cœur, pour les besoins de l'âme, un art où rien n'est fait pour charmer, où rien ne sollicite la pensée, où nul sentiment ne se trahit, où la couleur est morne ou criarde dans un dessin vulgaire, où la composition est commune et prévue, où l'expression est nulle, exagérée ou fausse, où rien enfin de l'étincelle divine ne brille et ne réchauffe. Je n'ai rien à dire de la chapelle de Saint-Louis à Sainte-Clotilde, non plus que de la chapelle de Saint-Louis à Saint-Eustache, et voilà le malheur! — Les quatre tableaux de M. Bouguereau sont tout aussi raisonnables, tout aussi calmes, tout aussi mesurés que les deux cadres de M. Barrias; sur la rive droite comme sur la rive gauche, c'est le même effacement, le même convenu, le même filet d'eau tiède. Tournez le robinet, jamais la fontaine ne tarira.

Digitized by Google

M. Drolling ressemble à M. Picot, M. Barrias à M. Brisset, M. Bézard à M. Bouguereau, sauf le plus ou moins d'habileté, le plus ou moins de métier. Le métier! voilà le fin mot et le grand écueil de l'art contemporain; tous ont du métier, tous sont habiles à toutes armes, au crayon, au pinceau, à la brosse, à la détrempe, à l'huile, à la fresque, à la cire; tous savent se tirer d'une difficulté sans la résoudre, d'un mauvais pas sans le franchir, d'un cadre immense sans le remplir. Qu'avez-vous à reprocher à ces peintures? Rien — et tout. Les figures ont leur tête sur leur cou, les jambes sont à leur place, les bras ne sont pas toujours trop longs, ni les mains trop grosses, ni les yeux de travers; les draperies sont faites d'après nature, sur le mannequin, et l'on a pris soin d'en varier les teintes et d'en adoucir les tons; point de ressaut qui choque, point de mouvement qui heurte, point de hardiesse qui déconcerte; le plus parfait ordre mis en toutes choses; et pourtant, il manque un élément essentiel, — une bagatelle : l'âme, l'inspiration, la vie. Parfois, cependant, on cherche l'expression, et l'on atteint le grotesque, témoin le saint Paul frappé de cécité, de M. Drolling (Saint-Sulpice), ou le Christ échappé du bagne, de M. Larivière (Saint-Eustache); on vise à l'idéal, et l'on arrive au ridicule, voyez plutôt les deux chapelles de M. Delaborde à Sainte-Clotilde; on veut se montrer coloriste, et l'on accumule tous les tons sur un fond de papier bleu, comme M. Lenepveu dans la chapelle de la Vierge (Sainte-Clotilde); on se croit mystique, on n'est qu'ignorant des lois de la peinture; on se croit grand compositeur, et l'on met en tableaux deux scènes de théâtre, comme M. Jobbé-Duval, à Saint-Sulpice, dans la chapelle de Saint-Denis.

A ces fruits de l'école, doux ou insipides, je suis parfois tenté de préférer les fruits amers ou malsains de quelques excentriques comme MM. Riesener, Glaize, Laemlein. Si M. Laemlein était plus maître de son dessin, et qu'il eût une palette à sa disposition, peut-être serait-il un peintre original. Tout n'est pas mauvais dans le mur de chapelle qu'il a peint à Sainte-Clotilde, et contre lequel, j'en suis sûr, toutes les commissions et tous les conseils de fabrique se sont insurgés; au moins trouve-t-on chez lui quelque pensée. Il y a aussi des intentions dans les deux grands cadres de la chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste, peints par M. Glaize à Saint-Sulpice. Prendre ses modèles sous les tables des cabarets, les barbouiller de lie pour les aviner davantage, c'est peut-être une façon d'introduire la démocratie dans la peinture, mais ce n'est peut-être pas concourir, par un utile effort, à la replacer sur les sommets d'où elle est descendue. J'entends bien que les gens de la rue s'embrassent lorsqu'ils en éprouvent l'envie, mais j'aimerais qu'ils le fissent sous

Digitized by Google

l'empire de la loi de fraternité plutôt que sous l'influence des fumées bachiques; j'aimerais enfin que M. Glaize peignît moins d'instinct et plus d'après nature, la nature n'ayant pas jugé à propos de confier tous ses secrets à son instinct. Quant à M. Riesener, c'est un audacieux, c'est le romantique de l'école d'Epinal; il peint des lanternes, et se préoccupe fort peu qu'elles ressemblent ou non à des vessies. Depuis quelque temps, on a introduit dans les féeries de théâtre un genre de personnages qu'on appelle hommes transparents. Leurs vêtements constituent en effet des transparents derrière lesquels brillent des lumières. On voit ces personnages transparents aller et venir d'une façon fort mystérieuse sur la scène, aux grands applaudissements du spectateur. C'est à coup sûr dans les peintures de M. Riesener qu'on a pris la première idée de ces fantômes diaphanes. Il a peint suivant ce goût une chapelle entière à Saint-Eustache; dans cette chapelle, il a représenté deux fois la Vierge, les deux fois d'une manière si étrange, qu'on ne saurait dans l'histoire de l'art lui trouver de prédécesseur. Espérons que jamais non plus il n'aura d'imitateurs.

C'est avec intention que nous avons laissé derrière nous, dans cette église, les peintures de la chapelle de Sainte-Geneviève. Elles se recommandent par une exécution savante, un dessin serré, une composition pleine et sobre. Leur auteur, M. Pichon, est un élève de M. Ingres : à mille détails on le reconnaîtra. Les membres sont fortement noués aux corps, les têtes profondément modelées par plans arrêtés et bien définis, les extrémités sont faites avec un soin qui ne laisse jamais prise à l'indécision; enfin les draperies sont simples, un peu raides, un peu sèches, mais au demeurant d'un style archaïque et savant qui ne manque pas de noblesse. M. Pichon, est-il besoin de le dire, n'est pas un coloriste, et comme la plupart de ceux qui n'ont pas « reçu du ciel l'influence secrète, » il se trompe souvent sur les vraies conditions de la couleur; il croit qu'en employant les plus riches tons de la palette, en les alternant suivant une sorte de règle d'école, en établissant des contrastes, et en fondant le tout dans une gamme plus monotone qu'harmonieuse, il aura réalisé ce qu'il poursuit avec une conscience inaltérable. C'est un don très rare que celui de la couleur, et je penche à croire que ceux qui la cherchent si loin du point juste où ils pourraient la trouver n'en ont jamais compris l'essence et les ressorts. Il y aurait un cours à faire, une chaire à créer à l'école des Beaux-Arts, et point ne serait besoin que ce fût un peintre qui professât. Un peintre enseignerait naturellement *sa* couleur, et c'est *la* couleur qu'il faudrait enseigner. Le professeur citerait des exemples, il montrerait M. Pichon peignant dans la prédiction de Saint-Germain d'Auxerre, une petite sainte Geneviève d'un blanc

Digitized by Google

jaune au milieu des vêtements coloriés des personnages qui l'environnent, et enlevant par là toute l'assiette de son tableau ; il ferait un grave reproche à M. Jobbé-Duval de cette grande chape jaune serin dont il a revêtu, à Saint-Sulpice, les épaules de saint Denis ; il ferait ressortir l'incohérence de cette robe rouge du saint Jean à Pathmos, de M. Glaize ; il signalerait, comme une note qui détonne au milieu d'une symphonie, le Chinois écarlate d'un tableau remarquable d'ailleurs de M. Emile Lafon, un Miracle de saint François-Xavier ; il ferait comprendre à ses élèves que l'exagération du reflet chez M. Riesener enlève tout corps, toute solidité à sa peinture ; que les teintes plates de MM. Signol, Barrias, Brisset, Bouguereau ôtent à leurs tableaux toute profondeur, et que trop souvent, chez ces artistes, les plans ne se détachent pas les uns des autres faute de vigueur sur les devants ; il ferait ressortir les bonnes intentions de M. Lenepveu dans ses quatre tableaux de sainte Clotilde ; mais il ferait en même temps toucher du doigt l'écueil où elles se sont brisées, en expliquant qu'une peinture a besoin de lumière et que les couleurs n'ont de valeur que par le contraste ; il adresserait les mêmes critiques au morceau si honorable que M. Damery a peint, sous un très mauvais jour, dans l'abside de Saint-Eustache, et que la mort est venue malheureusement interrompre. Là cependant il ferait des réserves en l'honneur de l'artiste, en raison du sujet qu'il avait à traiter et qui l'obligeait à tenir ses figures principales dans l'ombre. Reste à savoir si un cours de cette nature serait toléré par les autres professeurs.

J'ai en passant laissé voir un défaut grave dans une œuvre très digne d'estime que l'église Saint-Sulpice a récemment livrée aux regards ; il est juste que j'en signale aussi les hautes qualités. De toutes les fresques dont on a décoré cette église, celles de M. Emile Lafon, dans la chapelle de Saint-François-Xavier, nous semblent de beaucoup les meilleures. Je ne sais si l'artiste est plus maître que ses émules du procédé qu'il emploie, mais on remarque dans ses peintures une aisance, une fermeté et même une harmonie que nulle autre ne présente au même degré. Deux cadres et une petite coupole ovale étaient confiés à son pinceau. A droite il devait peindre saint François-Xavier ressuscitant un jeune homme, à gauche les funérailles du saint à Goa, dans la coupole son introduction au ciel. A part quelques détonations de couleurs comme celle que nous avons critiquée, le premier tableau est remarquablement réussi. La figure du mort qui se réveille sous son linceul et commence à lever les bras est une des meilleures inspirations de la peinture moderne, et l'exécution n'est pas inférieure à la pensée. Le mouvement du saint levant les bras au ciel n'a pas l'emphase qu'il était si difficile d'éviter dans

Digitized by Google

un pareil sujet. Les groupes qui l'environnent concourent à l'action sans exagérer leurs gestes et sans briser l'unité, et parmi eux quelques figures sont excellentes, une surtout, celle de la femme qui se courbe et baise la robe du saint, belle Romaine transportée par l'artiste aux rives du Gange. Je voudrais moins d'espace entre les pieds du saint et le cadavre qu'il ressuscite; je voudrais que la longue dalle sur laquelle il est placé prît moins de place au centre du tableau, et ce défaut aurait été évité, je crois, si le peintre en avait modifié la couleur. Il fallait, il est vrai, un contraste pour donner quelque valeur à cet ingrat vêtement noir du personnage principal, et ici nous ne saurions trop nous élever contre ce respect du détail historique que le pédantisme moderne impose à la peinture. C'est là une des causes de son abaissement, une des sources de son impuissance, une des entraves les plus efficaces qu'on puisse apporter à l'éclosion du génie. L'érudition tue l'art, on ne saurait trop faire entendre cette vérité. Que m'importe que M. Delaborde, peintre laborieux du reste, écrivain estimable et consciencieux, donne à Clovis des chaussures historiques, que saint Rémi porte un vêtement scrupuleusement exact, et que la reine Clotilde offre un modèle accompli des modes de son temps, si malgré cela ou à cause de cela M. Delaborde n'a communiqué ni la vie à ses personnages, ni le naturel à leurs gestes, ni l'expression juste à leurs traits; s'il a méconnu les lois du dessin et de la couleur; s'il a peint, en un mot, un mauvais tableau. La peinture monumentale n'a pas pour mission de dessiner des planches de costumes et de mobilier pour l'archéologue, mais de représenter les hommes dans leurs grandes actions, dans les grands mouvements de leurs passions et de leurs sentiments. Que le peintre s'écarte le moins souvent possible du détail historique, je le veux bien, mais qu'il n'oublie pas, pour s'y complaire, ce côté bien autrement élevé de l'histoire, le caractère des personnages, et cette condition essentielle de l'art, leur mise en relief dans un ensemble harmonieux. Hors de là il n'y a point d'art, il n'y a que des albums de costumiers et de tapissiers. Je regrette que M. Lafon, qui me semble un esprit élevé et indépendant, n'ait pas cru pouvoir s'affranchir de ces règles de mesquine exactitude que les petits génies de notre temps ont mise à la mode.

Dans l'entrée triomphale à Goa de la dépouille mortelle de l'apôtre des Indes, nous trouverions sans peine à corroborer par l'exemple nos observations. L'artiste est-il bien sûr d'avoir reproduit *en réalité* la scène telle qu'elle s'est passée? Non sans doute; et les costumes de tous ses personnages, et l'architecture de toutes ses forteresses? pas davantage. Dès lors pourquoi ne s'est-il pas donné le champ libre, et au lieu de bâtir dans la moitié de son cadre ce morceau de

Digitized by Google

décor de la *Juive*, que n'a-t-il ajusté là une belle et noble architecture qu'il aurait pu, comme Véronèse, et avec plus de raison, couvrir de figures et animer de vie humaine? Que n'a-t-il évité ce grand espace noir au centre de la composition et pressé plus étroitement la foule sur les pas du cortége? Otez les malades qui viennent implorer leur guérison, que reste-t-il de la foule dont nous parle l'Histoire des Missions? Ceux qui les ont amenés, guère plus, et ce n'est pas assez. Et pourtant, telle est la puissance du talent! l'aspect du tableau, particulièrement dans les parties moyennes, est satisfaisant; l'œil se repose volontiers sur ce cortége silencieux et grave, sur ces têtes largement dessinées, sur ces draperies noblement ajustées, sur cette marche funèbre qui est un triomphe. Si nous voulions nous arrêter au détail, nous aurions à louer le malade qui occupe le coin du cadre à droite, figure dramatique, énergiquement dessinée; la femme qui, du côté opposé, approche son enfant du cortége; la figure du moine, au centre, son cierge à la main. Notre intention n'est pas d'analyser ces peintures, mais d'en déterminer autant que possible le caractère quand elles en ont un, et d'en faire jaillir un enseignement. Les peintures de M. Emile Lafon n'ont pas le style simple et élevé des œuvres de M. H. Flandrin, elles s'éloignent de cette sereine austérité des premiers peintres de l'école romaine, de cette sobriété antique dont M. Ingres semble avoir le secret; elles se rapprochent davantage des ouvrages de l'école florentine à sa deuxième période, mais sans négliger d'appartenir par-dessus tout à notre siècle. Elles sont même tout à fait de ce siècle quand nous les cherchons dans la coupole où l'artiste représente saint François-Xavier amené au ciel par saint Thomas, premier apôtre de l'Inde. Peint dans un ton orangé et brillant, ce plafond manque de solidité, de profondeur, et quelques petits anges habilement dessinés ne rachètent pas suffisamment à nos yeux les fautes de l'auteur. Si toute cette coupole pouvait être ramenée à un ton moins cru, plus vaporeux, l'ensemble de la chapelle y gagnerait beaucoup. Il est possible que le temps se charge de cette besogne.

L'esprit curieux qui voudrait mesurer la distance qui sépare déjà les premières tentatives de peinture religieuse des travaux récemment exécutés, et se rendre compte de la marche qu'elle a suivie depuis vingt ans, devrait, au sortir de Saint-Eustache et de Sainte-Clotilde, visiter Saint-Merry et Saint-Séverin. Dans ces deux églises se trouvent les premiers morceaux de M. H. Flandrin et ceux de M. Amaury Duval. On est frappé de voir combien ces essais sont des coups de maîtres comparés à la plupart des peintures dont nous avons aujourd'hui à nous occuper. L'élévation du style, l'étude consciencieuse de la composition, la recherche du dessin, le sentiment

Digitized by Google

intime du sujet, la sobriété du détail, ont successivement fait place à une recherche excessive de l'accessoire, à une expression calculée et théâtrale, à un dessin mou et lâché, à la négligence dans l'agencement des lignes, et surtout à l'emploi des types communs, à l'imitation de ce qu'il y a de plus vulgaire dans la nature. Loin de grandir et de s'élever en se développant, la peinture religieuse a restreint son vol et modéré ses élans; en quelques points, comme chez M. Couture, elle est retombée lourdement sur le sol; en d'autres elle a raffiné sur le fin, et ne s'est trouvée satisfaite qu'en faisant de l'archéologie à outrance et en prêtant à l'accessoire une valeur extraordinaire, témoin la Communion de saint Jérôme, peinte par M. Gérôme dans l'église de Saint-Séverin. Enfin, avec M. Biennoury, pensionnaire de Rome, qui sort tout frais émoulu de Santa-Maria-Novella, de Santa-Maria del Carmine et du Campo-Santo de Pise, un nouvel élément s'introduit, le pastiche de la fresque archaïque. N'en faisons pas un reproche à cet artiste ingénieux; j'aimerais, je l'avoue, qu'un jeune peintre bien doué, et qui s'en sentirait le goût, allât passer huit ou dix ans de sa vie dans ces sanctuaires de la primitive école florentine; j'aimerais qu'il suivît pas à pas Gozzoli, Buffalmaco, Taddeo Gaddi, Simone Memmi, Orcagna, Masaccio, Boticelli. Dans cette fréquentation quotidienne, il apprendrait le grand style, et, se tenant complétement à l'abri des influences de l'art contemporain, il renouerait ainsi la chaîne brisée des hautes traditions. Mais où trouver cet artiste studieux et assez épris de son art pour se condamner à une pareille claustration? Quel est le gouvernement assez prévoyant ou assez hardi pour payer les frais d'une si noble entreprise? C'est au prix de quelques essais de ce genre que l'on pourrait cependant retrouver la voie perdue et ouvrir à la peinture monumentale une ère de destinées nouvelles. Il n'en faudrait pas davantage pour illustrer un siècle et un grand règne. Ecartons ces rêves et revenons à M. Gérôme.

J'ai dit que cet artiste, savant et précis, s'était montré fort préoccupé du détail dans sa Confession de saint Jérôme, et néanmoins il n'a pas trop perdu de vue l'ensemble. Après le Dominicain, on pouvait donner à la composition une nouvelle tournure sans y risquer beaucoup. M. Gérôme a peint très simplement une scène qui se reproduit chaque jour dans nos églises, une communion, et au centre, agenouillé sur le premier plan, il a placé le saint. Si le chapeau de cardinal n'était là, près de lui, sur le pavé, jamais on ne devinerait le sujet du tableau, et ici l'on voit combien le sens intime des sujets sacrés fait défaut, ce sens intime que M. H. Flandrin possède à un très haut degré, mais possède à peu près seul aujourd'hui. Comme distribution des lignes cependant, le tableau n'est pas mal composé;

Digitized by Google

le centre est bien rempli par les deux groupes, et, n'étaient les blancs dont l'artiste fait un usage immodéré, l'ensemble serait satisfaisant. Par quel caprice ou par quelle hardiesse M. Gérôme s'est-il créé des difficultés si grandes, puisqu'il n'était pas de force à les résoudre? Il semble qu'on ne doive hausser les barrières que lorsque l'on est sûr de pouvoir les franchir. Non-seulement M. Gérôme ne les a pas franchies, mais il a trébuché malheureusement dans la partie gauche de son tableau. L'ambition n'a pas été moindre, ni le résultat plus heureux, dans le tableau qui fait face, et qui a pour sujet la peste de Marseille. Je ne sais quelle neige épaisse il a répandue sur le sol, ou quelle poussière de craie il a semée sur son paysage, mais il est impossible d'en comprendre ni le motif ni le but. Comme toujours, quand l'artiste n'est pas possédé de son sujet, et qu'il n'y apporte pas un intérêt d'âme, ou tout au moins de sympathie, le personnage principal est manqué; il est effacé par les figures beaucoup plus importantes et mieux réussies qui l'environnent. Sans conteste, la femme drapée de vert, qui s'élance agenouillée vers le saint évêque en lui tendant son enfant, est d'un très heureux mouvement, trop gracieux sans doute pour un drame si lugubre, d'un dessin élégant et plein, d'un contour presque voluptueux; mais par cela même, elle n'est pas à sa place. Conservons-la néanmoins : les morceaux précieux ne sont pas si nombreux que nous chassions celui-ci de l'église, sous prétexte qu'il conviendrait mieux à la peinture profane et trouverait mieux son cadre dans un joli tableau de chevalet, comme M. Gérôme sait si bien les faire. Il faut louer d'ailleurs ce cadavre étendu à gauche sur le sol, le visage voilé par le linceul, et cette autre femme prosternée dans la douleur, la face contre terre. M. Gérôme est un de ces artistes dont on aurait pu guider les sérieux instincts dans la voie que nous indiquions tout à l'heure. Dix ans passés à Florence et à Pise en eussent peut-être fait un grand peintre.

Mais le temps est-il aux grands peintres? notre époque est-elle faite pour supporter la grande peinture? On pourrait le croire quand on entend sur ce sujet le langage de quelques esprits d'élite, quand on rencontre quelques-uns de nos artistes en extase ou pleins d'enthousiasme devant les fresques du Campo Santo, de Saint-François d'Assises, des églises de Florence; — l'illusion cesse quand on voit le peu de cas que l'on fait chez nous des études sérieuses, le peu d'intelligence et de sympathies qu'y apporte la masse du public, les prétentions inqualifiables qu'affichent nos jeunes peintres à se croire des maîtres, la mesquine et vulgaire façon dont ils traitent les plus grands sujets, et par-dessus tout peut-être les succès faciles, les faveurs particulières, les triomphes extravagants qui accueillent des œu-

Digitized by Google

vres futiles et sans consistance, des peintures fardées comme des courtisanes, des tableaux d'histoire copiés au théâtre, des statues moulées chez le costumier, des monuments dessinés comme des frontispices de livres illustrés, des salles d'apparat décorées comme des salles de café. Loisible aux femmes de se croire belles quand elles ressemblent à des figures de cire, et de léguer à leur postérité des portraits sans valeur et sans vergogne; loisible aux gens vulgaires d'admirer cette multitude de petits tableaux où l'indécence du sujet ne se couvre même pas des dehors du talent, ces mille produits d'un art bas et corrompu, dont le moindre défaut est d'avilir le goût; loisible même aux opulents de l'époque de clouer à leurs plafonds chargés d'or ou sur les panneaux blancs de leurs salons de carton pâte, en témoignage de la médiocrité de leur esprit, les plus médiocres pastiches de l'école d'Epinal; ce sont là des erreurs qui blessent l'art peut-être, et le mènent lestement au dernier degré de la décadence, mais elles n'engagent que des particuliers; à eux seuls s'appliquera le stigmate que la postérité leur prépare.

Il y aurait un fait plus grave, un spectacle plus attristant, ce serait de voir l'Etat lui-même se mettre de la partie et soudoyer de ses deniers cette corruption de l'art et du goût. A aucune époque de notre histoire, sinon du temps de Louis XIV, on n'a fait un plus éclatant appel au talent, un plus généreux emploi des deniers publics en faveur de l'art et des artistes. Des monuments s'élèvent comme par enchantement, un peuple de statues surgit de la pierre et du marbre, des murailles immenses se couvrent de peintures; l'or coule à flots et se répand dans les ateliers par mille canaux divers. Jamais le génie, pourvu qu'on lui fît appel, n'aurait eu de plus belles occasions de se manifester, jamais du moins le talent original n'aurait trouvé un plus large et plus riche emploi de ses forces. Le génie est rare, et il n'est pas donné à tous les siècles de le produire, mais d'où vient que ce talent original ne se soit pas rencontré? L'a-t-on suffisamment cherché? Est-on bien sûr d'avoir tout fait pour le trouver? Personne n'a-t-il rien à se reprocher dans la triste indigence que nous constatons aujourd'hui? Le vrai talent qui a conscience de lui-même est modeste, contenu, réservé. Il ne court pas au devant des faveurs; il les repousse quelquefois quand elles viennent le trouver et qu'il ne se croit pas en mesure de les accepter. Il se tient à l'écart, loin des intrigues, loin des protections, loin des antichambres. Ce n'est pas lui qui s'abaisse au rôle de bouffon ou de plat adulateur, ce n'est pas lui qui s'insinue par la flatterie et la bassesse dans la confiance des grands, ni qui se hisse au pavois de la popularité sur les réclames de la camaraderie. Aussi, risque-t-il souvent de rester ignoré dans la foule si l'homme d'Etat qui, pour être grand, doit être aussi un homme de

Digitized by Google

goût et de jugement, n'écarte les intrigants qui l'obsèdent pour tirer de l'obscurité celui qui doit être placé en lumière.

Ne serait-il pas déplorable cependant que tant d'argent dépensé, tant d'efforts tentés, un si ferme vouloir de renaissance eussent été prodigués en pure perte ? Ne serait-il pas à jamais regrettable qu'un élan prodigieux comme celui que le souverain veut provoquer demeurât stérile sous sa main ? Un règne qui a su remuer jusque dans leurs racines les forces matérielles de l'Empire pour leur faire jeter si haut les rameaux de la guerre et de la paix, restera-t-il impuissant quand il s'agit de faire éclore ces fleurs exquises de l'intelligence et de l'art qui sont l'ornement des grands siècles, le parfum et l'arome où leur gloire se conserve ? Devrait-il se résigner à ne glaner que le rare épi d'une moisson déjà faite dans le champ d'une génération qui s'en va, et borner son ambition à recueillir pieusement les derniènes productions de deux grands artistes, MM. Ingres et Delacroix ? Nous nous refusons à le croire. Je crois au contraire qu'un moment viendra où tout ce qui n'a pas le caractère de durée et de vraie grandeur sera repoussé ; où les faveurs de l'Etat, réduites dans leur nombre, n'iront plus qu'au vrai, au rare talent ; où l'on bannira du domaine de l'art tous les parasites qui l'exploitent ; où l'estime, les égards, les prévenances, les honneurs, iront toujours aux plus dignes ; où l'amour du grand art enfin se réveillera sous l'initiative souveraine. Mais ce jour ne luira qu'à la condition que la vérité soit dite, et que la conscience interrogée ait toute liberté pour répondre. Un peu de courage d'une part, un peu de libéralisme de l'autre, et le but sera atteint. Ce que j'ai dit ici, tout le monde pouvait le dire depuis longtemps, car depuis longtemps je l'entends murmurer tout bas. Pourquoi tout bas, quand on n'a que des vues droites et de loyales intentions ? C'est de la probité que de dire ce que l'on pense quand il y a un intérêt général à le faire. L'art n'est pas une si petite chose qu'on le doive ensevelir dans l'indifférence ; pour lui on dépense des millions, pour lui les peuples intelligents se passionnent, par lui les grands exemples et les grandes actions vivent, par lui les cœurs s'émeuvent et les âmes s'élèvent. Dans un temps où des esprits généreux plaident avec tant d'ardeur les droits des nationalités, pourrait-on s'étonner qu'un noble enthousiasme se produisît en l'honneur de cette nationalité de l'art, qui est de tous les temps et de tous les pays ? Elle aussi mérite bien qu'on guerroie pour elle et qu'on l'affranchisse du joug étranger qui l'écrase. Ce joug étranger, nous l'avons défini quand nous l'avons nommé « l'Ecole d'Epinal. »

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtres. — Gaîté : *L'Escamoteur.* — Vaudeville : *Rédemption.* — Odéon : *La Vengeance du Mari.* — Gymnase : *Le capitaine Bitterlin, un Tyran en sabots.*

Les plus vieux ennemis se réconcilieront,
Le Russe avec le Turc, l'Anglais avec la France,
La foi religieuse avec l'indifférence,
Et le drame moderne avec le sens commun.

Il y aura tantôt vingt-cinq ans que le Dupont d'Alfred de Musset laissa tomber de ses lèvres cette consolante prophétie, et, chose extraordinaire, l'avenir qui, de nos jours, ne dure guère vingt-cinq ans, ne semble pas l'avoir encore justifiée. La réconciliation du Russe avec le Turc s'est opérée à coups de canon, et ce ne sont pas là de ces bons comptes qui font les bons amis ; la France et l'Angleterre se tendent tous les jours une main ombrageuse qui signe la paix chaque matin avec des gestes menaçants : on ne peut pas encore nommer cela l'entente cordiale ; la foi religieuse, plus franche dans ses haines que la foi politique et plus tenace dans ses rancunes, rompt toujours en visière aux sceptiques, aux indifférents et aux incrédules. Quant à l'alliance du drame moderne et du sens commun, qui doit spécialement nous intéresser, rien n'a prouvé jusqu'ici qu'elle fût près de se conclure, et l'*Escamoteur* de la Gaîté n'avancera pas beaucoup sans doute cet heureux raccommodement.

Qui nous délivrera des enfants volés, des enfants substitués, des enfants doubles ? Qui nous délivrera des naissances frauduleuses, des états civils irréguliers, des orphelines changées en nourrice ? L'hospice des Enfants-Trouvés est le conservatoire du drame contemporain, une espèce de succursale où il se renouvelle ; et l'œuvre des crèches devient sa caisse de roulement. Jamais on n'a ramassé sur le pavé de Paris autant d'inno-

Digitized by Google

cents abandonnés par des mères coupables qu'on en rencontre chaque soir sur les théâtres du boulevart, et il est vraiment malheureux de voir que la fiction dépasse ainsi la réalité. Car cela monte l'imagination de ces mères sans entrailles, de ces mères qui ne sont pas des mères, comme dit Sophocle ; et sans doute, un jour, après avoir constaté que leurs orphelins pullulent ainsi sur les planches, elles ne se feront plus scrupule de les abandonner à la charité littéraire ; elles se diront : « Quelque faiseur de drame les recueillera. M. Dennery et ses confrères sont là dans ce but. » M. Dennery est en effet coutumier du fait. Nul n'a adopté plus d'enfants perdus, nul n'en a mis davantage dans ses pièces. A vrai dire, il n'a pas son pareil pour leur faire retrouver, au dénouement, leurs actes de naissance et leurs véritables parents. Mais à quoi bon les faire attendre cinq ou six actes pour leur rendre ainsi ce qui leur appartient? Ce serait si tôt fait de le leur rendre tout de suite. On éviterait par là le reproche de sécheresse de cœur, de cruauté gratuite, et l'on épargnerait au public une intrigue dont il connaît depuis longtemps tous les fils.

Ajoutez que cet abus du sentiment filial et du sentiment maternel dont vit le drame contemporain (car toute institution vit d'un abus), va justement à corrompre la piété des enfants et la tendresse des mères. A force d'entendre crier sur le théâtre : O ma mère ! ô ma fille ! avec des contorsions et des grimaces, on s'habitue, oserai-je le dire? à le crier un peu dans la vie, et la double passion si naturelle, si sacrée que ces deux mots représentent, périt ainsi par son excès. Oui, c'est à la lettre, on imite ce qu'on a vu, on est mère et fille comme les drames vous ont appris à l'être. Qui dira que le romanesque ne se soit pas glissé dans l'amour depuis que l'on fait des romans? Eh bien, la déclamation, depuis que l'on fait des drames, a envahi le plus pur sanctuaire des mœurs domestiques ; elle a gâté le sentiment filial et la maternité. On ne saurait croire ce qu'il y a de mères qui déclament. Le romanesque, le déclamatoire, choses fausses, prétextes du cœur, couleurs de l'imagination ; l'amour en vit, la maternité en meurt !

Ce n'est pas que tout soit à blâmer dans l'*Escamoteur*. Comme dans la plupart des drames de M. Dennery, la partie dramatique seule y est manquée ; la partie comique, au contraire, sauve la pièce et fait le succès. M. Dennery a tort de donner à ses inventions le nom de drame : le tragique n'est point son fait, mais il excelle dans la grosse comédie, ou, si l'on veut, dans la farce, et l'*Escamoteur* l'a bien prouvé. On y rit de bon cœur à certaines parades de la foire qui ont été rarement mieux imaginées et qui n'ont jamais été mieux débitées. M. Paulin Ménier est un escamoteur hors ligne et M. Alexandre un Bobêche sans rival. Malheureusement, MM. Paulin Ménier et Alexandre pourraient mieux employer leur temps et leur talent. On va répétant que les auteurs leur font des pièces exprès pour eux, et c'est vrai ; mais on ne songe pas qu'avant de faire les pièces exprès

Digitized by Google

pour les acteurs, les auteurs avaient fait les acteurs exprès pour eux-mêmes. Le jeu des uns dépend, quoi qu'on en dise, de la plume des autres; tel auteur, tel acteur, et c'est le premier qui est responsable du second. Par exemple, M. Dennery : il sait que madame une telle, actrice renommée au boulevart, a l'habitude de pousser, dans telle situation, deux ou trois cris faux qui enlèvent le public ; il ne manque pas de lui offrir cette situation, et madame pousse ses trois cris. Mais comment les pousserait-elle si M. Dennery ne les lui avait appris d'abord en mettant trois notes fausses dans sa partition ou dans son drame ? depuis ces trois malheureuses notes, tout est perdu, et la voix de l'actrice est à jamais gâtée.

La pièce importante de la quinzaine est *Rédemption*, drame en cinq actes et un prologue, par M. Octave Feuillet. Elle a obtenu beauco p de succès, et il faut en féliciter le directeur du Vaudeville, dont l'activité n'a pas toujours été aussi heureuse jusqu'ici. Le sujet de *Rédemption* n'est pas fort nouveau : Boccace et La Fontaine l'avaient traité bien avant que M. Alexandre Dumas fils écrivît la *Dame aux Camélias*. C'est l'histoire de la courtisane amoureuse, et on devait s'y attendre, car partout maintenant où l'on voit un titre religieux, comme *Rédemption*, on peut être sûr de rencontrer ce qu'en termes polis on appelle une courtisane. La faute en est à Madeleine, à qui ses péchés furent remis ; on ne saura jamais ce qu'elle a fourni d'idées aux auteurs modernes, et la pauvre dame, fort exploitée, paraît-il, de son vivant, l'a été encore bien davantage après sa mort. Le dirai-je ? je n'aime guère plus ces réminiscences évangéliques dans la comédie de 1860 que dans les utopies sociales de 1848 ? On abuse aujourd'hui du Christ tendre et indulgent comme on abusait alors du Christ républicain ; et c'est à la fois un hommage que l'on rend à la religion chrétienne et une injure qu'on lui fait. Elle n'a point affaire de choses si mondaines, et, selon moi, en l'y mêlant sans cesse, on l'honore moins qu'on ne l'insulte. La Madeleine de M. Octave Feuillet (car celle-là aussi s'appelle Madeleine) devient amoureuse, se régénère, comme on dit, par cet amour, se sanctifie, et s'écrie au dénoûment : « Maintenant, je crois en Dieu ! » On n'aime point cela, et la conclusion en paraît fausse. Les femmes, je le sais, se plaisent à mêler toutes les passions qui luttent en elles, et leur *credo* est bien souvent un *credo* amoureux. Mais si l'on va aisément de la religion à l'amour, on ne va guère de l'amour à la religion. Ce n'est pas quand l'amant vient que l'on songe à Dieu, c'est quand il se retire, et La Vallière en est la preuve. Mme Sand l'a bien compris, quoique peu initiée sans doute à ces mystères ; et elle a peint avec un tact merveilleux cette situation délicate où l'âme, imbue de religion, s'enfuit peu à peu de la foi vers l'amour, et renonce aux jouissances de l'une pour écouter les promesses de l'autre. Son incomparable Valentine brouille un instant les noms de Dieu et de son amant, mêle les deux cultes, confond les deux

Digitized by Google

images ; mais ce n'est pas au moment où elle tombe qu'elle s'écrierait : « Je crois en Dieu ! » Elle dirait plutôt alors en pleurant : « Je vois bien que Dieu m'a quittée ! »

Il est vrai que Valentine n'est point une courtisane, et qu'elle n'a point, pour s'y réfugier, ce port du mariage, comme la Madeleine de M. Octave Feuillet. Madeleine mariée! c'est le coup d'audace de l'auteur de *Dalila*. M. Alexandre Dumas fils lui-même avait reculé devant cette extrémité, et, selon lui, rien que la mort n'était capable de garder à ces pécheresses un peu de la poésie qu'on avait essayé de leur donner. Et de même, leur amour, cet amour tout neuf qu'elles ont endossé par hasard, il est bien moins en sûreté dans le mariage que dans le tombeau. La terre est lourde et les protége mieux que le lit nuptial contre leur passion d'aventures. Laissez-les vivre, et elles tromperont leur mari au bout de deux mois, car elles peuvent bien un instant être amoureuses ; fidèles, jamais.

C'est là le point faux, le point vulnérable d'un drame écrit, on doit le dire, avant la *Dame aux Camélias*. Le type de Madeleine demeure l'exception, tandis que le type de Dalila est la règle ; encore, pour faire passer l'exception, faut-il y mêler un peu de poésie. Madeleine pleurant ses péchés dans le désert me séduit, me touche ; la scène est grande, le repentir est puissant ; mais le vice orageux et la corruption majestueuse d'une Madeleine moderne aboutissant à un bon et honnête mariage, voilà ce dont on ne revient pas, et M. Octave Feuillet ressemble un peu à un homme qui essayerait de percer des isthmes avec un petit couteau ou de canaliser la mer. Combien plus vrai M. Emile Augier dans le *Joueur de flûte!* il appelle franchement les choses par leur nom, il ne parle point de mariage, il laisse son dénouement dans ce nuage galant de la poésie et des mœurs grecques. Ce *Joueur de flûte* est une des plus charmantes choses qu'ait imaginées sa fantaisie.

Restons-en, s'il vous plaît, sur la galanterie,
Car si par un malheur vous m'en faisiez sortir,
Peut-être auriez-vous lieu de vous en repentir.
— Et que me diriez-vous? parlez, je veux l'entendre,
Quoi que ce soit.
— Ce n'est rien de bon ni de tendre.
— Encor..... — N'insistez pas, car je vous le dirais.
— C'est ce qu'il faut, voyons, répondez! — Je vous hais !

Ainsi parle Chalcidias à Laïs, et M. Maurice Feder ne dit guère autre chose à la Madeleine du Théâtre-Impérial de Vienne. M. Maurice Feder est le joueur de flûte de M. Emile Augier, transporté dans l'Allemagne contemporaine : M. Octave Feuillet en a fait un étudiant ; à moins que ce ne soit M. Emile Augier qui ait changé en joueur de flûte l'étudiant de M. Octave Feuillet. Cet étudiant est un honnête garçon fort pauvre, qui a un cousin

Digitized by Google

fort riche. Les deux cousins s'aiment à la vie, à la mort, mais ils ne se voient jamais, attendu que leur condition les sépare. Cependant Maurice a promis, dans une circonstance solennelle, à son cousin le comte de Grafenthal, de reparaître à l'heure du péril. Or cette heure a sonné pour le comte : car le soir même, la Madeleine du Théâtre-Impérial le choisira pour son amant. Maurice le sait, et il écrit un petit billet à son cousin. Le cousin, qui se trouve justement dans la loge de l'actrice, demande la permission de sortir pour aller causer un peu avec Maurice. « Non, faites-le monter, dit Madeleine. » Elle se cache derrière un paravent, Maurice arrive, et c'est alors qu'elle en entend de belles sur son propre compte, la pauvre femme! Le sermon que l'austère Maurice fait au comte se réduit à ce point principal : « Oui, tu fuiras cette misérable ; elle est ceci, elle est cela, c'est une de ces femmes qui déshonorent..... » Il y en a environ trois pages : si bien que le comte finit par mettre son cousin à la porte. La lionne, tapie jusque-là derrière son paravent, bondit alors furieuse, menaçante. Elle court à son écritoire et invite au gala qu'elle donne le soir, l'homme qui vient de la déchirer ainsi. « Pourquoi l'inviter? dit le comte, il ne viendra pas ; » et Madeleine de répondre : « Il ne ne viendra pas? Bête, il m'adore! »

Elle devrait dire : « Nous nous adorons. » Maurice connaît, en effet, Madeleine depuis longtemps, mais il a juré d'étouffer dans son cœur l'amour déshonorant qu'il ressent pour cette créature ; quant à l'actrice, elle aimera tout à l'heure ce sauvage, ce misanthrope, cet homme qui ne ressemble pas aux autres, si elle ne l'aime déjà. Son heure a sonné, l'heure fatale de ces pauvrettes. Elle se sent un grand vide au cœur, elle s'ennuie de sa vie, de son faste, de sa gloire ; elle veut mourir, et elle a acheté du poison. Le fameux gala commence ; les adorateurs sont là, y compris le comte, qu'elle préfère, autant qu'elle peut préférer quelqu'un maintenant. Maurice paraît. C'est lui! elle l'a reconnu, c'est le jeune homme de ses rêves, le mystérieux qu'elle a rencontré une fois par hasard, et dont les traits sont restés gravés dans son cœur. Humiliée, nerveuse, irritée, elle le raille, elle tourne en ridicule son austérité ; elle le présente comme un but aux plaisanteries de ses convives. Lui, cependant, froid, calme, digne, caresse en silence une petite fille qui est là ; et, quand il a le dos tourné, la pauvre Madeleine reprend, sans rien dire, sur les joues de l'enfant les baisers qu'il y a mis. Elle pleure intérieurement, elle souffre, elle promène sa fiole de poison, et dit : « Qui veut du poison? » Maurice la lui rend avec cette réponse : « Grand bien vous fasse! » On voit qu'il se passe là quelque chose de triste, d'horrible. L'amertume est sur toutes les lèvres. Enfin, Madeleine se domine et reconnaît que le moment est venu de choisir son amant. Elle choisit le comte, mais une fois seule avec lui, elle ne parle que de Maurice, elle ne voit que Maurice, de telle sorte que le comte finit par lui dire : « Voulez-vous que je l'aille chercher? — Franchement, vous me ferez plaisir, » répond-elle avec un reste d'insolence.

Digitized by Google

Maurice revient, et voilà le dénoûment. Madeleine lui jette d'emblée son amour à la tête; il n'y répond qu'en l'accablant de son mépris. Elle proteste du repentir qui l'a touchée; il n'y croit pas. Alors elle s'empoisonne, et Maurice est convaincu. Il l'aime, il l'adore, il l'épousera, elle croira en Dieu, etc. Mais quoi, dites-vous, elle n'est donc pas empoisonnée? Non. Pendant le dîner, Maurice, compatissant, qui prévoyait sans doute comment tout cela finirait, a substitué une fiole à l'autre; et voilà comment les actrices ne meurent pas quand elles avaient cru mourir.

Telle est cette *Rédemption*. Si l'on devait juger d'une pièce par les défauts qu'elle a, celle-ci en compte un certain nombre. D'abord la donnée même est impossible; c'est le vice capital et nous l'avons d'abord signalé. Parmi les autres défauts d'ensemble ou imperfections générales, il faut relever le manque d'harmonie, ou, pour employer un terme excellent des peintres, le manque de *localité*. La pièce ne se tient pas. Au premier acte, nous sommes dans un château des *Mystères d'Udolphe*; au second acte, dans une cuisine d'alchimie, qui remonte à peu près au XIIe siècle. L'alchimiste qui l'habite est plutôt un des ancêtres qu'un des descendants de Faust. Et c'est là que Madeleine vient acheter son poison! On n'y est plus; quoi! des robes à volants, des crinolines, des redingotes noires dans ce réduit fantastique? Cela jure, et il y a des siècles d'intervalle entre vos personnages. Cela donne à votre Allemagne un aspect faux, imité, un air de Nuremberg. On voit que vous ne l'avez guère aperçue qu'à travers Hoffmann. Et tenez, en voulez-vous une preuve? Si elle vous était plus réellement familière, cette patrie de Schiller et de Goëthe, appelleriez-vous votre amoureux, votre personnage sympathique, Maurice Feder, comme qui dirait Maurice la Plume, ou Maurice Plumet? Ce n'est pas un nom d'amoureux. Vétille, je le sais, mais, je vous prie, si un écrivain allemand, introduisant un amoureux français sur la scène, s'avisait de l'appeler Plumet ou la Plume, tous ceux-là n'en riraient-ils pas, qui sauraient tant soit peu notre langue?

Voyons maintenant le détail et l'agencement de la pièce; le prologue, le premier acte, et le second acte me semblent à peu près inutiles. Le prologue n'est là que pour montrer l'honnêteté scrupuleuse de Maurice Feder, qui n'a pas tué le mandarin. Ce mandarin se présentait sous la forme d'un notaire, qui offrait au jeune homme d'anéantir un testament par lequel il se trouvait déshérité; le jeune homme a refusé noblement; c'est bien peu pour un prologue. Le premier acte est consacré aux dégoûts et au vide de cœur qu'éprouve Madeleine; c'est mince pour un premier acte. Quant au second, la fiole de poison que vient acheter l'actrice le remplit tout entier. Restent trois actes, dont le quatrième, c'est-à-dire le gala, est un peu long et un peu froid entre les deux autres. Maladroit aussi, car on n'y aperçoit pas la substitution de la fiole, et la lampe qui le termine rend bien ridicule le comte qui la tient. Mais ces deux autres, c'est-à-dire le troisième

Digitized by Google

et le cinquième, sont fort beaux, ou du moins la scène de la loge et la scène finale sont admirables, quoique la première soit impossible. On est saisi, on se rend, on applaudit. J'aime mieux *Dalila*; mais il y a des choses dans *Rédemption* que M. Octave Feuillet n'avait pas encore touchées avec tant de vigueur. La pièce, du reste, est gracieusement écrite, dans un français qui manque parfois de fermeté, mais qui ne manque jamais d'élégance. Elle est bien jouée par Mlle Fargueil, et, très bien jouée par un débutant, M. Ribes, qui aurait pu débuter au Théâtre-Français.

L'Odéon a donné une pièce nouvelle de M. Adolphe Bellot, la *Vengeance du Mari*, en trois actes. M. Adolphe Bellot est l'un des heureux auteurs du *Testament de César Girodot*; il a été un peu moins heureux cette fois. Sa pièce est encore une pièce de mère à fille, avec un mari entre les deux; genre ennuyeux, genre larmoyant. Un mari vivait heureux près de sa femme; une fille survint, et voilà la guerre allumée. Il faut dire que ce mari, à peine marié, avait quitté sa femme pour aller remplir au loin ses fonctions d'attaché d'ambassade. Il resta deux ans, s'ennuya beaucoup, et promit à son retour de ne plus s'absenter ainsi. Mais deux ans sont un grand cas dans la vie d'une jeune femme nouvellement mariée. Celle-ci n'avait point perdu son temps, elle était mère quand son mari reparut, mère coupable et repentante, cela s'entend, et elle faisait élever sa fille en cachette, comme une orpheline à qui elle s'intéressait. L'enfant grandit, et, quand elle eut quinze ans, le mari découvrit la fourbe et l'erreur. Alors il chercha querelle à un brave jeune homme qui n'était pour rien dans l'affaire, et se fit donner par lui un bon coup d'épée. Près de mourir, il reconnut pour sienne l'enfant de sa femme, pardonna à cette dernière, et voilà ce que M. Adolphe Bellot appelle la vengeance du mari. L'Evangile n'en demande pas et le Code n'en permet pas autant.

Il y a dans la pièce de touchantes péripéties; l'aveu que fait la femme de sa faute est fort beau, et Mlle Thuillier est une bien admirable pécheresse. On partage sa douleur quand elle prie son mari de ne la point déshonorer devant sa fille; on applaudit à son courage quand elle se met en travers de la porte et s'écrie avec une résolution toute militaire : « Vous ne passerez pas! » Le dénouement est assez neuf. Un mari trompé et blessé à mort qui revient agonisant sur la scène, pour reconnaître une enfant qui ne lui appartient pas, et sauver du même coup l'honneur de sa femme et le sien : cela ne se voit pas tous les jours, même au théâtre; mais tout cela n'empêche pas qu'il ne s'exhale de la pièce un léger parfum d'ennui; le premier acte surtout invite au sommeil. Pourquoi? Je n'en sais rien, sinon que la pièce est pleine d'interrogatoires. Nous assistons à trois confessions successives, dont l'issue est malheureusement connue d'avance au public; on sait ce que les personnages vont répondre; la clef de leur conduite nous a été donnée trop tôt. Ensuite, deux ou trois cir-

Digitized by Google

constances nous étonnent, et presque nous choquent. Lorsque le mari, ce mari qu'on nous a montré volontiers ombrageux et vindicatif, apprend que sa femme a une fille, il ne doit, il ne peut pousser qu'un cri : « Qui? qui? Quel est votre amant, madame? » Et si la dame lui apprend, comme elle a eu soin de l'apprendre aux spectateurs, que ce monsieur a cessé de vivre, il doit s'écrier : « En voilà un, par exemple, dont le ciel m'a envié la mort! » ou quelque chose d'approchant. Mais non, il ne s'inquiète de rien, il ne songe qu'à mourir lui-même, et il va justement s'offrir à l'épée d'un pauvre garçon qui est amoureux de la *petite*.

La petite l'aime aussi, et comment l'épousera-t-elle, s'il a tué celui dont elle a le droit maintenant de se dire et de se croire la fille? M. Bellot y a pourvu. Il n'y a pas ici de fiole changée, comme dans *Rédemption*; mais bien une résurrection plus étonnante encore que ce changement de fiole. Au moment où tout le monde croit que le mari est perdu, le mari revient, le médecin déclare qu'il s'est opéré une crise favorable, qu'il n'en mourra pas; et la femme de dire : « Il vivra, et il m'a pardonné! » Il vous a pardonné, fort bien; mais après?

La pièce est on ne peut mieux jouée par Mlle Thuillier, par M. Tisserant, et surtout par M. Thiron. M. Thiron représente pour cette fois un créole indolent qui ne prononce pas les *r*.

Deux petites pièces au Gymnase, pour finir : *Le Capitaine Bitterlin*, vaudeville en un acte par MM. Edmond About et de Najac; *Un Tyran en sabots*, un acte également, par MM. Dumanoir et Lafargue : quatre hommes pour deux actes, il n'y manque qu'un caporal. Le capitaine en tient lieu; c'est le même que nous avons vu l'année dernière dans le roman de M. About, *Trente et Quarante*. Il nous y plaisait mieux qu'à la scène, où les auteurs l'ont chargé. M. Lesueur le charge encore, et nous n'avons plus qu'une caricature. Le charmant personnage d'Emma, petite pensionnaire dont la transformation en femme est si finement développée dans le roman, a été complétement sacrifié au théâtre. On l'a remplacé par une certaine Aurélie, une actrice du bon Dieu, qui joue un peu le rôle de la mouche du coche. Elle pique l'un, pique l'autre, et pense faire aller la machine; mais le fait est qu'elle ne sert pas à grand'chose. Les auteurs sont gens d'esprit, qui se vengeront une autre fois de l'indifférence du public; leur vaudeville est d'ailleurs mieux écrit que tous les vaudevilles présents, passés et à venir. Ni le style ni les saillies ne leur manquent; mais le comique n'est pas plus dans les saillies que dans le style.

La preuve en est que le *Tyran en sabots* de MM. Dumanoir et Lafargue a complétement réussi. Ce tyran en sabots est un paysan nommé Pinteu qui possède un petit arpent enclavé dans le domaine d'un gros propriétaire, et qui abuse de ce petit arpent pour imposer au voisin toutes les servitudes reconnues par la loi : passage, espionnage, voiturage de guano, etc., moyen-

Digitized by Google

nant quoi l'autre va jusqu'à lui offrir vingt mille francs d'un terrain qui ne vaut pas cent pistoles. Cet autre est un parfumeur retiré, qui devient un *parfumier* dans le langage du paysan. Il va épouser une jolie veuve, et comment alors tolérer le guano de Pinteu? La veuve n'a fait que le sentir, et déjà elle repousse toute idée de mariage avec un homme si mal entouré. Le parfumier amoureux donnera les vingt mille francs, et vingt-cinq mille s'il le faut, mais quoi? Son garde a trouvé Pinteu braconnant, du moins il a rencontré près d'un chevreuil mort le couteau de Pinteu, auquel il a, dit-il, dressé procès-verbal et laissé copie. Le parfumier tient son homme, il le menace de l'amende, de la prison, des gendarmes, et à ce mot de gendarme le paysan en passe par tout ce qu'on veut. Maudit couteau! A-t-il bien pu l'oublier là? C'est le seul témoin, comment le ravoir? Le voici: Pinteu a surpris la veuve qui écoutait sous les grands marronniers les protestations d'un premier clerc de notaire; il lui dit: « Rendez-moi mon couteau, ou sinon..... » La veuve se plaint que sa bottine la serre, le parfumeur veut couper le lacet lui-même; elle se récrie de pudeur, et saisit le couteau, qu'elle jette à Pinteu. Pinteu triomphe, et le parfumeur en est décidément pour vingt mille francs et les frais. Mettez dans cette folie un notaire bête, et vous avez le plus comique des vaudevilles.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 octobre 1860.

Qui donc démêlera l'écheveau embrouillé de la politique européenne? Celui qui tient dans ses mains toutes-puissantes le fil des événements semble avoir pris plaisir à le replier et à le croiser sur lui-même en tant de façons, que les pauvres mortels ne sachent plus par quel bout le saisir ni par quel côté le dénouer. Un moment, on a pu croire que tout cet enchevêtrement de questions en suspens, d'intérêts en souffrance, de principes en discussion, allait être violemment brisé. Mais le coup d'éclat qu'on attendait a été encore retardé, et le nœud s'est resserré de nouveau avant de se rompre.

Deux événements toutefois, qui ont rempli cette quinzaine, ont accusé plus nettement la divergence des forces qui se partagent l'Europe, et rendu plus difficile à éviter la lutte décisive à laquelle elles sont entraînées. Le plébiscite rendu dans les Deux-Siciles a consommé, ou peu s'en faut, l'œuvre de la révolution italienne. La réunion de Varsovie, coïncidant avec ce vote populaire, est apparue comme une protestation du vieux droit monarchique contre les principes nouveaux par lesquels il se sent menacé.

Ce serait une tâche ingrate et sans grande utilité que de discuter les procédés par lesquels le suffrage universel a été mis en pratique dans les Deux-Siciles, et d'en contrôler les résultats. Il était facile de prévoir que le vote des paysans de la Calabre aurait besoin d'être éclairé et que d'obligeants conseillers se chargeraient de fournir à ces électeurs encore novices les lumières qui leur étaient nécessaires. Tout bien considéré, c'était favoriser la liberté du scrutin. La liberté suppose l'examen. Voterait-on en connaissance de cause si l'on ne connaissait pas bien les conséquences de son vote ; et n'était-ce pas rendre service à certains électeurs, par exemple, que de les avertir qu'ils risquaient d'être roués de coups s'ils faisaient une malsonnante et fâcheuse exception au milieu de l'enthousiasme de leurs concitoyens ? Quant au système qui consistait à placer trois urnes à la disposition des électeurs, afin qu'ils pussent tout à la fois choisir leur bulletin et le déposer, il n'y faut voir qu'une commodité de plus. Peut-être ce procédé rend-il le vote un peu trop public ; mais en matière de suffrage, chaque peuple a ses modes ; et l'on assure que, dans un pays voisin de

Digitized by Google

l'Italie, on vit jadis le maire d'une commune pousser l'amour du scrutin secret jusqu'à laisser ignorer à ses administrés le contenu des bulletins qu'il leur avait remis et avec lesquels ils allèrent voter. Qu'importe que les procédés diffèrent un peu, si l'on arrive au même but? Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a dit que tous les chemins mènent à Rome. Le but des scrutins populaires, c'est l'unanimité. Plus il y a d'électeurs, moins il se rencontre d'opposants : c'est un fait curieux, mais souvent constaté. Les journaux de Turin nous avaient annoncé que le plébiscite des Deux-Siciles ne serait combattu que par une imperceptible minorité, et nous n'avions pas besoin, pour les croire, d'attendre le dépouillement du vote. Le roi Victor-Emmanuel peut donc entrer en triomphe dans Naples et en faire la seconde capitale de ses Etats, en attendant la prise de Rome. Il peut réorganiser les finances et l'administration de ce beau royaume, si étrangement bouleversées par les conseillers intimes du général Garibaldi. S'il s'applique à cette tâche avec conscience, s'il donne aux habitants des Deux-Siciles un peu plus d'ordre qu'ils n'en ont eu depuis trois mois, et un peu plus de liberté qu'ils n'en avaient depuis cinquante ans, s'il met à profit les ressources merveilleuses que la nature a données à l'Italie méridionale, et dont elle a tiré jusqu'à ce jour si peu de profit, s'il fait de bons chemins de fer et s'il efface du grand-livre de la dette publique la pension de la famille Milano, ce n'est pas nous qui le chicanerons sur la légalité du plébiscite dont il tiendra ses pouvoirs, et sur l'efficacité des mesures qui ont pu être prises pour protéger le libre suffrage des paysans de la Calabre.

Il est vrai qu'il lui reste à triompher d'une opposition un peu plus sérieuse que celle de « l'imperceptible minorité » dont les journaux de Turin nous avaient annoncé l'existence. Le roi Francois II n'a jamais montré plus de persévérance et plus de courage dans la défense de sa cause que depuis qu'elle est aux trois quarts perdue. Lorsqu'il était maître de Naples et de la Sicile, qu'il se trouvait à la tête d'une belle armée et d'une marine considérable, il semblait sommeiller. Mais quand sa capitale a été occupée par des hommes vêtus de chemises rouges, quand ses fidèles lazzaroni eux-mêmes, donnant une nouvelle preuve de l'inconstance humaine, ont adopté ce pittoresque costume, quand ses officiers ont accepté de l'avancement dans l'armée italienne, quand ses ministres et ses intendants se sont faits distributeurs de bulletins annexionnistes, et ont employé tous leurs talents administratifs à organiser la merveilleuse unanimité dont nous parlions plus haut, le roi de Naples s'est montré tout à coup un autre homme. Il a fait au petit corps d'armée qui lui reste fidèle des proclamations dignes et touchantes ; il a payé de sa personne ; il a défendu les deux villes qui lui restent avec une énergie qui a fait douter un instant du résultat de la lutte. Il faudra une guerre régulière pour réduire ce roi auquel on avait cru qu'il suffisait de signifier sa déchéance par l'intermédiaire de la révolution. Le général Cialdini avait trop bien réussi

Digitized by Google

dans les Etats-Romains pour qu'on ne lui laissât pas encore la direction de cette nouvelle campagne. Le nombre et la solidité des troupes qu'il commande ne pouvaient manquer de faire pencher la balance de son côté. On a appris sans étonnement qu'il avait livré un premier combat dans lequel il avait mis en fuite cinq à six mille hommes et fait sept à huit cents prisonniers. Son approche fera sans doute évacuer Capoue, dont la reddition, prématurément annoncée, n'est que retardée de quelques jours, et le siége de Gaëte, qui sera peut-être long, mais dont le résultat est facile à prévoir, si François II ne reçoit pas de secours étrangers, sera le dernier épisode de cette lutte trop inégale.

La révolution italienne est faite. Nous n'avons pas le dessein d'élever contre elle de perpétuelles et stériles récriminations. Lorsqu'elle était encore dans l'avenir, lorsqu'elle pouvait encore, selon nous, être évitée ou retardée, ou modérée, nous avons vingt fois exposé les objections qu'elle soulevait, les périls dont elle était grosse. Aujourd'hui, elle a pris place parmi ces faits dont on ne peut plus se débarrasser et dont il faut bon gré mal gré accepter les conséquences. Expliquons-nous : il n'entre pas dans notre pensée d'affirmer que tout ce qui vient d'être fait en Italie sera immuable, qu'un édifice si rapidement élevé subsistera dans son entier. Nous n'avons nulle prétention au rôle de prophète. Mais il n'est pas nécessaire de lire dans l'avenir, il suffit de regarder le passé pour être forcé d'avouer que des événements aussi considérables que ceux dont nous venons d'être les témoins ne sauraient être effacés assez complétement pour ne laisser aucune trace sur le sol qu'ils ont remué. Pendant quelque temps, on avait pu croire que les affaires d'Italie ne dépasseraient pas les proportions d'une lutte entre deux des gouvernements de la Péninsule, compliquée d'une intervention étrangère. Si quelques hommes voyaient plus loin et redoutaient quelque chose de plus, on les appelait pessimistes et on ne les écoutait pas. M. de Tocqueville, au début du bel ouvrage que sa mort a laissé inachevé[1], fait remarquer qu'il y eut peu d'événements préparés d'aussi loin et aussi peu prévus que la Révolution française. On pourrait en dire autant de la Révolution italienne. Elle s'est développée tout à coup avec une rapidité et dans des proportions qui ont étonné même les hommes qui n'avaient point partagé les confiantes illusions d'un facile optimisme. Pour peu qu'elle poursuive son cours, elle sera l'événement le plus considérable qu'il y ait eu en Europe depuis la Révolution française. Le premier Empire lui-même, avec toute sa gloire, n'a été qu'un brillant épisode militaire, sans avenir possible. Aucun lien politique, national ou religieux, n'unissait les populations diverses que la forte main du conquérant tenait seule un instant comprimées. Aucun principe, sauf peut-être celui de l'égalité civile, qui ne suffit pas à faire vivre un

[1] *L'ancien Régime et la Révolution.*

Digitized by Google

empire, n'avait présidé à l'agencement des parties inconsistantes de cette vaste domination, que la force avait fondée et que la force devait détruire. L'agglomération de peuples que les hommes d'Etat de Turin s'efforcent aujourd'hui de former serait tout autrement composée. Les populations répandues depuis le pied des Alpes jusqu'au golfe de Tarente ont une même origine, une même langue, une même religion, des aptitudes communes ; une région géographique, merveilleusement limitée par la nature, les enferme ; ajoutez à tout cela la liberté politique, dont l'existence se trouvera liée au nouvel ordre de choses ; et vous aurez pour le royaume d'Italie de bien fortes conditions de résistance. Le premier Empire, malgré les conditions anormales dans lesquelles il avait été fondé, n'a pas disparu sans laisser de traces ; son souvenir a suffi pour faire renaître au bout de quarante ans une autre monarchie napoléonienne, fort différente d'ailleurs de la première, et infiniment plus viable. Admettons comme possible, disons mieux, comme probable, que la monarchie unitaire de Victor-Emmanuel meure après quelques mois d'existence ; supposons qu'elle succombe avant d'arriver à sa complète constitution. On ne pourra pas faire qu'elle n'ait pas été à la veille de se réaliser. Elle aura laissé un précédent terrible, dont s'armeront vingt fois les Italiens des siècles à venir. Elle aura mis sous tous les yeux une possibilité qui n'était pas même soupçonnée il y a deux ans. Nous avons donc raison de dire qu'un pareil succès, par quelques moyens qu'il ait été obtenu, crée une situation nouvelle, et que les événements qui viennent de s'accomplir en Italie obligent à compter avec eux, même quand on n'aurait ni admiration pour leurs auteurs ni sympathie pour leurs résultats.

Ce n'est pas seulement par les modifications géographiques dont elle peut être l'origine que la révolution italienne est un grave événement ; c'est surtout par les principes qu'elle met en cause. La révolution italienne, il serait ridicule de le nier, et il est presque inutile de le dire, fait partie de cette série de bouleversements politiques qui a commencé en Angleterre il y a déjà plusieurs siècles, et qui, depuis 1789, s'est propagée, en passant par la France, sur la plus grande partie du continent. Pendant longtemps, le respect de la tradition, l'empire de l'habitude, l'infériorité de leurs forces et de leurs lumières, ne permettaient pas aux gouvernés de discuter la volonté des gouvernants. Alors, on pouvait dire à la lettre que ceux-ci étaient les maîtres de leurs sujets. Alors, ils les représentaient, parce qu'ils les annulaient ; ils parlaient et agissaient pour leur compte, parce que seuls, en effet, ils disposaient du pouvoir de parler et d'agir librement. En ce temps, quand on parlait de la volonté de la France, tout le monde entendait bien qu'il s'agissait de la volonté du souverain qui régnait sur la France, et qui résumait l'Etat tout entier dans sa seule personne. Aujourd'hui, la vieille fiction sur laquelle reposait la monarchie pure n'existe plus ; la force des choses et la marche du temps l'ont rendue

Digitized by Google

inadmissible. Nous sommes donc, — je parle des peuples européens, — dans un de ces redoutables interrègnes du droit, où les règles semi-équitables, semi-conventionnelles, sur lesquelles reposait l'existence des nations, n'ont plus de force, tandis que le compromis nouveau sur lequel elles doivent s'asseoir n'est pas encore trouvé. De là, un long malentendu, qui, entre peuples ou souverains, ne se vide malheureusement que par les armes. L'empereur Napoléon III et le roi Victor-Emmanuel, à coup sûr, n'entendent pas les mots de la même manière, et ne suivent pas le même code international que l'empereur François-Joseph et l'empereur Alexandre. Il va sans dire qu'il ne s'agit ici que des principes, et non pas des actions plus ou moins loyales, sur lesquelles nous nous sommes plus d'une fois expliqués, et qui auraient toujours pu être évitées. Pour en revenir au sujet qui nous occupe, il est évident qu'aux yeux du souverain de l'Autriche, par exemple, il n'y a point d'Italiens; il n'y a que des sujets du roi des Deux-Siciles, des sujets du roi de Sardaigne, des sujets de Sa Sainteté; aux yeux de ce même souverain, les sujets napolitains se confondent avec leur roi; qui attaque ce dernier attaque en même temps son peuple; la guerre entreprise en ce moment par le roi Victor-Emmanuel est une guerre ordinaire; l'entrée d'une armée italienne à Naples est une intervention étrangère, et, à ce titre, elle justifierait une intervention contraire. Aux yeux d'un roi constitutionnel ou d'un souverain qui doit sa couronne à une élection populaire, les choses prennent naturellement un autre aspect. Pour eux, les peuples existent en dehors de leurs gouvernements; il y a une Italie, quoiqu'elle ne soit reconnue par aucun traité; et les Italiens à Naples sont chez eux. Ils peuvent différer sur l'appplication, et l'empereur des Français l'a bien montré en rappelant son ministre plénipotentiaire de Turin, et en ne reconnaissant pas le blocus d'Ancône et de Gaëte; mais ils sont d'accord sur les principes, et c'est déjà quelque chose. Laissons les souverains, dont il est toujours délicat de parler; et prenons tout simplement les discours prononcés par le marquis Brignole-Sales et par le comte Cavour dans la discussion qui s'est engagée au sein du Sénat piémontais au sujet des nouvelles annexions. Le discours du marquis Brignole-Sales est un remarquable plaidoyer en faveur du vieux droit monarchique. Il y a quelque chose de touchant à entendre ce vieillard, blanchi dans la diplomatie, rappeler les services qu'il a rendus à la maison de Savoie, et, au nom de ces services mêmes, demander le respect pour ce code international qu'il a si longtemps pratiqué et défendu. La cause qu'il plaide fût-elle perdue d'avance, on ne peut pas plus lui refuser son admiration qu'à ces braves soldats suisses qui se faisaient tuer au 10 août dans la cour des Tuileries pour la monarchie des Bourbons, ou à cette poignée de jeunes gens qui s'est héroïquement fait écharper à Castelfidardo. Est-ce à dire que rien ne doive rester des principes que soutient le marquis Brignole-Sales, et qui succombent en Italie? Pour se l'imaginer, il faudrait

Digitized by Google

bien peu connaître la marche ordinaire des choses. L'avenir ne se fonde qu'en se rattachant au passé. Ni la révolution anglaise ni celle de 1789 n'ont renversé tout ce qu'elles avaient attaqué. Si la révolution italienne réussit, elle devra, comme ses aînées, abandonner quelque chose de ses conquêtes pour garder le reste ; et comme elle a tenté davantage, elle aura plus à sacrifier. L'Angleterre, en effet, seule peut-être entre les nations, a trouvé un compromis qui conserve les avantages de l'hérédité monarchique, en donnant le premier rôle à la nation dans l'exercice du gouvernement. La France, si elle s'est arrêtée à une solution peut-être moins heureuse, n'a pas, du moins, à l'appliquer hors de ses frontières. En Italie, la question d'organisation intérieure se complique d'une question de délimitation territoriale. Il faut résoudre du même coup ces deux questions qui, en France et en Angleterre, n'ont été que successives. Il faut à la fois renouveler la constitution politique du pays et lui donner l'unité nationale. Il n'est pas étonnant que cette complication amène de plus grands troubles dans le droit international et soulève de plus grosses difficultés.

Le dernier écueil pour l'Italie, et le plus grave peut-être, est toujours celui qu'elle trouve dans l'organisation actuelle de l'Eglise catholique. Depuis près de dix siècles la conservation d'une souveraineté temporelle a paru nécessaire au maintien de l'autorité spirituelle du Souverain-Pontife. Un grand esprit, ouvert à la conception de tout ce qui est noble et élevé, imaginait l'autre jour, dans quelques pages dignes d'être méditées, une sorte de catholicisme libre et individuel qui pourrait se passer du pouvoir temporel du pape. Il invoquait à l'appui de sa séduisante hypothèse l'exemple du mouvement de régénération si merveilleux et, on ne l'a pas oublié, si imprévu qui s'est manifesté dans le sein de l'Eglise catholique depuis le commencement de ce siècle et qui n'a été nulle part plus actif que dans notre pays. Il trouvait dans cette énergique vitalité de notre vieille religion la preuve qu'elle pourrait se rajeunir encore une fois et, subissant une nouvelle transformation, mettre sa constitution en complète harmonie avec le principe de la séparation du spirituel et du temporel, sur lequel reposent les sociétés modernes. Le rêve du brillant écrivain sera-t-il un jour une réalité ? Nous ne savons ; mais il faudra que l'Eglise catholique passe par de terribles épreuves avant de donner les mains à une révolution si radicale. Les chefs les plus illustres de ce mouvement dont M. Renan signale si justement l'importance et l'éclat, sont bien loin d'approuver la séparation violente qui semble à la veille de se faire entre l'autorité spirituelle du Saint-Père et ses droits de souverain indépendant. Nous citions l'autre jour l'habile argumentation de M. de Falloux contre la politique piémontaise. Aujourd'hui, voici qu'un autre chef du parti catholique, M. de Montalembert, dans une lettre adressée au comte de Cavour, mais qui n'a rien de confidentiel, aborde le même sujet. Une certaine ardeur de langage, qui tient

Digitized by Google

peut-être à la nature même du talent de M. de Montalembert, et qui s'explique sans doute par l'intérêt passionné qu'il prend à la cause catholique, ne doit pas nous fermer les yeux sur la vigoureuse argumentation et sur l'éloquence parfois modérée de ce remarquable écrit. C'est en tout cas une pièce importante à consulter dans le procès qui se plaide en ce moment devant l'opinion publique ; c'est surtout une preuve nouvelle que la partie la plus active et la plus vivante de la grande société catholique est loin de se résigner à la transformation qu'on veut lui faire subir.

En touchant à la question romaine, nous nous trouvons en présence d'une des causes nombreuses qui altèrent la simplicité primordiale des problèmes européens, et jettent dans la politique des cabinets et dans les jugements de l'opinion publique elle-même cette incertitude et cette hésitation dont nous parlions en commençant. Le gouvernement français, qui a été le patron et le tuteur du Piémont dans toute la première phase de la révolution italienne, aurait sans doute été moins embarrassé de son attitude pendant la seconde moitié de la crise, s'il n'avait été lié par les devoirs qui lui sont imposés à titre de puissance catholique et par ceux qu'il a acceptés en se faisant plus particulièrement le défenseur de l'indépendance et de la souveraineté du saint-siége. De là une contradiction dont il ne pourra sortir qu'à force d'habile loyauté. Nous trouverions des antinomies aussi frappantes dans les intérêts ou dans les principes de chacune des autres grandes puissances. Les questions politiques, malheureusement, ne sont pas aussi simples qu'on le peut croire quand on les regarde de cette hauteur qui est le point de vue de l'histoire. De loin et après l'événement accompli, toutes les petites questions disparaissent pour ne laisser voir qu'un grand principe dominant. De près, et au milieu du choc des événements, tous les intérêts tiennent leur place, se combattent, s'unissent, se mêlent ou s'équilibrent. La politique serait trop aisée si l'humanité, comme le veulent certaines écoles, était divisée en deux grandes fractions représentant, comme Ormuzd et Ahriman, l'une le bien et l'autre le mal. Elle ne serait point encore trop difficile si deux grands partis, à défaut du bien ou du mal, défendaient uniquement deux idées bien nettes et bien opposées : on prendrait parti pour l'un ou pour l'autre camp, et l'on y resterait. Mais il s'en faut que les choses soient aussi simples. L'Europe contemporaine, par exemple, n'est pas travaillée seulement par le grand problème d'organisation intérieure dont nous posions tout à l'heure les termes. Si aucune autre question n'était en droit de la préoccuper, on pourrait déterminer sans hésitation les gouvernements qui prendraient parti dans ce débat ; on tracerait les limites des deux camps et l'on évaluerait assez bien les forces respectives. Cette manière de diviser l'Europe en deux groupes est si simple et paraît si naturelle, qu'elle s'est présentée à tous les esprits lorsqu'il a été question de l'entrevue que les souverains de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, viennent d'avoir à Varsovie. On a chuchoté le

Digitized by Google

mot de coalition, et un instant on a cru voir sortir de cette réunion de souverains quelque chose d'analogue à la déclaration qui fut lancée de Pilnitz contre la Révolution française. L'Italie de 1860, heureusement pour elle, n'a pas l'honneur d'effrayer les vieux gouvernements de l'Europe autant que la France de 1791 ; et le temps a jeté entre les gouvernements qui se sont donné rendez-vous à Varsovie plus d'un germe de ressentiment. Les secrets d'Etat ne sont pas si bien gardés de nos jours, que nous ne puissions savoir bientôt s'il y a eu à Varsovie un simple échange de courtoisie ou une sérieuse entente ; et la marche des événements, à défaut des indiscrétions officieuses, nous éclairera vite sur ce point. Si la réconciliation eût été complète, il faudrait admettre qu'elle a été achetée par des concessions mutuelles bien considérables et commandées par de bien impérieuses nécessités. Le but des patientes espérances de la Russie depuis plusieurs années, est, si nous ne nous trompons, la révision de ce traité de Paris de 1856, si contraire à son influence en Orient. L'Autriche, dont les intérêts en Turquie sont si opposés à ceux de la Russie, la Prusse, qui prête depuis quelque temps une oreille amicale aux conseils de l'Angleterre, voudront-elles acheter par un tel sacrifice l'appui de la Russie en Occident? On a tout dit sur l'antagonisme presque fatal qui met en présence le cabinet de Vienne et celui de Berlin dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Les progrès de la révolution et les craintes que l'Allemagne a conçues pour son intégrité feront-elles cesser cet antagonisme?

L'empereur d'Autriche, il faut lui rendre cette justice, a fait tomber, avant de partir pour Varsovie, une des causes qui nuisaient le plus à la bonne renommée de son gouvernement en Europe et qui l'isolaient des autres Etats de l'Allemagne, engagés pour la plupart dans une voie de progrès libéral. Quel que soit le sort réservé aux institutions dont l'empereur François-Joseph vient de doter ses Etats, il y a une certaine satisfaction pour les hommes qui ont quelque souci de la liberté politique à voir ses vertus reconnues par le chef d'un des gouvernements les plus antiques et les plus absolus que possède l'Europe. Ce n'est ni en présence d'une armée ennemie, ni sous la pression de l'émeute que le souverain des Etats autrichiens a promulgué le statut fondamental dont tout le monde connaît les principales dispositions. On ne peut pas imaginer qu'il ait été subitement converti aux bienfaits du régime constitutionnel, ni que tout soit désintéressé dans les concessions qu'il accorde à ses peuples. Toutefois, il faut lui tenir compte de n'avoir pas attendu, pour les faire, la dernière extrémité. Il reste à savoir comment les nouvelles institutions de l'empire d'Autriche seront mises en œuvre par le souverain et par ses sujets. Les plus brillants programmes, mal appliqués, ne sont qu'un leurre. Les plus modestes libertés, scrupuleusement respectées ou énergiquement défendues, se développent et se fortifient. Il faudrait faire tout un cours de droit constitutionnel pour examiner si les dispositions du statut impérial sont parfaitement d'accord,

Digitized by Google

soit avec les principes du gouvernement représentatif, tels qu'ils sont admis chez les nations les plus éclairées, soit avec les traditions antiques de la Hongrie ou des autres pays autrichiens. C'est peu de chose en apparence que le droit de voter ou de refuser l'impôt : cependant, habilement exercé, il a donné peu à peu au Parlement anglais tous les droits dont il dispose aujourd'hui. La responsabilité ministérielle n'est point inscrite dans la constitution anglaise ; l'existence même d'un ministère ne fait l'objet d'aucune disposition spéciale ; nulle part cependant cette ingénieuse fiction, qui met le pouvoir exécutif entre les mains de la représentation nationale sans porter atteinte à la majesté du souverain, n'a pénétré plus avant et n'a jeté de plus profondes racines dans les mœurs politiques. Si les classes élevées des Etats autrichiens, et particulièrement de la Hongrie, sont douées de ce sens politique sans lequel la liberté n'est pas possible, c'est à elles de tirer des nouvelles institutions qui leur sont accordées des fruits analogues à ceux que la noblesse et la bourgeoisie anglaises ont fait porter à la grande charte. Les mesures dont l'empereur a accompagné la promulgation de cette loi fondamentale semblent indiquer chez lui l'intention de changer complétement le système du gouvernement. Le ministère tout en entier, on peut le dire, a été changé. Le ministre des affaires étrangères seul, le comte de Rechberg, conserve son portefeuille. L'armée est mise entre les mains d'un ministre de la guerre ; le ministère de l'intérieur est démembré, et la centralisation excessive abandonnée du même coup ; la chancellerie hongroise est rétablie et confiée à la direction d'un Hongrois, protestant et libéral ; un autre Hongrois, l'un des chefs de la majorité dans le conseil de l'empire, le comte Scecsen, est appelé à siéger dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. L'effort que fait en ce moment l'empire d'Autriche pour se rajeunir par la liberté est digne d'être suivi avec intérêt. Il ne faut pas se dissimuler que l'épreuve sera difficile. Elle vient bien tard, et au milieu de circonstances qui la rendent singulièrement délicate. Le développement des libertés politiques en Autriche réclamerait une ère pacifique, et les circonstances mêmes dans lesquelles ces libertés ont été accordées permettent de douter que l'espoir d'une longue paix puisse entrer dans les calculs du gouvernement de l'empereur François-Joseph.

La perspective d'une lutte nouvelle entre l'Autriche et le Piémont agrandi est, en effet, au fond de toutes les préoccupations qu'inspire la situation présente des affaires. Reculée par la longanimité calculée de l'Autriche aussi bien que par les plans de M. de Cavour, redoutée par les esprits sensés, écartée comme un cauchemar importun, elle se représente obstinément chaque fois qu'on essaye d'imaginer une solution définitive de la crise dans laquelle est engagée la Péninsule italienne. Le maintien de l'état de choses actuel ne sera pas longtemps possible. Il est bien naturel de se demander comment on en pourra sortir ; il est naturel surtout qu'on

Digitized by Google

ne se résigne à la nécessité d'une nouvelle effusion de sang qu'après avoir examiné et épuisé toutes les autres hypothèses. Un important article, publié il y a peu de jours par un journal parisien, a remis dans toutes les bouches le mot de congrès, si souvent prononcé avant la guerre d'Italie et après la paix de Villafranca. L'article dont nous parlons, et que personne à coup sûr n'a laissé passer sans le remarquer ou n'a oublié, fait appel à une idée juste et déjà bien des fois exprimée. Une révolution qui ne change pas seulement l'organisation intérieure d'un pays, mais qui modifie des frontières fixées par les traités, ne saurait se terminer sans l'aveu de l'Europe. Tôt ou tard, il appartiendra à la diplomatie de sanctionner ou d'annuler les annexions improvisées par les scrutins populaires. C'est à son tribunal qu'il faudra recourir en dernier ressort. Ne vaudrait-il pas mieux s'y adresser tout de suite ? Telle est la pensée honnête et sensée qui ressort de l'article tout entier : telle en est la conclusion formelle. La difficulté la plus grande ne serait peut-être pas de réunir un congrès. L'auteur de l'article, quel qu'il soit, sait probablement bien mieux encore que ses lecteurs que la plupart des gouvernements européens seraient fort empressés à lui donner cette satisfaction s'il ne fallait pas davantage pour le contenter. La question est de savoir quelle serait la composition du congrès et quelle valeur auraient ses décisions. Si l'Italie n'a pas le droit de régler seule ses affaires, encore moins admettra-t-on qu'on ait le droit de les régler sans elle. Il serait peu équitable et surtout peu prudent aujourd'hui de décider du sort de 20 ou 30 millions d'êtres civilisés sans les consulter. A quel titre et par l'intermédiaire de quels représentants l'Italie paraîtrait-elle au congrès ? La monarchie unitaire n'est pas encore assez vieille pour qu'on l'admette à parler au nom de toute l'Italie. Les souverains déchus ne représenteraient que bien imparfaitement les sujets qui les ont renversés ou laissés tomber. Quel embarras entre les rois d'hier et ceux d'aujourd'hui ? Et cette première difficulté vaincue, quelle sera l'autorité du congrès ? Celle du congrès de Vienne était toute-puissante, parce qu'il n'hésitait pas à faire exécuter ses décisions par la force. Le futur congrès agirait-il de même, et alors, ne retomberait-on pas dans cette guerre que l'on veut éviter ?

Que les affaires d'Italie doivent se résoudre dans un congrès ou être portées de nouveau sur les champs de bataille, il est de l'intérêt de la France de ne point rester isolée au milieu de circonstances graves et dans lesquelles elle sera, en tout cas, appelée à jouer un rôle important. On a beaucoup discuté, on discutera longtemps sans doute le point délicat de savoir à quelles amitiés notre gouvernement doit s'arrêter, avec quelles nations étrangères il doit faire une intime alliance. La question est peut-être de celles qui ne sont point susceptibles d'une réponse absolue. On ne choisit pas un allié comme on prend un habit. On n'a pas à se décider entre trois ou quatre alliances plus ou moins agréables. On est presque invo-

Digitized by Google

lontairement amené par la politique qu'on suit habituellement, par le point de vue auquel on envisage les affaires de l'Europe, par la manière dont on résout les principales questions, à se rapprocher ou à s'éloigner de certaines nations. Avant de se demander quelle alliance un gouvernement doit rechercher, il convient donc de se demander quelle politique il compte suivre. Si le gouvernement français veut adopter une politique toute de guerres et de conquêtes, il n'est pas douteux qu'il ne doive viser à l'amitié de la Russie. La France et la Russie ne sont pas voisines; elles peuvent s'agrandir toutes deux sans se gêner mutuellement. Tel est à coup sûr la pensée qui domine, sans qu'il s'en rende compte peut-être, dans l'esprit de l'auteur anonyme d'une brochure qui vient de faire du bruit, sous ce titre : *l'Alliance anglaise ou l'alliance russe*[1]? Nous croyons, pour le dire en passant, qu'on s'est mépris sur l'origine de cet intéressant écrit et sur l'inspiration qui y a présidé. Il ne perd rien de son importance pour n'être que l'ouvrage d'un homme d'esprit. Il en faut et beaucoup pour se tirer des difficultés à travers lesquelles il s'engage, quand il nous donne l'alliance russe comme une alliance fondée sur les intérêts, après avoir reconnu que l'amitié qui exista un instant entre Napoléon Ier et Alexandre Ier n'avait pour base que la sympathie personnelle qui existait entre les deux souverains et n'aboutit qu'à des désastres pour la France. Les circonstances, il est vrai, ont changé, et ce qui était mauvais il y a cinquante ans peut être bon aujourd'hui. Pourtant il ne faut pas trop dédaigner les leçons de l'histoire. L'alliance russe, si nous ne nous trompons, a été essayée par la France à deux reprises différentes. La première fois, c'était pendant la guerre de Sept-Ans; Pierre III nous abandonna subitement, et tout le monde sait ce qu'il nous en coûta. La seconde fois, c'était sous le premier Empire; cette fois encore, notre allié de la veille devint notre ennemi du lendemain. Il paraît que l'éloignement de la France et de la Russie n'avait pas supprimé entre elles toute cause de jalousie, et qu'elles ne pouvaient pas s'entendre aussi bien qu'on l'imagine d'ordinaire, pour partager les dépouilles de l'Europe.

Nous disions tout à l'heure que les rapports internationaux changent suivant les temps et qu'on ne saurait prêcher le culte perpétuel et exclusif d'une alliance, si utile qu'on la pût croire dans la plupart des circonstances. Toutefois, il nous est permis d'avoir, comme l'auteur de la brochure, nos sympathies raisonnées, et nous avouons sans peine qu'elles sont fort différentes des siennes. Nous regardons la paix comme l'état normal des peuples civilisés et la guerre comme une fâcheuse exception. Nous avons donc du goût pour les alliances qui n'ouvrent pas aux exploits militaires une trop vaste carrière et nous préférons l'alliance anglaise à l'alliance russe. L'une est une alliance de paix, l'autre une alliance de guerre : nous ai-

[1] Paris, Librairie nouvelle.

Digitized by Google

mons mieux la paix, tant qu'elle reste honorable, s'entend. L'alliance avec l'Angleterre nous a-t-elle déshonorés? Il faut réduire à leur juste valeur des griefs exagérés par l'esprit de parti. Dans le cours d'une amitié de près d'un demi-siècle entre deux nations il est inévitable que certaines concessions ont dû être faites des deux côtés. On a aussi souvent reproché aux ministres anglais leur condescendance envers la France qu'au gouvernement français sa complaisance envers l'Angleterre. Qu'on se souvienne seulement de la discussion sur le *conspiracy bill*. Laissons de côté les petites chicanes pour ne nous attacher qu'aux points les plus importants. Dans le cours de cinquante années, nous avons dû à l'Angleterre les deux plus grands succès de notre politique extérieure ; nous lui avons dû aussi, disons-le tout de suite, un de nos plus pénibles échecs. Cette affaire de 1840 est constamment reprochée au gouvernement britannique par les écrivains de notre pays. Ce fut une faute à coup sûr, et non moins funeste peut-être aux intérêts de l'Angleterre qu'à ceux de la France. Elle raviva des haines qui commençaient à s'effacer, et en ébranlant le gouvernement de Juillet, contribua peut-être à préparer la commotion de Février. Mais les partisans de l'alliance russe oublient que si l'Angleterre prit part à cette petite conspiration contre la France, l'empereur Nicolas en fut le chef et le promoteur. Or, la Russie a-t-elle jamais réparé le mal qu'elle nous fit alors par des services comparables à ceux que nous a rendus l'Angleterre? C'est avec l'appui de cette dernière puissance que M. de Talleyrand a brisé le faiscean de la coalition et créé ce royaume de Belgique dont la fondation fut regardée, par nos véritables ennemis, comme un triomphe pour notre politique. C'est avec elle encore que nous avons conduit les affaires d'Orient de 1854 à 1856, et conquis une situation telle que nous n'en avions point eu depuis longtemps. Ce sont là des souvenirs qu'on se hâte peut-être trop d'oublier. Une dernière raison, et qui n'est pas la plus mauvaise de toutes, nous inspire quelque faiblesse pour l'alliance anglaise. Un vieux proverbe assure que l'on ressemble toujours à ceux que l'on fréquente. A ce compte, nous ne souhaitons pas que notre gouvernement fasse trop étroite amitié avec celui de l'empereur de Russie.

C'est à titre de pure spéculation et pour ainsi dire à un point de vue historique que nous examinons le système d'alliances qui, selon nous, conviendrait le mieux à la France ; nous n'avons, on le croira de reste, aucune intention de donner des conseils qu'on ne nous demande point, et qui, dans la situation où se trouve la presse française depuis plusieurs années, auraient quelque chose de puéril. Les conseils, d'ailleurs, viendraient-ils d'une bouche plus autorisée que la nôtre, auront probablement peu d'influence sur la marche des événements que nous verrons se dérouler devant nous. Alliances, guerres, traités, tout sera décidé par des forces auprès desquelles nous sommes bien petits; non que le monde, suivant nous, soit livré, comme on l'a dit trop souvent, aux jeux aveugles de la fatalité ;

Digitized by Google

nous sommes convaincu, au contraire, qu'une volonté énergique pourrait beaucoup, même sur ces révolutions qui semblent échapper à toute espèce de frein. Disons toute notre pensée. La France offre à celui qui la gouverne de merveilleuses ressources. La dictature, qui a été donnée au chef de l'Etat il y a dix ans, et qui dure encore dans toute sa plénitude, lui laisse, en même temps qu'une grande responsabilité, un immense pouvoir. Il y a sans doute plus d'une route pour sortir de la crise présente : ce qui importe, c'est d'en choisir une et d'y marcher hardiment. Au milieu de cette mollesse universelle, dont le Piémont a si habilement profité, une politique aussi énergique et plus honnête que celle du Piémont aurait un grand rôle à jouer. Si l'Europe, comme nous le croyons, ne peut être tirée de la situation troublée où elle se trouve que par quelque résolution loyale et courageuse, nous avons peut-être le droit de souhaiter que cette résolution vienne du cabinet des Tuileries.

Un incident diplomatique est venu rappeler au vieux monde l'existence de l'état libre et souverain de Venezuela. Le ministre d'Espagne près de cette république, M. Roméa, s'est vu forcé de prendre ses passe-ports et de rentrer en Europe. Le fait n'est pas nouveau et nous nous rappelons qu'il s'est déjà produit, l'an dernier, lorsque le ministre de France, M. Levraud, poussé à bout par les lenteurs, les fins de non-recevoir et les dénégations audacieuses que le gouvernement du jour opposait à ses réclamations en faveur de nos nationaux, demanda enfin une explication catégorique en présence du commandant de la station française, et reçut pour dernier argument l'ordre d'user dans les quarante-huit heures des passe-ports qui lui étaient expédiés. La France dédaigna l'offense et ne réclama de la faction qui dominait dans ce malheureux pays qu'une pure satisfaction de forme. Nous n'examinerons pas si cette longanimité a trouvé sa récompense dans la façon dont nos nationaux ont été traités depuis; mais il est assez curieux de constater, dans le fait qui se produit aujourd'hui, l'une des conséquences naturelles de l'indulgence excessive que montrent depuis quelques années les pays civilisés à l'égard de ces enfants terribles de la liberté américaine. Dans ces petites républiques qui achèvent convulsivement de mourir depuis qu'elles sont séparées de la mère patrie, les mouvements révolutionnaires ne sont point des faits accidentels, mais la conséquence nécessaire et facile à prévoir d'une forme gouvernementale mal imitée de l'étranger, et incompatible avec l'état de civilisation de ces malheureuses sociétés. L'agitation est un état normal, et la pratique de ces mouvements dits politiques est devenue une industrie, à peu près la seule, hélas! à laquelle puissent se livrer les esprits entreprenants au milieu de ce chaos. Ceux qui la pratiquent ont acquis une sorte de savoir-faire, particulièrement à l'égard des étrangers, dont les richesses sont l'élément le plus productif sur lequel ils puissent

Digitized by Google

opérer. Ils se sont aperçus de l'extrême répugnance qu'éprouvaient les nations de l'Europe à faire usage de leurs forces, et ils ont tiré bon parti de cette sorte d'embarras généreux.

L'an dernier, une faction qui s'intitule elle-même *los oligarcos*, ayant renversé et mis en prison le président constitutionnel, le général Castro, constitua un gouvernement qui n'était pas plus mauvais que les précédents, mais qui avait le tort de n'être accepté que d'une certaine portion de la nation. Le reste s'agitait, se réunissait, faisait la guerre. Trois républiques fonctionnaient à la fois, à Cumana, à Caracas, à Barguinmelo, et quant au nombre des armées belligérantes, nul n'a pu le savoir exactement; leur nom était légion. Dans un pareil état de choses, il est impossible que les étrangers établis dans le pays ne soient pas plus ou moins froissés entre les partis; mais ce que les gouvernements étrangers ont le droit d'exiger d'un pouvoir qui se prétend *légal*, c'est que leurs nationaux ne soient jamais mêlés dans les conflits ni imposés au nom de leur nationalité, et que si des violences leur sont faites à ce titre, ils soient indemnisés, sauf au pouvoir local à se couvrir sur qui de droit des dommages encourus. Or, c'était en exploitant l'influence individuelle des sujets espagnols, c'était en se servant de leur richesse et souvent de leurs armes, que la faction *oligarca* était parvenue à dominer. Naturellement, les opposants voyaient dans les sujets espagnols des ennemis et ne mettaient point à les ménager les mêmes scrupules qu'ils apportaient, il faut le dire, à respecter les Français et les Anglais qui restaient strictement neutres. Souvent aussi c'étaient les troupes *oligarcas* qui pillaient quelque pauvre Espagnol inoffensif, accusé *de neutralité*, et, dans les deux cas, le gouvernement de Caracas accourait à la légation d'Espagne les mains pleines de promesses. Le ministre, caressé, flatté de tous côtés, dominé d'ailleurs par les préférences politiques de ses vingt mille nationaux, supportait les maux présents comme un état de choses transitoire; il prenait note des réclamations individuelles pour le moment où, suivant les promesses, il y serait largement satisfait sur les ressources que produirait le calme après la victoire. La victoire vint. Mais on ne croit plus, à ce qu'il paraît, avoir besoin de lui, ni de l'influence espagnole. On s'est servi de lui jadis pour faire conseiller « une extrême modération » aux agents de la France offensée. On compte que l'Espagne fera comme la France, et peut-être ne se trompe-t-on pas. L'Espagne sent trop vivement le bonheur d'être délivrée de ses plaies américaines pour s'exposer à être forcée par l'opinion de reprendre l'onéreuse souveraineté qu'elle a eue jadis sur ces pays désorganisés.

E. HERVÉ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU DIX-SEPTIÈME VOLUME

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1860. (9e année. — 2e série.)

GIANNINO BAGLIONI, ROI DE FRANCE, épisode de l'histoire du XIVe siècle (1re partie), par M. LOUIS BRÉHAUT 5

LE MASSACRE DE MONA, poëme, par M. LECONTE DE LISLE 35

DE LA RÉFORME DES LOIS COMMERCIALES SOUS LA CONSTITUTION DE 1852, par M. ARTHUR DESJARDINS 50

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET POLITIQUE EN RUSSIE ; SON ÉTAT ACTUEL ; LES PROJETS DE RÉFORME, par M. CHARLES SÉGENAS 71

SCÈNES ET PAYSAGES DANS LES ANDES : LA PREMIÈRE ASCENSION DE L'URUSAYHUA (1re partie), par M. PAUL MARCOY 91

LA LITTÉRATURE HONGROISE DANS LES DIX DERNIÈRES ANNÉES, par Mme la baronne JULIE DE JOSIKA 125

LE MOUVEMENT ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1859, par M. ERNEST ROCHA 148

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 175

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. E. HERVÉ 182

MADAME CLAUDE, roman (1re partie), par M. EUGÈNE MULLER 193

GIANNINO BAGLIONI, ROI DE FRANCE, épisode de l'histoire du XIVe siècle (2e et dernière partie), par M. LOUIS BRÉHAUT 238

LES RÉCENTS TRAVAUX SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET MORALE DES OUVRIERS, par M. A. ROGUÈS 273

SCÈNES ET PAYSAGES DANS LES ANDES : LA PREMIÈRE ASCENSION DE L'URUSAYHUA (2e et dernière partie), par M. PAUL MARCOY 289

L'ANCIENNE HISTOIRE DE L'ORIENT, D'APRÈS LES DÉCOUVERTES CONTEMPORAINES : I. L'EGYPTE, par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN 329

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 361

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. E. HERVÉ 369

L'ÉMIGRATION ALLEMANDE ET L'ALGÉRIE, par M. FERNAND GIRAUDEAU 378

LES IMPÔTS DE CONSOMMATION (7e partie) : L'IMPÔT SUR LE SUCRE, IMPÔTS SUR LES COMESTIBLES DIVERS, par M. E. DE PARIEU, de l'Institut, vice-président du Conseil d'Etat . . . 385

UN VOYAGE AU PÔLE NORD : LE CAPITAINE MAC-CLINTOCK, par M. FÉLIX JULIEN, officier de marine 401

Digitized by Google

MADAME CLAUDE, roman (2e partie), par M. EUGÈNE MULLER. 431
LES HOLLANDAIS DANS L'ARCHIPEL INDIEN, par M. le baron ERNOUF. 467
LES STATIONS D'UN TOURISTE EN ITALIE : LA POLITIQUE EN DILIGENCE, par M. MAX BERTHAUD 502
LA SŒUR DE L'AMOUR, poésie, par M. EMMANUEL DES ESSARTS 521
NOTES CRITIQUES SUR LA MARCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES : VI, par M. le Dr HENRY MONTUCCI. 524
REVUE CRITIQUE : *L'Empire de Turquie*, de M. Xavier Heuschling; par M. J.-E. HORN.— *Etudes littéraires et morales sur Homère*, scènes tirées de l'*Iliade*, de M. Auguste Widal; par M. PIERRE MERCIER. — *Des Sections de Communes*, de M. Aucoc, maître des requêtes au Conseil d'État; par M. EDOUARD BOINVILLIERS. — *Le Parlement de Paris et son organisation, avec une notice sur les autres Parlements de France*, de M. Charles Desmaze; par M. ARTHUR DESJARDINS. — *Questions économiques et financières à propos des crises*, de M. Victor Bonnet; par M. EDOUARD BOINVILLIERS 537
CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU. 550
CORRESPONDANCE : LA SITUATION DE L'ITALIE (LETTRE DE TURIN) 558
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. E. HERVÉ 567

MADAME CLAUDE, roman (3e partie), par M. EUGÈNE MULLER 577
LES ASILES DE LA MISÈRE A BERLIN, par M. ALBERT LEFAIVRE. 617
MADAME CHANTAL, par M. EDOUARD DE BARTHÉLEMY 636
LA MORT DE CHANNING, par M. J.-M. JOUFFROY. 658
LA CULTURE DU TABAC EN ALGÉRIE, par M. LOUIS DE BAUDICOUR 667
LA PEINTURE DÉCORATIVE EN FRANCE : L'ÉCOLE D'EPINAL (1850-1860), par M. ALPHONSE DE CALONNE. 710
CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 726
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. E. HERVÉ. 745

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 10. 31 OCTOBRE 1860.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

La famille Guillemot, par Amédée ACHARD, in-18 jésus. Paris, Hachette. 1860.

Une jeune fille rêveuse et romanesque est élevée dans une famille bourgeoise, où la probité a des allures un peu positives, des tendances un peu commerçantes. A dix-sept ans, on la marie à un fort honnête homme, mais qui se soucie plus de son négoce que de la poésie. Elle souffre dans sa délicatesse froissée, dans son cœur sans écho, et elle renferme tristement en elle-même sa blessure douloureuse. Arrive par hasard, ou revient d'une excursion lointaine, un jeune homme pâle et distingué, un poète, un artiste; les bourgeois le traitent de fou; la jeune femme est attirée vers lui. Trop vertueuse pour succomber, elle ressent cependant toutes les délices et toutes les tortures de cet amour. Mais le temps lui apprend l'inconséquence, la légèreté cruelle de celui vers qui l'a entraînée son illusion; il lui apprend aussi la grandeur secrète, l'amour timide et silencieux, la simple abnégation de son mari bourgeois. Elle reconnaît son erreur, et trouve le bonheur conjugal, qu'elle croyait impossible. — Il y a là le sujet d'une étude fine et délicate; M. Achard l'a faite avec bonheur dans *Marguerite de Taulay*. Mais depuis il l'a refaite six ou huit fois; elle s'appelait l'autre jour *l'Eau qui dort*, *Clémentine Aubernin*, etc.; aujourd'hui, *la Famille Guillemot*. Il ne faut donc pas s'étonner si l'observation, déjà menue de l'auteur, s'est subtilisée, si son esprit, déjà raffiné, s'est quintessencié, si le style, de délicat, est devenu maniéré. Le talent de M. Achard ne manque ni de finesse, ni de distinction. Il observe le cœur humain à travers le trou d'une aiguille; mais, du moins, il sait y voir quelque chose et dire ce qu'il a vu. Seulement, il devrait souvent piquer son aiguille ailleurs et ne pas toujours regarder à travers le même trou. A. V.

La Magie maternelle, in-18. Paris, P. Havin. 1860.

Nous serions enchanté d'analyser ce livre, et nous ne demanderions pas mieux que de lui accorder nos sympathies; mais nous avouons qu'il nous a été impossible d'en pénétrer le sens. Pour ne point être accusé de mauvaise volonté, citons les phrases qui, dans l'intention de l'auteur, doivent résumer son ouvrage; d'autres seront peut-être plus heureux que nous. — « Au bénéfice considérable de l'humanité, par l'enfance atteindre, saisir profondément la maternité chez les femmes, initiés l'une à l'autre, à l'exercice d'un pouvoir qui s'ignore, voilà le but du livre *parfaitement défini*. » — « La *Magie maternelle* projetée, en moi écrite, exposait et la maternité humaine, et celle des animaux, et la maternité des plantes. Elle étudiait subséquemment la maternité de ce que l'on préjuge inanimé, contemplait, vivifiant toute la création, un sexe où se délecte la nature, le grand féminin, et écartait les voiles de la mamelle universelle. » C'est la préface; maintenant, voici la conclusion : « Conclusion, attendu que, magnétiquement parlant, la femme discontinue de s'ignorer, d'abdiquer la mère. Femmes, mères, croyez et veuillez. J'ajouterais, aimez, si vous n'étiez les femmes, si vous n'étiez la mère. » L'auteur de ce livre a gardé l'anonyme; néanmoins il nous prévient dans sa préface qu'il est l'auteur de *Jakarébuassou*. Sans cet utile avertissement, nous aurions cru qu'il ne faisait qu'un avec l'auteur de l'*Unitéide*. A. V.

Les Olympiades, album de l'Union des poètes. 3e olympiade, in-8°. Paris, Amable Rigaud.

Ce recueil pourrait prouver au besoin que la fo

Digitized by Google

poétique n'a pas disparu complétement à notre époque; il est l'œuvre d'une société de poètes, jeunes pour la plupart, dispersés sur les divers points de la France, qui se sont unis dans un but de protestation contre le prosaïsme et de fraternelle association. Ce qui caractérise ces pièces choisies et réunies sous le titre d'*Olympiades*, c'est l'élan, la vie, la jeunesse, et aussi un sentiment de la nature très frais et très naïf; on sent que ces poésies arrivent de la province, on y devine des jeunes gens enthousiastes, qui ont peu vécu, mais beaucoup senti et qui ont conservé dans une calme existence toute leur pureté d'illusions et toute leur virginité de sentiment. Il y a dans la plupart des pièces qui composent ce livre plus d'émotion que d'habileté; mais c'est là, nous osons le dire, ce qui en fait le charme. On ne peut qu'applaudir à la pensée qui a formé l'*Union des poètes* et encourager ses efforts; cette association, qui fait appel à tous et offre à tous un accueil libéral, a déjà atteint la quatrième année de son existence, et ce recueil — son titre nous l'indique — est le troisième qu'elle publie. A. V.

Contes fantastiques, par ERCKMANN-CHATRIAN, in-12. Paris, Hachette. 1860.

M. Erckmann-Chatrian paraît vouloir introduire en France un genre cultivé avec succès par nos voisins d'outre-Rhin. On sent dans tous ses ouvrages une grande connaissance de la littérature allemande et le désir d'importer chez nous quelques-uns de ses éléments et de ses procédés. — M. Erckmann-Chatrian a compris que les excentricités exagérées, telles que les affectionne Hoffmann, convenaient peu au goût français et surtout à notre époque réaliste. Il a su faire avec habileté la part de l'imagination et celle de la réalité; chacun de ses récits est simple et vrai; des accidents introduits par la folie, l'ivresse ou le songe leur donnent le caractère fantastique, et la tournure railleuse que prend alors le style lèverait tous les scrupules que nous pourrions avoir à les accepter. Il faut savoir gré à l'auteur de sa manière sobre; on n'a guère à regretter chez lui ces écarts d'imagination si difficiles à éviter dans le genre qu'il a adopté. A. V.

Les Humbles, poésies, par ALBERT VEUILLOT DE TARTEVILLE, in-12. Paris, Librairie nouvelle. 1860.

Il nous en coûte de médire d'un petit livre qui s'annonce avec tant de modestie. Nous devons pourtant y constater le défaut d'inspiration et d'émotion. Les vers sont soignés, corrects, mais ils n'intéressent pas; c'est la poésie légère des XVIIe et XVIIIe siècles, si légère, qu'un souffle la fait disparaître; quand on veut soulever le voile dont elle se couvre, on n'y trouve que du vent. A. V.

Nouvelles. Scènes du Monde réel, par Mlle ULLIAC-TRÉMADEURE, in-18, jésus. Paris, Maillet. 1860.

Mlle Ulliac-Trémadeure a consacré sa plume délicate à l'éducation des jeunes filles, et ce volume n'est point son début. Tous les récits qui le composent sont, comme l'indique le titre, empruntés aux événements de la vie ordinaire. Ce sont le plus souvent des histoires de dévouement, de charité, d'amour filial; mais ces sujets fort simples puisent un véritable intérêt et une réelle valeur littéraire dans la sensibilité et dans la délicatesse avec lesquelles ils sont traités. Le style de Mlle Ulliac-Trémadeure a une simplicité de bon goût, et il est très pur et très limpide. Bien que spécialement destiné aux jeunes filles, ce livre sera lu avec plaisir et profit par tout le monde. Nous signalerons surtout, comme nous ayant particulièrement ému, les trois nouvelles intitulées : *Louise*, *Julie* et *Giselle*.

A. V.

Amours de vingt ans, poésies, par Adolphe PERREAU, in-18. Paris. Tardieu, 1860.

M. Perreau ne vise pas précisément à l'originalité. L'imitation d'Alfred de Musset est flagrante à chaque page de son livre, et il ne s'en cache pas. Des deux pièces les plus importantes qui le composent, la première, *Albert*, est une *Réponse à Rolla*; la seconde, *Olivia*, est un pastiche de *Namouna*. L'imitation est parfois heureuse, surtout dans les passages où elle serre de fort près l'original; et M. Perreau la reconnaît trop franchement pour qu'on puisse lui en faire le reproche; mais il ne s'étonnera pas qu'on lui conseille de renoncer au pastiche; quand, comme lui, on a de la grâce et de la fraîcheur, de la verve peut-être, il faut avoir la hardiesse de voler de ses propres ailes.

A. V.

Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale, pendant les années 1849 à 1855, par le docteur Henri BARTH, traduction de l'allemand, par Paul ITHIER, t. Ier, in-8. Bruxelles. Van Menen. 1860.

Les voyages du docteur Barth dans l'Afrique septentrionale et centrale sont populaires en Allemagne. Il a exploré, le premier, des régions à peu près inconnues, notant minutieusement et les traces de l'ancienne domination romaine, et les postes qui pourraient offrir les garanties les plus avantageuses à l'occupation européenne. Nous ne voulons pas faire autre chose aujourd'hui que signaler l'excellente traduction de M. Paul Ithier, qui doit populariser chez nous le curieux et intéressant ouvrage du docteur Barth. A. V.

Digitized by Google

Les Echos poétiques, odes, ballades et poésies diverses, par Casimir PERTUS, in-18. Paris, Dumineray. 1859.

La muse de M. Pertus est assez correcte, mais un peu froide; elle est simple du reste et n'est pas trop surchargée d'ornements, peut-être même gagnerait-elle à plus de coquetterie. Jean-Baptiste Rousseau semble être le modèle qu'a pris M. Pertus, soit qu'il simule en strophes de douze vers un enthousiasme pindarique, soit qu'il développe en vers sonores une allégorie philosophique. Ceci, en expliquant ses tendances, explique aussi ses défauts et ses qualités. A. V.

Voyage d'une jeune fille autour de sa chambre, par Mlle Emma FAUCON, in-18. Paris, Maillet. 1860.

Mlle Emma Faucon veut montrer aux jeunes filles combien il leur est facile de se procurer des distractions en fixant leur attention sur les choses qui les entourent. Elle parcourt successivement les divers objets qui ornent sa chambre de jeune fille, son miroir, sa bibliothèque, son étagère, son piano, sa pendule, etc.; elle fait sur chacun d'eux une petite méditation morale, et recherche les souvenirs qu'ils peuvent lui rappeler. Il faut savoir gré à Mlle Emma Faucon de son excellente intention morale. Son petit livre respire un parfum de pureté et d'innocence, qui ne peut nous laisser indifférents; mais peut-être pèche-t-il par l'excès même de la simplicité. A. V.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Asselineau (Ch.). L'enfer du bibliophile. In-18. Paris, Tardieu.

Baudicour (Louis de). La France en Syrie. In-8. Paris, Challamel.

Bastarot (le vicomte de). De Québec à Lima, Journal d'un voyage dans les deux Amériques, en 1858 et 1859. In-18. Paris, Hachette.

Bavoux (Evariste). Voltaire à Ferney. Sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha. In-8. Paris, Didier.

Bentzien (J.-D.). Lettre aux conseils généraux de France en 1860. In-8. Paris, Grassart,

Brunet (Jacq.-Ch.). Manuel du libraire et de l'amateur de livres. 5e édition, entièrement refondue et augmentée, T. Ier, 1re part. In-8. Paris, F. Didot.

Clavel (le docteur). Les races humaines et leur part dans la civilisation. In-8. Paris, Poulet-Malassis et de Broise.

Delacroix et **A. Castan.** Guide de l'étranger à Besançon et en Franche-Comté, accompagné d'une carte du siége d'Alesia. In-18. Besançon, Bulle. 2 f. 80, franco.

Gourdon (Edouard). Les Faucheurs de nuit. In-18. Paris, Librairie nouvelle.

Lanfrey (P.). Histoire politique des papes. In-16. Paris, Hingray.

Lavergne (L. de). Ecònomie rurale de la France depuis 1789. In-18. Paris, Guillaumin.

Marot (Jehan). Poème inédit, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale, par Georges Guiffrey. In-8. Paris, veuve J. Renouard.

Marvejouls. Agrigente et Girgenti, ou la Sicile ancienne et moderne. Souvenirs et impressions d'un voyage fait en juin 1857. In-8.

Merlieux (Edouard). Les Princesses russes prisonnières au Caucase. Souvenirs d'une Française captive de Schamyl. In-18. Paris, impr. Bonaventure et Ducessois.

Puynode (Gustave de). Les Lois du travail et de la population. 2 vol. in-8. Paris. Guillaumin.

Tchihatcheff (P. de). Asie-Mineure. Description physique, statistique et archéologique de cette contrée. 3e partie. Botanique. T. Ier. Gr. in-8 avec un atlas. Paris, Gide.

Vogel (Charles). Le Portugal et ses colonies, tableau de la situation économique et politique de la monarchie portugaise. 1 gros vol. in-8. Paris, Guillaumin.

Wolowski. Les Traités de commerce entre la France et l'Angleterre, 1475-1860. 2 vol. in-8. Paris, Guillaumin.

LIVRES ANGLAIS.

Ancient Danish Ballads. Translated by E. A. Prior. 3 vols. 8vo.

Andros. Pen and Pencil Sketches of a Holiday Scamper in Spain. Post 8vo.

Annual Register (The). Or, a View of the history and politics of the year 1859. 8vo.

Atkinson. Travels in the regions of the upper and lower Amoor, and the Russian acquisition on the confines of India and China. Royal 8vo. With maps and 83 illustrations.

Babrius. The Fables. In two Parts. Translated into English verse from the text of Sir G. C. Lewis. By Rev. James Davies. 12mo.

Barker. Three lectures on the development of the associative principle during the middle ages. 12mo.

Beaton (The Rev. P.). Six months in Reunion. 2 vols.

Digitized by Google

Bennett (George). Gatherings of a Naturalist in Australasia : being Observations principally on the Animaland Vegetable Productions of New South Wales, New Zealand, and some of the Austral Islands. 8vo.

Burton (Captain). The Lake regions of Central Africa : a Picture of exploration. Illustrated with numerous plates, cuts and maps. 2 vols. 8vo.

Butt (Isaac). The history of Italy, from the abdicat on of Napoleon I. Vols I and II, demy 8vo.

Civilisation in Hungary : Seven Answers to seven Letters addressed by M. Barth de Szemere, late minister of the interior in Hungary, to Richard Cobden. By an Hungarian. 12mo.

Clarkson. Ancient Iron Work from the 13th Century. Folio.

Cædmon. The Fall of Man, or Paradise Lost. Translated in verse from the Anglo-Saxon, with a new Metrical Arrangement of the lines of part of the Original Text, and an Introduction on the Versification of Cædmon. By William H. F. Bosanquet, Esq. 8vo.

Collier, Coleridge, and Shakspeare : a Review. By the Author of "Literary Cookery." 8vo.

Collins (Wilkie). Woman in White. 3 vols. post 8vo.

Collins (Wilkie). The Woman in White. 3 vols. post 8vo.

Davison. The discoverg and geognosy of gold deposits in Australia; with comparisons and accounts of the gold regions in California, Russia, India, Brazil, etc. 8vo.

Delaplierre (Octave). A History of flemish literature and its celebrated authors, from the twelfth century to the present time. 8vo.

Douglas (General Sir Howard). On Naval Warfare with Steam. 8vo.

Dunlop (R.-H.-W.). Hunting in the Himalayas. 1 vol. with illustrations.

Downe's on the Physical Constitution of Comets. 4to. sewed.

Englishman (The) in China. Crown 8vo.

Family Economist and Entertaining Companion for 1860. Royal 8vo.

Fordyce. A History of Coal, Coke, Coal-field, Iron, its Ores, and Process of Manufacture throughout Great-Britain, France, Belgium, etc. With engravings, imperial 4to.

From London to Lucknow. By a Chaplain in Her Majesty's Indian Service. 2 vols. 8vo.

Hardman (Frederick). The Spanish Campaign in Morocco. Post 8vo.

Hardy. A Review on the present state of the Shakspearian Crontroversy. 8vo pp.

Harrison. The Rise, Progress and Present Condition of the English Language.

Horner. A Century of Despotism in Naples and Sicily.

Is it Peace, John? or, Buonapartism. By an Ex-Cabinet Minister. Post 8vo.

Jackson (W.). Old-Fashioned Wit and Humour in verse. Crown. 8vo.

Jerrold. The French under Arms; being Essays on Military Matters in France. 12mo.

Kraff (Dr. J. Lewis). Travels, Researches, and Missionary Labours during an eighteen Years' Residence in Eastern Africa. 8vo.

Langley (Edward Archer). Narrative of a Residence at the Court of Meer Ali Moorad : with Wild Sports in the Valley of the Indus. 2 vols. 8vo.

Leslie (Charles-Robert). Autobiographical Recollections. Edited by Tom Taylor. 2 vols. post 8vo.

Macnair (Robert). The decline of Quakerism. 12mo.

Madden (R.-R.). The united Irishmen, their lives and times. Vols. I, II, and III. 8vo.

Moore (Thomas Montgomery) : his Life, Writings, and Contemporaries. Post 8vo.

Mountaineer. A Summer ramble in the Himalayas; with sporting adventures in the vale of Cashmere. 8vo. with illustrations.

Osborn (By Captain). The Past and Future of British Relations in China. post 8vo.

Peel (Laurence). Sketch of the life and character of sir Robert Peel. Post 8vo.

Political Ballads of the seventeenth and eighteenth centuries, annotated by W. Walker Wilkins.

Prichard (L.-L.). The Mutinies in Rajpootana : being a Personal Narrative of the Mutiny at Nusseerabad, with an account of the Outbreak at Neemuch, and Attack on Mount Aboo. Crown 8vo.

Raverty Captain H. G.). The Gulshan-i-roh : being Selections, Prose and Poetical, in the Pus-hto, or Afghan Language. 4to.

Raverty (H. G.). A Dictionary ot the Pukhto Pushto; or, Language of the Afghans. 4to.

Rose and Stuart (Generals). Central India during the rebellion of 1857 and 1858. 8vo.

Ruskin (John). Modern painters. Vol. 5, completing the works. Imperial 8vo, illustrated.

Russel (Robert). North America. 8vo.

Stebbing (Henry). Lives of the Italian Poets. Post 8vo.

Waagen. Handbook of Painting (The German, Flemish, and Dutch Schools, based on the Handbook of Kugler, enlarged, and for the most part rewritten. With illustrations, in 2 parts.

Weld (Ch. Richard). Two Months in the Highlands Orcadia, and Skye. Post 8vo.

Wellington. Supplemental Despatches, Correspondence, and Memoranda of Field-Marshal Arthur, Duke of Wellington, K. G. Vol. 6, Denmark. Mexico, and Peninsula—July 1807 to December 1810. 8vo.

Wilmot. Lord Brougham's Law reforms : comprising the Acts and Bills introduced or carried by him through the legislature since 1811. 12 mo.

Williams (Folkestone). Domestic Memoirs of the Royal Family, and of the Court of England, chiefly at Shene and Richmond 3 vols. post 8vo.

Digitized by Google

Wills (Alfred) " The Eagle's nest. " A Summer home in a Alpine Valley. 1 vol. post 8vo.

Winter (Andrew). Curiosities of Civilisation, reprinted from the Quarterly and Edinburgh Reviews. Crown 8vo.

Wortabet (The Rev. John). Religion in the East; or, Sketches — Historical and Doctrinal — of all the Religious Denominations of Syria, drawn from original sources. Post 8vo.

LIVRES ITALIENS.

Cardona (Luigi). Delle Marche dal tempo dei comuni sino al presente. Torino, tip. Favale.

Della Necessità d'una riforma religiosa in Italia e dei mezzi per ottenerla. Torino.

PRINCIPAUX PERIODIQUES FRANÇAIS.

Annales Archéologiques (juillet et août).

Didron. Les Chemins de croix. — Félix de Verneilh. Disposition et Décoration des fontaines publiques au XIIIe siècle. — Didron. Iconographie des vertus théologales. La Foi. — Julien Durand. La Tala d'oro de l'église Saint-Marc, à Venise. — Alf. Darcel. Le Trésor de Conques. — Le comte de Montalembert. La Ruine des monastères. — Le baron de La Fons-Mélicoq. Les Dons du Saint-Esprit.

Archives des sciences physiques et naturelles (septembre).

Gautier. Sur les travaux scientifiques effectués dans l'Observatoire de Bruxelles. — J. Marguet. Sur la Détermination de la température moyenne de Lausanne. — Asa Gray. La Flore du Japon et celle du nord de l'Amérique. — Alph. Favre. Observations de M. E. Benoît sur les terrains tertiaires entre le Jura et les Alpes. — Les Poissons qui émettent des sons. — H. Sainte-Claire Deville. De la Décomposition des corps par la chaleur et la dissociation.

Bibliothèque universelle (20 septembre).

Ch. Du Bois. Majorie (fin). — W. Reymond. Du Réalisme spirituel à propos des nouveaux tableaux du Louvre. — H. Sarasin. Adolphe Pictet : Les Origines indo-européennes. — Marc-Monnier. Victor Cherbuliez : A propos d'un cheval.

Journal des Savants (août).

Barthélemy Saint-Hilaire. A History of ancient sanscrit literature, etc. Histoire de l'ancienne littérature sanscrite dans ses rapports avec la religion primitive des Brahmanes, par M. Müller (1er art.). — Flourens. La Psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire, par le docteur Moreau (de Tours) (2e art.). — Biot. Translation of the Sûrga-Siddhânta, etc. Traduction du Sûrga-Siddhânta, traité classique de l'astronomie indienne, par le Rév. Burgess (1er art.). — Avenel. Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV, par M. le duc de Noailles (1er art.).

Nouvelles Annales des voyages (août et septembre).

Murchison. *La Roquette*. Voyage du yacht Fox dans les mers arctiques, à la recherche de sir John Franklin et de ses compagnons, sous le commandement du capitaine M'Clintock. — Permikine. Le fleuve Amoûr. — A. de Circourt. Le mont Olympe et l'Acarnanie, par M. Beulé. — Voyage de M. G. Lejean au haut fleuve Blanc. La vallée du Keilak. Le Soubat. — Voyage du docteur Roscher au lac N'yassa. — 1. Esquisse d'une carte de la dérive du *Fox* dans les glaces flottantes au midi de la baie de Baffin. — 2. Esquisse d'une carte des régions arctiques à l'époque de la dernière expédition de Franklin.

Alfred Jacobs. Les trois itinéraires des Aquæ apollinares. Explication de la partie qui concerne la Gaule. — E. Cortambert. Les Nouveaux départements annexés (Savoie, Haute-Savoie). — A. de Circourt. L'Architecture au siècle de Pisistrate, par M. Beulé. — Le Tagant, contrée de l'Afrique centrale-occidentale. — Le Beled (pays de) Nefzaoua. — A. de Falloux. Question romaine. Antécédents et conséquences de la situation. —C.-F. Audley. Le jansénisme en Hollande — Foisset. Le troisième volume des Mémoires de M. Guizot. — X. Marmier. Une Entrée en Suisse. — V. Fournel. Raphaël d'Urbin, d'après les derniers travaux. — P. Douhaire. La Veille, roman russe d'Ivan Tourghenieff. — Mélanges : Rome devant l'Europe, par M. Sauzet. Lettre de N. S. P. le pape à Mgr l'évêque d'Orléans. La Confédération argentine. — A. Cochin. Bataille de Castelfidardo.

Revue Britannique (août et septembre).

De la Noblesse en Angleterre et ailleurs. — Les Epreuves d'un consul anglais sur la côte d'Afrique. — L'Ecole de peinture espagnole au Musée de Madrid. — Les Agents anesthésiques. — Un gentleman (8e extrait). — Souvenirs autobiographiques de Charles-Robert Leslie (2e extrait). —

Digitized by Google

Il n'est jamais trop tard : Scènes de la vie de prison (3e extrait).
Les Empereurs iconoclastes et les Papes souverains temporels. — Lettres de l'Alabama. — Munich et l'Art chrétien. — Les îles Shetland et leur agriculture. — Un gentleman (3e extrait). — Scènes de la vie de prison (4e extrait). — Le Gibier en Australie. — Documents sur l'acclimatation.

Revue Contemporaine (31 août, 15 septembre et 1er octobre).

Fervel. Le comté de Nice, d'après de nouveaux documents (3e et dernière partie). — An. Claveau. Les Apparitions : I. Modeste Rozier, nouvelle (2e partie). — Baron Ernouf. De l'Appauvrissement du sol, et des moyens d'y remédier. — A. Moullart. Vicissitudes d'une Société agricole en Pologne. — J.-E. Alaux. Lamennais : I. Sa vie et ses écrits. — Alfred Meiszner. La Traversée de maître Klaus. — Docteur Henry Montucci. Notes critiques sur la marche et le développement des sciences : V. Les Etoiles filantes, les Bolides, l'Eclipse du 18 juillet. — Revue critique : The West Indies and the Spanish, by Antony Trollope, author of Barchester Towers, Doctor Thorne, the Bertrams, etc., par M. Vivien de Saint-Martin ; les Existences déclassées, de M. Frédéric Béchard, par M. Fernand Giraudeau. — Chronique littéraire, par M. A. Claveau. — Chronique politique, par M. Hervé. — Louis E. Bréhaut. Giannino Baglioni, roi de France, épisode de l'histoire du XIVe siècle (1re partie). — Leconte de Lisle. Le Massacre de Mona, poème. — Arthur Desjardins. De la Réforme des lois commerciales sous la Constitution de 1852. — Charles Ségenas. La Société civile et politique en Russie; son état actuel; les projets de réforme. — Paul Marcoy. Scènes et paysages dans les Andes : La première ascension de l'Urusayhua (1re partie). — Baronne Julie de Josika. La Littérature hongroise dans les dix dernières années. — Ernest Rocha. Le Mouvement archéologique en France pendant l'année 1859. — Chronique littéraire, par M. A. Claveau. — Chronique politique, par M. E. Hervé. Eugène Muller. Madame Claude, roman (1re partie). — Louis Bréhaut. Giannino Baglioni, roi de France (fin). — A. Roguès. Les récents travaux sur la condition physique et morale des ouvriers. — P. Marcoy. Scènes et Paysages dans les Andes : la première ascension de l'Urusayhua (fin). — Vivien de saint-Martin. L'ancienne histoire de l'Orient, d'après les découvertes contemporaines : I. L'Egypte. — Chronique littéraire. — Chronique politique. — F. Giraudeau. L'Emigration allemande et l'Algérie.

Revue de l'Instruction publique (août).

2. E. Benoist. Cronica fiorentina di Dino Compagni. — P. Boiteau. Poème du Cid, avec une traduction par M. Damas-Hinard. — Ed. de Suckau. Le Faust de Gœthe, expliqué par F. Blanchet. — Anot de Maizières. Les Moralistes latins, par A. Morel. — 9. Eug. Verron. Louis XIV et la Révocation de l'édit de Nantes, par J. Michelet. — J. M. Guardia. Histoire du merveilleux, par M. L. Figuier. — 30. F. Colincamp. Etudes de critique et d'histoire. Etudes d'histoire et de littérature, par M. D. Nisard. — A. Arnould. Histoire littéraire de la Convention nationale, par Eug. Maron. — R. Cortambert. Le Mariage aux Etats-Unis, par M. Aug. Carlier.

Revue des Deux Mondes (1er, 15 septembre et 1er octobre).

G. Sand. Le marquis de Villemer (4e partie). — Jules Duval. Politique coloniale de la France. Les Antilles françaises, la Martinique et la Guadeloupe depuis l'émancipation. — Cornélis de Witt. Thomas Jefferson, sa vie et sa correspondance. IV. Jefferson dans la retraite, sa mort. — Saint-René Taillandier. La Poésie hongroise au XIXe siècle. Les Rapsodes de l'histoire nationale. — Ch. Lavollée. Légendes et Paysages de l'Inde. L'Ile de Ceylan, son histoire et ses mœurs. — Emile Montégut. Un Essai d'histoire idéale, *Merlin l'enchanteur*, de M. Edgar Quinet. — Le vicomte de Noé. Etudes de cavalerie. Les chasseurs d'Afrique. — Chronique de la quinzaine. — Les romans d'hier et d'aujourd'hui, par M. Ch. de Mazade. — Essais et notices. La musique des Chinois, par M. P. Scudo.
Alphonse Esquiros. L'Angleterre et la vie anglaise : l'Armée, les Volontaires et les Ecoles militaires. I. L'Arsenal de Woolwich. — G. Sand. Le Marquis de Villemer (dernière partie). — Henri Delaborde. La Sculpture contemporaine en France. Charles Simart. — E.-D. Forgues. Littérature anglaise. Une thèse sur le mariage en deux romans. — Xavier Raymond. La Syrie et la Question d'Orient. I. Les Affaires de Syrie. — Charles de Mazade. La Guerre du Maroc, épisode de l'histoire contemporaine de l'Espagne. — A. Maury. Du Mouvement moral des sociétés d'après les derniers résultats de la statistique. — Chronique.
Ginguené. Une Mission en Suisse pendant les Cent-Jours, papiers inédits. — L. Reybaud. De l'équilibre et de l'état des forces navales en France et en Angleterre, à propos des nouveaux essais tentés dans la marine. — Urbain Fages. Industriels et Inventeurs : Christophe Oberkampf. — X. Raymond. La Syrie et la Question d'Orient. II. La Turquie et la Conférence européenne. — Paul Perret. Mademoiselle du Plessé (1re partie). — Payen. Des agents de la production agricole. I. Les Engrais minéraux. — Chronique de la quinzaine. Essais et notices. — De l'Organisation du nouveau royaume d'Italie, par M. C. Mateucci. — Revue musicale, par M. P. Scudo.

Digitized by Google

PERIODIQUES ANGLAIS.

Blackwood's Magazine (august)

National Defences and Volunteers. — Lord Macaulay and Dundee. — The Pursuit of Tantia Topee. With a Map. — The Great Earthquake at Lisbon. — Norman Sinclair : an Autobiography. VII. — Wycliffe and the Huguenots. — Domine quo Vadis? — The Transition-State of Our Indian Empire.

Colburn's New Monthly Magazine (august).

The British Volunteers. — Mount Olympus. — East Lynne. By the author of 'Ashley.' — Pyrrhus, King of Epirus. By sir Nathaniel. — The Belles of the Island. By Mrs. Bushby. — Shaldazzar in Dreamland. By W. Ch. Kent. — Redding on French wines. — Paraguay. — Lord Macaulay as a translator. — Lucille. — The state of Lunacy. — Our social Progression? By Cyrus Redding. — Domestic Hero worship.

The Cornhill Magazine (june).

London the Stronghold of England. — Lovel the Widower. VI. — The Maiden's Lover. — The Portent. — Studies in animal Life. Conclusion. — Framley Parsonage. — William Hogarth : Essays on the Man, the Work, and the Time. — An Austrian employé. — Sir Self and Womankind. By W. Duthie. — The poor man's Kitchen. — On some late great victories.

Dublin University Magazine (august).

La Question Irlandaise. — Rienzi. By Professor De Véricour. II. — The Waters of Babylon. — Vonved the Dane, Count of Elsinore. VIII. — Three Days at Killarney. — The Informer. — The Paris Agricultural Show. — A French Opéra-Glass. — Our Political Chorus. — A Pinch of Gold-Dust. — Historical Memoir of the O'Briens. — The Future of Sicily.

The Edinburgh Review (september, october).

Commercial relations of France and England. — The youth of Milton. — Expense of public Education. — English local Nomenclature. — Civil Correspondence of the Duke of Wellington. — De Broglie's Church and Roman Empire. — The alleged Shakspeare Forgeries. — Darwin's origin of Species. — France, Savoy, and Switzerland.

Recent Geographical Researches. — Memoirs of the master of Sinclair. — Max Müller's ancient Sanskrit Literature. — Grotius and the Sources of International law. — The Churches ot the Holy-Land. — The grand Remonstrance. — Scottish County Histories. — Brain Difficulties. — The United States under Mr. Buchanan.

Macmillan's Magazine (august and september).

The Navies of France and England. — Tom Brown at Oxford. — The Mystery. By Orwell. — Froude's History. Vols V. and VI. By the Rev. F. D. Maurice. — The Artisan's Saturday night. By Percy Greg. — Two Love stories. — The Cardross case, and the free Church of Scotland. — A Talk about the national Rifle association meeting at Wimbledon. By J. C. Templer. — On uninspired Prophecy. By Herbert Coleridge. — Thomas Hood. — The youth of England to Garibaldi's Legion. By Sydney Dobell. — The future of Europe foretold in History. By T. E. Cliffe Leslie. — The Life and Poetry of Shelley. — The Revelation : A sequel to 'the Mystery.' By Orwell. — Tom Brown at Oxford. — Kyloe Jock and the weird of Wanton Walls. By G. Cupples. — Priam and Hecuba. — New books of Sport and natural History. By H. Kingsley. — At the Seaside. — Volunteering Past and Present. By John Martineau. — Hints on Proposals. — The Eclipse expedition to Spain. By Prof. Pole. — The two Budgets of 1860. By W. A. Porter.

The Quarterly Review (september, october).

The London poor. — Joseph Scaliger. — Workmen's Savigns and Earnings. — The Cape and South Africa. — Mrs. Grote's Memoir of Ary Scheffer. — Stonehenge. — Darwin on Species. — The conservative Reaction.

The Empire of Brazil. — Deaconesses. — Public schools. — Wills and Willmaking. — George Eliot's Novels. — Arrest of the five members, by Charles I. — Iron sides and Wooden Walls. Competitive Examinations.

The Westminster Review (october).

Neo-Christianity. — The North American Indians. — Robert Owen. — The organization of Italy. — The antiquity of the human race. — Russia present and future. — Our national Defences. — W. M. Thackeray as novelist and photographer.

PÉRIODIQUES AMÉRICAINS.

The National Quarterly Review (june, septemb).

Dante. — Godwin's history of France. — The modern

Digitized by Google

french drama. — The works of Charles Dickens. — The Nineteenth century. — A Glance at the fine arts. — The poems of Elizabeth Barret Browning. — Italy, Past and Present. — James Fenimore Cooper. — Hungary, past and present. — Social life in America. — Torquato Tasso. — The english language. — Seward as au Orator and Statesman. — The works of miss Evans. — Availability : or Politicians.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (settembre).

S. Rappaccioli. Dell' Importanza di una ferrovia attraverso gli Apennini nell' Italia Centrale. — P. Francesco. Bel nuovo Ministero d'agricoltura, d'industria e commercio. — Felice. Daniele Stern. — Etnografia dell' Istria. — E. Fano. Dell' Introduzione del sistema di libero scambio nelle provincie lombarde. — P. Maestri. Dell' Industria manifatturiera in Italia. — P. Farina. Studii sulla riforma dei tributi. — C. Matteucci. Sulla riforma della Società italiana delle scienze. — Brambilla. Festa Dantesca.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Archives des Sciences physiques et naturelles (juillet et août).

F.-J. Pictet. La Période quaternaire ou diluvienne, considérée dans ses rapports avec l'époque actuelle. — Elie Wartmann. Note relative à l'influence des froids excessifs sur les graines. — Ch.-Th. Gaudin. La Végetation contemporaine de l'homme primitif. — Thury. Les Microscopes. — E. Plantamour. Observation de l'éclipse du 18 juillet 1860, à Castellon de la Plana. — Marcet. Notice relative à l'Influence supposée de la lune sur le temps. — E. Lartet. Sur l'ancienneté géologique de l'espèce humaine dans l'Europe occidentale. — Ed. Collomb. Sur l'existence de l'homme antérieurement à l'apparition des anciens glaciers. — Le Galvanomètre de Weber. — Planté. Pile secondaire à lames de plomb.

Bibliothèque Universelle (juillet et août).

Chrétiennes de Rome au IVe siècle. — Adolphe Briquet. La Porte noire, ou Schwarzthor. — J.-H. Serment. De la gradation dans l'Epopée (le Ramayana). — M. Debrit. Nouveau droit public européen. — L. Vulliémin. Jean-Jacques Hottinger. — Ch. Dubois. Majorie.

BIBLIOTHÈQUE UTILE. — Cette intéressante collection est maintenant arrivée à son seizième volume, et son succès, d'ailleurs mérité, se dessine de plus en plus. Tirée à un nombre considérable, la première édition s'épuise rapidement. Les volumes d'histoire de M. Buchez, ceux de M. Bastide, le remarquable livre de M. Corbon sur l'enseignement professionnel, celui de M. Morand sur les sciences physiques, les traités d'hygiène et de médecine populaire des docteurs L. Cruveilhier et Turck, et enfin le récent ouvrage, si remarqué, de M. Léon Brothier sur la géologie, sont déjà réimprimés en seconde édition. Parmi les nouveaux ouvrages qui viennent d'être édités, nous signalerons une chimie, de M. Sanson, ex-chef des travaux chimiques à l'école vétérinaire de Toulouse, et un savant ouvrage de M. Ott sur l'Inde et la Chine. Sous presse, une astronomie, de M. Eugène Catalan.

Réalisation d'une noble pensée, cette publication peut être accusée, nous le savons, d'une certaine tendance philosophico-politique; mais il faut bien reconnaître que, s'il n'en était un peu ainsi, chez les démocrates comme ailleurs, l'instruction populaire, livrée aux hasards de la spéculation mercantile, n'aurait guère pour aliments que l'almanach et les journaux-romans. Esprit de parti à part, il y a là un terrain commun aux honnêtes et dévoués propagateurs de l'enseignement libre, et pour quelques excitations, un peu ardentes peut-être, qu'on y pourrait puiser, une large compensation de vrais services rendus.

Paris. Dubuisson et Ce, 5, rue Coq-Héron. — 50 centimes le volume.

L'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE, par M. Maurice Block, pour 1860, vient d'être mis en vente (à la librairie de Ve Berger-Levrault, rue des Saints-Pères, 8, à Paris).

L'Annuaire est divisé en deux parties : La première comprend l'Organisation et le personnel de l'administration française avec les trois nouveaux départements. La deuxième partie traite de la Législation et de la Jurisprudence administrative. On y trouve les lois, décrets, instructions, circulaires, décisions des ministres et du conseil d'Etat, arrêts de la Cour de cassation de l'année dernière soit *in extenso*, soit sous forme d'extrait étendu ou seulement d'analyse, selon la nature ou l'importance de la matière. Ainsi, le *Dictionnaire de l'Administration française*, du même auteur, se trouve mis au courant. Les articles de l'Annuaire sont disposés d'une façon qui rend les recherches faciles et permet de se reporter à la série des Annuaires précédemment publiés.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2044 092 976 380

Digitized by Google